ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

PREMIÈRE LÉGISLATURE

TABLES GÉNÉRALES

des **DOCUMENTS** et **DÉBATS** parlementaires

rédigées par le Service des Archives

9 Décembre 1958 — 4 Octobre 1962

2e PARTIE

TABLE NOMINATIVE

TOME I

Lettres A à I

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1965

2E PARTIE

NOMS

Par ordre alphabétique.

Le présent tome comprend, pour chaque membre de l'Assemblée Nationale (Élue les 23 et 30 novembre 1958), les indications ayant trait :

— au département qu'il représente,

— à la date à laquelle l'Assemblée a pris acte de son élection,

— le cas échéant, à la décision du Conseil constitutionnel relative à son élection,

— au groupe politique auquel il s'est inscrit,

— aux Commissions dont il a été membre,

— aux propositions de loi, de résolution, rapports et avis qu'il a déposés,

— aux projets de loi dont il a été signataire en tant que membre du Gouvernement le cas échéant,

— aux dates et pages de ses interventions en séance publique,

Voir l'avertissement en tête de la 1re partie (TABLE DES MATIÈRES).

NOTA

Toutes indications relatives aux impressions du **Sénat** et aux interventions de MM. les **Sénateurs** figurent dans

« LA TABLE DES DÉBATS »

publiée par le Service des **Archives** de cette **Assemblée.**

Cette table est insérée en fin d'année à la suite du dernier volume des ANNALES-DÉBATS du Sénat.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

(Voir liste complète en tête du 1er volume de la **Table des matières.**)

SIGLES DES GROUPES POLITIQUES

App.	Apparenté.
E.A.S.	Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara.
E.D.	Groupe de l'entente démocratique.
I.	Députés n'appartenant à aucun groupe politique.
I.P.A.S.	Groupe des indépendants et paysans d'action sociale.
N.I.	Formation administrative des non-inscrits.
R.N.U.R.	Groupe pour le regroupement national de l'unité de la République.
R.P.C.D.	Groupe des républicains populaires et du centre démocratique.
S.	Groupe socialiste.
U.N.R.	Groupe de l'union pour la nouvelle République.
U.R.	Groupe de l'unité de la République.

A

ABDESSELAM (M. Robert), *Député d'Alger-banlieue (E. A. S.), puis U. R., puis R. N. U. R.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir aux E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu Secrétaire de cette Commission [21 juillet 1960] (p. 2139), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556).

Est nommé :

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [19 mai 1961] (p. 910).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à déterminer les conditions dans lesquelles est fixé le montant du plafond des cotisations de sécurité sociale, **n° 1214** [19 mai 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur une communication du Gouvernement relative à la politique extérieure : *Ses observations sur : la défense et l'unité du monde libre face à la menace communiste*; *la possibilité d'isoler les problèmes de l'Europe de ceux de l'Afrique et de l'Asie*; *la prophétie de Lénine selon laquelle la conquête de l'Europe se ferait par l'Afrique*; *l'appui que nous a apporté la délégation britannique lors des débats difficiles sur l'Algérie, lors de la session de l'O. N. U.*; *le plan de désarmement, les essais atomiques, l'intégration militaire, seule parade possible à une attaque dirigée contre nous*; *la présence physique des troupes américaines en Europe*; *le développement et l'adaptation de l'Alliance atlantique*; *l'insuffisance de notre budget d'information*; *les transformations de l'O. N. U. en une tribune pour pays sous-développés uniquement préoccupés de faire le procès de l'Occident et plus particulièrement celui de la France* [28 décembre 1959] (p. 3694 à 3696).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Ses explications de vote : Convocation précitée du Parlement*; *inquiétudes d'ordre juridique suscitées par le projet*; *crainte d'une mise en place de structures politico-*

administratives pouvant engager l'avenir [2 février 1960] (p. 127, 128) ;

— de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol en qualité de représentant de M. Marc Lauriol : *Ligne politique constante de M. Lauriol* ; *manque de fondement juridique de la demande du Parquet* ; *non-application de l'article 97 du Code pénal au chef de la provocation invoqué dans la demande* ; *loyauté contestable de la demande* ; *maladresse politique que constituerait la levée de l'immunité parlementaire de M. Lauriol* ; *tradition parlementaire du refus de la levée de l'immunité parlementaire pour des motifs politiques* [20 juin 1961] (p. 1176).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Construction nécessaire de l'Europe, adhésion opportune de la Grande-Bretagne au Marché commun* [20 juillet 1961] (p. 1892, 1893).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, après l'article premier *ter*, son article additionnel (*dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France*) ; *ses observations sur : les nombreuses sociétés familiales existant en Algérie* ; *la réinstallation souhaitable des entreprises dans des secteurs différents à la suite de plans de développement national et régionaux* [23 novembre 1962] (p. 5009) ; *la nécessité de favoriser la réinstallation des entreprises dans leur ensemble* (p. 5010, 5011) ; *la protection nécessaire des petites sociétés à l'exclusion des grosses sociétés métropolitaines implantées outre-mer* (ibid.) ; *modification de son amendement* (p. 5012).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Le problème algérien, l'application des accords d'Evian, la situation actuelle en Algérie* [26 avril 1962] (p. 777 à 781).

AGHA-MIR (M. Mohamed Bel), *Député d'Orléansville (E. A. S., puis U. R., puis U.N.R., puis U.R., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir aux E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [8 octobre 1959] (p. 1726).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [8 octobre 1959] (p. 1726).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [15 octobre 1959] (p. 1823).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [16 octobre 1959] (p. 1844).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [2 mai 1961] (p. 622).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 octobre 1959] (p. 1844).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [2 mai 1961] (p. 622).

AHMED (M. Mohamed), *Député des Comores (I., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection en remplacement de M. Saïd Mohamed Cheikh, démissionnaire [20 mars 1962] (p. 493).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [8 mai 1962] (p. 976).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [9 mai 1962] (p. 998).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La situation administrative, financière et économique de l'archipel des Comores, l'influence locale trop importante de sociétés privées, l'écart entre l'aide française accordée aux Comores et celle accordée à Madagascar* [11 juillet 1962] (p. 2323, 2324).

AILLIÈRES (M. Michel Caillard d'), *Député de la Sarthe, 5e circonscription (App. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 40 relatif à certaines dispositions applicables aux convoyeuses de l'air appartenant au personnel des cadres militaires féminins, **n° 103** [28 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1383, adopté par le Sénat, relatif aux limites d'âge du personnel des cadres militaires féminins, **n° 1390** [19 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif au statut des convoyeuses de l'air en qualité de Rapporteur : *Hommage aux convoyeuses de l'air, validation de leurs services civils* [18 juin 1959] (p. 895) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Nécessité d'une politique agricole cohérente de prix, de stockage et de débouchés ; insuffisance de notre équipement rural au point de vue de l'électrification, de l'adduction d'eau et de l'habitat rural* [23 novembre 1959] (p. 2877) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux limites d'âge du personnel des cadres militaires féminins en qualité de Rapporteur : *Assimilation souhaitable, du point de vue de la limite d'âge, des convoyeuses de l'air au personnel naviguant masculin* [21 juillet 1961] (p. 1950).

ALBERT-SOREL (M. Jean), *Député de la Seine, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à assurer la récupération des matières radioactives dangereuses qui auraient été dérobées, **n° 901** [27 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 370 du Code civil relatif à la légitimation adoptive, **n° 976** [25 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion de sa question orale posée à M. le Premier Ministre relative au siège des institutions européennes : *Incident de Strasbourg ; valeur symbolique de cette ville ; attitude du Gouvernement défavorable au choix de Paris ; nécessité de choisir Paris ; consécration du rôle de la France dans la construction de l'Europe* [5 novembre 1959] (p. 2197, 2198).

Prend part au débat :

— sur une communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Barrières édifiées pour défendre la civilisation occidentale ; organisation du traité de l'Atlantique-Nord, traité devant être revu et complété ; situation économique de l'Amérique ; nostalgie des Américains pour leur isolement traditionnel ; rôle de l'Angleterre en tant que puissance européenne ; droit de la France d'avoir, elle aussi, une arme atomique* [28 décembre 1959] (p. 3689 à 3692) ;

— sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : l'échec que constitue pour la politique russe l'ajournement de la conférence au sommet ; la nécessité de ne pas renouveler l'erreur de convoquer une conférence du même genre ; les dangers d'une conférence au sommet où les décisions sont prises sans possibilité d'appel ; le manque de préparation de la conférence de Paris ; le retour à la diplomatie classique ; l'instabilité de la situation actuelle ; les répercussions internationales de tout événement européen ; le*

resserrement nécessaire de l'Occident dans le cadre de l'O. T. A. N. ; la construction indispensable de l'Europe [15 juin 1960] (p. 1322 à 1324) ;

— sur la question orale de M. Guitton relative à la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales [2 décembre 1960] (p. 4263, 4264).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1435 du Code civil (*administration de la Communauté*) *: Son amendement tendant à modifier le sixième alinéa de l'article (référence à l'article 25 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique*) [14 décembre 1960] (p. 4605).

Prend part au débat sur une communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Ses observations sur : le péril que la Russie soviétique fait à nouveau planer sur l'Europe à propos de l'affaire de Berlin ; la fermeté de l'attitude des puissances occidentales ; le caractère incontestable de notre position juridique ; la dénonciation unilatérale par les Russes des accords particuliers conclus après la capitulation de l'Allemagne ; l'importance de la question allemande pour l'Europe et la paix du monde* [20 juillet 1961] (p. 1884 à 1886).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur les conséquences heureuses de l'expansion de la culture et de la langue française pour les activités industrielles et commerciales de notre pays, l'hommage devant être rendu aux instituts français, aux groupements d'enseignement privé, religieux ou laïque et à l'Alliance française* [6 novembre 1961] (p. 3754) ; JUSTICE, titre III : *Son amendement tendant à réduire les crédits de 60.000 NF (suppression de deux postes de conseillers en surnombre provisoire à la Cour de Cassation) ; ses observations sur le précédent fâcheux que créerait une modification organique de la Cour de Cassation par le biais d'une loi de finances* [12 novembre 1961] (p. 4506) ; en deuxième lecture ; JUSTICE : *Son amendement tendant à réduire les crédits du titre III (suppression de la création, à titre exceptionnel, et provisoire, de deux postes de conseillers à la Cour de Cassation)* (p. 5240) ;

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive : Article additionnel : *L'assimilation la plus complète possible des enfants adoptés aux enfants légitimes* [27 juin 1962] (p. 2062).

ALBRAND (M. Médard), *Député de la Guadeloupe, 1re circonscription (U. N. R.)*.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 2503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [5 novembre 1959] (p. 2211), [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 1259, adopté par le Sénat, autorisant, dans les départements d'outre-mer, l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité aux personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale, **n° 1346** [13 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à proroger la loi n° 48-1977 du 31 décembre 1948 maintenant dans les lieux les locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion et fixant le prix des loyers applicable, **n° 1766** [15 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Départements et territoires d'outre-mer) : *Développement du tourisme dans les Antilles françaises ; mesures en faveur des marins pêcheurs ; fragilité d'une économie fondée sur la canne à sucre et la banane ; nécessité d'une politique agricole rationnelle ;*

protection des petits et moyens agriculteurs ; *attribution de moyens suffisants à la Caisse régionale de crédit agricole* ; *problème des salaires* ; *insuffisance du personnel enseignant et des locaux* ; *mauvais fonctionnement de la sécurité sociale* ; *rémunération des fonctionnaires des D.O.M.* [21 novembre 1956] (p. 2755, 2756) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : le projet rempli de bonnes intentions, mais dépourvu de décisions concrètes* ; *le retard dans le domaine de l'équipement à la Guadeloupe (routes, ports)* ; *le coût élevé du courant* ; *l'augmentation nécessaire de la production sucrière* ; *l'urgence d'une véritable réforme de la sécurité sociale* ; *l'application du S.M.I.G.* ; *le paiement de la canne à la richesse* ; *le taux exorbitant du fret* ; *la nécessité de garantir à chacun le droit au travail, à la liberté et à la dignité, l'égalité entre les populations antillaises et la population métropolitaine* [30 juin 1960] (p. 1603, 1604) ; en deuxième lecture, Art. 1er *bis* (supprimé par le Sénat) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article* ; *accroissement nécessaire de la production sucrière dans les départements d'outre-mer pour compenser la poussée démographique* [20 juillet 1960] (p. 2060) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Départements et territoires d'outre-mer) : *Mise en application de la loi de programme; définition souhaitable d'une politique d'ensemble en matière de sucre; aménagement fiscal auquel il convient de procéder; difficultés administratives des municipalités désireuses de construire des écoles; nécessité de faciliter les conditions d'attribution des allocations familiales et des avantages de la sécurité sociale; nécessité d'assurer un prix rémunérateur pour la tonne de canne et d'organiser la protection de la production bananière* [6 novembre 1960] (p. 3244, 3245) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 4 «*quater*» : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance maladie des exploitants agricoles des départements d'outre-mer)* ; *ses observations sur : la nécessité de la promotion sociale dans les départements d'outre-mer* ; *l'importance numérique des exploitants agricoles* ; *l'adoption souhaitable de l'extension proposée par le Sénat* [29 novembre 1960] (p. 4151) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Question préalable opposée par M. Catayée* ; *nécessité de délibérer sans tarder sur la réforme agraire proposée* ; *renvoi souhaitable du texte en Commission* [18 juillet 1961] (p. 1761) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), D. O. M. et T. O. M. : *Ses observations sur : le déficit de la balance commerciale des départements d'outre-mer* ; *la charge imposée injustement aux D. O. M. pour la résorption des excédents de sucre* ; *la protection accordée aux bananes camerounaises au détriment des fruits antillais* ; *le problème du sous-emploi à la Guadeloupe* ; *le retard apporté à l'implantation des industries nouvelles* ; *l'application de la réforme foncière* ; *les inconvénients du service militaire adapté et de l'envoi de recrues en Guyane* [25 octobre 1961] (p. 2988, 2989) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique, après l'article 4 : *Articles additionnels de MM. Sablé et Césaire tendant à appliquer les dispositions du statut national de l'Electricité de France au personnel de la Société d'économie mixte* ; *ses observations sur : l'abaissement souhaitable du prix du courant* ; *l'engagement pris par le Gouvernement d'aligner les départements d'outre-mer sur les départements métropolitains* ; *les revendications des employés des D. O. M.* [16 novembre 1961] (p. 4897, 4898) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D. O. M. : *La nécessité de prévoir des productions de remplacement; l'intérêt du thé et de la banane; l'insuffisance du contingent sucrier* [27 juin 1962] (p. 2065, 2066).

ALDUY (M. Paul), *Député des Pyrénées-Orientales, 1re circonscription (S.) puis (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe socialiste [5 mai 1959] (p. 441).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 avril 1962] (p. 830) ;

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : rectification de vote [20 janvier 1959] (p. 91, 92).

Interventions :

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative aux mesures envisagées pour freiner la spéculation foncière dans les agglomérations urbaines [13 octobre 1961] (p. 2548, 2550, 2551).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le contenu de la « politique d'entraînement » et de la « politique d'accompagnement » ; l'accaparement des terres en France ; la question du remembrement ; le développement nécessaire des exportations agricoles ; la préparation des tranches opératoires des plans régionaux ; le financement des zones industrielles urbaines dans le Sud-Ouest ; l'insuffisance des installations téléphoniques ; la question du deuxième pont sur le Tet et la traversée de Perpignan ; la dépéréquation des tarifs ferroviaires ; l'absence d'une politique régionale du tourisme ; les conditions de réalisation pratique des objectifs régionaux du Plan ; le caractère tentaculaire du Commissariat général du Plan* [19 juin 1962] (p. 1804 à 1807).

ALLIOT (M. Edouard), *Député de l'Aisne, 3e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre du comité de contrôle du Fonds forestier national [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, adopté par le Sénat, accordant un privilège au Fonds forestier national sur les produits des terrains ayant fait l'objet de contrats de reboisement, **n° 1330** [12 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance des crédits destinés aux forêts; problème du reboisement ; disparité injuste du traitement fiscal entre les produits forestiers français et les produits importés ; utilisation des bois feuillus ; absence d'un représentant du monde forestier au Conseil économique ; problème du plein emploi de la main-d'œuvre dans l'avenir* [25 juin 1959] (p. 1052, 1053) ;

— relative à l'équipement économique général : *Fermeture des lignes secondaires et notion de service public* [30 juin 1959] (p. 1153) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, après l'article 59 : *Article additionnel de M. Jacquet tendant à ne faire retenir en matière de biens forestiers dans les déclarations de succession que la valeur du sol à l'exclusion de la valeur des plantations ; conséquences désastreuses des droits de succession sur la propriété forestière ; possibilité de renoncer aux importations coûteuses de bois étranger en diminuant les droits de succession* [29 octobre 1959] (p. 2082).

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Routes, chemins de fer et transports) : *Conséquences de la fermeture des lignes secondaires ; contradiction avec la notion de service public ; insuffisance des transports de substitution ; nécessité d'une nouvelle enquête contradictoire* [20 novembre 1959] (p. 2171, 2172) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 12 (*Dispositions relatives à certains boisements*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement prévoyant que ces dispositions sont prises en*

attendant le vote et la mise en application d'un projet de loi sur l'ensemble des problèmes forestiers [19 mai 1960] (p. 1008) ; *grande pitié de la forêt française ; conséquences désastreuses des droits de succession pour les forêts ; insuffisance des moyens mis à la disposition de l'Administration des eaux et forêts ; nécessité d'une loi-cadre forestière* (p. 1008, 1009) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles (Assujettissement et organisation), Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement (suppression du cinquième alinéa de l'article)* [13 juillet 1960] (p. 1913) ; *le retire* (p. 1914) ; Art. 1106-12 du Code rural : *Son amendement tendant à supprimer l'hypothèque judiciaire comme pénalité en cas de retard dans le règlement des cotisations* (p. 1914) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Supériorité d'une procédure consistant à examiner le projet en discussion parallèlement à l'étude budgétaire ; humiliations imposées à l'Assemblée ; précisions devant être données sur les intentions du Gouvernement quant à la défense atlantique et l'incidence du projet actuel sur l'organisation de cette défense ; réalisation rapide de l'Europe ; nécessité d'une collaboration loyale et sincère entre le Gouvernement et le Parlement* [24 octobre 1960] (p. 2739, 2740) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE, titre IV : *Ses observations sur : les difficultés de reconversion des industries moyennes ; l'installation de nouvelles usines dans les régions rurales en voie de dépeuplement ; le problème de l'intégration des jeunes dans la nation* [8 novembre 1960] (p. 3358) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 34 : *Ses observations sur : l'insuffisance de la reconstitution forestière ; l'œuvre accomplie depuis la création du Fonds forestier national ; la nécessité d'une reconversion des essences pour faire face aux besoins nouveaux ; le budget du Fonds forestier national ; la répartition et les règles d'attribution des subventions de reboisement ; la priorité devant être accordée aux plantations dans l'utilisation des crédits ; la réforme nécessaire de l'Administration des eaux et forêts* [12 novembre 1960] (p. 3669 à 3671).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Mécontentement soulevé par l'institution de la taxe de résorption ; imposition des corps gras : huiles et margarines* [19 mai 1961] (p. 902).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Sa demande d'ajournement ; suppression nécessaire du protocole n° 7 de l'accord douanier tarifaire relatif aux droits de douane sur les pâtes à papier ; conséquences désastreuses de ce texte pour la forêt française ; concurrence de la Scandinavie ; nécessité d'éviter l'envahissement du marché français par des papiers et cartons fabriqués chez nos partenaires de la Communauté économique européenne avec de la matière première entrée sans droits ; retrait de sa motion d'ajournement* [15 juin 1961] (p. 1119, 1120, 1121) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur le problème forestier et le malaise rural ; l'épuisement des crédits pour les primes à la construction ; le déséquipement rural en matière de chemins de fer et de justices de paix ; la disparition regrettable des commissions cantonales d'assistance* [7 juillet 1961] (p. 1552, 1553) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations : les mesures de déconcentration venant d'être prises en matière de constructions scolaires ; le financement des constructions inférieures à 100 millions de NF* [28 octobre 1961] (p. 3367) ; AGRICULTURE : *Nécessité de ne pas effectuer de prélèvements sur le Fonds forestier national pour donner des avantages aux sapeurs-pompiers forestiers* [29 octobre 1961] (p. 3478) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour l'entretien des routes ; les charges imposées aux départements pour pallier la carence du Gouvernement ; la suppression regrettable de certaines lignes de chemins de fer secondaires jugées non rentables et le déséquipement de certaines régions en résultant ; le maintien souhaitable de certains réseaux préalablement modernisés ; le nombre élevé des accidents dûs au mauvais état des routes* [6 novembre 1961] (p. 3779, 3780) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : *Ses observations sur : la reconstitution forestière ; l'insuffisance de la forêt française en bois d'essences résineuses et*

surtout en pâte à papier ; la mise au point de procédés d'utilisation de taillis feuillus pour la cellulose et la pâte à papier ; l'augmentation notable du budget du Fonds forestier national; l'amélioration nécessaire du recrutement et de la rémunération de ses ingénieurs [12 novembre 1961] (p. 4512, 4513) ;

— d'un projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant les droits de douane d'importation : *Amendement de M. Schmittlein tendant à permettre une importation supplémentaire, en franchise, de papier satiné ; ses observations sur le déficit de la France en bois resineux nécessaire à la fabrication du papier journal; les efforts tentés en vue de l'utilisation du taillis feuillu; les possibilités de bois résineux de la France d'ici vingt ans* [16 novembre 1961] (p. 4878, 4879).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *La désintégration des milieux ruraux (exemple de l'Aisne) ; la suppression de justices de paix et de commissions d'assistance dans les cantons* [24 novembre 1961] (p. 3072).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Situation des professions connexes à l'agriculture, notamment l'exploitation forestière* [3 mai 1962] (p. 854, 855) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, Art. 2 : *Sous-amendement de M. Collette à l'amendement de la commission (refus de renouvellement du bail) : possibilité d'habiter loin du lieu d'exploitation* [26 juin 1962] (p. 2006, 2007) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 5 : *Amendement de suppression de la commission : la nécessité d'accélérer le rythme du reboisement ; le nombre élevé de petits propriétaires cultivant des parcelles de forêts inférieures à 10 hectares ; le préjudice porté par les droits de succession à la forêt privée* [18 juillet 1962] (p. 2617).

ANTHONIOZ (M. Marcel), *Député de l'Ain, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [16 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation de jeux [6 octobre 1959] (p. 1707).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement économique général (aviation civile), **n° 160** [23 juin 1959] ;

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à ramener de 50 à 30 millions le montant minimum de l'assurance obligatoire pour les véhicules à deux roues, à moteur d'une cylindrée au plus égale à 50 centimètres cubes, **n° 172** [29 juin 1959] ;

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960. Travaux publics et transports (aviation civile), **n° 328**, annexe 26 [28 octobre 1959] ;

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (crédits des travaux publics et des transports, aviation civile et commerciale), **n° 886**, annexe n° 30 [18 octobre 1960] ;

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 60-1253 du 29 novembre 1960 modifiant le Code des débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme, **n° 1085** [16 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Travaux publics, transport et tourisme II. (Aviation civile et commerciale) **n° 1445**, annexe 29 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Charges écrasantes, fiscales et parafiscales imposées aux prestataires de service, notamment aux hôteliers ; modification nécessaire du finan-*

cement de la Sécurité sociale; *situation défavorisée des professionnels du tourisme français par rapport à nos partenaires du Marché commun* [22 octobre 1959] (p. 1910, 1911); Art. 30 (*Amortissement dégressif des biens d'équipement*); *son amendement* (*majoration des taux d'amortissement dans le cas d'utilisation continue des matériels considérés*) [28 octobre 1959] (p. 2028, 2029);

— de finances pour 1960 (première partie), Art. 6 (*Droits de timbre sur la publicité routière*) : *Amendement du Gouvernement portant une nouvelle rédaction de l'article*; *référence pour les versements à une période correspondant à la durée habituelle des contrats de publicité ; précisions sur la détermination de l'agglomération dans le décret d'application*; *domaine de la pré signalisation* [9 novembre 1959] (p. 2287); Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) ; *amendement du Gouvernement* (*établissement d'un tarif dégressif, diminution du plafond*); *charges supplémentaires imposées injustement aux utilisateurs normaux et honnêtes sous prétexte de poursuivre les traficants sur les appareils étrangers* (p. 2288, 2289) ; deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Aviation civile et commerciale), en qualité de *Rapporteur spécial : Maintien regrettable d'une aide aux ports aériens identique à celle de 1958*; *non-augmentation de l'aide à la construction aéronautique* ; *accroissement des crédits en faveur de l'aviation légère* ; *évolution des transports aériens français et internationaux* ; *organisation de la sécurité aérienne sur un plan international* (*Eurocontrôle*); *coopération entre les compagnies européennes* (*Air Union*) ; *problème posé par les bases aériennes et le contrôle de la navigation aérienne en Afrique et dans la Communauté*; *établissement d'un organisme collectif de contrôle* (*A.S.E.C.N.A.*); *crédits affectés à l'aménagement des bases, notamment à Tahiti ; coordination des transports aériens dans la Communauté*; *application des accords contractuels conclus le 5 octobre 1955 avec les compagnies Air France, U.A.T. et T.A.I. ; application des dispositions de la constitution sur la compétence en matière de transports aériens extérieurs et communs ; dispositions du mémorandum du 10 août 1959 donnant à l'U.A.T. vocation pour l'assistance aux Etats africains*; *raisons du choix de cette compagnie ; développement de la fabrication des moyens courriers ; nécessité de relancer la politique d'exportation du matériel aéronautique français sur le marché mondial ; efforts pour la construction du « Jodel » ; situation d'Air France* ; *diminution de l'intervention financière de l'Etat dans le déficit d'exploitation de ses lignes internationales ; succès des Compagnies Air France, U.A.T. et T.A.I. dans la compétition internationale ; problème des rapports de la compagnie nationale et des compagnies privées françaises ; efforts nécessaires pour la desserte intérieure ; échec d'Air Inter ; nécessité d'une infrastructure correspondant aux besoins de l'aviation moderne ; allongement et aménagement des pistes de Nice et de Marseille* [17 novembre 1959] (p. 2505 à 2508); TOURISME : *Nécessité de permettre à l'industrie touristique française de jouer son rôle de premier plan dans l'économie nationale ; mesures à prendre en sa faveur ; assouplissement des modalités de crédits ; abattements sur le produit des jeux ; problème de l'équipement des stations ; mesures gouvernementales préjudiciables à l'étalement des vacances et aux cures thermales ; problème de la propagande ; multiplication des « Maisons de France » ; abandon du système des publications ; appel à des professionnels de la propagande ; inconvénients de la formule « tout compris » ; problème posé par le Marché commun* [19 novembre 1959] (p. 2634 2635) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Dépôt d'un projet de loi sur le problème scolaire ; éventualité d'une session extraordinaire* [3 décembre 1959] (p. 3150) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, Article premier : *Amendement de M. Jacquet* (*conditions d'inscription sur la liste des bénéficiaires du privilège*) ; *raisons de la mise aux voix par division* [3 décembre 1959] (p. 3155).

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, Article unique : *Demande le vote par division ; nécessité de réformer et de moderniser la législation sur les débits de boissons ; cas des hôtels et des restaurants débits de boissons* [18 juillet 1960] (p. 1982, 1983) ;

— ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Maintien du taux de 6 0/0 comme taux plancher ; nécessité d'en-*

courager la production forestière nationale [22 juillet 1960] (p. 2167, 2168);

— du projet de loi de finances pour 1961 (Première partie), Art. 3 (*Réalisations d'économie*) *:Suppression des hôtels de la Côte d'Azur gérés par les domaines de la liste des biens susceptibles d'être aliénés* [26 octobre 1960] (p. 2806); Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) *: Amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à une nouvelle rédaction de l'article; inégalité entre les transports publics et les transports privés* (p. 2810); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Aviation civile et commerciale) en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation de 20 0/0 des crédits par rapport à 1960, les grèves ayant perturbé le trafic aérien l'été dernier ; les conséquences, tant au point de vue prestige que du point de vue financier de ces arrêts de travail; la revalorisation nécessaire de la situation des personnels de la navigation aérienne étant donné l'accroissement de leurs tâches et de leurs responsabilités; les nouvelles conditions de travail du personnel navigant par suite de la mise en service des Caravelle et des quadriréacteurs; les subventions aux aéroports; la réussite technique et commerciale des Caravelle; le succès obtenu par cet avion sur le marché américain; le nombre d'appareils en commande à l'heure actuelle; l'utilisation du Bréguet 942 pour la desserte intérieure; le Super Broussard; l'insuffisance de l'effort en faveur de l'aviation civile; l'intérêt que présentent l'activité et le développement des aéroclubs; les études actuellement en cours relatives à un avion supersonique; la faiblesse des crédits pour la construction aéronautique civile; la coordination devant être établie avec la construction aéronautique militaire ; l'allongement des pistes de Marseille et de Nice; les efforts devant être poursuivis dans les territoires de la Communauté; les contrats entre Air France et l'Etat ; la formation des pilotes de lignes par Air France; l'augmentation du nombre de ses passagers, ses investissements, l'importance de sa flotte, le durcissement de la compétition internationale auquel il faut s'attendre pour 1961; les différents accords conclus entre Air France et les compagnies étrangères; le problème de la desserte intérieure; l'expérience décevante d'Air Inter; la création d'Euro-control; l'adhésion éventuelle de la Suisse à cet organisme; les négociations relatives à la création d'Air Union; les accords intervenus entre U.A.T. et T.A.I. d'une part et Air France et U.A.T. d'autre part, pour la liaison entre la France et l'Afrique noire; la création d'une société à vocation purement africaine, Air Afrique ; la création de l'agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (A.S.E.C.N.A.); la mission et la gestion de cette agence* [5 novembre 1960] (p. 3152 à 3155); *le désir du personnel de la navigation et du contrôle de trouver la légitime rémunération de son travail en dehors de toute manifestation à caractère politique; la technicité et la conscience du personnel; la création souhaitable d'un corps parallèle rattaché à la fonction publique dont l'accès serait ouvert aux agents plus particulièrement qualifiés; le déficit d'Air Inter, notamment de la ligne Paris-Toulouse; la prise en charge par les collectivités locales d'une partie de ce déficit* (p. 3161, 3162); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les mauvais résultats de la saison touristique de 1960; la nécessité d'une doctrine touristique ; les difficultés de l'hôtellerie saisonnière; l'aide devant être apportée au thermalisme; la promulgation rapide du nouveau classement des stations* [10 novembre 1960] (p. 3548, 3549); TAXES PARAFISCALES : Etat A, ligne 43 (*Cotisations perçues au profit du Centre technique de la salaison, de la charcuterie et des conserves de viande*); *amendement de M. Motte tendant à la suppression de cette ligne : inopportunité de cette taxe* [13 novembre 1960] (p. 3811, 3812); deuxième lecture : Art. 6 *bis* (*Etablissement d'une taxe sur les appareils automatiques*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article* [5 décembre 1960] (p. 4311); *pénalité infligée aux propriétaires ou exploitants d'appareils à sous, notamment aux hôteliers* (p. 4311) ; Art. 6 *ter* (*Etablissement d'une taxe sur les jeux de boules et de quilles*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4312).

Son rappel au Règlement : *Usage abusif par le Gouvernement de son droit de priorité en matière de fixation de l'ordre du jour; retard apporté à l'inscription du projet de loi portant ratification des ordonnances sur les fléaux sociaux* [22 juin 1961] (p. 1223).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Question préalable opposée par M. Mignot; sa demande de suspension de séance* [6 juillet 1961] (p. 1460);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : Après l'article 15 : *Article additionnel du Gouvernement (réforme de la bourse de Paris) ; son sous-amendement : représentation des syndics des compagnies d'agents de change de province au comité des bourses de valeurs* [11 juillet 1961] (p. 1607) ; le retire ; (p. 1608) ; en deuxième lecture, Art. 11 (*Garantie de l'Etat pour le financement du tunnel du Mont-Blanc*) ; *amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article : mise en place urgente de l'infrastructure routière ; retard apporté à l'organisation des itinéraires de transit prévus* [21 juillet 1961] (p. 1920, 1921) ;

— en troisième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Question préalable opposée par M. Le Roy Ladurie ; ses observations sur : le refus du Gouvernement de soumettre à l'approbation du Parlement les ordonnances sur les débits de boissons ; le caractère arbitraire des ordonnances du 29 novembre* [18 juillet 1961] (p. 1738) ;

— d'un projet de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages : *Ses observations sur : les difficultés de l'exercice du contrôle prévu dans la proposition de loi pour distinguer la truite d'élevage de la truite sauvage ; les tracasseries nouvelles imposées aux hôteliers ; la nécessité d'une répression efficace du braconnage* [19 juillet 1961] (p. 1801).

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les mesures devant être prises en faveur de l'industrie hôtelière étant donné son caractère saisonnier (étalement des saisons et aménagement des vacances scolaires, allégement des charges financières fiscales et parafiscales) ; les difficultés des stations* [7 novembre 1961] (p. 3929) ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur les modifications intervenues dans la contexture du budget par suite du transfert des crédits relatifs au dégrèvement des carburants utilisés par l'aviation civile et de l'inscription des crédits destinés à la participation de la France à l'A.S.E.C.N.A. ; l'insuffisance de la situation des agents de la navigation aérienne et de la météorologie compte tenu de leurs responsabilités ; la titularisation des contractuels ; la mise en service de l'aéroport d'Orly ; la réintégration souhaitable, dans le budget de l'aviation civile, des subventions à l'aéroport de Bâle-Mulhouse et la prise en charge opportune par le Maroc de l'aéroport de Tanger ; les crédits en faveur de la construction aérienne ; la modernisation de la Caravelle ; l'absence regrettable de crédits pour l'étude d'un appareil supersonique et pour les Bréguet ; la réussite de Caravelle dans le monde ; le marché passé avec la T.W.A. ; les efforts en faveur de l'infrastructure en métropole ; l'aviation légère et sportive, l'effort devant être fait en faveur du vol à voile ; le retard dans le remboursement de la taxe sur l'essence ; les rapports de l'Etat avec Air France ; les difficultés de remplissage des avions sur l'Atlantique Nord ; la nécessité d'une politique d'accords entre les compagnies de transports aériens afin d'éviter les surcapacités ; l'importance du programme d'équipement d'Air France pour 1962 et les problèmes de financement qu'il va poser ; la desserte intérieure et le problème de l'équilibre financier d'Air Inter ; les charges imposées aux collectivités locales pour combler son déficit ; l'inscription souhaitable au budget de l'aviation civile de la subvention à Eurocontrol ; la constitution opportune de la Société Air Afrique ; les difficultés de réalisation d'Air Union ; la mise en application de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (A.S.E.C.N.A.) ; l'africanisation des cadres de l'Agence, son rôle du point de vue technique et politique* [7 novembre 1961] (p. 3949 à 3952).

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les problèmes de l'aviation civile dans le texte en discussion ; la situation de la trésorerie d'Air France quant au remboursement des emprunts et des intérêts de ceux-ci ; la nécessité d'une desserte aérienne métropolitaine par Air Inter ; l'insuffisance de notre infrastructure aéronautique ; le problème de l'aviation supersonique française ; l'hommage rendu au directeur de Sud Aviation ; le succès de la Caravelle ; la nécessité d'assurer la continuité de la politique française en vue de la création de l'avion supersonique ; l'éventualité d'une collaboration franco-anglaise pour la Supercaravelle* [11 juillet 1962] (p. 2321 à 2323).

APITHY (M. Sourou Migan), *Député du Dahomey (I.P.A.S.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet, en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

ARABI EL GONI (M.), *Député du Tchad (U.N.R.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet, en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

ARNULF (M. Etienne-Pierre), *Député d'Orléansville (E.A.S., puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir aux E A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404); fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1960] (p. 2490); [5 octobre 1961] (p. 2430);

— membre du Comité central d'enquêtes sur le coût et le rendement des services publics [29 juin 1959] (p. 1141). Cesse d'appartenir à ce Comité [14 décembre 1961[(p. 2430).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960. (Affaires marocaines et tunisiennes) **n° 328,** annexe n° 5 [28 octobre 1959).

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (budget des Affaires étrangères, Affaires marocaines et tunisiennes) **n° 886,** annexe n° 5 [18 octobre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : (Crédits des affaires marocaines et tunisiennes) en qualité de *Rapporteur spécial : Incidence de la dévaluation marocaine supérieure à la dévaluation du franc métropolitain; participation du budget des charges communes à l'assistance et à la réinstallation des Français du secteur privé du Maroc et de Tunisie; effort global d'un montant de 35 milliards de francs pour l'année 1959 pour l'aide aux Français du Maroc et de la Tunisie; difficultés et lenteurs regrettables du reclassement des fonctionnaires et agents assimilés; rôle du Commissariat d'aide aux rapatriés dépendant du Ministère de l'Intérieur; emplois de crédits affectés à la coopération technique avec les anciens protectorats; nécessité d'envoyer des fonctionnaires foncièrement nationaux (cas de la motion signée par les 480 hauts fonctionnaires du Maroc) ; maintien de la retraite aux anciens combattants du Maroc et de la Tunisie* [16 novembre 1959] (p. 2437, 2438).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : en qualité de Rapporteur spécial pour les affaires marocaines et tunisiennes : *Ses observations sur : les inconvénients de la dispersion budgétaire des crédits relatifs à l'aide aux rapatriés du Maroc et de Tunisie ; les difficultés administratives résultant de cette situation; la création souhaitable à l'échelon du Premier Ministre d'un organisme unique; les centres d'accueil qu'il conviendrait de créer à Bordeaux, à Marseille et à Paris; la modification souhaitable du régime des prêts ; la nécessité de permettre*

la liquidation des immeubles possédés par les Français rapatriés; les mesures diplomatiques et économiques devant être prises pour assurer le transfert en métropole de la totalité des fonds appartenant aux Français rapatriés; l'extension souhaitable à tous les salariés de facilités pour racheter les arriérés de cotisations à l'assurance volontaire vieillesse; la nécessité d'éviter la création d'une communauté aigrie [4 novembre 1960] (p. 3122 à 3124); titre III : *son amendement (suppression des crédits de la direction des affaires marocaines et tunisiennes)* (p. 3133); *caractère indicatif de cet amendement tendant à obliger le Gouvernement à regrouper au sein d'un même organisme toutes les responsabilités et tous les moyens financiers et administratifs concernant les rapatriés* (p. 3134); *son amendement tendant à réduire le montant des crédits du titre IV de l'état G* (ibid.).

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'inquiétude des hommes et des femmes d'Algérie; les fâcheuses conséquences de la trêve unilatérale; les internements abusifs et la clémence manifestée à l'égard des auteurs des attentats; le relâchement regrettable des liens d'amitié et de compréhension entre la France et l'Algérie* [8 novembre 1961] (p. 4028, 4029).

Prend part au débat sur une motion de censure (affaires algériennes) : *Le problème des rapatriés; la situation en Algérie* [5 juin 1962] (p. 1444, 1445).

ARRIGHI (M. Pascal), *Député de la Corse, Ire circonscription (U.N.R., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe U.N.R [16 octobre 1959] (p. 1844).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [16 octobre 1959] (p. 1844).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— rapporteur général de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741).

Cesse d'appartenir à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [21 octobre 1959] (p. 1895), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3272) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé :

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [14 décembre 1961] (p. 5639) ;

— membre du Comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [14 décembre 1961] (p. 5641).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi n° 66 autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la France et la Belgique signée à Bruxelles le 20 janvier 1959, tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les successions et de droits d'enregistrement, **n° 110** [29 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1959, **n° 111** [29 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan,

sur le projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie, **n° 122** [4 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi portant dispositions relatives à la circulation monétaire, **n° 123** [4 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme n° 55 relative à l'équipement économique général, **n° 160** [23 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative n° 189 pour 1959 modifié par le Sénat, **n° 198** [8 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme n° 218 modifié par le Sénat relatif à l'équipement économique général, **n° 226** [23 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative n° 216 pour 1959 (dispositions diverses concernant le Trésor), **n° 236** [27 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances rectificative (dispositions diverses concernant le Trésor), modifié par le Sénat, **n° 246** [27 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi n° 227, portant réforme fiscale, **n° 301** [14 octobre 1959].

Sa proposition de loi portant amnistie de faits commis en relation avec les événements du 13 mai 1958, **n° 1801** [28 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du règlement définitif de l'Assemblée Nationale en qualité de *Rapporteur pour avis* de la Commission des finances [26 mai 1959] (p. 556); Art. 81 : *Son amendement (contrôle de la recevabilité des propositions)* [28 mai 1959] (p. 639, 640); *le retire* (p. 642); Art. 86 : *Son amendement (irrecevabilité des modifications proposées par la Commission lorsqu'elles contreviennent à l'article 40 de la Constitution ou à l'aricle 81 du règlement* (p. 659); *le retire* (ibid.); Art. 92 : *Son amendement tendant à modifier le sixième alinéa de cet article (ibid.)*; *le retire* (ibid.);

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie, en qualité de *Rapporteur général : Consécration de l'unité financière de l'Algérie et de la métropole*; *présence des réprésentants algériens*; *parts respectives incombant aux budget spécial de l'Algerie, au budget général de l'Etat et au budget d'équipement*; *nécessité d'un rapport sur le programme de la caisse d'équipement*; *unité de circulation monétaire entre l'Algérie et la métropole; suspension de son application en raison des hostilités*; *inconvénients économiques et financiers de la réforme*; *question du crédit*; *importance de l'appui mutuel de la métropole et de l'Algérie*; *richesses du Sahara*; *communauté du destin de la France et de l'Algérie* [9 juin 1959] (p. 808, 809);

— d'un projet de loi portant dispositions relatives à la circulation monétaire, en qualité de *Rapporteur général : Son amendement au nom de la Commission, tendant à supprimer la référence à la loi de 1956* [10 juin 1959] (p. 878);

— d'un projet de loi relatif à la ratification d'une convention entre la France et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions, en qualité de *Rapporteur général : Impôts sur les successions*; *extension de la convention à l'Algérie* [18 juin 1959] (p. 889);

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur général : Mesures favorisant le développement de nos industries d'équipement*; *attribution de la garantie de l'Etat à des sociétés intermédiaires de financement (expérience des sociétés de recherche pétrolière)* [18 juin 1959] (p. 890); *prochaine déclaration du Ministre des Finances sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques* (p. 892); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à substituer aux mots « développement des biens d'équipement », les mots « développement de la production nationale des biens d'équipement »* (ibid.); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur : référence à la loi de 1953 sur les conditions d'octroi de la garantie de l'Etat*; *sollicitation d'avis préalables aux autorisations d'emprunt* [21 juillet 1959] (p. 1399, 1400);

— de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur*

général : Récents progrès techniques intervenus dans l'aviation marchande; *problème de l'équipement de nos aéroports*; *création nécessaire d'un grand aéroport intercontinental du Midi*; *concurrence de nos partenaires du Marché commun*; *établissement d'un programme d'études et de création de prototypes* [29 juin 1959] (p. 1113, 1114); *irrecevabilité des amendements tendant à opérer des virements*; *jurisprudence de la Commission des finances* [30 juin 1959] (p. 1172); Article unique : *Amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à substituer au chiffre de « 54.000 millions », le chiffre de « 94.610 millions »*; *irrecevabilité de cet amendement* (p. 1175); Article additionnel *de M. Dubuis prévoyant que, dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers seront affectés au Fonds d'investissement routier institué par la loi du 30 décembre 1951*; *oppose l'article 8 du texte organique relatif aux lois de finances* (p. 1176); *lacune du règlement provisoire sur l'irrecevabilité de cette sorte d'amendement* (ibid.); *oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 1177);

— du projet de loi relatif aux dispositions diverses, tendant à la promotion sociale ; Art. 11 : *Amendement de M. Cassagne (conditions de rémunération des travailleurs stagiaires)*; *son irrecevabileté par suite de l'application de l'article 98 du Règlement* (p. 1227); Art. 14: *Amendement de M. Dronne concernant les compagnons des entreprises artisanales* ; *son irrecevabilité par suite de l'application de l'article 40* [1er juillet 1959] (p. 1230);

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, Art. 2 (*Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés*) : *Ordre de discussion des divers amendements* [2 juillet 1959] (p. 1274);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie. Art. 14 : *Son rappel au Règlement (effets de l'opposition de l'article 40 de la Constitution)* [8 juillet 1959] (p. 1367) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 (dispositions concernant le Trésor), en qualité de *Rapporteur général : Autorisation donnée au Gouvernement d'accorder la garantie de l'Etat à des empruts contractés par le Crédit foncier à l'étranger* ; *ratification de décrets d'avances* [27 juillet 1959] (p. 1504) ; Art. 2 : *Amendement de M. Jaillon tendant à annuler la circulaire du 22 octobre 1956 apportant des restrictions à l'application de la loi Minjoz* (p. 1507) ; en deuxième lecture : *Limitation à 40 milliards pour 1959 de la garantie accordée au Crédit foncier*; *remplacement de l'expression « les emprunts pris en charge par l'Etat » par celle de « les emprunts bénéficiant de la garantie de l'Etat »* (p. 1517).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : Ses explications de vote : *Liberté absolue de ses opinions* ; *imprécision des réponses du Gouvernement* ; *rumeurs de négociations* ; *absence d'une position ferme du Gouvernement dans le choix proposé aux Algériens*; *précédents dangereux d'autonomie interne au Maroc et en Tunisie* ; *maintien nécessaire de la souveraineté française* [15 octobre 1959] (p. 1818, 1819).

Demande la parole pour un fait personnel [27 octobre 1959] (p. 1962).

Est entendu pour un fait personnel : *Affirmations émises par M. Chalandon à propos des démissions du 14 octobre* ; *accusations portées par M. Mitterrand*; *défense nécessaire des parlementaires contre la diffamation* [27 octobre 1959] (p. 1978, 1979).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 8 *bis : Son rappel au Règlement* ; *appel des amendements* ; *possibilité pour le Rapporteur général, à l'appel de chaque article, d'indiquer sommairement les amendements déposés* [8 décembre 1959] (p. 3222) ; en troisième lecture, Art. 77 *bis autorisant le Gouvernement à prendre par décret des mesures d'assouplissement dans les départements d'outre-mer après avis des conseils généraux : Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article* ; *compétence du Parlement pour la détermination des mesures d'assouplissement dans les D.O.M.* [21 décembre 1959] (p. 3539);

— en nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 1960, Art. 39 (*Suppression des chemins de fer de la Corse*) : *Sous-amendement de M. Cermolacce (avis conforme du conseil général de la Corse)* [22 décembre 1959] (p. 3536) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Problème de*

procédure soulevé par le projet de loi ; influence de l'enseignement dans la Communauté ou à l'étranger ; l'effort d'objectivité, de compréhension et de conciliation nécessaire ; la surprise causée par la demande de dissolution de l'Assemblée Nationale demandée par le président de la Fédération des parents d'élèves de l'école publique ; l'aide de l'Etat aux écoles privées ; l'exemple de la Belgique ; la responsabilité des parents dans l'éducation des enfants [23 décembre 1959] (p. 3617 à 3619) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 21 : *Sous-amendement de M. Le Roy Ladurie à l'amendement de la Commission tendant à définir et réglementer le label agricole* [17 mai 1960] (p. 891) ; Art. 33 : *Mauvaise audition des explications du Rapporteur* [18 mai 1960] (p. 946) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 5 : *Son amendement tendant à supprimer les mots « dans la France métropolitaine et en Corse »* [31 mai 1960] (p. 1063) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur la Constitution de 1958 prolongeant la loi-cadre de 1956 ; l'évolution de la Communauté ; les dangers de la nouvelle Communauté constituant une simple association libre d'Etats indépendants ; l'intention du Mali de mener une politique étrangère en contradiction avec la politique étrangère française ; la crainte d'un vote hostile à la France de la part des nouveaux Etats à l'O.N.U. ; les lacunes des accords en matière d'économies et de défense commune ; la répercussion des accords sur les autres territoires, notamment la Côte française des Somalis ; les conséquences pour l'Algérie ; la nécessité de renforcer les organes communs, notamment en donnant plus d'importance au nouveau Sénat ; la protection et la garantie des citoyens et des personnes morales résidant dans la Communauté ; la création d'une Cour de la Communauté chargée de protéger les personnes et les biens ; la coordination indispensable des politiques occidentale et européenne en Afrique ; le danger communiste ; l'influence de Pékin ; la convocation d'une grande conférence africaine réunissant, avec les gouvernements des jeunes Etats africains, les représentants des pays atlantiques et européens ; l'établissement d'une entente solide et durable* [9 juin 1960] (p. 1222 à 1226).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 26 de la Constitution sur l'inviolabilité parlementaire ; interdiction signifiée à certains députés de quitter le territoire national contrairement à nos traditions de droit public, à la lettre de la Constitution et à l'esprit de nos lois ; inquiétude suscitée par l'interprétation donnée par le Garde des Sceaux de la garde à vue* [28 juin 1960] (p. 1544).

Son rappel au Règlement : *Irrégularités dans la désignation des députés devant faire partie des commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes* [22 juillet 1960] (p. 2146-2147).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Nouvel aspect de la discussion budgétaire ; caractère politique des décisions devant être prises ; répercussions sur le montant de nos charges budgétaires des choix politiques en matière de défense nationale et d'outre-mer ; nécessité de faire connaître chaque année d'une manière précise le montant des dépenses pour les pays des territoires d'outre-mer ; intégration économique de l'Europe ; difficultés rencontrées dans la préparation de la politique agricole commune ; problème des rapports entre la zone de libre échange et l'Europe des Six ; inscription de notre propre expansion à l'intérieur de la construction européenne ; relance du marché de l'automobile sur le marché intérieur ; faiblesse du taux de croissance de notre économie par rapport à l'Allemagne et à l'Italie ; relais improbable des investissements publics par les investissements privés ; insuffisance des facilités de crédits ; relance nécessaire de la consommation ; diminution du pouvoir d'achat des familles et des fonctionnaires ; relèvement nécessaire des allocations familiales ; réforme des services publics ; importance primordiale du problème de l'Algérie* [25 octobre 1960] (p. 2768 à 2772) ; (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — Relations avec les Etats de la Communauté du Cameroun et du Togo : *Reprise nécessaire des négociations économiques avec la Guinée pour permettre de récupérer les avoirs français gelés dans ce pays* [6 novembre 1960] (p. 3223-3224) ; *observations sur les crédits d'aides et concours divers aux Etats de la Communauté ; la composition actuelle de la Communauté rénovée ; le retard apporté à la communication au Parlement d'un document récapitulatif des dépenses d'outre-*

mer ; *les gaspillages de deniers publics commis en Afrique ; les travaux coûteux et inutiles du port de Cotonou* ; *les dépenses prévues pour les fêtes de l'indépendance de la Mauritanie* (p. 3231-3232) ; *après* l'Art. 78 : *Article additionnel de M. Hénault sur la représentation parlementaire au sein du comité directeur du F. A. C. ; l'amputation des droits du parlement en matière budgétaire résultant de l'irrecevabilité opposée à cet amendement* (p. 3234) ; *la nécessité d'une représentation de l'Assemblée Nationale double de celle du Sénat* (p. 3235) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Nécessité d'encourager les petits ports de plaisance et de pêche* [10 novembre 1960] (p. 3530) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES — BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur son vote et sur celui de M. Soustelle en faveur du collège unique au cours de la dernière législature* [12 novembre 1960] (p. 3645) ; seconde délibération, Art. 2 : *Sous-amendement de M. Jacquet à l'amendement de la Commission (constitution d'une Commission d'étude chargée d'examiner les propositions de loi actuellement déposées devant le Parlement et traitant des problèmes de réforme de la fiscalité directe) ; précisions devant être données sur la composition de la commission* [13 novembre 1960] (p. 3836).

Son rappel au Règlement : *Compétence de l'Assemblée pour la fixation de l'ordre du jour complémentaire ; suspension de la séance à la demande d'un président de groupe* [26 octobre 1960] (p. 2825, 2826).

Son rappel au Règlement : *Pouvoir souverain de décision de la présidence de l'Assemblée* [26 octobre 1960] (p. 2825, 2826) ;

Son rappel au Règlement : *Nécessité d'une réunion de bureau rapide pour interpréter le règlement* [26 octobre 1960] (p. 2826).

Son rappel au Règlement [6 novembre 1960] (p. 3237).

Son rappel au Règlement : *Arrestation et détention dont un parlementaire a été l'objet arbitrairement* ; *démarches éventuelles faites par la présidence pour protester contre cette violation du statut de parlementaire* [12 novembre 1960] (p. 3626).

Son rappel au Règlement (Application de l article 26 de la Constitution) : *Respect de l'immunité des parlementaires* [17 novembre 1960] (p. 3916).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : Art 6 : *Nécessité d'un statut fiscal spécial pour la Corse pour remédier à l'handicap de son insularité* [5 décembre 1960] (p. 4282, 4283) ;

— du budget de l'Algérie (Deuxième lecture) : en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur la répercussion sur les prix de la taxe sur l'activité industrielle et commerciale* [6 décembre 1960] (p. 4358) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la mise à l'écart du Parlement et du Premier Ministre ; la détermination de la politique algérienne par le Président de la République ; l'évolution de la pensée du chef de l'Etat depuis 1958 ; la contradiction entre l'attitude du sénateur Debré et l'attitude du Premier Ministre ; la menace de sécession ; l'orientation inévitable de la République algérienne vers l'Est ; l'immixtion éventuelle de la Chine ; la vocation africaine et européenne de l'Algérie ; la reprise improbable des négociations ; les occasions perdues de faire l'intégration ; les contradictions de la politique algérienne du Gouvernement nous conduisant à l'abandon de l'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4379 à 4382).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : la portée limitée du débat étant donné l'absence de vote et l'imprécision des intentions du Gouvernement* ; *les négociations pouvant être éventuellement menées avec d'autres personnes que le G.P.R.A.* ; *l'ouverture de conversations directes avec les chefs militaires des maquis* ; *les intentions du Gouvernement quant à la mise en place de l'exécutif provisoire prévu dans la loi constitutionnelle du 14 janvier 1961* ; *le retrait éventuel d'une division d'Algérie* ; *la crainte d'un Dien-Bien-Phu militaire et d'une destruction de l'armée française en Algérie* [29 juin 1961] (p. 1351, 1352).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Son rappel au Règlement (interruption souhaitable du débat étant donné les événements d'Algérie)* [5 juillet 1961] (p. 1450) ;

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Retrait du projet de l'ordre du jour*

par le Gouvernement; son rappel au Règlement : date à laquelle le projet de loi sera soumis au vote du Parlement; application de l'article 48 du Règlement sur les modifications de l'ordre du jour [22 juillet 1961] (p. 2010).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Ses observations sur : les variations de la politique française en Tunisie; les implications diplomatiques du différend franco-tunisien ; la liaison existant à l'heure actuelle entre le Gouvernement français et ses principaux alliés à propos des événements de Bizerte; le problème de la défense globale de notre pays et de celle du monde occidental ; l'incohérence de la politique gouvernementale* [20 juillet 1961] (p. 1893, 1894).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, (Marine marchande), après l'Article 43 : *Son article additionnel (allocations compensatrices en faveur de l'armement naval); ses observations sur la condamnation de tout caractère discriminatoire pour l'attribution de l'aide à l'armement naval ; l'obligation pour le Gouvernement de soumettre les barèmes d'attribution à l'approbation du Parlement ; l'exclusion du bénéfice de l'allocation des trafics à l'abri du monopole de pavillon et des lignes contractuelles des sociétés d'économie mixte* [27 octobre 1961] (p. 3288), *le retire* (ibid.); *son nouvel article additionnel (même rédaction que le précédent, exception faite pour l'obligation de soumettre les barèmes à l'approbation du Parlement)* (ibid) ; *le retire* (p. 3290) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Son amendement tendant à réduire les crédits du titre III* [10 novembre 1961] (p. 4343); *le retire* (ibid); JUSTICE : *Ses observations sur : les graves défaillances de la justice; la responsabilité du Gouvernement et particulièrement du Garde des Sceaux ; le refus inadmissible du régime politique aux détenus politiques dans les prisons de province ; les sévices exercés sur des détenus à l'occasion d'opérations de transfert et de regroupement; les conditions de vie lamentables faites aux internés du camp d'Arcole; la suppression opportune des lumières permanentes dans les cellules de la rue des Saussaies; la nécessité de dispenser les détenus politiques du port des menottes pendant leur transfert de leur prison au Palais de justice ; l'institution souhaitable d'un régime de visite des familles spécial pour les détenus politiques ; la bienveillance scandaleuse manifestée aux détenus F. L. N., particulièrement à Ben-Bella au château de Turquant; les sévices et les tortures exercés aux « Tagarins » en Algérie par les services du Colonel Debrosse sur des Français non encore inculpés ; l'enlèvement de Melle Lucchetti malgré l'opposition du corps médical ; le rapport adressé par M. Voisard membre de la Commission de sauvegarde au Président Patin, mettant en cause la responsabilité du Colonel Debrosse dans les sévices exercés sur Mme Salasc ; l'ouverture souhaitable d'une information judiciaire à l'encontre du Colonel Debrosse; les tribunaux d'exception ; l'irrégularité de la composition du tribunal ayant jugé le Général Faure ; le fonctionnement irrégulier de la juridiction traditionnelle ; les internements administratifs abusifs faisant suite aux mises en liberté ; les instructions données par la Chancellerie au Parquet d'avoir systématiquement à faire appel des décisions de mises en liberté prises par les juges d'instruction* [12 novembre 1961] (p. 4476 à 4483); *la répression nécessaire de la violence quelle qu'en soit l'origine ; les attentats au plastic dirigés contre les députés de la droite* (p. 4494) ; *les déclarations faites par M. Debré relatives au maintien de la souveraineté française en Algérie* (ibid.); Titre III : *Le retard regrettable apporté à la communication au Ministre des Armées du rapport Voisard, la nécessité de prendre une sanction contre le Colonel Debrosse* (p. 4505).

Est entendu pour un fait personnel [14 novembre 1961] (p. 4847, 4848).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer ; seconde délibération : *Ses observations sur l'impossibilité d'adopter d'une manière définitive la loi tant que la loi de finances n'a pas, elle-même, été votée définitivement* [29 novembre 1961] (p. 5121);

Son rappel au Règlement : *Nécessité d'informer les auteurs des questions orales de toute modification de l'ordre du jour* [1er décembre 1961] (p. 5196).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la natio-

nalité française : *Amendement Battesti* (*Naturalisation des personnes ayant résidé en Tunisie et au Maroc, ayant servi dans l'armée française et ayant été intégrés dans la fonction publique en France*) [6 décembre 1961] (p. 5355) ;

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Ses observations sur : les travaux du groupe d'étude U. N. R. sur la Corse ; les besoins et les revendications de l'île ; les objectifs du programme d'action original de la Corse ; l'arrêt de la Cour de cassation déclarant que le décret impérial de 1811 demeurait applicable en Corse tant qu'il n'était pas modifié ; la cherté de la vie ; le mouvement du « 29 novembre » ; l'obligation faite au Gouvernement par la loi de finances rectificative de 1960 de déposer le projet en discussion ; le retrait du premier projet ; l'insuffisance des mesures fiscales proposées ; la mauvaise utilisation des crédits d'équipement, notamment pour les constructions scolaires ; l'action critiquable de la Société d'économie mixte de mise en valeur agricole de la Corse, notamment la constitution de grandes propriétés viticoles risquant de ruiner par la chute des prix la production de la viticulture corse ; la délibération du conseil général insistant sur la priorité à accorder aux interventions en faveur des exploitations existantes ; le retard de la Corse dans le domaine de l'équipement électrique et de l'alimentation en eau potable par rapport aux autres départements ; l'insuffisance des allégements fiscaux proposés ; l'assimilation souhaitable de la Corse aux départements d'outre-mer ; la nécessité d'une loi de programme pour la Corse du genre de celle votée dernièrement pour les D. O. M. ; l'insuffisance de l'équipement des ports corses ; obstacle mis au développement du tourisme par le prix des transports ; la nécessité de remettre en vigueur les dispositions du décret du 2 novembre 1956 relatif aux primes pour la culture de l'olivier ; le classement souhaitable de la Corse comme zone spéciale d'action rurale ; la nécessité de mesures fiscales analogues à celles accordées aux D. O. M. pour permettre la diminution du coût de la vie et stimuler l'essor économique ; la généralisation souhaitable de la réduction de la T. V. A. sur les produits importés ; l'abaissement souhaitable du prix de l'énergie électrique et du prix de l'essence ; la situation défavorisée des fonctionnaires en raison du coût de la vie ; le faible nombre de Français d'Algérie réinstallés en Corse ; le dépeuplement accéléré de l'île* [14 décembre 1961] (p. 5624 à 5627) ; *sa motion de renvoi en Commission* (p. 5629).

Prend part au débat :

— sur la motion de censure : *Ses observations sur : les nombreux remaniements ministériels ; l'examen, à la faveur d'un dépôt de motion de censure, de la politique générale du pouvoir ; le mécontentement général ; le détournement de la Constitution ; l'éventualité d'élections en métropole et en Algérie au cas où la motion de censure serait votée ; la non-application de l'article 16 tant que la confiance n'aura pas été votée au successeur éventuel de M. Debré ; les mesures d'exception prises dans le domaine des libertés publiques ; l'internement éventuel de personnes politiques ; la politique sévère de répression annoncée dans la presse ; la politique extérieure ; l'isolement de la France ; l'exclusion de la France des réunions des Occidentaux ; la politique de dégagement et l'abandon de l'Algérie ; les déclarations opposées du chef de l'Etat et du délégué général en Algérie ; le maintien d'une couverture de l'Algérie par le Pacte de l'Atlantique ; la situation des troupes du F. L. N. stationnées au-delà des frontières après le cessez-le-feu ; les lettres de menace reçues par les députés de l'unité de la République ; la nécessité d'un Gouvernement de salut public* [15 décembre 1961] (p. 5684 à 5687) ;

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la mutilation du territoire national soumise à la ratification du parlement malgré l'absence d'une défaite militaire ; l'esprit d'abandon caractérisant les prétendus accords d'Evian ; la diminution progressive des garanties pour les Français d'Algérie, de conférence en conférence ; le refus pouvant être opposé par l'Etat algérien à la ratification des accords ; les garanties illusoires ; les précédents des conventions franco-tunisiennes ; l'insuffisance du délai de réflexion de trois ans accordé aux Français d'Algérie ; l'absence de garanties juridiques efficaces ; l'exécutif provisoire ne comportant pas de Musulmans anti-F.L.N. ; la disparition de la garantie qu'apportait l'armée française ; le neutralisme de l'Algérie de demain ; les problèmes pétroliers ; l'organisme bipartite chargé de la gestion du pétrole ; son rôle simplement consultatif en ce qui concerne la délivrance des nouveaux permis ; le désir de*

Ben Kheda de coopérer avec la Chine communiste ; les difficultés d'application de ces faux accords; les réserves qu'il convient de formuler à propos du cessez-le-feu ; les faibles chances d'un rétablissement de la paix, la majorité des « non » en Algérie au dernier référendum ; l'alliance du pouvoir avec les rebelles contre les Français désireux de le demeurer ; l'analogie entre la situation des Français d'Algérie et celle des Alsaciens-Lorrains en 1871 ; l'application improbable du scrutin soi-disant d'autodétermination ; le glissement de l'autorité des mains du haut-commissaire vers celles des membres de l'exécutif provisoire; les déceptions accumulées depuis 1958; le détournement de la Constitution ; la diminution des libertés publiques; l'abaissement du parlement; le ralliement du Général de Gaulle à l'abondon ; le déchirement de la patrie [20 mars 1962] (p. 459 à 462) ;

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur le projet de loi n° 1659, véritable texte d'exception, contraire au principe de la séparation des pouvoirs et aux règles du droit pénal français* [4 mai 1962] (p. 879) ;

— sur les questions orales de MM. Bégué et Battesti relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *La nécessité de débloquer de nouveaux crédits ; la simplification des formalités administratives ; les arrestations d'Oran* [11 mai 1962] (p. 1066, 1067) ;

— sur le projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La nécessité de modifier le IVe Plan pour tenir compte du retour des réfugiés d'Algérie ; les problèmes des régions françaises sous-développées ; l'inclusion dans le prochain budget des mesures envisagées au cours de la discussion* [21 juin 1962] (p. 1922, 1923).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1er : *La portée limitée du texte en discussion ; le caractère uniquement fiscal des mesures envisagées* [27 juin 1962] (p. 2070) ;

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Son rappel au Règlement (art. 80) ; l'ordre des interventions dans un débat sur une demande de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2228) ;

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1er : *Son amendement de suppression* [12 juillet 1962] (p. 2426) ; *le caractère erroné des affirmations portants sur les pertes entraînées pour les collectivités locales de la Corse des exonérations fiscales contenues dans les textes du Premier Empire* (p. 2428) ;

Son rappel au Règlement : *La prolongation des séances au-delà de minuit ; le vote assis et levés* [23 juillet 1962] (p. 2815).

AUBAME (M. Jean), *Député du Gabon (App. R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE (Mme Magdeleine), *Député des Deux-Sèvres, Ire circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommée membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962 (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 36 (*Réforme par décret de la structure du crédit agricole*) : *Nécessité d'une réforme immédiate du crédit agricole pour remédier à l'endettement considérable des agriculteurs ; modernisation souhaitable du crédit agricole avec une révision du système de garantie* [19 mai 1960] (p. 968) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1442 du Code civil : *Amendement de Mme Thome-Patenôtre (Rétablissement du droit de renonciation à la communauté) : rétablissement souhaitable du droit de renonciation ; avantages de cette faculté reconnue à la femme dans certaines successions composées essentiellement d'un héritage de famille* [14 décembre 1960] (p. 4620, 4621).

AZEM OUALI (M.), *Député de Tizi-Ouzou (E.A.S., puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3.).

Cesse d'appartenir aux E.A.S [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373) ;

— représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Situation précaire des harkis ; nécessité de leur donner un statut garantissant leur situation présente et leur reconversion dans des tâches civiles* [17 décembre 1959] (p. 3427) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la reconstitution d'un budget extraordinaire de l'Algérie ; la nécessité primordiale de rétablir la sécurité, et par suite la confiance, avant de procéder aux investissements ; l'insuffisance du statut des harkis* [8 novembre 1961] (p. 4007, 4008) ;

— d'un projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Ses observations sur : le « dégroupement envisagé dans le projet ; l'absence d'une protection de l'armée ; la création d'une force locale ; l'amorce d'une armée algérienne ; le respect nécessaire du référendum de 1961 et des trois options de l'autodétermination ; la composition de la nouvelle force locale* [30 novembre 1961] (p. 5146, 5147).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Le sort des Musulmans qui désirent être rapatriés* [11 mai 1962] (p. 1067, 1068).

B

BACON (M. Paul).

Ministre du Travail
(Cabinet Charles DE GAULLE)
jusqu'au 8 janvier 1959.

Ministre du Travail
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962.

Ministre du Travail
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962 au 16 mai 1962.

Dépôts :

Son projet de loi tendant à harmoniser l'application des lois n° 57-1223 du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et du 26 avril 1924 modifiée relative à l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, **n° 264** [6 octobre 1959].

Son projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, **n° 316** [20 octobre 1959].

Son projet de loi portant modification de l'article 33 du livre premier du Code du travail relatif à la définition du travailleur à domicile, **n° 566** [26 avril 1960].

Son projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime mensuelle spéciale de transport, **n° 734** [6 juillet 1960].

Son projet de loi portant extension du bénéfice des prestations familiales aux marins pêcheurs non salariés des départements d'outre-mer, **n° 790** [18 juillet 1960].

Son projet de loi portant extension du bénéfice des prestations familiales au personnel domestique employé dans les départements d'outre-mer, **n° 791** [18 juillet 1960].

Son projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, **n° 1691** [24 avril 1962].

Interventions :

Ses fonctions de *Ministre du Travail* (Cabinet Charles DE GAULLE) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé *Ministre du Travail* (Cabinet Michel DEBRÉ) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Répond :

— à la question orale de M. Lolive relative au régime d'assurance des chauffeurs de taxi, propriétaires de leurs voitures [5 mai 1959] (p. 439, 440) ;

— à la question orale de M. Durbet relative à l'insuffisance des prestations familiales [5 mai 1959] (p. 529, 530) ;

— aux questions orales de MM. Cassagne et Rombeault relatives à la franchise en matière de sécurité sociale [15 mai 1959] (p. 531, 532) ;

— aux questions orales de MM. Ebrard et Lolive relatives à la couverture des frais de cure thermale [15 mai 1959] (p. 534, 535, 537) ;

— à une question orale de M. Lolive relative à la dotation du Fonds d'action sanitaire et social [15 mai 1959] (p. 537, 538);

— aux questions orales de M. Frédéric-Dupont relatives au régime des retraites vieillesse (attribution d'une pension de reversion aux conjoints survivants, assurés nés avant le 1er avril 1886) [5 juin 1959] (p. 790, 791);

— à une question orale de M. Degraeve relative à l'application urgente de l'ordonnance du 7 janvier 1959 tendant à favoriser l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [26 juin 1959] (p. 1088);

— à trois questions orales de M. Cassagne relatives au Fonds national de solidarité (suppression du remboursement des allocations supplémentaires accordées aux vieux travailleurs affiliés au régime général; communication des comptes du Fonds national de solidarité; majoration des allocations vieillesse et des allocations familiales) [26 juin 1959] (p. 1092, 1093).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Utilité de la formation professionnelle des adultes pour la formation des cadres moyens*; *nécessité de son adaptation aux techniques nouvelles*; *forme tripartite de son organisation* ; *méthodes employées*; *conditions de recrutement des moniteurs et des stagiaires*; *activité du centre de la rue Darreau*; *application de techniques nouvelles de formation*; *activité de certains groupes d'entreprises*; *développement d'une promotion collective*; *rôle des organisations syndicales* [1er juillet 1959] (p. 1209 à 1211); Art. 1er : *Réorientation de tous les travailleurs quelque soit leur âge* (p. 1214); Art. 2 : *Amendement de M. Fanton tendant à la fusion des dispositions relatives à la promotion professionnelle du premier degré et de la promotion professionnelle du second degré*; *sous-amendements de MM. Cathala et Moulessehoul* (p. 1214, 1215).

Répond à une question orale de M. Carous, relative à la situation financière des caisses de Sécurité sociale minière [3 juillet 1959] (p. 1302).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc, Art. 3 : *Amendement de M. Ballanger tendant à recueillir l'avis des organismes de la Sécurité sociale*; *application de l'article 44 de la Constitution* [21 juillet 1959] (p. 1402) ; après l'article 3, *article additionnel de M. Bécue relatif à la garantie de l'Etat; application de l'article 44 de la Constitution* (p. 1402); *situation des caisses des cadres créées au Maroc* (p. 1402);

— d'un projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 1er (*formation des travailleurs syndicaux*) : *Amendements de M. Lolive tendant à reserver le bénéfice de la loi aux instituts d'université ou de faculté, aux centres d'éducation constitués par des organisations syndicales et aux organismes légalement constitués désignés chaque année par ces centres spécialisés; obstacles à la souplesse prévue par le projet* [3 novembre 1959] (p. 2141); *garantie offerte aux organisations syndicales* (p. 2142); Art. 2 : *Amendement de M. Nilès* (*attribution des crédits par priorité aux organisations syndicales*); *garantie apportée par le partage des crédits entre le Ministère du Travail et le Ministère de l'Education nationale* (ibid.); Art. 3 : *Limitation des programmes à des questions économiques et sociales*; *exemple du centre de Strasbourg* (p. 2143); *contrôle prévu dans les conventions entre les organismes et les Ministères intéressés* (ibid.); *fixation des modalités du contrôle dans la convention elle-même* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL : *Hommage aux services et aux fonctionnaires du Ministère du Travail; différents domaines de l'activité du Ministère*; *aménagements des institutions et améliorations des procédures; action gouvernementale en faveur de la promotion sociale et de la formation syndicale*; *développement des confrontations avec les représentants des organisations professionnelles et syndicales*; *caractère d'outil permanent de reclassement de la formation professionnelle des adultes; son rôle dans la conversion ou la reconversion industrielle et dans l'expansion économique*; *rôle des services centraux et des services extérieurs de l'emploi*; *collaboration entre le Ministre du Travail et le Commissaire au Plan*; *politique de l'emploi*; *communication au comité interministériel chargé de la réforme de la Sécurité sociale du rapport de la sous-commission des affaires sociales*; *intentions du Gouvernement de soumettre le projet de réforme au Parlement*; *consultation des Commissions et de divers organismes pour l'élaboration des textes*

réglementaires; *revision de la conception de l'assurance-maladie dans un sens plus humain*; *étude des moyens d'éviter toute discrimination entre les actes effectués par les médecins thermalistes et ceux effectués par les autres médecins*; *examen du cas d'Audun-le-Tiche; efforts en faveur de l'accueil des travailleurs algériens; extension de l'allocation logement; efforts du Ministère du Travail en vue de favoriser l'adaptation des institutions à l'évolution incessante de la vie sociale et aux nécessités résultant du progrès technique*; *recherche d'un juste équilibre entre les objectifs sociaux et économiques* [20 novembre 1959] (p. 2711 à 2714); *étude avec le Secrétaire d'Etat à la fonction publique de la situation de certaines catégories de personnel* (p. 2714).

Répond à la question orale :

— de M. Cassagne relative à l'extension de la Sécurité sociale aux non-salariés [27 novembre 1959] (p. 3058) ;

— de M. Laurent relative aux baux ruraux [11 décembre 1959] (p. 3339) ;

— de M. Michel Crucis relative à l'assurance obligatoire des exploitants agricoles contre les risques maladie [11 décembre 1959] (p. 3341) ;

— de M. Radius relative aux jardins familiaux [11 décembre 1959] (p. 3342) ;

— de M. Ebrard relative au régime social du personnel de la S.N.P.A. de Lacq [11 décembre 1959] (p. 3342, 3343, 3344) ;

— de Mme Marcelle Devaud relative à la politique de l'emploi [11 décembre 1959] (p. 3344) ;

— de M. Ebrard relative au remboursement par la Sécurité sociale des frais de cures thermales [18 décembre 1959] (p. 3473, 3474) ;

— de M. Dalbos relative à la situation des chômeurs travaillant aux chantiers communaux et départementaux [18 décembre 1959] (p. 3475).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire : Art. premier : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application des dispositions du projet; prochain examen de la situation économique et politique de la Guyane* [18 décembre 1959] (p. 3495).

Répond à la question orale posée par M. Bonnet relative à la disparité des prestations sociales et familiales des divers régimes [6 mai 1960] (p. 693).

Répond à la question orale posée par M. Fanton relative aux transferts d'autorisation de stationnement des taxis [6 mai 1960] (p. 694, 695, 696).

Répond à la question orale posée par M. Bricout relative aux abattements de zone [20 mai 1960] (p. 1025, 1026).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Désir du Gouvernement de lutter contre le chômage, de développer l'expansion régionale et l'intéressement des travailleurs à l'entreprise: intégration des syndicats dans la communauté nationale* [16 juin 1960] (p. 1391).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre ; Art. 4 : *Amendement de la Commission tendant à préciser que les réductions de salaires qui pourront être autorisées en cas de rendement professionnel notoirement diminué seront fonction des rémunérations résultant des dispositions réglementaires ou conventionnelles en vigueur* [21 juin 1960] (p. 1438, 1439) ; *ouverture d'un droit de recours en cas de diminution de salaire* (p. 1439) ; explications de vote : *importance du vote de ce texte; examen par le Gouvernement des difficultés des infirmes mentaux* ; *développement des ateliers protégés; réunion prochaine du conseil supérieur de reclassement* (p. 1439, 1440).

Sa demande, au nom du Gouvernement, du report de la discussion de deux projets de loi [21 juin 1960] (p. 1440).

Prend part à la discussion de deux propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles : *Création d'une Commission sous la présidence de M. Laroque chargée d'étudier l'ensemble des problèmes des retraites* [21 juin 1960] (p. 1442) ; *prochaine coordination des régimes spéciaux et des régimes complémentaires ; versement des retraites à la date du 23 décembre 1957* (*ibid.*).

Répond aux questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Relèvement substantiel des tarifs médicaux*; *complexité de la législation française*

de sécurité sociale; *normalisation des rapports entre médecins, assurés sociaux et organismes de sécurité sociale* ; *publication de la nomenclature des actes médicaux, des actes chirurgicaux et des actes radiologiques* ; *importance des conventions départementales* [1er juillet 1960] (p. 1659 à 1662) ; *cas des médecins radiologistes, libre choix du médecin, liberté thérapeutique, possibilité d'adjoindre des clauses nouvelles à la convention-type*; *difficultés pratiques et juridiques soulevées par la négociation d'une convention nationale, réponse de M. le Premier Ministre à M. de Vernejoul* (p. 1669, 1670).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à l'assurance vieillesse des travailleurs français non salariés à l'étranger : *Attribution de l'allocation ou de l'assurance vieillesse à tous les rapatriés quel que soit le pays d'où ils viennent* [20 juillet 1960] (p. 2063, 2064) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Dépôt des textes législatifs et communication des textes réglementaires, nécessités par la réorganisation de la R. A. T. P. ; inconvénients pour les employeurs d'une hausse importante des indices* [23 juillet 1960] (p. 2187) ;

— en troisième lecture : *Répercussions de l'augmentation des tarifs des transports sur le S. M. I. G. au cas où le Gouvernement ne déposerait pas ou ne communiquerait pas à l'Assemblée, avant le 31 décembre, les textes sur la réforme de la R. A. T. P.* [25 juillet 1960] (p. 2216) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Evolution satisfaisante de l'emploi* ; *approbation des licenciements demandés par la régie Renault en considération des possibilités de reclassement* [27 octobre 1960] (p. 2868, 2869) ; *poursuite d'une politique syndicale et salariale à base de conventions et d'accords paritaires* ; *attachement du Gouvernement aux conventions en matière de sécurité sociale; création de foyers pour les jeunes* ; *missions générales du Ministère du Travail* ; *impossibilité de préciser la ventilation des crédits pour la promotion sociale ouverts au budget des services du Premier Ministre*; *collaboration du Ministère du Travail à l'élaboration du plan de modernisation et d'équipement*; *action du Ministère du Travail dans le domaine de la formation et de la réadaptation professionnelles ; étude actuellement en cours sur l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; prochaine revalorisation des prestations familiales* ; *amélioration des services de la sécurité sociale* (p. 2869 à 2871) ; Titre IV : *Inscription dans le budget des services du Premier Ministre des crédits destinés à la promotion syndicale*; *vocation du Ministère du Travail dans ce domaine* (p. 2874) ; Art. 81 : *Amendement de M. Chazelle (Réforme du système de l'allocation logement par le Gouvernement avant le 1er octobre 1961)* (p. 2876) ; après l'art. 81 : *Son article additionnel (Attribution d'une retraite aux mineurs silicosés justifiant d'au moins quinze ans de services miniers)* (p. 2876).

Répond aux questions orales posées par MM. Waldeck Rochet, Le Theule, Cassagne et Roulland relatives à la situation de la régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3940, 3941).

Répond à une question orale de M. Dutheil relative à l'aide aux enfants majeurs aveugles ou infirmes [25 novembre 1960] (p. 4094).

Répond à la question orale de M. Raymond-Clergue relative aux délais de parution des textes d'application des lois [2 décembre 1960] (p. 4256, 4257).

Répond à la question orale de M. Dalbos relative à l'établissement d'un plan social [2 décembre 1960] (p. 4258, 4259).

Répond à la question orale de M. Fanton relative aux régimes complémentaires de retraites [9 décembre 1960] (p. 4498, 4499, 4500).

Répond à la question orale de M. Cassagne relative à une politique de la famille [9 décembre 1960] (p. 4500).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur des marins-pêcheurs non salariés des départements d'outre-mer, Art. 3 : *Amendement de M. Cerneau (Fixation du montant des prestations ; égalité avec les prestations familiales payées dans le secteur privé)* [12 décembre 1960] (p. 4527) ;

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur du personnel domestique des départements d'outre-mer, Article unique : *Amendement de M. Cerneau (Extension du béné-*

fice des prestations familiales au personnel chargé de veiller sur les enfants des écoles maternelles et au personnel chargé de la cuisine des cantines scolaires) [12 décembre 1960] (p. 4528, 4529) ; *amendement de M. Catayée* (*Extension aux départements d'outre-mer de la législation concernant l'allocation aux vieux travailleurs non salariés, l'allocation de salaire unique à la femme qui travaille, l'allocation de logement et l'allocation aux mères de famille*) (p. 4529).

Est entendu sur le retrait d'un projet de loi relatif à la définition du travailleur à domicile [13 décembre 1960] (p. 4554).

Suppléant M. le Ministre des Armées, répond à une question orale posée par M. Fourmond relative à l'utilisation de matières grasses pour l'alimentation de l'armée [16 décembre 1960] (p. 4698).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi de travailleurs de plus de 50 ans et à la condition des chômeurs de plus de 55 ans : *Action du ministère du travail ; formation professionnelle des adultes par la création de sections spéciales réservées aux travailleurs âgés ; taux de réduction de l'indemnité de chômage ; mise au point de services de placement adaptés aux travailleurs âgés ; création de centres d'orientation et de réorientation* [28 avril 1961] (p. 590, 591, 592) ; *création d'emplois ; encouragement de l'expansion économique industrielle et agricole ; nécessité de perfectionner les services de chômage* (p. 596, 597).

Répond à la question orale sans débat de M. Ebrard relative à la retraite complémentaire des personnels des sociétés d'exploitation et de recherche d'hydro-carbures [6 juillet 1961] (p. 1483, 1484).

Répond à la question orale avec débat de M. Fanton relative à l'organisation de l'industrie du taxi : *Ses observations sur : le rôle du Ministre du Travail pour réglementer la profession de chauffeur de taxi ; le réajustement des tarifs ; l'extension des pouvoirs des préfets pour la réglementation de la profession* [6 juillet 1961] (p. 1490 à 1493).

Répond à la question orale avec débat de M. Dalbos relative au chômage et à l'utilisation des fonds de l'U.N.E.D.I.C. : *Ses observations sur : l'emploi des fonds pour secourir les chômeurs partiels ; financer l'implantation d'usines ou constituer des sociétés ouvrières* [6 juillet 1961] (p. 1494).

Répond à la question orale avec débat de M. Guillon relative aux rémunérations des auxiliaires médicaux : *Distinction entre les auxiliaires médicaux diplômés et non diplômés* [6 juillet 1961] (p. 1497, 1498, 1501).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la législation sur les accidents du travail aux membres bénévoles des organismes sociaux et professionnels. Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* [21 juillet 1961] (p. 1969) ; Art. 2 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1970) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAIL : *Ses observations sur : la situation particulièrement favorable de l'emploi ; l'absence jusqu'à ce jour de demandes d'autorisation de licenciement pour l'usine du Boucau ; l'engagement pris par le Ministre de l'Industrie d'examiner favorablement le nouveau projet concernant les Forges de l'Adour ; l'immigration étrangère ; les interventions faites personnellement par le Ministre du Travail auprès des employeurs pour qu'ils conservent les travailleurs nord-africains dans leur entreprise ; l'articulation de la politique d'immigration avec la politique de l'emploi et la formation professionnelle ; les instructions données à l'office d'immigration pour qu'il développe la propagande et l'information dans les pays voisins ; la politique de libre discussion des salaires suivie par le Gouvernement ; l'augmentation des salaires réels et conventionnels ; l'extension des conventions collectives ; les besoins croissants en matière d'ouvriers qualifiés et l'importance de la formation professionnelle ; les centres de rééducation professionnelle ouverts pour les handicapés physiques ; la prochaine publication des règlements d'administration publique relatifs à la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés ; les dispositions du décret relatif au travail protégé ; l'entrée des handicapés physiques dans la fonction publique, notamment au Ministère du travail ; l'effort fait en faveur des travailleurs âgés et le développement de la*

formation professionnelle des adultes ; l'équilibre financier de la Sécurité sociale et la nécessité de la modification de son financement ; la revalorisation des prestations familiales envisagée par le Gouvernement ; le relèvement du plafond de la cotisation patronale d'allocations familiales ; la suppression progressive des zones de salaires ; le dépôt, au cours de la prochaine session, d'un projet de loi modifiant l'ordonnance sur l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [10 novembre 1961] (p. 4322 à 4327) ; *le désir du Ministre du Travail d'améliorer la condition ouvrière et la condition salariale* (p. 4328) ; *la mise à l'étude des questions intéressant les mutilés du travail ; la prochaine publication d'une mesure en faveur des victimes de la silicose ; les propositions soumises au Ministre des Finances relatives à la situation fiscale des médecins conventionnistes ; l'introduction éventuelle en France de la journée continue ; l'étude de cette question par une Commission interministérielle* (p. 4329) ; Titre III : *L'augmentation des charges de la Sécurité sociale dans les années à venir ; la nécessité de réformer son financement* (p. 4331, 4332) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'affiliation des artistes du spectacle à la Sécurité sociale : *Son engagement, au nom du Gouvernement, de déposer un projet sur le placement des artistes et la définition des salariés du spectacle; la nécessité d'attendre le règlement des dispositions relatives à la réglementation de l'emploi des artistes étrangers* [14 décembre 1961] (p. 5633).

Ses fonctions de *Ministre du Travail* cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé *Ministre du Travail* (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Renvoi du projet en Commission* [3 mai 1962] (p. 834).

Ses fonctions de *Ministre du Travail* cessent le 16 mai 1962 [décret du 16 mai 1962, *J.O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

BALLANGER (M. Robert), *Député de Seine-et-Oise, 9e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rendre plus efficace la législation sur la répression des menées racistes et antisémites, **n° 37** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à réprimer pénalement certains actes de discrimination ou de ségrégation raciale, **n° 38** [28 avril 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi de programme pour la protection contre les inondations, **n° 30** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à surseoir à l'expulsion sans indemnité des locataires commerçants et artisans, **n° 144** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, **n° 154** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à ouvrir un nouveau délai de notification au propriétaire des sous-locations en cours au 29 décembre 1958, **n° 523** [30 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail » et à modifier, en conséquence, le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, **n° 760** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à abroger certaines dispositions de l'ordonnance n° 60-1253 du 29 novembre 1960 et à prévoir diverses mesures susceptibles de contribuer efficacement à la lutte contre l'alcoolisme, **n° 1129** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi portant amnistie, **n° 1153** [25 avril 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Caractère politique du débat* ; *restrictions apportées par le Règlement au rôle déjà réduit du Parlement* ; *réduction de la minorité par le jeu de la loi électorale* ; *droit de chaque député d'appartenir à une Commission* ; *restriction de l'initiative parlementaire en matière législative* ; *interdiction pratique des interpellations* ; *restrictions apportées au dépôt des propositions de résolution* ; *sort des questions orales avec débat* ; *incapacité du Parlement de remplir son rôle* ; *caricature de la démocratie* [20 janvier 1959] (p. 94, 95, 96) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à permettre aux députés appartenant à des formations politiques ayant présenté des candidats dans plus de 75 circonscriptions de se constituer en groupes quel que soit leur effectif* (p. 97) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à constituer les Commissions selon la règle de proportionnalité au plus fort reste* (p. 100) ; *le retire* (p. 101) ; Art. 5 : *Son amendement tendant à permettre au député faisant l'objet d'une demande de levée de l'immunité parlementaire de désigner un de ses collègues pour être membre de la Commission* ad hoc (p. 107) ; Art. 16 : *Amendements de MM. Mondon et Reynaud tendant à supprimer le libre dépôt des propositions de résolution* ; *suppression totale de l'initiative parlementaire* ; *discussion des propositions de résolution selon une procédure réglementaire* ; *impossibilité pour le parlementaire de faire désormais connaître son opinion sur la plupart des problèmes* (p. 115, 116) ; Art. 50 : *Son amendement tendant à instituer deux sortes d'interpellations : les interpellations simples ne mettant pas en cause le Gouvernement et les interpellations accompagnées d'une motion de censure* (p. 124) ; après l'art 53 : *Ses amendements tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat (Fixation en séance de la date de discussion ; sanction du débat par un vote sur une résolution)* [21 janvier 1959] (p. 139, 140) ; *procédure inspirée de celle du Sénat* (p. 140) ; *ne maintient que l'amendement relatif au dépôt d'une proposition de résolution* (p. 141) ; Art. 50 (*Interpellations*) : *Son amendement* ; *le retire* (p. 147) ;

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Rôle mineur du Parlement ; partialité du président (intervention après lecture du décret de clôture) ; suppression éventuelle du vote de résolutions à la suite des questions orales avec débat* [28 avril 1959] (p. 316) ;

— du règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Discours de M. Debré fixant les limites que le Gouvernement assigne aux dispositions réglementaires ; droits et devoirs de l'Assemblée Nationale ; légiférer et contrôler l'action gouvernementale ; possibilités pour l'Assemblée d'exprimer son opinion grâce à la procédure des questions orales suivies d'un débat ; les propositions de résolution* [27 mai 1959] (p. 600 à 602) ; Art. 10 : *Son amendement (élection des vice-présidents, questeurs et secrétaires au scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste)* (p. 615) ; Art. 14 : *Son amendement (nomination à la représentation proportionnelle de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'épurer les comptes)* (p. 616) ; Art. 22 : *Son amendement (consultation des députés non inscrits au sujet de l'attribution des places dans l'hémicycle)* (p. 618) ; Art 25 : *Ses amendements relatifs à la composition des commissions (consultation des députés non inscrits, désignation à la représentation proportionnelle au plus fort reste)* (p. 619) ; Art. 33 et 34 : *Ses amendements tendant à recourir à la représentation proportionnelle pour désigner les membres des commissions spéciales* (p. 621) ; Art. 37 : *Son amendement tendant à ce que les membres des commissions permanentes soient élus suivant le système de la représentation proportionnelle* (p. 622) ; Art. 48 : *Son amendement (fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée)* [28 mai 1959] (p. 633) ; *son amendement (possibilité pour un député non inscrit d'intervenir lors de la fixation de l'ordre du jour)* (p. 634) ; Art. 56 : *Son amendement (droit de réponse de tout député au Gouvernement et à la commission)* (p. 635) ; Art. 59 : *Son amendement (adoption du procès-verbal des séances)* (p. 636) ; Art. 65 : *Son amendement (vote par scrutin public demandé par 25 députés)* (p. 637) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement tendant à la suppression de l'art. 82 (irrecevabilité des propositions de résolution mettant en jeu la responsabilité du Gouvernement)* (p. 656) ; Art. 86 : *Son amendement tendant à soumettre la recevabilité des amendements au vote de la commission* (p. 659) ; *son amendement tendant à permettre*

à l'auteur d'une proposition ou d'un amendement d'assister au vote de la commission (p. 660) ; Art. 138 : *Son amendement tendant à supprimer le troisième alinéa relatif à la cessation des travaux d'une Commission d'enquête parlementaire dès l'ouverture d'une information judiciaire relative au fait qui a motivé la création de cette commission* [2 juin 1959] (p. 703) ; Chap. 2 : *Questions orales : Etablissement d'un carcan réglementaire ; maintien par le Sénat de son règlement antérieur ; procédure des questions orales avec vote d'une résolution ; accord sur une politique entre le Gouvernement et le peuple ; la crainte de la majorité pour les votes* (p. 711, 712) ; Art. 133 : *Son amendement (vote d'une proposition de résolution après un débat sur une question orale) ; conditions de recevabilité et d'inscription à l'ordre du jour des propositions de résolution* [3 juin 1959] (p. 746, 747) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie : *Insuffisance du projet quant aux délits politiques (délits de presse)* [7 juillet 1959] (p. 1331) ; Art. 1er : *Son amendement (amnistie des délits prévus à l'art. 23 de la loi du 6 août 1953)* (p. 1333, 1334) ; Art. 3 : *Son amendement (amnistie des infractions prévues à l'art. 205 du Code de justice militaire pour l'armée de terre)* [8 juillet 1959] (p. 1350) ; *infractions concernant le délit de refus d'obéissance* (p. 1351) ; Art. 4 : *Son amendement (amnistie des infractions prévues à l'art. 207 du Code de justice militaire pour l'armée de mer)* (p. 1351) ; Art. 14 : *Son amendement (suppression du paiement obligatoire de l'amende)* (p. 1366) ; *son rappel au Règlement (application de l'art. 63 du Règlement) ; recevabilité des demandes de vote par division* (p. 1367) ;

— du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux : *Caractère vague de la notion de « valeur locative équitable » ; application des dispositions aux instances en cours ; hausses exorbitantes des loyers commerciaux ; inquiétude des commerçants, artisans et industriels ; discussion des propositions de loi relatives à la modification de la législation sur les loyers commerciaux* [21 juillet 1959] (p. 1393, 1394) ; Article unique : *Son amendement tendant à remplacer la date du 1er janvier 1957 par celle du 5 août 1956* (p. 1396) ; en troisième lecture, article unique : *Son amendement tendant à revenir au texte voté par l'Assemblée Nationale précisant les dates limites des demandes de revision auxquelles les dispositions du decret du 3 juillet 1959 sont applicables rétroactivement* [18 décembre 1959] (p. 3493) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc, Art. 3 : *Son amendement tendant à recueillir l'avis des organismes de la Sécurité sociale* [21 juillet 1959] (p. 1401) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : ses explications de vote : *Poursuite des négociations avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne* [15 octobre 1959] (p. 1817, 1818) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Portée limitée de la réforme ; simple aménagement en faveur des revenus élevés ; augmentation des impôts indirects ; injustice du quotient familial ; régime privilégié des sociétés capitalistes ; soit-disant allégement de l'impôt sur le revenu ; suppression de certaines déductions ; diminution constante du pouvoir d'achat des salariés ; maintien nécessaire des droits de succession sous réserve d'un abattement ; sort réservé aux amendements déposés* [21 octobre 1959] (p. 1892 à 1894) ; *sa motion de renvoi à la Commission des finances* [27 octobre 1959] (p. 1965) ; *irrecevabilité des amendements déposés par les communistes ; interprétation restrictive de la constitution de la loi organique et du Règlement ; attitude de la Commission des finances ; régularité des recettes compensatrices proposées* (p. 1965, 1966) ; *après l'article 3, article additionnel de M. Gabelle tendant à exclure le salaire unique des revenus imposables et à compenser la perte de recettes ainsi obtenue par la taxation des plus-values foncières et une modification du nouveau système de décote ; modifications injustes du système des décotes appliqué à la surtaxe progressive ; proposition d'une taxation des décotes sur stocks* (p. 1971, 1972) ; Art. 10 : *Son amendement tendant à desserrer le barème de la surtaxe progressive et proposant la taxation des décotes sur stocks à 22 ou 50 0/0* (p. 1993, 1994) ; *rétablissement d'un abattement à la base correspondant au minimum vital* (p. 1994) ; Art. 42 : *Amendements de M. Waldeck Rochet tendant à augmenter les taux* [28 octobre 1959] (p. 2036) ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression de cet article ; report de la discussion à une date ultérieure* (p. 2050) ; en deuxième lecture,

Art. 5 : *Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles importantes ; Amendement de M. Waldeck Rochet (rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture)* [8 décembre 1959] (p. 3215); Art. 8 (*Charges déductibles pour l'établissement du revenu net global imposable*) : *Son rappel au règlement : ses observations sur la réserve de l'article demandée par le Gouvernement et le sort des amendements déposés à cet article* (p. 3219, 3220); *application très stricte de la Constitution* (p. 3220); Art. 11 A et 11 *bis : Son amendement tendant à reprendre pour l'article 11 bis le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (dépôt par le Gouvernement, au cours de la prochaine session, d'un projet de loi prévoyant un nouveau barème de l'impôt sur le revenu et indiquant dans quelles conditions ce nouveau barème pourra entrer progressivement en application)* (p. 3225); *son amendement tendant à la suppression de l'article 11 A* (p. 3225, 3226); Art 29 *bis : Amendement de M. Villon tendant à interdire aux sociétés la propriété ou la location de domaines de chasse* [9 décembre 1959] (p. 3248); Art. 35 (*Aménagement du régime des sociétés mères et filiales*) : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2* (p. 3252); Art. 42 : *Taxation des décotes ou dotations sur stocks ; son amendement tendant à reprendre, pour les paragraphes 2, 3 et 4, le texte adopté par l'Assemblée en première lecture* (p. 3253); Art. 77 *bis* (*Application de la réforme aux D.O.M.*) : *Amendement de M. Jacquet tendant à la suppression de l'avis des conseils généraux des départements intéressés* (p. 3271); en troisième lecture, Art. 29 *bis* : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale* [21 décembre 1959] (p. 3531); Art. 46 *bis* : *Amendement de M. Nilès (reprise du texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale faisant au Gouvernement obligation impérative de prévoir dans son projet de réforme des finances locales la suppression de la taxe locale)* (p. 3534, 3535) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Insuffisance de la majoration proposée ; examen de la recevabilité d'un amendement tendant à l'augmenter* [5 novembre 1959] (p. 2192);

— d'un projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Budget consacré à la police au détriment des collectivités locales ; situation du personnel des préfectures* [12 novembre 1959] (p. 2340); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES (Services financiers) : *Création de postes d'agents d'assiette et de constatation par la transformation d'un certain nombre de postes d'agents de bureau ; amélioration de la situation des receveurs-buralistes non fonctionnaires* [21 novembre 1959] (p. 2764); CONSTRUCTION, Art. 88 : *Amendement de M. Nilès (Suppression de certains avantages fiscaux accordés aux entreprises au nom de la décentralisation)* [23 novembre 1959] (p. 2853); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES (Charges communes) : *Améliorations nécessaires de la situation des fonctionnaires par un relèvement du traitement de base, la suppression des primes non soumises à retenue et la modification de l'indemnité de résidence* [24 novembre 1959] (p. 2939, 2940); Art. 65 : *Son amendement (Consultation du Conseil supérieur de la fonction publique)* (p. 2942, 2943) ; Art. 66 : *Son amendement tendant à la suppression de l'article (Dispositions de l'article favorisant quelques hauts fonctionnaires et officiers généraux pour la liquidation de leur pension de retraite)* (p. 2943); rapport de la Commission mixte paritaire : *Est rappelé à l'ordre au cours de la discussion* [17 décembre 1959] (p. 3445) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Nécessité de donner une solution aux trois problèmes suivants : expulsion, procédure d'expertise prix des loyers commerciaux* [26 novembre 1959] (p. 3027, 3028) ; avant l'Art. 1er : *Son amendement (Renouvellement du bail pour les locaux accessoires utiles à l'exploitation commerciale)* (p. 3030) ; Art. 1er : *Amendements du Gouvernement et de M. Palewski (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail)* (p. 3035) ; *son amendement (Priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction) ; droit à la propriété commerciale* (p. 3037 à 3039); *son rappel au règlement : droit de répondre à la Commission ; nécessité de démolir les îlots insalubres en respectant les droits à la propriété commerciale des petits commerçants* [1er décembre 1959] (p. 3100); Art. 3 : *Son amendement (Impossibilité de reprise partielle par le propriétaire lorsque celle-ci compromet l'exploi-*

tation du fonds) (p. 3109); *son amendement tendant à réduire de six à trois mois le délai d'occupation par le propriétaire en cas de reprise* (p. 3110).

Prend part au débat sur la question orale posée par :

— M. Palewski relative à l'aménagement de la région parisienne : *Nécessité de donner aux communes les moyens de réaliser les équipements collectifs correspondant à la construction de logements ; maintien des petites communes autour de l'agglomération parisienne ; compétence des syndicats intercommunaux pour réaliser ces équipements s'ils disposent de crédits nécessaires* [4 décembre 1959] (p. 3194), 3195);

— M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Nécessité d'éviter les discriminations entre les différentes catégories de personnel ; réexamen souhaitable du règlement d'administration publique* [4 décembre 1959] (p. 3206, 3207).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Augmentation des dépenses militaires ; majoration des comptes spéciaux pour couvrir le déficit résultant de la dévaluation du franc ; importance de la subvention attribuée à la police parisienne ; participation de l'Etat aux augmentations de capital de diverses sociétés, notamment de la S.O.F.I.R.A.D.; utilisation anormale de la procédure des décrets d'avances ; fermeture éventuelle de l'usine Nord-Aviation des Mureaux ; situation de la S.N.E.C.M.A.* [17 décembre 1959] (p. 3421, 3422) ; en deuxième lecture : *Nécessité d'empêcher le Gouvernement d'acheter les actions de la S.O.F.I.R.A.D.* [29 décembre 1959] (p. 3726).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Frédéric-Dupont relative aux rentiers viagers publics : *Amertume des rentiers viagers publics; absence d'augmentation de leurs rentes depuis juillet 1957; détérioration de leur situation avec l'augmentation constante du coût de la vie; nécessité d'une réparation rapide du préjudice qu'ils subissent du fait de l'Etat* [6 mai 1960] (p. 606, 607).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Nécessité, devant l'évolution du mouvement de libération des peuples d'Afrique, d'une « décolonisation » complète remplacée par la reconnaissance d'une indépendance totale et une association avec la France sur un pied d'égalité absolu* [10 mai 1960] (p. 743, 744); Article unique : *Son amendement permettant à un Etat membre de la Communauté de devenir indépendant par décision de son Assemblée législative et de continuer d'appartenir à la Communauté par voie d'accord; affirmation du principe absolu du droit à l'indépendance et de la libre association; insuffisance de la solution gouvernementale ne contenant qu'une indépendance octroyée; application abusive de l'article 44 privant les députés de leur droit d'amendement* [11 mai 1960] (p. 771, 772);

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Son rappel au règlement : raisons pour lesquelles la parole lui est refusée alors qu'il était le premier inscrit dans la discussion* [1er juin 1960] (p. 1120);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (compétence du Ministre de l'Education nationale pour l'enseignement agricole du second degré avec la coopération du Ministre de l'Agriculture* [7 juin 1960] (p. 1162); *son sous-amendement à l'amendement de la Commission plaçant la préparation à l'enseignement supérieur agricole sous la direction du Ministre de l'Education nationale* (p. 1162, 1163); Art. 4 : *Son amendement tendant à définir les principes d'un programme d'investissements pour l'implantation rationnelle d'établissements publics dispensant les divers degrés de l'enseignement agricole* (p. 1167); Art. 8 : *Son amendement (fixation par décret pris en Conseil d'Etat des conditions d'application de la loi)* (p. 1177);

— du projet de loi portant approbation des accords avec la fédération du Mali : *Ses observations sur : l'évolution irrésistible des peuples vers l'émancipation totale; la nécessité d'établir des rapports nouveaux sur un pied d'égalité avec les anciens peuples colonisés; la revendication justifiée des états de l'Entente réclamant leur indépendance préalablement à la négociation d'accords de coopération avec la France;*

les clauses restrictives des accords soumis à la ratification justifiée de l'Assemblée en matière militaire, économique et financière; les possibilités nouvelles reconnues au Mali et à Madagascar; le caractère contractuel de la nouvelle Communauté [9 juin 1960] (p. 1235, 1236).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'attitude du Gouvernement feignant d'ignorer les grèves et les mouvements sociaux; la situation défavorisée des fonctionnaires par rapport au secteur nationalisé; l'application de la loi du 3 avril 1955; les revendications légitimes et modérées des fonctionnaires notamment à propos de l'indemnité de résidence; le manque de crédits invoqué par le Gouvernement alors que des crédits ont été trouvés dans d'autres domaines* [16 juin 1960] (p. 1368 à 1370).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Son amendement* (*Motifs de refus de renouvellement du bail*) [21 juillet 1960] (p. 2135) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 6 *bis : Son amendement tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas de cet article; date d'application de la loi* (p. 2137) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Observations sur : l'importance des dépenses de police; l'insuffisance de l'aide de l'Etat aux collectivités locales, les difficultés des communes de la région parisienne pour faire face aux travaux d'assainissement, la nécessité de permettre aux communes et collectivités locales de contracter des emprunts, la situation défavorisée des personnels de préfecture, l'appel inadmissible à des contractuels, le retard apporté à la publication du rapport de l'inspection générale de l'administration, le règlement souhaitable de la situation des agents non intégrés* [3 novembre 1960] (p. 3030, 3031) ; Etat G, titre III : *son amendement tendant à augmenter le montant de la diminution de crédits* (*suppression des crédits relatifs à la création de 18 postes de sous-préfets*) (p. 3045) ; *nécessité d'un plan préalable de remise en ordre des effectifs et des carrières du personnel des préfectures* (ibid.) ; *son amendement tendant à augmenter le montant de la diminution de crédits* (*suppression de la création de postes de conseiller technique pour les affaires algériennes*) (ibid.) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES - SERVICES FINANCIERS : *Ses observations sur les légitimes revendications des agents de recouvrement concernant leur transfert à l'échelon 8 C, l'application du statut des chefs de travaux du cadastre et du statut des chefs de contrôle des hypothèques* [8 novembre 1960] (p. 3360, 3361) ; CHARGES COMMUNES : *l'insuffisance des mesures en faveur des fonctionnaires, l'aggravation du décalage de la fonction publique par rapport au secteur nationalisé, la discussion devant s'instaurer entre le Gouvernement et toutes les organisations syndicales sur la réforme de la structure des traitements et la remise en ordre de la grille hiérarchique, l'intégration souhaitable de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue pour la retraite, la communication au Parlement de la réforme du Code des pensions civiles, la titularisation des auxiliaires, l'application du nouveau statut des fonctionnaires de la catégorie B, l'abrogation de l'ordonnance du 29 septembre 1960 sur la suspension des fonctionnaires* (p. 3369, 3370) ; Art. 64 : *L'injustice dont sont victimes les rentiers viagers de l'Etat, le rajustement nécessaire de leurs rentes, la revalorisation des retraites des mutualistes anciens combattants* [9 novembre 1960] (p. 3415, 3416) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES - BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Nécessité de reconnaître le droit des Algériens à l'indépendance nationale et de négocier avec le G.P.R.A. à la fois sur le cessez le feu et sur les conditions loyales du droit à l'autodétermination* [12 novembre 1960] (p. 3647) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 90 (*imposition à la contribution foncière des propriétés bâties, du gros matériel des établissements industriels*) : *Amendement de M. Nilès tendant à la suppression de l'article* (p. 3680) ; Art. 93 (*exonération de la retenue à la source des produits des emprunts obligataires contractés en vue du financement des exportations*) : *Amendement de M. Brilloux tendant à la suppression de l'article* (p. 3683, 3684) ; Après l'article 104, *ses sous-amendements à l'article additionnel de la Commission des finances tendant à augmenter le prélèvement exceptionnel prévu sur les bénéfices des entreprises bénéficiant de commandes effectuées par l'Etat dans le cadre de la loi de programme*

relative à certains équipements militaires (p. 3690, 3691) ; Seconde délibération, Art. 2 : *Amendement du Gouvernement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; la faiblesse du dégrèvement supplémentaire accordé par le Gouvernement, les mesures devant être prises en faveur des petites catégories de contribuables, l'exonération nécessaire des détenteurs de revenus inférieurs au S.M.I.G.* [13 novembre 1960] (p. 3831, 3832) ; Deuxième lecture, Art. 51 A (*statut de la R.T.F.*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; l'adoption souhaitable de la disposition introduite par le Sénat redonnant au Parlement le droit de fixer le montant de la redevance* [6 décembre 1960] (p. 4341) ; Art. 51 *quinquiès* (*Abattemement forfaitaire sur les créations ou transformations d'emplois*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; l'insuffisance des effectifs de la plupart des administrations ; la modicité de la rémunération des fonctionnaires* (p. 4351) ; Art. 105 (*établissement d'un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices réalisés par les entreprises à l'occasion de l'exécution de la loi de programme relative à certains équipements militaires*) : *Son amendement tendant à augmenter les taux prévus dans l'article* (p. 4356, 4357) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur la nécessité d'un régime matrimonial mieux adapté au rôle de la femme dans la vie moderne ; l'opportunité du choix de la communauté d'acquêts comme régime légal ; les avantages de la mutabilité des conventions matrimoniales proposée par le Gouvernement ; les restrictions apportées à la capacité de la femme mariée par la prépondérance accordée au mari pour l'administration des biens communs et des propres de sa femme ; le rétablissement souhaitable, à défaut d'un régime d'administration commun, du droit de renonciation et des biens réservés* [30 novembre 1960] (p. 4172, 4173) ; Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant à rétablir l'immutabilité des conventions matrimoniales : la nécessité de permettre dans certains cas de modifier les conventions matrimoniales pour tenir compte des changements des conditions économiques* (p. 4195, 4196) ; Art. 1401 du Code civil (*Administration des biens et salaires des époux*) : *Report souhaitable de la discussion de cet article après celle de l'article 1435 concernant le régime de l'administration des biens* (p. 4201) ; Art. 1435 du Code civil (*Administration des biens de la communauté*) : *La prépondérance abusive reconnue au mari ; la nécessité d'une gestion commune des époux avec des pouvoirs égaux ; l'intervention de la femme dans la négociation des valeurs mobilières ; le refus opposé à la discussion d'un amendement communiste établissant l'égalité des époux pour l'administration des biens communs* [14 décembre 1960] (p. 4600) ; Art. 1438 du Code civil (*Administration des biens propres de la femme*) : *L'atteinte portée à la capacité de la femme mariée ; la nécessité de laisser à la femme l'administration et la libre disposition de ses biens propres ; l'irrecevabilité opposée à un amendement communiste rédigé dans ce sens* (p. 4608) ; Art. 1401 du Code civil : *Le rétablissement souhaitable du droit de renonciation* (p. 4615) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations : sur la concentration capitaliste dans les départements d'outre-mer ; le manque d'information des parlementaires sur l'avis formulé par les conseils généraux ; les dispositions du projet de loi tendant essentiellement à accorder des privilèges nouveaux aux sociétés capitalistes et aux industriels ; la nécessité de permettre aux populations des départements d'outre-mer de fixer elles-mêmes démocratiquement leur régime fiscal* [1er décembre 1960] (p. 4236, 4237) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Ses observations sur : le montant de l'impasse ; l'attribution de nouveaux avantages fiscaux aux entreprises possédant des participations importantes dans d'autres entreprises ; la nécessité d'un statut fiscal spécial pour la Corse ; la subvention versée injustement aux gros producteurs de betteraves ; l'encouragement donné par l'Etat à la commercialisation du charbon sarrois ; le remboursement à la famille de Wendel des dépenses engagées pour la remise en état des houillères de Petite-Rosselle ; les intentions du Gouvernement à l'égard des recommandations du comité Armand-Rueff ; le relèvement de la participation du département de la Seine au déficit de la R.A.T.P. et des lignes de banlieue de la S.N.C.F. ; la diminution regrettable des subventions en faveur des collectivités locales ; l'insuffisance des crédits prévus pour la réparation des dégâts causés par les inondations dans les départements du Centre ; l'incidence*

financière de la loi de programme créant une force de frappe [5 décembre 1960] (p. 4276, 4277) ; *la nécessité d'un vote du Parlement pour modifier la propriété commerciale* (p. 4277, 4278) : après l'article 8 : *article additionnel du Gouvernement* (*Majoration des droits sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool*) : *Les décrets pris récemment par le Gouvernement relatifs à la lutte anti-alcoolique sans consultation du Parlement* (p. 4291) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la fabrication et à la vente d'appareils électriques [13 décembre 1960] (p. 4561) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris ; Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau*) : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) [16 décembre 1960] (p. 4719) ;

— du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Ses observations sur : le rapprochement devant être fait entre la hâte avec laquelle le projet est soumis à l'Assemblée et le désir gouvernemental de procéder à des élections cantonales au Sahara le mois prochain ; l'atteinte portée au principe de l'autodétermination ; l'urgence de négociations rapides avec le G.P.R.A.* [2 mai 1961] (p. 619) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention avec la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions : *Manque de réciprocité entre les résidents des deux Etats ; avantages consentis aux sociétés de capitaux allemands par plusieurs clauses de la Convention du 21 juillet 1959 ; différence des systèmes fiscaux de la France et de l'Allemagne de l'Ouest au détriment de la France ; hégémonie des trusts allemands dans le Marché commun* [18 mai 1961] (p. 854, 855) ;

— d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Sa motion d'ajournement* [15 juin 1961] (p. 1120) ;

— d'un projet de loi portant ratification de décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation ; Article unique : *Sa motion de renvoi à la Commission* (p. 1122) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris ; Art. 2 : *Son amendement* (*Fixation des limites du district par décret, après accord des conseils généraux et des conseils municipaux intéressés*) ; *application de l'article 72 de la Constitution ; respect nécessaire de l'autonomie de la gestion départementale et locale* [21 juin 1961] (p. 1202) ; Art. 6 (*Financement*) : *Son amendement* (*Institution d'une superpatente*) ; *amendement de la Commission des finances* (*Recours à l'emprunt*) ; *amendement de la Commission de la production* (*Superpatente applicable aux industriels*) ; *amendement du Gouvernement* (*Taxe additionnelle aux quatre vieilles et superpatente*) ; *aggravation de l'inégalité et de l'injustice du régime actuel des finances locales résultant de l'adoption du système envisagé par le Sénat ; taux élevé des impôts locaux dans les communes dortoirs ; charges imposées finalement aux contribuables assujettis aux quatre vieilles par les annuités d'emprunt en cas d'adoption du recours à l'emprunt comme mode de financement ; nécessité de ne pas faire supporter aux contribuables des communes de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne le financement des travaux dont ils ne bénéficieront pas* [22 juin 1961] (p. 1225, 1226) ; en troisième lecture : *Question préalable opposée par M. Le Roy Ladurie : Ses observations sur : le refus du Gouvernement de soumettre à la ratification de l'Assemblée les ordonnances sur les fléaux sociaux ; le préjudice causé aux débitants de boissons par les décrets publiés récemment* [18 juillet 1961] (p. 1739) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la stagnation du niveau de vie des ouvriers, des paysans et des classes moyennes ; la faveur accordée aux monopoles capitalistes ; les conséquences de la réforme de la bourse envisagée par le Gouvernement (déclin des bourses de province, préjudice causé aux courtiers en valeurs mobilières, situation des employés et commis de bourse) ; l'aide de plus en plus importante accordée à l'enseignement confessionnel ; l'augmentation constante des dépenses militaires et des dépenses de police ; l'insuffisance notoire des mesures d'ordre social* [7 juillet 1961] (p. 1528 à 1530) ; Art. 3 (*Validation des décrets portant remise en ordre des traitements et soldes des personnels civils et militaires*) : *Ses observations sur : le classement hors échelle des hauts fonctionnaires ; le silence établi sur le montant de leurs traitements ; la crise de recrutement des personnels de la catégorie A et B, notamment dans les administrations financières ; la situation difficile des petits fonctionnaires ; la publication des décrets de 1955 et 1957 sans l'avis du Conseil supérieur*

de la fonction publique; son amendement tendant à la suppression de l'article [11 juillet 1961] (p. 1597, 1598) ; Art. 4 (*Retenues sur traitements pour absence de service fait*) : *Son amendement tendant à supprimer l'article; l'atteinte portée par les dispositions de l'article aux garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat* (p. 1599); Etat A (Finances et affaires économiques) : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits affectés à la revalorisation des rémunérations de la fonction publique; la diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires, la légitimité de leurs revendications (réforme des catégories C et D; titularisation; réforme du régime des retraites et des traitements; harmonisation avec le secteur public; logement); les atteintes risquant d'être portées aux garanties statutaires des fonctionnaires de la catégorie A* (p. 1613, 1615) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant au reclassement de la fonction publique; la réforme des cadres C et D; la situation des auxiliaires; la réforme du Code des pensions ; les garanties statutaires aux personnels* [21 juillet 1961] (p. 1917); Art. 1er : *Amendement de M. Cance tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale : suppression de la disposition introduite par le Sénat tendant à étendre à la Polynésie l'aide à l'enseignement privé* (p. 1918); Art. 4 (*Retenue sur les traitements des fonctionnaires en cas d'absence de service*) ; *amendement de la Commission des finances tendant à rétablir l'article supprimé par le Sénat* (p. 1919) ; En troisième lecture : *La violation du statut des fonctionnaires qu'entraînerait le rétablissement de l'article 4* (p. 1965);

— en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1er du projet, Art. 438 du Code civil : *Son amendement* (*Administration de ses biens propres par chacun des époux*) [12 juillet 1961] (p. 1651).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à l'affaire du C N.L. et à la politique de la construction [13 juillet 1961] (p. 1705); *Ses observations sur : les abus des sociétés immobilières (exemple d'Ivry et de Châtillon-sous-Bagneux); les constructions de Salmson Point-du-Jour; la délivrance du permis de construire; le rapport du Ministre des Finances sur les infractions commises par le C.N.L.; la prise en charge de l'achèvement de la construction par la Caisse des Dépôts et Consignations* (p. 1706, 1707, 1708).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'aggravation de la situation dans les départements d'outre-mer; le développement de la paupérisation; le renforcement de l'appareil répressif et l'absence de mesures économiques et sociales; la concentration de la propriété foncière aux Antilles et le nombre élevé des ouvriers agricoles; les insuffisances du texte ne contenant pas de véritable réforme foncière ; le développement nécessaire des cultures vivrières ; les pouvoirs exorbitants accordés aux préfets au détriment des conseils généraux; la nécessité de l'autonomie des départements d'outre-mer* [18 juillet 1961] (p. 1763, 1764); Art. 2 du projet : Art. 58-17 du Code rural (*Pouvoirs donnés aux préfets en matière de terres incultes*) : *Son amendement* (*Transfert au Président du Conseil général des pouvoirs attribués au préfet dans l'article*) [21 juillet 1961] (p. 1983); *nécessité d'une gestion démocratique des affaires des départements d'outre-mer* (ibid); *ses observations sur la proposition de loi déposée par les députés communistes tendant à supprimer les préfets et à faire exécuter les délibérations du Conseil général par son Président* (p. 1984); Art. 58-20 du Code rural (*Conditions imposées aux agriculteurs désireux d'avoir la jouissance de terres incultes*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur l'imprécision du texte* (ibid.); Art. 4 : Art. 188-15 du Code rural : *Son amendement* (*Exercice du droit de retrait du préfet en cas de transfert de propriété accompli en infraction aux dispositions des articles précédents sur proposition du Conseil général*) (p. 1889) ; Art. 5 (*Dispositions relatives au colonat partiaire ou métayage*) ; Art. 879 du Code rural : *Son amendement tendant à retirer au bailleur la surveillance des travaux et la direction générale de l'exploitation* (p. 1990) ; *ses observations sur l'espèce de servage créé par l'article* (p. 1990, 1991) ;

— d'un projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Caractère critiquable de la méthode utilisée par le Gouvernement demandant de voter une loi*

mettant en application une ordonnance non ratifiée [22 juillet 1961] (p. 2005) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (*Discussion générale et première partie*) : *Ses observations sur : la charge qu'a fait peser l'expansion de l'économie sur la classe ouvrière ; les petits et moyens paysans et les classes moyennes ; le déclin économique relatif de la France, notamment par rapport à l'Allemagne de l'Ouest ; la situation misérable des vieux travailleurs ; l'augmentation des prix des denrées alimentaires ; l'absence d'une amélioration des traitements, salaires, pensions et retraites et l'accroissement des profits des sociétés capitalistes ; l'insuffisance des crédits de l'Education nationale et de la Santé publique ; les précisions devant être données sur le nombre des constructions H.L.M. de type locatif envisagées dans les années à venir ; la création d'impôts nouveaux contrairement aux déclarations du Gouvernement ; le taux réel des dépenses militaires ; le maintien de la taxe complémentaire contrairement à l'article 22 de la loi du 22 décembre 1959 ; l'augmentation du prix du tabac ; le poids excessif de la charge fiscale supporté essentiellement par la classe ouvrière et les classes moyennes des villes et des campagnes au moyen des impôts indirects ; la hausse prochaine des tarifs de la S.N.C.F., de la R.A.T.P. du gaz et de l'électricité* [19 octobre 1961] (p. 2659 à 2662) ; Art. 4 (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Son amendement tendant à la suppression de cette taxe ; ses observations sur : le maintien de la taxe en violation de l'article 22 de la loi du 28 décembre 1959 ; son remplacement souhaitable par une majoration du taux de l'impôt sur les sociétés* [20 octobre 1961] (p. 2788, 2789) ; *le caractère excessif de la charge fiscale pesant pour la majeure partie sur les petits commerçants et les artisans* (p. 2790). Deuxième partie, INTÉRIEUR : *Ses observations sur : la priorité accordée aux chapitres consacrés à la police au détriment des collectivités locales ; les mesures discriminatoires frappant les Algériens ; la répression brutale exercée contre la population algérienne de la région parisienne au cours des dernières manifestations ; les répercussions de ces violences en Afrique noire et en Afrique du Nord ; la stagnation des taux de subvention aux collectivités locales ; l'attribution de crédits de paiement dérisoires pour les subventions d'équipement, de voirie, d'assainissement et de constructions publiques ; l'absence de mesures pour l'amélioration de la situation des sapeurs-pompiers professionnels ; l'insuffisance des effectifs des bureaux de préfecture ; la titularisation souhaitable des auxiliaires ; la transformation des agents de bureau en commis ; la poursuite souhaitable de l'intégration totale des non intégrés, rédacteurs, chefs de bureau et commis dans les corps normaux A et B ; le refus de la prime de rendement au personnel des préfectures* [30 octobre 1961] (p. 3113, 3614) ; Art. 59 (*Recettes des districts*) *amendement tendant à la suppression de l'article : Ses observations sur : la nécessité de distinguer les districts urbains des syndicats des communes ; le caractère d'organisme autoritaire du district urbain ; l'inopportunité d'un accroissement des charges locales déjà excessives* [30 octobre 1961] (p. 3628) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la reconnaissance tardive de la nécessité de la paix en Algérie ; l'ouverture urgente des négociations ; le rejet de tout partage ; la représentativité du G.P.R.A. ; l'impunité dont jouissent les criminels de l'O.A.S.* [8 novembre 1961] (p. 4018) ; Art. 67 (*Reconduction et aménagement du régime fiscal des constitutions ou augmentations de capital de sociétés agréées*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [12 novembre 1961] (p. 4551) ; Art. 68 (*Régime fiscal des avances, prêts ou acomptes versés aux associés*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 7 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Son amendement tendant à reprendre pour la valeur locative des droits de chasse le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale* [1er décembre 1961] (p. 5215) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : le relèvement souhaitable de la tranche communale du Fonds d'investissement routier ; la revalorisation nécessaire des indices de soldes des sous-officiers des échelles 3 et 4 ; la liaison établie par le Gouvernement entre les impôts nouveaux et les relèvements des traitements et salaires des fonctionnaires et agents de la S.N.C.F. ; la reconduction injuste de la taxe complémentaire ; les économies pouvant être réalisées sur les crédits militaires* [11 décembre 1961] (p. 5446, 5447) ; *les précisions devant être données sur les conditions de l'octroi d'une*

prime de 6.000 anciens francs aux fonctionnaires (p. 5456) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité d'une paix rapide en Algérie, de façon à réduire le nombre des rapatriés ; l'intention du G.P.R.A. de permettre à la minorité européenne, d'origine française, de rester en Algérie ; l'indulgence du Gouvernement envers les fascistes ; la nécessité de réserver le bénéfice de la solidarité nationale aux petites gens, à l'exclusion des gros colons ; le reclassement nécessaire des salariés du secteur public ; la délégation de pouvoir abusive demandée par le Gouvernement ; le financement du projet* [22 novembre 1961] (p. 4967 à 4969) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les dépenses militaires et de police inscrites dans le projet ; la prolongation de la durée du service militaire ; la nécessité de mettre fin à la guerre ruineuse d'Algérie et de négocier ; la mansuétude du pouvoir envers l'O.A.S. ; les crédits destinés à l'enseignement confessionnel ; les subventions économiques ; la fixation du prix du blé d'une manière défavorable aux petits producteurs ; l'augmentation du prix du sucre malgré les excédents ; la misère des vieillards ; le détournement du produit de la vignette ; l'absence de crédits supplémentaires pour l'amélioration de la rémunération des agents des services publics et fonctionnaires de l'Etat* [5 décembre 1961] (p. 5285 à 5287) ; Art. 2 (*Modalités d'accès direct de fonctionnaires de la catégorie A à certains corps supérieurs*) : *Ses observations sur : les raisons de cette dérogation aux règles de recrutement ; les précisions devant être données à ce sujet par le Gouvernement* (p. 5290) ; Art 5 (*Octroi d'une allocation temporaire d'invalidité aux agents permanents des collectivités locales*) : *L'extension souhaitable du bénéfice de ces dispositions aux agents départementaux autres que les agents hospitaliers* (p. 5290, 5291) ; Art. 21, état A, EDUCATION NATIONALE : *Son amendement tendant à une réduction des crédits du titre III* (*Suppression du crédit inscrit au titre de la participation de l'Etat aux dépenses des services de police de la ville de Paris*) (p. 5298).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Baylot relatives à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur : le projet de loi 1959, véritable texte d'exception sur lequel s'engage une sorte de pré-débat ; la politique d'élimination des commerçants détaillants au bénéfice des super-marchés* [4 mai 1962] (p. 876, 877, 878).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Faible portée de ce projet ; caractère essentiellement indirect de la fiscalité française ; importance des charges en matière d'impôt sur le revenu pesant sur les salariés ; privilèges des sociétés ; nécessité de modifier la législation fiscale* (*Augmentation de l'exonération, reconsidération du quotient familial et réforme de l'impôt sur les sociétés*) [8 mai 1962] (p. 974 à 976) ;

— la proposition de loi adoptée par le Sénat concernant la prescription des créances de l'Etat et des collectivités publiques : *Calcul de la période quadriennale* [16 mai 1962] (p. 1141, 1142) ;

— du projet de loi de finances rectificative au Fonds monétaire international : *Discussion générale : caractère précité de la discussion de ce projet ; le concours apparemment supplémentaire de la France au Fonds monétaire international* [17 mai 1962] (p. 1164) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les caractéristiques de la préparation du Plan : représentation très minoritaire des syndicats ouvriers ; l'évolution du capitalisme des monopoles vers le capitalisme monopoliste d'Etat ; la mystification du Plan ; les recommandations du Comité Rueff-Armand ; les hypothèses du IVe Plan ; les résultats des Plans antérieurs en matière de distribution des revenus ; l'augmentation du coût de la vie ; l'augmentation des profits des sociétés ; le commerce et le IVe Plan ; la concentration envisagée du commerce ; le problème des centres commerciaux ; le IVe Plan et l'artisanat ; la réforme du statut de l'artisanat ; les moyens d'exécution du Plan ; les mécanismes d'incitation et de contrôle ; le IVe Plan ; illustration de l'économie dite concertée* [29 mai 1962] (p. 1380 à 1382).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification des accords d'Evian; le caractère inéluctable de l'Algérie; la nécessité de créer les conditions*

d'une amitié franco-algérienne; *la campagne en faveur d'une amnistie; la nécessité de réprimer l'action de l'O.A.S.* [5 juin 1962] (p. 1462 à 1464).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative aux besoins scolaires de la Seine-et-Oise [29 juin 1962] (p. 2120, 2121, 2122).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les avantages accordés par le present texte aux sociétés capitalistes; l'extension du régime de l'amortissement dégressif et de l'amortissement exceptionnel; les facilités en matière de regroupement de sociétés et d'augmentations de capital; l'exonération de la patente pour les entreprises de la région parisienne se transférant en province; l'exploitation des sociétés nationales par les monopoles capitalistes; l'augmentation des crédits militaires; les crédits en faveur des rapatriés et de la fonction publique; la modification prévue à l'article L 40 du Code des pensions (Limite du cumul) et à l'article L 78 (Délai pour la formation du pourvoi contre le rejet d'une demande de pension); les mesures en faveur des personnes âgées; la situation déplorable de l'enseignement du premier degré; l'augmentation des subventions aux établissements confessionnels* [11 juillet 1962] (p. 2333 à 2335);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière : *Les attaques menées par les milieux financiers contre les droits d'enregistrement; les exonérations accordées par le Gouvernement en matière de mutations à titre gratuit; les mutations de jouissance; le régime fiscal des cessions de droit à bail; les ventes de biens meubles corporels et incorporels; les mutations à titre gratuit; l'exclusion des dettes résultant des titres passés à l'étranger*; *les modifications apportées à la fiscalité applicables aux opérations de construction; le système envisagé pour les plus-values réalisées par les sociétés se livrant à des constructions d'immeubles; le statut fiscal particulier des sociétés immobilières d'investissement* [12 juillet 1962] (p. 2435 à 2437); Art. 1er : *Amendement de M. Nilès (Droits d'enregistrement pour les brevets d'invention) : les modifications apportées par l'ordonnance du 25 septembre 1958* [17 juillet 1962] (p. 2533, 2534); Art. 8 : *Son amendement (Droits perçus à l'occasion de la vente de yachts et de bateaux de plaisance)* (p. 2539); Art. 17 : *Son amendement (Maintien de l'article 761-5e § du Code général des impôts) : le principe de la territorialité de l'impôt* (p. 2542); Art. 20 : *Son amendement de suppression : le maintien du régime actuel des droits de mutation pour les rentes et pensions viagères* (p. 2543); Art. 23 : *Son amendement (Exemption des droits de mutation sur les résidences secondaires) : nécessité de modifier le régime actuel* (p. 2544); Art. 24 : *Son amendement (Régime fiscal des opérations de construction) : la nécessité d'appliquer les textes déjà existants afin d'éviter les spéculations et les escroqueries en matière de logement* [23 juillet 1962] (p. 2787);

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *L'intérêt d'une ample discussion du problème des objecteurs de conscience*; *la nécessité de leur voter un statut spécial*; *notion de service civil* [27 juillet 1962] (p. 2888, 2889).

BAOUYA (M. Mohamed), *Député d'Orléansville* (E. A. S., puis U. R., puis R. N. U. R., puis U. N. R.)

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [24 décembre 1960] (p. 11693).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [24 décembre 1960] (p. 2862).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [27 avril 1961] (p. 552).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de membre de cette Commission [20 mars 1962] (p. 494).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [20 mars 1962] (p. 464), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission supérieure du crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre du Conseil supérieur de l'eau en Algérie [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre du Conseil d'administration de la caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale [18 mai 1961] (p. 876).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à renforcer la répression de l'injure non publique proférée par écrit anonyme, **n° 512** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à la création d'une Commission d'enquête pour la recherche des responsabilités dans les erreurs latentes, causes du drame algérien, **n° 874** [11 octobre 1960].

BARBOUCHA (M. Mohamed), *Député de Philippeville* (E. A. S., puis apparenté E. D.).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Fin de son mandat [9 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 737).

BARNIAUDY (M. Armand), *Député des Hautes-Alpes* (R. P. C. D.), en remplacement de M. Lecourt devenu Ministre (1).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier, 2 et 7.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1843).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [26 mai 1959] (p. 564) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur la promotion sociale [27 mai 1959] (p. 608) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article L 506 du Code de la santé publique relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, **n° 917** [4 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Problème de l'aménagement de la Durance ; nécessité de former des techniciens compétents* [24 juin 1959] (p. 1009, 1010) ;

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Rôle d'un état moderne dans la promotion sociale ; problème de la reconversion des ouvriers agricoles ; recherche d'une vie familiale meilleure ; développement de la promotion collective et de la promotion humaine ; insuffisance du projet de loi* [30 juin 1959] (p. 1181, 1182) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'importance capitale de la recherche agronomique ; la non attribution au personnel de l'I.N.R.A. d'une prime de participation à la recherche ; l'insuffisance des crédits d'équipement pour la recherche agronomique ; la nécessité d'examiner les problèmes posés par l'agriculture de montagne et de créer des centres régionaux de recherche agricole* [23 novembre 1959] (p. 2880, 2881) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 12 (*Constitution de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural*) : *Son amendement tendant à permettre à ces sociétés*

d'acquérir des terres destinées à être rétrocédées ou louées, leur interdisant de faire des bénéfices et leur accordant un droit de préemption dans les zônes spéciales d'action rurale [12 mai 1960] (p. 821);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnels agricoles : après l'art. 8 : *Son article additionnel* (*Possibilité d'extension de la loi par décret après consultation des assemblées locales aux départements et territoires d'outre-mer*) [7 juin 1960] (p. 1177);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Article premier : Assujettissement et organisation; Art. 1106-8 du Code rural : *Amendements de MM. Gauthier et Jean-Paul David prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la mutualité sociale agricole ou à leur choix par les organismes d'assurances agréés ; ingérence inopportune des compagnies d'assurances privées ; supériorité du texte gouvernemental* [13 juillet 1960] (p. 1909, 1910);

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième lecture : Art. 11 : (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *la nécessité de porter le taux de la taxe textile à 0,45 0/0; l'amélioration de la production et de l'élevage du mouton en France et en Algérie* [5 décembre 1960] (p. 4314) ; Art. 51 quater ; (*Etat M - Tableau des taxes parafiscales*) : *Le rétablissement souhaitable du centre technique de la salaison ; l'activité des laboratoires de Maisons-Alfort et de Jouy-en-Josas* [6 décembre 1960] (p. 4343); Ligne 43 : (*Cotisations versées au centre technique de la salaison et de la charcuterie*) : *Amendement de M. Chauvet tendant à exonérer de la cotisation les fabricants réalisant moins de cinq millions d'anciens francs de chiffre d'affaires; l'exonération des petits bouchers et bouchers-charcutiers réalisée par l'arrêté interministériel du 23 octobre* (p. 4349);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Inopportunité d'une coïncidence exacte entre les ligues et les circonscriptions académiques; définition nécessaire des programmes dans le cadre des régions économiques* [17 mai 1961] (p. 807);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, après l'art. 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*Inclusion des charges fiscales dans le calcul des prix moyens de production*) [12 octobre 1961] (p. 2511) ; *ses observations sur : les charges supportées par les communes rurales et par suite par les agriculteurs ; les impôts directs et indirects pesant sur les paysans* (p. 2511, 2512);

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : la suppression nécessaire de la totalité de la franchise de l'assurance maladie pour les agriculteurs; les inconvénients de la pluralité de gestion ; la nécessité de permettre aux agriculteurs, par l'accroissement de leurs revenus, de financer directement par des cotisations et indirectement par des impôts et des taxes leur régime de sécurité sociale* [26 octobre 1961] (p. 3121, 3122).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sans débat relative à la production agricole et à l'aide aux populations sous-développées [8 décembre 1961] (p. 5420, 5422, 5423).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'aménagement des forêts; l'hydraulique agricole ; le problème des régions plus particulièrement défavorisées; le droit de préemption des S.A.F.E.R. et la mise à la disposition des jeunes agriculteurs de nouvelles terres* [18 juillet 1962] (p. 2585); Art. 3 : *Son amendement* (*Substitution de sociétés à but non lucratif aux communes pour l'aménagement des villages*) (p. 2614); *son amendement* (*Interdiction par le préfet des cumuls de professions après consultation de la Commission des cumuls*) [19 juillet 1962] (p. 2658); Art 38 : *Son amendement* (*Mesures tendant à faire participer les agriculteurs au développement touristique de leur région*) (p. 2685).

BARROT (M. Noël), *Député de la Haute-Loire, 1re circonscription (R.P.C.D.), Questeur de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminis-

tration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu *Questeur de l'Assemblée Nationale* [10 décembre 1958] (p. 15), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1961), [24 avril 1962] (p. 736).

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Nécessité d'éviter l'étatisation de la médecine et d'assurer le remboursement à 80 0/0 des assurés sociaux* ; *menace du double secteur* ; *avantages sociaux accordés aux médecins conventionnistes* ; *révisions périodiques de la convention-type* [1er juillet 1960] (p. 1664).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'utilisation thérapeutique du sang humain : *Non-application du texte aux sérums antimicrobiens et antitoxiques d'origine humaine* [21 juillet 1961] (p. 1980, 1981) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAIL : *Ses observations sur : la nécessité de rembourser aux médecins ruraux leurs frais de déplacement* ; *le retard regrettable apporté à l'application de la loi de 1957 sur les handicapés physiques* ; *le règlement urgent du problème des « avant-loi »* [10 novembre 1961] (p. 4322).

BATTESTI (M. Pierre), *Député de Seine-et-Marne, 5e circonscription (U.N.R., puis I., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [28 octobre 1959] (p. 2055).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à cette Commission [29 octobre 1959] (p. 2110).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [11 octobre 1960] (p. 2504), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission « *ad hoc* » chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 159) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à permettre aux salariés français du Maroc et de Tunisie de faire valider les périodes de travail salarié accomplies par eux en métropole avant leur installation en Afrique du Nord, **n° 1166** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi relative à l'accession des salariés français d'outre-mer dans leur ensemble au régime de l'assurance volontaire vieillesse, **n° 1647** [15 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à rendre applicables à l'ensemble des Français rapatriés d'outre-mer les dispositions exceptionnelles prises au bénéfice des Français repliés d'Algérie, en application de la loi n° 62-421 du 13 avril 1962, **n° 1924** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Augmentation nécessaire de l'aide aux rapatriés*

du Maroc et de la Tunisie; augmentation des prêts remboursables et des prêts d'honneur; transfert de la gestion des crédits au commissariat à l'aide et à l'orientation des Français rapatriés [24 novembre 1959] (p. 2938, 2939).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Pleven relative à la situation d'anciens personnels du Ministère de la France d'outre-mer : *Ses observations sur le droit des fonctionnaires d'outre-mer à la sécurité dans la justice* [4 décembre 1959] (p. 3207).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Ses explications de vote : Nécessité de l'indépendance politique et militaire de la France; condition du maintien de l'Algérie dans la France; confiance dans une Algérie française* [24 octobre 1960] (p. 2748);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Regroupement nécessaire des responsabilités administratives dans le domaine de l'aide aux rapatriés; création d'un Commissariat général aux rapatriés auprès du Premier Ministre se substituant à l'actuel Commissariat à l'aide et à l'orientation et entraînant la suppression de l'onéreuse direction des affaires marocaines et tunisiennes; injustice révoltante dont souffrent les anciens fonctionnaires de police du Maroc et de Tunisie* [3 novembre 1960] (p. 3037, 3038); AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Suppression souhaitable de l'inutile direction des affaires tunisiennes et marocaines; regroupement des services concernant les rapatriés dans un organisme unique placé directement sous la direction du Premier Ministre; imprécision du recensement des rapatriés* [4 novembre 1960] (p. 3127, 3128); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES : Charges communes : *Nécessité d'une réorganisation administrative des services chargés de l'aide aux rapatriés; reconstitution d'un Commissariat général aux rapatriés à l'échelon du Premier Ministre; difficultés de logement des rapatriés; allégement souhaitable de la durée des prêts qui leur sont consentis; appel à la solidarité nationale pour réparer le préjudice qui leur est causé* [8 novembre 1960] (p. 3373, 3374).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : la campagne de presse, bien orchestrée, contre les pieds noirs; la désintégration provoquée par l'annonce des négociations avec le F.L.N.; les contradictions de la politique gouvernementale* [29 juin 1961] (p. 1359, 1360).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : CONSTRUCTION : *Absence regrettable de crédits en faveur des rapatriés, spécialement en matière de logement* [11 juillet 1961] (p. 1623);

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'inscription au budget de l'intérieur de crédits pour les rapatriés devant être normalement gérés par le nouveau Secrétaire d'Etat; l'amélioration nécessaire de l'examen des dossiers d'assistance de logement; l'octroi souhaitable de prêts sans l'accord préalable de nos ambassades de Tunisie et du Maroc; la nécessité d'accorder un moratoire aux rapatriés* [30 octobre 1961] (p. 3614);

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité d'une législation analogue à celle des dommages de guerre; le lancement nécessaire d'un emprunt de solidarité nationale; les dispositions du préambule de la Constitution sur la notion d'égalité de tous les Français devant les charges résultant d'une calamité nationale; les carences de l'Etat tunisien à l'égard des ressortissants français; la représentation des rapatriés dans la Commission pour l'attribution des prêts du Crédit hôtelier ou foncier; la nécessité de permettre aux rapatriés de transférer en Métropole les capitaux bloqués dans les anciens protectorats; le retard apporté à l'application des lois de 1959 et 1960 sur l'assurance vieillesse des rapatriés; les retraités du secteur privé; la nécessité de dispositions spéciales en faveur des petites catégories de salariés; la situation de nos compatriotes demeurés dans les pays devenus indépendants; les poursuites judiciaires engagées par le Trésor français devant les tribunaux tunisiens contre les ressortissants français débiteurs du « prêt Mercure »* [22 novembre 1961] (p. 4933 à 4935) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement tendant à substituer aux mots « dans les conditions prévues par la présente loi » les mots « dans les termes d'égalité imposés par l'article 12 du préambule de la Constitution »* (p. 4987); *son amendement tendant, dans le troisième alinéa, à substituer*

au mot « indemnités » le mot « allocations » (p. 4989, 4990); Art. 1er *ter* (*Avances aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* [23 novembre 1961] (p. 5008) ; Après l'art. 1er *ter* : *Son article additionnel* (*Avances aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs*) (ibid.) ; *ses observations sur : la situation des Français de Tunisie ayant cédé leurs terres à l'Etat tunisien ; le protocole franco-tunisien signé à ce sujet ; le règlement des dommages de guerre subis par les Français en Tunisie et la carence du Gouvernement tunisien* (p. 5013) ; SECONDE DÉLIBÉRATION : Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendements de M. Coste-Floret* (*Limitation de la délégation de pouvoirs à la durée de l'intersession, remplacement des mots « droit au travail et à la sécurité sociale » par les mots « les principes fondamentaux du droit au travail et à la sécurité sociale » ; ratification des ordonnances deux mois au plus tard après le dépôt des textes*) [29 novembre 1961] (p. 5126) ; Deuxième lecture : Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture en ce qui concerne l'indemnisation ; ses observations sur l'adoption souhaitable du texte sénatorial* [12 décembre 1961] (p. 5506) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française : Art. 1er : *Son amendement* (*Naturalisation des personnes ayant résidé en Tunisie et au Maroc, ayant servi dans l'armée française et ayant été intégrés dans la fonction publique en France*) [6 décembre 1961] (p. 5355, 5356) ; en deuxième lecture : *Cas des fils d'étrangers qui, en Tunisie et au Maroc, ont opté pour la nationalité française* [15 décembre 1961] (p. 5699) ;

— sur une motion de censure : *Ses observations sur la répression nécessaire de la violence et de la provocation d'où qu'elles viennent* [15 décembre 1961] (p. 5694).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux rapatriés une question orale avec débat relative à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Importance des problèmes de réinstallation dans les collectivités nationales métropolitaines d'une partie de la collectivité nationale d'outre-mer : difficultés de cette réinstallation dans la vie économique du pays, dues au fait que l'économie métropolitaine et l'économie algérienne ne sont pas complémentaires ; l'insuffisance de la loi-charte de décembre 1961 et de l'arrêté du 10 mars 1952 ; le sort des biens laissés par les rapatriés ; l'extension des mesures prises en faveur des rapatriés en France rentrant d'Afrique Noire et de Madagascar* [11 mai 1962] (p. 1061, 1062).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème des rapatriés, le rythme des retours, l'insuffisance des crédits prévus pour recevoir les rapatriés, l'indemnisation des biens et la restitution des situations* [11 juillet 1962] (p. 2353 à 2355).

BAUDIS (M. Pierre), *Député de la Haute-Garonne, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1962] (p. 1372) ;

— Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 737).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la création de la croix des volontaires pour le front **n° 764** [11 juillet 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 56 : *Son amendement précisant que les questions écrites ne doivent contenir aucune imputation d'ordre personnel à l'égard de tiers nommément désignés* [21 janvier 1959] (p. 143) ; *dispositions incluses dans le Règlement du Sénat* (ibid.) ;

— du projet de loi pour 1960 (première partie), Art. 2, Etat A : *Son amendement (Suppression des cotisations versées par les vendeurs en gros de fruits et légumes)* [9 novembre 1959] (p. 2278) ; *mesure décidée par la Commission Barangé ; suppression souhaitable du centre technique interprofessionnel correspondant* (p. 2278, 2279) ; (deuxième partie) FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Répartition des crédits destinés à la revalorisation de la fonction publique ; nécessité d'assurer une rémunération convenable aux fonctionnaires ; crainte d'une baisse de qualité des cadres ; nécessité d'une réforme administrative* [24 novembre 1959] (p. 2940) ; Rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 21 : *Amendement du Gouvernement : conditions de discussion ; adoption par le Gouvernement d'une méthode bousculant la seconde lecture du budget de la Nation* [17 décembre 1959] (p. 3440).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'accentuation de l'écart entre le secteur public et le secteur semi-public malgré les promesses faites par le Gouvernement ; les difficultés de logement des fonctionnaires ; le problème de la retraite ; les difficultés de recrutement de l'administration dues à l'insuffisance des rémunérations* [16 juin 1960] (p. 1376, 1377).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Création d'une Caisse nationale de solidarité destinée à indemniser les victimes des calamités agricoles* [4 mai 1960] (p. 644, 645).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Création souhaitable de foyers de jeunes travailleurs en province* [27 octobre 1960] (p. 2867, 2868) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Insuffisance des allocations versées aux vieillards et aux infirmes ; encouragement souhaitable de l'aide à domicile ; extension de l'aide ménagère* [28 octobre 1960] (p. 2931, 2932) ; BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Diminution du nombre des livrets ; préjudice causé aux économiquement faibles par la diminution de l'intérêt* [2 novembre 1960] (p. 2972, 2973) ; CONSTRUCTION : *Caractère inquiétant de la crise du logement dans certaines grandes villes de province ; nombre élevé des demandes de logements insatisfaites à Toulouse ; diminution regrettable des crédits H.L.M. et des crédits destinés aux primes ; non utilisation des possibilités de l'industrie du bâtiment ; spéculations réalisées par des sociétés immobilières grâce aux avances du Crédit foncier ; création d'une zone à urbaniser par priorité à Toulouse* [3 novembre 1960] (p. 2995, 2997) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Insuffisance regrettable des crédits destinés aux théâtres de province ; charges imposées aux municipalités pour l'entretien de leurs théâtres lyriques* [5 novembre 1960] (p. 3178) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Insuffisance des crédits pour répondre aux besoins d'une armée moderne ; crise de recrutement des personnels civils et militaires de l'armée ; réduction de l'activité de la poudrerie du Ripault* [7 novembre 1960] (p. 3262, 3263) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : la décentralisation ; les possibilités d'industrialisation des départements du Midi grâce à la découverte du gaz de Lacq ; l'institution d'un tarif préférentiel du gaz naturel pour les industriels de la région ; l'implantation « d'industries vertes » dans les communes rurales du Sud-Ouest voisines des grandes villes* [8 novembre 1960] (p. 3355).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale avec débat relative à la situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique française [13 juillet 1961] (p. 1697) : *Importance de Sud Aviation, productrice de la Caravelle ; non réembauchage éventuel des jeunes ouvriers accomplissant leur service militaire* (p. 1697, 1698) ; *production de Mirage IV ; utilisation et plein emploi de la Caravelle junior sur les lignes intérieures* (p. 1703, 1704).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à la situation du logement à Toulouse [13 octobre 1961] (p. 2557) : *Augmentation rapide de la population de Toulouse ; problèmes causés par l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord ;*

construction de logements réellement sociaux (p. 2558, 2561).

Son rappel au règlement : *Inscription souhaitable à l'ordre du jour de sa question orale sur la situation sociale* [26 octobre 1961] (p. 3116).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur la crise des théâtres lyriques de province* [26 octobre 1961] (p. 3141) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : l'insuffisance des allocations militaires et de l'aide sociale aux personnes âgées ; la simplification souhaitable du travail des Commissions intercantonales chargées de répartir l'aide sociale ; les conditions d'application de la majoration accordée aux aveugles et grands infirmes ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne* [26 octobre 1961] (p. 3162, 3163) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : les difficultés des organismes d'H.L.M., notamment de celui de Toulouse ; les lacunes de la réglementation concernant l'attribution des logements H.L.M. ; la nécessité soit d'un financement plus complet des logements sociaux, soit de la suppression des attributions par voie latérale* [31 octobre 1961] (p. 3688) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le malaise des cheminots ; l'insuffisance des petits salaires ; la durée excessive du travail ; l'octroi souhaitable de la bonification de campagne double aux cheminots anciens combattants* [7 novembre 1961] (p. 3919, 3920) ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE : *Ses observations sur : les possibilités qu'ouvrirait à Sud Aviation la construction de la Super-Caravelle ; les intentions du Gouvernement en matière d'aide à la construction aérienne civile ; l'opportunité d'une loi de programme de l'aéronautique civile et d'une convention nationale du personnel de l'aéronautique* (p. 3959) ; seconde lecture : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir le titre IV des travaux publics et des transports : ses observations sur les intentions du Gouvernement quant à l'attribution aux cheminots, anciens combattants, du bénéfice de la campagne double* [12 novembre 1961] (p. 4557).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à la situation des cheminots : *Absence de bonifications de campagne aux cheminots anciens combattants* [8 juin 1962] (p. 1603, 1605).

BAUMGARTNER (M.), *Ministre des Finances et des Affaires économiques* (Cabinet Michel DEBRÉ).

Est nommé *Ministre des Finances et des Affaires économiques* (Remaniement du Cabinet Michel Debré) [13 janvier 1960] (*J. O.* du 14 janvier 1960, p. 418).

Donne sa démission de *Ministre des Finances et des Affaires économiques* [Décret du 18 janvier 1962, *J. O.* du 19 janvier 1962] (p. 635).

Dépôts :

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-8 du 12 janvier 1960 prorogeant, pour certaines denrées, la période d'application des dispositions du décret n° 59-1258 du 4 novembre 1959, portant suspension provisoire de la perception des droits de douane applicables à certains produits, **n° 529** [2 février 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-53 du 18 janvier 1960 suspendant, jusqu'au 31 mars 1960 inclus, la perception des droits de douane d'importation applicables à certains produits, **n° 530** [2 février 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-107 du 8 février 1960 portant modification du tarif des droits de douane d'importation en ce qui concerne certains produits sidérurgiques, **n° 548** [26 avril 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-109 du 10 février 1960 modifiant le tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier, **n° 549** [26 avril 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-160 du 20 février 1960 relevant le taux de perception des droits de douane applicables au glucose du n° 17-02 B du tarif des droits de douane d'importation en régime de droit commun, **n° 551** [26 avril 1960].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1960, **n° 563** [26 avril 1960].

Son projet de loi de programme relative aux investissements agricoles, **n° 564** [26 avril 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-344 du 8 avril 1960 portant rétablissement, relèvement, réduction et suspension de la perception de certains droits de douane d'importation dans le territoire douanier, **n° 567** [26 avril 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-436 du 7 mai 1960 modifiant le tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier en ce qui concerne certains films, **n° 633** [10 mai 1960].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 60-437 du 7 mai 1960 portant réduction provisoire de la perception des droits de douane d'importation applicables, en régime de droit commun, en tarif minimum, à certaines pâtes à papier, **n° 634** [10 mai 1960].

Son projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, **n° 663** [1er juin 1960].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1960, **n° 690** [21 juin 1960].

Son projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, **n° 703** [23 juin 1960].

Son projet de loi portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 714** [28 juin 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-624 du 29 juin 1960 portant réduction, en régime de Communauté économique européenne, des droits de douane d'importation applicables dans le territoire douanier, **n° 724** [1er juillet 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-625 du 29 juin 1960 portant, pour certains produits, modification du tarif des droits de douane applicable à l'entrée dans le territoire douanier et, pour d'autres produits, réduction de la perception des droits, **n° 725** [1er juillet 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-635 du 2 juillet 1960 relatif à la perception, en régime de droit commun, d'un droit de douane d'importation sur le styrolène (styrène) monomère du n° 29-01 D *e* du tarif des droits de douane d'importation, **n° 731** [5 juillet 1960].

Son projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, **n° 733** [6 juillet 1960].

Son projet de loi modifiant l'ordonnance n° 59-272 du 4 février 1959 relative à l'organisation de la région de Paris, **n° 757** [11 juillet 1960] ; retrait de ce projet par décret [29 novembre 1960].

Son projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, **n° 784** [18 juillet 1960].

Son projet de loi de programme relative à des actions complémentaires coordonnées de recherches scientifique et technique, **n° 825** [22 juillet 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-921 du 6 septembre 1960 portant réduction, en régime de Communauté économique européenne, des droits de douane d'importation applicables aux tabacs bruts ou fabriqués importés en Corse, **n° 825** [4 octobre 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-922 du 6 septembre 1960 relatif à la perception du droit de douane d'importation applicable, à l'entrée sur le territoire douanier, aux extraits tannants de québracho du n° 32-01 C du tarif des droits de douane, **n° 865** [4 octobre 1960].

Son projet de loi de finances pour 1961, **n° 866** [4 octobre 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-1018 du 19 septembre 1960, portant modification du tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier, en ce qui concerne certains produits sidérurgiques, **n° 867** [4 octobre 1960].

Son projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 868** [4 octobre 1960].

Son projet de loi, avec déclaration d'urgence, fixant les conditions d'application, dans les départements d'outre-mer, des dispositions de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 et portant divers aménagements fiscaux dans ces départements, **n° 932** [7 novembre 1960].

Son projet de loi au tarif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, **n° 935** [8 novembre 1960].

Son projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1957, **n° 944** [10 novembre 1960].

Son projet de loi portant règlement définitif du budget de 1958, **n° 945** [10 novembre 1960].

Son projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés aux biens privés dans les départements victimes des inondations exceptionnelles de septembre, octobre et novembre 1960, **n° 953** [15 novembre 1960].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1960, **n° 961** [22 novembre 1960].

Son projet de loi autorisant : 1° l'approbation de l'accord instituant l'association internationale de développement; 2° la participation financière de la France à cette association, **n° 963** [22 novembre 1960].

Son projet de loi portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1001** [1er décembre 1960].

Son projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer, **n° 1047** [12 décembre 1960].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 60-1443 du 27 décembre 1960 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation du décret n° 61-135 du 9 février 1961, relatif aux tarifs des droits de douane d'importation et du décret n° 61-273 du 30 mars 1961, modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1107** [25 avril 1961].

Son projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura, **n° 1108** [25 avril 1961].

Son projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, **n° 1113** [25 avril 1961].

Son projet de loi relatif aux locations nouvelles de locaux à usage commercial ou artisanal et à la construction de tels locaux, **n° 1185** [16 mai 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961, modifiant le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1186** [17 mai 1961].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1961, **n° 1219** [13 juin 1961].

Son projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'économie cidricole, **n° 1261** [27 juin 1961].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1961, **n° 1262** [27 juin 1961].

Son projet de loi portant divers aménagements du régime économique et fiscal des rhums et des alcools à brûler dans les départements d'outre-mer, **n° 1295** [4 juillet 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-695 du 3 juillet 1961 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation en ce qui concerne le café torréfié de la rubrique n° 09-01 A II, **n° 1301** [4 juillet 1961].

Son projet de loi de programme relative à l'équipement électrique, **n° 1303** [6 juillet 1961].

Son projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, **n° 1327** [11 juillet 1961].

Son projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, **n° 1397** [20 juillet 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-956 du 24 août 1961 modifiant le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1428** [12 septembre 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-1021 du 12 septembre 1961 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1432** [3 octobre 1961].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 61-1053 du 20 septembre 1961 modifiant le tarif des droits de douane d'exportation applicable à la sortie du territoire douanier, **n° 1433** [3 octobre 1961].

Son projet de loi de finances pour l'exercice 1962, **n° 1436** [3 octobre 1961].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1961 portant ratification de décrets, **n° 1437** [3 octobre 1961].

Son projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1444** [5 octobre 1961].

Son projet de loi portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1961 et des voies et moyens qui leur sont applicables, **n° 1557** [22 novembre 1961].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1961, **n° 1560** [24 novembre 1961].

Son projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages matériels résultant d'attentats ou de tous autres actes de violence en relation avec les événements survenus en Algérie, **n° 1562** [28 novembre 1961].

Son projet de loi portant approbation du plan de développement économique et social, **n° 1573** [29 novembre 1961].

Son projet de loi tendant à l'application de mesures de fermeture d'établissements en cas d'infraction à la législation économique, **n° 1659** [15 décembre 1961].

Interventions :

En qualité de Ministre des Finances et des Affaires économiques.

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Frédéric-Dupont relative aux

rentiers viagers publics : *Observations sur : l'exonération d'impôts dont bénéficie la majorité des rentiers viagers ; l'effort fait en leur faveur depuis la guerre ; la différence appréciable mais non considérable de leur situation avec celle des autres rentiers viagers ; l'examen de ce problème par le Gouvernement* [6 mai 1960] (p. 706, 707).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complétant l'ordonnance du 4 février 1959 instituant l'épargne-crédit : *Le succès du régime de l'épargne-crédit ; son extension aux bénéficiaires de la législation des H.L.M. ;* Article unique : *Son amendement prévoyant que les prêts seront accordés, soit par les sociétés de crédit immobilier, soit par les sociétés anonymes coopératives d'H.L.M. et que l'ensemble des fonds passeront par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations* [22 juin 1960] (p. 1459) ;

— du projet de loi de finances rectificative 1960 : *Ses observations sur : l'utilité du collectif permettant de faire le point, au milieu de l'exercice, de la situation économique et financière ; le contenu de cette loi de finances rectificative ; la légère augmentation du découvert budgétaire de l'exercice ; le financement de l'impasse ; la situation favorable du marché financier ; l'augmentation de nos réserves de devises ; le remboursement de nos dettes ; l'équilibre de la balance commerciale ; le léger fléchissement de nos exportations ; la possibilité d'une amélioration du pouvoir d'achat par une hausse progressive des salaires ; le maintien de la stabilité des prix ; l'abaissement du taux du crédit ; la relance par l'investissement ; la prudence nécessaire dans les mois à venir malgré les progrès acquis* [5 juillet 1960] (p. 1682 à 1684) ; *l'espoir de voir le Marché commun ouvrir des débouchés à notre élevage ; la relance, à la fois par la consommation et l'investissement ; l'orientation de l'initiative privée par des plans ; le redressement économique et financier certain de la France* (p. 1690, 1691) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Inscription, parmi les chefs de dépenses obligatoirement imposés à la R.T.F., du reversement devant être effectué à l'Etat* [25 juillet 1960] (p. 2208).

Demande au nom du Gouvernement une modification de l'ordre du jour [21 juillet 1960] (p. 2090).

Prend part à la discussion d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Nécessité d'un relèvement des tarifs pour résorber le déficit de la R.A.T.P. ; compensation de cette hausse par une modification de la prime mensuelle de transport* [21 juillet 1960] (p. 2099) ; *question préalable opposée par M. Legaret : intention du Gouvernement de procéder à des réformes à la R.A.T.P. ; nécessité de voter le relèvement de la prime de transport* (p. 2101) ; Article unique : *Sous-amendement de M. Dreyfus-Ducas à l'amendement de la Commission tendant à réserver le versement de l'augmentation de la prime aux salariés justifiant de l'utilisation d'un transport* (p. 2110) ; *difficultés d'application de cette disposition* (ibid.) ; *amendement de M. Mazurier (Institution d'une taxe à la charge des employeurs dont les établissements sont situés dans la Seine et la Seine-et-Oise)* (p. 2110, 2111).

Répond à la question orale posée par M. Delrez relative aux mesures en faveur de l'expansion économique et aux grandes lignes du prochain Plan de modernisation et d'équipement [22 juillet 1960] (p. 2149, 2150).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Dépôt des documents en temps utile ; redressement opéré depuis 1958 ; amélioration de notre balance des paiements, notamment de notre balance commerciale ; équilibre entre les importations et les exportations accompagné d'un acheminement vers la libération des échanges ; continuité de notre activité économique ; amélioration de la situation de notre marché financier (succès des émissions publiques) ; stabilité des prix grâce à une modération dans la politique des salaires ; situation satisfaisante de l'emploi ; progression généralement régulière et satisfaisante de la production industrielle malgré les difficultés de certains secteurs (automobile) ; nécessité d'une expansion continue et d'un plan intérimaire ; progression satisfaisante du produit national brut par rapport à la population active ; comparaisons avec l'étranger ; action du Gouvernement pour développer l'effort d'investissement et réformer les structures ; léger déficit des dépenses ordinaires ; fixation du*

découvert à moins de 7 milliards de nouveaux francs ; progression des dépenses et recettes d'environ 7 0/0 ; augmentation des dépenses d'équipement des services civils ; légère diminution des recettes provenant d'un certain nombre de réformes (atténuation de la pression fiscale) ; nécessité d'une stabilité monétaire alliée à l'expansion économique ; prudence nécessaire malgré les résultats obtenus [20 octobre 1960] (p. 2664 à 2668) ; *interprétation de l'article 2 de la loi de finances fixant un plafond pour les dégrèvements relatifs à la surtaxe progressive ; maintien des constructions à un rythme de croisière de 300.000 logements par an ; redressement opéré depuis deux ans, financier, monétaire, social et économique ; audace relative du budget alliée à une prudence rendue nécessaire par la situation économique nationale ; compensation du fléchissement intervenu dans certaines exportations par l'accroissement d'autres secteurs ; générosité avec laquelle a été fixé le prix du blé ; établissement d'une dotation en vue d'assurer un dégrèvement des impôts directs ; augmentation des dépenses d'investissements de l'Etat ; fixation du taux d'expansion à 5,5 0/0 dans le plan intérimaire* [25 octobre 1960] (p. 2789 à 2792) (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES : Charges communes : *Ses observations sur : la prochaine amélioration de la présentation du budget ; les amendements calcaires ; la solution devant être apportée au problème des houillères du Sud-oranais compte tenu de l'aspect humain de la question ; les interventions du Gouvernement sur les marchés agricoles ; la prochaine réduction de tarif sur les transports parisiens en faveur des économiquement faibles et des étudiants ; l'augmentation sensible des traitements des fonctionnaires devant intervenir au cours de l'année 1961 ; la prochaine harmonisation des traitements du secteur public et du secteur nationalisé ; la remise en ordre de la fonction publique ; le maintien de la péréquation automatique en matière de pension ; le désir du Gouvernement d'améliorer la situation des vieux et de relever les allocations familiales ; le regroupement des procédures et des crédits pour les rapatriés ; le ralentissement de l'accroissement de la dette publique ; la consolidation de la dette flottante ; les remboursements effectués sur notre dette extérieure ; le niveau record atteint par la production nationale et les exportations* [9 novembre 1960] (p. 3412 à 3414) ; Titre IV : *Le versement de primes aux producteurs de lin par le Fonds d'intervention* (p. 3414) ; Art. 68 (*Majoration des pensions servies aux anciens fonctionnaires de nationalité française de la Commission du Gouvernement du territoire de la Sarre*) : *Le caractère de rente viagère de la pension en question ; les majorations intervenues depuis 1945* (p. 3417) ; Art. 69 (*Prise en compte de certains services militaires pour la liquidation de pensions civiles*) : *Amendement de M. Bernard Laurent tendant à étendre les dispositions de l'article aux sous-officiers et hommes de troupe ; la compétence de l'exécutif pour les questions d'application ; reprise de l'amendement de M. Laurent au nom du Gouvernement* (p. 3417) ; AFFAIRES ÉCONOMIQUES : *L'interdiction faite au centre du commerce extérieur de concurrencer les professionnels du commerce extérieur* (p. 3422, 3423) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 38 : *Le désir du Gouvernement de venir en aide aux caisses de secours minières en difficulté, notamment aux caisses maladie* (p. 3672, 3673) ; Art. 39 : *Le caractère évaluatif des crédits réservés aux calamités agricoles* (p. 3673) ; Seconde délibération : *Explications de vote : la situation honorable de la France ; l'hommage devant être rendu à l'Assemblée pour l'effort qu'elle a accompli* [13 novembre 1960] (p. 3840) ; Deuxième lecture : Art. 17, Etat B : *Son amendement (ajustement des dotations)* [6 décembre 1960] (p. 4337) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat a la réparation des dommages causés par les inondations [24 novembre 1960] (p. 4051) ; *hommage à la mémoire des victimes des inondations de l'automne ; réparation des dommages causés aux biens des collectivités locales ; question du domaine d'application géographique de la loi ; introduction dans le projet de la disposition concernant l'exonération des droits d'enregistrement figurant dans la loi relative aux dommages de Fréjus* (p. 4059, 4060) ; Art. 1er : *Amendements présentés à la liste des communes énumérées en annexe* (p. 4063, 4064, 4065) ; Art. 2 : *Amendement de M. Juskiewenski (Réparation des dommages subis par les collectivités locales)* (p. 4065) ; Art. 3 : *Amendement de M. Marc Jacquet (contrôle éventuel par les tribunaux administratifs des décisions de la Commission départementale)* (p. 4065) ; Art 4 : *Son amendement : amélioration de l'indemnisation des dommages mobiliers et immobiliers*

non professionnels (p. 4066) ; Art. 7 : *Son amendement : sécurité du taux d'intérêt et égalité des conditions* (p. 4066, 4067) ; Art. 12 : *Réparation des dommages causés aux immeubles non bâtis des exploitations agricoles* (p. 4068) ; Art. 14 : *Dommages subis par les industriels, commerçants, artisans et membres des professions libérales* (p. 4069, 4070) ; Art. 15 : *Augmentation des dotations accordées aux préfets en vue d'indemniser les dommages causés aux stocks et au matériel* (p. 4071) ; *Article additionnel de M. Marc Jacquet (dépôt dans les six mois d'un projet de loi de caractère général rélatif à la participation de l'Etat aux dommages causés par les calamités atmosphériques)* (p. 4071) ; *Articles additionnels de M. Juskiewenski (délai accordé au Gouvernement pour prendre les décrets relatifs à la défense contre les inondations)* (p. 4072) ; *(exonération des droits d'enregistrement)* (ibid.) ; Deuxième lecture : *Construction d'un barrage de Seine ; prise d'un nouveau décret doublant la dotation initiale pour la réparation des dommages ; possibilité de prêts ordinaires pour les sinistrés* [9 décembre 1960] (p. 4507, 4508) ; Art. 15 : *Utilisation de la prime d'équipement* (p. 4509) ; Art. 15 *bis* : *Son amendement (extension du bénéfice des primes d'équipement dans les conditions fixées par le décret n° 60-370 du 15 avril 1960 aux entreprises industrielles sinistrées)* (p. 4510).

Répond à la question orale de M. Privet relative à l'aide aux malades, aux infirmes et aux vieillards [2 décembre 1960] (p. 4253).

Répond à la question orale de M. Guy Ebrard relative aux dommages causés en septembre 1959 dans les Basses-Pyrénées [2 décembre 1960] (p. 4253, 4254).

Répond à la question orale de M. Just Evrard relative à l'indemnisation des planteurs de tabac du Pas-de-Calais [2 décembre 1960] (p. 4254, 4255).

Communique à l'Assemblée l'ordre de ses travaux dans les séances à venir [5 décembre 1960] (p. 4318).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à un accord instituant l'Association internationale de développement : *Ses observations sur : le prolongement nécessaire de l'action de la banque internationale pour la reconstruction et le développement ; l'aide pouvant être éventuellement apportée au territoires francophones par cette association* [6 décembre 1960] (p. 4334) ; *l'importance de l'aide reçue par la France en contrepartie de sa faible contribution à la banque internationale ; l'adhésion des communistes à la charte de Bretton Woods* (p. 4335).

Son intervention à l'issue de la discussion budgétaire : *Progrès réalisés dans les conditions de travail des Assemblées* [13 décembre 1960] (p. 4571).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris ; Art. 3 *(Objet du district)* : *Amendement de la Commission (Concours du district pour le placement d'emprunts des collectivités locales)* [16 décembre 1960] (p. 4711) ; Art. 6 *(Taxe d'équipement)* : *La nécessité d'un effort fiscal ; le montant total des emprunts autorisés ; l'intention du Gouvernement de supprimer la contribution fiscale pour 1961* (p. 4715, 4716) ;

— d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Ses observations sur : les principes posés par le Traité de Rome dans le domaine commercial ; la décision d'accélération prise à Bruxelles le 12 mai 1960 à l'initiative de la France ; les mesures prises par le Gouvernement à l'égard des pays tiers ; les progrès réalisés dans le domaine de la protection contingentaire grâce à la stabilisation externe et interne de l'économie française ; la poursuite nécessaire de la libération des échanges ; les négociations tarifaires se poursuivant au sein du G. A. T. T. ; la négociation Dillon ; les problèmes propres au Marché commun : le report souhaitable de la nouvelle accélération prévue et du passage à la deuxième étape du Marché commun, étant donné le manque d'homogénéité dans l'exécution du traité, notamment en matière d'égalisation des salaires masculins et féminins et en matière de politique agricole commune* [13 juin 1961] (p. 1028 à 1030).

Répond à la question orale sans débat de M. Le Douarec relative aux taux d'abattement appliqués aux prestations familiales [16 juin 1961] (p. 1136).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 : *Ses observations sur les dispositions du projet : la supériorité du collectif en discussion à celui de l'année der-*

nière; la bonne tenue du marché financier; l'évolution favorable de la production; l'augmentation du pouvoir d'achat depuis dix-huit mois; le caractère excédentaire de la balance des paiements française et l'augmentation de de nos réserves de devises; le désir du Gouvernement d'améliorer la situation des diverses catégories sociales du pays dans la limite de nos possibilités; l'équilibre devant être recherché entre la consommation et l'investissement [7 juillet 1961] (p. 1520, 1522); *le taux satisfaisant de progression de notre économie, compte tenu de notre population active; l'insuffisance de nos investissements, les efforts faits par le Gouvernement pour les développer; la hausse des prix de gros; le relèvement appréciable du pouvoir d'achat des salariés* [11 juillet 1961] (p. 1593, 1594); Art. 8 : (*Dispense de timbre et exonération de droits en faveur des sinistrés de l'orage du 4 mai 1961 et des victimes de la catastrophe de Clamart et d'Issy-les-Moulineaux*) (p. 1601); Art. 14 (*Suppression du compte d'affectation spéciale*): *Ses observations sur le déficit actuel de ce compte* (p. 1605); Art. 15 : (*Ouverture d'un compte spécial de règlement avec les Gouvernements étrangers, intitulé « consolidation de la dette commerciale brésilienne »*): *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : les difficultés du Brésil dans le domaine des règlements extérieurs; la substitution d'une créance publique de l'Etat français sur le Brésil aux créances privées garanties avec l'assurance-crédit existant auparavant* (p. 1605, 1606) ; après l'art. 15 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Réforme de la Bourse de Paris*) ; *aspect technique de la réforme importante proposée dans l'article; sous-amendement de M. Ferri précisant que les co-gérants ont des droits et privilèges égaux à ceux de l'agent de change titulaire de l'office; sous-amendement de M. Anthonioz* (*Représentation des bourses de province au Comité des bourses*); *sous-amendement de M. Nungesser* (*Reclassement du personnel en fonction dans les maisons de courtiers*) (p. 1607); *ses observations sur : le développement des bourses de province* (p. 1608); *son article additionnel* (*Financement des dépenses applicables au centre spécialisé de secours de la protection civile à Lacq*) (p. 1608); Titre IV de l'ETAT A : *Son amendement* (*Crédits supplémentaires pour l'agriculture*) (p. 1616); Art. 31 : *Amendement de la Commission des finances tendant à une diminution de l'annulation de crédits: ses observations sur : les crédits affectés aux constructions H.L.M. en 1959, 1960, 1961; le nombre de logements primés pendant cette période* (p. 1635); après l'article 31 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Crédits supplémentaires pour les primes à la cotinstrucon*) (p. 1635); *son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Remise à titre gracieux des débats relatifs aux pensions des ouvriers de l'Etat*) (p. 1636); en deuxième lecture, Art 11 (*Garantie de l'Etat pour le financement du tunnel du Mont-Blanc*) : *Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article* [21 juillet 1961] (p. 1921); *explications de vote; consultation de la commission Fournier pour l'élaboration des textes d'application concernant la réforme de la Bourse de Paris votée par le Parlement* (p. 1929); en quatrième lecture : Art. 15 (*Financement des dépenses du centre spécialisé de secours de la Protection civile à Lacq*) [22 juillet 1911] (p. 2012).

Demande au nom du Gouvernement une modification de l'ordre du jour (p. 1929).

Répond à la question orale sans débat de M. Palméro relative aux avantages et inconvénients du nouveau franc [30 juin 1961] (p. 1408, 1409).

Répond aux questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Ses observations sur : la reconstitution de nos réserves de devises; les résultats de la politique économique; l'augmentation de la masse salariale; l'amélioration générale de la situation des salariés, des vieillards et des familles; la limitation de l'augmentation des salaires par lettre du Gouvernement; l'augmentation des traitements des fonctionnaires; les Commissions s'occupant de la famille et de la vieillesse; les limites du revenu pour les prestations d'aide sociale* [30 juin 1961] (p. 1418, 1419, 1420, 1425).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Succès remporté dans le domaine économique et financier au cours de ces dernières années; prochaine augmentation des prestations familiales; efforts envisagés en faveur des vieux; nécessité d'assurer le succès du IVe Plan* [5 octobre 1961] (p. 2428, 2429).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) : *Ses observations sur la distribution en temps utile de tous les documents et de toutes les informations nécessaires pour l'examen du budget ; les difficultés rencontrées dans l'élaboration et la mise en équilibre du budget ; le maintien de l'impasse à 7 milliards ; les évaluations de recettes ; le rétablissement de la taxe complémentaire au taux de 6 0/0 ; la poursuite de l'allégement de la surtaxe progressive conformément aux engagements pris par le Gouvernement ; l'imposition des plus-values foncières ; le renforcement du contrôle de l'impôt ; la règlementation des dépenses, notamment des dépenses civiles ; la situation du marché financier et monétaire ; le succès des emprunts ; l'aménagement de la dette flottante ; l'abaissement des planchers des bons du trésor ; la gestion saine de la trésorerie ; la diminution du poids total de la dette publique et de l'endettement de la Nation en valeur absolue ; la reconstitution de nos réserves ; le remboursement de la totalité de nos dettes extérieures à court et moyen terme ; l'évolution favorable de la balance des paiements et de la balance commerciale ; l'augmentation du volume du commerce extérieur ; nos efforts de libération des échanges et d'ouverture sur l'étranger ; l'évolution économique internationale et ses répercussions ; la reprise de l'activité aux Etat-Unis ; le plein emploi en France et le succès du Plan intérimaire ; la hausse récente des prix sous l'influence de facteurs politiques et des facteurs saisonniers ; les transferts opérés au profit de l'agriculture ; la limitation au maximum des augmentations imputables au Gouvernement ; le prochain décrochement du S.M.I.G. et le réajustement de la rémunération d'un petit nombre de travailleurs ; l'amélioration indiscutable du pouvoir d'achat depuis trois ans ; la prudence devant être observée en matière de salaires ; l'optimisme du rapport de l'O.E.C.E. sur le redressement français ; les dangers de la récession et de l'inflation* [19 octobre 1961] (p. 2642 à 2645) ; *ses observations sur : l'effort d'allégement fiscal consenti par le Gouvernement ; l'amélioration des structures de la surtaxe progressive au bénéfice des assujettis les plus modestes ; le prochain dépôt d'une lettre rectificative pour l'augmentation des allocations familiales ; la modération de la hausse des prix ; l'intention du Gouvernement de maintenir la stabilité ; le niveau satisfaisant des investissements compte tenu de la population active ; l'infériorité de l'autofinancement français à celui de plusieurs grands pays industriels* [20 octobre 1961] (p. 2585) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : *Ses observations sur : la reconstruction des ponts détruits ; la progression du placement des billets de loterie ; l'infrastructure routière ; l'importance primordiale des autoroutes ; l'augmentation de la consommation d'essence malgré le prix du carburant ; la décentralisation ; la création de zones de conversion ; l'utilisation de la formule du coup par coup ; la création d'un service interministériel centralisateur chargé d'informer les entreprises et de les orienter dans leurs démarches* [12 novembre 1961] (p. 4515) ; Art. 30 : *Amendement de M. Catalifaud tendant à une réduction du montant des autorisations de programme ; révision éventuelle de la répartition entre la voirie communale et la voirie départementale* (p. 4517) ; seconde délibération : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer le titre III des Finances et des Affaires économiques (Charges communes) et le crédit des prestations sociales agricoles : ses observations sur : l'amélioration des prestations familiales proposée par le Gouvernement conformément à ses engagements antérieurs* (p. 4555, 4556) ; *la stabilité et l'amélioration de la situation économique et financière de la France sur le plan international ; la stabilité intérieure* (p. 4561) ; en deuxième lecture : Art. 18 *bis : supprimé par le Sénat (Reconduction de la taxe complémentaire) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de M. Cermolacce tendant à augmenter l'impôt sur les sociétés* [1er décembre 1961] (p. 5229) ; *la nécessité de voter les impôts demandés en contrepartie de l'augmentation des traitements de la fonction publique et des employés du secteur nationalisé* (p. 5230) ; Art. 19 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Economies) ; sous-amendement de la Commission de la défense nationale tendant à ne pas faire porter d'économies sur le budget des armées* (p. 5234) ; quatrième et dernière lecture : *Ses observations sur : le vote du budget dans les délais constitutionnels ; la collaboration du Parlement et du Gouvernement* [12 décembre 1961] (p. 5505, 5506) ;

— d'un projet de loi portant ratification du décret n° 61-1021 du 12 septembre 1961 modifiant des droits de douane d'importation : *Ses observations sur la limitation à 40 0/0 du total maximum des abaissements des droits de douane* [16 novembre 1961] (p. 4876, 4877);

— d'un projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant des droits de douane d'importation : *Amendement de M. Schmittlein tendant à permettre une importation supplémentaire en franchise, de papier journal satiné; ses observations sur la nécessité d'une nouvelle négociation avec nos partenaires du Marché commun pour obtenir l'importation en franchise de papier satiné* [16 novembre 1961] (p. 4876, 4877].

Répond à la question orale avec débat de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : l'application du décret instituant une zone spéciale de conversion autour de l'agglomération de Limoges; le plan de développement et d'aménagement en cours pour le Limousin; la nécessité d'assurer à Limoges son rôle de capitale régionale; l'implantation d'industries nouvelles* [24 novembre 1961] (p. 5059, 5060); *la nécessité d'obtenir des implantations industrielles dans les régions du Centre malgré le handicap de la distance et de la montagne; la mise en valeur des régions déshéritées; la discussion du IVe Plan* (p. 5073).

BAYLOT (M. Jean), *Député de la Seine, 17e circonscription (I., puis I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe des indépendants et paysans d'action sociale [6 octobre 1959] (p. 1705).

Est nommé *membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées* [28 janvier 1959] (p. 184), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts comptables agréés et réglementant les titres et les professions d'expert comptable et de comptable agréé, **n° 708** [24 juin 1960].

Sa proposition de résolution tendant à la constitution d'une Commission d'enquête habilitée à rechercher tous les faits portant violation des droits de l'homme, **n° 1531** [12 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Amendements de MM. Hoguet et Ballanger (Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité); indemnité d'éviction, priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction* [26 novembre 1959] (p. 3040).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à la protection des expropriés [4 décembre 1959] (p. 3187, 3188).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (*Discussion générale et première partie*); Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Ses observations sur : la différence entre la taxe proposée et le système américain ; la création inopportune d'un nouvel impôt ; le frein mis au développement de la construction automobile par l'adoption de l'article; l'utilité des voitures pour les habitants des cités dortoirs; l'imprécision du texte* [20 octobre 1961] (p. 2821, 2822); *le système américain d'une taxe fiscale correspondant à un service rendu; le progrès social que marque la possession d'une voiture* (p. 2823, 2824).

Son rappel au Règlement : *Nécessité d'informer l'auteur d'une question orale de la date et de l'heure approximative à laquelle cette question sera appelée* [1er décembre 1961] (p. 5195).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur : le projet de loi n° 1659, véritable texte d'exception, contraire au principe de la séparation des pouvoirs et aux règles du droit pénal français; le droit des préfets d'ordonner la fermeture d'un établissement commercial au simple vu du procès-verbal constatant une infraction à la législation économique; le commerce libre livré à l'arbitraire de l'administration* [4 mai 1962] (p. 873, 875).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à la situation des per-

sonnes âgées [15 juin 1962] (p. 1756) ; *La nécessité de doubler les allocations actuelles et de dégager des emplois pour les personnes âgées ; les allocations en nature attribuées aux personnes détentrices de cartes d'Economiquement Faibles* (p. 1758, 1759).

BAYOU (M. Raoul), *Député de l'Hérault, 5e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 juin 1962] (p. 1624), [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, **n° 1825** [6 juillet 1962] (p. 2264) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales, **n° 251** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi portant programme d'expansion agricole et de rénovation foncière, **n° 524** [30 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1106 du Code rural et à permettre le rachat de cotisation d'assurance vieillesse en faveur des exploitants agricoles, **n° 1845** [12 juillet 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explications de vote : Situation injustement défavorisée de la viticulture* [16 janvier 1959] (p. 81).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Situation critique de la viticulture ; abaissement nécessaire de la fiscalité ; fin de la campagne anti-vin ; aménagement durable du marché du vin permettant un prix social ; harmonisation des salaires des ouvriers agricoles entre la métropole et l'Algérie ; insuffisances du décret du 16 mai* [24 juin 1959] (p. 1008, 1009) ; Article unique : *Son amendement tendant à appliquer les dispositions du projet aux industries vinicoles* [25 juin 1959] (p. 1071).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Etude de la possibilité d'octroyer des secours importants dans le cadre national ; création d'une aide permanente en faveur de la paysannerie* [23 octobre 1959] (p. 1952).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale ; Art. 5 : *Son amendement (Droit pour les exploitants agricoles de faire la preuve de leurs bénéfices ou de leurs pertes par la présentation de leur comptabilité)* [29 octobre 1959] (p. 2102) ; *cas des agriculteurs sinistrés* (ibid.) ; *le retire* (p. 2103) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 12 (*Evaluation des voies et moyens*) : *Superfiscalité viticole ; augmentation des droits indirects ; baisse des prix à la propriété ; fixation d'un prix plancher à 483 francs le degré hecto ; possibilité pour le Gouvernement de modifier le tarif de la taxe unique en cas d'une variation de cours de 10 0/0 ; part de l'impôt supérieur à la moitié de la valeur du produit ; excès de la propagande anti-vin* [9 novembre 1959] (p. 2298, 2299) ; AGRICULTURE : *Nombreuses mesures gouvernementales défavorables à la viticulture ; incertitude de l'application des lois viticoles nouvelles ; absence d'un prix social du vin tenant compte du prix de revient ; poursuite d'une campagne officielle anti-vin aussi stupide que mal fondée ; absence d'équilibre entre les vignobles concurrentiels de*

la métropole et de l'Algérie ; mécontentement des viticulteurs devant cette politique incohérente et désastreuse [23 novembre 1959] (p. 2878, 2879) ; Etat G, titre VI : *Absence regrettable d'une véritable politique agricole au moment de la mise en vigueur du Marché commun* (p. 2890).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sur la nécessité d'assurer aux viticulteurs le minimum vital [13 novembre 1964] (p. 2411) : *Ses observations sur : les décrets du 16 mai et du 30 octobre ; la situation angoissante de la viticulture artisanale et familiale ; la fixation d'un quantum individuel ; le développement des exportations ; les importations excessives ; l'accroissement du marché des raisins de table ; la viticulture algérienne ; la reconversion graduelle du vignoble algérien ; la création d'une société d'intervention ; l'agression fiscale dont est victime la viticulture* (p. 2413, 2414).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relalif aux bouilleurs de cru ; après l'art. 2 : (*Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la publicité des vins*) [3 décembre 1959] (p. 3160) ; *le retire* (p. 3161) ;

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Caractère symptomatique et aigu du malaise paysan aggravé par la suppression de l'indexation et le refus opposé à la convocation du Parlement ; rappel des dispositions du projet de loi déposé par le Gouvernement Guy Mollet constituant une véritable charte de l'agriculture ; analyse des dispositions d'une proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale et au Sénat portant programme d'expansion agricole et de rénovation foncière ; droit des paysans d'accéder à un niveau de vie comparable à celui des autres catégories de la Nation ; maintien souhaitable de l'exploitation familiale et artisanale ; rétablissement d'une indexation véritable dans un plan cohérent ; organisation des marchés ; arrêt des importations abusives ; inquiétude suscitée par le caractère vague du projet gouvernemental et l'absence des mesures immédiates* [3 mai 1960] (p. 581 à 583] ;

— projet de loi d'orientation agricole : *Sa motion de renvoi à la Commission* [12 mai 1960] (p. 786) ; *nécessité de discuter, non sur le texte gouvernemental insuffisant et décevant mais sur le texte élaboré par un groupe de travail de la Commission de la production et des échanges* (p. 786, 787) ; Art. 1er (*Buts de la politique agricole*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 789, 790) ; *regroupement de tous les crédits relatifs à l'agriculture ; accroissement de l'autorité et des responsabilités du Ministre de l'Agriculture* (p. 790) ; Art. 4 (*Etudes sur les structures*) : *Son amendement* (*Définition de l'exploitation familiale agricole*) (p. 800) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 5 (*Conditions d'attribution de l'aide financière de l'Etat*) : *Son amendement* (p. 803) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 10 : *Son article additionnel* (*Création d'un Institut national foncier et d'un Institut national des régions sous-développées*) (p. 818) ; Art. 13 : *Son amendement* (p. 823) ; *le retire* (ibid.) ; Art 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement précisant le fonctionnement du Fonds, son financement, sa composition en deux sections* [17 mai 1960] (p. 879) ; Art. 21 : *Son amendement à l'amendement de la Commission* (p. 887) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Imprécision du texte gouvernemental fixant des dates trop éloignées* [18 mai 1960] (p. 930) ; en deuxième lecture : *Ses explications de vote : refus du Gouvernement de revenir à l'indexation des prix ; aggravation de la situation des agriculteurs et de leur mécontentement ; inquiétude suscitée par la suppression éventuelle de l'Institut des vins de consommation courante ; insuffisance du projet de loi pour élever la classe paysanne au niveau des autres citoyens* [11 juillet 1960] (p. 1831, 1832) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Nécessité d'accepter le texte proposé pour l'article 24 se référant au pouvoir d'achat existant au 30 juin 1958 sans pouvoir, en aucun cas, être inférieur au niveau actuel majoré de 15 0/0 et abrogeant le décret du 3 mars 1960* [22 juillet 1960] (p. 2156) ; Art. 24 : *Amendement du Gouvernement* (*Référence au pouvoir d'achat de 1958*) (p. 2160) ; en troisième lecture [23 juillet 1960] (p. 2190) ; en quatrième lecture : *Ses explications de vote : nombreuses insuffisances du projet ; déception des agriculteurs* [25 juillet 1960] (p. 2215) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 12 (*Dispositions relatives aux boisements*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* [19 mai 1960] (p. 1009) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Art. 1er : *Précisions devant être données sur les conditions de réalisation et de ventilation du stockage envisagé (maïs et vin)* [31 mai 1960] (p. 1055) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 2 (*Intervention du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*) : *Exclusion injustifiée du vin du bénéfice des dispositions de l'article ; restitution des 12 milliards du Fonds d'assainissement de la viticulture supprimé par ordonnance ; création d'une section viticole au sein du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés* (p. 1060) ; *amendement de M. Charpentier tendant à étendre les interventions du Fonds à tous les produits agricoles ; nécessité d'assurer la rentabilité de la viticulture dans la France entière* (p. 1061).

Prend part au débat sur les questions orales relatives à l'aménagement de la région Bas-Rhône-Languedoc : *Projet de barrage de la Cesse dans la région d'Olonzac en Minervois* [13 mai 1960] (p. 854).

Prend part à la discussion d'un projet autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Critique de la propagande officielle contre le vin* [18 juillet 1960] (p. 1975).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du Plan d'assainissement de l'Industrie charbonnière : *Anxiété des mineurs de la région de Graissessac et du Bousquet-d'Orb ; aménagement de la Centrale thermique du Bousquet-d'Orb* [21 octobre 1960] (p. 2698).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Article premier : (*Autorisation de percevoir les impôts*) : *maintien des taxes sur les vins au même taux malgré la dégradation des cours* [26 octobre 1960] (p. 2802) ; (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : les insuffisances du budget ; la nécessité d'accroître nos exportations, notamment de vin et de viande ; l'absence de nouveaux établissements d'enseignement ; le développement souhaitable de la recherche et de la vulgarisation ; l'insuffisance des crédits pour l'Institut des vins de consommation courante (I.V.C.C.) ; le développement nécessaire de la propagande en faveur du vin ; le retour souhaitable au taux de 15 0/0 pour la ristourne sur le matériel agricole ; l'insuffisance des crédits pour les migrations rurales ; l'habitat rural ; la lenteur du rythme des adductions d'eau ; l'insuffisance des mesures de stockage ; le retard apporté à la création d'une Caisse des calamités agricoles* [9 novembre 1960] (p. 3404, 3405) ; Titre IV : *La situation angoissante de la viticulture française à la suite des nombreuses mesures prises contre elle ; la disparité entre le prix du vin à la production et le prix à la consommation ; les excès de la campagne anti-vin ; la diminution regrettable des crédits pour l'Institut des vins de consommation courante (I.V.C.C.) et la propagande ; l'appel des maires et élus des quatre départements méridionaux agricoles ; la nécessité de reviser les prix et d'alléger la fiscalité pour mettre la vigne française en concurrence avec les vins italiens* (p. 3447, 3448) ; BUDGET ANNEXE DU FONDS DE RÉGULARISATION ET D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES (F.R.O.M.A.) : *Ses observations sur : le retard apporté à la publication des textes d'application de la loi créant le budget annexe ; l'absence de précision sur la ventilation des crédits* [9 novembre 1960] (p. 3461, 3462) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations ; Deuxième lecture : *Extension du bénéfice de la loi aux années 1959 et 1960, cas du département de l'Hérault* [9 décembre 1960] (p. 4503, 4504).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Inscription tardive des questions orales avec débat sur la politique viticole* [10 mai 1961] (p. 723).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Mécontentement et colère des paysans devant l'anarchie des marchés et la paupérisation des exploitants et des ouvriers agricoles ; avantages du Marché commun pour l'agriculture française ; égalisation souhaitable en hausse des prix agricoles communs* [14 juin 1961] (p. 1065, 1066).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures en faveur de la viticulture : *La politique de stockage et la construction de cuveries supplémentaires ; le prix plancher et le prix plafond du vin à la production ; l'augmentation des prestations d'alcool vinique ; les mesures de déblocage des vins du hors quantum en faveur des sinistrés ; la fixation du prix moyen quantum-hors quantum ; la diminution de la fiscalité ; le retour à l'esprit social du code du vin de M. Barthe ; l'endettement considérable de la viticulture méridionale ; l'arrêt de l'ignominieuse campagne anti-vin ; le problème des excédents ; la lutte contre la fraude ; l'arrachage des cépages interdits ; l'interdiction de la chaptalisation ; le vin de l'intendance* [16 juin 1961] (p. 1137, 1142 à 1144) ; *la distillation des excédents* (p. 1147, 1158).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282) : *Insertion dans le Marché commun de l'industrie du textile cardé ; aspects particuliers de la concurrence de nos partenaires européens ; situation de la région de Saint-Pons (Hérault) ; vente libre des fibres synthétiques à tous les fabriquants ; parité indispensable entre les ouvriers du textile et les ouvriers des industries plus jeunes* (p. 1285, 1287).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Ses observations sur : la gravité de la crise paysanne ; la suppression regrettable de l'indexation ; l'opposition de l'article 40 à la proposition de loi socialiste établissant une indexation contrôlée ; les dispositions du projet, leur régression sur la loi d'orientation agricole ; la fixation regrettable des prix par décret ; le retard apporté à la publication des textes d'application de la loi d'orientation agricole ; la déception des paysans ; le décalage de près de 40 0/0 existant entre les revenus paysans et les autres ; la nécessité d'une réforme profonde des circuits de distribution ; le rejet nécessaire du texte légalisant une inégalité condamnée par le bon sens et la justice* [11 octobre 1961] (p. 2477, 2479) ; Art. 3 (*Mise à jour des prix d'objectifs*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'indexation ; ses observations sur : la nécessité d'assurer la parité aux agriculteurs ; la révision annuelle des prix d'objectifs ; l'exemple du S.M.I.G.* [12 octobre 1961] (p. 2518) ; Art. 6 (*Participation des producteurs au financement des charges de résorption*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (Caractère progressif des taxes de résorption éventuellement instituées)* (p. 2523) ; SECONDE DÉLIBÉRATION : *Nouvelle rédaction proposée pour l'article 5 ; diminution éventuelle du prix du vin entraînée par l'adoption de ce texte* [18 octobre 1931] (p. 2618) ; *ses explications de vote : ampleur excessive des marges d'appréciation, absence d'une véritable loi verte conformément au désir des agriculteurs, désillusions de la paysannerie* (p. 2619) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les difficultés des établissements Fouga-Nord et Pétrofouga à Béziers et leurs conséquences pour toute l'économie biterroise ; la nécessité du maintien de ces usines pour consolider et accroître le potentiel industriel du pays* [28 octobre 1961] (p. 3342, 3343) ; *l'orientation devant être donnée par l'Etat aux entreprises en matière de décentralisation* (p. 3352) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : les conditions de travail imposées aux députés ; l'alignement souhaitable des inspecteurs des lois sociales en agriculture sur leurs homologues des administrations non agricoles ; l'insuffisance des crédits pour les adductions d'eau et l'électrification, la lenteur des travaux ; l'extension souhaitable du système de financement devant être appliqué pour l'équipement de la Bretagne ; la nécessité d'une réforme agricole et d'une redistribution des terres abandonnées ; l'insuffisance des crédits pour la voirie rurale ; les excès de la campagne anti-vin ; les préjudices causés aux vins français par les falsifications ; la révision nécessaire de la politique viticole ; la construction de cuveries de stockage ; la création d'une société d'intervention professionnelle ; la définition d'une politique d'exportation des vins de France ; l'allégement nécessaire de la fiscalité pesant sur le vin* [29 octobre 1961] (p. 3472, 3473) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la faiblesse et l'insuffisance du projet, notamment en matière agricole ; la généralisation souhaitable de l'exonération de la patente en faveur des exploitants des gîtes ruraux et de la participa-*

tion de l'Etat aux travaux d'électricité rurale [5 décembre 1961] (p. 5287, 5288).

Prend part au débat sur la question orale de M Bégué relative à la fixation des prix agricoles [8 décembre 1961] (p. 5432).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun : SECONDE DÉLIBÉRATION : *Ses explications de vote : maintien nécessaire du caractère familial des exploitations réunies au sein des groupements; méfiance du Gouvernement envers les coopératives de culture* [13 décembre 1961] (p. 5579);

— d'un projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : le retour nécessaire à l'indexation, les dispositions du projet ne tendant qu'au rapprochement progressif de la parité; le caractère vague de la loi; l'absence d'une Caisse de calamités publiques; la nécessité de donner aux exploitants agricoles un salaire annuel garanti; l'absence d'une organisation des marchés* [7 décembre 1961] (p. 5396); Art. 5 : (*Prix de campagne*) : *Amendement de la Commission (majoration éventuelle de 10 0/0); ses observations sur la nécessité d'inscrire dans la loi la possibilité de fixer une hausse de 10 0/0, étant donné l'absence d'une organisation des marchés et d'une Caisse de calamités agricoles* (p. 5403); *la parité inscrite dans la loi d'orientation agricole* (ibid.); *reprend à son compte l'amendement de la Commission* (ibid.); Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de M. Gauthier* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*); *la nécessité de donner à l'agriculture le juste prix de son travail* [13 décembre 1961] (p. 5563); *ses explications de vote: absence regrettable d'une disposition faisant obligation au Gouvernement d'accorder au monde agricole la parité qu'il souhaite* (p. 5565);

— du projet de loi relatif aux versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Nécessité d'étendre les dispositions du projet aux salariés agricoles; demande le renvoi de son amendement* (*Extension aux salariés agricoles*) *en Commission* [3 mai 1962] (p. 854); Article unique: *Son amendement* (*Rachat par les salariés agricoles de leurs cotisations de vieillesse*) [16 mai 1962] (p. 1142); en deuxième lecture : *Le problème du rachat des cotisations par les exploitants agricoles* [26 juin 1962] (p. 1991); Son rappel au règlement : *Opposition de l'article 40 de la Constitution à son amendement relatif au rachat par les salariés agricoles de leurs cotisations de vieillesse* [15 juin 1962] (p. 1751, 1752);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection médicale du travail agricole : *Ses explications de vote : nécessité d'améliorer le logement rural* [16 mai 1962] (p. 1133);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La partie agricole du Plan : la recherche d'une parité entre l'agriculture et les autres activités économiques; les réformes de structure; l'atténuation nécessaire des disparités régionales; les lacunes en matière de recherche de la parité; le problèmes des prix agricoles; l'équipement rural* (*Adduction d'eau, électrification*); *les difficultés de la région de Béziers; l'insuffisance des objectifs de production en matière viticole* [6 juin 1962] (p. 1531 à 1533).

Prend part au débat sur la question orale de M. Cassagne relative à la situation des personnes âgées en qualité de suppléant : *La communication du compte des recettes et des dépenses du Fonds national de solidarité depuis sa création; les protestations contre la confiscation par le Trésor du produit de la vignette; la nécessité de prévoir des constructions réservées aux personnes âgées; l'aide sociale, ménagère et médicale à domicile; la possibilité de racheter les cotisations de retraite pour les ouvriers et exploitants agricoles* [15 juin 1962] (p. 1759, 1760).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sans débat relative à la politique viticole : *L'agrandissement et la modernisation des distilleries et des caves coopératives* [22 juin 1962] (p. 1946, 1950, 1951).

Prend part au débat sur la question orale de M. Coste-Floret relative à la crise de la bonneterie dans l'Hérault et le Gard : *Le tissage cardé de la région de La Bastide, de Mazamet et de Saint-Pons; la situation désastreuse des usines Fouga de Béziers; l'aide aux régions sous-développées* [22 juin 1962] (p. 1955);

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, Art. 2 :

Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Refus du renouvellement du bail): le droit de reprise des personnes morales [26 juin 1962] (p. 2010, 2011);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Les maîtres publics itinérants agricoles* [4 juillet 1962] (p. 2188);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, concernant le tunnel transpyrénéen d'Aragnouet à Bielsa : *Le développement souhaitable du réseau d'autoroutes entre Bordeaux et Marseille; l'aménagement du canal des Deux-Mers* [17 juillet 1962] (p. 2556);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *L'agitation paysanne actuelle; le problème de l'accroissement de la productivité agricole; l'attitude du Gouvernement en matière de prix agricoles; le rôle des S.A.F.E.R.; la diversité des problèmes régionaux agricoles; la détermination de la superficie minimale d'une exploitation individuelle; l'absence des dispositions concernant les calamités agricoles; les problèmes vinicoles et les débouchés du Marché commun; la concurrence des vins italiens; les accords d'Evian et le vin algérien; les lacunes du présent projet* [18 juillet 1962] (p. 2595 à 2597); Art. 11 : *Amendement du Gouvernement (Exceptions en droit de préemption) : la nécessité d'éviter la mainmise sur la terre française de propriétaires capitalistes et d'acheteurs étrangers* [19 juillet 1962] (p. 2640); après l'art. 40 : *Son amendement (Dépôt avant le 1er novembre 1962, d'un projet de loi sur les calamités agricoles)* (p. 2687);

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 18 : *La situation des rapatriés d'Algérie dans le département de l'Hérault* [23 juillet 1962] (p. 2755).

BAYROU (M. Maurice), *Député du Gabon-Moyen-Congo (U.N.R.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée Nationale en raison de son élection au Sénat [28 avril 1959] (p. 312).

Son siège est déclaré vacant [23 juin 1959] (p. 956).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à rendre hommage à l'armée française combattant en Algérie et à affirmer la solidarité de l'Assemblée Nationale avec les députés des départements d'Algérie et du Sahara, **n° 14** [30 janvier 1959] (p. 196).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Demande une suspension de séance* [20 janvier 1959] (p. 96).

BEAUGUITTE (M. André), *Député de la Meuse, 2e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre de la Commission consultative du cinéma [11 octobre 1961] (p. 2491).

Dépôts :

Sa proposition de loi concernant la réparation des dégâts occasionnés aux propriétés foncières par les sangliers, **n° 290** [8 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (Cinéma), **n° 328** (annexe 2) [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi concernant certaines modalités de l'honorariat conféré aux sapeurs-pompiers communaux, **n° 348** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à réglementer les « quinzaines commerciales », **n° 873** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à faciliter la perception de la « taxe de circulation sur les viandes » à l'importation des produits carnés, **n° 900** [27 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Crédits du cinéma), **n° 886** (annexe n° 2) [18 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962, **n° 1436**; Affaires culturelles (Cinéma), **n° 1445** (annexe n° 3) [10 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à prévoir des exceptions aux textes assurant la coordination des transports en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre, **n° 1545** [17 novembre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explications de vote : inquiétude des milieux agricoles; situation sociale défavorisée des paysans; maintien du pouvoir d'achat des agriculteurs* [16 janvier 1959] (p. 81, 82).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Pleven relatif à l'implantation des hôpitaux psychiatriques* [14 mai 1959] (p. 509);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Stabilisation provisoire des salaires et des prix agricoles; perspectives d'un « rendez-vous d'octobre »; insuffisance et répartition contestable des crédits; achèvement nécessaire des opérations de remembrement; infériorité des crédits destinés à l'enseignement agricole par rapport à ceux de l'enseignement technique; rôle de la Commission nationale de l'agriculture; problème de la promotion agricole, de la détaxe et des carburants; baisse du revenu agricole; incidence du Marché commun; mise en péril de l'exploitation familiale; problème de la vente de la viande à la Sarre* [23 juin 1959] (p. 971 à 974).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Disparité entre le coût des moyens de production et le prix des produits dans l'agriculture; sacrifices répétés imposés à l'agriculture au nom de la stabilité monétaire; avertissement lancé par l'agriculture le 30 septembre; ajustement des prix entre l'industrie et l'agriculture; harmonisation des prix entre les pays du Marché commun* [23 octobre 1959] (p. 1953, 1954).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, après l'article 45 : *Son article additionnel; le retire* [28 octobre 1959] (p. 2044); Art. 64 : *Son amendement tendant à fixer à 10 francs le droit de timbre pour les sommes inférieures à 500 francs; charges excessives imposées aux billets de cinéma supérieurs à 250 francs; incidence de la disparition de la loi de soutien* [29 octobre 1959] (p. 2086);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CINÉMA, en qualité de *Rapporteur spécial : Diminution continue de la clientèle cinématographique par suite de la concurrence de la télévision et de l'augmentation des places due à une pression fiscale excessive; examen du cinéma dans la perspective de la Communauté européenne; suppression nécessaire de l'aide au cinéma d'ici 1967; nouveau régime de soutien institué par le décret du 16 juin 1959; budgétisation du soutien financier; substitution de la notion de prêt à celle de subvention; création ultérieure d'une direction du cinéma au Ministère des Affaires culturelles; maintien du Centre national cinématographique; souplesse nécessaire dans l'application du régime nouveau; crainte des petits et moyens exploitants de se voir refuser des prêts pour l'embellissement des salles; remaniement de la Commission de censure; nécessité de compléter et faire siéger le conseil supérieur du cinéma* [24 novembre 1959] (p. 2943 à 2945]; motion de censure : *Obstination incompréhen-*

sible du Premier Ministre sur la retraite des anciens combattants ; modicité du crédit nécessaire à son rétablissement ; absence regrettable d'un vote sur le budget des anciens combattants ; possibilité du rétablissement de la retraite dans son intégralité pour 1961 ; sacrifices injustement imposés aux anciens combattants au nom du redressement [27 novembre 1959] (p. 3078, 3079) ; en nouvelle lecture, Art. 38 : *Son amendement tendant à reprendre les crédits votés par l'Assemblée Nationale pour le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique ; nécessité de donner au Centre national de la cinématographie les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; réorganisation en cours du C.N.C.* [22 décembre 1959] (p. 3564) ; après l'Art. 44 : *Article additionnel du Gouvernement tendant à rétablir au taux de 3.500 francs pour l'année 1960 seulement la retraite des anciens combattants pour les combattants âgés de plus de 65 ans ; caractère conditionnel de l'exposé des motifs* (p. 3569) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatifs aux bouilleurs de cru : *Lutte contre la fraude ; introduction en France d'alcool étranger* [2 décembre 1959] (p. 3137) ; Article premier : *Conditions requises pour bénéficier du privilège ; son amendement tendant à la suppression de cet article* [3 décembre 1959] (p. 3152) ; *nécessité d'un nouveau projet étendant le bénéfice du privilège du bouilleur de cru et prévoyant l'octroi de la transmissibilité et de la cessibilité* (ibid) ; *le retire* (p. 3153) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Inscription sur la liste des bénéficiaires des personnes physiques ayant droit au bénéfice des dispositions relatives aux bouilleurs de cru au cours de la campagne 1958-1959* (p. 3155, 3156) ;

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Problème des débouchés ; place de l'agriculture française dans le Marché commun ; d'organisation du ramassage scolaire intercommunal ; arrêt des importations intempestives et du dumping ; crainte du développement d'un certain étatisme ; développement souhaitable des échanges amiables en matière de remembrement ; protection de la liberté des paysans ; propagande nécessaire pour créer une mode des produits français à l'étranger ; rentabilité du travail de l'agriculture* [3 mai 1960] (p. 583, 584) ;

— du projet de loi ratifiant un décret portant réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Gravité des conséquences pour l'industrie papetière de la non-ratification du décret (Hausse du prix du papier ; diminution des exportations)* [22 juillet 1960] (p. 2165).

Est entendu sur la question orale de M. Boutard relative à la crise de l'Industrie cinématographique et du théâtre : *Montant du prélèvement fiscal sur les recettes cinématographiques des exploitants français ; organisation économique du cinéma ; réforme fiscale du cinéma ; augmentation abusive du prix du programme de l'Opéra du fait de la vente du* « Journal du théâtre » *; critique du changement des décors du Martyre de Saint-Sébastien* [21 octobre 1960] (2705 à 2707).

Est entendu sur la question orale de M. Boutard relative aux conclusions de la Commission de censure des films cinématographiques : *Concours financier des pouvoirs publics accordé à certains films interdits par la censure pour des motifs sérieux* [21 octobre 1960] (p. 2711).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur spécial* pour le cinéma : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à l'activité de l'Union générale cinématographique (U.G.C.) ; la nécessité de mettre fin à son déficit ; la crise de l'Industrie cinématographique par suite notamment de la concurrence de la télévision et de la pression fiscale ; la coordination devant être établie entre le cinéma et la télévision ; les dangers d'une orientation de la production vers des films destinés à l'exportation (Exemple de l'Industrie automobile) ; la nécessité d'un aménagement de la fiscalité du cinéma* [5 novembre 1960] (p. 3169, 3170) ; *la recherche de l'amortissement des films sur le plan national par priorité* (p. 3173) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la discrimination établie pour le rétablissement de la retraite entre les Anciens combattants de la guerre 1914-1918 et les autres ; la création éventuelle d'un Fonds de retraite ; la faible incidence budgétaire du rétablissement intégral de la retraite ; l'inscription au budget de 1962 des crédits nécessaires à l'institution du pécule des prisonniers de guerre de 1914-*

1918 ; l'insuffisance des crédits pour les sépultures militaires [6 novembre 1960] (p. 3210, 3211) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : le retard apporté au dépôt du rapport sur la situation agricole et à la publication des textes d'application des lois agricoles votés au cours de la dernière session ; les résultats médiocres de la récolte de l'été dernier à la suite des intempéries ; la nécessité de désigner les membres du Comité de gestion du Fonds d'organisation et de régularisation ; l'indemnisation des agriculteurs victimes des calamités de l'annee écoulée ; la création souhaitable d'une Caisse des calamités agricoles permettant notamment l'attribution de subventions à fonds perdus ; le problème des excédents ; l'écoulement de nos produits agricoles dans le Marché commun et en Grande-Bretagne ; le refus opposé systématiquement par l'Allemagne à nos livraisons ae viande ; les difficultés de nos producteurs de viande par suite de cette attitude* [9 novembre 1960] (p. 3403, 3404).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'honorariat des sapeurs-pompiers volontaires [18 novembre 1960] (p. 3937).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 ; après Art. 8 : *Son sous-amendement à l'article additionnel du Gouvernement relatif à l'allégement des impôts sur les spectacles (Suppression du plancher de 25 0/0 de la majoration laissée à la disposition des communes) : ses observations sur : les difficultés de l'exploitation citématographique ; la revision souhaitable du barème de détaxation ; la nécessité de permettre au conseil municipal de diminuer l'impôt sur les spectacles* [5 décembre 1960] (p. 4288).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Nécessité d'une politique des surplus ; organisation des marchés ; soutien de la production agricole française* [19 mai 1961] (p. 896, 897).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Retard apporté à la publication des textes d'application de la loi d'orientation agricole ; manque de coordination entre les ministères intéressés ; définition nécessaire d'une politique agricole d'ensemble ; organisation urgente de nos marchés à l'étranger pour résoudre le problème des excédents* [14 juin 1961] (p. 1063, 1064).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat sur la situation des adjoints d'enseignement [6 juillet 1961] (p. 1483).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Suppression souhaitable de la totalité des abattements de zones en matière d'allocations familiales ; injustice des abattements de zones opérés sur le S.M.I.G. ; conséquences désastreuses de ces abattements pour l'implantation d'industries nouvelles notamment dans l'Est* [4 octobre 1961] (p. 2383).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Aspect économique et social de la question ; caractère de texte de principe du projet, l'essentiel des mesures devant être prises par décret ; problème posé par l'écoulement des produits ; absence regrettable d'un prix réel ; revendications du Cercle national des jeunes agriculteurs ; encouragement souhaitable des produits de qualité (exemple du Danemark, des Pays-Bas et de la Norvège)* [10 octobre 1961] (p. 2466 à 2468) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la restauration opportune des monuments commémoratifs ; le retard apporté à l'attribution du pécule aux anciens prisonniers de guerre 1914-1918 ; l'attribution souhaitable aux veuves d'une pension au taux de 500 points ; la disproportion existant entre les petites pensions et les pensions à 100 0/0 ; l'égalisation souhaitable des droits des combattants des deux guerres ; les mesures devant être prises pour lever la forclusion frappant le dépôt de la demande de la carte du Combattant volontaire de la Résistance ; l'excessive rigueur des Commissions de réforme* [25 octobre 1961] (p. 3019, 3020) ; AFFAIRES CULTURELLES : En qualité de *rapporteur spécial pour le cinéma : Ses observations sur : les conséquences désastreuses des prix imposés ; l'archaïsme de la réglementation de l'exploitation ; le poids excessif de la fiscalité ; les allégements apportés par certaines municipalités ; la fiscalité applicable au cinéma ambulant ; la réforme*

intervenue dans le secteur national du cinéma; la nouvelle structure et les attributions de l'Union générale cinématographique; ses possibilités d'implantation en Afrique Noire de langue française ; les intentions du Gouvernement quant à la réforme des studios de la Victorine [26 octobre 1961] (p. 3132, 3133); AGRICULTURE : *Ses observations : sur la réorganisation devant intervenir au Ministère de de l'agriculture ; le développement nécessaire du stockage; son importance du point de vue social, économique et stratégique; les revendications des jeunes agriculteurs ; l'institution souhaitable d'une retraite spéciale allouée aux cultivateurs disposés à libérer leurs exploitations au profit de jeunes agriculteurs; les informations relatives aux prix agricoles pendant la durée du IVe Plan* [29 octobre 1961] (p. 3489, 3490).

Sa mise au point au sujet d'un vote [21 novembre 1961] (p. 4858).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : Art. 18 (*Taxes sur les spectacles, faculté donnée aux conseils municipaux d'adopter des majorations distinctes par catégorie de spectacles*) : *Ses observations sur : les revendications de l'exploitation cinématographique; amendement du Gouvernement (Imposition des spectacles mixte) : les conséquences fâcheuses de cette disposition pour les exploitants cinématographiques* [5 décembre 1961] (p. 5294);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'axe Rhône-Rhin et ses avantages; le IVe Plan et le problème du cinéma : la modernisation de la cinémathèque et l'insuffisance des crédits prévus en la matière ; la remise en ordre administrative de cet organisme; l'obligation du dépôt légal en cinématographie; la transformation de l'Institut des hautes études cinématographiques ; le développement d'un Institut scientifique et technique du cinéma; la multiplicité regrettable des organismes du Plan ; la crise actuelle du cinéma ; l'aide à la programmation des petites salles d'exploitation* [20 juin 1962] (p. 1852 à 1854);

— des propositions de loi concernant la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier, Art. 1er (art. 400-1 du Code rural) : *La nécessité de séparer le problème de la réparation des dégâts causés par le gibier du problème de la réparation des dégâts causés par tout le gibier ; l'intérêt d'une procédure extrêmement brève d'indemnisation ; le rôle du syndicat général* [17 juillet 1962] (p. 2562);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La concurrence des produits agricoles étrangers ; la question du remembrement; le problème des blés gelés ; la suppression souhaitable des abattements de zones de salaires; les besoins de l'agriculture en eau ; la création d'une caisse des calamités agricoles* [18 juillet 1962] (p. 2603, 2604).

BECHARD (M. Paul), *Député du Gard, 4e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) , [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part au débat sur la question orale de M. Godonnèche relative aux conséquences du plan d'assainissement de l'industrie charbonnière: *Situation du bassin des Cévennes ; reconversion des régions dont le charbon ne peut plus être extrait à un prix compétitif ; installation d'usines dans les zones critiques ; développement des centrales thermiques* [21 octobre 1960] (p. 2695, 2696).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas des communes ardéchoises et gardoises ; nécessité de promulguer une loi de prévention ; construction de barrages devant écrêter les crues des rivières cévénoles* [24 novembre 1960] (p. 4049, 4050).

Prend part au débat sur la question orale de M. Coste-Floret relative à la crise de la bonneterie dans l'Hérault et le Gard : *L'effort de modernisation des industries de Ganges-le-Vigan; les zones à vocation bonnetière ; le prix de la main-d'œuvre en Loire-Atlantique et dans les Cévennes* [22 juin 1962] (p. 1953, 1954, 1955).

BECKER (M. Georges), *Député du Doubs, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge suppléant à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1463).

Est nommé membre de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, en remplacement de M. Tomasini (application de l'article 22 du décret n° 47-1593 du 23 août 1947) [28 juin 1960] (p. 1553).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant réforme du régime des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, **n° 307** [15 octobre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960, n° 300 (Education nationale), **n° 372** [13 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 en ce qui concerne la dénomination et la formation professionnelle des experts comptables et des comptables agréés ainsi que leur représentation dans les instances de l'ordre, **n° 614** [6 mai 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 568 relatif à la création de parcs nationaux, **n° 642** [17 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Ducos, n° 671, tendant à modifier les dates du début et de la fin des grandes vacances scolaires dans les enseignements du premier et du second degré, **n° 828** [22 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Education nationale), **n° 896** [26 octobre 1960].

Sa proposition de loi relative aux règles de piégeage des oiseaux rapaces, **n° 1081** [16 décembre 1960].

Sa proposition de loi relative à la protection de gisements fossiles, **n° 1082** [16 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 ; deuxième partie : enseignement technique, **n° 1476** [25 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi, n° 153, de M. Palewski, tendant à réserver aux travaux de décoration un pourcentage de 1 0/0 des crédits de construction ouverts aux administrations de l'Etat, aux départements, aux communes, ainsi qu'aux collectivité publiques dotées de l'autonomie administratives et financière, **n° 1761** [14 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi, n° 1082, de M. Becker relative à la protection des gisements fossiles, **n° 1762** [14 juin 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question orale relative à la protection de la forêt de Fontainebleau (projet des ingénieurs pétroliers et des Ponts-et-Chaussées) [19 juin 1959] (p. 947).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Effort louable du Gouvernement ; aspect décoratif des écoles* [2 juillet 1959] (p. 1270) ;

— d'un projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Surcharge des classes du premier degré dans les villes ; décentralisation nécessaire du second degré ; difficultés de recrutement des maîtres par suite de l'insuffisance de leur rémunération ; sort des examens classiques ; déclin des humanités ; insuffisance de l'équipement administratif des facultés ; hommage au corps enseignant* [21 novembre 1959] (p. 2769) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Ses observations : sur le mérite du Gouvernement d'avoir déposé une loi cohérente donnant une existence légale et effective à l'enseignement agricole dans les trois degrés ;*

la valeur universellement reconnue de notre Institut national agronomique ; l'insuffisance numérique des élèves des grandes écoles et des cadres agricoles supérieurs ; la situation injustement inférieure de l'école d'horticulture ; la liaison avec l'enseignement supérieur universitaire ; l'opportunité de la création d'un enseignement agricole du second degré ; la direction des lycées agricoles par des proviseurs ; l'insuffisance des mesures relatives au premier degré ; l'aide à l'enseignement agricole privé ; l'urgence de mesures relatives à l'enseignement forestier [31 mai 1960] (p. 1070, 1071); Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission précisant que l'enseignement et la formation professionnelle agricoles s'adressent aux adolescents des deux sexes* [1er juin 1960] (p. 1133);

— du projet de loi relatif à la création des parcs nationaux, Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles (Possibilité de création de zones de réserves intégrales à l'extérieur des parcs nationaux)* [8 juin 1960] (p. 1199); *nécessité de sauvegarder certains petits espaces contenant des reliquats de faune ou de flore en voie de disparition (Exemple d'enclos de ce genre en Hollande* (p. 1199) ; *le retire* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Augmentation appréciable mais insuffisante du budget ; accroissement constant du nombre des effectifs scolaires ; recours souhaitable à un emprunt national consacré à l'enseignement ; manque de clarté du fascicule budgétaire ; difficultés des collectivités locales désireuses de construire des écoles, notamment par suite de la complexité du dossier administratif demandé ; retard apporté au reclassement du personnel de l'enseignement public ; horaire surchargé imposé aux élèves en particulier dans l'enseignement technique ; accroissement de la fréquentation des écoles maternelles ; utilité de ces écoles notamment dans les départements d'Alsace-Lorraine pour l'enseignement du Français ; nécessité d'assurer le transport des élèves préalablement à la suppression des écoles de campagnes ; insuffisance des bourses, mauvaises conditions de leur distribution, difficultés des instituteurs ruraux désireux d'en obtenir pour leurs enfants ; coordination nécessaire entre l'université et le C.N.R.S. ; conditions déplorables dans lesquelles sont distribués les crédits pour l'impression des thèses ; attribution souhaitable d'une indemnité aux élèves de l'école des chartes ; réorganisation opportune de l'enseignement ; acheminement vers l'unité de l'enseignement* [4 novembre 1960] (p. 3067 à 3069) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Création souhaitable d'une station biologique aux Comores ; prospections déjà effectuées par des chercheurs britanniques, américains ou allemands* [27 avril 1961] (p. 539);

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Collaboration nécessaire entre l'université et le C.N.R.S.* [3 mai 1961] (p. 642, 643).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale sans débat relative à la spécialisation des commerces [6 octobre 1961] (p. 2442).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; EDUCATION NATIONALE : en qualité de *Rapporteur pour avis pour l'enseignement technique : Ses observations sur : la révision souhaitable de la liste des C. A. P. ; l'allégement nécessaire des horaires ; les formalités administratives excessives en matière de construction de lycées techniques ; le recours éventuel à un emprunt pour financer les dépenses nécessaires à l'enseignement de la nation* [28 octobre 1961] (p. 3363, 3364) ; *les effectifs pléthoriques des classes et ses conséquences pour l'enseignement ; la crise du recrutement des maîtres ; la nécessité d'une plus juste rémunération de la fonction enseignante* (p. 3396).

Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale relative à la situation des agents de la catégorie B des postes et télécommunications [1er décembre 1961] (p. 5184).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Manifestation de la présence française dans les Comores* [12 décembre 1961] (p. 5529) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des parcs nationaux et des réserves* [14 juin 1962] (p. 1706, 1707).

BÉCUE (M. Paul), *Député du Nord, 23e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139) ;

— juré suppléant de la Haute-Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1483, adopté par le Sénat, instituant l'obligation d'assurer des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture, **n° 1510** [9 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales ; après l'art. 13 : *Son article additionnel tendant à faire bénéficier du statut du fermage les agriculteurs exploitant des terrains du domaine privé de l'Etat* [19 mai 1960] (p. 1012) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture ; en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le rôle du bureau central de tarification ; le cas des personnes ayant déjà contracté une assurance ; l'invitation faite au Gouvernement d'obliger les exploitants agricoles à s'assurer contre les accidents pouvant survenir à leur personnel ; le cas particulier des départements d'Alsace-Lorraine* [14 novembre 1961] (p. 4844, 4845).

BEDREDINE (M. Mohamed), *Député de Philippeville (E.A.S., U. R., puis U.N.R.).*

L'Asssemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [6 octobre 1959] (p. 1706).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p. 1704).

BÉGOUIN (M. André), *Député de Charente-Maritime, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Interventions :

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture :

Observations sur les mesures proposées tendant à améliorer la situation sociale, mais non la situation économique des agriculteurs; revalorisation nécessaire des prix à la production, seul remède au déficit des deux tiers de nos exploitations; l'abaissement des coûts de production; la recherche de débouchés; la nécessité de permettre à notre agriculture d'affronter nos concurrents du Marché commun; l'aide aux viticulteurs touchés récemment par le gel [4 mai 1960] (p. 613, 614).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961; ETAT A : *Ses observations sur : l'insuffisance des prix agricoles; les circuits de distribution; l'organisation nécessaire du stockage* [11 juillet 1961] (p. 1611);

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Caractère mécanisé de l'agriculture moderne; fixation nécessaire des prix agricoles à partir des moyens de production et des charges sociales sans cesse en augmentation* [11 octobre 1961] (p. 2484, 2485).

BÉGUÉ (M. Camille), *Député de Tarn-et-Garonne, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [16 juin 1961] (p. 1159).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [20 juin 1961] (p. 1178), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à la garantie des exploitants contre les risques des calamités agricoles **n° 1076** [16 décembre 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 ; première partie : Education nationale **n° 1476** [25 octobre 1961].

Interventions :

Prend par à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Fondement de la légitimité française ; association des représentants des collectivités à l'élaboration du budget ; rappel de l'œuvre accomplie dans le passé en Algérie ; aspect humain du problème ; élévation du niveau de vie des Musulmans pour faire échec à la rebellion ; nécessité d'une industrialisation et d'une expansion agricole ; aspect juridique du problème agricole ; redistribution des terres irrigables ; refonte du régime foncier ; restauration de la forêt ; développement de l'enseignement des techniques des cultures ; poursuite d'une politique de solidarité en faveur de la population algérienne* [9 juin 1959] (p. 810, 811, 812);

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc, après l'article 3 : *Son article additionnel relatif à la garantie de l'Etat* [21 juillet 1959] (p. 1402) ; *le retire* (ibid.) ; *rétablissement de la confiance chez les Français du Maroc et de la Tunisie ; rapprochement entre la France et les deux peuples qui viennent d'accéder à l'indépendance* (p. 1402) ; Art. 4 : *Son amendement* (p. 1403) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Abandon abusif du forfait agricole collectif, maintien de l'article 69 du Code général des impôts ; introduction de la notion de forfait individuel ; prétendue prospérité de l'agriculture ; rôle des paysans dans la civilisation occidentale* [27 octobre 1959] (p. 1975, 1976) ; *ses sous-amendements à l'amendement de M. Jacquet* (p. 1983, 1984) ; *les retire* (p. 1984) ; Art 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Comparaisons nécessaires entre le montant des sommes perçues au*

titre de la taxe locale et le produit des taxes de remplacement proposées [28 octobre 1959] (p. 2046) ; *conditions déplorables du débat de la veille ; responsabilités des parlementaires dans la tenue des séances* [29 octobre 1959] (p. 2068) ; Art. 56 : *Amendement de M. Regaudie tendant à porter le taux d'imposition sur les successions entre époux et en ligne directe à 25 0/0 pour les tranches supérieures à 35 millions et à 30 0/0 pour les tranches supérieurs à 50 millions ; absence d'une définition du patrimoine « instrument de travail » devant être exonéré d'impôt ; conditions d'application de l'article 40 aux amendements* (p. 2074, 2075) ; Art. 62 *Amendement de M. Guillain* : (*Egalité entre les mutuelles agricoles et les compagnies d'assurances*) ; *importance de la mutualité agricole organisée par la charte du 4 juillet 1900 ; atteinte portée par l'amendement à la notion même de mutualité* [29 octobre 1959] (p. 2084, 2085) ; après l'article 75 : *Son article additionnel tendant à amnistier les infractions minimales commises vis-à-vis des Codes douaniers et fiscaux* (p. 2089) ; Art. 76 : *Son sous-amendement de la Commission des finances tendant à revenir à l'état de chose antérieur aux ordonnances de décembre 1958 et février 1959 pour le fonctionnement de la Commission centrale des impôts directs* (p. 2092) ; *son sous-amendement à l'article 76 A de la Commission des finances* (*Rétablissement de la représentation paritaire de la Commission départementale des impôts directs*) (p. 2093) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Modification nécessaire du décret du 3 mars 1960 ; changement de date de référence ; fixation, à concurrence de 80 0/0, de l'adaptation des prix agricoles aux prix industriels ; mise en ordre des prix ; accroissement de la part des prix des produits industriels dans les prix de revient agricoles ; compensation de la hausse des prix agricoles ainsi obtenue par une réforme de la distribution et de la fiscalité sous réserve d'une organisation corrélative des marchés ; utilité d'études prévisionnelles sur l'évolution de la consommation et l'adaptation des cultures au sol et au climat* [3 mai 1960] (p. 595, 596) ; *création d'un Fonds national des calamités agricoles ; insuffisance des crédits pour les adductions d'eau et l'électrification rurale* (p. 596) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'article 11, *article additionnel de M. Maurice Faure tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé* [12 mai 1960] (p. 820) ; *nécessité de compléter les dispositions sur le remembrement foncier par une organisation du regroupement d'exploitation* (ibid) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 2 (*Compétence du Ministre de l'Agriculture en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricoles*) : *Amendement de Mlle Dienesch : Crainte d'une insuffisance des connaissances de base ; conditions dans lesquelles l'enseignement général sera dispensé et contrôlé dans les établissements agricoles ; nécessité d'arracher les agriculteurs à l'ignorance des techniques et à leur complexe d'infériorité* [1er juin 1960 (p. 1139, 1140) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas du Tarn-et-Garonne* [24 novembre 1960] (p. 4058) ; Article premier : *Amendements présentés à la liste des communes enumérées en annexe* (p. 4065) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations : sur la continuité de l'attitude du général de Gaulle ; le glissement inévitable vers le communisme d'un Etat algérien indépendant ; l'application de l'autodétermination* [7 décembre 1960] (p. 4422, 4423) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en deuxième lecture : Art 16 : *Ses observations sur les bénéficiaires de l'indemnité attribuée aux personnels des bibliothèques* [21 juillet 1961] (p. 1923).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : La diminution du maïs ; la réalisation de l'infrastructure nécessaire à l'équipement régional et national ; la nécessité d'accorder un droit de préemption aux sociétés d'aménagement foncier ; l'endettement des agriculteurs* [13 septembre 1961] (p. 2278, 2279).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; EDUCATION NATIONALE : en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur l'accroissement*

considérable mais insuffisant des crédits; la nécessité de préparer les rentrées d'avance et de rattraper les retards; la consultation souhaitable du Parlement sur la réorganisation des méthodes et des programmes; la nécessité d'un engagement du Gouvernement de respecter les évaluations du Plan à partir de l'établissement du budget de 1963 [28 octobre 1961] (p. 3363); Titre III : *Son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à une réduction de crédit (Rattachement des bibliothèques nationales et universitaires à l'enseignement supérieur); ses observations sur : la vocation pour la recherche et l'enseignement du personnel scientifique des bibliothèques nationales et universitaires; la distinction devant être faite entre ce personnel et celui des bibliothèques de lecture publique; le désir de la direction de l'enseignement supérieur de se voir rattacher les bibliothèques universitaires et scientifiques* (p. 3406, 3407); Art 56 (*Equipement en matériel d'enseignement des établissements publics, prélèvement sur les fonds attribués aux caisses départementales scolaires*) : *Amendement de la Commission des finances (Extension de la procédure proposée à des communes où l'expansion industrielle a entraîné la création de nouveaux groupes scolaires*) (p. 3410).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la fixation des prix agricoles : *Ses observations sur : la loi d'orientation agricole de 1960 ; le prix insuffisant du blé à la production; la réévaluation du prix du maïs; la réforme des structures; la politique des justes prix et la loi des prix d'objectifs; la parité des revenus agricoles avec les autres secteurs économiques* [8 décembre 1961] (p. 5428, 5429).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés une question orale avec débat relative à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés [11 mai 1962] (p. 1060).

BEKRI (M. Mohamed), *Député d'Oran (E. A. S. puis U.R., puis U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [6 octobre 1959] (p. 1707).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1707).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

BELABED (M. Slimane), *Député de Tlemcen (E. A. S., puis U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [26 mai 1959] (p. 567).

S'inscrit au groupe de l'U. N. R. [26 mai 1959] (p. 567).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des Forces armées [27 janvier 1959] (p. 164);

Cesse d'appartenir à cette Commission [28 mai 1959] (p. 666).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des Forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BELLEC (M. Paul), *Député de la Seine (app. U.N.R.).*

En remplacement de M. Bourriquet, décédé [13 juin 1961] (p. 1024).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [13 juin 1961] (p. 1038).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [15 juin 1961] (p. 1123), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de membre de cette Commission [5 octobre 1961] (p. 2430).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1961] (p. 2450), [25 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi relatif à certains personnels des réserves de l'armée de l'air, **n° 1826** [25 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) ; CRÉDITS MILITAIRES (Section commune) : *La situation défavorisée des officiers mariniers, leurs servitudes particulières* [9 novembre 1961] (p. 4159, 4160).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers : *La revalorisation de la condition militaire; le cas des sous-officiers les plus anciens; le cas des officiers mariniers* [8 juin 1962] (p. 1620, 1621) ;

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *L'attribution aux personnes âgées d'une carte permanente de réduction à 50 0/0 pour les trajets effectués sur les grandes lignes de la S.N.C.F.; le cas des personnes âgées des communes rurales; le développement de l'implantation de nouveaux hospices dans les campagnes; l'hospitalisation à domicile; la nécessité d'augmenter l'effectif des infirmières rurales* [15 juin 1962] (p. 1764, 1765).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La solde des sous-officiers et officiers mariniers; les deux décrets récents en la matière; la solde des appelés du contingent; son caractère dérisoire; la situation dans quelques autres pays* [11 juillet 1962] (p. 2338, 2339) ; en deuxième lecture . *Le problème de la révision des pensions militaires ; la réforme souhaitable du Code des pensions civiles et militaires; le droit à pension des veuves des retraités proportionnels pour celles dont le mariage est intervenu postérieurement à la radiation des contrôles du mari* [23 juillet 1962] (p. 2750).

Son rappel au règlement : *La non-publication au compte rendu intégral des engagements du Gouvernement au sujet de la révision des pensions civiles et militaires* [24 juillet 1962] (p. 2836).

BÉNARD (M. François), *Député de l'Oise, 5e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [6 juin 1962] (p. 1542).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 811 et 845 du Code rural relatifs aux baux ruraux, **n° 157** [19 juin 1959].

Retrait de sa proposition de loi, **n° 157** [23 juillet 1959].

BÉNARD (M. Jean), *Député de l'Indre, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BENAZZEDINE (M. Abdelkader), *Député de Tiaret* (I).

L'Assemblée prend acte de son élection en remplacement de M. Djillali Kaddari, décédé [20 mars 1962] (p. 493].

L'Assemblée prend acte de sa démission [27 juin 1962] (p. 2051).

BENDJELIDA (M. Ali), *Député de Sétif (E.A.S., puis apparenté U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— secrétaire de cette Commission [29 mai 1959] (p. 695);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [19 mai 1961] (p. 910).

BENELKADI (M. Benalia), *Député de Médéa (E.A.S., puis I., puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe des indépendants et paysans d'action sociale [2 février 1960] (p. 131).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [13 octobre 1959] (p. 1741), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Interventions :

Est entendu pour une mise au point au sujet de son vote sur la question préalable opposée par M Cassagne (IVe Plan) [25 mai 1962] (p. 1331).

BENHACINE (M. Abdelmadjid), *Député de Constantine (E.A.S., puis U.R., puis I., puis appar. U.N.R., puis I., puis appar. E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [8 octobre 1959] (p. 1726).

S'apparente au groupe U. N. R. [12 juillet 1960] (p. 1901).

Cesse d'être apparenté au groupe de l'Union pour la nouvelle République [12 mai 1961] (p. 767).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [24 avril 1962] (p. 739).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la production et des échanges [13 octobre 1959] (p. 1741).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [9 décembre 1960] (p. 4519).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Confiance dans le général de Gaulle* [14 octobre 1959] (p. 1786) ; *action néfaste des profiteurs en Algérie dans le passé* ; *échec par leur faute de toute tentative de réforme* ; *développement fatal de la rebellion* ; *collaboration nécessaire des musulmans pour la réalisation de la paix* [15 octobre 1959] (p. 1820) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les erreurs du passé* ; *les espoirs placés dans l'autodétermination* [7 décembre 1960] (p. 4426, 4427) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Ses observations sur : les conditions d'utilisation des pouvoirs existant actuellement* ; *la nécessité d'un renouveau national et d'une réconciliation* [2 février 1960] (p. 120).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'imprécision des principes de la politique française* ; *la nécessité, pour obtenir une paix durable, d'une négociation loyale et sincère entre le Gouvernement français et le G. P. R. A. sur la base d'une autodétermination dont les garanties et les modalités feront l'objet d'un accord commun* ; *les restrictions et les arrière-pensées de la politique française* [29 juin 1961] (p. 1381 à 1383).

BENHALLA (M. Khelil), *Député de Sétif (E. A. S., puis U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [5 mai 1959] (p. 441).

S'inscrit au groupe U. N. R. [5 mai 1959] (p. 441).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BENOUVILLE (M. Pierre de), *Député d'Ille-et-Vilaine, 5e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 883** [21 octobre 1960] (p. 2714).

Est élu :

— Président de cette Commission [25 octobre 1960] (p. 2792) ;

— représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Sa proposition de loi, tendant à étendre les dispositions du décret n° 62-328 du 22 mars 1962 portant amnistie de faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne, **n° 1698** [27 avril 1962].

Interventions :

Est entendu sur le règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Agissements d'une certaine presse* [11 décembre 1958] (p. 21).

Prend part à la discussion d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Ses observations sur les demandes de liberté provisoire formulées par M. Lagaillarde* [15 novembre 1960] (p. 3875).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Les positions prises par M. Bidault* [5 juillet 1962] (p. 2225, 2226).

BENSSEDICK CHEIKH (M.), *Député de Mascara (E.A.S., puis U. R., puis I., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

S'inscrit au groupe U.N.R. [4 octobre 1960] (p. 2464).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la production et des échanges [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490]; [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BÉRARD (M. Jacques), *Député de Vaucluse, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les conséquences désastreuses des inondations dans la vallée du Rhône, notamment dans le Vaucluse ; le caractère chronique de ce fléau ; la réparation nécessaire des dommages causés aux propriétés privées et aux cultures ; l'importance des mesures de prévention* [10 novembre 1960] (p. 3552, 3553);

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Elévation des digues du Rhône; enlèvement des îlots et dragage du lit de ce fleuve* [24 novembre 1960] (p. 4043).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Ses observations sur : le problème particulier posé dans la région vauclusienne ; les structures de l'exploitation ; les prix et les débouchés ; nécessité d'inciter nos partenaires européens à respecter les clauses du Traité de Rome* [13 septembre 1961] (p. 2272).

BÉRAUDIER (M. Charles), *Député du Rhône (U.N.R., puis I., puis R.N.U.R., puis I).*

En remplacement de M. Soustelle devenu Ministre (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République [28 avril 1959] (p. 327).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [17 mai 1960] (p. 899).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'Unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [28 avril 1959] (p. 327), [8 octobre 1959] (p. 1723).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique par l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ces articles 1er, 2 et 7.

Cesse d'appartenir à cette Commission [18 mai 1960] (p. 951).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282)

BERGASSE (M. Henri), *Député des Bouches-du-Rhône, Ire circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [16 décembre 1960] (p. 4729).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [16 décembre 1960] (p. 4729), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu président de cette Commission [11 octobre 1961] (p. 2491), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre de la Commission d'étude de la flotte marchande dans le cadre de la Communauté économique européenne [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de programme n° 55 relative à l'équipement économique général (Aviation civile et commerciale), **n° 129** [10 juin 1959].

Sa proposition de loi sur le report des baux dans les immeubles reconstruits, **n° 324** [27 octobre 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1960 (Marine marchande), **n° 339** (T. II. 17) [4 novembre 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Marine marchande), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1867 relatif à certaines modalités d'accomplissement du service militaire, **n° 1887** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Demande une suspension de séance* [16 janvier 1959] (p. 80); *Ses explications de vote : Conditions du contrat liant la majorité au Gouvernement; aménagements à apporter aux mesures impopulaires prises par le précédent Gouvernement; modification des structures de l'Etat; économies dans les dépenses publiques* (p. 80, 81).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, SECONDE DÉLIBÉRATION : *Suspension de séance demandée par M. Habib-Deloncle* [21 janvier 1959] (p. 150);

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Demande une suspension de séance* [14 mai 1959] (p. 503);

— du règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Position du groupe des indépendants* [26 mai 1959] (p. 563); Art. 81 : *Amendement de M. Arrighi (Procédure du contrôle de la recevabilité des propositions) ; demande une suspension de séance* [28 mai 1959] (p. 642).

Est entendu sur la modification de l'ordre du jour [30 juin 1959] (p. 1157).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouverne-

ment : *Sa demande de suspension de séance* [15 octobre 1959] (p. 1817) ; *ses explications de vote : son attachement à l'Algérie française* (p. 1818) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 6 : *Amendements de MM. Boisdé et Larue tendant à modifier le taux de réfaction sur les traitements et salaires ; sa demande de scrutin* [27 octobre 1959] (p. 1988) ; *Son rappel au règlement ; conditions du vote de l'article additionnel de M. Maurice Faure ; validité de l'amendement de M. Paquet ayant le même objet* [28 octobre 1959] (p. 2052) ;

— du projet de loi de finances pour 1990, deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Marine marchande), en qualité de *Rapporteur pour avis : Crise de la Marine marchande ; reconstitution appréciable du tonnage d'avant guerre après la Libération ; excès des commandes depuis l'affaire de Suez ; suréquipement des ateliers navals ; excès de cargos, de pétroliers et de paquebots ; concurrence de l'aviation ; augmentation de la subvention aux compagnies des messageries maritimes et à la compagnie générale transatlantique sans consultation de l'Assemblée ; aide nécessaire aux autres compagnies ; conséquences de la disparition d'une ligne reliant Marseille à l'Italie, l'Espagne et l'Amérique latine ; problème de la construction navale ; respect du rôle du Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale* [19 novembre 1959] (p. 2602 à 2604) ; ACIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Faible taux de la retraite en comparaison des services rendus à la France par les anciens combattants, sacrifice de ceux-ci nous ayant permis de conserver l'honneur d'être des Français* [24 novembre 1959] (p. 2959) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Sa demande de suspension de séance* [17 décembre 1959] (p. 3447).

Son rappel au règlement : *Légèreté avec laquelle a été traité le budget des anciens combattants ; escamotage d'une discussion loyale entre le Gouvernement et Assemblée* [22 novembre 1959] (p. 2812, 2813).

Prend part à la discussion sur une motion de censure : *Ses observations sur : La tradition parlementaire permettant la convocation du Parlement à la demande de la majorité ; l'introduction, avec le refus de convocation, d'un droit de veto présidentiel non prévu dans la Constitution ; l'ambiguïté du texte, la nécessité de l'interpréter ; la supériorité incontestable de la Constitution ; l'inopportunité de la motion de censure faisant du Gouvernement un bouc émissaire et blâmant indirectement le Chef de l'Etat au moment où il vient de redonner à la France son prestige au regard de l'étranger* [5 mai 1960] (p. 666, 667).

Rappel au règlement de M. Biaggi : *Conditions de désignation des représentants de groupe à la Commission spéciale désignée pour examiner une proposition tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée* [17 mai 1960] (p. 863).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles*) : *Amendement de M. Gabelle tendant à la suppression de l'article ; sa demande de scrutin ; nécessité de réserver les mesures prévues dans l'article à certains cas particuliers après avoir pris tous les renseignements utiles ; précédent fâcheux d'une politique de ce genre dans le domaine maritime* [18 mai 1960] (p. 948) ; en deuxième lecture, Art. 34 (*Création, en cas de carence de l'initiative privée, de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles*) : *Conséquences dangereuses de la création de sociétés d'économie mixte dépossédant l'économie privée de diverses activités et enlevant à l'Assemblée son droit de décider de l'octroi d'une subvention à une industrie ; exemple malheureux de sociétés d'économie mixte (société Languedocienne de recherches de Malveizy)* [11 juillet 1960] (p. 1826, 1827) ; *compétence du Parlement dans la création des sociétés d'économie mixte* (p. 1828) ;

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Rôle éventuel des troupes françaises au cours d'émeutes ou de révoltes au Mali* [6 juillet 1960] (p. 1737) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricole : seconde délibération : *Ses de vote* [13 juillet 1960] (p. 1921).

Rappel au règlement de M. Arrighi : *Sur les irrégularités relevées dans la désignation des membres des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes ; conditions dans les-*

quelles des députés indépendants ont été désignés [22 juillet 1960] (p. 2147).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Nécessité de doter l'armée françaises des armes modernes ; union nécessaire pour la défense commune ; conséquences dangereuses de la création d'une force de frappe nationale ; contradiction entre les déclarations du Gouvernement et les faits réels ; discontinuité des différents discours du Chef de l'Etat sur sa politique algérienne ; mise des parlementaires devant le fait accompli ; mauvais fonctionnement des institutions ; reprise du dialogue de la France avec l'Europe et ses alliés ; rapprochement nécessaire, d'une part, du Chef de l'Etat et des représentants légaux du pays, d'autre part, du Gouvernement et de sa majorité* [24 octobre 1060] (p. 2727 à 2729] ; (motion de censure) : *Report souhaitable du vote à la séance du soir* [22 novembre 1960] (p. 3971).

Rappel au règlement de M. Coste-Floret *relatif au retard apporté au dépôt de la proposition de résolution des présidents de groupes en matière d'immunité parlementaire ; prochaine réunion des présidents de groupes* [27 octobre 1960] (p. 2849).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Marine marchande) en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité de permettre à la Marine marchande de retrouver des conditions d'équilibre normal d'exploitation ; nombre excessif des navires dans le monde pour le trafic demandé ; non-compétitivité de la Marine marchande française par suite de ses prix de revient élevés (Coût des frais d'exploitation, importance des charges sociales) ; affrètement de navires étrangers par les armateurs français ; concurrence accrue de la marine par l'aviation en Afrique, en Proche-Orient et même sur l'Atlantique Nord ; situation de la pêche française concurrencée par des Etats de la Communauté et par la Tunisie ; conditions de l'aide à l'armement envisagée par le Gouvernement ; attribution de subventions aux lignes internationales en raison de l'intérêt général ; fusion souhaitable des chantiers de Bretagne et de Loire-Normandie à Nantes ; maintien de l'aide au cabotage ; nécessité d'une réorganisation de la Marine française pour lui permettre de retrouver son rang dans le monde* [27 octobre 1960] (p. 2879 à 2881) ; *conditions dans lesquelles une aide sera apportée à l'armement ; nécessité d'une refonte générale de la navigation en envisageant l'intérêt général du pays* (p. 2897) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Rappel au règlement de M. Schmitt ; changements intervenus dans l'ordre de discussion des budgets ; interruption de la discussion du budget des Anciens combattants par suite du départ du Ministre intéressé* [6 novembre 1960] (p. 3214) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo ;* après l'article 78 : *Article additionnel de M. Hénault tendant à fixer la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.A.C. à quatre députés et deux sénateurs ; renforcement nécessaire du contrôle parlementaire sur les sommes considérables données à ces territoires lointains ; nécessité d'une représentation de l'Assemblée Nationale double de celle du Sénat* (p. 3234) ; TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (R.T.F.) : *Longueur des exposés oraux des rapporteurs* [13 novembre 1960] (p. 3817) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Partialité des informations données par la R.T.F. ; rappel du rôle du service public de la radio* [12 décembre 1960] (p. 4541) ;

— du projet de loi relatif aux Accords avec la République centrafricaine, la République du Congo, la République du Tchad : *Absence regrettable d'accords de coopération avec la Mauritanie, concomitamment aux Accords de transfert de compétences ; précipitation avec laquelle l'indépendance est accordée aux anciens pays de la Communauté* [15 novembre 1960] (p. 3873).

Rappel au règlement de M. Jean-Paul David : *Poursuite éventuelle du débat sur la réforme des régimes matrimoniaux* [17 novembre 1960] (p. 3911).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : Art 2 (*Extention aux contrats déjà conclus et aux instances en cours du décret du 4 juillet 1960*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : la contradiction de cet article avec le principe de la non-rétroactivité des lois ; l'application de la loi d'aide à la construction navale ; les charges supplémen-*

taires imposées aux armateurs par l'adoption de l'article ; la fuite des commandes des armateurs français vers l'étranger qu'entraînerait cette disposition [5 décembre 1960] (p. 4278, 4279).

Est entendu sur le retrait d'un projet de loi relatif à la définition du travailleur à domicile [13 décembre 1960] (p. 4554).

Son rappel au règlement : *Ses observations sur : la nomination de représentants de l'Assemblée au sein du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération ; l'exclusivité réservée injustement à la Commission des finances ; l'opposition présentée par la Commission de la production et des échanges* [15 décembre 1960] (p. 4650).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Demande de scrutin sur l'ensemble du projet de loi présenté par M. Jacquet : l'inopportunité d'un scrutin étant donné l'absence de nombreux députés* [16 décembre 1960] (p. 4723).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Inscription prochaine à l'ordre du jour du projet de loi sur la ratification des ordonnances relatives à la lutte contre les fléaux sociaux ; retard apporté à la publication du règlement d'administration publique promis par le Premier Ministre* [10 mai 1961] (p. 722).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'évolution de la politique gouvernementale ; les contradictions du Premier Ministre ; l'impossibilité d'un éventuel regroupement ; la diminution du rôle du Parlement* [29 juin 1961] (p. 1371, 1372).

Prend part à la discussion :

— du projet de lois de finances rectificative pour 1961 : Art. 15 (*Ouverture d'un compte spécial de règlement avec les Gouvernements étrangers intitulé « consolidation de la dette commerciale brésilienne ») : Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; risques courus par les entreprises françaises livrant des équipements à de nouvelles républiques* [11 juillet 1961] (p. 1606) ; après l'article 15 : *article additionnel du Gouvernement (Réforme de la bourse de Paris) : Sous-amendement de M. Anthonioz : représentation des syndics des compagnies d'agents de change de province aux Comités des bourses de valeurs ; nécessité de ne pas trop centraliser la bourse de Paris et de permettre le développement des bourses de province* (p. 1608) ; Art. 27 : *Son rappel au règlement (Lecture des discours en séances de nuit)* (p. 1631) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Motion de renvoi en Commission de M. de Villeneuve ; ses observations sur : la hâte excessive avec laquelle le projet est discuté; les pouvoirs exorbitants attribués aux préfets en matière d'expropriation* [18 juillet 1961] (p. 1768).

Est entendu sur la question orale de M. Marquaire relative à la situation des internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1937).

Son rappel au Règlement : *Ses observations sur : l'impossibilité dans laquelle le Parlement est mis d'exercer son pouvoir législatif; le refus opposé par le Gouvernement à l'élaboration de lois agricoles en dehors de la session budgétaire; l'interprétation personnelle par le chef de l'Etat des pouvoirs que lui confère l'article 16 ; le rôle d'organe consultatif laissé au Parlement ; le détournement de la Constitution ; le retrait des questions orales posées par les députés indépendants* [12 septembre 1961] (p. 2245, 2246).

Rappel au Règlement de M. Djebbour : *Sa demande de suspension de séance* [18 octobre 1961] (p. 2595) ; *nécessité urgente d'informer le Parlement sur les manifestations musulmanes* (p. 2596).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : l'émotion de l'armée devant les nombreuses arrestations et démissions d'officiers ; les difficultés matérielles de la vie militaire ; le succès de la pénétration pacifique de l'armée en Algérie et l'œuvre des S. A. S. ; la nécessité de rendre à l'armée une âme et de lui redonner la confiance et la discipline* [9 novembre 1961] (p. 4151, 4152) ; Section marine : *Sa demande de suspension de séance* (p. 4195) ; *ses observations sur : la situation défavorisée des sous-officiers; la suppression souhaitable du titre III* (p. 4201) ; Essences et poudres : *Ses observations sur : le dynamisme du Service des poudres; la perfection de ses fabrications* (p. 4206) ; en deuxième lecture, Art. 19 : *Amendement du Gouverne*

ment (Economies) ; *sous-amendement de la Commission de la défense nationale tendant à ne pas faire porter d'économies sur le budget des armées* ; *ses observations sur l'engagement pris par M. Messmer à ne pas diminuer le crédit de la force d'intervention* [1er décembre 1961] (p. 5234, 5235) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression des crédits* ; *ses observations sur : la priorité accordée, dans les mesures de revalorisation, aux sous-officiers jeunes au détriment des vieux* ; *l'exode des sous-officiers vers les professions civiles* ; *la faible incidence budgétaire d'une revalorisation de la condition des sous-officiers anciens* [1er décembre 1961] (p. 5249) ;

— d'un projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1961, Art. 7 (troisième partie), Dispositions spéciales : *Son amendement* (*La force locale étant part intégrante des forces armées françaises*) ; *ses observations sur la composition de la force locale dont la création est envisagée dans le projet* [30 novembre 1961] (p. 5158).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la non-communication à la Commission de la défense nationale du texte des accords* ; *l'émotion éprouvée par certains commissaires devant les différences constatées entre les déclarations du Gouvernement et celles de M. Ben Khedda* [21 mars 1962] (p. 519) ; *les accords militaires prévoyant qu'en aucun cas les bases et installations françaises en Algérie ne peuvent servir de bases d'agression contre les pays africains ou amis* (p. 522) ;

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Le rôle des Commissions de l'Assemblée et l'interdiction faite à des membres de la Commission de la défense nationale d'exercer leur droit de contrôle* [26 avril 1962] (p. 766) ;

— sur la question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers [8 juin 1962] (p. 1622).

Son rappel au Règlement : *La mise à la disposition des députés du « bleu » du collectif budgétaire devant venir prochainement en discussion* [4 juillet 1962] (p. 2181, 2182).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La protection américaine face à la menace soviétique* ; *le caractère périmé de la force de frappe française* ; *le problème du vecteur et son insuffisance* ; *la nécessité de l'union européenne* [11 juillet 1962] (p. 2332, 2333) ;

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience, en qualité de *Rapporteur* : *L'adoption par la Commission d'une motion de renvoi* ; *la précipitation avec laquelle le texte vient en discussion* ; *l'aspect historique du problème des objecteurs de conscience* ; *le cadre défini par l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur la réorganisation de la défense* [27 juillet 1962] (p. 2886) ; *défend sa motion de renvoi à la Commission* (p. 2891).

BERNASCONI (M. Jean), *Député de la Seine, 27e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 9 de la loi n° 46-730 du 16 avril 1946 relative aux délégués du personnel, modifiée par les lois du 7 juillet 1947 et du 7 décembre 1951, **n° 615** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 10 de l'ordonnance du 22 février 1945 relative aux comités d'entreprise, modifiée par les lois des 16 mai 1946, 7 juillet 1947, 12 août 1950, 7 décembre 1951 et 9 janvier 1954, **n° 620** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi relative à l'accession à l'assurance volontaire de certains retraités de la Sécurité sociale, n° **1578** [29 novembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 347, paragraphe 1er, du Code de l'urbanisme et de l'habitation, en vue d'accorder aux bénéficiaires d'une attribution d'office de logement la qualité d'occupant de bonne foi, n° **1650** [15 décembre 1961].

BERROUAINE DJELLOUL (M.), *Député d'Oran (E. A. S., puis U. R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [3 février 1960] (p. 151).

Fin de son mandat [31 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la production et des échanges [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Agérie : *Valeur représentative des élus musulmans ; création d'une Algérie nouvelle ; importance du problème algérien pour tout le monde libre ; approbation de la déclaration gouvernementale ; prochaine discussion de la proposition de résolution sur le régime législatif* [10 juin 1959] (p. 849, 850).

BERTHOIN (M. Jean), *Ministre de l'Intérieur* (Cabinet Michel DEBRÉ).

Ses fonctions de Ministre de l'Education nationale (Cabinet Charles De Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre de l'Intérieur (Cabinet Michel Debré (décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Sa démission de Ministre de l'Intérieur est acceptée (décret du 27 mai 1959, *J.O.* du 29 mai 1959, p. 5442).

BESSON (M. Robert), *Député des Landes, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1273), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à orienter la politique économique en matière de coopération agricole, n° **388** [18 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, (routes, chemins de fer et transports) : *Définition de la politique routière du Gouvernement; choix entre une politique d'autoroutes et une politique de modernisation des routes nationales à grand trafic; adaptation de notre réseau routier à une circulation automobile qui se développe chaque jour; dépôt d'une loi de programme; incidence d'une modernisation des routes sur la diminution des accidents; uniformisation de la superstructure des routes* [20 novembre 1959] (p. 2663, 2664) ; AGRICULTURE : *Inquiétude du monde agricole devant l'accroissement du sentiment d'insécurité; nécessité d'une loi-cadre pour l'agriculture et de lois particulières pour l'enseignement et la vulgarisation; organisation des marchés; rentabilité du maïs; définition d'un programme de lutte contre la tuberculose bovine; achèvement de l'inventaire forestier* [23 novembre 1959 (p. 2863, 2864).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Les conclusions d'une politique nationale de l'énergie par rapport à nos économies régio-*

nales; situation économique du Sud-Ouest après la découverte du gaz de Lacq [10 décembre 1959] (p. 3313, 3314).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'inadaptation de la forêt française aux conditions économiques actuelles; l'insuffisance des peuplements résineux; l'utilisation des bois feuillus; la mauvaise exploitation de notre potentiel forestier; les méthodes de travail périmées de l'administration des eaux et forêts; la pénurie des effectifs; l'inopportunité de l'application des règles budgétaires pour la gestion du domaine forestier; le faible rendement de la forêt française comparativement avec l'étranger; le perfectionnement souhaitable du Fonds forestier national; la réalisation urgente de l'inventaire forestier; le développement de la recherche et de l'enseignement forestiers; la protection de la forêt contre le feu; les charges imposées aux budgets départementaux par l'entretien du corps de sapeurs-pompiers* [9 novembre 1960] (p. 3399 à 3401).

BETTENCOURT (M. André), *Député de la Seine-Maritime, 5e circonscription (I.P.A.S.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation de produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques, **n° 282** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi portant création d'un Fonds national d'amélioration et d'assainissement de l'eau, **n° 1495** [31 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 326 du Code civil concernant les actions en réclamation d'Etat, **n° 1496** [31 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc; en qualité de *Rapporteur pour avis : Absence d'un régime public obligatoire d'assurance vieillesse; nécessité d'encourager les Français à rester au Maroc et en Tunisie; condition de développement de la coopération économique entre la France, le Maroc et la Tunisie* [21 juillet 1959] (p. 1401);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Déception causée par la réforme insuffisante et dépourvue de toute innovation; avantages d'un impôt sur l'énergie en remplacement du système déclaratif, complexe, injuste et anti-économique; caractère vexatoire des contrôles répétés; existence d'un malthusianisme économique d'origine fiscale; découragement des chefs d'entreprises; abandon des terres arables; simplicité et justice de l'impôt sur l'énergie; rapport de M. Thomas, inspecteur des finances sur les conséquences d'une fiscalité énergétique (Augmentation du prix des produits bruts, mais diminution du prix des produits finis); autres avantages budgétaires et économiques : création d'une fiscalité stimulante encourageant l'afflux des capitaux en France et l'épargne, élimination de toute fraude fiscale, économie de frais de personnel et de matériel, baisse générale des prix, stimulation de la production et de la consommation; avantages de l'extension de ce système au Marché commun (Citation de M. Schuman); délai nécessaire à l'application de cette nouvelle fiscalité* [22 octobre 1959] (p. 1906 à 1909).

Son rappel au règlement : *Application des dispositions relatives à l'examen des demandes de constitution d'une Commission spéciale* [27 octobre 1959] (p. 1982, 1983).

Prend part au débat sur la demande de constitution d'une commission spéciale pour l'examen de sa proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques : *Recherche d'une procédure pour l'étude*

d'une proposition de loi tendant à taxer les produits énergétiques ; présence parmi les signataires de la proposition de parlementaires défavorables à l'impôt sur l'énergie ; absence regrettable des ministres financiers au débat ; trop grand nombre de membres de la Commission des finances ; ordre du jour chargé de cette Commission ; efficacité d'une Commission spéciale ; possibilité pour la Commission des finances de se saisir ensuite des travaux de la Commission spéciale ; application des articles du règlement relatif aux Commissions spéciales ; respect de l'esprit de la Constitution ; exercice de l'initiative parlementaire ; question de principe sur les rapports du Gouvernement et du Parlement [3 novembre 1959] (p. 2146, 2147).

Prend part à la discussion :

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Légitime mécontentement des paysans de France ; endettement considérable de l'agriculture ; diminution des revenus de l'agriculture par rapport aux revenus de l'ensemble de la population ; place de l'économie française et de l'économie agricole dans la conjoncture économique mondiale ; recherche des causes des difficultés de l'agriculture ; mise en tutelle de l'agriculture au profit d'une industrialisation indispensable ; mode de calcul du S.M.I.G. ; recherche souhaitable de débouchés à l'extérieur étant donné la saturation des dépenses alimentaires des Français ; conséquences du Marché commun et de nos accords bilatéraux ; importations excessives de nombreux produits étrangers ; négligence coupable de nos possibilités d'exportations devant l'augmentation des besoins de nombreux pays ; rôle du Gouvernement, du Ministre des Finances et de celui des Affaires étrangères dans le développement de nos exportations agricoles ; problème de nos relations franco-allemandes ; nécessité d'un régime de subvention et d'aide à l'exportation analogue à celui mis en œuvre à l'étranger* [3 mai 1960] (p. 578 à 581) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : l'inefficacité d'une force de frappe nationale ; la présence de communistes parmi les chercheurs compromettant la communication de secrets de la part de nos alliés ; l'utilisation préférable des crédits de la loi de programme pour le développement de notre économie et l'aide aux pays africains ; la procédure utilisée par le Gouvernement mettant l'Assemblée dans l'impossibilité de se prononcer par un vote positif* [22 novembre 1960] (p. 3962 à 3964).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

BIAGGI (M. Jean-Baptiste), *Député de la Seine, 14e circonscription (U.N.R., puis U.R., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe U.N R. [16 octobre 1959] (p. 1844).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [6 octobre 1959] (p. 1844).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S. [5 juin 1959] (p. 802) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la défense nationale et des forces armées [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 octobre 1959] (p. 2110), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 883** [26 octobre 1960] (p. 2835).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à sanctionner les manifestations d'intelligence avec la rébellion

à l'autorité française en temps de paix, **n° 48** [28 avril 1959];

Sa proposition de loi tendant à assurer la protection du moral de l'armée, **n° 85** [15 mai 1959].

Sa proposition de résolution tendant à la création d'une Commission d'enquête parlementaire sur les responsabilités encourues dans le développement de la rébellion algérienne, **n° 431** [2 décembre 1959].

Sa proposition de loi complétant l'article 2123 du Code civil à l'effet de permettre l'inscription d'un nantissement judiciaire au profit du bénéficiaire d'un jugement de condamnation contre un débiteur propriétaire d'un fonds de commerce **n° 1455** [13 octobre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Armées, une question orale relative à la publication des mémoires d'un général [24 juillet 1959] (p. 1480).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie : *Prudence et générosité des mesures d'amnistie ; amnistie des anciens combattants et résistants; amnistie des infractions mineures* [7 juillet 1959] (p. 1332); Après l'art 6 *bis* : *Article additionnel du Gouvernement (Amnistie de plein droit pour les infractions commises avant le 31 décembre 1956 en territoire vietnamien, tunisien ou marocain) ; reprend l'amendement de la Commission décidant que le ministère public aura la charge de la preuve* [8 juillet 1959] (p. 1352); *retire son amendement* (p. 1353); Art. 9 : *Son amendement (Réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur)* (p. 1354); *le retire* (ibid.); Art 13 (*Grâce amnistiante de certains délits commis par des anciens militaires et résistants*) : *Amendement de M. Trémollet de Villets tendant à supprimer cet article; apaisements apportés par le Garde des Sceaux* (p. 1357); *amendement du Gouvernement (Grâce amnistiante pour les anciens militaires ou résistants titulaires de titres militaires ou de résistance exceptionnels, exclus de l'amnistie prévue par les articles 8 et 9 de la présente loi) ; restriction de la grâce amnistiante à des cas exceptionnels* (p. 1362); *son amendement (Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie)* (p. 1363) ; *le retire* (p. 1364); Après l'art. 13 *bis* : *Ses articles additionnels (Grâce amnistiante pour les anciens militaires ou résistants condamnés pour crimes ou délits de droit commun) ; réhabilitation des personnes déclarées en état de faillite ou de liquidation judiciaire* (p. 1366); en deuxième lecture, Art. 6 *ter* (*Amnistie des infractions commises en territoire vietnamien, tunisien ou marocain*) : *Amendement de M. Maziol (Rétablissement de l'amnistie des crimes) ; difficultés d'application de l'Ordonnance du 31 janvier 1959 concernant l'amnistie par décret des crimes commis à l'époque visée ; reconnaissance du combat mené par les Français rapatriés d'Afrique du Nord ; affaire Lemaigre-Dubreuil* [24 juillet 1959] (p. 1495);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Légitimité incontestable de la souveraineté française en Algérie ; illégalité de tout abandon de territoire ; imprescriptibilité absolue du sol ; conséquences d'une consultation électorale sûrement truquée ; désapprobation de l'autodétermination telle qu'elle est présentée ; absence d'une position ferme du Gouvernement ; rôle de l'armée ; nécessité de conserver une Algérie française ; conséquences d'un éventuel abandon de l'Algérie pour l'exploitation du pétrole et des sources d'énergie du Sahara ; protestation des élus musulmans ; contradictions entre l'attitude de M. Debré, sénateur, et M. Debré, Premier Ministre ; fidélité à la notion de l'Algérie française* [15 octobre 1959] (p. 1800 à 1802);

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 56 : *Amendement de M. Jacquet tendant à réduire les droits entre époux et en ligne directe et à augmenter les tarifs applicables en ligne collatérale ; évolution de la conception de la famille dans un sens matrimonial ; renforcement de cette notion par la suppression des droits de succession entre époux ; application de la réforme à la date du 1er septembre* [29 octobre 1959] (p. 2075);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Nécessité de faire face aux dépenses liées à la guerre d'Algérie ; gravité de la situation ; multiplication des atteintes à la sûreté extérieure de l'Etat ; insuffisance de la législation et de la*

répression ; priorité à la destruction des réseaux terroristes ; multiplication nécessaire des conseillers techniques pour les affaires musulmanes [12 novembre 1959] (p. 2348, 2349) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Inquiétude soulevée par la doctrine du Ministère des armées relative à la manière de conduire les opérations dans la guerre subversive en Algérie ; atteinte portée au moral de l'armée ; nécessité de détruire l'appareil politico-militaire de l'ennemi et de le remplacer par le nôtre* [18 novembre 1959] (p. 2564) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Amendement de M. Tardieu tendant à la suppression de l'article ; crainte de mesures semblables pour les transports des capitales provinciales ; retour à la répartition 80 0/0—20 0/0* [20 novembre 1959] (p. 2695) ; SAHARA : *Arrivée du pétrole du Sahara à Bougie ; hommage à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette tâche, techniciens et militaires ; problème de la commercialisation du pétrole ; unanimité de tous sur le Sahara ; rôle du Sahara comme ciment de la Communauté* [24 novembre 1959] (p. 2726, 2727) ; *nécessité d'un grand débat sur le Sahara ; aménagement du prix de l'essence* (p. 2370) ; INFORMATION : *Manière exhaustive dont l'agence France-Presse rappelle les déclarations de M. Mitterrand ; carence de l'information ; modicité de ses crédits ; nécessité de regrouper tous les services de l'information sous une seule responsabilité et de donner au Ministre de l'Information les moyens nécessaires de lutter dans la guerre psychologique* [24 novembre 1959] (p. 2930, 2931) ; *motion de censure ; ses explications de vote ; approbation des motifs et du dispositif de la motion de censure ; critique de la politique sociale et algérienne du Gouvernement* [27 novembre 1959] (p. 3090, 3091) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960, Art. 6 : *Son amendement tendant à réduire de 300.000 NF le montant des crédits inscrits au titre III : diminution portant sur les fonds secrets de la délégation générale du Gouvernement ; informations selon lesquelles ces fonds seraient utilisés pour financer un « parti du progrès algérien »* [25 novembre 1959] (p. 3008) ; *retire son amendement* (ibid.) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : Nécessité de présenter un texte de codification [26 novembre 1959] (p. 3029).

Est entendu :

— sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Coordination et commercialisation de l'énergie ; ressources de l'Algérie ; abaissement du prix de l'essence* [10 décembre 1959] (p. 3320, 3321) ;

— pour un fait personnel : *Affirmations de M. Grenier sur sa participation à l'affaire du bazooka* [17 décembre 1959] (p. 3432).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Ses observations sur la crainte d'une dévaluation universitaire favorisée par une agrégation plus facile* [18 décembre 1959] (p. 3481, 3482).

Prend part à la discussion du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Critique de la méthode gouvernementalo-législative ; critique d'un texte ne paraissant assurer, ni la liberté de l'enseignement, ni le maintien de son caractère propre, ni la justice pour les familles* [23 décembre 1959] (p. 3633, 3634) ; Art. 5 : *Ses amendements* (*Rétribution des maîtres agréés, participation financière et contrôle de l'Etat pour les classes visées au contrat*) (p. 3643).

Son rappe. au règlement : *Importance d'un fonctionnement normal de la Commission spéciale désignée pour examiner une proposition de résolution tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée ; désignation immédiate de membres pour remplacer les démissionnaires ; atteinte à la séparation des pouvoirs* [17 mai 1960] (p. 862, 863).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Ses explications de vote : ses observations sur : la menace communiste pesant sur l'indépendance des nouveaux Etats ; l'œuvre de dissociation accomplie* [9 juin 1960] (p. 1247, 1248) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Ses observations sur : le fonctionnement des services de la sécurité militaire ; les raisons du départ du Colonel chef de ce service* [7 novembre 1960] (p. 3285) ; SAHARA : *Association*

souhaitable de l'ensemble du peuple français aux résultats des investissements du Sahara grâce à une diminution du prix de l'essence [8 novembre 1960] (p. 3323).

Son rappel au règlement : *Opportunité de l'intervention de la Présidence pour mettre fin à la détention arbitraire d'un membre de l'Assemblée Nationale; désir des parlementaires de se voir communiquer par écrit l'échange de lettres intervenu entre la Présidence et le Garde des Sceaux relatif à l'arrestation et à la garde à vue des parlementaires; nécessité d'un débat sur cet incident* [12 novembre 1960] (p. 3656).

Est entendu pour un fait personnel : (*Injures qui lui ont été adressées, ainsi qu'à M. Thomazo*) [12 novembre 1960] (p. 3692).

Est entendu sur un fait personnel invoqué par M. Khorsi [15 novembre 1960] (p. 3878).

Prend part à la discussion des conclusions du rapport de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde : *Ses observations sur : le rejet des demandes de suspension de la détention de M. Lagaillarde ; l'arrestation, en violation de leur immunité parlementaire, de MM. Kaouah et Biaggi; le rejet nécessaire de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde* [7 décembre 1960] (p. 4376, 4377).

Est entendu sur les questions orales relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2555).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Son amendement tendant à réduire les crédits du titre III (Crédits relatifs à la Tunisie); ses observations sur : le montant considérable de ces crédits, la mansuétude manifestée à un Gouvernement qui se conduit à notre égard d'une manière inamicale; la mise en lumière, à la faveur des événements de Bizerte, de la faillite de la politique maghrébine et algérienne du Gouvernement; la contribution apportée indirectement à l'assassinat de nos soldats par l'aide accordée à la Tunisie; l'affectation préférable de ces crédits au maintien des postes S.A.S. récemment supprimés en Algérie et à la mise en valeur des départements sous-développés* [6 novembre 1961] (p. 3757) ; *son amendement tendant à réduire les crédits du titre IV (Suppression des crédits pour la coopération technique avec la Tunisie); ses observations sur le rôle joué par certaines associations sportives et de jeunesse subventionnées sur ces crédits* (p. 3761) ; SAHARA : *Ses observations sur : la réussite de la France au Sahara; la possibilité de diminuer le prix de l'essence conformément aux promesses faites par le Gouvernement; le sort réservé au Sahara français en cas de disparition de l'Algérie française* [8 novembre 1961] (p. 4063 à 4065) ; CRÉDITS MILITAIRES (Section commune) : *Ses observations sur : le malaise des officiers d'active; la responsabilité du Colonel Debrosse dans les tortures exercées sur Mmes Luccheti et Salasc; la nécessité de redonner à l'armée une âme et une doctrine* [9 novembre 1961] (p. 4162 à 4164) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : Art. premier (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de la phrase relative à l'indemnisation des biens perdus; nécessité d'inscrire dans la loi le principe de l'indemnisation* [22 novembre 1961] (p. 4989) ;

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant : Article unique : *Amendement de M. Fontanet (Dérogation en faveur des candidats présentant certaines références ; validité du diplôme délivré par l'Université pour permettre l'exercice de la profession d'opticien-lunetier)* [12 décembre 1961] (p. 5520).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'illégitimité, l'illégalité et l'inconstitutionnalité du plébiscite préparé par le Gouvernement; l'atteinte portée à l'intégrité du territoire; la nullité de tous les actes du Gouvernement à l'égard de l'Algérie; le transfert illégal des prérogatives du Parlement en matière d'amnistie; l'installation d'une cour martiale n'offrant aucune des garanties les plus élémentaires; le choix regrettable de M. Fouchet comme haut-commissaire; la honte que les accords d'Evian apportent à la France* [20 mars 1961] (p. 473 à 475) ; *est rappelé à l'ordre* (p. 481).

Est entendu pour un fait personnel : *Injures que lui a adressées M. Khorsi* (p. 491, 492).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification de la motion de censure ; le dégagement en Algérie : les juridictions d'exception ; le problème des internements administratifs ; l'amnistie souhaitable* [5 juin 1962] (p. 1466 à 1468).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : Art. premier : *Nécessité de maintenir le principe de l'exonération des taxes et impôts indirects* [27 juin 1962] (p. 2072).

Prend part au débat sur une motion de censure (*Crédits pour l'usine de Pierrelatte*) : *Le caractère de façade d'une certaine opposition; la situation actuelle au lendemain de l'indépendance de l'Algérie ; les amnisties accordées à certains et l'internement de certains autres ; le problème des rapatriés d'Algérie ; la guerre nucléaire et la guerre subversive ; la construction d'une véritable Europe* [16 juillet 1962] (p. 2497, 2499).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : Art. premier : *La perte des débouchés algériens ; l'importance de la réforme législative proposée; la signification actuelle du droit de propriété en matière foncière* [18 juillet 1962] (p. 2608, 2609) ;

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *L'adoption souhaitable d'un statut des objecteurs de conscience ; la situation en Algérie et l'application d'une mesure d'amnistie* [27 juillet 1962] (p. 2890, 2891).

BIDAULT (M. Georges), *Député de la Loire, 6e circonscription* (I.).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [28 janvier 1959] (p. 182), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris [3 juin 1959] (p. 727);

— d'un projet de la loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Controverse sur le terme « intégration » ; importance stratégique de la proximité d'Alger ; nécessité de faire l'intégration en fait sinon en parole; consécration de cette notion dans le plan de Constantine ; attitude des « ultras » ; refus de l'appui des anciens pays protégés ; valeur symbolique des textes proposés ; nécessité d'une Algérie, non seulement nouvelle, mais française* [10 juin 1959] (p. 861, 862);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Détournement de l'esprit de la Constitution acceptée à l'unanimité par le peuple français ; attitude contradictoire du Premier Ministre ; gravité d'un changement de politique et d'une internationalisation de la question algérienne ; valeur des élus musulmans ; imprécision du pari proposé ; fondement des rumeurs de négociation ; fragilité de la Communauté ; difficultés d'application du Plan de Constantine dans un climat d'incertitude ; rappel des déclarations du Général de Gaulle sur l'Algérie, terre française ; attachement à l'Algérie française* [14 octobre 1959] (p. 1764 à 1767); *ses explications de vote : Conséquences incertaines de la politique envisagée* [15 octobre 1959] (p. 1818);

— sur la motion de censure (loi de finances pour 1960) : *Ses explications de vote : habileté de la rédaction de la motion de censure ; faible incidence financière du rétablissement de la retraite des anciens combattants ; désapprobation de la politique du Gouvernement* [27 novembre 1959] (p. 3088);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Ses explications de vote : enseignement libre, collaborateurs et auxiliaires indispensables de l'enseignement public* [23 décembre 1959] (p. 3646, 3647);

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Contradictions entre l'attitude de M. Debré, Sénateur en mai 1958 et celle du Premier Ministre aujourd'hui ; ses observations sur : les événements du 6 février 1934 et le vote intervenu alors à la Chambre des Députés ; les propos du Premier Ministre sur la défense*

nécessaire des Français d'Algérie; les variations de la politique et la majorité gouvernementale [2 février 1960] (p. 118, 119);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Nécessité de ne pas confondre la forme et le fond* [10 mai 1960] (p. 744, 745);

— du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur : L'état d'inapplication ordinaire et de révision permanente des textes dans lesquels nous vivons; la modification de l'article 86 changeant complètement ce que le référendum avait approuvé; la prétendue continuité de la politique française; les conséquences de la suppression de la citoyenneté unique de la France et de la Communauté; l'évolution de la Communauté vers l'indépendance absolue; la nouvelle Communauté où rien n'est commun hormis les finances, essentiellement les finances de la France métropolitaine; la crainte d'un vote hostile à la France à l'O.N.U. des nouveaux Etats (précédents du Maroc et de la Tunisie); l'absence d'institutions communes; la situation des citoyens français militaires ou civils menacés de perdre leur nationalité; la colonisation au-delà du rideau de fer; la destruction de l'œuvre qui fut l'orgueil de plusieurs Républiques et la fierté de la France* [9 juin 1960] (p. 1234 à 1236);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les variations de la politique algérienne*; *l'adhésion de la majorité des parlementaires à l'intégration en juin 1959*; *l'intégrité du patrimoine national*; *les garanties devant être accordées aux Français d'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4410, 4411).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : le rôle de figurant réservé au Parlement*; *les contradictions du Premier Ministre*; *l'opposition unanime au partage*; *l'augmentation des pertes françaises depuis la trêve unilatérale*; *l'impossibilité de créer une troisième force*; *la lutte contre le communisme et le maintien de la présence française en Algérie* [29 juin 1961] (p. 1360, 1361).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : la disparition d'une des options de l'autodétermination*; *les contradictions du Premier Ministre et du Président de la République*; *l'impossibilité pour les parlementaires de voter un budget destiné à financer la République algérienne*; *l'interdiction faite par la Constitution et le Code pénal d'amputer la patrie*; *les paroles de M. Debré déclarant illégitime l'abandon de la souveraineté française en Algérie*; *le rôle joué par M. Farès* [8 novembre 1961] (p. 4014 à 4017), (4042).

BIGNON (M. Albert), *Député de la Charente-Maritime, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 51 fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, **n° 138** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation de l'article 31 de la loi n° 53-285 du 4 avril 1953 interdisant le cumul d'une pension militaire proportionnelle avec un traitement aux anciens militaires inscrits au registre de l'aéronautique civile, **n° 326** [27 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 265 fixant un nouveau régime des limites d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, **n° 337** [4 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à sanctionner l'obligation faite à certaines entreprises de presse d'employer des journalistes combattants volontaires de la Résistance ou décorés au titre des forces françaises libres ou de la Résistance, **n° 384** [18 novembre 1959] (p. 2587).

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi modifié par le Sénat n° 484

fixant un nouveau régime de limites d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, **n° 485** [18 décembre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 550 relatif à diverses dispositions applicables à certains personnels militaires, **n° 722** [29 juin 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 695 autorisant les admissions sur titres dans le corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement et dans le corps des ingénieurs des travaux d'armement, **n° 778** [13 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1231 adopté par le Sénat autorisant des admissions sur titres dans les corps des officiers d'administration de l'armement, **n° 1341** [12 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, en qualité de *Rapporteur : Importance du service du matériel de l'armée de terre; nécessité de lui donner des cadres jeunes et qualifiés; recrutement des officiers et sous-officiers* [18 juin 1959] (p. 895, 896); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission concernant les sous-officiers* (p. 896); Art. 4 : *Son amendement tendant à supprimer la phrase « l'ancienneté ne peut être inférieure à celle de l'arme ou du service le plus favorisé »* (p. 897); Art. 5 : *Son amendement prévoyant que la constitution d'un cadre de sous-officier, son recrutement et avancement seront fixés par décret* (p. 897, 898);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, après l'article 6 *bis : Son article additionnel tendant à modifier l'article 29 de la loi du 6 août 1953 (Amnistie des faits commis par les militaires de la guerre 1914-1918)* [8 juillet 1959] (p. 1353);

— fixant un nouveau régime de limite d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, en qualité de *Rapporteur : Inconvénients des limites d'âges actuelles; maintien des sous-officiers n'ayant plus l'aptitude physique nécessaire; découragement des jeunes sous-officiers; création, par projet, de deux limités d'âge; suppression de la distinction dans le régime des limites d'âge entre les armes et les services; application de la limite d'âge supérieure aux sous-officiers ayant fait la preuve de leur aptitude professionnelle pour occuper des emplois particuliers dans les armes ou des postes dans les services; situation des sous-officiers servant sous le régime de la loi du 31 mars 1928; modification des limites d'âge des matelots et quartiers-maîtres; mesures destinées à pallier l'insuffisance des recrutements des sous-officiers; revalorisation nécessaire de la condition militaire* [4 novembre 1959] (p. 2178 à 2180); Art. 2 : *Son amendement (Admission d'office dans le corps des sous-officiers de carrière des sous-officiers servant sous le régime de la loi du 31 mars 1928 qui auront été autorisés à servir jusqu'à la limite d'âge supérieure)* (p. 2180]; en deuxième lecture : *Ses observations sur l'option offerte aux sous-officiers entre le régime du moment et le régime de carrière* [18 décembre 1959] (p. 3496];

— du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, (Marine marchande) : *Amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12.401.909 NF celui de 2.401.909 NF; maintien des subventions au même taux que l'année dernière; incidence de leur suppression sur le prestige du pavillon français; mise en service d'un troisième paquebot sur la ligne de Tahiti* [19 novembre 1959] (p. 2625, 2626); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Suppression, en cas de rejet des crédits, des avantages contenus dans ce texte en faveur des mutilés, des invalides et des veuves; nécessité d'un plan quadriennal permettant de satisfaire les revendications et les vœux essentiels des anciens combattants; attitude des Ministres; fidélité au Général de Gaulle* [24 novembre 1959] (p. 2960, 2961);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Amendement du Gouvernement et amendement de M. J.-P. Palewski (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail)* [26 novembre 1959] (p. 3035) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : l'insuffisance de la revalorisation de la condition militaire ; la situation difficile des sous-officiers ; les*

difficultés de leur recrutement ; l'importance de leur exode vers le privé et ses conséquences graves pour l'armée [7 juillet 1961] (p. 1552, 1554) ; en deuxième lecture, Art. 20 (*Crédits militaires*) : *Amendements de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 2. ; ses observations sur les conséquences tragiques des difficultés de recrutement des sous-officiers* [21 juillet 1961] (p. 1928) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : les conclusions de la Commission des vœux réunie en mars 1961 ; l'application rigoureuse, pour la première fois, du rapport constant, conformément à la loi de 1953* [25 octobre 1961] (p. 3018) ; *l'octroi souhaitable d'une pension aux veuves sur la base de 500 points ; la majoration nécessaire du taux de pension des invalides de 10 à 80 0/0 ; l'attribution souhaitable d'un pécule aux prisonniers de guerre de 1914-1918 ; la mise en place du Plan quadriennal pour la revalorisation des pensions des victimes de guerre et l'examen des droits des anciens combattants* (p. 3019) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : l'insuffisance des traitements des sous-officiers ; le départ de l'armée de nombreux électroniciens de l'aéronautique navale et de l'armée de l'air, la méconnaissance par le Gouvernement de ses engagements pris lors du vote du collectif, au mois de juillet 1961 ; la nécessité de prendre des mesures en faveur des sous-officiers d'active et en retraite* [9 novembre 1961] (p. 4166 à 4168) ; *la suppression souhaitable du titre III étant donné l'insuffisance de la revalorisation de la condition militaire* (p. 4202) ; en deuxième lecture, Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à supprimer l'article ; ses observations sur : les engagements pris par le Gouvernement lors de la discussion du collectif pour 1961 en juillet dernier quant à la revalorisation des conditions des vieux sous-officiers* [1er décembre 1961] (p. 5246) ; Art. 52 «*bis*» (*Examen par le parlement au cours de la discussion de la loi de finances pour 1963 des dispositions relatives à l'ensemble des questions concernant les anciens combattants*) (p. 5254) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'amélioration opportune de la condition des sous-officiers apportée par un des amendements du Gouvernement* [11 décembre 1961] (p. 5456, 5457).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la solde des sous-officiers : *les besoins de l'armée française en spécialistes ; la revalorisation nécessaire de la condition militaire ; le rejet, à deux reprises, de l'article du budget de 1962 relatif à la condition militaire* [8 juin 1962] (p. 1619, 1620).

BILLÈRES (M. René), *Député des Hautes-Pyrénées, 1re circonscription (N.I., I., puis E. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la fédération administrative des non inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164).

Dépôts :

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à interpréter les articles 29 et 30 de la Constitution, **n° 604** [5 mai 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Nécessité de fortifier l'unité de la Nation par le retour à la paix scolaire et par la coopération entre l'enseignement public et l'enseignement privé ; critique de l'aide apportée par l'Etat à l'enseignement privé ; analyse des ordonnances de 1944 et de 1945 pour le rétablissement de la légalité républicaine en matière scolaire ; maintien du respect de la liberté de conscience ; étude du contrat d'association ; le contrat simple et le risque de concurrence entre les deux enseignements ; l'aide des communes envisagé pour les établissements privés bénéficiant d'un contrat simple ; critique du maintien de la loi Barangé ; financement de la réforme de l'enseignement portant prolongation de la scolarité*

obligatoire [23 décembre 1959] (p. 3631 à 3633);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*): *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (*Fixation avant le 15 octobre 1960, pour une période de quatre années, de nouveaux prix d'objectif*; *rétablissement de l'indexation, harmonisation de la réglementation intérieure et de celle d'un éventuel accord européen*) [18 mai 1960] (p. 930, 931); après l'art. 35 : *Son article additionnel* (*Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles*) (p. 949); Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [19 mai 1960] (p. 938);

— du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : les difficultés de la dernière rentrée scolaire*; *l'insuffisance de l'augmentation intervenue dans les budgets de 1959 à 1961, compte tenu de l'accroissement des besoins* ; *l'absence regrettable d'un plan d'équipement pour l'éducation nationale ; l'accumulation des retards* ; *la vigilance avec laquelle le Gouvernement devra appliquer le nouveau plan*; *l'accroissement nécessaire des moyens de la direction de l'équipement ; la régression prématurée des crédits du premier degré ; les difficultés de recrutement et la pénurie des maîtres ; la diminution de l'attrait humain de l'enseignement et les mesures devant être prises pour résoudre la crise du recrutement des maîtres, les palliatifs pouvant être trouvés ; l'agrandissement nécessaire des écoles normales primaires ; la modernisation souhaitable de l'enseignement par une réforme analogue à celle proposée en 1957 instituant l'enseignement d'orientation ; les inconvénients d'une « privatisation » de l'enseignement et du recours à l'entreprise ; le préjudice causé à l'éducation nationale par l'aide à l'enseignement privé* [28 octobre 1961] (p. 3372 à 3374) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'éducation nationale : les exigences démographiques* ; *les réductions opérées par le Gouvernement sur les prévisions établies par la Commission spéciale chargée d'évaluer les besoins de l'enseignement*; *le problème de la prolongation de la scolarité* ; *les reports de crédits* ; *l'équipement scolaire* ; *le manque d'enseignants*; *la revalorisation nécessaire de la fonction enseignante* ; *la démocratisation de l'enseignement* [7 juin 1962] (p. 1561 à 1564);

— du projet de loi adopté par le Sénat concernant le tunnel transpyrénéen d'Aragouet à Bielsa : *La participation de l'Etat à l'effort financier nécessaire* ; *l'intérêt de la route des Lacs*; *les possibilités actuelles du tourisme dans les Pyrénées* [17 juillet 1962] (p. 2556).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Ses explications de vote : la violation flagrante de la Constitution*; *l'évolution dangereuse du régime*; *le déséquilibre des pouvoirs*; *la nécessité de choisir la rénovation de la démocratie* [4 octobre 1962] (p. 3254).

BILLOUX (M. François), *Député des Bouches-du-Rhône, 4e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à majorer les rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 325** [27 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier le titre neuvième et les articles 373, 374, 383, 384, 391, 392, 394, 477 du Code civil ainsi que la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés, **n° 1147** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à permettre la représentation des locataires au sein des conseils d'administration des sociétés anonymes d'habitation à loyer modéré.

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 modifiée revisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 1921** [4 octobre 1962].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Reproche à la politique extérieure française d'être à la remorque de la politique américaine*; *maintien du colonialisme* ; *règlement du problème allemand*; *renaissance du militarisme allemand*;

bilan de la politique de prestige ; transformation des laboratoires de technique expérimentale de Saint-Louis en Alsace en institut balistique franco-allemand ; déclaration de Jacob Kaiser relative à la reconstitution du « bloc allemand » ; non-reconnaissance par la France de la République démocratique allemande ; de la République démocratique du Viet-Nam et de la Chine [29 avril 1959] (p. 381 à 383).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative au régime des cliniques phtisiologiques [15 mai 1959] (p. 528, 529).

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Disproportion entre la loi de programme et les besoins réels de l'Education nationale ; lacunes relatives au premier degré, notamment aux écoles normales ; recrutement du personnel du second degré ; insuffisance des crédits de l'enseignement supérieur ; asphyxie de l'enseignement technique ; atteinte portée à l'enseignement public* [2 juillet 1959] (p. 1266, 1267).

Pose à M. le Ministre de la Construction, une question orale relative au nombre de logements construits en 1959 [3 juillet 1959] (p. 1297, 1298, 1299).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Poursuite d'une politique extérieure en accord avec l'actuelle détente internationale ; nécessité d'engager des pourparlers avec le G.P.R.A. pour mettre fin à la guerre d'Algérie meurtrière et coûteuse* [14 octobre 1959] (p. 1769 à 1771) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Conséquences regrettables, dans le domaine politique, économique et culturel, de notre attitude envers certains pays ; non-respect de certaines dispositions des accords de Genève* [16 novembre 1959] (p. 2448) ; EDUCATION NATIONALE : *Modicité des crédits par rapport au budget total ; insuffisance quantitative du personnel enseignant ; crainte d'une baisse de la qualité ; modicité de leurs rémunérations ; insuffisance des locaux et des laboratoires ; abaissement du niveau de l'enseignement public* [21 novembre 1959] (p. 2779, 2780) ; CONSTRUCTION : *Conséquences des suppressions d'emploi prévues au Ministère de la Construction ; retards dans la liquidation des dommages de guerre ; règlement du sort du personnel ; insuffisance des mesures prévues pour remédier à la crise du logement pour les travailleurs ; scandale des sous-locations et des cités-taudis d'urgence ; nécessité de prévoir la construction annuelle de 350.000 logements pendant trois ans* [23 novembre 1959] (p. 2833, 2834).

Pose à M. le Ministre d'Etat une question orale relative à l'organisation de la recherche scientifique [4 décembre 1959] (p. 3182).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Ses observations sur : la recherche des responsables; les conditions de construction du barrage ; l'insuffisance des crédits de prospection ; l'insuffisance de contrôle et de surveillance du barrage ; la responsabilité de l'Etat, tuteur du département ; la publication rapide des résultats de l'enquête ; la carence du Gouvernement en matière de secours d'urgence ; l'utilisation des sommes collectées ; l'insuffisance du texte proposé ; la nécessité d'une loi générale analogue à la loi sur les dommages de guerre ; l'obligation pour l'Etat d'indemniser totalement les sinistrés, quitte à se retourner contre les responsables ; l'ouverture immédiate d'un Fonds de chomage pour les travailleurs de Fréjus privés de leur emploi par la catastrophe* [21 décembre 1959] (p. 3511 à 3514) ; après l'article premier : *Son article additionnel tendant à ce que les dons recueillis par les souscriptions nationales soient distribués obligatoirement aux sinistrés et n'entrent pas en compte pour le calcul des indemnités qui leur sont dues* (p. 3516) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Oppose la question préalable ; projet élaboré par le comité national d'action laïque ; consultation, préalablement au dépôt du projet de loi, du Conseil supérieur de l'Education nationale ; création des Comités de conciliation ; démocratisation de l'école ; la nationalisation* [23 décembre 1959] (p. 3603 à 3605) ; Art. 1er : *Son amendement (Suppression de l'alinéa relatif à l'introduction des aumôniers dans l'enseignement)* (p. 3640) ; Art. 3 : *Son amendement (Caractère laïque de l'enseignement public*

national) (p. 3642) ; Art. 5 : *Son amendement* (*Intégration dans l'enseignement public des maîtres de l'enseignement privé*) (p. 3643) ; Art. 7 : *Son amendement tendant à réserver les subventions de l'Etat aux établissements d'enseignement public* (p. 3644) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à la suppression de cet article* (ibid.) ; *application de la loi Barangé* (ibid.) ; Art. 9 : *Son amendement tendant à la suppression de cet article* (*Durée de l'application du régime du contrat simple*) (p. 3645) ; Art. 10 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (*Attribution de l'allocation scolaire aux enfants âgés de moins de 6 ans*) (ibid.) ; Art. 12 : *Son amendement* (*Application de la présente loi sur tout le territoire de la République*) (p. 3646).

Pose à M. le Ministre de la Construction deux questions orales relatives à l'indemnisation des sinistrés mobiliers [10 juin 1960] (p. 1271, 1272).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Responsabilités du Gouvernement américain dans l'échec de la conférence au sommet; nécessité d'en finir avec la diplomatie secrète; conditions d'une véritable politique de coexistence pacifique; dangers du maintien sur le territoire français de bases militaires américaines; concession inadmissible de bases allemandes ; multiplication de manifestations revanchardes en Allemagne; nécessité de signer un traité de paix avec les deux Allemagne; indépendance nécessaire de l'Algérie; poursuite d'une politique étrangère indépendante et conforme aux intérêts nationaux de la France* [15 juin 1960] (p. 1330 à 1332).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la situation dramatique de l'enseignement en France; la modicité des crédits; le nombre de classes manquantes dans les écoles maternelles; les cours primaires complémentaires ou techniques; le faible nombre de maîtres formés dans les écoles normales; les crédits attribués à l'enseignement confessionnel; les modifications intervenues dans la gestion des caisses des écoles; les mesures frappant l'U.N.E.F.; la nécessité de procéder à une réforme démographique de l'enseignement et de rétablir la laïcité* [4 novembre 1960] (p. 3085, 3086) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 93 (*Exonération de la retenue à la source des produits des emprunts obligataires contractés en vue du financement des exportations*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [12 novembre 1960] (p. 3683) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Ses observations sur : le rattachement au Premier Ministre des crédits destinés à la recherche scientifique; l'importance excessive des sommes attribuées au Comité des recherches spatiales proportionnellement à l'ensemble des crédits; le nombre insuffisant des chercheurs issus des classes populaires; la politique critiquable du Gouvernement en matière d'enseignement et de recherches; l'augmentation nécessaire des moyens du C.N.R.S.; l'insuffisance de la rétribution des chercheurs* [3 mai 1961] (p. 639, 640).

Prend part au débat relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la nécessité de conclure un traité de paix avec l'Allemagne; le non respect des accords de Potsdam par les Français, les Anglais et les Américains; le réarmement de l'Allemagne, sa renaissance économique grâce à l'aide de la France; l'application des accords de Potsdam par l'Union Soviétique; la division de l'Allemagne en deux parties par la faute des Français, des Américains et des Anglais; la proposition soviétique tendant à la réunion d'une conférence des quatre puissances pour examiner ces questions; la responsabilité du Gouvernement français dans l'affaire de Bizerte; la nécessité d'un arrêt immédiat de l'intervention française* [20 juillet 1961] (p. 1875 à 1878).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits, compte tenu des besoins; la pénurie de locaux dans tous les enseignements; le nombre des candidats refusés dans l'enseignement technique faute de place; l'insuffisance numérique des maîtres; le recours à des enseignants de fortune au détriment du niveau de l'enseignement; la création nécessaire de nouvelles écoles normales; l'absence d'une véritable démocratisation de l'enseignement; le passage de l'enseignement supérieur sous la coupe du grand patronat; l'importance des versements à l'enseignement privé au détriment*

de l'enseignement public ; la campagne de calomnie menée contre le personnel enseignant ; les expulsions d'enseignants de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion ; la dissolution de l'O.S.S.U. [28 octobre 1961] (p. 3383, 3384).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale sans débat relative au relèvement du SMIG et à la suppression des zones de salaire [18 mai 1962] (p. 1209, 1210, 1211).

Pose à M le Ministre du Travail une question orale sans débat relative aux abattements de zone [6 juillet 1962] (p. 2250).

Prend part au débat sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Le discrédit jeté sur l'Assemblée par les manœuvres des auteurs de la motion ; l'absence de clarté du débat ; les raisons de voter la motion ; le problème du désarmement général et controlé ; les conséquences de la constitution d'une force de frappe ; la reconnaissance nécessaire de la République démocratique allemande ; la présence des trusts internationaux dans les entreprises participant aux travaux de Pierrelatte ; la nécessité de nationaliser l'industrie atomique française* [16 juillet 1962] (p. 2495, 2497).

BISSON (M. Robert), *Député du Calvados, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [16 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme n° 73 relative à l'équipement sanitaire et social, **n° 73** [5 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme, modifié par le Sénat, relatif à l'équipement sanitaire et social, **n° 186** [1er juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif à l'équipement sanitaire et social, **n° 235** [24 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Santé publique et Population), **n° 328**, annexe 23 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à interdire le système de ventes dit « envois forcés », **n° 350** [5 novembre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Crédits de la Santé publique et de la Population), **n° 886,** annexe n° 25 [18 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 ; Santé publique et Population, **n° 1445,** annexe n° 24 [10 octobre 1961] ;

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social, en qualité de *Rapporteur : Procédure d'approbation du plan de modernisation et d'équipement ; articulations des lois de programme avec le Plan et avec le budget ; modernisation des hôpitaux ; problème du logement des personnes âgées et des lits d'hospices ; lutte contre les maladies mentales, l'alcoolisme et le cancer ; effort à envisager en faveur de l'enfance inadaptée ; création d'une*

école nationale de la santé et de certains laboratoires; modalités selon lesquelles les caisses de sécurité sociale participeront financièrement à la réalisation du programme sanitaire et social; agrément des architectes [12 mai 1959] (p. 457, 458, 459) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* : *Consultation du Comité technique d'action sanitaire et sociale et des Commissions régionales d'action sanitaire et sociale; garanties supplémentaires pour le choix de l'architecte* [8 juillet 1959] (p. 1370, 1371); Art 2 : *Son amendement* (*Avis du Comité technique d'action sanitaire et sociale et consultation des Commissions régionales d'action sanitaire et sociale pour l'affectation par priorité d'une partie des fonds d'action sanitaire et sociale à la réalisation du programme d'équipement sanitaire et social approuvé par le Parlement*) (p. 1371); en troisième lecture : *Cas de carence des organismes de sécurité sociale* [27 juillet 1959] (p. 1512, 1513);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur special : Augmentation de 11 0/0 des crédits de paiement par rapport à 1959; analyse des postes budgétaires; augmentation symptomatique de l'aide médicale aux malades mentaux; répercussion de l'accroissement des dépenses sur les budgets des départements et des communes; évolution actuelle du Ministère de la Santé publique; application des ordonnances relatives à la réforme de la législation hospitalière et de la réforme de l'enseignement médical; effort financier considérable en faveur de l'Institut national d'hygiène; rôle de cet établissement; création en son sein d'un service central de protection contre les rayonnements ionisants; activité du laboratoire national de la santé; inscription de crédits de programme d'un montant supérieur à celui de la loi de programme; nombreuses opérations nouvelles ainsi permises; situation des personnes de la région de Lacq; étude des émanations de gaz sulfureux; relogement des services de l'administration centrale du Ministère de la Santé publique; aménagement nécessaire de l'aide aux aveugles et grands infirmes; constatations de l'accroissement de l'effort pour la protection de la santé* [13 novembre 1959] (p. 2384, 2385);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la répartition des crédits budgétaires proposés; l'absence de mesures pour améliorer la situation des personnes âgées; la création d'un corps d'inspecteurs généraux adjoints de la santé publique; la création d'un centre technique d'équipement sanitaire et social chargé de suivre la préparation et l'exécution du plan d'équipement sanitaire et social; le déclassement des fonctionnaires des services extérieurs de la santé publique et de la population; l'insuffisance des bourses pour les élèves, assistantes sociales et infirmières; l'inégalité de la répartition des charges de l'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales; la révision nécessaire du barème relatif à la participation de l'Etat; l'évolution du problème de la pharmacie; le maintien du monopole des pharmaciens* [28 octobre 1960] (p. 2922 à 2924);

— du projet de loi de finances pour 1962 SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits, les reports de crédits en raison des délais de mise en route des travaux; les créations d'emplois décidées pour faire face à l'accroissement des tâches du centre technique d'équipement sanitaire et social, le rôle de ce centre; l'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'institut national d'hygiène; la création d'un centre national d'éducation sanitaire et sociale; l'Ecole nationale de la santé publique; la création d'un service d'étude de la population inadaptée; l'augmentation des crédits pour l'attribution aux économiquement faibles d'une allocation compensatrice des augmentations de loyers; la mise en place d'un service social de la prostitution; l'intensification des campagnes de vaccin antipoliomyélitique; l'application de la loi de programme; les inconvénients du découpage en tranches des opérations; l'insuffisance des allocations versées aux vieillards et aux infirmes; la codification souhaitable des obligations familiales; la modification nécessaire de la répartition des dépenses d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales; l'insuffisance des crédits pour la création et la modernisation des foyers de jeunes travailleurs; le retard apporté à la nomination d'un directeur de la pharmacie; la situation des inspecteurs de la population et de l'aide sociale; la modification du Code de la santé publique sans consultation préalable de l'académie de médecine, de l'académie de pharmacie et des Conseils de l'ordre* [26 octobre 1961] (p. 3150 à 3152).

BLIN (M. Maurice), *Député des Ardennes, 2e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission des affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S. [5 juin 1959] (p. 802) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution n° 578 (rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 883** [21 octobre 1960] (p. 2714);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député, **n° 1016** [7 décembre 1960] (p. 4453);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [19 mai 1961] (p. 910).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Influence de la personnalité du Général de Gaulle dans la recherche d'une solution; inquiétude de l'opinion française ; poursuite d'un ralliement de l'adversaire; transformation nécessaire à l'évolution algérienne; étude du plan d'unification présenté par les élus d'Algérie ; constatation d'une disparité entre les deux communautés; réalisation d'un équilibre économique par la présence des Français en Algérie et le travail des Algériens en France; nécessité d'un effort d'administration et de scolarisation ; aide apportée par la France à l'unification de l'Algérie; suppression regrettable du Gouvernement général ; problème psychologique et économique posé par l'action de la France en Algérie* [10 juin 1959] (p. 858 à 861) ;

— d'un projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Aide et coopération) : *Absence de crédits pour certaines subventions (Alliance française, Société des écrivains d'outre-mer, Ligue maritime d'outre-mer) et certains secours (veuve de l'explorateur Crampel)* [21 novembre 1959] (p. 2742).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale, avec débat, relative au crédit aux entreprises moyennes : *Ses observations sur : les transformations nécessaires de notre équipement industriel ; la réduction des crédits du fonds de développement économique et social ; la priorité accordée jusqu'alors au développement des industries lourdes ; l'orientation nécessaire du crédit ; l'emploi de l'épargne dans des bons du Trésor ; la diminution des frais bancaires ; la renaissance des banques de province ; l'allégement insuffisant des conditions de crédit* [18 décembre 1959] (p. 3482 à 3484).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Evolution des relations de la France avec les pays de l'Ouest et de l'Est ; le différend régnant au sein de l'O.T.A.N. : revendications d'une marge d'autonomie militaire ; partage des informations atomiques ; reconnaissance du bien-fondé du combat mené par la France en Afrique du Nord; maintien de l'Union atlantique et de l'unité européenne ; visite de M. Khrouchtchev ; action de la diplomatie soviétique en Afrique ; danger d'une éventuelle alliance franco-russe* [28 décembre 1959] (p. 3696, 3697).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : les conséquences de l'échec de la conférence au sommet; le nouveau plan soviétique du désarmement; la nécessité de l'unité européenne; l'intégration nécessaire dans le domaine militaire et économique ; l'abandon d'une force de frappe nationale au profit d'une force commune; l'union nécessaire de l'Occident pour faire face à la Russie soviétique ; le droit des berlinois à être consultés sur leur sort ; les solutions pouvant être données au problème du statut de Berlin; le défi économique lancé par M. Khrouchtchev* [14 juin 1960] (p. 1298 à 1301).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282).

Prend part au débat relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la construction européenne ; le communiqué publié à Bonn par les six chefs d'Etats et de Gouvernements ; la nécessité d'une Europe unie associée avec l'Afrique* [20 juillet 1961] (p. 1871 à 1873).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, INTÉRIEUR : *Reconstruction nécessaire des ponts détruits par fait de guerre* [30 octobre 1961] (p. 3610) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *La nécessité non seulement de réaliser la liaison Rhin-Méditerranée, mais aussi la canalisation de la Meuse au gabarit de 1350 tonnes* [7 novembre 1961] (p. 3932) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des amendements parlementaires au Plan ; caractère audacieux du IVe Plan (taux d'expansion élevé) ; charges que représente la force de frappe ; aspects apparents et réels de certains investissements (enseignement, recherche scientifique, logement) ; la répartition des fruits de l'expansion : correction souhaitable de la disparité croissante entre certaines catégories de revenus ; nécessité d'établir le S.M.I.G. sur des bases plus justes ; définition souhaitable d'une politique nationale des revenus ; le problème de l'emploi ; absence d'entités régionales dans le Plan ; accentuation souhaitable du caractère impératif de la planification régionale ; l'anomalie de l'accumulation des reports de crédits budgétaires ; le problème de l'opportunité de la décentralisation de la région parisienne ; les moyens de financement du Plan ; infériorité du taux d'investissement français par rapport aux autres pays de la Communauté économique européenne ; maintien souhaitable du principe de la neutralité fiscale ; incidences de l'élargissement des marchés sur la réalisation du Plan* [29 mai 1962] (p. 1360 à 1362).

Prend part au débat sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Les charges financières de la force de frappe française ; la nécessité de faire de Pierrelatte une affaire européenne ; la signification de la présence de soldats américains sur le continent européen* [16 juillet 1962] (p. 2488, 2489).

BOCOUM (M. Barema), *Député du Soudan (N.I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1959 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

BOGANDA (M. Barthélemy), *Député de l'Oubangui-Chari (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [28 avril 1959] (p. 311).

BOINVILLIERS (M. Jean), *Député du Cher, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490], [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962], (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [27 octobre 1959] (p. 1995), [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Information) [28 octobre 1961] **n° 1486.**

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 1607, adopté par le Sénat, complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière **n° 1838** [11 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Solution modérée et définitive au problème des bouilleurs de cru; disparition de ce privilège archaïque* [3 décembre 1959] (p. 3162, 3163);

— sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Ses amendements* (*Contrôle des classes sous contrat*) [23 décembre 1959] (p. 3643); *les retire* (ibid.); Art. 6 : *Son amendement* (*Modalités des contrôles pédagogiques prévus aux articles 5 et 8*) (p 3644); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole, Art. 4 : *Son amendement* (*Construction dans un délai de dix ans, d'un lycée et d'un collège agricoles par département*) [7 juin 1960] (p. 1168); *son amendement* (*Suppression de la dernière phrase de l'article 4 tendant à donner une priorité aux régions rurales dont le développemcnt économique est insuffisant*) (p. 1169);

— du projet de loi de finances pour 1961, (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur les dégâts causés par les crues du Cher notamment à Vierzon, la nécessité d'une participation de l'Etat aux travaux de réparations pour un montant de 30 0/0* [10 novembre 1960] (p. 3553) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la modicité des crédits de l'Information ; la liberté de la presse et l'aide apportée par le Gouvernement aux entreprises privées de presse pour leur permettre d'informer le public ; les lacunes de l'information en France et la nécessité d'une véritable politique dans ce domaine ; la concentration et la réforme des publications administratives* [7 novembre 1961] (p. 3968, 3669) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 123, R.T.F., en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'inflation des effectifs à la R.T.F.; l'absence regrettable d'un organisme ; la maison de la radio ; les économies devant résulter de sa mise en service ; son inadaptation aux besoins maintenant réduits de la radio et son utilisation éventuelle par la télévision ; la présentation défectueuse du journal télévisé ; la nécessité de la création à bref délai d'une deuxième chaîne ; le recours à l'emprunt pour son financement ; la consultation nécessaire du Parlement sur ses modalités de fonctionnement; l'augmentation souhaitable de la représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la R.T.F. ; l'ouverture souhaitable d'un grand débat au Parlement sur les problèmes de l'information, de la radiodiffusion et de la télévision* [12 novembre 1961] (p. 4540, 4541) ; après l'article 44 : *Son article additionnel* (*Interdiction de toute création d'emploi à la R.T.F. en dehors du Plan de réorganisation et éventuellement d'expansion des services, approuvé par le Parlement*) (p. 4546) ;

— d'un projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant des droits de douane d'importation : *Amendement de M. Schmittlein tendant à permettre une importation supplémentaire, en franchise, de papier journal satiné : ses observations sur : la franchise accordée à l'importation de papier apprêté ; la nécessité de traiter de la même façon le papier satiné destiné également à la presse* [16 novembre 1961] (p. 4878) ;

— d'un projet de loi modifiant les crédits des services civils en Algérie pour 1961 : *Ses observations sur les déclarations du président du Comité central français pour l'outre-mer relatives à l'origine des informations communiquées à la correspondance France outre-mer sur un accord de coopération intervenu entre le G.P.R.A. et le Gouvernement soviétique* [30 novembre 1961] (p. 5150, 5151) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, en qualité de *Rapporteur pour avis : Les critères des secteurs sauvegardés; les travaux de restauration immobilière ; le financement de ceux-ci* [23 juillet 1962] (p. 2774, 2775).

BOISDÉ (M. Raymond), *Député du Cher, 1re circonscription. (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

[6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p 976).

— membre du Sénat de la Communauté [4 mai 1960] (p. 630).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à dégager la responsabilité des commerçants en ce qui concerne les sommes reçues de leur clientèle, à titre d'avance, sur le prix d'un produit fabriqué à livrer, lorsque ces sommes ont été transmises par leurs soins au fabricant ou au distributeur de ce produit, **n° 18** [28 avril 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (Travail), **n° 328** annexe 24 [28 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Travail), **n° 1445,** annexe 25 [10 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi n° 282 de M. Bettencourt et plusieurs de ses collègues portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques, **n° 1541** [16 novembre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Approbation des mesures économiques et financières en tant que dispositions préalables; perspective d'une rentrée des capitaux et d'une expansion de la production; modifications de la politique du Gouvernement dans un sens humain; établissement d'une fiscalité moderne; révision des méthodes de l'Etat et de ses administrations; réalisation d'un programme de libéralisme actif; concours de toute la production nationale; élévation du niveau de vie; encouragement des initiatives individuelles* [16 janvier 1959] (p. 75, 76).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art 16 : *Amendements de MM. Mondon et Reynaud supprimant le libre dépôt des propositions de résolution; cas d'une proposition de résolution tendant à ventiler différemment des dépenses et des recettes au sein d'une masse globale de recettes ou de dépenses* [20 janvier 1959] (p. 115); *exemple d'une proposition de loi ou de résolution tendant à l'aménagement des droits de succession en ligne directe ou entre époux* (p. 117);

— d'un projet de loi portant réforme fiscale : *Portée limitée de la réforme; absence de toute innovation; maintien du système périmé et inefficace des déclarations; absence de mesure favorisant la productivité et le progrès social; charges excessives imposées aux entreprises employant une main-d'œuvre nombreuse; recherche souhaitable d'une fiscalité moderne adaptée aux progrès techniques* [21 octobre 1959] (p. 1890 à 1892); Art 6 : *Son amendement portant à 25 0/0 le taux de la réfaction en faveur des traitements et salaires et proposant d'augmenter le taux de la T.V.A. sur la consommation de l'électricité domestique* [27 octobre 1959] (p. 1984); *mesures destinées à favoriser la promotion sociale par la diminution de la pression fiscale sur certaines catégories de salaires; recherches de ressources compensatrices en Commission* (p. 1984, 1985); *amendement de M. Tony Larue tendant à porter à 25 0/0 le taux de la réfaction en faveur des traitements et salaires et proposant de taxer les décotes sur stocks* (p. 1986); *critiques de la taxation des décotes proposée* (ibid); Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Opportunité de la suppression de la taxe locale telle qu'elle existe actuellement; suppression de la formalité de la déclaration; recours à des techniques modernes de détection des actes économiques; établissement d'une formule pondérée permettant de fixer chaque mois le montant de la taxe à acquitter par les commerçants* [28 octobre 1959] (p. 2048, 2049); en deuxième lecture, Art. 42 : *Taxation des décotes ou dotations sur stocks; amendement de M. Ballanger tendant à reprendre la rédaction adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture pour les paragraphes 2, 3 et 4; difficultés de trésorerie de certaines entreprises pour acquitter les taxes* [9 décembre 1959] (p. 3254); Art. 43 (*Taxation*

de la réserve spéciale de réévaluation) : Son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe 1; établissement d'une rétroactivité inadmissible; (p. 3255, 3256, 3257) ; *rétablissement de la déductibilité du droit d'apport de 2,4 0/0* (p. 3257) ; *amendement du Gouvernement (déductibilité du droit d'apport de 2,4 0/0 quand la décision d'incorporation est antérieure au 30 juin 1959) ; référence nouvelle à la date de dépôt du projet de loi ; difficultés de vérifier la date de la décision d'incorporation* (p. 3256, 3257); *exploitation équivoque de l'égalité fiscale; rétroactivité immorale* (p. 3257);

— d'un projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales : *Lacunes du projet ; établissement d'une sorte de pluralisme scolaire ; problème de la formation des délégués dans les conseils d'administration des sociétés nationales; rôle du Conservatoire des arts et métiers; homage aux travailleurs syndicaux; objectivité nécessaire des centres de formation ; rôle de la formation dans la réalisation du progrès économique et du progrès social* [3 novembre 1959] (p. 2140, 2141); Art. 3 : *Contrôle des matières des programmes préalables de stages ou sessions* (p. 2143);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL, en qualité de *Rapporteur spécial : Problèmes d'adaptation, de réadaptation de formation et de promotion; hommage à l'administration du Ministère du Travail; insuffisance des interventions de l'Etat pour permettre le développement des libres activités et la réalisation de la promotion de tous les métiers; problème des fonds de chômage pour les communes dortoirs; rôle des centres de formation professionnelle des adultes; insuffisance de l'intervention du fonds spécial de réadaptation de la main-d'œuvre géographiquement déplacée; intervention du Ministère du Travail dans l'évolution des salaires; nature et rôle du S.M.I.G. ; recul de la menace de récession et du danger d'inflation créé par les mouvements du niveau des salaires sans élévation concomitante de la productivité ; confrontation entre le salaire, la productivité et le coût de la vie ; aspect social du Ministère du Travail, son rôle dans les discussions relatives à l'activité économique du pays* [20 novembre 1959] (p. 2700, 2701); EDUCATION NATIONALE : *Mission importante des enseignants ; mesures pour faire face aux obligations découlant de la prolongation de la scolarité et de la décentralisation ; moyens de réaliser la promotion sociale; adaptation aux grands changements dus aux progrès techniques* [21 novembre 1959] (p. 2785);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : Art. 1er : *Amendement de M. Dreyfous-Ducas (Priorité de l'ancien locataire pour l'acquisition d'un local équivalent après reconstruction)* [1er décembre 1959] (p. 3101); Art. 3 : *Amendement au nom du Gouvernement (Refus de renouvellement du bail pour habitation par le propriétaire)* (p. 3103, 3104); Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Date d'application de la loi-rétroactivite)* (p. 3106, 3107); *sa motion d'ordre (Demande de scrutin)* (p. 3108); Après l'art. 6 : *Amendement de M. Carous (Application de la loi aux instances en cours)* (p. 3111);

— d'un projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : Art. 1er : *Lecture de l'exposé des motifs des amendements* [23 décembre 1959] (p. 3641).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques et à M. le Secrétaire d'Etat au commerce intérieur une question orale avec débat relative aux rapports commerciaux entre fabricants-fournisseurs et commerçants-revendeurs : *Critique de la circulaire du 31 mars 1960 ; évolution des commerces ; nécessité de redonner vie au Conseil supérieur du commerce, organe consultatif type pour un Gouvernement ; interdiction des conditions discriminatoires de ventes ; contrôle de la comptabilité de l'exploitation* [24 juin 1960] (p. 1507, 1508, 1509, 1515).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 17 (*Equilibre général du budget*) : *Charges imposées aux contribuables ; modification nécessaire du barème de la surtaxe progressive ; abaissement du niveau de vie résultant de la dégradation de la valeur de la monnaie ; affectation des plus-values fiscales à l'allégement des charges supportées par les catégories les plus intéressantes de la population* [27 octobre 1960] (p. 2848, 2849); TRAVAIL,

en qualité de *Rapporteur spécial : Nécessité d'un débat sur la politique sociale de la France ; situation généralement satisfaisante de la main d'œuvre malgré les difficultés récentes de la régie Renault ; problème posé par l'emploi des jeunes et des retraités ; évolution satisfaisante des salaires et des prix ; nécessité d'un décrochement des salaires réels du S.M.I.G. ; suppression souhaitable des abattements de zones ; insuffisance des mesures pour favoriser l'intéressement des salariés à l'entreprise et pour la promotion individuelle ; fonctionnement de la sécurité sociale ; renforcement du contrôle du Ministère du Travail ; transformation des contrôleurs généraux de la sécurité sociale en inspecteurs généraux ; insuffisance du champ de compétence du Ministère du Travail ; nécessité de faire de ce Ministère un « grand Ministère » ; manque de coordination entre les différents départements ministériel ; qualité des fonctionnaires du Ministère du Travail ; compétence devant être exigée des nouveaux inspecteurs généraux* (p. 2856 a 2858) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Définition des conditions de mise en application du principe de la solidarité nationale en cas de catastrophe ; différence faite entre les riverains de la rive droite et de la rive gauche, exemple du Cher* [24 novembre 1960] (p. 4055, 4056) ; Art. 1er : *Son amendement (Etablissement de la liste des communes sinistrées par l'administration compétente de chaque département)* (p. 4063) ; *le retire* (p. 4064) ; *amendements de M. Juskiewenski (Modifications imposées par les circonstances)* (ibid.) ; *son article additionnel (Délai accordé au Gouvernement pour prendre tous décrets relatifs à la défense contre les inondations)* (p. 4072) ; ses explications de vote : *Propose une seconde délibération pour rétablir l'article 15* (ibid.) ; en seconde délibération (p. 4073).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Progrès social devant résulter de l'expansion économique ; caractère illogique et irrationnel de la procédure consistant à voter le Plan après le budget ; manque d'informations sur les mesures relatives à la décentralisation et à l'Education nationale prévues dans le Plan ; absence regrettable d'un tableau d'avenir dans la déclaration du Premier Ministre* [4 octobre 1961] (p. 2383 à 2385).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAIL, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'absence regrettable d'un grand ministère social ; l'insuffisance du contrôle du Parlement sur le budget social de la nation ; la modicité des crédits affectés au Ministère du travail ; l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée risquant de se produire dans l'avenir ; la nécessité d'accentuer le décalage entre le S.M.I.G. et les salaires et de faire disparaître progressivement les abattements de zones ; l'accentuation de l'écartement de l'éventail des rémunérations entre les métiers ; le développement souhaitable de l'intéressement des travailleurs ; la formation professionnelle des adultes ; les conséquences de la rapidité de l'évolution de la technique ; les modifications devant intervenir dans la sécurité sociale* [9 novembre 1961] (p. 4206 à 4208) ; *les précisions devant être données par le Gouvernement sur la prochaine modification des prestations familiales et sur le déplafonnement ; des cotisations* [10 novembre 1961] (p. 4326) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : les impôts nouveaux ; le maintien de la taxe proportionnelle formellement supprimée par la loi ; la suppression regrettable de l'exemption d'impôt sur les intérêts des bons du Trésor détenus par les sociétés ; l'atteinte portée par cette mesure au crédit de l'Etat et les difficultés risquant de se produire pour les placements des emprunts ; l'acompte demandé sur la taxe d'incorporation des réserves et les conséquences de cette mesure pour les actionnaires généralement issus des classes laborieuses* [1er décembre 1961] (p. 5198, 5199).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (*Programme de M. Pompidou*) : *La structure du Gouvernement ; la nécessité d'un Ministère des affaires sociales ; différents aspects de la promotion sociale ; le Plan et les régions sous-développées ; l'élaboration et l'exécution du Plan* [26 avril 1962] (p. 786, 787).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes généraux de la planification française ; son caractère libéral et démocratique ; la nécessité absolue de certains objectifs ; la nécessité absolue d'opérer sur le plan politique le tri des grandes options ; la nature de l'économie concertée ; le contrôle et la réalisation du Plan ; les problèmes généraux de l'aménagement du territoire ; l'association des instances départe-*

mentales et régionales à la détermination des objectifs régionaux [6 juin 1962] (p. 1523 à 1525).

BONI (M. Nazi), *Député de la Haute-Volta (apparenté R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

BONNET (M. Christian), *Député du Morbihan, 2e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (marine marchande) **n° 328**, annexe 27 [28 octobre 1959).

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (crédits de la marine marchande), **n° 886**, annexe 31 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 n° 1436, Travaux publics et transports, III. Marine marchande, **n° 1445**, annexe 30 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : Art. 56 : *Amendement de M. Ferri (Suppression des droits de succession en ligne directe et entre époux) ; apaisements suffisants apportés par la proposition transactionnelle du Gouvernement ; justification d'un impôt sur les successions, exemple des législations étrangères ; inconvénients d'une aggravation des droits des collatéraux* [29 octobre 1959] (p. 2074) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie) : Art. 8 : (*Création d'une taxe sur les affrètements au profit de l'établissement national des invalides de la marine) ; rejet de de l'article par la Commission ; recherche d'une recette de compensation pour assurer l'équilibre financier de l'établissement* [9 novembre 1959] (p. 2289) ; *son amendement (Majoration du droit de timbre perçu sur les connaissements établis à l'occasion des transports par mer)* (p. 2289) ; (deuxième partie) : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Marine marchande) en qualité de de *Rapporteur spécial : Problème des pêches maritimes (prix, adaptation au Marché commun) ; évolution de la réglementation internationale du droit de pêche ; problème de l'armement ; octroi de facilités de financement et de crédit à long terme ; crise de la construction navale ; problème de la reconversion ; situation tragique de certains chantiers ; nécessité de nommer une autorité et de la doter de pouvoirs définis et de crédits ; mesures à prendre en faveur de cette industrie ; accords commerciaux favorisant la construction à l'étranger de navires destinés à l'armement français ; difficultés des chantiers de réparations ; nécessité d'une véritable politique de la marine marchande ; accroissement nécessaire de la participation de l'armement français au trafic de nos ports* [19 novembre 1959] (p. 2600 à 2602) ; *amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12.401.909 NF celui de 2.401.909 NF ; différence dans les conditions d'exploitation de la ligne de Corse par la Compagnie générale transatlantique et par la*

société Fraissinet ; incidence de la diminution des subventions sur la gestion des compagnies [19 novembre 1959] (p. 2624).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la disparité des prestations sociales et familiales des divers régimes [6 mai 1960] (p. 693).

Sa mise au point au sujet d'un vote [7 juin 1960] (p. 1160).

Prend part à la discussion :

— en quatrième lecture, du projet de loi d'orientation agricole : *Eloignement des hauts fonctionnaires des réalités de la vie quotidienne ; manque de psychologie vis-à-vis des agriculteurs ; conditions de fixation du prix du blé ; répercussion de la hausse du matériel agricole* [25 juillet 1960] (p. 2210) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (Discussion générale et première partie) : *Amélioration nécessaire du rythme de l'expansion ; relance de la consommation à défaut des exportations et des investissements ; reconversions devant être effectuées dans l'industrie ; disparité entre l'agriculture et l'industrie ; répartition des activités sur le territoire national ; nécessité d'une politique d'aménagement du territoire ; régression du pouvoir d'achat des petits et moyens exploitants de l'Ouest, des titulaires de revenus fixes, des vieillards, des familles et des fonctionnaires ; recherche de l'adhésion de la masse des salariés et de la masse paysanne à la politique du Gouvernement* [25 octobre 1960] (p. 2777 à 2779) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Marine marchande), en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'établissement national des invalides de la marine ; le manque de coordination en matière de reconversion ; l'éventuelle réalisation d'un réacteur à propulsion nucléaire sous licence étrangère ; la modicité des crédits pour les pêches maritimes ; l'importance de cette industrie pour certaines régions françaises ; l'aide pour l'armement au commerce ; la reconduction nécessaire pour cinq ans de l'aide pour l'armement au cabotage ; l'insuffisance des crédits pour la promotion sociale de la marine* [27 octobre 1960] (p. 2878, 2879) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Services généraux) : *Ses observations sur : l'absence de crédits pour la promotion sociale dans la marine marchande, les conditions déplorables dans lesquelles sont donnés les cours d'officiers mécaniciens et les cours de patron de pêche à Lorient* [12 novembre 1960] (p. 3631) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR ; après l'art 104 : *Son article additionnel tendant à établir un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des entreprises bénéficiant de commandes effectuées par l'Etat dans le cadre de la loi de programme relative à certains équipements militaires* (p. 3690) ; *son article additionnel tendant à interdire aux fonctionnaires ayant pris part à l'élaboration d'un programme d'équipement militaire de prendre ou de recevoir une participation dans une entreprise chargée de la réalisation dudit programme* (p. 3691, 3692) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à la politique familiale et aux régimes des retraites des cadres* [5 décembre 1960] (p. 4306) ; Art. 6 (*Majoration de droit de timbre sur les connaissements*) : *Le détournement du trafic au profit de ports étrangers pouvant résulter de la majoration proposée ; la réforme nécessaire de l'établissement national des invalides de la marine* (p. 4309, 4310) ;

— du projet de loi de finances rectificatives pour 1960, Art. 2 : (*Extension aux contrats déjà conclus et aux instances en cours du décret du 4 juillet* 1960). *Ses observations sur : l'économie de la loi d'aide à la construction navale, destinée à permettre aux chantiers navals français de traiter au prix international, mais non pas à garantir les armateurs contre la dévaluation ; le nombre élevé des commandes passées par les armateurs étrangers aux chantiers français* [5 décembre 1960] (p. 4279, 4280).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à l'allocation logement [13 octobre 1961] (p. 2551, 2552).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Ses observations sur : la complexité du système ; le non-respect par le Gouvernement de ses promesses faites devant les « tables rondes » ; la non-inscription dans la loi de la possibilité pour les vieux travailleurs de racheter leurs cotisations ; l'inclusion souhaitable dans le projet de loi d'une revalorisation de la retraite ; l'attribution aux aides familiaux de l'allocation vieillesse sans conditions de ressources* [17 octobre 1961] (p. 2578) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'octroi nécessaire aux veuves d'une pension à l'indice 500; l'uniformisation souhaitable des droits et avantages concédés aux veuves de guerre, sans distinction de la date du décès du mari* [25 octobre 1961] (p. 3012); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les conséquences de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun pour notre industrie de la pêche; la nécessité d'apporter à la pêche une aide à l'exportation; la situation de l'industrie navale; les difficultés rencontrées dans les essais de reconversion; l'inscription, pour la première fois, d'un crédit destiné à l'armement naval; la condamnation nécessaire de toute aide sélective; les réformes de structure devant intervenir Place Fontenoy; le peu d'attention prêtée par l'opinion publique française aux activités maritimes; l'absence regrettable d'une représentation spécifique de la marine dans les Conseils de Gouvernement; la place de second plan attribuée par le Gouvernement aux choses de la mer* [27 octobre 1961] (p. 3270, 3271); INDUSTRIE : *Ses observations sur l'installation souhaitable de petites unités industrielles dans la zone spéciale d'action rurale bretonne* (p. 3296); ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la priorité devant être accordée au Morbihan dans la répartition des investissements publics en matière d'enseignement, conformément à l'article 22 de la loi d'orientation agricole sur les zones spéciales d'action rurale; la création souhaitable d'un lycée agricole en Bretagne* [28 octobre 1961] (p. 3370, 3371); AGRICULTURE : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant aux prix agricoles pendant la durée du IVe Plan; la mise en application de la législation sur les zones spéciales d'action rurale; l'adaptation des normes de l'habitat aux besoins du monde rural* [29 octobre 1961] (p. 3471); CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la modification intervenue dans le calcul de l'allocation logement; les conséquences de la qualification du Morbihan de zone spéciale d'action rurale dans le domaine de la construction; la révision nécessaire de la notion d'habitat rural; la rectification souhaitable de la ligne de démarcation séparant l'urbain du rural* [31 octobre 1961] (p. 3693); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les priorités devant être accordées à la zone spéciale d'action rurale du Morbihan en matière de programme routier, conformément à la loi d'orientation agricole; la dépéréquation des tarifs S.N.C.F. envisagée par le Gouvernement, contrairement aux promesses d'aménagement tarifaire; les difficultés de l'hôtellerie saisonnière et l'étalement souhaitable des vacances scolaires selon les académies* [6 novembre 1961] (p. 3783, 3784); en deuxième lecture : *Ses observations sur : les imprécisions budgétaires et la multiplication des collectifs; l'absence regrettable d'économies plus étudiées* [1er décembre 1961] (p. 5203); Art. 19 (*Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges*) : *Amendement du Gouvernement* (*Economies*) ; *ses observations sur la substitution souhaitable d'une économie sur l'aide à la construction navale à celle sur l'aide à l'armement naval envisagée par le Gouvernement* (p. 5233); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Titre III (*Crédits supprimés par le Sénat*) : *Ses observations sur : l'attribution de la bonification de campagne aux cheminots anciens combattants; les déclarations faites à ce sujet par le Ministre des Anciens combattants et le Ministre des Travaux publics; la possibilité d'une application échelonnée de cette mesure* (p. 5236, 5237); Art. 59 *ter* (*Crédits en faveur de l'armement naval*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*suppression dans le deuxième alinéa des mots « et des trafics »*) (p. 5264); *son sous-amendement* (*substitution dans le troisième alinéa au mot « particulières », le mot « applicables »*) (ibid.) ; *son sous-amendement* (*substitution de la limite de 33 0/0 à celle de 10 0/0*) (ibid.) ; *son sous-amendement tendant à ajouter après les mots « dont le maintien », les mots « ou le développement »* (ibid.) ; *ses observations sur : l'aide spécifique devant être accordée aux pétroliers non intégrés; la nécessité de fixer à 33 0/0 le pourcentage réservé à l'aide sélective; l'encouragement nécessaire des lignes en développement; le maintien souhaitable de la ligne d'Amérique du Sud* (p. 5264);

— d'un projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : la stabilité des prix agricoles envisagée pendant le IVe Plan; la négociation sur la mise en œuvre d'une politique agricole commune ; les différentes manières d'atteindre la parité inscrite dans la loi d'orientation agricole ; le problème posé par l'exode*

rural et le reclassement des agriculteurs [7 décembre 1961] (p. 5394, 5395).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative au prix d'hiver du lait [8 décembre 1961] (p. 5423, 5424).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative à l'aménagement des vacances scolaires [25 mai 1962] (p. 1333, 1334).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre une question orale sans débat relative à la situation des veuves de guerre [8 juin 1962] (p. 1607, 1608).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les problèmes de la Bretagne*; *le manque d'intérêt porté par les pouvoirs publics aux activités maritimes*; *l'importance pour la Bretagne de l'étalement des vacances*; *la nécessité d'atténuer les disparités régionales ou sectorielles* ; *l'état d'esprit de la petite et de la moyenne paysannerie*; *les mesures à prendre pour faire respecter les orientations du IVe Plan*; *les zones spéciales d'action rurale* ; *la coordination des objectifs du Plan français avec les perspectives du Marché commun*; *la démocratisation souhaitable de l'élaboration du Plan et l'association du Parlement à la préparation de celui-ci* [21 juin 1962] (p. 1893 à 1896).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Montalat, Sagette, Neuwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *La nécessité d'apporter un correctif au transport du poisson* [22 juin 1962] (p. 1967).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative au prix des carburants pour bateaux de pêche [29 juin 1962] (p. 2128).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La crise actuelle de mutation de l'agriculture française* ; *le rachat par les exploitants âgés des cotisations d'assurance-vieillesse*; *la nécessité de promulguer des textes d'application de la présente loi avant le 30 novembre 1962* [18 juillet 1962] (p. 2581);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La non-parution des textes d'application des articles 110 et 111 de la loi de finances pour 1961* (*Surtaxation des bénéfices des sociétés ayant profité des commandes passées au titre de la force de frappe* ; *incompatibilité entre certaines fonctions publiques et certaines fonctions exercées au sein de ces sociétés*) ; *l'absence de dispositions concernant les zones spéciales d'action rurale*; *le cas du Morbihan*; *l'assurance-vieillesse agricole* [11 juillet 1962] (p. 2350); Art. 26 : *Amendement de la Commission* (*Exonération de la patente en faveur des entreprises procédant à des transferts*) *: le cas des départements qui ne sont pas considérés comme zones critiques* [12 juillet 1962] (p. 2379, 2380); Art. 34 : *Amendement de suppression de la Commission* (*Taxes sur les navires de pêche*) *: les dangers des surcharges fiscales de l'armement* (p. 2383) ; *l'état critique de l'industrie de la pêche française* (p. 2384) ; Art. 39, Etat A : *Amendement de la Commission* (*Réduction des crédits prévus pour la marine marchande*) *: la désinvolture du Gouvernement en matière d'allocation compensatrice à l'armement* (p. 2391, 2392); en deuxième lecture : *L'application des articles 110 et 111 de la loi de finances pour 1961*; *la surtaxation des bénéfices des entreprises ayant obtenu des commandes au titre de la force de frappe*; *le problème des incompatibilités entre des postes exercés dans le cadre de la fonction publique et des postes de direction desdites entreprises*; *le contrôle de l'utilisation des crédits militaires* [23 juillet 1962] (p. 2750).

BONNET (M. Georges), *Député de la Dordogne, 3e circonscription* (*N.I., puis E.D.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les

dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Affaires étrangères) **n° 328,** annexe 3 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 1600 du Code général des impôts, concernant la contribution pour frais de bourses et chambres de commerce, **n° 646** [19 mai 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Budget des Affaires étrangères) **n° 886,** annexe 3 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 n° 1436 (Affaires étrangères) **n° 1445,** annexe n° 4 [10 octobre 1961].

Sa proposition de résolution tendant à la création d'une Commission de contrôle sur l'agence Havas, ses filiales et les filiales de ces filiales, **n° 1508** [9 novembre 1961].

Sa proposition tendant à la création d'une Commission de contrôle sur l'Union générale cinématographique, ses filiales et les filiales de ces filiales, **n° 1509** [9 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Solidarité de la France et de l'Algérie ; position prudente mais ferme du Gouvernement ; attitude du Maroc et de la Tunisie ; poursuite d'efforts conjugués dans le domaine militaire, politique et diplomatique* [10 juin 1959] (p. 857, 858) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance et lacunes du projet ; disparité entre les prix agricoles et les prix industriels ; crainte d'une augmentation des centimes additionnels ; maintien de la petite exploitation familiale modernisée ; lutte contre l'exode rural ; implantation d'industries dans les régions sous-développées* [25 juin 1959] (p. 1045, 1046) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Complexité de la législation fiscale ; suppression souhaitable de la taxe locale ; allégement apparent des charges fiscales ; simplification insuffisante ; report de l'unification de l'impôt sur le revenu ; trop grand conformisme de la réforme* [22 octobre 1959] (p. 1923, 1924) ; en deuxième lecture, Art 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) : *Conditions dans lesquelles la discussion et le vote de cet article ont été escamotés en première lecture ; conséquences de l'article 8 ; disparition de la notion de revenu ; augmentation de la charge fiscale de 25 milliards de francs ; raisons invoquées pour interdire la déduction des intérêts des dettes ; méconnaissance de la situation intéressante de certains emprunteurs ; mesures en contradiction avec la politique financière et économique du Gouvernement tendant à faire baisser le taux d'intérêt ; création d'un nouvel impôt fondé sur la maladie et la pauvreté ; rétablissement nécessaire de la déduction des impôts et des intérêts des emprunts* [8 décembre 1959] (p. 3216, 3217) ; *amendement de M. Jacquet tendant à la suppression des deuxième et troisième alinéas de l'article ; création, avec le texte du Gouvernement, de deux catégories d'emprunteurs* (p. 3219).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale, avec débat, relative à la politique agricole du Gouvernement (*Minimum vital des agriculteurs et exode rural*) : *Déception des agriculteurs devant les nombreuses mesures gouvernementales défavorables à l'agriculture ; retour nécessaire à l'indexation des prix agricoles étant donné la hausse des prix industriels et des salaires ; inquiétude soulevée par le dépeuplement des campagnes ; insuffisance de l'équipement de nos campagnes ; création d'une caisse de calamités agricoles ; fixation du prix du maïs ; possibilité pour un Gouvernement stable de réaliser les réformes attendues par les agriculteurs* [23 octobre 1959] (p. 1943, 1944).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960

(deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial : Augmentation de 11 0/0 des crédits de paiement; effort de remise en ordre et de modernisation des méthodes administratives dans notre diplomatie; réforme du régime des frais de voyage des personnels diplomatiques et consulaires; transfert de l'O.T.A.N. à la porte Dauphine; augmentation considérable du personnel diplomatique; faible proportion des fonctionnaires issus de l'E.N.A.; nécessité de réserver au personnel des A.E. les postes dans les commissions et organismes internationaux; nécessiter de réviser les traitements et d'assurer des déroulements de carrière normaux; hommage à nos diplomates* [16 novembre 1959] (p. 2432, 2433);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 4 : *Son amendement (Application de la loi Barangé)* [23 décembre 1959] (p. 3642); Art. 5 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 3643); Art. 8 : *Son amendement tendant à la suppression de cet article (Application de la loi Barangé)* (p. 3644); Art. 9 : *Son amendement tendant à la suppression de cet article (Durée d'application du régime du contrat simple)* (p. 3645).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la soudaineté du revirement de M. Khrouchtchev rappelant la rapidité de la signature du pacte germano-soviétique en 1939; les progrès du communisme; la menace soviétique pesant sur Berlin et l'Afrique; l'erreur commise en accordant l'indépendance au Maroc et à la Tunisie; le maintien de nos bases dans ces deux pays tant que la guerre d'Algérie n'est pas finie; l'importance de l'Algérie pour le monde libre; les difficultés des nouveaux Etats d'Afrique; la crainte, en cas d'abandon de l'Algérie, de voir passer l'Afrique tout entière dans le camp adverse; la nécessité de revenir à la diplomatie classique, de fortifier l'alliance atlantique, de prendre la tête du mouvement européen et de former une Communauté unissant l'Europe et l'Afrique* [15 juin 1960] (p. 1320 à 1322).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art 20 *ter : Son amendement (Fixation pour chaque période d'application du plan des objectifs et des modalités d'encouragement aux productions textiles); nécessité de donner un caractère permanent à la prime à l'encouragement aux productions textiles* [11 juillet 1960] (p. 1816]; *son rappel au règlement : mise aux voix, contrairement au règlement, en premier lieu, de l'amendement de la Commission de la production* (p. 1817); en quatrième lecture : *Répercussions sur le prix des pâtes alimentaires de l'augmentation du prix des blés durs achetés au Maroc et en Tunisie* [25 juillet 1960] (p. 2210);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial : Augmentation appréciable des crédits; accroissement de la tâche du Ministère par suite de l'aggravation de la situation internationale; retour souhaitable aux méthodes de la diplomatie traditionnelle; augmentation substantielle des crédits pour la presse et l'information; inscription de sommes importantes pour installer notre représentation diplomatique dans les nouveaux Etats d'Afrique; désir de la Commission des finances de voir supprimer les crédits de la Direction des affaires marocaines et tunisiennes; améliorations apportées aux services administratifs; augmentation regrettable du nombre des agents en mission à l'administration centrale; réouverture souhaitable des postes français dans le Moyen-Orient; amélioration de certains immeubles diplomatiques et consulaires; importance du programme immobilier devant être réalisé en Afrique* [4 novembre 1960] (p. 3111, 3112);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Option facultative entre le régime de communauté d'acquêts et le régime de participation aux acquêts); ses observations sur : l'ignorance des futurs époux quant à leur régime matrimonial quand ils ne font pas de contrat* [30 novembre 1960] (p. 4180); Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant à rétablir l'immutabilité des conventions matrimoniales; l'opportunité de la suppression de l'immutabilité, cause de nombreuses difficultés; la nécessité de mettre fin aux divorces fictifs auxquels certains époux recouraient pour changer de régime; la garantie apportée par le jugement du tribunal; l'adaptation souhaitable des conventions aux changements de vie des époux* (p. 4194);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'aggravation des prétentions du F.L.N. ; les conséquences désastreuses pour le monde libre de l'installation d'une démocratie populaire en Algérie ; l'association nécessaire de l'Europe et de nos alliés à notre politique en Algérie ; les explications devant être données par le Gouvernement sur ses intentions réelles* [7 décembre 1960] (p. 4418, 4419) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) ; Art. 7 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Ses observations sur : la création d'un véritable impôt sur les signes extérieurs* ; *l'impossibilité dans laquelle se trouve le contribuable d'apporter la preuve de l'exactitude de sa déclaration ; les conséquences de l'augmentation des loyers pouvant entraîner une augmentation de l'impôt* (p. 2808, 2809) ; *la nécessité d'imposer les fraudeurs grâce aux signes extérieurs de richesse ; la suppression inadmissible de la possibilité, pour le contribuable, de démontrer sa bonne foi ; l'impossibilité de modifier la loi par une circulaire* (p. 2811) ; (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le caractère alarmant de la situation internationale ; la crise de Berlin ; la tension en Afrique ; l'impuissance de l'O.N.U. ; la nécessité de donner à notre diplomatie des moyens accrus pour lui permettre de faire face à sa tâche ; l'adaptation des structures ministérielles résultant des modifications intervenues dans la composition de la Communauté ; l'inscription au budget des affaires étrangères des crédits provenant des charges communes et du secrétariat du Premier Ministre ; le maintien contestable d'une distinction budgétaire entre l'aide et la coopération en faveur des Etats provenant de la Communauté et la coopération technique apportée au Maroc et à la Tunisie ; l'envoi souhaitable dans les postes d'Afrique et de Madagascar de personnels des cadres diplomatiques traditionnels ; la réforme du service juridique et du service du chiffre ; le renforcement des effectifs de l'inspection des postes diplomatiques ; la création en Afrique de cinq nouvelles ambassades et de deux nouveaux consulats résultant de l'accès à l'indépendance de ces pays ; la fermeture de trois consulats au Maroc à la suite de la diminution de la colonie française au Maroc ; l'insuffisance des moyens dont disposent certains ministres à l'étranger ; les garanties statutaires devant être effectivement accordées aux agents auxiliaires* ; *l'insuffisance des effectifs de certaines représentations, notamment à Moscou et à Hong-Kong ; le développement souhaitable de l'information de l'opinion internationale sur les problèmes français* ; *l'opportunité de la publication des documents relatifs à la négociation anglo-franco-russe de 1939* ; *l'importance des intérêts français demeurés au Maroc* ; *le refus de toute aide financière à la Tunisie depuis 1957* ; *les conventions signées avec le Gouvernement tunisien pour le rachat des terres appartenant à des Français et l'avance consentie à ce titre au Gouvernement tunisien qui ne devra en rendre que 10 0/0 ; la nécessité d'un arrangement avec le Maroc, la Tunisie et la Guinée pour obtenir le rapatriement des capitaux français immobilisés* [6 novembre 1961] (p. 3736 à 3738) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : *Ses observations sur la nécessité de faire bénéficier la Dordogne des mesures de décentralisation et de primes d'équipement et de la classer comme zone critique ou zone spéciale d'action rurale* [12 novembre 1961] (p. 4513) ;

— du projet de loi portant approbation du IV^e^ Plan : *Les caractéristiques du IV^e^ Plan (Taux de croissance, niveau des exportations) ; les problèmes agricoles et régionaux* ; *la reconversion de la population agricole ; la diminution du nombre des artisans* ; *l'absence de primes d'équipement pour les départements du Sud-Ouest* ; *les tarifs de la S.N.C.F.* ; *la nécessité d'une mise en œuvre rapide du plan régional aquitain ; la part trop importante de l'aide apportée par l'Etat français aux pays sous-développés* [14 juin 1962] (p. 1702 à 1704).

BORD (M. André), *Député du Bas-Rhin, 2^e^ circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Et nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [4 mai 1960] (p. 645). Fait à nouveau partie de cette Commission [29 juin 1960] (p. 1582).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1960] (p. 678).

Cesse d'appartenir à cette Commission [24 juin 1960] (p. 1534).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Conseil supérieur de la coopération [30 juin 1959] (p. 1187).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [10 octobre 1961] (p. 2418), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales. sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Jeunesse et sports), **n° 896** [26 octobre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, après l'art. 11 : *Son article additionnel (Application de la présente loi aux départements d'Alsace-Lorraine)* [23 décembre 1959] (p. 3645); Art. 12 : *Son amendement (Non application de la loi aux départements d'Alsace-Lorraine)* (p. 3646).

BOROCCO (M. Edmond), *Député du Haut-Rhin, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [12 juin 1962] (p. 1654).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [13 juin 1962] (p. 1680);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1767** [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

Interventions :

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les progrès accomplis en deux ans en Algérie grâce au Général de Gaulle ; l'hommage devant être rendu aux Algériens venus défendre la métropole ; le problème posé par la jeunesse d'Algérie ; la vocation française de l'Algérie nouvelle* [7 décembre 1960] (p. 4441, 4442).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Ses observations sur : l'intérêt présenté pour les Alsaciens-Lorrains par l'affaire de Berlin ; la place occupée par d'anciens nazis dans l'Allemagne de l'Est ; le régime de terreur existant dans la Républicaine démocratique allemande ; la valeur symbolique de Berlin pour le peuple allemand* [20 juillet 1961] (p. 1891, 1892);

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie [20 mars 1962] (p. 473);

— sur la question orale de M. Radius relative aux classes de perfectionnement pour les enfants attardés, en qualité de *suppléant* : *La situation du Bas-Rhin ; création de postes de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs primaires spécialisés* [25 mai 1962] (p. 1340, 1341).

BOSCARY - MONSSERVIN (M. Roland), *Député de l'Aveyron, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [13 novembre 1959] (p. 2426);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 novembre 1959] (p. 2426).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, **n° 1825** [6 juillet 1962] (p. 2264) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à préciser le plus tôt possible quelles mesures seront réalisées pour donner à la France « une agriculture économiquement rentable, apte aussi bien aux exportations qu'à faire face dans des conditions convenables à la consommation intérieure », **n° 28** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 124, 1443, 1445, 1446, 1447, 1563 du Code civil relatifs à la séparation principale de biens, **n° 83** [14 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à déterminer les conditions suivant lesquelles seront fixés par décret les prochains prix d'objectifs de certains produits agricoles, **n° 1426** [12 septembre 1961].

Sa proposition tendant à la parité agricole en matière sociale, **n° 1427** [12 septembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1431 relatif à la fixation des prix agricoles, **n° 1439** [3 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1565 sur les prix agricoles, **n° 1599** [6 décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1640, modifié par le Sénat, sur les prix agricoles, **n° 1643** [5 décembre 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi n° 1573 portant approbation du plan de développement économique et social, **n° 1707** [11 mai 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la proposition de loi n° 1494 tendant à instituer un plan de chasse du grand gibier pour créer un nécessaire équilibre agro-sylvo-cynégétique, **n° 1816** [4 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : Art. 11 : *Son amendement prévoyant que plusieurs membres d'une Commission pourront être désignés afin de participer, avec voix consultative, aux travaux de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan* [20 janvier 1959] (p. 112) ;

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement agricole, en qualité de *Rapporteur pour avis : Disproportion entre les crédtis inscrits dans les autres lois programme et ceux inscrits dans celle relative à l'équipement agricole ; importance du statut de l'enseignement agricole au moment de notre entrée dans le*

Marché commun; demande de disjonction des textes concernant l'enseignement agricole; participation de l'agriculture au revenu national [23 juin 1959] (p. 963 à 965); Article unique : *Son amendement tendant à la disjonction du paragraphe concernant l'enseignement agricole* [25 juin 1959] (p. 1069); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : Art. 1er : *Son amendement tendant à préciser qu'il s'agit des établissements d'enseignement «publics et privés» et des centres collectifs «publics et privés» de formation d'adultes* [1er juillet 1959] (p. 1213); *le retire* (ibid.); Art. 4 (*Promotion professionnelle en agriculture*) *: Son amendement prévoyant une formation du premier et du deuxième degré* (p. 1215); Art. 7 : *Son amendement tendant, après les mots «cadres supérieurs d'activité» à insérer le mot «agricole»* (p. 1224); *le retire* (ibid.); Art. 8 : *Promotion supérieur du travail; son amendement tendant à préciser qu'il s'agit des établissements publics et privés* (p. 1224); *son amendement tendant à insérer, après les mots «d'instituts d'université» les mots «et de facultés»* (ibid.);

— d'un projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Sa motion tendant au renvoi à la Commission de l'ensemble du texte* [2 juillet 1959] (p. 1271); *règlement nécessaire du problème de l'enseignement privé* (p. 1271, 1272); *retire sa motion* (p. 1272).

Pose une question orale, avec débat, à M. le Ministre de l'Agriculture relative à la politique agricole du Gouvernement (*Part des exploitations agricoles françaises dans le revenu national) : Imprévision des pouvoirs publics; organisation de notre agriculture dans le cadre du Marché commun ; détermination d'un prix européen supérieur aux prix mondiaux; maintien de ce prix dans le cadre du Marché commun par la création d'un droit compensateur sur l'entrée des produits agricoles extérieurs ; création d'une banque européenne de l'agriculture* [23 octobre 1959] (p. 1941, 1942).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : Art 5 (*Bénéfices agricoles*) *: Contrepartie importante apportée à la Nation par l'agriculture par la disparité entre les prix agricoles et les prix industriels; simplicité et efficacité du régime fiscal actuel ; création par le projet d'une discrimination inadmissible entre les agriculteurs; possibilité pour les contribuables de dénoncer le forfait individuel; insuffisance du critère de 800.000 francs retenu par la Commission; inefficacité et caractère vexatoire des mesures proposées* [27 octobre 1959] (p. 1976, 1977); *son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Remplacement du chiffre de 800.000 F par celui de 1.200.000 F)* (p. 1978); Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) *: Amendement de M. Halbout (Imposition des exploitants agricoles exerçant une seconde profession)* [29 octobre 1959] (p. 2103);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Construction d'écoles libres dans le bassin minier de Decazeville par les mineurs après la nationalisation des houillères du bassin d'Aquitaine; libre choix du milieu d'éducation par la famille; respect total de la liberté de conscience de l'enfant* [23 décembre 1959] (p. 3616, 3617); ses explications de vote : *Sens et signification de l'enseignement libre* (p. 3648);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : Art. 21 : *Amendement de M. Foyer (Autorisant le tribunal de grande instance, en cas de décès d'un futur époux, à déclarer le mariage contracté au jour du décès) ; avantages d'une solution générale ; nombreux cas douloureux de cette espèce; aspect moral du problème* [29 décembre 1959] (p. 3731);

— sur les projets de loi d'orientation agricole ; Art. 2 (*Objectifs de production*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission ; détermination du programme annuel de production et d'expansion agricoles par le Gouvernement après avis du Conseil de gestion du Fonds de régularisation et d'orientation* [12 mai 1960] (p. 795, 796) ; avant l'art 7 : *Son article additionnel (Modification des conditions d'application de l'article 832 du Code civil permettant l'attribution d'une exploitation à un seul héritier à condition qu'il habite l'exploitation lors de l'ouverture de la succession ou à la date effective du partage et qu'il la cultive* (p. 804) ; *dispositions en faveur de jeunes agriculteurs orphelins jusqu'alors exclus de la loi* (p. 804, 805) ; après l'art. 9 : *Article additionnel de M. Méhaignerie (Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation) ; inconvénients de la création d'un pas de porte ; nécessité d'essayer un rap-*

prochement préalable entre bailleur et preneur (p. 814, 815) ; Art. 18 : *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement de la Commission (Péréquation des tarifs de transports ferroviaires) ; frais de transports exorbitants payés par les régions éloignées des sources d'engrais ; fonctionnement de l'ancienne caisse de péréquation totalement indépendante de la S.N.C.F.* [17 mai 1960] (p. 874, 875) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Importance primordiale du rapport entre les prix agricoles et les prix industriels spécialement pour les exploitations évoluées ; constatation d'un phénomène général en Europe ; d'un déséquilibre entre les prix agricoles et les prix industriels ; nécessité de donner à l'agriculture le niveau de vie auquel elle peut prétendre ; espoir dans l'Europe économique ; possibilité pour la France d'en devenir le chef de file ; politique de rapprochement des prix français, des prix européens ; précisions nécessaires sur les décisions devant être prises dans l'immédiat ; crainte d'un affaissement du cours de la viande dans les jours à venir* [18 mai 1960] (p. 922 à 924) ; Art. 30 : *Amendement de la Commission (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi tendant à adapter le statut de la coopération aux exigences économiques et sociales d'une agriculture moderne) ; avantages de la formation de sociétés d'intérêt collectif agricole et de leur interpénétration avec les coopératives* (p. 944) ; Art 7 (*Dispositions relatives aux successions*) : *Ses amendements* [19 mai 1960] (p. 976) ; *les retire* (ibid) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, après l'art. 8 : *Son article additionnel tendant à modifier l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation publique : simplification des mesures d'expropriation pour faciliter l'élargissement des chemins ruraux ; prise en considération, non seulement de la plus-value mais des conditions dans lesquelles sont intervenues des cessions amiables d'immeubles affectés par la même déclaration d'utilité publique* (p. 997) ; *difficultés rencontrées par les municipalités désireuses d'élargir leurs chemins par suite de la complication de la procédure d'expropriation* (p. 998) ; *ses articles additionnels (Harmonisation des textes rendue nécessaire par l'adoption de l'article additionnel précédent)* (p. 998, 999) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Son amendement tendant à étendre les possibilités de servitudes aux adductions d'eau et aux travaux d'assainissement* (p. 1007) ; *le retire* (ibid.) ; en troisième lecture, Art. 8 *ter* (*Procédure d'expropriation simplifiée pour l'aménagement des chemins ruraux*) : *Amendement de la Commission tendant à tenir compte pour la fixation de l'indemnité des conditions de cession amiable intervenue* [21 juillet 1960] (p. 2119) ; Art. 17 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer aux mots « des grands massifs forestiers » les mots « massifs forestiers »* (p. 2121) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles ; Article unique : *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement du Gouvernement (Répartition des crédits par moitié pour l'aménagement des grandes régions agricoles et pour l'aménagement individuel des exploitations familiales) ; nécessité de mettre sur un pied d'égalité certaines régions considérées comme particulièrement privilégiées et l'ensemble des autres régions déshéritées* [31 mai 1960] (p. 1050) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles ; Art. 1er : *Sous-amendement de M. Grasset-Morel à l'amendement de la Commission : intention du Gouvernement quant à l'implantation des collèges et lycées agricoles* [1er juin 1960] (p. 1135) ; Art 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission relatif à la collaboration technique apportée par le Ministre de l'Agriculture au Ministre de l'Education nationale pour le fonctionnement des Etablissements d'enseignement public relevant du Ministre de l'Education nationale comprenant des orientations ou des options agricoles* [7 juin 1960] (p. 1162) ; *son sous-amendement (Fixation par décret, après avis du Conseil supérieur de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole des conditions de recrutement et de formation des maîtres publics de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles ; établissement, par le même décret, des équivalences entre les diplômes susceptibles d'être délivrés par le Ministre de l'Education nationale et ceux susceptibles d'être délivrés par le Ministre de l'Agriculture* (p. 1163) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 3 : *Amendement de M. Duchâteau tendant à confier la formation professionnelle agricole permanente et la vulgarisation agricole au Ministre de l'Agri-*

culture avec la coopération du Ministre de l'Education nationale ; équivalence des diplômes de l'enseignement agricole avec ceux de l'enseignement général et de l'enseignement technique correspondant ; cas des enseignants (p. 1166) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : Art. 1106-5 du Code rural (*Financement*) : *Amendements de MM. Gauthier, Godonnèche, Paquet et Durroux ; inconvénients des systèmes instituant une double cotisation ; augmentation éventuelle de la participation financière de l'Etat* [12 juillet 1960] (p. 1882) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Reynaud, sous-amendement de M. Schmitt : inexistence du bénéfice agricole forfaitaire pour les petites exploitations ; difficultés d'application de l'amendement* (p. 1889) ; Assujettissement et organisation, Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Gauthier prévoyant que le contrôle et la compensation seront effectués par une caisse centrale à caractère mutuel agricole spécialement instituée à cet effet et expressément exclue de l'application du décret du 12 mai 1960* [13 juillet 1960] (p. 1911, 1912) ; deuxième lecture, Art. 1er : Section III, FINANCEMENT : Art. 1106-7 du Code rural (*Participation de l'Etat*) : *Amendement de M. Méhaignerie (double cotisation) ; amendement de M. Paquet au nom de la Commission des finances (Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation) ; ses observations sur : l'impossibilité de revenir sur une décision de l'Assemblée adoptée conforme par le Sénat ; les avantages d'une cotisation dégressive ; le cas des départements de montagne ; l'institution souhaitable d'une référence au revenu cadastral* [29 novembre 1960] (p. 4120, 4121).

Est entendu à propos de la lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés appelés à siéger dans les Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Sa demande de scrutin* [19 juillet 1960] (p. 2036).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la revision des tarifs ferroviaires [22 juillet 1960] (p. 2151, 2152).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Transformation en cotisation de répartition de la cotisation cadastrale pour le financement de l'assurance vieillesse agricole ; conditions dans lesquelles sera effectuée la répartition par le Gouvernement* [26 octobre 1960] (p. 2830) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : les principes directeurs de la future politique agricole commune (établissement d'un prix commun, préférence communautaire) ; l'accélération nécessaire de la mise en application du Marché commun pour mettre fin à nos divergences avec l'Allemagne* [9 novembre 1960] (p. 3442) ; deuxième lecture : Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à porter à 0,45 0/0 le taux de la taxe textile ; la nécessité de poursuivre les efforts techniques entrepris pour l'amélioration de la production de la laine en qualité et en quantité* [5 décembre 1960] (p. 4315) ; Art. 17 : *Amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits ; ses observations sur le montant des sommes nécessaires pour l'aide en faveur des productions textiles* [6 décembre 1960] (p. 4338).

Est entendu pour un fait personnel : *Paroles blessantes lui ayant été adressées par M. Paul Reynaud* [29 novembre 1960] (p. 4131).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1398 du Code civil : *Son amendement (Séparation de biens judiciaire en cas d'interdiction ou d'internement d'un des époux)* [30 novembre 1960] (p. 4199) ;

— d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Nécessité d'une politique agricole commune ; situation défavorisée de l'agriculture au XXe siècle ; réalisations obtenues dans le domaine du Marché commun ; importance essentielle du système de prélèvements proposé par la Commission exécutive* [13 juin 1961] (p. 1033, 1034) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le rapport de l'O.E.C.E. sur la situation agricole des différents pays faisant partie de cette organisation ; le désir unanime de ces divers pays d'accroître le revenu agricole*

et d'améliorer le niveau de vie de la paysannerie; les systèmes pratiqués en Angleterre et aux U.S.A.; le rapport entre les prix français et les prix étrangers; la distorsion entre les prix industriels et les prix agricoles depuis 1958; la fiscalité pesant sur les agriculteurs contrairement à l'opinion générale; la supériorité de l'augmentation de la production industrielle sur celle de la production agricole; la dégradation de la situation relative de l'agriculture malgré l'augmentation de la production et la diminution de la population active; les différences de conception existant entre la proposition de loi établissant des prix techniques et le projet de loi fixant des prix politiques; les possibilités d'exportation dans le cadre du Marché commun; la nécessité d'organiser les marchés et de transformer les circuits de distribution pour conserver sa valeur constante aux prix fixés au départ d'après les coûts de production; la nécessité de forcer l'Allemagne à remplir ses obligations découlant du Traité de Rome [10 octobre 1961] (p. 2458 à 2461); Art. 1er : *Fixation des prix des principaux produits agricoles, son amendement au nom de la Commission (référence à la loi d'orientation agricole)* [12 octobre 1961] (p. 2503); *ses observations sur : la discrimination dans le IVe Plan des objectifs fixés à notre production agricole; le principe posé dans l'article 31 de la loi d'orientation agricole (fixation des prix de manière à couvrir les charges de la rémunération du travail et du capital), le système de l'actualisation proposé par la Commission tendant à faire évoluer les prix uniquement en fonction des coûts de revient; l'institution d'une Commission paritaire pour déterminer les indices servant de référence* (p. 2503, 2504); *son amendement au nom de la Commission (référence à la politique agricole commune et aux comptabilités moyennes d'exploitation)* (p. 2505); *sous-amendement du Gouvernement (référence à la loi d'orientation agricole); dépôt tardif des amendements du Gouvernement* (p. 2506); *son amendement au nom de la Commission (composition de la liste des produits)* (p. 2507); *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier le dernier alinéa de l'article* (p. 2508); Art. 2 : *Prix d'objectifs* (p. 2509); *son amendement au nom de la Commission (référence à la notion de parité; couverture des coûts de production moyens)* (p. 2509); *son amendement au nom de la Commission (suppression du quatrième alinéa de l'article)* (p. 2510); après l'art. 2 : *Son article additionnel (constatation des prix moyens de production)* (p. 2510); *nécessité de tenir compte de tous les coûts de revient (produits industriels nécessaires aux agriculteurs; rémunération du travail; intérêt des capitaux investis; incidence des charges sociales et professionnelles)* (p. 2511); *sous-amendement de M. Poudevigne (suppression du mot « agricoles » dans l'expression : « salaires des entreprises agricoles »); ses observations sur : la nécessité de conserver la référence aux salaires professionnels; la notion d'actualisation; l'équivalence existant entre les taux d'intérêts payés par les agriculteurs et ceux des emprunts d'Etat* (p. 2511); *sous-amendement de M. Barniaudy (inclusion des charges fiscales)* (p. 2512); *opposition par le Gouvernement de l'article 41 de la Constitution à l'amendement de la Commission : réunion nécessaire de la Commission; arbitrage de la question par le Conseil constitutionnel* (p. 2512); Art. 3 : *Mise à jour des prix d'objectifs, amendement de M. Lemaire proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 2514); *son amendement au nom de la Commission (modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole)* (ibid.); *ses observations sur : la différence entre la notion d'actualisation et celle d'indexation; le désir de la Commission de tenir compte en ce qui concerne des prix de revient, de l'existence d'éléments fixes correspondant à la « plage »* (p. 2514, 2515); *nouvelle rédaction de l'article proposée par le Gouvernement : ses observations sur : l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole prévoyant le dépôt annuel sur le bureau de l'Assemblée d'un rapport permettant de comparer les revenus de l'agriculture avec les revenus des autres catégories professionnelles; la consultation obligatoire de la Commission mixte paritaire lors de chaque mise à jour des prix d'objectifs* [12 octobre 1961] (p. 2518); *la nécessité de tenir compte des éléments principaux des coûts de revient, certains d'entre eux étant relativement stables* (p. 2520); Art. 4 (*prix indicatifs annuels*) : *son amendement au nom de la Commission (suppression des mots « en hausse et en baisse »)* (p. 2521); Art. 5 (*prix de campagne*) : *son amendement au nom de la Commission (échelonnement des prix selon la qualité)* (ibid.); *amendement de M. Poudevigne (majoration des prix de campagne dans la limite de 10 0/0 lorsque la production est inférieure aux objectifs*

du plan) (p. 2522); *son amendement au nom de la Commission tendant à excepter de la baisse de 5 0/0 prévue dans l'article les prix des produits soumis à quantum* (ibid.); Art. 6 (*participation des producteurs au financement des charges de résorption*) : *son amendement au nom de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article; ses observations sur : la nécessité de faire bénéficier les producteurs du prix de campagne pour toutes les quantités de produits correspondant aux objectifs du plan; la non-participation des producteurs aux charges de résorption lorsqu'ils n'obtiennent pas le prix de campagne* (p. 2523, 2524); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article; nécessité d'éviter un éventuel usage abusif du quantum et de prévoir qu'il n'y aura ni quantum ni taxe de résorption chaque fois que les objectifs prévus au plan ne sont pas atteints* (ibid.); après l'art. 7 : *article additionnel de M. Durroux prévoyant que l'entrée dans la politique agricole européenne commune ne saurait avoir pour résultat une diminution des prix et garanties contenus dans la loi : ses observations sur : l'inopportunité d'introduire dans notre législation des dispositions susceptibles d'avoir des répercussions sur des textes proprement européens; l'action énergique menée par les parlementaires siégeant dans les instances européennes pour que nous retrouvions en Europe les garanties établics sur le plan français* (p. 2526); *l'irrecevabilité regrettable opposée à l'article 2* bis *de la Commission; l'insuffisance de l'amendement proposé par le Gouvernement en remplacement; la nécessité d'une seconde délibération pour rétablir l'article 5 sur les prix de campagne; l'espoir de voir le Gouvernement tenir compte des suggestions de la Commission lors de l'élaboration des textes réglementaires* [18 octobre 1961] (p. 2611, 2612); seconde délibération : *son amendement au nom de la Commission* (*nouvelle rédaction de l'article 5*) (p. 2613, 2614);

— du projet de loi de finances pour 1962 (*Discussion générale et première partie*), Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : la discrimination établie dans l'article à l'encontre du monde rural; l'encouragement paradoxal de la spéculation foncière risquant de se produire* [20 octobre 1961] (p. 2592); *la portée trop générale du texte; la nécessité d'un texte précis ne visant que les terrains à bâtir* (p. 2793); *retire son amendement* (p. 2794); Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Non-application de la loi aux arrangements familiaux intervenant dans le cadre d'un partage*) (p. 2803, 2804); deuxième partie, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Temps de parole imparti au rapporteur* [25 octobre 1961] (p. 3010);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun : Art. 1er (*Définition des groupements agricoles*) : *Amendement de M. Briot* (*Situation du groupement en cas de décès, déconfiture ou faillite d'un associé*) : *ses observations sur : l'importance des qualités personnelles des participants; la nécessité de prévoir le cas où l'un des associés disparaît* [28 novembre 1961] (p. 5099, 5100); Art. 2 (*Membres des groupements*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Participation des associés au travail commun; répartition du travail par les statuts*); *amendement de la Commission des lois prévoyant que, d'une manière générale, les associés participent au travail commun* (p. 5104);

— d'un projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations agricoles; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 3 *bis* : *Son amendement tendant, dans la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé par l'article 832-2 du Code civil, après les mots «est partagée» à insérer les mots «en nature»; ses observations sur la nécessité de préciser que le nouveau droit de préemption institué en faveur de l'héritier attributaire des bâtiments suppose un partage non par licitation mais en nature* [29 novembre 1961] (p. 5131); Art. 5 : *Son amendement* (*Référence à l'article 794 du Code rural*) (p. 5132); *son amendement tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 808 du Code rural, après les mots «est faite», à insérer les mots «par acte extrajudiciaire»* (ibid.); *son amendement* (*Suppression de la formule «sauf convention contraire»*) : *ses observations sur : le bail de neuf ans dont peut bénéficier le cohéritier qui reste sur la propriété, conformément aux règles prévues par le statut des fermages* (ibid.).

Est entendu à propos du report de la discussion des projets de loi agricoles [7 décembre 1961] (p. 5387).

Prend part à la discussion d'un projet de loi sur les prix agricoles en qualité de *rapporteur* : *Ses observations sur : les difficultés soulevées par le quantum et la taxe de résorption* ; *l'impossibilité d'une définition économique du quantum* ; *la nécessité pour l'agriculture de retrouver le minimum vital garanti dans la loi d'orientation même pour les produits pour lesquels il y a application du quantum* [7 décembre 1961] (p. 5389) ; Art 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification éventuelle du prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) (p. 5399) ; *ses observations sur : la nécessité de mettre en application dans la loi sur les prix agricoles les principes posés dans la loi d'orientation agricole* (ibid) ; *les dispositions de l'article 6 de la loi d'orientation faisant obligation au Gouvernement de déposer un rapport annuel sur l'évolution durant la campagne précédente de la relation entre les prix reçus par les agriculteurs et les prix payés par eux* (ibid.) ; *sa demande de réserve de l'article 5* (p. 5401) ; Art. 4 (*Prix indicatifs*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation des prix indicatifs avant le 15 octobre pour les productions végétales et avant le 15 octobre et le 15 avril pour les productions animales*) (p. 5401) ; Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant, dans le deuxième alinéa, à supprimer le mot «annuel»* (p. 5402) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Augmentation éventuelle de 10 0/0*) (ibid) ; *ses observations sur : la marge laissée à la disposition du Gouvernement* ; *la nécessité d'envisager une majoration de 10 0/0 en cas de récolte catastrophique étant donné l'absence d'une loi sur les calamités agricoles* ; *les importations en cas de récolte déficitaire* (p. 5402) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer les mots «lorsque ce quantum n'excède pas les besoins de la consommation intérieure et des exportations rentables»* (p. 5403) ; *ses observations sur : l'impossibilité d'envisager une baisse de 5 0/0 pour les produits soumis au quantum* ; *les diverses formules de quantum* (p. 5404) ; Art. 6 (*Taxe de résorption*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* [13 décembre 1961] (p. 5558) ; *ses observations sur : les modifications importantes apportées par la Commission au texte gouvernemental, notamment l'institution d'une taxe de résorption après avis de la Commission paritaire et seulement lorsque la production sera supérieure aux objectifs fixés par le plan* ; *la nécessité de tenir compte des importations* ; *le cas du riz* ; *la détermination du niveau des quantum après consultation du comité de direction du F.O.R.M.A.* ; *la nécessité, en toute hypothèse, de couvrir l'ensemble des charges de la production, y compris celles du capital et du travail* (p. 5558, 5559) ; *le vote global demandé par le Gouvernement* ; *les discussions intervenues au sein de la Commission à propos de l'article 3 concernant les modifications des prix d'objectifs* ; *le caractère automatique de l'actualisation des prix en fonction des évaluations des divers éléments des prix de revient* ; Art. 5 (*Prix de campagne*) : *La nécessité d'un engagement du Gouvernement de n'appliquer l'éventuelle diminution de 5 0/0 qu'aux céréales secondaires* ; *le problème posé par la définition du quantum* [13 décembre 1961] (p. 5559, 5561) ; Art. 6 (*Modification des prix indicatifs*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification éventuelle des prix indicatifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) (p. 5563) ; *retrait de son amendement* (ibid) ; *amendement de M. Gauthier ayant le même objet* (ibid.) ; En deuxième lecture : *Ses observations sur : les modifications apportées au projet de loi par le Sénat à propos de l'article premier, de l'article 3* (*Modification des prix d'objectifs*) ; *de l'article 4* (*Fixation des prix indicatifs*) ; *de l'article 5* bis (*Prix de campagne et octroi éventuel d'une prime de calamité*) ; *de l'article 6* (*Taxe de résorption*) ; *la fixation des quantums après avis de la Commission paritaire et du F.O.R.M.A.* (p. 5668, 5669) ; *les déclarations du Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité de la loi d'orientation agricole* ; *la crainte d'une modification de certaines dispositions de la loi par décret sous prétexte d'une non-conformité avec la Constitution* [15 décembre 1961] (p. 5670) ; Art. 3, 4, 5 *bis*, 6 : *Ses amendements tendant à reprendre, pour chacun des articles, le texte voté en première lecture* (ibid.).

Son rappel au règlement, modification de l'ordre du jour : *retard apporté au vote des projets agricoles* [12 décembre 1961] (p. 5497).

Prend par à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation des produits agri-

coles, après l'Art. 2 : *Sous-amendement du Gouvernement à l'article additionnel de la Commission (Fixation éventuelle du prix de revient) : ses observations sur : la limitation de la compétence du Comité à la mise en marché ; le sort réservé à la marchandise retirée* [13 décembre 1961] (p. 5595) ; *sous-amendement modifié du Gouvernement (Fixation éventuelle par le Gouvernement, après avis des producteurs, du rythme et du volume des apports ainsi que du prix de retrait) ; ses observations sur l'impossibilité d'une intervention du Gouvernement pour déterminer le rythme et le volume des apports* (p. 5597, 5598) ; *sous-amendement de M. Coudray tendant à substituer à la majorité des trois quarts la majorité des deux tiers ; nécessité d'une majorité qualifiée pour imposer des règles à la minorité* (p. 5599, 6000) ; *sous-amendement de M. du Halgouët (Adhésion des seuls producteurs dont la profession principale est agricole) ses observations sur l'interdiction d'adhérer aux groupements pouvant être faite à un producteur important sous prétexte qu'il n'est pas essentiellement agriculteur* (p. 5600) ; *son sous-amendement (Suppression de la condition de tonnage) ;* après l'Art. 2 : *Article additionnel de la Commission tendant à faire bénéficier les membre du Comité des producteurs des avantages du décret du 29 juillet 1961 ; ses observations sur : la création d'un organisme juridique nouveau, le Comité des producteurs ; l'interdiction faite à celui-ci de faire de la commercialisation* (p. 5601) ; *le droit pour le Comité de percevoir des cotisations* (p. 5602) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Le IVe Plan et l'agriculture ; nécessité pour l'agriculture d'élever son niveau de vie par la seule augmentation de sa productivité ; les accords de Bruxelles de décembre 1961 et leurs conséquences : les perspectives de débouchés offerts ; le rôle du prix dans le calcul de la rentabilité ; la diminution envisagée par le Plan du nombre des personnes vivant de l'agriculture ; le problème de Decazeville et des déséquilibres régionaux ; les difficultés rencontrées par les communes en matière d'infrastructure; les travaux d'urbanisation ; les adductions d'eau ; les transports et le problème de la dépéréquation ; l'adoption souhaitable par l'agriculture de structures nouvelles ; la réforme des circuits commerciaux ; le principe des sociétés d'aménagement foncier ; la pyramide des âges dans l'agriculture et le vieillissement de la population rurale* [23 mai 1961] (p. 1279 à 1282) ; oppose la question préalable (Art. 91, alinéa 3 du Règlement) : *L'acceptation par le Gouvernement des modifications proposées par les Commissions ; la notion d'amendement en matière de discussion du Plan ; les amendements proposés ; la situation nouvelle créée par l'arrivée des réfugiés d'Algérie, la révision de la politique agricole en fonction des accords de Bruxelles ; le caractère néfaste des projets de dépéréquation en matière de tarifs ferroviaires* [24 mai 1962] (p. 1302, 1303) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole, Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Aide à l'enseignement privé) ; dépôt annuel par le Gouvernement d'un rapport sur l'exécution de l'ensemble du programme d'investissement* [4 juillet 1962] (p. 2196) ; *la répartition générale opérée dans le cadre de la dotation annuelle globale* (p. 2199) ;

— des propositions de loi concernant la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier : *Motion de renvoi de M. Bricout (Application de l'article 91, alinéa 5 du Règlement) : recherche d'une formule de réparation dans un cadre de solidarité pour les dégâts causés par les sangliers, les textes existants pour le reste du gibier* [10 juillet 1962] (p. 2293) ;

— de la proposition de loi instituant un plan de chasse du grand gibier en qualité de *Rapporteur : La nécessité d'établir un équilibre normal sur un territoire de chasse, la fixation des quantités de gros gibier à tirer* [10 juillet 1962] (p. 2294, 2295).

Prend part au débat sur le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.) ; en troisième lecture, Art. 14 : *Son amendement (Fixation du montant des indemnités d'après la consistance des biens à la date de l'ordonnance portant transfert de propriété)* [12 juillet 1962] (p. 2417).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation générale ; Son rappel au règlement : *L'ampleur du texte ; le nombre élevé des amendements déposés et des orateurs ; la nécessité de procéder à une discussion rapide* [18 juillet 1962] (p. 2575, 2576) ; Art. 1er ; *Amendement de la Commission*

(*Paiement par le propriétaire des contributions non prescrites*) ; *nécessité de préserver les droits du propriétaire* (p. 2609) ; *amendement de la Commission* (*Ordre préférentiel de cession pour les terrains dont les contributions n'ont pas été payées durant 5 ans*) ; *les différentes formules proposées pour la récupération des terres abandonnées* (p. 2610) ; Art. 3 : *Amendement de la Commission* (*Avis des Commissions départementales de l'habitat rural lors de certaines concessions de terrains*) ; *la nécessité de favoriser l'installation de zones d'habitation à caractère rural* (p. 2613, 2614) ; Art. 11 : *Amendement de la Commission* (*Le droit de préemption des S.A.F.E.R.*) ; *le droit de préemption et le respect de la propriété privée ; la presse et les travaux de la Commission spéciale ; la lutte contre la spéculation en matière foncière ; la régionalisation souhaitable de la réforme proposée ; les exceptions au droit de préemption* [19 juillet 1962] (p. 2634 à 2636) ; *sous-amendement de M. de Sesmaisons à l'amendement de la Commission* (*Exceptions au droit de préemption*) ; *nécessité de maintenir un caractère strictement personnel au droit de préemption* (p. 2643) ; Art. 12 : *Amendement de M. Coudray* (*Les sanctions en matière d'interdiction de cumul*) ; *l'autorité compétente pour déterminer le montant de l'astreinte* (p. 2649) ; *amendement de M. Lambert* (*Interdiction des cumuls de professions*) ; *la nécessité d'éviter de créer un fossé entre les diverses professions* (p. 2650) ; *les pénalités qu'entraînera le cumul des professions* (p. 2651) ; Art 18 : *Amendements de M. Delachenal* (*Egalité entre les agriculteurs qu'il s'agisse d'une expropriation pour l'autoroute ou pour la création d'une zone industrielle*) ; *le cas de petites communes entreprenant des ouvrages publics* [19 juillet 1962] (p. 2658) ; Art. 31 : *Amendement de suppression de la Commission ; la non-parution des textes d'application de l'article 23 de la loi d'orientation ; l'insuffisance des mesures proposées en matière de système contractuel* (p. 2669) ; après l'Art. 31 : *Amendement de la Commission* (*Dépôt avant le 1er janvier 1963, d'un projet de loi définissant les principes d'un système contractuel en matière agricole*) ; *la nécessité de préciser la forme juridique du système contractuel* (p. 2671) ; Art. 33 : *Amendement de suppression du Gouvernement ; le rôle important des caisses de crédit agricole dans le financement des stocks de report* (p. 2672) ; Art. 29 : *Sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission* (*Procédure de fonctionnement de l'entraide rurale*) ; *le problème du partage des responsabilités en cas d'accidents* (p. 2698, 2699) ; Conclusions de la Commission mixte paritaire : *L'intérêt du texte en discussion et sa portée pratique* [27 juillet 1962] (p. 2906) ; *ses explications de vote : la nécessité d'adopter le présent texte malgré ses insuffisances* (p. 2907).

BOSCHER (M. Michel), *Député de Seine-et-Oise, 14e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), 8 [octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193** [19 mai 1961] (p. 910) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1604, 1611** [14 décembre 1961] (p. 5641] ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1767** [21 juin 1962] (p. 1924) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, **n° 1788** [13 juillet 1962] (2457).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative aux remises de débets des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, **n° 973** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 31 de la loi du 24 juillet 1867 relatif à la tenue des Assemblée générales, **n° 1125** [2 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à préciser l'application de l'article 11 de la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, **n° 1126** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à la revalorisation des assurances dotales, **n° 1132** [25 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1660) autorisant la ratification du traité de cession des établissements français de Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon, signé à New-Delhi le 28 mai 1956, **n° 1808** [29 juin 1962].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politiqne étrangère : *Nécessité de replacer la question de Berlin et la question allemande dans une perspective plus vaste; celle des relations entre l'Est et l'Ouest; recherche d'un style diplomatique nouveau ; nécessité d'informer l'opinion publique occidentale ; création d'une sorte de nouveau plan Marshall en faveur des pays sous-développés ; notre situation de demandeur pour la paix dans le désarmement contrôlé* [30 avril 1959] (p. 406, 407).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à la création d'un district urbain de Paris [5 mai 1959] (p. 435, 436).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, Article unique : *Son amendement tendant à limiter l'indemnisation à la réparation des dommages causés et à la remise des lieux en état* [18 juin 1959] (p. 900); *plus-value implicite donnée au terrain* (ibid.);

— d'un projet de loi de programme relativeà l'équipement économique général : *Retard inadmissible dans la reconstruction de ponts routiers* [30 juin 1959] (p. 1160);

— d'un projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Rôle des municipalités dans la direction des constructions du premier degré; prise en charge par l'Etat de la totalité des frais de construction des établissements du premier degré* [2 juillet 1959] (p. 1253, 1254);

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Réunion immédiate du bureau de la Commission des finances* [4 novembre 1959] (p. 2174) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 4 (*Simplifications administratives*) : *Application de l'ordonnance sur la création du district de la région parisienne ; réorganisation administrative et financière ; halte à la concentration* [9 novembre 1959] (p. 2280); (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Parité entre le personnel du service des transmissions et celui de l'administration des postes* [12 novembre 1959] (p. 2342) ; JUSTICE : *Amendement de M. Fanton* (*Diminution de trois millions de nouveaux francs des autorisations de programme*) ; *conditions dans lesquelles a été décidée la construction d'un établissement pénitentiaire en Seine-et-Oise sans consultation des collectivités locales* [16 novembre 1959] (p. 2472, 2473) ; ESSENCES ET POUDRES : *Diminution de la fabrication des poudres françaises ; difficultés du centre du Bouchet ; insuffisance de la rémunération de son personnel qualifié* [18 novembre 1959] (p. 2595, 2596); AGRICULTURE : *Sacrifices imposés à l'agriculture au nom du redressement économique ; accentuation de l'écart entre les prix à la production et à la consommation ; aggravation des charges imposées aux agriculteurs par les investissements necessaires à leur exploitation; appauvrissement des cultivateurs et de ceux qui dépendent d'eux; importance de l'endettement bancaire de l'agriculture; établissement d'un plan quinquennal de modernisation et d'équipement agricole; réorganisation nécessaire des circuits de distribution des produits agricoles* (*expérience de Monthléry*) [23 novembre 1959] (p. 2881);

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : *Son rappel au règlement; caractère de proposition de résolution de l'article 46* bis [9 décembre 1959] (p. 3262).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative aux conséquences de la sécheresse en agriculture [18 décembre 1959] (p. 3468).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *L'évolution de la situation entre l'Ouest et l'Est; la détente; le développement de la Chine*

communiste ; l'émancipation des nations du continent noir créant un déséquilibre à l'O.N.U. : modification des facteurs économiques ; tassement de l'économie américaine et développement de l'économie européenne ; l'importance de notre position en Afrique du Nord ; l'abstention de l'Amérique lors du débat sur l'Algérie à l'O.N.U. ; la double tendance de la politique américaine ; isolationnisme et anticolonialisme sentimental [28 décembre 1959] (p. 3692 à 3694).

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole : après l'Art. 1er : *Son article additionnel tendant à faire bénéficier essentiellement les producteurs agricoles des plus-values des produits agricoles dégagées grâce à l'application de la loi* [12 mai 1960] (p. 795) ; avant l'Art. 9 : *Son amendement prévoyant que la faculté de reprise du fonds, à l'expiration de chaque période triennale, n'est pas transmissible lors d'une cession à titre onéreux par le bailleur du fonds auquel elle s'applique* (p. 813) ; *limitation du droit de reprise au propriétaire ayant signé le bail ou à ses ayants droit à titre gratuit* (ibid.).

Prend part à la discussion de la loi de finances rectificative pour 1960 : Art. 1er (*Création d'un Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*) : *Amendement de M. Sagette précisant que le Comité du nouveau Fonds est constitué au moins par moitié de représentants de la production agricole* [31 mai 1960] (p. 1060).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Son rappel au règlement ; report de la fin du débat à la séance du lendemain* [16 juin 1960] (p. 1387).

Prend part à la discussion :

— de deux propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles, Art. 2 : *Modification de forme nécessaire* [21 juin 1960] (p. 1442) ;

— du projet de loi portant ratification du décret du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur certains légumes secs : *Importance des légumes secs pour l'Algérie et la métropole ; nécessité de ne pas entraver les efforts de normalisation consentis par les producteurs de la région parisienne, notamment ceux d'Arpajon* [21 juin 1960] (p. 1445) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique : *Ses observations sur : les conséquences désastreuses de l'absence du droit de suite des artistes en Amérique ; la fuite vers l'étranger de toutes les transactions portant sur des œuvres d'art ; la perte de prestige subie par la France ; le manque à gagner pour les héritiers des auteurs ; la nécessité de négociations avec les autorités de Washington pour étendre au domaine artistique l'égalité de traitement dont le principe est posé dans le traité* [23 juin 1960] (p. 1477, 1478) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission de la production ; consultation des syndicats agricoles et des représentants qualifiés de la profession pour la fixation de la cotisation* [12 juillet 1960] (p. 1883) ; Art. 1106-6 du Code rural : *Sous-amendement de M. Gauthier* (*Exemption en faveur des retraités partiels*) (p. 1886) ; deuxième lecture, Art. 1er, « Section II, Prestation » (Art. 1106-3 du Code rural) : *Amendement du Gouvernement tendant à exclure le conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité ; ses observations sur le coût de l'extension au conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité* [23 novembre 1960] (p. 4010, 4011) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Réserves sur l'efficacité du projet ; observations sur : les obstacles à la modernisation des entreprises pouvant résulter de l'adoption du texte ; la situation du personnel des entreprises ayant décidé d'émigrer en province ; les risques d'un chômage partiel dans la région parisienne ; la diminution des ressources des communes où seront supprimées des industries ; le système d'octroi de prime au propriétaire ; la crainte d'un véritable marché noir des reprises de bail ; le découpage des zones ; la nécessité d'encourager la fixation de petites industries et de bureaux dans les communes-dortoirs et les cantons de la région parisienne ; les zones sous-développées de la région parisienne ; la suppression des zones de salaires* [19 juillet 1960] (p. 2018 à 2020) ; Art. 3 (*Montant de la redevance et de la prime*) : *Son amendement* (*Réduction éventuelle des redevances dans les périmètres où existe une forte disparité entre le*

nombre de logements et les possibilités d'emploi) (p. 2037, 2038) ; Art 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Son amendement tendant à en modifier la forme* (p. 2041) ; *son amendement* (*Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et les officiers ministériels ou publics*) (p. 2043) ; *nécessité de ne pas pénaliser à nouveau les avoués ayant dû transférer leur installation à la suite de la réforme judiciaire* (ibid.) ; *nécessité de ne pas entraver l'installation absolument nécessaire des profession libérales dans les communes-dortoirs* (*médecins, architectes*) (p. 2044, 2045) ; *modifie son amendement en le limitant aux officiers ministériels* (p. 2045) ; en deuxième lecture, Art 7 *quater* : *Son amendement tendant à préciser que les redevances peuvent être réduites dans les villes où existe une forte disparité entre le nombre de logements et le nombre d'emplois à proximité* [22 juillet 1960] (p. 2177) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). JUSTICE, titre IV : *Implantation éventuelle d'une nouvelle prison en Seine-et-Oise ; émotion suscitée chez les agriculteurs par le projet de construction d'un établissement pénitenciaire à Ballainvilliers* [28 octobre 1960] (p. 2960) ; INTÉRIEUR, Etat G, titre III : *Nécessité de procéder à la réforme statutaire du service des transmissions du Ministère de l'Intérieur ; importance de ce service, délicatesse de ses missions* [3 novembre 1960] (p. 3042, 3043) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Propagande devant être faite en faveur des lignes intérieures* [5 novembre 1960] (p. 3161) ; CRÉDITS MILITAIRES, Essences et poudres : *Orientation de l'activité du service des poudres vers les recherches et les études militaires ; améliorrtion nécessaire des rémunérations du personnel hautement qualifié de ce service ; recours regrettable à des personnels contractuels pour pallier les difficultés de recrutement ; assimilation souhaitable avec le C.E.A. ; création nécessaire d'un corps de chercheurs pour la défense nationale ; réalisations obtenues par l'établissement du Bouchet malgré son caractère artisanal* [7 novembre 1960] (p. 3301) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre III : *Ses observatisns sur : la reconstruction des ponts départementaux ; les conséquences économiques de l'absence de pont entre Corbeil-Essonnes et Villeneuve-Saint-Georges* [10 novembre 1960] (p. 3557, 3558).

Son rappel au règlement (*Limitation souhaitable des déclarations pour fait personnel à un seul orateur* [16 novembre 1960] (p. 3888).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1383 du Code civil : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Coste-Floret* (*Consultation obligatoire d'un notaire avant la célébration du mariage*) [30 novembre 1960] (p. 4184) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement : Art. 1er : *Amendement de M. Pillet tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction de bâtiments publics* [13 décembre 1960] (p. 4566) ; *amendement de M. Pillet* (*Autorité compétente en matière de fixation de la redevance*) (p. 4566) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Pillet* (*Fixation de la redevance par les collectivités locales intéressées ou des groupements de ces collectivités*) (p. 4567) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'accroissement des charges financières des collectivités et par suite des contribuables résultant de l'adoption du projet ; l'établissement du plan triennal proposé en dehors de toute consultation du Conseil général de Seine-et-Oise ; les charges imposées aux contribuables pour le financement de travaux dont ils ne seront pas les bénéficiaires ; la construction du stade de Vincennes ; l'aggravation de la situation déjà défavorisée des habitants de la banlieue parisienne* [15 décembre 1960] (p. 4666, 4667) ; *les crédits réservés à l'équipement hospitalier dans le plan triennal* (p. 4680) ; Art. 3 (*Objet du district*) : *Son amendement* (*Suppression des mots « intéressant la région » dans le troisième alinéa*) ; *la nécessité de permettre au conseil d'administration de subventionner l'équipement d'une collectivité locale rurale* [16 décembre 1960] (p. 4710) ; *amendement de la Commission* (*Conclusion de conventions avec des collectivités locales ne faisant pas partie du district*) (p. 4712) ; Art. 4 (*Composition du conseil d'administration*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Approbation préalable par le conseil d'administration des programmes d'équipement intéressant la région*) (p. 4713) ; *le retire* (p. 4714) ; *son amendement* (*Institution d'un délégué général*)

(ibid) ; *le retire* (ibid.) ; Art 8 (*Décrets d'application*) : *Son amendement* (*Proportion entre les représentants des divers départements intéressés ainsi qu'entre les régions urbaines et les régions rurales*) (p. 4720) ; *le retire* (ibid.) ; *la nécessité d'un scrutin sur l'ensemble du projet de loi* (p. 4723) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : Art. 3 (*Objet du district*) [21 juin 1961] (p. 1205) ; Art. 4 (*Composition du conseil d'administration*) : *Son amendement* (*Représentation du Parlement*) ; *compétence technique des parlementaires des départements intéressés* (p. 1205, 1206) ; *précisions devant être données sur les fonctions du président du conseil d'administration* (p. 1207) ; Art 6 (*Financement*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à supprimer dans le dernier alinéa du paragraphe 2° les mots : « ne sont pas agglomérées » ; caractère vague de la notion d'agglomération retenue par le Gouvernement* [22 juin 1961] (p. 1232) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : Art. 2 du projet de loi, Art. 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article ; notion de l'unité économique* [22 juin 1961] (p. 1254) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : après l'Art 31 : *Article additionnel du Gouvernement* (*Remises à titre gracieux des débets relatifs aux pensions des ouvriers de l'Etat*) [11 juillet 1961] (p. 1636) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Son rappel au règlement ; nécessité d'une décision de l'Assemblée pour la prolongation éventuelle de la séance ; application de l'article 50, paragraphe 5* [19 juillet 1961] (p. 1824) ;

— en deuxième lecture du projet de loi contre les pollutions atmosphériques : *Ses observations sur les odeurs intolérables émanant des dépôts d'ordures de la Ville de Paris dans le département de Seine-et-Oise* [21 juillet 1961] (p. 1974) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux : Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; son sous-amendement* (*répression des mauvais traitements par omission*) [12 juillet 1961] (p. 1673, 1674).

Prend part au débat :

— sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique et sociale : *Situation défavorisée de la grande banlieue de Paris ne bénéficiant ni d'équipements comparables à ceux de la capitale, ni des avantages de la décentralisation industrielle et victime d'une inégalité fiscale ; uniformisation souhaitable des zones de salaire dans les départements suburbains* [4 octobre 1961] (p. 2375, 2376) ;

— sur sa question orale relative à la liaison ferroviaire et routière entre la Grande-Bretagne et la France : *Ses observations sur : la nécessité d'améliorer les moyens de communication entre la France et l'Angleterre ; la motion déposée par les parlementaires britanniques tendant à entamer les pourparlers ; la position identique du groupe d'amitié franco-britannique ; l'invitation d'entamer les négociations faite par le Ministre des Travaux publics anglais ; les diverses solutions proposées pour relier la France et la Grande-Bretagne ; les estimations nécessaires à la réalisation de ces projets ; l'impulsion première devant venir des Etats intéressés ; les avantages pratiques respectifs du pont et du tunnel ; le problème de droit international que poserait le pont ; les avantages de cette liaison pour l'unité européenne* [6 octobre 1961] (p. 2447, 2448).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : Art. 1er du projet, Art. 1122 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Extension du bénéfice de la non-imputation aux expropriés*) [17 octobre 1961] (p. 2583) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 5 (*Taxation des plus-values réalisées à l'occasion de la cession des terrains à bâtir*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances fixant un taux de 80 0/0 dans le cas où la revente a lieu moins d'un an après l'acquisition à titre onéreux ; ses observations sur la nécessité de pénaliser lourdement ceux qui font le commerce de l'achat et de la vente des terrains* [20 octobre 1961] (p. 2804) ;

(deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, titre IV : *Amendement de M. Fanton tendant à une réduction de crédits (Crédits destinés aux mouvements de jeunesse)* ; *ses observations sur les conditions de répartition des subventions accordées aux associations de Seine-et-Oise* [28 octobre 1961] (p. 3409) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la fixation du prix de la betterave à sucre et la solidarité devant exister entre tous les planteurs métropolitains et d'outre-mer ; les intentions du Gouvernement quant à la résorption des excédents ; la nécessité d'une aide financière de démarrage au marché au cadran de Monthléry ; l'absence regrettable de crédits de modernisation pour les abattoirs de la ville de Corbeil* [29 octobre 1961] (p. 3497, 3498) ; titre VI : *Le développement souhaitable de la vente au cadran* (p. 3522) ; INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'absence regrettable de créations d'emplois dans les services préfectoraux ; la sous-administration de la Seine-et-Oise ; la réforme nécessaire et urgente de la situation du personnel des préfectures ; le retard apporté à l'amélioration de la situation du corps des transmissions ; l'utilisation des crédits inscrits l'année passée à ce sujet dans le budget de l'Intérieur ; l'utilisation des crédits prévus pour la réforme statutaire des personnels de police active ; l'augmentation des subventions aux communes ; les allocations familiales versées aux sapeurs-pompiers volontaires, victimes d'un accident en service commandé ; la diminution des crédits de paiement pour 1962 ; l'insuffisance des crédits destinés à aider les communes désireuses de réparer les édifices cultuels leur appartenant ; l'institution souhaitable d'un plan de restauration de ces édifices ; les intentions du Gouvernement quant à la réparation des dommages causés aux édifices publics par les attentats au plastic ; l'état d'avancement des travaux de la réforme du Code municipal* [20 octobre 1931] (p. 3616, 3617) ; CRÉDITS MILITAIRES (Essences et poudres) : *Ses observations sur : le retard apporté à la revalorisation de la prime de sujétion spéciale promise au personnel des poudrières, notamment à ceux de l'établissement du Bouchet ; l'insuffisance de la rémunération des ingénieurs* [9 novembre 1961] (p. 4206) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Modalités de la reprise triennale) ; la pluralité de la jurisprudence à cet égard ; la nécessité de l'unifier* [26 juin 1962] (p. 1997) ; après l'art 2 : *Son amendement (Renouvellement du bail dans le cas du domaine de l'Etat)* (p. 2013) ;

— de la proposition de loi modifiant certains articles du Code électoral : *Article additionnel de M. Lacoste-Lareymondie (Inscription sur une liste électorale en France des citoyens Français d'Algérie) ; la limitation dans le temps de la disposition prévue par cet article* [10 juillet 1962] (p. 2297, 2298) ;

— du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde en qualité de *Rapporteur : La situation actuelle ; la situation en 1946 ; l'absence d'un système démocratique local à cet époque ; la perte de l'importance intérieure des établissements sur le plan commercial ; la colonie française ; les conséquences de l'indépendance indienne de 1947 ; le référendum de Chandernagor et la cession de cette ville à l'Union indienne ; la crise de 1954 à Pondichéry ei à Karikal ; la position du Gouvernement français en 1957 ; le problème du traité ratifiant juridiquement cette modification pratique du statut ; le statut administratif de cette ville ; les avantages d'une ratification du traité de cession ; les aspects juridiques du problème ; ses aspects culturels ; le problème de l'établissement et de la libre circulation des personnes ; l'urgence d'une négociation directe avec le Gouvernement indien ; les problèmes de l'organisation judiciaire ; le statut des pensionnés de l'armée française ; le problème des doubles impositions ; la Commission mixte à créer ; le problème de la nationalité ; le sort des fonctionnaires français ; les perspectives de la France sur le plan culturel ; le contexte international de cette affaire ; les avantages d'une rapide ratification* [12 juillet 1962] (p. 2401 à 2406) ; s'oppose à la question préalable de M. Dronne : *Les inconvénients de la procédure qu'impliquerait la prise en considération de la question préalable* (p. 2408, 2409) ; *la possibilité de reprendre des négociations complémentaires au lendemain de la ratification du traité* [12 juillet 1962] (p. 2411).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte : *Les auteurs de la motion de censure ; l'application de l'article 44 de la Constitution ; les négociations de 1956 pour parvenir à une*

solution communautaire du problème; l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe unie ; la nécessité pour la France de montrer une voie en matière de défense ; le caractère opportun de la Constitution d'une force de frappe française [16 juillet 1962] (p. 2501 à 2503).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : son rappel au Règlement : *La longueur des débats en matière de texte agricole ; la limitation souhaitable du nombre des orateurs devant intervenir dans la discussion générale* [18 juillet 1962] (p. 2576); Art. 1er : *Amendement de la Commission (Paiement par le propriétaire des contributions non prescrites) ; le domaine de la procédure de droit commun* [18 juillet 1962] (p. 2609); *son amendement (Emploi obligatoire de la procédure d'adjudication lorsque plusieurs exploitants locaux se portent preneurs)* (p. 2612); *nécessité de concilier cet amendement avec la législation sur les cumuls* (p. 2612); Art 11 : *Son amendement (Utilisation par les S.A.F.E.R. de la pratique de fixation des prix par le tribunal paritaire)* [19 juillet 1962] (p. 2639) ; *son amendement (Droit de préemption et vente aux enchères)* (p. 2645); Art. 12 : *Son amendement (Cas des cessions échelonnées dans le temps par un exploitant au profit d'un de ses descendants)* (p. 2648); Art. 18 : *Amendements de M. Delachenal (Egalité entre les agriculteurs qu'il s'agisse d'une expropriation pour l'autoroute ou pour la création d'une zone industrielle) ; la définition des grands ouvrages publics* [19 juillet 1962] (p. 2658);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière ; Art. 29 : *Amendement de la Commission (Possibilité pour les sociétés immobilières d'investissement d'avoir pour objet l'exploitation d'immeubles locatifs situés en France) ; l'intérêt douteux que présente la création de telles sociétés* [23 juillet 1962] (p. 2796).

BOSSON (M. Charles), *Député de la Haute-Savoie, Ire Circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à la Commission spéciale du Règlement [29 avril 1959] (p. 376).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723);

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Respect du régime parlementaire; nécessité d'une unanimité presque totale pour la recherche d'une solution au problème algérien; volonté de paix du peuple français; conception généreuse de la Communauté; attente d'un débat sur la politique étrangère du Gouvernement; rôle d'une France redevenue forte et stable dans la constitution de l'Europe; aménagements à apporter aux mesures financières nécessaires, mais parfois trop rigoureuses; politique du logement et développement de l'instruction; misère de l'enseignement libre; consultation préalable des milieux agricoles et ouvriers; nécessité d'une politique d'investissements et d'orientation nationale de l'économie* [15 janvier 1959] (p. 43, 44).

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 9 : *Son amendement permettant à chaque Commission de déterminer elle-même ses méthodes de travail* [20 janvier 1959] (p. 110).

Est entendu :

— sur le procès-verbal de la séance précédente : *Critique des méthodes de travail* [29 avril 1959] (p. 375, 376);

— sur le procès-verbal de la séance du 15 mai (*Irrecevabilité d'une proposition de résolution*) [26 mai 1959] (p. 551, 552).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dis-

positions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Ses explications de vote : indépendance du pouvoir judiciaire* [3 juin 1959] (p. 728, 732);

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Respect de la liberté d'expression des orateurs* [9 juin 1959] (p. 830);

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement agricole : *Sa demande de suspension de séance* [25 juin 1959] (p. 1069);

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis : Amendement de M. Biaggi (Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie) ; procédure regrettable des dépôts d'amendements en séance ; distribution tardive des rapports ; droit d'amendements des parlementaires* [8 juillet 1959] (p. 1364).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Conditions de travail déplorables ; impossibilité pour le Parlement d'effectuer un contrôle efficace* [12 novembre 1959] (p. 2328).

Son rappel au Règlement : *Interprétation par le bureau de l'Assemblée de l'article 95* [22 novembre 1959] (p. 2814).

Communication du Bureau sur l'application du Règlement : *Absence surprenante d'une discussion générale sur chaque budget* [23 novembre 1959] (p. 2874).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CINÉMA : *Multiplication des films contraires, non seulement à la morale, mais au simple respect de la personne humaine ; communiqué de l'Union internationale d'exploitation cinématographique sur le préjudice moral porté à l'industrie par la tendance actuelle de la production ; menace d'un éloignement toujours plus important des spectateurs des salles de spectacle* [24 novembre 1959] (p. 2947).

Prend part à la discussion sur une motion de censure : *Bilan de l'action gouvernementale pendant l'année écoulée ; nécessité d'une politique d'expansion économique et de réformes sociales ; application de la Constitution par le Gouvernement ; nécessité de conserver à l'Assemblée son caractère parlementaire ; inutilité de l'épreuve de force sur le budget des anciens combattants* [27 novembre 1959] (p. 3071, 3072) ; *origine présidentielle du Gouvernement* (p. 3082).

Est entendu pour un rappel au Règlement : *Rectification des votes de MM. Burlot et Domenech concernant le texte scolaire* [28 décembre 1959] (p. 3667).

Prend part à la discussion sur une motion de censure : *Approbation des attendus à la motion de censure ; gravité extrême des conséquences de son vote au moment de la conférence au sommet ; retard coupable du Gouvernement dans l'examen des problèmes agricoles ; nécessité de sauver la Ve République tant qu'il est temps encore, des déviations qui la menacent* [5 mai 1960] (p. 665, 666).

Son rappel au Règlement : *Observations sur la manière dont le vote de la veille a été annoncé* [12 mai 1960] (p. 785).

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Sa demande de suspension de séance* [1er juin 1960] (p. 1123).

Son rappel au Règlement : *Protestations contre l'attitude de la présidence ayant refusé la parole à M. Ballanger au cours du débat sur la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée ; respect nécessaire des droits des orateurs inscrits* [1er juin 1960] (p. 1127, 1128).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Effort louable du Gouvernement ayant accepté l'extension de la garantie à tous les risques importants et l'accroissement de la participation financière de l'Etat* [12 juillet 1960] (p. 1878) ;

— en quatrième lecture, du projet de loi d'orientation agricole : *Sa demande de suspension de séance* [25 juillet 1960] (p. 2213);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Sa demande de suspension de séance* [24 octobre 1960] (p. 2747);

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Désastres intervenus en Haute-Savoie* [24 novembre 1960] (p. 4042);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Victoire remportée par les jeunes champions savoyards à Squaw-Valley ; introduction de l'éducation sportive dans tous les milieux ; nécessité d'un équipement moderne et d'un encadrement de valeur ; rôle de la J. A. C. et de la J. O. C. dans la formation de la jeunesse rurale et ouvrière ; aide devant être apportée dans un esprit de*

neutralité aux diverses activités sportives et éducatives [10 mai 1961] (p. 725).

BOUABSA KHEIRA (Mlle), *Député de Mascara (E.A.S., puis U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommée membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommée membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [7 juillet 1961] (p. 1555).

Est élue membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommée Secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p 1), [4 octobre 1960] (p. 2161).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960, n° 300 (Services du Premier Ministre. IV Secrétariat général pour les affaires algériennes), **n° 378** [17 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 314 portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1960 et des voies et moyens qui leurs sont applicables, **n° 399** [24 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Problème de l'émancipation des musulmanes; discussion prochaine de projets plus complets réalisant l'évolution promise* [10 juin 1959] (p. 862, 863).

Est nommée Secrétaire d'âge [6 octobre 1959] (p. 1701).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Secrétariat général pour les affaires algériennes), en qualité de *Rapporteur pour avis : Augmentation nécessaire des efforts en faveur de l'enseignement, notamment de l'enseignement technique; insuffisance des bourses et des crédits de l'information* [22 novembre 1959] (p. 2818);

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algerie pour 1960, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance de l'effort de scolarisation; nécessité de populariser complètement l'enseignement du français; insuffisance de l'effort en faveur de l'enseignement agricole; retard dans la construction des centres hospitaliers; amélioration de l'habitat; situation de l'emploi; rigidité des structures administratives, trop grande centralisation* [25 novembre 1959] (p. 2992, 2993).

BOUALAM (M. Said Benaisse), *Député d'Orléansville (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.). Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [28 octobre 1959] (p. 2055).

Est élu vice-Président de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15), [6 octobre 1959] (p. 1703), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 736).

En cette qualité, préside : la deuxième séance du 28 janvier 1959 (p. 184) ; la séance du

14 mai 1958 (p. 488) ; la deuxième séance du 28 mai 1959 (p. 655) ; la séance du 19 juin 1959 (p. 936) ; la séance du 16 octobre 1959 (p. 1833) ; la deuxième séance du 28 octobre 1959 (p. 2041) ; la séance du 4 novembre 1959 (p. 2104) ; la deuxième partie de la première séance du 4 mai 1960 (p. 614) ; la séance du 29 juin 1960 (p. 1563) ; la deuxième séance du 30 juin 1960 (p. 1615) ; la deuxième séance du 20 juillet 1960 (p. 2069) ; la première séance du 22 juillet 1960 (p. 2146) ; la première partie de la troisième séance du 18 octobre 1960 (p. 2579) ; la deuxième séance du 26 octobre 1960 (p. 2823) ; la première séance du 28 octobre 1960 (p. 2903) ; la première séance du 4 novembre 1960 (p. 3063) ; la deuxième séance du 5 novembre 1960 (p. 3163) ; la première séance du 9 novembre 1960 (p. 3391) ; la séance du 18 novembre 1960 (p. 3931) ; la séance du 25 novembre 1960 (p. 4093) ; la première séance du 30 novembre 1960 (p. 4170) ; la première séance du 5 décembre 1960 (p. 4270).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par des Français, par suite des événements d'Algérie : *Rôle de l'autorité responsable ; hommage aux forces de l'ordre ; compétence exclusive du Parlement français pour régler le destin politique de l'Algérie ; refus des algériens de s'incliner devant le F.L.N.* [7 juillet 1959] (p. 1324).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour (*limitation du vote à l'ordre du jour complémentaire* [28 octobre 1959] (p. 2042).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Impossibilité de voter sur l'amendement déposé par M. Paquet, l'article 46 ayant été supprimé* [28 octobre 1959 (p. 2052) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Application de l'article 92 du Règlement* [4 novembre 1959] (p. 2173).

En qualité de Vice-Président :

Rappel au Règlement de M. Arrighi : *Sur les irrégularités relevées dans la désignation des membres des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes* [22 juillet 1960] (p. 2147).

Rappels au Règlement de MM. Le Pen et Portolano : *Inscription des questions orales à l'ordre du jour d'après la décision de la conférence des présidents* [26 octobre 1960] (p. 2825) ; *prochaine réunion du bureau pour trancher le conflit* (p. 2826).

Donne lecture d'une motion de censure (Loi de programme relative à certains équipements militaires) [18 novembre 1960] (p. 3940).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la période cruciale traversée par l'Algérie ; l'attachement des Musulmans à la France ; le désir des Algériens de rester Français sur une terre française* [7 décembre 1960] (p. 4393 à 4395).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Le sort des Algériens ayant combattu avec l'armée française ; le problème des supplétifs ; les prisonniers de l'A.L.N.* [5 juin 1962] (p. 1472, 1473).

BOUBAKEUR (M. Al Sid Cheikh), *Député de l'Oasis (E. A. S., puis I., app. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la F. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'apparente au groupe socialiste [7 juin 1960] (p. 1181).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164).

Est élu Vice-Président de la Commission des affaires étrangères [29 janvier 1959] (p. 192).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [28 octobre 1959] (p. 2055).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

BOUCHET (M. Ernest), *Député de la Vienne, 2e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 avril 1960] (p. 521), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 octobre 1961] (p. 2563).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [13 octobre 1961] (p. 2563), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— juré suppléant de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Fraude dans la fabrication de l'alcool* ; *conséquences de cette fraude* ; *nécessité de racheter les alambics appartenant aux particuliers pour supprimer la fabrication à domicile* ; *emploi de compteurs alcoolométriques obligatoire* [2 décembre 1959] (p. 3142).

BOUDET (M. Roland), *Député de l'Orne, 2e circonscription (U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [19 octobre 1960] (p. 2650).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [20 octobre 1960] (p. 2673).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [7 juillet 1961] (p. 1555), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative [22 juin 1961] (p. 1268) ;

— membre du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre du Conseil supérieur des alcools [16 octobre 1959] (p. 1844).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la suppression des zones d'abattement de salaires, **n° 758** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à la réduction, dans le secteur privé, des taux d'abattement dans les actuelles zones de salaires et de prestations familiales, **n° 1355** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion générale sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Importance politique du débat ; rôle des paysans dans le succès du gaullisme en 1958 ; causes lointaines et récentes du retard de l'agriculture française sur l'industrie nationale et l'agriculture étrangère (attitude du Gouvernement actuel) ; nécessité de retrouver la confiance du monde paysan ; respect de la liberté individuelle et du droit de propriété ; refus de tout étatisme et collectivisme* [3 mai 1960] (p. 587, 588).

Prend par au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Nécessité, pour favoriser la décentralisation, de supprimer les abattements de zones de salaires et de créer des zones de diminution d'impôts pour les industrie de province ; incidence du prix excessif des transports sur le coût de la vie ; urgence d'une refonte générale des traitements et salaires ; amélioration des traitements de début de carrière des fonctionnaires* [16 juin 1960] (p. 1384, 1385).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi rectifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Opportunité d'un large débat sur les problèmes forestiers ; nécessité de permettre à la forêt française de prendre la place qui lui*

revient sur le marché du papier [22 juillet 1960] (p. 2166) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles, deuxième lecture, Art. 1er, « Section IV — Assujettissement et organisation », Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (Pluralité de gestion)* [29 novembre 1960] (p. 4128) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 4138) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième lecture. Art. 14 (*Financement du Fonds national de vulgarisation du progrès agricole*) : *Amendement du Gouvernement et amendement de M. Charvet tendant à instituer une taxe sur la margarine ; amendement de M. Ripert (Majoration de la taxe de circulation sur les viandes) ; l'opportunité d'une taxation de la margarine ; la faible incidence de cette majoration* [5 décembre 1960] (p. 4318).

Prend part au débat :

— sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Recherche de débouchés permettant des prix équitables ; respect de la loi d'orientation agricole* [19 mai 1961] (p. 897, 898) ;

— sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'impossibilité pour les élus, de prendre leurs responsabilités dans le drame algérien du fait de la création d'un domaine réservé ; l'inquiétude provoquée par la confusion de la politique algérienne du Gouvernement ; le droit du peuple algérien à disposer de lui-même ; la détermination par le Parlement des modalités et du délai du référendum devant intervenir en Algérie* [29 juin 1961] (p. 1342, 1343).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Les zones de salaires ; position d'infériorité dans laquelle se trouvent les industriels de province vis-à-vis de leurs concurrents de la région parisienne ; exemple de la Maison Hatier* [30 juin 1961] (p. 1421, 1422).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les revendications des paysans ; l'adaptation nécessaire, par le moyen du stockage, de la production aux besoins de la consommation ; la diminution nécessaire des frais de transport ; les mesures devant être prises pour conquérir les marchés extérieurs* [7 juillet 1961] (p. 1533).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Ses observations sur : le mépris de la lettre et de l'esprit de la Constitution ; la nécessité d'une collaboration entre les élus de la Nation et le Gouvernement pour procéder à une véritable rénovation sociale ; l'augmentation nécessaire de nos exportations agricoles ; la médiocrité de la situation de la classe ouvrière et des vieux ; l'impulsion devant être donnée à la décentralisation ; la situation dramatique de l'enseignement public et privé* [4 octobre 1961] (p. 2379, 2380).

Son rappel au règlement (*Méthodes de travail imposées à l'Assemblée*) [26 octobre 1961] (p. 3130).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie). AGRICULTURE : *Ses observations sur : la modicité du budget de l'agriculture par rapport aux autres budgets ; la publicité devant être faite en faveur de nos produits agricoles à l'étranger ; l'insuffisance des crédits attribués à l'enseignement agricole et à la vulgarisation ; l'augmentation du nombre et l'amélioration de la situation des conseillers agricoles* [29 octobre 1961] (p. 3485, 3486) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur l'insuffisance des crédits pour l'aviation légère et le retard apporté à leur déblocage* [7 novembre 1961] (p. 3960).

Sa mise au point au sujet d'un vote [10 novembre 1961] (p. 4335).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M Pompidou) : *Les problèmes agricoles ; réforme des structures ; parité des prix agricoles avec les prix industriels ; l'exploitation familiale agricole ; le plan de construction des abattoirs ; la réforme tarifaire nécessaire de la S.N.C.F.* [26 avril 1962] (p. 790, 791) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La signification du principe de l'intégration ; la portée du 13 mai 1958 ; la solution fédérale du problème algérien* [5 juin 1962] (p. 1459 à 1461).

Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale sans débat relative à la desserte téléphonique des ruraux isolés [8 juin 1962] (p. 1602, 1603).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre une question orale sans débat relative à la retraite des anciens déportés [8 juin 1962] (p. 1608, 1609).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, conclusions de la Commission mixte paritaire : *La brièveté regrettable de la présente discussion ; l'importance du texte* [27 juillet 1962] (p. 2899).

BOUDI (M. Mohamed), *Député des Oasis (E. A. S., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

BOUDJEDIR (M. Hachmi), *Député de Constantine (E. A. S., puis U. R., puis U. N. R., puis U. R., puis R. N. U. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [21 octobre 1959] (p. 1895).

S'inscrit à l'U. N. R. [21 octobre 1959] (p. 1895).

Cesse d'appartenir à l'U. N. R. [4 octobre 1960] (p. 2464).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [4 octobre 1960] (p. 2464).

Cesse d'appartenir au groupe du Regroupement national pour l'unité de la République [24 avril 1962] (p. 739).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [22 octobre 1959] (p. 1927).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de membre de la Commission des affaires étrangères [24 avril 1962] (p. 739).

BOUHADJERA (M. Belaid), *Député de Constantine (E. A. S., puis U. R., puis U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [3 février 1960] (p. 151).

S'inscrit au groupe de l'U. N. R. [20 juillet 1960] (p. 2081).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [23 octobre 1959] (p. 1957).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 octobre 1959] (p. 1995).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission des vœux présentés par les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179) ;

— juré suppléant de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

BOUILLOL (M. Raymond), *Député de l'Isère, 6e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482).

BOULET (M. Paul), *Député de la Nièvre, 2e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de cette Commission [5 novembre 1959] (p. 2211).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 novembre 1959] (p. 2252), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission supérieure de la protection contre l'incendie et autres sinistres du temps de paix [7 juillet 1959] (p. 1335).

Donne sa démission de membre de cette Commission [1er décembre 1959] (p. 3113).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, **n° 1788** [13 juillet 1962] (p. 2457).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio éducatif : *Inopportunité d'un nouveau découpage des ligues proposé; cas de la ligue d'Auvergne de la fédération française de football* [17 mai 1961] (p. 807).

BOULIN (M. Robert), *Député de la Gironde, 9e circonscription (U. N. R.), puis Secrétaire aux rapatriés.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé Secrétaire d'Etat aux rapatriés (remaniement du cabinet Michel Debré), décret du 24 août 1961, *J. O.* du 25 août 1961 (p. 7987).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux rapatriés cessent le 14 avril 1962 [*J. O.* du 15 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé :

— Secrétaire d'Etat aux rapatriés (cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3940) ;

— Secrétaire d'Etat au budget [décret du 11 septembre 1962, *J. O.* du 12 septembre 1962] (p. 8891) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [15 juin 1961] (p. 1123), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi n° 11 de M. Frédéric-Dupont et plusieurs de ses collègues tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 168** [25 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, **n° 211** adopté par le Sénat, étendant aux paiements d'effets de commerce par chèques postaux les dispositions de l'article 148 B du Code du commerce, **n° 329** [29 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer une taxe nouvelle sur les eaux minérales, les eaux gazeuses et la bière et réduisant partiellement la taxe unique sur les vins fixée par l'article 442 *ter* du Code général des impôts, **n° 433** [3 décembre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi, **n° 478** modifiée par le Sénat, modifiant la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 révisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 479** [18 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à l'indemnisation des viticulteurs victimes des calamités agricoles [6 mai 1930], **n° 624**; retrait de cette proposition de loi [31 mai 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 735 relatif à la lutte contre les pollutions atmosphériques, **n° 1160** [5 mai 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1258, adopté par le Sénat, tendant à améliorer dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane, la situation des populations agricoles en modifiant les conditions de l'exploitation agricole et en facilitant l'accession des exploitants à la propriété rurale, **n° 1374** [18 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Problème du vin ; incidence de la fiscalité sur la qualité; orientation des agriculteurs vers la rentabilité ; assainissement des circuits de distribution ; mise en vigueur du Marché commun; excès de la propagande anti-vin* [26 juin 1959] (p. 1049, 1050) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, étendant aux paiements d'effets de commerce par chèques postaux les dispositions de l'Art. 148 B du Code de commerce, en qualité de *Rapporteur : Mesures destinées à accorder aux chèques postaux les avantages consentis aux chèques ordinaires ; délivrance par le centre de chèques postaux d'un certificat de non paiement tenant lieu de protêt* [3 novembre 1959] (p. 2510) ;

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers, en qualité de *Rapporteur : Situation défavorisée des petits rentiers victimes des dévaluations monétaires ; augmentation des rentes créées entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1952 ; limitation aux rentes viagères constituées entre particuliers ; régime des majorations prévues par la loi de 1957* [4 novembre 1959] (p. 2071, 2072); Art. 1er : *Amendement du Gouvernement* [5 novembre 1959] (p. 2193); en deuxième lecture : *Extension de la mesure aux rentes perpétuelles entre particuliers ; revalorisation du capital de rachat quand la demande de rachat est postérieure au 30 novembre 1959 ; application de ces dispositions aux départements algériens* [18 décembre 1959] (p. 3497);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Déclaration du Président de l'Assemblée Nationale à Bordeaux sur le « secteur réservé » ; application de l'article 15 de la Constitution* [17 novembre 1959[(p. 2524);

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Conditions de rentabilité des exploitations; création nécessaire d'un fonds national des calamités agricoles* [4 mai 1960] (p. 632, 633);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Motion de renvoi à la*

Commission présentée par M. Cassagne; améliorations susceptibles d'être apportées au texte gouvernemental; importance du vote de ce projet [12 juillet 1960] (p. 1858, 1859); Seconde délibération; ses explications de vote : *Modifications satisfaisantes apportées au projet initial* [13 juillet 1960] (p. 1921);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les agents de la pollution atmosphérique (gaz d'échappement, émanations des foyers domestiques, fumées et poussières industrielles); les lacunes de la législation existante; la non-application de la loi Morizet du 20 avril 1932; les dispositions du projet* [18 mai 1961] (p. 856, 857); Titre 1er, Art. 1er; *Son amendement au nom de la Commission (Nouvelle rédaction de l'article); substitution d'un état de fait à la prévision envisagée dans le texte du Gouvernement* (p. 867); *amendement de M. Pinoteau tendant à ajouter dans le paragraphe 2° « sauf impossibilité reconnue »; restriction apportée par l'amendement* (p. 867); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant que les décrets d'application seront pris en forme de règlement d'administration publique* (p. 868); après l'Art. 7 : *Article additionnel de Mme Devaud (Abrogation de l'article 15 de la loi modifiée du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres et incommodes); transfert souhaitable de cet amendement dans le titre II* (p. 872); Titre II, avant l'Art. 8, *son article additionnel au nom de la Commission (Harmonisation avec l'article 32 de la loi du 19 décembre 1917)* (p. 873); *son amendement (Nouvelle rédaction de l'article 32 de la loi du 19 décembre 1917); harmonisation entre le titre I et le titre II* (p. 873);

— commune de deux projets de loi, l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Déficit permanent de notre balance commerciale agricole; complémentarité des produits agricoles de la métropole et de la zone franc; mesures devant être prises pour accroître nos exportations afin d'écouler nos excédents (Développement de la qualité, augmentation des moyens de stockage, transformation des produits agricoles); inclusion souhaitable des exportations agricoles dans les accords commerciaux* [16 juin 1961] (p. 1091 à 1094);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la situation foncière des départements d'outre-mer; leur démographie sans cesse croissante; leur structure agraire; les dispositions du projet; les pouvoirs importants donnés aux préfets pour la mise en valeur des terres incultes; l'aménagement des superficies des exploitations; la définition du statut particulier du colonat partiaire* [18 juillet 1961] (p. 1759, 1760); *question préalable opposée par M. Catayée* (p. 1761); Art. 2 : *Amendement de M. de Villeneuve (Application aux départements d'outre-mer des dispositions du Code rural relatives à la mise en valeur des terres incultes en métropole* [21 juillet 1961] (p. 1982); Article 58-17 du Code rural : *Amendement de M. Ballanger (Transfert au Président du Conseil général des pouvoirs attribués au préfet dans l'article en matière de terres incultes)* (p. 1983, 1984); *amendement de M. de Villeneuve (Avis conforme de la Commission prévue dans l'article)* (p. 1984); *amendement de M. de Villeneuve (Application à la Commission prévue dans l'article des conditions relatives à la composition des Commissions départementales de remembrement et de cumul des départements métropolitains)* (p. 1985); Article 58-20 du Code rural (*Conditions imposées aux agriculteurs désireux d'avoir la jouissance des terres incultes*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* (p. 1986); Art. 4, Article 188-11 du Code rural (*Autorisation préalable pour certains groupements ou cumuls de terres*) : *Amendement de M. de Villeneuve tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1988); Article 197 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 1900); *le retire* (ibid.); Art. 5 du projet (*Dispositions relatives au colonat partiaire*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à retirer au bailleur la surveillance des travaux et la direction générale de l'exploitation* (p. 1991).

Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Rapatriés* (Remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 24 août 1961, *J. O.* du 25 août 1961, p. 7987).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 25 septembre 1961 [3 octobre 1961] (p. 2348).

En qualité de Secrétaire d'Etat aux Rapatriés :

Prend part à la discussion d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'importance primordiale de l'aspect humain du problème ; le nombre des rapatriés ; leur répartition ; les sommes dépensées pour eux entre 1955 et 1960 ; la lenteur du mécanisme actuel de l'aide aux rapatriés ; l'application de la nouvelle loi aux Français ayant quitté un territoire sur lequel la France a exercé sa souveraineté, son protectorat ou sa tutelle ; l'intention du Gouvernement d'étendre le bénéfice du texte à l'Egypte ; l'application éventuelle de la loi à l'Algérie ; les prévisions relatives au nombre de Français contraints de rentrer en métropole du fait de la promotion musulmane, sans préjuger de la solution du problème algérien ; la rétroactivité du texte ; le contentieux qui résulterait de la reconnaissance du droit acquis et la nécessité de laisser un pouvoir d'appréciation au Gouvernement ; le coût d'une indemnisation totale des biens perdus ; la priorité accordée à la réinstallation et à l'accueil et non à l'indemnisation, l'exemple de l'Allemagne et de la Hollande* [21 novembre 1961] (p. 4937 à 4940) ; *les indemnités particulières prévues pour les non-actifs ; la nécessité d'accorder au Gouvernement la délégation de pouvoirs limitée qu'il demande ; le dépôt d'un projet de loi de finances spécial pour financer chacune des dispositions prises par ordonnance ; les prestations envisagées par le Gouvernement (Prestations de retour, prestations de subsistance, prestations de reclassement) ; la création d'un centre d'orientation ; les conversations engagées avec le Ministre de la Construction, le Ministre de l'Agriculture et le Ministre du Travail pour mettre au point des mesures en faveur des rapatriés* [21 novembre 1962] (p. 4940 à 4942) ; *l'éventualité future d'une indemnisation ; l'impossibilité de retenir le texte du Sénat fixant au Gouvernement un délai de six mois pour déposer un texte sur l'indemnisation ; la priorité donnée à la réinstallation et au reclassement des rapatriés ; l'utilité de la délégation de pouvoirs limitée demandée par le Gouvernement pour lui permettre, en particulier, de modifier les textes régissant la sécurité sociale et les conditions d'octroi de logements H. L. M. ; le financement du projet ; le dépôt au Sénat d'une lettre rectificative pour augmenter les crédits inscrits dans la loi de finances de 1962 ; la création d'un organisme chargé de la gestion des biens ; la publication prochaine du décret d'application de la loi du 30 juillet 1960 concernant l'assurance volontaire vieillesse des non-salariés ; le versement des pensions des anciens agents des services concédés accidentés du travail ; l'allégement des conditions d'octroi des prêts ; la fixation d'un contingent prioritaire dans les logements H. L. M. ; la réintégration des fonctionnaires ; le problème des retraites ; l'application éventuelle des dispositions de la loi aux étrangers ayant fait preuve de leur attachement à la France ; l'intention du Gouvernement de coordonner la réinstallation des rapatriés avec l'aménagement du territoire* [23 novembre 1961] (p. 4983, 4984) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Les intentions du Gouvernement de prendre, par la voie réglementaire, des dispositions en faveur des ascendants des morts pour la France* (p. 4986) ; *amendement de la Commission des lois tendant à ajouter après les mots « pourront bénéficier de la solidarité nationale » les mots « définie par le préambule de la Constitution de 1946 »* (p. 4988) ; *son amendement au nom du Gouvernement (Suppression dans le deuxième alinéa de la phrase introduite par le Sénat relative à l'indemnisation des biens perdus* (ibid.) ; *ses observations sur : l'obligation faite au Gouvernement par le Sénat de déposer dans un délai de six mois un texte sur l'indemnisation ; les illusions risquant d'être données aux rapatriés ; l'impossibilité pour le Gouvernement de respecter ce délai ; la priorité donnée à la réinstallation et au reclassement des rapatriés ; son accord au nom du Gouvernement pour que le problème de l'indemnisation soit réservé* (p. 4989) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Réinstallation des rapatriés en fonction du IVe Plan)* (ibid.) ; *amendement de la Commission des affaires étrangères tendant, dans le troisième alinéa, après les mots « prestations sociales », à insérer les mots « des subventions de reconstitution de carrière en matière de prévoyance » ; ses observations sur l'intention du Gouvernement de prévoir, par la voie réglementaire, des allocations en capital pouvant être éventuellement converties pour*

reconstituer les carrières en matière de prévoyance (p. 4990) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Contingent supplémentaire de logements pour les rapatriés)* : *Ses observations sur le désir du Gouvernement d'essaimer les rapatriés parmi les Français de la métropole* (p. 4991) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Avantages fiscaux en faveur des rapatriés)* : *Ses observations sur la concurrence déloyale qu'une telle disposition risquerait de créer* [23 novembre 1961] (p. 5005) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés)* : *Ses observations sur : le rôle du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés ; l'aide qu'il doit apporter aux rapatriés jusqu'à leur réintégration dans la vie économique française* (p. 5006, 5007) ; Art. 1er *bis (Possibilité d'accorder des avances sur indemnités aux rapatriés)* : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le montant des crédits budgétaires destinés aux rapatriés ; le recours éventuel à des décrets d'avances pour financer le projet* (p. 5006, 5007) ; Art. 1er *ter (Avances aux rapatriés dont les biens ont été saisis avec une garantie du Gouvernement)* : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le protocole franco-tunisien du 13 octobre 1960 ; les biens cédés par les ressortissants français à l'Etat tunisien ; l'impossibilité d'arrêter une liste définitive des propriétaires de terres rachetées* (p. 5007) ; *les contestations s'élevant à propos de cette liste* (p. 5008) ; après l'art. 1er *ter, article additionnel de M. Battesti (Avance aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs)* : *Oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 5009) ; *article additionnel de M. Abdesselam (Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France)* : *Sous-amendement de M. Hostache tendant à réserver les dispositions de l'amendement de M. Abdesselam aux entreprises remployant par priorité les employés adpartenant à leur personnel ; ses observations sur : l'intention du Gouvernement d'accorder aux établissements se réinstallant en métropole la réglementation des zones spéciales de conversion ; les abus et les fraudes pouvant résulter de l'adoption de l'article additionnel ; les avantages qui pourraient être ainsi accordés à des filiales de sociétés métropolitaines* (p. 5010) ; *sous-amendement de M. Karcher tendant à ajouter après les mots « se réinstalleront », les mots « ou ont tenté de se réinstaller » ; ses observations sur : les intentions du Gouvernement de couvrir les Français d'Egypte par le biais de l'article 3* (p. 5011) ; *l'octroi éventuel à ces Français de subventions ou de prêts* (ibid.) ; *la contradiction entre le délai de trois mois imparti dans l'article additionnel et la délégation de pouvoirs demandée à l'article 2 du projet* (p. 5012) ; *article additionnel de M. Battesti (Avances aux rapatriés en cas de carence totale ou partielle des Etats débiteurs)* : *Oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 5013) ; Art. 2 *(Délégation de pouvoirs)* : *Amendement de M. Mignot tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : l'impossibilité d'appliquer la loi sans délégation de pouvoirs ; le domaine limité de cette délégation* (p. 5014, 5015) ; *les nombreuses modifications devant être effectuées par voie législative ; la nécessité d'un délai d'un an* (p. 5015) ; *le vote de la délégation de pouvoirs par les sénateurs* (p. 5016) ; *son engagement de soumettre les textes pris par ordonnance à la ratification du Parlement* (ibid.) ; *l'impossibilité de tenir une session extraordinaire sans l'avis favorable du Président de la République* (ibid.) ; Art. 4 *(Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances)* : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à ajouter au mot « ressources », le mot « complémentaires »* : *Ses observations sur les crédits figurant dans la loi de finances actuellement soumise au Sénat* (p. 5018) ; *amendement de M. Poudevigne (Dépôt dans les six mois d'une loi de finances dégageant les ressources nécessaires)* (ibid.) ; *amendement de la Commission tendant, dans le deuxième alinéa de l'article, à substituer aux mots « personnes visées aux articles premier et 3 », les mots « Français visés aux articles premier et 3 » ; ses observations sur la nécessité de faire prendre en charge par l'organisme public prévu dans l'article les biens abandonnés par des étrangers* (p. 5019) ; *amendement de M. Poudevigne (Dépôt dans les six mois d'un projet de loi créant l'organisme public)* (ibid.) ; *amendements de la Commission des affaires culturelles et de M. Hostache (Garantie de l'organisme de la défense des biens pour les opérations de crédit consenties en faveur des rapatriés dépossédés de leurs biens)* : *Ses observations sur*

l'impossibilité d'introduire des dispositions particulières qui anticiperaient sur le projet de loi tendant à la création de l'organisme chargé de la défense des biens (p. 5019, 5020) ; *sa demande de seconde délibération* (p. 5020) ; Seconde délibération : *Son engagement au nom du Gouvernement de ne faire voter définitivement le texte qu'au cas où la loi de finances serait elle-même définitivement adoptée* [29 novembre 1961] (p. 5120) ; *l'impossibilité d'obtenir un vote définitif au cours de la présente séance* (p. 5121) ; Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Son amendement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction* (p. 5122) ; *ses observations sur : l'urgence des mesures à prendre en faveur des rapatriés* ; *la limitation à un an de la délégation de pouvoirs* (p. 5122, 5123) ; *sous-amendements de M. Coste-Floret : Limitation de la durée des pouvoirs à la durée de l'intersession* ; *remplacement des mots « droits du travail et de la sécurité sociale », par les mots « les principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale »* ; *ratification des ordonnances au plus tard deux mois après le délai fixé à l'alinéa précédent* ; *amendement de M. Hostache tendant à étendre aux agents contractuels les garanties prévues en faveur des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat* (p. 5125) ; Deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture en ce qui concerne l'indemnisation* [12 décembre 1961] (p. 5498)] ; *ses questions sur l'intention du Gouvernement de reprendre les rapatriés en charge au cas où leur réintégration dans la vie économique échouerait* ; *la reprise souhaitable du texte voté en première lecture tendant à réserver l'indemnisation* ; *l'élaboration éventuelle ultérieurement d'un texte relatif à l'indemnisation* (p. 5498, 5499) ; *la nécessité de voter le projet avant la fin de la session* (p. 5499) ; Art. 4 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer le troisième alinéa* (*Fixation des modalités de l'indemnisation par une loi distincte*) (p. 5507) ; *le retire* (ibid.) ; *amendement de la Commission* (*Fixation des modalités de l'indemnisation par une loi distincte en fonction des circonstances*) ; *ses observations sur l'interprétation des termes en fonction des circonstances* (ibid.) ; *rapport dé la Commission mixte paritaire* [14 décembre 1961] (p. 5631).

Rappels au Règlement de MM. Cheikh, Coste-Floret et Boscary-Monsservin à propos de la modification de l'ordre du jour : *Possibilité d'une discussion immédiate du projet de loi sur l'aide aux rapatriés* [12 décembre 1961] (p. 5497).

Est entendu à propos de la fixation de l'ordre du jour : *Ses observations sur l'intention du Gouvernement de prendre des mesures par voie réglementaire pour indemniser les victimes d'attentats et de déposer un nouveau projet de loi ultérieurement* [13 décembre 1961] (p. 5555).

Prend part à la discussion d'un projet de loi déposé par le Sénat relatif à l'assurance vieillesse des salariés d'outre mer : *Ses observations sur : les modifications proposées par le Gouvernement à la proposition de loi du sénateur Armengaud, notamment l'extension territoriale et l'harmonisation des dispositions de la proposition avec le texte de loi sur les rapatriés* ; *le règlement de la situation des non-salariés par voie d'ordonnance* ; *la prise en considération par le Gouvernement de la proposition de loi de M. Lacaze au cours de la discussion au Sénat* ; *la fixation par le règlement d'administration publique des délais de paiement éventuellement établis en fonction des circonstances, de l'âge de l'intéressé et du montant de la cotisation* [13 décembre 1961] (p. 5557).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux Rapatriés cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 15 avril 1962] (p. 3491) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Secrétaire d'Etat aux Rapatriés (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Répond aux questions orales avec débat de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés [11 mai 1962] (p. 1062) : *La définition de la qualité de rapatrié ; les avantages consentis aux rapatriés* (*Délivrance immédiate de cartes de la Sécurité sociale, déménagement et voyage payés, paiement immédiat de 50.000 F aux chefs de famille et de 20.000 F par famille à charge*) ; *la prise en charge par l'Etat des rapatriés pendant la période intermédiaire* (*un an*) *où ils cherchent un emploi ; la subvention d'installation, la possibilité de rachat des cotisations dans les systèmes de retraites ; la création de Centres de formation professionnelle ; la réserve d'un pourcentage d'emploi vacants ; l'intégration des*

fonctionnaires; les difficultés de la réinstallation des rapatriés dans la vie économique du pays dues au fait que l'économie métropolitaine et l'économie algérienne ne sont pas complémentaires; le problème du relogemeni; la nécessité de débloquer des crédits nouveaux et de revoir le IVe Plan; le Centre de transit de Marseille; le sort des biens abandonnés par les rapatriés; le nombre des rapatriés et leur répartition géographique dans les secteurs où se trouvent à la fois l'emploi et le logement; la simplification des formalités administratives; le traitement des réfugiés [11 mai 1962] (p. 1073 à 1079).

Déclaration du Gouvernement sans débat sur les problèmes algériens : *Le mécanisme pratique d'application de la loi du 26 décembre 1961 sur les rapatriés; les rythmes actuels des retours, les causes des départs et le faible nombre des rapatriés s'adressant aux services ministériels; l'incertitude des rapatriés en face de leur avenir; les compétences attribuées aux Préfets et Sous-préfets en la matière; le problème particulier de l'enfance; le problème des réquisitions de logements* [30 mai 1962] (p. 1402 a 1405).

Prend part au débat sur la question orale relative au rapatriement des Français musulmans : *Le recensement de l'ensemble des personnes menacés; l'accueil des harkis et des moghaznis sur le territoire métropolitain; la création des camps de Larzac et de Bourg-Lastic* [29 juin 1962] (p. 2139); *la formation professionnelle des rapatriés; leur emploi dans l'agricutture et dans des chantiers de forestage* (p. 2139, 2140).

Est nommé Secrétaire d'Etat au Budget [décret du 11 septembre 1962, *J.O.* du 12 septembre 1962] (p. 8891).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962]; la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 16 octobre 1962] (p. 9818).

BOULLOCHE (M. André), *Ministre de l'Education nationale* (Cabinet Michel DEBRÉ).

Dépôts :

Son projet de loi relatif à diverves dispositions tendant à la promotion sociale, **n° 80** [12 mai 1959].

Son projet de loi réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession, **n° 92** [26 mai 1959].

Son projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés, **n° 473** [17 décembre 1959].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre délégué à la Présidence du Conseil (Cabinet Charles de Gaulle), prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre de l'Education nationale (Cabinet Michel D bré). [Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959] (p. 612).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Réalisation effectuée sous l'égide du Ministère de l'Education nationale; utilité des mesures de promotion du travail; maintien de l'activité des centres d'apprentissage; utilité des cours de perfectionnement; institutions créées dans le domaine de la promotion supérieure du travail; coordination des réalisations existantes; recherche d'une progression continue; développement de l'enseignement par correspondance, la radio et la télévision; maintien d'un contact entre les travailleurs promotionnaires et ceux issus de l'université ; nécessité du recyclage ; collaboration de la profession ; analyse des réalisations projetées; développement des centres destinés aux élèves de la promotion supérieure ; institution de stages à plein temps; création de sections spéciales de l'enseignement technique préparant les concours d'accès aux grandes écoles ; mesures en faveur des jeunes gens ayant servi en Algérie ; formation des travailleurs ; intérêt national de la meilleure utilisation des ressources humaines* [1er juillet 1959] (p. 1206 à 1209); Art. 1er : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à préciser qu'il s'agit des établissements d'enseignement « publics et privés » et des centres collectifs « publics et privés »* (p. 1213); Art. 4 (*Promotion professionnelle en agriculture*) : *Amendement de M. Boscary-Monsservin prévoyant une formation du premier et du second degré* [p. 1216) ; *amendement de M. Dronne* (*Promotion professionnelle dans l'artisanat*) (p. 1220) ; Art. 5 : *Amendement de*

M. Fanton tendant à remplacer les mots « formation professionnelle » par les mots « promotion professionnelle » (p. 1221) ; *sous-amendement de M. Cathala à l'amendement de M. Fanton précisant qu'il s'agit de la promotion professionnelle du premier et du second degré* (p. 1221) ; *sous-amendement de M. Cathala à l'amendement de M. Fanton relatif à l'enseignement par correspondance* (p. 1221, 1222) ; Art. 7 : *Amendement de M. Fanton tendant à supprimer le mot « scientifiques »* (p. 1224) ; Art 8 : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant, après les mots « cadres supérieurs d'activité », à insérer le mot « agricole »* (p. 1225) ; *amendement de M. Fanton tendant à remplacer les mots « du conseil de l'enseignement supérieur ou du conseil de l'enseignement technique » par les mots « des organismes consultatifs compétents »* (p. 1226) ; Art. 9 : *Son amendement tendant à remplacer les mots « après avis des organismes consultatifs compétents » par les mots « après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou du conseil de l'enseignement technique »* (p. 1226) ; Art. 11 : *Amendement de M. Cassagne (Conditions de rémunération des stagiaires et de la contribution financière des employeurs et de l'Etat) ; application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1227) ; après l'art. 13 : *Amendement de M. Claudius Petit tendant à faciliter l'accession aux fonctions publiques ; bouleversement des règles de la fonction publique* (p. 1229) ; Art. 14 : *Amendement de M. Dronne concernant les compagnons des entreprises artisanales ; irrecevabilité* (p. 1230) ; Art. 9 : *Modifie son amendement en ajoutant « et du comité de coordination de promotion sociale »* (p. 1231, 1232) ; après l'art. 18 : *Articles additionnels de MM. Fanton et Molinet sur l'application de la loi à l'Algérie* (p. 1235) ;

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Problème posé par le relèvement de la natalité et l'accroissement du taux de scolarisation ; difficultés des prévisions en matière d'équipement ; intérêt de la procédure de la loi de programme ; certitude, importance et rendement des dépenses envisagées ; inscription du projet dans le IIIe Plan ; répartition des crédits ; augmentation importante du budget d'équipement ; recherche des rendements « optimum » ; coordination entre les divers enseignements ; effort de déconcentration dans l'enseignement supérieur ; spécialisation des facultés, développement de leur activité en liaison avec celui des industries régionales ; financement des internats des collèges techniques ; adaptation de l'enseignement aux besoins de l'économie (expérience de l'école nationale de chimie de Mulhouse) ; renforcement des méthodes d'exécution ; prise en charge par l'Etat de la conduite de l'ouvrage dans certains projets de construction subventionnés ; utilisation des services locaux des travaux publics et de la construction ; respect du rôle des collectivités locales dans les opérations intéressant le premier degré ; réduction du particularisme entre les différents ordres d'enseignement ; démocratisation complète de l'enseignement* [2 juillet 1959] (p. 1243 à 1247) ; *introduction des mesures concernant le premier degré dans les budgets d'équipement de 1960 à 1961 ; augmentation des classes maternelles et des crédits des écoles normales ; étude de la question des œuvres universitaires ; liaison entre le Ministère de l'Education nationale et les autres Ministères ; effort réalisé pour l'équipement sportif ; étude de la création d'une école d'ingénieurs au Havre ; motifs de la lacune concernant l'Académie d'Alger ; étude de l'ensemble des crédits d'équipement de l'Education nationale dans le budget d'équipement* (p. 1270, 1271) ; Art. 1er : *Amendement de M. Souchal tendant à créer des « Jeux de la Communauté »* (p. 1272) ; Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; son amendement précisant que sauf stipulation contraire, les communes continuent à assumer le rôle de maître de l'ouvrage pour les constructions scolaires du premier degré* (p. 1273) ; *recherche d'un meilleur rendement des crédits, rôle des services locaux* (p. 1274) ; *l'article additionnel de M. Longequeue (Priorité accordée aux opérations des zones de conversion)* (p. 1275).

Répond à la question orale :

— de M. Lecocq relative à l'éducation des sourds-muets [30 octobre 1959] (p. 2124, 2125) ;

— de M. Jean-Paul David relative aux ouvrages d'enseignement [30 octobre 1959] (p. 2125, 2126).

En qualité de suppléant de M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre.

Répond à la question orale de M. Pic relative au personnel de police en service en Algérie [30 octobre 1959] (p. 2126, 2127).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Accroissement des besoins de l'Education nationale par suite de la poussée démographique et de l'augmentation du taux de scolarisation ; efforts du Gouvernement en faveur de l'Education nationale, compte tenu de la rigueur financière ; augmentation du personnel enseignant et du personnel administratif ; efforts en faveur de l'enseignement et de la recherche scientifiques ; nouveau statut du C.N.R.S. ; poursuite de la démocratisation de l'enseignement ; augmentation des bourses ; effectifs pléthoriques de l'Université de Paris dus à la densité considérable de la population de la région parisienne ; étude du ramassage scolaire ; importance de l'enseignement technique dans le monde moderne ; traitement des professeurs techniques adjoints ; tâche nouvelle dévolue à l'enseignement technique par la loi sur la promotion sociale ; prochaine ouverture de l'école des arts et métiers du Havre ; formation des instituteurs en matière d'éducation physique ; construction simultanée de bâtiments scolaires et d'installations sportives ; répartition impartiale des subventions entre les mouvements de jeunesse ; traitements et carrières des enseignants ; avantages de la création d'un corps de maîtres assistants* [21 novembre 1959] (p. 2778, 2779).

Répond à la question orale, avec débat, posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Elargissement nécessaire du recrutement devant l'augmentation des classes de français et les difficultés du recrutement des professeurs qualifiés ; nécessité de faire face aux nombreuses demandes présentées par la Communauté, les pays d'outre-mer et l'étranger ; maintien d'un niveau élevé du concours* [18 décembre 1959] (p. 3479, 3480) ; *effort du Ministre de l'Education nationale pour améliorer le niveau des étudiants et le niveau de la culture ; nécessité d'accroître les effectifs d'agrégés* (p. 3482).

Sa démission de Ministre de l'Education nationale est acceptée [23 décembre 1959] (*J.O.* du 25 décembre 1959, p. 12315).

BOULSANE (M. Mohamed), *Député de Philippeville (E.A.S., puis app. E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1707).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission des affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 juillet 1961] (p. 1053), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure de classement des recettes buralistes [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie, Art. 5 : *Son amendement tendant à substituer aux mots « en exercice depuis » les mots « ayant exercé pendant »* [15 décembre 1959] (p. 3365),

BOURDELLES (M. Pierre), *Député des Côtes-du-Nord, 5e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165) ; [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu vice président de cette commission [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé :

— membre de la Commission supérieure du crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 693 adopté par le Sénat, modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant Code du travail maritime et celle du 17 décembre 1926 portant Code disciplinaire et pénal de la marine marchande, **n° 809** [20 juillet 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Difficultés des aviculteurs français, producteurs d'œufs et de poulets, spécialement des éleveurs bretons ; infériorité de leur situation par rapport à la concurrence étrangère par suite du coût élevé des aliments et des importations intempestives; application stricte des mesures prises en leur faveur ; suppression souhaitable de la patente; extension des exportations de poulets ; institution d'un contrôle sanitaire des poulets abattus; encouragement des préparations industrielles du poulet* [4 mai 1960] (p. 623, 624) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son sous-amendement* (*Application de l'article 39 du Code rural aux terres incultes portées à l'inventaire*) [17 mai 1960] (p. 867) ; *son amendement* (*Avis du Comité supérieur consultatif d'aménagement foncier*) (p. 868) : *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Nécessité d'une réglementation de la pêche sous-marine risquant de concurrencer les marins pêcheurs* [27 octobre 1960] (p. 2892) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Importance primordiale des prix à la production ; respect difficile des prix indicatifs ; réglementation nécessaire de la production par l'Etat avec le concours de la profession ; création souhaitable d'une carte professionnelle ; danger des productions agricoles de caractère industriel ; réglementation nécessaire des importations et des exportations ; adaptation du F.O.R.M.A. aux exigences modernes ; colère des primeuristes bretons devant la mévente des pommes de terre ; préjudice causé à la Bretagne par sa situation excentrique ; nécessité d'une péréquation des transports* [11 octobre 1961] (p. 2481, 2482) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant au réemploi des marins menacés par la crise du fret et de la construction navale, par la dépression pesant sur les transports pétroliers et par la crise de la pêche; l'inquiétude suscitée par l'appauvrissement des fonds* [27 octobre 1961] (p. 3284) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : les fusions de commune ; la nécessité de permettre aux petites communes ainsi rattachées à une ville de bénéficier pour leur équipement rural des avantages qui leur étaient accordés avant leur fusion* [29 octobre 1961] (p. 3507).

BOURGEOIS (M. Georges), *Député du Haut-Rhin, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission de la production et des échanges [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire [29 juin 1959] (p. 1141), [23 juin 1961] (p. 1300).

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à abroger l'article 54 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947 relatif au sort des biens allemands liquidés par l'administration des domaines, **n° 27** [28 avril 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la réouverture souhaitable des délais pour le dépôt de nouvelles demandes en faveur du statut de réfractaire et de personne contrainte au travail en pays ennemi; le sort des anciens prisonniers alsaciens-lorrains restés en Union Soviétique* [25 octobre 1961] (p. 3021, 3022);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, après l'art. 6 : *Son sous-amendement à l'article additionnel Delrez (Situation de certains Alsaciens et Mosellans)* [6 décembre 1961] (p. 5358, 5359); *le retire* (p. 5359).

BOURGEOIS (M. Pierre), *Député de l'Allier, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à abroger certaines dispositions de l'ordonnance n° 60-1253 du 29 novembre 1960 modifiant le Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme, **n° 1172** [10 mai 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Douloureuses insuffisances du projet, étude objective des chiffres montrant que l'on se trouve devant un plan en régression; priorité pour le secteur hospitalier; maladies mentales; lutte contre le cancer; enfance inadaptée; lutte contre l'alcoolisme; protection maternelle et infantile; transfusions sanguines; centres de rééducation fonctionnelle; participation financière des caisses de sécurité sociale* [12 mai 1959] (p. 467, 468); Art 2 : *Son amendement (Participation des caisses de sécurité sociale à la réalisation du programme d'équipement sanitaire et social)* [14 mai 1959] (p. 507);

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Situation dramatique des services de la jeunesse et des sports; insuffisance des crédits dans ce domaine* [2 juillet 1959] (p. 1265, 1266);

— d'un projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Distribution tardive du rapport; insuffisances du budget* [13 novembre 1959] (p. 2392, 2393); AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Inscription de la contribution française aux dépenses de fonctions des organismes européens au budget des affaires étrangères et non à celui des charges communes; intentions du Gouvernement sur la manière de faire l'unité de l'Europe; insuffisance de l'indemnité allouée aux parlementaires, membres des organisations européennes; situation du personnel auxiliaire des affaires étrangères à l'étranger, infériorité numérique de notre personnel diplomatique; insuffisance des crédits affectés à l'information française à l'étranger; légère insuffisance du crédit des affaires culturelles; modification nécessaire de notre action culturelle, compte tenu de l'importance nouvelle du technique; insuffisance des bourses allouées aux étrangers* [16 novembre 1959] (p. 2450, 2451).

Prend part au débat sur la question orale de M. Davoust sur le soutien de l'industrie automobile en vue du Marché commun : *Conséquences du Marché commun; planification de l'industrie automobile; conséquences sociales d'une récession éventuelle; problème de l'exportation; prix de l'essence* [24 juin 1960] (p. 1532, 1533).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 90 du Règlement ; dépôt nécessaire d'un rapport avant la discussion de tout texte ou proposition ; inscription à l'ordre du jour d'un projet de loi sur la lutte contre les fléaux sociaux sans que la Commission compétente ait fourni un rapport* [11 juillet 1960] (p. 1803).

Son rappel au Règlement : *Inscription à l'ordre du jour du texte relatif à la lutte contre certains fléaux sociaux sans rapport de la Commission et sans nomination de Rapporteur; application de l'article 90 du Règlement* [18 juillet 1960] (p. 1938, 1939).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application le l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Question préalable de M. Darchicourt ; objectifs du Premier Ministre tendant à diminuer chaque jour davantage le rôle de l'Assemblée ; extinction progressive des bouilleurs de cru ; texte relevant indiscutablement du domaine de la loi; texte concernant l'alcoolisme voté par le dernier congrès du parti socialiste* [18 juillet 1960] (p. 1957, 1958, 1959) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art. 12 (*Réparation des dommages causés aux immeubles non bâtis des exploitations agricoles*) [24 novembre 1960] (p. 4068).

Son rappel au Règlement : *Nécessité de faire ratifier par le Parlement les ordonnances sur les fléaux sociaux* [22 juin 1961] (p. 1224).

Prend part à la discussion en troisième lecture d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Question préalable opposée par M. Leroy Ladurie ses observations sur le refus du Gouvernement de soumettre à l'approbation du Parlement les ordonnances sur les débits de boissons* [18 juillet 1961] (p. 1738).

Pose une question orale à M. le Ministre de la Santé publique relative aux conséquences des explosions atomiques sur la santé de l'humanité [10 novembre 1961] (p. 4336).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *La faiblesse des partisans locaux du rattachement à la France* [12 juillet 1962] (p. 2409) ; *la nécessité de ratifier rapidement le traité, le climat de confiance et de bonne volonté à établir entre la France et le Gouvernement indien* [12 juillet 1962] (p. 2410).

BOURGOIN (M. Pierre), *Député de la Seine, 12e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu :

— représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189) ;

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 59-28 du 5 janvier 1959 réglementant l'accès des mineurs à certains établissements **n° 342** [5 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en Métropole, par des militaires, par suite des événements d'Algérie, Art. 1er : *Son amendement (Application des dispositions de la loi du 6 août 1955, modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relatives aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre)* [7 juillet 1959] (p. 1327) ; *unité de l'armée ; reconnaissance de l'état de guerre* (ibid.).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Prend part à la discussion :

— du rapport de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960, Art. 27 : *Amendement du Gouvernement (Rétablissement de crédit des anciens combattants)* [17 décembre 1959] (p. 3442);

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali, en qualité de *Rapporteur pour avis: Conséquences du transfert des compétences opéré au profit de Madagascar et du Mali du point de vue de la défense; intentions des Etats de l'Entente d'accéder à l'indépendance; précisions devant être données sur la manière dont le Gouvernement envisage la défense de l'ensemble de la communauté* [9 juin 1960] (p. 1221, 1222);

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Participation du Mali et de la République malgache à la défense commune; nécessité de considérer les bases stratégiques mises à notre disposition comme la participation délibérée et définitive des nouvelles républiques africaines au bien commun; absence d'une définition claire de la défense commune; insuffisance des bases concédées à la France; constitution d'une brèche entre Bamako et Fort-Lamy* [6 juillet 1960] (p. 1729 à 1731);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'intangibilité de la souveraineté française en Algérie; la nécessité d'amener les Algériens à se déterminer pour la France* [7 décembre 1960] (p. 4436, 4437); *son rappel au Règlement* (p. 4443).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la conclusion opportune du cessez-le-feu; l'importance primordiale de la clause relative à l'autodétermination; le respect nécessaire du principe de la francisation au cas où cette dernière solution serait choisie* [21 mars 1962] (p. 510, 511).

BOURGUND (M. Gabriel), *Député de la Haute-Marne, Ire circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [27 avril 1962] (p. 831).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300, 328) (Dépenses militaires, Section commune [affaires d'outre-mer]), **no 362** [12 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 1961 (no 886) (Crédits du Ministère des Armées, section commune. Outre-mer), **no 921** [4 novembre 1960).

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (no 926) adopté par le Sénat, portant approbation de l'accord particulier signé le 19 octobre 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, d'autre part, **no 948** [12 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur : 1o le projet de loi (no 927) adopté par le Sénat, portant approbation des accords particuliers conclus le 17 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République gabonaise, d'autre part; 2o le projet de loi (no 929) adopté par le Sénat, portant approbation des accords particuliers conclus les 11, 13 et 15 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République centrafricaine, de la République du Congo et de la République du Tchad, d'autre part, **no 949** [12 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (no 1004) autorisant la ratification du traité de coopération avec ses annexes

et des traités portant respectivement Convention judiciaire et Convention consulaire conclus le 13 novembre 1960 entre la République française, d'une part, et la République du Cameroun, d'autre part, **n° 1026** [8 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1102 rendant applicables aux territoires d'outre-mer, les dispositions de l'ordonnance n° 58-1371 du 29 décembre 1958 sur la protection des installations d'importance vitale, **n° 1257** [23 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1246 adopté par le Sénat autorisant l'approbation de l'accord de défense conclu le 24 avril 1961 entre les Gouvernements de la République française, de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Dahomey et de la République du Niger, **n° 1348** [13 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur les projets de loi n° 1242, 1243, 1244, 1245 adoptés par le Sénat : I. — Autorisant : 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ; II. — Autorisant : 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Republique du Dahomey; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Dahomey; III. — Autorisant : 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Répub ique de la Haute-Volta; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvenement de la République de la Haute-Volta; IV. - Autorisant : 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger, **n° 1349** [13 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi n° 1321, adopté par le Sénat, autorisant la ratification du traité de coopération conclu le 19 juin 1961 entre le Président de la République française et le Président de la République islamique de Mauritanie et l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Républibue islamique de Mauritanie, **n° 1369** [13 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) : Dépenses militaires, section commune, outre-mer, **n° 1498** [31 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) DÉPENSES MILITAIRES (Section commune, Affaires d'outre-mer) en qualité de *Rapporteur pour avis : Insuffisance des budgets de la France d'outre-mer dans le passé; budget actuel de rigueur financière, étriqué, non adapté aux circonstances ; nécessité d'une organisation correspondant aux missions des forces militaires outre-mer ; maintien de l'autonomie de gestion des personnels* [18 novembre 1959] (p. 2578 à 2580) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES (Section commune, Affaires d'outre-mer), en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la mise sur pied de forces armées nationales dans les Etats de l'ex-empire français ; la diminution corrélative des forces terrestres françaises; le caractère d'immobilisme de ce budget étant donné l'évolution de la Communauté et l'incertitude de nos relations avec la plupart des Etats* [7 novembre 1960] (p. 3270, 3271) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les accords de défense ; leur imprécision ; les caractéristiques géographiques et militaires de la Mauritanie ;*

l'importance de la menace extérieure pesant sur ce pays ; les revendications marocaines ; la nécessité d'une couverture solide des frontières Nord ; l'opportunité d'une conclusion rapide des accords de coopération en matière de défense; les accords passés avec les Républiques de l'Afrique équatoriale ; le désir sincère des Gouvernements de s'insérer dans la Communauté; les problèmes posés par la défense particulière à chaque pays et la défense commune; la nécessité de bases françaises solides; le rôle du général commandant supérieur en Afrique équatoriale; le cas particulier du Gabon; la nécessité de conclure, au plus vite, avec les pays de l'Entente, des accords analogues à ceux passés avec les pays de l'Afrique équatoriale [15 novembre 1960] (p. 3867 à 3869);

— du projet de loi relatif à la ratification de traités conclus avec la République du Cameroun en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les accords militaires ; l'importance stratégique du Cameroun dans la défense de l'Afrique et dans l'établissement des lignes de communication des forces armées de la Communauté ; les conséquences désastreuses pouvant résulter de l'impossibilité d'utiliser certains des aérodromes se trouvant au Cameroun* [12 décembre 1960] (p. 4535).

BOURNE (M. Clément), *Député de l'Isère, 4e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député, **n° 1016,** [7 décembre 1960] (p. 4453) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1193,** [19 mai 1961] (p. 910).

Est élu vice président de cette Commission [9 mai 1961] (p. 910).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement économique général : *Achat d'uranium enrichi aux Etats-Unis ; désir des parlementaires de collaborer avec le Gouvernement* [23 juillet 1959] (p. 1460, 1461) ;

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote : Vote de la motion de censure pour sanctionner le rejet injustifié de la convocation du Parlement* [5 mai 1960] (p. 675);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'article 37 : *Son article additionnel (Substitution d'un système de mise en vente d'une essence colorée au régime actuel de la détaxation du carburant-essence agricole* [19 mai 1960] (p. 973) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Développement nécessaire d'une sorte de civisme mondial chez les jeunes ; appel éventuel à la jeunesse pour l'aide au tiers monde* [9 mai 1961] (p. 707, 708).

Pose à M le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses explications de vote : Défense insuffisante des exploitants agricoles* [19 juillet 1961] (p. 1843);

— en deuxième lecture, du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques : *Ses explications de vote : Le problème des cours et des jardins* [16 mai 1962] (p. 1135).

Prend part au débat sur une motion de censure (*Crédits pour l'usine de Pierrelatte*) : *Les modifications intervenues dans l'application de la Constitution ; l'incertitude des chiffres prévus pour la force de frappe française ; les consé-*

quences néfastes d'une force de frappe française [16 juillet 1962] (p. 2511).

BOURRIQUET (M. Georges), *Député de la Seine, 29e circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du Code rural relatives à la vaccination contre la fièvre aphteuse, **n° 165** [23 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la proposition de loi n° 1017 adoptée par le Sénat, relative à la fabrication, l'installation, la mise en vente et la vente d'appareils d'utilisation de l'électricité, **n° 1051** [12 décembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole, après l'art. 29 : *Article additionnel de M. Pinvidic tendant à partir du 1er janvier 1961 à munir d'une estampille label s'appliquant aux viandes extra ou de première qualité les abattoirs publics et industriel agréés et à exclure de la liste des produits servant de référence aux indices des 179 articles ou des 250 articles* [18 mai 1960] (p. 942).

Ses observations sur les débats de l'Assemblée Nationale : mise en cause à deux reprises différentes du Président de la République au cours du précédent débat [8 décembre 1960] (p. 4466).

Prend part à la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la fabrication et à la vente d'appareils électriques; en qualité de *Rapporteur* : *Substitution indispensable d'une nouvelle tension à l'ancienne; mise sous bi-voltage des appareils* [13 décembre 1960] (p. 4561).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [13 juin 1961] (p. 1024).

BOUTALBI (M. Ahmed), *Député de Bougie (E.A.S., puis U.R., puis I., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [15 octobre 1959] (p. 1823).

S'inscrit au groupe de l'U. N. R. [26 avril 1960] (p. 474).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la production et des échanges [16 octobre 1959] (p. 1844).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BOUTARD (M. Jacques), *Député de la Haute-Vienne, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission consultative du cinéma [11 octobre 1961] (p. 2461);

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960, n° 300 (cinéma), **n° 377** [17 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales,

sur le projet de loi de finances pour 1961 (Affaires culturelles. Cinéma) (n° 866), **n° 914** [4 novembre 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Affaires culturelles (cinéma), **n° 1471** [24 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, INFORMATION : *Confusion faite par le Gouvernement entre information et propagande* [24 novembre 1959] (p. 2932); CINÉMA, en qualité de *Rapporteur pour avis : Baisse inquiétante de la fréquentation des salles de cinéma; désaffection du public pour le cinéma au profit des disques et de la télévision; nécessité d'encourager les films convenant aux jeunes; indulgence de la Commission de censure; modifications souhaitables de sa composition; publicité apportée aux films par la mention « interdit aux moins de 16 ans »; remise en place du Conseil supérieur du cinéma; interdiction rigoureuse de l'exportation des films donnant de la France une opinion désastreuse; importance du cinéma comme moyen d'expression* [24 novembre 1959] (p. 2945, 2946).

Pose à M. le Ministre d'Etat, chargé des affaires culturelles, une question orale relative à la crise de l'industrie cinématographique et du théâtre : *Rétablissement du Conseil supérieur du cinéma en ses fonctions; critique du régime fiscal actuel; cas des théâtres nationaux* [21 octobre 1960] (p. 2702 à 2704, 2708).

Pose à M. le Ministre de l'Information une question orale relative aux conclusions de la Commission de censure des films cinématographiques : *Multiplication des productions traitant de la délinquance juvénile; modification de la composition de la Commission de censure* [21 octobre 1960] (p. 2709, 2710).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur pour avis pour le cinéma: Conséquences désastreuses, notamment pour les petites salles, de la suppression de l'aide à l'exploitation pour la modernisation des salles; taux élevé des taxes frappant le cinéma français par rapport à nos concurrents du Marché commun; désir des exploitants de voir rétablir la liberté du prix des places; établissement souhaitable d'un statut du cinéma non commercial; représentation nécessaire du Parlement au Conseil supérieur de la Cinématographique; intention du Gouvernement à l'égard de l'U.G.C.; association de l'exploitation cinématographie aux activités des maisons de la culture* [5 novembre 1960] (p. 3170, 3171); *situation tragique de nos théâtres; urgence d'une détaxation en leur faveur; faible rémunération des artistes de talent de nos théâtres subventionnés; création éventuelle d'un théâtre plus grand et mieux placé géographiquement que l'Opéra-Comique pour prendre le relais de son répertoire* (p. 3175); SERVICES DU PREMIER MINISTRE (Information): *Insuffisance des crédits attribués au Fonds culturel de presse; opinion à ce sujet du congrès de la Fédération nationale de la presse française tenue à Deauville; prochaine exposition de la presse à Moscou* (p. 3190);

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art. 1er : *Son amendement (Fixation par décret de la liste des communes sinistrées)* [24 novembre 1960] (p. 4063); *le retire* (p. 4064);

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, AFFAIRES CULTURELLES: en qualité de *Rapporteur pour avis pour les questions de cinéma : Ses observations sur : la crise financière des distributeurs et des exploitants; la nécessité de normaliser la profession; de diminuer le prix de production des films; de laisser aux exploitants la libre composition de leurs programmes et de maintenir la loi d'aide; l'exclusion souhaitable du S.M.I.G. du prix des places; la nécessité de diminuer les taxes; la nécessité de diminuer les taxes; la réussite de l'IDHEC malgré la modicité de ses moyens; la réforme de l'Union générale cinématographique* [26 octobre 1961] (p. 3134, 3135); *la crise financière du théâtre; l'aggravation du déficit de la situation de la réunion des théâtres lyriques nationaux; les dépenses entraînées par les répétitions des Troyens; la situation défavorisée de l'Opéra-Comique; la nécessité d'une réforme de structure de la réunion des théâtres lyriques nationaux comprenant un administrateur ne s'occupant que de l'administration et deux directeurs pour les deux théâtres disposant chacun d'une troupe* [26 octobre 1961] (p. 3140,

3141) ; SERVICE DU PREMIER MINISTRE (Information) : *Ses observations sur : la place réduite occupée par la presse française à l'exposition de Moscou; l'augmentation nécessaire des crédits du Fonds culturel pour permettre le développement de notre culture dans les pays d'Afrique francophones; la création souhaitable d'usines de pâte à papier sur le territoire national; les intentions du Gouvernement quant à la création d'une centrale de l'information; la modification souhaitable du système de perception de la taxe radiophonique* [7 novembre 1961] (p. 3974, 3975) ; TAXES PARAFISCALES (lignes 123, R.T.F. : *Ses observations sur : la modification souhaitable de la T.V.A. relative aux appareils récepteurs; l'application du nouveau statut du personnel de la R.T.F.; la situation diminuée réservée aux fonctionnaires du cadre d'extinction* [12 novembre 1961] (p. 4541, 4542); en deuxième lecture, Art. 59 B (Rémunération des fonctionnaires de l'Etat en service à la R.T.F.) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : l'amendement, adopté par le Sénat, tendant à aligner la situation des fonctionnaires de la R.T.F. sur celle des fonctionnaires détachés d'une autre administration; l'utilité de cette mesure pour éviter la multiplication des détachements* [1er décembre 1961] (p. 5260).

BRÉCHARD (M. Louis), *Député du Rhône, 10e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à définir le rôle de l'agriculture dans la nation, à établir le cadre intellectuel et social, économique et financier à l'intérieur duquel les agriculteurs pourront avec un minimum de sécurité contribuer à l'expansion du pays, **n° 256** [27 juillet 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 12 (*Dispositions relatives au boisement*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article ; fixation de la délimitation des zones à vocation forestière par arrêté du Ministre de l'Agriculture après avis des Chambres départementales d'agriculture* [19 mai 1960] (p. 1009) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles (deuxième lecture), Art. 1er, « Section III, Financement », Art. 1106-7 du Code rural (Participation de l'Etat) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Reynaud tendant, pour les métayers, à ne retenir le revenu cadastral que dans la proportion du partage des fruits* [29 novembre 1960] (p. 4115) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'insuffisance des investissements en matière de stockage et de transformation des produits agricoles ; le succès des coopératives du Beaujolais et de la Société France-Lait* [29 octobre 1961] (p. 3480, 3481).

BRICE (M. Georges), *Député du Nord, 5e circonscription (U.N.R., puis I., puis R.N.U.R., puis I.).*

Cesse d'appartenir à l'U.N.R. [20 octobre 1959] (p. 1864).

S'inscrit au groupe du Regroupement national pour l'unité de la république [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'être membre de cette Commission [21 octobre 1959] (p. 1895).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 octobre 1959] (p. 1995), [11 octobre 1960] (p. 2504),

[6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission sociale centrale prévue par le décret n° 62-261 du 10 mars 1962 relatif à l'accueil et au reclassement professionnel et social des rapatriés (application de l'article 11 de l'arrêté du 10 mars 1962) [11 mai 1962] (p. 1078).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de MM Becker, Brice et Joseph Perrin, portant réforme du régime des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, **n° 1236** [15 juin 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Application aux commissaires de police du bénéfice de la réforme statutaire concernant les personnels en civil ; charges nouvelles imposées aux commissaires de police par la réforme judiciaire ; dévouement de ce corps* [12 novembre 1959] (p. 2348).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Ancienneté de la culture du tabac dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais ; nécessité de mesures immédiates en faveur des planteurs de tabac du Nord (Octroi de crédits immédiats, prise en charge par le S.E.I.T.A. des indemnisations des sinistrés de 1960 et des frais occasionnés par la lutte contre le mildiou, garantie d'un revenu minimum à tout planteur) ; problème que poserait le réemploi des planteurs au cas où ils abandonneraient la culture* [12 mai 1961] (p. 760).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits figurant au budget de l'intérieur en faveur des rapatriés et le renvoi souhaitable en Commissiondes chapitres relatifs à l'aide au rapatriés ; le prochain dépôt d'un projet de loi de finances spécial ; la répartition des subventions de réinstallation et des crédits pour l'aide au logement au cours de l'année 1961 ; l'activité et la composition du Comité d'entraide aux rapatriés ; l'emploi des crédits affectés à la réinstallation des rapatriés d'Indochine ; les inconvénients du système de prêts par l'intermédiaire du crédit hôtelier; l'octroi souhaitable à bref délai d'un moratoire aux rapatriés* [30 octobre 1961] (p. 3610, 3611) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'indemnisation nécessaire des biens perdus ; l'exemple des nationalisations et des dommages de guerre ; la rétroactivité de la loi ; l'octroi souhaitable d'un moratoire aux rapatries ; l'accueil éventuel des Musulmans-cadres en France ; la nécessité du dépôt préalable d'une loi de finances conformément à l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances* [22 novembre 1961] (p. 4973, 4974) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Ses observations sur : l'absence dans le projet de loi d'une précision et d'une évaluation des charges qu'entraînerait son adoption, contrairement à l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances ; la nécessité d'une réunion de la Commission des finances pour délibérer sur cette question* (p. 4985).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Le sort des militaires français prisonniers du F.L.N.* [26 avril 1962] (p. 791, 792).

Intervient sur l'ordre du jour complémentaire établi par la Conférence des Présidents [2 mai 1962] (p. 836, 837).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Bégué relative à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Le sort des biens laissés en Algérie par les rapatriés; la conclusion avec les Etats d'Afrique d'accords permettant une juste indemnisation des rapatriés ; la position du Gouvernement à l'égard des biens publics situés en Algérie* [11 mai 1962] (p. 1065, 1066);

— sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 39, Etat A : *Son amendement*

(*Réduction des crédits attribués aux affaires étrangères*) ; *le problème de l'assistance aux réfugiés politiques marocains et tunisiens en France, leur situation matérielle critique* [12 juillet 1962] (p. 2387, 2388).

BRICOUT (M. Edmond), *Député de l'Aisne, 2e circonscription (U.N.R.), questeur de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu questeur de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 736).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'amodiation au Conseil supérieur de la pêche des droits de pêche à la ligne et aux balances à écrevisses sur les domaines public et privé de l'Etat, **n° 1127** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi relative à la mise en valeur des cours d'eau non navigables ni flottables, **n° 1128** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1106-1-3° (Titre II, livre VII) du Code rural, relatif à l'assurance maladie des anciens exploitants agricoles, **n° 1751** [6 juin 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative aux abattements de zone [20 mai 1960] (p. 1025, 1026).

Prend part à la discussion :

— de la loi de finances pour 1961, TAXES PARAFISCALES, état A, après la ligne 55 : *Son article additionnel (Augmentation de 3 NF du permis de chasse, affectation de cette augmentation au Conseil supérieur de la chasse), ses observations sur : les difficultés des fédérations de chasseurs ; la nécessité de leur permettre d'assurer le repeuplement en gibier et de maintenir les gardes en activité ; les difficultés financières du Conseil supérieur de la chasse* [13 novembre 1960] (p. 3812, 3813) ;

— sur le rappel au Règlement de M. Vaschetti (Art. 54 du Règlement) : *Les mesures prises pour assurer l'information par la radio et la télévision* [5 juin 1962] (p. 1439) ;

— des propositions de loi concernant la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier : *Sa motion de renvoi à la Commission (Application de l'article 91, alinéa 5 du Règlement) : le système fonctionnant en Alsace-Lorraine ; la nécessité de ne pas limiter la couverture des dégâts à ceux provoqués par les sangliers* [10 juillet 1962] (p. 2282) ; Art. 1er (Art 400-1 du Code rural) : *Son amendement (Constitution d'un syndicat général des chasseurs en forêt) : l'opportunité d'une limitation du champ d'application de la loi aux seuls départements où l'on rencontre le gibier* [17 juillet 1962] (p. 2563) ; Après l'article 400-5 du Code rural : *Son amendement (Droit réservé aux propriétaires ou aux fermiers de détruire les sangliers)* (p. 2567).

BRIOT (M. Louis), *Député de l'Aube, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— Vice Président de la Commission de la production et des échanges [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [27 avril 1962] (p. 831).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte

sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, **n° 1825** [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à définir sa politique agricole dans le cadre de la Communauté française et dans celui de la Communauté économique européenne, **n° 31** [28 avril 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi n° 1058 portant ratification d'ordonnances prises en application de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960 autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, **n° 1594** [5 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Faible place de l'agriculture dans le budget de la Nation*; *imprécision de la politique agricole du Gouvernement*; *dégradation du niveau de vie des agriculteurs*; *endettement de l'agriculture*; *importation excessive de produits agricoles* ; *gestion défectueuse de l'Office des céréales* ; *largeur excessive de la « fourchette »* ; *augmentation des charges des employeurs agricoles*; *perspectives du Marché commun*; *nécessité d'une meilleure gestion et d'une recherche de débouchés extérieurs*; *question de la détaxation* ; *recherche scientifique et vulgarisation*; *menace d'un mouvement politique mené par les agriculteurs mécontents* [23 juin 1959] (p. 969 à 972).

Pose une question orale, avec débat, à M. le Ministre de l'Agriculture relative à la politique agricole du Gouvernement (effets de sécheresse) : *Conséquences désastreuses de la sécheresse pour les producteurs et les consommateurs* ; *imprévision et négligence coupables du Gouvernement*; *absence d'une politique de subventions analogue à celle pratiquée dans l'industrie*; *gestion défectueuse de l'O.N.I.C.* ; *réglementation aberrante de la collecte des blés* ; *mauvaise organisation de nos exportations de blé et du marché de la viande, notamment de la viande de cheval* ; *assèchement de la trésorerie des agriculteurs* ; *limitation regrettable de la production betteravière*; *découragement des cultivateurs* ; *situation défavorisée de l'agriculture française au moment de l'entrée dans le Marché commun*; *organisation nécessaire des marchés*; *examen de nos relations économiques avec les T.O.M.* [23 octobre 1959] (p. 1939 à 1941).

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant l'art. 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, en qualité de *Rapporteur pour avis : Développement de la production des jus de fruits* [2 décembre 1959] (p. 3127, 3128) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à maintenir le droit de bouillir à ceux qui le détenait antérieurement* [3 décembre 1959] (p. 3153); *amendement de M. Jacquet* (*Conditions d'inscription sur la liste des bénéficiaires du privilège*) (p. 3154, 3155) ; après l'art. 2 : *Son amendement* (*Action de soutien en faveur des boissons non alcoolisées et des jus de fruits*) (p. 3159).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Reconversion des mines de charbon* ; *injuste taxation du fuel* [10 décembre 1959] (p. 3317).

Prend part à la discussion :

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Légitimité de la colère paysanne imputable à des années de négligence et de méconnaissance des difficultés de l'agriculture*; *nombreuses mesures contradictoires prises au cours des dix dernières années*; *importance du projet sur l'orientation agricole*; *moyens nécessaires à la réalisation de ce projet*; *nécessité de mesures immédiates pour remédier à la situation des agriculteurs, notamment à leur endettement considérable* ; *dispositions regrettables du décret du 3 mars dernier* ; *nécessité de faire bénéficier les investissements agricoles des mêmes avantages que les investissements industriels*; *accroissement de la vente des produits agricoles sur les marchés extérieurs* ; *contrôle des importations* ; *nécessité d'assurer aux agriculteurs des conditions de vie et de rémunération équivalentes à celles des autres professions*

pour maintenir les fils d'exploitants à la terre et conserver cet équilibre d'activité au sein de la nation; *mauvaise gestion de l'O.N.I.C.*; *création nécessaire d'un organisme nouveau adapté à l'époque et aux intérêts de l'agriculture*; *ouverture souhaitable d'une enquête sur l'assainissement du bétail et les raisons pour lesquelles les pays étrangers refusent nos viandes*; *volume excessif des importations de certains produits agricoles, notamment des textiles*; *maintien du fonds textile*; *volume excessif de nos exportations de produits bruts au détriment de nos produits finis (grumes de sapins)*; *maintien de l'Institut agronomique*; *importance de la recherche scientifique pour permettre de transformer des produits et de les mieux vendre après transformation* [3 mai 1960] (p. 575 à 578);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 1er : *Son sous-amendement tendant à compléter l'amendement de la Commission relatif à la rémunération du travail de l'agriculteur par les mots « par un calcul identique des prix de revient »* [12 mai 1960] (p. 791, 792); *désapprobation du mode de fixation des prix agricoles établi dans le décret du 3 mars* (p. 792); Art. 2 (*Objectifs de production*) : *Nécessité d'assurer aux agriculteurs, obligés de procéder à des investissements, des avantages égaux à ceux consentis à l'industrie* (p. 795); avant l'article 20 : *Son amendement (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de réforme de l'O.N.I.C.)* [17 mai 1960] (p. 878); *le retire* (p. 879); Art. 23 (*Importation*) : *Précisions devant être données sur la composition du Comité de gestion du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés; conditions d'application des accords internationaux* (p. 894); Art. 25 (*Contrats de culture*) : *Pénalités en cas de non-exécution des contrats* (p. 897); Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Lacunes du texte gouvernemental quant aux investissements et à la détaxation; suppression regrettable de la référence à la date du 1er juillet 1960* [18 mai 1960] (p. 930); Art. 34 (*Créations de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles*) : *Amendement de M. Gabelle tendant à la suppression de cet article; suréquipement de nombreuses industries; nécessité de réserver les mesures prévues dans l'article aux cas de carence des industries privées (pâte à papier, jus de fruits)* (p. 947); Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Amendements tendant à la suppression de l'article; nécessité de permettre au crédit agricole d'accorder des prêts aux agriculteurs groupés en sociétés* [19 mai 1960] (p. 969);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960. Art. 2 : *Amendement de M. Charpentier tendant à étendre les interventions du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés à tous les produits agricoles* [31 mai 1960] (p. 1062);

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Défense des bouilleurs de cru; lutte contre l'alcoolisme; financement des campagnes de presse faites autour des bouilleurs de cru* [18 juillet 1960] (p. 1972, 1973); Article unique : *Amendement de Mme Devaud tendant à préciser le texte initial du projet; nécessité d'abaisser le prix des jus de fruits et des eaux minérales* (p. 1982);

— du projet de loi portant ratification du décret du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur certains légumes secs : *Intérêt rétrospectif de cette ratification; avantages du développement de la culture des légumineuses en Afrique du Nord où abonde la main-d'œuvre; organisation de méthodes de triage; étude de ces problèmes dans le cadre de la Communauté économique européenne* [21 juin 1960] (p. 1444, 1445); *date à laquelle les droits de douane ont été rétablis en Algérie* (p. 1445).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). AGRICULTURE : *Ses observations sur : la lenteur du remembrement; l'insuffisance de la détaxation des investissements par rapport à l'industrie; l'inquiétude suscitée par la politique du Gouvernement en matière de viande; les difficultés d'application du Marché commun; les importations de sucre* [9 novembre 1960] (p. 3397, 3398); titre IV : *La suppression inopportune des crédits affectés à la propagande du vin, notamment au moment de la mise en application du Marché commun; l'insuffisance du taux de détaxation des investissements* (p. 3449, 3450);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Financement, Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Paul Reynaud tendant à substituer à la référence au revenu cadastral la réfé-*

rence au bénéfice agricole forfaitaire; supériorité de la référence au bénéfice agricole, plus juste; inclusion des cotisations sociales dans les prix des produits agricoles [12 juillet 1960] (p. 1888); deuxième lecture, Art. 1er « Section IV. — Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code rural) : *Avantages du pluralisme préservant la liberté du choix des assurés et assurant une saine émulation* [29 novembre 1960] (p. 4125-4126);

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Oppose la question préalable; ses observations sur : l'inscription souhaitable à l'ordre du jour de la ratification des ordonnances prises en application des pouvoirs spéciaux* [15 décembre 1960] (p. 4651); *le contenu des ordonnances prises récemment sur l'alcoolisme; leur non-conformité à la loi sur les pouvoirs spéciaux* (p. 4652); *retrait de sa question préalable* (p. 4654);

— commune de deux projets de lois : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité d'une mise en application d'une politique agricole commune préalablement à toute accélération de la diminution des droits de douane; intentions du Gouvernement quant aux excédents agricoles; difficultés soulevées par l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun; nécessité d'une volonté politique commune et d'une autorité commune en matière agricole; exportation souhaitable des excédents vers des pays sous-alimentés; mesures prises par certains pays membres en contradiction avec les décisions prises conjointement par les six Ministres de la Communauté; lutte nécessaire contre le dumping interne et externe; échanges entre les pays d'outre-mer et la Communauté* [14 juin 1961] (p. 1066 à 1069);

— d'un projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Anomalie d'un vote sanctionnant une ordonnance non ratifiée; encouragement nécessaire de la production des jus de fruits* [22 juillet 1961] (p. 2006, 2007);

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Nécessité d'établir une parité entre les agriculteurs et les autres classes de la Nation du point de vue du revenu et des conditions d'existence; non-application des clauses du traité de Rome en matière agricole; dispositions du projet; volume excessif de la marge d'appréciation laissée au Gouvernement; augmentation des coûts de rendement de l'agriculture; charges que font peser sur l'agriculture le système des zones de salaires, les impôts, les transports, les charges sociales; nécessité d'accorder pour le matériel agricole une détaxation équivalente à celle des autres professions; amélioration urgente de la commercialisation; implantation souhaitable d'entreprises industrielles dans les communes pour raccourcir les circuits de distribution; maintien nécessaire de l'exploitation familiale; nécessité de trouver des débouchés à l'intérieur du Marché commun et dans les pays tiers* [10 octobre 1961] (p. 2462 à 2466);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la répression nécessaire des fraudes sur le vin au moment où nous allons exporter vers le Marché commun; la nécessité de reboiser plus de deux millions d'hectares et de diminuer nos importations de produits forestiers* [29 octobre 1961] (p. 3515); titre IV : *Ses observations sur : l'attitude contradictoire du Gouvernement faisant une propagande anti-vin en France et en faveur du vin à l'étranger; les conditions de financement du traitement des excédents de betteraves : la discrimination intolérable établie entre l'industrie et l'agriculture pour l'achat de matériel* (p. 3518); titre V : *Le développement souhaitable du stockage individuel; l'insuffisance des crédits d'équipement pour la Corse* (p. 3521); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, (Charges communes) : *La nécessité d'encourager la production des blés durs en France pour éviter des importations coûteuses; le retard apporté à la réforme de l'O.N.I.C.* [12 novembre 1961] (p. 4446, 4447); *les mesures devant être prises d'urgence pour assurer l'écoulement de la production de betteraves* (p. 4447);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles en commun : *Ses observations sur : l'évolution de l'agriculture avec la modernisation; les difficultés des petites exploitations et la tendance à la concentration; la nécessité de permettre aux petites exploitations de se grouper pour survivre; l'inadaptation des formules juridiques existantes; la sauvegarde nécessaire des droits des bailleurs; le problème posé par le décès d'un associé* [28 novembre 1961] (p. 5094, 5095); Art. 1er (*Définition des*

groupements agricoles d'exploitation) : Son amendement (Situation du groupement en cas de décès, faillite ou déconfiture d'un associé) ; ses observations sur les difficultés pouvant surgir en cas de décès d'un associé notamment pour le remboursement des emprunts, (p. 5098) ; Art. 2 (*Membres du groupement) : Amendement de la Commission de la production (Participation effective des associés ; répartition du travail entre les associés par les statuts* (p. 5103) ; *ses observations sur les inconvénients d'une énumération trop précise des tâches auxquelles doivent participer les associés* (p. 5103) ; Art. 1er (*suite*) *: Son amendement (Situation du groupement en cas de décès ou d'incompatibilité d'humeur d'un associé ou en cas de disparition complète de l'apport en nature fait par un associé*) [13 décembre 1961] (p. 5575) ; seconde délibération ; Art. 8 (*Apport du droit au bail*) *: Amendement du Gouvernement tendant à supprimer la faculté pour le bailleur de faire opposition à l'apport du droit au bail à un groupement ; ses observations sur : la nécessité d'une réponse du bailleur à la lettre recommandée du preneur ; la compétence du tribunal paritaire pour apprécier la gravité du motif invoqué par le bailleur pour s'opposer à l'apport au groupement du droit au bail* (p. 5578) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles : *Ses observations sur : les dispositions de la loi d'orientation agricole prévoyant le dépôt du projet en discussion ; le décret du 29 juillet 1961 sur les groupements de producteurs ; l'organisation des marchés à l'étranger ; l'importance de l'organisation de la commercialisation pour les exportations* [13 décembre 1961] (p. 5588, 5589) ; après l'art. 2 : *Sous-amendement de M. Coudray à l'article additionnel de la Commission tendant à ajouter la collecte aux matières susceptibles d'être réglementées ; ses observations sur l'interprétation du terme « collecte »* (p. 5594) ; *son sous-amendement tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa de l'article additionnel (Suppression de l'adverbe « notamment »)* (p. 5596) ; *le retire* (p. 5597) ; après l'art. 2 : *article additionnel de la Commission tendant à faire bénéficier les membres du comité des producteurs des avantages du décret de juillet 1961 (p. 5602) ;*

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Absence d'une ligne politique directrice fondée sur les impératifs actuels (Entrée de la France dans le Marché commun et arrivée de la jeunesse sur le marché du travail) ; modernisation souhaitable des services de l'Etat ; révision nécessaire des circuits de distribution ; le problème des transports (Modernisation du matériel ferroviaire ; attention à apporter aux transports fluviaux) ; nécessité de réaliser la liaison Rhône-Rhin et Rhône-Moselle ; hypertrophie de la région parisienne ; le problème de l'assurance-vieillesse agricole* [29 mai 1962] (p. 1366, 1367) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les conditions regrettables dans lesquelles a été présentée la loi en discussion ; le droit de propriété ; les mesures envisagées dans la loi ; les éléments du revenu agricole* [18 juillet 1962] (p. 2584) ; après l'art. 4 : *Amendement de la Commission (Dépôt par le Gouvernement, avant le 15 septembre 1962, d'un projet de loi sur la production forestière) ; l'intérêt d'un grand débat sur la politique forestière ; la question des taxes sur le bois importé ; les droits successoraux élevés et l'importance des coupes* (p. 2616, 2617) ; après l'art. 31 : *Amendement de la Commission (Dépôt avant le 1er janvier 1963 d'un projet de loi définissant les principes du système contractuel en matière agricole) ; la nécessité de définir le système juridique dans le cadre du Marché commun* [19 juillet 1962] (p. 2671) ; Art. 33 : *Amendement du Gouvernement ; le financement des stocks de report par les caisses de crédit agricole* (p. 2673).

BROCAS (M. Patrice), *Député du Gers, 1re circonscription (N. I.*, puis *E. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959 (p. 165).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 10 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1835** [11 juillet 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explications de vote : critique de la politique économique et financière du Gouvernement; nécessité d'une organisation politique de l'Europe; approbation des efforts en vue du rétablissement de la paix en Algérie* [16 janvier 1959] (p. 87, 88).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, après l'Art. 16 : *Article additionnel de M. Habib Deloncle tendant à faire le Bureau de l'Assemblée Nationale juge de la recevabilité d'une proposition de résolution dont l'adoption mettrait en jeu la responsabilité du Gouvernement en dehors des formes prévues par l'article 49 de la Constitution* [20 janvier 1959] (p. 118); seconde délibération : *Ses explications de vote : limitation du droit de contrôle du Parlement; mode de constitution des Commissions défavorable aux députés isolés* [21 janvier 1959] (p. 151);

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Ses explications de vote : caractère purement platonique des débats prévus par la présente proposition de résolution* [28 avril 1959] (p. 319);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Nécessité de concilier l'autorité gouvernementale et le contrôle des Assemblées; rapports de l'Assemblée Nationale avec le Sénat* [27 mai 1959] (p. 605, 606);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Importance primordiale de l'Algérie dans le débat; difficultés d'application de la déclaration du 16 septembre; conditions de la préparation de la campagne électorale; néceseité d'une déclaration gouvernementale sur le futur statut de l'Algérie; exercice du référendum sur un projet de loi préalablement soumis à l'Assemblée; constatation d'une orientation nouvelle de la politique gouvernementale* [14 octobre 1959] (p. 1783, 1784); *ses explications de vote : approbation de la déclaration du 16 septembre; application stricte de son contenu* [15 octobre 1959] (p. 1820).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture et à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques deux questions orales relatives au prix du maïs [6 novembre 1959] (p. 2231).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Budget des Affaires marocaines et tunisiennes; concessions inévitables consenties par la France; éloignement progressif des deux pays à l'égard de la France sur le plan financier, monétaire et commercial; prochain débat sur les relations franco-tunisiennes; problème posé par la présencedes Français, non fonctionnaires, demeurés en Tunisie et au Maroc, véritables otages; multiplication des menaces, brimades et mesures de confiscation à leur égard, spécialement en Tunisie; nécessité de faciliter leur rapatriement; augmentation et orientation des fonds destinés à leur réinstallation; maintien nécessaire des fonctionnaires français en Tunisie et au Maroc, champions de notre culture; difficultés de leur tâche* [16 novembre 1959] (p. 2441 à 2443); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Application de l'article 44 de la Constitution, précédent de la réforme fiscale; nécessité de deux votes, l'un sur le budget des anciens combattants, l'autre sur l'ensemble; prorogation des délais impartis par l'article 47 au cas où le Gouvernement poserait la question de confiance* [24 novembre 1959] (p. 2964); motion de censure : *Mise en application de l'article 49 de la Constitution; reprise, dans cet article, des dispositions du texte présenté en 1958 tendant à remédier à l'instabilité ministérielle: conditions de rédaction de la motion de censure; manifestation des droits de l'opposition; critiques de la politique économique et financière du Gouvernement (se caractérisant par un succès monétaire, un insuccès économique, une injustice sociale); conditions dans lesquelles le Gouvernement a posé la question de confiance; manifestation d'autorité du Gouvernement vis-à-vis du Parlement; conditions de la venue de M. Krouchtchev en France; manque d'objectivité de la R.T.F. à l'égard des parlementaires français; respect du régime parlementaire et du rôle du Parlement* [27 novembre 1959] (p. 3067 à 3069); rapport de la Com-

mission mixte paritaire : *Ses explications de vote : ses observations sur : l'attitude du Gouvernement revenant totalement sur les décisions du Sénat et sur celle de la Commission mixte; la mise aux voix, non des propositions de la Commission paritaire, mais de celles du Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3448); *communication du Gouvernement (délais accordés pour la discussion du budget) : interprétation rigoureuse et même erronée de la Constitution et de la loi organique sur la loi de finances; dépôt et distribution du rapport avant l'ouverture de la session; responsabilités du Gouvernement dans les difficultés actuelles; motifs politiques de son attitude; discussion insuffisante des crédits de la construction et de l'Algérie; point de départ du délai du jour de la distribution en vertu de l'article 38 de la loi organique; méconnaissance de l'esprit même du régime parlementaire ; non respect des droits de l'Assemblée et de l'opposition* [21 novembre 1959] (p. 2724, 2725); *limitation du temps de parole* (p. 2725).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 95 du Règlement; violation des dispositions de l'article 38 de l'Ordonnance organique; escamotage des discussions budgétaires; application éventuelle des dispositions de l'article 44 de la Constitution; restriction des droits accordés au Parlement* [22 novembre 1959] (p. 2811, 2812).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) : *Son rappel au règlement (intention du Gouvernement de procéder, pour l'art. 8, comme il l'a fait en première lecture*) [8 décembre 1959] (p. 3217) ;

— d'une proposition de résolution relative à la modification du règlement de l'Assemblée, Art. 2 : *Son amendement (Nouvelle rédaction de l'art. 96 du règlement*) [18 décembre 1959] (p. 3486);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 1er : *Amendement de M. Foyer (Liberté de l'enseignement) ; régime du contrat et contrôle de l'Etat* [23 décembre 1959] (p. 3641) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par l'application de l'Art. 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Limitation nécessaire du domaine des pleins pouvoirs; approbation renouvelée de la politique algérienne du Gouvernement; ralliement tardif de certains au principe de la légalité républicaine* [2 février 1960] (p. 122, 123) ; Art 1er : *Sa demande de suspension de séance* (p. 124) ; *son amendement (Enumération limitative des matières du domaine des pouvoirs spéciaux*) (p. 124, 125) ; *caractère vague de l'expression sauvegarde de l'Etat; limitation de l'extension de la compétence de l'Etat aux buts à atteindre; poursuite des fonctionnaires civils et militaires coupables de désobéissance; modifications de la procédure pénale pour permettre la répression des atteintes à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat ; réalisation d'une évolution administrative en Algérie* (p. 125) ; Art. 2 : *Son amendement (Limitation de la délégation de pouvoirs au dernier jour de la session d'avril pour les mesures prises sur le territoire français et au dernier jour de la session d'octobre pour les mesures prises spécialement pour l'Algérie*) (p. 126) ; Art. 3 : *Son amendement (Dépôt des projets de ratification devant le Parlement le dernier mardi d'avril pour les mesures prises sur le territoire français et au plus tard le premier mardi d'octobre pour les ordonnances prises spécialement pour l'Algérie*) (p. 127) ; *son amendement prévoyant que les dispositions de la présente loi cesseraient d'avoir effet au cas où viendraient à jouer les art. 7, dernier alinéa, ou 16 de la Constitution* (ibid.).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Prochain dépôt d'une motion de censure; intervention de son vote quand le Président de la République sera de retour en territoire français; respect de la Constitution et de la tradition républicaine* [26 avril 1960] (p. 464, 465).

Prend part à la discussion :

— sur une motion de censure : *Valeur obligatoire de l'indicatif présent employé à l'art. 29; nécessité de la signature conjointe du Président de la République et du Premier Ministre sur le décret d'ouverture des sessions extraordinaires; conséquences illogiques du refus opposé à la convocation du Parlement (impossibilité pour les députés mécontents de demander une session extraordinaire) ; non conformité de ce refus avec*

la Constitution (avis des professeurs de droit, déclaration du Commissaire du Gouvernement devant le Comité consultatif constitutionnel, débat au Conseil d'Etat); nécessité de rétablir l'équilibre voulu par la Constitution entre les besoins du Gouvernement et les droits de l'opposition; responsabilité du Premier Ministre dans la non convocation du Parlement; nécessité pour les parlementaires de voter la mention de censure pour manifester leur opinion sur la violation de la Constitution et arrêter l'amenuisement progressif des droits du Parlement; contradiction entre l'opinion de certains sur la violation de la Constitution et leur refus de voter la motion de censure; craintes d'une évolution aboutissant au naufrage de toutes nos libertés [5 mai 1960] (p. 667 à 669) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Sa demande de suspension de séance* [11 mai 1960] (p. 767); Article unique : *Ses explications de vote : application maladroite de l'article 44 empêchant d'obtenir une majorité massive* (p. 773) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles; Art. 1er : *Sa demande de vote par division* [31 mai 1960] (p. 1054) ; *nécessité de deux votes distincts, l'un sur les crédits destinés aux adductions d'eau, l'autre sur les crédits destinés à l'électrification rurale* (ibid.);

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Ses explications de vote : espoir de voir se construire un jour la seule communauté qui demeure réalisable, celle de l'Afrique avec l'Europe occidentale* [9 juin 1960] (p. 1247);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les affaires marocaines et tunisiennes : Ses observations sur : la concentration souhaitable auprès du Ministre de l'Intérieur des compétences administratives concernant l'aide aux rapatriés d'Afrique du Nord; le remplacement de la direction générale des affaires marocaines et tunisiennes par une direction simple ; fermeture du consulat d'Oudjda à la suite de la création dans cette ville d'un centre d'accueil de musulmans réfugiés; le contrôle établi par la Tunisie et le Maroc sur les transferts de capitaux en violation des conventions monétaires passées avec la France ; la possibilité pour le Gouvernement d'acheter aux Français, détenteurs de devises, les devises marocaines et tunisiennes dont il a besoin; la dépossession des agriculteurs français de Tunisie et du Maroc ; l'accord regrettable conclu le 13 octobre entre le Gouvernement français et tunisien ; nos rapports décevants avec deux anciens protectorats* [4 novembre 1960] (p. 3124 à 3126);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : la nécessité d'une réforme des régimes matrimoniaux étant donné l'évolution des mœurs; l'échec des réformes de 1907 et de 1938; les dispositions du projet; l'insuffisance de l'indépendance reconnue à la femme ; les avantages d'un système de séparation des biens avec participation aux acquêts conciliant l'indépendance juridique de la femme avec l'équité dans le partage; l'institution souhaitable d'une dualité de régimes légaux entre lesquels les époux pourraient choisir ; les propositions faites dans ce sens au moment de la rédaction du Code civil* [17 novembre 1960] (p. 3911 à 3913);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : l'impopularité du projet dans l'opinion publique ; le refus du Gouvernement de prendre des initiatives pour la création d'une force atomique inter-alliée ; le déssaccord manifesté par le chancelier Adenauer à propos des nouveaux objectifs de la politique étrangère défendue par le Premier Ministre* [22 novembre 1960] (p. 3964-3965).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : les graves inconvénients d'un éventuel regroupement : la faiblesse de la politique de l'exécutif en matière algérienne malgré les pouvoirs du Gouvernement et la générosité du Parlement à son égard ; l'échec de l'intégration; les inconvénients de la trêve unilatérale : la relance souhaitable des négociations ; la représentativité du F.L.N.; les garanties devant être apportées aux Français d'Algérie, musulmans ou européens* [29 juin 1961] (p. 1373 à 1376).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, après l'art. 1er : *Son article additionnel prévoyant que les dispositions de la loi n'auront pas d'effet sur les procédures en cours ; ses observations sur : les inconvénients*

d'une validation rétroactive des décrets des 18 mars et 17 avril; les recours présentés devant le Conseil d'Etat contre ces décrets; la nécessité d'éviter l'annulation d'une décision prononcée antérieurement par une juridiction administrative; le respect nécessaire de la séparation des pouvoirs ; l'empiètement de l'exécutif sur le domaine réservé par l'article 34 au législatif [18 juillet 1961] (p. 1744); *ses explications de vote ; rejet nécessaire du projet consacrant un empiètement grave de l'exécutif sur le domaine réservé par la Constitution au législatif* (p. 1748).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La signification du référendum du 8 avril ; le Parlement dans la Constitution de 1958 ; l'évolution vers un nouveau type de régime; la procédure de révision de la Constitution ; le contrôle de l'information ; les libertés individuelles ; les problèmes européens ; la récente Conférence de Paris* [26 avril 1962] (p. 762 à 766).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'action régionale ; l'insuffisance des moyens choisis pour aider les régions les moins économiquement développées; faiblesse des incitations à la décentralisation industrielle; la situation à cet égard en Grande-Bretagne et en Italie ; la région Midi-Pyrénées et ses problèmes ; sa faiblesse économique ; les perspectives du tourisme ; la faiblesse du taux de scolarisation dans les départements du Midi et des Pyrénées; l'irrigation des coteaux de Gascogne ; les prévisions d'emploi dans le IVe Plan et leur caractère incertain ; le problème des rapatriés ; l'augmentation des dépenses de l'Etat ; les dépenses militaires; les prévisions relatives aux échanges extérieurs et la coordination de la politique française avec celle de nos partenaires européens* [21 juin 1962] (p. 1884 à 1887).

Pose à M. le Ministre d'Etat chargé des affaires algériennes une question orale avec débat relative au rapatriement des Français musulmans : *Les problèmes douloureux posés par la situation des Musulmans fidèles à la France; les dispositions réglementaires relatives au transfert en métropole ; les engagements dans l'armée ouverts aux harkis, aux Moghaznis et aux groupes mobiles; la fin du « commando Georges » ; les lieux d'installation des tribunaux spéciaux du F.L.N. avec camp, prison, chambre de torture et bourreaux; le cas des harkis ayant appartenu au commando de la marine de Nemours ; les déclarations du bachaga Boualam à la télévision ; l'emploi des rapatriés ; les réactions des Marocains devant l'attitude du Gouvernement français à l'égard des Musulmans fidèles à la France* [29 juin 1962] (p. 2133 à 2137).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale avec débat relative à la révision de la Constitution : *L'éventualité d'une révision de la Constitution par la procédure d'un référendum: le respect des règles impératives fixées par la Constitution ; la non-application de la Constitution de 1958 (Le mécanisme des sessions extraordinaires du Parlement ; le recours au référendum en dehors du domaine limité par l'article 11) ; la non-publication de l'avis du Conseil d'Etat sur le référendum du 8 avril 1962 ; l'obligation de faire précéder le référendum d'une délibération parlementaire ; les conditions de révision prévues par la Constitution de 1958 et les deux procédures possibles (article 89 et article 11) ; le péril de l'arbitrage communiste ; le fonctionnement du régime présidentiel en Amérique* [20 juillet 1962 (p. 2726, 2727, 2728).

BROGLIE (M. Jean de), *Député de l'Eure, 1re circonscription (I.P.A.S.), puis Secrétaire d'Etat au Sahara, puis Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la fonction publique.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé Secrétaire d'Etat au Sahara, aux Départements d'outre-mer et aux Territoires d'outre-mer (remaniement du cabinet Michel Debré) [décret du 24 août 1961, *J. O.* du 25 août 1961] (p. 7987).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat au Sahara, aux D.O.M. et aux T.O.M. cessent le 14 avril 1962 (*J. O.* du 16 avril 1962) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé :

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la fonction publique (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3940);

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 jan-

vier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864);

— Président de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [17 novembre 1959] (p. 2533);

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (relations culturelles), **n° 328**, annexe 4 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à l'instauration d'une taxe d'habitat rural, **n° 570** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à instituer une déclaration obligatoire de résidence, **n° 846** [25 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (crédits des Affaires étrangères, relations culturelles), **n° 886**, annexe 4 [18 octobre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 51 : *Son amendement tendant à remplacer les termes «grand rôle» et «petit rôle» par les termes «rôle des questions orales avec débat» et «rôle des questions orales sans débat»* [20 janvier 1959] (p. 125); Art. 52 : *Son amendement (Remplacement des termes «grand rôle et petit rôle» par les termes «rôle des questions orales avec débat» et «rôle des questions orales sans débat»); possibilité pour la conférence des Présidents d'inscrire une question orale à l'ordre du jour de la séance la plus proche* (p. 126); Art 53 : *Son amendement tendant à élargir la procédure des questions orales (Développement d'une demi heure par auteur, reponse du Ministre, intervention d'autres orateurs pendant quinze minutes) ; maintien nécessaire du contrôle du Gouvernement; menace d'une récession parlementaire ; nécessité d'un équilibre entre les pouvoirs* [21 janvier 1959] (p. 138, 139) ; *amendements de M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat ; légalité douteuse de la procédure tendant à clore un débat sur une question orale par une proposition de résolution* (p. 140) ; Art. 54, 55, 56 : *Ses amendements tendant à substituer aux termes «petit rôle» les termes «sans débat» et aux termes «grand rôle» les termes «avec débat»* (p. 143). — Seconde délibération, Art. 47 (Motion de censure) : *Son amendement; le retire* (p. 148);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Importance du Règlement dans les constitutions écrites pour assurer l'évolution nécessaire* [26 mai 1959] (p. 560); *vote de résolutions* (p. 560, 561) ; *tradition parlementaire française* (p. 561); *contacts nécessaires entre le Gouvernement et le Parlement* (ibid.) ; *votes d'orientation nécessaires* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial : Observations sur : le département des relations culturelles du Ministère des Affaires étrangères; l'évolution dans la notion de culture à la suite des bouleversements mondiaux ; la nouvelle orientation de notre action culturelle; l'établissement d'un plan quinquennal de reconversion et d'expansion de nos activités culturelles et techniques à l'étranger; modernisation de nos méthodes ; la diminution regrettable des crédits du Fonds culturel permettant l'aide à l'exportation des livres ; possibilité d'un virement de crédit en cours d'année; le développement de l'enseignement français à l'étranger; la part croissante des disciplines scientifiques et techniques ; le problème des boursiers ; les conditions rigoureuses exigées pour l'accueil des étudiants étrangers en France; la subvention attribuée aux organismes et missions; l'importance des missions et des experts mis à la disposition des Gouvernements étrangers; l'efficacité de l'action culturelle par le cinéma; l'effort en faveur de la diffusion commerciale du livre; le développement des échanges artistiques; la reprise de nos liens culturels avec l'Egypte; la conclusion d'un protocole culturel avec la Guinée; le maintien nécessaire de nos relations culturelles avec le Cambodge, le Laos et le Sud-Viet-nam; l'augmentation de notre assistance à ces Etats; le développement de nos relations techniques avec eux; le maintien de nos*

relations culturelles avec le Maroc et la Tunisie; *l'utilisation de moyens de diffusion collectifs et l'accroissement du nombre des professeurs français à l'étranger* ; *l'établissement souhaitable d'un second plan réservé à la coopération technique* [16 novembre 1959] (p. 2434 à 2437) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Imprécision de la politique algérienne du Gouvernement*; *nécessité de faire obstacle à l'expansion communiste en faisant l'union de l'Europe et en consolidant la communauté* ; *normalisation nécessaire de nos rapports avec le monde arabe* ; *prestige unique du Général de Gaulle auprès des Musulmans*; *impossibilité d'une solution militaire*; *revirement de l'opinion internationale en notre faveur* ; *rétablissement de la confiance chez les Musulmans* ; *nécessité d'une certaine précision sur l'application de la politique gouvernementale*; *limitation de l'offre faite par le chef de l'Etat à un « cessez-le-feu » à l'exclusion de toute négociation politique* ; *déroulement du référendum en deux temps* ; *maintien de l'armée jusqu'à l'achèvement des opérations de vote* ; *choix des fonctionnaires envoyés en Algérie*; *modalités d'application du Plan de Constantine* ; *nécessité d'accorder des crédits aux maires musulmans* [14 octobre 1959] (p. 1773 à 1775) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution : *Constatation d'une mutation se faisant, non plus comme autrefois sous la pression des armes, mais sous la pression des consciences; rôle de la France pour assurer le succès de cette communauté rénovée à forme multinationale dont la seule force résidra dans la volonté des peuples de rester solidaires; nécessité d'une assistance économique accrue et d'une association de la communauté aux problèmes de la métropole; nécessité de donner aux peuples africains une idée claire et nette de leur émancipation pour leur permettre de choisir le camp des peuples libres et de résister aux nombreux dangers qui les menacent; importance secondaire de la querelle de procédure; importance capitale d'une alliance des cœurs* [10 mai 1960] (p. 745, 746) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 10 : *Son amendement prévoyant, parmi les moyens de réalisation d'aménagement foncier, l'encouragement aux diverses formes de groupements volontaires de propriétaires ainsi qu'à l'agrandissement des exploitations non rentables* [12 mai 1960] (p. 817) ; Art. 11 (*Groupement de propriétaires et d'exploitants*) : *Son amendement précisant qu'il s'agit de groupements libres* (p. 819) ; *transformation de son amendement en un sous-amendement à l'amendement de la Commission* (p. 820) ; Art. 12 : *Son amendement précisant que les sociétés d'aménagement pourront acquérir des terres mises librement en vente par leur propriétaire* (p. 822) ; *le modifie en ajoutant « à l'exclusion des terres incultes »* (ibid.) ; Art. 13 : *Son amendement subordonnant l'aide financière de l'Etat à l'adhésion à un organisme de gestion* (p. 823) ; *le retire* (p. 824) ; *son amendement* (*Extension des avantages fiscaux et financiers*) (p. 824) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 14 : *Son amendement tendant à porter à sept ans la phase transitoire* (p. 824) ; *le retire* (ibid) ; Art 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Consultation du Comité supérieur d'aménagement foncier pour la détermination de la superficie type de l'exploitation*) [17 mai 1960] (p. 867) ; *le retire* (ibid.) ; *son sous-amendement* (*Conditions de qualification des fonds incultes*) (ibid.) ; *le retire* (ibid) ; *son amendement tendant à ajouter le reboisement dans la mise en demeure adressée au propriétaire d'un fonds porté à l'inventaire des terres incultes* (p. 868) ; *le retire* (p. 869) ; *son amendement* (*Résiliation préalable du bail lorsque le propriétaire veut procéder lui-même à la mise en valeur d'un fonds inculte*) (p. 869) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement permettant aux fonctionnaires chargés de veiller à l'application des dispositions de demander aux bénéficiaires des parcelles concédées toutes explications écrites qu'ils jugeraient nécessaires* (p. 870) ; Art 18 : *Son amendement tendant à l'installation de petites unités industrielles dans les régions sous-peuplées* (p. 873) ; *apport de salaires d'appoint dans les régions pauvres; maintien de la séparation des articles 18 et 19* (ibid.) ; Art. 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement invitant le Gouvernement, dans un délai de deux ans, à entreprendre les études et présenter au Parlement les textes nécessaires à la création d'un établissement public de régularisation et d'orientation des marchés de produits agricoles* (p. 881) ; *nécessité d'une action beaucoup plus large en matière d'organisation des marchés* (ibid.) ; *le retire* (p. 882) ; Art. 23 (*Importations*) : *Son amende-*

ment tendant à obliger le Gouvernement à prendre, dans tous les cas, les mesures nécessaires pour éviter la chute des cours au-dessous des niveaux garantis (p. 894) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur spécial pour les relations culturelles : Ses observations sur : la prochaine élaboration d'un plan quinquennal de coopération technique ; l'augmentation des ventes de livres à l'étranger malgré la concurrence étrangère et l'insuffisance des crédits du fonds culturel ; l'importance du livre comme véhicule de notre pensée et de nos techniques ; la modernisation nécessaire de nos méthodes d'enseignement à l'étranger pour lutter contre une certaine désaffection à l'égard de notre langue ; la création d'un diplôme réservé aux étudiants étrangers ; la nomination de lecteurs en Afrique ; le rétablissement presque intégral de nos positions culturelles en Egypte ; l'insuffisance de l'aide à l'enseignement privé à l'étranger ; la situation des boursiers français à l'étranger ; celle des boursiers étrangers en France ; l'œuvre des archéologues français ; le développement de nos manifestations artistiques à l'étranger ; nos positions culturelles au Cambodge, au Laos et au Viet-nam ; notre programme de coopération technique dans ces pays ; la place importante réservée à l'enseignement français au Maroc ; nos relations culturelles avec la Tunisie ; les modalités de notre coopération technique ; l'action du service de coopération technique des affaires économiques ; les opérations immobilières envisagées pour 1961 ; la création d'un institut franco-japonais à Tokio et d'un institut français à Athènes* [4 novembre 1960] (p. 3115 à 3118) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'urgence de la cessation des hostilités ; le rapprochement des communautés ; la démonstration nécessaire devant le monde de la sincérité de nos intentions ; l'espoir mis dans l'autodétermination* [7 décembre 1960] (p. 4439, 4440) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Nécessité pour la France de posséder une arme nucléaire, gage de sa sécurité et de son influence politique ; continuation de la modernisation de l'armement conventionnel ; accroissement de nos chances d'adhésion au club atomique résultant de l'adoption du projet ; modernisation du pacte atlantique auquel la France est attachée ; respect de l'équilibre des pouvoirs ; conséquences désastreuses du vote de la motion* [24 octobre 1960] (p. 3741 à 3743).

Son rappel au Règlement : *La catastrophe de Normandie ; sollicitude de l'Assemblée Nationale et de la Nation envers les victimes du sinistre* [5 mai 1961] (p. 681, 682).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales ; Art. 2 : *Son amendement (Tenue des sessions ordinaires des Conseils généraux en dehors des sessions ordinaires du Parlement) : Ses observations sur : l'imbrication croissante des affaires locales et nationales ; l'impossibilité pour de nombreux parlementaires conseils généraux d'assister aux travaux de leur assemblée départementale* [11 juillet 1961] (p. 1745, 1746) ; *son amendement tendant à ce que les parlementaires soient aussi membres de droit du Conseil général du département où ils ont été élus* (p. 1746).

Est nommé Secrétaire d'Etat au Sahara, aux Départements d'outre-mer et aux Territoires d'outre-mer (remaniement du Cabinet Michel Debré) (décret du 24 août 1961, *J.O.* du 25 août 1961) (p. 7987).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 25 septembre 1961 [3 octobre 1961] (p. 2348).

En qualité de Secrétaire d'Etat :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, D.O.M. et T.O.M. : *Ses observations sur : le problème des départements d'outre-mer ; le prochain dépôt d'un Plan social sous forme d'une loi de programme ; l'extension progressive de la Sécurité sociale aux exploitants agricoles et aux travailleurs indépendants ; l'amélioration et l'accélération des conceptions de la réforme agraire ; les avantages de l'institution du service militaire adapté servant de formation professionnelle aux jeunes recrues ; l'application du Plan Némo ; les difficultés rencontrées dans la mise en valeur de la Guyane ; les études actuellement en cours sur le statut de ce département ; l'utilité et l'efficacité des sociétés d'Etat en Guyane ; le problème du sous-emploi dans les D.O.M. et la nécessité d'organiser une émigration importante et*

continue en direction de la Métropole; les mesures prises pour assurer une priorité sur le marché métropolitain aux produits des départements d'outre-mer; la situation des territoires d'outre-mer; le caractère évolutif de leurs institutions; l'augmentation des effectifs des services d'Etat dans les T.O.M.; la prise en charge de leur financement par le budget général; le relèvement éventuel en cours d'année de la subvention allouée aux Comores; l'intérêt présenté pour la France par les terres australes du point de vue scientifique et stratégique; la situation financière particulièrement brillante en Nouvelle-Calédonie; la nécessité du renforcement de la milice dans le territoire des Somalis pour assurer la surveillance de la frontière; la prochaine création d'un aérodrome à La Réunion; le renforcement prochain du poste de radiodiffusion de ce département; l'adaptation du service militaire adapté au territoire de Saint-Pierre et Miquelon [25 octobre 1961] (p. 2994 à 2998); titre III : *Le cas particulier des recrues réunionaises presque toutes envoyées en Métropole; l'intention du Gouvernement d'ouvrir aux incorporés réunionais la possibilité de faire un stage dans un centre professionnel et de rester par la suite en Métropole* [25 octobre 1961] (p. 2998, 2999); *amendement de M. Hassan Gouled tendant à la suppression des crédits relatif aux dépenses de contrôle du chemin de fer franco-éthiopien; ses observations sur : l'incompétence du Secrétaire d'Etat pour décider de la représentation de la Côte française des Somalis au sein du conseil d'administration du chemin de fer, la création de ce chemin de fer étant la conséquence d'un traité international; la possibilité de faire figurer éventuellement parmi les quatre représentants de la France une personnalité de la Côte française des Somalis* (ibid.); *amendement de M. Catayée tendant à une réduction des crédits; ses observations sur l'utilité de nouveaux secrétaires généraux économiques, étant donné l'ampleur et la diversité des problèmes économiques des D.O.M.* (p. 3000); *amendement de M. Monnerville tendant à la suppression des crédits destinés au service militaire adapté* (p. 3001); Titre IV: *Amendement de M. Burlot tendant à diminuer les crédits de 3 millions de NF : ses observations sur les conséquences d'une diminution des crédits destinés aux recherches australes* (p. 3002); Titre VI : *Le transfert de crédit devant être opéré du budget du Ministère de l'Intérieur au budget des D.O.M. pour permettre l'octroi de subventions aux collectivités locales pour les constructions publiques* (ibid.); deuxième partie, SAHARA : *Ses observations sur : le dynamisme du budget du Sahara; les crédits; les réalisations en cours et à venir; la mise en application de la loi programme d'équipement social; le développement de l'économie saharienne; la progression de la prospection et de la production du pétrole; l'important programme hydraulique prévu en 1962; l'effort en faveur de l'agriculture et la recherche de débouchés; la priorité accordée aux investissements directement utiles aux populations* [8 novembre 1961] (p. 4064, 4065); *les possibilités d'évacuation des gaz sahariens en direction de l'Europe* (p. 4066);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique ; Art. 2 (*Dévolution des biens de l'ancienne société martiniquaise concessionnaire à une société d'économie mixte*) : *Amendement de la Commission des finances* (*Dévolution des biens à l'Etat qui fait apport à une société d'économie mixte*) [16 novembre 1961] (p. 4895); Art. 4 (*Indemité versée à la Compagnie martiniquaise de distribution de l'énergie électrique*) (p. 4896); *Articles additionnels de MM. Sablé et Césaire tendant à appliquer les dispositions du statut national de l'Electricité de France au personnel de la nouvelle société d'économie mixte* (p. 4897); *ses observations sur : l'intention du Gouvernement de rapprocher progressivement la situation de ce personnel, de celui de la Métropole* (ibid.); *application de l'article 41 de la Constitution* (p. 4898);

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Ses observations sur : l'expérience envisagée; la mise en place de l'autonomie interne la plus complète sans mettre en cause l'appartenance de ce territoire à la République française; le problème de la Guyane et des Antilles; le progrès commun de nos communautés* [12 décembre 1961] (p. 5529, 5530).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat au Sahara, aux D.O M. et aux T.O.M. cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Fonction publi-

que (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Déclaration du Gouvernement, sans débat, sur le problème algérien : *Les garanties accordées aux fonctionnaires servant en Algérie; l'aménagement de leur carrière et leur réadaptation en métropole; le problème du reclassement; le cas du personnel des collectivités locales; les congés spéciaux; le bénéfice du régime de retraite; le problème du détachement privilégié* [30 mai 1962] (p. 1405, 1406).

Répond à la question orale sans débat de M. Frédéric-Dupont relative aux traitements des divers agents du secteur public [20 juillet 1962] (p. 2721, 2722, 2723).

Répond à la question orale sans débat de M. Delachenal relative aux traitements du personnel de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains [20 juillet 1962] (p. 1723, 1724).

Répond à la question orale sans débat de M. Fanton relative au cycle d'orientation dans les écoles communales [20 juillet 1962] (p. 2724, 2725).

Répond à la question orale sans débat de M. de Poulpiquet relative à la situation des écoles primaires publiques dans le Finistère [20 juillet 1962] (p. 2725, 2726).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 16 octobre 1962] (p. 9818).

BRUELLE (M. Louis), *Député de Madagascar (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 janvier 1959] (p. 184).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

BRUGEROLLE (M. André), *Député de la Charente-Maritime, 3e circonscription (apparenté I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

BUOT (M. Henri), *Député du Calvados, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi n° 39 portant statut de l'économat de l'armée, **n° 139** [18 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi n° 127 portant ratification du décret n° 59-666 du 26 mai 1959 relatif à la formation de la classe 1961, **n° 360** [9 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif au statut de l'économat de l'armée en qualité de *Rapporteur : Justification des économats pour l'achat des denrées périssables* [18 juin 1959] (p. 893, 894) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à soumettre l'intervention de l'économat à l'existence de difficultés exceptionnelles de ravitaillement perturbant les conditions normales du commerce* (p. 894) ; *son amendement tendant à insérer après les mots «le point de départ», les mots «et la durée»* (ibid.) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à supprimer le deu-*

xième alinéa de cet article (rétroactivité de la loi) (p. 895);

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social; Art 2 : *Son amendement (Avis du Comité technique d'action sanitaire et social et consultation des Commissions régionales d'action sanitaire et sociale)* [18 juillet 1959] (p. 1371).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Uniformisation nécessaire de la limite d'âge des généraux de l'armée de l'air avec celle des généraux des autres armées ; fixation de l'aptitude au vol d'après l'âge* [7 novembre 1960] (p. 3274) ;

— d'un projet de loi relatif à l'affiliation des artistes à la sécurité sociale : Article unique : *Son amendement tendant à étendre l'affiliation obligatoire aux directeurs-animateurs d'orchestres* [4 décembre 1961] (p. 5634) ; *son amendement tendant à ajouter à la liste donnée au paragraphe 7 de l'article « les spectacles de variétés, les associations, les collectivités locales et les comités d'entreprises »* (ibid.) ; *retrait de ses amendements* (ibid.) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'Education nationale; l'insuffisance des crédits en la matière; le secteur administratif et les constructions scolaires; les retards en matière de salaire des enseignants; l'état moral de la jeunesse* [21 juin 1962] (p. 1899, 1900).

BURLOT (M. André), *Député du Loir-et-Cher, 1re circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1959] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé :

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [15 octobre 1959] (p. 1823);

— membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475);

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération [15 décembre 1960] (p. 4682).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles en vue d'améliorer la véritable qualité des vins et renforcer la lutte contre l'alcoolisme, **n° 179** [30 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à améliorer la véritable qualité des vins et à renforcer la lutte contre l'alcoolisme, **n° 248** [27 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (services du Premier Ministre : administration des services de la France d'outre-mer, aide et coopération, départements et territoires d'outre-mer), **n° 328,** annexe 21 [28 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1047) pour les territoires d'outre-mer, **n° 1111** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Coopération, **n° 1445,** annexe 10 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Départements et territoires d'outre-mer, **n° 1445,** annexe 11 [10 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi n° 1295, portant divers aménagements du régime économique et fiscal des rhums et des alcools à brûler dans les départements d'outre-mer, **n° 1747** [5 juin 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux emprunts des collectivités locales [19 juin 1949] (p. 938).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, après l'article 8 : *Son article additionnel tendant à rétablir la déduction du montant des primes d'assurance-vie du revenu soumis à l'impôt; ressources procurées à la collectivité par les souscriptions des contrats d'assurance-vie; exemple de l'Allemagne* [27 octobre 1959] (p. 1991); Art. 31 (*Revision des bilans*) : *Son amendement prévoyant que les indices de réévaluation seront basés sur les valeurs essentielles touchant l'activité industrielle, commerciale et financière, notamment celle de l'outillage, des bâtiments et du portefeuille* [28 octobre 1959] (p. 2031); en deuxième lecture, Art. 31 : *Amendement de la Commission des finances; évaluation du portefeuille d'après la valeur réelle* [9 décembre 1959] (p. 3251);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Insuffisance de l'aide accordée aux aveugles et grands infirmes civils; rigueur des conditions d'attribution; cas des aveugles et grands infirmes travailleurs; activité des pharmacies mutualistes* [13 novembre 1959] (p. 2389, 2390); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Administration des services de la France d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur spécial : Caractère vulnérable de l'économie des Etats de la Communauté généralement fondée sur la monoculture; décisions du 12 juin 1959 constituant la charte monétaire de la Communauté; recherche d'investissements susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations; rappel de l'œuvre accomplie par la France outre-mer, notamment en Guinée; concours apporté par le F.I.D.E.S., le F.I.D.O.M. et la Caisse centrale de la France d'outre-mer; forme actuelle de l'assistance outre-mer; révision nécessaire des statuts des établissements installés outre-mer dans lesquels l'Etat détient une part de capital et qu'il soutient de subventions; situation des sociétés et des particuliers ayant investi à la demande du Gouvernement des capitaux dans les T.O.M.; mesures destinées à développer les investissements dans les Etats de la Communauté à l'avenir; sauvegarde des intérêts français déjà existant; nécessité de voir consacrer dans la législation des différents Etats le principe d'actions de préférence; aide complémentaire apportée aux Etats de la Communauté aux T.O.M. et aux D.O.M. par des organismes internationaux; regroupement, dans un document unique, annexé à la loi de finances, de tout ce qui concerne l'outre-mer; progression des dépenses de fonctionnaires par rapport aux dépenses d'investissements; reclassement du personnel de l'ancienne administration; utilisation des Gouverneurs dans la diplomatie; représentation du Parlement au Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération, soit avec voix délibatrice, soit avec voix consultative; désignation de membres du Parlement devant siéger au Comité directeur du F.I.D.E.S.* [21 novembre 1959] (p. 2733 à 2737); Aide et coopération, après l'article 51 : *Son article additionnel (Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des territoires et départements d'outre-mer de la République)* (p. 2747);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, après l'art. 2 : *Son amendement (Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation des vins)* [3 décembre 1959] (p. 3160); *le retire* (p. 3161);

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 2 : *Son amendement invitant le Gouvernement à déposer, avant l'ouverture de la deuxième session ordinaire, un projet de loi programme tendant à améliorer l'équipement et à promouvoir l'expansion économique dans les départements d'outre-mer* [18 décembre 1959] (p. 3496);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le dépôt de ce projet sur l'invitation de la Commission des finances; la nature et le domaine des lois de programme; l'imprécision de certaines disposi-*

tions ; l'absence regrettable d'une loi de programme par département ; l'apportunité d'une communication annuelle du Gouvernement sur l'état d'application du texte dans chaque département ; la nécessité d'un accroissement des pouvoirs du Ministre chargé des D.O.M. et des préfets ; les avantages et les inconvénients de l'extension des pouvoirs des conseils généraux étant donné leur composition ; la création d'une fiscalité propre aux D.O.M. ; la mise en valeur des terres incultes ; la codification du colonat partiaire ; l'encouragement à l'accession à la propriété, notamment par des mesures fiscales ; la situation particulière de la Guyane ; la nécessité d'y créer une infrastructure de base et une production vivrière permettant à une population accrue, éventuellement d'origine étrangère, d'y vivre ; le paiement de la canne à sucre à la richesse selon le système en vigueur à la Réunion ; la modification de la fixation du contingent du rhum ; l'abandon de la monoculture ; le développement de l'élevage ; la reprise de la culture du tabac ; l'expansion du tourisme ; la réforme du crédit ; la création dans chaque département d'organisations permettant des sondages fréquents de l'économie ; l'attribution de certains postes en supplément aux élèves des grandes écoles pour remédier à la crise de recrutement des fonctionnaires ; l'incorporation de jeunes recrues dans la métropole ; la réforme du régime budgétaire des communes ; l'ampleur de l'effort accompli par le Gouvernement [29 juin 1960] (p. 1564 à 1567) ; après l'art 1er : *Article additionnel de M. Catayée (Répartition des crédits entre les différents départements d'outre-mer à raison de 75 0/0 proportionnellement à la population et 25 0/0 proportionnellement à la superficie de chacun des D.O.M.)* [30 juin 1960] (p. 1625) ; *article additionnel de M. Catayée prévoyant qu'à partir de 1961 les opérations du F.I.D.O.M. concernant les collectivités locales et établissements publics locaux seront entièrement subventionnés par l'Etat* (p. 1625) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission prévoyant que les dotations prévues à l'article, au titre des Ministères techniques constituent un minimum* (p. 1627) ; *article additionnel de M. Césaire faisant obligation au Gouvernement dans un délai de trois mois de rechercher, après avis des collectivités locales de la Martinique, une formule nouvelle d'exploitation du réseau d'énergie électrique tendant notamment à abaisser le prix du courant ; différence entre le régime de la société martiniquaise et celui de la société guadeloupéenne* (p. 1629) ; *son article additionel (Communication annuelle au Parlement d'un rapport rendant compte de l'exécution de la loi)* (p. 1631) ; *son article additionnel précisant les diverses mesures réglementaires et législatives que devra prendre le Gouvernement avant la fin de l'année 1960 en matière fiscale, agricole et industrielle, dans le domaine de la monnaie et du crédit et dans le domaine économique général* (p. 1631) ; *son amendement faisant obligation à la S.E.I.T.A. d'acheter chaque année en priorité un contingent de tabac en provenance des départements d'outre-mer de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe* (p. 1632) ; *le retire* (ibid) ; *son article additionnel tendant à ce que chaque année dans les grandes écoles des postes supplémentaires soient réservés aux candidats s'engageant à servir dans les D.O.M. et T.O.M.* (p. 1633) ; *modifie son amendement* (ibid.) ; *son article additionnel (Institution d'une Commission locale chargée de donner son agrément pour l'octroi d'avantages spéciaux en faveur des entreprises dans le cadre du programme économique tracé par la loi)* (p. 1634) ; *le modifie* (ibid) ; *son article additionnel invitant le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour permettre aux D.O.M. d'écouler leur production de sucre* (p. 1635) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Administration provisoire des services de la France d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'ensemble des problèmes économiques et financiers intéressant l'outre-mer ; les charges incombant à la France pour l'ensemble de ces territoires d'outre-mer par rapport au budget général ; le montant de cette aide ; l'orientation qu'il convient de lui donner (recherche d'une meilleure alimentation, développement de l'instruction, création de centres de développement économique) ; l'activité des sociétés d'Etat et des sociétés d'économie mixte dans les D.O.M. (S.A.T.E.C. et S.I.T.O.) ; la situation équivoque des sociétés ayant une activité dans les Etats de la Communauté ; la représentation nécessaire du Parlement au sein du Comité de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique ; la prolifération des activités d'Etat dans le secteur privé ; la nécessité d'un contrôle parlementaire sur les filiales des*

filiales ; l'achèvement en 1963 de la reconversion des services de l'ancien ministère de la France d'outre-mer [6 novembre 1960] (p. 3215 à 3217) ; *relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo ; harmonisation de l'aide de la France avec l'aide que ces Etats reçoivent d'organismes internationaux, telle que l'organisation de Bruxelles ; rôle des missions permanentes d'aide et de coopération ; nécessité pour ces Etats de prendre conscience qu'ils doivent désormais assurer seuls l'équilibre de leur budget et le fonctionnement de leur administration ; aide devant leur être apportée pour développer l'enseignement et pour poursuivre les travaux d'aménagement et d'assainissement urbains, ainsi que les travaux d'infrastructure économique et pour continuer l'œuvre hospitalière ; accueil des étudiants originaires de la Communauté en France ; représentation souhaitable du Parlement au sein du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) ; nécessité de donner un statut au personnel de l'assistance technique ; différence entre le F.I.D.E.S. et le F.A.C. ; importance de l'aide du Fonds européen de développement (F.E.D.O.M.)* (p. 3220, 3221) ; après l'art. 78 : *Son article additionnel tendant à faire ressortir dans chaque budget ministériel les dépenses destinées à l'assistance et à la coopération avec la Communauté* (p. 3233) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel (Représentation parlementaire au sein du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération)* (p. 3233) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel (Représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique)* (p. 3236) ; *le retire* (ibid.) ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : l'unification des fascicules budgétaires relatifs aux départements et aux territoires d'outre-mer ; la nécessité d'assurer une meilleure coordination et une plus grande efficacité aux services du ministre chargé des départements d'outre-mer ; la précarité de l'équilibre des budgets des territoires et départements d'outre-mer étant donné leur accroissement démographique ; la nécessité de confier un plus grand nombre d'emplois administratifs à des autochtones ; l'excellente école professionnelle que constituerait pour les jeunes recrues l'accomplissement de leur service militaire en France ; la nécessité, pour favoriser l'établissement d'industries, d'instituer des primes d'équipement et de prendre des mesures fiscales appropriées ; le lancement souhaitable d'un emprunt en faveur de l'équipement, de l'industrialisation et de la modernisation des territoires d'outre-mer ; les activités de la Société d'assistance technique et de crédit social d'outre-mer (S.A.T.E.C.) et de la Société immobilière et touristique des départements d'outre-mer (S.I.T.O.) ; l'urgence du dépôt d'une loi de programme pour les territoires d'outre-mer ; la nécessité d'encourager les capitaux privés à s'investir dans les territoires d'outre-mer* [6 novembre 1960] (p. 3238, 3239) ; Titre III de l'état G : *Amendement de M. Hassan Gouled tendant à une réduction de crédits ; incidence politique de cet amendement pouvant mettre en cause nos rapports avec l'Ethiopie* [8 novembre 1960] (p. 3314) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles (deuxième lecture). Art. 1er, « Section III, Financement » (Art. 1106-5 du Code rural) : *Amendement de M. Gauthier, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant à assurer le financement, à concurrence de 10 0/0, par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale : ses observations sur les incidences de cette taxe sur les budgets des territoires d'outre-mer et des pays de la Communauté exportateurs de corps gras* [23 novembre 1960] (p. 4014) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité d'encourager les capitaux métropolitains à s'investir dans les départements d'outre-mer ; le développement nécessaire des investissements nouveaux pour faire face à l'accroissement de la population ; la nomination souhaitable d'un second secrétaire général de préfecture, ayant une formation économique et financière, chargé de la centralisation des problèmes économiques et d'expansion ; la recherche de débouchés pour les productions des départements d'outre-mer ; l'ignorance du Parlement et de l'opinion publique de la situation de ces départements ; la formation souhaitable dans les départements d'outre-mer de techniciens capables de promouvoir eux-mêmes la politique d'expansion nécessaire* [1er décembre 1960] (p. 4229, 4230) ; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés*) : *Son amendement (Dépôt d'un projet de loi encourageant l'investissement dans les départements d'outre-mer des bénéfices industriels et commerciaux*

réalisés dans les départements français) [8 décembre 1960] (p. 4469, 4470) ; Art. 13 : *Son amendement* (*Intervention du ministre chargé des départements d'outre-mer dans l'établissement de la liste des importations bénéficiant d'une exonération de la T.V.A.*) (p. 4472, 4473) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 après l'art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement* (*Allégement des impôts sur les spectacles*) : *Ses observations sur : les charges d'exploitation élevées des salles de cinéma ; le prix excessif des locations de films ; les conditions d'attribution de l'aide à la production cinématographique ; la réduction nécessaire du coût des productions* [5 décembre 1960] (p. 4288] ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'urgence d'une véritable expansion économique pour les T.O.M. ; les différents territoires et leurs principaux caractères ; la faiblesse de leur situation économique ; la supériorité de leurs importations sur leur exportations ; l'importance de l'aide de la France ; le développement souhaitable du crédit ; la fiscalité dans ces territoires ; les encouragements fiscaux consentis par la métropole pour favoriser l'investissement des capitaux privés, notamment en Polynésie ; les dispositions de la loi de programme ; l'octroi d'un crédit global échelonné sur trois ans ; l'affectation de ce crédit au développement de l'économie, à l'équipement dans le domaine social et à la continuation des recherches agricoles et minières ; les mesures propres à chaque T.O.M. ; le concours financier de la caisse centrale de coopération économique ; l'urgence d'une amélioration de l'alimentation dans ces territoires et de la formation des enseignants ; les études devant être faites par le Comité directeur du F.I.D.E.S. pour la répartition des crédits* [27 avril 1961] (p. 535 à 538).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *La situation des viticulteurs du Centre ; la chaptalisation* [16 juin 1961] (p. 1156).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) COOPÉRATION, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'infériorité des crédits de 1962 à ceux de 1961 ; la réduction nécessaire des subventions d'équilibre ; l'aide devant être apportée aux Etats en attendant qu'ils puissent assumer leurs charges militaires ; l'insuffisance probable des crédits pour l'aide militaire ; la justification des dépenses incombant à la France dans l'outre-mer ; le maintien forcé de certaines d'entre elles en cas de repliement sur notre hexagone ; les importations réalisées par les pays d'outre-mer en provenance de la France ; les mesures devant être prises par ces pays en faveur du maintien des activités de nos relations avec les anciens pays de l'Union Française* [24 octobre 1961] (p. 2846 à 2848) ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : l'urgence d'une aide accrue pour ces pays dont la population augmente à un rythme inquiétant ; les crédits pour les départements d'outre-mer ; ceux pour les territoires d'outre-mer ; l'accroissement sensible des crédits de paiement résultant essentiellement de l'application des lois de programme ; la création dans chaque D.O.M. d'un poste de secrétaire général chargé des études économiques, d'un service d'enquêtes économiques et d'un service de la statistique ; le renforcement des effectifs de la sureté nationale dans les D.O.M. ; l'institution d'un service militaire adapté pour les recrues des Antilles et de la Guyane ; la non-application regrettable de ce nouveau système à la Réunion ; l'organisation souhaitable du séjour des recrues en métropole ; l'insuffisance de l'effort pour la Polynésie française ; l'amélioration nécessaire des communications entre les îles ; l'insuffisance des écoles techniques ; l'augmentation souhaitable des subventions aux écoles privées ; le développement du recrutement du personnel sur place ; la nécessité de subventionner les productions de base ; la hausse des prix pouvant résulter du développement du tourisme ; l'insuffisance de la subvention accordée au territoire des Comores ; l'importance excessive de la subvention accordée aux terres australes et antarctiques* [24 octobre 1961] (p. 2860, 2861) ; Titre III : *Amendement de M. Catayée tendant à une réduction de crédits ; l'utilité des nouveaux secrétaires généraux économiques* [25 octobre 1961] (p. 3000) ; Titre IV : *Son amendement tendant à diminuer les crédits de 3 millions de NF ; ses observations sur : la disproportion entre les crédits consentis aux terres australes et antarctiques et ceux accordés aux Comores et à la*

Polynésie française ; *l'existence d'un budget spécial pour les recherches scientifiques* (p. 3002) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : les mesures prises en faveur des aveugles et des grands infirmes ; la suppression souhaitable de la récupération faite par le fisc des allocations d'aide sociale sur les successions ; la fixation nécessaire d'un minimum vital pour les grands invalides* [26 octobre 1961] (p. 3155, 3156) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Amendement de M. Molinet tendant à une réduction de 500.000 NF du crédit du Titre II de l'Etat C ; ses observations sur : l'inutilité du maintien dans sa forme actuelle du secrétariat général pour la Communauté* [12 novembre 1961] (p. 4448) ; Art. 63 (*Imposition des revenus des valeurs mobilières étrangères non abonnées encaissés à l'étranger ou reçus directement de l'étranger*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4549, 4550) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : les impôts nouveaux frappant les sociétés et, par suite, les petits actionnaires ; la mauvaise gestion des entreprises publiques ; la non-imposition des entreprises nationalisées et leurs filiales ; les reproches adressés aux chefs d'entreprises ayant augmenté les salaires de leur personnel ; les prélèvements qui auraient pu être faits sur les crédits de la force de frappe ; les crédits affectés aux terres australes ou sur ceux destinés à la construction d'une nouvelle Ambassade à Brazzaville* [1er décembre 1961] (p. 5201 à 5203) ; Art. 6 (*Exclusion de certaines dépenses de caractère somptuaire des frais généraux des entreprises*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer les dispositions relatives aux voitures de tourisme de plus de 15.000 NF ; ses observations sur : les accords passés entre la Régie Renault et Alfa-Roméo ; le faible nombre des Alfa-Roméo d'un prix supérieur à 15.000 NF vendues en France* (p. 5213) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : après l'art. 1 « *ter* » : *Article additionnel de M. Abdesselam* (*Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France*) ; *ses observations sur l'encouragement donné à la création de filiales de sociétés métropolitaines dans le cadre du Plan de Constantine* [23 novembre 1961] (p. 5012).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth, relatives à l'organisation de la circulation routière : *Le danger des automobiles circulant à des vitesses de plus en plus grandes et offrant de moins en moins de protection pour les passagers* [18 mai 1962] (p. 1215).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D.O M. en qualité de *Rapporteur : L'importance de l'exploitation de la canne à sucre dans les exportations de la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion ; la régression du marché du rhum ; la nécessité d'augmenter la productivité des entreprises ; d'améliorer la qualité de la production et de faciliter l'écoulement des produits* [27 juin 1962] (p. 2064) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art 39, Etat A : *Son amendement* (*Réduction des crédits prévus pour les terres australes et antarctiques*) ; *la priorité des urgences en matière sociale ; l'éventualité de l'utilisation des terres antarctiques pour des expériences militaires* [12 juillet 1962] (p. 2389) ;

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière : Art 25 : *Sous-amendement de la Commission à l'amendement du Gouvernement* (*Impôts sur les sociétés*) *réalisant des opérations de construction ; les dangers présentés par la création de grandes sociétés d'investissement immobilier* [23 juillet 1962] (p. 2789, 2790).

BURON (M. Gilbert), *Député d'Indre-et-Loire, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 737).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, n° 1825 [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 562 relatif au remembrement des propriétés rurales, à certains échanges et unions d'immeubles ruraux, à l'usage et à l'écoulement des eaux d'irrigation, à certains boisements, **n° 597** [29 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 727, modifié par le Sénat, relatif au remembrement des propriétés rurales, à certains échanges et cessions d'immeubles ruraux, à l'usage et à l'écoulement des eaux d'irrigation, à certains boisements, **n° 741** [7 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 795, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif au remembrement des propriétés rurales, à certains échanges et cessions d'immeubles ruraux, à l'usage et à l'écoulement des eaux d'irrigation, à certains boisements, **n° 807** [20 juillet 1960].

Son rapport fait, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1467, adopté par le Sénat, relatif à la coopération agricole et aux sociétés d'intérêt collectif agricole, **n° 1529** [10 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur les projets de loi relatifs à l'agriculture, en qualité de *Rapporteur*, pour le projet de loi concernant le remembrement : *Importance du regroupement foncier pour favoriser la productivité agricole ; ampleur de l'effort financier du Gouvernement en faveur du remembrement ; suppression nécessaire des obstacles juridiques et administratifs rencontrés jusqu'alors ; opportunité d'une large publicité préalable ; utilisation maximum des possibilités d'échanges amiables ; augmentation des effectifs des ingénieurs spécialisés du génie rural et des géomètres qualifiés ; abaissement de la participation des intéressés aux frais de remembrement ; nécessité de faire présider les commissions départementales et communales par des magistrats spécialisés ; assouplissement de la condition dite de « contiguïté » ; importance des mesures relatives à l'irrigation ; suppression de la loi de 1907 réglementant l'utilisation des eaux de la Durance ; observations sur les dispositions du projet concernant la réglementation de certains reboisements et facilitant la constitution de groupements forestiers* [29 avril 1960] (p. 559 à 561);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 10 (Aménagement foncier) : *Son amendement (Référence à l'article 4 du projet)* [12 mai 1959] (p. 816); Art. 11 : *Son amendement prévoyant que le régime juridique des groupements prévus à l'article est défini par un décret pris en Conseil d'Etat après avis du Conseil supérieur consultatif d'aménagement foncier* (p. 820); Art 15 : *Son amendement prévoyant l'avis du Comité supérieur consultatif d'aménagement foncier* (p. 824);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales en qualité de *Rapporteur : Motion de M. Lacroix tendant au renvoi du projet en Commission* [19 mai 1960] (p. 978); Art. 1er : *Amendement de M. Waldeck-Rochet (Constitution de sociétés syndicales de remembrement)* (p. 981); *suppression regrettable de la Commission communale ; qualités du maire pour remplir son rôle d'arbitre* (ibid.) ; *son amendement (Nouvelle rédaction de l'article)* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à substituer dans le premier alinéa aux chiffres* « 26 bis » *les chiffres* « *26-1* » (p. 982) ; *son amendement tendant à porter à deux mois le délai accordé au conseil municipal pour se prononcer sur les modifications ou suppressions de chemins ruraux proposées par la Commission communale* (ibid.); Art. 4 (*Maintien en possession des bénéficiaires du transfert de propriété jusqu'à la nouvelle décision de la Commission départementale en cas d'annulation de la première décicion*) :

Son amendement tendant à exiger des bénéficiaires du transfert qu'ils conservent l'assolement en vigueur (p. 983) ; Art. 5 (*Attribution d'un délai au propriétaire évincé*) : *Son amendement* (*Compétence du tribunal d'instance du lieu de l'immeuble pour la fixation de l'indemnité ; gratuité de tous les actes de procédure*) (ibid.) ; Art. 6 : *Son amendement tendant à substituer aux mots «26 bis» les mots «26-1»* (p. 984) ; après l'art. 6 : *Son article additionnel tendant à accorder une propriété pour les opérations de remembrement aux communes traversées par les autoroutes* (p. 984) ; Art. 8 : *Son amendement prévoyant l'arbitrage de la Commission départementale en cas d'opposition d'un seul participant d'un échange multilatéral* (p. 986) ; *son amendement tendant à faire bénéficier des avantages prévus par l'ordonnance du 4 février 1959 les échanges amiables portant sur les parcelles inférieures à un hectare* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 8 : *Son article additionnel permettant la cession des droits de plantation en cas d'échanges amiables ou de remembrement dans les régions de vignoble par dérogation au décret de septembre 1953* (p. 996) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) (p. 1002) ; *son sous-amendement* (*Non-application des dispositions relatives à l'arrosage gratuit aux riziculteurs*) (p. 1006) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier le sixième alinéa du texte proposé pour l'article 128-5 du Code rural* (p. 1006) ; *son amendement* (*Compétence du tribunal d'instance pour les contestations auxquelles peuvent donner lieu l'exercice des servitudes et la fixation des indemnités dues aux propriétaires intéressés ; gratuité des actes de procédure*) (ibid.) ; *son amendement proposant que les servitudes de passage imposées pour l'établissement de conduites souterraines d'irrigation soient établies dans les conditions les plus rationnelles et les moins dommageables à l'exploitation présente et future* (ibid.) ; *son amendement* (*Limitation des servitudes pour implantation de canalisations souterraines aux seules irrigations déclarées d'utilité publique*) ; *le retire* (p. 1007) ; Art. 10 : *Son amendement* (*Modification de forme du premier alinéa*) (ibid.) ; *ses amendements* (*Modification de forme*) (p. 1007) ; Art. 11 (*Abrogation de la loi du 11 juillet 1907 sur la réglementation des eaux de la Durance*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1008) ; Art. 12 : *Dispositions relatives à certains boisements ; son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1009) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 13 : *Son article additionnel* (*Restitution de terrains agricoles acquis par voie d'expropriation en vue de la création d'aérodromes ou d'utilisation militaire et non utilisés*) (p. 1010) ; *le retire* (p. 1011) ; *article additionnel de M. Van Der Meersch tendant en cas d'expropriation de terres agricoles à faire bénéficier les expropriés d'une indemnité destinée, soit à couvrir l'intégralité du préjudice subi, soit à permettre leur réinstallation* (p. 1013) ; Art. 8 : *Compétence du tribunal d'instance pour fixer les modalités de la cession et notamment son prix à défaut d'accord amiable* (ibid.) ; Art. 9 : *Son amendement* (*Compétence du tribunal d'instance pour les contestations auxquelles peuvent donner lieu l'exercice des servitudes prévues dans l'article 128-5 du Code rural ; gratuité des actes de procédure*) (p. 1014, 1015) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [7 juillet 1960] (p. 1782), Art. 1er *bis* (*Envoi en possession provisoire de nouvelles parcelles*) : *Son amendement prévoyant que l'arrêté préfectoral sera notifié aux intéressés et publié à la mairie* (ibid.) ; Art. 1er *ter* : *Son amendement tendant à substituer aux mots «des bâtiments légers et de peu de valeur» les mots «des bâtiments légers ou de peu de valeur»* (ibid.) ; Art. 3 *bis* : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) (p. 1783) ; Art. 4 : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) (ibid.) ; Art. 5 (*Délai imparti au propriétaire évincé pour saisir la Commission départementale*) : *Son amendement* (*Réduction du délai de 10 ans à 5 ans*) (ibid.) ; Art. 6 *bis* : *Son amendement tendant à ajouter dans les priorités prévues à l'article pour les opérations de remembrement les zones à urbaniser prévues en application d'un plan d'aménagement déclaré d'utilité publique* (ibid.) ; Art. 8 *bis* : *Son amendement tendant à rétablir la cessibilité des droits de plantation de vigne en matière d'échanges amiables* (p. 1784) ; Art. 8 *ter* : *Son amendement* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture modifiant l'ordonnance sur l'expropriation pour cause d'utilité publique*) ; Art. 8 *quater* : *Son amendement* (*Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture*) (p. 1785) ; Art. 8 *quinquiès* : *Reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ;* (ibid.) ; Art. 9 (*Utilisation des eaux*

d'irrigation) : Son amendement tendant à maintenir le droit au prélèvement sur la nappe phréatique (p. 1786) ; *son amendement tendant à ne pas appliquer les dispositions des articles 128-2, 128-3 et 128-4 aux arrosages destinés aux zones rizicoles et aux zones de submersion contre le phylloxéra* (ibid.) ; Art. 15 (*Rétrocession des terrains expropriés pour cause d'utilité publique et non affectés à la destination prévue*) : *Son amendement tendant à étendre la faculté de rétrocession aux immeubles ayant cessé de recevoir la destination prévue* (p. 1787) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement* (*Reprise de l'amendement précédent et suppression du troisième alinéa de l'article établissant un droit de préemption en faveur des anciens propriétaires*) (p. 1787) ; Art. 16 : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) : *Application des dispositions du statut du fermage aux terrains militaires exploités par un fermier* (ibid.) ; Art. 17 : *Son amendement tendant à permettre la délégation du pouvoir du préfet en matière de battues aux maires dans les communes proches des grands massifs forestiers où les cultures sont menacées périodiquement de destruction par les sangliers* (ibid.) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur* [21 juillet 1960] (p. 2118) ; Art. 8 *ter* (*Procédure d'expropriation simplifiée pour l'aménagement des chemins ruraux*) : *Son amendement tendant à tenir compte, pour la fixation de l'indemnité, des conditions des cessions amiables intervenues* (p. 2118, 2119) ; Art. 9 : *Son amendement tendant à préciser que les modifications des autorisations de prises d'eau décidées par le Préfet doivent respecter les besoins réels résultant de la nature des cultures, des sols et du climat* (p. 2120) ; *son amendement* (*Non-application des dispositions restrictives aux prélèvement d'eau souterraine réalisés par des particuliers sur leurs propres terres*) (ibid.) ; Art. 17 : *Son amendement* (*Délégation des pouvoirs du Préfet aux maires en matière de battues aux sangliers, contrôle technique exercé par les lieutenants de louveterie*) (p. 2121) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Indemnisation des riverains ; dommages subis par les villages de Tournon-Saint-Pierre et de Tournon-Saint-Martin* [24 novembre 1960] (p. 4056].

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles [13 septembre 1961] (p. 2275).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la fixation du prix du lait à la production [19 mai 1961] (p. 884) : *Application de la taxe de résorption ; production laitière : production-clé des petites exploitations familiales ; suppression de l'usage du diacétyl pour aromatiser la margarine ; nécessité d'organiser le marché intérieur ; distribution de lait et de beurre aux vieillards économiquement faibles ; fourniture à l'armée et à l'assistance publique des excédents en cause au prix d'exportation ; nécessité de standardiser la vente de lait de consommation à 34 grammes ; exportation de lait en poudre en Afrique du Nord ; aide aux pays sous-développés* [19 mai 1961] (p. 885, 886).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Caractère dérisoire des crédits en faveur de la musique* [29 octobre 1961] (p. 3144) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la rentabilité des petites exploitations ; l'effort devant être fait en matière de voirie rurale et d'adduction d'eau ; l'insuffisance de l'aide accordée aux maisons familiales d'apprentissage ménager agricole ; la nécessité d'une augmentation des crédits pour les travaux connexes de remembrement ; l'utilisation des crédits du F.O.R.M.A.* [29 octobre 1961] (p. 3496, 3497) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la coopération agricole et aux sociétés d'intérêt collectif agricole, *en qualité de Rapporteur : Ses observations sur : le caractère hétérogène et limité du texte ; la plus grande partie des dispositions de la coopération agricole relevant désormais du domaine réglementaire ; les décrets du 5 août 1961 relatifs au statut de la coopération agricole et aux S.I.C.A. ; les mesures d'ordre fiscal ou de caractère pénal contenues dans le projet* [15 novembre 1961] (p. 4862) ; *article additionnel de M. de Sesmaisons* (*Application des dispositions actuellement en vigueur aux obligations contractées avant la publication de la loi par les sociétés coopératives agricoles*) (p. 4864) ; *article additionnel de M. de Sesmaisons tendant à transférer au président du tribunal de grande instance les pouvoirs*

attribués au président du tribunal de commerce par l'ordonnance du 7 janvier 1959 en ce qui concerne les coopératives agricoles [15 novembre 1961] (p. 4864);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : Art. 11 : *L'intérêt d'une limitation du rôle des S.A.F.E.R.* [18 juillet 1962] (p. 2619); Art. 29 : *Amendement de la Commission (Procédure de fonctionnement de l'entraide rurale) : L'encouragement à apporter à l'entraide rurale; le problème du partage des responsabilités en cas d'accidents* (p. 2698).

BURON (M. Robert), *Député de la Mayenne, 1re circonscription (R.P.C.P.), puis Ministre des Travaux publics et des Transports (Cabinet Michel Debré).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Ses fonctions de Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1960.

Est nommé Ministre des Travaux publics et des Transports (Cabinet Michel Debré) (décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1960, p. 1842).

Est nommé Ministre des Travaux publics et des Transports (Cabinet Pompidou) (décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962, p. 3940).

Dépôts :

Son projet de loi portant modification à la loi n° 54-11 du 6 janvier 1954 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et à l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance, **n° 79** [12 mai 1959].

Son projet de loi relatif à la situation de certains personnels en service dans le département de la Réunion, **n° 268** [6 octobre 1959].

Son projet de loi relatif aux dispositions transitoires destinées à pallier en matière de pensions les conséquences de l'abaissement de la limite d'âge des conducteurs de chantiers et agents de travaux des Ponts et Chaussées, **n° 269** [6 octobre 1959].

Son projet de loi relatif à la police des épaves maritimes, **n° 554** [26 avril 1960].

Son projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension acquise au titre de la loi du 2 août 1949, à la date de leur mise à la retraite, **n° 1296** [4 juillet 1961].

Son projet de loi relatif aux droits réels sur aéronefs et à la saisie et vente forcée de ceux-ci, **n° 1298** [4 juillet 1961].

Interventions :

Répond à la question orale de M. Charret relative à la délivrance aux sourds-muets du permis de conduire les automobiles [28 mai 1959] (p. 681).

Répond à la question orale de M. Waldeck-Rochet relative à l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P. [29 mai 1959] (p. 682, 683).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Contenu des tranches modulables* [30 juin 1959] (p. 1151); *caractères de la loi de programme; distinction entre le « noyau » et la « tranche modulable »; maintien du Fonds routier*; *efforts des conseils généraux pour l'entretien des routes; électrification de la ligne Paris-Le Havre en 1962; problème des lignes secondaires; rentabilité et notion de service public* (p. 1151 à 1153); *coordination rail-route; problèmes de la tarification et des lignes secondaires; choix à faire en matière de ports maritimes; utilisation des formes de radoub* (p. 1153, 1154); *établissement d'une loi de programme pour l'aéronautique; ajournement provisoire de la liaison Orly-gare d'Orsay* (p. 1155); *critères des choix à opérer en matière d'infrastructure (rentabilité, concurrence des pays du Marché commun, aide aux départements sous-développés)* (p. 1156); *révision nécessaire des méthodes de financement portuaire; conditions des prêts consentis pour l'aménagement des ports maritimes* (p. 1165, 1166); *prochaine reconstruction des gares détruites pendant la guerre* (p. 1167); article unique : *Amendement de M. Le Douarec tendant à réduire les crédits destinés aux travaux publics; concurrence du port de Falmouth; situation géographique de Brest intéressante pour les pétroliers* (p. 1175); *article additionnel de M. Dubuis prévoyant que, dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits inté-*

rieurs sur les carburants routiers seront affectés au Fonds d'investissements routier institué par la loi du 30 décembre 1951 ; sa recevabilité ; caractère dangereux d'une querelle juridique sur un problème de fond (p. 1176).

Répond à une question orale de M. Rieunaud, relative à la bonification de campagne pour les agents de la S.N.C.F [3 juillet 1959] (p. 1293).

Répond à une question orale de M. Thibault, relative à la limitation de la vitesse des véhicules automobiles [3 juillet 1959] (p. 1293, 1294).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Budget de transition ; nécessité de tenir compte de la révolution technique intervenue dans l'aviation ; efforts en faveur d'Air-France ; rôle du Ministre de l'Armée dans le contrôle des constructions aéronautiques ; encouragement de l'aviation légère ; incidence des transformations techniques sur les usines d'aéronautique ; prolongement des pistes de Nice et de Marseille ; crédits pour la construction de l'Ecole nationale de l'aviation ; adaptation du matériel et des techniques ; création d'Eurocontrôle et de l'A.S.E.C.N.A. pour l'Afrique ; organisation des transports aériens en Afrique ; application des dispositions de la Constitution sur la Communauté relatives à la compétence en matière de transports intérieurs, d'une part, extérieurs et communs d'autre part ; groupement des compagnies ; organisation sur le plan européen ; étude du développement des lignes intérieures ; examen de la situation des personnels de l'aviaton* [17 novembre 1959] (p. 2512 à 2514) ; Marine marchande : *Subvention proposée à une compagnie de transports maritimes reliant Marseille à l'Italie, l'Espagne et l'Amérique latine* [19 novembre 1959] (p. 2603) ; *faiblesse du budget par rapport à l'ampleur de ses tâches ; hommage au personnel de la marine marchande ; information de la Commission de la production et des échanges ; difficultés de l'établissement national des invalides ; recherche d'une modernisation des circuits de distribution de la pêche ; extension de l'apprentissage maritime ; augmentation de la dotation du crédit maritime mutuel ; incidence de la révolution énergétique sur toutes les flottes du monde ; méconnaissance en France de l'importance des transports dans l'économie ; définition d'une politique à terme en matière de construction navale ; consultation du Comité central des armateurs de France, des syndicats ouvriers et de la Chambre syndicale de la construction navale ; recherche de mesures pour remédier au ralentissement inévitable des commandes ; étude des problèmes de l'armement ; critère de la politique du Gouvernement en matière de subvention, affaire de la S.G.T.M. ; perspectives de la marine marchande ; aide aux pays sous-développés* (p. 2617 à 2620) ; Etat F, titre IV : *Amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12 millions 401.909 NF celui de 2 millions 401.909 NF ; critère des lignes d'intérêt général ; subvention réservée aux sociétés d'économie mixte* (p. 2620) ; *nécessité de voter les crédits conformément à l'avenant et aux contrats passés par convention entre les compagnies et l'Etat* (p. 2625) ; Routes, chemin de fer et transports : *Reconstruction du pont de Seurre en 1960* [20 novembre 1959] (p. 2671) ; *réforme du Service des ponts et chaussées ; intéressement des cadres des ponts et chaussées à la réforme ; effort pour étendre la réforme aux services centraux du Ministère ; hommage aux efforts du personnel en Algérie, dans la Communauté et dans les pays étrangers ; inquiétudes en ce qui concerne le service dans l'outre-mer et à l'étranger ; réorganisation administrative et politique du tourisme ; nécessité de procéder simultanément à l'amélioration des routes nationales et à la construction d'autoroutes ; financement de routes et d'autoroutes ; Fonds d'investissement routier ; acceptation de toutes les ressources possibles, emprunt, péage ; étude d'une voie navigable reliant la Méditerranée à Rotterdam ; avantage de l'autonomie des ports importants pour assurer un meilleur financement des travaux ; construction de la cale de radoub de Brest ; étude de la question du port de Bayonne* [20 novembre 1959] (p. 2672 à 2675] ; *charges supplémentaires créées par la dispersion des ports ; hommage aux cheminots ; existence d'une politique fiscale du tourisme ; aménagements de la patente ; situation de producteur fiscal de l'hôtelier ; difficultés rencontrées par le Ministre des Travaux publics devant concilier la tendance à l'expansion régionale et la lutte contre la concurrence étrangère au moment du Marché commun ; arbitrage entre rentabilité et service public ; problème posé par un vaste pays à faible densité de population* (p. 2675, 2676) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 39 : *Amendement de M. Sammarcelli tendant à ce que la désaffection des ins-*

tallations et du matériel du chemin de fer corse ne se fasse que par échelon au fur et à mesure que les transports de remplacement seront assurés ; réalisation des travaux routiers avec le gage représenté par les actifs du chemin de fer corse ; avancement des travaux ; maintien de la subvention jusqu'au 1er octobre et même éventuellement plus tard en cas de retard dans les travaux ; motifs de la suppression des chemins de fer corses ; faible tonnage de produits pétroliers transportés par rail ; recevabilité de l'amendement ; inconvénients du fractionnement qu'il propose (p. 2687 à 2689) ; *suppression impossible du gage financier des travaux routiers* (p. 2689) ; Art. 71 (*Fonds d'investissement routier*) : *Amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à porter à 7,7 0/0 le montant du prélèvement sur la taxe intérieure des produits pétroliers appliquée aux carburants routiers* (p. 2690) ; Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Amendement de M. Tardieu tendant à la suppression de l'article* (p. 2694) ; *amendement de M. Pleven* (*Restitution dans un délai de trois ans de la responsabilité de la gestion de la R.A.T.P. à la ville de Paris et aux collectivités locales interressées, suppression en trois ans de la participation de l'Etat aux dépenses d'exploitation*) ; *amendement de M. Dumortier, institution à la charge des employeurs de la région parisienne employant plus de dix salariés d'une taxe annuelle de 0,25 0/0 sur les salaires versés* (p. 2696) ; Art. 39 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Mise en état préalable du réseau routier de la Corse*) (p. 2697) ; Titre IV : *Son amendement tendant à porter l'autorisation nouvelle négative de 101.070.540 NF à 101.080.540 NF ; meilleure répartition des charges entre la batellerie et la S.N.C.F. ; étude du problème de la C.A.M.R.* (p. 2698) ; *article additionnel de M. Dreyfous-Ducas* (*Fixation à 250 millions NF du montant des emprunts que peuvent être autorisées à émettre en 1960 les collectivités publiques ou les sociétés d'économie mixte pour la construction d'autoroutes*) ; *irrecevabilité par suite de l'application de l'article 34 de la Constitution* (p. 2699).

Répond à une question orale avec débat posée par M. Dreyfous-Ducas relative à l'étalement des vacances : *Problèmes économiques, sociaux et psychologiques posés par l'étalement des vacances et l'étalement des pointes ; modifications difficiles en raison des habitudes acquises et du caractère conservateur des Français ; nécessité, avant toute mesure d'autorité, d'entreprendre une campagne de persuasion pour obtenir un changement des habitudes et poursuivre les résultats déjà obtenus, notamment auprès de l'industrie automobile parisienne et certains services publics ; création d'un Comité national pour la promotion d'un aménagement des horaires de travail* [4 décembre 1959] (p. 3183 à 3185).

Répond à la question orale posée par M. Fraissinet relative à la Caisse de retraites de l'établissement national des invalides de la marine [18 décembre 1959] (p. 3470, 3471).

Répond à la question orale posée par M. Pleytel relative au projet de construction de la « Voie Express Sud-Est » [18 décembre 1959] (p. 3472, 3473).

Est nommé Ministre des Travaux publics et des Transports.

En cette qualité :

Répond à la question orale posée par M. Duchesne sur la circulation des piétons [6 mai 1960] (p. 697, 698).

Répond à la question orale avec débat posée par M. Cassagne relative à la durée hebdomadaire du travail à la Société nationale des chemins de fer français : *Préparation de la grève du 31 mai ; problème posé par le retour à la semaine de quarante heures sans diminution de rémunérations ; augmentation de la productivité ; majoration de 25 0/0 des heures effectuées au-delà des quarante heures par semaine* [17 juin 1960] (p. 1417 à 1419) ; *difficultés de recrutement du personnel qualifié* (p. 1421).

Répond à la question orale avec débat posée par M. Rombeaut relative à la situation des salariés de la construction navale : *Problème de la reconversion ; aide à la construction navale en 1962 et 1963 ; possibilités de création et de transformation d'emplois ; exemple de Saint-Nazaire et de la Seyne* [17 juin 1960] (p. 1423, 1424).

Prend part à la discussion d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Ses observations sur : le déficit de la R.A.T.P. dû en majeure partie au maintien des tarifs à un taux anormalement bas ; la distorsion entre le prix de la carte et celui des billets* [21 juillet 1960] (p. 2106) ; *la*

faiblesse des tarifs des transports parisiens par rapport à ceux des transports urbains de province; la nécessité de leur augmentation pour permettre de nouveaux investissements; les difficultés et la lenteur de la réforme envisagée (p. 2106, 2107).

Répond à la question orale posée par M. Boscary-Monsservin relative à la révision des tarifs ferroviaires [22 juillet 1960] (p. 2152 2153).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Maintien de la taxe sur les transports au même taux depuis 1956; nécessité de ne pas favoriser les transports routiers vis-à-vis des chemins de fer; rapprochement de la taxation des transports privés de celle des transports publics pour éviter la concurrence indirecte; caractère symbolique de la hausse imposée à la bâtellerie* [26 octobre 1960] (p. 2807, 2808) ; *amendement de M. Dreyfous-Ducas proposant une nouvelle rédaction de l'article; étude en cours de la taxation des tracteurs avec remorques* (p. 2809); *prérogatives du Gouvernement en matière de fixation des tarifs de transports* (p. 2810); (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Montant de de la subvention attribuée à l'Etablissement national des invalides de la marine; répartition des charges entre la marine de commerce et la marine de pêche; achèvement du Plan d'investissement scolaire; ouverture d'une école au Havre; conditions d'attribution des bourses; revalorisation indiciaire des syndics des gens de mer; diminution progressive de la subvention allouée aux services maritimes d'intérêt général; reconduction de l'aide au cabotage; importance de l'aide à la construction navale; accroissement de la construction par les chantiers français de navires étrangers; disproportion entre la capacité de production des chantiers navals et les besoins de l'armement français; poursuite d'un projet français de réacteur à propulsion nucléaire; conditions d'attribution d'une aide à l'armement français actuellement en difficulté; désir du Gouvernement d'aider et de moderniser la pêche; étude du problème de la liaison entre la Corse et les îles de l'Atlantique; effort devant être fait pour la promotion sociale des marins* [27 octobre 1960] (p. 2895 à 2897) ; Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : le développement souhaitable de nos ventes de Caravelle; les études en cours relatives à un moyen courrier supersonique; la nécessité d'une coopération internationale; l'équipement de nos aérodromes régionaux; les charges importantes que nous devons assumer pour assurer la sécurité de notre espace aérien par suite de la situation géographique de notre territoire; les discussions en cours relatives à la réforme du statut des corps de la navigation aérienne et de la météorologie nationale; les changements intervenus dans les conditions de travail des navigants par suite de la mise en circulation des Caravelle et des quadriréacteurs; la justification des mesures prises contre les grévistes; le problème de la formation des navigants; la création d'une agence de sécurité et de contrôle de la navigation en Afrique (A.S.E.C.N.A.); la prochaine signature de conventions créant Eurocontrol; les problèmes de la desserte intérieure; les relances d'Air-Inter; la propagande devant être faite pour les lignes intérieures* [5 novembre 1960] (p. 3158 à 3161) ; *le léger déficit de la ligne Paris-Toulouse; le désir des chemins de fer d'être protégés contre la concurrence aérienne* (p. 3162) ; Travaux publics et transports : *Ses observations sur : la réforme du Ministère et de ses services; l'incidence en métropole de l'envoi en Algérie d'ingénieurs des Ponts et chaussées; le problème de l'hydraulique; la prochaine réorganisation des services du tourisme; le développement de la navigation fluviale dans la région du Nord; l'aménagement de la Seine; l'accroissement de la participation de l'Etat à la modernisation de nos ports devant faire face au Marché commun; le Plan routier et les liaisons transversales; la liaison routière avec l'Italie; la R.A.T.P.; les travaux envisagés pour les transports de la région parisienne notamment la construction du métro express régional; l'aménagement de la liaison Orsay-Orly; le dégazage des navires; le projet d'aménagement de la station Saint-Martin-de-Belleville, son financement; la lutte contre les inondations; la recherche d'une meilleure coordination des transports pour assurer une utilisation rationnelle des investissements; la mise en application d'une tarification routière par la voie réglementaire* [10 novembre 1960] (p. 3555 à 3557) ; *la reconstruction des ponts départementaux* (p. 3558) ; *l'inscription pour 1961 de crédits pour la reconstruction du pont de Solférino* (ibid.) ; *la mise en place prochaine d'un service public pour remplacer le chemin de fer*

corse ; l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la liaison Ajaccio-Bastia ; l'engagement du Gouvernement de ne décider la fermeture du chemin de fer corse qu'après la mise en état des routes (p. 3559) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, après l'art. 73 : *Article additionnel de M. Dreyfous-Ducas tendant à autoriser les collectivités publiques à émettre des emprunts pour le financement d'autoroutes ; ses observations sur : la participation des communes aux dépenses des sorties urbaines* [12 novembre 1960] (p. 3675) ; après l'art. 82 : *Article additionnel de M. Dreyfous-Ducas tendant à la suppression des articles 35 à 40 du décret du 14 novembre 1949 concernant la coordination des transports ; l'étude par le Gouvernement de la tarification routière qui lui est proposée ; le dépôt d'une loi-cadre sur la coordination des transports ; la nécessité de procéder à une réforme importante des groupements professionnels routiers préalablement à la publication de la tarification ; l'organisation commerciale de l'affrètement* (p. 3682, 3683).

Répond à la question orale posée par M. Jouault relative à la retraite des cheminots anciens combattants [4 novembre 1960] (p. 3080).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la police des épaves maritimes ; après l'art. 5 : *Article additionnel de la Commission* (*Application de la loi aux territoires d'outre-mer et aux départements algériens*) [4 mai 1961] (p. 664) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat modifiant le Code disciplinaire et pénal de la marine marchande ; après l'art. 25 : *Article additionnel de la Commission* (*Application du texte dans les territoires d'outre-mer*) [4 mai 1961] (p. 667).

Rappel au Règlement de M. de Broglie : catastrophe de Normandie [5 mai 1961] (p. 682].

Rappel au Règlement de M. Fourmond relatif au report des questions orales portant sur les produits laitiers ; absence du Ministre de l'Agriculture retenu par une conférence réunissant les Ministre européens de l'agriculture [5 mai 1961] (p. 682).

Répond à la question orale de M. Frédéric-Dupont relative à la liaison entre l'aéroport d'Orly et Paris [5 mai 1961] (p. 682 à 685).

Répond à la question orale de M. Marcenet relative aux accidents des véhicules automobiles [30 juin 1961] (p. 1402, 1403, 1404, 1405).

Répond à la question orale sans débat de M. Cerneau sur les mesures envisagées en faveur de certains personnels de la Réunion [30 juin 1961] (p. 1406).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en deuxième lecture : Art. 11 (*Garantie de l'Etat pour le financement du tunnel du Mont Blanc*) : *Ses observations sur : le dépassement des évaluations initiales ; l'attribution de la garantie de l'Etat à la société française* [21 juillet 1961] (p. 1920).

Répond à la question orale de M. Peretti relative au prolongement du métropolitain jusqu'au Rond-Point de la Défense [6 octobre 1961] (p. 2443).

Répond à la question orale de M. Mazurier relative à la desserte de Garges lès-Gonesse [6 octobre 1961] (p. 2443, 2444).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Garraud relative à l'équipement routier touristique : *Ses observations sur : l'intérêt présenté par l'approche des régions touristiques* ; *le programme directeur de l'équipement du réseau national* ; *la compétence du Ministre de l'Intérieur pour les routes départementales* [6 octobre 1961] (p. 2446) ;

— sur les questions orales de MM. Denvers et Boscher relatives à la liaison ferroviaire et routière entre la Grande Bretagne et la France : *Ses observations sur : les projets de construction d'un tunnel et d'un pont soumis au Gouvernement* ; *l'intention du Gouvernement d'engager des conversations préliminaires avec le Gouvernement britannique* ; *le problème technique international, juridique et financier posé* [6 octobre 1961] (p. 2448, 2449).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : la qualité des fonctionnaires des Services de la Marine marchande* ; *les crédits pour le renouvellement des canots de sauvetage* ; *l'attribution éventuelle de secours par le Ministre de l'Intérieur aux pêcheurs ayant subi des dégâts au cours de calamités atmosphériques* ; *l'inscription de crédits au budget du Ministère de l'Intérieur pour permettre l'amortissement des navires consacrés à la liaison du*

continent avec les îles bretonnes; *le maintien des subventions aux écoles privées préparant les brevets de pêche* ; *l'ouverture d'une école d'apprentissage maritime à Marseille en remplacement de celle de l'Ile de Frioul*; *la constitution de Commissions et de Comités sur le plan national et international pour imposer le dégazage des navires*; *la difficulté de supprimer la taxe sur le carburant et de trouver une taxe de remplacement* ; *les taxes sur les concessions mytilicoles et ostréicoles*; *l'intention du Gouvernement de résoudre le problème des agents de gardiennage*; *l'aide à la construction navale*; *le renouvellement et l'augmentation de l'aide au petit cabotage*; *l'accroissement de la concurrence en matière de pêche avec la mise en application du Marché commun* ; *la modernisation des formes de la pêche* [27 octobre 1961] (p. 3284 à 3287); après l'art. 43 : *Article additionnel de la Commission* (*Allocations compensatrices en faveur de l'armement naval*) *: application de l'article 41 de la Constitution* (p. 3288) ; *ses observations sur : la différence entre la méthode que le Gouvernement se propose d'appliquer et le système américain d'aide à l'armement naval*; *le caractère dirigiste de ce dernier*; *l'intention du Gouvernement d'aider l'armement naval en fonction des barèmes fondés sur des critères strictement objectifs* ; *la nécessité de ne pas limiter l'action du Gouvernement par des règles d'attribution trop strictes et de lui permettre de venir en aide à des navires français sur des lignes d'intérêt national évident, particulièrement difficiles à exploiter et pour lesquelles l'octroi d'une aide fondée sur les barèmes s'avérerait insuffisante* (ibid.) ; *l'attribution éventuelle d'allocations compensatrices à certains pétroliers indépendants*; *les trois cas où l'aide de l'Etat interviendra : le cas général, le cas particulier* (*pétroliers*), *le cas où le maintien de la présence française sur une ligne s'avère nécessaire* [27 octobre 1961] (p. 3289) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'augmentation des crédits d'entretien des routes nationales et des voies navigables* ; *l'augmentation de la dotation pour l'équipement des voies navigables*; *les mesures prises pour accélérer la construction des autoroutes*; *le prochain dépôt d'un projet de loi tendant à accélérer les opérations foncières* ; *le problème du financement des autoroutes* ; *le recours éventuel à l'emprunt* ; *la réalisation prochaine de l'autoroute Le Mans-Chartres* ; *la mise à l'étude du percement du tunnel de l'Epine* (*autoroute Lyon-Chambéry*) ; *l'utilisation des routes secondaires*; *l'élargissement du pont de la Cité à Périgueux* ; *l'intention du Gouvernement de prendre contact avec la Commission des sites pour examiner la suppression du parapet opaque du pont de Saint-Cloud* ; *l'imputation dans le collectif de 1961 d'une partie des crédits prévus au Plan au titre de 1962 pour les ports maritimes et la réduction apparente des crédits qui leur sont destinés*; *la différence entre la situation des ports français et des ports belges et hollandais*; *l'examen, lors de la prochaine session, du projet de réforme du statut des ports*; *la prise en charge éventuelle par l'Etat des frais de dragage du port de la Pointe des Galets*; *la participation de l'Etat aux dépenses d'aménagement des ports de plaisance*; *les facilités offertes aux bateaux de plaisance par les ports de commerce et de pêche* ; *la suppression des ports fluviaux à l'intérieur de Paris*; *la mise à l'étude du barrage de la Marne*; *l'option à prendre pour la réalisation de la liaison Rhône-Rhin*; *la nécessité de l'aménagement préalable du Rhône* ; *la modernisation de la flotte artisanale*; *les investissements de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.* ; *le faible kilométrage des lignes fermées en 1960* ; *le démarrage en 1962 des travaux préparatoires de l'électrification de la ligne Paris-Le Havre* ; *les inconvénients de la liaison Orly-Orsay étant donné le manque de dégagement de la gare d'Orsay et la mise à l'étude de la liaison Orly-Invalides*; *la réforme intervenue au sein du Ministère des Travaux publics* ; *la réforme du corps des Ponts et Chaussées et des Travaux publics*; *l'augmentation des salaires des ouvriers des parcs*; *le personnel fourni par le Ministère des Travaux publics en Algérie, en Afrique Noire et à Madagascar* ; *l'augmentation de la masse globale salariée des cheminots et de leurs avantages familiaux*; *la poursuite de la réforme de la coordination du rail, de la route et de la voie d'eau* ; *la coordination des transports à l'échelle européenne*; *la nécessité d'une coordination tarifaire* ; *les avantages financiers et fiscaux accordés aux hôtels* ; *les mesures prises en faveur du tourisme, l'encouragement du tourisme social* [7 novembre 1961] (p. 3936 à 3943); *amendement de la Commission de la production tendant à une réduction des crédits du titre III* (*suppression de la création de six postes d'inspecteurs de l'hôtellerie*) ; *ses observations sur : les efforts faits par le Gouvernement en matière de publicité touristique*; *le rôle*

de contrôleur de l'équipement des nouveaux inspecteurs; *la compétence qu'ils devront avoir en matière d'équipement de canalisations et d'intallations sanitaires* (p. 3945) ; *la nécessité d'une intervention de l'administration dans la révision du classement des hôtels* ; *certains avantages de crédits et avantages fiscaux étant consentis aux hôtels classés* (p. 3946) ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE : *Ses observations sur : Le développement des infrastructures aériennes en France et outre-mer au cours de ces dernières années*; *l'impossibilité pour le Gouvernement de se prononcer à l'heure actuelle sur la construction de la Super-Caravelle*; *la situation des personnels de la navigation aérienne et de la météorologie*; *la fixation des effectifs compte tenu des progrès de la mécanisation et du rapatriement des agents d'Afrique du Nord* ; *la prochaine publication des textes d'application des statuts prévus*; *la mise à l'étude de la titularisation des contractuels*; *les mesures devant être prises pour le personnel en Algérie*; *l'assainissement de la situation sociale du personnel navigant d'Air France à la suite de l'institution d'un système permanent de contacts et de consultations aux plus hauts échelons*; *le problème de la desserte intérieure* ; *l'aide éventuelle de l'Etat pour alléger les charges des collectivités locales provenant du déficit d'Air-Inter* ; *les liaisons prévues à partir de Lille et Nantes*; *la progression des crédits pour l'aviation légère* ; *la prime d'achat pour les planeurs*; *la réintégration dans le budget de l'aviation civile de la contribution de la France à Eurocontrol*; *le succès de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne*; *celui d'Air-Afrique*; *l'état avancé des négociations pour Air-Union* (p. 3961 à 3965) ; Deuxième lecture. Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de l'article* ; *sous-amendements de M. Christian Bonnet, ses observations sur : les difficultés de l'armement français*; *la nécessité d'une aide spécifique*; *l'insuffisance du pourcentage de 10 0/0 proposé par la Commission*; *l'accès du pavillon français au «tramping-international»* (p. 5265) ; *son engagement au nom du Gouvernement de communiquer à la Commission des finances un rapport sur l'utilisation des crédits* [1er décembre 1961] (p. 5266).

Ses fonctions de Ministre des Travaux publics et des Transports cessent le 14 avril 1962 [*J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre des Travaux publics et des Transports (Cabinet Pompidon) [Décret du 15 avril 1962, *J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

Répond à la question orale sans débat de M. Nungesser relative à la navigation touristique et aux sports nautiques [4 mai 1962] (p. 872).

Ses fonctions de Ministre des Travaux publics et des Transports cessent le 16 mai 1962 [Décret du 16 mai 1962, *J. O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les mesures devant être prises par le Gouvernement pour éviter que le sang ne coule à Alger*; *l'interdiction faite aux journaux d'Alger de reproduire le compte-rendu du débat* [20 mars 1962] (p. 488).

C

CACHAT (M. Armand), *Député de Seine-et-Oise, 13e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Situation des villes pauvres* [28 octobre 1959] (p. 2050);

— du projet de loi fixant un nouveau régime de limite d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, Art. 4 : *Amendement de M. Bignon (Admission d'office dans le corps des sous-officiers de carrière des sous-officiers servant sous le régime de la loi du 31 mars 1928 qui auront été autorisés à servir jusqu'à la limite d'âge supérieur) ; dévalorisation de la fonction de sous-officier de carrière; mesures nécessaires en faveur des sous-officiers au point de vue solde et logement* [4 novembre 1959] (p. 2181);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, (Section Air) : *Difficultés de l'industrie aéronautique française; mauvais résultats donnes par les avions achetés à l'étranger ; possibilités de réaliser des économies et d'affecter les sommes ainsi disponibles à la construction d'un avion d'appui français; réduction des effectifs des services dépendant du département de l'air ; conditions dans lesquelles sont faits les essais du centre de Brétigny et du centre d'essais de moteurs et d'hélices de Saclay; double emploi avec les essais chez les constructeurs : utilisation des installations du centre de Brétigny ; économies réalisables dans les ateliers industriels de l'air et l'office national d'études et de recherches aéronautiques* [18 novembre 1959] (p. 2548 à 2550); EDUCATION NATIONALE : *Modalités des subventions pour les constructions scolaires ; abrogation de la circulaire du 29 avril 1957; nécessité d'une subvention de l'Etat pour les cantines scolaires ; répartition plus équitable de la subvention aux restaurants universitaires* [21 novembre 1959] (. 2787, 2788);

— d'un projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Son rappel au Règlement ; nombre insuffisant des impressions des amendements* [7 juillet 1960] (p. 1775);

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole : *Son rappel au Règlement; mauvaise audition des orateurs prenant la parole de leur place* [11 juillet 1965] (p. 1824, 1825);

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Réorganisation nécessaire de la R.A.T.P.; nombreuses causes de son déficit; abus des cartes hebdomadaires ; cadence de*

rotation de son matériel roulant ; étude de l'étalement des heures de pointe ; pénalisation des travailleurs de banlieue résultant de l'adoption du projet ; institution d'une prime de transport à la charge des employeurs tenus de la verser à un fonds de compensation [21 juillet 1960] (p. 2105, 2106) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts*) : *Taux des frais de recouvrement de la taxe de voirie* [26 octobre 1960] (p. 2802) ; (deuxième partie), Crédits militaires, (Section Air) : *Emploi contestable du T. 28 en Algérie, avion de rebut américain ; construction souhaitable d'un avion d'appui français* [7 novembre 1960] (p. 3278, 3279) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Retard regrettable apporté à l'application de la loi d'orientation agricole ; répression nécessaire des actes de sabotage et de vandalisme commis dans certains départements* [15 juin 1961] (p. 1114).

Son rappel au Règlement : *Faible nombre des députés présents à la précédente séance ; absence regrettable des députés inscrits dans le débat* [29 juin 1961] (p. 1350).

Son rappel au Règlement (*Manque d'objectivité de la presse à l'égard des parlementaires*) [12 octobre 1961] (p. 2498).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) : Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Nécessité de laisser aux maires la liberté de créer cette taxe* [20 octobre 1961] (p. 2823).

CAILLAUD (M. René), *Député de l'Indre, 2e circonscription (N.I., puis E.D., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente démocratique [10 novembre 1960] (p. 3561).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelle, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 novembre 1960] (p. 3693).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

CAILLEMER (M. Henri), *Député de la Vendée, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre :

— de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de la loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1962, **n° 1436** ; deuxième partie, Relations culturelles, **n° 1488** [31 décembre 1961].

Interventions :

Est entendu sur une Communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *La politique de détente et la menace communiste ; notre politique envers la Tunisie et le Maroc* [28 décembre 1959] (p. 3681, 3682).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la fermeté du Gouvernement devant les provocations soviétiques ; l'illusion de la détente ; la nécessité d'une diplomatie offensive* [15 juin 1960] (p. 1322).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés

par les inondations : *Dommages subis par les habitants de la Vendée* [24 novembre 1960] (p. 4058);

— générale commune de cinq projets de loi adoptés par le Sénat, autorisant la ratification des traités de coopération avec les Etats de l'Entente : *Ses observations sur : l'effritement de la Communauté; la reconstitution souhaitable d'institutions interparlementaires ; les inconvénients de la politique des dons gratuits* [19 juillet 1961] (p. 1788).

Prend part au débat sur la Communication relative à la politique étrangère : *Importance de Berlin dans la lutte totale menée par le monde libre ; maintien nécessaire de la France en Algérie et à Bizerte pour construire l'Europe et défendre Berlin ; nécessité pour la diplomatie occidentale de prendre l'offensive* [20 juillet 1961] (p. 1883, 1884).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, AFFAIRES ÉTRANGÈRES : en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'insuffisance de l'augmentation des dépenses ordinaires proportionnellement à l'ensemble des crédits des Affaires étrangères ; l'importance de notre tâche d'enseignement à l'étranger ; la révision souhaitable de nos méthodes d'enseignement; les activités culturelles françaises en Amérique latine grâce à l'Alliance française; la nécessité d'augmenter la subvention à l'Alliance française; le succès des missions d'enseignement de courte durée en Amérique latine et au Vietnam; la création de nouveaux postes et la nomination de lecteurs dans les lycées et collèges vietnamiens; la propagande devant être faite dans nos villes universitaires sur les possibilités de l'enseignement français à l'étranger; le remplacement de l'enseignement direct du français par la formation de professeurs locaux; l'augmentation souhaitable du montant des bourses; la création éventuelle d'une indemnité de première installation en faveur des étudiants des pays sous-développés; l'amélioration nécessaire de l'accueil des étudiants étrangers en France; le développement souhaitable des bourses de stage destinées au perfectionnement des techniciens étrangers; l'insuffisance des crédits pour la diffusion du livre français à l'étranger et la concurrence faite aux livres français par les livres de langue anglaise et ceux de l'Allemagne fédérale; l'approvisionnement souhaitable des libraires des pays économiquement faibles sans transfert de devises; l'inscription de crédits supplémentaires pour le Fonds culturel; l'importance du rôle et de la technique française* [6 novembre 1961] (p. 3746, 3747);

— du projet de loi relatif à la cession des établissement français de l'Inde : *Les inconvénients du traité soumis à ratification, sa signification; l'absence de garantie; la politique d'abandon de la France* [12 juillet 1962] (p. 2409, 2410).

CALMEJANE (M. Robert), *Député de la Seine, 43e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— secrétaire d'âge [24 avril 1962] (p. 735).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative aux clauses concernant les animaux domestiques dans les accords de location d'immeubles, **n° 978** [25 novembre 1960].

CAMINO (M. Alexandre), *Député des Basses-Pyrénées, 3e circonscription (U.N.R., puis I., puis I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [*J.O.* du 25 décembre 1960] (p. 11607).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [24 avril 1962] (p. 732).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 jan-

vier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [27 avril 1961] (p. 552).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [7 juillet 1961] (p. 1555), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [17 juin 1960] (p. 1426).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi **n° 264** tendant à harmoniser l'application des lois n° 57-1223 du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et du 26 avril 1924 modifiée, relative à l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, **n° 559** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi **n° 910** modifié par le Sénat tendant à harmoniser l'application des lois n° 57-1223 du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et du 26 avril 1924 modifiée relative à l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, **n° 971** [24 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, en qualité de *Rapporteur*, Art. 2 : *Son amendement, au nom de la Commission, tendant à permettre l'exercice de l'action civile mêue en l'absence de préjudice aux associations de défense des intérêts des travailleurs handicapés* [21 juin 1960] (p. 1438); Art. 4 : *Son amendement, au nom de la Commission, tendant à préciser que les réductions de salaires qui pourront être autorisées en cas de rendement professionnel notoirement diminué seront fonction des rémunérations résultant des dispositions réglementaires ou conventionnelles en vigueur* (ibid); Art. 5 (*Durée du préavis en cas de licenciement*) : *Son amendement tendant à ajouter les mots suivants : « à moins que les règlements de travail, les conventions collectives ou les usages ne prévoient un délai-congé d'une durée supérieure »* (p. 1439);

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Nécessité de promulguer une loi pour indemniser plus rapidement et de façon moins arbitraire chaque sinistré* [24 novembre 1960] (p. 4046);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Difficultés des petites communes rurales; problème soulevé par la pratique de la pelote basque ; augmentation souhaitable des frontons couverts* [16 mai 1961] (p. 785, 786);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les régions montagnardes des Basses-Pyrénées ; la route des Pyrénées ; la rénovaton souhaitable de cette région ; l'exode rural ; le développement du tourisme* [20 juin 1962] (p. 1850).

CANAT (M. Edmé), *Député de Constantine, (E. A. S., puis U. R., puis R. N. U. R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [6 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Donne sa démission de membre de cette Commission [24 avril 1962] (p. 739).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1959] (p. 1724);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER

MINISTRE, Secrétariat général pour les affaires algériennes : *Réformes nécessaires dans l'administration fiscale; assouplissement du Code des impôts* [22 novembre 1959] (p. 2821);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Affaires algériennes et budget de l'Algérie : *Ses observations sur : l'évolution de la politique algérienne du Gouvernement; incertitude de l'avenir de l'Algérie ; nécessité d'un débat large et complet sur le problème algérien* [8 novembre 1962] (p. 4025).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) *: Les sentiments de la population européenne d'Algérie* [5 juin 1962] (p. 1434, 1435).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

CANCE (M. René), *Député de la Seine-Maritime, 7e circonscription, (N. I.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Interventions :

Pose à M. le Premier Ministre une question orale relative à la suppression de la retraite du combattant [5 mai 1959] (p. 428, 429).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Observations concernant le département de la Seine-Maritime (Attribution à ce département de 2 0/0 des crédits inscrits); vétusté de l'hôpital du Havre; construction d'un hôpital psychiatrique* [14 mai 1959] (p. 499, 500);

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative à la retraite du Combattant : *Discriminations créées par les nouvelles mesures ; question d'honneur pour les anciens combattants ; absence de caractère politique de leur manifestation; respect des droits acquis par la loi de 1930 ; valeur morale de cette retraite; faiblesse des crédits nécessaires à son rétablissement* [5 novembre 1959] (p. 2205, 2206);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Fondement légal de la retraite des anciens combattants ; consécration d'un droit à réparation ; unanimité de tous les groupes pour son rétablissement* [24 novembre 1959] (p. 2858, 2859); *rapport de la Commission mixte paritaire*, Art. 44 *bis* : *Amendement du Gouvernement (Limitation du taux réduit de la retraite à l'année 1960) ; ses observations sur : la légalité de la retraite des anciens combattants; la lettre de M. Pinay à l'U.F.A.C. de la Loire; la faible importance financière du rétablissement de la retraite ; le mépris de la volonté manifestée par les Assemblées et le pays* [17 décembre 1959] (p. 3444);

— en nouvelle lecture, après l'art. 44 : *L'article additionnel du Gouvernement tendant à rétablir au taux de 3.500 francs pour l'année 1960 seulement la retraite des anciens combattants pour les anciens combattants âgés de plus de 65 ans ; rétablissement nécessaire du droit à la retraite pour tous* [22 décembre 1959] (p. 3569);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 1er : *Projet tendant à subventionner un culte ; suppression des querelles scolaires grâce à l'école laïque* [23 décembre 1959] (p. 3640); *son amendement (Suppression de l'alinéa tendant à l'introduction des aumôniers dans l'enseignement)* (ibid.); Art. 3 : *Son amendement (Caractère laïque de l'enseignement public national)* (p. 3642);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 3 : *Son amendement (Compétence du Ministre de l'Education nationale pour l'institution de diplômes sanctionnant les différents degrés de l'enseignement agricole ; fixation de leur équivalence avec les diplômes actuellement délivrés par l'Université)* [7 juin 1960] (p. 1164, 1165); Art. 4 : *Amendement de M. Ballanger tendant à définir les principes d'un programme d'investissements pour l'implantation rationnelle d'établissements publics dispensant les divers degrés de l'enseignement agricole* (p. 1167); Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) : *Son amendement (Création de ce conseil avec la participation des services intéressés de l'Education nationale)* (p. 1171); Art. 6 (*Création du Comité de coordination entre les Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture*) : *Son amendement (Transmission des avis donnés par ce comité au Conseil supérieur de l'éducation nationale)* (p. 1174); *le retire* (ibid); Art. 7 (*Aide aux établissements d'enseignement privé*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1174).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Rombeaut relative à la situation des salariés de la construction navale : *Exemple du Havre où deux chantiers navals sont menacés de disparaître ; reclassement du personnel de la région de la Seine-Maritime* [17 juin 1960] (p. 1424, 1425).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, EDUCATION NATIONALE, titre IV : *Son amendement (Suppression du crédit de 60 millions de nouveaux francs affectés à l'aide à l'enseignement privé)* [5 juillet 1960] (p. 1693) ; *attachement de la majorité du pays à la laïcité de l'enseignement menacée par la loi du 31 décembre 1959* (p. 1693, 1694) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Insuffisance des crédits prévus pour le relèvement de la rémunération de la fonction publique ; attribution d'une augmentation de traitements ne correspondant ni aux hausses du coût de la vie, ni au déclassement permanent de la fonction publique et ne permettant pas de rattraper le secteur nationalisé* (p. 1700, 1701) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, TRAVAIL, Etat G, titre III : *Son amendement tendant à la suppression de l'augmention de crédit attribuée au traitement du Ministre* [27 octobre 1960] (p. 2873) ; *affectation de l'économie ainsi réalisée à la retraite des anciens combattants de la Guerre 1939-1945 âgés de plus de 65 ans* (p. 2873) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, Art. 33, parag. 2 : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [28 octobre 1960] (p. 2918) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, Etat G, titre III : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 2940) ; JUSTICE, Etat G, titre III : *Son amendement tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du Ministre* (p. 2960) ; CONSTRUCTION, titre III : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [3 novembre 1960] (p. 3010) ; INTÉRIEUR, titre III : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3043) ; EDUCATION NATIONALE : *Situation dramatique de notre enseignement technique, notamment des centres d'apprentissage ; insuffisance de la capacité d'accueil des collèges et établissements techniques de la Seine maritime* [4 novembre 1960] (p. 3092) ; *son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3108) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, titre III : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3133) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la diminution du pouvoir d'achat de la retraite des anciens combattants depuis sa création ; le caractère légal de cette retraite ; l'augmentation dérisoire de la pension des veuves ; les mesures sociales devant être prises en faveur des orphelins ; l'application du taux réduit des cotisations de sécurité sociale aux veuves de guerre titulaires d'une pension de vieillesse de la sécurité sociale ; l'absence de mesures en faveur des prisonniers de la Guerre 1914-1918 ; la discrimination établie au détriment des anciens combattants de 1939-1945 quant au rétablissement de la retraite ; l'abrogation nécessaire de l'ordonnance du 30 décembre 1958 ; la faible incidence budgétaire du rétablissement de la retraite au profit des anciens combattants de 1939-1945 étant donné le petit nombre de bénéficiaires* [6 novembre 1960] (p. 3204, 3205) ; SAHARA : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [8 novembre 1960] (p. 3325) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3328) ; INDUSTRIE, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3358) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, services financiers, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3663) ; AFFAIRES ÉCONOMIQUES, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [9 novembre 1960] (p. 3423) ; AGRICULTURE, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* (p. 3447) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [10 novembre 1960] (p. 3557) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, services généraux, titre III de l'Etat G : *Son amendement (Suppression de l'augmentation du traitement du Ministre)* [12 novembre 1960] (p. 3634) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 102 (*Remploi des plus-values d'actif immobilisé en acquisition d'actions ou de parts remises*

en représentation d'apports agréés) : Son amendement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur l'accélération de la concentration capitaliste résultant de l'adoption de l'article (p. 3688) ; Art. 103 (*Prorogation de la réduction des droits de fusion de sociétés) : Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 3689) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, Art. 2 : *Amendement de M. Nilès (Publication des décrets d'application dans les trois mois suivant la promulgation de la loi)* [18 mai 1961] (p. 868).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Profits réalisés par les grandes sociétés laitières* [19 mai 1961] (p. 891, 892).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : *Ses observations sur : la diminution des petites exploitations agricoles entraînée par les mesures d'initiative gouvernementale, notamment par le présent projet de loi ; les difficultés des jeunes agriculteurs désireux de s'installer* [22 juin 1961] (p. 1247, 1248) ; Art. 1er du projet de loi : *Article 815 du Code civil ; amendement de M. Waldeck Rochet (Maintien de l'indivision pour les exploitations familiales seulement ; extension de la possibilité d'indivision aux baux d'habitation à usage professionnel) ;* Art. 2 du projet : *Article 832 du Code civil (Attribution préférentielle) ; amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression de l'article* (p. 1251) ; Art. 3 du projet : *Article 832-1 du Code civil (Attribution préférentielle de droit si un des héritier s'engage à mettre personnellement l'exploitation en valeur pendant quinze ans)* (p. 1254) ; *amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression de l'article* (p. 1256) ; Art. 4 du projet : *Article 866 du Code civil (Rapport en valeur des libéralités portant sur une exploitation agricole, commerciale, industrielle ou artisanale ; amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression de l'article* [22 juin 1961] (p. 1259) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : le développement de la concentration agricole, industrielle et agraire entraînée par l'adoption du texte ; le préjudice causé aux petites exploitations par la généralisation de l'attribution préférentielle* [18 octobre 1961] (p. 2598, 2599).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la situation de l'industrie du textile cardé : *Ses observations sur : les dangers du Marché commun ; l'élimination des petites entreprises et des entreprises artisanales des textiles cardés ; l'insuffisance du pouvoir d'achat ; la revalorisation des salaires dans l'industrie textile ; la suppression des abattements de zones ; la suspension des clauses du Traité du Marché commun* [23 juin 1961] (p. 1297, 1298).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Nécessité de relever le pouvoir d'achat des masses populaires pour leur permettre d'absorber nos excédents agricoles ; déception causée aux paysans par le Marché commun ; aide devant être accordée aux petits exploitants familiaux* [7 juillet 1961] (p. 1537, 1538) ; Art. 12 (*Garantie de l'Etat et des collectivités locales pour les emprunts contractés en vue de la construction d'édifices culturels à proximité des grands ensembles) : Son amendement tendant à la suppression de l'article* [11 juillet 1961] (p. 1601) ; ETAT A : FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES : *Ses observations sur : la situation du personnel de l'enseignement technique ; les engagements pris par le Ministre de l'Education nationale devant leurs représentants* (p. 1615, 1616) ; en deuxième lecture : Art. 1er : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* [21 juillet 1961] (p. 1918) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 6 (*Exclusion des frais généraux d'entreprises de certaines dépenses de caractère somptuaire) : Son amendement (Abaissement à 7500 NF du plancher pour l'amortissement des voitures de tourisme)* [20 octobre 1961] (p. 2807) ; Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique) : Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 2824) ; *ses observations sur : le prix élevé de l'essence en France ; la nécessité de perfectionner et de développer le réseau routier plutôt que d'aggraver la fiscalité applicable aux automobilistes* (ibid.) (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'absence de mesures nouvelles*

proprement dites ; l'augmentation du budget résultant essentiellement de l'application automatique du rapport constant ; l'insuffisance des mesures en faveur des veuves ; l'absence d'un plan triennal ; l'ajournement du paiement du pécule aux anciens prisonniers de 1914-1918 ; le rétablissement nécessaire de la retraite au taux plein pour les anciens combattants de 1939-1945 ; la diminution du pouvoir d'achat de la retraite ; sa revalorisation souhaitable ; l'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants d'Algérie [25 octobre 1961] (p. 3014 à 3016) ; Art. 50 (*Attribution d'une retraite de 35 NF aux anciens combattants de la guerre 1939-1945*) : *Amendement de la Commission des affaires culturelles limitant à 1962 le paiement de cette retraite* (p. 3034) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la rentrée catastrophique dans l'enseignement technique, notamment dans la Seine-maritime ; l'insuffisance du nombre des maîtres qualifiés ; le passage de la jeunesse sous la coupe du patronat par suite de la circulaire du 16 mai confiant la formation professionnelle à des industriels ; la nécessité de construire rapidement les établissements nécessaires à l'accueil des candidats à l'enseignement technique ; la nécessité, à défaut du rétablissement de la gratuité, d'une augmentation du nombre et du montant des bourses* [28 octobre 1961] (p. 3387, 3388) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur la constatation, dans ce budget, de stagnation, de la volonté du Gouvernement d'accélérer la concentration agraire et d'éliminer les petites exploitations familiales jugées non rentables* [29 octobre 1961] (p. 3493) ; en deuxième lecture, Art. 6 (*Exclusion de certaines dépenses de caractère somptuaire des frais généraux des entreprises*) : *Son amendement* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) [1er décembre 1961] (p. 5213) ; Art. 19 (*Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*Economie de 364 millions sur les dépenses militaires*) (p. 5232, 5233) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Amendement du Gouvernement tendant à majorer de 610 millions les crédits du titre III ; ses observations sur l'insuffisance des augmentations proposées pour l'amélioration des rémunérations de la fonction publique* (p. 5238) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun : *Ses observations sur les améliorations susceptibles d'être apportées aux petites exploitations par l'adoption du texte* [28 novembre 1961] (p. 5095, 5096) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : Art. 21, ETAT A, EDUCATION NATIONALE : *Son amendement tendant à supprimer au titre IV, les crédits destinés à l'enseignement privé* [5 décembre 1961] (p. 5297) ; Art. 22, ETAT B, EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur l'irrecevabilité opposée à un amendement communiste tendant à supprimer les crédits destinés à l'enseignement confessionnel* (p. 5300).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Dumortier relative à l'enseignement technique : *Le manque d'établissements d'enseignement technique dans les grosses agglomérations comme Bagnolet, le Bourget, Saint-Mandé, Pierrefitte* [25 mai 1962] (p. 1344, 1345) ;

— sur la question orale de M. Duchâteau relative aux instituteurs chargés d'écoles : *Le traitement insuffisant de ces instituteurs ; la nécessité d'assimiler les instituteurs chargés d'école à classe unique au directeur chargé d'une école élémentaire à deux classes* [25 mai 1962] (p. 1348).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'équipement scolaire et universitaire ; l'insuffisance des crédits ; le manque d'enseignants ; la revalorisation nécessaire de la fonction enseignante ; les raisons de l'appui donné par le Gouvernement à l'enseignement court ; l'absence d'enfants de la classe ouvrière dans l'enseignement supérieur ; la réforme Langevin-Wallon ; l'aide à l'enseignement confessionnel* [7 juin 1962] (p. 1564 à 1566) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *La tutelle du Ministère de l'Agriculture sur l'enseignement agricole ; le caractère contraire à la laïcité du projet ; le retard de la France en matière d'enseignement agricole ; la nécessité de former un nombre élevé de techniciens de l'agriculture* [3 juillet 1962] (p. 2162, 2163) ; Article unique : *Son amendement* (*Transfert de l'Institut national agronomique*) ; *l'intérêt d'une implantation dans la vallée de Chevreuse* [4 juillet 1962] (p. 2195, 2196) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les crédits en faveur des agents du secteur public ; l'aménagement des catégories C et D ; l'absence de dispositions en vue de la revalorisation générale des traitements de la fonction publique ; la non-application de la loi du 27 février 1948 sur le relèvement automatique du montant des pensions de guerre par rapport aux traitements des fonctionnaires ; la situation dramatique des grands invalides de guerre* [11 juillet 1962] (p. 2352, 2353).

CARBON (M. Lucien), *Député de la Seine, 16e circonscription (U.N.R.).*

En remplacement de M. de La Malène nommé Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [3 octobre 1961] (p. 2349).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [3 octobre 1961] (p. 2349).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles familiales, et sociales [13 décembre 1961] (p. 5608), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de cette Commission [3 juillet 1962].

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 juillet 1962] (p. 2231).

CAROUS (M. Pierre), *Député du Nord, 19e circonscription, Vice-Président de l'Assemblée Nationale (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission « *ad hoc* » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [23 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Est élu Président de cette Commission [28 avril 1960] (p. 521).

Est nommé :

— membre de la Commission d'étude des problèmes municipaux [10 mai 1960] (p. 751) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député, n° 1016 [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est élu Président de cette Commission [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu Vice-Président de cette Commission [10 mai 1961] (p. 740).

Donne sa démission de membre de cette Commission [26 octobre 1961] (p. 3165).

Est nommé membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, n° 1193 [19 mai 1961] (p. 910).

Est élu Président de cette Commission [19 mai 1961] (p. 910).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, n° 1604, 1611 [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu Président de cette Commission [15 décembre 1961] (p. 5710).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles 1er et 2.

Est nommé :

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430);

En cette qualité

Préside : la 2e séance du 7 juillet 1961 (p. 1541) ; la 1re séance du 12 juillet 1961 (p. 1648) ; la 1re séance du 19 juillet 1961 (p. 1784) ; la 1re séance du 21 juillet 1961 (p. 1916) ; la 1re séance du 22 juillet 1961 (p. 2003) ; la séance du 6 octobre 1961 (p. 2441) ; la 2e séance du 12 octobre 1961 (p. 2517) ; la 2e séance du 19 octobre 1961 (p. 2663) ; la 3e séance du 25 octobre 1961 (p. 3023) ; la 3e séance du 27 octobre 1961 (p. 3276) ; la 2e séance du 29 octobre 1961 (p. 3475) ; la 3e séance du 29 octobre 1961 (p. 3501) ; la 3e séance du 7 novembre 1961 (p. 3957) ; la 1re séance du 9 novembre 1961 (p. 4139) ; la 3e séance du 9 novembre 1961 (p. 4187) ; la 2e séance du 12 novembre 1961 (p. 4467) ; la 1re séance du 22 novembre 1961 (p. 4955) ; la 2e séance du 6 décembre 1961 (p. 5349) ; la 1re séance du 12 décembre 1961 (p. 5474) ; la 2e séance du 15 décembre 1961 (p. 5673).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 174, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 55-20 du 4 janvier 1955 relative aux marques de fabrique et de commerce sous séquestre en France, comme biens ennemis, **n° 320** [23 octobre 1959).

Son rapport, fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution de M. Le Pen et plusieurs de ses collègues, tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée, **n° 661** [31 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 664, portant approbation des accords particuliers signés le 4 avril 1960 entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements de la République du Sénégal et de la République soudanaise groupées au sein de la République du Mali, **n° 676** [9 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 665, portant approbation des accords particuliers signés le 2 avril 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République malgache, **n° 677** [9 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 732, portant modification de certaines dispositions du Code de la nationalité, **n° 750** [8 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 787, portant approbation des accords particuliers signés le 12 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la République du Tchad d'autre part, **n° 802** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 788, portant approbation des accords particuliers signés le 15 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise, **n° 803** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 789, portant approbation des accords particuliers signés le 11 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Dahomey, de la République du Niger, de la République de Haute-Volta d'autre part, **n° 804** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 926, adopté par le Sénat, portant approbation de l'accord particulier signé le 19 octobre 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie d'autre part, **n° 940** [9 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 927, adopté par le Sénat, portant approbation des accords particuliers conclus le 17 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République gabonaise d'autre part, **n° 941** [9 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 929, adopté par le Sénat, portant approbation des accords particuliers conclus les 11, 13 et 15 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République centrafricaine, de la République du Congo et de la République du Tchad d'autre part, **n° 942** [9 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 1066, adopté par le Sénat, concernant la situation des administrateurs civils de l'administration centrale de l'air, **n° 1070** [16 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 1067, adopté par le Sénat, concernant la titularisation d'agents sur contrat de l'ordre administratif du Ministère des armées, **n° 1071** [16 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commisson spéciale chargée d'examiner le projet de loi, n° 1224, relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, **n° 1352** [13 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi, n° 902, de M. Guillon et plusieurs de ses collègues, tendant à interdire la vente des salmonidés sauvages, **n° 1380** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, n° 1633 rectifié, relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé et à la juridiction d'expropriation, **n° 1688** [24 avril 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Denvers, n° 413, tendant à supprimer le privilège des matelots et pêcheurs de la commune de Fort-Mardyck **n° 1782** [21 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, n° 1797, modifié par le Sénat en deuxième lecture, relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, à la juridiction d'expropriation et au mode de calcul des indemnités d'expropriation, **n° 1824** [4 juillet 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre du Travail, une question orale relative à la situation financière des caisses de sécurité sociale minière [3 juillet 1959] (p. 1302, 1303).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative au reclassement et avancement du personnel communal [16 octobre 1959] (p. 1836).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat modifiant la loi du 4 janvier 1955 relative aux marques de fabrique et de commerce sous séquestre en France comme biens ennemis, en qualité de *Rapporteur : Réouverture du délai accordé dans la loi du 4 janvier 1955 ; nécessité d'une large publicité pour provoquer des demandes de cession* [3 novembre 1959] (p. 2151) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Amendement de M. Ribière (Suppression de la subvention accordée au « Monde bilingue ») ; efficacité de l'action du « Monde bilingue » dans les jumelages ; inopportunité de sa suppression* [16 novembre 1959] (p. 2457).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 58* [22 novembre 1959] (p. 2814).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les affaires algériennes : *Ses observations sur la campagne intolérable tendant à opposer les départements de la métropole à ceux d'Algérie* [22 novembre 1959] (p. 2821) ; AGRICULTURE, Etat G, Titre VI : *Amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 N.F. » celui de « 455.830.000 N.F. »* [23 novembre 1959] (p. 2890) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, après l'art. 6 : *Son amendement* (*Date d'application de la loi - rétroactivité -*) [1er décembre 1959] (p. 3108) ; *son amendement* (*Application de la loi aux instances en cours*) (p. 3110) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution : *Avantages de la formule gouvernementale permettant de maintenir la présence française et la vocation de la France ; maintien de liens avec les nouveaux Etats ; rôle du Président de la Communauté* [10 mai 1960] (p. 746, 747) ;

— d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée en qualité de *Rapporteur : Application des dispositions de l'article 26 de la Constitution tendant à suspendre la détention ou la poursuite d'un membre du Parlement si l'Assemblée dont il fait partie le requiert ; décision laissée à la libre appréciation de l'Assemblée en fonction de chaque cas d'espèce ; constatation, d'après les précédents, d'une tendance générale à protéger la liberté des députés sous réserve d'une solution appropriée à chaque situation ; silence de l'article 26 sur la durée des effets de la suspension de la détention ; difficultés rencontrées dans l'inscription de cette affaire à l'ordre du jour ; absence, dans le Règlement, de délais pour le dépôt du rapport de la Commission ad hoc ; nombreux obstacles rencontrés par la Commission ne lui permettant pas de conclure ; gravité de l'affaire en discussion mettant en cause la protection des parlementaires et l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement des institutions* [1er juin 1960] (p. 1116, 1117) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les raisons pour lesquelles l'adhésion du Mali à la Communauté n'aura lieu qu'ultérieurement ; la nécessité de permettre à certaines personnes qui ont la citoyenneté française de la garder si elles le désirent ; l'exclusion des autres pays de la Communauté des conversations qui se sont déroulées entre la République française d'une part, le Mali et Madagascar, d'autre part ; la nécessité d'appliquer de la même manière à tous les Etats les textes relatifs à la Communauté ; l'œuvre de la France en terre africaine et malgache* [9 juin 1960] (p. 1220, 1221) ;

— du projet de loi modifiant certaines dispositions du Code de la nationalité, en qualité de *Rapporteur : Modification nécessaire du Code de la nationalité pour éviter les conséquences fâcheuses de l'application de l'article 13 aux Français résidant dans les Etats de la Communauté devenus indépendants ; hâte excessive avec laquelle ce projet a été soumis à la Commission et inscrit à l'Assemblée ; protestations contre les conditions de travail imposées aux Commissions ; introduction de la notion de reconnaissance de la nationalité française ; portée générale du texte ; application des dispositions, sous réserve des accords particuliers, notamment des conventions d'établissement ayant pu être souscrites* [11 juillet 1960] (p. 1844) ; Art. 1er (*Modifications de l'article 13 du Code de la nationalité*) : *Son amendement* (*Transfert, dans un second alinéa, de la dispositon figurant à l'article 5 du projet dispensant de toute formalité les personnes originaires des territoires de la République française* (p. 1845) ; Art. 5 : *Son amendement tendant, dans le texte proposé pour l'article 152 du Code de la nationalité, à supprimer le dernier alinéa ; transfert de cet alinéa à l'article premier* (p. 1845) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur : Nécessité d'engager rapidement des conversations avec les Etats nouvellement indépendants pour aboutir à des accords sur les problèmes de nationalité* [22 juillet 1960] (p. 2176) ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la République centrafricaine et les Républiques du Congo et du Tchad, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les procédures suivies pour la conclusion des accords avec les Etats de l'ancienne A.E.F. d'une part et les Etats de l'Entente d'autre part ;*

l'inquiétude suscitée chez certains par l'évolution rapide de la Communauté ; la stabilité intérieure indiscutable des Etats de la Communauté ; la différence avec le Congo ; la nécessité de préserver les nouveaux liens nous unissant aux jeunes Etats indépendants [20 juillet 1960] (p. 2071) ; Art. 1er (*Accords conclus avec la République centrafricaine*) *: Son amendement au nom de la Commission précisant que ces accords sont approuvés en application de l'article 86, alinéa 3, de la Constitution* (p. 2072) ; Art. 2 (*Accords conclus avec la République du Congo*) *: Son amendement au nom de la Commission précisant que ces accords sont conclus en application de l'article 86 de la Constitution* (p. 2073) ; Art. 3 (*Accords conclus avec la République du Tchad*) *: Son amendement au nom de la Commission précisant que ces accords sont conclus en application de l'article 86 de la Constitution* (ibid.) ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la République gabonaise, en qualité de *Rapporteur*, Article unique : *Son amendement au nom de la Commission précisant que ces accords sont approuvés en application de l'article 86 de la Constitution* [20 juillet 1960] (p. 2074) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec les Républiques de Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Niger et de la Haute Volta, en qualité de *Rapporteur* [20 juillet 1960] (p. 2074, 2075) ; Art. 1er (*Accords conclus avec la République de la Côte d'Ivoire*) *: Son amendement au nom de la Commission* (*Référence à l'article 86 de la Constitution*) (p. 2075) ; Art. 2 (*Accords conclus avec la République du Dahomey*) *: Son amendement au nom de la Commission* (*Référence à l'article 86 de la Constitution*) ; Art. 3 (*Accords conclus avec la République du Niger*) *: Son amendement au nom de la Commission* (*Référence à l'article 86 de la Constitution*) (ibid.) ; Art. 4 (*Accords conclus avec la République de la Haute Volta*) *: Son amendement au nom de la Commission* (*Référence à l'article 86 de la Constitution*) (ibid) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'opportunité d'une discussion générale commune, sur le projet de loi en question et sur ceux relatifs aux accords de coopération avec les Etats de l'ancienne A.E.F. ; le transfert de compétences à la République islamique de Mauritanie en application de l'alinéa 3 de l'article 86 ; l'évolution de la Communauté ; le désir de la Mauritanie d'adhérer à la Communauté rénovée ; l'absence, à ce jour d'accords de coopération avec les Etats de l'Entente ; le caractère disparate de la nouvelle Communauté ; la disparition regrettable du Sénat de la Communauté ; l'institution souhaitable d'une Assemblée interparlementaire consultative pour permettre des contacts entre les représentants des Assemblées parlementaires* [15 novembre 1960] (p. 3866, 3867) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à la situation des administrateurs civils de l'administration centrale de l'air, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : le caractère juridiquement contestable de la procédure utilisée ; la nécessité de régulariser la situation des administrateurs civils de l'administration centrale de l'air victimes de l'annulation d'un décret par le Conseil d'Etat* [16 décembre 1960] (p. 4699, 4700) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à la titularisation de certains agents du Ministère des armées, en qualité de *Rapporteur* [16 décembre 1960] (p. 4700) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 50 (*Attribution d'une retraite de 35 NF, aux anciens combattants de la guerre 1939-1945*) : *Irrecevabilité de la demande de réserve de l'article présenté par M. Darchicourt* [25 octobre 1961] (p. 3033) ; AGRICULTURE : *Rappels au Règlement de MM. Poudevigne et Habib-Deloncle sur l'application contestable de l'article 41 de la Constitution à l'amendement de M. Marcellin tendant à instituer un Conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A. ; réserve de l'article et consultation de M. le Président de l'Assemblée Nationale* [29 octobre 1961] (p. 3524) ; JUSTICE, Titre III : *Amendement de la Commission des lois* (*Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes*) [12 novembre 1961] (p. 4507).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement, Art 2 *bis* : *Amendement de M. Pillet tendant à supprimer l'exonération prévue en faveur des offices publics*

H.L.M. et des organismes constructeurs à but non lucratif : Exception souhaitable en faveur des jardins ouvriers [17 mai 1961] (p. 828);

— de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Laurion : *Sa demande de renvoi en Commission* [20 juin 1961] (p. 1177);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé en qualité de *Rapporteur : Ses observation sur : l'effort de construction entrepris après la libération et la raréfaction des terrains à proximité des agglomérations importantes ; le développement de la spéculation foncière ; ses conséquences désastreuses ; les dispositions du projet ; l'allongement du délai pour l'exercice du droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité ; l'institution de zones d'aménagement différé (ZAD) et la création à droit de préemption analogue à celui des zones à urbaniser ; la fixation du prix en cas d'exercice du droit de préemption par référence à l'utilisation des sols antérieurement à l'arrêté créant les zones d'aménagement différé ; les difficultés et les critiques suscitées par les zones à urbaniser en priorité ; notamment l'atteinte portée à l'autonomie communale ; leurs avantages et la nécessité de leur développement ; le mécanisme du droit de préemption dans les Z.A.D. ; le calcul de l'indemnité en cas d'expropriation ; la révision souhaitable du prix en cas de variation du coût de la construction ; les modifications apportées par la Commission (consultation obligatoire des collectivités ; fixation des indemnités ; réduction du délai pour les Z.A.D.)* [19 juillet 1961] (p. 1814 à 1817); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Intervention des collectivités locales pour la création de zones à urbaniser en priorité (ZUP)* (p. 1827) ; *amendements de MM. Lolive et Denvers tendant à porter à six ans le délai pour l'exercice du droit de préemption dans les ZUP* (p. 1828) ; *son amendement au nom de la Commission (Harmonisation avec l'amendement précédent)* (ibid) ; *son amendement au nom de la Commission (Fixation de l'indemnité en cas d'expropriation, par référence à l'utilisation effective des sols un an avant la publication de l'arrêté ou du décret instituant la zone)* (ibid.); *sous-amendements de M. Mignot (Suppression du deuxième alinéa) ; ses observations sur : les inconvénients de l'article 21 de l'ordonnance de 1958 sur la procédure d'expropriation ; amendement de M. Ribière (Non-application des dispositions relatives au calcul de l'indemnité aux biens immobiliers entrés depuis plus de dix ans dans le patrimoine du vendeur)* (p. 1829) ; *amendement de M. Mignot (Utilisation potentielle des sols)* (p. 1831), Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé) : Son amendement au nom de la Commission (Consultation préalable des collectivités locales ; fixation à dix ans de la durée du droit de préemption)* (p. 1833) ; *amendement de M. Charvet (Exception en faveur de l'acquisition par un exploitant agricole de terrains utilisés à des fins agricoles)* (p. 1835); *son amendement au nom de la Commission (Rétrocession par priorité aux propriétaires expropriés des terrains non utilisés)* (ibid.) ; après l'article 2 : *Son article additionnel (Exercice du droit de préemption sur les biens immobiliers dont l'acquisition a été déclarée d'utilité publique)* (p. 1836) ; *amendement de M. Eugène-Claudius Petit (Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan d'urbanisme directeur approuvé)* (p. 1837) ; après l'article 2 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Imposition des plus-values réalisées dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé à l'occasion de toute mutation à titre onéreux)* (p. 1837) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel au nom de la Commission (Dépôt annuel par le Gouvernement sur les bureaux des Assemblées parlementaires d'un état de cessions de terrains consenties dans les ZUP)* (p. 1838) ; *articles additionnels de MM. Lalle et Waldeck-Rochet tendant à modifier l'article 844 du Code rural : indemnisation nécessaire des preneurs de baux ruraux évincés* (p. 1842).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'aspect positif indiscutable des accords ; leur précision ; leur équilibre ; l'existence de garanties sérieuses dans le domaine des institutions et des juridictions chargées d'en contrôler l'application ; l'angoise légitime des députés d'Algérie ; la nécessité d'un retour au calme et à la légalité pour permettre une loyale application des accords ; la résonnance internationale des pourparlers d'Evian* [21 mars 1962] (p. 510).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (ZUP) en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur : La plus-value acquise par les terrains situés à l'intérieur d'une*

ZUP ; *la nécessité de réprimer la spéculation* ; *la fixation des indemnités en matière d'expropriations* ; *la constatation du droit de préemption* ; *la dévolution donnée aux terrains des ZUP* [15 mai 1962] (p. 1091, 1092) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission et au nom de M. Wagner* (*Modalités de création des ZUP*) (p. 1095) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Droit pour l'Etat de se substituer à une collectivité locale qui n'exerce pas le droit de préemption*) (p. 1096, 1097) ; *son amendement au nom de la Commission spéciale* (*Renonciation par le titulaire d'un droit de préemption à l'exercice de celui-ci*) (p. 1097) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Possibilité de créer des zones d'aménagement différé* (*ZAD*) *dans les mêmes conditions que celles prévues pour les ZUP*) (p. 1098) ; après l'art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Droit de préemption dans les ZAD*) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Droit de délaissement dans les ZAD*) ; *sur le sous-amendement de M. de Sesmaisons* (*Règles d'acquisition par les collectivités locales exerçant le droit de préemption*) : *son inopportunité* (p. 1098, 1099, 1100) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Prix de l'indemnité après l'expiration de la période d'exercice du droit de préemption*) (p. 1101) ; Art. 6 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Obligation pour le Gouvernement de déposer en annexe au projet de loi de finances un état des cessions de terrains consenties dans les ZUP*) (p. 1102, 1103) ; Art. 7 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Complément à apporter à l'article 844 du Code rural*) (p. 1103, 1104) ; Art. 8 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modalités de publicité de l'acte instituant une ZUP ou une ZAD*) ; après l'art. 13 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modalités de rachat des biens et des indemnités*) (p. 1104, 1105) ; avant l'art. 9 : *Les avantages de la juridiction collégiale en matière d'expropriation* [16 mai 1962] (p. 1124) ; en troisième lecture : *La réforme de la juridiction d'expropriation* ; *les modifications apportées à l'article 844 du Code rural* [12 juillet 1962] (p. 2413) ; Art. 7 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Calcul des indemnités*) ; *l'application du droit de préemption pour les terrains où se trouvent des fermiers* (p. 1214, 1215) ; Art. 14 : *Amendement de M. Boscary-Monsservin* (*Fixation du montant des indemnités d'après la consistance des biens à la date de l'ordonnance portant transfert de propriété*) ; *la nécessité d'éviter une navette* (p. 2418).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La portée internationale du problème algérien* ; *l'angoisse compréhensible des Français d'Algérie* ; *les visées antirépublicaines de certains adversaires de la politique du Général de Gaulle* [5 juin 1962] (p. 1439 à 1441).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale sans débat relative au mode de règlement des traitements mensuels supérieurs à mille nouveaux francs [8 juin 1962] (p. 1611).

Prend part au débat :

— sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *Son rappel au Règlement* (*article 132*) ; *la conformité au Règlement du débat sur la déclaration du Gouvernement* [13 juin 1962] (p. 1666, 1667) ;

— sur la proposition de loi tendant à supprimer le privilège des matelots et pêcheurs de la commune de Fort-Mardyck en qualité de *Rapporteur : L'origine de ce privilège* ; *ses motifs* ; *ses inconvénients actuels* ; *l'impossibilité de procéder dans cette commune à une seule cession d'immeuble ou à une seule construction* ; *la solution envisagée par la Commission* ; *la nécessité de mettre fin à ce privilège dans l'intérêt même des habitants* [26 juin 1962] (p. 1986, 1987).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale avec débat relative à la situation des fonctionnaires municipaux : *Traitement des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints* ; *révision indiciaire du personnel municipal* ; *indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires* ; *impossibilité de recruter certaines catégories de fonctionnaires municipaux* ; *les prêts complémentaires accordés par certains Conseils municipaux à leurs employés* [29 juin 1962] (p. 2129, 2130).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La conformité à la constitution de la procédure suivie par le Gouvernement* ; *la signification du vote de la motion de censure* ; *l'absence d'un programme commun aux signataires de cette motion* ; *l'utilisation de l'usine de Pierrelatte* [12 juillet 1962] (p. 2491, 2493).

CARTER (M. Roland), *Député de la Seine, 38e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 332 portant ratification du décret n° 59-1250 du 31 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation sur les travertins et autres pierres calcaires d'une densité apparente supérieure ou égale à 2,5 en blocs bruts ou équarris (n° 25-15 B*b* du tarif des droits de douane d'importation), **n° 998** [30 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie, CONSTRUCTION : *Optimiste du Ministre de la Construction; mesures nécessaires pour répartir, d'une manière plus sociale, les crédits de l'Etat investis dans la construction; relèvement des prix-plafond et du quota des prêts spéciaux; limitation des attributions des H.L.M. à des ayants droit à revenus limités; création de catégories d'H.L.M. permettant d'offrir des loyers plus modestes; nécessité de déterminer très nettement notre politique de construction; réajustement progressif des loyers; aide de l'Etat pour le développement de l'accession à la propriété* [23 novembre 1959] (p. 2842);

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Insuffisance et imprécision du texte, nécessité d'éviter la création de nouvelles cités-dortoirs; inconvénients du système d'octroi de primes aux propriétaires; exclusion inadmissible des locaux appartenant à l'Etat et aux collectivités publiques* [19 juillet 1960] (p. 2026, 2027);

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour faire face aux besoins en construction et absorber les possibilités de l'industrie du bâtiment; la diminution regrettable des prêts spéciaux du Crédit foncier, le délai imposé pour l'attribution des primes à la construction; les incidences fâcheuses des conditions d'intervention de la délégation du trésor auprès du Crédit foncier; la répartition des crédits entre le secteur locatif et le secteur de l'accession à la propriété; la nécessité d'une réforme permettant une mobilité plus grande des logements en propriété; la répartition entre la construction collective et la construction individuelle; le relèvement souhaitable des prix plafond et des prêts; la diminution des primes à 6 NF; la lutte contre la spéculation foncière; la possibilité de soumettre l'application des exonérations des charges fiscales à certaines conditions d'utilisation des logements; le rôle du Ministre de la Construction en matière de logement et d'aménagement du territoire; la nécessité de lui donner la structure et l'autorité nécessaires pour remplir sa tâche* [31 octobre 1961] (p. 3691 à 3693); Art. 53 (*Exercice du droit de recours en matière de dommages de guerre*) : *Sous amendement de M. Fanton à l'amendement de la Commission tendant à substituer aux mots « antérieurement à la date de promulgation de la présente loi » les mots « antérieurement au 1er avril 1962 »* (p. 3706);

— projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 33 : *L'exonération souhaitable des expéditions de projets de partage et de règlement de copropriété* [17 juillet 1962] (p. 2546); Art. 27 : *Son amendement* (*Mesures destinées à accélérer les procédures de dissolution en matière de sociétés de construction de logements*) [23 juillet 1962] (p. 2792).

CARVILLE (M. Gabriel Gaultier de), *Député de la Manche, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

CASSAGNE (M. René), *Député de la Gironde, 4e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141), [6 mai 1960] (p. 720);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à préciser le caractère d'affectation spéciale des recettes créées par l'article premier de la loi n° 56-639 du 30 juin 1956 portant institution d'un Fonds national de solidarité, **n° 668** [8 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à instituer une assurance couvrant les risques maladie, accident, invalidité, décès et les charges de la maternité au profit des membres des professions artisanales et de leurs familles, **n° 712** [24 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 170 et 171 du Code de la famille et de l'aide sociale, **n° 1490** [31 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des avantages vieillesse et sociaux aux conjoints, ascendants, descendants ou autres parents remplissant ou ayant rempli le rôle effectif de tierce personne d'un ayant droit à l'allocation ou pension servie à cet effet, **n° 1655** [15 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article L 351 du Code de la sécurité sociale, **n° 1893** [27 juillet 1962].

Sa proposition de loi tendant à compléter les articles L 70 et L 78 du Code de la sécurité sociale, **n° 1897** [27 juillet 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la franchise en matière de sécurité sociale [15 mai 1959] (p. 530 à 533).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1959, Art. 2 : *Nécessité de favoriser l'industrie française* [18 juin 1959] (p. 893);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance de l'enseignement agricole; diminution quantitative et qualitative de la main-d'œuvre rurale; critiques du statut de la vulgarisation; liaison entre la recherche agronomique et la vulgarisation; lacunes du projet de loi (adductions d'eau, habitat rural, électrification, dispositions sociales); place de l'agriculture française dans le Marché commun; nécessité d'une véritable loi-cadre* [24 juin 1959] (p. 1027 à 1030).

Pose à M. le Ministre du Travail trois questions orales relatives au Fonds national de solidarité (Suppression du remboursement des allocations supplémentaires accordées aux vieux travailleurs affiliés au régime général; communication des comptes du Fonds national de solidarité; majoration des allocations vieillesse

et des allocations familiales) [26 juin 1959] (p. 1092).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Espoirs suscités par le projet* ; *coordination des efforts existants* ; *insuffisance du projet faisant figure de loi-cadre* ; *problème des crédits* ; *organisation de la promotion collective* ; *reconnaissance du droit à la promotion sociale* ; *nécessité primordiale d'une réforme profonde de l'enseignement* [30 juin 1959] (p. 1183, 1184) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à insérer avant l'article premier un article précisant ce qu'est la promotion sociale* [1er juillet 1959] (p. 1212) ; *son amendement tendant à modifier la rédaction du 1er alinéa* (ibid) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 11 : *Son amendement (Conditions de rémunération des stagiaires et de la contribution financière des employeurs et de l'Etat)* (p. 1227) ; *amendement de M. Fanton précisant que les intéressés bénéficieront des prestations sociales* (p. 1228) ; Art. 13 : *Son amendement (Application de la dérogation aux règles du cumul aux bénéficiaires de la formation professionnelle du premier degré)* (ibid.) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social, Art. 2 : *Amendement de M. Bisson (Avis du comité technique d'action sanitaire et sociale et consultation des commissions régionales d'action sanitaire et sociale)* ; *reprise du texte voté par le Sénat* [8 juillet 1959] (p. 1372) ;

— du projet de loi de finances pour 1960, première partie, Art. 10 : *Absence d'une assurance-maladie pour les agriculteurs ; urgence d'une véritable sécurité sociale agricole ; problème du financement* [9 novembre 1959] (p. 2303) ; deuxième partie, CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Qualité du personnel des A.I.A.* [18 novembre 1959] (p. 2552) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Décisions gouvernementales prises en dehors du Conseil économique et social* ; *du Comité consultotif de la marine marchande et des organisations syndicales* ; *attitude du Gouvernement devant la crise mondiale des industries navales* ; *situation nouvelle créée par le pétrole saharien et le Marché commun* ; *réserves sur la reconversion* ; *difficultés d'application (exemple des forges et chantiers de la Gironde)* ; *nécessité de tenir compte des facteurs humains* [19 novembre 1959] (p. 2612, 2613) ; TRAVAIL : *Mission du Ministère du Travail* ; *réforme de la sécurité sociale* ; *établissement d'un plan social lié au plan économique* ; *fonctionnement du Fonds national de solidarité* ; *insuffisance des crédits destinés à la formation professionnelle des adultes et la promotion sociale* ; *diminution des ouvriers stagiaires diplômés* ; *problème du chômage* ; *supériorité du nombre de chômeurs réels sur le nombre de chômeurs secourus* ; *difficultés d'application de l'ordonnance du 7 janvier 1959* ; *discrimination inadmissible entre les chômeurs* ; *abattement injuste pour les chômeurs de plus de 55 ans* ; *relèvement de l'allocation de chômage* ; *rémunérations insuffisantes du personnel de la main-d'œuvre* ; *reclassement du corps des inspecteurs et contrôleurs du travail et du personnel des directions régionales de la Sécurité sociale* ; *nécessité de donner à l'inspection du travail la place qui lui revient* [20 novembre 1959] (p. 2709 à 2711).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à l'extension de la sécurité sociale aux non-salariés [27 novembre 1959] (p. 3057).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative au fonctionnement du Fonds national de solidarité : *Application des lois notamment de la loi du 30 juin 1956 portant institution d'un Fonds national de solidarité* ; *nombre d'ayants droit* ; *disparition dans le gouffre budgétaire des milliards qui auraient dû revenir aux anciens* ; *nécessité de porter l'allocation à 50.000 francs par an* ; *suppression éventuelle du décime de la surtaxe progressive et de la vignette automobile* [15 mai 1960] (p. 854 à 858).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole : après l'art. 35 : *Article additionnel de M. Billeres (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles)* ; *création nécessaire de cette caisse demandée depuis longtemps par les députés socialistes pour assurer aux travailleurs de la terre une rémunération quelle que soit la clémence du temps* [18 mai 1960] (p. 949, 950) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Report de la discussion au lendemain* [7 juin 1960] (p. 1180) ; *sa demande de renvoi en Commission* ; *insuffisance du projet ne correspondant pas aux légitimes aspirations*

de la paysannerie ; *étude incomplète du texte* ; *mauvaises raisons invoquées pour refuser des crédits plus importants* ; *infériorité de la situation sociale des agriculteurs* ; *absence d'une politique permettant à l'agriculture de vivre en travaillant dans la dignité* ; *manque d'organisation des marchés des produits essentiels* [12 juillet 1960] (p. 1857, 1858) ; Art. 1er, Section III, Financement, Art. 1106-7 du Code rural : *Conditions de la participation de l'Etat* ; *son amendement* (*Prise en charge par l'Etat du pourcentage de la cotisation correspondant à la part patronale des cotisations dues du chef de l'exploitant lorsque l'exploitation a un caractère artisanal* ; *critère de ce caractère*) (p. 1887) ; Prestations, Art. 1106-2 du Code rural : *Amendement de la Commission* ; *indication dans le texte du montant de la franchise prévue par famille et par an* (p. 1895) ; *son rappel au règlement* (p. 1897) ; seconde délibération : ses explications de vote : *insuffisances du projet* ; *caractère imprécis de la participation de l'Etat* ; *déception des paysans* ; *absence d'une garantie contre les calamités agricoles* [13 juillet 1960] (p. 1919, 1920, 1921) ; en deuxième lecture, Art. 1er, Section II, Prestations Art. 1106-2 du Code rural : *Amendement de M. Paquet prévoyant que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques comporte une participation de l'assuré égale à celle retenue dans le régime des salariés* ; *amendement de M. Grèverie tendant à l'institution d'un ticket modérateur variable défini par le Haut Comité médical* ; *ses observations sur : la nécessité d'assurer au malade un remboursement normal des soins* [23 novembre 1960] (p. 4009) ; Section III, Financement Art. 1106-5 du Code rural : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à assurer le financement à concurrence de 10 0/0 par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale* ; *ses observations sur : l'augmentation regrettable du prix des produits de consommation* ; *l'utilisation éventuelle des taxes sur la viande et sur le vin pour le financement de la Sécurité sociale agricole* (p. 4014) ; Art. 1106-11 du Code rural : *Amendement de la Commission des finances* (*Paiement des prestations même si les cotisations n'ont pas été versées*) ; *règlement souhaitable de la question dans les textes d'application* [29 novembre 1960] (p. 4146, 4147) ; Seconde délibération : ses explications de vote : *L'insuffisance des améliorations apportées au texte initial* ; *l'institution regrettable d'une franchise* ; *les difficultés d'application de la loi* (p. 4154, 4155) ; Rapport de la Commission mixte paritaire : Ses explications de vote : *Les imperfections du projet* [13 décembre 1960] (p. 4560).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des transports une question orale avec débat relative à la durée hebdomadaire du travail à la Société nationale des chemins de fer français : *Raisons de la grève générale du 31 mai ; désir des cheminots de voir revenir la durée du travail à quarante heure par semaine* [17 juin 1960] (p. 1416, 1417) ; *problème du vieillissement ; réduction des effectifs* (p. 1420, 1421).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre, Art. 4 : *Amendement de la Commission tendant à préciser que les réductions de salaires qui pourront être autorisées en cas de rendement professionnel notoirement diminué seront fonction des rémunérations résultant des dispositions réglementaires ou conventionnelles en vigueur ; nécessité de préciser que les réductions de salaires pourront faire l'objet de recours devant les Commissions départementales créées par décret du 3 août 1959* [21 juin 1960] (p. 1439) ;

— deux propositions de loi tendant à la coordination des régimes de retraites professionnelles : *Dépôt souhaitable d'un projet de loi plus général sur les retraités, apportant une solution aux problèmes de l'âge de la retraite, des versements, des retards dans les paiements et des cumuls* [21 juin 1960] (p. 1441).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorgasation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Problème du remboursement des honoraires médicaux dans le cadre de la législation sociale ; décret du 12 mai 1960, approbation de la F.N.O.S.S., des caisses de Sécurité sociale, de la mutualité française et des grandes centrales ouvrières* [1er juillet 1960] (p. 1667 à 1668).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, TRAVAIL : *Insuffisance des crédits du Ministère du Travail empêchant la pratique d'une grande poli-*

tique sociale; diminution du pouvoir d'achat des salariés depuis 1957; anomalie des heures supplémentaires; augmentation du chômage; difficultés rencontrées dans la reconversion des entreprises; publication souhaitable des travaux de la Commission de la vieillesse; problème posé par les demandes d'emplois des jeunes dans les années à venir; réclamation justifiée des pères de famille, des infirmes et des vieux travailleurs; rétablissement de l'équilibre financier au détriment des déshérités et des travailleurs [27 octobre 1960] (p. 2864 à 2866); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : la politique du Gouvernement en matière de construction navale; les conséquences de la fermeture de certains chantiers; les difficultés de la reconversion; la non observation des recommandations de la profession et du Conseil économique* [27 octobre 1960] (p. 2892, 2893).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la situation de la Régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3937).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative à une politique de la famille [9 décembre 1960] (p. 4500, 4501).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 6 (*Section viticole du Fonds national de solidarité agricole*) : *Ses observation sur : l'augmentation du prélèvement à l'intérieur de la taxe unique sur les vins; la situation des viticulteurs sinistrés; la fiscalité viticole; la suppression regrettable du Fonds d'assainissement de la viticulture; le calcul des primes d'arrachage* [11 juillet 1961] (p. 1599, 1600).

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : les sacrifices imposés aux travailleurs, notamment aux travailleurs de la terre, au nom du redressement; la légitimité des revendications des ouvriers, des cheminots et des fonctionnaires; l'absence de mesures en faveur des vieillards, des familles et des infirmes; le rôle de l'homme dans la société de demain; l'importance excessive donnée aux techniciens* [3 octobre 1961] (p. 2368, 2369); *l'institution du Fonds national de solidarité en 1956; la non application de la loi depuis les événements de 1957-1958* (p. 2371);

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Ses observations sur : l'importance des projets sociaux; la complexité du système; le non-respect par le Gouvernement de son engagement de mettre le financement à la charge du budget; la nécessité de permettre aux anciens exploitants n'ayant pas cotisé pendant cinq ans au moins de racheter leurs cotisations; la solidarité de tous les problèmes agricoles* [17 octobre 1961] (p. 2576, 2577);

— du projet de loi de finances pour 1962, première partie, Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* [20 octobre 1961] (p. 2803); deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : les prévisions pessimistes du Gouvernement en matière de constructions navales; le nombre élevé des commandes en carnet pour les années 1961, 1962, 1963; la réduction de l'aide de l'Etat concernant les commandes pour l'étranger en vue de provoquer la reconversion; la nécessité de rendre à l'industrie de la construction navale française sa vocation exportatrice* [27 octobre 1961] (p. 3274, 3275); TRAVAIL : *Ses observations sur : l'insuffisance de la situation du personnel du Ministère du Travail; l'émotion des travailleurs à la suite de la déclaration du Premier Ministre conseillant aux employeurs de limiter l'augmentation des salaires; le retard apporté au relèvement du S.M.I.G.; les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'intéressement; la mauvaise répartition des expansions industrielles et la fermeture éventuelle des Forges de l'Adour au Boucau; le réemploi des personnes âgées ou handicapées physiquement; la nécessité d'une gestion démocratique de la sécurité sociale et d'une réforme de son financement* [9 novembre 1961] (p. 4211, 4212); *après l'art. 21 : Article additionnel de M. Fanton tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 119 L du Code de la Sécurité sociale; ses observations sur les incidences d'un éventuel déplafonnement de la Sécurité sociale sur les retraites complémentaires des cadres* [12 novembre 1961] (p. 4547);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement de M. Mignot tendant à la*

suppression de l'article; ses observations sur l'intervention nécessaire du Parlement pour régler les problèmes de Sécurité sociale [23 novembre 1961] (p. 5016).

Son rappel au règlement : *Organisation du travail par la Conférence des présidents* [8 décembre 1961] (p. 5420).

Pose à M le Ministre de la Justice une question orale sans débat relative à l'application de l'ordonnance du 23 octobre 1958 en matière d'expropriation de terrains [8 décembre 1961] (p. 5424 à 5426).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative aux conditions d'existence des vieillards au regard des lois sociales [15 décembre 1961] (p. 5660 à 5662).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative au droit à pension de reversion dans le régime de sécurité sociale [15 décembre 1961] (p. 5662, 5663).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Oppose la question préalable (art. 91, alinéa 3 du Règlement) : Le rôle du Parlement en matière d'élaboration et de vote du Plan; le problème des régions deshéritées; l'exode rural; l'orientation professionnelle et la formation des nouveaux travailleurs; les conséquences financières de la force de frappe; le caractère purement indicatif du Plan* [24 mai 1962] (p. 1305 à 1308); *les caractères généraux du IVe Plan; l'aggravation des déséquilibres régionaux; l'aide à apporter aux couches sociales les plus défavorisées; la politique des salaires* [7 juin 1962] (p. 1572 à 1574).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à la situation des personnes âgées [15 juin 1962] (p. 1756).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'ampleur du texte proposé; la nécessité de développer l'enseignement agricole; la place privilégiée attribuée à l'enseignement privé; la position du parti socialiste en matière d'enseignement agricole; la tutelle du Ministère de l'Intérieur sur l'enseignement agricole* [3 juillet 1962] (p. 2172, 2173);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *L'insuffisance des mesures sociales envisagées dans le texte; les conclusions de la Commission Laroque; l'utilisation des sommes dont dispose le Fonds national de solidarité; le problème de leur affectation* [11 juillet 1962] (p. 2341, 2342).

CASSEZ (M. Maurice), *Député du Pas-de-Calais, 9e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

CATALIFAUD (M. Albert), *Député de l'Aisne, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Travaux publics et Transports), **n° 339** T. II, 14 [4 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 n° 866 (Travaux publics et Transports), **n° 892** [21 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à créer un service technique du génie civil de l'Etat, (**n° 1077**) [16 décembre 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Travaux publics et Transports), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Rupture avec les méthodes passées; transfert des crédits inutilisés ; consultation des usagers en matière de voies navigables ; inutilité de l'achèvement du canal du Nord ; lacune concernant les voies routières ; mauvais état du réseau routier national; fonctionnement du Fonds d'investissement routier ; importance de l'industrie automobile* [30 juin 1959] (p. 1158 à 1160);

— du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 6 : *Amnistie des délits prévus par l'article premier de la loi du 1er août 1905* [8 juillet 1959] (p. 1352);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art 6 : *Droits de timbre sur la publicité routière; uniformisation souhaitable de la taxation des panneaux publicitaires* [9 novembre 1959] (p. 2284); Art. 11 : *Prélèvement exceptionnel opéré injustement sur le Fonds spécial d'investissement routier ; mépris des promesses faites aux usagers de la route* (p. 2291); *son amendement* (*Suppression du prélèvement sur le Fonds d'investissement routier*) (p. 2293); *retire son amendement* (p. 2294); (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Routes, chemin de fer et transports : *Importance de la réforme de structure du personnel réalisée par le Ministère des Travaux publics; réforme parallèle portant sur la création et l'utilisation de laboratoires de recherches ; recherche de simplification des méthodes administratives ; problème routier ; amenuisement des crédits affectés à l'entretien du réseau routier national; importance de la route pour l'économie nationale (Tourisme) ; retard de la France en matière d'équipement routier ; établissement nécessaire d'un programme de routes ; concurrence des pays européens voisins ; problème du Fonds national d'investissement routier; suppression de l'aide de la part de ce Fonds aux sociétés constructives d'ouvrages avec application du système à péage ; définition et mise au point d'une effective et efficace politique routière ; conséquences de la suppresssion des chemins de fer corses ; mesures à prendre dans le domaine de la S.N.C.F. (Modernisation du réseau et du matériel, fermeture des lignes secondaires non rentables, revision des tarifs, réorganisation administrative) ; problème de la R.A.T.P.* [19 novembre 1959] (p. 2646 à 2648) ; Art. 71 (*Fonds spécial d'investissement routier*) : *Suppression de la prise en charge par le Fonds de certains travaux ; (Reconstruction d'ouvrages détruits par faits de guerre et aide financière à certaines sociétés d'économie mixte construisant des ouvrages grâce au péage*) [20 novembre 1959] (p. 2690) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 38 [24 novembre 1959] (p. 2969).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux constructions scolaires du premier degré [10 juin 1960] (p. 1273, 1274).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : en qualité de *Rapporteur pour avis : Insuffisance du temps de parole imparti à chaque orateur ; inopportunité d'une augmentation de la taxe sur les transports ferroviaires, routiers ou fluviaux ; modicité des crédits pour le strict entretien des routes ; réduction nécessaire du délai de quinze ans prévu pour le plan routier ; absence regrettable d'une grande transversale ; attribution souhaitable de la bonification des campagnes aux agents de la S.N.C.F. anciens combattants ; diminution appréciable de la subvention de la R.A.T.P.* [10 novembre 1960] (p. 3525, 3526); *la hausse inévitable des tarifs marchandises pour compenser la diminution de la subvention de la S.N.C.F. ; l'avancement des ingénieurs de travaux publics ; la création souhaitable d'un grade supplémentaire pour les constructeurs de chantiers ; l'insuffisance des crédits pour le strict entretien des routes ; l'incidence de l'état des routes sur la crise automobile et le tourisme ; l'absence de coordination entre les différents services ministériels ; la longueur excessive du délai prévu pour le plan routier ; l'attribution aux cheminots, anciens combattants, de la bonification de campagne accordée aux cheminots tunisiens* (p. 3547, 3548);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Caractère incomplet du projet ; institution souhaitable de la journée continue pour permettre aux jeunes d'avoir des loisirs et de pratiquer le sport ; insuffisance de l'équipement scolaire par suite de la non application de la circulaire du*

16 avril 1956 ; situation défavorisée des zones rurales ; insuffisance numérique des piscines [17 mai 1961] (p. 802) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : l'accélération de la réalisation du programme routier ; les solutions à apporter au problème du lait ; l'épuisement des primes à la construction dans certains départements* [7 juillet 1961] (p. 1541, 1542).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles [13 septembre 1961] (p. 2276).

prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : en qualité de *Rapporteur pour avis pour les Travaux publics et les Transports : Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour le strict entretien des routes ; l'absence regrettable d'une transversale importante dans le Centre, par la route ou par le chemin de fer ; la réduction souhaitable du délai pour le plan routier ; l'imputation regrettable des crédits de reconstruction d'ouvrages d'art détruits par faits de guerre sur les crédits du Fonds spécial d'investissement routier ; les insuffisances de prévisions du IVe Plan en matière de construction d'autoroutes ; l'octroi souhaitable d'une bonification pour campagne simple et pour campagne double aux cheminots ; l'étalement possible de cette mesure sur trois ans* [6 novembre 1961] (p. 3770, 3771) ; *le lancement souhaitable des adjudications dès le début de l'année pour pouvoir commencer les travaux dès la fin du printemps ; l'étalement souhaitable des marchés importants ; l'importance économique de la route ; l'insuffisance de notre réseau routier ; la nécessité d'une réforme administrative générale ; le personnel du Ministère des Travaux publics ; l'insuffisance de l'effectif actuel des conducteurs de travaux ; le paiement des heures supplémentaires ; l'insuffisance de la prime de poste des fonctionnaires ; le relèvement souhaitable de l'indice plafond des ingénieurs T.P.E. divisionnaires ; la suppression des zones de salaires ; l'insuffisance des crédits de strict entretien et la dégradation de notre réseau routier ; la réduction nécessaire du délai prévu pour la réalisation du programme d'autoroutes et la modernisation du réseau routier national ; le recours nécessaire à l'emprunt ; la nécessité d'un débat sur la « dépéréquation » ; l'insuffisance de la subvention à la S.N.C.F. ; l'octroi souhaitable des bonifications de campagne aux cheminots anciens combattants* (p. 3785, 3786) ; *son amendement tendant à réduire les crédits du titre IV ; ses observations sur : l'affectation des crédits ainsi dégagés au financement de l'octroi de la bonification de campagne aux cheminots ; la possibilité d'étaler cette mesure sur trois années* (p. 3946) ; *son rappel au règlement ; application irrégulière de l'article 40 à son amendement* (p. 3948) ; SAHARA, titre VI : *Ses observations sur : l'insuffisance des investissements exécutés avec le concours de l'Etat ; l'utilisation souhaitable du gaz saharien par la métropole ; les livraisons de gaz effectuées à l'industrie anglaise* [8 novembre 1961] (p. 4065, 4066) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 30 : *Son amendement tendant à une réduction du montant des autorisations de programme* [12 novembre 1961] (p. 4516) ; *ses observations sur la suppression nécessaire du prélèvement effectué sur les crédits du Fonds routier destinés à l'entretien des routes au profit de la reconstruction des ponts détruits par faits de guerre* (ibid.) ; *retire son amendement* (p. 4517) ; en deuxième lecture, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III (Crédits supprimés par le Sénat) : *Ses observations sur la possibilité d'étaler sur trois ans les crédits nécessaires pour attribuer une bonification pour services de guerre aux cheminots anciens combattants* [1er décembre 1961] (p. 5237) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*), *amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression de l'article : Ses observations sur l'inconvénient de l'incorporation des sursitaires pendant l'année scolaire* (p. 5247, 5248) ; Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale, mesures nouvelles*) : *Ses observations sur : la suppression par le Sénat des crédits de paiement et des autorisations de programme du Fonds d'investissement routier ; la longueur excessive du délai prévu pour la réalisation du programme de construction des autoroutes ; l'effort accompli dans le domaine routier en Italie et en Allemagne de l'Ouest* (p. 5250) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. : Art. 5 : *Son amendement (Limitation à 150 logements de l'importance minimale*

des marchés à conclure) ; la nécessité de ne pas écarter du bénéfice des dispositions de la loi des villes comportant de 2.000 à 20.000 habitants [12 juin 1962] (p. 1646) ; *ses explications de vote : la hausse des prix de construction ; la qualité des matériaux utilisés* (p. 1649) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la journée continue étalée ; la question des zones de salaire ; la réforme souhaitable de l'administration française ; le IVe Plan et le réseau routier ; son insuffisance ; les retards à combler ; la faiblesse des crédits en la matière ; l'émission souhaitable d'un emprunt* [19 juin 1962] (p. 1796, 1797).

CATAYEE (M. Justin), *Député de la Guyane (N.I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [**9** décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [5 novembre 1959] (p. 2211) ;

— membre suppléant du Conseil de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique [10 mai 1960) (p. 751) ;

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [30 juin 1960] (p. 1638).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à accorder un statut spécial à la Guyane française, **n° 182** [1er juillet 1959].

Sa proposition de résolution tendant à créer une Commission d'enquête sur l'application de la législation dans le département de la Guyane, **n° 446** [10 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à définir le statut de la Guyane française, **n° 975** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à abroger l'ordonnance n° 60-1101 du 15 octobre 1960 relative au rappel d'office, par le ministre dont ils dépendent des fonctionnaires de l'Etat en service dans les D.O.M. et dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public, **n° 1117** [25 avril 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 77 : *Amendement de M. Jacquet prévoyant que le Gouvernement pourra prendre par décret les mesures d'assouplissement nécessaires en matière d'impôts directs et indirects dans les D.O.M. ; effort nécessaire en faveur de la Guyane* [29 octobre 1959] (p. 2100) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Improductivité de certains investissements consentis en Guyane ; nécessité d'une organisation nouvelle ; Incompréhension de l'administration* [6 novembre 1959] (p. 2242, 2243) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Suppression de la sous-préfecture d'Inini* [12 novembre 1959] (p. 2345) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Problème d'organisation posé par la Guyane ; taux anormalement bas des allocations familiales ; volonté des Guyanais de travailler à de grandes réalisations dans leur pays ; possibilité d'absorber le surcroît de population des Antilles et même de la Réunion* [21 novembre 1959] (p. 2752) ;

— d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 1er : *Son amendement tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte ; incorporation de la Guyane française dans la zone dollar ; nécessité d'accorder un statut spécial à la Guyane française* [3 décembre 1959] (p. 3164, 3165) ; Art. 1er : *Contradictions entre les dispositions proposées et la création d'une institution d'émission monétaire* [10 décembre 1959] (p. 3288) ; *son amendement prévoyant qu'en application de l'article 73 de la Constitution une loi déterminera le régime monétaire applicable en Guyane* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Son amendement tendant à exclure la Guyane du champ d'application des dispositions* [18 décembre 1959] (p. 3494, 3495) ; *améliorations nécessaires de la politique financière et monétaire de la Guyane pour permettre les investissements indispensables à son relèvement* (p. 3495) ; Art. 1er *bis* : *Son amendement* (*Détermination par une loi du régime monétaire applicable à la Guyane*) (ibid) ; en troisième lecture, Art. 1er : *Son amende-*

ment tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte [29 décembre 1959] (p. 3728) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 37 : *Amendement de M. de Villeneuve tendant à fixer les conditions d'application de la présente loi aux départements d'outre-mer dans le cadre de la loi de programme ; nécessité d'associer le Parlement à l'ensemble des mesures devant être prises en faveur des départements d'outre-mer ; erreurs considérables commises dans le passé dans le domaine de l'agriculture ; place importante pouvant être prise par la Guyane dans le Marché commun* [19 mai 1960] (p. 972) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole, Art. 1er : *Amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article ; utilité d'une spécialisation des techniciens spécialement de ceux destinés aux pays d'outre-mer* [1er juin 1960] (p. 1113) ; *son rappel au Règlement : irrecevabilité opposé à un de ses amendements* [7 juin 1960] (p. 1171) ; après l'art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement (Possibilité d'extension de la loi à l'Algérie et aux départements et territoires d'outre-mer) ; inclusion dans la prochaine loi de programme relative aux départements d'outre-mer d'un programme de formation professionnelle agricole destiné aux départements d'outre-mer* (p. 1177).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 83 du Règlement ; dépôt des projets et propositions préalablement à la désignation d'un rapporteur* [14 juin 1960] (p. 1290).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : la gravité de la situation sociale dans les départements d'outre-mer, spécialement dans la Guyane ; le retard de la Guyane sur la métropole au point de vue du S.M.I.G. et des prestations familiales ; le dépôt d'une proposition de résolution tendant à l'envoi en Guyane d'une Commission chargée de vérifier l'application de la législation et d'envisager les mesures urgentes à prendre* [16 juin 1960] (p. 1390).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret du 13 février 1952 pris en exécution de la loi du [31 décembre 1951] instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des fonds routiers départementaux, Art 1er : *Son amendement tendant à supprimer la taxe sur le gas-oil* [22 juin 1960] (p. 1461) ; *crainte de voir le Conseil général contraint de se prononcer pour la taxation maximum ; situation particulière de la Guyane ; difficultés que causerait une hausse importante de l'essence et du gas-oil* (ibid.) ; *le retire* (p. 1462) ; *son amendement (Fixation de la taxe par arrêtés préfectoraux sur proposi du Conseil général)* (ibid.) ; Art. 2 : *Son amendement (Utilisation du produit de la taxe pour des travaux d'études et de réalisations de pistes forestières spécialement pour la Guyane)* (p. 1463) ; *le retire* (ibid.).

Son rappel au Règlement : *Impression et distribution du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer préalablement à sa discussion à la Commission des finances* [23 juin 1960] (p. 1482).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM Laudrin et Fanton relatives à l'activité de certains mouvements de jeunesse : *Situation difficile faite aux étudiants originaires des départements d'outre-mer ; création d'une université Antilles-Guyane* [24 juin 1960] (p. 1527, 1528).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Absence regrettable d'une loi de programme pour chaque département étant donné la situation particulière de la Guyane ; recours à l'initiative privée pour le développement économique de ce pays ; utilisation de ses ressources ; nécessité de faire de l'Inini une collectivité territoriale ; possibilités de reconversion des orpailleurs ; question du port de Cayenne ; desserte des villes intérieures ; régression introduite par la départementalisation rétablissant les anciens gouverneurs ; nécessité d'une organisation nouvelle pour la Guyane française ; inutilité des hauts fonctionnaires et des sociétés d'Etat ; création d'une infrastructure réelle ; expérience malheureuse du Créditag ; crainte d'une immigration japonaise ; sincérité souhaitable des consultations électorales dans les D.O.M.* [30 juin 1960] (p. 1597 à 1599) ; Art. 1er (*Dotations au titre du F.I.D.O.M.*) : *Son amendement tendant à répartir le montant des crédits inscrits dans l'article par grands secteurs d'investissements* (p. 1624) ; *transfert dans l'article de l'exposé des motifs du Gouvernement ; transfert des crédits prévus pour les migrations au profit de la conversion de l'énergie* (p. 1624) ;

après l'art. 1er : *Son article additionnel (Répartition des crédits inscrits à l'article entre les différents départements d'outre-mer à raison de 75 0/0 proportionnellement à la population et de 25 0/0 proportionnellement à la superficie de chacun des départements d'outre-mer)* (p. 1625) ; *son article additionnel prévoyant qu'a partir de 1961 les opérations du F.I.D.O.M. concernant les collectivités locales et établissements publics locaux seront entièremeut subventionnés par l'Etat* (ibid.) : après l'art 2 : *Son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi tendant à accorder à la Guyane française un statut spécial unique pour l'ensemble de son territoire ; définition par ce statut d'une collectivité territoriale nouvelle)* (p. 1629) ; *nécessité de mettre fin au régime spécial de l'Inini* (p. 1630) ; *son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission faisant obligation à la S.E.I.T.A. d'achever par priorité un contingent de tabac en provenance des D.O.M.* (p. 1633) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel (Remplacement de la compagnie d'infanterie de la Guyane par une formation de génie)* (p. 1634) ; *tranformation souhaitable de la compagnie en bataillon pour permettre aux Antillais de venir faire leur service militaire en Guyane et les inciter à y rester* (ibid.) ; *le retire* (ibid) ; en deuxième lecture, Art. 5 (*Supprimé par le Sénat*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article ; rappel du caractère spécifique de la Guyane, exemple du système spécial de l'Alsace-Lorraine ; nécessité primordiale d'une organisation nouvelle de la Guyane française ; emploi des crédits attribués à ce département d'outre-mer, conséquences de la fermeture de la Société St-Elie ; patriotisme des Guyanais* [20 juillet 1960] (p. 2060, 2061) ; *absence de communes organisées en Guyane* (p. 2062) ; en troisième lecture, Art. 5 [25 juillet 1960] (p. 2202).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Debray et Dalbos relatives à la réorganisation de la Sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Veto opposé par le Ministre à la Convention signée en Guyane française ; congés des fonctionnaires de la Sécurité sociale recrutés en Guyane ou hors Guyane* [1er juillet 1960] (p. 1666).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles, assujettissement et organisation, après l'art. 4 : *Son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles dans les D.O.M.)* [13 juillet 1960] (p. 1916) ; *modifie la condition de délai* (ibid.) ; deuxième lecture, Art. 4 *quater : Amendement de la Commission des finances (Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance maladie des exploitants agricoles des départements d'outre-mer) ; absence regrettable de toute assistance sociale en faveur des exploitants agricoles des départements d'outre-mer* [29 novembre 1960] (p. 4151).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : après l'art. 78 : *Article additionnel de la Commission des finances retatif à la représentation parlementaire au sein du Conseil de surveillance de la caisse centrale de coopération économique ; nécessité de ne pas affecter la représentation parlementaire des départements d'outre-mer et de nommer les parlementaires envisagés par l'amendement, en surnombre* [6 novembre 1960] (p. 3236) ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : l'émotion des populations des départements d'outre-mer devant l'ordonnance permettant aux préfets d'expulser des fonctionnaires indésirables ; l'immixtion inadmissible de l'administration dans les élections ; les conséquences fâcheuses de l'envoi des jeunes recrues en France pour faire leur service militaire ; l'exode des jeunes Guyanais par suite de la situation économique imposée à la Guyane ; la lourdeur de l'armature administrative ; l'importance excessive des frais de déplacement des fonctionnaires ; les richesses de la Guyane (bauxite) ; le vol commis récemment impunément dans un établissement public ; la nécessité de mettre fin au paternalisme ancien et d'entreprendre en Guyane une action énergique ; les conditions déplorables dans lesquelles est distribuée l'aide sociale* (p. 3241) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, Affaires d'outre-mer : *Conséquences désastreuses du départ des jeunes recrues vers la Métropole ; remplacement souhaitable de la compagnie d'infanterie stationnée en Guyane par une compagnie de génie qui pourrait construire les routes dont la Guyane a besoin* [7 novembre 1960] (p. 3271, 3272) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'inefficacité du projet étant donné la modicité de la matière imposable en*

Guyane; *la nécessité d'encourager les investissements* [1er décembre 1960] (p. 4237, 4238) ; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés*) : *L'octroi souhaitable d'une exonération aux exploitations agricoles imposées au forfait* [8 décembre 1960] (p. 4469) ; Art. 12 : *Son amendement tendant à faire présider la Commission départementale des impôts directs en Guyane par le Président du tribunal de grande instance de Cayenne* (p. 4472) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 15 (*Exonérations fiscales en faveur de l'agriculture*) ; *l'application souhaitable à la Guyane de l'exonération de la contribution foncière des propriétés non bâties prévue pour les autres départements d'outre-mer* (p. 4474) ; après l'art. 15 : *Son article additionnel tendant à déclarer la Guyane zone critique* (p. 4475) ; le retire (p. 4476) ; *son article additionnel* (*Création d'un port franc à Régina*) (p. 4476) ; *les avantages économiques susceptibles d'être apportés à la Guyane par la création d'un port franc* (p. 4476) ;

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur du personnel domestique des départements d'outre-mer : *Son article additionnel* (*Extension aux départements d'outre-mer de la législation concernant l'allocation aux vieux travailleurs non salariés* ; *l'allocation de salaire unique à la femme qui travaille* ; *l'allocation de logement et l'allocation aux mères de famille*) [12 décembre 1960] (p. 4529).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Retard apporté au dépôt d'un projet concernant la modification statuaire de la Guyane conformément à l'article 6 de la loi de programme* [4 mai 1961] (p. 658).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Urgence d'un aménagement des tarifs de transport en Guyane*; *nécessité de permettre aux départements d'outre-mer l'écoulement de leurs produits vers la métropole* ; [15 juin 1961] (p. 1108, 1109).

Son rappel au réglement [21 juin 1961] (p. 1223).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Oppose la question préalable*; *ses observations sur : la structure agraire particulière de la Guyane*; *l'envoi nécessaire d'une mission parlementaire dans ce département*; *l'inopportunité du régime départemental pour la Guyane*; *la gravité de la situation des départements d'outre-mer* [18 juillet 1961] (p. 1760) ; *le renvoi souhaitable du texte en Commission* ; *retrait de sa question préalable* (p. 1761) ; *motion de renvoi de M. de Villeneuve en Commission* ; *nécessité d'une réforme plus profonde* (p. 1769) ; Art 1er : *Son amendement* (*Exclusion de la Guyane du champ d'application de la loi*; *nécessité d'encourager la grande exploitation industrielle en Guyane française* (p. 1769, 1770).

Son rappel au règlement : *Application de l'article 5 de l'instruction générale du Bureau de l'Assemblée Nationale sur les missions d'information des Commissions* [17 octobre 1961] (p. 2569, 2570).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : l'échec de la politique de l'assimilation en Guyane*; *la nécessité de réformer l'armature administrative de la Guyane, lourde et inadaptée* ; *l'inquiétude soulevée par l'abandon éventuel d'une partie du territoire guyanais au Brésil*; *la composition du Comité local des investissements à majorité gouvernementale* ; *la prééminence des sociétés d'Etat*; *la nécessité d'une politique énergétique et d'une politique de construction d'une infrastructure valable*; *le coût du fret et la dictature intolérable à la Compagnie Générale Transatlantique*; *les avantages du service militaire adapté*; *la disparité existant entre les salaires des départements d'outre-mer et ceux de la métropole*; *le développement souhaitable de l'accueil des étudiants guyanais en France*; *l'aide devant être apportée aux jeunes étudiants après leurs études pour les inciter à s'installer en Guyane* ; *l'envoi souhaitable en Guyane de fonctionnaires de choix* ; *l'hostilité de tous les partis politiques au régime de l'assimilation* ; *le développement souhaitable de l'émigration des Antillais à destination de la Guyane* [24 octobre 1961] (p. 2868 à 2871) ; titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédits*; *ses observations sur : l'inopportunité du renforcement des services préfectoraux*; *la suppression nécessaire du nouveau poste de secrétaire général économique* [25 octobre 1961]

(p. 3000) ; *la nécessité d'accorder le pouvoir de décision aux organismes existants* (ibid.) ; *amendement de M. Monnerville tendant à la suppression des crédits destinés au service militaire adapté* ; *ses observations sur : la déformation du projet initial* ; *le faible avantage procuré à la Guyane par le service militaire adapté proposé dans le budget* (p. 3001) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'insuffisance des espaces verts prévus dans les programmes d'urbanisation des pays d'outre-mer* ; *la nécessité de réduire par priorité les foyers intérieurs d'insalubrité* ; *l'établissement souhaitable des zones industrielles en dehors des limites des villes* ; *les facilités devant être accordées aux particuliers désireux de lotir* ; *l'instabilité regrettable du personnel de la construction dans les départements d'outre-mer* [31 octobre 1961] (p. 3695) ; JUSTICE : *Ses observations sur : le retard apporté au rapatriement des déportés politiques de la révolution vietnamienne de 1930* ; *les mesures d'expulsion prises à l'encontre de citoyens français habitant la Guyane, en application de l'ordonnance du 15 octobre 1960* ; *le respect nécessaire des libertés individuelles en Guyane comme en métropole* ; *la nécessité de ne pas prendre de mesures d'exception à l'encontre de la Guyane française* [12 novembre 1961] (p. 4493, 4494) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique, après l'art. 4 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Sablé* (*Recrutement sur le plan local des techniciens nécessaires au fonctionnement de la société d'économie mixte*) [16 novembre 1961] (p. 4896, 4897) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'amnistie dans les territoires d'outre-mer, après l'art. 4 : *Son article additionnel* (*Rappel des fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer*) [6 décembre 1961] (p. 5347, 5348) ;

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Ses observations sur la transformation statutaire d'un pays français : la Guyane* [12 décembre 1961] (p. 5528, 5529).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La situation et le régime administratif de la Guyane* [26 avril 1962] (p. 783, 784).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance vieillesse : *Application aux départements d'outre-mer* [4 mai 1962] (p. 855) ; Article unique : *L'extension du texte et ses modalités d'application dans les départements d'outre-mer, en particulier la Guyane* [16 mai 1962] (p. 1138) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La situation de sous-développement dans laquelle se trouve la Guyane* ; *les conséquences de la politique d'élimination des éléments valables en Guyane* ; *le service militaire des Antillais en Guyane* ; *la situation politique et l'état de révolte larvée de la population* ; *la nécessité de réviser complètement l'organisation de la Guyane* [14 juin 1962] (p. 1722 à 1724).

Son rappel au règlement : *Evénements survenus en Guyane à l'annonce de l'envoi de la Légion dans ce département* [19 juin 1962] (p. 1775).

Son éloge funèbre est prononcé le 26 juin 1962 (p. 1984).

CATHALA (M. René), *Député de la Haute-Garonne, 1re circonscription (U. N. R., puis N. I., puis R. N. U. R., puis I.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'U. N. R. [20 octobre 1959] (p. 1864).

S'inscrit au groupe du regroupement national pour l'unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir à ce groupe [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'être membre de cette Commission [21 octobre 1959] (p. 1895).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [11 octobre 1960] (p. 2504), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Donne sa démission de membre de cette Commission [22 juin 1962] (p. 1977).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminis-

tration générale de la République [26 juin 1962] (p. 2015) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 737).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à aménager en faveur des handicapés physiques les dispositions de la loi n° 52-208 du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur, **n° 1084** [16 décembre 1960].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à la location de chambres de bonnes à des étudiants à des prix prohibitifs [5 juin 1959] (p. 793).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Fanton (Participation à la promotion professionnelle du 1er degré des établissements d'enseignement technique dépendant du Ministère de l'Education nationale)* [1er juillet 1959] (p. 1214) ; *le retire* (p. 1215) ; Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Fanton précisant qu'il s'agit de la promotion professionnelle du 1er et du 2e degré* (p. 1221) ; *le retire* (p. 1222) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Fanton relatif à l'enseignement par correspondance* (p. 1221) ; *le retire* (p. 1222) ; Art. 8 : *Son amendement (Transformation d'établissements déjà existants)* (p. 1226) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Nécessité d'une réforme de structure de l'éducation nationale ; coordination des moyens existants et orientation vers une très large décentralisation* [22 novembre 1959] (p. 2798).

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure), ses explications de vote : *Désaccord avec le Gouvernement sur l'intégrité du territoire* [24 octobre 1960] (p. 2749) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : la possibilité de confier au service des biens et intérêts privés les questions relatives à la gestion et à l'aliénation des biens des Français rapatriés ; l'indignation suscitée par la fermeture du Consulat d'Oujda ; l'attitude de notre délégation à l'O. N. U. a propos de la candidature au Conseil de sécurité de la République arabe unie* [4 novembre 1960] (p. 3129) ; CRÉDITS MILITAIRES, Essences et poudres : *Difficultés de recrutement du service des poudres ; problème du plein emploi, notamment à Toulouse* [7 novembre 1960] (p. 3302) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'utilité des voies navigables du sud-ouest ; la nécessité de les mettre au gabarit national pour les raccorder à l'ensemble du réseau des voies navigables françaises* [10 novembre 1960] (p. 3541) ; Taxes parafiscales, Etat A, ligne 41 : *Son amendement tendant à la suppression de la ligne (Cotisations perçues au profit du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes)* [13 novembre 1960] (p. 3811).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Accroissement souhaitable de la rentabilité de la culture tabacole* [12 mai 1961] (p. 764, 765).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Importance du maintien des positions françaises en Méditerranée pour la défense de l'Occident ; trouble dans lequel la politique gouvernementale plonge le pays ; conséquences désas-*

treuses de la politique poursuivie en Algérie, retour nécessaire à la politique du sénateur Debré [20 juillet 1961] (p. 1888, 1889).

Son rappel au Règlement : *Refus du Gouvernement d'ouvrir un débat après sa déclaration sur les manifestations musulmanes* [18 octobre 1961] (p. 2610).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie). BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Ses observations sur le refus opposé à l'admission dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur des filles du général Vanuxem* [27 octobre 1961] (p. 3238) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, titre III : *Son amendement tendant à la suppression des crédits relatifs à la Tunisie* ; *ses observations sur : les conditions dans lesquelles les Français incarcérés ont été libérés* ; *l'octroi inadmissible de subsides au Gouvernement tunisien hostile à la France* [6 novembre 1961] (p. 3758) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'ouverture souhaitable d'un débat de politique générale* ; *les concessions faites au F.L.N. à l'insu du Parlement* ; *les protestations élevées par le corps médical contre les interrogatoires et les enlèvements abusif de malades hospitalisés à Alger* ; *les instructions qui auraient été données à la Willaya 4 pour réaliser une alliance France-G.P.R.A. afin d'écraser l'O.A.S.* [8 novembre 1961] (p. 4023. 4024) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur les professions de foi des députés U. N. R. relatives au maintien de l'Algérie dans la souveraineté nationale* (p. 4027) ; seconde délibération ; ses explications de vote : *Rejet nécessaire de la politique du Gouvernement et par suite de son budget* [12 novembre 1961] (p. 4560, 4561) ;

— d'un projet relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : la nécessité de maintenir l'Algérie française et de modifier la politique actuelle du Gouvernement* ; *la haine et la rancœur des Français d'Algérie* [7 décembre 1961] (p. 5381, 5382).

Est entendu à propos du fait personnel évoqué par M. Grenier [7 décembre 1961] (p. 5388).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer ; seconde délibération : *Ses observations sur : la nécessité de voter la loi de finances avant l'adoption définitive du projet* ; *son rappel au Règlement* (*Notion de vote définitif*) [29 décembre 1961] (p. 5126, 5127) ; *sa demande de réserve du vote sur l'ensemble du projet* (ibid.).

Son rappel au Règlement : *Inexactitude des comptes rendus des travaux parlementaires donnés à la télévision* [15 décembre 1961] (p. 5697, 5698).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) [26 avril 1962] (p. 801) ;

— sur la motion de censure (Affaires algériennes) : *Les origines de la Ve République* ; *les violations de la Constitution* ; *la négociation avec les rebelles algériens* ; *les juridictions d'exception* ; *l'exode des Français d'Algérie et les conditions difficiles de leur arrivée en France* [5 juin 1962] (p. 1427, 1428).

Proteste contre les conditions dans lesquelles est mis fin au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens [3 juillet 1962] (p. 2150).

Son rappel au Règlement (Composition de l'Assemblée) : *Le renouvellement nécessaire du Bureau et des Commissions* [4 juillet 1962] (p. 2182).

Son opposition à une candidature à une Commission : *La situation née de la cessation du mandat des députés d'Algérie* [5 juillet 1962] (p. 2231).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 43 : *Les difficultés que suscite aux rapatriés le paiement des droits d'enregistrement* [17 juillet 1962] (p. 2548).

CAUDRON (M. Télesphore), *Député du Pas-de-Calais, 10e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

Son décès est annoncé à l'Assemblée [26 mai 1959] (p. 552).

CERMOLACCE (M. Paul), *Député des Bouches-du-Rhône, 7e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reporter les décrets n° 58-1347 et 58-1348 du 28 décembre 1958 relatifs à l'augmentation des loyers des locaux d'habitation, **n° 9** [27 janvier 1959] (p. 167).

Sa proposition de loi tendant à préciser et à compléter la loi n° 47-1413 du 30 juillet 1947 relative à la révision et à la résiliation exceptionnelles de certains contrats passés par les collectivités locales, **n° 178** [30 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à étendre à tous les salariés des entreprises privées, quelle que soit la région où est situé leur lieu de travail, la prime spéciale uniforme mensuelle de transport instituée dans la première zone de la région parisienne par l'arrêté interministériel du 28 septembre 1948, **n° 1173** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à admettre certains grands invalides et mutilés de guerre à faire valoir leurs droits à l'exploitation d'une entreprise de transport, **n° 1651** [15 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 11 et le deuxième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, **n° 1891** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'equipement sanitaire et social, Art. 1er : *Equipement hospitalier prévu ; besoins de la population du département des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille* [14 mai 1959] (p. 503, 504);

— d'un projet de loi portant réforme fiscale, Art. 12 (*Crédit d'impôt de 5 0/0*) : *Son amendement tendant à sa suppression* [28 octobre 1959] (p. 2014); *le retire* (ibid.); Art. 35 (*Régime fiscal des sociétés mères et filiales*) : *Son amendement tendant à sa suppression* (p. 2033); en deuxième lecture; Art. 35 (*Aménagement du régime des sociétés mères et filiales*) : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2* [9 décembre 1959] (p. 3252); Art. 42 (*Taxation des décotes ou datations sur stocks*) : *Son amendement tendant à reprendre pour les paragraphes 2, 3 et 4 la rédaction adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture ; suppression des délais supplémentaires accordés aux entreprises pour l'acquittement de la taxe des décotes* (p. 3254); Art. 43 (*Taxation des réserves spéciales de réévaluation*) : *Son amendement* (*Reprise de la rédaction votée en première lecture par l'Assemblée Nationale pour les paragraphes 2 et 3*) ; *suppression des facilités et des délais supplémentaires accordés aux entreprises* (p. 3258);

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 3 : *Son amendement prévoyant que les organismes établissent la liste des stages ou sessions, avec, en regard, la durée de scolarité* [3 novembre 1959] (p. 2144);

— du projet de loi de finances pour 1960, première partie, Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) : *Son amendement tendant à sa suppression ; diminution des ressources des communes ; mise en chômage du personnel des constructeurs et réparateurs d'appareils* [9 novembre 1959] (p. 2288); Art. 8 (*Création d'une taxe sur les affretements au profit de l'établissement national des invalides de la Marine*) : *Prétendue insuffisance de gestion de l'établissement ; carence de l'Etat dans sa part de financement ; utilité d'une taxe sur les affretements de navires étrangers* (p. 2289); deuxième partie, Postes et Télécommunications : *Excédent du budget d'exploitation ; revalorisation nécessaire du taux d'intérêt des sommes mises à la disposition du Trésor par les chèques postaux ; revendications légitimes du personnel ; relèvement de la prime de résultats d'exploitation ; indemnité de technicité ; revision du classement indiciaire ; amélioration des conditions de travail ; réduction des horaires* [12 novembre 1959] (p. 2360); Travaux publics et Transports, Aviation civile et commerciale : *Critique*

de la politique du Gouvernement en matière aéronautique ; budget ne tenant pas compte des revendications du personnel ; transformation et suppression d'emplois ; situation de l'école nationale de l'aviation civile ; réduction des crédits et commandes entraînant l'abandon de constructions d'appareils appréciés dans le monde entier ; vocation africaine reconnue à l'U. A. T. au préjudice d'Air-France ; licenciement éventuel de personnel [17 novembre 1959] (p. 2509, 2510) ; Marine marchande : *Absence de crédits pour l'augmentation des pensions des invalides de la Marine ; faible incidence de la baisse des frets sur les trafics français ; prospérité de l'armement français ; problème du taux du fret réel ; menace pesant sur nos chantiers de construction navale ; montant des sommes allouées au titre de la loi d'aide ; possibilités d'assurer le plein emploi de la main-d'œuvre* [19 novembre 1959] (p. 2604, 2605) ; Routes, chemin de fer et transports : *Journée revendicative des cheminots ; légitimité de leurs demandes ; précisions nécessaires sur l'atténuation des réductions tarifaires consenties au titre commercial ; conséquences de la suppression des chemins de fer de Corse ; problème du personnel ; contradictions avec le programme d'action régionale pour la Corse* [20 novembre 1959] (p. 2660, 2661) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 27 : *Amendement du Gouvernement (Incidence du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset) ; précissions nécessaires sur les intentions du Gouvernement pour réparer les dégâts* [17 décembre 1959] (p. 3445) ; en nouvelle lecture, Art. 7 (*Institution d'une taxe spéciale sur les appareils de jeu automatiques*) [22 décembre 1959] (p. 3558) ; *son amendement (Suppression de l'article)* (ibid.) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2 subordonnant toute mesure nouvelle au profit de l'établissement national des invalides de la marine au dépôt d'un rapport spécial sur le fonctionnement de cet établissement* (p. 3559) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 38 : *Son amendement (Reprise des crédits votés pour le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique)* (p. 3564) ; Art. 39 (*Aliénation des chemins de fer de la Corse*) : *Son amendement (Suppression de l'article)* (p. 3565) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Sammarcelli tendant à exiger l'avis conforme du Conseil général de la Corse* (p. 3565, 3566).

Prend part au débat sur les questions orales de MM Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Création nécessaire d'une société d'intervention pour assurer une véritable régularisation du marché du vin ; fiscalité viticole abusive ; situation des petits et moyens viticulteurs* [13 novembre 1959] (p. 2424).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Reconnaissance insuffisante du droit à réparation intégrale ; nécessité de ne pas tenir compte des secours dus à la solidarité nationale pour l'application des dispositions de l'article 3* [29 décembre 1959] (p. 3730).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Conséquences néfastes du Plan Schuman ; importance de la réduction des effectifs opérée depuis 1947 et de l'augmentation de la production ; bilan bénéficiaire des charbonnages ; utilité du charbon ; nécessité de mesures immédiates pour remédier au chômage (Abandon de la C.E.C.A. et de l'accord franco-sarrois) ; augmentation de toutes les richesses énergétiques sur le sol national ; développement de l'emploi de la houille ; applications de la carbochimie ; revendications légitimes des mineurs* [6 mai 1960] (p. 715, 716).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 1er : *Aggravation des dispositions actuellement en vigueur : augmentation des difficultés de l'accession à la propriété pour les petites gens ; pouvoir souverain des Commissions de remembrement ; institution nécessaire d'une association de remembrement entre les intéressés* [19 mai 1960] (p. 980) ; *son amendement tendant à la constitution d'associations syndicales de remembrement devenant obligatoires à la demande des deux tiers des exploitants d'une commune* (p. 981) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Inquiétude suscitée parmi les riverains et les tributaires de la Basse-Durance par la présentation de ce texte élaboré sans consultation préalable des représentants qualifiés de l'agriculture provençale ; suppression inexplicable de la Commission exécutive de la Durance dont le fonctionnement a toujours donné satisfaction ; silence du projet sur la composition de l'établis-*

sement public chargé de la remplacer ; le mode d'intervention des syndicats d'irrigants ; coût élevé du fonctionnement du nouvel établissement public ; inconvénients de la méthode d'irrigation par aspersion uniformément imposée ; hostilité de tous les utilisateurs des eaux de la Durance au projet gouvernemental (p. 1000).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : la dégradation continue du pouvoir d'achat des cheminots ; la légitimité de leurs revendications portant notamment sur le paiement du reliquat d'augmentation de salaire reconnue nécessaire par l'arbitrage ministériel de juin 1957 ; la possibilité pour les satisfaire de dégager des crédits dans le cadre même de l'exploitation de la S.N.C.F. ; les sanctions arbitraires prises envers les cheminots et les agents de la R.A.T.P. ; la défense nécessaire des libertés syndicales et du droit de grève* [16 juin 1960] (p. 1370 à 1372).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur l'insuffisance du projet pour remédier à la misère de la population des départements d'outre-mer, pays sous-développés où sévit le chômage et où la mortalité infantile atteint un taux élevé ; la concentration excessive des richesses naturelles entre quelques mains aux Antilles ; le renforcement des pouvoirs des préfets ; la portée limitée de l'extension des attributions des Conseils généraux ; la nécessité pour assurer le développement des cultures vivrières de procéder préalablement à une véritable réforme agraire ; les possibilités d'industrialisation des D.O.M., notamment de la Martinique ; la nécessité primordiale de changer le régime politique en vigueur et de doter les D.O.M. d'un nouveau statut leur permettant de gérer eux-mêmes démocratiquement leurs propres affaires dans le cadre d'une union avec la France excluant tout esprit colonialiste ; les revendications unanimes des délégations des différents partis politiques lors du passage du Chef de l'Etat à la Martinique* [30 juin 1960] (p. 1616 à 1618) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Opposition unanime de la population corse à la suppression du chemin de fer de l'île ; nécessité du rétablissement intégral de la subvention de l'Etat* [5 juillet 1960] (p. 1703) ;

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Insuffisance des crédits supplémentaires ; fixation du prix moyen du gaz d'Hassi-R'Mel ; nécessité de négociations assurant les modalités du « cessez-le-feu » et les garanties d'application du droit à l'autodétermination du peuple algérien* [18 juillet 1960] (p. 1948, 1949] ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la République centre-africaine et les Républiques du Congo et du Tchad : *Restrictions de souveraineté imposées aux jeunes Etats indépendants ; nécessité d'accorder une indépendance sans réserve à tous les pays autrefois colonialisés* [20 juillet 1960] (p. 2072) ;

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Son amendement (Motif de refus de renouvellement du bail)* [21 juillet 1960] (p. 2135) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 6 *bis : Son amendement tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas de cet article* (p. 2137).

— du projet de loi de finances pour 1961 (Première partie), Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; répercussions de la majoration de la taxe spécifique sur les transports de marchandises ; intention du Gouvernement de procéder à une augmentation des tarifs de marchandises S.N.C.F.* [26 octobre 1960] (p. 2807) ; (Deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Insuffisance de la subvention pour l'Institut technique et scientifique des pêches ; modicité des crédits pour l'industrie des pêches maritimes ; insuffisance des mesures relatives à l'apprentissage et l'enseignement maritimes ; révision nécessaire du classement indiciaire des agents du gardiennage et des services extérieurs de la marine marchande ; faible taux des pensions des veuves de marins ; retard des salaires réels de la marine marchande ; prétendue infériorité du pavillon français ; augmentation de la productivité et de la production des chantiers navals sans avantage correspondant pour les salariés ; méfaits de la concentration capitaliste* [27 octobre 1960] (p. 2883, 2884) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Montant réel de l'excédent de ce budget obtenu pour l'essentiel grâce aux efforts considérables accomplis par le personnel ; nécessité de satisfaire les légitimes revendications de ce dernier (Création d'emplois, relèvement de la prime de résultat de l'exploita-*

tion, reclassement des personnels de la distribution et de l'acheminement, diminution du temps de travail, réformes de catégories) ; création souhaitable de véritables œuvres sociales [28 octobre 1960] (p. 2907, 2908) ; INTÉRIEUR, Art. 77 (*Aménagement éventuel des taxes communales et départementales*) : *Son amendement tendant à supprimer la majoration des taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe d'habitation* [3 novembre 1960] (p. 3046) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Accroissement du travail et des responsabilités des agents de la navigation aérienne ; révision nécessaire de leur statut ; mesures prises envers les grévistes ; difficultés croissantes de l'industrie aéronautique sacrifiée à la force de frappe ; licenciements ayant eu lieu chez Hispano-Suiza ; nécessité de remplacer progressivement les avions étrangers sur les lignes françaises par des avions de construction française* [5 novembre 1960] (p. 3157, 3158) ; Travaux publics et transports : *Ses observations sur les revendications légitimes des cheminots ; les tarifs de faveurs accordés aux grosses sociétés capitalistes au détriment des petites gens ; l'émotion suscitée par la suppression des crédits pour le réseau ferré de la Corse sans aménagement préalable du réseau routier* [10 novembre 1960] (p. 3531, 3532) ; deuxième lecture : Art. 6 *bis* : (*Etablissement d'une taxe sur les appareils automatiques*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [5 décembre 1960] (p. 4311) ; *disparition de la matière imposable en cas d'adoption de cette taxe nouvelle* (ibid.) ; Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement* (*Institution d'un prélèvement sur le produit du pari mutuel*) (p. 4316) ; Art. 51 *quater* (Taxes parafiscales) : *Son amendement tendant à supprimer la ligne 41* (*Suppression de la cotisation versée par les vendeurs en gros des fruits et légumes*) ; *l'inutilité du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes ; les difficultés et les protestations soulevées par le recouvrement de la taxe* [6 décembre 1960] (p. 4347) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Ses observations sur : les accords de coopération conclus avec les Etats de l'ancienne A.E.F. ; le droit absolu pour les Etats de la Communauté d'accéder à l'indépendance sur simple décision de leur assemblée délibérante ; les accords de coopération n'intervenant qu'ensuite* [15 novembre 1960] (p. 3869) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 ; Art. 6 : *Ses observations sur : les atteintes répétées portées à l'économie de la Corse ; les restrictions apportées aux arrêtés Miot ; la nécessité d'un statut fiscal spécial pour la Corse* [5 décembre 1960] (p. 4281, 4282) ; *article additionnel de M. Gavini invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi comportant les mesures propres à remédier aux charges et au handicap de l'insularité du département de la Corse et instituant un régime fiscal spécial ; refus opposé au dépôt d'un amendement communiste dans le même sens* [p. 4284) ; *son sous-amendement à l'article tendant à supprimer les taxes sur les transports de marchandises prévues à l'article 553 A du Code général des impôts* (p. 4284) ;

— du projet de loi relatif à la ratification de traités conclus avec la République du Cameroun : *Ses observations sur l'appui fourni par l'armée française à la répression sanglante menée contre les populations camerounaises* [12 décembre 1960] (p. 4536, 4537).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S. E. I. T. A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Mesures urgentes devant être prises en faveur des planteurs de tabac ; garantie d'un paiement intégral de l'assurance quelle que soit l'ampleur du sinistre ; prise en charge par le S.E.I.T.A. de la totalité des frais de lutte contre le mildiou ; fixation du prix du tabac en fonction des rendements effectifs* [12 mai 1961] (p. 765).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à l'organisation de coopération et de développement économique : *Ses observations sur : le rôle de chef de file des Etats-Unis dans la nouvelle organisation ; l'indépendance dans laquelle le plan Marshall plaçait la France vis-à-vis de l'Amérique ; les contradictions entre les pays capitalistes ; les difficultés et l'instabilité du capitalisme ; la régression de la production des biens de consommation en France ; la progression des investis-*

sements américains en France; le nombre élevé des industries françaises sous contrôle étranger [18 mai 1961] (p. 851, 852);

— générale commune de cinq projets de loi adoptés par le Sénat, autorisant la ratification des traités de coopération avec les Etats de l'Entente : *Ses observations sur : l'atteinte portée à l'indépendance des jeunes Etats par les accords militaires ; les réserves suscitées par les accords de coopération contribuant à maintenir le statu quo colonial* [19 juillet 1961] (p. 1788, 1789);

— d'un projet de loi relatif à la ratification du traité de coopération avec la République islamique de Mauritanie : *trop grandes facilités données au Gouvernement français dans l'accord de défense et dans l'accord d'assistance militaire technique* [19 juillet 1961] (p. 1796, 1797) ;

— d'un projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : Art. 1er : *Amendement de M. Lolive tendant à porter à six ans l'exercice du droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité* [19 juillet 1961] (p. 1828); après l'art. 2 : *Article additionnel de M. Waldeck-Rochet tendant à modifier l'article 844 du Code rural : nécessité de verser une indemnité au preneur expulsé en cours de bail dans le cas de reprise pour construction* (p. 1842);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) ; Art. 11 (*Reconduction du tarif des droits de timbre applicables en 1961*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances (Maintien de la majoration du droit de timbre) ; ses observations sur : la participation nécessaire de l'Etat au financement de l'Etablissement national des invalides de la marine ; les majorations et les aménagements de salaires obtenus par les organisations syndicales des marins* [20 octobre 1961] (p. 2813, 2814) ; BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : le montant réel de l'excédent, compte tenu des tarifs déficitaires de presse, de l'insuffisance du taux de l'intérêt servi par le Trésor et de la prise en charge par le budget annexe des Postes et télécommunications des pensions au personnel retraité; les revendications du personnel; le remplacement de la notion de service public par celle de service industriel et commercial et ses conséquences pour le personnel; l'aggravation des conditions de vie et de travail; le mécontentement de toutes les catégories; l'insuffisance des créations d'emplois; la nécessité de crédits pour titulariser les auxiliaires, relever la prime de résultat d'exploitation, diminuer le temps de travail et créer de véritables œuvres sociales* [25 octobre 1961] (p. 3045 à 3047) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : l'imputation souhaitable, sur les subventions affectées à l'aide à l'armement naval, des dépenses résultant de la création d'emplois pour le service de cette aide ; l'opportunité de confier en gérance à la Compagnie générale transatlantique le navire l'Astrolabe servant à l'entraînement des élèves de l'Ecole de la marine marchande ; l'insuffisance du personnel d'entretien de la grande école du Havre ; les intentions du Gouvernement quant à l'affectation des sommes résultant de la restitution à l'Etat des liberty ships ; l'insuffisance des crédits au titre d'encouragement aux épreuves maritimes supérieures professionnelles ; les crédits pour l'apprentissage maritime ; le prix total exact du* France ; *la nécessité d'une aide à la pêche artisanale dont les difficultés s'accroissent avec la mise en place du Marché commun ; la situation satisfaisante de l'armement français ; les ententes passées avec les armements étrangers ; la répartition de la nouvelle aide à l'armement naval ; les intentions du Gouvernement quant à la suppression de l'aide à la construction navale en application du traité de Rome ; les attaques inquiétantes dirigées contre le régime des pensions des marins ; l'augmentation insuffisante des pensions des veuves et des petites catégories* [27 octobre 1961] (p. 3277, 3278) ; Travaux publics et transports : *Ses observations sur : le mécontentement des cheminots devant le retard apporté à la satisfaction de leurs légitimes revendications ; l'utilisation de la modernisation et de l'intensification de la production au profit des sociétés capitalistes et non des cheminots ; les transformations d'emplois à réaliser dans le corps des Ponts et chaussées ; les inconvénients de la nouvelle réduction du nombre des agents de travaux et conducteurs des travaux publics de l'Etat; l'insuffisance du relèvement des salaires des ouvriers des parcs et ateliers des Ponts et chaussées ; l'absence de mesures nouvelles en faveur des ports maritimes et des voies navigables* [7 novembre 1961] (p. 3913, 3914) ; Aviation civile et commerciale : *L'insuffisance de la réforme statutaire intervenue en faveur du personnel de la navigation aérienne ; la titula-*

risation des contractuels ; l'amélioration souhaitable du personnel de la météorologie ; les sanctions prises contre certains grévistes ; l'aggravation des conditions de travail sur les avions à réaction et la qualification professionnelle exigée des personnels ; le problème posé par le maintien de la Société Air-Inter ; le projet de fusion entre U.A.T. et T.A.I. ; l'élaboration souhaitable d'un statut commun à l'ensemble des travailleurs du transport aérien, personnel au sol et navigant [7 novembre 1961] (p. 3955, 3956) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Ses observations sur : l'insuffisance des créations d'emplois ; la titularisation souhaitable des auxiliaires ; l'insuffisance de la réforme envisagée en faveur des agents des brigades des douanes ; l'absence de crédits pour le reclassement général des personnels financiers ; le préjudice de carrière subi par les inspecteurs centraux et les inspecteurs anciens sous-chefs de service du Trésor exerçant les fonctions de percepteurs et chefs de service du Trésor* [12 novembre 1961] (p. 4451) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 41 (Cotisations versées par les vendeurs en gros de fruits et légumes) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à la suppression de cette ligne ; ses observations sur : l'inutilité du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes ; le caractère somptuaire de ses dépenses ; la hausse des prix entraînée par les cotisations qu'il perçoit ;* Ligne 123, R.T.F. : *Ses observations sur : la mise en place d'une deuxième chaîne de télévision ; la modification nécessaire des modalités de perception de la redevance à l'achat des postes récepteurs ; la situation des fonctionnaires à la R. T. F ;* (p. 4542) ; Art. 63 (*Imposition des revenus de valeurs mobilières étrangères non abonnées, encaissés à l'étranger ou reçus directement de l'étranger*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4550) ; Art. 68 (*Régime fiscal des avances, prêts ou acomptes versés aux associés*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* ; *ses observations sur : la possibilité, pour les sociétés, de dissimuler leurs profits réels en cas d'adoption de l'article* (p. 4552) ; en deuxième lecture, Art. 11 (supprimé par le Sénat) (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son amendement tendant au rétablissement définitif de ce droit ; ses observations sur : le rejet regrettable, en 1959, de la taxe sur les affrètements proposée par le Gouvernement ; la situation florissante de l'armement français ; la nécessité de conserver ses recettes à l'Etablissement national des Invalides* [1er décembre 1961] (p. 5217) ; Art. 18 *bis* (*Reconduction, à un taux réduit, de la taxe complémentaire sur les personnes physiques*) : *Son sous-amendement* (*Augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés*) (p. 5228) ; *ses observations sur : le rétablissement de la taxe complémentaire au mépris de l'article 22 de la loi du 28 décembre 1959 ; le taux réel de l'impôt payé par les sociétés* (p. 5229) ; Art. 44 *bis* (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales*) : *Son amendement tendant au rétablissement de la ligne 140* (*majoration du droit de timbre sur les connaissements*) ; Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Ses observations sur : l'importance de la marine marchande du point de vue économique ; le refus des armateurs de se soumettre au contrôle indispensable de l'Etat pour justifier son aide ; l'acceptation par le Gouvernement d'une aide sélective ; les inconvénients d'une méthode* (p. 5263) ;

— d'un projet de loi portant ratification du décret n° 61-1021 du 12 septembre 1961 modifiant les droits de douane d'importation : *Ses observations sur : l'inopportunité d'une anticipation sur la réduction de 10 0/0 des droits de douane devant intervenir légalement le 31 décembre 1961 pour les pays du Marché commun ; les facilités accordées aux importations industrielles en provenance de l'Allemagne de l'Ouest* [16 novembre 1961] (p. 4876) ;

— d'un projet de loi portant ratification d'un décret portant réduction, en régie de Communauté économique européenne, des droits de douane applicables aux tabacs importés en Corse : *Ses observations sur : l'encouragement ainsi donné aux importations en Corse de tabacs étrangers ; l'atteinte portée par ce décret à l'économie déjà précaire de l'île ; les engagements pris par le Gouvernement de déposer un projet de loi comportant des mesures propres à remédier aux handicaps de l'insularité de la Corse et à promouvoir son développement économique* [16 novembre 1961] (p. 4881).

Prend part au débat sur la question orale de M. Japiot relative à la situation des personnels des postes et télécommunications : *Mécontentement du personnel des lignes ; fusion des échelles de traitement des agents techniques-agents spécialisés ; montant de la prime de résultat d'exploitation* [1er décembre 1961] (p. 5189, 5190).

Prend part à la discussion :

— commune de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun : *Importance politique de l'accord ; caractère antidémocratique des campagnes électorales en Grèce ; dispositions de l'accord relatives aux produits agricoles ; concurrence risquant d'être faite à l'agriculture du sud-est de la France ; avantages offerts à l'Allemagne fédérale en cas de ratification du traité* [6 décembre 1961] (p. 5342, 5343) ;

— d'un projet de loi sur la commercialisation des prix agricoles : *Relèvement nécessaire du pouvoir d'achat des massses pour assurer des débouchés intérieurs à la production agricole française ; déception apportée aux paysans par le Marché commun ; améliorations susceptibles d'être apportées par le projet aux gros producteurs à l'exception des petites exploitations* [13 décembre 1961] (p. 5589) ;

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, oppose la question préalable : *Ses observations sur : les légitimes revendications des Corses devant le mépris dans lequel ils sont tenus ; le dépérissement de l'île ; la nécessité de remédier aux charges et au handicap de l'insularité ; les faibles répercussions sur le coût de la vie des mesures proposées ; la cherté de la vie en Corse ; la mévente due aux frais de transports élevés et au pouvoir d'achat très faible ; les atteintes multiples portées au décret de 1811 exonérant la Corse de tout impôt indirect ; la réduction nécessaire des frais d'approche ; l'étude de la réalisation du plan d'action régionale de 1957 ; la nécessité de réalisations pratiques et du respect du décret de 1811* [14 décembre 1961] (p. 5623, 5624) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème de l'habitat ; la prospérité des sociétés immobilières ; l'insuffisance des objectifs en matière de logement ; la régression dé la construction des H.L.M. ; l'instauration de la liberté des prix des loyers ; les conséquences sociales de la crise du logement* [6 juin 1962] (p. 1535 à 1537).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à la situation des cheminots : *Application aux agents de la S.N.C.F. de la semaine de 40 heures* [8 juin 1962] (p. 1603, 1605, 1606).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers ; Art. 12 : *Son amendement (Suppression de cet article) ; nécessité de prévoir l'unanimité des locataires au sujet de leur participation aux dépenses des travaux offérents à l'immeuble)* [12 juin 1962] (p. 1654) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, *son rappel au règlement (Art. 91) : Les conditions dans lesquelles s'engage la discussion après le renvoi en commission* [27 juin 1962] (p. 2068) ; Art. 1er : *La situation particulière de la Corse ; l'exode de la population ; les protestations des habitants ; la portée limitée du texte en discussion ; la position exprimée par la conférence de la table ronde d'Ajaccio* (p. 2069, 2070) ; *son amendement de suppression : la faiblesse du niveau de vie de la Corse ; l'exode démographique ; l'arrêté du 24 avril 1811 et la nécessité de continuer à l'appliquer* [12 juillet 1962] (p. 2426).

Prend part au débat :

— sur les questions orales de M. Godonnèche relatives à l'extension, à l'ensemble des salariés des entreprises privées de tout le territoire, de la prime spéciale de transport instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne : *L'inégalité entre les travailleurs de la région parisienne et ceux de la province ; son hostilité aux augmentations des tarifs de transport de la R.A.T.P. ; l'appel à la main-d'œuvre féminine ; la construction d'H.L.M. à la périphérie des villes ; la diminution du pouvoir d'achat des salaires horaires* [6 juillet 1962] (p. 2256, 2257) ;

— sur la question orale de M. Japiot relative aux revendications du personnel des postes et télécommunications : *Abandon de la notion de service public au profit de la notion de service industriel et commercial ; insuffisance des effectifs ; revendications du personnel des lignes ; revalorisation de la prime d'exploitation* [6 juillet 1962] (p. 2261, 2262).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 ; Art. 20 : *La nécessité d'augmenter les pensions et les allocations de vieillesse ; les conclusions de la commission Laroque ; les chiffres fixés par cette com-*

mission comme devant être la somme minimale allouée; la justice à rendre aux personnes âgées [12 juillet 1962] (p. 2376).

CERNEAU (M. Marcel), *Député de la Réunion, 3e circonscription (N. I., app. E. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'apparente au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [5 novembre 1959] (p. 2211), [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre titulaire du Conseil de surveillance de la caisse centrale de coopération économique [10 mai 1960] (p. 751);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu représentant titulaire de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [30 décembre 1959] (p. 3748).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de programme n° 61 relative à l'équipement scolaire et universitaire (Art. 1er), **n° 181** [1er juillet 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300-328) (Education nationale, constructions scolaires), **n° 374** [13 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 269) relatif aux dispositions transitoires destinées à pallier, en matière de pensions, les conséquences de l'abaissement de la limite d'âge des conducteurs de chantiers et agents de travaux des ponts et chaussées, **n° 391** [18 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Constructions scolaires), **n° 896** [26 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 790) portant extension du bénéfice des prestations familiales aux marins pêcheurs non salariés des départements d'outre mer, **n° 967** [24 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 791) portant extension du bénéfice des prestations familiales au personnel domestique employé dans les départements d'outre-mer, **n° 968** [24 novembre 1960).

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi modifié par le Sénat (n° 1068) portant extension du bénéfice des prestations familiales aux marins pêcheurs non salariés et aux inscrits maritimes embarqués au cabotage et à la navigation côtière des dédartements d'outre-mer, **n° 1069** [15 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 n° 1436, troisième partie, constructions scolaires, **n° 1476** [25 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, en qualité de *Rapporeur pour avis : Priorité donnée à l'enseignement scientifique dans l'enseignement supérieur; tendance à la décentralisation au profit des villes en pleine évolution économique et démographique; insuffisance des crédits concernant les disciplines littéraires et les œuvres sociales universitaires; retard dans l'enseignement du second degré; besoins de l'enseignement technique; accroissement du déficit du*

personnel enseignant; insuffisance des crédits; équipement scolaire des Territoires d'outre-mer; nécessité d'un effort financier accru et continu; application de l'article 2 du projet de loi [2 juillet 1959] (p. 1251 à 1253);

— d'un projet de loi portant réforme fiscale : *Nécessité d'une réforme fiscale à la Réunion permettant de développer le marché intérieur et les productions et de mettre fin au déséquilibre entre la progression des ressources et la poussée démographique* [22 octobre 1959] (p. 1921);

— du projet de loi de finances, deuxième partie, SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération, après l'art. 51 : *Article additionnel de M. Jacquet (Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des Territoires et Départements d'outre-mer de la République); établissement d'un état semblable pour les départements métropolitains* [21 novembre 1959] (p. 2748); Départements et territoires d'outre-mer : *Insuffisance des crédits; conditions de vie misérables de la population de la Réunion; augmentation nécessaire du niveau de vie pour remédier à la poussée démographique; établissement d'un plan gouvernemental, coordonné et cohérent; nécessité d'une politique de l'eau liée à une production d'électricité à bas prix* (p. 2754, 2755); EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis* (Constructions scolaires) : *Efforts nécessaires dans l'enseignement supérieur; accélération du développement des services sociaux universitaires; augmentation de crédits insuffisante pour combler le retard dans la recherche scientifique; insuffisance des constructions dans l'enseignement technique; locaux vétustes ou improvisés du premier degré; nécessité de prévoir la construction de locaux scolaires en même temps que celle des grands ensembles d'habitations; nombre insuffisant de cours complémentaires; établissements spéciaux pour enfants inadaptés; réforme nécessaire de la direction des constructions scolaires; expérience des constructions préfabriquées; nécessité d'un renforcement des services et d'une décentralisation* [21 novembre 1959] (p. 2771, 2772);

— du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret du 13 février 1952 pris en exécution de la loi du 31 décembre 1951 instituant une taxe spéciale sur les carburants dans les départements d'outre-mer et créant des fonds routiers départementaux, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Rétablissement de l'avis de la Commission locale des investissements publics pour la répartition de la taxe locale sur les carburants)* [22 juin 1960] (p. 1462); *intérêt de la consultation de cette Commission composée de représentants des organisations économiques et sociales; rapidité de sa convocation* (p. 1463);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Nécessité, pour éviter des troubles sociaux, de remédier aux injustices choquantes causées par les modalités d'application du système du paiement de la canne à la richesse; importance vitale pour la Réunion de l'extension de la production sucrière; problème des frais de transport du sucre; importance du développement des cultures vivrières, des cultures traditionnelles et de l'élevage; insuffisance des travaux prévus pour l'aménagement des routes; coût élevé de l'électricité; utilisation des ressources hydrauliques de l'île; insuffisance des crédits pour l'équipement scolaere; amélioration nécessaire de l'habitat; développement des exonérations fiscales; nécessité de remédier à l'absence totale de grandes enquêtes économiques, démographiques et sociales et de créer des services d'études spécialisés; refonte complète de la fiscalité; création d'un service de recherches des débouchés; acceptation de ce projet comme un plan intérimaire dans l'attente d'un plan complet, cohérent et coordonné* [29 juin 1960] (p. 1574 à 1577); Art. 1er (*Dotation au titre du F.I.D.O.M.*) : *Attribution nécessaire d'un droit de priorité pour un supplément de production sucrière en faveur des D.O.M.* [30 juin 1960] (p. 1622, 1623); après l'art. 1er : *Son article additionnel prévoyant qu'en vue d'assurer l'expansion sucrière imposée par la progression démographique des D.O.M. les dispositions des décrets de 1952 et 1958 continueront d'être appliquées aux investissements agricoles et industriels de nature à développer la production sucrière dans ces départements* (p. 1626, 1627); en deuxième lecture, Art. 1er *bis* (supprimé par le Sénat) : *Son amendement tendant à rétablir l'article; nécessité de préciser l'application des décrets du du 13 février 1952 et du 25 juin 1958 en ce qui concerne la politique sucrière; crainte d'une orientation restrictive de la Commission centrale des investissements en matière de production sucrière* [20 juillet 1960] (p. 2058, 2059).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les constructions scolaires : Ses observations sur : le retard considérable de l'équipement scolaire ; l'importance regrettable des reports de paiement; l'accroissement continu de la population scolaire; les travaux devant être faits dans l'enseignement supérieur ; l'urgence de la reconstruction des facultés de sciences ; l'ouverture prochaine de nouveaux restaurants universitaires à Paris et en province ; les locaux de l'enseignement classique et moderne ; le recours à des classes démontables ; l'insuffisance tragique des constructions pour l'enseignement technique ; l'effort spécial devant être fait pour les écoles maternelles; le nombre insuffisant des écoles normales étant donné la pénurie de maîtres ; la nécessité absolue de faire un effort financier plus important dans l'avenir pour les constructions scolaires et universitaires et d'obtenir des coûts de revient moins élevés ; l'assouplissement souhaitable des procédures administratives ; l'accroissement de la standardisation et de la normalisation ; la coordination devant s'établir entre les services de l'éducation nationale et les autres Ministères ; l'opportunité de lois de programme souples portant sur plusieurs années ; le désir de la Commission de se voir communiquer chaque année un rapport sur l'exécution de la loi de programme ; les mouvements de population ; les principales réalisations dans les différents enseignements* [4 novembre 1960] (p. 3070 à 3072) ; *la situation alarmante des départements d'outre-mer dans le domaine des constructions scolaires et de l'équipement sportif ; le faible taux de la scolarisation à la Réunion par suite du manque de locaux et des difficultés de recrutement des maîtres qualifiés ; le sous équipement du second degré ; la nécessité urgente de mesures en faveur de l'équipement scolaire pour faire face à l'accroissement démographique* (p. 3095, 3096) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Conséquences désastreuses pour de nombreux petits planteurs et petits salariés d'une diminution du prix du sucre de canne ; résultats satisfaisants des essais de cultures nouvelles réalisés à la Réunion ; difficultés d'écoulement de la vanille et de l'essence de géranium ; maintien nécessaire du prix du sucre pour faire face à la poussée demographique, à la hausse du coût de la vie et aux répercussions de la revalorisation du S. M. I. G. réalisée au mois de juillet 1960* [6 novembre 1960] (p. 3245) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité d'une fiscalité particulière pour les départemente d'outre-mer, compte tenu de leurs caractéristiques (Poussée démographique ; éloignement de la métropole ; bas niveau de vie) ; l'insuffisance des mesures proposées ; la nécessité d'encourager les investissements ; l'établissement souhaitable d'un programme de longue durée de mise en valeur de ces territoires* [1er décembre 1960] (p. 4232, 4233) ; Art. 3 (*Impôt sur le revenu des personnes physiques*) : *La déductibilité souhaitable des frais médicaux et hospitaliers engagés par les contribuables des départements d'outre-mer* [8 décembre 1960] (p. 4468) ; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Exonération en faveur des investissements des revenus réalisés localement dans les départements d'outre-mer)* (p. 4470) ; Art. 9 (*Avantages accordés aux sociétés nouvelles agréées et aux sociétés anciennes entreprenant une activité nouvelle*) : *Nécessité de porter à dix ans la durée d'exonération prévue* (p. 4470, 4471) ; Art. 13 : *L'application souhaitable de la T. V. A. à un taux réduit sur l'alcool à brûler ; la nécessité d'aménager la T. V. A. frappant les industries locales* (p. 4472) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les matériels et biens d'équipement aux produits susceptibles d'être exonérés de la T. V. A.* (p. 4473) ; *la situation défavorisée des produits fabriqués par les industries locales par rapport aux produits importés* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 15 : *Son amendement tendant dans le premier alinéa à supprimer le mot «nouvelle» ; la nécessité de faire bénéficier de l'exonération prévue dans l'article les cultures traditionnelles, notamment celle du tabac* (p. 4474) ;

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur des marins-pêcheurs non salariés des départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur : Extension de la législation métropolitaine aux départements d'outre-mer* [12 décembre 1960] (p. 4526, 4527) Art. 3 : *Son amendement (Fixation du montant des prestations; égalité avec celles payées dans le secteur privé)* (p. 4527) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [16 décembre 1960] (p. 4699) ;

— du projet de loi relatif aux prestations familiales en faveur du personnel domestique des départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur* [12 décembre 1960] (p. 4528) ; Article unique : *Son amendement* (*Extension du bénéfice des prestations familiales au personnel chargé de veiller sur les enfants des écoles maternelles ainsi qu'au personnel chargé de la cuisine des cantines scolaires*) [12 décembre 1960] (p. 4528).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat sur les mesures envisagées en faveur de certains personnels de la Réunion [30 juin 1961] (p. 1405, 1406, 1407, 1408).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Application du texte aux départements d'outre-mer; nécessité de ne pas augmenter les charges des collectivités locales et de réserver les crédits de la loi de programme pour les D.O.M. à l'équipement scolaire* [16 mai 1961] (p. 774) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : ETAT A : *Ses observations sur : la création d'un service militaire « adapté » aux Antilles et en Guyane; l'absence d'une disposition de ce genre pour la Réunion; le rattachement éventuel des services de la météorologie et de la navigation aérienne de la Réunion à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar* (*A.S.E.C.N.A.*) [11 juillet 1961] (p. 1609, 1610) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : Art. 2 (*Modification des articles 58-17 et 58-24 du Code rural*) : *Application nécessaire à la Réunion de la législation sur les migrations rurales appliquée aux départements métropolitains; extension souhaitable aux départements d'outre-mer de la loi d'orientation agricole; publication urgente du décret visé à l'article 42 de cette loi* [18 juillet 1961] (p. 1770) ; Art, 2 : *Son rappel au Règlement* (*Composition de l'ordre du jour, hâte regrettable avec laquelle ce texte important est voté*) [21 juillet 1961] (p. 1982) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au Fonds national de solidarité dans les départements d'outre-mer : *Nécessité urgente de ramener de 65 ans à 60 ans, l'âge exigé dans les D.O.M. pour bénéficier de l'aide sociale aux personnes âgées; évaluation de l'âge moyen à 50 ans dans les D.O.M. par l'I.N.S.E.E.; alignement souhaitable sur l'âge exigé pour bénéficier de la retraite des vieux travailleurs salariés* [21 juillet 1961] (p. 1992, 1993) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 deuxième partie, DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : la déception des Réunionnais depuis 1958; la nécessité d'une adaption de la législation fiscale et économique à la situation particulière du département; le rejet par le Gouvernement du projet présenté par la Chambre de Commerce de la Réunion; l'attachement des Réunionnais à la France; l'accentuation de l'isolement de la Réunion; les faveurs accordées à Madagascar* (*création d'un aérodrome, construction de nouvelles installations de radiodiffusion*) *et refusées à la Réunion* [24 octobre 1961] (p. 2874, 2875) ; Titre III : *Ses observations sur : l'absence d'attachés de statistiques à la Réunion; la non-application regrettable à la Réunion de la nouvelle institution du service militaire adapté* (p. 2998) ; Titre IV : *Ses observations sur la suppression regrettable des subventions d'équipement pour les constructions publiques* [25 octobre 1961] (p. 3002) ; EDUCATION NATIONALE en qualité de *Rapporteur pour avis pour les constructions scolaires : Ses observations sur : le volume excessif des crédits de report; l'importance des besoins en locaux dans les différents enseignements; les difficultés de la dernière rentrée dans le second degré; le refus opposé à l'admission de nombreux candidats dans l'enseignement technique faute de place; l'insuffisance numérique des écoles normales; l'accélération nécessaire du rythme des dépenses; la nécessité d'une véritable révolution des structures, des méthodes et des procédures pour absorber les crédits annoncés dans le IVe Plan dans le délai exigé* [28 octobre 1961] (p. 3364, 3365) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la prise en charge souhaitable par l'Etat des dépenses de dragage du port de la Pointe-des-Galets en contrepartie de la perception des péages; le règlement urgent de la situation des agents de l'ancien arganisme du « chemin de fer » et port de la Réunion et des retraités* [7 novembre 1961] (p. 3920) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique

dans le département de la Martinique, Art. 4 (*Indemnité versée à la Compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique*) : *Ses observations sur : l'éventuelle imputation de l'indemnité sur les crédits du F.I.D.O.M* [16 novembre 1961] (p. 4896).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La situation économique de la Réunion; le prix du sucre; les conséquences du cyclone du 28 février 1962; la dégradation du climat politique et social* [26 avril 1962] (p. 798, 799).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les données de base du département de la Réunion (Suppression démographique, problème du commerce extérieur); le caractère dérisoire des mesures envisagées dans le IVe Plan en ce qui concerne la Réunion; le problème du sucre; l'amélioration des conditions de travail dans l'agriculture (Irrigation, arrosage); développement très lent de l'industrialisation; les possibilités du tourisme; l'absence de pistes pouvant recevoir des avions quadri-réacteurs; l'absence d'un poste émetteur à grande puissance; les problèmes du logement et ceux de l'enseignement; la nécessité de ne pas avoir recours à l'émigration comme seule solution; les perspectives de la sucrochimie, la nécessité de développer les études de la situation économique dans les départements d'outre-mer* [14 juin 1962] (p. 1714 à 1717);

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D.O.M. : *L'importance du rhum et de l'alcool à brûler pour l'économie des départements de la Martinique, Guadeloupe et la Réunion; le problème du contingent des rhums* [27 juin 1962] (p. 2064); *le problème de la répartition entre les départements du contingent de rhum* (p. 2066, 2067);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'application de cette loi dans les départements d'outre-mer* [3 juillet 1962] (p. 2171); article additionnel : *Extension de la loi aux départements d'outre-mer* [4 juillet 1962] (p. 2201).

CÉSAIRE (M. Aimé), *Député de la Martinique, 2e circonscription, (N.I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre mer [30 juin 1960] (p. 1638).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi pour 1960, deuxième partie, SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Département et Territoire d'outre-mer : *Situation précaire des travailleurs de la Martinique et de la Guadeloupe ; répercussion nécessaire de toute augmentation du S.M.I.G. en France ; décalage exorbitant entre les taux d'allocations familiales dans les D.O.M. et dans la métropole; situation des marins pêcheurs inscrits maritimes ; mesures nécessaires en faveur des chômeurs ; réduction regrettable des sommes dépensées au titre de l'assistance médicale gratuite; répartition plus équitable des charges entre la sécurité sociale et l'assistance médicale gratuite ; définition d'une politique de l'emploi; possibilités d'industrialisation des Antilles ; équipement des rivières martiniquaises pour obtenir de l'énergie hydraulyque ; utilisation du bassin de radoub de Fort-de-France ; importation inopportune de main-d'œuvre étrangère ; situation des fonctionnaires ; discrimination relative à l'indemnité spéciale dégressive ; refonte nécessaire du statut des D.O.M.* [21 novembre 1959] (p. 2750 à 2752);

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagement fiscaux, Art. 77 *bis : Application de la réforme aux D.O.M. ; amendement de M. Jacquet tendant à supprimer l'avis des Conseils généraux des départements intéressés; compétence des Conseils généraux d'outre-mer pour réaliser l'adaptation de la réforme* [9 décembre 1959] (p. 3271); en troisième lecture, Art. 77 *bis* : *Précédents historiques de consultation des populations* [21 décembre 1959] (p. 3538, 3539) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 3 : *Reprise des amendements déposés en première lecture* [18 décembre 1959] (p. 3496) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : le texte proposé rempli de déclarations d'intentions mais imprécis sur les réalisations concrètes ; les traditions agricoles des Antilles ; la nécessité d'y constituer ou d'y reconstituer*

une paysannerie solide et de la protéger contre les spéculateurs et les accapareurs ; la crainte d'une élimination des petits planteurs de bananes analogue à celle des petits planteurs de canne ; la nécessité de payer aux producteurs de bananes un prix rémunérateur ; l'imprécision du projet sur l'industrialisation nécessaire des Antilles ; le coût élevé de l'électricité non nationalisée à la Martinique ; la nécessité de démocratiser le crédit ; l'urgence de mettre fin au déficit croissant de la balance commerciale par une plus grande liberté commerciale ; l'intégration des D.O.M. dans le Marché commun européen alors qu'il eût fallu leur permettre d'entrer dans un Marché commun avec les autres Antilles et les pays d'Amérique du Sud ; le problème politique posé aux Antilles ; le profond attachement des Antillais à la France ; la réforme nécessaire, dans un bref délai, du statut actuel des D.O.M. incapable de résoudre le problème économique du sous-développement et le problème social de la surpopulation ; les difficultés d'application des lois, même adaptées, d'un pays développé à un pays sous-développé ; les dangers de l'extension des pouvoirs des Préfets tendant à rétablir les prérogatives des anciens Gouverneurs ; la nécessité d'une plus grande association des Antillais aux responsabilités locales ; l'urgence de réformes ; de structure [30 juin 1960] (p. 1599 à 1603) ; après l'art 2 : *Son article additionnel permettant à la Caisse centrale de coopération économique, en cas de carence des banques locales, de faire les prêts qui se révèleront nécessaires* (p. 1627) ; *développement nécessaire du crédit pour encourager l'industrialisation ; octroi de prêts à moyen terme aux industriels désireux de s'installer dans les D.O.M.* (p. 1627, 1628) ; *son article additionnel faisant obligation au Gouvernement, dans un délai de trois mois, de rechercher après avis des collectivités locales de la Martinique ; une formule nouvelle d'exploitation du réseau d'énergie électrique tendant notamment à abaisser le prix du courant* (p. 1628) ; *coût élevé de l'éclairage public ; nécessité d'une consultation des intéressés pour le choix d'une nouvelle formule d'exploitation* (p. 1628, 1629) ; *résiliation du contrat passé avec la compagnie générale d'électricité de la Martinique, compagnie privée* (p. 1629) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel invitant le Gouvernement à prendre par décret les mesures de déclassement des terrains militaires nécessaires à la réalisation des projets d'urbanisme et du programme d'action touristique envisagé ; obstacles mis au développement du tourisme par la rareté et la cherté des terrains* (p. 1630) ; *modifie son amendement (Report du délai au 31 décembre 1960)* (p. 1631) ; *article additionnel de la Commission faisant obligation à la S.E.I.T.A. d'acheter chaque année par priorité un contingent de tabac en provenance des D.O.M. ; existence du tabac à l'état sauvage de longue date à la Martinique* (p. 1632).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Période de transition traversée par les Antilles ; lenteurs de l'administration ; absence regrettable de réalisation dans le domaine du tourisme et de l'industrialisation ; nécessité d'une profonde réforme fiscale ; urgence de l'application des lois sociales de la métropole conformément à l'assimilation ; caractère arbitraire de l'ordonnance du 15 octobre 1960 permettant aux préfets de rappeler en France les fonctionnaires indésirables* [6 novembre 1960] (p. 3246, 3247) ; *ses observations sur la possibilité d'augmenter les allocations familiales aux Antilles, en y transférant les excédents des caisses métropolitaines* [8 *novembre* 1960] (p. 3312).

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la modicité de l'allégement accordé aux sociétés ; l'insuffisance de l'abattement sur les salaires pour compenser le coût de la vie particulièrement élevé dans les départements d'outre-mer ; le rôle d'animateur de l'économie d'une véritable réforme fiscale ; la tendance des capitaux des Antilles à s'investir en dehors des Antilles ; les efforts devant être faits pour inciter les classes moyennes à investir ; les mesures devant être prises pour favoriser l'investissement des bénéfices industriels et commerciaux dans les départements d'outre-mer ; les exonérations devant être accordées aux importations des matières premières indispensables à l'industrialisation ; le développement nécessaire de l'artisanat ; l'impossibilité d'adapter la réforme fiscale métropolitaine à des petits pays sous-développés ; l'urgence d'une réforme politique des Antilles leur permettant dans le cadre d'une autonomie raisonnable de ranimer leur économie* [1er décembre 1960] (p. 4233 à 4236) ; Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'inves-*

tissements agréés) : Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Investissement des revenus et bénéfices locaux) [8 décembre 1960] (p. 4470) ; *le retire* (ibid.) ; après l'Art. 15 : *Sous-amendement à l'article additionnel de M. Catayée tendant à déclarer la Guyane et la Martinique zones critiques ; la conformité de la situation de la Martinique à la définition de zone critique selon le décret du 30 juin 1956* (p. 4475) ; *le retire* (p. 4476) ; *son article additionnel (Dépôt d'un projet de loi instituant un régime fiscal au profit des artisans dans les départements d'outre-mer) : l'instauration souhaitable d'un régime de vacances fiscales en faveur des artisans ; l'expérience ayant été faite dans ce sens à Porto-Rico* (p. 4480) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'opportunité d'une réforme agraire aux Antilles ; le caractère féodal de la structure agraire dans ce département ; la concentration de la propriété foncière ; les réformes agraires réalisées en Amérique, notamment par Fidel Castro et à Porto-Rico ; les insuffisances du projet, notamment en matière de crédits ; l'opposition des grands propriétaires fonciers ; la portée limitée de la réforme aboutissant à transformer les Antillais en petits métayers ; la nécessité de mettre fin au régime départemental ; la répression exercée contre les partisans de l'autonomie ; la dissolution du Front antillo-guyanais ; les conséquences politiques de la maladresse Gouvernementale aux Antilles* [18 juillet 1961] (p. 1761, 1763).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Responsabilité du Gouvernement dans la dégradation du climat social et politique dans les départements d'outre-mer ; régime de l'arbitraire établi aux Antilles ; répression policière exercée à la Guyane* [5 octobre 1961] (p. 2408, 2409).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER : *Ses observations sur : la confusion regrettable des budgets des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer ; la disparité choquante existant entre les habitants des territoires d'outre-mer et ceux des départements métropolitains, notamment en matière de sécurité sociale et d'allocations familiales ; l'atteinte portée aux libertés démocratiques par l'ordonnance du 15 octobre 1960 ; l'augmentation regrettable des pouvoirs des préfets ; la nécessité d'une réforme permettant aux populations d'administrer elles-mêmes leur propre affaire ; les inconvénients du service militaire adapté* [25 octobre 1961] (p. 2990, 2991) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la distribution de l'énergie électrique dans le département de la Martinique : *Ses observations sur : l'aide nécessaire de l'Etat pour assurer le service des obligations remises à l'ancienne société concessionnaire ; la défense nécessaire du personnel de l'ancienne compagnie* [16 novembre 1961] (p. 4893, 4894) ; après l'Art. 4 : *Son article additionnel (Assimilation du statut du personnel de la nouvelle société d'économie mixte, au statut national de l'E.D.F.)* (p. 4897) ;

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores [12 décembre 1961] (p. 5529).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Les problèmes des départements et territoires d'outre-mer ; la loi sur la réforme agraire et la nécessité d'industrialiser les T.O.M. ; la situation politique de ces territoires ; le problème des investissements* [26 avril 1962] (p. 792, 793).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *Manque de clarté du Plan ; son caractère insuffisant en ce qui concerne la situation dans les départements d'outre-mer ; la pression démographique de ceux-ci ; le taux d'accroissement envisagé et l'augmentation du niveau de vie par habitant ; les solutions à apporter au problème antillais ; la réforme agraire et l'industrialisation ; la prétendue incompétence technique des Antillais ; la contribution souhaitable des assemblées locales à l'élaboration du Plan* [14 juin 1962] (p. 1719 à 1722).

CHABAN-DELMAS (M. Jacques), *Député de la Gironde, 2[e] circonscription (U. N. R.), Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est élu Président de l'Assemblée Nationale [9 décembre 1958] (p. 4).

En cette qualité :

Préside : la séance du 10 décembre 1958 (p. 13) ; la séance du 11 décembre 1958 (p. 17) ; la 1re séance du 15 janvier 1959 (p. 23) ; la 2e séance du 15 janvier 1959 (p. 39) ; la 1re séance du 16 janvier 1959 (p. 71) ; la 2e séance du 16 janvier 1959 (p. 83) ; la 1re séance du 20 janvier 1959 (p. 91) ; la 2e séance du 20 janvier 1959 (p. 103) ; la séance du 27 janvier 1959 (p. 163) ; la 1re séance du 28 avril 1959 (p. 311) ; la 2e séance du 28 avril 1959 (p. 315) ; la séance du 29 avril 1959 (p. 375) ; la séance du 30 avril 1959 (p. 391) ; la séance du 12 mai 1959 (p. 455) ; la séance du 26 mai 1959 (p. 551) ; la séance du 2 juin 1959 (p. 702) ; la 1re séance du 3 juin 1959 (p. 726) ; la 2e séance du 3 juin 1959 (p. 741) ; la séance du 4 juin 1959 (p. 771) ; la 1re séance du 9 juin 1959 (p. 807) ; la 2e séance du 10 juin 1959 (p. 865) ; la 1re séance du 23 juin 1959 (p. 955) ; la 1re séance du 29 juin 1959 (p. 1107) ; la 1re partie de la 1re séance du 1er juillet 1959 (p. 1196) ; la 2e séance du 2 juillet 1959 (p. 1257) ; la 1re partie de la séance du 23 juillet 1959 (p. 1456) ; la séance du 24 juillet 1959 (p. 1480) ; la 2e partie de la 2e séance du 27 juillet 1959 (p. 1517) ; la séance du 6 octobre 1959 (p. 1701) ; la séance du 8 octobre 1959 (p. 1721) ; la séance du 13 octobre 1959 (p. 1733) ; la 1re séance du 14 octobre 1959 (p. 1757) ; la 1re séance du 15 octobre 1959 (p. 1797) ; la 2e séance du 15 octobre 1959 (p. 1813) ; la séance du 20 octobre 1959 (p. 1849) ; la séance du 23 octobre 1959 (p. 1937) ; la 1re séance du 29 octobre 1959 (p. 2066) ; la 2e partie de la 2e séance du 29 octobre 1959 (p. 2101) ; la séance du 3 novembre 1959 (p. 2136) ; la 1re séance du 6 novembre 1959 (p. 2219) ; la 1re séance du 12 novembre 1959 (p. 2327) ; la 2e séance du 17 novembre 1959 (p. 2495) ; la 1re séance du 18 novembre 1959 (p. 2543) ; la 2e séance du 19 novembre 1959 (p. 2611) ; la 2e séance du 20 novembre 1959 (p. 2680) ; la 1re partie de la 1re séance du 21 novembre 1959 (p. 2724) ; la 1re séance du 22 novembre 1959 (p. 2796) ; la 1re partie de la 3e seance du 23 novembre 1959 (p. 2847) ; la 2e séance du 24 novembre 1959 (p. 2847) ; la 3e séance du 24 novembre 1959 (p. 2956) ; la 1re partie de la 2e séance du 25 novembre 1959 (p. 2984) ; la 2e partie de la 2e séance du 25 novembre 1959 (p. 3013) ; la 1re séance du 27 novembre 1959 (p. 3057) ; la 2e séance du 27 novembre 1959 (p. 3073) ; la 1re séance du 10 décembre 1959 (p. 3282) ; la séance du 15 décembre 1959 (p. 3358) ; la 2e séance du 18 décembre 1959 (p. 3492) ; la 1re séance du 21 décembre 1959 (p. 3510) ; la 1re séance du 23 décembre 1959 (p. 3595) ; la 2e séance du 23 décembre 1959 (p. 3616) ; la séance du 30 décembre 1959 (p. 3747) ; la séance du 2 février 1960 (p. 114) ; la séance du 3 février 1960 (p. 149) ; la 1re séance du 26 avril 1960 (p. 463) ; la 2e séance du 26 avril 1990 (p. 467) ; la 1re partie de la 1re séance du 4 mai 1960 (p. 611) ; la séance du 5 mai 1960 (p. 659) ; la 1re séance du 10 mai 1960 (p. 723) ; la 1re séance du 17 mai 1960 (p. 862) ; la 1re partie de la 1re séance du 31 mai 1960 (p. 1040) ; la 1re séance du 1er juin 1960 (p. 1115) ; la 1re séance du 7 juin 1960 (p. 1160) ; la 1re partie de la séance du 14 juin 1960 (p. 1289) ; la 1re séance du 16 juin 1960 (p. 1353) ; la séance du 21 juin 1960 (p. 1433) ; la séance du 28 juin 1960 (p. 1544) ; la 2e séance du 5 juillet 1960 (p. 1699) ; la 1re séance du 12 juillet 1960 (p. 1853) ; la 1re séance du 19 juillet 1960 (p. 2013) ; la 2e séance du 25 juillet 1960 (p. 2203) ; la séance du 4 octobre 1960 (p. 2461) ; la 1re partie de la séance du 6 octobre 1960 (p. 2487) ; la séance du 11 octobre 1960 (p. 2499) ; la séance du 13 octobre 1960 (p. 2511) ; la 2e partie de la 2e séance du 19 octobre 1960 (p. 2642) ; la séance du 20 octobre 1960 (p. 2663) ; la 1re partie de la séance du 24 octobre 1960 (p. 2719) ; la 2e partie de la séance du 24 oc obre 1960 (p. 2739) ; la 1re partie de la 1re séance du 27 octobre 1960 (p. 2840) ; la 2e séance du 3 novembre 1960 (p. 3000) ; la 1re séance du 6 novembre 1960 (p. 3203) ; la 2e séance du 8 novembre 1960 (p. 3327) ; la 2e partie de la 1re séance du 12 novembre 1960 (p. 3637) ; la 2e partie de la séance du 15 novembre 1960 (p. 3873) ; la séance du 22 novembre 1960 (p. 3952) ; la 1re séance du 29 novembre 1960 (p. 4110) ; la 1re séance du 6 décembre 1960 (p. 4330) ; la 1re séance du 7 décembre 1960 (p. 4369) ; la 1re partie de la 3e séance du 7 décembre 1960 (p. 4401) ; la 1re partie de la 1re séance du 16 décembre 1960 (p. 4696) ; la 2e séance du 16 décembre 1960 (p. 4727) ; la

séance du 25 avril 1961 (p. 509) ; la séance du 2 mai 1961 (p. 611) ; la séance du 9 mai 1961 (p. 697) ; la séance du 13 juin 1961 (p. 1024) ; la séance du 20 juin 1961 (p. 1167) ; la séance du 21 juin 1961 (p. 1196) ; la 1re séance du 22 juin 1961 (p. 1222) ; la séance du 28 juin 1961 (p. 1325) ; la 3e séance du 29 juin 1961 (p. 1373) ; la 1re partie de la séance du 30 juin 1961 (p. 1397) ; la séance du 4 juillet 1961 (p. 1429) ; la 1re partie de la séance du 6 juillet 1961 (p. 1480) ; la 1re séance du 11 juillet 1961 (p. 1564) ; la 1re partie de la séance du 18 juillet 1961 (p. 1736) ; la 2e séance du 20 juillet 1961 (p. 1883) ; la 2e séance du 22 juillet 1961 (p. 2011) ; la séance du 12 septembre 1961 (p. 2243) ; la séance du 13 septembre 1961 (p. 2268) ; la séance du 3 octobre 1961 (p. 2337) ; la séance du 10 octobre 1961 (p. 2457) ; la séance du 17 octobre 1961 (p. 2570) ; la 1re séance du 24 octobre 1961 (p. 2845) ; la 1re séance du 27 octobre 1961 (p. 3239) ; la 1re séance du 29 octobre 1961 (p. 3459) ; la 1re séance du 31 octobre 1961 (p. 3671) ; la 1re séance du 8 novembre 1961 (p. 3999) ; la 2e séance du 8 novembre 1961 (p. 4021) ; la 3e séance du 12 novembre 1961 (p. 4498) ; la séance du 14 novembre 1961 (p. 4834) ; la séance du 16 novembre 1961 (p. 4874) ; la séance du 21 novembre 1961 (p. 4928) ; la séance du 28 novembre 1961 (p. 5090) ; la 3e séance du 1er décembre 1961 (p. 5225) ; la séance du 5 décembre 1961 (p. 5284) ; la 2e séance du 12 décembre 1961 (p. 5516) ; la 3e séance du 15 décembre 1961 (p. 5697) ; la 1re séance du 20 mars 1962 (p. 451) ; la 2e séance du 20 mars 1962 (p. 457) ; la 3e séance du 20 mars 1962 (p. 479) ; la séance du 21 mars 1962 (p. 509) ; la séance du 24 avril 1962 (p. 735) ; la 1re séance du 26 avril 1962 (p. 747) ; la 2e séance du 26 avril 1962 (p. 752) ; la 3e séance du 26 avril 1962 (p. 775) ; la séance du 27 avril 1962 (p. 824) ; la séance du 2 mai 1962 (p. 835) ; la séance du 15 mai 1962 (p. 1090) ; la séance du 22 mai 1962 (p. 1229) ; la séance du 30 mai 1962 (p. 1397) ; la 1re séance du 5 juin 1962 (p. 1426) ; la 2e séance du 5 juin 1962 (p. 1436) ; la 3e séance du 5 juin 1962 (p. 1457) ; la 1re partie de la séance du 13 juin 1962 (p. 1663) ; la 1re séance du 19 juin 1962 (p. 1778) ; la 2e séance du 21 juin 1962 (p. 1905) ; la 1re partie de la 1re séance du 26 juin 1962 (p. 1984) ; la séance du 28 juin 1962 (p. 2088) ; la 1re partie de la 1re séance du 3 juillet 1962 (p. 2149) ; la 1re séance du 12 juillet 1962 (p. 2370) ; la 2e séance du 16 juillet 1962 (p. 2505) ; la 1re séance du 18 juillet 1962 (p. 2575) ; la séance du 24 juillet 1962 (p. 2835) ; la 2e partie de la 2e séance du 27 juillet 1962 (p. 2907) ; la séance du 2 octobre 1962 (p. 3191) ; la 1re séance du 4 octobre 1962 (p. 3207).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 95 et 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 448** [15 décembre 1959] (p. 3373).

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 95 et 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 449** [15 décembre 1959] (p. 3373).

Interventions :

En qualité de Président de l'Assemblée Nationale :

Son allocution en prenant place au fauteuil [9 décembre 1958] (p. 4).

Son discours lors de l'installation du bureau définitif : *Hommage au Président Coty ; bilan et effacement de la IVe République ; rôle de l'Assemblée dans l'établissement d'une République vraiment nouvelle; refonte des méthodes parlementaires ; revalorisation du Parlement dans l'opinion publique ; disparition de la notion de groupes ; hommage au Général de Gaulle et à la République* [11 décembre 1958] (p. 18, 19, 20).

Est entendu sur le Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 20).

Donne lecture d'un décret du Premier Ministre convoquant le Parlement en session extraordinaire [15 janvier 1959] (p. 23).

Déclare ouverte la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale [15 janvier 1959] (p. 24).

Donne lecture :

— d'un message du Président de la République [15 janvier 1959] (p. 24) ;

— d'une communication du Président du Sénat indiquant la composition du bureau du Sénat [15 janvier 1959] (p. 24).

Informe l'Assemblée que la Commission constitutionnelle provisoire a annulé les élections de MM Durand, Ulrich et Lacoste-Lareymondie [15 janvier 1959] (p. 25).

Donne lecture d'une communication de M. le Premier Ministre concernant la représentation de l'Assemblée Nationale aux assemblées européennes [21 janvier 1959] (p. 152).

Communique à l'Assemblée une lettre de MM. Maurice-Bokanowski et Pinay relative à leur démission de délégués à l'Assemblée parlementaire européenne [27 janvier 1959] (p. 164);

Est entendu sur la répartition des places dans l'hémicycle; *affichage des propositions de la conférence des présidents* [27 janvier 1959] (p. 165).

Sa décision portant nomination de membres du Conseil constitutionnel (*J.O.* du 21 février 1959, p. 2211).

Déclare ouverte la session ordinaire pour 1959 [28 avril 1959] (p. 311).

Prononce l'éloge funèbre de M. Boganda [28 avril 1959] (p. 311).

Prononce l'éloge funèbre de M. Caudron [26 mai 1959] (p. 552).

Communique à l'Assemblée une décision du Conseil constitutionnel relative à l'examen du Règlement de l'Assemblée Nationale [26 mai 1959] (p. 552).

Est entendu sur les propositions de la Conférence des Présidents (séances du soir et séances de nuit) [26 mai 1959] (p. 553).

Informe l'Assemblée de la décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution des dispositions du Réglement définitif de l'Assemblée Nationale [1er juillet 1959] (p. 1196).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est entendu sur l'ordre du jour : *Etablissement de l'ordre du jour des travaux parlementaires, en fonction des navettes* [23 juillet 1959] (p. 1456, 1457).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement (problème scolaire.) : *Application de l'article 132 du Règlement sur le droit de réponse au Gouvernement* [23 juillet 1959] (p. 1459).

Déclare close la session ordinaire, ouverte le 28 avril 1959 [27 juillet 1959] (p. 1520).

Déclare ouverte la première session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1959-1960 [6 octobre 1959] (p. 1701).

Prononce l'éloge funèbre de M. Fourcade [6 octobre 1959] (p. 1702).

Son allocution lors de l'installation du bureau de l'Assemblée Nationale : *Rôle du bureau ; poursuite de l'amélioration des conditions de travail des députés ; exercice du contrôle parlementaire ; rôle des Commissions permanentes et des questions orales ; coopération nécessaire des pouvoirs* [8 octobre 1959] (p. 1721, 1722).

Donne lecture d'une communication du Président du Sénat indiquant la composition du bureau du Sénat [13 octobre 1959] (p. 1733).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre annonçant son intention d'engager la responsabilité du Gouvernement à la suite de sa déclaration de politique générale [13 octobre 1959] (p. 1734).

Est entendu sur un rappel au Règlement de M. Pleven : *Difficultés d'interprétation des différents textes relatifs aux délais de discussion de la loi de finances ; cas des annexes au projet de loi ; éventualité d'une session extraordinaire* [20 octobre 1959] (p. 1850, 1851).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale : *Conditions dans lesquelles a été votée la suppression de l'article 46 au cours de la séance précédente ; recevabilité de l'article additionnel de M. Faure ; examen par le bureau du procès-verbal de la séance ; erreur de M. le Secrétaire d'Etat aux Finances sur la suppression du titre III ; interprétation libérale des dispositions réglementaires relatives aux demandes écrites de scrutin ; application stricte du Règlement ; prétendus mauvais conseils donnés au Président de séance* [29 octobre 1959] (p. 2068, 2069); en deuxième lecture : *Application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 96 du Règlement ; avis de la Commission des lois constitutionnelles reconnaissant la possibilité pour le Gouvernement de demander qu'il soit statué par un seul vote sur l'ensemble du texte y compris le ou les articles réservés* [10 décembre 1959] (p. 3283).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Examen du budget de 1961 dans de meilleurs conditions* [12 novembre 1959] (p. 2329).

Rappel au Réglement de M. Leenhardt : *Prochaine réunion d'une Conférence des Présidents* [20 novembre 1959] (p. 2700).

Communication du bureau sur l'application du Règlement : *Maintien de l'interprétation traditionnelle donnée à l'article 50 ; possibilité reconnue au Gouvernement de faire tenir séance n'importe quel jour de la semaine; dépôt éventuel d'une proposition de résolution tendant à modifier l'alinéa 4 de l'article 50* [23 novembre 1959] (p. 2873, 2874) ; *application de l'article 48 ; limitation de la décision de l'Assemblée à l'ordre*

du jour complémentaire; application de l'alinéa 2 de l'article 95 ; réserve des articles et des amendements à la demande du Gouvernement ; fin de la discussion générale avant le vote de la première partie de la loi de finances (p. 2874) ; *date et heure de la clôture de la discussion budgétaire* (p. 2875).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Lettre du Premier Ministre (Suspension du délai de 40 jours au cas où le Gouvernement engagerait sa responsabilité, du temps nécessaire à cette procédure)* [24 novembre 1959] (p. 2967) ; *application du deuxième alinéa de l'article 61 permettant au Président de saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il puisse se prononcer sur la conformité des lois à la Constitution* (p. 2968).

Donne lecture d'une motion de censure et communique à l'Assemblée l'ordre de ses travaux [25 novembre 1959] (p. 3013) : *Application de l'article 152, alinéa 2 du Règlement* (ibid.).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre (réunion d'une Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances pour 1960 restant en discussion) [15 décembre 1959] (p. 3358).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre (convocation du Parlement en session extraordinaire) [18 décembre 1959] (p. 3504).

Constate la clôture de la première session ordinaire de 1959-1960 [18 décembre 1959] (p. 3505).

Déclare ouverte la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1959-1960 [21 décembre 1959] (p. 3510).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset ; Art. 4 : *Irrecevabilité des amendements de la Commission* [21 décembre 1959] (p. 3519).

Son allocution à l'occasion de la clôture de la session extraordinaire [30 décembre 1959] (p. 3751).

Donne lecture du décret portant convocation du Parlement [2 février 1960] (p. 114).

Déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1959-1960 [2 février 1960] (p. 114).

Prononce l'éloge funèbre de M. Walter [2 février 1960] (p. 114).

Fait part à l'Assemblée de diverses communications de M. le Garde des Sceaux relatives à la situation de plusieurs parlementaires au regard des autorités judiciaires [2 février 1960] (p. 114).

Consulte l'Assemblée sur la demande de constitution d'une Commission spéciale pour l'examen du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie [2 février 1960] (p. 116) ; défense des amendements non acceptés par le Gouvernement (p. 127).

Déclare close la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1959-1960 [3 février 1960] (p. 151).

Déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1959-1960 [26 avril 1960] (p. 463).

Informe l'Assemblée de la cessation à la date du 6 mars 1960 du mandat de député de M. Louis Terrenoire et de M. Jean Foyer [26 avril 1960] (p. 463), et du remplacement de M Terrenoire par M. Emile Janvier (*ibid*).

Exprime la sympathie de l'Assemblée à M. Abdesselam et rend hommage à la mémoire de l'agent Parachey [4 mai 1960] (p. 611, 612).

Rappel au Règlement de M. Biaggi : *Usage abusif de la procédure de rappel au Règlement* [17 mai 1960] (p. 863).

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Rappel au Règlement de M. Ballanger : limitation de la validité de son inscription au cas où le rapport conclurait à la suspension de la détention* [1er juin 1960] (p. 1120).

Prononce l'éloge funèbre de M. Pecastaing [14 juin 1960] (p. 1289, 1290).

Prend part à la discussion sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Application de l'article 85 du Règlement; audition, dans ce débat, du Gouvernement et des présidents des deux Commissions intéressées; décision de l'Assemblée par priorité sur la création d'une Commission spéciale* [14 juin 1960] (p. 1291).

Rappel du Règlement de M. Arrighi sur le respect de l'inviolabilité parlementaire [28 juin 1960] (p. 1545).

Son allocution a l'occasion de la clôture de la session parlementaire [25 juillet 1960] (p. 2222).

Déclare ouverte la première session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1960-1961 [4 octobre 1960] (p. 2461).

Proclame les résultats du scrutin pour l'élection du Bureau [4 octobre 1960] (p. 2463).

Son allocution à l'occasion de l'installation du Bureau : *Améliorations des conditions de travail des parlementaires ; dépôt d'une loi organique modifiant le système des délégations de vote ; étude d'une réforme du régime des questions de manière à en faire un instrument de contrôle efficace ; équilibre nécessaire des pouvoirs ; réalité du pouvoir législatif* [6 octobre 1960] (p. 2488, 2489).

Donne lecture d'une communication de M. le Président du Sénat relative à la composition du Bureau du Sénat [11 octobre 1960] (p. 2499).

Application régulière du Règlement lors de la précédente séance [24 octobre 1960] (p. 2723).

Sa Communication : *Non-inscription à l'ordre du jour de la demande de suspension de la détention d'un parlementaire par suite de l'opposition par le Gouvernement de l'ordre du jour prioritaire ; contradiction entre les articles 26 et 48 de la Constitution ; dépôt d'un projet de résolution par les présidents de groupe pour régler ce problème* [27 octobre 1960] (p. 2840) ; *disposition du Règlement prévoyant que l'inscription des questions orales à l'ordre du jour est décidée par la Conférence des Présidents et non par l'Assemblée* (ibid) ; *réforme devant être apportée aux conditions de la discussion budgétaire (nomination des bureaux au printemps, priorité absolue de la discussion budgétaire) ; éventuelle réforme constitutionnelle sur la durée même du délai budgétaire imparti à l'Assemblée* (p. 2841) ; *objectivité de la collaboration technique apportée au Président par le Secrétariat général ; indépendance d'action du Président* (ibid).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie ; CONSTRUCTION, après l'Art. 28 : *Article additionnel de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation logement ; adoption d'un amendement analogue au cours de la discussion du budget du travail ; remise en ordre éventuelle des textes au cours d'un seconde délibération* [3 novembre 1960] (p. 3012).

Sa Communication : *Initiative prise par le Président de l'Assemblée Nationale pour préserver les garanties indispensables aux députés en matière de garde à vue* [12 novembre 1960] (p. 3637, 3638).

Prononce l'éloge funèbre de M. Falala (6 décembre 1960] (p. 4330).

Son allocution à l'occasion de la clôture de la session [16 décembre 1960] (p. 4728).

Constate la réunion de plein droit de l'Assemblée Nationale aux termes de l'avant-dernier alinéa de l'article 16 de la Constitution [25 avril 1961] (p. 509).

Donne lecture d'un message de M. le Président de la République (application de l'art. 16) [25 avril 1961] (p. 510).

Prononce l'éloge funèbre de M. Bourriquet [13 juin 1961] (p. 1024).

Prend part à la discussion de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol : *Nécessité d'un vote pur et simple de l'Assemblée sur la demande du Parquet, en application de l'alinéa 7 de l'article 80 du Règlement* [20 juin 1961] (p. 1173).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative aux modifications de l'ordre du jour [28 juin 1951] (p. 1326).

Son allocution à l'occasion de l'installation du Bureau : *Ses observations sur : l'adaptation des locaux du Parlement aux exigences de ses travaux ; le prochain dénouement des négociations entamées au sujet de la fixation des dates de la session de printemps ; les rapports du législatif et de l'exécutif ; le rôle du Parlement sous l'empire de l'article 16 ; la limite des droits du Gouvernement en matière de fixation de l'ordre du jour ; le maintien des contacts entre le Premier Ministre et le Parlement ; l'exécution de ses droits de contrôle par le Parlement au moyen des questions orales ; la limitation du recours à la démocratie directe à des cas exceptionnels ; la démocratie représentative* [6 juillet 1961] (p. 1480, 1481).

Prononce l'éloge funèbre de M. Marcel Pouvanaa Oopa [18 juillet 1961] (p. 1736).

Constate la clôture de la deuxième session ordinaire de 1960-1961 [22 juillet 1961] (p. 2013).

Rend hommage à M. le Président de la République [12 septembre 1961] (p. 2243).

Demande la réunion du Bureau pour juger de la recevabilité d'une motion de censure [12 septembre 1961] (p. 2249); annonce la saisine du Conseil constitutionnel (*ibid*).

Sa communication : Convocation éventuelle de l'Assemblée au cas où le Conseil Constitutionnel déclarerait recevable la motion de censure [13 septembre 1961] (p. 2284).

Déclare ouverte la première session ordinaire de l'Assemblée pour 1961-1962 [3 octobre 1961] (p. 2337).

Prononce l'éloge funèbre de M. François-Valentin [3 octobre 1961] (*ibid*).

Rappels au Règlement de MM. Cathala et Faure : *Ordonne à la Télévision de cesser ses prises de vues* [15 décembre 1961] (p. 5698).

Constate la clôture de la première session ordinaire de 1961-1962 [15 décembre 1961] (p. 5709).

Déclare ouverte la session extraordinaire [20 mars 1962] (p. 452).

Donne lecture d'un message de M. le Président de la République au Parlement (*ibid*).

Prononce l'éloge funèbre de M. Djillali Kaddari (*ibid*).

Rappelle à l'ordre M. Biaggi au cours du débat sur la déclaration du Gouvernement relative à l'Algérie (p. 481).

Donne lecture d'une Communication de M. le Président de la République (publication au *J.O.* du projet de loi soumis au référendum) [21 mars 1962] (p. 509).

Constate la clôture de la session extraordinaire du Parlement (p. 524).

Déclare ouverte la deuxième session ordinaire pour 1961-1962 [24 avril 1962] (p. 737).

Son allocution pour l'installation du Bureau : *Projet de modernisation des locaux du Palais Bourbon, éventuellement d'un transfert du Parlement; souhait d'une réforme des méthodes de travail parlementaires (Procédure des questions orales, vote de lois par les Commissions, rapports entre le régime présidentiel et le régime représentatif); vœux adressés au Chef de l'Etat* [24 avril 1962] (*ibid*).

Annonce à l'Assemblée une Communication du Gouvernement suivie de débat sur son programme [24 avril 1962] (*ibid*).

Prend part au débat sur la Communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Son discours du 24 avril 1962, la question du «domaine réservé» du Président de la République* [26 avril 1962] (p. 754).

Prononce l'éloge funèbre de M. Escudier [5 juin 1962] (p. 1457, 1458).

Fait part à l'Assemblée de l'ordonnance mettant fin au mandat des députés et des sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens [3 juillet 1962] (p. 2149).

Communique à l'Assemblée les décisions prises par le bureau à la suite de la cessation des mandats des députés d'Algérie [5 juillet 1962] (p. 2217).

Rappelle (au cours du débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault) à l'Assemblée le droit pour le Gouvernement de prendre la parole à tout moment [5 juillet 1962] (p. 2228).

Fait part à l'Assemblée (discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962, art. 35) du caractère inconstitutionnel de la théorie du secteur réservé [23 juillet 1962] (p. 2760).

Déclare close la deuxième session ordinaire de 1961-1962 [24 juillet 1962] (p. 2835).

Rappels au Règlement de MM. Bellec et Coudray, Art. 59 : *Le résultat des vérifications opérées en la matière* [27 juillet 1962] (p. 2907).

Dresse le bilan de la présente session et adresse les remerciements de l'Assemblée à ceux qui en furent les artisans (p. 2909, 2910).

Déclare ouverte la première session ordinaire de 1962-1963 [2 octobre 1962] (p. 3191).

Donne lecture du message de M. le Président de la République : *La nécessité d'assurer la pérennité des institutions par l'élection du Président de la République au suffrage universel; la modification à apporter en la matière à la Constitution par voie de référendum* [2 octobre 1962] (p. 3191, 3192].

Prend acte du dépôt d'une motion de censure (projet de référendum annoncé par le message du Président de la République) [2 octobre 1962] (p. 3192).

Donne lecture à l'Assemblée d'une Communication de M. le Président de la République (annonce du référendum) [4 octobre 1962] (p. 3207).

Fait part à l'Assemblée (débat sur une motion de censure : élection du Président de la République au suffrage universel) de la décision du bureau de mettre un terme jusqu'à la fin de la séance aux prises de vue de la télévision [4 octobre 1962] (p. 3238, 3239).

CHAMANT (M. Jean). *Député de l'Yonne 2e circonscription (I.P.A.S.), Vice-Président de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des Affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation de l'article premier de la loi du 16 juillet 1912 sur l'exercice des professions ambulantes, **n° 1458** [13 octobre 1961).

Interventions :

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1703), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430), [24 avril 1962] (p. 736).

En cette qualité :

Préside : la 1re séance du 27 octobre 1959 (p. 1962) ; la séance du 1er décembre 1959 (p. 3098) ; la 2e séance du 10 décembre 1959 (p. 3301) ; la séance du 11 décembre 1959 (p. 3337) ; la 1re partie de la séance du 22 décembre 1959 (p. 3554) ; la 2e séance du 28 décembre 1959 (p. 3687) ; la 2e séance du 3 mai 1960 (p. 587) ; la 2e séance du 10 mai 1960 (p. 743) ; la 1re séance du 12 mai 1960 (p. 784) ; la 1re séance du 18 mai 1960 (p. 917) ; la 2e séance du 7 juin 1960 (p. 1180) ; la séance du 10 juin 1960 (p. 1269) ; la séance du 17 juin 1960 (p. 1405) ; la séance du 24 juin 1960 (p. 1497) ; la 1re séance du 5 juillet 1960 (p. 1680) ; la séance du 8 juillet 1960 (p. 1793) ; la 2e séance du 11 juillet 1960 (p. 1833) ; la 1re séance du 18 juillet 1960 (p. 1938) ; la 1re séance du 21 juillet 1960 (p. 2090) ; la 2e séance du 22 juillet 1960 (p. 2175) ; la 2e séance du 18 octobre 1960 (p. 2560) ; la séance du 21 octobre 1960 (p. 2687) ; la 3e séance du 27 octobre 1960 (p. 2887) ; la séance du 2 novembre 1960 (p. 2938) ; la 2e séance du 4 novembre 1960 (p. 3079) ; la 3e séance du 6 novembre 1960 (p. 3237) ; la 1re séance du 8 novembre 1960 (p. 3308) ; la 1re séance du 10 novembre 1960 (p. 3521) ; la 1re partie de la séance du 15 novembre 1960 (p. 3864) ; la 2e partie de la séance du 17 novembre 1960 (p. 3911) ; la 1re séance du 24 novembre 1960 (p. 4030) ; la 2e séance du 30 novembre 1960 (p. 4194) ; la 2e séance du 7 décembre 1960 (p. 4374) ; la 2e séance du 13 décembre 1960 (p. 4574) ; la séance du 27 avril 1961 (p. 533) ; la séance du 12 mai 1961 (p. 753) ; la séance du 14 juin 1961 (p. 1055) ; la séance du 27 juin 1961 (p. 1309) ; la 2e partie de la séance du 6 juillet 1961 (p. 1484) ; la 2e partie de la 1re séance du 18 juillet 1961 (p. 1736) ; la 1re partie de la 2e séance du 19 juillet 1961 (p. 1812) ; la 2e séance du 5 octobre 1961 (p. 2417) ; la séance du 13 octobre 1961 (p. 2541) ; la 1re séance du 20 octobre 1961 (p. 2785) ; la 2e séance du 24 octobre 1961 (p. 2863) ; la 1re séance du 26 octobre 1961 (p. 3115) ; la 1re séance du 30 octobre 1961 (p. 3572) ; la 3e séance du 30 octobre 1961 (p. 3606) ; la 1re séance du 12 novembre 1961 (p. 4440) ; la 2e séance du 22 novembre 1961 (p. 4979) ; la 1re séance du 1er décembre 1961 (p. 5181) ; la séance du 9 mai 1962 (p. 989) ; la séance du 17 mai 1962 (p. 1160) ; la séance du 23 mai 1962 (p. 1261) ; la 1re séance du 29 mai 1962 (p. 1354) ; la 2e séance du 7 juin 1962 (p. 1571) ; la 2e séance du 14 juin 1962 (p. 1719) ; la 1re séance du 20 juin 1962 (p. 1823) ; la 1re séance du 27 juin 1962 (p. 2032) ; la 2e séance du 3 juillet 1962 (p. 2165) ; la 1re séance du 10 juillet 1962 (p. 2273) ; la 1re séance du 17 juillet 1962 (p. 2531) ; la 2e séance du 23 juillet 1962 (p. 2772) ; la 2e séance du 24 juillet 1962 (p. 2837).

En qualité de Vice-Président :

Donne lecture d'une lettre de M. le Premier Ministre relative à la déclaration de politique étrangère que le Ministre des Affaires étrangères fera au nom du Gouvernement [27 octobre 1959] (p. 1962).

Prend part à la discussion sur la fixation de l'ordre du jour : *Dépôt souhaitable d'une proposition de résolution pour concilier les dispositions contradictoires de l'article 26 et 48 du Règlement* [12 mai 1960] (p. 786).

Rappels au règlement de MM. Chelha et Habib-Deloncle à propos du scrutin pour la nomination des membres des commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Nécessité absolue de respecter le délai prévu par*

l'article 25 avant de procéder au scrutin [22 juillet 1960] (p. 2178).

Donne lecture d'une motion de censure et communique à l'Assemblée l'ordre de ses travaux [21 octobre 1960] (p. 2688) : *Application de l'article 152, alinéa 2 du Règlement* (ibid).

Rappel au règlement de M. Jean-Paul David sur la manière dont le Gouvernement a engagé sa responsabilité : *Application correcte du Règlement notamment de l'alinéa 1er de l'article 152* [17 novembre 1960] (p. 3911).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Travaux publics et Transports) : *Respect nécessaire du temps de parole imparti à chaque orateur* [10 novembre 1964] (p. 3524).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Interdiction de mettre en cause la personne et la politique du chef de l'Etat* [7 décembre 1960] (p. 4395).

Ses observations sur le rappel au règlement de M. Bocher : *Application de l'article 50 paragraphe 5* [19 juillet 1961] (p. 1824).

Donne lecture à l'Assemblée Nationale d'une décision du Conseil constitutionnel déclarant irrecevable, en application de l'article 41 de la Constitution, l'amendement déposé par M. Marcellin au cours de la discussion du budget de l'agriculture, tendant à instituer un Conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A. [30 octobre 1961] (p. 3575).

Sa réponse à M. Kaouah sur l'article 26 de la Constitution [9 mai 1962] (p. 990).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : la transformation souhaitable des surveillants et surveillantes en chefs de section ; l'attribution de l'indemnité de risque aux auxiliaires de la distribution* [25 octobre 1961] (p. 3047, 3048) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : la situation tragique des vieillards en France ; le maintien injustifié des zones de salaires, le coût de la vie étant aussi élevé en province qu'à Paris* [10 novembre 1961] (p. 4320, 4321).

CHANDERNAGOR (M. André), *Député de la Creuse, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son éléction [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement (27 janvier 1959) (p. 165) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334).

Est élu Vice-président de cette commission [8 juillet 1959] (p. 1375).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu Vice-président de cette commission [1er juillet 1960] (p. 1671).

Est nommé :

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité

parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à donner aux locataires-gérants d'un fonds de commerce un droit de préemption en cas de vente de ce fonds et à l'expiration de leur contrat, un droit à indemnité sur la plus-value acquise par le fonds du fait de leur travail ou de leurs investissements personnels, **n° 169** [26 juin 1959].

Sa propositon de loi relative aux élections partielles à l'Assemblée Nationale dans les départements algériens, **n° 206** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la législation relative aux donations-partages, **n° 353** [5 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi organique de M. René Pleven tendant à compléter l'article 39 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, **n° 437** [3 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier le Code forestier en vue de faciliter l'harmonisation du reboisement, **n° 571** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 32 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 modifiée, **n° 850** [25 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 838 relatif à l'intégration dans certains corps et administrations de l'Etat des inspecteurs généraux et inspecteurs de la France d'outre-mer, **n° 969** [24 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 tendant à permettre, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de bonne foi, modifiée par les lois n° 55-362 du 3 avril 1955 et n° 56-1223 du 3 décembre 1956 et par l'ordonnance n° 58-1442 du 31 décembre 1958, **n° 979** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à compléter l'article 38 de la Constitution, **n° 1430** [13 septembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 51 (Question orale) : *Son amendement tendant à remplacer les mots « adressées au Premier Ministre » par les mots « posées au Premier Ministre »* [20 janvier 1959] (p. 125) ;

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Amendement de M. Paul Coste-Floret (Faculté donnée au Président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement)* [28 avril 1959] (p. 317) ; *volonté de faire abroger l'article 28 du Réglement provisoire* (ibid.) ; *son amendement prévoyant qu'un orateur peut répondre au Gouvernement* (p. 318) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 82 (*Appréciation par le bureau de l'Assemblée Nationale de la recevabilité des propositions de résolution au regard des dispositions de l'article 49 de la Constitution*) [28 mai 1959] (p. 657) ; Chapitre II (Questions orales) : *Définition du régime parlementaire ; responsabilité du Gouvernement devant le Parlement ; équilibre des pouvoirs ; objet de la motion d'orientation ; possibilité d'un dialogue valable entre le Gouvernement et le Parlement* [2 juin 1959] (p. 712, 713) ; Art. 133 : *Son amendement (Vote d'une motion d'orientation après la question orale) ; discussion des propositions de résolution, les irrecevabilités d'ordre législatif, financier et politique ; nécessité pour l'Assemblée de manifester son sentiment par des votes* [3 juin 1959] (p. 747, 748) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Disparité entre les prix agricoles et les prix industriels ; suppression regrettable de l'indexation ; application du IIIe Plan et mise en vigueur du Marché commun* [24 juin 1959] (p. 1034, 1035).

Pose à M. le Ministre d'Etat une question orale relative au statut des fonctionnaires dépendant antérieurement du Ministère de la France d'outre-mer [26 juin 1959] (p. 1084).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par des personnes de nationalité française : *Décla-*

rations de certains orateurs hostiles au Maroc [7 juillet 1959] (p. 1318) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie : *Référence au nouveau Code de procédure pénale* [7 juillet 1959] (p. 1334) ; Art. 6 *bis* : *Supériorité d'une amnistie pleine et entière sur la grâce amnistiante* [8 juillet 1959] (p. 1355).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Situation de l'Afrique noire exposée à l'influence communiste; resserrement nécessaire des liens entre la France et les Etats africains; remise en cause de la structure de la Communauté par le Mali; évolution nécessaire du continent africain avec l'aide financière et technique de la France (Formation de cadres, envoi de fonctionnaires choisis) ; renforcement de la structure interne des Etats africains pour les mettre en état de résister à la subversion ; problème de l'équilibre budgétaire des Etats africains, tâche difficilement surmontable par la France, seule; avantages de l'appui d'une Europe unie, pour la réussite de notre politique africaine* [14 octobre 1959] (p. 1781 à 1783).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour [12 novembre 1959] (p. 2329).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Dispersion regrettable des services s'occupant de la Communauté ; situation des fonctionnaires servant dans les Etats d'outre-mer; procédure de gestion du Fonds d'aide et de coopération; absence d'une représentation du Parlement au sein de ce Fonds; principe de la pondération de la représentation des différentes Républiques; manque d'informations du Parlement sur les intentions du Gouvernement quant à la prochaine réunion du Conseil exécutif de la Communauté* [21 novembre 1959] (p. 2740, 2741) ; AGRICULTURE : *Politique de l'Allemagne en matière d'organisation des marchés* [23 novembre 1959] (p. 2860).

Son rappel au Règlement : *Opposition profonde de conception entre le Gouvernement et le Parlement sur les pouvoirs respectifs de l'un et de l'autre; discipline nécessaire pour mener la discussion budgétaire jusqu'à son terme dans les délais impartis à l'Assemblée* [22 novembre 1959] (p. 2813).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances tendant à ajouter la loi de finances aux matières exclues du domaine des Pouvoirs spéciaux* [2 février 1960] (p. 126) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à fixer au 4 octobre 1960 la date d'expiration des pleins pouvoirs* (p. 126, 127) ;

— sur une motion de censure : *grave atteinte portée à la séparation des pouvoirs par le refus opposé à la convocation du Parlement ; réfutation des arguments formulés par le chef de l'Etat pour justifier ce refus ; mépris des droits de l'opposition ; retard forcément apporté au dépôt de la motion de censure; non-conformité de la décision du Président de la République à l'esprit de la Constitution ; caractère impératif de l'article 29 ; conséquences inquiétantes du refus de convocation du Parlement pour l'évolution du régime ; suppression du pouvoir de contrôle inhérent au régime parlementaire ; lutte nécessaire contre un acheminement vers la dictature* [5 mai 1960] (p. 661 à 663);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution, Article unique : *Ses explications de vote : ses observations sur : l'impossibilité de séparer de l'évolution nécessaire de la Communauté de la sauvegarde de la démocratie ; la violation intolérable de la Constitution; l'application abusive de l'article 44* [11 mai 1960] (p. 772, 773);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 12 (*Dispositions relatives à certains boisements*) : *Amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article ; insuffisances du texte gouvernemental ; inconvénient du renvoi des modalités d'application à un décret; nécessité de prévoir une dérogation à l'article 671 du Code civil pour pouvoir obliger, dans certains cas, le propriétaire voisin à établir sa plantation à une distance supérieure à celle fixée par le Code* [19 mai 1960] (p. 1008) ; *sous-amendement*

de M. Alliot prévoyant le vote et la mise en application d'un projet de loi sur l'ensemble des problèmes forestiers (p. 1009) ; *son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article; référence à la notion de département et de commune plus simple que celle de zone ; exigence d'une déclaration préalable à tous semis et plantation dans certains cas, dérogation à l'article 671 du Code civil* (p. 1010) ;

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Son rappel au Règlement; protestation contre l'intervention de M. Habib-Deloncle constituant un véritable rapport pour avis au nom de la Commission des affaires étrangères contrairement aux dispositions du Règlement concernant les Commissions spéciales* [6 juillet 1960] (p. 1735) ; *vigilance nécessaire dans l'application des nouveaux accords* (p. 1739) ;

— du projet de loi modifiant certaines dispositions du Code de la nationalité : *Ses explications de vote : utilisation regrettable d'une procédure unilatérale* [11 juillet 1960] (p. 1845) ;

— portant approbation des accords avec la République centrafricaine et les Républiques du Congo et du Tchad : *Ses explications de vote : utilisation pour les accords conclus avec l'Entente d'une procédure différente de celle suivie pour les accords conclus avec le Mali; modification continuelle des textes constitutionnels* [20 juillet 1960] (p. 2073) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Incertitude du Parlement sur le projet; renvoi souhaitable du projet à la Commission pour permettre la reprise des conversations avec nos partenaires; conséquences du changement de Gouvernement des Etats-Unis ; légalité douteuse des procédures éventuellement utilisées par le Gouvernement pour éviter le renvoi à la Commission (Recours à l'article 49 ou à l'article 44); impossibilité d'engager la confiance du Gouvernement sur le rejet d'une motion de renvoi ; décision du 15 janvier du Conseil constitutionnel sur l'article 44; déviation progressive de la Constitution* [19 octobre 1960] (p. 2642, 2643).

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Ses observations sur : la dispersion des services d'assistance technique entre divers Ministères ; la création souhaitable d'un organisme unique dans ce domaine ; les difficultés d'application de nos méthodes de travail en Afrique ; la nécessité, pour permettre une meilleure utilisation de nos personnels et de nos moyens d'orienter nos tâches d'assistance technique vers des services autonomes ; la nécessité, malgré les inconvénients des subventions d'équilibre aux budgets locaux ; de tenir compte des difficultés des jeunes Etats indépendants astreints à de lourdes charges pour l'entretien des travaux gigantesques parfois même somptuaires que nous avons fait chez eux; l'inopportunité d'un budget d'austérité pour ces Etats obligés de lutter contre la subversion* [6 novembre 1960] (p. 3226, 3227) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Fermetures éventuelles d'usines dans la région d'Aubusson ; réparation rapide des dommages professionnels ; indemnisation des stocks et du matériel* [24 novembre 1960] (p. 4039, 4040) ; Art. 7 (*Participation éventuelle de l'Etat au remboursement des dommages immobiliers*) (p. 4037) ; Art. 14 (*Dommages subis par les industriels, commerçants, artisans et membres des professions libérales*) : *Garantie des prêts par l'Etat* (p. 4069) ; Art. 15 (*Difficultés des petites entreprises commerciales et artisanales*) (p. 4071) ; deuxième lecture, Art. 15 : *Problème des dommages causés aux biens professionnels ; extension des prêts sur une durée exceptionnelle* [9 décembre 1960] (p. 4508, 4509) ;

— d'une proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi, Art. 1er : *Amendement de M. Nilès tendant à proroger la loi de deux ans* [13 décembre 1960] (p. 4581) ;

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Ses observation sur : les propositions socialistes tendant à modifier les dates des sessions (Intersession réduite à deux mois ; ouverture de la session de printemps le premier mardi de mars ; clôture le premier vendredi de juillet ; allongement du délai constitutionnel pour la discussion du budget ; constitution des Commissions en mars)* [15 décembre 1960] (p. 4654, 4655) ;

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : l'amélioration incontestable apportée aux T.O.M.*

par la loi de programme; le respect de la loi-cadre; le désir légitime des territoires d'avoir une autonomie locale plus étendue; le respect dû aux gouvernants locaux démocratiquement désignés [28 avril 1961] (p. 600, 601) ; Article unique : *Amendement de M. Roux (Communication annuelle au Parlement d'un rapport rendant compte de l'exécution de la loi)* (p. 606); seconde délibération : *Son rappel au Règlement : application de l'alinéa 3 de l'article 101 relatif à la procédure de seconde délibération* (p. 607);

— du projet de loi relatif à l'équipement sportif et socio-éducatif, Article unique : *Amendement de M. Le Douarec précisant qu'il n'y aura pas de discrimination dans l'utilisation de l'équipement sportif réalisé avec le concours financier de l'Etat* [17 mai 1961] (p. 821).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative au maintien dans les lieux de certains locataires de meublés [23 juin 1961] (p. 1281).

Prend part à la discussion d'un projet de loi, adopté par le Sénat, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer; après l'art. 2 : *Article additionnel de la Commission des lois tendant à surseoir au vote du statut jusqu'à l'élection du représentant du territoire au Parlement; ses observations sur : la nécessité absolue de procéder d'abord à l'élection du député du nouveau territoire; la nécessité absolue de discuter du statut définitif avec un représentant valablement élu des populations des îles Wallis et Futuna* [11 juillet 1961] (p. 1567, 1568); *ses explications de vote, absence d'une consultation des représentants élus* [18 juillet 1961] (p. 1752).

Son rappel au Règlement : *Vote de la question préalable par l'Assemblée à propos du district en signe de protestation contre l'usage abusif par le Gouvernement de son droit de fixation de l'ordre du jour et le retard apporté à la ratification des ordonnances sur les fléaux sociaux* [19 juillet 1961] (p. 1784).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à la réparation des dommages causés par les inondations aux biens privés [21 juillet 1961] (p. 1929).

Prend part à la discussion d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au bénéfice du maintien dans les lieux pour certains clients des hôtels et meublés : *Montant élevé des loyers demandés pour les appartements meublés; profits réalisés par les agences immobilières au détriment des jeunes ménages; adoption souhaitable du texte du Sénat* [21 juillet 1961] (p. 1955, 1956).

Est entendu sur une communication du Président de l'Assemblée Nationale relative à la saisine du Conseil constitutionnel pour examiner la recevabilité d'une motion de censure : *Ses observations sur : la volonté délibérée du Gouvernement de ne pas entamer de dialogue avec le Parlement; le rôle prépondérant du chef de l'Etat dans la direction de la politique gouvernementale; la distinction inexacte établie par le Président de la République entre sessions ordinaires et sessions de plein droit; l'incompétence du Bureau et du Conseil constitutionnel pour juger de la recevabilité d'une motion de censure; la dégradation de l'Etat; la valnérabilité d'un Etat reposant sur un seul homme* [12 septembre 1961] (p. 2250).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et deuxième partie), COOPÉRATION : *Ses observations sur : la simplification souhaitable des structures gouvernementales et des services s'occupant d'aide et de coopération; les orientations à donner à notre assistance technique; la nécessité de subventionner, par priorité, la rémunération des maîtres et l'envoi de livres français; le développement souhaitable de la formule du type « Port de Kotonou » consistant à livrer une réalisation prête à fonctionner; l'écoulement de nos surplus à destination des pays sous-développés (exemple de l'Amérique); la part devant être prise par nos partenaires européens au soutien des prix; la suppression progressive des subventions d'équilibre; la contradiction existant entre l'importance du budget de la coopération et les déclarations gouvernementales sur « le repli sur l'hexagone »* [24 octobre 1961] (p. 2852, 2853); JUSTICE : *Ses observations sur les conditions scandaleuses dans lesquelles sont détenues les internés musulmans du camp de Vincennes* [12 novembre 1961] (p. 4463) ; seconde délibération : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'intégralité des crédits du Secrétariat de la Communauté ; ses observations sur : la multiplication des organismes chargés de la Coopération et de la Communauté ; la suppression souhaitable de ce Secrétariat inutile* (p. 4588);

— d'urgence d'un projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs : *Sa motion de renvoi en Commission ; ses observations sur la nécessité de rechercher une solution permettant de concilier la nécessaire répression du terrorisme et le maintien du principe de l'individualisation humaine de la peine* [14 novembre 1961] (p. 4837).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *La situation défavorisée du département de la Creuse* [24 novembre 1961] (p. 5066, 5067, 5068).

Pose à M. le Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer une question orale avec débat relative à l'application de la loi-cadre des territoires d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie : *Les événements de 1958 en Nouvelle-Calédonie ; la progression du nombre de voix allant à l'Union calédonienne ; les raisons de la dissolution de 1962, l'influence de la Fédération U.N.R. de la Nouvelle-Calédonie ; la puissance de la maison Ballande, de Bordeaux, et de la compagnie Le Nickel ; la répartition des crédits du F.I.D.E.S. ; la conception que l'on se fait de la loi-cadre outre-mer* [20 juillet 1962] (p. 2430, 2431, 2432, 2433).

Son rappel au Règlement (*Fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens*) : *Le principe de la représentation nationale ; la répétition ultérieure d'un tel procédé* [3 juillet 1962] (p. 2150, 2151).

CHAPALAIN (M. Jean-Yves), *Député de la Sarthe, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [26 mai 1959] (p. 567), [5 juin 1962] (p. 1482) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Anciens combattants et Victime de guerre), **n° 328,** annexe 7 [28 octobre 1959].

Son rapport déposé au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (crédits des Anciens combattants et Victime de guerre) **n° 886,** annexe 7 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Anciens combattants et Victimes de guerre) **n° 1445,** annexe 8 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Intervention du Parlement dans la réorganisation administrative* ; *insuffisance des subventions aux collectivités locales pour la protection civile* [12 novembre 1959] (p. 2345) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, en qualité de *Rapporteur spécial : Amélioration du fonctionnement du Ministère des Anciens combattants ; mesures nécessaires pour faire face à l'augmentation du contentieux devant les tribunaux* ; *situation des Anciens combattants des pays de la Communauté ou des pays devenus indépendants ; conséquences de l'ordonnance de décembre 1958 ; conditions modestes de nombreux Anciens combattants victimes de la suppression de la retraite ; possibilité de rétablir la retraite aux Anciens combattants de plus de 65 ans* [22 novembre 1959] (p. 2807, 2808) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Licenciements éventuels d'ouvriers dans la région du Mans* [27 octobre 1960] (p. 2869) ; *optimisme du Gouvernement quant à l'emploi ; crise dans l'industrie automobile ; incapacité de la régie Renault de fournir les camions militaires nécessaires à l'armée*

française en Allemagne ; divergence de conception entre le Ministre du Travail et le Ministre de l'Industrie sur les licenciements de la Régie Renault ; absence de possibilités de réemploi pour les ouvriers du Mans [27 octobre 1960] (p. 2872, 2973) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits ; la création de six emplois de médecins inspecteurs ; les modifications intervenues dans la structure du Ministère, notamment dans les pays de la Communauté devenus indépendants ; le rétablissement de la retraite des Anciens combattants de 1914-1918 ; la discrimination regrettable établie entre les deux générations du feu ; la faible incidence budgétaire du rétablissement de la retraite au profit des Anciens combattants de la guerre de 1939-1945 ; l'urgence d'une augmentation des pensions de veuves âgées et malades privées de ressources ; l'attribution souhaitable d'un statut spécial aux employés de l'Office national et des foyers ; les délais imposés pour l'attribution de la carte de combattant ; l'accélération heureuse de la liquidation des dossiers ; le retard dans le règlement du contentieux* [5 novembre 1960] (p. 3194 *à* 3196) ; titre III : *Son amendement (Suppression des crédits pour la création d'un poste d'inspecteur chargé des monuments commémoratifs)* [8 novembre 1960] (p. 3328) ; *inutilité du poste envisagé, utilisation éventuelle des hauts fonctionnaires rapatriés d'outre-mer* (p. 3329) ; Art. 55 (*Amélioration de la situation des veuves*) : *Observations sur : la convention signée avec l'Allemagne de l'Ouest en vue de porter répération aux déportés et à leurs ayants droit ; l'utilisation de ces crédits par priorité pour les veuves et les orphelins* (p. 3337).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale relative à la situation de la régie Renault [18 novembre 1960] (p. 3938).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Nombre exact des détaillants totalement exonérés* [5 juillet 1961] (p. 1451) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 en qualité de *Rapporteur spécial* (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'augmentation du budget due en majeure partie à l'application de la loi de 1933 sur le rapport constant ; les mesures nouvelles proprement dites ; l'ajournement regrettable du versement du pécule aux prisonniers de 1914-1918 ; l'accélération souhaitable du paiement du pécule alloué aux déportés et internés ; la création abusive d'emplois ; les crédits alloués pour la restauration des monuments commémoratifs alors que les députés avaient supprimé la création de l'emploi d'inspecteur général de ces monuments ; le montant excessif des sommes consacrées au mémorial du Struthof ; l'absence regrettable de mesures nouvelles en faveur des veuves et des orphelins ; le retard apporté au règlement de la situation des cheminots anciens combattants ; la titularisation injustifiée des agents contractuels du service de restitution des corps ; le rétablissement souhaitable de la retraite pour les Anciens combattants de 1939-1945* [25 octobre 1961] (p. 3006 à 3008) ; *la non-application du rapport constant d'une façon précise par les Gouvernements précédents* (p. 3019) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 1er (*Reconduction de la législation sur les emplois réservés*) : *Son amendement tendant à porter à six ans le délai prévu dans l'article* [5 décembre 1961] (p. 5289) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 1er : *Le paiement par chèque dans le monde agricole* [12 juillet 1962] (p. 2371).

CHAPUIS (M. Noël). *Député de l'Isère, 5e Circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1956] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521].

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi, n° 878, de M. Jean-Paul David et de ses collègues tendant à l'institution, dans le cadre du Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement, d'un Plan de progrès social, établi séparement lors de la publication périodique de chaque Plan de développement économique, **n° 1187** [17 mai 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie textile cardée [23 juin 1961] (p. 1282) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun*; *concurrence de nos partenaires européens*; *situation de la région de Vienne (Isère)*; *commercialisation du tissu en France*; *indemnisation du chômage partiel dans l'industrie textile*; *réemploi du personnel spécialisé* [p. 1288, 1289, 1290).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IV^e^ Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Le problème des équipements sociaux; les rapports entre les équipements et la consommation; la necessité de réorganiser la consommation*; *amorce d'un système d'aide personnalisée en matière de logement*; *insuffisance des perspectives de construction de logements*; *trop faible surveillance du marché du logement*; *faiblesse de la part impartie aux logements ruraux*; *problème que pose l'équipement urbain (caractère novateur du Plan en ce domaine)*; *le problème foncier : prévisions souhaitables des modalités d'expropriation*; *le problème de la santé : absence dans le IV^e^ Plan d'une doctrine sociale d'ensemble, non-réalisation des objectifs du II^e^ Plan et lacunes du III^e^ Plan; retard de la France en matière d'équipement hospitalier; l'assistance à l'enfance et à la jeunesse : le problème de l'enfance inadaptée et celui de l'enfance délinquante*; *effort à accomplir en faveur des familles (Indexation souhaitable des prestations familiales sur le cours de la vie) et des vieillards*; *absence dans le Plan d'une politique sociale d'ensemble*; *nécessité de laisser le Parlement opérer les choix fondamentaux* [23 mai 1962] (p. 1265 à 1270).

CHAREYRE (M. André). *Député de l'Ardèche, 1re Circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

CHARIÉ (M. Pierre). *Député du Loiret, 3e Circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723)' [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'œuvre de l'armée, notamment des S.A.S.*; *l'avenir commun de l'Algérie et de la France* [7 décembre 1960] (p. 4437, 4438);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (*Conclusions de la Commission mixte paritaire*) : *La restauration des immeubles ruraux abandonnés* [27 juillet 1962] (p. 2899).

CHARPENTIER (M. René), *Député de la Marne, 4e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer la plus juste égalité entre les jeunes Français appelés à servir en Afrique du Nord, n° **23** [28 avril 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, n°s **56, 124** [4 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 8, deuxième alinéa de la loi n° 56-639 du 30 juin 1956 portant institution d'un fonds national de solidarité, n° **458** [16 décembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Agriculture), n° **339**, T II 1 [4 novembre 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances rectificative pour 1960, n° **600** [3 mai 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme relative aux investissements agricoles, n° **601** [3 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 271 portant ratification du décret n° 59-1128 du 28 septembre 1959 modifiant partiellement le tarif des droits de douane d'importation, n° **773** [12 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Agriculture), n° **892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 267 portant ratification du décret n° 59-1085 du 19 septembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception de certains droits de douane, d'importation en régime de droit commun et en tarif minimum, n° **1029** [8 décembre 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 ; Agriculture, n° **1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Inquiétude des milieux agricoles; conséquences désastreuses de l'augmentation des charges et de la suppression de l'indexation; comparaison avec les prix étrangers; arrêt des exportations; découragement des paysans se traduisant par un arrêt des achats de matériel; un exode rural et une pénurie de devises* [15 janvier 1959] (p. 52, 53).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, en qualité de *Rapporteur pour avis : Conditions de travail de l'Assemblée Nationale; nécessité d'un autre débat sur la politique agricole; malaise des paysans; insuffisance des crédits; situation du personnel de l'I.N.R.A.; dégagement nécessaire de crédits complémentaires pour achever l'aménagement des grandes régions agricoles; création de marchés d'intérêt national; absence regrettable de dispositions relatives à l'équipement rural et à l'assainissement du bétail; abrogation du décret Ramadier; problème de l'électrification, des adductions d'eau, du remembrement et de la voirie; suppression regrettable des crédits du fonds routier* [23 juin 1959] (p. 961 à 963); Article unique : *Son amendement tendant à appliquer les dispositions de la loi aux industries viticoles* [25 juin 1959] (p. 1071) ; *Son amendement précisant que les sommes ainsi prévues constituent un programme minimum qui pourra être complété par des autorisations annuelles complémentaires* (p. 1072); *le retire* (ibid.); *son amendement tendant à donner au Gouvernement la possibilité d'effectuer un transfert de crédits d'un chapitre sur un autre en cas d'inutilisation* (p. 1072, 1073); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Examen de la fiscalité agricole; rétablissement de l'exonération de l'impôt foncier au profit des coopératives; inconvénients de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée aux coopératives agricoles; modifications insuffisantes de l'impôt foncier; sévérité excessive des dispositions relatives au forfait individuel des exploitations agricoles; prétendue richesse des agriculteurs; problème posé par l'exode rural; absence regrettable d'une étude d'ensemble des problèmes agricoles; charges imposées à l'agriculteur; faiblesse du salaire horaire; endettement considérable des agriculteurs; disparité constante entre les prix agricoles et les prix industriels; fixation arbitraire des prix agricoles; absence de subventions analogues à celles consenties dans de nombreux*

pays étrangers (loi verte allemande); conséquences désastreuses des méthodes de fixation du prix du blé; nécessité de définir une véritable politique agricole tendant à diminuer les coûts de production tout en établissant des prix susceptibles d'assurer la parité entre les salaires agricoles et les salaires industriels [20 octobre 1959] (p. 1860 à 1862);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE, Titre III : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à réduire le montant des autorisations nouvelles de 518.000 NF* [22 novembre 1959] (p. 2803); AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Conséquences de la suppression de l'ancien titre VIII; observations sur le fonctionnement du fonds de la viande et du fonds de prophylaxie; action énergique nécessaire pour l'assainissement du bétail; lutte contre la tuberculose bovine; établissement d'un plan pluriannuel efficace de prophylaxie financé par un emprunt gagé, soit sur les anciennes ressources affectées, soit sur des crédits budgétaires dont le renouvellement serait garanti pour plusieurs années; diminution des crédits affectés à la baisse des matériels agricoles; protestation contre la présentation de ces crédits sous forme de subventions aux agriculteurs; suppression du fonds d'assainissement de la viticulture; insuffisance de la recherche pour la forêt; conséquences de la suppression des crédits de prêts pour les travaux d'électrification et d'adduction d'eau et de l'augmentation carrélative des subventions en capital; diminution du volume des travaux; nécessité de revenir au programme subventiannable en annuités; insuffisance des crédits pour le remembrement et l'habitat rural; modernisation nécessaire du circuit de la viande; suppression regrettable du fonds d'amartissement des charges d'électrification rurale; fonctionnement de la Commission de contrôle du fonds d'encouragement textile; création de 200 postes nouveaux d'instituteurs itinérants; budget constituant le médiocre outil de la mauvaise politique agricole du Gouvernement* [23 novembre 1959] (p. 2856 à 2858); Etat F, Titre IV : *Etablissement d'un plan pluriannuel de praphylaxie appliqué par grandes régions, financé par un emprunt gagé, soit sur les anciennes ressources affectées, soit sur les crédits budgétaires dont le renouvellement serait garanti pour plusieurs années* (p. 2887); *nécessité de poursuivre dans les années à venir l'effort prévu pour 1960 en matière d'adduction d'eau* (ibid.); Etat G, Titre VI : *Amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 NF » celui de « 455.830.000 NF »* (p. 2888); Art. 49 : *Ajournement de la perception de la prime de sautien des produits agricoles et d'arientatian des cultures* (p. 2890); Art. 72 : *Lacune relative à la création d'un fonds natianal de la vulgarisation et du progrès agricole* (p. 2893);

— sur le projet de loi programme agricole et le projet de loi de finances rectificative, en qualité de *Rapporteur pour avis : Action et financement du fonds de régularisatian et d'orientatian des marchés agricoles; rétablissement d'une caisse viticole destinée au soutien du marché; apprabation, avec quelques réserves, des dispositions en faveur de l'assainissement du cheptel; absence regrettable de crédits pour l'habitat rural et la voirie; généralisation nécessaire du regroupement foncier, spécialement paur les régions mantagneuses; insuffisance des crédits prévus paur le remembrement et les migratians rurales; inscriptian sauhaitable d'un crédit de démarrage pour le canal de Provence; nécessité d'aider les collectivités locales à supporter les charges supplémentaires résultant de la diminution du taux des subventions pour les adductions d'eau, maintien de ce taux à 40 0/0; apprabation des mesures relatives à la commercialisatian et à la transfarmatian des praduits agricales; appartunité de la création de « marchés-gares » et de la modernisatian des abattoirs de la Villette; absence de mesures prises au niveau des exploitations* [28 avril 1960] (p. 516 à 518);

— du projet de loi d'orientation agricole : Art. 3 : *Son amendement prévoyant que le rapport prévu à l'article devra préciser l'impartance des crédits à inserire ou à ajouter dans la loi de finances rectificative de l'année en cours* [12 mai 1960] (p. 799); Art. 18 : *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement de la Commission (péréquatian des tarifs de transports ferroviaires); nécessité, en cas de création d'une caisse de péréquation, d'une gestion honnête de cette caisse* [17 mai 1960] (p. 875); Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Ampleur du malaise agricale se traduisant par un endettement considérable des paysans et un arrêt des achats pesant sur l'ensemble de l'économie française; abandan regrettable de l'indexation appliquée dans d'autres pays; importance primordiale du problème des prix et de l'organisation des mar-*

chés ; opportunité d'un rapprochement partiel dans l'immédiat, des prix agricoles français des prix européens ; substitution, à la notion de prix de revient, de celle de pouvoir d'achat, référence faite, dans le texte gouvernemental à la moyenne de l'année 1958 au lieu de juin 1958 ; détaxation nécessaire de la T. V. A. frappant le matériel agricole et les engrais ; maintien de la caisse viticole et du fonds textile ; nécessité d'un effort supplémentaire pour les migrations rurales et l'habitat [18 mai 1960] (p. 920, 922) ; Art. 35 (*Représentation du Ministre de l'Agriculture dans le Conseil d'administration des sociétés ayant fait appel au concours financier du Ministère de l'Agriculture*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 949) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriété rurales, après l'art. 13 : *Son article additionnel* (*restitution de terrains agricoles acquis par voie d'expropriation en vue de la création d'aérodromes ou d'utilisation militaire et non utilisés*) [19 mai 1960] (p. 1010, 1011) ; *le retire* (p. 1011) ;

— du projet de loi de programme relative aux investissements agricoles, en qualité de *Rapporteur pour avis*, Artiele unique : *Son amendement, au nom de la Commission, tendant à supprimer les crédits prévus pour l'aménagement des grandes régions agricoles* [31 mai 1960] (p. 1049) ; *annulation indicative en vue d'obtenir un crédit de démarrage pour le canal de Provence* (p. 1049) ; *le retire* (ibid) ; *sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement du Gouvernement tendant à répartir les crédits par moitié au titre d'aménagement des grandes régions agricoles et au titre de l'aménagement individuel des exploitations familiales* (p. 1050) ; *demande d'augmentation des crédits destinés à l'aménagement individuel lors de la prochaine discussion budgétaire* (p. 1051) ; après l'article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année, sur les crédits d'adduction d'eau, des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles* (p. 1052) ; *réexamen nécessaire du taux de subvention pour qu'il atteigne un minimum de 40 0/0 ; maintien d'un volume de 60 milliards de francs anciens de travaux avec des subventions permettant aux collectivités de réaliser leur programme* (p. 1053) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 2 : *Son amendement tendant à étendre les interventions du fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles à tous les produits agricoles* (p. 1061) ; *illogisme d'une politique d'organisation du marché du vin sans la création corrélative d'une caisse viticole ; nécessité d'instituer une certaine solidarité entre les productions et de prévoir dans certains cas des possibilités de transfert de fonds pour encourager les productions dans le besoin* (p. 1061, 1062) ; *création nécessaire d'une garantie mutuelle pour tous les produits* (p. 1062, 1063) ; *son amendement tendant à créer dans le fonds autant de sections que de produits agricoles dotés d'un statut légal d'intervention* (p. 1063) ; Art. 3 : *Son amendement tendant à ajouter aux ressources du fonds le produit d'un prélèvement de 12 0/0 sur la totalité des ressources affectées aux fonds et organismes d'intervention spécialisés* (ibid.) ; après l'art. 7 : *Article additionnel de M. Le Roy Ladurie* (*Rétablissement de la faculté de recourir aux subventions en annuités pour les travaux d'électrification rurales*) ; *avantages du paiement des subventions en annuités permettant d'engager plus de travaux* (p. 1066) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article* [26 octobre 1960] (p. 2818) ; en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 12 : *Son amendement* (*Suppression du paragraphe 2 de l'article prévoyant l'inscription en recettes au budget annexe d'une subvention établie en fonction du produit de la taxe d'encouragement à la production textile*) (p. 2827) ; Art. 14 (*Financement du fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à substituer à l'augmentation de la taxe de circulation sur les viandes une taxe sur les corps gras d'origine végétale* [27 octobre 1960] (p. 2842) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : le stockage du vin et du blé ; la fixation arbitraire du prix du sucre ; les exportations de sucre ; les conséquences de la suppression de l'indexation* [8 novembre 1960] (p. 3370, 3371) ; AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis* [9 novembre 1960] (p. 3395) : *Ses observations sur : les achats de viande à la France par l'Allemagne par l'intermédiaire de la Sarre ; l'absence, à l'heure actuelle, d'une politique*

agricole commune (p. 3441, 3442) ; titre III : *L'octroi de la prime de recherche aux techniciens de l'Institut national de la recherche agronomique* (*I. N. R. A.*) ; *la diminution regrettable des crédits de l'Institut des vins de consommation courante* (*I.V.C.C.*) (p. 3445) ; titre IV : *La création de foyers de progrès agricoles* ; *la nécessité de l'accord préalable des comités départementaux de vulgarisation* ; *la priorité devant être accordée aux régions les plus défavorisées* ; *le rétablissement des crédits pour la propagande du vin en France et à l'étranger* ; *le maintien des crédits pour la sélection animale* ; *l'allégement nécessaire des charges imposées aux agriculteurs par la vaccination obligatoire* ; *le rétablissement de la ristourne sur le matériel agricole au taux de 15 0/0* ; *l'insuffisance des crédits pour les migrations rurales* (p. 3448, 3449) ; titres V et VI : *L'habitat rural* ; *la création nécessaire de nouveaux postes du génie rural pour accélérer la liquidation des dossiers* ; *la réduction souhaitable du coût des adductions d'eau notamment en diminuant le taux de l'intérêt demandé par la Caisse des dépôts* ; *le nombre des communes non encore électrifiées* ; *la diminution regrettable des crédits de stockage* (p. 3450, 3451) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur le préjudice causé aux planteurs de betteraves, notamment dans la Marne, par la politique betteravière du Gouvernement* [5 décembre 1960] (p. 4305, 4306) ; Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à porter à 0,45 0/0 le taux de la taxe textile* (p. 4314) ; *nécessité de maintenir l'aide à l'industrie textile et à la production de la laine en métropole et en Algérie* (p. 4314, 4315) ; *nécessité d'une continuité dans la politique d'encouragement* ; *exemple du colza* (p. 4315) ; Art. 51 *quater* (*Taxes parafiscales*) : *Rétablissement souhaitable du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes et du Centre technique de la salaison* [6 décembre 1960] (p. 4343) ; *amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la cotisation versée au Centre technique de la salaison* ; *le maintien nécessaire de ce Centre technique* (p. 4348) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Inquiétude suscitée par la diminution des crédits de paiement accordés à l'Institut national de la recherche agronomique* (*I.N.R.A.*) [4 mai 1961] (p. 659) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Ses observations sur* : *les avantages du Marché commun pour résoudre le problème des débouchés de l'agriculture française* ; *la possibilité, grâce au Marché commun, d'établir un tarif préférentiel par grande région et d'organiser l'aide aux pays sous-développés* ; *le rapport Mansholt* ; *les difficultés d'ordre économique et politique rencontrées dans l'établissement d'une politique agricole commune* ; *l'élection souhaitable de l'Assemblée générale parlementaire européenne au suffrage universel* ; *la définition d'une politique commune des surplus* ; *la nécessité d'une intégration économique et d'une intégration politique* [16 juin 1961] (p. 1088 à 1091) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis* ; titre III : *Ses observations sur : les crédits de l'enseignement* ; *l'accroissement souhaitable des crédits relatifs aux vacations* ; *l'étude du problème de la chimiurgie par l'Institut national de la recherche agronomique* ; *l'insuffisance des crédits pour l'Institut des vins de consommation courante* [29 octobre 1961] (p. 3515) ; titre IV : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits affectés aux bourses* ; *l'augmentation souhaitable du prix de journée des centres d'apprentissage* ; *le problème du lin et du chanvre et l'attribution nécessaire aux producteurs des mêmes crédits que l'an dernier* ; *l'augmentation souhaitable de la subvention au fonds de vulgarisation* ; *les excès de la propagande anti-vin* ; *l'indemnisation des abattages de bêtes atteintes de fièvre aphteuse* ; *la diminution souhaitable du coût des vaccinations obligatoires* ; *la nécessité d'une lutte contre la brucellose sur une grande échelle* ; *la nécessité du traitement de la totalité des betteraves excédentaires* (p. 3517, 3518) ; titre V : *La création souhaitable d'un chapitre nouveau pour le transfert des halles de Paris* (p. 3520) ; titre VI : *Ses observations sur : le financement du programme complémentaire des adductions d'eau* ; *l'attribution souhaitable de bonifications d'intérêt aux communes pour lesquelles le prix de revient de l'eau est trop élevé* ; *l'établissement d'un programme hydraulique cohérent, national, départemental et communal* ; *l'insuffisance des*

crédits accordés à l'électrification et des crédits d'investissement pour les grandes régions (p. 3520) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : le relais du fonds textile par le F.O.R.M.A. ; le traitement souhaitable de la totalité de la récolte des betteraves ; la majoration nécessaire des crédits destinés à subventionner les exportations de sucre ; la nécessité d'étudier de nouveau l'ensemble du problème sucrier* [10 novembre 1961] (p. 4353) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 12 : *La fusion souhaitable de la commission des structures et de la commission des cumuls* [19 juillet 1962] (p. 2658) ; Art. 30 : *La coordination dans le cadre du Marché commun de la défense des exploitations familiales avicoles et porcines* (p. 2664) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Le refus du Gouvernement français d'adopter une politique agricole commune envers les pays de l'Est* [27 juillet 1962] (p. 2896).

CHARRET (M. Edouard), *Député du Rhône, 6e circonscription (U.N.R.), Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à créer un contingent spécial dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à l'occasion des journées de Mai 1958, aube de la Ve République, **n° 74** [5 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer le « Mérite du Sang », **n° 93** [26 mai 1959).

Sa proposition de loi tendant à réglementer les nominations ou les promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur à titre civil, **n° 98** [26 mai 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour restreindre le nombre des abstentions dans les consultations électorales, **n° 94** [26 mai 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur aux fonctionnaires retraités de 1939 à 1947, **n° 156** [19 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 aux agents des services nationalisés et concédés des régies, des administrations et établissements publics à caractère industriel et commercial, **n° 203** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à promouvoir rétroactivement au grade supérieur les officiers mis à la retraite d'office en application de l'acte dit « loi du 2 août 1940 », **n° 204** [8 juillet 1959].

Son projet de loi tendant à créer un contingent spécial dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion de l'anniversaire des journées de Mai 1958, aube de la Ve République, **n° 284** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à interdire toute expulsion et éviction abusive des commerçants, industriels et artisans exerçant leur activité dans des immeubles, édifiés sur des terrains loués nus et appartenant à un propriétaire différent de celui de l'immeuble, et à étendre le bénéfice du décret du 30 septembre 1953 aux locataires, sous-locataires, occupants de bonne foi des immeubles édifiés sur ces terrains loués nus, **n° 288** [8 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances ponr 1960 (Intérieur), **n° 328**, annexe 15 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur aux fonctionnaires retraités de 1939 à 1947, **n° 540** [3 février 1960].

Sa proposition de loi portant réforme de la Sécurité sociale (assurance maladie), **n° 618** [6 mai 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (crédit de l'Intérieur), **n° 886,** annexe 15 [18 octobre 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi, n° 953, relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés aux biens privés dans les départements victimes des inondations exceptionnelles de septembre, octobre et novembre 1960, **n° 966** [23 novembre 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi, n° 1009, modifié par le Sénat, relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés aux biens privés dans les départements victimes des inondations exceptionnelles de septembre, octobre et novembre 1960, **n° 1019** [7 décembre 1960].

Sa proposition de loi relative à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement technique, **n° 1134** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter les dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 en ce qui concerne le maintien dans les lieux en faveur des locataires ou occupants, de bonne foi, âgés de soixante-quinze ans, **n° 1139** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à instituer un ordre des experts judiciaires près les cours et tribunaux et à réglementer l'emploi du titre d'expert judiciaire, **n° 1145** [25 avril 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Intérieur), **n° 1445,** annexe 18 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi, n° 1562, relatif à l'indemnisation de dommages matériels résultant d'attentats ou de tous autres actes de violence en relation avec les événements survenus en Algérie, **n° 1593** [5 décembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi, n° 1562, relatif à l'indemnisation de dommages matériels résultant d'attentats ou de tous autres actes de violence en relation avec les événements survenus en Algérie, **n° 1618** [12 décembre 1961].

Interventions :

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] [p. 18]; [6 octobre 1959[(p. 1704); [4 octobre 1961] (p. 2463).

Pose à M le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la délivrance aux sourds-muets du permis de conduire les automobiles [29 mai 1959] (p. 680, 681, 682).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Date de la mise en chantier du barrage de Pierre-Bénite; développement du trafic de l'aéroport de Bron* [30 juin 1959] (p. 1154, 1155).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 6 : *Son amendement tendant à établir une réfaction de 19 0/0 sur les revenus déclarés par des tiers pour l'établissement des bénéfices non commerciaux et proposant une augmentation des droits sur l'alcool* [27 octobre 1959] (p. 1986); *sa demande de disjoindre son amendement des autres amendements déposés à cet article* (p. 1988) ; *modifie son amendement* (ibid); Art. 76 A (de la Commission des finances) : *Son amendement (Suppression de la signature du Ministre des Finances pour la nomination des Présidents des Commissions départementales des impôts)* [29 octobre 1959] (p. 2094); en deuxième lecture, Art 8 *bis* (*Exonération des sommes épargnées investies dans la construction*) : *Son amendement tendant à ajouter après les mots «de la présente loi» le mot «notamment»* [8 décembre 1959] (p. 3220); *le retire* (p. 3221).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à la rupture d'un contrat entre la Régie Renault et une firme israélienne [30 octobre 1959] (p. 2123).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR, état F et état G, en qualité de *Rapporteur spécial : Augmentation sensible du budget; disparition du titre VIII et des dépenses effectuées au titre des tranches locales du Fonds spécial d'investissement routier; place importante de l'aide aux collectivités locales; nouvelles dispositions relatives au corps préfectoral; création de huit postes dans les tribunaux administratifs; problème posé par la situation des personnels de police; difficultés de recrutement par suite de l'insuffisance des indemnités ; importance des dépenses relatives à l'aide sociale en faveur des travailleurs nord-africains ; subvention en faveur de la SONACOTRAL, société de construction de*

logements pour les travailleurs nord-africains; crédit du Commissariat à l'aide et à l'orientation des Français rapatriés du Maroc, de Tunisie et d'Indochine; modicité des crédits prévus pour la protection civile; faiblesse des moyens des collectivités locales pour équiper les services d'incendie et de secours [12 novembre 1959] (p. 2334 à 2336) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Effort nécessaire en faveur des aveugles et grands infirmes* [13 novembre 1959] (p. 2391) ; CONSTRUCTION : *Politique du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire; problème du financement de la construction; généralisation éventuelle de l'allocation logement; possibilité d'autofinancement grâce au remboursement d'emprunts antérieurs; fin de l'application du IIIe Plan en 1961; nécessité d'une loi-programme pluriannuelle* [23 novembre 1959] (p. 2842, 2843) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Interdiction de toute expulsion et éviction abusive des commerçants exerçant leur activité dans des immeubles édifiés sur des terrains loués nus; cas des terrains appartenant à des établissements hospitaliers et des terrains situés au bord de la mer* [26 novembre 1959] (p. 3026, 3027) ; avant l'art. 1er : *Son amendement (Location de constructions édifiées sur des terrains loués nus)* (p. 3031) ; *son amendement (Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivementre fusé ce renouvellement)* (p. 3032) ; après l'art. 4 : *Son articlé additionnel (Non-application des dispositions du présent article aux baux de terrains loués nus pour des constructions édifiées sur ces terrains); sous locations pour les terrains loués nus* [1er décembre 1959] (p. 3104) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement (Renouvellement du bail au sous-locataire du terrain loué nu); cas des occupants de terrains nus appartenant aux hospices de Lyon* (p. 3104, 3105) ; Art. 3 : *Amendement du Gouvernement (Indemnisation en cas de reprise par le bailleur); utilisation de locaux occupés par l'administration et pouvant être rendus à l'habitation* (p. 3109) ; en deuxième lecture, [21 juillet 1960] (p. 2134) ; Art. 1er : *Son amendement (Baux de terrains nus — cas des terrains des hospices de Lyon et des terrains de bord de mer)* (p. 2135, 2136) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux [18 juillet 1960] (p. 1978) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi): Son amendement (Exception en faveur des bureaux faisant partie d'un magasin de vente au public)* [19 juillet 1960] (p. 2043) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie) INTÉRIEUR, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le montant total du budget; les mesures nouvelles; l'évolution de la situation du corps préfectoral; la nécessité de limiter au maximum la création de postes de sous-préfets; le caractère contestable de la réforme territoriale des tribunaux proposée par le Gouvernement assortie de transformations d'emplois; les mesures devant internenir pour améliorer la situation de carrière des conseillers des tribunaux administratifs dont les tâches se sont accrues; la centralisation souhaitable à l'échelon du Premier Ministre des activités concernant les rapatriés; la modicité de la réforme des traitements et du régime des indemnités du personnel des transmissions; le reclassement souhaitable des agents de préfecture; le nombre insuffisant des créations d'emplois de gardiens de la paix; le rétablissement souhaitable du grade de brigadier-chef; le relèvement des pensions des veuves des sapeurs-pompiers volontaires; la protection civile; l'inscription au titre des charges communes d'un programme complémentaire de protection civile; les difficultés des collectivités obligées de remplacer leur matériel d'incendie; l'augmentation sensible des subventions aux collectivités locales; la necessité de les aider pour les travaux d'adductions d'eau urbaines* [3 novembre 1960] (p. 3022 à 3025) ; Titre III : *Amendement de la Commission des finances tendant à augmenter le montant de la diminution de crédits; suppression des crédits prévus au titre des transformations d'emplois liés à la réforme territoriale* (p. 3043) ; Art. 77 (*Aménagement éventuel des taxes communales et départementales*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; remaniement prochain de l'ensemble de la fiscalité locale* (p. 3045) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par des inondations, en qualité de *Rapporteur : Garantie du remboursement par l'Etat des dommages de caractère agricole; dommages subis par les industriels, commerçants, artisans et membres*

des professions libérales, prêts accordés par la Caisse centrale de crédit hôtelier; insuffisance de l'indemnisation des dommages mobiliers et immobiliers [24 novembre 1960] (p. 4033 à 4035); Art. 1er : *Amendement de M. Juskiewenski (Modifications imposées par les circonstances)* (p. 4064); deuxième lecture : en qualité de *Rapporteur : Octroi du bénéfice des primes d'équipement aux entreprises sinistrées; élargissement des tranches de prêts; extension du bénéfice des indemnités prévues à l'ensemble des dommages professionnels* [9 décembre 1960] (p. 4502, 4503); Art. 7 (*Octroi de la bonification et son taux*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 4508); Art. 15 (*Réparation ou reconstruction des immeubles professionnels*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 4509).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative aux conditions d'expulsion d'un local d'habitation [23 juin 1961] (p. 1279, 1280, 1281).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : la situation économique générale de la France à l'égard des pays étrangers; la composition, la destination et le volume de nos exportations; l'absence d'une politique commerciale avec l'étranger; la nécessité d'un organisme gouvernemental spécial du commerce extérieur doté de pouvoirs de décisions et de moyens réels de les faire appliquer; la guerre économique menée par les pays de l'Est* [4 octobre 1961] (p. 2377 à 2379).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) INTÉRIEUR : en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la priorité accordée dans le budget à la sécurité intérieure, étant donné les circonstances actuelles du moment, au détriment des autres secteurs de l'activité du Ministère de l'Intérieur; l'insuffisance de l'augmentation des crédits pour les services de l'administration générale; la nécessité de poursuivre la normalisation des effectifs du corps préfectoral; la création souhaitable de neuf emplois supplémentaires de sous-préfets chargés de suivre les questions économiques dans le cadre des régions de programme pour régulariser la situation des fonctionnaires en surnombre; les mesures devant être prises pour faciliter le déroulement des carrières des magistrats de l'ordre administratif; la réalisation nécessaire de la réforme des personnels du service des transmissions et des agents du service du matériel; l'amélioration nécessaire de la situation du personnel de préfecture; la consolidation souhaitable de la situation administrative des employés rétribués sur les budgets départementaux; le renforcement des services de police et de sécurité pour leur permettre de faire face à l'accroissement de leurs taxes; l'affectation de nouveaux emplois des corps urbains, non seulement aux grandes villes en expansion démographique, mais aussi aux localités de moindre importance; la possibilité d'une meilleure utilisation du crédit prévu pour un an en faveur de 450 emplois de corps urbains; l'affectation éventuelle d'une partie de ces crédits à l'acquisition de matériel auto ou radio; le vieillissement des cadres dans la police et la nécessité d'un recrutement régulier, échelonné d'année en année; la promotion éventuelle des officiers de police adjoints dans le corps des officiers de police; la réintégration souhaitable dans leur emploi d'origine des anciens secrétaires et inspecteurs de police d'Etat dégagés des cadres et reclassés en qualité de gardiens de la paix; le renforcement des crédits des services de protection civile; l'efficacité des hélicoptères de la protection civile; l'augmentation des crédits pour l'octroi de subventions d'équipement aux services locaux d'incendie ou de secours; le retard apporté à l'amélioration de la situation des ayants droit des sapeurs-pompiers décédés en service commandé; l'augmentation de la participation de l'Etat aux dépenses de police et d'incendie de la Ville de Paris; l'augmentation importante des subventions d'équipement prévues en faveur des collectivités locales; l'insuffisance des crédits de paiement pour la voirie départementale et communale; la réorganisation souhaitable des services d'accueil et de reclassement des rapatriés du Maroc et de Tunisie; la prochaine discussion par l'Assemblée d'un projet de loi définissant l'aide aux rapatriés; la nécessité d'une adaptation des procédures d'aide aux besoins des bénéficiaires, d'un assouplissement des conditions de prêts et d'une réduction des délais d'attente* [30 octobre 1961] (p. 3584 à 3587); Art. 59 (*Recettes des districts*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* (p. 3629).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à la situation des tisseurs à façon de la région lyonnaise : *Ses observations sur : les arguments en faveur de l'état de salarié et de l'état de travailleur indépendant; la jurisprudence du Conseil d'Etat en conséquences de la poussée démographique dans le second degré et bientôt l'enseignement supérieur; création d'un corps de maîtres enseignants ; afflux des étudiants vers la région parisienne ; la matière; l'absence de règlement de l'administration publique de la loi du 26 juillet 1957* [24 novembre 1961] (p. 5073,5074, 5075);

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la réparation des dommages subis par les personnes et par les biens; le rejet par le Gouvernement d'un système analogue à celui relatif aux dommages de guerre, et le retour au mécanisme des assurances; les dispositions du projet; l'extension de la garantie des contrats d'assurance couvrant les dommages subis par des biens mobiliers et immobiliers; l'institution d'une surprime; l'exclusion des dommages résultant d'actes de violence commis au cours d'émeutes ou de mouvements populaires; l'insuffisance de la rétroactivité envisagée dans le projet; la détermination par décret des risques couverts désormais par la garantie; la création d'un fonds commun pour supporter la charge des indemnités; la constitution d'une Commission administrative chargée de trancher les litiges susceptibles de s'élever entre les assureurs et le Fonds commun ou entre les assurés et les organismes d'assurances; la composition de cette Commission; le paiement obligatoire d'une surprime par les assurés; la prise en charge souhaitable par l'Etat des frais de fonctionnement du Fonds commun et de la Commission administrative* [7 décembre 1961] (p. 5373 à 5375); *l'adoption par l'Assemblée d'une motion de renvoi à la Commission; les amendements déposées par le Gouvernement (Réparation des dommages survenus en 1961; indemnisation des personnes non assurée, contribution de l'Etat au Fonds commun); le recouvrement de la surprime* [12 décembre 1961] (p. 5485, 5486); Art. 2 (*Nature des risques garantis*) : *Son amendement au nom de la Commission (Publication avant le 1er janvier 1962 du décret d'application*) (p. 5488); après l'art. 9 : *Article du Gouvernement (Indemnisation des personnes non assurées); sous-amendement de la Commission des lois (Remplacement des mots « après sa promulgation » par les mots « après son entrée en vigueur»*) (p. 5492); *sous-amendement de la Commission des lois (Suppression des mots « compte tenu de leur situation personnelle*) (ibid.); *article additionnel du Gouvernement (Réparation des dommages survenus en 1961); sous-amendements de la Commission des lois* (p. 5493); *article additionnel de M. Clermontel (Indemnisation des personnes insuffisamment assurées); application éventuelle de l'article 40; sa demande de réserve de l'amendement* (p. 5495);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la liaison Rhône-Rhin; les études menées à ce sujet; les conséquences économiques de cette liaison; son rôle dans l'aménagement du territoire; la réalisation souhaitable de cette entreprise* [19 juin 1962] (p. 1789 à 1791).

CHARVET (M. Joseph), *Député du Rhône, 8e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du Comité central du lait [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre du Conseil supérieur de la coopération [30 novembre 1960] (p. 4210);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de

loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, n° 1825 [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Monnaies et médailles), **n° 328**, annexe 31 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Budget annexe des monnaies et médailles), **n° 886**, annexe n° 36 [18 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), (Monnaies et médailles), **n° 1445**, annexe 36 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Insuffisance de la loi de programme; définition d'une véritable politique agricole; lutte contre l'exode rural; installation d'activités complémentaires ; effort nécessaire de déconcentration ; relèvement du niveau de vie des agriculteurs; participation de l'agriculture au redressement économique ; suppression regrettable de l'indexation ; concurrence de nos partenaires du Marché commun ; recherche d'une sécurité des prix ; nécessité d'une politique d'investissements collectifs ; ouverture du marché financier aux agriculteurs* [23 juin 1959] (p. 985 à 987);

— d'un projet de loi tendant à la promotion sociale : *Etablissement d'une justice et d'une paix sociales ; importance de la promotion professionnelle agricole et de l'orientation professionnelle des jeunes ruraux; problème de la formation des adultes; collaboration de représentants de la profession* [1er juillet 1959] (p. 1196, 1197).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Ses observations sur : la nécessité d'arrêter la désertion de nos villages par une politique rurale; les examens devant être faits préalablement aux efforts de la déconcentration industrielle ; la possibilité pour les communes de baisser les patentes* [13 novembre 1959] (p. 2409, 2410).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 62 : *Amendement de M. Guillain* (*Egalité entre les mutuelles agricoles et les compagnies d'assurances*) : *maintien des avantages accordés aux mutualistes ; notion du risque agricole* [29 octobre 1959] (p. 2085);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) MONNAIES ET MÉDAILLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Budget décuplé par suite du programme de frappe envisagé pour 1960 avec l'apparition du franc lourd; étalement sur quatre ou cinq ans de la fabrication de l'ensemble des nouvelles monnaies ; développement de la vente des médailles et des fabrications annexes ; apparition d'un bénéfice de frappe de l'ordre de 100 millions; modernisation nécessaire des conditions de travail ; construction d'une nouvelle usine* [16 novembre 1959] (p. 2476, 2477); AGRICULTURE : *Modicité des crédits pour l'apprentissage agricole; insuffisance des bourses et des subventions aux établissements reconnus par l'Etat ; opportunité contestée des foyers de progrès agricole; montant des crédits affectés à l'agriculture pour la promotion sociale; possibilité d'achever le programme des adductions d'eau en 15 ans ; problème du financement; doublement des taxes sur la consommation d'eau ; utilisation des disponibilités de la Caisse des dépôts* [23 novembre 1959] (p. 2861, 2862); après l'art. 49 : *Son article additionnel* (*Doublement des redevances prévues par les décrets des 1er octobre et 14 décembre 1954*) (p. 2891); *lecture* (ibid.);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Lutte contre l'alcoolisme et contre la fraude ; transmissibilité et cessibilité du privilège* [3 décembre 1959] (p. 3162);

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Ses amendements* (*Etablissements pouvant passer un contrat avec l'Etat*) [23 décembre 1959] (p. 3643);

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'Art. 2 : *Article additionnel de la commission faisant obligation au Gouvernement, dans le délai d'un an, de diminuer la disparité entre les prix à la consommation ; incidence de la taxe sur la viande sur la mévente de la viande sur pied* [12 mai 1960] (p. 798) ; avant l'Art 20 : *Amendements de M. Lefèvre d'Ormesson* (*Classement des produits végétaux et animaux en deux catégories, établissement d'un système de contrats pour la première catégorie et d'un secteur libre pour la seconde) ; difficultés d'application des contrats ; complications et formalités* [17 mai 1960] (p. 877, 878,) ; Art. 21 (*Constitution de sociétés conventionnées, de sociétés d'économie mixte ou de tous autres groupements pour la réalisation des programmes d'exportations) : son sous-amendement à l'amendement de la commission tendant à réserver la pratique des exportations aux professionnels ; intervention des sociétés prévues à l'article uniquement en cas de carence des professionnels* (p. 887) ; Art. 25 (*Contrats de culture*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (*Etablissement de contrats-types par produit garantissant aux producteurs l'enlèvement de leur marchandise et son paiement au prix d'objectif et garantissant aux acheteurs l'approvisionnement de leur entreprise ; liberté des parties pour préciser les points sur lesquels doivent porter les primes ou les réfactions de prix*) (p. 896) ; *expérience satisfaisante de ce genre de contrat en matière de lait* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 26 : *Amendement du Gouvernement et sous-amendement de M. Guitton* (*Remplacement des taxes et surtaxes d'abattage par des redevances pour services rendus) ; interprétation souple des instructions ministérielles relatives à l'implantation des abattoirs ; nécessité de tenir compte des besoins locaux et des courants commerciaux* [11 juillet 1960] (p. 1823) ; Art. 38 : *Sous-amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la compétence exclusive du Ministre de l'Agriculture pour contrôler les crédits mis à la disposition des sociétés d'interventions ; inconvénients de l'intervention du contrôle financier ralentissant la cadence des opérations des sociétés d'interventions* (p. 1830) ; en quatrième lecture, ses explications de vote : *inquiétude suscitée par l'article 23 retirant au Parlement ses prérogatives en matière de droits de douane ; insuffisance de l'article 24 sur la fixation des prix agricoles* [25 juillet 1960] (p. 2214, 2215) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Absence de crédits pour l'équipement intellectuel* [31 mai 1960] (p. 1047) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la commission* [7 juin 1960] (p. 1162) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 3 : *Son sous-amendement à l'amendement de la commission tendant à ajouter après les mots « en accord avec le Ministre de l'Education nationale » les mots « ou des autres Ministres intéressés »* (p. 1165) ; Art. 4 : *Son sous-amendement à l'amendement de M Boinvilliers* (*Création d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle agricoles publics ou privés selon les besoins et à la demande des familles rurales et des professions*) (p. 1168) ; *nécessité d'assurer la formation, non seulement des techniciens, mais des praticiens agricoles* (p. 1168, 1169) ; *amendement de M. Mignot* (*Création d'une taxe de formation professionnelle agricole destinée au fonctionnement des établissements de formation professionnelle agricole*) (p. 1170) ; ses explications de vote : *Première étape vers un enseignement agricole plus complet et doté de crédits plus importants ; nécessité d'une plus grande association de la profession et des familles* (p. 1178) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Financement, Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement précisant que les cotisations sont individuelles et ne pourront, en aucun cas, être établies en fonction de l'importance de l'exploitation* [12 juillet 1960] (p. 1881) ; *établissement d'un système de cotisation individuelle plafonnée comme le sont les cotisations de la sécurité sociale du régime général* (ibid.) ; Art. 2, Art. 1244-1 du Code rural : *Son amendement supprimant la facilité pour les contrôleurs de se*

présenter « à toute époque » chez les agriculteurs pour exercer leur contrôle (p. 1899) ; *le retire* (p. 1900) ; en deuxième lecture, Art. 1er, Section IV, Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Ses observations sur le stimulant que consti- tuerait pour la mutualité la concurrence des organismes privés* [29 novembre 1960] (p. 4127) ; *amendement du Gouvernement* (*Priorité à la mutualité sociale agricole*) ; *les limites du libéralisme* (p. 4130) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Compensation au sein de la mutualité agricole*) (p. 4138, 4139) ; *le retire* (p. 4142) ; Seconde délibération, ses explications de vote : *l'opportunité de cette loi ; les charges qu'elle impose aux agriculteurs ; la liaison de cette loi avec celle sur l'orientation agricole* (p. 4153, 4154) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie) budget annexe des Monnaies et Médailles : *Réforme souhaitable de la présentation du budget de manière à faire figurer à part le bénéfice de frappe et à tenir compte du caractère industriel de l'administration des monnaies ; subtitution de l'acier inoxydable à l'alluminium pour les pièces divisionnaires* [2 novembre 1960] (p. 2976, 2977) ; *son amendement au nom de la commission tendant à augmenter de 2 millions de nouveaux francs la réduction de crédits prévue au paragraphe 2 de l'article 33* (p. 2978) ; *nécessité d'attendre les conclusions de l'enquête technique en cours avant de procéder à la construction de l'usine de Beaumont-le-Roger* (ibid.) ; AGRICULTURE, titre IV : *Encouragement nécessaire de l'enseignement agricole dont l'importance est primordiale ; équilibre souhaitable entre l'enseignement technique agricole et l'enseignement technique général* [9 novembre 1960] (p. 3449) ; deuxième lecture, Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement tendant à l'institution d'une taxe sur la margarine* [5 décembre 1960] (p. 4316) ; *répercussion sur les produits métropolitains et d'outre-mer d'une taxe sur les corps gras d'origine végétale ; marges bénéficiaires substantielles de la margarine ; concurrence faite au beurre* (p. 4317) ; *le retire* (p. 4318) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Etat A : *Ses observations sur : la taxe de résorption sur le lait ; les anomalies du marché du lait ; les importations de corps gras ; la recherche de débouchés ; les avantages du Marché commun pour résoudre le problème laitier ; l'organisation des exportations, notamment l'exportation de la poudre de lait* [11 juillet 1961] (p. 1609) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé, Art 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Son amendement* (*Exemption en faveur de l'acquisition par un exploitant agricole de terrains utilisés à des fins agricoles*) [19 juillet 1961] (p. 1835) ; *situation des exploitants agricoles dont les fermes sont situées à l'intérieur des zones d'aménagement différé* (ibid) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Ses observations sur : les dispositions du projet tendant à fixer des prix politiques ; le désir des paysans d'obtenir une hausse des prix immédiates ; la nécessité de respecter intégralement des prix rajustés chaque année en fonction d'indices préalablement choisis et préalablement choisis et proportionnés entre eux* [11 octobre 1961] (p. 2489, 2490) ; Art. 3 (*Mise à jour des prix d'objectifs*) : *Son amendement* (*Fixation par la Commission mixte paritaire des indices à retenir pour la mise à jour des prix d'objectifs*) ; *ses observations sur : les avantages de l'indexation ; l'impossibilité de faire appel au F.O.R.M.A. pour remplir le rôle de la Commission mixte, cet organisme n'étant pas essentiellement paritaire* [12 octobre 1961] (p. 2519) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : après l'Art. 47 : *Article additionnel de M. Sagette* (*Représentation parlementaire au sein du Conseil de direction du F.O.R.M.A.*) ; *ses observations sur : l'irrecevabilité de l'amendement ; la nouvelle importance prise par le F.O.R.M.A. ; l'institution souhaitable d'un Comité permanent de surveillance* [29 octobre 1961] (p. 3523) ; MONNAIES ET MÉDAILLES, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la modification intervenue dans la présentation du budget, par suite de la distinction établie entre les opérations industrielles et les opérations d'émission ; l'assimilation de la fabrication des monnaies aux comptabilités industrielles et commerciales et la cession au Trésor des monnaies frappées à leur prix de revient ; l'inscrip-*

tion d'une dotation pour procurer à l'Hôtel des Monnaies une aisance de trésorerie ; la présentation souhaitable dans un document annexe d'une véritable comptabilité permettant de contrôler l'activité industrielle de l'Hôtel des Monnaies [12 novembre 1961] (p. 4455) ; *la diminution de la fabrication des monnaies étrangères du fait des prix de revient trop élevés de l'Hôtel des Monnaies ; le dépôt souhaitable du rapport de la Commission d'enquête nommée pour juger de l'opportunité de la construction d'une usine à Beaumont-le-Roger ; le programme de frappe de la monnaie française ; le démarrage en 1962 de la frappe de pièces divisionnaires ; la qualification du personnel de l'Hôtel des Monnaies* [12 novembre 1961] (p. 4455, 4456) ;

— d'un projet de loi sur les prix agricoles ; Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) [7 décembre 1961] (p. 5400) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation des produits agricoles, après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Grasset-Morel* (*Application de la loi exclusivement aux produits vendus sur les emplacements réservés à un marché public*) ; *ses observations sur la nécessité d'un engagement du Ministre quant au maintien de la vente directe du producteur au consommateur* [13 décembre 1961] (p. 5604).

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'axe fluvial Rhône-Rhin ; la concurrence avec la voie ferrée ; les conséquences funestes du système de dépéréquation ; la longueur insuffisante des nouvelles écluses en construction sur le Rhône* [19 juin 1962] (p. 1797, 1798) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'importance de ce projet ; la répartition des crédits à l'intérieur de la masse globale ; le caractère de l'enseignement agricole ; le mode de financement prévu ; le problème de l'enseignemeni agricole privé* [3 juillet 1962] (p. 2165, 2166) ; *la part du budget de l'enseignement privé dans le budget global* [4 juillet 1962] (p. 2188) ; *la place de l'enseignement privé* (p. 2200) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z. U. P.), en troisième lecture ; Art. 14 : *Amendement de M. Boscary-Monsservin* (*Fixation du montant des indemnités d'après la consistance des biens à la date de l'ordonnance portant transfert de propriétés*) ; *le problème des plantations et des assolements* [12 juillet 1962] (p. 2417, 2418) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Conclusions de la Commission mixte paritaire ; le problème des prix et les opérations de stockage des beurres* [27 juillet 1962] (p. 2896, 2897).

CHATENAY (M. Victor), *Député du Maine-et-Loire, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre du Conseil constitutionnel (*J.O.* du 21 février 1959, p. 2211).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député (*J.O.* du 1er mars 1959, p. 2607).

CHATENET (M. Pierre), *Secrétaire d'Etat*, puis *Ministre de l'Intérieur* (Cabinet Michel DEBRÉ).

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset le 2 décembre 1959 dans le département du Var, **n° 464** [16 décembre 1959].

Son projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 989** [29 novembre 1960].

Interventions :

Est nommé :

— Secrétaire d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

— Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre [20 janvier 1959] (*J.O.* du 21 janvier 1959, p. 1106).

— Ministre de l'Intérieur (remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 28 mai 1959, *J.O.* du 30 mai 1959, p. 5459).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960, deuxième partie. INTÉRIEUR : *Responsabilités du Ministre délégué auprès du Premier Ministre dans la suppression d'une sous-préfecture des départements d'outre-mer* [12 novembre 1959] (p. 2345); *maintien du cadre actuel départemental; modifications apportées au statut du corps préfectoral par le décret du 1er octobre 1959 pour remédier à l'inflation des grades et permettre des déroulements normaux de carrière; rétablissement de la Commission d'unification de la législation d'Alsace-Lorraine; rôle du Ministre de l'Intérieur comme Ministre des collectivités locales; coordination des tâches relatives à l'aménagement du territoire; rôle d'orienteur, de conseiller technique du Ministre de l'Intérieur auprès des collectivités locales; augmentation des crédits de subventions au titre de l'équipement; revalorisation des indices et traitements des personnels communaux; problème de l'organisation de la région parisienne; rôle du Ministre de l'Intérieur dans le maintien de l'ordre; hommage au personnel de police; effort en leur faveur; étude de la situation des commissaires de police et officiers de police; tâches imposées au Ministère de l'Intérieur par l'ordonnance de janvier 1959 en matière de protection civile; insuffisance des crédits en matière d'incendie; étude de la situation des familles des sapeurs-pompiers morts en service* (p. 2350 à 2352);

— du projet de loi de finances pour 1961, deuxième partie, INTÉRIEUR : *Ses observations sur : la triple mission du Ministre de l'Intérieur (Administration générale de la République, collectivités locales, maintien de l'ordre public); les études actuellement en cours sur la réorganisation des préfectures; la nécessité de leur conserver leur rôle; la réorganisation des tribunaux administratifs; la liaison entre la réforme territoriale et l'amélioration indiciaire; l'augmentation des subventions aux collectivités locales; le rôle de l'Etat vis-à-vis de ces collectivités; les problèmes d'ordre public; le dévouement des effectifs de police malheureusement insuffisants; les difficultés de leur recrutement et de leur formation; la protection civile; les mesures en faveur des veuves de sapeurs-pompiers tués en service* [3 novembre 1960] (p. 3040 à 3042); *importance du service des transmissions du Ministère de l'Intérieur, amélioration prochaine de leur situation* (p. 3043).

Répond à la question orale posée par M. Beauguitte, relative à l'honorariat des sapeurs-pompiers volontaires [18 novembre 1960] (p. 3937).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Question préalable opposée par M. Lolive : Ses observations sur : l'urgence d'un aménagement de la région parisienne; le rejet nécessaire de la question préalable* [15 décembre 1960] (p. 4663); *motion de renvoi en Commission de M. Peyrefitte* (p. 4680); Art. 2 (*Limites du district*) : *Amendement de M. Lolive (Avis conforme des Conseils généraux et municipaux)* [16 décembre 1960] (p. 4709); Art. 3 : *Amendement de M. Boscher (Suppression des mots « intéressant la région » dans le troisième alinéa)* (p. 4710-4711); *amendement de M. Lacroix tendant à supprimer le dernier alinéa : l'esprit libéral dans lequel sera appliqué le texte* (p. 4712); Art. 4 : *Amendement de M. Nilès tendant à modifier la composition du Conseil d'administration : le caractère réglementaire de cette question* (p. 4713); *amendement de M. Lacroix tendant à porter à 20 le nombre des membres élus; amendement de la Commission tendant à augmenter le nombre des membres du conseil d'administration* (p. 4713, 4714); *amendement de M. Lacroix (Election du président du conseil d'administration)* (p. 4714); *amendement de la Commission (Institution d'un délégué général) : l'impartialité du Préfet de la Seine; sa représentation éventuelle par un délégué général* (p. 4714, 4715); Après l'Art. 9 : *Article additionnel de la Commission de la production et des échanges (Dépôt d'un projet de loi relatif à la stabilisation de la population du district de Paris) ; l'inopportunité d'une disposition de ce genre dans le projet en discussion* (p. 4722);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Question préalable opposée par M. Laurin : retard inopportun apporté à l'élaboration du texte destiné à venir en aide aux sinistrés* [18 décembre 1959] (p. 3503, 3504); après l'Art. 1er : *Article additionnel de M. Billoux tendant à ce que les dons recueillis par les souscriptions nationales soient distribués obligatoirement aux sinistrés et n'entrent pas en compte pour le calcul des indemnités qui leur sont dues* [21 décem-

bre 1959] (p. 3517); Art. 4 : *Examen bienveillant par le Gouvernement des demandes formées par les collectivités publiques pour la réparation de leurs biens propres* (p. 3518); après l'Art. 20 : *Article additionnel de la Commission (Modification de l'article 171 du Code civil en vue de permettre le mariage posthume)* (p. 3525); *sous-amendement de M. Foyer permettant au tribunal de grande instance, au cas de décès d'un futur époux, de déclarer le mariage contracté au jour du décès ; avis de la Chancellerie sur les dangers des mariages posthumes* (p. 3525).

Donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire du Parlement [3 février 1960] (p. 150, 151).

Répond à la question orale posée par M. Frédéric-Dupont relative aux attentats contre les agents de la force publique [10 juin 1960] (p. 1274, 1275).

Répond à la question orale avec débat posée par M. de la Malène relative à la politique de la circulation dans la Seine : *Fonctionnement des services de sécurité ; transformation du réseau des voies de Paris en tenant compte des sites parisiens ; problème de la décentralisation; création des cités satellites ; amélioration des transports publics ; création de transversales du métropolitain régional reliées au réseau ferré de la S.N.C.F. ; aménagement de la région parisienne sous l'angle de lois-programmes ; problème du financement ; création de districts* [10 juin 1960] (p. 1279, 1280); *aménagement des horaires de travail* (p. 1284).

Répond à la question orale posée par M. Devemy relative à l'harmonisation des circonscriptions administratives régionales [1er juillet 1960] (p. 1654).

Répond à la question orale posée par M. Palmero relative à l'exercice de certains métiers sur la voie publique (photo-stoppeur) [1er juillet 1960] (p. 1655).

Sa démission de Ministre de l'Intérieur (Cabinet de M. Michel Debré) est acceptée, décret du 6 mai 1961 (*J.O.* du 8 mai 1961, p. 4259).

CHAUVET (M. Augustin), *Député du Cantal, 1re Circonscription (I., puis N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation administrative des non-inscrits [28 avril 1959] (p. 327).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [11 octobre 1960] (p. 2504).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'application de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le département de la Réunion, **n° 1456** [13 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à restreindre la notion d'actes de commerce relevant à ce titre de la compétence des tribunaux de commerce, **n° 1649** [15 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Article additionnel de M. Pleven (Implantation des hôpitaux psychiatriques)* [14 mai 1959] (p. 509);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Son amendement tendant à affecter une partie des crédits destinés aux industries alimentaires aux régions sous-développées* [25 juin 1959] (p. 1072);

— d'un projet de loi portant réforme fiscale : *Ajournement de la suppression de la taxe locale*; *unification apparente de l'impôt sur le revenu*; *application de la taxe complémentaire*; *complexité*

et injustice du système d'imposition des valeurs mobilières ; *attente d'une prochaine réforme plus complète* [22 octobre 1959] (p. 1909, 1910) ; Art. 15 (*Taxation des revenus de capitaux mobiliers*) : *Son amendement tendant à substituer au taux de 24 0/0 celui de 22 0/0 pour la retenue à la source opérée sur les revenus de capitaux mobiliers autres que les intérêts des obligations* [28 octobre 1959] (p. 2015) ; *restitution injustement réservée aux redevables de la surtaxe progressive* ; *retrait de l'amendement sous réserve d'une restitution de la majoration, exemple du régime anglais* (p. 2015, 2016) ; *demande la réserve de son amendement jusqu'au vote sur l'article 16* (p. 2016) ; *retire son amendement* (p. 2019) ; Art. 76 A de la Commission des finances : *Remplacement du directeur départemental des contributions directes dans la Commission départementale* [29 octobre 1959] (p. 2093) ; *part prépondérante donnée à l'administration* (p. 2094) ; en deuxième lecture, Art. 16 : *Son amendement* (*Restitution des retenues à la source pour tous les contribuables, qu'ils soient tenus ou non de souscrire une déclaration*) [9 décembre 1959] (p. 3245) ; *le modifie* ; *fixation des modalités d'application par décret en Conseil d'Etat* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1960, (première partie), Art. 2 : *Confusion et illégalité dans le domaine de la parafiscalité* ; *effort d'allègement et de simplification accompli par le Parlement* ; *œuvre de la sous-commission de la parafiscalité* ; *reprise, dans le budget 1959, promulgué par ordonnance, de taxes dont la suppression avait été proposée, notamment d'une cotisation perçue au profit du centre technique de la salaison, de la charcuterie et des conserves de viande déclaré illégal par le Conseil d'Etat* ; *incidence de la parafiscalité sur les prix* ; *poursuite nécessaire des efforts d'assainissement dans ce domaine* [9 novembre 1959] (p. 2277) ; deuxième partie, SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Relèvement du plafond des ressources pour l'attribution de l'allocation aux personnes âgées et infirmes* [13 novembre 1959] (p. 2391) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 71 (*Fonds d'investissement routier*) : *Rétablissement partiel des tranches locales, augmentation importante de la tranche urbaine* ; *nécessité de remédier au mauvais état des chemins vicinaux et ruraux pour arrêter la désertion des campagnes* [20 novembre 1959] (p. 2690) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 96 (*Exonération en matière de contribution foncière et mobilière au profit des économiquement faibles*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* ; *rétablissement du système de remboursement des dégrèvements pour les contribuables économiquement faibles* [24 novembre 1959] (p. 2976) ; *diminution des recettes des communes apportée par le texte gouvernemental* (ibid.).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Palewski relative à l'aménagement de la région parisienne : *Nécessité de réaliser une véritable décentralisation industrielle en assurant en province logement et travail* [4 décembre 1959] (p. 3195).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Conséquences tragiques entraînées par la fermeture du bassin minier de Champagnac* ; *nécessité de disposer en cas de conflit, d'un potentiel énergétique implanté sur le sol métropolitain* [10 décembre 1959] (p. 3313).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 43 : *Son amendement tendant à la suppression de la ligne* (*Cotisations perçues au profit du Centre technique de la salaison, de la charcuterie et des conserves de viande*) ; *hostilité des assujettis, notamment des commerçants de détail, à cette taxe annulée par le Conseil d'Etat et rétablie par l'ordonnance portant loi de finances pour 1959* ; *souveraineté du Parlement en matière d'impôts* [13 novembre 1960] (p. 3811) ; deuxième lecture : Art 51 *quater*, Etat M (Taxes parafiscales), Ligne 43 (*Centre technique de la salaison*) : *Son amendement tendant à exonérer de la cotisation les fabricants réalisant moins de cinq millions d'anciens francs de chiffre d'affaires* ; *l'exonération souhaitable des petits bouchers-charcutiers relevant de la confédération nationale de la boucherie française hostiles à la taxe* [6 décembre 1960] (p. 4349) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Urgence d'une intervention sur le marché du fromage de Cantal* [11 juillet 1961] (p. 1585) ; Etat A : *Affectation souhaitable d'une partie de la subvention allouée au F.O.R.M.A. au soutien du marché du fromage* (p. 1610) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art 25 : *Ses*

observations sur : le programme d'équipement routier ; la construction d'autoroutes selon un tracé trop centralisé ; l'aménagement souhaitable des routes nationales pour leur permettre de faire face dès maintenant à l'accroissement de la circulation routière en attendant l'achèvement de la construction des autoroutes prévues (p. 1631) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (*Discussion générale et première partie*), Art. 5 (*Taxation des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; sous-amendement du Gouvernement* (*Imposition de la taxation par voie de rôle*) ; *suppression éventuelle de l'article 35 du Code général des impôts* [20 octobre 1961] (p. 2805) ; (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'extention regrettable du rôle de contrôleur et de censeur du Ministre de la Construction, au détriment de son rôle primordial de conseiller de ceux qui concourent à la construction* [31 octobre 1961] (p. 3690).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *La nécessité d'intégrer le Cantal dans une zone spéciale d'action rurale ; la nécessité de modifier les règles appliquées en matière de décentralisation en permettant l'implantation de petites industries d'appoint semblables à celles installées dans les Alpes* [24 novembre 1961] (p. 5070, 5071).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *La portée limitée du relèvement de la décote ; l'élévation du nombre des assujettis ; l'augmentation de l'exonération* [9 mai 1962] (p. 993, 994) ;

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 24 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Calcul de la réfaction pour l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée en matière de construction*) ; *le cas des acquéreurs de terrains destinés à l'édification de maisons individuelles* [23 juillet 1962] (p. 2785, 2786) ; Art. 26 : *Amendement de la Commission* (*Maintien du régime fiscal actuel des sociétés coopératives d'H.L.M.*) ; *le double objet* (*location et accession à la propriété*) *de la plupart des sociétés coopératives d'H.L.M.* (p. 2791).

CHAVANNE (M. Guy), *Député de Seine-et-Marne, 2e circonscription* (*U.N.R. puis app. U.N.R., puis I.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Se sépare du groupe U.N.R. [29 janvier 1959] (p. 192) et s'apparente à ce groupe (*ibid.*).

Cesse d'être apparenté au groupe U.N.R. [18 octobre 1960] (p. 2603).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [19 octobre 1960] (p. 2650).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre du Conseil supérieur de la mutualité [29 juin 1959] (p. 1141), [6 mai 1960] (p. 720).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi-programme relative à l'équipement sanitaire et social, Art 2 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (*Autonomie de gestion des caisses de sécurité sociale, réalisation de ces organismes*) [14 mai 1959] (p. 505, 506) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) ; *Amendement de M. Nilès* (*Institution à la charge des employeurs occupant plus de dix salariés et dont les établissements sont situés dans la première zone de la région parisienne, d'une contribution mensuelle à taux progressif pour chaque salarié*) ; *représentation insuffisante des collectivités locales au Conseil*

d'administration de la R.A.T.P. [20 novembre 1959] (p. 2696).

CHAZELLE (M. Jean), *Député de la Loire, 1re circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance [4 novembre 1959] (p. 2194);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Est élu vice-président de cette Commission [10 mai 1962] (p. 1027).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à garantir aux mères de famille la santé et la sécurité, par la prise en charge par les organismes de sécurité sociale des dépenses relatives aux services rendus par les travailleuses familiales, **n° 200** [8 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 75 de MM. Waldeck-Rochet, Lolive et Pierre Villon tendant à permettre de nouveau aux délégués des associations de vieux travailleurs les plus représentatives de représenter leurs ressortissants devant les commissions de première instance de la sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole, **n° 555** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à préciser le statut des coopératives de consommation d'entreprises privées ou nationalisées et d'administrations publiques et modifiant la loi du 7 mai 1917 modifiée ayant pour objet l'organisation du crédit aux sociétés coopératives de consommation, **n° 587** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 566 portant modification de l'article 33 du Livre 1er du Code du travail relatif à la définition du travailleur à domicile, **n° 771** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article L 577 du Code de la sécurité sociale concernant l'affiliation aux assurances sociales des grands invalides de guerre et veuves de guerre non remariées, **n° 977** [25 novembre 1960].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi portant modification de l'article 33 du Livre 1er du Code du travail relatif à la définition du travailleur à domicile, **n° 1025** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 917 de MM. Barniaudy, Delemontex et Laurent, tendant à modifier l'article L 506 du Code de la Santé publique relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, **n° 1251** [22 juin 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Finances et affaires économiques. — I. Charges communes, **n° 1505** [6 novembre 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi : 1° de MM. Barniaudy, Delemontex et Laurent (n° 917) tendant à modifier l'article L 506 du Code de la Santé publique, relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant ; 2° de M. Tomasini (n° 1416), tendant à rouvrir le délai fixé par l'article L 506 du Code de la Santé publique relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, **n° 1540** [16 novembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi n° 1723, modifiée par le Sénat, modifiant les dispositions des articles L 505 et L 506 du Code de la Santé publique, relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, **n° 1793** [27 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 1749 de M. Rombeaut et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier

l'article 351 du Code de la sécurité sociale sur les pensions de réversion, **n° 1855** [18 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Rôle de la Commission de coordination*; *accentuation de la décentralisation* ; *association des représentants de la famille aux travaux du comité de coordination* [30 juin 1959] (p. 1186); après l'art. 13 : *Amendement de M. Claudius-Petit tendant à faciliter l'accession à la fonction publique* ; *rôle de la promotion sociale dans l'industrie privée* [1er juillet 1959] (p. 1229).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Problème de la coordination de l'énergie* ; *prix de revient*, *aspect social*, *préoccupation des mineurs du bassin de Saint-Etienne* [10 décembre 1959] (p. 3312, 3313).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des responsables syndicaux, en qualité de *Rapporteur suppléant* [18 décembre 1959] (p. 3497).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Déception des mineurs du bassin de la Loire espérant qu'une solution plus rapide serait apportée à leurs difficultés* [6 mai 1960] (p. 716).

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Multiplication nécessaire des centres de formation professionnelle accélérée pour aider à la rééducation des handicapés physiques* ; *possibilité de la création d'une section spécialisée à leur intention dans les centres de formation professionnelle pour adultes*; *nécessité d'assurer la réadaptation des handicapés, notamment des aveugles au sein de la collectivité* [21 juin 1960] (p. 1437, 1438).

Est entendu sur la question orale de M. Boutard relative aux conclusions de la commission de censure des films cinématographiques [21 octobre 1960] (p. 2711).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL, Art. 81 : *Extension nécessaire de l'allocation-logement à certains isolés, notamment aux jeunes ménages et à toutes les personnes ayant un enfant à charge* ; *institution d'une allocation en faveur des personnes âgées* ; *individualisation souhaitable de l'aide au logement* ; *estimation des revenus en fonction du quotient familial*; *financement de ces mesures d'extension par des ressources budgétaires autres que celles provenant des caisses d'allocations familiales* [27 octobre 1960] (p. 2875, 2876); *son amendement* (*Réforme du système de l'allocation-logement avant le 1er octobre 1961*) ; *modification de son amendement en remplaçant la date initiale par celle du 1er mars 1961* (p. 2876) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Productivité des postes et télécommunications françaises*; *nécessité de les faire bénéficier de l'autonomie financière* ; *mécontentement de certaines catégories du personnel* ; *indexation nécessaire de la prime de résultat d'exploitation* ; *extension souhaitable de la réforme du cadre B* ; *mépris avec lequel sont traités les vœux ou suggestions des parlementaires*; *travail de nuit du personnel féminin*; *augmentation des charges imposées aux communes par suite de la nouvelle réglementation des flammes d'oblitération* ; *financement de certains bureaux de poste par les collectivités locales*; *généralisation de l'automatique rural* ; *plaintes des usagers à la suite de la fermeture des bureaux le samedi après-midi* ; *nombre insuffisant des créations d'emplois* [28 octobre 1960] (p. 2908, 2910) ; EDUCATION NATIONALE : *Accroissement de la fréquentation des établissements de l'enseignement technique*; *contribution du secteur privé à l'amélioration de leur équipement* ; *utilisation de la taxe d'apprentissage* [4 novembre 1960] (p. 3108) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Disproportion entre le montant de la patente payée par les gîtes ruraux et les loyers saisonniers qu'ils perçoivent* [10 novembre 1960] (p. 3554) ; seconde délibération, Art. 81 : *Amendement de la Commission tendant à remplacer la date du 1er octobre 1961 par celle du 1er avril 1961* [13 novembre 1960] (p. 3829);

— de la question orale de M. Hostache relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Etatisation des entreprises nationalisées* ; *difficultés de recrutement* [19 mai 1961] (p. 906, 907) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la nécessité d'une réforme de la fonction publique comprenant une refonte des structures et des procédés*

de gestion ; l'insuffisance des crédits destinés à l'Education nationale ; la lenteur excessive de l'attribution des crédits et la non-utilisation regrettable d'une partie des crédits des constructions scolaires ; le développement souhaitable des émissions de télévision en faveur de la vulgarisation du sport ; la nécessité de modifier l'allocation-logement et de relever le plafond des ressources pour l'allocation supplémentaire aux vieillards [7 juillet 1961] (p. 1534 à 1535) ; en deuxième lecture, Art. 4 (*Retenue sur le traitement des fonctionnaires en cas d'absence de service*) : *Suppression légitime de cet article par le Sénat* [21 juillet 1961] (p. 1918) ; en troisième lecture, Art. 4 : *Etude souhaitable d'une loi d'orientation de la fonction publique* (p. 1965).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guillon relative à la rémunération des auxiliaires médicaux [6 juillet 1961] (p. 1499, 1500).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages, Art. 2 (*Fixation des modalités de contrôle par un règlement d'administration publique*) : *Publication souhaitable dans un délai de trois mois du règlement d'administration publique* [19 juillet 1961] (p. 1801) ;

— de propositions de loi de MM Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Motion de renvoi en commission présentée par le Gouvernement ; nécessité d'une nouvelle discussion au début de la deuxième session* (p. 1806) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : la parité devant être établie entre les préposés et les agents des douane ; la fusion souhaitable des préposés, préposés spécialisés et des agents techniques, agents techniques spécialisés des lignes ; l'inscription nécessaire des crédits pour la création du grade de chef de section ; l'ajournement regrettable de la réforme du service automobile et des mesures en faveur des ouvriers d'état des garages ; l'absence regrettable d'une indexation de la prime de résultat ; l'augmentation souhaitable de l'indemnité de responsabilité des guichetiers ; le refus de la prime de risque aux auxiliaires ; la nécessité du relèvement des bas salaires pour amé-* et *Télécommunications ; la création urgente d'un « planning » de mutations ; l'insuffisance numérique des emplois nouveaux ; l'impossibilité pour les directions régionales ou départementales de répondre à la demande croissante d'abonnements au téléphone ; les besoins ruraux en téléphone* [25 octobre 1961] (p. 3040, 3041) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : la précarité de la stabilité de l'emploi ; le chômage entraîné par l'achèvement du paquebot France ; la crise sévissant actuellement dans l'industrie de construction des appareils ménagers ; la nécessité du relèvement des bas salaires pour améliorer le pouvoir d'achat des familles ; la situation des veuves d'assurés sociaux dont le mari est décédé avant l'ouverture des droits à pension, celle des vieux travailleurs nés avant 1886 ; les intentions du Gouvernement quant aux élections des administrateurs de caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales* [9 novembre 1961] (p. 4210) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les mesures générales intéressant les agents du secteur public ; le retard apporté à la publication du Code des pensions ; les problèmes de surcompensation des prestations familiales ; le relèvement souhaitable du plafond des ressources ; les allocations supplémentaires ; le programme social du Gouvernement ; le dépôt en seconde lecture d'un amendement gouvernemental tendant à majorer l'ensemble des prestations familiales ; les intentions du Gouvernement quant au déplafonnement des cotisations ; la réforme nécessaire du financement de la sécurité sociale et des allocations familliales* [10 novembre 1961] (p. 4349, 4350) ; après l'Art 21 : *Article additonnel de M. Fanton tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 119 L du Code de la sécurité sociale* (p. 4547) ; *ses observations sur : la limitation de l'interdiction du déplafonnement aux seules cotisations de sécurité sociale et d'accidents du travail ; la proposition de loi déposée par 450 parlementaires tendant à interdire le déplafonnement pour toutes les prestations sociales ; la nécessité d'une réforme rationnelle du financement de la sécurité sociale et, éventuellement, des allocations familiales* [12 novembre 1961] (p. 4547, 4548) ; seconde délibération : *Amendement du Gouvernement tendant à améliorer le régime des prestations fami-*

liales ; sous-amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à réduire le crédit prévu comme provision pour le relèvement éventuel du plafond concernant les salaires soumis à cotisation (p. 4556).

Prend part au débat sur la question orale de M. Japiot relative à la situation des personnels des postes et télécommunications [1er décembre 1961] (p. 5187).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant en qualité de *Rapporteur : Réglementation de la profession d'opticien-lunetier ; diplômes exigés ; dispositions transitoires et dérogations* [12 décembre 1961] (p. 5516, 5517) ; Article unique : *Amendement du Gouvernement (Dérogation en faveur des candidats présentant certaines références)* (p. 5519, 5520) ; *sous-amendement de M. Moore (Prise en considération des années de scolarité ou d'apprentissage)* (p. 5521) ; *son amendement (Composition de la Commission nationale d'appel)* (p. 5521) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *l'extension démographique de la France depuis la libération ; le problème de la distribution des revenus ; les prestations familiales ; les fondements souhaitables d'une politique familiale ; les travaux de la Commission Prigent ; les bourses accordées dans l'enseignement ; le problème de la démocratisation de l'enseignement* [7 juin 1962] (p. 1567 à 1570) ;

— en deuxième lecture, de la proposition de loi modifiant l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant en qualité de *Rapporteur : le cas des femmes n'ayant pas eu accès aux écoles nationales d'optique ; le choix de 1958 comme année de référence ; les pharmaciens titulaires du diplôme d'études techniques d'optique* [10 juillet 1962] (p. 2299) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la commission (Suppression des avantages attachés aux certificats d'études techniques d'optique)* (ibid.).

Son rappel au Règlement (ordre du jour) : *Non-inscription du texte concernant la double cotisation à la sécurité sociale des grands infirmes* [11 juillet 1962] (p. 2338).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les mesures prises pour inciter les fonctionnaires français à réintégrer leur administration sur le sol algérien* [23 juillet 1962] (p. 2749, 2750) ; Art. 38 : *Son amendement de suppression (Application des patentes à l'exploitation des centrales électriques)* [23 juillet 1962] (p. 2761).

CHEIK (M. Mohamed Saïd), *Député des Comores (U.N.R.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Son élection est annoncée à l'Assemblée Nationale [5 juin 1959] (p. 802).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197).

Est nommé membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Modicité des crédits ; réduction de la subvention demandée par l'Assemblée territoriale du territoire des Comores ; rattachement arbitraire des Comores à Madagascar ; caractère d'établissement français des Comores ; retard dans leur équipement ; ravages causés par les cyclones ; attachement de ce territoire à la France* [21 novembre 1959] (p. 2758, 2759) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Choix du statut de territoire d'outre-mer par les Comores, par fidélité à la France ; évolution nécessaire de ce territoire vers une individualisation plus marquée au sein de la Communauté ; étude des intérêts communs de Madagascar et des Comores par les autorités locales seules représentatives et qualifiées* [10 mai 1960] (p. 749, 750) ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur : sa qualité de Français ; la nécessité*

de voter des accords devenus inéluctables [9 juin 1960] (p. 1244);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Insuffisance de la subvention allouée aux territoires des Comores ; mévente de la vanille* [8 novembre 1960] (p. 3313);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), D.O.M. et T.O.M. : *Ses observations sur : le caractère rudimentaire de l'infrastructure de l'archipel comorien; l'oubli dont souffrent les Comores ; l'attachement des populations à la France; les conditions lamentables du logement du chef du territoire ; la nécessité d'une publication du statut des Comores ; la modicité de la subvention allouée à ce territoire ; la loyauté des Comoriens ; les problèmes économiques et sociaux ; la faiblesse du revenu du paysan comorien ; le développement nécessaire des produits compétitifs sur les marchés mondiaux ; les impressions rapportées des Comores par les membres de la Commission parlementaire au retour de leur voyage* [25 octobre 1961] (p. 2985 à 2988);

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : l'attachement des Comoriens à la France ; la situation défavorisée des Comores par rapport aux autres territoires dans la répartition des crédits ; l'insuffisance des crédits alloués pour permettre de rattraper le retard des Comores dans le domaine de l'électricité, du téléphone, de l'enseignement ; l'absence regrettable d'une répartition du crédit global par une loi* [27 avril 1961] (p. 545 à 547) *; ses explications de vote : restrictions regrettables apportées par l'adoption d'un article additionnel introduisant un contrôle du Parlement sur l'exécution de la loi* [28 avril 1961] (p. 606, 607).

Son rappel au Règlement : *Discussion souhaitable du projet relatif aux Comores au cours de la séance du 13* [12 décembre 1961] (p. 5497).

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Ses observations sur : le droit à l'autonomie et l'union intime avec la France* [12 décembre 1961] (p. 5527, 5528); Art. 2 : *Son amendement* (*Conseil du Gouvernement*) (p. 5530).

L'Assemblée prend acte de sa démission de Président du Conseil du Gouvernement des Comores [20 mars 1962] (p. 493).

CHELHA (M. Mustapha), *Député d'Alger* (*E. A. S.*, puis *U. N. R.*).

En remplacement de Mlle Sid Cara devenue Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [5 mai 1959] (p. 441).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [9 juin 1959] (p. 838).

S'inscrit au groupe U.N.R. [23 juillet 1959) (p. 1465).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U. N. R. [26 avril 1960] (p. 475).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République (*J. O.* du 22 mars 1961, p. 2862).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées en remplacement de M. Slimane Belabed [28 mai 1959] (p. 666);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723), [26 avril 1960] (p. 475), [27 avril 1961] (p. 552), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat, **n° 223** [22 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi organique (n° 119) portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature et modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958, **n° 495** [23 décembre 1959].

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles 1er, 2 et 7.

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à reviser les articles 2 et 72 de la Constitution, **n° 701** [23 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à réviser la Constitution par l'adjonction d'un titre XI *bis* relatif à l'Algérie, **n° 1200** [19 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à interdire la fabrication et la vente de tout jouet contenant de l'hydrogène, **n° 1226** [13 juin 1961].

Sa proposition de résolution tendant à instituer une Commission d'enquête parlementaire sur les agissements de certains complices avoués de l'O.A.S., **n° 1702** [3 mai 1962].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Sauvegarde des libertés individuelles ; désarmement ; problème de Berlin ; réunification de l'Allemagne* [30 avril 1959] (p. 395).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Difficultés créées par la coexistence des deux Communautés ; différentes réformes appliquées en Algérie depuis 1830 ; échec des tentatives d'assimilation faites au mépris de la différence de religion et d'origine ; bonne volonté et générosité des Français ; possibilité de concilier la citoyenneté française et le statut personnel ; recherche d'une solution nuancée respectant la personnalité algérienne* [10 juin 1959] (p. 865 à 867) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Création de sections coopératives agricoles en Algérie ; participation de l'agriculture algérienne au Marché commun ; charges imposées aux produits d'exportation par les frais de transports* [25 juin 1959] (p. 1062, 1063) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Supériorité de la séparation isotopique de l'uranium ; construction de piles à modérateur organique ; projet de construction d'une usine nucléaire en Algérie* [30 juin 1959] (p. 1164, 1165) ; en deuxième lecture : *Achat d'uranium enrichi aux Etats-Unis ; construction nécessaire de l'usine de séparation isotopique ; projet de création d'une usine atomique en Algérie* [23 juillet 1959] (p. 1462) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Passage nécessaire des mots aux actes ; acceptation du pari du Général de Gaulle* [15 octobre 1959] (p. 1819) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Guerre : *Nécessité pour la France de posséder la bombe atomique ; question de dignité et de prestige national ; attitude de nos alliés ; méfiance manifestée à l'égard des effectifs musulmans en Algérie ; patriotisme des Français de souche nord-africaine ; hommage à l'armée d'Afrique* [18 novembre 1959] (p. 2563) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux (Energie atomique) : *Intentions du Gouvernement quant à l'installation d'une pile atomique en Oranie ; nécessité d'activer les travaux de Pierrelatte* [21 novembre 1959] (p. 2733) ;

— d'un projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie : *Opportunité d'encourager la formation d'une classe moyenne en Algérie* [15 décembre 1959] (p. 3361) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Problème de l'hébergement ; abrogation nécessaire du décret du 17 mars 1956* [17 décembre 1959] (p. 3427, 3428) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature, en qualité de *Rapporteur : Faible nombre des juges musulmans statuant en droit commun ; existence d'une double hiérarchie de juridictions civiles ; dualité de compétence au sein de la justice musulmane entre la juridiction séculière et la juridiction de chra' ; intérêt de faire juger les justiciables musulmans en droit commun et en droit local par des juges musulmans ; opportunité de la promotion des magistrats de droit musulman dans le corps de la magistrature de droit commun ; obligation pour le juge d'instance d'Algérie de posséder un certificat d'études juridiques nord-africaines* [29 décembre 1959] (p. 3734, 3735) ; Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les musulmans non licenciés en droit*) : *Son amendement au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration de la République tendant à exiger des candidats la licence en droit accélérée ;* Art. 4 (*Admission des cadis et des bachadels dans la magistrature*) : *Son amendement, au nom de la Commission, précisant les conditions d'admission* (p. 3739) ; *opportunité de faciliter l'accession des cadis et*

des bachadels sous réserve qu'ils reçoivent la formation indispensable au sein du Centre national des études judiciaires (ibid); Art 5 : *Son amendement au nom de la Commission (Détermination par une loi des conditions d'application de la présente loi organique)* (p. 3740); *le retire* (ibid).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Vocation islamique de la France; nécessité pour les Occidentaux de s'unir pour s'opposer au bloc communiste; constitution d'une force de frappe nationale; construction d'une confédération d'Etats européens et africains au centre de laquelle l'Algérie future aurait une place de choix au sein d'une fédération franco-algérienne* [15 juin 1960] (p. 1340).

Son rappel au Règlement : *Nomination de membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes; déroulement des élections dans des conditions identiques à celles des élections des Sénateurs de la Communauté* [22 juillet 1960] (p. 2177).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Ses observations sur : l'impossibilité d'une assimilation des deux Communautés; la nécessité de prévoir l'enseignement de l'arabe ou du dialecte local dans les écoles* [2 mai 1961] (p. 618).

Son rappel au Règlement [13 juin 1961] (p. 1025).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la situation injustement défavorisée des Musulmans en Algérie par rapport aux Français d'Algérie jusqu'en 1954; l'opposition du Parlement et des colonialistes d'Alger à la loi cadre de 1957 instituant le collège unique; les journées du 13 mai; l'accueil réservé au Général de Gaulle par la population musulmane; le contenu satisfaisant des accords d'Evian; la nécessité de les appliquer loyalement* [20 mars 1962] (p. 485, 486);

— sur une motion de censure (affaires algériennes) : *La mise en cause du Président de la République par certains orateurs; les chances de l'association; la conception fédéraliste de M. Lauriol et le projet de Constitution de 1958; le problème des rapatriés* [5 juin 1962] (p. 1445, 1446).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

CHENOT (M. Bernard), *Ministre de la Santé publique et de la Population* (Cabinet Michel DEBRÉ) *puis Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la lutte contre les pollutions atmosphériques, **n° 735** [6 juillet 1960].

Son projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs, **n° 1464** [18 octobre 1961].

Son projet de loi relatif à l'usage des documents fiscaux dans les relations de droit public et de droit privé, **n° 1537** [15 novembre 1961].

Sa demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1604** [8 décembre 1961].

Sa demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1611** [11 décembre 1961].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre de la Santé publique et de la Population (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre de la Santé publique et de la Population (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Prend part à la discussion d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Triple mission des hôpitaux : administration des soins aux malades, enseignement des étudiants, recherches médicales; lutte contre les maladies mentales; dépistage précoce et traitement rapide du cancer; effort en faveur de l'enfance inadaptée; coordination des efforts de l'Etat et des organismes de Sécurité sociale en vue de la réalisation du Plan* [12 mai 1959] (p. 456, 457); *question préalable de M. Waldeck-Rochet* (p. 460); *fixation de la participation des organismes de Sécurité sociale à l'équipement sanitaire et social; coordination plus effective*

entre les dépenses d'investissements des caisses et les prévisions du Plan ; lutte contre l'alcoolisme ; aménagement des centres hospitaliers universitaires ; situation de la Seine-et-Oise ; perspectives réconfortantes offertes par la loi programme [14 mai 1959] (p. 500 à 502) ; Art. 2 : *Amendements de MM. Rombeaut, Chavanne, Privat et Nilès tendant à supprimer cet article* (p. 506) ; *amendement de M. Bourgeois (Participation des caisses selon les dispositions de l'ordonnance du 4 octobre 1945)* (p. 507) ; *amendement de M. Karcher (Affectation par arrêté d'une partie du Fonds d'action sanitaire et sociale) ; sous-amendement de M. Durbet (Affectation par décret)* (p. 508) ; *article additionnel de M. Pleven (Décentralisation des hôpitaux psychiatriques)* (p. 509) ; en deuxième lecture, Art. 2 : *Amendement de M. Bisson (Avis du Comité technique d'action sanitaire et sociale et consultation des Commissions régionales d'action sanitaire et sociale) ; nombreuses garanties acceptées par le Gouvernement* [8 juillet 1959] (p. 1372).

Répond à la question orale de M. Billoux relative au régime des cliniques phtisiologiques [15 mai 1959] (p. 528).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (Deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Application des réformes prévues par les ordonnances de de 1958 et 1959 ; budget de transition ; conformité du budget à la loi de programme ; paiement des subventions aux collectivités locales au fur et à mesure de l'exécution des travaux ; application des mesures prévues pour les bureaux municipaux d'hygiène ; effort pour un recrutement élargi des infirmières ; surveillance de la situation sanitaire de la région de Lacq ; amélioration de la situation des vieillards et grands infirmes ; examen de la situation créée par les pharmacies mutualistes ; réforme des hôpitaux ruraux ; installation à Montpellier de services du laboratoire de la santé ; valeur du personnel médical et hospitalier de l'Assistance publique ; insuffisance des crédits par rapport à nos besoins ; acheminement vers un régime nouveau plus protecteur* [13 novembre 1959] (p. 2393, 2394).

Répond à la question orale posée par Mlle Dienesch relative à la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui [20 novembre 1959] (p. 2685).

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Importance du privilège des bouilleurs de cru dans le développement de l'alcoolisme en France ; nécessité d'établir un statut définitif de la distillation* [2 décembre 1959] (p. 3126) ; *nécessité de régler une situation juridique créée par le décret du 13 novembre 1954 ; disparition du privilège par extension ; lutte contre la fraude ; dispositions réprimant la publicité illégale en faveur de certaines boissons alcoolisées* [3 décembre 1959] (p. 3151, 3152) ; Art. 1er : *Conditions requises pour bénéficier du privilège ; amendements de MM. Henault et Beauguitte tendant à la suppression de cet article* (p. 3153) ; *amendement de M. Waldeck-Rochet (Limitation du privilège aux petits exploitants agricoles)* (p. 3154) ; *sous-amendement de M. Beauguitte (Inscription sur la liste des personnes physiques ayant droit au bénéfice des dispositions relatives aux bouilleurs de cru au cours de la campagne 1958-1959)* (p. 3157) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Marc Jacquet (Déchéance du droit à bouillir pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation en application de l'article premier du Code de la route — conduite en état d'éthylisme)* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Le Roy Ladurie à l'amendement de M. Jacquet (Revision de la liste des bénéficiaires du privilège)* (p. 3158, 3159) ; après l'art. 2 : *Amendement de M. Briot (Action de soutien en faveur des boissons non alcoolisées et des jus de fruits)* (p. 3159) ; *article additionnel de M. Henault (Composition du Haut Comité national d'études et de lutte contre l'alcoolisme)* (p. 3162).

Associe le Gouvernement au deuil des populations du Var [3 décembre 1959] (p. 3151).

Répond à la question orale de M. Duchateau relative au Comité national de la vieillesse de France [18 décembre 1959 (p. 3466).

Répond à la question orale posée par M. Dalbos relative aux enfants infirmes ou déficients [29 avril 1960] (p. 554, 555).

Est entendu sur le report de la question orale avec débat de M. Habib-Deloncle [13 mai 1960] (p. 843).

Répond à la question orale avec débat de M. Habib-Deloncle (Action en faveur de la vieillesse) : *Coordination de l'action sociale en faveur de la vieillesse ; augmentation de l'allocation du Fonds national de solidarité ; décret du 25 septembre 1959 instituant le Fonds d'ac-*

tion sociale vieillesse ; réunion du Comité national de la vieillesse de France ; décret du 8 avril 1960 constituant une Commission d'études chargée des problèmes de la vieillesse ; nécessité de coordonner les mesures intéressant divers départements ministériels ; problème de l'emploi, problème des revenus des personnes âgées ; création d'un cadre matériel et moral adapté aux besoins propres des vieillards ; construction de logements-foyers ; adaptation du loyer aux ressources grâce à une réforme de l'allocation de loyer en faveur des vieillards ; aide médicale à domicile [20 mai 1960] (p. 1028, 1029) *; nécessité de simplifier les modalités d'attribution de l'aide en élevant le plafond des ressources et en relevant le montant des prestations* (p. 1035).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la répression de la traite des être humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui : *Ses observations sur : la nécessité, pour permettre la pleine application de cette convention, de mesures de prévention de la prostitution et de répression du proxénétisme, le développement des hôtels maternels, la généralisation de la surveillance des maladies vénériennes, le renforcement de la répression, notamment la répression de la prostitution des mineurs, le reclassement des prostituées, l'application de la loi à tous les départements français, la pleine application de la loi de 1946* [28 juin 1960] (p. 1547, 1548).

Répond à la question orale posée par M. de Poulpiquet relative aux œuvres en faveur de l'adoption [6 mai 1960] (p. 696, 697).

Répond à la question orale posée par M. Muller relative à l'action sociale des collectivités locales [13 mai 1960] (p. 844).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la santé publique : *Organisation, fonctionnement et financement de la nouvelle école ; diplômes délivrés par elle : diplôme d'administration sanitaire et d'administration sociale pour les fonctionnaires ; diplôme de santé publique pour la communauté et pour les organismes dépendant de l'organisation mondiale de la santé* [18 juillet 1960] (p. 1955, 1956) ; Art. 2 : *Amendement de M. Fréville (Formation et perfectionnement des personnels)* (p. 1956) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Justification de la délégation des pouvoirs demandée par le Gouvernement ; les importations de whisky ; les mesures envisagées pour lutter contre l'alcoolisme ; le respect du statut viticole ; la réglementation de la publicité en faveur des apéritifs ; la limitation du nombre des débits de boissons ; les mesures envisagées contre la prostitution et contre les proxénètes* [18 juillet 1960] (p. 1979, 1980).

Répond à la question orale posée par M. Denvers relative à l'allocation logement des locataires H. L. M. [22 juillet 1960] (p. 2148, 2149).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Sa demande de suspension de séance au nom du Gouvernement* [22 juillet 1960] (p. 2163) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : les mesures prévues pour l'amélioration du fonctionnement de l'aide sociale ; la lutte contre le cancer ; l'utilisation des crédits pour l'équipement hospitalier ; le maintien de l'article 2 de la loi de programme ; l'institution d'un fonds d'action sociale vieillesse ; la création d'une Commission de la famille ; le prochain relèvement des allocations familiales ; le coût nécessairement élevé du prix de la journée médicale ; la collaboration devant s'établir entre le service hospitalier et le médecin traitant ; le maintien des rémunérations des externes et des internes ; les problèmes posés par l'accueil des immigrants ; le développement des soins à domicile pour les malades mentaux ; la création d'écoles d'infirmières ; la revision prochaine de la situation des personnels des services extérieurs ; l'examen des suggestions du rapport Rueff-Armand relatives à la pharmacie ; la prochaine discussion d'un projet de loi-cadre sur la lutte contre la pollution de l'air et la pollution des eaux ; les mesures prises pour assurer la protection civile en cas de guerre atomique ; la politique du Gouvernement en matière de vieillesse ; le développement de l'aide à domicile pour les vieillards ; les travaux de la Commission Laroque ; la progression constante du budget du Ministère de la Santé publique* [28 octobre 1960] (p. 2937 à 2940).

Répond à la question orale sans débat posée par M. Nilès relative à la méthode psychoprophylactique d'accouchement [18 novembre 1960] (p. 3932).

Répond à la question orale avec débat de M. Frédéric-Dupont relative à la situation des aveugles travailleurs [25 novembre 1960] (p. 4096, 4098, 4099).

Répond à la question orale sans débat posée par M. Lefèvre d'Ormesson relative aux rations alimentaires du Centre Emile-Roux à Limeil-Brévannes [2 décembre 1960] (p. 4255, 4256).

Prend part à la discussion du projet de loi sur la pollution atmosphérique : *Ses observations sur : l'aggravation des causes de la pollution atmosphérique par suite de l'accroissement de la densité de la population ; l'application du texte aux pollutions de toute nature, y compris celles provoquées par les substances radio-actives ; le caractère général du projet ; la communication aux Commissions parlementaires des mesures d'application envisagées ; l'avis donné par le Comité consultatif des établissements classés et le Comité Armand ; l'extension du chauffage urbain ; la lutte contre les échappements toxiques produits par les automobiles ; le coût élevé du procédé Serruys ; les inconvénients des véhicules à moteur Diesel mal réglés* [18 mai 1961] (p. 865, 866) ; Titre 1er, Art. 1er : *Dépôt prochain d'un projet de loi spécial sur la réparation des dommages causés aux agriculteurs par la présence d'installations industrielles* (p. 866, 867) ; *sous-amendement de M. Fanton à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les bruits aux pollutions de l'atmosphère visées dans l'article ; prochain dépôt d'un projet de loi sur la lutte contre les bruits* (p. 867) ; Art. 2 : *Amendement de M. Nilès (Publication des décrets d'application dans les trois mois suivant la promulgation de la loi)* (p. 868) ; *amendement de M. Duchesne prévoyant que les décrets d'application détermineront les mesures pouvant être prescrites pour éviter l'émission dans l'atmosphère de diverses substances nocives* (p. 868) ; *amendement de M. Pinoteau tendant à ajouter les gaz odorants* (p. 869) ; *amendement de M. Fanton (Fixation dans les décrets d'application des mesures de nature à limiter l'importance des bruits)* (p. 869, 870) ; *amendement de M. Pinoteau tendant, dans le paragraphe 2°, à ajouter les mots : « sauf impossibilité reconnue »* (p. 870) ; après l'art. 7 : *Article additionnel de Mme Devaud (Abrogation de l'art. 15 de la loi modifiée du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres et incommodes) ; avantages du pouvoir d'appréciation laissé aux préfets par l'article en question ; conséquences économiques et sociales des fermetures d'usines* (p. 872) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Amendement de M. Fanton (Inclusion des bruits parmi les causes de pollutions atmosphériques) ; intention du Gouvernement de déposer un projet de loi pour la lutte contre le bruit* [21 juillet 1961] (p. 1975) ; Art. 8 A (*Suppression des autorisations provisoires données par le préfet*) : *Amendemént de M. Nilès tendant au rétablissement de cet article supprimé par le Sénat ; utilité de certaines autorisations provisoires* (p. 1977) ;

Répond à la question orale de M. Mayer relative à la revalorisation des allocations militaires [13 juillet 1961] (p. 1696, 1697).

Prend part à la discussion :

— des propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Ses observations sur : le développement souhaitable du nombre des travailleuses familiales ; les conséquences financières de l'application de la loi ; le renvoi nécessaire de la discussion des propositions pour les confronter avec l'ensemble du programme social prochainement soumis au Gouvernement en faveur de la famille et de la vieillesse (Travaux des Commissions Prigent et Laroque)* [19 juillet 1961] (p. 1805) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat relatif à l'utilisation thérapeutique du sang humain : *Organisation de journées du sang dans les départements avec le concours des préfets ; maintien en vigueur de la législation applicable aux sérums antimicrobiens ou antitoxiques d'origine humaine, pour interdiction de l'hémothérapie familiale* [21 juillet 1961] (p. 1981).

Répond à la question orale sans débat de M. Frédéric-Dupont relative à la recrudescence des maladies vénériennes [21 juillet 1961] (p. 1938 à 1940).

Est nommé Garde des Sceaux, Ministre de la justice (Remaniement du Cabinet Michel Debré) décret du 24 août 1961 – *J. O.* du 25 août 1961 (p. 7987).

En cette qualité :

Annonce à l'Assemblée une prochaine déclaration du Gouvernement sur les manifestations musulmanes [18 octobre 1961] (p. 2595).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, en deuxième lecture, Art. 1er : *Maintien de l'indivision ; amendement de la Commission de la production et des échanges (Désignation d'un administrateur)* [18 octobre 1961] (p. 2599); Art. 2 du projet : *Article 832 du Code civil (Attribution préférentielle) amendement de la Commission de la production (Non-application des dispositions de l'article aux exploitations agricoles exploitées sous forme sociale)* (p. 2600); rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 6 : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article* [29 novembre 1961] (p. 5132); *ses observations sur : l'harmonisation nécessaire de notre législation pénale avec le texte issu des travaux de la Commission mixte paritaire ; la nécessité d'éviter un parallélisme trop strict entre les dispositions de droit pénal et celles du droit civil* (ibid.).

Répond à la question orale sans débat de M. Pleven relative à la tutelle d'individus associaux et de délinquants anormaux [27 octobre 1961] (p. 3255, 3256, 3257).

Prend part à la discussion :

— de la loi de finances pour 1962 (deuxième partie), Budgets annexes de la légion d'honneur et de l'ordre de la libération : *Ses observations sur : le relèvement des crédits de secours ; l'impossibilité de fragmenter le parc de la maison de la Légion d'Honneur de Saint-Denis classé monument historique; le refus opposé à l'admission définitive dans les maisons de la Légion d'Honneur des filles du Général Vanuxem en raison du trouble que pourrait apporter dans une maison d'enseignement l'évocation de questions d'une actualité brûlante* [27 octobre 1961] (p. 3269); *l'exclusion de toute considération politique des conditions d'admission dans les établissements de la Légion d'Honneur* (ibid.); JUSTICE : *Ses observations sur : le dépôt, au cours de la session d'avril ; du projet de loi relatif à la réforme des greffes* [12 novembre 1961] (p. 4460); *les crédits; l'augmentation de la dotation de l'éducation surveillée; l'administration pénitentiaire; le dépôt d'un amendement tendant à accroître le nombre des postes créés; à augmenter la prime de risque et à majorer les crédits d'équipement; l'inscription dans le dernier collectif 1961 des crédits pour le paiement des heures supplémentaires des gardiens de prison ; l'adaptation souhaitable de l'organisation pénitentiaire aux nécessités présentes ; la nécessité d'empêcher les évasions et d'assurer la sécurité du personnel ; l'humanisation des prisons ; l'octroi du régime de la catégorie A aux prisonniers détenus à l'occasion des événements d'Algérie; l'opposition faite par certains détenus de la Santé à leur transfert dans la division politique; l'octroi du régime politique aux détenus musulmans politiques; l'aménagement de la réforme judiciaire; l'amélioration nécessaire du recrutement dans la magistrature; l'aménagement éventuel de la licence en droit; la mise à l'étude d'une modification de la loi organique fixant le statut des magistrats; le respect de l'indépendance de la magistrature; la limite d'âge des magistrats ; l'intégration des juges de paix; les difficultés de recrutement des juges d'instruction ; la création d'architectes-conseils pour les bâtiments judiciaires ; la création nécessaire de postes de juges pour les enfants à Paris ; les dispssitions du Plan quadriennal de l'éducation surveillée devant être mises en application à partir de 1962 (Création de centres d'observation fermée et de centres de post-cure); la réforme nécessaire des greffes par voie législative, après consultation des greffiers ; la mise à l'étude de la fusion des professions d'avoué et d'avocat; la protection des policiers contre les attentats; la prochaine discussion d'un texte relatif à la détention et au port d'armes ; les condamnations à mort prononcées à l'occasion d'attentats commis contre des agents; la limitation de la garde à vue des parlementaires aux cas de crimes ou de délits flagrants* [12 novembre 1961] (p. 4500 à 4503); Titre III : *Amendement de M. Albert Sorel (Suppression de deux postes de conseillers à la Cour de Cassation en surnombre provisoire); ses observations sur l'intention du Gouvernement de nommer des conseillers en surnombre sans porter préjudice à aucun candidat à la Cour de Cassation* (p. 4506); *amendement de la Commission des lois (Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes); ses observations sur le retrait par le Gouvernement de la ligne litigieuse* (p. 4507); *amendement de la Commission des lois tendant à une réduction des crédits de l'article 21,*

Etat C ; ses observations sur : les mesures prévues par le Gouvernement pour remédier à la situation défavorisée des magistrats de la Seine depuis la réforme judiciaire ; celles tendant à faciliter l'administration de cette juridiction (p. 4509) ; *amendement de M. Desouches* (*Suppression de la création de postes d'architectes-conseils pour les bâtiments judiciaires*) (p. 4510) ; *les créations de postes envisagées dans l'administration pénitentiaire ; l'augmentation de la prime de risque du personnel ; la réintégration de M. Marty, directeur de la prison de Fresnes* (ibid.) Titre V : *L'intention du Gouvernement de démolir la Petite Roquette dès l'achèvement de l'étude complémentaire* (ibid.) ;

— d'urgence d'un projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs : *Ses observations sur : la limitation, dans le temps et dans son objet, de l'application du texte proposé ; la nécessité d'un texte d'exception pour réprimer les nombreux attentats au plastic et les assassinats des membres des forces de l'ordre ; l'indulgence de certains jugements ; les nombreux exemples de suppresston du sursis et des circonstances atténuantes dans la législation française* [14 novembre 1961] (p. 4836, 4837) ; *motion de renvoi à la Commission de M. Chandernagor* (p. 4838) ; *la nouvelle rédaction établie par la Commission ; la nécessité de concilier les principes de notre droit et la nécessaire répression des attentats* [21 novembre 1961] (p. 4929) ; Art. 1er : *Sous amendement de M. de Sesmaisons tendant à réserver un sort plus favorable aux anciens combattants et aux personnes de moralité indiscutable* (p. 4930) ;

— d'une proposition de loi relative au relèvement de la forclusion en matière de baux ruraux, Art. 3 (*Relèvement de la forclusion pour les preneurs occupant matériellement les lieux*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article ; nécessité d'accepter la rétroactivité de la loi dans certains cas* [14 novembre 1961] (p. 4841, 4842) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française : *Naturalisation des étrangers originaires d'un territoire ayant autrefois relevé de la souveraineté française ; situation de certains alsaciens* [6 décembre 1961] (p. 5351) ; Art. 1er : *Amendement de M. Delrez* (*Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française*) (p. 5353) ; *examen des dossiers par le service des naturalisations* (p. 5354) ; *amendement de M. Battesti* (*Naturalisation des personnes ayant résidé en Tunisie et au Maroc*) (p. 5355, 5356) ; Art. 4 (*Situation douloureuse de certains alsaciens*) (p. 5357) ; après l'art. 6 : *Article additionnel de M. Delrez* (*Situation de certains alsaciens et mosellans*) (p. 5359) ; en deuxième lecture [15 décembre 1961] (p. 5699).

Répond à la question orale sans débat de M. Cassagne relative à l'application de l'ordonnance du 23 octobre 1958 en matière d'expropriation de terrains [8 décembre 1961] (p. 5424, 5425).

Ses fonctions de Garde des Sceaux, Ministre de la justice cessent le 14 avril 1962 [*J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

CHIBI (M. Abdelbaki), *Député de Bône* (*E.A.S., puis app. E.D.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'apparente au groupe de l'Entente Démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de cette Commission [21 octobre 1960] (p. 2713).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à créer une Commission d'apaisement et de réconciliation en Algérie, **n° 224** [22 juillet 1959].

Sa proposition de résolution tendant à la création d'une Commission parlementaire d'enquête en Algérie, **n° 1057** [14 décembre 1960].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Les affaires du Moyen-Orient ; l'amitié franco-musulmane* [30 avril 1959] (p. 395, 396).

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Ses explications de vote : audace et logique du programme du Général de Gaulle ; tolérance et confiance mutuelles nécessaires à son succès* [15 octobre 1959] (p. 1820, 1821).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Relations des pays musulmans avec la France ; absence des musulmans du corps de la diplomatie française ; promotion française des musulmans d'Algérie* [28 décembre 1959] (p. 3697 à 3699).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Appel d'un musulman algérien à la sagesse et à la fraternité* [24 juin 1960] (p. 1529, 1530).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Son rappel au Règlement* [5 juillet 1961] (p. 1442).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

CHOPIN (M. Charles), *Député du Pas-de-Calais, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490], [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : les dispositions de la loi d'orientation agricole relatives à la fixation des prix agricoles et la parite devant être assurée aux agriculteurs ; l'augmentation du pouvoir d'achat des Français et l'élévation des prix agricoles pouvant en résulter ; la modicité des demandes professionnelles ; les négociations sur la mise en œuvre de la politique agricole commune* [7 décembre 1961] (p. 5392, 5393) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'accentuation des déséquilibres régionaux ; la diminution de la part de l'agriculture dans le revenu national ; le problème de la parité industrie-agriculture ; le problème des débouchés agricoles et des accords de Bruxelles ; l'exode rural* [20 juin 1962] (p. 1827, 1828).

CLAMENS (M. François), *Député de l'Aude, 3e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— juré suppléant de la Haute Cour de Justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayon, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Création de la société interprofessionnelle d'orientation* [16 juin 1961] (p. 1156, 1157).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun ; concurrence de nos partenaires européens ; situation de la région de l'Aude ; les ventes de tissus bon marché en Algérie ; diminution des commandes de l'armée ; fermeture de la voie ferrée reliant Quillan à Axat ; nécessité de créer une zone spéciale de conversion industrielle dans la région de l'Aude* [23 juin 1961] (p. 1287, 1288).

Son rappel au Règlement [10 novembre 1961] (p. 4335).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Le problème de l'industrialisation des campagnes ; l'intérêt des petites industries d'appoint ; la simplification souhaitable des formalités imposées aux industriels désireux de s'établir ; le déficit de la France en matière de blé dur ; la parution rapide souhaitable des textes fixant le prix du blé* [18 juillet 1962] (p. 2587).

CLÉMENT (M. Valère), *Député de la Réunion, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Son élection est annulée par décisions nos 58-44 et 58-45 du Conseil constitutionnel du 23 avril 1959 [28 avril 1959] (p. 340).

L'Assemblée prend acte de son élection [18 juin 1959] (p. 889).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Situation alarmante de la Réunion en raison de la poussée démographique ; nécessité de la préservation des sols ; réalisation d'un programme d'hydraulique agricole ; extension de la gamme des cultures ; développement de la vulgarisation ; augmentation du prix des produits permettant une augmentation des salaires et l'extension du bénéfice de la sécurité sociale intégrale à tous les travailleurs* [23 novembre 1959] (p. 2878) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Crainte d'un relâchement des liens avec la métropole à la suite du décret du 26 avril augmentant les pouvoirs préfectoraux et les responsabilités des assemblées locales ; nécessité d'une amélioration réelle et immédiate des conditions de vie des travailleurs de la Réunion du secteur privé ; urgence de la création d'une Caisse nationale de péréquation des frais de transport de la production sucrière ; augmentation de la quantité de sucre réunionnais dans le contingent métropolitain* [30 juin 1960] (p. 1616) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La situation des départements d'outre-mer* [21 juin 1962] (p. 1870).

CLERGET (M. Alfred), *Député de la Haute-Saône, 2e circonscription (U.N.R.). Secrétaire de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Conseil national des services départementaux et communaux [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1704).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à classer dans la catégorie B, pour la détermination de l'âge du droit à la retraite, les fonctionnaires des P.T.T. appartenant aux centres de tri postaux (centre de tri des bureaux-gares, les centres de tri postaux ou bureaux centralisateurs), aux centres téléphoniques et centres de chèques **no 707** [24 juin 1960].

CLERMONTEL (M. Marcel), *Député du Puy-de-Dôme, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p.165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre de la Commission centrale de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services public [1er juillet 1960] (p. 1671).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Education nationale) **n° 328,** annexe 9 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à réglementer le droit de grève **n° 709** [24 juin 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (crédits de l'Education nationale, Education nationale et services communs) **n° 886,** annexe 9 [18 octobre 1960).

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436, Education nationale, Education nationale et services communs, **n° 1445,** annexe 12 [10 octobre 1961].

Son rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, à la suite de la mission effectuée aux Antilles et en Guyane du 19 mars au 2 avril 1962, **n° 1785** [22 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Déception causée par le projet gouvernemental ; absence de toute entreprise de révolution fiscale ; avantages d'un impôt unique obtenu par la taxation des produits énergétiques ; conséquences de l'extension de ce système aux pays du Marché commun ; nécessité d'économies administratives massives* [21 octobre 1959] (p. 1890, 1891) ; après l'art. 8 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet tendant à étendre à tous les contrats d'assurance-vie la déductibilité des primes* [27 octobre 1959] (p. 1990) ; Art. 62 : *Exonération injustifiée en faveur des agriculteurs adhérant à des mutuelles* [29 octobre 1959] (p. 2083) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), Éducation Nationale, en qualité de *Rapporteur spécial : Budget le plus important des budgets civils ; augmentation appréciable des crédits ; accroissement des effectifs du personnel ; proportion excessive du personnel administratif par rapport au personnel enseignant ; réorganisation nécessaire du Ministère de l'Education nationale ; uniformisation des manuels scolaires ; fixation de la date des vacances ; conséquences de la poussée démographique dans le second degré et bientôt l'enseignement supérieur ; création d'un corps de maîtres enseignants ; afflux des étudiants vers la région parisienne ; nécessité d'une décentralisation intellectuelle ; poursuite et amélioration des efforts pour le développement de la recherche ; création d'un Institut national de la recherche et de l'enseignement forestier ; insuffisance du personnel enseignant du second degré ; mesures pour pallier les difficultés de recrutement ; nécessité d'une formation plus importante des maîtres qualifiés ; caractère pratique de l'enseignement donné dans les cours complémentaires ; recherche d'une meilleure répartition de l'effectif des maîtres en face de l'effectif des élèves ; construction d'un plus grand nombre de groupes scolaires dans les agglomérations importantes ; intensification du ramassage des écoliers ; corps des instituteurs itinérants agricoles ; augmentation des crédits en matière d'action sociale et éducative ; accroissement des bourses ; augmentation de la dotation pour la coopération avec la Communauté et l'étranger ; insuffisance des mesures en faveur de l'enseignement technique ; date de*

l'ouverture des deux nouvelles écoles d'arts et métiers au Havre et à Clermont-Ferrand; insuffisance des installations scolaires ; modicité des crédits dans le domaine de l'enseignement technique et de la recherche scientifique par rapport à l'étranger [21 novembre 1959] (p. 2765 à 2769);

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport; après l'article unique : *Son article additionnel (Rapprochement de l'indemnité de transport de la dépense réelle)* [21 juillet 1960] (p. 2113); le retire (*ibid.*);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'insuffisance des crédits malgré leur augmentation ; l'importance regrettable des reports de crédits non engagés; la nécessité d'assortir désormais les crédits de paiements aux autorisations de programme; les incidences sur le budget de la réorganisation de l'administration centrale; la complexité de la nouvelle présentation du budget; l'urgence de la publication du statut des inspecteurs primaires et inspectrices des écoles maternelles; la progression des effectifs dans l'enseignement supérieur ; le développement de la formule des maîtres assistants; l'effort de décentralisation universitaire ; la progression des élèves dans le second degré; la crise de recrutement notamment pour les mathématiques ; la nécessité de faire appel à d'anciens retraités ou à des ingénieurs du secteur public ou privé ; le développement souhaitable des procédés audio-visuels; l'étalement des effectifs dans l'enseignement élémentaire et complémentaire ; l'accroissement de la fréquentation des écoles maternelles; la progression des effectifs dans les cours complémentaires ; la généralisation souhaitable du ramassage scolaire; l'uniformisation des systèmes d'internat; la coordination qu'il conviendrait d'instituer en matière d'orientation et de statistiques; le B.U.S.; la progression souhaitable des crédits relatifs à la coopération avec l'étranger; la nécessité d'une plus grande coordination entre l'enseignement supérieur et le C.N.R.S.; la progression insuffisante des bourses; le maintien de la suppression de la subvention accordée à l'U.N.E.F.; le caractère approximatif des crédits destinés à l'aide à l'enseignement privé; le retour souhaitable à la période du 1er juillet au 1er octobre pour les vacances scolaires; le dépôt d'une loi de programme pour une période de 10 ans; la création éventuelle d'un fonds spécial de construction et d'équipement scolaire, universitaire et sportif alimenté notamment par un emprunt national* [4 novembre 1960] (p. 3064 à 3067).

Est entendu sur la question orale sans débat de M. Dalbos relative aux choix des livres scolaires [27 octobre 1961] (p. 3258);

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : l'inconvénient de la taxation des plus-values foncières ; l'accroissement du nombre des fonctionnaires; le maintien regrettable de la taxe complémentaire ; les conséquences d'un éventuel « déplafonnement » des cotisations de la sécurité sociale; le retard apporté à la détaxation des carburants ; les conséquences désastreuses de la fiscalité pesant sur l'essence; les inconvénients et l'inefficacité d'une taxe sur le stationnement ; les solutions pouvant être apportées au problème de la circulation et du stationnement; la généralisation souhaitable de la réglementation existant en zone bleue* [19 octobre 1961] (p. 2670 à 2672); en deuxième lecture, Art. 56 (*Équipement en matériel d'enseignement des établissements d'enseignement public*) : *Son amendement tendant à reprendre cet article supprimé par le Sénat dans une nouvelle rédaction* [1er décembre 1961] (p. 5258); *le retire* (p. 5259);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE : en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la réorganisation intervenue au sein du Ministère; la nouvelle présentation du budget ; la constante progression des crédits depuis 1958; le volume excessif des crédits de report en matière de constructions scolaires ; la nécessité d'une coordination entre le service des constructions scolaires et celui du contrôle financier ; la modernisation souhaitable des méthodes et des matériels; les besoins en écoles maternelles par suite de la progression démographique et du désir toujours plus grand de scolarisation ; le retard en matière d'enseignement technique ; le recours à des œuvres post-scolaires ou sportives pour occuper les adolescents refusés dans les établissements techniques ; l'application aux collèges d'intérêt général du régime des lycées nationaux; les créations d'emplois dans les divers enseignements; le développement de l'emploi des*

techniques audiovisuelles; *l'extension du ramassage scolaire*; *l'augmentation des crédits pour la recherche scientifique*; *la progression de l'effort dans le domaine de l'action sociale et éducative*; *l'accroissement des crédits affectés aux bourses*; *l'aide à l'enseignement privé*; *l'extension souhaitable aux instituteurs retraités et aux professeurs certifiés retraités des mesures prises récemment pour la revalorisation de la fonction enseignante*; *le retard apporté à la publication du statut des intendants et personnels des services d'économat*; *le retour souhaitable à la date du 1er octobre pour la rentrée scolaire* [28 octobre 1961] (p. 3356 à 3358) ; *la généralisation souhaitable de classes à mi-temps* ; *le groupement éventuel des études sur les cinq premiers jours de la semaine*; *la nécessité de mettre fin à la disparité des manuels scolaires* (p. 3359, 3360) ; Titre IV : *Amendement de M. Fanton tendant à une réduction de crédits* (*Subventions aux mouvements de jeunesse*) *: ses observations sur : le montant dérisoire de certaines subventions* (p. 3409) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les graves inconvénients des grèves*; *la nécessité d'une réglementation du droit de grève conformément à la Constitution* [7 novembre 1961] (p. 3921, 3922) ;

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats, après l'article 9 *: Article additionnel du Gouvernement* (*Réparation des dommages survenus en 1961*) (p. 5493) ; *son article additionnel* (*Indemnisation des personnes insuffisamment assurées*) [12 décembre 1961] (p. 5494).

Son rappel au règlement : *Demande une minute de recueillement à la mémoire des morts de la deuxième guerre mondiale* [8 mai 1962] (p. 894).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les insuffisances en matière de constructions scolaires et d'équipement sportif; le problème de la liaison Rhône-Rhin; les grèves dans les services publics ; le financement des investissements par l'emprunt* [21 juin 1962] (p. 1876, 1877) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les crédits prévus au titre de l'Education nationale ; l'absence de mesures en matière de travaux publics et transports; le problème d'Air-Inter* [11 juillet 1962] (p. 2351, 2352).

CODET (M. François), *Député de Seine-Maritime (U. N. R.).*

En remplacement de M. Roger Dusseaulx, nommé Ministre des Travaux publics et des Transports (en application de l'ordonnance no 58-1099 du 17 novembre 1958, portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier, 2 et 7).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [16 mai 1962] (p. 1120).

S'inscrit au Groupe de l'Union pour la Nouvelle République [22 mai 1962] (p. 1241).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [24 mai 1962] (p. 1313).

Donne sa démission de membre de cette Commission [5 juin 1962] (p. 1482).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 juin 1962] (p. 1541).

COLINET (M. Michel), *Député des Ardennes, Ire circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 26 (*Transformation de la taxe et surtaxe d'abattage en redevance pour services rendus*) : *Son amendement invitant le Gouvernement à déposer dans le délai d'un an un projet de loi relatif à la réorganisation du contrôle sanitaire*

et qualitatif des denrées alimentaires d'origine animale ; nécessité d'organiser une inspection convenable pour éviter les objections d'ordre sanitaire opposées par les acheteurs étrangers [17 mai 1960] (p. 898) ; *modifie son amendement en supprimant la condition de délai* (ibid.) ; Art. 27 : *Utilisation par les groupements d'éleveurs, des marchés aux bestiaux, accessoires habituels des abattoirs publics ; nécessité de favoriser par des décisions réglementaires les ventes aux enchères publiques permettant d'établir des cours sans équivoque pour la viande et le bétail* [18 mai 1960] (p. 938) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale, mesures nouvelles*) : *Amendement de M. Catalifaud tendant à supprimer le prélèvement effectué sur les crédits du fonds routier destinés à l'entretien des routes au profit de la reconstruction des ponts détruits par faits de guerre ; ses observations sur la nécessité urgente de réparer les dégâts causés à la voirie par les hostilités de 1940* [12 novembre 1961] (p. 4516, 4517).

COLLETTE (M. Henri), *Député du Pas-de-Calais, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission supérieure du crédit maritime mutuel [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 866 du Code civil relatif aux dons ou legs d'immeubles ou d'exploitations agricoles faits à un successible sans obligation de rapport en nature, **n° 101** [27 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à supprimer l'article 12 du chapitre II du décret n° 56-112 du 24 janvier 1956 pris en exécution de l'article 28 de la loi du 9 mars 1941 et l'article 29 du décret n° 54-1251 du 20 décembre 1954 (réorganisation foncière et remembrement), **n° 164** [23 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à écarter les combats de coqs du champ d'application du décret n° 59-1051 du 7 septembre 1959 réprimant les mauvais traitements exercés envers les animaux, **n° 293** [8 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi n° 964 autorisant la ratification de la Convention internationale des télécommunications, signée à Genève le 21 décembre 1959, **n° 1093** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, **n° 1142** [25 avril 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1401) modifié par le Sénat, modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 (3°) du Code civil, les articles 790 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales, **n° 1448** [12 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, titre IV : *Ses observations sur : le maintien des primes versées aux producteurs de lin ; l'insuffisance des crédits pour les amendements calcaires ; la répartition inéquitable de la prime de difficultés payée l'an dernier aux betteraviers ; l'insuffisance de la progression de nos prix agricoles* [9 novembre 1960] (p. 3414) ; deuxième lecture, Art. 11 (*Réforme du Fonds d'encouragement à*

la production textile) : Augmentation souhaitable de la taxe pour permettre l'accroissement des dotations prévues en faveur de l'élevage ovin et de l'Institut textile de France; lutte nécessaire contre la concurrence étrangère [5 décembre 1960] (p. 4314);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, deuxième lecture : *Cas de certaines communes du Pas-de-Calais* [9 décembre 1960] (p. 4506);

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales en qualité de rapporteur pour avis : *Modifications apportées par le projet aux règles de la dévolution successorale des exploitations agricoles et des entreprises industrielles, commerciales et artisanales ; avantages économiques et sociaux du maintien temporaire de l'indivision, quelle que soit l'importance des exploitations agricoles; nécessité de laisser le tribunal juge de l'opportunité du maintien de l'indivision ; nomination souhaitable par le tribunal d'un administrateur de cette indivision, étant donné l'absence d'une organisation de l'indivision dans notre droit actuel ; nécessité de permettre l'attribution préférentielle lorsque l'exploitation est fondée sur le bénéfice d'un bail rural ; extension opportune de ce droit d'attribution préférentielle aux exploitations industrielles, commerciales et artisanales de caractère familial ; garanties apportées par l'appréciation du tribunal ; opportunité de l'attribution préférentielle en jouissance introduite par la Commission des lois; nécessité de l'exonération pure et simple de tout droit de mutation sur les soultes dues pour l'attribution de l'exploitation agricole* [22 juin 1961] (p. 1238 à 1241) ; Art. 1er du projet : *Article 815 du Code civil : son sous-amendement au nom de la Commission de la production à l'amendement de la Commission, tendant à ajouter après les mots « constituant une unité économique » le mot « viable «* (p. 1251) ; Art 2 du projet : *Article 823 du Code civil (Attribution préférentielle) : Son sous-amendement au nom de la Commission de la production à l'amendement de la Commission (Extension de l'attribution préférentielle au bénéfice du bail rural et autres éléments mobiliers composant l'exploitation agricole)* (p. 1254) ; *cas du droit au bail et du cheptel vif ou mort* (ibid.) ; Art 3 du projet : *Article 832 du Code civil (Attribution préférentielle de droit si un des héritiers s'engage à mettre personnellement l'exploitation en valeur pendant 15 ans) ; son sous-amendement au nom de la Commission de la production à l'amendement de la Commission (Fixation des normes de superficie et de valeur vénale maxima, compte tenu des conditions départementales et régionales, après avis des chambres d'agriculture)* (p. 1256, 1257) ; *son amendement au nom de la Commission de la production (Suppression de la révision éventuelle des soultes)* (p. 1257) ; après l'art. 3 : *son sous-amendement au nom de la Commission de la production à l'amendement de la Commission tendant à créer une attribution préférentielle en jouissance (Ajouter les mots « nonobstant toute demande de licitation »)* ; Art. 4 du projet : *Article 866 du Code civil (Rapport en valeur des libéralités portant sur une exploitation agricole, commerciale, industrislle ou artisanale) ; son amendement au nom de la Commission de la production (Suppression de l'indexation pour le paiement de la soulte)* (p. 1260) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : l'exclusion souhaitable des droits sociaux de l'attribution préférentielle ; la contradiction d'une disposition de ce genre avec les statuts des sociétés ; la nécessité de faire porter l'attribution préférentielle sur l'ensemble des éléments mobiliers plutôt que sur le matériel et le cheptel de l'exploitation agricole ; l'impossibilité, dans l'état actuel des textes, d'une évaluation du droit au bail d'une exploitation agricole* [18 octobre 1961] (p. 2597, 2598) ; Art. 1er du projet : *Article 815 du Code civil (Maintien de l'indivision) : son amendement au nom de la Commission (Désignation d'un administrateur)* (p. 2599) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à supprimer les mots « résultant du décès »* (ibid.) ; Art 2 du projet : *Article 832 du Code civil (Attribution préférentielle) : son amendement au nom de la Commission (Non-application des dispositions de l'article aux exploitations agricoles exploitées sous forme de sociétés)* (p. 2600) ; *son amendement au nom de la Commission (Suppression de la dernière phrase du premier alinéa)* (p. 2601) ; *son amendement au nom de la Commission (Suppression de l'attribution préférentielle des droits sociaux pour les entreprises commerciales, industrielles ou artisanales)* (p. 2601) ; *son amendement au nom de la Commission (Attribution préférentielle de l'ensemble des éléments mobiliers) ; ses observations sur : la supériorité de ce texte à celui du Sénat ne prévoyant que le maté-*

riel et le cheptel de l'exploitation agricole ; les difficultés pouvant surgir quant à l'attribution des labours, semences, récoltes en terre et récoltes coupées (p. 2602) ; Art. 3 du projet : *Article 832-1 du Code civil (Attribution préférentielle de plein droit pour les exploitations remplissant certaines conditions de superficie et de valeur vénale) ; son amendement au nom de la Commission (Avis des chambres d'agriculture pour la détermination des critères)* (p. 2602) ; *le retire* (p. 2603) ; Art. 3 *bis* du projet : *Article 832-2 du Code civil (Attribution préférentielle en jouissance) : son amendement au nom de la Commission tendant à rétablir l'article supprimé par le Sénat dans une nouvelle rédaction* (ibid.) ; *ses observations sur : l'opportunité de soumettre l'attribution préférentielle en jouissance à l'agrément du tribunal ; l'attribution d'un délai supplémentaire de cinq années à l'attributaire pour le paiement des soultes à ses co-héritiers* (p. 2605) ; article 5 du projet supprimé par le Sénat : *Son amendement au nom de la Commission tendant au rétablissement de l'article modifiant le Code rural pour tenir compte du nouvel article 832-2 du Code civil* (p. 2606) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur l'institution d'un droit de préemption frappant l'ensemble des biens immobiliers dépendant de la succession et qui feront l'objet d'une demande d'attribution préférentielle en jouissance, le problème du délai accordé pour l'exercice de ce droit de préemption* [29 novembre 1961] (p. 5129) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Caractère dramatique de la situation financière des agriculteurs du Pas-de-Calais ; injustices créées entre les producteurs par la suppression du quantum pour le blé* [11 octobre 1961] (p. 2488) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Le retard apporté à la restauration de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer* [26 octobre 1961] (p. 3144) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'intégration dans le budget général de la taxe à l'encouragement textile ; l'augmentation souhaitable des dotations allouées au Centre de recherches et à l'Institut textile de France pour leur permettre de faire face à leurs besoins* [28 octobre 1961] (p. 3339, 3340) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : le mécontentement des planteurs de betteraves du Nord mis dans l'obligation de reporter leurs excédents, les réductions de superficies betteravières devant intervenir ; la nécessité de revenir à la culture du lin ; l'importance du produit de la taxe textile et son affectation pour 1961 ; les intentions du Gouvernement à ce sujet pour 1962 ; les possibilités d'expansion de la production linière ; le développement de la consommation de viande de cheval et l'encouragement souhaitable de l'élevage du cheval dans les régions qui en ont la vocation naturelle ; l'augmentation de la part du prélèvement sur le pari mutuel revenant à l'élevage ; la reconversion de certaines terres en pâturages ; l'intervention nécessaire de l'Etat pour mettre fin à la disparité entre l'évolution des prix industriels et celle des prix agricoles ; les difficultés rencontrées dans la réalisation des réformes de structure rendues nécessaires par la mise en application du Marché commun ; la création souhaitable du cadastre économique ; les mesures d'allégement fiscal devant être prises pour favoriser le maintien de l'unité de l'exploitation agricole* [29 octobre 1961] (p. 3490 à 3492) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : les inconvénients de l'interdiction de tenir compte désormais, pour le calcul de l'allocation logement, des remboursements anticipés effectués par les familles accédant à la propriété ; la répartition souhaitable des crédits H.L.M. entre les associations urbaines et les sociétés rurales d'une manière plus favorable à ces dernières* [31 octobre 1961] (p. 3690) ;

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Portée limitée du projet ; les conséquences de la réduction de la taxe complémentaire ; la déduction du revenu des frais d'internat payés pour des enfants en âge scolaire* [9 mai 1962] (p. 996) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Refus du renouvellement du bail) ; problème du domicile du propriétaire exploitant* [6 juin 1962] (p. 2006) ;

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive : *La nécessité de faciliter l'adoption de leur propre enfant par les parents naturels ; l'adoption par des tiers et la renonciation formelle des auteurs naturels* [27 juin 1962] (p. 2046, 2047) ;

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière : *Les modifications et les simplifications proposées ; la diminution probable des recettes*

pour le Trésor ; les droits de vente d'un appartement et de biens ruraux ; la nécessité de diminuer les taxes frappant les exploitations agricoles ; l'enregistrement des baux de biens meubles et ses conséquences sur les bailleurs ; le problème des droits de soulte [17 juillet 1962] (p. 2532, 2533) ; Art. 8 : *L'enregistrement des coupes de bois* (p. 2539) ; Art. 12 : *Son amendement de suppression* (*Partages avec soulte*) (p. 2541) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Le problème des cumuls ; les S.A.F.E.R. et les espoirs des petits exploitants agricoles ; les conséquences de la création des S.A.F.E.R. pour l'administration de l'enregistrement et les notaires ; l'interdiction faite aux S.A.F.E.R. d'avoir un but lucratif ; la nécessité de constituer des exploitations viables ; le droit de préemption accordé aux S.A.F.E.R.* [18 juillet 1962] (p. 2600 à 2602) ; Art. 11 : *Le nombre des non-exploitants achetant des terres ; la nécessité de laisser les propriétaires maîtres de leurs droits en matière de vente et d'achat* (p. 2619, 2620) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Les exceptions au droit de préemption*) ; *le cas des propriétaires indivis* [19 juillet 1962] (p. 2642) ; *amendement de la Commission* (*Exception aux droits de préemption*) ; *la portée limitée des exceptions envisagées* (p. 2643).

COLLOMB (M. Henri), *Député du Rhône, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de Justice [21 octobre 1959] (p. 1885).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 62, 63, 64, 75 et 77 du Code de procédure pénale, **n° 675** [8 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à proroger les délais de maintien dans les lieux de certains clients et locataires des hôtels, pensions de famille et meublés, **n° 1264** [28 juin 1961] la retire [12 septembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 1096, complétant la loi n° 48-50 du 12 janvier 1948, relative aux droits de plaidoirie des avocats, modifiée par le décret n° 54-1253 du 22 décembre 1954, relatif à la Caisse nationale des barreaux français, **n° 1385** [19 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à permettre l'usage de la griffe, en matière de lettre de change, **n° 1892** [27 juillet 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative au décret n° 58-1348 du 27 décembre 1958 portant augmentation des loyers [5 mai 1959] (p. 436, 437).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à la sous-location des pièces isolées [5 mai 1959] (p. 437, 438).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Intérêt porté par les collectivités locales à la réalisation du barrage de Pierre-Bénite* [30 juin 1959] (p. 1155) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie : *Exclusion injustifiée des infractions fiscales du bénéfice de l'amnistie* [24 juillet 1959] (p. 1494) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 76 (*Contentieux fiscal*) : *Compétence des magistrats des tribunaux administratifs en matière fiscale ; inopportunité de l'introduction d'un magistrat consulaire dans les sections fiscales des tribunaux administratifs* [29 octobre 1959] (p. 2089, 2090) ;

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption, Article unique : *Amendement de M. Foyer : sévérité de l'interdiction faite aux femmes divorcées aux torts réciproques ; cas délicats où la femme est obligée de prendre une partie des torts* [4 novembre 1959] (p. 2168) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Absence de dispositions permettant aux tribunaux administratifs d'assurer les tâches nouvelles résultant de la réforme du contentieux fiscal ; accroissement de la compétence sans augmentation d'effectifs ni de crédits à la suite de la réforme de 1953 ; aggravation du retard dans les jugements ; insuffisance des effectifs et des trai-*

tements [12 novembre 1959] (p. 2352, 2353); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Baisse de recrutement de l'Ecole nationale d'administration ; nécessité de ne pas accepter à l'entrée plus d'élèves que l'administration n'en peut absorber* [24 novembre 1959] (p. 2939).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Extension de l'aide sociale à domicile ; orientation de la création récente de foyers de vieillards ; rapport de M. Chazelle sur le problème des ressources des vieillards ; études de M. Joyon sur l'hébergement des personnes âgées* [20 mai 1960] (p. 1033, 1034).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant, avant le mot « vétérinaires », à insérer le mot « docteurs »* [1er juin 1960] (p. 1137).

Est entendu sur la question orale de M. Frédéric-Dupont relative aux attentats contre les agents de la force publique (cas de Lyon) [10 juin 1960] (p. 1276).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'amélioration urgente de la situation des vieux ; le détournement inadmissible d'une partie des sommes du fonds de solidarité* [16 juin 1960] (p. 1388, 1389).

Son rappel au Règlement : *Retrait de l'ordre du jour, au cours de la séance précédente, d'une proposition de loi tendant à l'amnistie de certaines infractions fiscales et douanières ; interprétation restrictive du Règlement tendant à diminuer les droits du Parlement ; usage abusif de l'article 92 du Règlement et 40 de la Constitution* [7 juillet 1960] (p. 1773).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Attribution d'une retraite décente aux vieillards et aux infirmes, mesures devant être prises en faveur des personnes ayant dépassé la cinquantaine ; travaux de la Commission vieillesse* [28 octobre 1960] (p. 2936) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (motion de censure) : *Ses observations sur : l'escamotage de la motion préalable de M. Jean-Paul David ; la diminution progressive des droits des parlementaires ; la responsabilité du Gouvernement dans la détérioration des relations entre l'exécutif et le législatif ; l'amertume et la déception des parlementaires* [22 novembre 1960] (p. 3966, 3967).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1283).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : le maintien regrettable des plafonds imposés pour prétendre aux allocations d'aide sociale ; l'aide devant être apportée aux handicapés physiques, notamment par la création d'un réseau d'établissements de travail protégés* [27 octobre 1961] (p. 3247) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la carence du Gouvernement pour accueillir une population scolaire dont l'accroissement était aisément prévisible ; le nombre de candidats refusés dans l'enseignement technique faute de place ; le logement des étudiants ; l'absence d'une politique de recrutement en matière de personnel ; le recours nécessaire à des solutions nouvelles pour pallier la pénurie de professeurs (Utilisation des boursiers de l'enseignement supérieur, développement des emplois à mi-temps)* [28 octobre 1961] (p. 3376, 3377) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème des personnes âgées ; les données du rapport Laroque ; l'application aux personnes âgées ; le programme de construction d'autoroutes ; la sortie de l'agglomération lyonnaise et le tunnel sous Fourvières* [7 juin 1962] (p. 1582, 1583).

COLONNA (M. Henri), *Député de Tizi-Ouzou (E. A. S., puis U. R., puis R. N. U. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 jan-

vier 1959] (p. 164), [8 juillet 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge titulaire à la Haute Cour de Justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la promotion sociale en Algérie : *Titularisation de certains agents occasionnels des services de police* [15 décembre 1959] (p. 3360).

Prend part au débat :

— sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Evolution de la politique gouvernementale depuis 1958 ; désarroi des populations algériennes* [29 juin 1961] (p. 1370, 1371) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'historique des événements d'Algérie ; les exactions actuelles* [5 juin 1962] (p. 1462).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

COLONNA d'ANFRIANI (M. Charles), *Député des Bouches-du-Rhône, 3e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

COMMENAY (M. Jean-Marie), *Député des Landes, 3e circonscription (App. R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959 (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission de la production et des échanges [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant sépation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur : 1° le projet de loi modifiant divers articles du Code civil en tant qu'ils prévoient des indemnités dues à la suite de certaines acquisitions ou restitutions de biens (faisant l'objet de droits réels mobiliers ou immobiliers) ; 2° la proposition de loi de M. Halbout tendant à modifier les articles 554, 555, 658, 660 et 661 du Code civil relatifs à la mitoyenneté, **n° 331** [3 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Coste-Floret tendant à modifier l'article 347 du Code de l'urbanisme et de l'habitation (n° 305), **n° 906** [28 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi n° 1337, adopté par le Sénat, relatif aux droits d'usage des pêcheurs le long des cours d'eau du domaine public, **n° 1787** [22 juin 1962].

Son rapport supplémentaire ayant le même objet, **n° 1863** [20 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat, dans sa deuxième lecture, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, **n° 1878** [24 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi modifiant divers articles du Code civil, en tant qu'ils prévoient des indemnités dues à la suite de certaines acquisitions ou restitutions de biens (mitoyenneté), en qualité de *Rapporteur : Dispositions figurant en partie dans une proposition de loi déposée par M. Halbout; estimation au cours du jour du remboursement, c'est-à-dire du jour de la liquidation amiable ou judiciaire; application d'une jurisprudence constante* [4 novembre 1959] (p. 2169, 2170); Article unique : *Son amendement (Obligation pour le propriétaire qui effectue l'exhaussement d'un mur mitoyen de rembourser au propriétaire voisin toutes les dépenses rendues nécessaires à ce dernier par l'exhaussement)* (p. 2171); après l'article unique : *Son amendement (Application de la loi aux T. O. M.)* (ibid).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne, relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Difficultés des viticulteurs landais victimes de la flavescence dorée et des inondations; nécessité de permettre la destruction des marcs* [13 novembre 1959] (p. 2424).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Conséquences regrettables de la réforme judiciaire en province; centralisation abusive; isolement des justiciables ruraux; réorganisation défectueuse des Commissions cantonales d'aide sociale; inconvénients de la mesure faisant de la Cour d'appel la juridiction d'appel des tribunaux d'instance et des tribunaux de commerce; manière dont a été opéré le rattachement de certains tribunaux de première instance; situation des avoués et greffiers, contraints à la démission* [16 novembre 1959] (p. 2462, 2463); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviations civile et commerciale : *Conséquences de la fermeture de l'usine Bréguet de fabrication de planeurs d'Aire-sur-Adour; implantation d'une nouvelle usine d'aviation légère; restitution des fonds reçus par la société Bréguet au titre de la déconcentration; maintien du plan de charge de la société Potez-Fouga* [17 novembre 1959] (p. 2511); AGRICULTURE : *Nécessité de la relance du programme conditionnel des adductions d'eau et du rétablissement du Fonds d'amortissement des charges de l'électrification rurale; inquiétude des agriculteurs du Sud-Ouest devant l'absence d'orientation de notre politique agricole; mesures nécessaires en faveur des cultivateurs de maïs (Fixation du prix rémunérateur, attribution au maïs de la qualité de culture dominante, implantation d'industries utilisant cette plante)* [23 novembre 1959] (p. 2867); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Modifications devant intervenir en faveur des métayers; harmonisation de leur situation avec celle des salariés; hommage à la mutualité sociale agricole* [24 novembre 1959] (p. 2909).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ebrard relative à la protection des personnes et biens dans la zone de Lacq : *Nécessité d'assurer la sécurité au voisinage du feeder et des installations du stockage souterrain; exemple de la double surveillance du réseau réalisé aux Etats-Unis; inspection aérienne constituant le moyen le plus efficace de repérage des fuites; diffusion du gaz de Lacq dans la région du Sud-Ouest* [17 juin 1960] (p. 1413, 1414).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Utilité de la coopération du Gouvernement et du Parlement spécialement pour ce qui concerne la lutte anti-alcoolique; la distillation publique dans le Sud-Ouest* [18 juillet 1960] (p. 1976).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Urgence d'une revalorisation des allocations des vieux travailleurs; situation des artisans au regard de la sécurité sociale, notamment dans les régions sous-développées* [27 octobre 1960[(p. 2868); SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : le caractère dérisoire de l'allocation servie aux personnes âgées et aux invalides; le relèvement nécessaire du plafond prévu pour l'attribution de ces allocations; le fonctionnement des Commissions d'aide sociale; les possibilités de défense des intéressés devant ces Commissions; la collaboration du Parlement à une éventuelle modification du statut de la pharmacie* [28 octobre 1960] (p. 2927, 2928); JUSTICE : *Caractère archaïque de notre système pénitentiaire; conséquences de la réforme judiciaire; situation critique de certains greffiers, avoués et avocats des tribunaux supprimés; nécessité de permettre à certains avocats l'accès à la magistrature par le recrutement latéral;*

rachat éventuel par le Gouvernement des palais de justice devant être achetés par les communes en application de la réforme judiciaire ; découpage intempestif réalisé dans certains départements ; inquiétude suscitée par les passages du rapport Armand-Rueff relatifs aux avoués et avocats ; inconvénients de la centralisation excessive réalisée par la réforme éloignant les justiciables de la justice, notamment les justiciables ruraux (p. 2949 à 2951) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : le maintien du prix du maïs à un taux rémunérateur ; la nécessité d'encourager la transformation sur place de cette céréale ; les équipements collectifs et individuels devant être réalisés notamment en matière de séchage et de stockage ; la nécessité d'encourager la décentralisation industrielle vers le sud-ouest ; les inquiétudes suscitées par les conclusions du rapport Armand-Rueff relatives au métayage et au fermage* [9 novembre 1960] (p. 3398, 3399) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : la situation critique des vieux agriculteurs allocataires ou retraités ; l'abaissement souhaitable de l'âge de la retraite ; l'assimilation des métayers aux salariés en ce qui concerne les prestations familiales* [9 novembre 1960] (p. 3455, 3456) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Détermination des zones sinistrées ; institution d'un système général d'indemnisation des dommages causés par les calamités atmosphériques ; cas du département des Landes ; entretien des ruisseaux et des canaux* [24 novembre 1960] (p. 4042, 4043).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Les doléances des viticulteurs du sud-est ; les prestations d'alcool vinique ; les dégâts causés par la flavescence dorée* [16 juin 1961] (p. 1149, 1150).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur les intentions du Gouvernement quant à la fixation du prix du maïs* [7 juillet 1961] (p. 1551) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux : *Ses observations sur : l'exception devant être reconnue en faveur des courses de taureaux dans les pays de tradition ininterrompue ; la réglementation des courses de taureaux depuis le* XVIII^e *siècle ; l'attraction exercée par ces courses sur les touristes et les ressources qu'elles procurent aux villes où elles ont lieu* [12 juillet 1961] (p. 1662, 1663) ; Art. 1^er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à limiter l'autorisation des courses de taureaux dans les pays de tradition locale ininterrompue* (p. 1675, 1676) ;

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles ; Art. 1^er du projet, article 1122-1 du Code rural : *Son amendement (Non-imputation dans le calcul des ressources de la cession des exploitations consenties soit à un descendant de l'exploitant soit à un jeune agriculteur ayant exercé pendant cinq ans)* [17 octobre 1961] (p. 2582) ; *son sous-amendement (Fixation du plafond)* (ibid.) ; *nécessité d'encourager l'accession à la propriété dans les pays de fermages et de métayages ; limitation du bénéfice de l'amendement aux exploitants propriétaires au plus du maximum prévu par arrêté préfectoral* [17 octobre 1961] (p. 2582, 2583) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le maintien et le développement nécessaire des exploitations du type familial dans les régions du Sud de la Loire ; l'amélioration nécessaire de la condition des artisans et des petits commerçants ruraux, leur accès souhaitable à l'assurance maladie des exploitants agricoles ; les mesures devant être prises pour faciliter la transformation sur place des productions des agriculteurs landais (Création d'abattoirs de volaille, développement de l'industrie des conserves) ; l'attribution souhaitable d'avantages de carrière et de retraite aux sapeurs-pompiers forestiers départementaux de la forêt de Gascogne* [29 octobre 1961] (p. 3477, 3478) ; SERVICE DU PREMIER MINISTRE : *Ses observations sur les anomalies relevées dans la liste des associations subventionnées* [30 octobre 1961] (p. 3577) ; JUSTICE : *Ses observations sur : la médiocrité de la situation des juges et des greffiers d'instruction ; l'attribution souhaitable aux magistrats de garanties statutaires analogues au statut général de la fonction publique ; les inconvénients de la nouvelle carte des juridictions ; les charges imposées aux villes où siège un tribunal d'instance par l'achat ou*

la location des bâtiments du tribunal ; la nécessité de consulter la conférence des bâtonniers avant de procéder à une fusion des professions d'avoué et d'avocat ; les intentions du Gouvernement quant à la réforme des greffes ; l'insécurité et la précarité de la situation du personnel des prisons de la métropole et d'Algérie ; la nécessité d'accorder aux détenus les garanties susceptibles d'assurer leur dignité d'hommes [12 novembre 1961] (p. 4470, 4471) ;

— d'une proposition de loi relative à la forclusion en matière de baux ruraux : *Ses observations sur : l'évolution de la jurisprudence de la cour de cassation pour l'interprétation de l'article 841 du Code rural ; la nécessité de relever de la forclusion les preneurs ayant saisi le tribunal dans le délai de quatre mois pour la conciliation ; la suppression de la double saisine du tribunal paritaire ; la possibilité, pour la partie la plus diligente de saisir le tribunal au fond, à tout moment ; les précédents en matière de rétroactivité des lois notamment en matière de baux commerciaux* [14 novembre 1961] (p. 4839, 4840) ; Art. 3 (*Relèvement de la forclusion pour les preneurs occupant matériellement les lieux*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article* (p. 4841) ;

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux : *Le problème des concentrations d'exploitations ; le bénéfice du droit de reprise étendu au descendant du bailleur ; les reprises abusives et les cumuls anormaux ; la limitation à 65 ans de la faculté de reprise* [26 juin 1962] (p. 1993, 1994) ; après l'Art. 1er, *sous-amendement de M. Hoguet à l'amendement de la commission* (*Modalités de congé donné au bailleur*) : *Nécessité de ne pas compliquer la procédure* (p. 2001) ; Art. 2, *amendement de la commission* (*Refus de renouvellement du bail*) : *Le droit de reprise pour les exploitants de plus de 65 ans* (p. 2009) ;

— en deuxième lecture du projet de loi relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun en qualité de *Rapporteur* : *L'origine du présent texte* (*Article 14 de la loi d'orientation agricole du 5 août 1960*) ; *la nécessité de mettre à jour les textes concernant les coopératives agricoles ; le maintien aux groupements et à leurs membres des mêmes avantages sociaux, fiscaux et économiques que ceux consentis aux agriculteurs isolés ; le problème de la détermination du hors quantum* (*En fonction de chaque exploitation associée*) [25 juillet 1962] (p. 2860) ; Art. 1er, *son amendement au nom de la commission* (*Référence à la loi d'orientation agricole*) : *l'objet des groupements agricoles d'exploitation en commun* (p. 2861) ; Art. 6, *son amendement au nom de la commission* (*Suppression de la procédure prévue par voie de décret en Conseil d'Etat*) : *La nécessité de procéder à la réforme uniquement par voie législative* (p. 2862) ; Art. 8, *son amendement au nom de la commission* (*Agrément du bailleur dans le cas d'une transformation de métayage en fermage*) : *Nécessité de prévoir un délai de franchise de trois ans* (p. 2863) ; Art 10, *son amendement de suppression au nom de la commission : Le cas du preneur exerçant le droit de reprise* (p. 2863).

COMTE-OFFENBACH (M. Pierre), *Député du Loir-et-Cher, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, n° 1825 [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du Code de la famille et de l'aide sociale en faveur des aveugles et des grands infirmes, **n° 1411** [22 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à assurer aux agriculteurs la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier, **n° 1425** [12 septembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à instituer un plan de chasse du grand gibier pour créer un nécessaire équilibre agro-sylvocynégétique, **n° 1494** [31 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à permettre l'interdiction totale de la vente de certaines espèces de gibier en voie de diminution ou

menacées de disparition, n° **1896** [27 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la ratification d'une convention entre la France et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions, en qualité de *Rapporteur pour avis : Développement des relations économiques internationales ; renforcement de nos liens avec la Belgique* [18 juin 1959] (p. 889, 890) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la promotion sociale : *Critères de la qualification exigée des centres et écoles techniques* [27 juillet 1959] (p. 1515) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE : *Importance du développement physique de la jeunesse française ; création d'une mystique de l'effort physique ; institution d'une méthode nationale d'éducation sportive ; nécessité d'une conception d'ensemble du sport français ; établissement d'une loi de programme d'équipement sportif* [21 novembre 1959] (p. 2783) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 29 *bis : Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés la propriété ou la location de biens de chasse et prévoyant l'aliénation de ces biens ou de ces droits ; atteinte portée à la chasse ; activité économique ; importance certaine des « public-relations »* [9 décembre 1959] (p. 3249) ; en troisième lecture, Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven tendant à ce que les sociétés détachent dans leur comptabilité les dépenses d'apparat visées par l'article 29 et demandent l'approbation de ces dépenses aux actionnaires chaque année par une résolution spéciale ; introduction d'une disposition juridique dans un débat fiscal ; caractère fiscal anormal de l'amende sanctionnant l'infraction aux dispositions du texte* [21 décembre 1959] (p. 3532, 3533) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Abandon de la référence à juin 1959 pour la fixation des prix agricoles ; engagement du Gouvernement d'utiliser la marge d'appréciation qu'il s'est réservée en faveur de l'agriculture et non contre elle ; aspect humain autant qu'économique du problème agricole ; nécessité de donner aux paysans les mêmes chances qu'aux autres catégories sociales* [4 mai 1960] (p. 624, 625) ;

— en troisième lecture, du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 17 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à confier, outre le contrôle technique, la responsabilité des battues aux lieutenants de louveterie* [21 juillet 1960] (p. 2121).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE : *Désaffection des Français pour la pratique du sport ; nécessité d'une réforme profonde de l'éducation physique et de la pratique des sports en France ; maintien des officiels du sport français ayant rendu de grands services au sport ; réforme souhaitable des horaires ; nécessité d'imposer la construction de terrains de sport à côté de tout nouveau bâtiment scolaire* [4 novembre 1960] (p. 3097) ; *propagande devant être faite en faveur de l'éducation physique (utilisation de la télévision) ; développement des salles rurales ; recours éventuel à une formule d'emprunt* (p. 3098, 3099) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, Art. 1er : *Critique du critère géographique* [24 novembre 1960] (p. 4063) ; *amendement de M. Juskiewenski (Modifications imposées par les circonstances)* (p. 4064).

Prend part au débat :

— sur les questions orales relatives à la situation de l'industrie du textile cardé : *Situation de la Sologne ; fourniture des draps militaires* [23 juin 1961] (p. 1298, 1299) ;

— sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Relèvement du niveau de vie des paysans* [13 septembre 1961] (p. 2281, 2282).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité de pénétrer les jeunes Français de la valeur morale finale du sport* ; *équipement sportif des campagnes* ; *nécessité du plein emploi des installations sportives* ; *priorité au sport éducatif* [9 mai 1961] (p. 704, 705) ; *nécessité d'une réalisation rapide des projets* [17 mai 1961] (p. 818) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur la participation aux dépenses publicitaires abusivement*

demandées aux régions touristiques [7 novembre 1961] (p. 3944) ; *la non-application de l'article 40 à l'amendement de M. Catalifaud tendant à une réduction de crédits* (p. 3947) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la création opportune d'un Secrétariat d'Etat aux Rapatriés ; la nécessité absolue d'indemniser les Français d'outre-mer contraints de rentrer en métropole* [21 novembre 1961] (p. 4928) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement de la Commission des lois ; référence au préambule de la Constitution de 1946 pour la définition de la solidarité nationale ; substitution souhaitable au mot « définie » du mot « affirmée »* [22 novembre 1961] (p. 4987) ; *amendement du Gouvernement tendant à la suppression, dans le deuxième alinéa, de la phrase relative à l'indemnisation des biens perdus ; ses observations sur : la relation établie à tort par le Gouvernement entre le principe de l'indemnisation et l'abandon des biens entre les mains des pays devenus indépendants ; la vocation de l'Etat à la défense permanente de ses biens ; la priorité à accorder à la réinstallation des rapatriés* (p. 4988) ; *amendement de la Commission des affaires étrangères (Contingent supplémentaire de logements pour les rapatriés) ; ses observations sur la nécessité d'attribuer par priorité des logements construits aux rapatriés les plus défavorisés* (p. 4991) ; *son amendement (L'indemnisation des biens étant réservée, possibilité d'attribuer des indemnités particulières aux rapatriés les plus défavorisés)* (ibid.) ; *amendement de la Commission des affaires culturelles (Patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés* [23 novembre 1961] (p. 5006) ; après l'art. 1er *ter* : *Article additionnel de M. Abdesselam (Dépôt d'un projet de loi sur l'intégration des Français d'outre-mer par l'octroi de crédits aux entreprises se réinstallant en France)* (p. 5010) ; seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; ses observations sur : la nécessité de concilier l'aide à apporter d'urgence aux rapatriés et le respect des droits et prérogatives du Parlement ; les déclarations faites au Sénat par M. Longchambon représentant les Français d'outre-mer* [29 novembre 1961] (p. 5123) ; deuxième lecture, Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture ; ses observations sur la nécessité d'inscrire dans le texte la notion d'indemnisation et d'obliger le Gouvernement à la satisfaire ultérieurement* [12 décembre 1961] (p. 5500) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, Art. 3 (*Apports*) : *Son amendement tendant à substituer le mot « porteurs » au mot « titulaires »* [28 novembre 1961] (p. 5107) ;

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : le choix regrettable de la formule de l'assurance par le Gouvernement, contrairement à la notion fondamentale de la responsabilité de l'Etat en matière d'ordre public ; l'absence d'une définition des risques susceptibles d'être couverts ; l'adoption souhaitable du texte de la Commission des lois tendant à mettre à la charge de l'Etat la réparation des dommages* [7 décembre 1961] (p. 5386) ; Art. 3 (*Institution d'un fonds commun*) : *Sous-amendement de la Commission des lois à l'amendement du Gouvernement (Suppression de la surprime) ; ses observations sur l'impossibilité de mettre à la charge d'une catégorie de citoyens, les assurés, les conséquences des attentats, la responsabilité de l'Etat en matière d'ordre public* [14 décembre 1961] (p. 5489) ;

Prend part au débat sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *La nécessité d'aller vers l'Europe unie ; le caractère illusoire de l'intégration militaire ; la nécessité de pratiquer une politique orientée vers la « puissance européenne » ; l'adaptation nécessaire de l'Alliance atlantique* [13 juin 1962] (p. 1673, 1674).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *La nécessité de ne pas procéder à un éparpillement des crédits ; la priorité à donner aux grands monuments historiques* [27 juin 1962] (p. 2042) ; Article unique : *Amendement de la Commission (Suppression des crédits pour les collectivités locales)* (p. 2044) ;

— des propositions de loi concernant la réparation des dégâts causés aux cultures par le gibier : *La situation de la chasse dans la deuxième partie du* XXe *siècle ; l'augmentation du nombre des chasseurs ; la concentration des*

régions cynégétiques; *les importations de gibier*; *la nécessité de réparer les dégâts causés par le gibier*; *la couverture par les compagnies d'assurance de ce type de risque* [10 juillet 1962] (p. 2291, 2292); *motion de renvoi de M. Bricout* (*Application de l'article 91, alinéa 5 du Règlement*) : *Nécessité de régler le problème complètement* (p. 2292, 2293); *la responsabilité des détenteurs de territoires de chasse*; *le cas des paysans cultivant des choux de Bruxelles en bordure d'un bois* (p. 2293, 2294); Art. 1er (Article 400-1 du Code rural) : *Amendement de M. Bricout* (*Constitution d'un syndicat général des chasseurs en forêt*); *la notion de départementalisation envisagée par le présent amendement*; *son amendement* (*Taxation des détenteurs de licence dans les chasses domaniales*); (Article 400-2 du Code rural) : *Amendement du Gouvernement*; *la nécessité d'accélérer les procédures*; *les inconvénients de la jurisprudence actuelle*; *ses amendements* (*Modalités pratiques de la demande d'indemnisation*) (p. 2565, 2566); après l'art. 2 : *Son amendement* (*Non-application de la présente loi aux départements d'Alsace-Lorraine*); *l'existence dans ces départements d'une législation donnant toute satisfaction* (p. 2567);

— de la proposition de loi instituant un plan de chasse du grand gibier : *Son article additionnel : application des présentes dispositions aux départements d'Alsace-Lorraine* [10 juillet 1962] (p. 2295).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour) : *La non inscription des propositions de loi concernant les aveugles et les infirmes civils* [16 juillet 1962] (p. 2505).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour) : *L'inscription des propositions concernant les aveugles et grands infirmes* [19 juillet 1962] (p. 2632).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole; Art. 11 : *Amendement du Gouvernement* (*Droit de préemption des S.A.F.E.R.*); *les perspectives ouvertes à la paysannerie française par l'adoption de ce texte* [19 juillet 1962] (p. 2691);

— des propositions de loi concernant l'aide sociale aux aveugles et aux grands infirmes : *L'application de l'article 40 de la Constitution aux textes en discussion* [23 juillet 1962] (p. 2822, 2823).

CONDAT (M. Mahamam), *Député du Niger* (*App. R.P.C.D.*).

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

CONOMBO (M. Joseph), *Député de la Haute-Volta* (*App. R.P.C.D.*).

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

CONTE (M. Arthur), *Député des Pyrénées-Orientales 2e circonscription* (*S.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu Vice-président de cette Commission [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Dépôts :

Son rapport d'information, présenté en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le problème de l'aide aux pays sous-développés, **n° 471**, [17 décembre 1959].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Académisme du débat prévu ; le problème de Berlin et son contexte allemand, réunification de l'Allemagne ; notre solidarité avec Berlin-Ouest et notre fidélité aux garanties données à la République fédérale allemande à la Conférence de Genève de 1955 ; construction européenne à Six, maintien du Pacte atlantique ; équipement des nations sous-développées ; désarmement général, simultané et contrôlé* [29 avril 1959] (p. 379 à 381).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : ses explications de vote : *Hommage aux soldats d'Algérie ; recherche préalable d'un « cessez-le-feu » ; réserves nécessaires sur l'avenir politique de l'Algérie* [10 juin 1959] (p. 876) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Protection de l'agriculture française pendant la période d'adaptation du Marché commun ; modernisation de l'agriculture ; protection contre les catastrophes atmosphériques ; synchronisme des travaux d'adduction d'eau et des travaux d'assainissement ; taxation abusive du vin ; caractère excessif de la propagande anti-alcoolique* [24 juin 1959] (p. 1035, 1036) ;

— d'un projet de loi tendant à la promotion sociale ; Art. 1er : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à préciser qu'il s'agit des établissements d'enseignement « publics et privés » et des centres collectifs « publics et privés » de formation d'adultes ; sa demande de scrutin* [1er juillet 1959] (p. 1213) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Ses observations sur la politique internationale ; raison du voyage de M. Khrouchtchev en Amérique et en Chine ; nécessité de maintenir l'Alliance atlantique et de construire l'Europe ; importance d'une conférence au sommet ; rôle de la France dans le désarmement et l'aide aux pays sous-développés ; nécessité de concilier la recherche de la paix avec la défense de la liberté* [14 octobre 1959] (p. 1762, 1763).

Est entendu :

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Non-inscription à l'ordre du jour d'une Communication du Gouvernement sur sa politique étrangère* [23 octobre 1959] (p. 1938) ;

— sur la déclaration de politique étrangère faite par le Ministre des Affaires étrangères au nom du Gouvernement : *Approbation de l'invitation faite à M. Khrouchtchev de se rendre en France ; possibilté pour ce dernier de mieux connaître l'Occident ; devoirs des occidentaux dans la défense du monde libre, la construction de l'Europe et le maintien du Pacte atlantique* [27 octobre 1959] (p. 6364).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur l'importation des vins tunisiens annoncée par le Gouvernement, les vins de consommation courante; la constitution d'une Caisse nationale d'assurance contre les calamités atmosphériques; la fiscalité viticole excessive* [13 novembre 1959] (p. 2421, 2422).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ETRANGÈRES : *Insuffisance des crédits affectés aux bourses accordées aux étudiants étrangers en France ; assouplissement des règles de la délivrance des diplômes à ces étudiants ; maintien du rôle de la France dans la défense de l'humanisme dans le monde* [16 novembre 1959] (p. 2451) ;

— d'un projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba : *Précipitation avec laquelle le traité est soumis à la ratification de l'Assemblée; renvoi du vote à la session extraordinaire* [16 décembre 1959] (p. 3407).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Utilité de ce débat avant la conférence au sommet ; l'affaire de Berlin ; le problème du désarmement ; la nécessité de réaliser la construction européenne et de renforcer la solidarité atlantique ; la politique actuelle du Gouvernement; nécessité de servir la liberté pour rétablir une*

véritable paix dans le monde [28 décembre 1959] (p. 3671 à 3673).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur : la suppression de l'indexation, cause de la détérioration des marchés et de la montée de la colère paysanne ; la disparité écrasante entre les prix à la production et les prix à la consommation ; les conséquences de la politique économique gouvernementale ; les importations de choc contestables ; la taxation abusive de certains produits (vin) ; la nécessité de donner aux paysans une part du revenu national semblable à celle des autres Français, grâce à des subventions, des détaxations et une organisation des marchés ; la caricature d'indexation établie par le décret de mars ; la nécessité d'une protection sociale efficace du monde rural ; la tutelle exercée par le Ministère des finances sur le Ministre de l'Agriculture ; la coordination nécessaire en matière de vulgarisation agricole ; la réunion souhaitable une fois par an d'assises nationales de l'agriculture permettant la confrontation des vues du Gouvernement et des représentants de la profession* [3 mai 1960] (p. 593 à 595).

Prend part au débat :

— sur les questions orales relatives à l'aménagement de la région Bas-Rhône-Languedoc : *Equipement des régions économiques voisines des Pyrénées-Orientales* [13 mai 1950] (p. 854) ;

— sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Approbation de la politique extérieure choisie et poursuivie par le Président de la République ; dignité de la France au cours de la conférence de Paris ; influence de la collégialité et de la doctrine sur l'attitude de M. Khrouchtchev ; convocation souhaitable d'une nouvelle conférence consacrant les résultats obtenus par des négociations poursuivies selon les règles diplomatiques traditionnelles ; solidarité du problème allemand et du problème berlinois ; maintien du pacte atlantique ; communication souhaitable de renseignements de la part des Américains ; participation souhaitable de la Grande-Bretagne à la construction de l'Europe ; problème du désarmement et de l'aide aux pays sous-développés* [15 juin 1960] (p. 1328, 1329).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Constatation d'un racisme nouveau et dangereux dirigé contre les hommes blancs ; maintien nécessaire de l'alliance atlantique, notamment de l'alliance militaire ; construction urgente de l'Europe ; création d'une force de frappe européenne ; absence regrettable d'un vote sanctionnant les grands débats ; incapacité du Parlement de jouer pleinement son rôle* [25 juillet 1960] (p. 2205 à 2207).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, deuxième lecture : *Dégâts subis lors des inondations de 1959 par les départements du Sud-Est et du Sud-Ouest ; nécessité d'une loi de protection* [9 décembre 1960] (p. 4503) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité impérieuse de réaliser la construction européenne ; utilité du Marché commun agricole pour résoudre le problème des excédents ; mesures d'harmonisation devant être prises, notamment en matière viticole, étant donné la concurrence de l'Italie ; rapports entre le Marché commun et les pays extérieurs ; aide aux pays sous-développés ; entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ;* [14 juin 1961] (p. 1059 à 1061).

Prend part au débat :

— sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Protection des vins de qualité ; vins doux naturels* [16 juin 1961] (p. 1152) ;

— relatif à la communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la vanité des interventions parlementaires ; l'exercice de l'exécutif par le chef de l'Etat contrairement à la lettre et à l'esprit de la Constitution ; l'approbation par le groupe socialiste de la politique internationale du Gouvernement ; la nécessité de traiter le problème allemand dans son ensemble et de consulter les Berlinois ; l'importance du maintien intransigeant de l'unité de l'Alliance atlantique et de la poursuite de la construction européenne ; les différences de conception existant entre le Général de Gaulle*

et le Président Kennedy sur la direction et la stratégie de l'Alliance; la nécessité de reconsidérer et de reconstruire l'Alliance atlantique ; la communication souhaitable par les américains de leurs secrets en matière thermonucléaire ; l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ; l'union nécessaire des nations européennes sur le plan économique puis politique ; [20 juillet 1961] (p. 1867, 1868).

Ses observations sur l'ordre du jour complémentaire établi par la Conférence des Présidents [2 mai 1962] (p. 837).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la régionalisation du Plan ; les tranches opératoires: le rôle des autorités locales ; la définition d'entités régionales et leur consultation souhaitable avant la fixation des objectifs ; l'absence de dispositions pour les Pyrénées-Orientales (Les transports routiers, les ports, la question de la réforme tarifaire) ; le contexte européen dans lequel doit s'insérer le IVe Plan ; la coordination de la politique agricole et de la politique énergétique de la France avec celles de ses voisins ; les inquiétudes suscitées par la volonté du Gouvernement de faire une Europe unitaire ; le problème d'une politique commune européenne* [29 mai 1962] (p. 1375 à 1377).

CORNUT-GENTILLE (M. Bernard), *Député des Alpes-Maritimes, 5e circonscription (U.N.R.), puis Ministre des Postes et Télécommunications* (Cabinet Michel DEBRÉ).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Ses fonctions de Ministre de la France d'outre-mer (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la confiscation des appareils radioélectriques d'émission privés établis et utilisés sans autorisation, n° **78** [12 mai 1959].

Interventions :

Prend le titre de Ministre des Postes et Télécommunications (*J. O.* du 26 août 1959, p. 8466).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Complexité et importance de l'administration des P.T.T.; notion de service public; compétence de son personnel; problème posé par le financement des P.T.T.; caractère de budget annexe du budget des P.T.T.; étude d'un relèvement du taux d'intérêt des sommes mises à la disposition du Trésor par les chèques postaux; nécessité de demander des avances aux collectivités locales pour la réalisation de centraux ou l'équipement rural; amélioration de la situation des télécommunications; soulagement apporté au personnel par la mécanisation des services; insuffisance du personnel étant donné l'augmentation des services et du trafic; amorce du relèvement des indemnités; problème posé par l'attribution d'une prime de technicité; réforme prochaine du cadre B des postes; effort en faveur du logement des personnels; révision nécessaire des conditions de travail des employés; examen de la suppression de la distribution du samedi; modernisation des méthodes; création de guichets muets; mesures rapprochant les P.T.T. des usagers; recherches de l'établissement d'Issy-les-Moulineaux* [12 novembre 1959] (p. 2365 à 2367).

Ses fonctions de Ministre des Postes et Télécommunications prennent fin le 5 février 1960 (*J.O.* du 6 février 1960, p. 1226).

COSTE-FLORET (M. Paul), *Député de l'Hérault, 2e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale du Règlement en remplacement de M. Bosson [29 avril 1959] (p. 376) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, n° 1193 [19 mai 1961] (p. 910) ;

— membre de la Commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires [22 juillet 1961] (p. 2013) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article premier de l'ordonnance n° 45-2184 du 24 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien dentiste et de sage-femme, **n° 97** [26 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 69, modifiant et complétant l'ordonnance n° 59-227, **n° 121** [4 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi organique tendant à compléter l'ordonnance n° 58 1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs, **n° 161** [23 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi relative à la représentation au Sénat des citoyens français résidant dans les États de la Communauté, **n° 162** [23 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 2123 et 2130 du Code civil sur l'hypothèque judiciaire et rétablissant l'hypothèque judiciaire des biens à venir, **n° 171** [29 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à assurer aux anciens membres de la Résistance active et continue l'application correcte des dispositions de la loi n° 56-334 du 27 mars 1956 qui tendent à organiser la réparation des injustices commises dans l'application de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 ainsi que l'application des autres lois et ordonnances énumérées à l'article 7 de la loi n° 56-334 précitée et des lois et ordonnances assurant la réparation des préjudices de carrière subis sous l'autorité de fait se disant Gouvernement de l'Etat français, **n° 220** [22 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 347 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, **n° 305** [15 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur sa proposition de loi n° 220 tendant à assurer aux anciens membres de la Résistance active et continue, l'application correcte des dispositions de la loi n° 56-334 du 27 mars 1956 qui tendent à organiser la réparation des injustices commises dans l'application de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951, ainsi que l'application des autres lois et ordonnances énumérées à l'article 7 de la loi n° 56-337 précitée et des lois et ordonnances assurant la réparation des préjudices de carrière subis sous l'autorité de fait se disant Gouvernement de l'Etat français, **n° 405** [27 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législations et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi tendant à compléter les actes d'état civil par l'indication du statut civil et de la nationalité des individus, ainsi qu'à généraliser et réorganiser l'état civil en Algérie et dans les territoires d'outre-mer et à y sup-

primer le régime de la pluralité des états civils, **n° 527** [30 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 358 tendant à donner délégation au Sénat de la Communauté pour statuer en matière de répression des discriminations raciales et religieuses et des provocations à la haine raciale ou religieuse, **n° 531** [2 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier ou rétablir les articles 860, 861, 864, 868, 922, 1078 et 1079 du Code civil relatifs aux rapports à succession, au calcul de la quotité disponible, à la rescision pour lésion ou à la réduction dans les partages d'ascendants, **n° 545** [3 février 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi constitutionnelle n° 603 tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution, **n° 627** [10 mai 1960].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 358 tendant à donner délégation au Sénat de la Communauté pour statuer en matière de répression des discriminations raciales et religieuses et de provocations à la haine raciale ou religieuse, **n° 657** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à reviser le troisième alinéa de l'article 28 de la Constitution, **n° 808** [20 juillet 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi constitutionnelle n° 808 tendant à reviser le troisième alinéa de l'article 28 de la Constitution, **n° 885** [13 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi organique n° 781 tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958 portant loi organique autorisant exceptionnellement les parlementaires à déléguer leur droit de vote, **n° 907** [28 octobre 1960]

Sont rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution tendant à modifier les articles 32, 66, 87, 101, 109 et 113 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 987** [25 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution n° 952 tendant à modifier l'article 80 du Règlement relatif aux demandes de levée d'immunité parlementaire et de suspension de poursuites **n° 988** [25 novembre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle (n° 1060) portant modification des dispositions de l'article 28 de la Constitution, **n° 1061** [15 décembre 1960].

Sa proposition de résolution tendant à modifier les articles 10 et 37 du Règlement relatifs au renouvellement du Bureau et des Commissions de l'Assemblée, **n° 1063** [15 décembre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur sa proposition de résolution (n° 1063) tendant à modifier les articles 10 et 37 du Règlement relatifs au renouvellement du Bureau et des Commissions de l'Assemblée, **n° 1109** [25 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner une demande de levée d'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (M. Lauriol), **n° 1237** [15 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi organique (n° 1104) modifiant l'ordonnance n° 58-998 du 24 octobre 1958 portant loi organique relative aux conditions d'éligibilité et aux incompatibilités parlementaires, **n° 1247** [20 juin 1961].

Son rapport supplémentaire au nom de la Commission *ad hoc* chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (M. Lauriol), **n° 1249** [21 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1163) relatif à l'organisation des Comores, **n° 1287** [29 juin 1961].

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 80 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 1294** [4 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1095) rejeté par le Sénat dans sa deuxième lecture, portant modification des dispositions de l'article 28 de la Constitution, **n° 1315** [6 juillet 1961].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à compléter l'article 16 de la Constitution, **n° 1474** [24 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 2 de la loi n° 51-714 du 7 juin 1951 modifiant l'article 4 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948 et l'article 85 de la loi de finances n° 53-79 du 7 février 1953, en vue d'éviter les interprétations restrictives de ces textes qui auraient pour effet de priver les fonctionnaires résistants auxquels ils s'appliquent des avantages qu'ils leur assurent, **n° 1497** [31 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1464) relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs, **n° 1511** [9 novembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 1508) tendant à la création d'une commission de contrôle sur l'agence Havas, ses filiales et les filiales de ces filiales, **n° 1588** [1er décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 1509) tendant à la création d'une commission de contrôle sur l'Union générale cinématographique, ses filiales et les filiales de ces filiales, **n° 1589** [1er décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 1255), adoptée par le Sénat, tendant à modifier, pour les réclamations relatives aux enfants nés en Polynésie française, les articles 316 à 318 du Code civil relatifs au désaveu de paternité, **n° 1639** [14 décembre 1961].

Son rapport supplémentaire fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'a lministration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 1508) rectifiée tendant à la création d'une commission de contrôle sur « l'Agence Havas », ses filiales et les filiales de ces filiales, **n° 1665** [20 mars 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1668) relatif à la Caisse des retraites des membres de l'ancienne Assemblée de l'Union française, **n° 1724** [18 mai 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de résolution (nos 315, 1294, 1595, 1690 et 1734) : 1° de M. Dalbos tendant à modifier l'article 36 (§ 2, 1°) du Règlement de manière à changer la dénomination de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale; 2° de M. Coste-Floret tendant à modifier l'article 80 du Règlement de l'Assemblée Nationale; 3° de M. Mirguet tendant à compléter l'article 55 du Règlement de l'Assemblée Nationale ; 4° de M. Van Haecke tendant à modifier les articles 52, 54, 55, 103 et 159 du Règlement de l'Assemblée Nationale; 5° de MM. Sammarcelli et Coste-Floret tendant à modifier les articles 25, 26, 31, 34, 51, 65, 93, 122 et 155 du Règlement, **n° 1745** [5 juin 1962].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à établir un véritable régime présidentiel par la révision des articles 6, 7, 8, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 29, 38, 39, 45, 49, 50, 51, 54 et 61 de la Constitution, **n° 1904** [2 octobre 1962].

Sa proposition de loi tendant à préciser les conditions de titularisation des agents de l'Etat

bénéficiaires de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951, **n° 1914** [4 octobre 1962].

Sa proposition de loi tendant à assujettir à la taxe de compensation sur les locaux d'habitation inoccupés ou insuffisamment occupés les logements entièrement vacants, **n° 1918** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art 4 : *Son amendement tendant à constituer les Commissions à la représentation proportionnelle et à répartir les sièges restant vacants au scrutin majoritaire entre les non-inscrits* [20 janvier 1959] (p. 100) ; *similitude entre le mode de scrutin proposé dans l'amendement et l'ancien Règlement* (p. 103, 104) ; *fixation par chaque Commission de ses méthodes de travail* (p. 105) ; après l'art. 4 : *Son amendement* (*Appartenance de chaque député à une seule Commission* ; *cas de vacances*) (p. 106) ; Art. 9 : *Amendement de M. Bosson permettant à chaque Commission de déterminer elle-même ses méthodes de travail* (p. 110) ; Art. 10 : *Rappel au Règlement de M. Vals* (*Application des règles relatives au vote par scrutin public*) (p. 111, 112) ; Art. 14 : *Son amendement prévoyant que lorsqu'une réunion de Commission a été demandée par le Président, la majorité des membres présents peut décider qu'il n'y a pas lieu de tenir cette réunion* (p. 113) ; Art. 16 : *Son amendement prévoyant que dans l'intervalle des sessions les projets de loi peuvent être, à la demande du Gouvernement, renvoyés à l'examen de la Commission permanente compétente* (p. 117) ; Art. 53 : *Amendements de M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat* ; *ordre de discussion des amendements* [21 janvier 1959] (p. 140, 141) ; *possibilité de clore les débats sur les questions orales par le vote d'une proposition de résolution* ; *comparaison avec le Sénat* (p. 141) ; *garantie apportée par le contrôle de la recevabilité des propositions de résolution* (p. 141, 142) ; Art. 56 : *Amendement de M. Baudis précisant que les questions écrites ne doivent contenir aucune imputation d'ordre personnel à l'égard de tiers nommément désignés* (p. 143) ; Art. 71 (*Indemnité de fonction*) (p. 145) ; *ses observations sur la rédaction* (ibid.) ; Art. 14 : *Retire son amendement tendant à préciser que la Commission convoquée pendant les intersessions peut décider qu'il n'y a pas lieu de tenir la réunion* (p. 146, 147) ; *ses explications de vote : sauvegarde des droits du Parlement par le vote de divers amendements* (p. 150) ;

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Son amendement* (*Faculté donnée au Président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement*) [28 avril 1959] (p. 317) ; *amendement de M. Chandernagor prévoyant qu'un orateur peut répondre au Gouvernement* (p. 318) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Interprétation donnée par une partie de la presse du discours de M. le Premier Ministre* ; *droit de contrôle de l'Assemblée Nationale : questions orales avec débat, analyse de la nature de la proposition de résolution* ; *questions orales avec débat posées par M. Debré lorsqu'il était sénateur* ; *texte transactionnel prévoyant que la question orale peut être suivie d'une proposition de résolution, consultation du Conseil constitutionnel sur le Règlement de l'Assemblée* [27 mai 1959] (p. 602 à 605) ; *non-application de l'article 41 de la Constitution aux propositions de résolution* (p. 612) ; Art. 81 : *Amendement de M. Souchal* (*Recevabilité des propositions de résolution*) ; *retrait de l'initiative parlementaire en matière de dépenses* [28 mai 1959] (p. 648) ; Art. 132 : *Vote d'une proposition de résolution après les questions orales* ; *recevabilité et inscription à l'ordre du jour des propositions de loi et de résolution* [3 juin 1959] (p. 743, 744) ; Art. 133 : *Liens entre la question orale et le vote d'une proposition de résolution* (p. 750) ;

— d'un projet de loi relatif à la représentation des territoires d'outre-mer à l'Assemblée Nationale, en qualité de *Rapporteur : Prolongation des délais pour la Polynésie* [18 juin 1959] (p. 898) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la forme de cet article* (p. 899) ; Art. 3 : *Son amendement tendant à rectifier une erreur de texte* (ibid.) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Disjonction du titre relatif à l'enseignement agricole ; aménagement du marché-gare de Montpellier ; politique vitivinicole du Gouvernement ; insuffisance du décret du 16 mai ; lutte contre la spéculation ; report*

de la libération des 15 hectolitres à l'hectare de la récolte nouvelle ; warrantage à 500 francs des vins hors quantum ; création d'une société interprofessionnelle d'intervention ; exagération inutle de la fiscalité et de la campagne anti-vin [24 juin 1959] (p. 1015 à 1017).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 11 : *Suppression regrettable dans le budget de 1959 du fonds d'assainissement de la viticulture* [9 novembre 1959] (p. 2292) ; Art. 12 (*Evaluation des voies et moyens*) ; *fiscalité viticole excessive ; promesse du Ministre des Finances relative à une révision de la fiscalité au cas où le cours du vin tomberait au-dessous de 500 francs le degré hecto* (p. 2299) ; Art. 26 : *Procédure spéciale prévue par la Constitution pour les lois organiques ; promulgation regrettable par voie d'ordonnance de la loi organique sur la loi de finances ; nécessité d'un nouveau projet soumis aux Assemblées* [12 novembre 1959] (p. 2333, 2334) ; (Deuxième partie), INTÉRIEUR : *Nouveau statut du corps préfectoral créé par le décret du 1er octobre 1959 ; intentions du Gouvernement sur l'unification de classes des sous-préfets ; rigueur des dispositions permettant aux sous-préfets de devenir préfets ; difficultés de recrutement du personnel municipal ; disparité de leur traitement avec le secteur privé et les administrations de l'Etat ; maintien de la carte actuelle des départements* (p. 2349, 2350) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Installation à Montpellier du laboratoire national de la santé* [13 novembre 1959] (p. 2393) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Application de l'article 44 de la Constitution, précédent du débat sur l'amnistie et sur la réforme fiscale ; jurisprudence du conseil constitutionnel indiquant que tout ce qui n'est pas autorisé expressément par la Constitution est interdit ; impossibilité de voter à la fois sur le tout et sur la partie ; saisine du conseil constitutionnel compétent pour se prononcer sur la forme et le fond de la constitutionnalité de la loi en application de l'article 61, alinéa 2 de la Constitution* [24 novembre 1959] (p. 2968) ; Motion de censure : *Intentions du Gouvernement quant aux conditions dans lesquelles le Sénat sera appelé à voter sur le budget ; application de l'article 44* [27 novembre 1959] (p. 3079).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sur la politique du Gouvernement en matière viticole [13 novembre 1959] (p. 2411) ; *Mise en œuvre de la politique du décret du 16 mai ; nécessité d'établir la cotation sur les vins de 9 degrés ; respect des prix de campagne ; nécessité de warranter les vins libres du quantum au prix plancher ; mode de fixation du quantum individuel ; dispositions regrettables du décret modifiant celui du 16 mai ; politique générale du Gouvernement en matière viticole ; impossibilité pour la viticulture de s'équiper en vue du marché commun ; nécessité d'une politique de garantie de prix ; création d'une société interprofessionnelle d'intervention* (p. 2411 à 2413).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Son rappel au Règlement : ses observations sur : la procédure de la motion de censure ; l'impossibilité de siéger le lendemain* [25 novembre 1959] (p. 2997) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) : *Son rappel au Règlement : application de l'article 96, alinéa premier, du Règlement ; conditions dans lesquelles le vote de l'article 8 a été acquis en première lecture en application de l'article 44 de la Constitution et l'article 96 du Règlement ; violation directe de la Constitution et du Règlement ; nécessité de soumettre le présent projet de loi au comité constitutionnel* [8 décembre 1959] (p. 3218) ; *amendement de M. Jacquet tendant à la suppression du 2e et 3e alinéa de l'article ; respect des droits du Parlement ; nécessité de voter, au terme de la discussion, sur l'article 8, puis sur l'ensemble* (p. 3219) ; *son rappel au Règlement : date d'utilisation du vote électronique* [9 décembre 1959] (p. 3250) ; Art. 8 : *Caractère anticonstitutionnel de la demande du Gouvernement ; nécessité d'attendre l'avis de la Commission compétente* (p. 3271) ; *son rappel au Règlement : application de l'article 109* [10 décembre 1959] (p. 3283) ; *interdiction abusive de voter sur l'article 8 ; obstacle à l'exercice de la vocation parlementaire ; saisine du conseil constitutionnel* (p. 3286, 3287).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie :

Facteurs économiques, sociaux et humains du problème de l'énergie ; cas du bassin des houillères des Cévennes ; possibilité de rendre rentables les bassins de Graissessac et du Bousquet-d'Orb ; mesures de reconversion envisagées dans les houillères [10 décembre 1959] (p. 3301, 3302).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de résolution relative à la modification du Règlement de l'Assemblée, Art. 2 : *Son amendement (Nouvelle rédaction de l'article 96 du Règlement)* [18 décembre 1959] (p. 3486) ; *aspect juridique du problème ; moyen de saisir le conseil constitutionnel* (p. 3486, 3487) ;

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Demande justifiée de pleins pouvoirs par le Gouvernement ; précisions devant être données sur le bénéficiaire des pleins pouvoirs, leur objet et leur limitation dans le temps ; attribution des pouvoirs sous la signature du Général de Gaulle* [2 février 1960] (p. 119, 120) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à fixer au 1er décembre la date d'expiration des pleins pouvoirs* (p. 126) ; Art. 3 : *Son amendement tendant à fixer au 1er décembre 1960 la date extrême de dépôt du projet de ratification des ordonnances* (p. 127) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution en qualité de *Rapporteur : Continuité de la politique française outre-mer ; abandon, avec juste raison, d'une solution fédéraliste inapplicable en Afrique ; approbation du transfert contractuel des compétences aux Etats membres de la Communauté pour leur permettre d'acquérir leur indépendance en restant dans la Communauté ; association nécessaire des Etats de la Communauté au vote de la réforme constitutionnelle (Caractère rétroactif des dispositions de l'article, chronologie des articles, travaux préparatoires de la Constitution, doctrine d'une interprétation littérale) ; inconvénients du recours à l'article 89 ; recherche d'une solution transactionnelle ; révision préalable de l'article 85 supprimant son caractère restrictif et permettant, dans le respect de la Constitution, d'obtenir une large majorité parlementaire pour le vote du projet gouvernemental dont l'opportunité, la générosité et la nécessité sont indiscutables ; constitution nécessaire de cette Communauté rénovée avec les Etats africains* [10 mai 1960] (p. 728 à 731) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer les articles 86 bis et ter proposés par la modification directe des articles 85 et 86 de la Constitution* [11 mai 1960] (p. 769) ; *son amendement au nom de la Commission (Changement du titre du projet)* (p. 772).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à l'aménagement de la région Bas-Rhône-Languedoc : *Construction du barrage du Salagou ; son rôle d'écréteur des crues de l'Hérault ; projet d'irrigation du vignoble ; coût du projet ; analogie redoutable entre l'ancrage du barrage du Salagou et celui de Malpasset ; avis du conseil général de l'Hérault ; sa proposition d'une solution de remplacement : construction du barrage de Saint-Guilhem-le-Désert* [13 mai 1960] (p. 847 à 849, 853, 854).

Son rappel au Règlement : *Annonce de la déchéance d'un député à la date du 12 février 1960 alors que par une lettre du Garde des Sceaux du 17 octobre 1959 les requêtes de la Commission ad hoc ont été repoussées, motif pris que M. Pouvanaa n'était plus député* [17 mai 1960] (p. 864).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales : après l'Art. 8 : *Article additionnel de la Commission tendant à permettre la cession du droit de plantation en cas d'échange amiable ou de remembrement dans les régions de vignobles ; consultation du Comité constitutionnel sur la compétence en matière de droit de plantation* [19 mai 1960] (p. 997).

Son rappel au Règlement : *Report de questions orales sans débat ; réponse aux questions par le Ministre chargé des relations avec le Parlement ; date du Congrès national du mouvement républicain populaire ; interprétation libérale ou modification de l'article 137 du Règlement* [20 mai 1960] (p. 1024).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 2 (*Intervention du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles*) : *Suppression par voie d'ordonnance du Fonds d'assainissement de la viticulture doté de 11.166 millions d'anciens francs ; exclusion injustifiée du vin du bénéfice des dispositions de l'article* [31 mai 1960] (p. 1060, 1061) ; *amende-*

ment de M. Charpentier tendant à étendre les interventions du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles à tous les produits agricoles; insuffisance du décret du 16 mai pour la viticulture; conséquences des gelées récentes; utilité des 12 milliards de l'ancien Fonds pour le financement du nouveau Fonds (p. 1062);

— du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Réserves sur la procédure suivie; absence regrettable d'un vaste accord multilatéral préalablement à la revision constitutionnelle* ; *revendications des Etats de l'Entente; signature ultérieure de l'accord sur la participation du Mali à la Communauté; application de l'article 86 de la Constitution permettant l'accession à l'indépendance par voie contractuelle; nécessité de l'adhésion à la Communauté comme condition de l'indépendance; esprit dans lequel les accords seront appliqués* [9 juin 1960] (p. 1238, 1239).

Demande la parole pour protester contre l'envoi de télégrammes aux parlementaires pour les informer d'un changement d'horaire de séance [23 juin 1960] (p. 1474).

Son rappel au Règlement relatif à l'affichage des documents parlementaires à l'entrée de la salle des séances [19 juillet 1960] (p. 2034).

Est entendu à propos de la lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés au sein des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Erreur de droit public contenue dans cette lettre; vocation de chaque député à représenter l'ensemble du territoire national* [19 juillet 1960] (p. 2035).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relative aux conséquences du plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Publication d'un plan d'assainissement de l'industrie charbonnière; implantation de laboratoires de recherches sur les industries de carbochimie dans la région du bassin de l'Hérault; nécessité de consulter le Parlement sur le plan d'assainissement et sur la fermeture des exploitations de certains bassins* [21 octobre 1960] (p. 2698, 2699, 2701).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Application hâtive de l'article 49 de la Constitution par le Gouvernement empêchant la discussion d'aller à son terme normal; indifférence des parlementaires devant les bruits de dissolution; vote de la motion de censure pour repousser la force de frappe coûteuse et inefficace, pour condamner une politique étrangère dangereuse et renverser le Gouvernement sans autorité; constitution d'une force internationale intégrée* [24 octobre 1960] (p. 2733 à 2735); (motion de censure) : *Ses observations sur : l'usage abusif, par le Gouvernement, des dispositions constitutionnelles; l'impossibilité de se prononcer sur le texte dans laquelle l'Assemblée a été mise* [22 novembre 1960] (p. 3954).

Son rappel au Règlement : *Retard apporté au dépôt de la proposition de résolution des Présidents de groupes en matière d'immunité parlementaire annoncé le 10 mai dernier* [27 octobre 1960] (p. 2849).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Ses observations sur : l'opportunité de la politique d'indépendance contractuelle suivie par le Gouvernement de la République; le transfert de compétences de la Communauté à la Mauritanie en application de l'article 86, alinéa 3, de la Constitution; le maintien de la Mauritanie dans la Communauté; la position des Etats de l'Entente vis-à-vis de la Communauté; les conditions dans lesquelles seront signés les accords de coopération avec ces Etats (art. 86 et art. 88); les modalités de contrôle des relations entre la République française et les Etats africains indépendants; la compétence éventuelle de la Commission des affaires étrangères; le délai de mise en place du Sénat interparlementaire consultatif; l'importance des contacts humains avec les jeunes Républiques* [15 novembre 1960] (p. 3869, 3870).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guitton relative à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales : *Introduction des Droits de l'homme dans le préambule de la Constitution* [2 décembre 1960] (p. 4262, 4263).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : Art. 1388 du Code civil (*Fixation du régime légal*) : *Son amendement* (*Institution d'un système d'option facultative entre la communauté réduite aux acquêts et la particiption aux acquêts — application du régime de la séparation de*

biens en cas de remariage) [30 novembre 1960] (p. 4174) ; *ses observations sur : les défauts du régime de communauté d'acquêts proposé par le Gouvernement ; la nécessité de régler différemment la situation des femmes vivant au foyer et celle des femmes exerçant une profession séparée; les exemples des législations étrangères: le caractère facultatif de l'option offerte; les avantages du système proposé consacrant l'égalité des droits, la justice et la liberté entre époux; la préférence des pays de droit écrit pour la séparation de biens* (p. 4174 à 4177) ; *le respect du principe de la liberté des conventions matrimoniales; la possibilité pour les époux de faire un contrat en cas de remariage* (p. 4177) ; *le rôle limité de l'officier d'état-civil; le fonctionnement satisfaisant à l'étranger du régime de participation aux acquêts* (p. 4183, 4184) ; *sous-amendement de M. Boscher* (*Consultation obligatoire d'un notaire avant la célébration du mariage*); *la nécessité de réserver la consultation d'un officier ministériel aux régimes conventionnels* (p. 4184) ; *demande le vote de son amendement par division* (p. 4184) ; Art. 1397 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant au rétablissement de l'immutabilité des conventions matrimoniales; la possibilité d'assouplir la rigueur de la règle de l'immuabilité sans la supprimer* (p. 4198, 4199) ; Art. 1401 du Code civil (*Administration des biens et salaires des époux*) : *Sa demande de réserve de l'article* (p. 4201) ; Art. 1404 (*Ouverture d'un compte bancaire par la femme*) : *Son amendement* (*Suppression de la mention spéciale concernant les chèques postaux — notification au mari du compte personnel ouvert à une femme commune en biens*) (p. 4202) ; *retour souhaitable à la règle antérieure de la loi de 1943 faisant obligation aux banquiers d'annoncer au mari l'ouverture du compte féminin et permettant au mari d'obtenir communication des pièces comptables et des relevés périodiques* (p. 4203) ; Art. 1405 du Code civil : *Son amendement* (*Suppression du deuxième alinéa*) ; *la suppression nécessaire de la faculté offerte à un conjoint de faire un acte que l'autre époux pourrait faire seul et refuse de faire; les conséquences dangereuses d'une application du texte proposé par le deuxième alinéa à la gestion des acquêts* (p. 4203, 4204) ; *le retire* (p. 4204) ; Art. 1410 du Code civil (*Présomption d'acquêts*) : *Amendement de la Commission tendant à permettre aux époux de faire la preuve entre eux de leurs biens propres par tous moyens à l'exclusion de la commune renommée; l'inopportunité d'une distinction entre la preuve entre époux et la preuve à l'égard des tiers* (p. 4205) ; Art. 1411 du Code civil (*Définition des propres*) : *Son amendement tendant à supprimer les biens acquis en vertu d'une promesse de vente antérieure au mariage et à ajouter les biens acquis par dévolution successorale* [9 décembre 1960] (p. 4510) ; *l'intangibilité de la masse commune; la limitation souhaitable des exceptions au principe de la mise en commun de tous les bénéfices du couple; la nécessité de faire tomber en communauté un bien acquis sur promesse de vente antérieure au mariage payé en majeure partie par la communauté; la faible valeur marchande de l'option* (p. 4510, 4511) ; *modifie son amendement en le scindant en deux parties* (p. 4512) ; Art. 1418 du Code civil : *Sa demande de réserve de l'article et d'un amendement déposé par lui à cet article* (p. 4513) ; Art. 1423 du Code civil : *Son amendement tendant à faire tomber dans la communauté le bénéfice de l'assurance contractée par l'un des époux pour son compte personnel* (p. 4514) ; *les différences entre l'assurance réciproque et l'assurance personnelle; la nécesité de faire tomber cette dernière dans la masse commune pour éviter un détournement des revenus de la masse commune au détriment d'un conjoint; le silence de la loi du 13 juillet 1930 sur l'assurance personnelle* (p. 4514, 4515) ; Art. 1425 du Code civil : *Son amendement tendant en cas de construction payée par la communauté sur un immeuble propre à indemniser la communauté d'après l'enrichissement au jour de la dissolution; la confusion établie par l'article entre les accessoires et les annexes des propres; l'application de la règle de l'accession aux biens mobiliers et immobiliers; le caractère de bien propre de la construction effectuée sur un terrain propre; les difficultés d'application de la notion d'annexe de propres souvent introduite dans les contrats de mariage et proposée comme règle légale dans l'article; les dangers de cette annexion de propres pour la sécurité des tiers; le caractère commun d'une annexion faite à frais communs; la nécessité de réserver la clause d'annexe de propres aux régimes matrimoniaux conventionnels* (p. 4516, 4517) ; Art. 1428 du Code civil : *Son amendement* (*Exclusion du passif provisoire de la communauté des dettes présentes et futures des époux*) ; *la nécessité d'une symétrie entre l'actif et le passif de la communauté* [13 décembre

1960] (p. 4585) ; Art. 1430 du Code civil : *Son amendement* (*Modalités de règlement des dettes grevant les successions ou libéralités échues à un des époux*) (p. 4587) ; Art. 1431 du Code civil : *Son amendement* (p. 4588) ; Art. 1432 du Code civil : *Son amendement* (ibid.) ; Art. 1433 du Code civil (*Passif définitif de la communauté*) : *Son amendement* (ibid) ; Art. 1435 du Code civil (*Administration des biens communs*) : *Son amendement* (*Suppression du consentement de la femme pour la perception de capitaux provenant de l'aliénation de certains biens communs*) ; *la nécessité dans un régime de communauté d'accorder une prépondérance au mari pour l'administration des biens communs ; l'opportunité de limiter les interventions de la femme aux décisions graves ; l'incohérence du système gouvernemental reconnaissant au mari le droit de disposer des valeurs mobilières, mais lui interdisant d'aliéner des meubles de peu d'importance* [14 décembre 1960] (p. 4601, 4602) ; *sous-amendement de M. Pillet* (*Consentement de la femme pour la conclusion des baux ouvrant droit à la propriété commerciale ou relevant du statut du fermage*) (p. 4603) ; *son rappel au règlement sur l'ordre de discussion des amendements* (p. 4605, 4606) ; Art. 1436 du Code civil : *Amendement du Gouvernement* (*Consentement de la femme pour le partage des successions susceptibles de tomber dans la communauté*) (p. 4607) ; Art. 1437 du Code civil : *Son amendement reconnaissant au mari le droit d'aliéner librement ses biens propres en pleine propriété* (p. 4608) ; *transformation de cet amendement en un article 1437* bis *du Code civil* (ibid.) ; Art. 1438 du Code civil (*Administration des biens propres de la femme*) : *La nécessité de restituer à la femme déclarée capable la gestion de son patrimoine propre et d'accorder au mari un droit de contrôle sur les fruits et revenus devant profiter à la communauté* (p. 4609, 4610) ; *son amendement tendant à rendre à la femme la libre disposition de ses biens propres* (p. 4610) ; *les différences entre le système proposé et le régime de séparation de biens avec société d'acquêts ; les précisions devant être corrélativement apportées quant aux pouvoirs du mari en matière d'emploi et de remploi* (p. 4611) ; Art. 1439 du Code civil (*Consentement du mari pour l'aliénation des biens propres de la femme*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 4614) ; Art. 1401 du Code civil : *Son amendement* (*Suppression des biens réservés*) ; *la décision de la Commission du Code civil de 1945 tendant à suppimer les biens réservés* (p. 4618) ; Art. 1445 du Code civil (*Montant des récompenses dues à la communauté*) : *Son amendement tendant à calculer la récompense selon la dépense subie par la communauté ; la symétrie devant exister entre le calcul des récompenses dues à la communauté et celui des récompenses dues à chaque époux ; l'inopportunité des modifications apportées par le Sénat au projet initial* (p. 4627, 4628) ; Art. 1446 du Code civil : *Son amendement* (*Conditions dans lesquelles une récompense est due à la communauté*) (p. 4629) ; Art. 1447 du Code civil : *Son amendement tendant, lorsque le bien acquis avec les biens communs existe en nature au moment de la dissolution, à calculer le montant de la récompense d'après l'enrichissement et, lorsque le bien a été aliéné avant la dissolution, à calculer la récompense au jour de l'aliénation* (p. 4629) ; Art. 1451 du Code civil : *Son amendement* (*Suppression de la priorité de la femme pour l'exercice de ses prélèvements*) ; *les pouvoirs accrus de la femme sur les biens communs* ; *le maintien inopportun de la faveur qui lui était autrefois accordée en contre partie de son incapacité* (p. 4630, 4631) ; Art. 1460 du Code civil (*Règlement de créances entre époux*) : *Amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction ; supériorité du texte sénatorial plus général et plus clair* (p. 4632, 4633) ;

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur la modification proposée par le Gouvernement tendant à fixer au deuxième mardi d'avril la date d'ouverture de la deuxième session ordinaire* [15 décembre 1960] (p. 4651) ; *question préalable opposée par M. Briot : son rappel au Règlement* ; *application de l'article 54, alinéa 6* (*Intervention étrangère au débat*) (p. 4653) ; *observations sur : la proposition de loi déposée par lui-même et les présidents de groupes tendant à modifier le régime des sessions parlementaires* ; *le renouvellement souhaitable du Bureau et des Commissions au début de la session d'avril* (p. 4655) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* : *Le rejet du texte par le Sénat* ; *le rapport de M. Prelot* ; *le désir des parlementaires de ne pas siéger en juillet* ; *la notion d'interruption de session* [16 décembre

1960[(p. 4707, 4708) ; Article unique : *Son amendement* (*Ouverture de la session le premier mardi d'avril*) (p. 4708) ;

— sur sa proposition de résolution relative à la modification des articles 10 et 37 du Règlement : *Renouvellement souhaitable du Bureau et des Commissions à la session d'avril moins chargée* ; *dispositions transitoires devant être prises pour l'année en cours* [4 mai 1961] (p. 663).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour (*Inscription des questions relatives à la viticulture*) [4 mai 1961] (p. 658).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, après l'article unique : *Son article additionnel* (*Octroi de subventions aux mouvements de jeunesse et aux associations d'éducation populaire*) [17 mai 1961] (p. 821).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative aux mesures en faveur de la viticulture : *Le prix plancher et le prix plafond du vin à la production* ; *l'insuffisance du prix de vente moyen* ; *l'abaissement souhaitable de la fiscalité sur le vin* ; *le prélèvement de 10 0/0 sur la taxe unique* ; *l'encépagement dirigé* [16 juin 1961] (p. 1136, 1137, 1138).

Prend part à la discussion de la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Marc Lauriol, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur* : *les principes de droit commun en matière d'immunité parlementaire* ; *l'examen fait par la Commission* ad hoc *du caractère sérieux et loyal de la requête du parquet* ; *la non-application aux faits reprochés à M. Lauriol de l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 en ce qui concerne la réunion des conseillers généraux* ; *le caractère par contre pénalement répréhensible de l'appel lancé par M. Lauriol à la radio d'Alger en application de l'article 97 du Code pénal* ; *le précédent dangereux que créerait le jugement de M. Lauriol par une juridiction d'exception* ; *la nécessité de le faire juger par des juges de droit commun* ; *la suspension souhaitable des poursuites, une fois votée la levée de son immunité parlementaire* ; *l'argument d'incompétence invoqué par la Commission à ce sujet* ; *le vote final émis par la Commission tendant à accorder la levée de l'immunité parlementaire de M. Lauriol sous condition de son renvoi devant la juridiction de droit commun* [20 juin 1961] (p. 1169 à 1172) ; *le droit pour l'Assemblée de limiter la levée de l'immunité parlementaire aux alinéas 2 et 3 de la demande du parquet général d'Alger* ; *le maintien de la demande conditionnelle en l'absence d'un engagement du Gouvernement relatif au renvoi de M. Lauriol devant une juridiction de droit commun* (p. 1172) ; *la possibilité de voter sur les conclusions de la Commission* (*Avis du Conseil constitutionnel, loi de 1953*) (p. 1173) ; *ses observations sur* : *les nouvelles propositions faites par le Garde des Sceaux à la Commission limitant la demande en autorisation de poursuite aux faits visés dans les alinéas 2 et 3 de sa requête du 12 mai* ; *l'impossibilité pour les parlementaires, dans l'état actuel du Règlement, de voter une levée conditionnelle de l'immunité parlementaire* ; *les apaisements apportés par M. le Garde des Sceaux quant au jugement probable de M. Lauriol par une juridiction de droit commun* [21 juin 1961] (p. 1196, 1197).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun* ; *aspects particuliers de la concurrence de nos partenaires européens* ; *situation de la région de Lodève* (*Hérault*) ; *chômage partiel dans l'industrie textile* ; *décentralisation industrielle et maintien des industries existantes* ; *marchés avec l'intendance* (p. 1290, 1291).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la constitution de l'état civil des Français israélites des départements d'Algérie, des Oasis et de la Saoura ; Art. 9 (*Application du droit commun aux personnes visées dans les articles précédents*) : *Non-conformité à la Constitution des articles 9 et 10 du projet* [11 juillet 1961] (p. 1565) ;

— du projet de loi organique sur les conditions d'éligibilité et les incompatibilités parlementaires, en qualité de *Rapporteur* ; avant l'article unique : *Son article nouveau au nom de la Commission tendant à autoriser les députés avocats à plaider les affaires de diffamation et d'injures envers les particuliers* [12 juillet 1961] (p. 1680) ; *le retire* (p. 1681) ;

— d'un projet de loi constitutionnel tendant à modifier l'article 28 de la Constitution : *Ses*

observations sur : le désir du Sénat de ne pas siéger en juillet ; l'accord intervenu entre le Gouvernement et les deux Commissions compétentes du Sénat et de l'Assemblée Nationale ; la modification des dates des deux sessions ordinaires [18 juillet 1961] (p. 1739, 1740) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission (Nouvelle rédaction de l'article)* (p. 1740) ;

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales : *Oppose la question préalable ; ses observations sur le jugement rendu récemment par le tribunal administratif de Caen annulant les élections cantonales ; retire sa question préalable* [18 juillet 1961] (p. 1743) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) INTÉRIEUR : *Ses observations sur : la destination des 30 millions d'enveloppes commandées par le Ministre de l'Intérieur; l'intention éventuelle du Gouvernement de revenir à un système électoral à un seul tour de scrutin; la compétence du Parlement en matière de loi électorale; la nécessité pour le Gouvernement de s'engager, en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale avant la solution définitive du problème algérien, à procéder à des élections législatives dans l'ensemble des départements français, Algérie et Sahara compris; la nomination souhaitable dans chaque département d'un sous-préfet chargé de l'administration de l'arrondissement chef-lieu* [30 octobre 1961] (p. 3594, 3595) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'indemnisation souhaitable des collaborateurs des journaux d'Alger supprimés; l'interdiction de signer ses articles faite à un journaliste appartenant à un journal autorisé à reparaître* [8 novembre 1961] (p. 4026) ;

— d'urgence d'un projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la répression nécessaire de la violence; le rejet, par la Commission, du projet de loi contraire à l'évolution du droit criminel et au fondement même de la légalité républicaine; les précédents de ce genre sous le régime de Vichy (loi Barthélémy); les relaxes nombreuses risquant d'être prononcées par les magistrats mis dans l'impossibilité d'accorder le sursis ou les circonstances atténuantes; l'application de loi Rollin abrogeant toutes les restrictions ou suppressions de sursis; la possibilité pour le Gouvernement de rappeler par circulaire aux membres du parquet leur obligation de réquérir et de s'opposer à l'audience au sursis et aux circonstances atténuantes* [14 novembre 1961] (p. 4834, 4835) ; *motion de renvoi à la Commission de M. Chandernagor; les dangers d'un système d'aggravation de la pénalité; la limitation de l'application du texte à la Métropole; l'inefficacité des sanctions exagérées* (p. 4837] ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre mer; seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement limitant la délégation de pouvoirs à la durée de l'intersession* [29 novembre 1961] (p. 5122) ; *son sous-amendement tendant à remplacer les mots «du droit au travail et à la Sécurité sociale» par les mots «et les principes fondamentaux du droit au travail et à la Sécurité sociale»; son sous-amendement (Ratification des ordonnances au plus tard deux mois après le délai fixé à l'alinéa précédent* (p. 5122, 5123, 5124) ;

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats, Art. 3 (*Institution d'un Fonds commun*) : *Sous-amendement de la Commission des lois à l'amendement du Gouvernement (Suppression de la surprime, le Fonds commun est alimenté uniquement par la contribution de l'Etat); ses observations sur la nécessité d'inscrire dans la loi le principe de la responsabilité de l'Etat* [12 décembre 1961] (p. 5489) ; après l'art. 9 : *Article additionnel du Gouvernement (Indemnisation des personnes non assurées); sous-amendement de la Commission des lois (Suppression des mots «compte tenu de leur situation personnelle); ses observations sur la nécessité de ne pas tenir compte de la situation personnelle des intéressés, l'assurance n'étant pas obligatoire* (p. 5493).

Son rappel au Règlement : *Modification de l'ordre du jour* [12 décembre 1961] (p. 5497).

Son rappel au Règlement (articles 47 et 48) : *L'ordre du jour des Assemblées* [10 mai 1962] (p. 1015, 1016).

Prend part à la discussion du projet de loi fixant la date des élections cantonales et municipales : *Le litige entre l'Assemblée et le Sénat sur la date de la deuxième session ordinaire* [10 mai 1962] (p. 1017) ; Art. 2 : *La nécessité*

de prévoir des jours de scrutin différents pour des consultations électorales différentes [10 mai 1962] (p. 1018) ; *l'amendement de la Commission (Interdiction aux Conseils généraux de tenir des sessions ordinaires pendant la durée des sessions parlementaires); les inconvénients d'une telle disposition* (p. 1019).

Ses explications de vote sur la fixation de l'ordre du jour : *Absence de discussion sur l'amnistie* [17 mai 1962] (p. 1162).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sans débat relative à la politique viticole [22 juin 1962] (p. 1946, 1947, 1948, 1949).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la crise de la bonneterie dans l'Hérault et le Gard : *La menace de la concurrence italienne pour l'industrie du bas; les craintes des petites et moyennes entreprises; les mesures de protection prévues par l'article 226 du traité du Marché commun, l'aide de l'Etat aux régions à vocation bonnetière; l'aménagement des patentes et l'unification des valeurs locatives des métiers; la bonneterie de Ganges-le-Vigan* [22 juin 1962] (p. 1951, 1952, 1953, 1956).

Prend part au débat sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant le désaveu de paternité en Polynésie française en qualité de *Rapporteur : La prolongation du délai pendant lequel peut être engagée la procédure de désaveu de paternité;* Art. 3 : *Son amendement au nom de la Commission (Suppression de la procédure de désignation du tuteur par le juge) ; nécessité de prévoir une désignation du tuteur par le conseil de famille* [28 juin 1962] (p. 2093).

Son rappel au Règlement (articles 47 et 48) : *L'utilisation des « temps creux » de l'Assemblée* [28 juin 1962] (p. 2096).

Prend part au débat sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *Les problèmes de procédure posés par le projet de référendum; les violations apportées à la Constitution; la portée de l'article 11; les commentaires formulés dans les travaux préparatoires sur l'article 11; la signification de l'article 3 de la Constitution; la théorie du pouvoir constituant originaire et du pouvoir constituant institué; la procédure de l'article 89* [4 octobre 1962] (p. 3215 à 3217).

COUDRAY (M. Georges), *Député d'Ille-et-Vilaine, 6e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu président de cette Commission [21 juin 1961] (p. 1209).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles a usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu président de cette Commission [17 juillet 1962] (p. 2568).

Est nommé membre du Conseil supérieur des habitations à loyer modéré [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à fixer les principes d'une politique d'action régionale, **n° 257** [27 juillet 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Construction), **n° 339**, T II, 3 [4 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 679) adopté par le Sénat, tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne, **n° 704** [23 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 751) adopté par le Sénat modifiant et complétant le chapitre premier du Titre X du livre premier du Code de l'urbanisme et de l'habitation et relatif à la répression des infrac-

tions en matière de décentralisation des installations et établissements industriels scientifiques et techniques, **n° 793** [19 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 829) tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne, adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 830** [22 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de lois de finances pour 1961 (n° 866) (Construction), **n° 892** [21 octobre 1960]

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances rectificative (n° 1262) pour 1961, **n° 1314** [6 juillet 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (**n°** 1436), (Construction), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de programme (**n°** 1656, 1711) concernant les habitations à loyers modérés pour les années 1962 à 1965, **n° 1736** [25 mai 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre une question orale relative à la situation de notre commerce et de notre artisanat dans le Marché commun [5 juin 1959] (p. 788).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Coordination des différentes sources d'énergie ; opportunité et rentabilité du barrage de la Rance ; succès technique de la France ; intérêt suscité à l'étranger notamment en U.R.S.S. par le projet français ; utilité d'une source d'énergie nationale; qualité et souplesse de cette énergie ; aspect régional du problème ; relance de l'économie languissante de la Bretagne ; état d'avancement des travaux ; étude d'une meilleure rentabilité* [30 juin 1959] (p. 1147 à 1149) ; en deuxième lecture : *Réduction justifiée des crédits destinés à l'énergie nucléaire ; nécessité de la réalisation d'une usine marémotrice* [23 juillet 1959] (p. 1461) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 19 (*Taux de la taxe proportionnelle*) : *Situation des rentiers propriétaires de biens fonciers agricoles* [28 octobre 1959] (p. 2021, 2022).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Inquiétude suscitée par le demi échec de la politique de décentralisation industrielle ; insuffisance des mesures destinées à arrêter la concentration industrielle dans la région parisienne ; nécessité d'une politique de création d'emplois* [13 novembre 1959] (p. 2405, 2406).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Conséquences pour les petits chantiers du projet de marché prévoyant la construction d'un grand cargo pour un pays étranger et en compensation l'importation d'une dizaine de petits navires ; situation dramatique des grands chantiers ; valeur de l'apprentissage maritime ; extension de son obligation aux navires de cent tonneaux* [19 novembre 1959] (p. 2613, 2614) ; CONSTRUCTION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Tâches bien définies du Ministère de la Construction ; consécration de son rôle en matière d'aménagement du territoire et de décentralisation ; réduction appréciable des autorisations de permis de construire industriels dans la région parisienne ; crédits destinés à la lutte contre les taudis ; avantages des constructions collectives ; améliorations nécessaires (Dimensions, isolation phonique, équipements sociaux) ; inquiétude suscitée par les réductions de crédits dans les secteurs des H.L.M. et de la reconstruction ; crainte d'un fléchissement des constructions ; ouverture de prêts spéciaux pour un montant de 240 milliards ; relèvement des plafonds des prêts accordés par le Crédit foncier pour favoriser l'accession à la propriété ; situation des sinistrés mobiliers ; mesures progressives en matière de réduction des effectifs du Ministère de la Construction ; problème du reclassement du personnel; insuffisance du budget pour permettre une politique de logement à la mesure des besoins du pays* [23 novembre 1959] (p. 2831 à 2833) ; Art. 43 : *Son amendement (Réservation de 30 0/0 des crédits H.L.M. à l'accession à la propriété)* (p. 2849) ; *le retire* (p. 2850) ; *rapport de la Commission mixte paritaire ; insuffisance des*

quantités de carburant détaxé attribuées à l'agriculture ; relèvement de 10 0/0 du montant de leur attribution [17 décembre 1959] (p. 3431) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Absence de mesures en faveur de l'habitat rural ; surpeuplement des campagnes de l'ouest ; nécessité d'augmenter la dotation des subventions et les prêts à long terme du Crédit agricole ; généralisation de l'allocation-logement* [4 mai 1960] (p. 637, 638) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 3 : *Amendement de M. Charpentier prévoyant que le rapport annuel prévu à l'article devra préciser l'importance des crédits à inscrire ou à ajouter dans la loi de finances rectificative de l'année en cours* [12 mai 1960] (p. 799).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur le chômage des marins du commerce entraîné par le désarmement des navires* [16 juin 1960] (p. 1366).

Prend part à la discussion du projet de loi complétant l'ordonnance du 4 février 1959 instituant l'épargne-crédit, en qualité de *Rapporteur : Succès de l'épargne-crédit ; extension de son champ d'application aux ressortissants des H. L. M., aux sociétés de crédit immobilier et aux sociétés d'H. L. M. ; ouverture de l'accès aux caisses d'épargne-crédit, non seulement par l'intermédiaire des sociétés de crédit immobilier, mais aussi par l'intermédiaire des sociétés coopératives H. L. M.* [22 juin 1960] (p. 1458).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à l'entretien du patrimoine immobilier [1er juillet 1960] (p. 1652, 1653, 1654).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 27 : *Légère diminution du nombre des logements mis en chantier ; nécessité de poursuivre la politique de construction de logements et d'affecter une partie des crédits complémentaires à l'accession à la propriété* [5 juillet 1960] (p. 1708) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la nécessité absolue d'arrêter le taux de croissance de Paris ; nombre de locaux à usage industriel construits pendant les deux dernières années ; la poussée démographique de la capitale ; la concentration de la population ; la crise du logement ; les dispositions du projet, leur automaticité ; les opérations du secteur Maine et du rond-point de la Défense ; le maintien des primes d'équipement ; la nécessité d'une décentralisation administrative ; la liaison entre la politique de développement régional et la décentralisation de la région parisienne* [19 juillet 1960] (p. 2013, 2014) ; Art. 1er (*Institution d'une prime et d'une redevance*) : *Amendement de M. Wagner* (*Délimitation de la zone pour les locaux à usage de bureaux*) ; *question du domaine réglementaire* (p. 2037) ; *amendement de M. Courant* (*Détermination des locaux visés dans l'article dans le règlement d'administration publique prévu à l'article 8*) ; *imprécision des termes « locaux à usage de bureaux »* (ibid.) ; Art. 2 : *Amendement de M. Courant* (*Suppression des dispositions relatives à la date d'application de la loi*) (ibid.) ; Art. 3 : *Amendement de M. Boscher* (*Réduction éventuelle des redevances dans les périmètres où existe une forte disparité entre les logements existants et les possibilités d'emplois sur place ou à proximité*) (p. 2038) ; Art. 5 (*Calcul de la redevance*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la compensation entre la prime et la redevance*) (ibid.) ; *difficultés d'application de cette disposition introduite par le Sénat* (ibid.) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Courant tendant à limiter à une seule fois l'application des dispositions de l'amendement* (p. 2038) ; Art 6 (*Conditions d'octroi de la prime et régime fiscal de la prime et de la redevance*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des dispositions relatives au régime fiscal*) (p. 2040) ; *regroupement de toutes les dispositions fiscales en un seul article* (p. 2041) ; Art. 6 : *Amendement de M. Courant* (*Perception de la prime par le locataire*) (ibid.) ; Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Amendement de M. Feron* (*Application de la loi à l'Etat, aux administrations et aux collectivités publiques*) ; *obstacles mis à la décentralisation industrielle par la centralisation administrative* (p. 2042) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Charret* (p. 2043) ; *amendement de M. Boscher* (*Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et les officiers ministériels ou publics*) ; *sens du terme « officiers publics »* (p. 2044) ; *amendement de M. Japiot* (*Exception en faveur des locaux*

nécessaires à l'extraction et à la transformation des produits miniers ou des hydrocarbures dans une zone située autour du lieu d'extraction) (p. 2045) ; *amendement de M. Peretti* (*Exception en faveur des locaux affectés aux associations reconnues d'utilité publique*) ; *danger d'une extension des dérogations* (p. 2046) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'exemption prévue en faveur des entreprises ressortissant des décrets du 5 janvier 1955 et du 31 décembre 1958* (p. 2047) ; *son amendement* (*Suppression de la disposition relative à l'application de la loi*) (ibid.) ; après l'art. 7 : *Son article additionnel* (*Date d'application de la loi*) (ibid.) ; Art. 7 *bis* : *Son amendement au nom de la Commission* (*Application de la redevance aux transformations en locaux à usage industriel ou de bureaux de locaux affectés précédemment à un autre usage* (ibid.) ; *son amendement* (*Déclaration des transformations de locaux visés à l'article*) (ibid.) ; après l'art. 7 *bis* : *Son article additionnel* (*Fixation du régime fiscal des primes et des redevances*) (p. 2048) ; *application aux primes des dispositions régissant les cessions d'éléments d'actif immobilisés* (ibid.) ; Art. 8 : *Son amendement* (*Fixation, dans le règlement d'administration publique prévu à l'article, des majorations applicables en cas de retard ou d'infraction*) (ibid.) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répression des infractions en matière de décentralisation, en qualité de *Rapporteur : Insuffisance des sanctions prévues par l'article 152-1 du Code de l'urbanisme et de l'habitation ; nécessité de les renforcer et de rendre obligatoire la démolition ou la remise en conformité* [20 juillet 1960] (p. 2064) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission faisant obligation au juge d'ordonner la destruction des bâtiments construits en fraude ou leur remise en état de conformité* (p. 2067).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la déception des députés devant les méthodes de travail qui leur sont imposées ; la brièveté du délai budgétaire ; les effectifs du Ministère de la Construction ; la nécessité de leur accorder des rémunérations analogues à celles des catégories similaires de la fonction publique ; la construction de grands ensembles ; l'aide à apporter aux constructeurs quant aux équipements sociaux ; l'augmentation nécessaire des crédits destinés à la destruction des taudis ; l'importance de l'aménagement du territoire ; le maintien au même montant des sommes allouées au Fonds national de l'aménagement du territoire ; le nombre de permis de construire industriels délivrés dans la région parisienne entre janvier et septembre 1959 ; la conversion souhaitable en un titre unique et cessible des titres délivrés en réparation des dommages de guerre mobiliers ; le caractère « malthusien » des crédits destinés à la construction ; le faible nombre de logements construits sans l'aide de l'Etat ; la régression prévisible des constructions ; le sous emploi sévissant dans la construction ; la nécessité, au cours de la préparation du IVe Plan, d'étudier à nouveau les besoins de la construction ; les prêts spéciaux du crédit foncier ; la crainte d'une diminution du nombre de logements financés si les dotations affectées aux primes et prêts ne sont pas relevées ; la nécessité d'une grande réforme de l'aide au logement, notamment en faveur des vieillards et des jeunes ménages ; l'absence inquiétante d'un nouveau programme pluriannuel ; l'échec de l'appel aux capitaux privés* [3 novembre 1960] (p. 2987 à 2990) ; Titre III : *Les conditions dans lesquelles les architectes conseils accomplissent leurs tâches* (p. 3010) ; Titre VI : *Les crédits devant être destinés aux espaces verts* (p. 3011) ; Art. 39 (*Crédits destinés aux H. L. M.*) : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2* (*Répartition par le Ministre des crédits entre le secteur locatif et l'accession à la propriété*) (p. 3012) ; *la protection des droits de l'Assemblée quant à la fixation de la part des crédits réservés à l'accession à la propriété* (p. 3013) ; Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte-d'Azur*) : *Son amendement tendant à exiger l'avis conforme des conseils municipaux intéressés* (p. 3019) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la lenteur de l'attribution des subventions pour l'habitat rural ; les mesures qu'il conviendrait de prendre pour assurer l'écoulement des pommes à cidre* (*Réduction de la taxe sur le transport de pommes destinées à la consommation familiale ; développement des exportations ; rétablissement de la prime d'arrachage des pommiers*) [9 novembre 1960] (p. 3439) ;

— du projet de loi tendant à la ratification d'un traité de commerce entre la France et Haïti, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : l'ancienneté de nos liens de*

langue et de culture avec la République d'Haïti; la quantité de café exportée de Haïti à destination de la France; le déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux pays; l'accroissement des importations haïtiennes pouvant être espéré de la ratification du projet [18 mai 1961] (p. 856);

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement, Art. 1er : *Amendement de M. Pillet tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction des bâtiments publics* [17 mai 1961] (p. 824, 825);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité d'une organisation mondiale d'aide aux pays sous-développés pour absorber les excédents; mesures devant être prises pour assurer l'écoulement des pommes de terre primeurs de Bretagne (Etablissement de tarifs ferroviaires préférentiels, recherche de débouchés); règlement souhaitable du problème du lait; nécessité de mettre fin aux reprises abusives de fermes; retard regrettable apporté à l'application de la loi d'orientation* [15 juin 1961] (p. 1113, 1114);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les crédits consacrés à la majoration des programmes de construction de logements; les précisions devant être données par le Ministre de la Construction sur le nouveau programme triennal d'habitations à loyer modéré; l'augmentation du nombre des logements H. L. M. financés annuellement; le dépôt souhaitable d'un programme pluriannuel; les conséquences graves de l'épuisement des primes à la construction; la nécessité de relever le montant de ces primes et d'en réserver une part au secteur rural; l'encouragement à la construction de petits immeubles collectifs et de maisons individuelles; l'élargissement souhaitable des conditions d'attribution des allocations de logement; l'absence regrettable d'une affectation d'une partie des crédits H. L. M. à l'accession à la propriété* [7 juillet 1961] (p. 1523 à 1525); Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension de locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Son amendement au nom de la Commission de la production tendant à remplacer les chiffres « 50 0/0 » par les chiffres « 25 0/0 »; nécessité d'atténuer l'assouplissement apporté à la loi du 2 août 1960* [11 juillet 1961] (p. 1604); Art. 14 (*Suppression du compte d'affectation spéciale*) : *précisions devant être données par le Gouvernement sur la situation du compte (Locaux industriels dans la région parisienne)* (p. 1605); Art. 29 : *Ouverture de crédits pour les prêts concernant les organismes H. L. M.; son amendement au nom de la Commission de la production tendant à réserver 60 millions de NF à l'accession à la propriété* (p. 1634); *ses observations sur : l'épuisement des primes à la construction dans certains départements; retrait de son amendement* (ibid).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale avec débat relative à l'affaire du C.N.L. et à la politique de la construction : *Ses observations sur : les constructions de Salmson Point-du-jour; la protection de l'épargne investie dans la construction; le centre d'information pour la protection des candidats à l'accession à la propriété* [13 juillet 1961] (p. 1705, 1706).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé en qualité de *Président de la Commission spéciale : Ses observations sur : la nécessité de mettre fin au développement scandaleux de la spéculation foncière; les conséquences économiques, financières et sociales de cette spéculation; les dispositions du projet; les garanties quant à l'exercice du droit de propriété* [19 juillet 1961] (p. 1817); après l'art. 2 : *Article additionnel de M. Mignot (Réforme de la procédure d'expropriation); ses observations sur l'impossibilité de modifier, par le biais d'un amendement, la réforme de l'ordonnance de 1958* (p. 1841);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : le retard avec lequel les tribunaux de pensions rendent leurs décisions; l'attribution souhaitable d'une pension de reversion aux veuves des retraités proportionnels* [25 octobre 1961] (p. 3020); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : la situation désastreuse du petit cabotage; la nécessité de conserver aux régions de l'Ouest le*

moyen d'assurer le trafic des pondéreux dans le cadre du Marché commun ; les mesures devant être prises pour imposer le dégazage des navires pétroliers ; les conditions d'attribution des concessions mytilicoles et ostréicoles [27 octobre 1961] (p. 3283, 3284) ; CONSTRUCTION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la poursuite nécessaire des efforts de décentralisaton ; la stagnation regrettable du montant des crédits d'aide apportés à la construction et la stabilisation de la construction devant en résulter ; l'absence regrettable d'une nouvelle loi de programme ; l'insuffisance du taux d'accroissement de la production de logements prévu par rapport aux possibilités de l'industrie du bâtiment ; la diminution regrettable des crédits pour la réparation des dommages de guerre ; le remboursement souhaitable des titres donnés aux sinistrés mobiliers en paiement de leurs dommages* [31 octobre 1961] (p. 3674, 3675) ; Titre III : *Ses observations sur : la situation du personnel et des locaux du Ministère de la Construction ; la centralisation excessive des architectes-conseils* (p. 3700) ; Titre VI : *Les obstacles rencontrés dans la rénovation urbaine et la destruction des taudis ; les résultats de l'application de la loi du 2 août 1960 instituant un système de primes et de redevances en matière de création d'usines et de bureaux dans Paris* (p. 3701) ; art. 23 (Primes à la construction) : *Ses observations sur la diminution regrettable des logements construits avec la prime à 6 NF* (p. 3702) ; Art. 36 (*Octroi de primes aux organismes d'H. L. M.*) : *Ses observations sur : la stabilité regrettable des crédits H.L.M. ; la tendance à la construction d'ensembles de plus en plus grands ; le développement souhaitable d'une construction plus horizontale et plus humaine* (p. 3703) ; *son amendement au nom de la Commission, tendant à réserver 1/5e au moins des crédits globaux à l'accession à la propriété* (ibid.) ; *l'intérêt de l'accession à la propriété H.L.M.* (p. 3704) ; *l'importance de la demande dans ce domaine* (p. 3705) ; *retire son amendement* (ibid.) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le sous-équipement des ports de plaisance ; les difficultés de l'hôtellerie saisonnière écrasée sous les charges fiscales et parafiscales ; le nombre élevé des hôtels mis en vente en Bretagne ; l'insuffisance des crédits consacrés à la construction et à l'entretien des routes ; les inconvénients de la dépéréquation des tarifs de la S.N.C.F. envisagée par le Gouvernement, contrairement à la politique de décentralisation industrielle* [6 novembre 1961] (p. 3777, 3778).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Lacroix et Fréville relatives au logement des étudiants : *Réserve de logements pour les étudiants dans les H.L.M. ; accroissement des allocations logement* [27 octobre 1961] (p. 3264).

Son rappel au Règlement : *Modification de l'ordre du jour ; suppression de deux séances de travail* ; *impossibilité probable de voter les projets agricoles avant la fin de la session* [12 décembre 1961] (p. 5473).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : la nécessité d'indemniser tous les sinistrés depuis le 1er novembre 1954, date du début de la guerre d'Algérie ; la discrimination inadmissible établie dans le projet* [7 décembre 1951] (p. 5383, 5384) ; Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance*) : *Ses observations sur : la situation des assurés victimes d'attentats, entre le 1er novembre 1954 et le 1er janvier 1962, la jurisprudence selon laquelle les compagnies d'assurances opposeraient la loi de 1930 pour refuser de les indemniser* [12 décembre 1961] (p. 5487) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, Art. 5 (*Octroi d'avantages aux groupements agréés*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter après le mot « départemental » les mots « ou interdépartemental »* [13 décembre 1961] (p. 5567) ; seconde délibération, Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Ses observations sur : l'incompétence du tribunal paritaire pour se prononcer sur la légitimité du refus du bailleur ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer la faculté de faire opposition accordée au bailleur* (p. 5578) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à la commercialisation de produits agricoles : *Ses observations sur : les dispositions du projet ; la généralisation des disciplines de commercialisation de produits agricoles ; la possibilité offerte aux producteurs d'organiser les marchés sans se substituer au négoce* [13 décembre 1961] (p. 5591, 5592) ; après

l'art. 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel (Réglementation de la collecte)* (p. 5593, 5594) ; Art. 2 (*Procédure de consultation*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer à la majorité des trois quarts des producteurs la majorité des deux tiers; ses observations sur les difficultés d'application de la loi pouvant résulter d'une multiplication excessive des garanties entourant l'extension des disciplines* (p. 5599) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (ZUP), en deuxième lecture, en qualité de *président de la Commission spéciale : Le désir de la Commission spéciale de freiner la spéculation sur la cession des terrains* [15 mai 1962] (p. 1090, 1091).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Godefroy et Réné Schmitt relatives à la pénurie de fourrage dans certains départements : *Les sinistres subis par les riverains de la Manche lors de la tempête du 6 avril dernier* [25 mai 1962] (p. 1340).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème du logement ; insuffisance des prévisions ; persistance du déficit quantitatif (Surpeuplement très fréquent des logements ; accroissement du nombre des ménages) ; caractère regrettable de l'arbitrage qui s'est opéré aux dépens du logement en faveur des autres équipements sociaux ; le problème du logement des français rapatriés d'Afrique du Nord ; surestimation des moyens disponibles ; augmentation souhaitable du prix des loyers ; extension de «l'aide à la personne»* [29 mai 1962] (p. 1364 à 1366).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre une question orale sans débat relative au délai d'attente des pensionnés faisant appel au tribunal des pensions [9 juin 1962] (p. 1606, 1607).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme concernant les H. L. M. en qualité de *Rapporteur : L'insuffisance des objectifs envisagés ; les conséquences des rapatriements sur le problème du logement ; la réalisation du programme envisagé dans cette loi ; la répartition des crédits entre le secteur d'accession à la propriété et le secteur locatif ; le développement souhaitable de la maison familiale et les inconvénients des maisons collectives ; la réduction regrettable des crédits réservés au secteur rural* [12 juin 1962] (p. 1640, 1641) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission (Affectation à la construction de logements destinés à l'accession à la propriété de 1/6e au moins des crédits annuels attribués aux H. L. M.* (p. 1644) ; Art. 4 : *la répartition géographique des crédits H. L. M. et la région parisienne* (p. 1644) ; Art. 5 : *Amendement de M. Catalifaud (Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure) ; nécessité de pouvoir passer des marchés relativement importants* (p. 1646) ; *ses explications de vote : insuffisance du programme envisagé et problème des rapatriés* (p. 1648, 1649) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *La nécessité d'un véritable enseignement agricole ; la pseudo formation professionnelle des cours d'apprentissage, des collèges et des lycées agricoles* [3 juillet 1962] (p. 2166, 2167) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 11 : *Amendement de la Commission (Application de l'article 795 du Code rural dans le cas de prix trop élevés) ; l'élévation considérable du prix des terres* [19 juillet 1962] (p. 2644, 2645) ; Art. 12 : *Son amendement (Les sanctions en matière d'interdiction de cumuls)* (p. 2649) ;

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 29 : *Les avantages fiscaux consentis aux actionnaires des sociétés immobilières d'investissement* [23 juillet 1962] (p. 2793) ; *le cas des immeubles anciens* (p. 2797).

Son rappel au Règlement (article 59) : *La présentation au* Journal Officiel *des propos tenus par le Ministre des Finances au sujet de l'exonération pour les sociétés immobilières d'investissement de certaines taxes* [27 juillet 1962] (p. 2885).

COULON (M. Pierre), *Député de l'Allier, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de

l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 mai 1959] (p. 424).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430), [4 octobre 1962] (p. 3258).

Est élu représentant de la France à l'Assemblée parlementaire européenne [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à prohiber l'usage de la clause de non-concurrence postérieure au contrat de travail des représentants de commerce, **n° 95** [26 mai 1959]; la retire [29 juin 1959] (p. 1140).

Sa proposition de loi tendant à exclure les fonctionnaires civils de l'Etat et des établissement publics de l'Etat déportés ou internés de la Résistance, ou révoqués pour leur attitude patriotique, les engagés volontaires des guerres 1914-1918 et 1939-1945, les grands mutilés de guerre, les veuves de guerre ayant encore charge d'enfant, des mesures de mise à la retraite par anticipation ou d'office ou par dégagement des cadres ou par toute autre mesure analogue, **n° 513** [29 décembre 1959].

COUMAROS (M. Jean), *Député de la Moselle, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission supérieure des allocations familiales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141), [12 mai 1961] (p. 767);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 359) relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole, **n° 430** [2 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 796), modifié par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole **n° 815** [21 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 977) de M. Chazelle et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les dispositions de l'article L 577 du Code de la sécurité sociale concernant l'affiliation aux assurances sociales des grands invalides de guerre et veuves de guerre non remariées, **n° 1585** [30 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 645) de M. Radius et plusieurs de ses collègues tendant à faire bénéficier de certaines mesures sociales les déportés et internés de la Résistance et les déportés et internés, politique **n° 1587** [30 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION, Art. 30 : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet (Indemnisation en espèces des dommages de guerre immobiliers subis par les édifices du culte)* [23 novembre 1959] (p. 2848);

— du projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents

du travail agricole, en qualité de *Rapporteur : Projet tendant à préciser les modalités de cotisations d'assurance vieillesse agricole; observations sur : le fonctionnement du régime d'assurance vieillesse agricole*; *les cotisations qui l'alimentent*; *l'interprétation des articles 1123 et 1124 du Code rural*; *la réparation des accidents du travail agricole par faits de guerre* [15 décembre 1959] (p. 3368) ; Art. 1er : *Son amendemedt au nom de la Commission* (*Substitution du terme « membres majeurs » au terme « personnes majeurs »*) (p. 3369); Art. 3 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à insérer après les mots « accidents du travail » les mots « agricole survenus dans la métropole »* (p. 3370).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Ducos relative à la création d'une agrégation des lettres modernes : *Mauvaises conditions de l'enseignement du grec en France*; *recherche d'un enseignement du grec de qualité* [18 décembre 1959] (p. 3481).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, d'un projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole, en qualité de *Rapporteur : Précisions apportées par le Sénat sur les conditions de dispense de paiement des cotisations* [22 juillet 1960] (p. 2162);

— de deux projet de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun [6 décembre 1961] (p. 5341).

COURANT (M. Pierre), *Député de la Seine-Maritime, 6e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu Président de cette Commission [10 mai 1961] (p. 710).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu Président de cette Commission [15 décembre 1961] (p. 5710).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457) ;

— membre suppléant de la Commission paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742) ;

— membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [26 mai 1959] (p. 567), [5 juin 1962] (p. 1482);

— membre du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission de contrôle de la circulation monétaire [29 juin 1959] (p. 1141).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Construction), **n° 328**, annexe n° 8 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan,

sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Crédits de la construction), **n° 886**, annexe n° 8 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, ur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Construction), **n° 1445**, annexe n° 9 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de programme n° 1656, concernant les habitations à loyers modérés pour les années 1962 à 1965, **n° 1711** [16 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Cas des diminués physiques* (*Sourds-muets et aveugles*) [14 mai 1959] (p. 490) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 32 : *Amendement de M. Delbecque* (*Constitution d'une Commission spéciale*) [27 mai 1959] (p. 620) ;

— d'un projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Ajournement de la construction de nouvelles écoles d'Arts et métiers* ; *situation défavorisée de l'enseignement technique en Normandie* [2 juillet 1959] (p. 1268) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Caractère fragmentaire de la réforme* ; *modernisation nécessaire du contentieux fiscal* ; *progression constante de la fiscalité directe* ; *conséquences économiques du taux élevé des impôts* ; *rapport de la Commission Brasard* ; *imperfections reconnues du système actuel* ; *difficultés de faire, dans l'immédiat, une réforme profonde et efficace, étant donné l'impératif budgétaire* ; *revision nécessaire du barème de la fiscalié directe à la session d'avril avant l'établissement du budget de 1961* ; *suppression éventuelle du décime Ramadier* ; *suppression injuste de certaines déductions* ; *développement de la fraude fiscale par suite de l'insuffisance du contentieux et de l'exagération des taux* ; *publication des travaux de la Commission des économies* ; *diminution nécessaire des dépenses de l'Etat* ; *refonte complète et assainissement de la fiscalité* [22 octobre 1959] (p. 1911 à 1915) ; *son amendement* (*Dépôt d'un projet de loi prévoyant un nouveau barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques*) [27 octobre 1959] (p. 1966) ; *accord intervenu entre le Gouvernement et la Commission des finances sur la fixation d'un rendez-vous à la session d'avril* ; *place dans la discussion de son amendement* (p. 1967) ; *renvoi de son amendement à l'article 11* (p. 1969) ; Art. 10 : *Son amendement* (*Suppression du décime Ramadier*) [27 octobre 1959] (p. 1992) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 30 : *Son article additionnel* (*Report des amortissements non pratiqués en période bénéficiaire*) [28 octobre 1959] (p. 2029) ; *situation des sociétés obligées de faire de gros investissements pour remplir une sorte de service public* (p. 2029, 2030) ; Art. 35 : (*Régime fiscal des sociétés mères et filiales*) : *Son amendement* (*Rétroactivité possible dans certains cas*) (p. 2033) ; Art. 56 : *Amendement du Gouvernement* (*Suppression de la taxe Ramadier à partir de la promulgation de la loi*) ; *cas des successions ouvertes antérieurement à la promulgation de la loi* [29 octobre 1959] (p. 2081) ; *sous-amendement de M. Liogier à l'article 76 K* (*Suspension de l'effet du titre de perception jusqu'à la décision de la Commission*) ; *double emploi avec le référé fiscal* (p. 2097) ; Art. 76 L de la Commission (*Référé fiscal*) : *Innovation dans le droit fiscal français* ; *création d'une procédure rapide* ; *possibilité pour le redevable de bonne foi d'obtenir des délais de paiement* (p. 2098) ; après l'art. 3 : *Son article additionnel tendant, pour les immeubles neufs occupés par leurs propriétaires, à retenir la surface corrigée pour l'évaluation du revenu au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques* (p. 2101) ; en deuxième lecture, Art. 11 A et 11 *bis* : *Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale prévoyant que le Gouvernement déposera au cours de la prochaine session un projet de loi établissant un nouveau barème de l'impôt et indiquant dans quelles conditions ce nouveau barème entrera progressivement en application* [8 décembre 1959] (p. 3225) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Réduction du rôle du Parlement* ; *trop grande rigueur des délais* ; *timidité du budget* ; *importance de la pression fiscale* ; *promesse d'un rajustement du barème de la surtaxe progressive* ; *augmentation constante du budget* ; *retour à la distinction entre les dépenses financées par l'impôt et celles financées par l'emprunt* ; *succès du redressement financier* ; *nécessité d'une économie en évolution constante* ; *complexité des*

problèmes d'avenir; *problème de l'aménagement du territoire* ; *prolifération des constructions dans la région parisienne* ; *mesures en faveur des régions non industrialisées*; *réapparition du chômage dans certaines provinces* ; *vigilance nécessaire du Gouvernement devant la menace d'une récession* [6 novembre 1959] (p. 2245 à 2247); Art 4 : *Son amendement* (*Communication au Parlement des conclusions de la Commission des économies*) [9 novembre 1959] (p. 2280); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Importance économique de nos relations par mer* ; *début d'un bilan de défaite*; *renoncement de l'opinion aux choses de la mer*; *urgence d'une intervention* ; *crise de l'armement* ; *surproduction des cargos due à l'affaire de Suez*; *conséquences de la crise des chantiers navals pour de nombreuses autres industries*; *situation inquiétante des ports dans les années à venir*; *problème de la conversion* ; *protection nécessaire des populations maritimes* [19 novembre 1959] (p. 2608, 2609) ; CONSTRUCTION, en qualité de *Rapporteur spécial : Retards dans l'achèvement de la reconstruction*; *inopportunité d'une réduction des effectifs du personnel* ; *préjudice causé aux collectivités locales par le régime spécial d'indemnisation qui leur est imposé*; *nécessité de leur permettre de demander le paiement en espèces* ; *possibilité de cession des titres pour les cas sociaux* ; *aspect uniquement financier du problème de la construction* ; *hommage aux administrateurs des H.L.M.*; *atténuation du caractère populaire des Logeco*; *recherche de capitaux publics ou privés pour favoriser l'accession à la propriété* ; *possibilité de lancement d'un emprunt pour trouver l'argent nécessaire*; *comparaison avec les efforts faits à l'étranger pour l'accession à la propriété*; *importance de l'aménagement du territoire* ; *problème posé par la crise de certaines industries*; *l'adaptation industrielle en faveur du Marché commun et l'utilisation de la main-d'œuvre libérée par l'achèvement de la reconstruction* ; *conditions de la réussite de l'aménagement du territoire : concentration de l'autorité et information économique sans cesse renouvelée et sans cesse tenue à jour* ; *critères selon lesquels les primes sont attribuées aux industries voulant s'implanter en province* [23 novembre 1959] (p. 2828 à 2831) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Mise en application d'une procédure nouvelle*; *interruption de la discussion générale pour permettre aux députés de prendre connaissance des amendements du Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3431).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour: *Cadence et ampleur du travail parlementaire en séance et en Commission* [12 novembre 1959] (p. 2329).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Nécessité d'une connaissance constante de l'économie* ; *situation alarmante des ports de mer étant donné la récession des chantiers et de toutes les industries connexes travaillant à la construction des navires* [13 novembre 1959] (p. 2405).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'émotion suscitée par la catastrophe*; *l'aspect juridique du texte* ; *son caractère restrictif*; *les modifications proposées par la Commission compétente consacrant l'entière responsabilité de l'Etat*; *le caractère d'indemnisation de la loi*; *la crainte d'une hâte excessive dans le vote de ce texte* [18 décembre 1959] (p. 3501, 3502);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 21 (*Exportations*) : *Nécessité de limiter le fonctionnement des sociétés prévues dans l'article et d'éviter la création de sociétés d'économie mixte à vocation générale d'importation et d'exportation* [17 mai 1960] (p. 883, 884); *son amendement limitant l'objet social des sociétés mixtes ou conventionnées, créées en application de l'article, à l'exportation des produits agricoles métropolitains normalisés ou revêtus d'un label de qualité* (p. 889); *le modifie* (ibid).

Prend part au débat sur un projet de loi adopté par le Sénat tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne : *Retrait de l'ordre du jour de ce projet* [1er juillet 1960] (p. 1670).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, Art. 5 (*Procédure contentieuse en cas d'échec de la tentative amiable*) : *Amendement de la Commission proposant une nouvelle rédaction; aggravation de la situation des propriétaires; découragement de*

la construction privée pouvant résulter de l'adoption du texte [21 juillet 1960] (p. 2130);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Opportunité d'une discussion avant la séparation de l'Assemblée sur le remaniement de l'impôt sur le revenu; modifications nécessaires des tranches de la surtaxe progressive pour remédier à une fiscalité excessive et même anti-économique* [5 juillet 1960] (p. 1689, 1690);

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'opportunité de ce projet pour atténuer la prolifération excessive de la région parisienne; les solutions adoptées à l'étanger; le remodelage des quartiers de la capitale; la nécessité de rendre à l'habitation des bureaux situés dans des quartiers inadaptés à l'utilisation commerciale; le versement éventuel de la prime aux locataires; l'exemple du Havre* [19 juillet 1960] (p. 2014, 2015); Art. 1er : *Son amendement (Détermination des locaux visés dans l'article dans le Règlement d'administration publique prévu à l'article 8)* (p. 2037); Art. 2 (*Perception de la redevance et versement de la prime*) : *Son amendement (Suppression des dispositions relatives à la date d'application de la loi)* (p. 2037); Art. 5 (*Calcul de la redevance*) : *Son amendement relatif au taux de la redevance pour les extensions de locaux à usage industriel dans les zones périphériques de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise; limitation des extensions au quart de la surface actuelle avec un plafond de 500 mètres carrés* (p. 2038); Art. 6 (*Conditions d'octroi de la prime*) : *Son amendement (Perception de la prime par le locataire)* (p. 2041).

— du projet de loi de finances pour 1961 (*Discussion générale et première partie*) : *Conciliation nécessaire de l'effort individuel et de l'intervention de l'Etat; ralentissement de la consommation par suite de l'augmentation de la pression fiscale due elle-même à la hausse nominale des salaires; inquiétude suscitée par l'article 2 de la loi de finances créant un plafond de 30 milliards pour l'allégement de la surtaxe progressive; détente nécessaire du barème* [25 octobre 1960] (p. 2775, 2776); Art. 2 (*Fixation d'un plafond de 300 millions de nouveaux francs pour les allégements fiscaux*) : *Droits des parlementaires en matière de réforme fiscale* [26 octobre 1960] (p. 2802); *rejet de l'article par l'Assemblée; reprise des pourparlers entre la majorité et le Gouvernement pour l'aménagement de la surtaxe progressive; remaniement de l'article 2 au cours d'une seconde délibération* (p. 2803, 2804); (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Opportunité de la construction d'un grand bateau moderne français affecté à la ligne de l'Atlantique-Nord* [27 octobre 1960] (p. 2880); Budget annexe de la CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Prochaine réduction du taux des prêts aux collectivités locales* [2 novembre 1960] (p. 2974); CONSTRUCTION, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'achèvement de la reconstruction; la situation des derniers départements sinistrés; l'insuffisance des répartitions intervenues en leur faveur; la nécessité de permettre l'échange des titres délivrés en réparation des dommages mobiliers contre des titres négociables; l'arrêt de la reconstruction des monuments historiques, notamment à Rouen; les conditions de vie des sinistrés logés dans des baraquements provisoires; le nombre élevé des logements construits en 1960; la proportion infime des logements construits sans aide de l'Etat; la diminution des crédits H.L.M. et des crédits destinés à l'octroi de primes pour 1961; l'éventualité d'un supplément de crédits en cours d'année; la nécessité de maintenir l'activité de l'industrie de la construction et d'éviter le chômage; l'unification souhaitable en matière d'aménagement du territoire; la nécessité pour éviter la concentration de la population dans la région parisienne de défendre les activités existant en province et d'en créer de nouvelles* [3 novembre 1960] (p. 2984 à 2986); Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence—Côte d'Azur*) : *Exonération de la taxe en faveur des constructions sociales* (p. 3016); *son amendement (Extension de l'exonération de la redevance aux Logécos)* (p. 3018); après l'Art. 59 : *Article additionnel de M. Palewski tendant à étendre à tous les sites naturels et urbains la protection définie pour le littoral Provence—Côte d'Azur; nécessité de prévoir la consultation des collectivités locales* (p. 3019); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les ports maritimes; la différence d'envergure entre les ports français et Anvers et Rotterdam; l'insuffisance des crédits pour le port du Havre; le retard apporté à la reconstitution du quai de Pondichéry; la nécessité de prévoir dans le IIIe Plan un programme d'extension du port du Havre* [10 novembre 1960]

(p. 3546) ; seconde délibération, Art. 2 : *Amendement du Gouvernement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; ses observations sur : la nécessité de modifier profondément la fiscalité française ; l'insertion opportune dans la loi de finances d'un texte modifiant le régime de la surtaxe progressive ; le report regrettable à l'année prochaine des mesures en faveur des petites catégories ; le maintien du droit pour le Parlement de demander de nouvelles améliorations en cas d'augmentation du S.M.I.G. ; l'allégement éventuel de la fiscalité au cas où la situation financière de la France s'améliorerait* [13 novembre 1960] (p. 3832, 3833) ; *ses explications de vote ; l'aide devant être apportée aux vieux ; l'aménagement souhaitable des sessions parlementaires* (p. 3839) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement ; en qualité de *Rapporteur pour avis : Nécessité de modifier le calendrier parlementaire et de prolonger la durée des sessions ; répercussions de ce texte sur le crédit hypothécaire* [13 décembre 1960] (p. 4563] ;

— d'un projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur les inconvénients du système des zones d'aménagement différé ; les charges excessives imposées aux collectivités locales désireuses de se constituer des réserves foncières ; la nécessité de leur accorder des bonifications d'intérêts ; le nombre croissant des grandes villes de province dans les années à venir ; la nécessité d'une politique de réserves foncières pour vingt ans* [19 juillet 1961] (p. 1825, 1826).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte concernant les écoles d'ingénieurs d'Arts-et-Métiers : *Création de l'Ecole des ingénieurs-mécaniciens du Havre* [6 juillet 1961) (p. 1487).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 ; après l'art. 15 : *Article additionnel du Gouvernement (Réforme de la bourse de Paris) ; son sous-amendement (Représentation des cadres et employés au Comité des bourses de valeurs) ; le retire* [11 juillet 1961] (p. 1608) ; Art. 31 : *Annulation des crédits (Prêts spéciaux à la construction) ; son amendement (Diminution de l'annulation de crédits) ; ses observations sur l'épuisement des crédits des primes et des prêts à la construction ; la nécessité de maintenir les crédits pour les prêts spéciaux ; la politique des délégations départementales du Ministère de la Construction réservant les crédits aux grands ensembles au détriment des demandes individuelles et des constructeurs de petits immeubles collectifs ; le maintien nécessaire de l'équilibre entre les crédits H.L.M. et les crédits des primes et des prêts* (p. 1635) ; *retire son amendement* (ibid.).

— du projet de loi relatif aux dates de élections cantonales et des élections municipales, Art. 2 (*Amendement de M. de Broglie tendant à ce que les parlementaires soient membres de droit du Conseil général du département où ils sont élus) : Nécessité d'élire les représentants locaux conformément à l'esprit républicain ; création inopportune de deux catégories de conseillers* [18 juillet 1961] (p. 1746, 1747) ;

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur le rétablissement de la situation financière et économique, l'impasse, le danger d'un remplacement des emprunts à long terme par des emprunts à court terme ; le taux d'intérêt élevé payé par les communes emprunteuses ; le développement de de nos exportations ; nos besoins en techniciens ; les faibles résultats obtenus dans le domaine de la décentralisation industrielle ; la situation dramatique des vieillards, le relèvement nécessaire du plafond des ressources exigées pour l'attribution des prestations ; la création souhaitable des maisons familiales ; les précisions devant être données par le Premier Ministre sur la réduction de l'accession à la propriété ; la nécessité d'une collaboration intime et confiante du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif* [5 octobre 1961] (p. 2409 à 2412).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) : *Ses observations sur la fiscalité directe ; le maintien regrettable de la taxe complémentaire ; la nécessité de modifier le barème de la surtaxe progressive conformément au vote émis au cours de la dernière session budgétaire ; le montant élevé des impôts payés par les petites catégories contrairement à la politique d'amélioration du niveau de vie* [19 octobre 1960] (p. 2672, 2673) ; (deuxième partie), CONSTRUCTION, en qualité de

Rapporteur spécial : Ses observations sur l'achèvement de la reconstruction et de la réparation des dommages de guerre ; le règlement de la situation du personnel des services de la reconstruction, le relèvement souhaitable de certaines forclusions en matière de dommages de guerre pour les sinistrés de bonne foi ; l'augmentation des crédits H.L.M., la diminution de l'accession à la propriété et le transfert des capitaux privés vers d'autres dépenses ; le maintien nécessaire des crédits destinés à la construction de logements du secteur d'accession à la propriété ; la souscription d'appartements dans des immeubles collectifs par des capitalistes en quête de placements, la nécessité de prévoir la déchéance à la prime et aux prêts pour les souscripteurs n'occupant pas personnellement leur logement ; les conceptions de la cité future, la nécessité d'étudier l'architecture de demain en fonction de la réduction à venir des horaires de travail [31 octobre 1961] (p. 3672 à 3674) ; Art. 23 : *Primes à la construction, amendement du Gouvernement (Priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales jusqu'au 1er septembre à concurrence de 20 millions de NF)* ; *ses observations sur la diminution regrettable du volume des primes par rapport à celui accordé en 1961 ; l'impossibilité d'assortir les primes de prêts* (p. 3702, 3703) ; Art. 36 (*Octroi de prêts aux organismes H.L.M.*) : *Amendements du Gouvernement, de MM. Denvers, Lolive et de la Commission de la production relatifs à la répartition des crédits entre le secteur locatif et l'accession à la propriété ; ses observations sur la nécessité de consacrer une part importante des crédits à l'accession à la propriété et de ne pas réserver ce régime à des gens de condition élevée* (p. 3704) ; **après l'art. 55** : *Son article additionnel au nom de la Commission des finances (Institution d'une priorité dans l'attribution des primes aux constructeurs s'engageant à occuper le logement économique et familial construit au titre d'habitation principale* (p. 3707) ; *l'établissement souhaitable d'une jurisprudence pour l'application de ce texte par le Ministre de la Construction lui-même* (p. 3708) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à l'électrification de la ligne Paris—Le Havre, la crise de l'économie des ports de commerce, notamment celui du Havre, à la suite de la réduction des emplois et de la réinstallation dans la région parisienne des industries détruites par la guerre, la timidité de la politique d'investissements portuaires depuis la libération ; la faiblesse des crédits attribués au Havre, deuxième port de France ; l'opportunité d'affecter une partie des crédits des dommages de guerre à la modernisation et à l'extension du port ; la mise en service du paquebot « France », la concurrence faite aux paquebots par l'avion, la nécessité d'une politique de coordination en matière de transports aériens* [7 novembre 1961] (p. 3925 à 3927) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur l'inflation des dépenses publiques ; la hausse des salaires et le sur-emploi ; le développement nécessaire de la formation professionnelle ; les impôts nouveaux ; l'insuffisance des économies* [1er décembre 1961] (p. 5203, 5205) ; Art. 11 : *Supprimé par le Sénat (Reconduction du droit de timbre sur les connaissements) ; son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (Dépôt dans les six mois d'un projet de loi portant réorganisation de l'Etablissement national des invalides) ; ses observations sur le préjudice causé à la navigation française par le droit de timbre* (p. 5216) ; Art. 55 *bis* (*Octroi d'une priorité aux constructeurs s'engageant à occuper personnellement le logement économique et familial construit à titre d'habitation principale*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale ; ses observations sur la priorité devant être accordée à l'accession à la propriété* (p. 5256) ; Art. 59 *ter* (*Crédits en faveur de l'armement naval*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; sous-amendement de M. Christian Bonnet : ses observations sur la situation défavorisée de l'armement français par rapport aux pays étrangers du fait des charges qui l'accablent ; les ventes de paquebots français ; la communication souhaitable à la Commission des finances du rapport sur l'utilisation des crédits* (p. 5265, 5266) ; *ses explications de vote ; ses observations sur l'excellence de la situation financière et économique française, les difficultés risquant de surgir* (p. 5269) ;

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Les tranches d'impôts, les contribuables faisant partie de la catégorie immédiatement au-dessus de celle profitant de la décote* [9 mai 1962] (p. 994, 995) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les ports maritimes et la nécessité*

de les moderniser et de les étendre ; le problème général de la voie d'eau, et les liaisons entre les bassins de la Loire, de la Seine et de la Garonne ; le problème de la construction : nécessité d'aménager des terrains à l'avance ; les difficultés d'application de la loi sur les Z. U. P. et les Z. A. P. [6 juin 1962] (p. 1507 à 1510) ; après l'art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Mondon (Création d'une liaison fluviale à grand gabarit Mer du Nord—Méditerranée) ; nécessité de raccorder cette liaison avec les vallées de la Meuse, de la Seine, de la Loire et de la Garonne* [21 juin 1962] (p. 1914) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *La réparation du Palais de justice de Rouen* [27 juin 1962] (p. 2042).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale avec débat relative à la situation des fonctionnaires municipaux : *La revalorisation de la fonction de secrétaire-général et secrétaire-général-adjoint des villes de France ; conditions d'avancement, indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires ; nécessité de donner des bonifications calculées d'après le nombre d'habitants* [29 juin 1962] (p. 2129, 2130).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière : *Les problèmes liés à la fiscalité de la construction, les conséquences sur la construction des dispositions prévues dans le texte ; les avantages consentis aux sociétés d'investissement immobilier ; les charges nouvelles qui vont peser sur les constructions des catégories moyennes ; les activités des sociétés d'investissement immobilier ; la nécessité de faire approuver par le Ministère de la Construction les programmes des très grosses sociétés de ce type* [17 juillet 1962] (p. 2531, 2532) ; Art 25 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (Impôts sur les sociétés réalisant des opérations de construction) ; les mesures transitoires à envisager* [23 juillet 1962] (p. 2780) ; Art. 29 : *Amendement de la Commission (Possibilités pour les sociétés immobilières d'investissement d'avoir pour objet l'exploitation d'immeubles locatifs situés en France) ; le contrôle par les Ministères de la Construction et des Finances des opérations effectuées par ces sociétés* (p. 2795).

COUVE DE MURVILLE (M. Maurice), *Ministre des Affaires étrangères (Cabinet Michel Debré).*

Dépôts :

Son projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre la France et la Belgique, signée à Bruxelles le 20 janvier 1959, tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les successions et de droits d'enregistrement, **n° 66** [5 mai 1959].

Son projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Traité de Commerce signé à Quito le 20 mars 1959 entre la France et l'Equateur, **n° 273** [6 octobre 1959].

Son projet de loi relatif à l'approbation de la Convention commerciale et tarifaire signée à Tunis le 5 septembre 1959 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne, **n° 275** [6 octobre 1959].

Son projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier des amendements à la Convention du 28 juillet 1946 créant l'organisation mondiale de la santé, **n° 319** [23 octobre 1959].

Son projet de loi autorisant la ratification de : 1° la Convention sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels ; 2° la Convention relative à la reconnaissance de la personnalité juridique des sociétés, associations et fondations étrangères ; 3° la Convention sur la loi applicable aux obligations alimentaires envers les enfants, **n° 333** [3 novembre 1959].

Son projet de loi autorisant la ratification : 1° des actes signés à Lisbonne le 31 octobre 1958 en vue de modifier : la Convention d'Union de Paris du 20 mars 1883 relative à la protection internationale de la propriété industrielle ; l'arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant la répression des fausses indications de provenance ; 2° de l'arrangement signé à Lisbonne le 31 octobre 1958 concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international, **n° 367** [12 novembre 1959].

Son projet de loi autorisant la ratification du Traité franco-éthiopien et ses annexes signés à Addis-Abéba le 12 novembre 1956 et fixant le nouveau régime de la Compagnie du chemin de

fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abéba, **n° 401** [25 novembre 1959].

Son projet de loi relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse, **n° 428** [1er décembre 1959].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'extradition entre la France et l'Etat d'Israël, **n° 547** [26 avril 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, **n° 558** [26 avril 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération économique et technique entre la France et l'Afghanistan, signé à Caboul, le 6 janvier 1959, **n° 659** [31 mai 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 décembre 1949, **n° 678** [9 juin 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention du 21 juillet 1959 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, en vue d'éviter les doubles impositions, **n° 694** [21 juin 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale des télécommunications, signée à Genève le 21 décembre 1959, **n° 964** [22 novembre 1960].

Son projet de loi autorisant l'approbation de la Convention sur le service militaire des double-nationaux, conclue à Paris le 30 juin 1959 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël, **n° 991** [30 novembre 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification du Traité de coopération avec ses annexes et des Traités portant respectivement Convention judiciaire et Convention consulaire conclus le 13 novembre 1960 entre la République française d'une part et la République du Cameroun, d'autre part, **n° 1004** [1er décembre 1960].

Son projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la Convention commerciale et tarifaire franco-tunisienne du 5 septembre 1959, signé à Tunis, le 22 septembre 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne, **n° 1023** [8 décembre 1960].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention signée à Vienne, le 8 octobre 1959 et des lettres échangées le même jour entre le Gouvernement français et le Gouvernement autrichien, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi que des impôts sur les successions, **n° 1044** [12 décembre 1960].

Son projet de loi 1° autorisant l'approbation d'un accord relatif à l'application du Traité instituant la Communauté économique européenne; 2° modifiant le Code des douanes et les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1059** [14 décembre 1960] (retrait le 25 avril 1961).

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la France et la Suisse relative à la situation, au regard des législations d'allocations familiales, de certains exploitants suisses de terres françaises, signée à Paris le 24 septembre 1958, **n° 1091** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation des Conventions du 25 septembre 1956 relatives au fonctionnement collectif de certains services de navigation aérienne au Groënland et en Islande, **n° 1092** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification du Traité de commerce signé à Port-au-Prince, le 28 décembre 1959, entre la France et Haïti, **n° 1098** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation du statut de la conférence de la Haye de droit international privé du 31 octobre 1951, **n° 1101** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du Traité instituant la Communauté économique européenne, **n° 1106** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation de la Convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques, **n° 1110** [25 avril 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la République française et la République italienne sur l'aménagement hydroélectrique du Mont-Cenis et prévoyant des dispositions pour l'application de l'article 6 de cette Convention, **n° 1297** [4 juillet 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronefs, signée à Genève le 19 juin 1946, **n° 1299** [4 juillet 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification du Traité de coopération conclu le 19 juin 1961 entre le Président de la République française et le Président de la République islamique de Mauritanie et l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, n° **1321** [7 juillet 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation d'un échange de lettres relatif à la cession à la République fédérale d'Allemagne d'un immeuble du Domaine, n° **1324** [11 juillet 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à l'extension du régime des contingents tarifaires à l'ancienne zone Nord du Maroc et à la province de Tanger, signé à Rabat le 21 juin 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du royaume du Maroc, n° **1434** [3 octobre 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Grèce, n° **1552** [21 novembre 1961].

Son projet de loi autorisant l'approbation de l'accord conclu le 9 juillet 1961 entre les membres de la Communauté économique européenne au sujet de l'application du protocole financier annexé à l'accord entre la Communauté économique européenne et la Grèce, n° **1553** [21 novembre 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification du Traité de cession des établissements français de Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon, signé à New-Delhi le 28 mai 1956, n° **1660** [15 décembre 1961].

Son projet de loi autorisant la ratification du protocole du 21 juin 1961 portant amendement à la Convention relative à l'aviation civile internationale, n° **1661** [20 mars 1962].

Son projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire en date du 7 novembre 1952, n° **1662** [20 mars 1962].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention franco-espagnole relative à la pêche en Bidassoa et baie du Figuier, signée à Madrid, le 14 juillet 1959, n° **1729** [22 mai 1962].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol », signée à Bruxelles, le 13 décembre 1960, n° **1907** [4 octobre 1962].

Son projet de loi autorisant la ratification de la Convention complémentaire à la Convention de Varsovie pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel, signée à Guadalajara, le 18 septembre 1961, n° **1908** [4 octobre 1962].

Son projet de loi autorisant l'approbation de la Convention douanière relative aux facilités accordées pour l'importation des marchandises destinées à être présentées ou utilisées à une exposition, une foire, un congrès ou une manifestation similaire, n° **1909** [4 octobre 1962].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre des Affaires étrangères (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre des Affaires étrangères (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Réunion de la Conférence des Ministres des Affaires étrangères de France, des Etats-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne et de Russie ; tour et ton à donner aux travaux de l'Assemblée Nationale ; crises internationales successives : Chine communiste (Tibet, Nord-Laos), Moyen-Orient (coup d'Etat de Bagdad), faiblesse de la Jordanie, nationalisme arabe expansif, présence active de l'Union soviétique à Bagdad ; action soviétique en Afrique ; problème de l'Allemagne et crise de Berlin ; base du plan présenté par la Russie pour un règlement définitif du problème allemand ; maintien à Berlin-Ouest des Français, des Américains et des Britanniques ; fondements juridiques sur lesquels repose la présence des alliés dans la ville de Berlin ; liaison entre notre sécurité et le maintien des forces des Etats-Unis en Europe ; risques créés par une neutralisation éventuelle de l'Allemagne ; nécessité d'une conférence au sommet ; discussion des problèmes du désarmement ; contrastes existant entre le niveau de vie des pays de civilisation européenne et ceux des régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud ; aide aux pays sous-développés* [28 avril 1959] (p. 319 à 322).

Répond à une question orale de M. Ripert relative à la situation de certains agriculteurs français en Tunisie [3 juillet 1959] (p. 1292).

Sa déclaration de politique étrangère au nom du Gouvernement : *Echanges de vue entre les puissances occidentales* ; *perspectives d'une conférence au sommet* ; *rappel de la position du Gouvernement français, adoptée lors de la crise du Moyen-Orient et définie à nouveau dans la note du 26 mars* ; *espoir de détente internationale suscité par le voyage de M. Khrouchtchev à Washington* ; *conditions de réussite d'une conférence au sommet* ; *désir sincère de la France d'une détente entre l'Est et l'Ouest* ; *préparatifs nécessaires à la convocation d'une conférence au sommet* ; *invitation adressée à M. Khrouchtchev de se rendre en France* ; *contacts prochains de Gouvernement à Gouvernement* ; *voyage à Paris de MM. Selwyn Lloyd et Adenauer* ; *convocation probable de la conférence au sommet pour le printemps prochain* [27 octobre 1959] (p. 1962, 1963).

Répond à la question orale de M. Mazurier relative à l'aide aux rapatriés français d'Egypte [30 octobre 1959] (p. 2122, 2123).

Répond à la question orale de M. Charret relative à la rupture d'un contrat entre la Régie Renault et une firme israélienne [30 octobre 1959] (p. 2123, 2124).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Evolution du Ministère des Affaires étrangères* ; *extension de son activité au domaine technique, économique et culturel* ; *tâches nouvelles dues à l'apparition de l'Afrique dans la vie internationale, les proplèmes européens, la création de la Communauté* ; *nécessité d'un personnel plus nombreux que celui d'avant-guerre* ; *importance et évolution des relations culturelles* ; *application du programme quinquennal d'expansion et de reconversion des activités culturelles et techniques françaises à l'étranger* ; *utilisation de méthodes nouvelles* ; *multiplication des bourses d'études* ; *développement de la coopération technique* ; *importance de l'action d'information à l'étranger* ; *situation du personnel* ; *problème posé par l'encombrement actuel des cadres et les difficultés de recrutement* ; *situation du personnel auxiliaire à l'étranger* ; *choix des fonctionnaires envoyés pour l'aide technique au Maroc et en Tunisie* ; *nécessité d'éviter un incident semblable à l'affaire des « 481 »* ; *survivance, à titre transitoire, de la direction des affaires tunisiennes et marocaines* ; *fin prochaine de l'intégration des fonctionnaires* ; *problème de la réinstallation des Français rapatriés de Tunisie et du Maroc* [16 novembre 1959] (p. 2452 à 2454) ; Etat F, Titre IV : *Son amendement* (*Réduction de moitié de la subvention accordée au « Monde bilingue »*) (p. 2455) ;

— d'un projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba : *Intérêt présenté par ce traité du point de vue économique, juridique et politique* ; *consultation des autorités de la Côte française des Somalis au cours des discussions avec le Gouvernement éthiopien* ; *établissement du principe de la parité dans tous les domaines entre la France et l'Ethiopie* ; *motifs des garanties et des facilités accordées au Gouvernement éthiopien* ; *caractère d'accord de bon voisinage du traité* ; *attachement de la Côte française des Somalis à la France et volonté de la France de rester à Djibouti* ; *situation du personnel du siège social* ; *fidélité de la traduction du traité en langue amharique* ; *nécessité de ratifier rapidement ce traité* ; *intentions du Gouvernement de ne pas déposer les instruments de ratification avant d'avoir conclu avec le Gouvernement éthiopien l'accord d'application concernant principalement la zone franche de Djibouti* [16 décembre 1959] (p. 3402 à 3405) ; *demande d'ajournement déposée par M. Hassan Gouled* : *aspect essentiellement économique du traité* ; *nécessité de procéder rapidement à sa ratification* (p. 3407).

Sa communication au nom du Gouvernement sur la politique extérieure : *Nécessité d'un débat de politique étrangère à la veille d'une conférence au sommet* ; *évolution des rapports entre l'Est et l'Ouest* ; *mesures à envisager pour l'organisation de la conférence au sommet* ; *réalisation d'un accord profond entre les Occidentaux* ; *séjour de M. Khrouchtchev à Paris prévu pour mars prochain* ; *importance attachée aux conversations sur le désarmement* ; *problème de l'Allemagne* ; *programme russe tendant à la conclusion d'un traité de paix entre les deux Allemagne et à la création d'une ville libre de Berlin-Ouest* ; *nécessité de l'alliance atlantique et de la participation des Etats-Unis à la défense*

de l'Europe ; *importance croissante des problèmes africains* ; *poids des charges et des responsabilités de la France en Afrique du Nord et dans la Communauté* ; *libre disposition de nos unités navales en Méditerranée* ; *difficultés soulevées par la mise sous commandement unique de l'ensemble de la défense aérienne européenne* ; *développement du commerce international* ; *problème posé au Marché commun dans ses rapports avec la zone de libre échange et avec l'ensemble du monde libre* [28 décembre 1959] (p. 3668 à 3671) ; *représentation de la France aux Nations-Unies par M. Jules Moch* (p. 3683) ; *les problèmes posés par la politique arabe* ; *l'évolution de la Communauté* ; *le voyage du Président du Conseil de l'Union soviétique en France* ; *les problèmes de l'alliance atlantique* ; *la coopération franco-allemande* ; *les conditions d'une politique européenne valable* [29 décembre 1959] (p. 3723 à 3725).

Sa déclaration sur la politique étrangère au nom du Gouvernement : *Ses observations sur : la leçon à tirer de l'échec de la conférence au sommet* ; *la détérioration des relations russo-américaines à la suite de l'incident de l'U-2* ; *le retour aux méthodes de diplomatie classique* ; *l'étude des propositions soviétiques sur le désarmement* ; *la recherche d'une coopération pour l'aide aux pays sous-développés* ; *l'avance réalisée partout par l'Est au détriment de l'Occident pendant ces dix dernières années* ; *l'attitude de M. Khrouchtchev sur la question de Berlin permettant un certain optimisme* ; *l'influence croissante de la Russie au Moyen-Orient et en Afrique* ; *celle de la Chine en Orient* ; *l'inquiétude suscitée par la situation des anciens Etats d'Indochine* ; *la période de bouleversement traversée par l'Afrique* ; *son maintien dans le camp de la liberté* ; *le problème essentiel de la défense de la liberté* ; *la nécessité d'une solidarité occidentale réaffermie* ; *la coopération au sein de l'O. T. A. N.* ; *la construction nécessaire de l'Europe* ; *l'accélération du Marché commun* ; *l'organisation de l'Europe dans le domaine économique, culturel, politique et peut-être le domaine de la défense* ; *la création d'un enseignement supérieur européen* ; *l'influence croissante de la France dans le monde* [14 juin 1960] (p. 1294 à 1296).

Répond à la question orale de M. Pleven relative à la Conférence de Genève sur le droit de la mer [17 juin 1960] (p. 1406, 1407).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique : *Avantages de cette Convention pour des Français résidant aux Etats-Unis et pour la France elle-même ; opportunité d'accorder aux citoyens américains, susceptibles d'investir en France, les mêmes avantages que nos partenaires du Marché commun ; prétendue dépendance de la France à l'égard du dollar ; différence entre la situation actuelle et le plan Marshall ; avantages présentés pour la France comme pour l'Amérique par les investissements américains en France ; interprétation restrictive de la disposition relative aux exonérations des non-résidents en matière d'impôt ; application du droit commun aux ressortissants américains en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique* [23 juin 1960] (p. 1478, 1479) ;

— du projet de loi relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse : *Etude par le Gouvernement des améliorations susceptibles d'être apportées, compte tenu de la situation financière* [23 juin 1960] (p. 1482) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Mise en cause de la politique extérieure du Gouvernement ; attachement du Gouvernement à la construction européenne et à l'alliance atlantique ; échec du projet de construction d'une usine européenne de séparation des isotopes ; désir sincère de coopération militaire et politique de la France ; accusation inadmissible portée contre les Américains relative à un éventuel abandon de la France ; emploi éventuel de l'arme atomique française en étroite coordination avec l'emploi des forces des autres puissances dans le cadre de l'alliance atlantique* ; *absence de proposition de nos alliés relative à une arme intégrée atlantique ; étude d'un éventuel projet concernant les Polaris ; nécessité pour la France de s'engager dans la voie de l'armement moderne pour prévoir l'avenir de sa défense et assurer sa place parmi ses alliés* [24 octobre 1960] (p. 2735 à 2737) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : l'amélioration de la situa-*

tion du personnel ; l'intention du Gouvernement de poursuivre le recrutement en majeure partie par la voie de l'école d'administration ; les différences des conditions d'avancement au Quai d'Orsay et dans les autres ministères ; l'inopportunité d'une ambassade à Formose ; le règlement du problème des rapatriés du Laos ; les raisons de l'augmentation de crédits pour l'instruction de l'armée laotienne ; l'importance attachée par le Gouvernement aux problèmes européens ; l'étude actuellement en cours relative à un plan quinquennal de coopération technique ; l'intention du Gouvernement de remédier à l'insuffisance de l'aide à l'enseignement privé à l'étranger ; l'augmentation éventuelle en cours d'année de crédits pour la vente de livres français à l'étranger ; les efforts du Gouvernement français pour obtenir la réouverture du consulat d'Oujda ; le problème des transferts de capitaux en provenance de la Tunisie et du Maroc ; les difficultés d'une compensation entre ces capitaux et l'aide financière accordée à ces pays ou les dépenses faites par l'administration française ; le problème des terres ; les avantages de l'accord conclu entre le Gouvernement français et le Gouvernement tunisien à ce sujet ; l'utilité des services tunisiens et marocains du Ministère des Affaires étrangères ; la transformation depuis le 1er octobre de la direction générale des affaires marocaines et tunisiennes en une direction géographique ; le problème des rapatriés ; les inconvénients d'un service placé sous la dépendance du Premier Ministre ; le maintien souhaitable de notre influence technique dans les anciens protectorats [4 novembre 1960] (p. 3129 à 3133) ; *amendement de M. Szigeti tendant à la suppression de la subvention accordée à l'hôpital Grall ; prochaine modification des conditions de rémunération des médecins militaires de cet hôpital ; assimilation de ces médecins aux experts de coopération technique* (p. 3134).

Répond à la question orale de M. Guitton relative à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, causes du retard apporté à la ratification [2 décembre 1960] (p. 4262).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la ratification des traités conclus avec la République du Cameroun : *Ses observations sur : les étapes de l'accession du Cameroun à l'indépendance ; les nouveaux rapports réciproques devant s'établir entre les deux pays ; l'intention du Gouvernement français de favoriser les consultations diplomatiques entre les deux gouvernements ; l'établissement éventuel de droits de douane par le Cameroun pour assurer la protection de ses industries naissantes ; la possibilité de mettre fin à tout moment à la mission des fonctionnaires de l'assistance technique ; la possibilité pour ces fonctionnaires d'exercer une activité lucrative ; l'importance de la convention culturelle ; les accords sur les problèmes militaires* [12 décembre 1960] (p. 4537 à 4539) ;

— d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un échange de lettres relatif à la cession à la République fédérale d'Allemagne d'un immeuble du Domaine : *Ses observations sur : le caractère symbolique de la cession à la République fédérale allemande de l'Hôtel de Beauharnais, devenu propriété de l'Etat français après la capitulation de l'Allemagne hitlérienne* [7 juillet 1961] (p. 1860).

Sa communication sur la politique étrangère : *Ses observations sur : la détérioration croissante de la situation depuis l'échec de la conférence au sommet ; la crise de Berlin ; les graves événements se passant à Bizerte ; la responsabilité du Gouvernement tunisien dans l'ouverture du conflit ; l'affaire du Laos ; la nécessité de mettre ce pays en dehors de la guerre froide, sous un régime de neutralité ; le problème allemand ; le désir des occidentaux de ne pas se laisser couper de Berlin ; le refus de la France de négocier sous la menace ; la tragique division de l'Allemagne ; l'inopposabilité aux alliés du traité signé par M. Khrouchtchev avec la République démocratique allemande ; la nécessité d'un climat de détente pour discuter valablement des problèmes allemands ; l'importance d'un front occidental uni ; la communauté de vues du Général de Gaulle et du Président des Etats-Unis ; la réunion des chefs d'Etats ou de Gouvernements des pays du Marché commun tenue récemment à Bône ; l'union nécessaire des nations d'Europe sur le plan politique et économique ; l'accélération du Marché commun ; la politique agricole commune ; l'adhésion souhaitable de l'Angleterre au Marché commun ; la coopération des Six dans le domaine politique, dans le domaine de l'enseignement et de la culture* [20 juillet 1961] (p. 1861 à 1864) ; *l'irresponsabilité de la France et du Gouvernement*

français dans l'affaire de Bizerte ; l'importance stratégique de la base de Bizerte et de notre maintien dans cette base ; la nécessité évidente pour les occidentaux de rester à Berlin ; les conséquences d'une éventuelle crise au sujet de Berlin pour la cohésion du monde libre et l'avenir de l'Alliance atlantique ; la nécessité d'une conception réaliste de l'Europe (p. 1894 à 1896).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : les attributions nouvelles du Ministre des Affaires étrangères à la suite de la réorganisation du système de nos relations avec les Etats africains et malgache ; la compétence du Ministre des Affaires étrangères pour tout ce qui concerne les relations politiques avec ces pays ; l'opportunité du Ministère de la coopération et de la création du Secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches ; le regroupement, sous l'égide du Ministre des Affaires étrangères, des dépenses faites à l'étranger en relation avec l'action internationale de la France ; l'insuffisance des crédits d'information et de notre action en matière de télévision ; l'établissement d'un nouveau plan quinquennal d'action culturelle à partir de 1963 ; l'aide aux exportations de livres français ; l'inscription d'un crédit pour des achats de livres destinés aux bibliothèques de nos instituts à l'étranger ou à des instituts étrangers ; l'inscription éventuelle d'un crédit supplémentaire pour le fonds culturel dans un collectif ; le renforcement de notre action culturelle au Moyen-Orient ; la subvention accordée à l'Université française de Beyrouth ; le développement de notre action culturelle en Amérique latine et au Viet-Nam ; la situation faite aux enseignants français en Tunisie après les événements de Bizerte et l'intention du Gouvernement de subordonner la réouverture des établissements français au règlement des situations individuelles ; le développement de de nos liens culturels avec le Canada ; les problèmes posés par l'Université européenne* [6 novembre 1961] (p. 3754 à 3757) ; titre III : *Amendement de M. Biaggi tendant à supprimer les crédits relatifs à la Tunisie : ses observations sur : l'affectation des crédits concernés à la diffusion de livres, journaux et films et à la rémunération du personnel d'enseignement en Tunisie ; les conséquences désastreuses pour les Français restés en Tunisie d'un départ définitif de la France* (p. 3757, 3758) ; *amendement de M. Dutheil tendant à réduire les crédits du titre IV (Rétablissement de la subvention à la Fédération mondiale des villes jumelées) ; ses observations sur les subventions pouvant être accordées aux échanges culturels entre villes, dans la mesure où ils ne soulèvent pas de problèmes touchant à la politique intérieure française* (p. 3760) ; *amendement de M. Tomasini tendant à réduire les crédits du titre IV : ses observations sur le regroupement, au sein du budget des Affaires étrangères, de toutes les contributions à des organisations internationales, y compris celles relatives à l'Eurocontrol* (p. 3761) ; *amendement de M. Biaggi tendant à réduire les titres du titre IV (Suppression des crédits pour la coopération technique avec la Tunisie) ; ses observations sur l'affectation de ce crédit au complément des traitements des enseignants français rémunérés par le Gouvernement tunisien à titre principal et à des subventions à des œuvres et à des associations sportives et de jeunesse* (ibid) ;

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun : *Sauvegarde des intérêts économiques de la France ; expansion de nos relations économiques ; esprit de coopération et d'amitié ; précisions devant être données au sujet du tabac et du vin* [6 décembre 1961] (p. 5344, 5345).

Ses fonctions de Ministre des Affaires étrangères cessent le 14 avril 1962 [*J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du gouvernement Debré).

Est nommé Ministre des Affaires étrangères (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J. O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part au débat :

— Sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *Le Marché commun ; les développements politiques du Marché commun ; la priorité à accorder à la coopération des Gouvernements ; le concept « d'union des Etats européens » ; Union européenne et Marché commun ; l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; l'Alliance atlantique, son aménagement nécessaire ; la révision fondamentale de la stratégie défensive de l'Alliance atlantique ; la*

reconversion de la France aux formes modernes de la guerre ; le problème de Berlin et les différentes tactiques possibles [13 juin 1962] (p. 1664, 1665, 1666) ; *l'absence regrettable d'un véritable débat ; l'action du Gouvernement en faveur de l'Europe et du Marché commun* (p. 1678, 1679).

— sur le projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *S'oppose à la question préalable de M. Dronne ; l'existence d'une situation de fait depuis huit ans ; le consentement des populations locales à une intégration à l'Inde ; la nécessité de consacrer cet état de fait par un traité international ; les avantages d'une ratification ; les garanties que le traité accorde aux populations et aux intérêts français (Domaine administratif, régime des biens, des personnes, culture française)* [12 juillet 1962] (p. 2407, 2408).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962) ; la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J. O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

CROUAN (M. Jean), *Député du Finistère, 6e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490], [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales, **n° 152** [19 juin 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi n° 101 de M. Collette tendant à modifier le premier alinéa de l'article 866 du Code civil relatif aux dons ou legs d'immeubles ou d'exploitations agricoles faits à un successible sans obligation de rapport en nature, **n° 318** [21 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à la création d'un contingent spécial de croix de Légion d'honneur et de médailles militaires et d'une médaille commémorative « Agadir » en faveur des sauveteurs d'Agadir, **n° 1075** [16 décembre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier les articles 1094 et 1098 du Code civil relatif aux donations entre époux, **n° 1860** [19 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, Article unique : *Amendement de M. Le Douarec tendant à réduire les crédits destinés aux travaux publics ; utilité, pour la reprise de l'activité économique de Brest, de la création d'une forme de radoub conforme à la vocation et à la situation géographique de ce port* [30 juin 1959] (p. 1174) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur l'opportunité du choix comme régime légal, du régime de la communauté d'acquêts ; les inconvénients et les dangers du régime de la participation aux acquêts ; la suppression opportune de l'immutabilité des conventions matrimoniales ; le maintien nécessaire des biens réservés ; le rétablissement souhaitable de la faculté de renonciation pour la femme* [16 novembre 1960] (p. 3898 à 3900) ; Art. 1398 du Code civil : *Amendement de M. Boscary-Monsservin (Séparation de biens judiciaire en cas d'interdiction ou d'internement d'un des époux)* [30 novembre 1960] (p. 4199, 4200) ; Après l'article 16 *bis* du projet : *Article additionnel du Gouvernement (Validité des contrats passés antérieurement à la loi en cas de défaut de simultanéité de présence des parties)* [14 décembre 1960] (p. 4645) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales ; Art. 6 du projet : *Article 710 du Code général des Impôts : inconvenients de l'uniformité de l'abattement prévu pour le paiement de la soulte ; création souhaitable d'un abattement familial* [22 juin 1961] (p. 1263) ;

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat concernant les baux ruraux : Seconde délibération ; Art. 1er : *Amendement du Gouvernement* (*Le droit de reprise triennale*) [27 juin 1962] (p. 2034).

CRUCIS (M. Michel), *Député de la Vendée, 1re circonscription (I.PA.S.).*

L'assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1106-2 du Code rural relatif aux prestations des assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille et à substituer un ticket modérateur à l'abattement prévu par la loi n° 61-89 du 25 janvier 1961, **n° 1276** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier divers articles du Code rural relatifs à l'indemnité du preneur sortant et à définir son capital d'investissement, **n° 1277** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à reporter au 1er mai 1962 le délai de forclusion prévu par l'article 3 de l'arrêté du Ministre de la Construction en date du 10 novembre 1959, **n° 1424** [12 septembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Prolongation de la séance; multiplication des séances de nuit* [2 juillet 1959] (p. 1269).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale relative à l'assurance obligatoire des exploitants agricoles contre les risques maladie [11 décembre 1959] (p. 3341).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au assurances sociales agricoles, Art. 1er (*Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural*) : *Amendement de M. Gauthier et amendement de M. Jean-Paul David prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la Mutualité sociale agricole ou à leur choix par des organismes assureurs agréés; vote par priorité de l'amendement s'éloignant le plus du texte du Gouvernement* [13 juillet 1960] (p. 1908); deuxième lecture, Art. 1er « Section IV. — Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code rural) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* [29 novembre 1960] (p. 4128, 4129); *le retire* (p. 4129); *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (p. 4130, 4131); Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Constitution d'un Fonds de compensation géré par les représentants de tous les organismes intéressés*) (p. 4138, 4139); *son sous-amendement tendant à modifier la rédaction des troisième et quatrième alinéa de l'article* (p. 4138).

Prend part au débat :

— sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Sous-développement économique persistant des départements de l'Ouest; augmentation du nombre des jeunes ruraux sans emploi; échec de la décentralisation; nécessité d'une déconcentration administrative et d'une priorité accordée aux départements de l'Ouest dans le domaine des investissements publics et de l'octroi des crédits* [5 octobre 1961] (p. 2414 à 2416);

— sur les questions orales de MM. Lacroix et Fréville relatives au logement des étudiants : *Le budget d'un étudiant de province poursuivant ses études à Paris* [27 octobre 1961] (p. 3262, 3263).

Prend part à la discussion :

— du projet de finances pour 1962 (deuxième partie) EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la situation difficile des départements de l'Ouest défavorisés dans la répartition des*

services publics, notamment en matière d'éducation nationale; l'effort devant être fait en faveur de l'enseignement technique de l'Ouest; l'agrandissement du lycée municipal Georges Clémenceau de Chantonnay [28 octobre 1961] (p. 3375, 3376); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'inquiétude suscitée par la politique de « dépéréquation » des tarifs ferroviaires du Gouvernement; la contradiction entre cette politique et les mesures de décentralisation industrielle et la législation sur les zones spéciales d'action rurale; les intentions du Gouvernement quant à la mise en chantier de l'autoroute Chartres-Le Mans* [7 novembre 1961] (p. 3914);

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Facilités fiscales accordées aux pères de famille assurant l'entretien d'enfants dans des pensionnats* [9 mai 1962] (p. 997, 998).

Son rappel au Règlement : *La présentation la Radiodiffusion-télévision française du débat de politique étrangère* [14 juin 1962] (p. 1696).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IV[e] Plan : *La conception de la politique régionale dans le cadre du IV[e] Plan; la nécessité de chiffrer, pour chaque région forte et chaque région faible; les investissements relevant de l'Etat; le gigantisme de la région parisienne; les avantages d'une discussion, dans le cadre du IV[e] Plan, d'une série de lois programme régionales; la consultation obligatoire des conseils généraux et des parlementaires lors de l'élaboration des plans régionaux; la déréquation des tarifs ferroviaires et ses conséquences pour l'Ouest de la France dans le domaine agricole; la construction et les travaux publics; le problème des liaisons routières; l'absence d'une liaison Ouest-Est; les avantages d'une autoroute Suisse-Océan* [20 juin 1962] (p. 1825 à 1827).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à la réforme des tarifs S.N.C.F. : *L'échec de la réforme tarifaire sur le plan de l'équilibre financier de la S.N.C.F. et sur le plan économique pour les régions françaises sous-développées, notamment celles de l'Ouest; le cas de La Roche-sur-Yon* [22 juin 1962] (p. 1957, 1964).

D

DALAINZY (M. Pierre), *Député de Meurthe-et-Moselle, 4e circonscription (App. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

DALBOS (M. Jean-Claude), *Député de la Gironde, 6e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à instituer dans les mairies, préfectures et sous-préfectures des « cahiers d'observations » mis à la disposition des particuliers, **n° 76** [12 mai 1959).

Sa proposition de résolution tendant à modifier l'article 36 (paragr. 2, 1°) du Règlement, de manière à changer la dénomination de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale, **n° 315** [20 octobre 1959).

Sa proposition de loi tendant à différencier les pensions versées aux assurés sociaux relevant du troisième groupe d'invalidité, **n° 655** [19 mai 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 852) de M. Gabelle tendant à compléter l'article 4 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 relatif à l'assurance vieillesse, **n° 965** [22 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à la simplification du transfert d'attribution des prestations familiales aux ayants droit des personnes placées dans les établissements psychiatriques, **n° 1130** [25 avril 1961]; la retire [7 juin 1962] (p. 1587).

Sa proposition de loi tendant à modifier les délais d'appréciation des droits à pension pour certaines victimes d'accidents du travail, **n° 1547** [17 novembre 1961).

Sa proposition de loi tendant à instituer un haut-commissariat aux personnes âgées, **n° 1548** [17 novembre 1961].

Son rapport supplémentaire fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi (n° 852) de M. Gabelle tendant à compléter l'article 4 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 relative à l'assurance vieillesse, **n° 1601** [7 décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Seitlinger (n° 1583) tendant à modifier les dispositions de l'article 454 du Code de la sécurité sociale permettant aux enfants conçus et nés après l'accident du père de bénéficier, en cas de décès de celui-ci,

d'une rente et d'une prise en charge par la sécurité sociale, **n° 1776** [20 juin 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Pleven (n° 1678) tendant à modifier l'article 164 du Code de la santé publique relatif à la protection de l'enfance, **n° 1777** [21 juin 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à l'attribution de logements H.L M. [19 juin 1959] (p. 945, 946).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : Ses explications de vote : *usage du droit de remise gracieuse pour permettre la déductibilité des intérêts des dettes contractées pour des besoins réels ; remplacement de la taxe locale par des ressources au moins équivalentes* [10 décembre 1959] (p. 3283, 3284).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale à la situation des chômeurs travaillant aux chantiers communaux et départementaux [18 décembre 1959] (p. 3475).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative aux enfants infirmes ou déficients [29 avril 1960] (p. 554).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Revalorisation nécessaire du S.M.I.G.* [16 juin 1960] (p. 1389).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la réorganisation de la sécurité sociale et à la fixation des honoraires médicaux : *Caractère inacceptable du décret du 12 mai ; violation du libre choix en matière de thérapeutique ; contrôle d'une commission paritaire pouvant être remplacée par un tribunal administratif ; projet étudié par le groupe parlementaire des médecins de l'U.N.R.* [1er juillet 1960] (p. 1656, 1658, 1659) ; *cas des conventions passées en Gironde* (p. 1668).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Observations sur : la timidité du budget ; les services du travail et de la main-d'œuvre ; le chômage partiel ; la nécessité de considérer le S.M.I.G. comme un plancher ; l'atténuation souhaitable des zones de salaires ; la diminution regrettable des crédits accordés aux communes pour ouvrir des chantiers de chômage ; les vieux travailleurs ; le problème des jeunes soucieux de trouver un emploi* [27 octobre 1960] (p. 2866, 2867).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à l'établissement d'un plan social [2 décembre 1960] (p. 4258, 4259).

Pose à M. le Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles une question orale relative à l'exportation de la toile « La bonne aventure », de Georges de La Tour [2 décembre 1960] (p. 4260, 4261).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à la condition des chômeurs de plus de cinquante-cinq ans : *Suppression des abattements prévus pour l'indemnité de chômage (Art. 20 du décret du 12 mars 1951 modifié)* [28 avril 1961] (p. 590).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative au chômage et à l'utilisation des fonds de l'U.N.E.D.I.C. : *La convention collective sur un régime d'allocation complémentaire en faveur des chômeurs ; les ressources de l'Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (U.N.E.D.I.C.)* [6 juillet 1961] (p. 1493, 1494).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : l'indécence du déclassement de la fonction publique par rapport au secteur privé, notamment pour le personnel municipal ; le nombre élevé de travailleurs insuffisamment rémunérés ; la nécessité de faire profiter du redressement économique ceux qui en ont été les artisans ; l'urgence d'un plan social comprenant un relèvement des salaires les plus bas ; la suppression des zones de salaire en matière de prestations familiales ; la création d'une Commission d'attribution des logements H.L.M. ; des mesures en faveur des économiquement faibles et des vieillards* [5 octobre 1961] (p. 2399, 2400).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative au choix des livres scolaires [27 octobre 1961] (p. 2357, 2358, 2359).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANS-

PORTS : Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : la régression des sports aériens en France par suite des difficultés qu'ils rencontrent; les avantages de ces sports pour la jeunesse; l'augmentation souhaitable de l'aide de l'Etat à Air-Inter* [7 novembre 1961] (p. 3960);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les crédits prévus en faveur de personnes âgées; la revalorisation des pensions du régime général; l'allocation-vieillesse des exploitants agricoles; les conclusions de la Commission Laroque; la nécessité de réajuster le montant de la pension minimale accordée aux personnes âgées* [11 juillet 1962] (p. 2346, 2347).

Pose à M. le Ministre de la Construction deux questions orales avec débat relatives aux abords des cités en construction et à l'attribution des logements H.L.M. : *Extension de la compétence de la Commission de contrôle des attributions de logements H.L.M. à tout le pays; le non-aménagement des abords des H.L.M. de Pessac (Gironde); le rôle des communes et la consultation du maire au moment de l'attribution d'H.L.M.; la nécessité d'intensifier le rythme de la construction à loyers modérés* [20 juillet 1962] (p. 2734, 2735).

Prend part au débat sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *L'interprétation donnée par le Président de la République de la Constitution et les referendums concernant l'affaire algérienne; les discussions sur l'utilisation des articles 89 et 11 de la Constitution en matière de révision; la nécessité d'assurer un pouvoir exécutif fort; l'élection au suffrage universel des chefs d'Etat étrangers* [4 octobre 1962] (p. 3242, 3243).

DAMETTE (M. Aguste), *Député du Nord, 13e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

DANILO (M. Joseph), *Député du Rhône, 7e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre du Conseil supérieur des habitations à loyer modéré [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 1297, autorisant la ratification de la Convention entre la République française et la République italienne sur l'aménagement hydro-électrique du Mont-Cenis et prévoyant des dispositions pour l'application de l'article 6 de cette Convention, **n° 1704** [8 mai 1962].

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 737).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, rapport de la Commission mixte paritaire : *Suppression des zones de salaires* [21 juillet 1961] (p. 1945);

— du projet portant aménagement hydro-électrique du Mont-Cenis en qualité de *Rapporteur : Les dispositions de la Convention entre la République française et la République italienne (Aménagement par la France d'un réservoir; livraison d'eau par la France); le coût de revient de l'opération* [10 mai 1962] (p. 1021).

DARCHICOURT (M. Fernand), *Député du Pas-de-Calais, 14e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier

1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre du Conseil supérieur de la sécurité sociale [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'interdiction des contrats de fournitures exclusives de bières et autres boissons, intervenus entre producteurs ou distributeurs de bières et de boissons et propriétaires, locataires ou gérants de débits de boissons, **n° 577** [26 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 383 de M. Denvers et plusieurs de ses collègues relative au droit à révision des victimes de la silicose et de l'asbestose professionnelles et de leurs ayants droit dont la réparation a été déterminée dans les termes de l'ordonnance du 2 août 1945, **n° 556** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à remplacer dans le titre et dans la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi, ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail », **n° 980** [25 novembre 1960].

Sa proposition de loi modifiant certaines dispositions du Code de la famille et de l'aide sociale, en faveur des grands aveugles et grands infirmes, **n° 1652** [15 décembre 1961].

Son rapport supplémentaire fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Denvers et plusieurs de ses collègues, relative au droit à révision des victimes de la silicose et de l'asbestose professionnelles et leurs ayants droit dont la réparation a été déterminée dans les termes de l'ordonnance du 2 août 1945, **n° 1701** [3 mai 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. Cassagne n° 1655 tendant à étendre le bénéfice des avantages vieillesse et sociaux aux conjoints, ascendants, descendants ou autres parents remplissant ou ayant rempli le rôle effectif de tierce personne d'un ayant droit à l'allocation ou pension servie à cet effet, **n° 1794** [27 juin 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 1873, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Sénat, relative à la révision du droit à réparation ouvert aux victimes de la silicose et de l'asbestose professionnelles et à leur ayants droit par l'ordonnance n° 45-1724 du 2 août 1945 et la loi n° 57-29 du 10 janvier 1957, **n° 1874** [23 juillet 1962].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants une question orale relative à la retraite du combattant [5 mai 1959] (p. 427, 428, 429).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Avantages du canal du Nord au moment de la mise en vigueur du Marché commun* [29 juin 1959] (p. 1135);

— du projet de loi relatif aux dispositions diverses tendant à la promotion sociale, après l'art. 14 : *Son amendement relatif à l'institution d'un comité de coordination de la promotion sociale* (*Rôle et composition*) [1er juillet 1959] (p. 1230); Art. 15 : *Sous-amendement de M. de Sesmaisons* (*Extension aux militaires évacués pour maladie*) (p. 1234);

— d'un projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par des militaires par suite des événements d'Algérie, Art. 1er : *Amendement de M. Bourgoin* (*Application des dispositions de la loi du 6 août 1955, modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relatives aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre*); *unité de l'armée*; *application des mêmes mesures aux militaires victimes d'attentats, qu'ils soient en Algérie ou dans la métropole* [7 juillet 1959] (p. 1328);

— d'un projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales :

Insuffisance des méthodes de travail des parlementaires ; retard dans la distribution du rapport ; importance des dispositions tendant à établir une plus grande justice sociale [3 novembre 1959] (p. 2140).

Prend part au débat sur sa question orale posée à M. le Ministre des Anciens combattants relative à la retraite du combattant : *Absence des anciens combattants aux manifestations des 8 mai et 14 juillet dernier ; unanimité des groupes politiques en faveur du rétablissement de la retraite ; nécessité de mettre fin à l'injustice dont ont été victimes les anciens combattants comme il a été remédié à l'injustice qu'avaient subie les assurés sociaux par suite de l'application d'une franchise de 3.000 francs ; problème de Gouvernement ; insuffisance du rétablissement partiel accordé par le Gouvernement ; établissement d'une discrimination géographique et sociale ; sens de la manifestation du 30 octobre ; rejet éventuel du budget des Anciens combattants ; opinion du Président de la République, de certains Ministres et parlementaires, conforme à l'opinion publique* [5 novembre 1959] (p. 2202, 2303, 2208).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Problème de Gouvernement constitué par la question de la retraite des anciens combattants ; erreur politique et psychologique commise par l'ordonnance du 30 décembre 1958 ; exercice du pouvoir législatif dans la discussion du budget de la nation* [24 novembre 1959] (p. 2961, 2962) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 27 : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir les crédits des anciens combattants ; discrimination inadmissible à l'égard des combattants de 1939-1945* [17 décembre 1959] (p. 3442) ; en nouvelle lecture : *Ses explications de vote : refus injustifié du Gouvernement de rétablir la retraite des anciens combattants ; aggravation de la situation faite aux agriculteurs ; injustice de la politique économique et sociale gouvernementale* [22 décembre 1959] (p. 3582).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question orale avec débat sur le chômage dans les mines : *Réapparition et généralisation du chômage dans les mines ; aspect politique du problème ; liaison entre le recul du chômage et la présence de la gauche au pouvoir ; conséquences désastreuses pour toute l'activité économique des régions où se manifeste le chômage ; responsabilité du Gouvernement dans l'aggravation de la situation sociale des régions minières ; possibilité de limiter les importations et d'établir une taxe sur le fuel ; désir des mineurs de revenir à la semaine de quarante heures payée quarante-huit heures ; inquiétude des chômeurs sur l'avenir de leurs enfants ; implantation nécessaire d'industries nouvelles à proximité des régions minières ; indemnisation pour perte de salaire résultant des journées chômées ; effort considérable fourni par les mineurs après la Libération ; conditions pénibles dans lesquelles s'exerce leur métier* [6 mai 1960] (p. 707 à 709).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 32 : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article : utilisation des avis du Conseil d'Etat par le Gouvernement selon les circonstances* [18 mai 1960] (p. 945) ;

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Ses explications de vote : portée pratique limitée du projet* [21 juin 1960] (p. 1439) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Oppose la question préalable* [18 juillet 1960] (p. 1957, 1960) ; *danger pour l'Assemblée Nationale de se laisser dessaisir de ses pouvoirs législatifs* (p. 1973, 1974) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL, après l'art. 81 : *Article additionnel du Gouvernement (Attribution d'une retraite proportionnelle aux mineurs silicosés justifiant de quinze ans de services miniers ; irrecevabilité opposée à un amendement socialiste analogue, mais d'un champ d'application plus étendu ; caractère pénible et insécurité de la profession de mineur* [27 octobre 1960] (p. 2877) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observation sur : l'échec subi par nos athlètes à Rome ; notre retard dans le domaine de l'équipement sportif ; le dépôt nécessaire d'une lettre rectificative doublant le nombre de créations de postes d'en-*

seignants sportifs et augmentant les crédits de rattrapage et les autorisations de programme pour les sports; la nécessité d'une réforme de l'enseignement faisant une place suffisante aux sports et à l'éducation physique [4 novembre 1960] (p. 3091, 3092); *les intentions du Gouvernement quant au dépôt de cette lettre rectificative* (p. 3107); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la déception des anciens combattants ; l'augmentation dérisoire accordée aux veuves ; l'absence de mesures en faveur des veuves des grands mutilés; la situation des pensionnés de 10 à 80 0/0 ; les pécules des prisonniers de la guerre 1914-1918 ; la revalorisation souhaitable du taux de remboursement des marks déposés par les rapatriés de 1945 ; les conditions spéciales devant être offertes aux déportés pour séjourner dans des maisons de repos ; l'arrêt des travaux de la maison spécialisée de Viry-Châtillon ; l'insuffisance de la réprésentation des associations dans le conseil d'administration de l'Office national ; la discrimination inadmissible établie entre les deux générations de feu quant au rétablissement de la retraite* [6 novembre 1960] (p. 3205, 3206); Art. 54 (*Dispositions relatives à la retraite des combattants*) : *Rétablissement souhaitable de la retraite au taux maximum pour tous les anciens combattants de plus de 65 ans; suppression de la discrimination entre les combattants de 1914-1918 et ceux de 1939-1945* [8 novembre 1960] (p. 3330); *son amendement tendant à limiter l'application des dispositions de l'article à l'année 1961* (p. 3336).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans et à la condition des chômeurs de plus de 55 ans : *Suppression de la diminution de l'allocation de chômage ; création de fonds départemental de chômage* [28 avril 1961] (p. 596).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [30 juin 1961] (p. 1409) : *Mécontentement des travailleurs et des fonctionnaires; crise actuelle ; limitation de l'augmentation des salaires par lettre du Gouvernement ; libre négociation des salaires ; politique économique planifiée à faire* (p. 1413, 1414).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio éducatif : *Importance de la participation réservée aux communes dans le financement ; insuffisance de l'équipement envisagé pour les communes de moins de 2.000 habitants ; complexité de la procédure des subventions pour la construction de gymnases ; modicité des crédits pour les activités de vacances ; augmentation souhaitable des subventions pour les constructions et aménagement d'installations sportives ; difficultés rencontrées par les communes désireuses d'acquérir des terrains ; aide devant être apportée aux offices municipaux de sports* [16 mai 1961] (p. 774, 775); *intérêt présenté pour les télespectateurs de province par les retransmissions des grands matchs* [17 mai 1961] (p. 814);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Titre IV de l'Etat A, SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les affaires algériennes : *Amendement de M. Duchateau tendant à supprimer le crédit inscrit à ce titre ; suppression souhaitable de ce crédit découlant de la loi de l'aide à l'enseignement privé* [11 juillet 1961] (p. 1617);

— d'un projet de loi relatif à la protection des animaux, Art. 1er : *Maintien souhaitable de la tolérance en faveur des gallodromes existants* [12 juillet 1961] (p. 1676); *popularité et ancienneté des combats de coqs* ; *reprise du sous-amendement de M. Van der Meersch tendant à autoriser les combats de coqs* (p. 1677);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la non-utilisation d'une partie des crédits relatifs au paiement des pensions d'invalidité ; le non-rétablissement de la retraite pour tous les anciens combattants, contrairement au vote émis par l'Assemblée ; le mépris manifesté par le Gouvernement à l'égard des conclusions de la Commission des vœux réunie en mars 1961 ; l'augmentation du budget résultant essentiellement de l'application du rapport constant ; l'absence de mesures nouvelles en faveur des veuves, des ascendants, des orphelins et des grands invalides ; le retard apporté à la revalorisation du taux de remboursement des marks déposés par les rapatriés* [25 octobre 1961] (p. 3016, 3017); *la nécessité de distribuer, selon les modalités de l'accord inter-alliés les sommes remises par le Gouvernement de l'Allemagne occidentale pour permettre le remboursement des marks aux rapatriés* (p. 3028); *les mesures*

prises par le Gouvernement socialiste pour l'application du rapport constant (p. 3029); Art. 50 (*Attribution d'une retraite de 35 NF. aux anciens combattants de la guerre 1939-1945*) : *Son rappel au Règlement ; réserve souhaitable de l'article jusqu'à la fin de la discussion du budget pour permettre au Gouvernement de rétablir l'égalité entre les générations des deux guerres du point de vue de la retraite* (p. 3032, 3033); EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la préparation souhaitable, pendant l'application de la loi d'équipement sportif, d'un autre plan quinquennal ou décennal plus vaste; l'insuffisance du rattrapage en matière d'équipement sportif ; le règlement souhaitable du conflit surgi à l'occasion de l'annonce de la réforme de l'O.S.S.U. ; la nécessité d'une aide plus grande aux communes pour leurs projets d'installations sportives ; l'institution éventuelle d'un système de subventions analogue à celui pratiqué en matière de constructions scolaires ; la diminution souhaitable des taux d'intérêt des prêts ; la prise en charge par l'Etat des maîtres d'éducation physique dans les écoles* [28 octobre 1961] (p. 3377, 3378); *les conditions dramatiques de la rentrée des classes dans l'académie de Lille* (p. 3380); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Son rappel au Règlement : application irrégulière de l'article 40 à l'amendement de M. Catalifaud tendant à une réduction des crédits* [7 novembre 1961] (p. 3947); en deuxième lecture, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Titre III : *Crédits supprimés par le Sénat : ses observations sur la nécessité d'une déclaration du Gouvernement sur l'attribution d'une bonification pour services de guerre aux cheminots anciens combattants* [1er décembre 1961] (p. 5237); Art. 52 *bis* (*Mesures relatives à l'ensemble des questions concernant les anciens combattants et victimes de guerre*) : *Son amendement tendant à préciser que les dispositions relatives aux anciens combattants feront l'objet d'un plan quadriennal* (p. 5254); Art. 71 (*Taux de la redevance communale des mines*) : *Amendement de M. Japiot tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : la fixation du taux de redevance en fonction du prix du charbon ; les difficultés des communes minières par suite de la diminution de la production ; l'alignement souhaitable des taux des redevances des mines de fer sur ceux des mines de charbon* (p. 5269) ; *amendement du Gouvernement* (*Indexation du taux de la redevance sur les anciennes contributions directes perçues au profit du département*) (ibid.) ; *son amendement* (*Alignement du taux des redevances pour les mines de fer sur celui pour les mines de charbon*) (ibid.) ; *transforme son amendement en sous-amendement* (ibid.)

— d'un projet de loi déposé par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse : *Création de congés non rémunérés pour les jeunes salariés eu vue de favoriser la formation d'animateurs pour la jeunesse* [12 décembre 1961] (p. 5523); Art. 5 : *Amendement Halbout* (*Application de la loi aux militaires*) (p. 5525);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Ses explications de vote : les crédits attribués à l'enseignement privé* [4 juillet 1962] (p. 2203).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative aux abattements de zones [6 juillet 1962] (p. 2250, 2251).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour) : *Non-inscription des textes concernant les aveugles et les grands infirmes* [11 juillet 1962] (p. 2338).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour) : *Non-inscription des propositions de loi concernant les aveugles et les grands infirmes* [16 juillet 1962] (p. 2505, 2506).

Prend part à la discussion des propositions de loi concernant l'aide sociale aux aveugles et aux grands infirmes : *L'application de l'article 40 de la Constitution aux textes en discussion* [23 juillet 1962] (p. 2822).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour) : *La discussion du texte relatif à certaines catégories de silicosés* [23 juillet 1962] (p. 2818).

DARRAS (M. Henri), *Député du Pas-de-Calais, 12e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Interventions :

Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question orale relative au temps de travail dans les mines [19 juin 1959] (p. 948).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *La crise charbonnière ; les lourds sacrifices imposés à la corporation minière ; la reconversion des bassins houillers ; danger de la concurrence anarchique des différentes formes d'énergie* [10 décembre 1959] (p. 3318 à 3320).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Aggravation de la situation depuis le mois de décembre par suite de la carence du Gouvernement pour remédier aux difficultés des charbonnages ; chômage entraîné paradoxalement par les efforts de modernisation et de rationalisation ; utilité du maintien de la production charbonnière et du recrutement de jeunes mineurs ; concurrence des charbons importés des pays tiers et du fuel ; faibles conséquences d'une taxe sur les énergies concurrentes du charbon ; possibilité d'un allégement des charges des houillères ; aspect social et humain primordial du problème* [6 mai 1960] (p. 716, 717).

DASSAULT (M. Marcel), *Député de l'Oise, 1re circonscription (U. N. R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1959] (p. 1723).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [6 octobre 1960] (p. 2490), [20 mars 1962] (p. 494), [26 avril 1962] (p. 752).

DAVID (M. Jean-Paul), *Député de Seine-et-Oise, 18e circonscription (N. I. puis E. D., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir à ce groupe [8 novembre 1960] (p. 3377).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [9 novembre 1960] (p. 3464).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [7 juillet 1961] (p. 1555) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à étendre les dispositions de la loi n° 56-1222 du 1er décembre 1956 relative à la coordination des régimes de retraite professionnelle, **n° 287** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 61 du Livre 1er du Code du travail, **n° 538** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les conditions d'attribution de l'honorariat aux officiers de réserve, **n° 672** [8 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à l'institution, dans le cadre du Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement, d'un Plan de progrès social, établi séparément lors de la publication périodique de chaque Plan de développement économique, **n° 878** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi relative à la réglementation des autorisations de voirie concernant les postes de distribution de carburants, **n° 1271** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à dégager la responsabilité des commerçants en ce qui concerne les sommes reçues de leur clientèle, à titre d'avance, sur le prix d'un produit fabriqué à livrer, lorsque ces sommes ont été transmises

par leurs soins au fabricant ou au distributeur de ce produit, **n° 1363** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale ; Art. 3 et 5 : *Amendements de MM. Dejean et Coste-Floret relatifs à la constitution des Commissions ; interdiction de créer des sections ; supériorité du scrutin majoritaire* [20 janvier 1959] (p. 104) ; Art. 9 : *Son amendement (Convocation des Commissions par leur Président avec l'accord de la majorité)* (p. 109, 110).

Est entendu sur le procés-verbal de la séance précédente : *Répartition des places dans l'hémicycle ; cas des députés n'ayant pas encore adhéré à un groupe politique ; reconnaissance de tous les isolés dans le prochain Règlement* [28 janvier 1959] (p. 180).

Prend part à la discussion d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Problèmes de crédits et de financement posés par ce projet ; étude des besoins hospitaliers de la Seine-et-Oise (Construction d'un hôpital à Poissy et non agrandissement de l'hôpital existant à Saint-Germain) ; nécessité de construire un établissement psychiatrique en Seine-et-Oise ; nécessité pour le Gouvernement de reconsidérer ce projet insuffisant* [12 mai 1959] (p. 463, 464) ; *hôpital de Poissy* [14 mai 1959] (p. 501).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente [4 juin 1959] (p. 771, 772).

Prend part à la discussion d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Valeur représentative des élus musulmans ; engagement d'une discussion entre le Gouvernement et les élus d'Algérie* [10 juin 1959] (p. 872).

Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance : *Vanité des interventions des parlementaires dans l'état actuel de la Constitution et du Règlement* [30 juin 1959] (p. 1178).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Suppression de 40 0/0 des crédits des centres d'apprentissage* [1er juillet 1959] (p. 1198) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Variété des sujets de la déclaration gouvernementale ; manque d'information regrettable du Parlement ; installation d'un véritable régime présidentiel ; solidarité du Chef de l'Etat et du Gouvernement ; réforme nécessaire en Algérie dans le domaine de l'Administration et de l'armée ; développement de l'action psychologique ; arrêt des excès et des lenteurs de l'Administration ; rôle de l'O.P.A. en cas de « cessez-le-feu » ; nécessité d'une prise de position ferme du Gouvernement français ; recherche d'une décentralisation en Métropole et en Algérie ; imprécisions de la politique actuelle du Gouvernement ; contradiction entre l'attitude de M. Debré, Premier Ministre, et du Sénateur Debré* [14 octobre 1959] (p. 1757 à 1760).

Pose à M. le Ministre de l'Education Nationale une question orale relative aux ouvrages d'enseignement [30 octobre 1959] (p. 2125).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, section commune : *Rôle du Parlement dans la définition de la politique de la défense de la France ; nécessité d'une meilleure présentation du budget mettant en lumière le budget de fonctionnement et séparant les dépenses relatives à l'Algérie ; utilité contestable du navire lance-engins ; nécessité d'une définition préalable des objectifs de notre politique de défense ; conséquences des informations prématurées sur l'explosion de la bombe atomique française ; difficultées rencontrées par la France pour réaliser, seule, les moyens modernes de combat et rattraper son retard sur ses voisins ; définition nécessaire d'un programme d'ensemble faisant suite à ce budget de transition* [17 novembre 1959] (p. 2524, 2525).

Pose à M. le Ministre d'Etat une question orale relative à la coopération scientifique et technique avec les pays de l'Europe occidentale : *Mesures envisagées pour permettre à ces pays de rattraper en commun le retard ne cessant de s'accroître sur le monde soviétique, d'une part, et sur le monde anglo-saxon d'autre part, dans toutes les disciplines scientifiques et techniques ; mesures prévues pour assurer l'organisation commune des recherches dans le domaine de l'énergie nucléaire et celui de missiles ; nécessité d'une association entre les pays de l'Europe occidentale pour créer des centres de recherches, seule solution pour réduire un retard qui aliénerait notre indépendance militaire et indus-*

trielle et pour conserver notre rôle de guide auprès des Etats indépendants d'Afrique [4 décembre 1959] (p. 3195, 3196) ; *urgence de proposer aux pays étrangers un Plan de coopération dans la recherche, sans choix préalable des sujets, ni limitation des participants afin de combler le retard de la recherche scientifique* (p. 3200, 3201).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 46 *bis* (*Réforme des finances locales*) : *Amendements tendant au rétabissement de l'article ; désir des maires de connaître au préalable les taxes de remplacement et de voir ces taxes perçues à l'intérieur de leurs communes* [9 décembre 1959] (p. 3261).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Ses observations sur les questions orales et les questions écrites* [10 décembre 1959] (p. 3282).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 137* (*Report des questions en l'absence du Ministre intéressé*) [11 décembre 1959] (p. 3340).

Prend part à la discussion :

— sur une motion de censure : *Caractère indiscutablement automatique de la convocation du Parlement à la demande de la majorité ; problème des rapports de l'exécutif et du législatif ; constatation d'un état de fait différent de la Constitution de 1958 ; modification progressive de nos institutions ; existence d'un domaine réservé ; vote nécessaire de la motion de censure pour dresser le procès-verbal de carence d'un gouvernement se laissant dessaisir peu à peu de ses pouvoirs ; avertissement solennel donné par les parlementaires* [5 mai 1960] (p. 663, 664) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la Mutualité sociale agricole ou à leur choix par tous les organismes assureurs agréés* [13 juillet 1960] (p. 1907) ; *avantages de la pluralité de gestion, plus grande souplesse de ce système correspondant mieux à la psychologie paysanne ; distinction entre la pluralité de caisses et la pluralité de guichets ; observations sur l'ordre d'appel des amendements* (p. 1908) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement* (*Conditions imposées aux organismes assureurs*) (p. 1911) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Oppose la question préalable ; ses observations sur : la procédure employée ; la différence avec le débat sur la C.E.D. ; la nécessité d'un délai supplémentaire de réflexion étant donné la gravité du problème ; l'admission éventuelle de la France au club atomique ; les découvertes récentes effectuées à l'étranger (écrémeuse) ; la reconversion totale de leur armement nucléaire effectué par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ; la nécessité, pour garantir la sécurité d'un pays, de posséder une gamme complète d'armes de défense ; la constitution d'une force à l'échelle européenne associée aux partenaires non européens de l'O.T.A.N. ; l'impossibilité, pour un seul pays d'Europe, de construire l'engin porteur de bombes ; les difficultés d'utilisation d'une force de dissuasion nationale ; la nécessité de posséder une force d'intervention instantanée pour remplir nos obligations vis-à-vis des nouvelles Républiques d'Afrique ; le dépôt préalable d'un plan de défense intérieure du territoire ; l'ouverture d'un large débat sur la question* [18 octobre 1960] (p. 2560 à 2563) ; *l'utilisation par la France de l'arme atomique en cas d'attaque par des forces conventionnelles supérieures aux nôtres* [18 octobre 1960] (p. 2584) ; Motion de censure : *Ses explications de vote ; réserves suscitées par l'avenir technique du projet* [22 novembre 1960] (p. 3971).

Pose à M. le Ministre délégué auprès du Premier Ministre une question orale relative à la recherche scientifique et technique [28 octobre 1960] (p. 2919).

Son rappel au Règlement : *Transgression du Règlement par le Premier Ministre ; engagement de la confiance du Gouvernement avant la discussion de la question préalable* [17 novembre 1960] (p. 3911).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité d'une enquête pratique venant compléter l'inventaire théorique figurant dans le Plan ; aménagement souhaitable des préaux des petites communes ; utilité des stades couverts et des grandes salles ; absence de crédits pour l'entretien des installations ; nécessité de réviser les programmes scolaires et de généraliser les classes à mi-temps pour permettre le plein emploi des installations ; utilisation éventuelle des installations sportives*

scolaires par des sociétés privées et les municipalités en dehors des horaires scolaires ; absence regrettable d'une politique sportive en France ; nécessité d'une initiation aux sports dès l'école ; insuffisance numérique des éducateurs ; nécessité d'assurer leur formation avant d'ouvrir les stades ; utilisation éventuelle de la télévision comme moyen éducatif [10 mai 1961] (p. 727 à 730) ; *utilisation de la télévision comme moyen éducatif* [17 mai 1961] (p. 814) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Sous équipement et sous-administration de la région parisienne ; recours souhaitable à l'emprunt pour financer son équipement* [21 juin 1961] (p. 1201) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accession des Français musulmans à certains grades militaires : *Oppose la question préalable ; nécessité de surseoir à la discussion de ce projet, malgré l'intérêt qu'il présente, étant donné la gravité des événements se passant actuellement en France* [27 juin 1961] (p. 1312) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Ses observations sur : le refus opposé à l'admission définitive dans les Etablissements de la Légion d'Honneur des filles du général Vanuxem ; le maintien des enfants du général Eboué dans les Etablissements de la Légion d'Honneur sous le gouvernement de Vichy* [27 octobre 1961] (p. 3269).

Est entendu pour un fait personnel : *Mise en cause d'un parlementaire par un de ses collègues* [14 novembre 1961] (p. 4848).

Prend part au débat :

— sur la motion de censure : *Ses observations sur : la faible « motivation » de la motion de censure ; la violation répétée de la Constitution ; le domaine réservé et le désaisissement du parlement ; la destruction de l'Europe progressivement intégrée ; le mépris affiché par le pouvoir à l'égard de l'O.N.U. ; le rôle d'exécutant du Gouvernement ; les internements éventuels de parlementaires ; l'inquiétude et la révolte du pays* [15 décembre 1961] (p. 5682, 5683) ;

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Stabilité gouvernementale et remaniements ministériels depuis 1959 ; le « domaine réservé » du Président de la République ; régime présidentiel et régime parlementaire ; les restrictions apportées aux pouvoirs des parlementaires ; l'infériorité des droits des parlementaires non inscrits ; les mesures administratives prises sans décision de justice ; la construction de l'Europe* [26 avril 1962] (p. 754 à 757).

Son rappel au Règlement : *Sur les droits des députés non inscrits* [15 mai 1962] (p. 1090).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème de l'énergie atomique ; la force de frappe française ; le caractère non chiffrable des dépenses engagées ; les moyens nécessaires ; la volonté du Gouvernement d'aboutir ; le problème du vecteur ; le retard en la matière ; l'évolution des armements modernes ; les avantages d'une association de nos alliés à nos travaux ; l'impossibilité de revenir en arrière* [11 juillet 1962] (p. 2314 à 2316).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Ses explications de vote : l'absence d'attention portée au problème de la défense conventionnelle* [16 juillet 1962] (p. 2522, 2523) ;

— sur une motion de censure (élection du Président de la République au suffrage universel) : *Le caractère inconstitutionnel de la procédure proposée pour la révision de la Constitution ; les événements de 1961 ; les objectifs de l'U.N.R. ; les propos tenus dans le « Courrier de la Nouvelle République » ; la véritable signification du régime présidentiel et le caractère sacré de la Constitution* [4 octobre 1962] (p. 3224 à 3226).

DAVOUST (M. André), *Député de la Mayenne (R.P.C.D.).*

En remplacement de M. Buron devenu Ministre (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, (p. 1843).

S'inscrit au groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique [28 avril 1959] (p. 327).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles 1er, 2 et 7.

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 avril 1959] (p. 327), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction, n° 1788 [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur la proposition de résolution n° 23 de M. Charpentier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer la plus juste égalité entre les jeunes français appelés à servir en Afrique du Nord, **n° 167** [24 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à assurer l'application de l'article 6 de l'ordonnance du 13 décembre 1944 relative au reclassement de certains fonctionnaires de l'éducation nationale, **n° 247** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à assurer le respect des droits reconnus par la loi aux déportés, internés, résistants et politiques, aux combattants volontaires de la résistance et aux victimes de la guerre, grâce à une application correcte des textes légaux, **n° 766** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi relative aux commissaires de surveillance de sociétés anonymes, **n° 767** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à fixer un délai pour la conservation des archives des agréés près les tribunaux de commerce, **n° 768** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter les dispositions de la loi n° 50-879 du 29 juillet 1950 afin d'étendre le bénéfice de la sécurité sociale aux personnes titulaires d'une pension d'ascendant du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, **n° 769** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 154 du Code général des impôts relatif à la déduction du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux et des bénéfices des professions non commerciales, **n° 849** [25 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à favoriser la coopération technique et culturelle avec divers Etats d'Afrique et d'Asie, **n° 1170** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 844 du Code rural, **n° 1229** [13 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur la proposition de loi, n° 1075, de M. Crouan et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'un contingent spécial de croix de la légion d'honneur et de médailles militaires et d'une médaille commémorative « Agadir » en faveur des sauveteurs d'Agadir, **n° 1343** [12 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi, n° 1616, portant ratification du décret n° 61-1290 du 29 novembre 1961 modifiant le décret n° 61-672 du 28 juin 1961 portant modification à la composition, aux dates d'appel et aux obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1961 et du décret n° 61-1291 du 29 novembre 1961 concernant la composition, les dates d'appel et les obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1962, **n° 1744** [5 juin 1962].

Sa proposition de loi tendant à faire bénéficier les fonctionnaires originaires des pays qui constituaient l'Indochine française, exerçant en France, des mêmes avantages en matière de congé et de délais de route que ceux accordés par la loi n° 49-1072 du 2 août 1949 aux fonctionnaires originaires de l'Afrique du Nord, des départements ou territoires d'outre-mer exerçant en métropole, **n° 1910** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section Air : *Faible proportion des appelés de l'armée de l'air en Algérie* [18 novembre 1959] (p. 2551);

— du projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole, après l'art. 3 : *Son article additionnel (Dépôt avant le 1er mars 1960 d'un projet de loi organisant l'assurance des exploitants agricoles contre les risques chirurgicaux et de longue maladie* [15 décembre 1959] (p. 3371); *le retire* (ibid.).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'imposition aux bénéfices industriels et commerciaux par la méthode du forfait [6 mai 1960] (p. 692).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale sur le soutien de l'industrie automobile en vue du Marché commun : *Conséquences du Marché commun sur l'industrie française en général et pour l'industrie automobile en particulier; insuffisance de la politique d'infrastructure routière; poids de la fiscalité spécifique automobile (prix de l'essence)* [24 juin 1960] (p. 1531, 1532).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section air : *Privilège anormal dont jouit l'armée de l'air en matière d'affectation en Algérie; mesures devant être prises pour assurer une rotation équitable des effectifs* [7 novembre 1960] (p. 3277, 3278) ; INDUSTRIE : *Baisse souhaitable du prix du carburant pour permettre de poursuivre l'expansion de l'industrie automobile* [8 novembre 1960] (p. 3341).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale sans débat relative à la politique du Gouvernement à l'égard de l'industrie automobile [13 octobre 1961] (p. 2542, 2543, 2544).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif aux droits de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : la situation des preneurs exploitants agricoles évincés ; la modification nécessaire de l'article 844 du Code rural; l'uniformisation souhaitable du mode de calcul de l'indemnité d'éviction* [19 juillet 1961] (p. 1824, 1825) ; après l'art. 2 : *Son article additionnel (Modification du second alinéa de l'article 844 du Code rural)* (p. 1842); *le retire* (p. 1843);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), COOPÉRATION : *Ses observations sur : l'importance de l'assistance technique; la possibilité de créer un service civil volontaire outre-mer ; le dépôt d'une proposition de loi sur cette question* [24 octobre 1961] (p. 2851, 2852) ; ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la publication du statut du personnel de l'intendance et de l'économat; la situation défavorisée des enseignants retraités; la détérioration de la situation des professeurs certifiés issus des écoles normales supérieures par suite de la création d'un cadre unique en 1948-1949 ; la création souhaitable du titre de «certifié ancien élève d'Ecole normale supérieure»; la situation du bureau universitaire de statistique (B. U.S.); l'insuffisance de la majoration de sa dotation* [28 octobre 1961] (p. 3371, 3372) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur la fixation des prix agricoles pendant l'application du IVe Plan* [29 octobre 1961] (p. 3486) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la situation des familles de militaires stationnées en Algérie, menacées d'expulsion ; la nécessité d'une plus grande libéralité dans l'octroi des subventions du Fonds national pour l'amélioration de l'habitat; l'augmentation souhaitable de l'effort en faveur de l'habitat rural ; la révision souhaitable, dans un sens plus libéral, de la législation sur l'aide de l'Etat ou des collectivités locales relative à la réparation des vieux bâtiments* [31 octobre 1961] (p. 3677, 3678) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur les avantages réciproques des jumelages* (p. 3753, 3754) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : la diversité et le manque d'unité du personnel de la navigation aérienne; l'insuffisance des effectifs pour faire face à l'augmentation du trafic; la réforme nécessaire du corps du personnel de la navigation aérienne pour tenir compte de l'évolution technique; les suppressions d'emploi abusives chez les ingénieurs ; la réforme nécessaire de la météorologie et l'amélioration de la situation de son personnel; l'intégration des contractuels de l'aviation ; la situation des agents à statut local et des agents contractuels, dits locaux ; celle du personnel du cadre local en Algérie ; les perturbations créées dans les foyers des agents par les stages de perfectionnement et l'opportunité de leur allouer des indemnités pour frais de mission; l'insuffisance des rémunérations du personnel ouvrier ; l'alignement souhaitable en matière de limite d'âge des corps techniques de la navigation aérienne sur les corps techniques militaires de l'air* [7 novembre 1961] (p. 3953 à 3955) ; en deuxième lecture, AGRICULTURE, titre IV : *Ses*

observations sur : l'insuffisance des crédits alloués aux travaux d'hydraulique agricole et aux adductions d'eau (p. 5244) ; *l'engagement pris par le Gouvernement au Sénat d'inscrire des crédits complémentaires pour l'hydraulique agricole dans le premier collectif pour 1962* (ibid.) ; Art. 56 (*Equipement en matériel d'enseignement des établissements d'enseignement public*) *: Son amendement tendant à reprendre cet article supprimé par le Sénat dans une nouvelle rédaction ; ses observations sur : l'impossibilité de mettre l'équipement indispensable des collèges d'enseignement général à la charge des communes d'implantation ; l'affectation légitime des crédits de l'allocation scolaire aux frais d'équipement ; le respect des prérogatives des conseils généraux* [1er décembre 1961] (p. 5258) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des investissements ; l'accroissement de la productivité ; les aspects théoriques de celle-ci ; les champs d'action possibles d'une politique de productivité (entreprises, professions, régions) ; le renforcement souhaitable des moyens d'action donnés aux organismes de productivité* [14 juin 1962] (p. 1724 à 1727).

Est entendu en qualité de suppléant sur la question orale sans débat de M. Rieunaud relative à la situation des inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire [29 juin 1962] (p. 2124, 2125).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Carous et Courant relatives à la situation des fonctionnaires municipaux : *Insuffisance des taux de l'indemnité accordée aux secrétaires généraux et secrétaires généraux-adjoints ; la rémunération des travaux supplémentaires* [29 juin 1962] (p. 2132).

DEBRAY (M. Jean), *Député de la Seine, 18e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 830) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre du Conseil supérieur de la sécurité sociale [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482) ;

— membre de la Commission nationale de l'équipement hospitalier en application du décret n° 60-1337 du 12 décembre 1960 [27 avril 1961] (p. 552).

Dépôts :

Son rapport d'information au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les problèmes posés par le fonctionnement actuel de l'assurance maladie du régime général prestations, **n° 270** [6 octobre 1959]

Sa proposition de loi tendant à donner une définition à la fois plus humaine et moins limitative de la sécurité sociale, **n° 406** [27 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Affaires étrangères, relations culturelles), n° 866, **n° 913** [4 novembre 1960].

Son rapport d'information fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la prolongation du temps moyen de la vie face aux problèmes de l'emploi et de la retraite, **n° 1300** [4 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi nos 452, 587 : 1° de M. Marcellin et plusieurs de ses collègues tendant à préciser le statut des coopératives d'administrations publiques et d'entreprises nationalisées et privées ; 2° de M. Chazelle et plusieurs de ses collègues tendant à préciser le statut des coopératives de consommation d'entreprises privées ou nationalisées et d'adminis-

trations publiques, et modifiant la loi du 7 mai 1917 modifiée ayant pour objet l'organisation du crédit aux sociétés coopératives de consommation, **n° 1344** [12 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à instituer une pension temporaire préalable à la pension de vieillesse de la sécurité sociale et à instituer des centres d'orientation professionnelle des adultes, **n° 1359** [13 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les propositions de lois : 1° de M. Abdesselam et plusieurs de ses collègues, n° 1214, tendant à déterminer les conditions dans lesquelles est fixé le montant du plafond des cotisations de sé urité sociale ; 2° de M. Lolive et plusieurs de ses collègues, n° 1272, tendant à déterminer les conditions dans lesquelles est fixé le montant du plafond des cotisations de sécurité sociale, **n° 1398** [20 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Affaires étrangères, relations culturelles), **n° 1503** [6 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Nécessité d'un organisme centralisateur en matière d'équipement sanitaire et social ; adaptation à l'enseignement de trois hôpitaux parisiens (Fonction temps plein et service temps plein) ; participation au financement du plan par les organismes de sécurité sociale ; réforme de l'ensemble de la sécurité sociale ; agrément des architectes* [12 mai 1959] (p. 460, 461, 462) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 10 : *Réalisation d'une véritable réforme de la sécurité sociale agricole ; information incomplète du Parlement* [9 novembre 1959] (p. 2302) ; (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Problèmes posés par l'assistance publique ; coordination de l'activité du Ministre de la Santé publique et de celle du Ministre du Travail ; difficultés du Ministre de la Santé publique dues aux nombreuses réformes annoncées ; déclarations sur les conditions dans lesquelles les malades sont soignés dans les hôpitaux ; leçon inaugurale de M. le Professeur Milliez ; enquête ordonnée par le Ministre de la Santé publique* [13 novembre 1959] (p. 2391, 2392) ; AFFAIRES CULTURELLES, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Sort réservé aux tableaux conservés dans les caves du Louvre ; insuffisance des crédits affectés aux monuments historiques ; utilisation des crédits des organismes de culture ; établissement d'un programme culturel ; poursuite des efforts de décentralisation* [17 novembre 1959] (p. 2496) ; TRAVAIL : *Problème de l'invalidité ; lacunes relatives à la rééducation professionnelle ; critique de la conception même de la sécurité sociale ; nécessité d'une définition plus humaine ; travaux du groupe d'études de la Commission des affaires sociales ; élaboration d'une doctrine médicale de l'assurance maladie ; nécessité de donner au haut comité médical les moyens d'action conforme à sa mission* [20 novembre 1959] (p. 2708, 2709) ; CINÉMA : *Modification de la Commission de censure ; inquiétude suscitée par l'augmentation de la délinquance juvénile ; nécessité de préserver notre jeunesse* [24 novembre 1959] (p. 2947) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Exception d'irrecevabilité de M. Duchâteau* [23 décembre 1959] (p. 3602).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à la réorganisation de la sécurité sociale et la fixation des honoraires médicaux : *Désordres intervenus en matière de santé publique à la suite de la parution des décrets du 12 mai 1960 ; grève administrative des médecins et chirurgiens dentistes, scandale du remboursement dérisoire des honoraires médicaux, nécessité d'utiliser au mieux le magnifique budget médico-social de la France ; réformes nécessaires en matière de contrôle médical ; libre choix du médecin : principe fondamental de la sécurité sociale ; menace causée par l'institution éventuelle d'un double secteur ; situation de la France en obstétrique, problème des invalides* [1er juillet 1960] (p. 1656 à 1658) ; *élaboration d'une Convention nationale* (p. 1668).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er : *Nécessité de créer un régime d'assurance maladie pour les agriculteurs jusqu'alors défavorisés par rapport aux autres catégories de Français ; travaux du*

groupe d'études de la Commission des affaires culturelles; améliorations susceptibles d'être apportées au texte gouvernemental; institution d'un abattement pour les adultes; possibilités de variation du ticket modérateur; limitation de l'invalidité à 100 0/0; institution d'un contrôle médical moderne; abandon de l'hospitalisation obligatoire; économie réalisée sur l'aide médicale gratuite; contrôle annuel par le Parlement du nouveau régime: nécessité d'une pluralité de gestion, permettant une meilleure défense de l'assuré [12 juillet 1960] (p. 1861 à 1864); Art. 1er, Section II; Prestations, Art. 1106-2 du Code rural : *Sous-amendement de M. Godonnèche à l'amendement de la Commission tendant à établir un contrôle médical commun au régime agricole maladie et à l'aide maladie* (p. 1896); Section IV; Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Amendements de MM. Gauthier et Jean-Paul David prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la mutualité sociale agricole ou à leur choix par les organismes assureurs agréés; préférence de M. Baumgartner et des ruraux pour la pluralité de gestion* [13 juillet 1960] (p. 1910, 1911); Art. 1106-9 du Code rural : *Sous-amendement de M. Degraeve à l'amendement de M. Gauthier tendant à insérer, après le mot « tarifs » le mots « maxima »; nécessité de conserver une cotisation uniforme* (p. 1912); Deuxième lecture; Art. 1er, Section I; Champ d'application (Art. 1106-1 du Code rural) : *Amendement de M. de Sesmaisons tendant à appliquer la loi aux petits-enfants mineurs : ses observations sur : la restriction apportée par l'amendement impliquant une notion de filiation qui n'existe pas dans le texte; la notion d'enfants à charge contenue dans l'article* [23 novembre 1960] (p. 3999); Section II; Prestations (Art. 1106-2 du Code rural) : *Amendement de M. du Halgouët prevoyant une couverture des risques progressive suivant l'importance des frais occasionnés et leur durée* (p. 4000); *amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents : le contentieux entraîné par la discrimination entre les accidents du travail et ceux de la vie courante; le dépôt souhaitable à bref délai d'un projet de loi sur la couverture des accidents* (p. 4001); *amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de la franchise; amendement de M. Sagette tendant à l'institution d'un ticket modérateur de 50 0/0 : la nécessité de couvrir les maladies graves des adultes* (p. 4008); *amendement de M. Paquet prévoyant que le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques comporte une participation de l'assuré égale à celle retenue dans le régime des salariés; amendement de M. Grèverie tendant à l'institution d'un ticket modérateur défini par le Haut comité médical : les nécessités d'adapter les modalités de la participation aux frais du traitement; l'évolution de la thérapeutique; le rôle du Haut comité médical* (p. 4009); Section IV; Assujettissement et organisation (Art. 1106-8 du Code rural) : *les avantages d'une pluralité pondérée; l'association des assurés au contrôle de la gestion* [29 novembre 1960](p. 4124, 4125); *amendement du Gouvernement (Priorité à la mutualité sociale agricole)* (p. 4130); Art. 1106-9 du Code rural : *Amendement de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture; sous-amendements de MM. Crucis et Charvet relatifs au contrôle et à la compensation; nécessité de conserver à la mutualité sociale agricole son rôle dans ce domaine* (p. 4141); *sous-amendement de la Commission des affaires culturelles (Possibilité de dénonciation des contrats tous les ans)* (p. 4143); Seconde délibération, en qualité de *Rapporteur suppléant : La nécessité d'une nouvelle rédaction coordonnant les amendements votés à propos de l'article* 1106-7 *du Code rural* (p. 4153); Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'importance de la réforme proposée; les bonnes conditions dans lesquelles se sont déroulés les débats de la Commission mixte paritaire* [13 décembre 1960] (p. 4557);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extention des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Amendement de M. Boscher (Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et les officiers ministériels ou publics); cas des associations de membres de professions libérales* [19 juillet 1960] (p. 2043); *encouragement nécessaire de l'installation groupée de jeunes médecins, jeunes avocats, jeunes architectes* (p. 2045);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la santé publique, Art. 2 : *Amendement de*

M. Fréville (*Formation et perfectionnement des personnels*) [18 juillet 1960] (p. 1956);

— en troisième lecture, du projet de loi rélatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport, en qualité de *Rapporteur suppléant* [25 juillet 1960] (p. 2216);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires: (Vote sur la motion de censure) : *Opposition injustifiée du Gouvernement au renvoi du projet en Commission demandé pour reprendre de nouvelles négociations en vue d'aboutir à la formation d'une force de frappe intégrée; nécessité d'affirmer clairement notre volonté de resserrer nos alliances; inquiétude suscitée par la relative mansuétude du parti communiste au sujet de la force de frappe* [24 octobre 1960](p. 2723, 2724).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de cinquante ans et à la condition des chômeurs de plus de cinquante cinq ans : *Création de nouvelles fonctions pour les personnes du « 3e âge »; organisation de centres d'orientation pour adultes; problème des retraites* [28 avril 1961] (p. 593, 594).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Ses observations sur : la pension temporaire partielle; les abattements de zones de salaires; les centres d'orientation professionnelle pour adultes; le relèvement du plafond des ressources d'assistance, les maisons d'accueil pour les personnes âgées* [30 juin 1961] (p. 1424, 1425).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guillon relative aux rémunérations des auxiliaires médicaux : *Pénurie d'infirmières*; *organisation insuffisante des infirmières scolaires* [6 juillet 1961] (p. 1498, 1499).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Ses observations sur : la réforme de l'assurance maladie*; *la situation difficile des externes et des internes*; *la communication souhaitable à l'Assemblée des travaux de la Commission Laroque sur la vieillesse*; *le problème des retraités*; *l'urgence d'une revalorisation des prestations familiales* [27 octobre 1960] (p. 2872); *le problème des relations entre le corps médical et la sécurité sociale* (p. 2873); SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Malaise existant actuellement entre le corps médical et les pouvoirs publics*; *diminution éventuelle des indemnités des externes et internes des hôpitaux* [28 octobre 1960] (p. 2936, 2937); AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les relations culturelles : Ses observations sur : les buts et les moyens de l'expansion culturelle et technique de la France*; *l'infériorité de notre budget par rapport aux principaux pays occidentaux*; *l'organisation de nos missions*; *la nécessité d'adjoindre au bureau des missions un véritable service de documentation*; *les manifestations artistiques*; *le succès des expositions françaises à l'étranger*; *le concours Marguerite Long-Jacques Thibaud*; *les représentations données par les théâtres nationaux ou privés*; *les dangers de certaines formes de théâtre d'avant-garde souvent mal comprises à l'étranger*; *les activités des groupes d'études du rayonnement culturel français*; *le développement nécessaire des traductions de livres et de revues*; *la nécessité d'augmenter le personnel de la direction générale chargée de la politique culturelle et technique à l'étranger*; *l'élaboration d'un nouveau plan d'expansion et de reconversion*; *la refonte souhaitable du plan culturel* [4 novembre 1960] (p. 3120 à 3122).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Portée limitée de l'intervention du Parlement dans le domaine social*; *cloisonnement existant entre le domaine législatif et le domaine réglementaire*; *réforme nécessaire du financement et de la gestion de la sécurité sociale*; *importance de la présence de la mère au foyer*; *problème du remboursement des honoraires des médecins à 80 0/0*; *malaise du corps médical français*; *révision nécessaire des décrets du 12 mai 1960*; *revalorisation souhaitable des prestations des invalides*; *problème posé par l'abaissement de l'âge de la retraite et le travail des personnes âgées*; *faible nombre des propositions de caractère social d'origine parlementaire inscrites à l'ordre du jour*; *conditions de logement scandaleuses de certaines familles parisiennes* [5 octobre 1961] (p. 2417 à 2420).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : l'inquiétude suscitée par l'éventuelle fusion des services de la santé et de la population*; *le maintien néces-*

saire de médecins inspecteurs de la santé ; *la « démédicalisation » de la santé publique* ; *le malaise du corps médical* [27 octobre 1961] (p. 3247, 3248) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : les différentes étapes de la création de l'Université européenne* ; *la phase préliminaire* ; *la phase communautaire de 1957 à 1960* ; *la phase inter-gouvernementale* ; *l'article du Traité de Rome prévoyant la création de cette Université* ; *la constitution d'un groupe de travail à l'Euratom* ; *la contribution personnelle de M. Gaston Berger* ; *le rapport du Comité intérimaire au Conseil de communauté et les objections présentées par le représentant du Gouvernement français* ; *la création en février 1961 d'une Commission composée de représentants des Six et de groupes d'étude* ; *le choix de Florence pour l'installation de l'Université européenne* ; *les conclusions de la Commission d'étude des Six présentées à la Conférence de Bonn* ; *les vues de la Commission des affaires culturelles à propos des futurs travaux* [6 novembre 1964] (p. 3744 à 3746) ; TRAVAIL : *La situation injustement défavorisée des assurés sociaux soignés par des médecins non conventionnés* ; *la constitution souhaitable de la Commission de l'article 24 prévue par le décret du 12 mai 1960* [10 novembre 1961] (p. 4329) ; Titre III (p. 4333) ; après l'art. 21 : *Article additionnel de M. Fanton tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 119 L du Code de sécurité sociale : ses observations sur : les incidences d'un éventuel déplafonnement de la sécurité sociale sur les retraites complémentaires* ; *la proposition de loi déposée par 450 députés tendant à interdire le déplafonnement pour toutes les prestations sociales* ; *la portée limitée de l'amendement de M. Fanton n'interdisant que le déplafonnement des cotisations de sécurité sociale et d'accidents du travail et laissant au Gouvernement la possibilité de déplafonner les prestations familiales* [12 novembre 1961] (p. 4548) ; seconde délibération : *Amendements du Gouvernement tendant à améliorer le régime des prestations familiales* (p. 4556) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Les conséquences de la future réduction considérable du temps de travail rémunéré* ; *l'association du travail et de l'éducation continue* ; *la nécessité d'envisager un plan culturel d'ensemble* ; *l'absence, dans les considérations culturelles du plan, d'une référence à l'Europe et à la province française* ; *le problème de l'équipement scolaire et universitaire* ; *la réduction regrettable des crédits attribués aux écoles normales et aux collèges d'enseignement général* ; *absence de crédits pour les bourses* ; *insuffisance du programme envisagé en matière de chambres d'étudiants et de places de restaurants universitaires* ; *réduction regrettable des crédits affectés à l'équipement sportif et socio-éducatif* ; *malaise ressenti devant la procédure d'utilisation des crédits ouverts à l'éducation nationale* ; *la recherche scientifique* ; *le problème du cinéma* ; *le rôle de la Commission consultative du cinéma* ; *le problème de la 2e chaîne de télévision* ; *le fonctionnement financier de la R. T. F.* ; *le plan et le patrimoine artistique* ; *l'insuffisance des crédits en ce domaine* ; *l'aide de l'Etat à la création artistique* ; *l'action culturelle et les maisons de la culture* ; *la diffusion des livres et le fonctionnement et l'équipement des bibliothèques* ; *la réduction future du temps de travail rémunéré et le développement de la culture* [23 mai 1962] (p. 1270 à 1274).

Son rappel au Règlement (Ordre du jour complémentaire) : *Non-inscription de propositions de loi à l'ordre du jour* [7 juin 1962] (p. 1549, 1550).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative au remboursement des soins médicaux : *Composition de la Commission prévue à l'article 24 du décret du 12 mai 1960* ; *bilan de deux années d'application du décret du 12 mai 1960* ; *collaboration nécessaire entre les caisses de sécurité sociale et les médecins* ; *suppression de la notion de convention individuelle* ; *suppression des listes de notoriété, source d'injustices, de rivalités et de récrimination* ; *problème des biologistes* [8 juin 1962] (p. 1614, 1615, 1616) ; *application du terme « hors convention »* (p. 1619).

Son rappel au Règlement (art. 48) : *La détermination du champ d'application de l'article 34 de la Constitution et les propositions de loi sur le fonctionnement des coopératives de consommation* [27 juin 1962] (p. 2056).

DEBRÉ (M. Michel), *Premier Ministre.*

Dépôts :

Son projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie, **n° 112** [29 mai 1959].

Son projet de loi portant dispositions relatives à la circulation monétaire, n° **113** [29 mai 1959].

Son projet de loi tendant à la ratification des décrets pris en application de l'article premier de la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protectiou des personnes et des biens et de la sauvegarde du Territoire, n° **528** [2 février 1960].

Son projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du Titre XII de la Constitution, n° **603** [4 mai 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat relatif à la police de la chasse dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, n° **658** [20 mai 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, tendant à limiter l'extension des locaux à usage de bureaux et à usage industriel dans la région parisienne, n° **679** [15 juin 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat portant modification de certaines dispositions concernant les officiers de l'armée de mer, n° **691** [21 juin 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, complétant l'article 151 du Code de justice militaire pour l'armée de mer, n° **692** [21 juin 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant Code du travail maritime et celle du 17 décembre 1926 portant Code disciplinaire et pénal de la marine marchande, n° **693** [21 juin 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, relatif au corps des commissaires de l'air, n° **748** [8 juillet 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat modifiant et complétant le chapitre premier du Titre X du livre premier du Code de l'urbanisme et de l'habitation, et relatif à la répression des infractions en matière de décentralisation des installations et établissements industriels, scientifiques et techniques, n° **751** [8 juillet 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat portant création d'une école nationale de la santé publique, n° **752** [8 juillet 1960]

Son projet de loi adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, n° **756** [11 juillet 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 12 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la République du Tchad d'autre part, n° **787** [18 juillet 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 15 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise, n° **788** [18 juillet 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 11 juillet 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République de Côte-d'Ivoire, de la République du Dahomey, de la République du Niger, de la République de Haute-Volta, d'autre part, n° **789** [18 juillet1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, relatif aux pouvoirs des inspecteurs et des contrôleurs des lois sociales en agriculture, n° **797** [19 juillet 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection médicale du travail agricole, n° **798** [19 juillet 1960].

Son projet de loi organique, adopté par le Sénat, relatif à l'intégration des juges de paix en service en Algérie dans le corps judiciaire unique, n° **799** [19 juillet 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, portant extension aux territoires d'outre-mer de diverses ordonnances ayant modifié des articles du Code civil on des lois intéressant le statut civil de droit commun, n° **826** [22 juillet 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, rendant applicables aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion certaines dispositions en vigueur dans la métropole concernant la protection des mineurs, n° **911** [2 novembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat portant approbation de l'accord particulier signé le 19 octobre 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, d'autre part, n° **926** [4 novembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat portant approbation des accords particuliers conclus le

17 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et le Gouvernement de la République gabonaise, d'autre part, n° **927** [4 novembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat fixant les conditions dans lesquelles les mineurs de fond des mines de combustibles minéraux solides accompliront leurs obligations militaires, n° **928** [4 novembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat portant approbation des accords particuliers conclus les 11, 13 et 15 août 1960 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs de la République centrafricaine, de la République du Congo et de la République du Tchad, d'autre part, n° **929** [4 novembre 1960].

Son projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, considéré comme adopté par l'Assemblée Nationale le 24 octobre 1960 et qui a fait l'objet d'un vote de rejet en première lecture par le Sénat en sa séance du 9 novembre 1960, n° **946** [10 novembre 1960].

Son projet de loi portant ratification d'ordonnances prises en application de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960 autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, n° **1022** [8 décembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat, accordant un privilège au fonds forestier national sur les produits des terrains ayant fait l'objet de contrats de reboisement, n° **1046** [12 décembre 1960].

Son projet de loi portant ratification d'ordonnances prises en application de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960 autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, n° **1058** [14 décembre 1960].

Son projet de loi constitutionnelle portant modification des dispositions de l'article 28 de la Constitution, n° **1060** [15 décembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat concernant la situation des administrateurs civils de l'administration centrale de l'« Air », n° **1066** [15 décembre 1960].

Son projet de loi adopté par le Sénat concernant la titularisation d'agents sur contrat de l'ordre administratif du Ministère des Armées, n° **1067** [15 décembre 1960].

Son projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 60-101 du 4 février 1960 autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, n° **1103** [25 avril 1961].

Sa communication, en date du 30 décembre 1960, relative à la réorganisation des transports de la région parisienne (Application de l'article 3 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960, n° **1100** [25 avril 1961].

Son projet de loi adopté avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, instituant une redevance d'équipement, n° **1158** [3 mai 1961].

Son projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, et rétablissant l'article 1751 du Code civil, n° **1179** [12 mai 1961].

Son projet de loi relatif à la caisse des retraites des membres de l'ancienne Assemblée de l'Union française, n° **1668** [20 mars 1962].

Interventions :

Ses fonctions de Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Premier Ministre (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 611).

En cette qualité :

Communique le programme de son Gouvernement [15 janvier 1959] (p. 26) : *Respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine ; rôle et destin de la France ; nécessité de la présence du Général de Gaulle ; bon fonctionnement des institutions nouvelles assuré par un régime gouvernemental de type parlementaire ; rôle respectif du Parlement et du Gouvernement ; menace d'une dictature en cas d'un échec des institutions ; nécessité de « dépolitiser » les problèmes vitaux* (p. 26, 27) ; *recherche de l'intérêt général en dehors de toute discussion partisane ;*

priorité absolue du problème algérien ; intérêt économique, humain et stratégique de l'Algérie ; rôle de la France dans l'établissement des droits égaux pour tous en Algérie ; raisons de la légitimité française en Algérie ; création de cadres techniques et politiques algériens ; rôle des élus d'Algérie ; place de l'Algérie au sein de la souveraineté française ; possibilité d'un retour à la paix ; rappel de l'offre faite par le Général de Gaulle (p. 27, 28) ; *passage de l'empire à la communauté ; avantages de cette entreprise ; devoirs de la France à l'égard de l'Europe et de l'occident ; solidarité nécessaire des alliés de la France envers notre pays en toutes circonstances ; conditions et valeur de l'alliance atlantique ; devoirs imposés par l'esprit atlantique ; nécessité de la coexistence* (p. 28, 29) ; *prise de conscience des exigences particulières de l'Europe ; respect des traités économiques ratifiés ; participation de la France au Marché commun ; conditions de la création d'une zone plus étendue de libre commerce extérieur ; consultations plus fréquentes des chefs de Gouvernements* (p. 29) ; *rôle du Gouvernement à l'extérieur et à l'intérieur pour maintenir la France dans le monde difficile actuel ; rétablissement de l'unité sociale du pays ; effort de promotion dans le domaine du logement et de l'enseignement ; intéressement du personnel aux résultats de l'entreprise ; rôle des syndicats et du nouveau conseil économique et social ; nécessité fondamentale d'un renouveau économique et financier ; condition de toute indépendance politique et de tout progrès social ; rigueur nécessaire du budget de 1959, ; participation de tous aux sacrifices ; disciplines indispensables à la réussite d'une politique d'expansion ; honnêteté nécessaire dans notre système de prix ; ordre de priorité des investissements ; problème d'une agriculture rentable ; responsabilités et rôle du Gouvernement dans ces tâches multiples ; justifications du régime par sa réussite* (p. 29, 30, 31, 32).

Répond à ses interpellateurs : *Application stricte des dispositions de la Constitution relatives aux rapports entre le Gouvernement et le Parlement ; respect du rôle de contrôle du Parlement ; utilisation régulière des pouvoirs de l'article 92 ; collaboration entre les pouvoirs ; rappel de son rôle dans l'opposition ; inutilité d'une opposition systématique ; réfutation des critiques concernant les ordonnances récentes ; rappel des mesures prises en faveur des salariés, des agriculteurs ; de l'ordonnance relative à la déconcentration ; recherche d'une solution à la question scolaire avec l'accord du Parlement ; nécessité des mesures financières prises par le Gouvernement pour faire obstacle à la crise et au chômage ; effort accompli dans les investissements publics et privés ; utilité d'un afflux de capitaux au moment de notre entrée dans le Marché commun ; nécessité de la dévaluation ; prétendu abandon de la politique agricole ; suppression justifiée de l'indexation, cause d'inflation ; recherche d'une monnaie stable ; consécration de la place de l'Algérie dans la souveraineté française par la participation des élus algériens au pouvoir légtslatif et au pouvoir exécutif ; réalisation de la promotion de l'Algérie : désir de paix du Gouvernement, mais refus de toute négociation politique ; priorité de la question algérienne dans l'esprit de tous ; recherche constante de l'intérêt national* [16 janvier 1959] (p. 77 à 80) ; *son programme est approuvé* (p. 89) ; *importance de l'approbation de l'Assemblée Nationale jointe à la confiance manifestée par le Président de la République* (ibid.).

S'associe à l'hommage rendu à la mémoire de M. Boganda par le Président de l'Assemblée Nationale [28 avril 1959] (p. 312).

Est entendu sur les propositions de la Conférence des Présidents : *Caractère non constitutionnel des dispositions du règlement permettant le vote d'une résolution à la suite d'une déclaration du Gouvernement ou d'une question orale avec débat* [28 avril 1959] (p. 314).

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Amendement de M. Paul Coste-Floret (Faculté donnée au Président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement)* [28 avril 1959] (p. 318).

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Fermeté de l'attitude du Gouvernement sur le problème de la tribu des Rebaïas* [30 avril 1959] (p. 400) ; *remise en cause du statut de Berlin ; avenir de l'Europe occidentale et de l'alliance atlantique ; équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest ; effort de coexistence ; aide aux pays sous-développés ; solidarité occidentale ; nos devoirs en Asie et en Algérie ; caractère national, raisonnable et pacifique de la politique de la France* [30 avril 1959] (p. 409 à 411).

Prend part à la discussion du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Caractère*

constitutionnel du Règlement [26 mai 1959] (p. 553) ; *fondement de l'intervention du Gouvernement dans la discussion* (p. 557) ; *régime parlementaire institué par la Constitution* (ibid.) ; *équilibre recherché entre le Parlement et le Gouvernement* (ibid.) ; *danger d'une déformation du mécanisme constitutionnel, exemple en ce sens de la IIIe et la IVe République* (ibid.) ; *droit de vote des parlementaires (limites)* (ibid.) ; *droit d'initiative des parlementaires* (p. 558) ; *discussion des propositions de résolution (limites)* (ibid.) ; *questions orales* (ibid.) ; *vote éventuel à la suite des questions orales* (p. 558, 559) ; *limitation nécessaire du nombre des votes* (p. 559) ; *exemple de l'Angleterre* (ibid.) ; *importance de la stabilité gouvernementale* (p. 560).

Répond à la question de M. Habib-Deloncle relative à la représentation des Etats de la Communauté dans les assemblées européennes [29 mai 1959] (p. 680).

Sa déclaration sur la politique gouvernementale relative aux problèmes algériens : *Difficultés et sacrifices de l'armée ; caractère criminel du terrorisme ; mise en jeu du destin de la nation tout entière ; responsabilités passées de certains dirigeants ; bilan de l'action exercée depuis un an ; refus de toute solution d'abandon ; affirmation de notre volonté politique ; hommage rendu à l'armée pour son œuvre de pacification ; aspect constructif de cette pacification ; lutte contre le terrorisme en métropole (hommage à la police) ; lutte contre l'aide extérieure au terrorisme ; menace d'une rupture des relations diplomatiques avec les pays qui reconnaîtraient l'organisation rebelle ; bilan des réalisations politiques, économiques et sociales ; renaissance d'une vie politique en Algérie ; conditions de l'exercice du suffrage universel ; priorité accordée à la communauté d'origine musulmane ; application du plan de Constantine ; efforts d'industrialisation ; réformes agraire et foncière ; efforts de scolarisation ; statut futur de la femme musulmane.* Exposé des intentions actuelles du Gouvernement : *Continuation de l'effort militaire malgré l'arrivée des classes creuses et la priorité atomique ; poursuite de l'action diplomatique engagée ; lutte contre l'aide financière, industrielle et politique apportée par les pays étrangers ; mise en cause éventuelle de l'alliance atlantique ; réfutation des accusations portées contre le Gouvernement ; durée nécessaire du conflit ; prétendues négociations politiques ; rappel des offres de conversations limitées au « cessez-le-feu » ; conformité de la politique du Gouvernement avec celle du Général de Gaulle ; interprétations diverses du terme « intégration » ; affirmation de la vocation musulmane de la France ; fondement et application de la légitimité française en Algérie ; place de la communauté musulmane dans la communauté nationale ; reconnaissance de la valeur de notre légitimité par les pays étrangers ; portée politique des deux textes soumis prochainement à l'Assemblée ; réforme de la justice musulmane ; étude de textes relatifs à l'organisation du pouvoir législatif à l'égard de l'Algérie et à l'intégration des fonctionnaires ; prochain examen d'autres mesures ; désir du Gouvernement de continuer l'œuvre de combat et l'œuvre de paix, de progrès et de liberté ; constance de la politique française hostile à tout abandon et à tout immobilisme ; solidarité du destin de l'Algérie et de la France* [4 juin 1959] (p. 772 à 777).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Etablissement progressif de nouvelles règles politiques, législatives et administratives* [9 juin 1959] (p. 810) ; *aide apportée à la rebellion par les pays communistes ; campagne du parti communiste contre les centres de regroupements rendus nécessaires pour protéger les populations* (p. 815, 816) ; *effort accompli en faveur des travailleurs algériens installés en Métropole* (p. 817) ; *respect de la liberté d'expression des orateurs (Intervention de M. Bernard Lambert)* (p. 830, 831) ; *motifs de l'intervention de l'armée lors des dernières élections en Algérie ; respect de la liberté des consultations* [10 juin 1959] (p. 852) ; *maintien de notre souveraineté ; poursuite d'une politique conforme à l'intérêt de la France et de la nation ; effort accompli pour la réalisation d'une Algérie nouvelle (Hommage aux fonctionnaires civils) ; respect de notre politique par les pays étrangers, plus spécialement par nos partenaires de l'O.T.A.N. et de l'union européenne ; attitude du Maroc et de la Tunisie ; confiance unanime dans le Général de Gaulle ; portée politique des textes financiers ; maintien d'un budget spécial pour l'Algérie, du Trésor algérien et d'une fiscalité particulière ; conservation du patrimoine matériel et moral de la nation* [10 juin 1959] (p. 873, 874) ;

— d'un projet de loi tendant à la promotion sociale : *Raisons sociales, économiques et tech-*

niques du projet; mesures destinées à pallier la pénurie de main-d'œuvre spécialisée; développement parallèle de l'enseignement technique; mesures facilitant l'accès aux grandes écoles; application de l'ordonnance sur l'intéressement des travailleurs; problème du financement; organisation du comité de coordination; importance attachée par le Gouvernement au vote de ce texte; acheminement vers l'unité sociale [1er juillet 1959] (p. 1205, 1206);

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Prochaine délibération du Gouvernement sur le problème de l'enseignement privé* [2 juillet 1959] (p. 1251).

Sa déclaration sur la politique gouvernementale relative au problème scolaire : *Respect de la Constitution et des Droits de l'Homme; recherche de l'unité nationale; existence d'un malaise dans le pays; nécessité d'un large examen objectif préalable à toute décision; poursuite des travaux de la Commission spéciale; mesures provisoires relatives à l'enseignement privé (Versement des allocations régime des bourses, étude des cas des établissements privés en difficulté); inutilité de manifestations passionnées; adaptation nécessaire de la situation scolaire de la France; exemple des autres pays* (p. 1457, 1458); *recherche de la paix scolaire; proposition d'une solution au Parlement avant la fin de l'année* [23 juillet 1959] (p. 1458, 1459).

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par le Président de l'Assemblée à la mémoire de M. Fourcade [6 octobre 1959] (p. 1702).

Son allocution lors de l'installation du Bureau : *Respect du rôle du Parlement; exercice du contrôle parlementaire; discussion de propositions de loi; collaboration des pouvoirs* [8 octobre 1959] (p. 1722, 1723).

Sa déclaration sur la politique générale du Gouvernement : *Nécessité d'un budget rigoureux malgré les résultats satisfaisants de l'exercice en cours; augmentation de certains crédits notamment de ceux de l'Education nationale; rappel du rôle législatif de l'Assemblée; vote du budget et de différents textes dans les jours à venir; fermeté de la position de la France sur la question de Berlin; maintien du statu quo; recherche d'une conférence au sommet et d'une limitation réelle des armements; respect de la solidarité européenne et de la solidarité atlantique; nécessité d'une attitude plus compréhensive de nos alliés sur la question algérienne* [13 octobre 1959] (p. 1734 à 1736); *rôle de la Communauté, ses avantages et son fonctionnement; responsabilité et rôle de la France dans la Communauté; aide financière et technique; formation de cadres; souplesse des règles de la Communauté permettant une adaptation en fonction de l'évolution des Etats africains; caractère dangereux de l'idéologie de l'indépendance; solidarité des Etats de la Communauté* (p. 1737, 1738); *nécessité de sortir du cycle de la violence en Algérie par un retour au droit; succès de la pacification et de la transformation interne de l'Algérie depuis le retour du Général de Gaulle; prétendue souveraineté algérienne; rôle de la France en Algérie; valeur des élections et du choix des intéressés; définition de l'autodétermination; rappel de la déclaration du Général de Gaulle; garantie accordée par une France redevenue forte aux Algériens pour l'exercice de leur choix; respect des intérêts économiques et stratégiques de la France; respect des droits des citoyens français; conséquences désastreuses d'une éventuelle sécession; justification de la légitimité française; recherche de la liberté et de la paix; priorité absolue accordée à la pacification; rappel de l'offre faite par le Général de Gaulle en octobre 1958 (Négociations sur les modalités du « cessez-le-feu »); solidarité du Gouvernement et du Chef de l'Etat; conformité des déclarations de celui-ci avec ses attributions constitutionnelles; rôle de l'armée dans la mission de la France en Algérie; établissement d'une paix profonde par la liberté* (p. 1738 à 1740); *limitation du vote à la politique extérieure et à l'Algérie à l'exclusion des problèmes économiques; préparation de la conférence au sommet; vaste conception de la solidarité occidentale; difficultés inévitables de la Communauté; vitalité de ses organes; caractère politique du problème de son évolution; maintien de l'union entre la France et l'Algérie; sauvegarde des intérêts stratégiques de la France; prolongation indispensable de la protection tutélaire de la France; continuation de la pacification et d'un effort administratif politique et social; réfutation des accusations d'abandon; revirement de l'opinion internationale en notre faveur; rappel, dans la déclaration du 16 septembre, des propositions faites en octobre 1958; consultation du Parlement dans la détermination des règles du choix proposé aux Algériens; valeur de la parole du Général de Gaulle; effort nécessaire*

de tous ceux qui sont en Algérie; impossibilité de toute négociation politique [15 octobre 1959] (p. 1813 à 1817).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 29 : *Amendement de M. Degraeve (Exonérations fiscales en faveur des entreprises pratiquant la participation aux bénéfices)*; *inopportunité de cet amendement dans le débat actuel; prochain examen de son principe; application de l'ordonnance sur l'intéressement des travailleurs à l'entreprise* [29 octobre 1959] (p. 2105); *importance des charges nationales; recherche d'une fiscalité plus logique, plus simple et plus juste* (p. 2109).

Répond aux trois questions orales posées par MM. Legaret, Frédéric-Dupont et Sorel à M. le Premier Ministre relatives au siège des institutions européennes : *Maintien provisoire de la dispersion des institutions européennes; développement souhaitable de consultations régulières des Chefs d'Etat ou de Gouvernement; institution d'un secrétariat administratif à Paris; délibération définitive ultérieure sur l'éventuel siège unique des institutions de l'Europe; caractère statutaire du choix de Strasbourg comme siège du Conseil de l'Europe; continuité de la position du Gouvernement français* [5 novembre 1959] (p. 2198, 2199).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 : *Efforts du Gouvernement pour respecter les règles difficiles d'une saine gestion financière; priorité accordée à l'Algérie et aux investissements de toute nature incombant à l'Etat; efforts considérables en faveur de l'éducation nationale; hommage à la Commission des finances* [6 novembre 1959] (p. 2220); CRÉDITS MILITAIRES : *Conséquences de l'équilibre financier sur la défense nationale; priorité à la pacification en Algérie et à la réalisation du programme atomique; modernisation de l'armement conventionnel; achèvement des 15 Nord-2501; missions de la France en matière de défense (Méditerranée, Communauté, monde libre); nécessité de garder une responsabilité nationale de la défense; rôle de la flotte française en Méditerranée; adaptation de l'organisation de la défense aux exigences politiques; justification de la priorité accordée à la force de frappe; liaison avec nos alliés pour la défense du monde libre; nécessité d'une spécialisation industrielle militaire; élaboration d'un projet de loi de programme actuellement soumis à un examen technique et financier; développement de la force de frappe et modernisation des trois armes; partage des responsabilités en matière de défense entre le chef de l'Etat, le Premier Ministre et le Parlement; volonté du Gouvernement de faire participer le Parlement à la conception de la défense* [18 novembre 1959] (p. 2567 à 2570); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Aide de la France aux pays insuffisamment développés; différentes natures de l'aide de la France aux Etats de la Communauté; caractère multilatéral possible en fonction d'un plan de la Communauté; caractère bilatéral pour les équipements économiques et sociaux; les investissements spécifiques dans chaque Etat; même caractère pour l'aide financière aux Etats déficitaires; impossibilité politique d'une participation parlementaire au conseil d'administration du Fonds d'aide et de coopération; étude des modalités d'un contrôle parlementaire* [21 novembre 1959] (p. 2745, 2746); ÉDUCATION NATIONALE : *Poursuite des efforts en matière d'éducation nationale dans les années à venir; dépôt d'une seconde loi de programme en 1960; supériorité des crédits sur ceux du Plan de modernisation et d'équipement; légère infériorité par rapport au Plan Le Gorgeu; problème de la quantité et de la qualité du personnel enseignant; nécessité d'une réforme des services du Ministère de l'Education nationale; prochaines mesures relatives à la recherche scientifique; réforme du statut du C.N.R.S.; institution d'un Fonds national de la recherche scientifique; création de comités spécialisés; établissement du statut des chercheurs; problème de l'université de Dakar et de l'enseignement à Tananarive, Brazzaville et Abidjan; inconvénients de la création de centres universitaires en dehors des villes; développement de la formation des ingénieurs; amélioration de la rémunération des élèves des I.P.E.S.; problème des cours « spéciaux »; raisons pour lesquelles les subventions accordées aux restaurants universitaires sont plus importantes que celles attribuées aux cantines scolaires; répartition des établissements en fonction de l'évolution démographique; modifications de la nature du certificat d'études avec l'application progressive de l'augmentation de la durée de la scolarité; démocratisation de l'enseignement; comparaison avec les efforts faits à l'étranger en faveur de l'éducation nationale; supériorité de la France; poursuite de l'effort en faveur de l'enseignement technique* [22 novembre 1959] (p. 2800 à 2803); **Titre III:**

Amendement de M. Charpentier tendant à réduire le montant des autorisations nouvelles de 518.000 NF; utilité de la création de 200 postes d'instituteurs itinérants agricoles; prochain projet de loi sur l'enseignement agricole (p. 2804); Titre V : *Amendement de M. Fanton tendant à diminuer le montant des autorisations de programme de 3 millions de N F; utilité de la construction d'un établissement scolaire du second degré sur l'emplacement actuel de la prison de la Petite-Roquette; régularité de l'opération* (p. 2805); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Maintien nécessaire de certains sacrifices en 1960 pour la poursuite du redressement financier; rétablissement de la retraiee à un taux faible; nombreuses charges auxquelles la France doit faire face au cours de l'année 1960; examen par priorité de la situation des anciens combattants pour 1961; nécessité de tenir compte des impératifs financiers* (p. 2805 à 2807); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les affaires algériennes : *Augmentation du budget des affaires algériennes; priorités dans l'utilisation des crédits; motifs de l'installation d'une raffinerie dans le département d'Alger et non à Bougie; règlement du financement des dépenses supplémentaires des Harkas; nécessité du développement des investissements agricoles; prochaine aide accordée aux travaux d'investissements en Algérie par le Fonds européen de Bruxelles; prochaine augmentation des crédits pour les H.L.M.; utilité des S.A.S. en métropole; justification de certaines dispositions administratives spéciales pour les Nord-africains; absence de toute discrimination; légitimité des mesures d'assignation à résidence; nécessité de voter ce budget représentant la politique de la France à l'égard de l'Algérie et sa volonté sincère d'y opérer les réformes économiques et sociales nécessaires* (p. 2822 à 2824); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Accord d'honneur entre l'Assemblée et le Gouvernement pour achever le débat et considérer que l'ensemble des délais court à partir de minuit* [24 novembre 1959] (p. 2968]; *sa demande de réserve du vote sur le budget des anciens combattants* (ibid.); *engage la responsabilité du Gouvernement sur le projet de loi de finances pour 1960 conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution* (p. 2977); motion de censure : *Situation financière de la France en 1958 la mettant dans l'impossibilité de faire honneur au traité de Rome; exigences formulées alors par nos créanciers étrangers; redressement financier opéré depuis lors; absence de recours à de nouveaux emprunts ou de nouveaux impôts; amélioration de la balance des comptes; nécessité d'un budget équilibré pour affronter les nombreuses charges de l'avenir; revision de la situation des anciens combattants à la faveur de la poursuite de l'amélioration de la situation financière; conditions dans lesquelles le budget de 1957 a été voté; problème des rapports entre le Parlement et le Gouvernement; nécessité d'un Gouvernement ayant la responsabilité entière du pouvoir exécutif; exercice par le Parlement du pouvoir législatif et du pouvoir budgétaire; difficultés rencontrées dans le redressement; respect de la liberté* [27 novembre 1959] (p. 3085 à 3088); rapport de la Commission mixte paritaire : *Interruption de la discussion pour permettre la distribution des amendements du Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3432); *caractère nouveau de la procédure employée; vote des deux Assemblées sur le texte issu des délibérations de la Commission mixte; discussion limitée aux amendements pris à son compte par le Gouvernement; engagement du Gouvernement si la situation financière continue à s'améliorer de rétablir la retraite pour les anciens combattants de 1914-1918 de plus de 65 ans à son taux antérieur dans le budget de 1961; importance du vote du budget dans les formes normales* (p. 3441, 3442); *introduction de modifications dues à la collaboration entre le Gouvernement et le Parlement; nombreuses explications données par le Ministre et le Secrétaire d'Etat aux finances; sa demande d'un vote unique sur le projet de loi de finances en application de l'article 44, paragraphe 3, de la Constitution* (p. 3447); en nouvelle lecture : *Demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur la totalité du texte par suite de l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution* [22 décembre 1959] (p. 3581).

Sa communication sur le délai accordé pour la discussion du budget : *Point de départ, utilisation du délai de quarante jours accordé à l'Assemblée pour l'examen du budget en première lecture* [21 novembre 1959] (p. 2724); *application de l'article 47 de la Constitution; valeur constitutionnelle non discutée de l'ordonnance du 2 janvier 1959; caractère impératif des délais; exercice du contrôle parlementaire*

des députés (p. 2725) ; *fixation du point de départ du délai au 15 octobre, date à laquelle 70 fascicules sur 80 avaient été distribués* (ibid.).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Utilité du budget de l'Algérie du point de vue de l'efficacité et de la souplesse administrative ; efforts considérables réalisés pour l'Algérie dans le budget de 1960 ; maintien et augmentation des efforts prévus par le plan de Constantine ; raison de l'expansion démographique ; modalités d'exonération des investissements faits en Algérie ; activité des S.A.S. en l'absence de municipalités élues ; utilité de leur maintien malgré les conflits intervenus entre certains de leurs dirigeants et les nouvelles municipalités ; problème des harka ; nécessité des centres de regroupement ; intensification de la procédure des crédits délégués aux sous-préfets ; augmentation de l'aide aux collectivités locales pour l'habitat ; recherche des moyens de remédier au manque de médecins et de personnel social et médical ; ajournement de la création du département de Bougie pour des raisons financières et administratives ; rappel de la politique du Gouvernement tendant à établir les bases d'une situation durable en Algérie ; aspect politique du vote du budget* [25 novembre 1959] (p. 2999 à 3002) ; Art. 6 : *Inexatitude des informations selon lesquelles des fonds seraient versés à des formations politiques partisanes* (p. 3008) ;

— d'un projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Hommage à M. Boulloche ; difficultés soulevées par le projet de loi ; nécessité de reconnaître et de garantir la liberté de l'enseignement, donc le libre développement privé ; insuffisance des écoles, lycées et facultés en face de l'essor démographique et de la scolarisation accrue ; développement des constructions du second degré, du technique et du supérieur par une loi-programme ; rôle de l'enseignement privé pendant l'occupation ; remerciements à la Commission scolaire ; aide de l'Etat aux établissements privés nécessaire pour garantir l'expression de la liberté de l'enseignement ; surveillance de la qualité pédagogique de l'enseignement ; contrôle financier ; le contrat simple ; utilité des comités de conciliation* [23 décembre 1959] (p. 3595 à 3599) ; *projet de loi demeurant dans la ligne des principes fondamentaux de la République et travaillant pour l'unité nationale ; le principe de la laïcité ; problème posé par la situation des maîtres de l'enseignement privé ; rapports entre l'Etat et les établissements suivant des contrats librement discutés ; droit éminent de l'Etat en ce qui concerne le contrôle pédagogique ; amendements acceptés par le Gouvernement ; ses regrets relatifs au départ du Ministre de l'Education nationale* (p. 3637 à 3639) ; *motion de renvoi à la Commission de M. Privat ; financement du projet et consultation du Conseil supérieur de l'Education nationale* (p. 3639) ; Art. 8 : *Amendement de M. Durbet (Répartition pour les établissements d'enseignement des ressources visées à l'article 1621 ter du Code général des impôts* (p. 3644).

Donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire [30 décembre 1959] (p. 3751).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Walter [2 février 1960] (p. 114).

Sa déclaration (Maintien de l'ordre, sauvegarde de l'Etat, pacification et administration de l'Algérie) : *Ses observations sur : les derniers événements d'Alger ; la stabilité des institutions et la fermeté de l'Etat ; la politique française en Algérie comprenant d'abord la pacification, puis le libre choix de leur destin, par les Algériens ; le respect et le renforcement nécessaires de l'Etat ; le rôle du Général de Gaulle ; le caractère exceptionnel et limité des pouvoirs spéciaux demandés ; la présence du Parlement pendant l'exercice des pouvoirs spéciaux ; le respect des libertés essentielles ; la nécessité d'accorder les pleins pouvoirs pour le maintien de l'ordre ; l'unité nationale* [2 février 1960] (p. 115, 116).

Demande de constitution d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie : *Inopportunité de retarder l'examen du projet* [2 février 1960] (p. 117) ; *ses observations sur : les dispositions du projet destinées à affirmer la stabilité et l'autorité de l'exécutif et à donner au Gouvernement, en métropole autant qu'en Algérie, tous les moyens de maintenir l'ordre et de sauvegarder l'Etat ; la nécessité de procéder à un renouvellement administratif en Algérie tout en poursui-*

vant la pacification ; la garantie du Président de la République et de la présence du Parlement pendant l'exercice des pouvoirs spéciaux ; l'impossibilité d'une limitation de leur objet ; l'affirmation solennelle qu'il ne sera pas porté atteinte aux principes fondamentaux de la démocratie ; sa demande de vote unique conformément à l'article 44 de la Constitution (p. 124) ; Art. 1er : *Son intention de ne pas toucher aux institutions politiques* (p. 124).

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Aspect politique du problème ; orientation de l'agriculture française pour une génération et même davantage ; importance du problème agricole pour l'avenir économique, social et moral de la nation ; modernisation nécessaire de l'agriculture étant donné son importance nouvelle ; collaboration du Parlement et du Gouvernement pour la réalisation de cette réforme ; discussion des amendements déposés ou pouvant être déposés ; rentabilité nécessaire de l'agriculture au même titre que les autres professions (Réforme du régime des successions, constitution de groupements volontaires d'exploitants) ; établissement d'un cadre juridique analogue à celui constitué pour les sociétés pour assurer le développement de l'industrie au* XIXe *siècle ; importance des crédits prévus pour le remembrement, le regroupement foncier et de grandes opérations d'aménagement régional ; nécessité de faire profiter l'agriculture française moderne du progrès technique, économique et scientifique ; développement de l'enseignement et de la formation professionnelle ; établissement pour dix ans d'une charte de l'enseignement agricole ; orientation des fils d'agriculteurs vers d'autres professions ; recherche d'une commercialisation moderne des produits agricoles ; organisation du marché intérieur ; liaison entre le marché intérieur et extérieur ; établissement d'une nouvelle réglementation des fonds de soutien ; développement de la qualité des exportations ; efforts nécessaires de l'Etat et des producteurs ; raccourcissement de certains circuits ; étude du problème social de l'agriculture ; relèvement du niveau de vie des agriculteurs des zones spéciales d'action rurale ; augmentation des crédits pour les adductions d'eau ; projet de loi sur l'assurance-maladie ; mesures envisagées dans l'immédiat pour remédier à la crise actuelle ; action sur le crédit (circulaire de mars) ; protection du marché national (réglementation des importations) ; problème des prix ; danger d'une hausse des prix et d'une indexation automatique ; poursuite d'une politique d'organisation des marchés des grands produits agricoles ; maintien de la politique des prix d'objectifs ; orientation progressive vers une politique rationnelle des prix ; incidence de la réussite du Marché commun ; établissement des prix effectifs en tout état de cause en fonction des charges pesant sur le prix de revient de l'agriculture ; définition d'une politique du commerce extérieur pour l'agriculture ; nécessité d'une décentralisation industrielle complémentaire ; obligations respectives de l'Etat, des agriculteurs et des organisations professionnelles ; responsabilité de l'Etat pour réparer les fautes et omissions commises au cours de ces dernières années ; imputation de notre retard agricole aux nombreux paysans morts au cours de la guerre 1914-1918 ; reconstitution nécessaire d'une élite ; ouverture d'un grand débat sur les projets proposés* [26 avril 1960] (p. 467 à 471).

— sur une motion de censure : *Sauvegarde des libertés fondamentales ; inopportunité d'une convocation du Parlement avant l'achèvement des projets gouvernementaux sur l'agriculture ; intérêt manifesté par le Gouvernement pour les problèmes agricoles ; caractère facultatif des sessions extraordinaires à la demande de l'Assemblée ; valeur de la signature du Président de la République sur le décret de convocation ; application de l'esprit de la Constitution ; nécessité d'un régime équilibré et d'un chef d'Etat disposant de pouvoirs supérieurs à ce que donnait au Président de la République les Constitutions de 1875 et de 1946 ; pouvoir d'appréciation et fonction d'arbitre du Président de la République ; maintien de la liberté et de la grandeur de la France dans une époque rendue difficile par l'évolution économique et sociale et le problème de l'Algérie ; salutaire autorité du Président de la République* [5 mai 1960] (p. 671 à 674) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Utilisation justifiée de l'article 85 faisant participer le Sénat de la Communauté à la revision constitutionnelle ; consécration de l'évolution du continent africain amorcée en 1946 ; importance des années 1960 et 1961 pour l'Afrique noire ; rôle de la France dans la formation des dirigeants des Etats de la Communauté ; néces-*

sité d'une Communauté rénovée pour répondre au désir des Etats de la Communauté d'acquérir l'indépendance internationale leur permettant d'appartenir à l'O.N.U. tout en continuant de faire partie de la Communauté ; continuation de l'œuvre civilisatrice accomplie outre-mer par la France ; rôle de la France dans la conduction de l'évolution de ces peuples ; établissement des liens étroits et privilégiés avec ces Etats du point de vue intellectuel, économique et politique ; maintien de l'aide et de l'influence de la France ; solidarité entre la France et les pays d'Afrique [10 mai 1960] (p. 726 à 728) ; *impossibilité, pour le Gouvernement de la République ou le Parlement, de décider un referendum dans les Etats de la Communauté* (p. 733); Article unique : *Ses observations sur l'évolution politique, administrative et financière envisagée par le Gouvernement pour le territoire des Comores, le prochain dépôt de lois-programmes pour les territoires et les départements d'outre-mer ; la prochaine discussion d'un projet de loi permettant à tous les citoyens français des Etats de la Communauté et de tous les territoires d'Arique ou d'Asie ayant fait partie de l'Union française de réclamer le maintien de la citoyenneté française pour eux et leurs descendants ; la charte des droits fondamentaux conservée par tous les Etats qui resteront dans la Communauté ; les avantages de la voie contractuelle choisie ; la tendance à un mouvement de regroupement constaté en Afrique ; l'intérêt de voir ces regroupements s'opérer sous la direction d'hommes politiques amis de la France ; la nécessité de voter le projet, seul moyen de faire l'évolution nécessaire avec la France ; la demande d'application de l'article 44 de la Constitution* [11 mai 1960] (p. 765 à 767) ; Article unique : *Amendement de M. Moatti tendant à reconnaître aux citoyens de la République française, originaires des Etats devenus indépendants le droit de demeurer Français ; affirmation, par une loi spéciale, que la nationalité et la citoyenneté française s'acquièrent ou se réacquièrent par une simple demande* (p. 771) ; *sa demande de scrutin* (p. 772) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 24 (Fixation des prix agricoles) : *Ses observations sur : la nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement, l'impossibilité de limiter la politique agricole à une politique de prix ; la nécessité de faire des efforts en profondeur dans les domaines de l'orientation, de la production, de la vulgarisation et des investissements ; l'importance du problème des prix au point de vue économique pour l'exploitation, social pour l'exploitant et commercial pour la nation tout entière ; la nécessité d'une définition des prix apportant les garanties réclamées par les agriculteurs sans recourir au mécanisme dangereux de l'indexation contraire à la politique de stabilité monétaire du Gouvernement ; les dispositions du nouvel article résultant de la plus franche conversation ; la fixation, soit de prix d'objectif en fonction de la politique agricole commune, soit, au cas où cette politique ne serait pas adoptée, de prix d'objectif en fonction d'un projet de loi déposé par le Gouvernement ; l'établissement en tout état de cause des prix agricoles en tenant compte intégralement des charges et de la rémunération du travail et du capital ; l'abandon de la notion de prix de revient pour celle du pouvoir d'achat ; l'intention du Gouvernement de faire un effort particulier en faveur de l'agriculture pour la prochaine campagne ; sa demande d'application de l'article 44 de la Constitution* [18 mai 1960] (p. 918 à 920) ; Art 7 *(Dispositions relatives aux successions)* : *Réforme nécessaire du système successoral actuel défavorable à l'agriculture ; inconvénients des aménagements proposés ; retrait de l'article par le Gouvernement sous réserve d'une prochaine discussion sur un projet de loi modifiant plus profondément le régime des successions* [19 mai 1960] (p. 974, 975) ; rapport de la Commission mixte paritaire ; Art. 23: *Amendement du Gouvernement tendant à lui permettre de suspendre les droits de douane dans des circonstances exceptionnelles* [22 juillet 1960] (p. 2159) ; Art. 24 : *Amendement du Gouvernement (Référence au pouvoir d'achat de 1958)* (p. 2159, 2160) ; en troisième lecture : *Abrogation des dispositions du décret du 3 mars moins précises ou en contradiction avec l'article 24 (Demande à l'Assemblée de se prononcer par un vote unique sur l'ensemble du projet de loi modifié par les amendements proposés par la Commission)* [23 juillet 1960] (p. 2189) ; en quatrième lecture : *Modifications apportées à l'article 24 par les députés ; problème de la viande ; effort du Gouvernement pour maintenir son cours à un prix plancher et développer son exportation ; fixation du prix du blé, compte tenu de la répercussion de la hausse de l'acier sur le prix des machines agricoles ; établissement du prix du blé dur acheté au Maroc*

et en Tunisie de façon à protéger les intérêts des producteurs français des anciens protectorats ; œuvre considérable accomplie par le Parlement en faveur de l'agriculture ; ajournement, sans conséquences, de la discussion du projet de loi sur les assurances sociales agricoles; prochain dépôt d'autres projets intéressant l'agriculture [25 juillet 1960] (p. 2211, 2212) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Fixation du nouveau régime des Etats du Mali et de Madagascar par des accords de transfert et des accords de coopération ; indépendance totale des nouveaux Etats maintenus toutefois dans la Communauté ; information constante des autres Etats de la Communauté pendant le déroulement des négociations ; acceptation de principe de la demande de transfert des compétences formulée par les Etats de l'Entente ; négociations nécessaires pour en fixer les modalités ; maintien du lien de solidarité que constitue la Communauté pour éviter aux Etats africains les difficultés intérieures et au monde libre les risques d'une anarchie en Afrique* [9 juin 1960] (p. 1219, 1220) ; *prochain vote d'une loi sur la nationalité ; importance de la solidarité militaire de notre nouvelle organisation ; supériorité d'une indépendance-association sur une indépendance-sécession ; égalité de l'attitude de la France envers les différents Etats ; continuité de notre politique saharienne; rôle de la conférence périodique des Chefs de Gouvernement et de l'Assemblée parlementaire ; désir du Gouvernement de renforcer les organes communs ; protection des individus et des intérêts français ; importance de la politique commune occidentale ; resserrement des consultations entre les Gouvernements américain, britannique et français ; maintien de la présence de l'Occident en Afrique ; importance de la Communauté pour le monde libre ; nécessité pour la France d'avoir un Gouvernement stable et une économie prospère pour maintenir son influence en Afrique ; confiance nécessaire en l'avenir de la Communauté* (p. 1244 à 1246) ; *impossibilité d'une rectification de frontières au Sahara* (p. 1247).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : les dangers de guerre considérables dus aux ambitions de certains pays, aux situations explosives à Berlin, en Orient et en Extrême-Orient et à l'accentuation du déséquilibre des forces ; la course aux armements ; la rivalité entre l'Est et l'Ouest ; la nécessité d'éviter la guerre et la tendance au déséquilibre des forces ; la défense des intérêts proprement français ; les dangers d'une intégration militaire dans l'Alliance atlantique ; la coopération nécessaire avec nos alliés ; le renforcement du Pacte atlantique bien qu'il néglige les problèmes africains et méditerranéens ; la continuation de la construction européenne ; les difficultés de l'élaboration d'une politique agricole commune; le désir de la France d'une coopération gouvernementale pour réaliser l'association politique des Etats de l'Europe ; la fusion éventuelle des « exécutifs » ; le maintien de la coopération avec les Etats africains et malgaches ; la nécessité d'une politique militaire adaptée à nos exigences extérieures ; la création d'une force de frappe nationale ; la communication souhaitable par les Américains de leurs secrets en matière atomique ou la livraison de matériel ; la recherche de la détente distincte de la paix ; la convocation d'une nouvelle conférence précédée de négociations ; le rôle particulier joué dans notre politique par le Président de la République* [15 juin 1960] (p. 1340 à 1343).

Sa déclaration sur la situation sociale : *Ses observations sur : les bases financières et économiques saines indispensables à toute politique sociale; la situation désastreuse de la France en 1958 au point de vue économique, financier et social; la prudence nécessaire malgré le redressement économique opéré depuis lors ; la politique sociale du Gouvernement; l'aspect social de plusieurs mesures économiques : la création de zones spéciales de conversion; les dispositions en faveur des départements défavorisés particulièrement des départements bretons ; la création d'une société privée chargée d'examiner les mesures particulières aux régions et aux industries en difficultés et de prendre les décisions indispensables pour recréer des emplois; les intentions du Gouvernement en matière d'expansion régionale; la nécessité d'un effort équilibré de création d'emplois; les importantes mesures proprement sociales prises par le Gouvernement : l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; la loi sur la promotion sociale dont les premiers résultats sont encourageants ; la grande réforme de la Sécurité sociale envisagée ; la lutte contre les fléaux sociaux (alcoolisme, taudis) ; la nécessité d'une politique foncière à long terme ; les mesures*

envisagées pour l'avenir : le désir du Gouvernement de faire bénéficier les travailleurs de l'amélioration progressive de l'économie par un relèvement également progressif de leur niveau de vie et de leur pouvoir d'achat ; le rattrapage, par la fonction publique, de son retard sur le secteur nationalisé ; le problème des salariés chargés de famille ; l'amélioration de la situation des vieillards ; la création de Fonds départementaux de chômage ; la réforme des circuits de distribution en vue d'obtenir des baisses de prix, notamment pour la viande ; l'application du décret de juin 1958 sur les refus de ventes ; les difficultés de la France pour lutter au point de vue économique contre des partenaires qui accentuent le rendement et l'efficacité aux dépens du niveau de vie de leur population [16 juin 1960] (p. 1353 a 1359) ; *la parution récente d'un décret sur le regroupement des problèmes de décentralisation* (p. 1370).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Nombreuses discussions suscitées par ce projet ; désir du Gouvernement de concilier les exigences de la santé du monde rural et les répercussions financières du texte ; modifications acceptées par le Gouvernement ; suppression de toute limitation en matière de soins à donner aux enfants, de maternité et d'invalidité ; institution d'un abattement fixé par décret pour les maladies des adultes ; mise en application de la loi à la date du 1er avril 1961 ; effort financier de l'Etat d'un montant de 11 milliards pour l'année 1961 ; importance de la réforme proposée à l'approbation du Parlement s'insérant dans l'ensemble des projets agricoles* [12 juillet 1960] (p. 1877, 1878) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Question préalable de M. Darchicourt : politique sociale du Gouvernement et du Parlement ; lutte contre l'alcoolisme et lutte contre la prostitution ; nécessité de transformer l'exemption fiscale des bouilleurs de cru et de la reporter du fonds sur la personne ; modification de la législation sur les débits de boissons ; réglementation des apéritifs à haut degré d'alcool* [18 juillet 1960] (p. 1959, 1960) ; Article unique : *Sous-amendement de M. Rousselot à l'amendement de Mme Devaud (Condamnation des films interdits aux moins de 18 ans)* (p. 1981) ; *diminution nécessaire du nombre de débits de boissons* (p. 1983).

Sa déclaration, au nom du Gouvernement, sur sa politique étrangère : *Ses observations sur : l'intransigeance de l'attitude soviétique ; l'interruption de la conférence sur le désarmement ; le problème de Berlin ; les événements du Japon et de Cuba ; l'émotion suscitée par la situation du Congo ; la légitimité de l'intervention belge pour protéger les citoyens dont la vie et l'honneur étaient menacés ; la composition regrettable des troupes de l'O.N.U. ; la justesse de la politique poursuivie par la France en Afrique Noire ; le développement pacifique de la communauté ; la nécessité de la solidarité occidentale ; les menaces de guerre ; l'effort nécessaire de détente mondiale* [25 juillet 1960] (p. 2204, 2205) ; *la supériorité des pouvoirs de l'Assemblée Nationale sur ceux de la Chambre des Communes* (p. 2206, 2207).

Son allocution à l'occasion de la clôture de la session parlementaire [25 juillet 1960] (p. 2221, 2222).

Son allocution à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée Nationale 1960-1961 : *Dépôt du budget en temps voulu sur le Bureau de l'Assemblée ; hommage devant être rendu à la Commission des finances ; différents textes devant être proposés à l'approbation du Parlement au cours de la session ; responsabilité politique du Parlement ; prochains exposés du Gouvernement sur la situation intérieure et extérieure et sur la politique algérienne ; nécessité d'un bon fonctionnement des institutions parlementaires* [6 octobre 1960] (p. 2489).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Ses observations sur : la politique extérieure du Gouvernement ; la poursuite de l'œuvre commencée par la IVe République en matière d'arme atomique ; l'attachement du Gouvernement au maintien et développement de l'alliance occidentale ; les imperfections du pacte atlantique (son caractère régional ; l'inégalité de son organisation politique et stratégique) ; le refus d'une intégration enlevant à la France la responsabilité de sa propre défense ; les améliorations susceptibles d'être apportées au pacte ; le désir du Gouvernement de construire l'Europe ; l'établissement indispensable, entre les Etats européens d'une coordination politique ; l'application stricte des Traités*

existants ; les décisions politiques ne pouvant être prises que par les gouvernements responsables de l'exécution de ces Traités; la nécessité d'une identité d'attitude des Gouvernements à l'égard des problèmes politiques fondamentaux [13 octobre 1960] (p. 2512 à 2514) ; *les dispositions du projet, leur justification étant donné l'évolution de la science et de la technique militaires ; les responsabilités de la France en matière de défense dans l'alliance et en Afrique; les limites de la coopération alliée ; l'œuvre de nos chercheurs et de nos savants plaçant la France au rang des pays aptes à une bonne technique militaire et industrielle de l'atome sans le concours d'aucune aide extérieure ; le financement des expériences et des fabrications expérimentales dans le domaine des engins; la nécessité, pour réaliser une intégration, de la création préalable de forces nationales ; l'impossibilité pour la France d'être neutre; la nécessité de lui permettre de faire face à ses priorités : l'effort de pacification en Algérie et la participation de la défense du monde libre ; le financement du projet ; la poursuite de la modernisation de l'armement conventionnel à un rythme normal; la nécessité de la coexistence pour la paix du monde; la poursuite des efforts pour la détente; l'incapacité des grandes nations d'imposer universellement leur influence; le rôle modeste, mais certain, de la France pour contribuer à l'établissement de la paix; la nécessité, pour une nation, d'avoir une défense moderne ; l'importance du débat s'ouvrant devant le Parlement ; le travail des Commissions ayant été appelées à donner leur avis* (p. 2514 à 2518) ; *question préalable opposée par M. Jean-Paul David : ses observations sur : l'effort devant être fait par la France pour commencer à moderniser son armée, manifester sa volonté d'assurer sa propre défense et contribuer à la défense de la Communauté de l'Europe et du monde libre ; la participation apportée par la France à la défense de l'Occident par l'effort de pacification en Algérie; la modernisation de notre industrie entraînée par l'adoption du projet* [18 octobre 1960] (p. 2565, 2566); *l'acceptation par le Gouvernement de certains amendements (poursuite avec les alliés de la France de l'effort d'organisation en commun imposé par la défense du monde libre ; rapport annuel sur l'état de nos armées ; possibilité de transfert de crédits); la continuité de la politique étrangère du Gouvernement; la volonté de coopération de la France; le danger d'une intégration entraînant le renoncement total ou partiel de l'autorité nationale sur l'emploi de cette force militaire rénovée; la nécessité, préalablement à toute intégration, d'une unité absolue d'objectifs politiques et stratégiques; l'effort national nécessaire pour mieux assurer notre défense et nous permettre de faire face à nos obligations internationales; l'affirmation de notre volonté politique, militaire, scientifique et industrielle ; le renforcement de la position de la France pour poursuivre d'éventuelles négociations* [19 octobre 1960] (p. 2646, 2647) ; *engagement de la responsabilité du Gouvernement, conformément à l'article 49 de la Constitution, pour l'adoption du projet modifié par certains amendements adoptés par le Gouvernement* (p. 2647, 2648); (vote sur la motion de censure) : *Justification de la procédure utilisée par le Gouvernement ; continuité de la politique européenne et atlantique du Gouvernement; foi du Gouvernement en la solidarité économique et politique des nations européennes; extension de l'alliance atlantique; renforcement de cette alliance résultant de la création d'une force atomique française nationale; solidarité du chef de l'Etat et du Gouvernement* [24 octobre 1960] (p. 2743 à 2746); deuxième lecture : *Ses observations sur : la reprise, par le Gouvernement, des amendements proposés par la Commission de la défense nationale et la Commission des finances ; le maintien de la politique extérieure de la France définie précédemment ; le renforcement de l'Alliance atlantique résultant de l'adoption du projet ; l'impossibilité d'une force atomique intégrée européenne ou atlantique ; le caractère national des forces atomiques; l'engagement pris par le Gouvernement de proposer à nouveau à ses alliés une coopération politique et stratégique étroite; la nécessité de la constitution préalable d'une force atomique nationale ; engage la responsabilité du Gouvernement sur le projet de loi dans le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* [17 novembre 1960] (p. 3910); (Motion de censure) : *Ses observations sur : le patriotisme et la discrétion des personnels civils et militaires du Commissariat à l'Energie atomique* [22 novembre 1960] (p. 3962, 3963); *la constitution, grâce à l'adoption de ce texte, d'une force militaire moderne conformément à la décision émise par le Parlement lors du vote du budget de 1960; l'inscription de cette mesure dans une politique d'ensemble destinée à permettre à la France d'occuper la place qui lui*

revient dans le concert des Nations ; le renforcement des possibilités de la défense européenne susceptible d'être obtenu par l'adoption du texte ; l'impossibilité d'une intégration militaire totale ; la nécessité d'un effort préalable de la France aux négociations et communications éventuelles ; la légitimité de la procédure utilisée, sa conformité à l'esprit de la Constitution [22 novembre 1960] (p. 3968 à 3970) ; troisième lecture, (Motion de censure) : *Ses observations sur : l'importance de cette loi pour la nation tout entière du point de vue militaire et industriel ; l'impossibilité d'une association militaire européenne à six ou sept ; l'absence de propositions précises relatives à la création d'une force atomique atlantique ; la nécessité de la constitution préalable d'une force française à tout projet de coopération* [6 décembre 1960] (p. 4333) ; *engage la responsabilité du Gouvernement pour le vote de ce projet dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée Nationale en seconde lecture* [1er décembre 1960] (p. 4226) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, Budget de l'Algérie : *Ses observations sur : la prochaine déclaration devant être faite par le Gouvernement à propos de l'Algérie ; la responsabilité des dirigeants de l'organisation extérieure dans l'échec des entretiens de Melun ; l'opportunité d'une discussion commune, du budget des services civils de l'Algérie et du budget des affaires algériennes de l'Etat ; l'augmentation des crédits ; l'effort fait en faveur de l'encadrement administratif ; le faible pourcentage des vacances dans les cadres des S.A.S. ; les difficultés de recrutement par suite des qualités exceptionnelles exigées du personnel ; le désir du Gouvernement de favoriser les investissements en Algérie par un allégement fiscal ; la répartition des crédits d'information ; le criblage effectué dans les centres d'hébergement ; la nécessité d'installer des magistrats de qualité dans le bled ; le problème des médecins ; l'appel éventuel à des médecins qui ne sont pas de nationalité française ; l'équipement des centres hospitaliers dans les grands centres ; les dépenses d'équipement ; l'application du plan de Constantine conformément aux prévisions ; l'implantation industrielle ; la progression des crédits pour l'agriculture ; l'importance de la rénovation des terres ; la contribution de la Commission économique européenne ; le caractère indispensable de l'aide matérielle de la métropole à l'Algérie* [12 novembre 1960] (p. 3648 à 3651) ; *l'assimilation des temps passés par les officiers dans les S.A.S. à des temps de commandement ; l'aspect militaire de leur activité ; le remboursement de l'avance de trésorerie faite par l'Etat sur les fonds de la Communauté économique européenne* (p. 3652, 3653) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, (Titre VI de l'état G) : *Amendement de la Commission tendant à une réduction de crédits ; affectation des crédits pour une large part à des actes d'information intéressant l'étranger* (p. 3657) ; BUDGET DE L'ALGÉRIE, après l'art. 23 : *Article additionnel de la Commission (Dépôt avant le 1er juin 1961 d'un projet de loi aménageant le régime de la taxe unique applicable en Algérie), prochaine promulgation d'un décret sur la détaxation des investissements ; caractère réglementaire de la question* (p. 3666).

Sa déclaration sur l'Algérie : *Ses observations sur : le projet de loi devant être prochainement soumis au référendum ; les améliorations intervenues depuis 1958 en Algérie au point de vue de la sécurité, de l'administration et de la justice ; les réalisations du plan de Constantine ; les résultats obtenus dans le domaine de la scolarisation et de l'accès des Musulmans à la fonction publique ; l'émancipation de la femme musulmane ; l'achèvement prochain des travaux des commissions d'élus ; les offres de paix renouvelées faites par le général de Gaulle ; la nécessité d'un cessez-le-feu préalable à toute conversation ; la responsabilité des dirigeants de la rébellion dans l'échec des pourparlers de Melun ; l'engagement pris par le général de Gaulle de consulter les Algériens sur le choix de leur sort définitif et de demander aux Français de la métropole d'entériner leur choix ; la sauvegarde des droits de ceux qui désireront rester citoyens français en tout état de cause ; l'organisation provisoire des pouvoirs ; la communauté de destin de la France et de l'Algérie* [7 décembre 1960] (p. 4370 à 4373) ; *la longueur du délai nécessaire pour achever l'œuvre de pacification et de redressement entreprise en Algérie ; le désir de paix du Gouvernement ; l'organisation provisoire des pouvoirs publics ; la responsabilité des dirigeants de la rébellion dans le refus de la paix* (p. 4451 à 4453).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Question préalable opposée par M. Briot* ; *ses observations sur : la loi sur les pouvoirs spéciaux en matière d'alcoolisme* ; *le laps de temps devant s'écouler entre les ordonnances et leur ratification* ; *le respect du régime parlementaire* [15 décembre 1960] (p. 4652) ; *l'importance de la lutte contre l'alcoolisme* ; *le respect des droits acquis* ; *l'engagement du Gouvernement de reporter au mois d'avril le règlement d'administration publique relatif à l'ordonnance sur les débits de boissons* ; *le vote nécessaire des crédits pour l'arrachage des pommiers* (p. 4653, 4654) ; *l'opportunité d'un aménagement du travail parlementaire et du travail gouvernemental* (p. 4654) ; Deuxième lecture : *la nécessité d'une session d'une durée de trois mois sans possibilité de suspension* [16 décembre 1960] (p. 4708) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'importance nationale du problème* ; *le désordre, la laideur et l'incommodité de la région parisienne ; la poussée démographique dans les années à venir ; la nécessité d'un plan d'ensemble de grands travaux* ; *l'abrogation de l'ordonnance du 4 février 1959 créant le district de la région parisienne ; les dispositions du nouveau projet* ; *la création d'un établissement public spécialisé dans l'étude de l'organisation et ne portant pas atteinte aux collectivités locales* [15 décembre 1960] (p. 4655, 4656) ; *motion de renvoi en commission de M. Peyrefitte : les différents projets relatifs à l'organisation de la région parisienne* ; *la laideur et le désordre de la région parisienne* ; *la nécessité d'un organisme de coordination* ; *l'importance nationale du problème* ; *le recours à l'emprunt ; la nécessité d'un effort immédiat de la fiscalité* [16 décembre 1960] (p. 4703, 4704) ; *l'ampleur de l'effort financier de l'Etat* (p. 4706) ; en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 6 (*Financement*) : *Amendement du Gouvernement* (*Financement par moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et pour moitié par une superpatente*) ; *urgence de l'organisation du district* ; *problème posé par son financement* ; *nécessité d'une participation du contribuable régional en plus de celle de l'emprunt et du contribuable national* ; *effort considérable de l'Etat* [22 juin 1961] (p. 1227, 1228) ; *désir du Gouvernement d'aménager la région parisienne sans pour cela chasser les industriels et les entreprises* ; *intentions du Gouvernement quant à la décentralisation* (p. 1230, 1231) ; *nécessité absolue d'accepter l'impôt comme mode de financement du district* ; *attitude démagogique des parlementaires réclamant le district mais refusant de le financer par l'impôt* (p. 1233).

Sa déclaration sur l'Algérie : *Ses observations sur : les incidents s'étant produits à l'occasion du voyage du Président de la République imputables à une minorité* ; *l'orientation de cette manifestation au bénéfice de la rébellion* ; *l'assurance que la justice sera saisie ; l'accueil favorable réservé dans l'ensemble au Président de la République* ; *la tenue et la discipline de l'armée du service d'ordre* ; *les mesures de dissolution d'associations venant d'être prises ; la nécessité d'une coopération des communautés et d'une étroite liaison entre la France et l'Algérie* ; *la nécessité préalable de la cessation des combats* ; *le référendum devant avoir lieu prochainement portant approbation de la politique du Président de la République* [16 décembre 1960] (p. 4701, 4702).

Sa déclaration sans débat : *Ses observations sur : l'amélioration de la situation militaire à la veille de l'insurrection ; la responsabilité de quelques officiers généraux dans cette dernière* ; *la loyauté de la grande majorité des officiers et des fonctionnaires ; l'intention des auteurs du coup d'Etat de l'étendre à la métropole ; le message adressé aux Français par le général de Gaulle* ; *les mesures d'urgence prises dans la métropole* ; *celles prises en Algérie ; le danger immédiat de guerre civile ; le soutien populaire apporté au général de Gaulle* [25 avril 1961] (p. 510, 511).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Importance de la recherche au point de vue national et international ; responsabilité de l'Etat dans ce domaine* [3 mai 1961] (p. 635, 636).

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Bourriquet [13 juin 1961] (p. 1024).

Est entendu sur la demande de constitution d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1961 (*Collectif agricole*) : *Compétence de la Commis-*

sion des finances étant donné le caractère financier indiscutable du projet [15 juin 1961] (p. 1111).

Prend part à la discussion commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Importance attachée par le Gouvernement à l'ensemble de la conception économique du Traité de Rome ; application de ce traité grâce au redressement économique opéré en 1958 ; nécessité d'une réflexion avant de passer à la 2e étape ; maintien souhaitable du Conseil des Ministres comme autorité fondamentale de la Communauté ; difficultés rencontrées dans l'harmonisation des charges sociales ; difficultés considérables de l'adaptation agricole et économique des pays voisins ; nécessité d'une politique agricole commune pour la réussite du Marché commun et l'agriculture française excédentaire ; conditions de cette politique commune ; prélèvement à l'extérieur du Marché commun avec affectation communautaire de ce prélèvement ; réorganisation douanière ; passation de contrats de longue durée ; politique des prix ; importance décisive de l'année 1961 pour l'organisation européenne ; nécessité pour nos partenaires européens de prendre conscience de leurs responsabilités ; contribution apportée par la France à la réalisation de l'Europe* [15 juin 1961] (p. 1116 à 1119).

Sa déclaration au nom du Gouvernement sur les problèmes algériens : *Ses observations sur : l'exposé de M. Joxe à Evian sur la politique française ; l'application de l'autodétermination ; l'offre faite à plusieurs reprises par le Gouvernement français d'une association reposant sur une coopération organique des communautés ; l'éventualité d'un partage en cas de refus de l'association ; la responsabilité des représentants du F.L.N. dans l'échec des pourparlers ; l'insuffisance des garanties qu'ils comptaient offrir à la minorité ; la poursuite des attentats du fait de la rébellion malgré la trêve décidée par la France ; les réponses de M. Joxe aux prétentions de la rébellion, notamment à propos du Sahara ; le problème spécifique posé par ce territoire ; la suspension des pourparlers à l'initiative du Gouvernement français devant les objections des représentants du F.L.N. ; l'importance de l'aide de la France à l'Algérie ; l'application de la loi du 14 janvier 1961 sur l'exécutif provisoire ; l'hommage devant être rendu à l'œuvre de l'armée ; la nécessité pour cette dernière de participer à la défense de l'Europe ; la responsabilité du F.L.N. dans le retard apporté à l'autodétermination et l'éventualité d'une sécession ; la conformité de la politique du Président de la République à l'intérêt national* [28 juin 1961] (p. 1326 à 1328).

Répond à la question orale de M. de Poulpiquet relative à la situation critique de la région bretonne [30 juin 1961] (p. 1398, 1399, 1400).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les excédents de la production laitière ; la taxe de résorption ; les propositions de la Commission spéciale ; la collaboration nécessaire de la profession pour résoudre les problèmes agricoles* [11 juillet 1961] (p. 1593) ; *l'examen au mois d'octobre du problème économique et social* (p. 1595).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Ses observations sur : les responsabilités dans les événements de Bizerte ; la volonté d'entente manifestée par la France ; l'importance minime de l'incident saisi comme prétexte pour déclencher la crise ; la patience dont a fait preuve le Gouvernement français ; l'aspect international de l'affaire ; l'hommage devant être rendu à la parfaite discipline de nos troupes* [20 juillet 1961] (p. 1887, 1888).

Rappels au Règlement de MM. Leenhardt, Dorey, Bergasse, Faure, Portolano et Rochet : *Ses déclarations à la Conférence des Présidents sur l'inconstitutionnalité d'un débat avec vote sur des textes de loi au cours de réunions de plein droit, en dehors des sessions ordinaires ; l'intention du Gouvernement de déposer un projet de loi sur les prix d'objectifs en matière agricole, conformément à l'article 31 de la loi d'orientation agricole ; l'irrecevabilité des propositions déposées ; la part considérable du budget consacrée à la législation agricole ; l'ouverture de la session ordinaire par un grand débat économique et social* [12 septembre 1961] (p. 2248, 2249).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux problèmes agricoles : *Fixation de l'heure de séance du lendemain* [12 septembre 1961] (p. 2250) ; *ses observations sur : l'aide financière, économique, administrative et sociale de l'Etat à l'agriculture ; l'orientation de cette aide vers la transformation nécessaire de*

l'agriculture; les problèmes de structure; la définition par région de l'exploitation minimum rentable; la commercialisation, la création d'un réseau moderne d'abattoirs et de 25 marchés d'intérêt national; la réorganisation du F.O.R.M.A.; la loi sur l'enseignement agricole; la politique extérieure d'expansion; l'effort budétaire consenti au cours des dernières années en faveur de l'agriculture; le mouvement d'organisation collective représentée par les sociétés d'aménagement foncier [13 septembre 1961] (p. 2282, 2283, 2284),

Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. François Valentin [3 octobre 1961].

Sa déclaration sur la politique économique et sociale : *Importance des problèmes économiques dans les prochains débats parlementaires, réalisation de l'expansion économique par le développement industriel, la stabilité monétaire, la baisse du taux du crédit, l'augmentation du montant des investissements de l'Etat et des investissements privés aidés par l'Etat; développement de la recherche fondamentale et appliquée; efforts faits en faveur de la modernisation agricole et de la modernisation du commerce, mesures prises en faveur du commerce des produits alimentaires; résultats obtenus dans le domaine de la décentralisation et nombre d'emplois créés; constitution de zones spéciales d'action rurale; augmentation du revenu national résultant de la politique générale d'expansion industriel, agricole et commerciale; place satisfaisante de la France dans le monde occidental au point de vue de l'expansion; fixation à 24 0/0, pour le IVe Plan, de la hausse du revenu national à atteindre en quatre ans; dispositions législatives devant être votées après l'adoption du Plan pour permettre de poursuivre cette nécessaire expansion économique; intervention de l'Etat pour permettre le développement du progrès social; encouragement donné par l'Etat à la collaboration de l'organisation syndicale et l'action des pouvoirs publics; développement de l'intéressement, développement de la promotion sociale et progression des équipements sociaux (Crédits scolaire et hospitaliers, augmentation des logements construits et des crédits d'équipement urbain); développement et amélioration de la sécurité sociale (Remboursement à 80 0/0, institution de l'assurance maladie pour les agriculteurs), action prévue dans le IVe Plan en faveur des jeunes, constitution de deux commissions d'études pour les problèmes de la famille et de la vieillesse, études faites par le Gouvernement en vue de l'amélioration du sort des familles; mesures prises en faveur des vieux et des retraités; incidences économiques, financières et sociales de la prolongation de la vie humaine et du développement de la législation sociale; disciplines nécessaires au maintien de l'expansion économique et au développement du progrès social : discipline budgétaire (maintien de l'impasse à 7 milliards, établissement d'un prélèvement fiscal compatible avec l'esprit d'entreprise), discipline des revenus (augmentation prudente des mesures salariales), discipline des prix (prix industriels et prix agricoles), maintien de l'effort de travail, aménagement prudent des horaires de travail; contradiction entre les critiques adressées en France à la politique économique française et l'étonnement des étrangers devant le « miracle économique français », succès d'une action continue menée depuis trois ans, expression dans les projets budgétaires et économiques prochainement soumis à l'Assemblée de la volonté de rénovation nationale* [3 octobre 1961] (p. 2340 à 2347).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Son rappel au règlement et à la Constitution (Caractère contestable de l'argumentation du Président de l'Assemblée Nationale selon laquelle l'article 41 de la Constitution ne peut plus être utilisé lorsque le Gouvernement a accepté la discussion des sous-amendements)* [12 octobre 1691] (p. 2512); Art. 3 (*Mise à jour des prix d'objectifs*) : *Amendement du Gouvernement, application de l'article 44 : sa demande de scrutin* (p. 2519); Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Amendement de M. Poudevigne (Majoration des prix dans la limite de 10 0/0 lorsque la production est inférieure aux objectifs du Plan); amendement de la Commission tendant à excepter de la baisse de 5 0/0 les produits soumis à quantum : application de l'article 40* (p. 2523);

— du projet de loi de finances pour 1962 (*discussion générale et première partie*) : Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur : l'effort considérable fourni par l'Etat en faveur des prestations sociales; la nécessité d'une participation de la profession au finan-*

cement des allocations complémentaires de vieillesse; l'impossibilité de réclamer l'équilibre budgétaire et de refuser les impôts et les cotisations [20 octobre 1961] (p. 2818); Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Le caractère facultatif de la taxe* (p. 2822); *les ressources nouvelles apportées aux budgets municipaux par l'institution d'une taxe de stationnement; la légitimité d'une taxe sur l'usage de la voie publique* (p. 2823) ; (deuxième partie), JUSTICE : *Ses observations sur : la constitution, sous le Gouvernement du général de Gaulle, de la Commission de sauvegarde des libertés humaines : la réforme des règles judiciaires entreprises par le Gouvernement pour lutter contre le terrorisme F.L.N.; les instructions données en Algérie pour que les interrogatoires soient menés en respectant la dignité humaine; le désir du Gouvernement de réprimer de la même façon le nouveau terrorisme issu des milieux européens; l'aggravation et la déformation des faits par la propagande, la ferme intention du Gouvernement de prendre des sanctions au cas où ses instructions ne seraient pas observées* [12 novembre 1961] (p. 4503, 4504); *les titres et le courage du colonel Debrosse, sa non-inculpation dans le rapport Voisard, la mise en cause anormale d'un fonctionnaire* (p. 4505); seconde délibération : *Son amendement tendant au rétablissement des crédits du Secrétariat général de la Communauté : ses observations sur : l'utilité indiscutable de cet organisme pour maintenir les relations entre le Président de la République française et les chefs des nouveaux Etats; le vote du budget dans les délais prévus par la Constitution* (p. 4558); *la collaboration du Parlement et du Gouvernement; le développement des investissements privés: l'intention du Gouvernement de déposer des projets complémentaires en faveur des vieillards dans le courant de 1962; l'importance des crédits consacrés aux constructions scolaires, sportives, ou socio-éducatives; l'amélioration des prestations familiales; les nombreuses mesures prises en faveur des agriculteurs* (p. 4561, 4562); en deuxième lecture, Art. 12 supprimé par le Sénat (*Majoration des cotisations individuelles de vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur : l'effort considérable consenti par le Gouvernement en faveur de l'agriculture depuis deux ans; les fonds mis à ladispositions du F.O.R.M.A., les textes de législation sociale agricole votés, la nécessité d'une participation de la profession au financement des prestations sociales* [1er décembre 1961] (p. 5219); Art. 18 *bis* (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction; ses observations sur : le maintien nécessaire de cette taxe à un taux réduit; l'institution d'un acompte sur la taxe d'incorporation des réserves des sociétés pour financer l'augmentation des traitements et salaires des secteurs publics; l'engagement pris par le Gouvernement de supprimer toute disparité à l'intérieur du secteur public; l'établissement au mois de mai d'un plan de dix-huit mois pour le secteur public; les mesures de remise en ordre et les remises de revalorisation contenues dans ce plan; l'impossibilité d'une parité entre le secteur public et le secteur privé; l'amélioration de certaines catégories d'agents (enseignants et militaires); l'effort fait en faveur des allocations familiales; le montant de l'effort financier budgétaire pour le secteur public pour 1962; la nouvelle augmentation de 2,25 0/0 des salaires des fonctionnaires; la nécessité de respecter l'équilibre financier et de compenser cette nouvelle charge par des impôts ou des économies; la faible incidence du prélèvement sur les réserves non distribuées des sociétés proposé par le Gouvernement* (p. 5226 à 5228); rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : l'infériorité du poids global de la fiscalité de 1962 par rapport à celle de 1961; demande à l'Assemblée en application de l'article 44, de se prononcer par un vote unique sur le texte de la Commission mixte paritaire modifié par les amendements du Gouvernement* [11 décembre 1961] (p. 5456) ; troisième lecture : *Ses observations sur : l'acceptation par le Gouvernement de faire porter les économies sur les crédits militaires sur l'ensemble du budget de la Défense nationale* [12 décembre 1961) (p. 5476); quatrième et dernière lecture : *Ses observations sur : le vote du budget dans les délais constitutionnels; l'importance de la discussion budgétaire* (p. 5506).

Répond à la question orale avec débat de M. J.-P. Palewski relative aux structures de la région parisienne : *Ses observations sur : le pre-*

mier programme de grands travaux assorti d'un effort fiscal particulier ; le réexamen des structures administratives ; la sous-administration du département de Seine-et-Oise ; le problème posé par la réforme des structures essentielles à l'avenir économique, démographique, social et politique de la Nation [20 octobre 1961] (p. 2800, 2801).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi sur les prix agricoles, Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) ; *ses observations sur : l'automatisme dangereux que créerait l'adoption de l'amendement* [7 décembre 1961] (p. 5400) ; *la collaboration intervenue entre le Parlement et le Gouvernement pour établir le texte en discussion ; la nécessité de le renvoyer en Commission au cas où l'Assemblée refuserait de revenir au texte déjà voté par elle au mois d'octobre* (p. 5401) ;

— sur une motion de censure : *Ses observations sur : le succès de la politique économique et sociale du Gouvernement ; les augmentations des traitements des fonctionnaires ; les efforts consentis en faveur des paysans et des vieillards ; la politique extérieure ; les dangers de l'impérialisme soviétique ; l'effort de modernisation de son armée devant être fait par la France ; l'augmentation du potentiel de l'alliance atlantique qu'apportera la constitution d'une force de frappe française ; les efforts du Gouvernement français pour définir une politique agricole commune ; les initiatives prises par la France pour l'application du Marché commun ; la position du Gouvernement français sur l'aspect européen du problème de Berlin ; la politique algérienne ; l'application de l'autodétermination ; les moyens d'arriver à l'association et à la coopération désirées par le Gouvernement ; l'extension de la coopération au Sahara ; la nécessité primordiale du « cessez-le-feu » ; la lutte contre l'O.A.S. en métropole et en Algérie ; les mesures prises contre le terrorisme F.L.N. en métropole et dans la région parisienne ; le maintien nécessaire de la procédure des internements administratifs malgré la cessation de l'application de l'article 16 ; l'intention du Gouvernement d'appliquer exactement les lois protectrices des droits individuels* [15 décembre 1961] (p. 5699 à 5704).

S'associe, au nom du Gouvernement, à l'éloge funèbre de M Djillali Kaddari [20 mars 1962] (p. 453).

Sa communication sur l'Algérie : *Ses observations sur : l'affirmation par le Général de Gaulle, dans son discours du 16 septembre 1959, du principe de l'autodétermination des populations algériennes ; l'approbation de ce principe par le Parlement et par la Nation ; la nécessité dans laquelle s'est trouvé le Gouvernement, devant l'évolution de l'Algérie, d'engager des conversations d'ordre politique avant que puisse être ordonnée la fin des combats ; les négociations d'Evian entre le Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, M. Buron et M. de Broglie d'une part, et les représentants de la rébellion d'autre part ; les consultations des représentants des diverses familles spirituelles, politiques ou ethniques de l'Algérie ayant suivi ces négociations ; le maintien des options de l'autodétermination ; les documents établis à la suite de ces pourparlers bâtissant l'avenir de l'Algérie nouvelle sur la coopération et sur l'association ; la reconnaissance d'une Communauté minoritaire, les garanties qui lui sont accordées ; la possibilité pour tout Algérien de conserver sa nationalité au regard de la France ; la constitution d'une association des membres de la Communauté européenne chargée d'assurer leur protection ; l'utilité pour l'Algérie du maintien de cette minorité de souche européenne ; l'effort de compréhension devant être fait par les Européens d'origine ; la coopération de la communauté européenne aux institutions et à la vie publique de l'Algérie ; les accords économiques, techniques et culturels ; les dispositions militaires, le maintien de l'armée pendant trois ans ; la concession de la base de Mers-el-Kébir à la France pour une période renouvelable de quinze ans ; les dispositions particulières relatives au Sahara ; le remplacement de l'O.C.R.S. par un office paritaire franco-algérien ; le maintien sans modification de tous les titres miniers actuellement délivrés ; l'intention de la France de prendre des mesures progressives de libération, de grâce et d'amnistie ; l'organisation des pouvoirs publics conformément à la loi votée par le peuple en janvier 1961 comportant un haut-commissaire représentant de la France et un exécutif provisoire présidé par un algérien musulman ; l'installation de deux cours martiales à Alger et à Oran en attendant la mise en place d'un tribunal spécial pour condamner le*

terrorisme ; la période intérimaire de trois ans envisagée après l'autodétermination ; la communauté du destin entre l'Algérie et la France [20 mars 1962] (p. 453 à 456) ; *l'accusation intolérable selon laquelle le Gouvernement organiserait des attentats* (p. 467).

Donne sa démission de Premier Ministre [14 avril 1962] (*J. O.* du 16 avril 1962).

DEGRAEVE (M. Jean), *Député de la Marne, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime mensuelle spéciale de transport, **n° 785** [18 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 833, modifié par le Sénat, tendant à instituer diverses mesures de compensation à l'augmentation des tarifs des transports parisiens, **n° 834** [23 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, après déclaration d'urgence, tendant à instituer diverses mesures de compensation à l'augmentation des tarifs des transports parisiens, **n° 841** [25 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi nos 1151, 1173 : 1° de M. Godonnèche et plusieurs de ses collègues, tendant à étendre à l'ensemble des salariés du secteur privé du territoire national la prime spéciale uniforme de transport créée par l'arrêté interministériel du 28 septembre 1948 au profit des salariés dont le lieu de travail est situé dans la première zone de la région parisienne ; 2° de M. Cermolacce et plusieurs de ses collègues, tendant à étendre à tous les salariés des entreprises privées, quelle que soit la région où est situé leur lieu de travail, la prime spéciale uniforme mensuelle de transport instituée dans la première zone de la région parisienne par l'arrêté interministériel du 28 septembre 1948, **n° 1289** [30 juin 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Travail), **n° 1478** [26 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Consultation de la Commission nationale de l'agriculture pour l'élaboration de la loi de programme* [25 juin 1959] (p. 1063).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à l'application urgente de l'ordonnance du 7 janvier 1959 tendant à favoriser l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [26 juin 1959] (p. 1088).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la promotion sociale : *Problème du recrutement des instituteurs ; difficultés de l'enseignement technique, notamment de l'école nationale professionnelle de Paris* [27 juillet 1959] (p. 1515) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale ; Art. 29 (*Exclusion des frais généraux des*

dépenses somptuaires) : Son amendement (Diminution fiscale au profit des entreprises faisant participer leur personnel aux bénéfices) ; application de l'ordonnance du 16 janvier 1959 ; amélioration du pouvoir d'achat de la classe ouvrière [28 octobre 1959] (p. 2026, 2027); Art. 29 : *Son amendement (Diminution fiscale pour les entreprises pratiquant la participation aux bénéfices)* [29 octobre 1959] (p. 2104, 2105); *le retire* (p. 2105);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Nécessité de supprimer les subventions, de simplifier et de réajuster les produits agricoles aux prix réels et sans retenue ; importance de l'endettement des agriculteurs* [23 novembre 1959] (p. 2870);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales; Art. 13 : *Article additionnel de la Commission (Restitution de terrains agricoles expropriés et non utilisés)* [19 mai 1960] (p. 1011).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : les difficultés d'application de l'ordonnance sur l'intéressement des travailleurs aux résultats de l'entreprise, notamment à la suite de la circulaire du 26 novembre 1959 prévoyant que les contrats d'intéressement doivent être passés avec les organisations syndicales ; l'hostilité de ces organisations au principe de l'intéressement ; nécessité urgente de faciliter l'association des travailleurs à la marche des entreprises* [16 juin 1960] (p. 1382, 1383).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles ; Art. 1er : *Nécessité d'un système de gestion pluraliste laissant à l'assuré le libre choix de l'organisme assureur ; préférence des agriculteurs pour ce mode de gestion* [12 juillet 1960] (p. 1866, 1867); Assujettissement et organisation, Art. 1106-9 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Gauthier tendant à insérer après le mot « tarifs » le mot « maxima »* [13 juillet 1960] (p. 1911, 1912); deuxième lecture : *Ses observations sur : les avantages d'un système de gestion comportant une pluralité pondérée ; le désir des agriculteurs d'avoir la liberté de choisir leur assureur* [23 novembre 1960] (p. 3993);

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport, en qualité de *Rapporteur : Compensation au relèvement des tarifs de la R.A.T.P. et des lignes de banlieue de la S.N.C.F. décidé pour remédier au déficit de la R.A.T.P. ; possibilité pour les entreprises trouvant ces nouvelles charges trop lourdes de s'installer en province en profitant des avantages de la décentralisation ; réorganisation nécessaire de la R.A.T.P. ; importance de son déficit pour 1960 ; précisions devant être données sur le supplément de la prime mensuelle, les nouveaux tarifs, les travaux d'investissement envisagés ; modification de l'indice des 179 articles ; situation des non-salariés lésés par les nouvelles mesures ; cas des salariés de province ne bénéficiant pas de la prime de transport ; dangers et imperfections du texte* [21 juillet 1960] (p. 2098, 2099) ; Article unique : *Son amendement tendant à fixer à trois mois le délai imparti au Gouvernement pour prendre le décret visé dans l'article* (p. 2110) ; après l'article unique : *Son article additionnel (Etablissement de tarifs spéciaux en faveur des étudiants)* (p. 2111) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [23 juillet 1960] (p. 2186) ; Art. 3 : *Son amendement, au nom de la Commission (Suppression des dispositions relatives aux indices au cas où les textes nécessaires à la réorganisation de la R.A.T.P. ne seraient pas déposés à la date du 31 décembre 1960* [23 juillet 1960] (p. 2186).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Inopportunité de la réforme territoriale des tribunaux administratifs proposée par le Gouvernement ; révision du statut des personnels du service des transmissions du Ministère de l'Intérieur ; malaise existant au sein de la police ; reclassement souhaitable des personnels, anciens combattants de la France libre* [3 novembre 1960] (p. 3032, 3033) ; titre III : *Son amendement tendant à augmenter le montant de la diminution de crédits ; suppression des crédits prévus au titre des transformations d'emplois liées à la réforme territoriale* (p. 3043) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, charges communes : *Etablissement de tarifs spéciaux pour les étudiants, les scolaires et les économiquement faibles* [8 novembre 1960] (p. 3373) ;

— des conclusions du rapport de la Commission ad hoc chargée d'examiner la demande de l'immunité parlementaire de M. Lagaillarde :

Ses observations sur : la manière dont M. Lagaillarde a bafoué la justice française ; la nécessité de lever son immunité et de faire confiance au chef suprême de la nation pour une solution française du problème algérien [7 décembre 1960] (p. 4375) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Effort devant être fait en faveur de la natation ; nécessité de construire des piscines dans les grandes villes et de rendre obligatoire l'enseignement de la natation dans les écoles primaires* [16 mai 1961] (p. 779, 780) ;

— de propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Ses observations sur : les économies importantes réalisées sur les frais d'hospitalisation en cas d'adoption des propositions ; l'accélération souhaitable du recrutement des travailleuses familiales et des aides ménagères ; l'extension de l'aide à domicile aux vieillards* [19 juillet 1961] (p. 1804, 1805).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Nécessité d'activer la politique sociale du pays ; suppression urgente des zones de salaires ; retard regrettable apporté au développement de l'intéressement des travailleurs aux résultats de l'entreprise* [4 octobre 1961] (p. 2380, 2381).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, AGRICULTURE : *Ses observations sur : le problème betteravier ; les intentions du Gouvernement quant aux règlements des excédents au prix de la betterave et à la taxe de résorption ; les difficultés des agriculteurs de la Champagne* [29 octobre 1961] (p. 3503) ; TRAVAIL, En qualité de *rapporteur pour avis : Ses observations sur : la création opportune d'un échelon régional d'emploi ; les difficultés de l'assurance maladie et du régime vieillesse de la sécurité sociale minière ; les intentions du Gouvernement quant au réemploi des travailleurs éventuellement licenciés ; l'utilisation des réserves de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (U.N.E.D.I.C.) ; la situation des travailleurs physiquement handicapés ; le retard apporté à la publication des conclusions de la Commission d'étude pour l'emploi des travailleurs âgés (Commission Laroque) ; le manque de techniciens ; les intentions du Gouvernement quant au relèvement du S.M.I.G. et des rémunérations de la fonction publique ; la suppression souhaitable des abattements de zones ; l'extension nécessaire de la prime de transport aux travailleurs de province ; l'amélioration des prestations familiales annoncée par le Gouvernement ; le relèvement nécessaire et urgent du plafond des ressources pris en considération pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ; le dépôt souhaitable avant le 1er décembre du projet gouvernemental relatif à l'intéressement des travailleurs à la marche de l'entreprise ; l'activité du Ministère du Travail en matière de promotion sociale ; la médiocrité de ses moyens financiers et la limitation de ses possibilités d'action* [9 novembre 1961] (p. 4208, 4209) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'endettement des premiers rapatriés ; la nécessité de leur accorder des prêts à long terme ; la possibilité de les indemniser en titres remboursables et négociables ; l'application de la loi aux rapatriés d'Egypte* [22 novembre 1961] (p. 4969, 4970) ; Art. 4 (*Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances*) : *Son amendement (Garantie de l'organisme chargé de la défense des biens pour les opérations de crédit consenties en faveur des rapatriés dépossédés de leurs biens) : ses observations sur l'impossibilité pour certains rapatriés de gager les emprunts qu'ils contractent* [23 novembre 1961] (p. 5020) ; *le retire* (ibid) ; seconde délibération ; Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) : *Amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction : ses observations sur la nécessité de permettre au Gouvernement d'agir rapidement en faveur des rapatriés* [29 novembre 1961] (p. 5123) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques : *Le problème des petites communes* [27 juin 1962] (p. 2042, 2043).

Prend part au débat sur les questions orales de M. Godonnèche tendant à entendre à l'ensemble des salariés des entreprises privées de tout le territoire la prime spéciale de transport

instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne : *Ramassage des ouvriers par les établissements Jaeger de Châlons-sur-Marne ; extension du bénéfice de cette prime au secteur public* [6 juillet 1962] (p. 2257, 2258).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La nécessité de maintenir les petites exploitations viables ; les conditions regrettables dans lesquelles s'engage le débat ; l'organisation professionnelle agricole ; le respect de la liberté d'entreprise* [18 juillet 1962] (p. 2602) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Le problème des prêts à long terme en faveur des petits agriculteurs désireux d'user de leurs droits de préemption ; la généralisation du système du carburant détaxé* [27 juillet 1962] (p. 2894, 2895).

DEJEAN (M. René), *Député de l'Ariège, 2e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires [22 juillet 1961] (p. 2013) ;

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à autoriser le divorce et la séparation de corps dans le cas d'aliénation mentale incurable de l'un des conjoints, **n° 354** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 320 du Code pénal, **n° 650** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à réglementer la prophylaxie anti-conceptionnelle, **n° 1165** [10 mai 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi n° 1413 de M. Sammarcelli tendant à la modification de certains articles du Code électoral pour assortir de garanties supplémentaires l'exercice du droit de vote afin d'éviter la fraude électorale, **n° 1829** [5 juillet 1962].

Son rapport supplémentaire ayant le même objet, **n° 1851** [16 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 : *Demande que soit réservé le vote sur la composition pondérée des différentes Commissions* [20 janvier 1959] (p. 100) ; Art. 4 : *Son amendement précisant que tout député fait partie d'une Commission permanente et d'un seule* (ibid.) ; *égalité de tous les parlementaires* (p. 101) ; *son amendement tendant à constituer les Commissions selon la règle de la proportionnalité* (p. 100, 101) ; *danger d'un système majoritaire ; multiplication des scrutins* (p. 103) ; *demande la jonction de son amendement précisant que tout député fait partie d'une Commission permanente et de celui de M. Coste-Floret relatif à la constitution des Commissions selon la représentation proportionnelle avec une répartition entre les non-inscrits au scrutin majoritaire des sièges restant vacants* (p. 104) ; *transforme son amendement précisant que tout député fait partie d'une Commission permanente et d'une seule en un sous-amendement à l'amendement de M. Coste-Floret* (p. 106) ; *demande un scrutin* (ibid.) ; Art. 16 : *Amendements de MM. Mondon et Reynaud supprimant le libre dépôt des propositions de résolution ; portée limitée des propositions de résolution, simples vœux ; paralysie totale de l'initiative parlementaire ; interdiction pratique de toutes les résolutions ; atteinte à l'équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif* (p. 115) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale : *Application de l'article 40 de la*

Constitution aux propositions de résolution [27 mai 1959] (p. 612); Art. 37 : *Son amendement tendant à permettre aux Commissions permanentes, dans la limite du dixième de leur effectif, de s'adjoindre des membres choisis en raison de leur compétence parmi les députés n'appartenant à aucun groupe* (p. 622, 623); Art. 81 : *Son amendement (Recevabilité des propositions de résolution) ; nécessité d'un dialogue entre les gouvernés et le pouvoir grâce aux suggestions parlementaires* [28 mai 1959] (p. 643 à 645); Art. 130 : *Son amendement (Possibilité pour le Gouvernement de solliciter un vote de l'Assemblée Nationale à la suite de sa déclaration)* [2 juin 1959] (p. 702); *accepte le renvoi en Commission* (ibid.); *son amendement déja soutenu à la séance précédente* [3 juin 1959] (p. 736); *ses explications de vote : limitation, entraves, irrecevabilité et empêchements frappant les droits des parlementaires relatifs au contrôle des actes du Gouvernement; rétablissement indispensable de l'autorité et de la stabilité de l'Etat avec le maintien des libertés traditionnelles* [3 juin 1959] (p. 754, 755);

— d'un projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement : *Ses explications de vote : situation du propriétaire d'un terrain non bâti décidant de construire* [18 juin 1959] (p. 900);

— d'un rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel : *Interdiction des propositions de résolution; contradiction avec la tradition républicaine; rupture de l'équilibre entre les pouvoirs ; impuissance parlementaire ; nécessité d'une révision de la Constitution* [21 juillet 1959] (p. 1387, 1388);

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Motif du renvoi de la proposition à la Commission des finances* ; *intention du Gouvernement quant à l'extension du bénéfice de la proposition aux rentiers des caisses publiques* [4 novembre 1959] (p. 2174) ;

— d'un projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Nécessité d'un débat sur les avantages et les défauts de la réforme judiciaire* ; *inconvénients de la centralisation au siège des anciens tribunaux d'arrondissement de l'ensemble des activités des juges d'instance* ; *rétablissement nécessaire des commissions cantonales d'aide sociale* [16 novembre 1959] (p. 2465, 2466);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'art. 1er : *Amendement de M. Charret (Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivement refusé ce renouvellement)* [26 novembre 1959] (p. 3033) ; Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Date d'application de la loi-rétroactivité)* [1er décembre 1959] (p. 3106) ; *ses explications de vote* (p. 3111) ;

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Approbation du projet gouvernemental quant au fond* ; *respect nécessaire de la Constitution* ; *modification préalable au sein du congrès du champ d'application de l'article 85* ; *intervention du Sénat de la Communauté*; *inquiétude suscitée par les interprétations répétées de la Constitution par le Gouvernement* [10 mai 1960] (p. 747, 748);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Imperfections de la réforme judiciaire* ; *frais infligés aux communes pour l'entretien des palais de justice* ; *conditions d'avancement des magistrats*; *inquiétude suscitée par la diminution des licenciés en droit privé*; *appel au recrutement latéral d'avoués ou d'avocats*; *nécessité d'obtenir une justice plus rapide et moins coûteuse*; *risque d'encombrement des cours d'appel*; *réforme souhaitable du régime de l'assistance judiciaire* ; *inconvénients de la centralisation excessive réalisée par la réforme*; *dispositions du rapport Armand-Rueff relatives aux auxiliaires de la justice*; *consultation nécessaire des intéressés avant toute décision* ; *revalorisation souhaitable des traitements du personnel pénitentiaire devant faire face à une tâche écrasante* ; *ouverture d'un débat sur le fonctionnement de la justice* [28 octobre 1960] (p. 2951, 2953);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1388 du Code civil : *Amendement de M. Coste-Floret (Option facultative entre le régime de communauté d'acquêts et le régime de participation aux acquêts)* ; *ses observations sur les difficultés d'application du système au cas notamment où les futurs époux demanderaient un délai de réflexion* [30 novembre 1960] (p. 4181) ; Art. 1398 du Code civil : *Amendement de la Commission tendant à autoriser*

l'un des époux à prendre des mesures conservatoires lorsque l'autre époux fait des actes contraires à l'intérêt de la famille ; extension souhaitable de la demande de changement de régime (p. 4200) ; Art. 1433 du Code civil (*Passif définitif de la communauté*) : *Son amendement* (*Exclusion de la pension alimentaire due à l'époux d'un précédent mariage*) [13 décembre 1960] (p. 4588) ; *observations sur la pénalité injustement infligée au conjoint d'un époux divorcé avec l'adoption du texte initial* (p. 4589) ; Art. 1401 du Code civil : *Amendement de la Commission* (*Suppression des biens réservés*) : *nécessité de laisser à la femme l'administration des biens acquis par son travail* [14 décembre 1960] (p. 4618) ; après l'art. 15 du projet : *Article additionnel de M. Hoguet limitant à un an la faculté pour les époux de modifier leur régime matrimonial : observations sur la contradiction entre cette disposition et la mutabilité des conventions matrimoniales adoptée précédemment* (p. 4644) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux, Art. 1er (*Modification de l'art. 453 du Code pénal*) : *Sous-amendement de M. Lecocq* (*Confiscation immédiate de l'animal maltraité avant le jugement du coupable*) ; *incompétence de la police pour juger de la culpabilité du propriétaire de l'animal* [12 juillet 1961] (p. 1674) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), JUSTICE : *Ses observations sur : les répercussions d'une éventuelle réforme des greffes ; les intentions du Gouvernement quant à la fusion des professions d'avocat et d'avoué ; la dégradation de la situation de l'administration pénitentiaire en métropole et en Algérie; l'insécurité des gardiens; la tragédie de Chambéry ; le caractère déplorable des conditions matérielles d'existence faites aux internés du camp de Djorf et du camp de triage de Vincennes; les abus en matière d'internement et de garde à vue et les carences des services administratifs ; les impressions défavorables rapportées par les membres de la Commission des lois envoyés en mission dans les prisons algériennes et françaises ; les conséquences désastreuses de la promiscuité des mineurs F. L. N. et des musulmans arrêtés pour des délits mineurs ; l'organisation F. L. N. à l'intérieur des prisons et les prérogatives accordées aux condamnés à mort ; la nécessité d'un redressement de la situation pénitentiaire conciliant la nécessité du maintien de l'ordre et de la lutte contre la subversion avec le respect de la liberté et de la dignité des individus ; le contrôle nécessaire par un magistrat de l'assignation à résidence et de la garde à vue ; la nécessité urgente de poursuivre les auteurs des sévices exercés sur les détenus* [12 novembre 1961] (p. 4472 à 4475) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers : *Nécessité absolue de maintenir les principes de la législation du 1er septembre 1948 ; persistance de la crise du logement ; nécessité de lutter contre la spéculation* [17 mai 1962] (p. 1173, 1174) ; Art. 2 : *Sur l'amendement de M. Nilès* (*Maintien des logements construits ou achevés postérieurement à la loi du 1er septembre 1948 dans le cadre de celle-ci*) : *précisions à apporter au mot « réparations »* [17 mai 1962] (p. 1176) ;

— de la proposition de loi modifiant certains articles du Code électoral, en qualité de *Rapporteur : Les occasions essentielles de fraude électorale; les imperfections de la législation sur l'établissement et le contrôle de la liste électorale; la pratique du vote par correspondance ; les précisions apportées aux conditions de publicité de la liste électorale ; les facilités créées en matière de recours contentieux* [10 juillet 1962] (p. 2295, 2296) ; *article additionnel de M. de Lacoste-Lareymondie* (*Inscription sur une liste électorale en France des citoyens français d'Algérie*) : *son intérêt* (ibid.).

DELABIE (Mme Marcelle), *Député de la Somme, 3e circonscription* (*N. I., puis E. D.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958) (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommée membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de lois tendant à sauvegarder la légitimation adoptive, **n° 1492** [31 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la modification souhaitable de la répartition des dépenses d'aide sociale entre l'Etat, les départements et les communes; le maintien à un taux dérisoire des allocations accordées aux infirmes, inaptes et grands infirmes non travailleurs; la détresse des personnes âgées; la nécessité d'une stricte application des règles relatives aux obligations alimentaires familiales; le problème de l'enfance inadaptée; le développement souhaitable d'établissements spécialisés pour les enfants paralysés moteurs* [26 octobre 1961] (p. 3160, 3161).

Est entendue sur la question orale sans débat de M. Guy Ebrard relative à la situation des personnels des Services économiques du Ministère de l'Education nationale [15 décembre 1961] (p. 5658).

Est entendue sur la question orale sans déhat de M. Guy Ebrard relative à l'utilisation des adjoints d'enseignement [15 décembre 1961] (p. 5659, 5660).

Est entendue sur la question orale sans débat de M. Ebrard relative à la péréquation des retraites [15 décembre 1961] (p. 5660).

Prend part à la discussion de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive; après l'Art. 1er : *Son amendement (Nécessité de rendre sans objet une reconnaissance non mentionnée au jour du jugement en marge de l'acte de naissance de l'enfant)* [27 juin 1962] (p. 2049); Art. 2 : *Son amendement (Le délai de recevabilité pour une tierce opposition); nécessité de réduire le plus possible ce délai* (p. 2050); Art. 5 : *Son amendement (La légitimation adoptive des enfants placés sous la tutelle d'un service d'aide sociale à l'enfance)* (p. 2060); seconde délibération, Art. 2 : *Nécessité de réduire au minimum le délai de tierce opposition* (p. 2064).

DELACHENAL (M. Jean), *Député de la Savoie, 1re circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334);

— juré suppléant de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636);

— membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [2 novembre 1960] (p. 2978);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1604-1611) [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant application de la loi n° 59-140 du 31 juillet 1959 relative à l'amnistie, aux infractions fiscales ou douanières, **n° 342** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des majorations aux rentes viagères servies en réparation d'un accident par les compagnies d'assurances à leurs propres assurés en vertu d'un contrat d'assurance groupe ou individuelle, **n° 414** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 30 de la Constitution, **n° 637** [13 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi : 1° de M. Vaschetti et plusieurs de ses collègues, portant amnistie à certaines infractions fiscales ou douanières; 2° de M. Delachenal et plusieurs de ses collè-

gues, portant application de la loi n° 59-940 du 31 juillet 1959 relative à l'amnistie, aux infractions fiscales ou douanières, **n° 681** [16 juin 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 631) adopté par le Sénat, sanctionnant les infractions à la réglementation des fonds communs de placement, **n° 889** [20 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 1481 adopté par le Sénat, fixant le régime d'importation, de vente, de cession, de transport, de port, de détention et d'exportation des armes, articles d'armement, munitions et matériels de guerre en Côte française des Somalis, **n° 1675** [20 mars 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux : *Compétence du pouvoir législatif en matière de fixation des loyers commerciaux ; anomalie d'une proposition de loi modifiant un décret* [21 juillet 1959] (p. 1396) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie : *Exclusion regrettable des infractions fiscales et douanières du bénéfice de l'amnistie* [24 juillet 1959] [p. 1494].

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Création d'une assurance-maladie et chirurgie en matière agricole permettant d'enrayer la désertion des campagnes* [23 octobre 1959] (p. 1952).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL : *Discrimination entre les différentes thérapeutiques médicales selon qu'elles sont thermales ou non ; conséquences pour les stations thermales (exemple d'Aix-les-Bains)* [20 novembre 1959] (p. 2704) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux [26 novembre 1959] (p. 3028, 3029) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales ; Art. 1er : *Suppression de la part des opérations de remembrement incombant aux propriétaires dans les régions de montagne ; indemnisation des membres non fonctionnaires des Commissions communales chargés des opérations de remembrement* [19 mai 1960] (p. 980).

Son rappel au Règlement à propos du retrait de l'ordre du jour de sa proposition de loi sur l'amnistie de certaines infractions fiscales ou douanières ; *Application de l'article 40 de la Constitution pour des raisons inconnues* [6 juillet 1960] (p. 1741).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles ; Art. 1er : *Avantages certains de ce projet ; précisions devant être données sur les cotisations et les risques couverts ; nécessité d'accorder des réductions importantes de cotisations aux cultivateurs mettant en valeur de petites exploitations familiales* [12 juillet 1960] (p. 1870, 1871) ; Assujettissement et organisation ; Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement proposant une modification de forme* [13 juillet 1960] (p. 1913) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Difficultés rencontrées par les communes de faible ou de moyenne importance où sont réalisées des opérations de décentralisation industrielle* [3 novembre 1960] (p. 3006, 3007) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la rentabilité du projet d'aménagement de la station de ski des «Belleville» ; l'expérience encourageante de Courchevel ; la nécessité de faciliter l'accès routier de la Savoie ; la réalisation du percement du tunnel de l'Epine* [10 novembre 1960] (p. 3553, 3554) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations ; Art. 1er : *Extension du bénéfice de la loi aux particuliers victimes d'un sinistre dans les communes non visées dans le projet* [24 novembre 1960] (p. 4062).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Maintien nécessaire de la culture du tabac ; difficultés d'une reconversion éventuelle des jeunes planteurs ; prise en charge souhaitable par le S.E.I.T.A. de la charge de la*

perte de récolte et de la lutte anticryptogamique [12 mai 1961] (p. 764).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Réprobation générale soulevée par l'annonce d'une taxe de résorption sur le lait ; application d'une politique d'expansion et d'exportation* [19 mai 1961] (p. 898).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits accordés pour la construction de bureaux de poste dans les communes rurales ; la nécessité d'un effort supplémentaire pour satisfaire les demandes nouvelles d'abonnements téléphoniques* [25 octobre 1961] (p. 3047) ; *ses observations sur : l'attribution souhaitable aux régions productrices d'énergie électrique d'une subvention compensatrice analogue à celle accordée aux industriels venant s'installer dans la région de Lacq* [28 octobre 1961] (p. 3346) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la nécessité de mettre en valeur notre capital touristique, l'aide devant être apportée aux collectivités locales pour l'équipement en remonte-pentes et téléfériques des stations de sports d'hiver ; l'amélioration nécessaire des voies d'accès des grands centres touristiques ; le percement souhaitable du tunnel de l'Epine ; la réduction nécessaire des charges pesant sur l'hôtellerie ; le développement du tourisme populaire ; l'aide devant être apportée aux établissements de cure pour faire face à l'expansion du thermalisme social* [7 novembre 1961] (p. 3912, 3913) ;

— du projet de loi fixant le régime des armes en Côte française des Somalis en qualité de *Rapporteur : Extension des catégories d'armes prohibées et aggravation des peines sanctionnant les infractions* [3 mai 1962] (p. 849) ;

— du projet portant aménagement hydro-électrique du Mont-Cenis : *Les sacrifices demandés à la population savoyarde (Inondations d'alpages) ; danger des barrages ; la redevance que doit verser l'Italie à la France ; le tunnel du Mont-Blanc* [10 mai 1962] (p. 1022) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la décentralisation industrielle et les avantages accordés par l'Etat ; les moyens de transport et la Savoie* [14 juin 1962] (p. 1717, 1718) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 18 : *Ses amendements (Egalité entre les agriculteurs qu'il s'agisse d'une expropriation pour l'autoroute ou pour la création d'une zone industrielle)* [19 juillet 1962] (p. 2657, 2658).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la fonction publique une question orale sans débat relative aux traitements du personnel de l'Etablissement thermal d'Aix-les-Bains [20 juillet 1962] (p. 2723, 2724).

DELAPORTE (M. Louis), *Député de la Seine-Maritime, 9e circonscription (App. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1646, adopté par le Sénat, relatif aux transports maritimes d'intérêt national, **n° 1709** [16 mai 1962].

DELBECQUE (M. Léon), *Député du Nord, 3e circonscription (U.N.R., puis I., puis R.N.U.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'U.N.R. [20 octobre 1959] (p. 1864).

S'inscrit au groupe du regroupement national pour l'unité de la République [15 décembre 1960] (p. 4682).

Cesse d'appartenir au groupe du regroupement national pour l'unité de la République [4 juillet 1962] (p. 2207).

Est nommé :

— membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723);

— président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741).

Cesse d'être membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [21 octobre 1959] (p. 1895).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 octobre 1959] (p. 1995);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi n° 56-672 du 9 juillet 1956 instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux, **n° 765** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi relative à l'attribution de distinctions honorifiques à certains déportés politiques, **n° 1210** [19 mai 1961].

Sa proposition de loi relative à l'institution de sociétés de travail, **n° 1356** [13 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 32 : *Son amendement* (*Constitution d'une Commission spéciale*) [27 mai 1959] (p. 620); Art. 143 : *Son amendement* (*Communication des documents par le Rapporteur*) [2 juin 1959] (p. 704);

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Confiance des Musulmans dans la France après le miracle du 13 mai; tort causé par l'attitude défaitiste ou incrédule de certains; adhésion de tous les partis nationaux à l'œuvre de fraternisation* [9 juin 1959] (p. 828, 829);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 32 : *Son amendement* (*Constitution d'une Commission spéciale*) [27 mai 1959] (p. 620).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens: *Ses observations sur : le reniement, par le Premier Ministre, de sa promesse du 12 mai 1958 de maintenir l'Algérie française; l'impossibilité de réaliser un regroupement; l'atteinte portée au moral de l'armée; l'inopportunité du retrait des troupes d'Algérie; l'échec total de la politique du Gouvernement* [29 juin 1961] (p. 1362, 1363).

DELEMONTEX (M. Léon), *Député de la Savoie*, (*R. P. C. D.*).

En remplacement de M. Fontanet devenu Secrétaire d'Etat (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J. O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit au groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales en remplacement de M. Conombo [28 avril 1959] (p. 327), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rendre applicable aux entreprises hydro-électriques placées sous le régime de l'autorisation les dispositions de l'article 65 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945, modifié par l'article 17, paragraphe I, de la loi n° 53-1320 du 31 décembre 1953, relatives à la répartition de la valeur

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier, 2 et 7.

locative de la force motrice des chutes d'eau et de leurs aménagements utilisés par les entreprises hydro-électriques concédées, **n° 584** [26 avril 1960].

DELESALLE (M. Charles), *Député du Pas-de-Calais, 4e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Budgets annexes, essences et poudres), **n° 328** annexe 40 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (budgets annexes des essences et des poudres), **n° 886**, annexe n° 46 [18 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (armées, essences et poudres), **n° 1445**, annexe 44 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ESSENCES ET POUDRES, en qualité de *Rapporteur spécial : Reversement au Trésor d'une partie du budget sous forme d'impôts; économies réalisables sur la fourniture d'essence aux administrations ; étude du problème du transport des carburants par voie aérienne; rôle de production et rôle industriel du service des poudres ; équilibre financier de ce service ; nécessité de fournir des éléments permettant d'exercer un contrôle plus sérieux ; valeur des ingénieurs ; difficultés de leur recrutement* [18 novembre 1959] (p. 2584, 2585);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Essences et poudres, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits du service des poudres ; l'importance des ventes à l'industrie privée; les difficultés de recrutement des ingénieurs chimistes; les études faites par le service des poudres relatives à la réalisation de carburants pour la propulsion des engins; l'activité dans ce domaine de la poudrerie de Saint-Médard; le budget des essences ; le volume des livraisons effectuées aux forces armées ; l'hommage devant être rendu au personnel de ces services* [7 novembre 1960] (p. 3300);

— du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Essences et poudres, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation de la consommation des essences en France ; la limitation nécessaire des investissements nouveaux en Algérie ; la vocation industrielle des services des poudres; la fermeture de la poudrerie du Ripault; la nouvelle orientation du service des poudres à des fins civiles et la nécessité de chercher de nouveaux débouchés ; la carence totale de recrutement pour les emplois d'ingénieurs chimistes ; l'alignement souhaitable des traitements des ingénieurs des poudres sur ceux des ingénieurs du secteur privé; les dépenses des services d'incendie dans les poudreries et la nécessité d'une inspection régulière de ces services* [9 novembre 1962] (p. 4204, 4205).

DELIAUNE (M. Gérard), *Député de la Gironde, 10e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'organisation de la profession comptable et tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés et réglementant les titres et professions d'experts-comptables et de comptables agréés, **n° 249** [27 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Budgets annexes. Caisse nationale d'épargne), **n° 328,** annexe 29 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'écomie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866, (Budget annexe de la Caisse nationale d'épargne), **n° 886,** annexe n° 33 [18 octobre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436, Caisse nationale d'épargne, **n° 1445,** annexe 32 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Application stricte du décret du 16 mai et du Code du vin; protection des régions de motoculture viticole; répression de la fraude* [25 juin 1959] (p. 1061, 1062);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) Caisse nationale d'épargne, en qualité de *Rapporteur spécial : Bonne gestion de ce budget annexe; effort pour améliorer les conditions de la collecte; modernisation des méthodes de gestion des comptes; accroissement constant des dépôts* [16 novembre 1959] (p. 2475, 2476).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie) budget annexe de la Caisse nationale d'épargne, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le montant total des recettes et des dépenses; la légère diminution de l'augmentation des dépôts; l'accroissement des retraits notamment au Maroc et en Algérie; les conséquences de l'institution de l'épargne-crédit pour la construction; la diminution du nombre des livrets, leur répartition selon le montant des dépôts; les conséquences pour les petits épargnantsd'un abaissement du taux des intérêts servis aux déposants; l'éventuelle réduction des intérêts versés par les collectivités locales pour les emprunts qui leur sont consentis sur les fonds libres des caisses d'épargne; les opérations immobilières prévues pour 1961; la construction de bureaux de postes et de logements à Paris et en banlieue; la construction d'un Hôtel des postes à Bourg-en-Bresse et aux Lilas* [2 novembre 1960] (p. 2971, 2972);

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Impossibilité de faire respecter les prix par suite d'une fluctuation constante de la température; relèvement nécessaire du taux de la ristourne sur les achats de matériel agricole; aide devant être apportée à l'habitat rural* [11 octobre 1961] (p. 2484);

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, AGRICULTURE : *Augmentation nécessaire de la ristourne sur certains matériels agricoles* [29 octobre 1961] (p. 3494).

DELREZ (M. Jean), *Député de la Moselle, 3e circonscription (App. R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165).

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961].

Est élu vice-président de cette Commission [15 décembre 1961] (p. 5710).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitations et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 75 et 77 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945, sur le Conseil d'Etat, **n° 304** [15 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 78 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, **n° 387** [18 novembre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 658), adopté par le Sénat, relatif à la police de la chasse dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, **n° 1435** [3 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de M. Maurice Schumann (n° 26), tendant à accorder aux femmes le bénéfice de la double nationalité permise aux hommes par la loi n° 54-395 du 9 avril 1954, **n° 1515** [10 novembre 1961].

Son avis présenté, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Thorailler et plusieurs de ses collègues (n° 508), tendant à relever de la forclusion les preneurs de baux ruraux qui ont saisi les tribunaux paritaires cantonaux dans les délais institués par l'article 841 du Code rural, **n° 1516** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1291), adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française et relatif à diverses dispositions concernant la nationalité française, **n° 1530** [12 novembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 64) de M. Jean-Paul Palewski tendant à faciliter l'exercice des professions libérales aux réfugiés et apatrides, **n° 1568** [29 novembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi complétant et modifiant le Code de la nationalité française et relatif à diverses dispositions concernant la nationalité française, adoptée avec modifications par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 1645** [15 décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et

de l'administration générale de la République sur le projet de loi n° 1520, adopté par le Sénat, relatif aux frais de justice dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, **n° 1738** [29 mai 1962].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 1397 portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, **n° 1818** [4 juillet 1962].

Interventions :

Est entendu sur une question orale posée par M. Seitlinger relative à l'administration des départements [20 novembre 1959] (p. 2680).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL : *Application trop stricte du principe de la territorialité de la Sécurité sociale ; situation des assurés sociaux français frontaliers souhaitant pouvoir se rendre dans les établissements hospitaliers se trouvant de l'autre côté de la frontière, cas d'Audun-le-Tiche et de Mondorf-les-Bains* [20 novembre 1959] (p. 2703, 2704).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Vidal et Boisdé relatives aux rapports commerciaux entre fabricants-fournisseurs et commerçants-revendeurs : *Critiques formulées contre la circulaire du 31 mars 1960 ; organisation par M. Leclerc de distribution par des circuits non traditionnels ; législation tendant à sauvegarder le jeu de la libre concurrence* [24 juin 1960] (p. 1515).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux mesures en faveur de l'expansion économique et aux grandes lignes du prochain Plan de modernisation et d'équipement [22 juillet 1960] (p. 2149).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à faire porter les opérations de la bourse sur les locaux bénéficiant du droit au maintien dans les lieux en application de la loi du 1er septembre 1948 ou de la législation sur les H.L.M.* [21 juillet 1960] (p. 2126) ; *précarité de la situation de l'échangeur se voyant attribuer un logement sans maintien dans les lieux* (p. 2126, 2127) ; Art. 5 : *Son amendement (Application de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948 en cas d'échec de la tentative d'accord amiable) ; bons résultats de la procédure de l'article 79 mise au point par la jurisprudence et la pratique ; disparition, avec le nouveau texte, de l'obligation solidaire quant au paiement des loyers* (p. 2128, 2129) ; *création éventuelle d'une sorte d'assurance mutuelle entre coéchangistes* (p. 2130, 2131) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, charges communes, Art. 68 : *Insuffisance de la revalorisation des pensions servies aux anciens fonctionnaires de nationalité française de la Commission du Gouvernement du territoire de la Sarre* [9 novembre 1960] (p. 3416, 3417) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement Art. 7 : *Son amendement tendant à modifier le mode de perception de la redevance (Perception au moment de la construction)* [13 décembre 1960] (p. 4570, 4577, 4578).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Ses observations sur : la diminution du pouvoir d'achat des salariés et des titulaires de prestations sociales, les pressions exercées sur le patronat pour empêcher la hausse des salaires, le décalage entre le S.M.I.G. et les salaires réels, le retard du secteur nationalisé et du secteur semi-public, le petit nombre de contrats d'intéressement signés, le rôle des syndicats dans la passation de ces contrats, la non-application de la loi de 1945 sur les comités d'entreprise ;* [4 octobre 1961] (p. 2382, 2383).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, Art 2 du projet, Art. 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Son amendement tendant à permettre l'attribution préférentielle des droits sociaux donnant vocation à l'attribution en propriété ou en jouissance du local d'habitation* [18 octobre 1961] (p. 2601) ; *son amendement (Attribution préférentielle des objets mobiliers à usage professionnel garnissant le local professionnel)* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, INTÉRIEUR : *Ses observations*

sur : l'insuffisance des effectfs des corps urbains de la police en Moselle; les difficultés rencontrées dans la surveillance de la frontière; les raids F.L.N.; le problème posé par la mise à la retraite de nombreux gardiens de la paix; la protection nécessaire des policiers contre les attentats; l'information souhaitable des conseils généraux de la suite donnée à leurs vœux; le malaise du personnel des préfectures et du personnel communal; la création souhaitable d'un régime de retraites des sapeurs-pompiers volontaires, la carence du Gouvernement en matière de protection civile [30 octobre 1961] (p. 3591, 3592);

— d'une proposition de loi relative à la forclusion en matière de baux ruraux en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les changements intervenus dans la jurisprudence, de la Cour de Cassation pour l'application de l'article 838 du Code rural, la nécessité de simplifier la procédure et de supprimer la double saisine du tribunal paritaire, le respect nécessaire du principe de la non-rétroactivité des lois* [14 novembre 1961] (p. 4838, 4839); Art. 1er (*Modification du premier alinéa de l'article 838 du Code rural*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Modification de forme*) (p. 4840); Art. 3 (*Relèvement de la forclusion pour les preneurs occupant matériellement les lieux*) : *Son amendement, au nom de la Commission tendant à sa suppression* (p. 4841); Art. 4 (*Application de la loi aux instances en cours*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à sa suppression* (4842), *le retire, son nouvel amendement au nom de la Commission* (*Application du seul article 3 aux instances en cours*) (ibid.);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française en qualité de *Rapporteur : Conditions moins sévères nouvellement exigées pour accéder à la nationalité française; libéralisme orienté en fonction de deux critères : assimilation suffisante et services rendus à la France; situation de certains Alsaciens* [6 décembre 1961] (p. 3549, 3550); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission* (*Naturalisation de certaines catégories d'étrangers nés en France, ayant servi dans l'armée française*) (p. 5352); *sous-amendement de M. Karcher* (*cas des volontaires des Forces françaises libres*) (p. 5353, 5345); *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de quelques conditions sans portée pratique*) (p. 5355). *amendement de M. Battesti* (*Naturalisation des personnes ayant résidé en Tunisie et au Maroc, avant servi dans l'armée française et ayant été intégres dans la fonction publique en France*) (p. 5355); *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des incapacités pour certaines catégories d'étrangers naturalisés*) (p. 5356); *son amendement tendant à dispenser des incapacités les étrangers naturalisés ayant rendu à la France des services exceptionnels* (p. 5356); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Mesures transitoires*) (p. 5357); Art. 4 : *Situation douloureuse de certains Alsaciens-Lorrains* (p. 5358); Art 6 : *Ses amendements* (*Non-application de certaines incapacités à des personnes naturalisées avant l'entrée en vigueur de la présente loi*) (p. 5358); après l'art. 6 : *Son article additionnel relatif à la situation de certains Alsaciens et Mosellans* (p. 5358, 5359); Art. 7 : *Son amendement* (*Abrogation des articles 70, 79, et 155 du Code de la nationalité française*) (p. 5359); Art. 8 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [15 décembre 1961] (p. 5698);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière en qualité de *Rapporteur pour avis : La complexité de la législation française de l'enregistrement; le caractère à la fois fiscal et juridique de l'enregistrement* [12 juillet 1962] (p. 2431); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission* (*La répression des fraudes et infractions); le droit exclusif pour le Parlement de voter des lois pénales* [17 juillet 1961] (p. 2535); Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Les droits perçus sur l'enregistrement des actes judiciaires*) : *les conséquences néfastes d'une taxe nouvelle sur les injonctions de payer* (p. 2536, 2537); Art. 6 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Exceptions au principe de l'enregistrement des actes judiciaires et extrajudiciaires*) ; *le cas des constats d'huissiers* (p. 2538); Art 7 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Abrogation de l'article 1912 du Code des impôts*) (ibid.); Art. 16 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Dispense du droit de timbre sur certains actes notariés*); Art. 30 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Cas des*

registres détenus par des officiers publics et ministériels) (p. 2545); Art. 40 : *Son amendement au nom de la Commission (Enregistrement gratis des actes portant sur des biens dont la valeur est inférieure à 500 NF*) (p. 2547); Art 42 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission; la taxation des apports en sociétés* (p. 2548); Art. 43 : *Les mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux* (p. 2548, 2549).

DENIS (M. Bertrand), *Député de la Mayenne, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961], (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Est élu Président de cette Commission [10 mai 1962] (p. 1027).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910].

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faciliter le placement des aveugles, sourds-muets et diminués physiques, **n° 53** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 30 juin 1838 sur le statut juridique des aliénés, **n° 102** [27 mai 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (prestations sociales agricoles), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (prestations sociales agricoles), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 1484, adopté par le Sénat, relatif à l'institution ou à l'extension de certaines règles de commercialisation de produits agricoles, **n° 1551** [21 novembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 1397 portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, **n° 1817** [4 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Ouverture à tous de la promotion sociale; recherche d'une décentralisation des organismes de promotion sociale; création d'un comité de coordination* [1er juillet 1959] (p. 1203); Art. 5 : *Etablissement de centres professionnels à proximité des intéressés* (p. 1221); *son amendement tendant à organiser les cours de formation professionnelle le plus près possible des centres industriels, commerciaux, artisanaux et agricoles* (p. 1223);

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, en qualité de *Rapporteur pour avis :* Art. 5 (*Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles importantes*) *: Maintien de la suppression de l'article décidé par le Sénat* [8 décembre 1959] (p. 3214) ; Art. 16 (*Régularisation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans le cas de retenue à la source*) [9 décembre 1959] (p. 3244) ; Art. 26 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Calcul de la provision pour fluctuation de cours selon les pratiques comptables habituelles*) (p. 3246) ; *retire son amendement* (ibid) ; Art. 46 *bis : Son amendement* (*Rétablissement de l'article prévoyant que le Gouvernement déposera un projet de loi portant suppression de la taxe locale et définition des ressources de remplacement en faveur des collectivités locales d'un montant égal*) (p. 3259, 3260) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Nécessité de diminuer la charge fiscale au moment de notre arrivée dans le Marché commun ; modernisation du fonctionnement des services publics ; application dans le secteur public des méthodes employées dans l'industrie ou le commerce* [6 novembre 1959] (p. 2235, 2236) ; (Deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Situation des administrateurs de la France d'outre-mer* [24 novembre 1959] (p. 2922) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 18 (*Attribution d'une priorité aux investissements tendant à la mise en valeur du sol pour les zones spéciales d'action rurale situées dans les régions insuffisamment peuplées*) *: Son sous-amendement à l'amendement de la Commission accordant une priorité aux régions surpeuplées en matière de formation professionnelle* [17 mai 1960] (p. 871) ; *décentralisation nécessaire pour lutter contre l'hypertrophie des grands centres et l'exode rural* (ibid) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 2 : *Amendement de M. Dubuis tendant à attribuer au Conseil municipal, pour se prononcer sur les modifications de chemins ruraux proposées par la Commission communale de remembrement, un délai de deux mois à compter de la notification faite au maire* [19 mai 1960] (p. 982) ; *allongement nécessaire du délai pour tenir compte des lenteurs de l'administration communale au moment des foins* (p. 982) ; après l'Art. 13 : *Article additionnel de M. Van Der Meersch tendant, en matière d'expropriation de terres agricoles, à faire bénéficier les expropriés d'une indemnité destinée, soit à couvrir l'intégralité du préjudice subi, soit à permettre leur réinstallation* (p. 1013) ; en deuxième lecture, Art. 17 : *Son amendement tendant à permettre la délégation des pouvoirs du préfet en matière de battues aux maires dans les communes proches des grands massifs forestiers où les cultures sont menacées périodiquement de destruction par les sangliers* [7 juillet 1960] (p. 1787, 1788) ; en troisième lecture, Art. 8 *ter* (*Procédure d'expropriation simplifiée pour l'aménagement des chemins ruraux*) *: Son amendement tendant à tenir compte pour la fixation de l'indemnité des conditions de cessions amiables intervenues ; mauvaise volonté éventuelle d'un seul propriétaire* [21 juillet 1960] (p. 2119) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, Article unique : *Nécessité de crédits pour l'association nationale de migration et d'établissements ruraux ; indication du montant de la subvention qui lui est allouée dès janvier de chaque année pour l'année en cours* [31 mai 1960] (p. 1042, 1043) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole, Art. 1er : *Revision nécessaire des conditions d'évaluation des ressources des cultivateurs pour l'attribution des bourses* [1er juin 1960] (p. 1132).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Son rappel au Règlement ; application de l'article 50 ; possibilité d'une modification de l'ordre du jour par un vote de l'Assemblée* [16 juin 1960] (p. 1381).

Pose à M. le Ministre de l'Information une question orale avec débat relative à la protection de la jeunesse contre certains films : *Influence néfaste de certains films sur la jeunesse ; formes de publicité nuisibles ; projection de bandes publicitaires annonçant le prochain film ; opinion étrangère sur notre projection cinématographique ; octroi des crédits ; composition de la Commission de censure* [24 juin 1960] (p. 1499, 1500) ; *nécessité de faire preuve d'une sévérité accrue pour les bandes annonces et pour l'affichage* (p. 1506).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles en qualité de *Rapporteur pour*

avis suppléant, Art. 1er du projet, section III. FINANCEMENT, Art. 1106-5 du Code rural : *Amendement de M. Gauthier tendant à ajouter aux cotisations individuelles et à la participation de l'Etat un prélèvement sur les prix de commercialisation des produits agricoles* [12 juillet 1960] (p. 1879) ; Art. 1106-6 (*Conditions d'exemption des cotisations*) : *Sous-amendement de M. Gauthier à l'amendement de la Commission* (*Exemption en faveur des retraités partiels*) (p. 1886) ; Art 1106-7 (*Conditions de la participation de l'Etat aux cotisations*) : *Amendement de M. Gauthier* (*Suppression de la notion d'emploi de plus de 75 journées de main-d'œuvre salariée par an*) (p. 1891) ; CHAMP D'APPLICATION, Art. 1106-1 du Code rural : *Amendement de M. Gauthier* (*Application du bénéfice de la loi aux agriculteurs exploitants quelle que soit la superficie exploitée lorsque l'agriculture constitue l'activité principale de l'intéressé*) (p. 1892) ; *amendement de M. Gauthier tendant à assurer les anciens exploitants* (p. 1893) ; *son amendement* (*Extension du bénéfice de l'assurance aux enfants de moins de 17 ans effectuant leur apprentissage, aux enfants de moins de 20 ans poursuivant leurs études et aux enfants atteints d'une infirmité ou d'une maladie chronique*) (p. 1894) ; *amendement de M. Gauthier* (*Extension du bénéfice de la loi aux membres de sociétés se consacrant, pour le compte de ces sociétés, à une exploitation agricole*) (ibid) ; *encouragement nécessaire des associations d'agriculteurs* (ibid) ; section IV, Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la Mutualité sociale agricole ou à leur choix par les organismes d'assurances agréés* [13 juillet 1960] (p. 1908) ; *préjudice causé aux caisses d'assurance mutuelle 1900 et aux agents des compagnies d'assurances par l'adoption d'un système d'untcité de gestion ; avantages de la multiplicité de gestion permettant une meilleure protection des assurés* (ibid) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement relatif aux conditions imposées aux organismes assureurs* (p. 1911, 1912) ; Art. 4 du projet de loi : *Amendement de M. Gauthier* (*Modification de l'article 1049 du Code rural permettant de contracter des assurances complémentaires auprès des caisses de mutualité sociale agricole* (p. 1915) ; deuxième lecture, Art. 1er, section I, champ d'application (Art. 1106-1 du Code rural) : *Son amendement* (*Assurance volontaire des anciens exploitants n'ayant pas cotisé au régime d'allocation vieillesse agricole*) ; *diminution des charges de l'Etat au titre de l'aide sociale* [23 novembre 1960] (p. 3997) ; *le retire* (p. 3998) ; section III, financement (Art. 1106-6 du Code rural) : *Son amendement prévoyant une exonération totale ou partielle des cotisations pour les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire et à temps partiel une activité salariale* (p. 4016) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), en qualité de *Rapporteur pour avis* : Art. 13 (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles*) : *Augmentation inopportune de la cotisation cadastrale pour le financement de l'assurance vieillesse agricole* [26 octobre 1960] (p. 2829) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *nécessité de poursuivre le développement du téléphone rural de plus en plus utile aux agriculteurs* ; *rendement des postes publics ruraux* [28 octobre 1960] (p. 2910) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'implantation souhaitable de petites et moyennes entreprises dans les chefs-lieux d'arrondissement et de canton* [8 novembre 1960] (p. 3354) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les ressources* ; *l'augmentation de la subvention du budget général* ; *les prestations* ; *l'abaissement souhaitable de l'âge de la retraite* ; *le relèvement éventuel du taux des retraites* ; *l'établissement souhaitable d'un système de retraite complémentaire et facultatif analogue à celui des industriels et des commerçants* [9 novembre 1960] (p. 3454, 3455) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 98 (Taxes forestières) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression du deuxième alinéa du paragraphe II : préjudice causé aux scieries locales par la suspension de la taxe forestière sur les bois d'importation* [12 novembre 1960] (p. 3686) ; deuxième lecture : *Les intentions du Gouvernement quant au financement de l'arrachage des pommiers* [5 décembre 1960] (p. 4306) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 7 : *Son amendement tendant à modifier le mode de perception de la taxe prévue dans le projet* ; *cas des petits propriétaires* [13 décembre 1960] (p. 4574, 4575) ; *le retire* (p. 4577) ;

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement ; Art. 2 : *Son amendement tendant à tenir compte de la*

nature du terrain pour la fixation de la redevance [17 mai 1961] (p. 826);

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques ; Art. 2 : *Amendement de M. Duchesne prévoyant que les décrets d'application détermineront les mesures pouvant être prescrites pour éviter l'émission dans l'atmosphère de diverses substances nocives; substitution d'une obligation de moyens à l'obligation de résultats prévue dans le texte gouvernemental* [18 mai 1961] (p. 868).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Gravité du problème du lait ; recherche de production pouvant remplacer la production laitière; endettement de la population agricole* [19 mai 1961] (p. 898).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales; Art. 3 du projet, article 832-1 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Amendement de la Commission (Suppression de la révision éventuelle des soultes)* ; *difficultés et procès entraînés par l'inscription d'une indexation dans la loi* [22 juin 1961] (p. 1258);

— d'un projet de loi relatif au financement du Plan d'assainissement de l'industrie vinicole : *Indemnisation nécessaire des producteurs* [22 juillet 1961] (p. 2006).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Développement nécessaire de l'intéressement des travailleurs aux résultats de l'entreprise ; inscription souhaitable à l'ordre du jour de la proposition de M. Schmittlein sur cette question* [5 octobre 1961] (p. 2426).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, après l'art. 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission (Suppression du mot « agricoles » dans l'expression « salaires des entreprises agricoles »)* [12 octobre 1961] (p. 2510); *ses observations sur : la nécessité d'éviter une discrimination entre le monde agricole et le reste de la France ; l'attrait exercé sur les agriculteurs par les salaires des industries* (p. 2510, 2511);

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles: *Nécessité d'encourager les vieux exploitants à céder leurs terres aux jeunes ; établissement souhaitable d'une retraite complémentaire analogue à celle existant dans l'industrie* [17 octobre 1961] (p. 2579);

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'aspect inesthétique de certains bureaux de poste; les inconvénients de l'envoi à Paris de jeunes ruraux reçus au concours de préposé; les inconvénients du développement de la motorisation dans les campagnes privant les habitants des fermes isolées de la venue du facteur* [25 octobre 1961] (p. 3044, 3045) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la prise en charge par l'Etat d'une partie des dépenses administratives inhérentes au budget annexe ; les intentions du Gouvernement en matière de relèvement des allocations familiales et de revalorisation partielle des rentes et pensions; le retard apporté à l'étude d'une retraite complémentaire pour les agriculteurs ; le paiement anormal de nouvelles cotisations par les agriculteurs assurés au régime général; les cotisations demandées aux membres des associations d'agriculteurs et aux veuves, chefs d'exploitations agricoles* [26 octobre 1961] (p. 3119, 3120) ; AGRICULTURE : *L'urgence de l'attribution de la prime pour l'arrachage des pommiers et des poiriers* (p. 3519);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Le problème du reclassement des personnes âgées ne pouvant encore prétendre à la retraite* [22 novembre 1961] (p. 4970); Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Amendement de la Commission des affaires culturelles (patronage des rapatriés par le Secrétariat d'Etat aux rapatriés) : ses observations sur : les exemptions fiscales partielles devant être accordées aux rapatriés désireux de se réinstaller en France; les difficultés des rapatriés de plus de 40 ans* [23 novembre 1961] (p. 5006);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun ; Art. 3 (*Apports*) : *Son amendement tendant à substituer aux mots « apports en industrie », les mots « apports en travail »* [28 no-

vembre 1961] (p. 5105); *ses observations sur les difficultés auxquelles peut donner lieu le terme «apports en industrie»* (p. 5106);

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation des domages résultant d'attentats, après l'Art. 10 : *Article additionnel du Gouvernement (Indemnisation des personnes non assurées)* (p. 5493); *ses observations sur le cas des personnes insuffisamment assurées* (ibid); *article additionnel du Gouvernement (Réparation des dommages survenus en 1961)* (ibid) [12 décembre 1961] (p. 5493);

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les dispositions du projet complétant les articles 28, 32 et 40 de la loi d'orientation agricole; la nécessité d'une meilleurs commercialisation des produits agricoles pour l'agriculture et pour l'ensemble de l'économie nationale; le décret de juillet 1961 et les avantages découlant de l'agrément; les majorités requises pour décider de l'extension de la commercialisation; la création du comité des producteurs; l'article 2 bis introduit par la Commission définissant les règles et les pouvoirs de ce Comité* [13 décembre 1961] (p. 5586, 5588); après l'Art. 2 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Règles et pouvoirs du Comité des producteurs); ses observations sur : l'énumération des matières pouvant être réglementées par le Comité des producteurs; le problème posé par la réglementation du rythme des volumes des apports; la rapidité nécessaire des interventions du Comité; les règles particulières de mise en marche pouvant être autorisées avec l'agrément du Ministre de l'Agriculture; les exceptions éventuelles pouvant être accordées pour les livraisons faites aux villes voisines (beurres fermiers)* (p. 5593, 5594); *sous-amendement du Gouvernement (Fixation éventuelle d'un prix de retrait); ses observations sur la nécessité d'un dégagement rapide et suffisant, notamment pour les denrées périssables* (p. 5595, 5596); Art. 1er *(Institution ou extension à tous les producteurs intéressés de certaines règles de discipline professionnelle en matière de commercialisation) : Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article; ses observations sur la substitution du terme «zone définie» au terme «circonscription»* (p. 5598); Art. 2 *(Règles selon lesquelles seront consultés les producteurs intéressés) : Son amendement au nom de la Commission (Modification des majorités requises, trois quarts des producteurs et trois cinquièmes du tonnage); sous-amendement de M. Coudray tendant à substituer à la majorité des deux tiers* (p. 5599); *sous-amendement de M. du Halgouët (Adhésion des seuls producteurs dont la profession principale est agricole)* (p. 5600); après l'Art. 2 : *Son article additionnel tendant à faire bénéficier les membres du Comité des producteurs des avantages du décret du 29 juillet 1961* (p. 5601); Art. 3 *(Décrets d'application) : Son amendement au nom de la Commission tendant à donner au Comité des producteurs la forme d'association syndicale selon la loi du 21 juin 1865* (p. 5603); après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Grasset-Morel (Application de la loi exclusivement aux marchés publics); ses observations sur les exceptions et les exemptions prévues dans l'article 2 bis* (p. 5604); *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier le titre du projet* (ibid); *amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article 2 bis* (p. 5605).

Prend part au débat sur :

— le projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Nécessite d'étendre les dispositions du projet aux salariés agricoles* [3 mai 1962] (p. 853);

— les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *Le problème de l'écrêtement des retraites complémentaires; la nécessité de réserver des logements dans les H. L. M. pour les personnes âgées* [15 juin 1962] (p. 1765).

Prend part à la discussion du projet de loi, de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le retard de la France en la matière; la nécessité de développer l'enseignement agricole; la création de maisons familiales agricoles* [3 juillet 1962] (p. 2169).

Prend part au débat sur les questions orales de M. Godonnèche tendant à étendre à l'ensemble des salariés des entreprises privées de tout le territoire la prime spéciale de transport instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne [6 juillet 1962] (p. 2258).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière en qualité de *Rapporteur pour avis : La*

suppression de la distinction entre les baux écrits et les locations verbales; les mesures prises pour permettre à la France de conserver sa situation sur le marché international des œuvres d'art; la taxation des soultes en cas de partage des meubles et immeubles; le régime fiscal de la construction; la distinction entre professionnels et non-professionnels; la réduction des droits sur les mutations à titre onéreux [12 juillet 1962] (p. 2431, 2432); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Obligation pour les locataires de déclarer leur bail à l'enregistrement)* [17 juillet 1962] (p. 2534);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 24 : *La nécessité de parvenir à une organisation professionnelle agricole; l'importance des accords internationaux conclus par la France en matière agricole et leurs conséquences sur l'organisation de la profession agricole* [19 juillet 1962] (p. 2694);

— en deuxième lecture du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 18 : *Le cas des petits fonctionnaires ou des employés des entreprises nationalisées rapatriés d'Algérie* [23 juillet 1962] (p. 2755, 2756); Art. 26 : *L'intérêt d'une exonération de la patente pour les entreprises comptant moins de vingt personnes ayant procédé à des transferts ou des extensions* [23 juillet 1962] (p. 2757, 2758);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 25 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Impôts sur les sociétés réalisant des opérations de construction)* [23 juillet 1962] (p. 2786); seconde délibération, Art. 12 : *Perception des droits sur les soultes de partage de biens meubles et immeubles* (p. 2798).

DENIS (M. Ernest), *Député du Nord, 18e circonscription (U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.N.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 avril 1962] (p. 830).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à codifier et normaliser la vente à crédit, **n° 1131** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter les dispositions réglementant l'indemnisation des sinistrés « mobiliers », **n° 1225** [13 juin 1961].

Sa proposition de loi relative à la construction d'immeubles à usage d'habitation, **n° 1802** [28 juin 1962].

Est nommé Secrétaire d'âge [6 octobre 1959] (p. 1701), [4 octobre 1960] (p. 2461), [24 avril 1962] (p. 735).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La place du département du Nord dans l'économie française; le mauvais état du réseau routier et fluvial de ce département; la nécessité d'une liaison Paris-Cologne et la mise en place d'une société d'économie mixte* [19 juin 1962] (p. 1800 à 1802).

DENVERS (M. Albert), *Député du Nord, 11e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1557), [27 avril 1962] (p. 831);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte

sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les discussions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative au calcul des baux à ferme, **n° 82** [14 mai 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme relative à l'équipement économique général (Travaux publics), **n° 160** [23 juin 1959].

Sa proposition de loi relative au droit à révision des victimes de la silicose et de l'asbestose professionnelles et leurs ayants droit dont la réparation a été déterminée dans les termes de l'ordonnance du 2 août 1965, **n° 383** [18 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Travaux publics et Transports, voies navigables et ports), **n° 328**, annexe 25 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à supprimer le privilège des matelots et pêcheurs de la commune de Fort-Mardyck, **n° 413** [27 novembre 1959].

Son rapport au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Crédits des travaux publics et des transports, voies navigables et ports), **n° 886,** annexe n° 29 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi relative à la conservation des sépultures de certaines victimes de la guerre 1914-1918, **n° 1122** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 273 du Code de l'urbanisme relatif à la participation des employeurs à l'effort de construction, **n° 1211** [19 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à faciliter les les opérations d'expropriation et à lutter contre la spéculation foncière, **n° 1230** [13 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436, (Travaux publics et transports, voies navigables et ports, **n° 1445,** annexe 28 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 : *Son amendement tendant à inclure la réparation des dommages de guerre et la reconstruction dans les matières de la compétence de la Commission de la production et des échanges* [20 janvier 1959] (p. 99, 100).

Pose à M. le Ministre de la Construction trois questions orales relatives à l'aide au logement (Protection de l'épargne s'investissant dans la construction de logements avec l'aide de l'Etat; participation des entreprises à l'effort de construction ; allocation compensatrice aux personnes âgées) [5 juin 1959] (p. 795).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Importance de la modernisation du réseau fluvial et des installations portuaires au moment de la mise en vigueur du Marché commun*; *réalisation inachevée des deuxième et troisième plans* ; *contribution de la profession aux travaux prévus dans la loi de programme* ; *intérêt du canal du Nord et de la liaison Dunkerque—Valenciennes*; *modernisation des ports maritimes importants pour le Marché commun* ; *nécessité de crédits complémentaires* [29 juin 1959] (p. 1111 à 1113) ; *reconstruction des gares de la S.N.C.F. détruites pendant la guerre* [30 juin 1959] (p. 1167).

Pose à M. le Ministre de la Construction trois questions orales relatives aux dispositions en faveur du logement (Organisation des professions ; destruction des taudis et rénovation des îlots urbains ; indemnisation des sinistrés mobiliers) [3 juillet 1959] (p. 1295, 1296).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 43 (*Taxation des réserves spéciales de réévaluation*) : *Son amendement tendant à*

exempter les organismes H. L. M. [28 octobre 1959] (p. 2038) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 8 (*Création d'une taxe au profit de l'établissement des invalides de la marine*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Bonnet* (*Limitation de la majoration prévue à l'année 1960*) ; *augmentation des charges de nos établissements portuaires déjà mal placés face à la concurrence étrangère* ; *réforme nécessaire des moyens de financement de l'établissement* ; *recherche de base de recettes par le Gouvernement* [9 novembre 1959] (p. 2290) ; (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Revendication du personnel des P. T. T. relative à la fermeture des bureaux de poste et la suppression de la distribution du courrier le samedi après-midi* [12 novembre 1959] (p. 2364, 2365) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12.401.909 NF celui de 2.401.909 NF* ; *devoir de tous les parlementaires de veiller aux intérêts supérieurs du pays* ; *services rendus par la Compagnie générale transatlantique et la Compagnie des messageries maritimes* ; *conséquences d'une réduction de leur subvention* ; *atteinte au prestige de la France* ; *conséquences pour la communauté et pour les marins employés par ces sociétés* ; *attitude de M. Fraissinet* ; *comparaison entre l'exploitation de la ligne de Corse par une société privée et l'exploitation par la Compagnie générale transatlantique* [19 novembre 1959] (p. 2622, 2623) ; *affrètement d'unités de mer étrangères par la Société Fraissinet* ; *conditions dans lesquelles l'amendement a été accepté par la Commission des finances* (p. 2624, 2625) ; Voies navigables et ports, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Importance du trafic fluvial et du trafic portuaire* ; *baisse de 4 à 5 0/0* ; *concurrence des pays étrangers ayant fait des efforts en faveur de leurs ports nationaux* ; *insuffisance des crédits d'entretien* ; *réduction regrettable de l'aide à la batellerie* ; *opportunité, au moment du Marché commun, des efforts du Gouvernement et de la profession en vue de l'amélioration du réseau fluvial* ; *insuffisance des crédits affectés aux ports* ; *retard de la France dans le domaine de la modernisation et de l'équipement de ses ports* ; *danger d'une concurrence accrue avec le Marché commun* ; *création d'un fonds de bonification d'intérêts* (p. 2637, 2638) ; *définition d'une politique du financement de l'équipement des installations portuaires* (p. 2640) ; CONSTRUCTION : *Absence regrettable d'un grand débat sur la politique du logement dans notre pays* ; *report de la liquidation définitive des dommages de guerre* ; *situation des sinistrés* ; *égalité nécessaire entre eux* ; *cas des sinistrés de mobilier à usage courant* ; *indemnisation en espèces des collectivités locales, notamment des municipalités et des établissements hospitaliers* ; *réduction des engagements pour la construction en 1960* ; *impossibilité de maintenir le rythme annuel de 300.000 logements* ; *propos tenus par un fonctionnaire du Ministère de la Construction sur les dirigeants d'organismes H. L. M.* ; *interdépendance de la construction et de l'aménagement rationnel du territoire* ; *nécessité de soumettre au Parlement un nouveau plan de constructions sociales* [23 novembre 1959] (p. 2837 à 2839) ; Art. 43 : *Nécessité d'obtenir les crédits nécessaires à des lancements nouveaux pour 1960 et les années à venir* ; *distinction entre les logements financés et les logements lancés* ; *son amendement tendant à réserver sur les prêts aux organismes H. L. M. une part à l'accession à la propriété* (p. 2849) ; *amendement de M. Coudray* (*Réservation de 30 0/0 des crédits H. L. M. à l'accession à la propriété*) ; *danger d'une répartition des crédits par des pourcentages et d'une façon trop précise* ; *détermination du pourcentage par le Ministère de la Construction après avis de la Commission interministérielle des prêts* (p. 2850) ; *modifie son amendement* (p. 2851) ; Art. 60 : *Son amendement tendant à permettre aux sinistrés mobiliers devant toucher une indemnité de l'utiliser en paiement des soultes qu'ils doivent aux associations syndicales de remembrement* (p. 2851) ; *le modifie* (*Possibilité de régler en espèces les indemnités ainsi changées d'affectation*) (p. 2852) ; en nouvelle lecture, Art. 8 : *Amendement de M. Jacquet* (*Dépôt avant le début de la prochaine session parlementaire d'un rapport spécial sur le fonctionnement de l'établissement national des invalides de la marine*) [22 décembre 1959] (p. 3559) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 8 *bis* (*Exonération des sommes épargnées investies dans la construction*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article par les mots « et ne concerne que des constructions béné-*

ficiant à un titre ou à un autre de la législation portant aide de l'Etat » [8 décembre 1959] (p. 3221) ; Art. 60 *bis* : *Son amendement tendant à substituer aux mots « offices publics d'H.L.M. » les mots « organisations d'H.L.M. et sociétés de crédit immobilier ou leurs unions* » [9 décembre 1959] (p. 3266) ;

— du projet de loi complétant l'ordonnance du 4 février 1959 instituant l'épargne-crédit : *Extension des dispositions de l'ordonnance instituant l'épargne-crédit aux bénéficiaires de la législation des H.L.M. ; octroi des nouveaux prêts par l'intermédiaire des sociétés de crédit immobilier ou par l'intermédiaire des coopératives H.L.M.* [22 juin 1960] (p. 1458) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 8 (*Augmentation de deux milliards de francs de la garantie consentie par l'Etat en faveur des sociétés d'économie mixte de construction*) : *Extension de cette garantie aux organismes H.L.M.* [5 juillet 1960] (p. 1691) ; Art. 27 : *Relèvement nécessaire des crédits inconditionnels de la loi-cadre pour permettre la construction de 300.000 logements par an* (p. 1709) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 5 (*Calcul de la redevance*) : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Jacquet tendant à limiter à une seule fois l'application des dispositions de l'amendement* [19 juillet 1960] (p. 2039) ; *le retire* (p. 2040) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, Art. 2 : *Nécessité de tenir compte des constructions effectuées par des organismes semi-publics ou para-publics bénéficiaires d'une aide financière de l'Etat* [21 juillet 1960] (p. 2127) ; après l'art. 6 : *Son amendement tendant à exiger que le bénéficiaire, par voie d'échange, d'un logement H.L.M., remplisse les conditions générales d'attribution de ces logements* (p. 2131) ; *le modifie* (p. 2132).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à l'allocation logement des locataires H.L.M. [22 juillet 1960] (p. 2148).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (discussion générale et première partie) : *Diminution du nombre de logements mis en adjudication* [25 octobre 1960] (p. 2774) ; Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Son amendement* (*Suppression du paragraphe 3 de l'article*) ; *charges trop lourdes de la batellerie française* [26 octobre 1960] (p. 2809) ; Art. 5 (*Institution d'une taxe d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et sur les jeux de boules ou de quilles*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article ; raisons de l'exclusion des électrophones de la nomenclature des appareils automatiques susceptibles d'être taxés* (p. 2813) ; Art. 6 (*Modification des tarifs du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son amendement* (*Limitation de l'application de l'article à l'année 1961*) (ibid.) ; Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article ; suspension des mesures concernant la taxe textile en attendant le programme d'encouragement aux productions textiles prévu dans la loi d'orientation agricole* (p. 2819) ; (deuxième partie), TRAVAIL, Art. 81 : *Extension immédiate de l'allocation logement à toutes les familles ayant un enfant de moins de 10 ans* [27 octobre 1960] (p. 2876) ; BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Intention regrettable du Gouvernement de diminuer le taux d'intérêt servi aux déposants des caisses d'épargne* [2 novembre 1960] (p. 2973) ; *prochaine réduction du taux des prêts aux collectivités locales correspondant à l'abaissement du taux de l'intérêt des livrets de caisses d'épargne ; attitude des autres organismes prêteurs* (p. 2974) ; CONSTRUCTION : *Urgence de la publication des statuts de divers corps de personnel du Ministère de la Construction ; assimilation souhaitable de ces personnels aux autres agents de la fonction publique ; nécessité de faciliter aux sinistrés détenteurs de titres mobiliers l'utilisation de ces titres ; problème des constructions provisoires ; accélération nécessaire des opérations de clôture en matière de remembrement ; diminution probable du nombre de logements construits par suite de la diminution des crédits H.L.M. et des crédits destinés aux primes ; nombre de logements construits en 1959 ; augmentation des logements construits pour la vente ; spéculations pouvant être réalisées en matière de vente de logement avec l'aide de l'Etat ; capacité de production de l'industrie de la construction ; politique de réserve foncière devant être suivie par le Gouvernement ; dépôt souhaitable d'un plan pluriannuel* [3 novembre 1960]

(p. 2991 à 2993) ; après l'art. 28 : *Article additionnel de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation logement ; adoption par l'Assemblée d'un amendement identique au cours de la discussion du budget du travail* (p. 3011) ; Art. 39 (*Crédits destinés aux H.L.M.*) : *Son amendement* (*Fixation des crédits destinés à l'accession à la propriété*) (p. 3013) ; *irrecevabilité opposée à un de ses amendements invitant le Gouvernement à déposer pour une date déterminée un nouveau programme pluriannuel* (p. 3014) ; Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte d'Azur*) : *Son amendement* (*Suppression du caractère départemental de la redevance*) (p. 3017, 3018) ; *son amendement tendant à remplacer les mots « avec l'aide de la législation sur les H.L.M. » par les mots « celles construites par les organismes d'H.L.M. »* (p. 3019) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Travaux publics et Transports, en qualité de *Rapporteur spécial pour les voies navigables et des ports : Retard de la France en matière d'entretien et d'équipement ; diminution du trafic des voies navigables et des ports, notamment par suite de la diminution du trafic du charbon ; infériorité de la progression du trafic des ports français sur celle des ports étrangers concurrents ; élaboration souhaitable d'un plan pluriannuel pour l'entretien de nos infrastructures portuaires et fluviales ; nécessité de crédits supplémentaires pour l'équipement de nos ports ; examen du IVe Plan par le Parlement avant son entrée en application ; situation des petits ports de pêche* [10 novembre 1960] (p. 3525, 3526, 3527) ; *étude de l'alimentation en eau de la région de Dunkerque* (p. 3533) ; Deuxième lecture : Art. 6 (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article : observations sur : la charge imposée aux expéditions de lots de marchandises de faible tonnage ; le détournement du trafic vers les ports étrangers pouvant résulter de l'augmentation proposée ; la remise en ordre nécessaire des recettes de l'établissement national des invalides de la marine* [5 décembre 1960] (p. 4309) ; Art. 87 (*Comité supérieur du tarif des douanes*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article ; observations sur la représentation des chambres de commerce au sein du comité supérieur du tarif des douanes* [6 décembre 1960] (p. 4354) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : après l'art. 8 : *Son sous-amendement à l'article additionnel du Gouvernement relatif à l'allégement des impôts sur les spectacles* (*Suppression du plancher de 25 0/0 de la majoration laissée à la disposition des communes*) [5 décembre 1960] (p. 4288) ; *observations sur les charges très lourdes pesant sur les exploitations de spectacles, notamment sur les exploitations cinématographiques* (ibid.) ; Art. 10 : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, *incidences éventuelles de la réduction de crédit proposée sur les travaux de canalisation de la Moselle* (p. 4302) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les prévisions de constructions H. L. M. jusqu'en 1965 ; le maintien nécessaire du rythme de la construction ; la consultation souhaitable des organismes H.L.M. pour la mise en application du IVe Plan ; la nécessité de crédits supplémentaires pour les primes à la construction ; la réduction regrettable des crédits du Fonds national d'aménagement du territoire* [7 juillet 1961] (p. 1546, 1547) ; Art. 20 : *Dépenses ordinaires des services militaires : Ses observations sur : l'insuffisance des mesures de revalorisation en faveur des sous-officiers ; les difficultés de leur recrutement* [11 juillet 1961] (p. 1926) ; Art. 27, *Ouverture de crédits au titre du Fonds d'aménagement du territoire : Amendement de la Commission des finances tendant à réduire de 35 millions de NF l'autorisation de programme ; ses observations sur l'impossibilité de diminuer les crédits du Fonds d'aménagement du territoire* (p. 1632) ; Art. 29 : *Ouverture de crédits pour les prêts concernant les organismes H.L.M. : nécessité de réserver une partie des crédits à l'accession à la propriété ;* Art. 30 (*Programme triennal de constructions H.L.M.*) (p. 1634) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : la nécessité d'une politique générale d'aménagement du territoire, parallèlement à la création de zones à urbaniser par priorité et de zones d'aménagement différé ; les conditions de réussite d'une politique de l'habitat ; les possibilités de l'industrie du bâtiment ; les goulots financiers ; les obstacles mis à la*

réalisation d'un programme de construction valable par la spéculation foncière; la loi-cadre de 1957; les difficultés rencontrées par les collectivités locales désireuses de se constituer des réserves foncières; les dispositions du projet; la fixation de l'indemnité en cas d'exercice du droit de préemption sur la base de la valeur d'usage; l'extension souhaitable du droit de préemption à l'intérieur du périmètre faisant l'objet d'une déclaration d'utilité publique; la nécessité de consentir des prêts à long terme aux collectivités et établissements publics engageant des opérations foncières; l'allégement souhaitable de la procédure d'expropriation, telle qu'elle est prévue dans l'ordonnance du 23 octobre 1958 [19 juillet 1961] (p. 1817 à 1819); Art. 1er : *Son amendement tendant à porter à six ans le délai pour l'exercice du droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité* (p. 1827); *caractère facultatif de cette prorogation* (p. 1828); *amendement de M. Le Roy-Ladurie relatif à l'expropriation des propriétés agricoles; fixation de l'indemnité par le juge, compte tenu de la perturbation apportée dans le reste de l'exploitation* (p. 1832); Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Son amendement* (*Exercice du droit de préemption sur les biens immobiliers dont l'acquisition a été déclarée d'utilité publique*) (p. 1836); Après l'Art. 2 : *Son article additionnel* (*Définition dans la loi de finances pour 1962 du régime d'imposition ou de taxation des plus-values réalisées dans une zone d'urbanisation ou d'aménagement, à la faveur de mutations à titre onéreux*) (p. 1838); *son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*L'état des cessions des terrains consenties dans les Z.U.P. fera ressortir la superficie des terrains cédés et leur destination*) (p. 1839); *sous-amendement de M. Fanton* (*L'Etat précisera les superficies cédées à des organismes H.L.M.*); *ses observations sur : la compétence et la conscience des organismes H.L.M.* (ibid.); *sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*Création d'une Commission consultative pour chaque Z.U.P.*) (p. 1840).

Prend part au débat sur sa question orale relative à la liaison ferroviaire et routière entre la Grande-Bretagne et la France : *Ses observations sur : les différents projets de franchissement du détroit; l'ouverture souhaitable d'une conférence entre les Gouvernements anglais et français pour engager des négociations diplomatiques, politiques et économiques pour la réalisation de cet ouvrage; l'abandon par les Anglais du mythe de l'insularité; les avantages directs et indirects pour les deux pays de l'amélioration des moyens de communication entre eux; la recommandation du Conseil de l'Europe sur la construction d'un ouvrage à travers la mer du Nord* [6 octobre 1961] (p. 2447).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie); Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Ses observations sur : l'inefficacité de ce texte pour réprimer la spéculation foncière; l'application souhaitable de la loi sur la redevance d'équipement; la réforme nécessaire de la législation sur les expropriations; la nécessité de permettre aux collectivités locales d'emprunter à bon compte* [20 octobre 1961] (p. 2791, 2792); *la disparition nécessaire des affairistes et leur remplacement par des organismes collectifs d'intérêt général sans but lucratif* (p. 2794); *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 2803); *ses observations sur : l'attribution de 80 0/0 de la nouvelle ressource à la collectivité locale* (ibid.); *sous-amendement du Gouvernement* (*Perception de la taxe par voie de rôle*) (p. 2805); *son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances* (*Affectation de 80 0/0 des recettes tirées de l'application de l'article aux collectivités locales*) (p. 2808); Art. 11 (*Reconduction des tarifs des droits de timbre sur les connaissements applicables en 1961*) : *Son amendement* (*Limitation de la majoration des tarifs à l'exercice 1962 - retour à partir du 1er janvier 1963 aux tarifs existant au 31 décembre 1959*); *ses observations sur : l'adoption, au cours de la dernière discussion budgétaire, d'une majoration du droit de timbre sur les connaissements en vue d'assurer l'équilibre financier de l'Etablissement national des Invalides; l'accroissement des difficultés de nos établissements maritimes risquant de se produire à la suite de l'élévation des charges portuaires* (p. 2813); deuxième partie, CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'achèvement de la reconstruction; la nécessité de faire preuve d'indulgence en matière de forclusion et de reversement des trop perçus; l'insuffisance de la cadence actuelle de la construction pour faire face aux*

besoins les plus urgents et assurer le plein emploi de l'industrie du bâtiment, de sa main-d'œuvre et de son matériel ; le problème posé par l'accueil des rapatriés en métropole ; la nécessité de la construction annuelle de plus de 350.000 logements ; le dépôt souhaitable d'un nouveau programme quinquennal assorti d'un plan de financement ; la nécessité de poursuivre l'effort de révision des modalités de financement et des règlements d'attribution et d'extension de l'allocation de logement ; l'extension souhaitable de l'aide de l'Etat au Fonds national de l'amélioration de l'habitat ; la mise en application nécessaire d'une politique foncière de grande envergure [31 octobre 1961] (p. 3681, 3682); Art. 36 (*Octroi de primes aux organismes d'H.L.M.*) : *Son amendement tendant à fixer à 1/5e des crédits globaux la part réservée aux opérations d'accession à la propriété* (p. 3703); *amendement du Gouvernement tendant à fixer à 1/6e au moins la part réservée aux opérations d'accession à la propriété ; ses observations sur : le rajustement éventuel des crédits destinés aux opérations d'accession à la propriété en cas de vote de crédits supplémentaires au cours de l'année 1962* (p. 3705); *retire son amendement* (ibid.) ; *son amendement* (*Priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales*) (ibid.); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur spécial pour les voies navigables et les ports : Ses observations sur : l'augmentation du trafic fluvial et maritime au cours de l'année écoulée ; le trafic portuaire ; l'augmentation appréciable des crédits d'entretien ; le relèvement des crédits de paiement, à l'exception de ceux destinés aux ports de commerce ; le maintien souhaitable de la société de reconstruction du parc fluvial, malgré l'achèvement de la reconstruction de la flotte détruite par la guerre ; la progression satisfaisante des travaux du canal du Nord ; la constitution d'une Commission d'enquête sur les raisons du dépassement des crédits prévus pour la section Thionville-Coblence dans les travaux d'aménagement de la Moselle ; les avantages de la liaison Rhin-Méditerranée d'après certains membres de la Commission Boulloche ; la nécessité d'une consultation du Parlement avant toute décision gouvernementale à ce sujet ; la prochaine discussion de la réforme du financement des investissements portuaires ; la suppression souhaitable des droits de port et l'allégement nécessaire des charges incombant aux concessionnaires portuaires ; l'accélération souhaitable de la modernisation de notre réseau fluvial ; l'insuffisance des crédits consacrés à l'équipement de nos établissements portuaires, compte tenu des efforts réalisés par nos partenaires du Marché commun* [6 novembre 1961] (p. 3771 à 3773); Art. 24 (Dépenses militaires) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : l'amélioration nécessaire de la situation et de la retraite des sous-officiers ; le déclassement des ingénieurs de direction des travaux de la Marine depuis 1961* (p. 5246); Art. 36 (Prêts aux organismes H.L.M.) : *Amendement de M. Lolive tendant à fixer au 1/6e la part des prêts affectés à l'accession à la propriété* (p. 5251); Art. 54 (Octroi d'un délai aux sinistrés immobiliers) : *Son amendement, tendant à ajouter après les mots : « qui leur a été allouée » les mots : « ou qui leur est due »* (p. 5256); Art. 55 *ter* (*Fixation à 1.000 NF du plafond des trop perçus au titre des dommages de guerre pouvant donner lieu à répétition*) : *Ses observations sur : la nécessité de ne pas exiger le versement du trop perçu des sinistrés de condition modeste quel que soit le montant de ce trop perçu ; la possibilité de présenter une remise gracieuse pour les sinistrés de bonne foi* (p. 5257); en deuxième lecture, Art. 11 supprimé par le Sénat (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Ses observations sur : les charges croissantes de nos établissements portuaires et leur situation défavorisée par rapport aux ports étrangers ; la nécessité d'une réforme de l'Etablissement national des Invalides* [1er décembre 1961] (p. 5216) ; Art. 18 *ter* (*Remboursement forfaitaire au budget annexe des postes et télécommunications fixé annuellement par la loi de finances*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : le déficit d'exploitation du service des chèques postaux ; l'intérêt anormalement bas versé par le Trésor sur les fonds qui lui sont remis* [1er décembre 1961] (p. 5220);

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 ; Après l'Art. 20 : *Article additionnel du Gouvernement* (*Majoration du droit de timbre sur les lettres de voiture*) ; *son sous-amendement* (*Exclusion des transports fluviaux de la majoration*) [5 décembre 1961] (p. 5295);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à

urbaniser en priorité (Z.U.P.); Avant l'Art. 9 : *Avantages de la juridiction collégiale en matière d'expropriation* [16 mai 1962] (p. 1123, 1124); *ses explications de vote : intérêt du texte; problème des réserves foncières que doivent constituer les collectivités locales ; importance de la question du prix du terrain à bâtir ; nécessité d'assainir le marché foncier* [16 mai 1962] (p. 1126, 1127);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et les ports maritimes; l'ampleur des besoins en la matière; les conséquences néfastes des abattements de crédits opérés ; le IVe Plan et les ports navigables ; la liaison Beauvais-Lille-Roubaix ; la jonction par voie d'eau Bordeaux-Marseille ; les conséquences sur les voies d'eau de l'éventuelle réforme des tarifs de la S.N.C.F. ; l'application différée souhaitable de cette réforme ; le IVe Plan et l'habitat ; l'insuffisance des prévisions en la matière ; le problème des rapatriés et ses conséquences sur le logement* [19 juin 1962] (p. 1791 à 1794);

— du projet de loi de programme concernant les H.L M. ; Art. 2 (*Affectation à la construction de logements destinés à l'accession à la propriété de 1/6e au moins des crédits annuels attribués aux H.L.M.*) [12 juin 1962] (p. 1644); Art. 4 (*Répartition géographique des crédits H.L.M.*) : *la nécessité d'augmenter ceux-ci globalement* (p. 1645); Art. 5 : *Amendement de M. Catalifaud* (*Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure*) ; *l'intérêt de celui-ci ; nécessité de pouvoir passer des marchés relativement importants* (p. 1646); *ses explications de vote : le problème des rapatriés ; l'insuffisance des crédits prévus* (p. 1649);

— de la proposition de loi tendant à supprimer le privilège des matelots et pêcheurs de la commune de Fort-Mardyck : *Ses explications de vote : l'intérêt du texte* [26 juin 1962] (p. 1988);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962; Art. 34 : *Amendement de suppression de la Commission* (*Taxes sur les navires*) ; *la situation critique de la pêche française et la concurrence exercée par les partenaires du Marché commun* [12 juillet 1962] (p. 2384);

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière ; Art. 26 : *Sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Maintien du régime fiscal actuel des sociétés coopératives H.L.M.*) ; *le cas des unions d'organismes d'H.L.M.* [23 juillet 1962] (p. 2791).

DERAMCHI (M. Mustapha), *Député de Mostaganem* (*E.S.A, puis U.R., puis U.N.R., puis R.N.U.R.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [3 février 1960] (p. 151).

S'inscrit au groupe de l'U N.R. [7 juin 1960] (p. 1181).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [20 mars 1962] (p. 493).

S'inscrit au groupe du Regroupement National pour l'Unité de la République [4 mai 1962] (p. 880).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [20 mars 1962] (p. 494).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 avril 1962] (p. 830);

— membre de la Commission de contrôle des déclarations de vacances des emplois réservés [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Interventions :

Est entendu sur la question orale de M. Marquaire relative à la situation des internés administratifs en Algérie [21 juillet 1961] (p. 1937).

Est entendu sur les questions orales relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2555).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *La situation actuelle en Algérie, le fonctionnement de l'exécutif provisoire* [26 avril 1962] (p. 800) ;

— sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés : *Le sort des S.A.S. harkis Moghazhis et Musulmans qui désirent être rapatriés* [11 mai 1962] (p. 1068, 1077).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

DERANCY (M. Raymond), *Député du Pas-de-Calais, 10e circonscription (S.).*

En remplacement de M. Caudron, décédé [26 mai 1959] (p. 566).

S'inscrit au groupe socialiste [26 mai 1959] (p. 567).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges en remplacement de M. Caudron [28 mai 1959] (p. 666), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à diverses dispositions tendant à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— vice-président de cette Commission [29 mai 1959] (p. 695) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Interventions :

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Coordination des différentes sources énergétiques; le problème minier, son aspect social et économique ; les revendications des mineurs* [10 décembre 1959] (p. 3317, 3318).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale relative à la pension des veuves de mineurs retraités [21 octobre 1960] (p. 2688, 2689).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL, après l'art. 81 : *Article additionnel du Gouvernement (Attribution d'une retraite proportionnelle aux mineurs silicosés justifiant de 15 ans de services miniers) ; conséquences heureuses de cet amendement permettant à des mineurs malades d'abandonner leur métier et libérant des emplois pour de jeunes mineurs* [27 octobre 1960] (p. 2877) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Nécessité de surseoir à la fermeture de la maternité de Bray-en-Artois* [28 octobre 1960] (p. 2932, 2933) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : la surproduction de charbon, due notamment à la concurrence des produits pétroliers ; l'insuffisance des salaires des mineurs ; les risques de chômage ; la source d'énergie sûre, à l'abri de tout aléa politique, que représente le charbon ; les moyens d'employer les excédents (Développement du coke sidérurgique, distribution gratuite aux économiquement faibles)* [8 novembre 1960] (p. 3351, 3352) ; *la détérioration injuste de la situation des mineurs parallèlement à l'accroissement de leur rendement* (p. 3356) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires de mineurs de fond : *Difficultés de l'industrie charbonnière ; recrutement de main-d'œuvre adulte en Espagne, en Italie et au Maroc ; problème soulevé par les classes creuses* [29 novembre 1960] (p. 4112, 4113).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *Ses observations sur : l'optimisme du Premier Ministre quant à la situation des ouvriers, des fonctionnaires et des paysans ; la dégradation de la situation sociale ; les conditions catastrophiques de la rentrée scolaire ; la situation insuffisante et humiliante faite aux mineurs ; l'infériorité de leurs salaires et de leurs retraites et la pénurie de main-d'œuvre en résultant ; la non-application de l'article de la loi de finances sur la mise à la retraite des mineurs atteints de silicose* [5 octobre 1961] (p. 2398, 2399).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les répercussions du Plan de conversion et de modernisation des houillères ; l'accroissement des charges des houillères par suite de la réduction des effectifs et de l'augmentation des retraités ; la nécessité d'une participation de l'Etat aux charges affé-*

rentes aux retraites d'une manière analogue à celle appliquée à la S.N.C.F. ; la révision souhaitable de la disposition faisant obligation aux veuves de totaliser trois ans de mariage avant la cessation d'activité de mineur du mari pour percevoir une pension de reversion [28 octobre 1960] (p. 3341, 3342).

Prend part au débat sur la question orale de M. Lecocq relative à l'âge d'admission des travailleurs à la retraite : *La nécessité de réformer profondément le régime des retraites vieillesse* [24 novembre 1961] (p. 5080, 5081).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'importance du Plan ; le IVe Plan et le charbon ; la diminution envisagée de la production charbonnière ; le charbon et la carbochimie ; les fermetures abusives de puits de mines ; la construction de centrales thermiques dans les régions possédant des gisements pauvres ; le manque de mineurs ; la silicose* [20 juin 1962] (p. 1846, 1847).

DESCHIZEAUX (M. Louis), *Député de l'Indre, Ire circonscription (app. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative au nouveau type de drap militaire [16 octobre 1959] (p. 1842, 1843).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : *Institution d'un Comité chargé d'examiner les situations constituant de manière injustifiée un obstacle à l'expansion économique ; la nécessité de surveiller l'activité du secteur privé dans ce domaine ; composition de ce Comité ; problème de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur des économies régionales ; conférence de presse de M. Chaban-Delmas ; situation de certaines régions ; dépeuplement du département de l'Indre ; application des textes relatifs à la décentralisation de Paris ;* [17 novembre 1959] (p. 2501, 2502) ; *réforme des méthodes de l'aménagement du territoire ; avantages offerts en faveur de l'implantation d'usines nouvelles ; participation financière de l'Etat aux entreprises décentralisées* (p. 2502) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les affaires algériennes : *Aspect politique du vote de ce budget ; approbation de la déclaration du 16 septembre ; réformes de structure nécessaires apportant l'égalité politique et l'égalité sociale ; réalisation de grands changements dans l'économie algérienne entre la fin des hostilités et la consultation du peuple algérien ; nécessité de faire de l'Algérie le banc d'essai de l'aide aux pays sous-développés* [22 novembre 1959] (p. 2818, 2819) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature : *Date de discussion du projet de loi relatif à la justice musulmane* [29 décembre 1959] (p. 3736) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art. 1er : *Sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission (Suppression des avis que doivent recueillir les Chambres d'agriculture consultées par le Gouvernement)* [11 juillet 1960] (p. 1806) ; Art. 2 *bis* (p. 1807) ; Art 34 : *Amendement de la Commission (Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation ou la commercialisation des produits agricoles) ; nécessité d'aider les producteurs agriculteurs incapables de jouer, par leurs propres moyens, leur rôle dans la compétition commerciale internationale moderne ; exemple de la commercialisation et de la vente des fromages de chèvre* (p. 1828) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES — BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : son adhésion à la déclaration du 4 novembre ; l'échec des pourparlers de Melun ; l'opposition au collège unique de certains partisans de la « francisation » ; l'expérience humaine et exaltante de l'Algérie algérienne attachée à la France* [12 novembre 1960] (p. 3644, 3645) ;

Son rappel au règlement : *Installation souhaitable d'une sonnerie prévenant les députés de l'ouverture d'un nouveau scrutin en cas de*

non fonctionnement du vote électronique [16 novembre 1960] (p. 3887, 3888).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Insuffisance des crédits pour la réparation des dégâts causés par les inondations dans le département de l'Indre* [5 décembre 1960] (p. 4277) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Réglementation de sécurité des barrages ; cas du barrage d'Eguzon* [24 novembre 1960] (p. 4040, 4041, 4051) ; Art. 14 (*Dommages subis par les industriels, commerçants et membres des professions libérales*) (p. 4070) ; Art. 15 : *Son amendement* (*Indemnisation des dommages ayant frappé le matériel des stocks*) (p. 4070) ; *insuffisance des subsides mis à la disposition des préfets* (p. 4070, 4071) ; *ses explications de vote* (p. 4072) ; en seconde délibération (p. 4073) ; deuxième lecture : *Réparation des dommages professionnels causés aux stocks et aux machines* ; *cas du département de l'Indre* ; *extension du bénéfice de primes d'équipement aux industriels sinistrés* [9 décembre 1960] (p. 4504, 4505) ; *demande de précisions sur les primes d'équipement* (p. 4508) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Nécessité de mettre fin à « l'Algérie de Papa »* [7 décembre 1960] (p. 4388) ;

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *question préalable opposée par M. Mignot : Insuffisance du texte gouvernemental* [6 juillet 1961] (p. 1459).

Est entendu sur la question orale de M. Alduy relative aux mesures envisagées pour freiner la spéculation foncière dans les agglomérations urbaines (*Exemple de Chateauroux*) [13 octobre 1961] (p. 2459).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), AGRICULTURE : *Son rappel au règlement, choix regrettable du dimanche pour discuter du budget de l'agriculture* [29 octobre 1961] (p. 3460) ; *Ses observations sur : l'aspect de l'agriculture moderne* ; *le caractère périmé d'une politique agricole de non rentabilité du travail agricole* ; *le mécontentement des paysans devant la non application de la loi d'orientation agricole et du principe de la parité* [29 octobre 1961] (p. 3473, 3474) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'intervention souhaitable du Parquet dans la procédure d'évaluation des indemnités d'expropriation* [31 octobre 1961] (p. 3680) ; *les difficultés rencontrées par les communes désireuses de construire par suite de l'interférence des interventions des Ministères, du nombre élevé des conseillers techniques et de la superposition des plans et des comités* ; *la nécessité du renforcement des structures du Ministère de la construction et d'une extension de ses compétences* (p. 3682, 3683).

Son rappel au règlement : *Retrait de l'ordre du jour de la séance de ce jour de sa question orale concernant l'application des articles 20, 21 et 22 de la loi d'orientation agricole sur les zones spéciales d'action rurale* [8 décembre 1961] (p. 5420).

Prend part au débat sur la question orale de M Bégué relative à la fixation des prix agricoles sur les zones spéciales d'action rurale [8 décembre 1961] (p. 5430).

Pose à M. le Ministre des finances et des affaires économiques une question orale sans débat relative au Fonds national d'assurance contre les fléaux naturels [8 juin 1962] (p. 1611, 1612).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et l'équipement régional* ; *circonscriptions administratives et circonscriptions économiques* ; *l'absence dans le Plan d'une véritable politique régionale* ; *les objectifs et les investissements de l'action régionale* ; *la technique des tranches opératoires* ; *la réanimation nécessaire des régions entre la Loire et la Garonne* ; *le déclin du Berri, l'aide apportée à cette région* [20 juin 1962] (p. 1828, 1829, 1830).

DESHORS (M. Jean), *Député de la Haute-Loire, 2e circonscription (App. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi

d'orientation agricole ; Art. 1er : *Sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission (Suppression des avis que doivent recueillir les chambres d'agriculture)* [11 juillet 1960] (p. 1806) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles ; Art. 1er, Section III, financement ; Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat*) : *Amendement de M. Reynaud tendant à substituer à la référence du revenu cadastral la référence du bénéfice agricole forfaitaire ; maintien souhaitable de la référence au revenu cadastral plus juste* [12 juillet 1960] (p. 1888) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'endettement des agriculteurs ; la disparité du revenu agricole entre les régions ; l'insuffisance des crédits pour l'alimentation en eau potable ; le contrôle exercé sur les organismes professionnels par les foyers de progrès agricole ; l'insuffisance de la majoration journalière accordée pour améliorer les traitements des professeurs et moniteurs des centres d'apprentissage agricole* [29 octobre 1961] (p. 3493, 3494) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Les pressions exercées par certains groupes extérieurs à l'Assemblée ; la signification des manifestations paysannes ; la disparition de l'exploitation familiale* [27 juillet 1962] (p. 2895).

DESOUCHES (M. Edmond), *Député d'Eure-et-Loir, 1re circonscription (N.I. puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (no 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1704).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Réalisation des précédents Gouvernements dans ce domaine, notamment de M. Billères ; cas particuliers des ouvriers ; problème des Centres de formation professionnelle accélérée ; question primordiale de la formation de la jeunesse ; situation financière de l'enseignement technique ; réalisation d'une promotion sociale agricole ; nécessité de faciliter la promotion des jeunes dépourvus de diplômes ; montant des crédits nécessaires au projet de loi* [1er juillet 1959] (p. 1197, 1198).

Est entendu sur la question orale posée par M. Fanton relative à la situation des mal-logés [20 novembre 1959] (p. 2684).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Absence de bourses supplémentaires dans l'enseignement supérieur ; remède à la pénurie de personnel enseignant ; développement des I.P.E.S. ; augmentation des effectifs des écoles normales ; lacunes relatives aux cours complémentaires ; retard par rapport au plan Le Gorgeu, exception faite pour l'enseignement supérieur et la recherche scien-*

tifique ; insuffisance des crédits pour l'enseignement technique ; reprise du projet de réforme de l'enseignement [21 novembre 1959] (p. 2783 à 2785) ; CONSTRUCTION : *Insuffisance des crédits pour la construction ; augmentation de la différence entre le montant homologué et le coût réel des travaux ; nécessité d'alimenter en crédits tout ce qui touche à la construction de logements pour nos familles ouvrières ou de condition modeste par les organismes d'H.L.M. ; construction d'une gamme de logements de catégories différentes convenant à toutes les situations ; crédits nécessaires pour la poursuite de l'œuvre entreprise par Ribot, Loucheur et Sellier ; nécessité de recourir à de grands ensembles ; humanisation de leur conception ; reconnaissance de la vocation du Ministère de la Construction en matière d'aménagement du territoire ; prochaine expiration du plan triennal ; nécessité d'un plan engageant l'avenir de la construction pour dix ans* [23 novembre 1959] (p. 2835, 2836) ;

— du projet de loi d'orientation agricole : après l'Art. 11 : *Article additionnel de M. Maurice Faure tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé* [12 mai 1960] (p. 820) ; en quatrième lecture : ses explications de vote : *Nécessité d'accorder aux agriculteurs une juste rémunération de leur travail ; rejet regrettable du texte de la Commission mixte paritaire* [25 juillet 1960] (p. 2214).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Désintéressement des jeunes pour l'emploi public mal rémunéré ; situation des retraités et des rentiers ; bas salaires de certains départements de province ; menace de récession et de chômage ; répression nécessaire de certains abus en matière de construction* [16 juin 1960] (p. 1385, 1386).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Solution fragmentaire apportée par le projet pour remédier à l'expension anarchique de la région parisienne ; difficultés rencontrées par les industriels désireux de s'installer en province, notamment par suite de l'existence des zones de salaires* [19 juillet 1960] (p. 2022) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie). CONSTRUCTION : *Importance de nos obligations en matière de logement dans les années à venir ; inquiétude suscitée par la diminution des crédits H.L.M. ; nécessité d'utiliser la capacité de production de l'industrie du bâtiment ; utilisation des primes et des prêts par les sociétés immobilières à des fins spéculatives ; loyers pratiqués par ces sociétés ; échec de l'appel aux capitaux privés ; difficultés des municipalités en matière d'équipements sociaux* [3 novembre 1960] (p. 2994 à 2996) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Importance des sacrifices consentis par les contribuables français au titre de l'aide aux pays d'Afrique nouvellement indépendants ; nécessité d'un contrôle parlementaire de l'utilisation de ces crédits* [6 novembre 1960] (p. 3227, 3228).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale sans débat relative au régime de distribution d'électricité et de gaz [9 décembre 1960] (p. 4501-4502).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 2 : *Son amendement (Exonération de la redevance pour les H.L.M.)* [13 décembre 1960] (p. 4569) ; *le retire* (ibid) ; en deuxième lecture ; Art. 2 *bis : Amendement Pillet tendant à supprimer l'exonération prévue en faveur des offices publics H.L.M. et des organismes constructeurs à but non lucratif* [17 mai 1961] (p. 827, 828) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Insuffisance des crédits proposés comparativement aux besoins ; importance de la part laissée aux communes dans le financement ; critique des critères retenus pour la répartition des crédits ; problème du recrutement des éducateurs et des moniteurs ; déficit de la plupart des manifestations sportives ; nécessité d'un programme complémentaire* [9 mai 1961] (p. 709, 710] ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : *Ses observations sur : les besoins sans cesse accrus en matière de construction de logements ; l'impossibilité dans laquelle se trouvent les collectivités locales d'acquérir des terrains ; les inconvénients*

de la procédure d'expropriation de l'ordonnance de 1958, notamment par suite de l'intervention du juge unique ; l'élargissement nécessaire du droit de préemption prévu dans le projet ; la portée limitée de la disposition créant des zones d'aménagement différé ; la création souhaitable d'une caisse nationale d'équipement foncier à la disposition des communes [19 juillet 1961] (p. 1819, 1820) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'obligation d'accroître les crédits d'investissement nécessités par la modernisation et l'augmentation des moyens de télécommunication ; l'insuffisance des mesures en faveur du personnel ; la progression regrettable des demandes de raccordement téléphonique non satisfaites ; le caractère inesthétique et les inconvénients des lignes aériennes dans les grands ensembles* [25 octobre 1961] (p. 3044) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour assurer la construction annuelle de 362.500 logements ; la nécessité de ce rythme de construction pour satisfaire les besoins et utiliser les possibilités de l'industrie du bâtiment ; les difficultés des communes constructrices de logements ; la nécessité d'un nouveau plan pluri-annuel ; l'insuffisance des crédits pour les espaces verts et pour l'attribution de primes et de prêts ; la spéculation foncière ; la modification nécessaire de l'ordonnance de 1958 sur l'expropriation ; la réorganisation nécessaire des secteurs du Ministère de la Construction ; la coordination devant être établie entre tous ceux qui assurent des responsabilités techniques et administratives dans la construction ; la mise en place souhaitable d'un grand ministère de l'aménagement du territoire* [31 octobre 1961] (p. 3678, 3679) ; *son amendement tendant à réduire les crédits prévus au titre III de l'Etat C (Suppression de la création d'architectes-conseils pour les bâtiments judiciaires)* (p. 4509) ; *ses observations sur les difficultés rencontrées par les départements pour entretenir et moderniser les tribunaux de grande instance* (p. 4509, 4510) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. : *Les difficultés actuelles en matière de logement ; le problème des jeunes ménages et celui des rapatriés ; la nécessité de compléter la loi proposée par une loi cadre ; le caractère modeste du projet en discussion* [12 juin 1962] (p. 1642).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à l'insuffisance du réseau routier autour de Chartres [20 juillet 1962] (p. 2720, 2721).

DEVAUD (Mme Marcelle), *Député de la Seine, 36e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommée membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [4 mai 1960] (p. 645).

Est nommée membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1960] (p. 678).

Cesse d'appartenir à cette Commission [17 mai 1960] (p. 899).

Est nommée :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [18 mai 1960] (p. 951) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Conseil supérieur de l'aide sociale [7 juillet 1959] (p. 1335) ;

— membre du Conseil supérieur de la sécurité sociale [5 novembre 1959] (p. 2211).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1960 (n° 300), (Travail), **n° 380** [18 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 428) relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque vieillesse, **n° 699** [22 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, modifié par le Sénat, autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, **n° 820** [21 juillet 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Travail), **n° 893** [26 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 735), relatif à la lutte contre les pollutions atmosphériques, **n° 1177** [12 mai 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Bignon (n° 326), tendant à l'abrogation de l'article 31 de la loi n° 53-285 du 4 avril 1953, interdisant le cumul d'une pension militaire, proportionnelle avec un traitement aux anciens militaires inscrits au registre de l'aéronautique civile, **n° 1391** [19 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur les propositions de loi : 1° de M. Quinson et plusieurs de ses collègues (n° 434), tendant à accorder aux agents retraités des collectivités locales, titulaires de pensions proportionnelles, le maintien des droits acquis en matière de liquidation de pensions ; 2° de M. Pierre Gabelle (n° 881), tendant à accorder aux agents retraités des collectivités locales, titulaires de pensions proportionnelles, le maintien des droits acquis en matière de liquidation de pensions, **n° 1392** [19 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962, **n° 1833** [10 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 : *Son amendement tendant à inclure le travail dans la liste des matières relevant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* [20 janvier 1959] (p. 98) ; *problème commun au travail et à la sécurité sociale* ; *aspect humain et non seulement économique du travail* (p. 98, 99) ; *son amendement tendant à supprimer le travail de la liste des matières relevant de la Commission de la production et des échanges* (p. 99) ;

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Situation des travailleurs algériens en France* ; *importance des salaires gagnés en métropole pour l'économie algérienne* ; *problème du logement, de la scolarisation, de la formation professionnelle et de l'emploi* ; *priorité accordée aux travailleurs algériens qualifiés* [9 juin 1959] (p. 816, 817) ;

— d'un projet de loi relatif au statut des convoyeuses de l'air : *Hommage aux convoyeuses de l'air* [18 juin 1959] (p. 895) ;

— d'un projet de loi tendant à la promotion sociale, Art. 1er : *Réorientation des personnes âgées* ; *effort de promotion collective* [1er juillet 1959] (p. 1214) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAIL : en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Extension de la politique sociale du Ministère du Travail ; modicité des crédits ; communication à la Commission des affaires sociales du projet de réforme de la Sécurité sociale ; définition d'une politique à long terme de l'emploi ; incidence dans les années à venir de l'accroissement démographique ; problème posé par l'incorporation, parmi les travailleurs, de jeunes ouvriers algériens ; nécessité d'une politique d'immigration ; existence d'un chômage larvé et d'une insuffisance quantitative et qualitative de la main-d'œuvre ; rôle des centres de formation professionnelle pour adultes ; emploi des personnes de plus de cinquante ans ; révision du mode de calcul de la retraite ; œuvre des centres d'éducation ouvrière ; aménagement de foyers d'hébergement pour les travailleurs algériens ; accentuation du décalage progressif entre le revenu du travailleur célibataire et celui du travailleur chargé de famille ; maintien du caractère de prestation familiale de l'allocation-logement* [20 novembre 1959] (p. 2701 à 2703) ; *situation de certains contractuels de l'Administration centrale ; difficultés des contrôleurs et des inspecteurs du travail ; situation du personnel des directions régionales de Sécurité sociale* (p. 2714).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la politique de l'emploi [11 décembre 1959] (p. 3344).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur les sacrifices consentis par les salariés pour permettre le redressement économique et financier ; le retard certain, en matière de pouvoir d'achat, des salaires ; la possibilité d'une revalorisation anticipée du S.M.I.G. ;*

la nécessité d'une revalorisation progressive des prestations familiales ; les diverses mesures à prendre pour venir en aide aux familles (Allégement de la surtaxe progressive, révision du régime des prêts à la construction, développement des possibilités de crédits à la consommation) ; la revalorisation de la situation des agents de l'Etat et des collectivités publiques ; la réforme de l'Administration ; la nécessité de faire profiter de l'expansion ceux qui y ont contribué [16 juin 1960] (p. 1377 à 1380).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'accession des membres du cadre auxiliaire de l'enseignement français à l'étranger au régime de l'assurance volontaire pour le risque de vieillesse en qualité de *Rapporteur* : *Objet limité de ce texte ne concernant que la garantie vieillesse et ne s'appliquant qu'aux cadres contractuels et auxiliaires de l'enseignement ; extension souhaitable de ce texte à tous les agents contractuels désireux de partir à l'étranger ; nécessité de remédier à l'insécurité de vie et à l'insécurité de la fonction de nombreux jeunes professeurs* [23 juin 1960] (p. 1480, 1481) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui : *Ses observations sur : les mesures devant être prises pour permettre la pleine application de cette convention et de la loi de 1946 ; l'augmentation souhaitable du nombre des assistantes de police ; l'accroissement nécessaire de la répression des souteneurs ; la création de maisons de rééducation* [28 juin 1960] (p. 1547) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux, en qualité de *Rapporteur ; Délégation momentanée au Gouvernement des pouvoirs de l'Assemblée ; réaction des jeunes contre l'abus de l'alcool ; organisation du marché des jus de fruits ; allégement de leur régime fiscal* [18 juillet 1960] (p. 1965, 1966) ; Article unique : *Son amendement tendant à préciser le texte initial du projet ; limitation relative aux mesures concernant les bouilleurs de cru ; dépôt des projets de loi portant ratification des ordonnances avant le 15 décembre 1960* (p. 1980) ; *nécessité de baisser le prix des jus de fruits et des eaux minérales* (p. 1982) ; *sous-amendement de M. Henault (Abrogation du décret Mendès-France avant le 1er septembre)* (p. 1981) ; *sous-amendement de M. Mirguet (Lutte contre l'homosexualité)* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Rousselot tendant à considérer comme fléaux sociaux les films interdits aux moins de 18 ans* (ibid.) ; en deuxième lecture : *Respect des dispositions régissant le vin et le statut de la viticulture ; suppression des réclames des produits alcooliques dans les stades et endroits fréquentés par les jeunes* [22 juillet 1960] (p. 2162, 2163) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Obstacles à la modernisation des entreprises résultant de l'adoption du projet ; opportunité de la substitution de petites usines spécialisées et modernisées aux grandes usines insalubres ; importance justifiée de Paris ; envergure internationale de la capitale ; nécessité d'orienter son dynamisme et de combler le retard de son équipement ; institution d'un système d'imposition locale* [19 juillet 1960] (p. 2022, 2023) ; Art. 7 : *Amendement de M. Peretti (Exception en faveur de locaux affectés à des associations reconnues d'utilité publique) ; cas des bureaux occupés par des conseillères ménagères des associations de travailleuses sociales ou des syndicats de communes ; définition du local social* (p. 2046).

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), en qualité de *Rapporteur pour avis* ; TRAVAIL : *Insuffisance des crédits affectés au Ministère du Travail ; création opportune d'un corps d'inspecteurs généraux de de la Sécurité sociale ; modicité de l'effort accompli en faveur du reclassement des travailleurs handicapés ; inscription anormale dans le budget du travail de la contribution au régime des retraites dans les mines ; développement nécessaire de l'effort pour l'étude et l'organisation de l'emploi ; insuffisance des statistiques ; compétence requise des inspecteurs du travail ; licenciements regrettables opérés par la régie Renault ; revalorisation des salaires calculés au niveau du S.M.I.G. ; caractère anormal des heures supplémentaires ; disparité existant entre les salaires féminins et les salaires masculins ; nécessité d'étudier un nouveau financement des allocations familiales insuffisamment revalorisées ; effort de coordination entrepris dans le domaine de la Sécurité sociale ; importance de*

la formation professionnelle des adultes ; précisions devant être données sur la répartition des crédits dans le domaine de la promotion sociale et dans celui de la formation syndicale et économique ; relèvement nécessaire des crédits pour les travailleurs algériens et leurs familles ; multiplication souhaitable des foyers de jeunes travailleurs ; importance accrue du service social d'aide aux immigrants avec la mise en application du Marché commun ; augmentation souhaitable du budget du travail pour lui permettre d'être à la hauteur de la tâche de ce grand Ministère [27 octobre 1960] (p. 2858 à 2860) ; après l'article 82 : *Son article additionnel (Dépôt annuel d'un rapport de l'inspection générale de la Sécurité sociale)* [27 octobre 1960] (p. 2877, 2878) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : l'anachronisme de l'incapacité de la femme mariée ; la nécessité de reconnaître l'égalité des droits des époux dans la gestion des biens propres et communs, l'exemple des législations étrangères ; la suppression regrettable du droit de renonciation ; le maintien souhaitable des biens réservés* [17 novemhre 1960] (p. 3913 à 3915) ; Art. 1388 du Code civil : *Son amendement (Option facultative entre le régime de participation aux acquêts et le régime de Communauté d'acquêts)* [30 novembre 1960] (p. 4174, 4179) ; *consultation éventuelle d'un notaire par les époux avant leur mariage* (p. 4183) ; Art. 1422 du Code civil : *Sa demande de réserve de l'article et de l'amendement déposé par elle à cet article* [9 décembre 1960] (p. 4514) ; Art. 1435 du Code civil (*Administration des biens de la Communauté*) : *Son amendement reconnaissant des pouvoirs égaux pour l'administration et des pouvoirs conjoints pour la disposition des biens communs* [14 décembre 1960] (p. 4600) ; *ses observations sur : les travaux du congrès des notaires de Biarritz ; la nécessité d'une participation de la femme à la gestion des valeurs mobilières ; l'institution d'un mandat tacite réciproque en matière d'administration* (p. 4601) ; *amendement de la Commission tendant d'une part à laisser au mari la libre disposition des navires, bateaux et aéronefs et d'autre part à exiger le consentement de la femme pour les meubles affectés à sa profession séparée ; nécessité d'exiger le consentement de la femme pour la vente d'une automobile représentant souvent le bien le plus important du ménage* (p. 4604) ; Art. 1440 du Code civil : *Son amendement tendant à permettre à chaque époux d'attaquer un acte passé par son conjoint mettant en péril le patrimoine familial* (p. 4615) ; Art. 1401 du Code civil : *Amendement de la Commission (Suppression des biens réservés) ; précisions devant être données sur les pouvoirs de chaque conjoint sur les indemnités à lui allouées à titre de dommages et intérêts* (p. 4617) ; *son amendement tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article : restitution souhaitable à la femme de sa pleine capacité en ce qui concerne ses biens réservés ; suppression de l'analogie entre les pouvoirs de la femme sur ses biens réservés et les pouvoirs du mari sur les biens communs* (p. 4618) ; *son amendement tendant à modifier le quatrième alinéa* (p. 4618).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans et à la condition des chômeurs de plus de 55 ans : *Recensement des emplois ; cas des femmes seules* [28 avril 1961] (p. 594, 595).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement socio-éducatif : *Difficultés des collectivités locales pour financer les installations sportives prévues et assurer leur fonctionnement et leur entretien ; utilisation éventuelle des installations sportives de l'armée par les enfants des écoles ; absence d'une définition de la notion des besoins socio-éducatifs ; nécessité de laisser aux mouvements de jeunesse leur indépendance et leur originalité ; conditions dans lesquelles seront formés les animateurs* [16 mai 1961] (p. 783, 784) ;

— du projet de loi relatif aux pollutations atmosphériques en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la nécessité de mesures non seulement répressives mais préventives ; l'utilisation souhaitable des charbons maigres dans les foyers domestiques (Exemple de la Belgique, des U.S.A. et de l'Angleterre) ; le développement souhaitable du chauffage urbain ; l'utilisation du chauffage à grande distance en Allemagne et en Russie ; les mesures devant être prises pour faciliter l'équipement des automobiles en dispositifs anti-fumées ; l'aide devant être apportée aux petites et moyennes entreprises industrielles pour leur permettre de procéder aux investissements indispensables à la dépollution des fumées, l'exemple devant être*

donné par les entreprises nationalisées ; l'absence de crédits pour les espaces verts ; le développement anarchique de la banlieue parisienne et les inconvénients de la présence d'usines dans des zones urbanisées [18 mai 1961] (p. 857, 858) ; Titre I, Art. 1er : *Amendement de la Commission (Nouvelle rédaction de l'article) ; nécessité d'envisager tous les dispositifs anti-fumées et anti-poussières lors de la construction d'une usine, avant même d'avoir la preuve de la nocivité de ces fumées et poussières* (p. 867) ; Art. 2 : *Amendement de M. Pinoteau (Examen de l'antériorité des installations)* (p. 870) ; après l'art. 7 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Abrogation de l'article 15 de la loi modifiée du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres et incommodes) ; suppression nécessaire du droit accordé aux préfets de délivrer des autorisations provisoires* (p. 872) ; *son amendement au nom de la Commission (Obligation pour les préfets de suspendre provisoirement le fonctionnement d'un établissement ne s'étant pas conformé aux injonctions concernant ses installations)* (p. 872, 873) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le rétablissement regrettable par le Sénat des autorisations provisoires accordées par les préfets ; la suppression regrettable par la Commission de la possibilité de poursuivre l'administration ; l'inertie courante de cette dernière* [21 juillet 1961] (p. 1973) ; Art. 8 A (*Suppression des autorisations provisoires données par le préfet) : Amendement de M. Nilès tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat ; abus dangereux pouvant être entraînés par un excès de souplesse dans le domaine des autorisations provisoires* (p. 1977).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guillon relative à la rémunération des auxiliaires médicaux [6 juillet 1961] (p. 1500).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1er du projet, Art. 1438 du Code civil : *Son amendement tendant à reprendre le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (Administration par la femme de ses biens propres) ; ses observations sur : la nécessité de donner à la femme, sur ses biens propres, des pouvoirs égaux à ceux qui lui sont reconnus sur ses biens réservés ; la conformité de l'amendement à la notion de communauté ; la protection qu'il apporte à la femme en cas de mésentente dans le ménage* [12 juillet 1961] (p. 1652) ;

— des propositions de loi de MM. Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Nécessité de voter sans tarder ces propositions d'une portée éminemment sociale et génératrices d'économies* [19 juillet 1961] (p. 1805, 1806) ;

— d'un projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé : Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé) : Amendement de la Commission (Consultation préalable des collectivités locales ; fixation à dix ans de la durée de préemption) ; nécessité d'aider les collectivités locales à financer les opérations foncières* [19 juillet 1961] (p. 1834) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAIL : *Ses observations sur : l'absence d'une politique de l'emploi à long terme ; les dangers des immigrations ; l'insuffisance de nos statistiques en matière d'emploi ; l'emploi des personnes âgées ; la modification devant intervenir dans le salaire unique ; le reclassement des femmes d'âge moyen ; le décrochage du S.M.I.G. par rapport au salaire réel moyen féminin ; les manipulations de l'indice du coût de la vie auxquelles s'est livré le Gouvernement et la modification nécessaire de la référence d'indexation du S.M.I.G. ; l'ouverture souhaitable d'un débat sur la sécurité sociale ; l'élargissement nécessaire de l'assiette de son financement* [9 novembre 1961] (p. 4212 à 4214).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la nécessité de mettre fin à sept ans de combats entre les frères ennemis ; l'échec regrettable de l'intégration ; la nécessité de profiter de l'occasion offerte de réaliser l'association ; la possibilité pour l'Algérie algérienne de rester française* [20 mars 1962] (p. 489).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les caractères généraux de la planification française ; l'accroissement souhaitable de sa démocratisation ; la part relativement*

insuffisante réservée à la consommation des ménages; les inquiétudes suscitées par la politique des salaires et le problème des conventions collectives; l'insuffisance du S.M.I.G.; le problème des transferts sociaux et celui des personnes âgées; les perspectives de l'emploi; indications statistiques défectueuses; disponibilité en hommes; les investissements sociaux; le caractère social limité à certains d'entre eux; les reports de crédits inadmissibles; le caractère quelque peu timide des perspectives du Plan [6 juin 1962] (p. 1516 à 1518);

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M., Art. 4 (*Répartition géographique des crédits H.L.M.*) : *Le problème du logement dans la région parisienne* [12 juin 1962] (p. 1645).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Carous et Courant relatives à la situation des fonctionnaires municipaux : *La crise du recrutement du personnel administratif et technique; la situation des assistantes sociales communales* [29 juin 1962] (p. 2132).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Les dispositions concernant l'Education nationale; la création de postes; la pénurie de personnel; l'augmentation des crédits d'équipement; la santé publique; le transfert de l'Ecole nationale des médecins à Rennes; les indemnités versées aux exploitants des débits de boisson supprimés en application de l'ordonnance du 29 novembre 1960; le travail et la sécurité sociale; l'allocation aux vieux travailleurs salariés; l'augmentation du montant des allocations de vieillesse; le problème du Fonds national de solidarité; l'application de l'article 40 de la Constitution en matière de sécurité sociale; les conclusions de la Commission chargée d'étudier les problèmes de la vieillesse* [10 juillet 1962] (p. 2285 à 2287); Art. 20 : *Son amendement au nom de la Commission (Montant de la pension versée aux personnes âgées); l'impossibilité d'appliquer l'article 40 de la Constitution à cet amendement* [12 juillet 1962] (p. 2377); Art. 21 : *Son amendement de suppression au nom de la Commission (Obligation alimentaire et ressources des bénéficiaires de l'allocation vieillesse agricole); la disparité accrue que créeraient ces dispositions entre le régime général et les autres régimes* (p. 2378).

DEVEMY (M. Roger), *Député de la Meurthe-et-Moselle, 6e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de programme relative à l'équipement scolaire et universitaire, **n° 180** [30 juin 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Constructions scolaires), **n° 339,** T. II, 4 [4 novembre 1959].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de programme (n° 703) pour les départements d'outre mer, **n° 717** [28 juin 1960].

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Constructions scolaires), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi adopté par le Sénat, portant introduction dans les départements de la Martinique et de la Guyane de la loi des 21 juin 1865, 22 décembre 1888 sur les associations syndicales, **n° 1333** [12 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436). Constructions scolaires, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1097) ratifiant le décret n° 60-718 du 13 juillet 1960 portant rejet partiel de la délibé-

ration n° 198 du 9 février 1960 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances portant exonération des droits de douane sur le matériel destiné à la recherche minière et aux études de préparation des minerais, **n° 1525** [10 novembre 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants une question orale orale relative aux droits des Anciens combattants [15 mai 1959] (p. 543, 544).

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire, en qualité de *Rapporteur pour avis : Aspect économique et technique des dispositions; ampleur des constructions envisagées; retard sur le plan Le Gorgeu; inconvénients du fractionnement du financement; important progrès technique dans la construction scolaire; établissement de schémas types; politique de prix plafonds dans l'enseignement du premier et du deuxième degré; principe des commandes groupées; avantages de l'attribution de la qualité de maître d'ouvrage à l'Etat dans certains projets subventionnés, sous réserve de l'accord des collectivités locales* [2 juillet 1959] (p. 1248 à 1250); *groupement des constructions du second degré et du technique; coordination entre les différents départements ministériels constructeurs; coordination des besoins dans chaque secteur géoagraphique* (p. 1250, 1251); Art. 2 : *Attribution à l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés; son amendement tendant à exiger l'accord des collectivités locales intéressées* (p. 1273).

Pose à M. le Ministre de la Construction, une question orale relative au nombre de logements mis en chantier et terminés dans le secteur public et le secteur privé [3 juillet 1959] (p. 1297, 1301, 1302).

Prend part à la discussion :

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative à la retraite du combattant : *Institution de la retraite des anciens combattants pour réparer une usure prématurée; catégories humiliantes créées par le texte gouvernemental; respect des droits acquis; assimilation aux pensions d'invalidité; satisfaction donnée aux assurés sociaux; sort réservé au budget des anciens combattants* [5 novembre 1959] (p. 2207, 2208); *possibilité d'effectuer le versement en une seule fois* (p. 2209);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Voies navigables et ports : *Création de liaisons fluviales Lorraine-Méditerranée; avancement des travaux de la canalisation de la Moselle; prochaine liaison entre Rotterdam et Marseille; avantages de l'axe Moselle-Saône-Rhône* [19 novembre 1959] (p. 2641, 2642); EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Effort méritoire en faveur des constructions scolaires; insuffisance des crédits pour l'enseignement technique; intérêt des constructions préfabriquées* [21 novembre 1959] (p. 2773); CONSTRUCTION, Art. 91 : *Son amendement tendant à remplacer la date du 1er janvier 1960 figurant au premier alinéa de l'article 42* bis *du Code général des impôts par celle du 1er janvier 1961 en ce qui concerne les opérations en cours* [23 novembre 1959] (p. 2853); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Importance morale du problème; nécessité de restituer aux anciens combattants ce qu'une loi leur a donné* [24 novembre 1959] (p. 2966); rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 44 *bis : Amendement du Gouvernement (Rétablissement de la retraite à un taux réduit pour l'année 1960 seulement); engagement formel du Gouvernement de rétablir la retraite si la situation financière s'améliore; mention discriminatoire regrettable au profit des anciens combattants de 1914-1918; possibilité d'un rétablissement intégral de la retraite au 1er octobre* [17 décembre 1959] (p. 3443, 3444);

— d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 1er : *Amendement de M. Catayée (Exclusion de la Guyane du champ d'application du texte)* [3 décembre 1959] (p. 3165); en troisième lecture : *Ses observations sur : les incidents qui se sont produits récemment à la Martinique; le développement nécessaire des efforts économiques en faveur des départements d'outre-mer* [29 décembre 1959] (p. 3727);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 37 : *Son amendement tendant à fixer par un décret particulier les conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer* [19 mai 1960] (p. 971); *intérêt primordial de la loi pour les départements d'outre-mer ayant une vocation agricale* (ibid.); *amendement de M. de Villeneuve*

tendant à fixer les conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer dans le cadre de la loi de programme (p. 972);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la situation critique des D.O.M. par suite de leur expansion démographique et de leur monoculture; la vocation essentiellement rurale de ce pays; l'opportunité d'accroître de 15 0/0 la production sucrière; la recherche de débouchés en France dans le Marché commun et dans l'industrie chimique; l'organisation de la production bananière; la culture de l'ananas; le développement des cultures vivrières et de l'élevage; le retard de la loi-programme sur le troisième plan; le manque d'informations du Parlement sur l'état d'exécution du plan; la recherche de débouchés pour les ressources nouvelles; la reprise opportune de la culture du tabac; la lacune relative à l'utilisation des sous-produits du poisson; les efforts nécessaires pour améliorer l'habitat; l'industrialisation des D.O.M. (Etude des réalisations possibles, institution d'un système d'aide inspiré de celui de l'Algérie); la création d'emplois nouveaux; les possibilités du tourisme; l'imprécision du projet quant à l'émigration; l'implantation de Réunionnais à Madagascar; la continuation de l'œuvre du bureau pour le développement de la production agricole (B.D.P.A.); les mesures relatives à chaque département; l'absence de prévisions pour le port de Pointe-à-Pitre; l'institution du paiement de la canne selon la richesse à la Réunion; l'implantation souhaitable dans un bref délai à la Réunion de la Société d'assistance technique et de crédit; la situation particulière de la Guyane; la mise en valeur de ce pays non développé; l'étude de l'implantation de Martiniquais et de Guadeloupéens; la nécessité de procéder à des recherches agronomiques, pédologiques et hydrauliques; la culture des denrées de première nécessité et de certains produits destinés à l'exportation; la mise en exploitation du gisement de Kaw; les moyens financiers prévus par le projet de loi; la nécessité de prêts plus importants de la Caisse centrale de coopération économique au profit du secteur privé; l'insuffisance des cadres et des techniciens; le recrutement de personnel contractuel engagé pour des missions précises et limitées; la limitation des interventions des sociétés d'Etat et d'économie mixte au cas où l'initiative privée fait défaut; les mesures législatives ou réglementaires d'adaptations annoncées par le projet; la chance exceptionnelle offerte aux D. O. M. par ce texte; le rattachement des crédits envisagés au plan d'équipement* [29 juin 1960] (p. 1567 à 1574); Art. 1er (*Dotations au titre du F. I. D. O. M.*) : *Son amendement tendant à rattacher les dispositions du texte en discussion aux troisième et quatrième plans* [30 juin 1960] (p. 1623); *le modifie* (ibid.); après l'art. 1er : *Son article additionnel tendant à porter progressivement à 460.000 tonnes la production sucrière des départements d'outre-mer fixée à 402.000 tonnes par le décret du 10 octobre 1957* (p. 1626).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à l'harmonisation des circonscriptions administratives régionales [1er juillet 1960] (p. 1654, 1655).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les constructions scolaires : Ses observations sur : la conformité au plan d'équipement scolaire des engagements financiers pour la période 1957-1961; l'important effort consenti en 1960 et en 1961; l'inquiétude suscitée par le retard du rythme des réalisations sur l'accroissement des crédits notamment dans l'enseignement technique; la nécessité de renforcer les moyens mis à la disposition de la direction de l'équipement scolaire; l'allégement souhaitable des procédures administratives; les immenses progrès obtenus en matière de normalisation permettant un abaissement du prix de revient et une réduction des délais de construction; la nécessité d'obtenir la continuité des chantiers; l'association des parlementaires locaux à l'élaboration de la prochaine loi de programme* [4 novembre 1960] (p. 3072 à 3075); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'insuffisance de l'augmentation accordée aux veuves; la nécessité de leur permettre de bénéficier des avantages sociaux; l'absence de mesures en faveur des orphelins et des ascendants; la différence de situation des victimes de la guerre d'Algérie et du terrorisme selon qu'elles se trouvent en métropole ou en Algérie; la nécessité d'accorder un taux spécial pour les veuves des grands invalides; le pécule des prisonniers de la guerre 1914-1918; la revision nécessaire du taux des pensions de 10 à 80 0/0; la modicité du*

crédit nécessaire au rétablissement intégral de la retraite en faveur des anciens combattants de 1939-1945 ; la discrimination inadmissible établie entre les deux générations de feu [6 novembre 1960] (p. 3207, 3208) ; Titre III : *Amendement de la Commission tendant à la suppression d'un poste d'inspecteur chargé des monuments commémoratifs* [8 novembre 1960] (p. 3329) ; Art. 54 : *Caractère de réparation de la retraite ; restitution incomplète de celle-ci par le Gouvernement* (p. 3335) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'augmentation sensible du budget ; la non-observation par le Gouvernement du vote émis par l'Assemblée tendant à la suppression du poste d'inspecteur des monuments du souvenir ; l'insuffisance de l'indemnité pour les orphelins ; l'application loyale du rapport constant ; les conclusions de la Commission des vœux réunie au Ministère des Anciens combattants en mars 1961 ; le dépôt souhaitable d'un projet de plan triennal ;* [25 octobre 1961] (p. 3011, 3012 et 3026) ; EDUCATION NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les constructions scolaires : Ses observations sur : l'effort substantiel mais insuffisant prévu pour 1962 ; l'importance des reports dans les crédits de paiement dus essentiellement à la longueur des délais nécessaires à l'accomplissement des formalités administratives ; l'harmonisation souhaitable de l'action du Secrétaire d'Etat aux Finances et du Ministre de l'Education nationale ; les résultats obtenus par la direction des services techniques pour réduire les délais ; le recours éventuel à l'emprunt pour donner au Ministre de l'Education nationale les moyens d'action nécessaires* [28 octobre 1961] (p. 3366, 3367) ; *le retard dans les réalisations scolaires à Nancy et à Lyon* (ibid.) ;

— d'un projet de loi portant ratification d'un décret relatif aux droits de douane sur le matériel de recherche minière importé en Nouvelle Calédonie, en qualité de *Rapporteur* [16 novembre 1961] (p. 4881, 4882).

Son rappel au Règlement : *Tenue d'une séance le jour du 8 mai* [8 mai 1962] (p. 893).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du *IV*e Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Le IV*e *Plan ; l'industrie et l'artisanat ; la conjoncture économique actuelle ; les problèmes de la sidérurgie ; le financement ; le temps d'arrêt marqué par l'industrie sidérurgique depuis le milieu de 1961 ; le taux élevé de l'endettement actuel ; les conséquences d'une augmentation du prix de l'acier ; les industries chimiques ; leur dynamisme ; l'apparition de nouveaux produits ; contrôle souhaitable par le Gouvernement des implantations régionales ; la sensibilité du secteur textiles par rapport aux importations en provenance des pays à bas salaires ; le développement rapide de la construction électrique et de l'électronique ; le problème de la deuxième chaîne de télévision ; les données générales du problème de l'automatisation, la définition de ce mot, ses effets, les suppressions éventuelles d'emplois, la nécessité de mener des études en ce domaine ; l'industrie des machines-outils ; le manque de cadres et de main-d'œuvre de haute qualification ; l'industrie automobile et la nécessité d'abaisser le prix de l'essence ; les industries du bâtiment et des travaux publics ; augmentation souhaitable des possibilités de financement des entreprises ; l'industrie du verre ; détaxation souhaitable au prorata du volume d'exportation réalisé par chaque entreprise exportatrice ; l'artisanat : réforme souhaitable de son statut juridique, nécessité de mettre de l'ordre, d'une manière souple, dans une branche jusqu'ici désorganisée ; importance de l'apprentissage artisanal ; les réalisations des plans précédents ; les recommandations de la Commission de la production et des échanges ; abaissement du coût de l'énergie (Coordination des politiques européennes en la matière et utilisation en Europe du gaz saharien par gazéoducs) ; refonte du système fiscal de la sidérurgie, baisse du taux d'endettement, élévation du volume des investissements prévus, étude du problème du relèvement du prix de l'acier ; création rapide d'une seconde chaîne de télévision ; protection de l'industrie textile ; sollicitude particulière en faveur des auxiliaires de l'agriculture ; souhaits du plan intérimaire ; regret d'une consultation du Parlement limitée à une simple ratification ; nécessité de penser les grands projets d'infrastructure en fonction de la Communauté économique européenne* [24 mai 1962] (p. 1297, 1298).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre une question orale sans débat relative à la situation des déportés et internés de la guerre 1914-1918 [8 juin 1962] (p. 1609, 1610, 1611).

DEVÈZE (M. Gilbert), *Député de l'Aisne, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la suppression des abattements de zones en ce qui concerne la détermination du montant des prestations familiales, **n° 674** [8 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à la modification de l'article 46 de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, **n° 1453** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Réforme nécessaire de l'école rurale ; problème des débouchés intérieurs et extérieurs ; développement des industries agricoles et alimentaires exportatrices ; répartition des crédits destinés à l'aménagement des grandes régions agricoles ; aménagement de certains moyens d'exploitation* [24 juin 1959] (p. 1030).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Mauvaise administration de la Guyane pendant de longues années ; hommage aux services préfectoraux actuels et aux représentants de la gendarmerie nationale ; nécessité d'un programme spécial permettant le démarrage de ce pays sous-développé ; organisation de l'exploitation forestière ; problème de l'agriculture et de l'élevage ; diminution de la production d'or ; privilège accordé au bureau minier empêchant l'exploitation de tout gisement en Guyane française ; l'insuffisance de l'infrastructure mettant la Guyane dans l'impossibilité de jouer un rôle de plaque tournante du commerce avec l'Amérique du Sud ; insuffisance des transports fluviaux ; utilisation impossible du port de Cayenne ; création nécessaire d'un aéroport de classe internationale ; mauvaise utilisation des crédits du F.I.D.O.M. dans le passé ; patriotisme des Guyanais* [21 novembre 1959] (p. 2752 à 2754) ;

— en troisième lecture, d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire ; Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte* [29 décembre 1959] (p. 3728) ; *particularisme du département de la Guyane inclus dans le continent américain ; opportunité de le doter d'une monnaie à parité avec les pays qui l'entourent* (p. 3729) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles ; Art. 1er, champ d'application, Art. 1106-1 du Code rural : *Son amendement (Exclusion des exploitants déjà assujettis à un régime d'assurance maladie obligatoire* [12 juillet 1960] (p. 1892) ; *cas des ouvriers et fonctionnaires exploitants* (ibid.).

Son rappel au Règlement : *Signification devant être donnée au vote sur l'amendement de M. Darchicourt dans le budget des anciens combattants* [8 novembre 1960] (p. 3349).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : la réforme souhaitable du statut des fonctionnaires de la navigation aérienne ; les difficultés nouvelles de leur travail avec le développement des avions à réaction ; le dévouement et la compétence de ce personnel* [11 juillet 1961] (p. 1621, 1622) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur : l'aviation légère et sportive ; la rigueur excessive des conditions imposées aux instructeurs des aéro-clubs ; le délai de recouvrement de la détaxe de l'essence ; les primes d'achat ; le rétablissement souhaitable des subventions pour les avions particuliers de fabrication française* [7 novembre 1961] (p. 3959, 3960).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *L'organisation F.L.N. en France* [5 juin 1962] (p. 1470, 1471).

DEVIQ (M. Marcel), *Député des Oasis, (E.A.S., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165); [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *problème des Rebaïas, exactions de l'armée tunisienne dans le Sud de l'Erg, de Bir-Romane à Fort-Saint* [30 avril 1959] (p. 398 à 400).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SAHARA : *Création d'un troisième département saharien; rattachement au Sahara des Ouled Djellal; utilisation du pétrole saharien; nécessité pour la France de se suffire à elle-même en matière de carburants ; étude d'une modification de nos engins mécaniques ; extension de notre construction automobile* [21 novembre 1959] (p. 2728, 2729) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, après l'art. 1er : *Article additionnel de M. Roux invitant le Gouvernement à rechercher de nouvelles formules d'exploitation des réseaux d'énergie électrique : prix de l'électricité au Sahara* [30 juin 1960] (p. 1629) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SAHARA : *Ses observations sur : les lacunes du rapport de la Commission de la production et des échanges ; le problème démographique au Sahara; l'absence de renseignements sur l'infrastructure économique au Sahara; la nécessité d'une organisation du sport; l'électrification ; le problème routier ; l'importance des relations avec les pays de la Communauté au Sud, notamment avec le Tchad ; l'opportunité d'une banque spécifiquement saharienne; les travaux d'hydraulique; la production dattière ; le problème des houillères du Sud-oranais* [8 novembre 1960] (p. 3320 à 3322) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SAHARA : *Ses observations sur : les inconvénients du bicéphalisme de l'administration saharienne ; l'ignorance dans laquelle est tenue l'initiative privée ; le sort réservé aux pétroliers après la cessation de l'exploitation du pétrole; la situation des petits possesseurs de plantations anciennes; la révision nécessaire de la politique de l'eau ; l'inquiétude des Sahariens devant la perspective d'un abandon du Sahara par la France* [8 novembre 1961] (p. 4061, 4062).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Les accords d'Evian et le Sahara* [26 avril 1962] (p. 797, 798).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

DIA (M. Mamadou), *Député du Sénégal, (app. R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

DICKO (M. Hammadoun), *Député du Soudan (app. S.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

DIENESCH (Mlle Marie-Madeleine), *Député des Côtes-du-Nord, 3e circonscription (R. P. C. D.). Vice-présidente de l'Assemblée Nationale.*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommée membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élue Vice-présidente de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15).

En cette qualité :

Préside : la séance du 18 juin 1959 (p. 888) ; la séance du 26 juin 1959 (p. 1083) ; la 2e séance du 30 juin 1959 (p. 1157) ; la séance du 3 juillet 1959 (p. 1291) ; la 2e partie de la séance du 23 juillet 1959 (p. 1459).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 561 relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, **n° 602** [3 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 747 modifié par le Sénat, relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, **n° 774** [12 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi n° 817 modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, **n° 821** [21 juillet 1960].

Sa proposition de loi relative à la validation des services accomplis par des assistants ou assistantes de service social dans des services sociaux privés transformés en services sociaux publics ou dans des services sociaux privés suppléant des services sociaux publics, **n° 845** [25 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (agriculture, enseignement agricole) n° 866, **n° 938** [8 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1454, 3°, du Code général des impôts, en vue d'exempter de la contribution des patentes les agriculteurs éleveurs, **n° 1087** [16 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962 n° 1436 (Agriculture, enseignement agricole), **n° 1487** [28 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de programme n° 1781, relatif à la création et au développement des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, **n° 1810** [29 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, article unique : *Amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à substituer au chiffre de « 54.000 millions » le chiffre de « 94.610 millions » ; irrecevabilité de cet amendement* [30 juin 1959] (p. 1175) ; *article additionnel de M. Dubuis prévoyant que, dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers seront affectés au fonds d'investissement routier institué par la loi du 30 décembre 1951 ; le déclare irrecevable par suite de l'application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1177).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui [20 novembre 1959] (p. 2684).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Problème de la formation professionnelle ; réforme de structure nécessaire pour enrayer l'exode rural ; promulgation du statut original correspondant aux aspirations réelles de la jeunesse rurale ; amélioration de la qualité et de la valeur des méthodes* [23 novembre 1959] (p. 2877) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Absence regrettable d'un dialogue raisonnable et normal entre le Gouvernement et l'Assemblée ; situation des veuves et des orphelins ; amélioration du sort des victimes civiles d'Algérie* [24 novembre 1959] (p. 2963) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 2 : *Son amendement* (*Situation des établissements ne bénéficiant d'aucune aide*) [23 décembre 1959] (p. 3641, 3642);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles en qualité de *Rapporteur : Observations sur : le manque de formation agricole de la majorité des jeunes agriculteurs ; le chevauchement de législations diversement entremêlées depuis 1848 ; l'opposition entre l'aspiration des jeunes à une économie plus rationnelle et plus scientifique et les faibles moyens d'informations et d'enseignement dont ils disposent ; l'application des décrets du 6 janvier ; la nécessité d'associer une formation générale à la formation professionnelle; la formation des chefs d'exploitation, celle des jeunes femmes ; les possibilités de réorientation ; la création opportune de lycées et collèges agricoles ; la nécessité d'y donner un enseignement général d'un niveau élevé ; le problème des classses terminales ; la pénurie des maîtres ; la nécessité de faciliter le passage d'un ordre de formation à un autre ; la composition du Conseil supérieur de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles ; la collaboration avec le Ministre de l'Education nationale ; l'enseignement supérieur ; l'institut national agronomique; l'importance des crédits nécessaires ; l'augmentation des bourses ; la formation professionnelle accélérée ;* [28 avril 1960] (p. 518 à 520) ; Art. 1er (*Définition de l'enseignement agricole*) *: Amendements de MM. Waldeck Rochet et Duchâteau proposant une nouvelle rédaction de l'article* [1er juin 1960] (p. 1133) ; *son amendement au nom de la Commission proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1133) ; *nécessité d'une formation générale associée à la formation professionnelle dès la scolarité obligatoire ; nécessité d'une formation commune pour les futurs techniciens et les futurs exploitants ; suppression de la distinction entre 1er, 2e et 3e degré ; extension aux jeunes filles des dispositions prévues pour les futurs agriculteurs* (ibid.) *sous-amendement de M. Grasset-Morel* (*Formation professionnelle pendant la scolarité obligatoire*) *; diffusion d'une formation professionnelle pratique par les centres d'apprentissage* (p. 1134) ; *sous-amendement de M. du Halgouët* (*Définition des missions de l'enseignement supérieur agricole*) (p. 1136) *; son sous-amendement tendant à supprimer le dernier alinéa du texte proposé par l'amendement* (p. 1138) ; *transfert de cet alinéa à l'article 3* (ibid.) ; Art. 2 : *Amendement de M. Duchâteau* (*Compétence du Ministre de l'Education nationale en matière d'enseignement agricole*) (p. 1139); *son amendement au nom de la Commission tendant à préciser la compétence du Ministère de l'agriculture en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricoles* (p. 1139) ; *ses observations sur les possibilités de collaboration du Ministre de l'Education nationale en dehors du personnel de l'enseignement général, à la demande du Ministre de l'Agriculture* (p. 1140) ; *sous-amendement du Gouvernement* (*Répétition du mot « agricole »*) [7 juin 1960] (p. 1161) ; *sous-amendement du Gouvernement ; nécessité de préciser que c'est à la demande du Ministre de l'Agriculture que le Ministre de l'Education nationale peut apporter sa collaboration* (p. 1162) ; *son sous-amendement relatif aux établissements d'enseignement supérieur agricole dépendant du Ministre de l'Education nationale* (p. 1163) ; après l'Art. 2 : *Article additionnel de M. Grussenmeyer prévoyant que l'enseignement primaire terminal est dispensé jusqu'à l'âge de 17 ans et que le cycle scolaire annuel sera limité à la période comprise entre le 2 novembre et les vacances de Pâques* (p. 1164) ; Art. 3 : *Amendement de M. Duchâteau* (*Institution par le Ministre de l'Education nationale de diplômes concernant les différents niveaux de l'enseignement agricole correspondant aux diplômes et grades actuellement délivrés par l'Université*) *; son amendement au nom de la Commission prévoyant la possibilité de passage, d'une part, d'un niveau à niveau supérieur, d'autre part, d'un ordre d'études à un autre* (p. 1164, 1165) ; Art. 4 (*Programme d'investissements pour l'implantation des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles*) : *Amendements de MM. Cance et Duchâteau* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (p. 1167) ; *son amendement* (*Dépôt avant la fin de la première session ordinaire 1960-1961 d'un projet de loi de programme*) (ibid.) ; *son amendement* (p. 1168) ; *le retire* (p. 1169) ; *son amendement tendant à la suppression de la dernière phrase de l'article* (ibid.) ; *le retire* (p. 1170) ; Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) *: Son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement du Gouvernement précisant qu'il s'agit d'un conseil supérieur de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles et tendant à créer dans chaque département un*

conseil départemental de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles (p. 1172) ; *sous amendement de M. Grasset-Morel (Création à l'échelon départemental d'un comité de l'enseignement agricole ou extension des compétences des comités existants)* (p. 1173) ; *ses sous-amendements* (ibid.) ; *les retire* (ibid.) ; Art. 6 (*Création d'un comité de coordination entre les Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture*) : *Son amendement au nom de la Commission précisant le domaine des avis donnés par ce comité* (p. 1174) ; *le retire* (ibid) ; Art. 7 (*Aide aux établissements de l'enseignement privé*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à en modifier la forme* (p. 1175) ; *son amendement au nom de la Commission (Caractère automatique de l'aide financière de l'Etat une fois la reconnaissance acquise)* (p. 1175, 1176) ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel demandant au Gouvernement de procéder à la codification des dispositions concernant l'enseignement et la formation professionnelle agricoles* (p. 1177) ; *ses explications de vote : fructueuse collaboration entre les Ministres de l'Agriculture et de l'Education nationale, et la Commission* (p. 1179) ; en troisième lecture, Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission tendant, pour l'attribution des bourses, à tenir compte dans chaque département de l'importance de la population rurale* [21 juillet 1960] (p. 2123) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'application de la loi sur l'enseignement agricole ; la collaboration devant être apportée par le Ministre de l'Education nationale au Ministre de l'Agriculture pour l'enseignement agricole* [4 novembre 1960] (p. 3099) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 55 (*Amélioration de la situation des veuves de guerre*) : *Ses observations sur : la majoration de l'indice des pensions des orphelins mineurs ; l'augmentation des indices des veuves de guerre ; l'attribution de la qualité de pupille de guerre aux enfants des veuves des victimes d'Algérie* [8 novembre 1960] (p. 3336) ; AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis*, titre VI : *Ses observations sur : l'application de la loi sur l'enseignement agricole ; les mesures urgentes devant être prises pour répondre aux besoins des maîtres de l'enseignement moyen et élémentaire (Formation professionnelle accélérée, recours à des contractuels) ; la situation défavorisée des écoles et cadres de l'enseignement privé ; l'insuffisance des subventions journalières accordées aux centres d'apprentissage ; la nécessité de faire apparaître d'une manière distincte les crédits consacrés à l'enseignement ; la parité devant être établie entre les traitements des maîtres de l'enseignement agricole et ceux de l'éducation nationale ; le relèvement du taux des bourses ; les activités culturelles ; la nécessité d'une collaboration efficace entre le Ministre de l'Agriculture et le Ministre de l'Education nationale ; l'urgence de la parution des décrets d'application de la loi du 21 juillet* [9 novembre 1960] (p. 3425 à 3427) ; état H, titre VI : *Modification du libellé du chapitre 66-30* (p. 3451) ;

— du projet de loi sur les Assurances sociales agricoles (deuxième lecture), Art. 1er, « Section I, Champ d'application » (Art 1106-1 du Code rural) : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; sa demande de scrutin* [23 novembre 1960] (p. 3999).

Prend part au débat sur la question orale de M. Guitton relative à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales [2 décembre 1960] (p. 4263).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Ses observations sur : les problèmes posés par l'enseignement au Sahara ; la création souhaitable d'une école normale ; la nécessité de prévoir la formation professionnelle en fonction de l'évolution industrielle au Sahara et de la reconversion éventuelle vers l'économie rurale ; l'importance de la culture civique et morale* [2 mai 1961] (p. 617, 618) ;

— commune de deux projet de loi : l'un sur accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Ses observations sur : la situation dramatique de l'aviculture, facteur essentiel de la petite exploitation familiale, notamment en Bretagne ; les importations excessives des poulets hollandais et danois ; les mesures d'urgence devant être prises pour assurer le stockage-congélation* [15 juin 1961] (p. 1097, 1098).

Est entendue sur la question orale de M. Deroy

relative au réinvestissement des bénéfices des sociétés immobilières [23 juin 1961] (p. 1281).

Est entendue sur la question orale de M. de Poulpiquet relative à la situation critique de la région bretonne [30 juin 1961] (p. 1399).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : la simplification souhaitable des formalités pour l'attribution d'une pension au taux exceptionnel aux veuves*; *l'extension du bénéfice de la Sécurité sociale à de nombreuses catégories de victimes de guerre, notamment aux orphelins infirmes majeurs et aux veuves de pensionnés entre 60 et 85 0/0*; *les mesures devant être prises en faveur des victimes civiles d'Algerie* [25 octobre 1961] (p. 3022); AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour l'enseignement agricole : Ses observations sur : le retard apporté à la publication des textes d'application de la loi sur l'enseignement agricole* ; *les compétences respectives des Ministres de l'Education nationale et de l'Agriculture* ; *l'absence d'un texte d'application pour les établissements privés visés à l'article 7 de la loi sur l'enseignement agricole*; *le manque de coordination des deux Ministères*; *le chevauchement d'établissements*; *l'absence de majorations de crédits pour les bourses de l'enseignement privé*; *l'absence regrettable de crédits pour le ramassage scolaire*; *le relèvement nécessaire des dotations pour l'apprentissage*; *l'insuffisance des établissements au niveau des études secondaires* ; *le recrutement des maîtres* ; *l'alignement de la rémunération des maîtres des écoles nationales supérieures agronomiques de province sur celle de Paris*; *l'effort devant être fait en faveur de l'enseignement féminin* [29 octobre 1961] (p. 3466 à 3468).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme [15 décembre 1961] (p. 5664, 5665).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *le IVe Plan et le problème de l'enseignement*; *la question de la scolarisation* ; *la nécessité d'une réforme pédagogique pour l'ensemble de l'enseignement français* ; *la situation particulière des agriculteurs en matière d'enseignement* ; *la question de l'équipement culturel des cantons ruraux* [7 juin 1962] (p. 1557, 1558);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole en qualité de *Rapporteur pour avis : Les aspects culturel et social des réalisations prévues par ce texte* ; *l'insuffisance des statistiques*; *le statut du personnel de l'enseignement agricole* ; *le recrutement des maîtres*; *l'enseignement agricole féminin* ; *l'enseignement privé*; *le problème des bourses* [3 juillet 1962] (p. 2159 à 2161);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Ses explications de vote : les éléments positifs du texte* ; *la grande révolution actuelle dans le monde agricole*; *le caractère timide de la loi* [19 juillet 1962] (p. 2700, 2701).

DIERAS (M. Michel), *Député de la Dordogne, 4e circonscription (N. I., puis E. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le problème de la viande; la surproduction; les difficultés de stockage*; *l'amélioration urgente de la prophylaxie*; *l'interdiction souhaitable des importations ; la réforme devant intervenir dans les circuits de distribution pour obtenir une baisse des prix; la suppression des circuits vifs; l'inquiétude suscitée par l'annulation du voyage du Ministre de l'Agriculture en Allemagne* [9 novembre 1960] (p. 3434, 3435);

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Nécessité de prendre des mesures spéciales en faveur des familles des victimes et notamment des orphelins; participation de l'Etat aux dommages subis par les collectivités publiques* [24 novembre 1960]

(p. 4048, 4049); Art. 4 (*Dommages mobiliers et immobiliers non professionnels*) : *Nécessité d'accroître le montant de l'indemnisation* (p. 4066); deuxième lecture [9 décembre 1960] (p. 4506).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Prise en charge souhaitable par le S.E.I.T.A. des frais supplémentaires entraînés par la lutte contre le mildiou du tabac ainsi que des garanties d'assurance quelle que soit l'ampleur des dégâts* [12 mai 1961] (p. 759, 760).

Sa mise au point au sujet d'un vote [26 octobre 1961] (p. 3115, 3116).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : le malaise agricole devant le détachement du Gouvernement à l'égard du monde paysan; l'insuffisance des prix à la production et le peu de rentabilité de la profession d'agriculteur ; l'insuffisance des crédits pour l'équipement rural; les charges imposées aux collectivités locales pour l'entretien des chemins vicinaux; le développement souhaitable des adductions d'eau individuelles ; la lenteur des travaux d'électrification par suite de l'insuffisance de crédits ; la vétusté des bâtiments* [29 octobre 1961] (p. 3494 à 3496).

DIET (M. Roger), *Député des Basses-Alpes, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p.3).

Est nommé membre de la Commission de la défense et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

DILIGENT (M. André), *Député du Nord, 8e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962) (p. 752);

— membre de la Commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [23 juillet 1960] (p. 2193).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 407 de M. Dronne et plusieurs de ses collègues tendant à étendre le bénéfice des allocations familiales aux familles des apprentis durant toute la durée de l'apprentissage **n° 1293** [30 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à faciliter l'adoption et la légitimation adoptive ainsi qu'à en étendre les effets, **n° 1417** [22 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier et à compléter l'ordonnance n° 59-273 du 4 février 1959 relative Radiodiffusion-télévision française, **n° 1419** [22 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier le décret n° 60-1469 du 29 décembre 1960 relatif à la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision, **n° 1423** [12 septembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 114, 118 et 390 du Code de procédure pénale, **n° 1677** [21 mars 1962].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 1020 à 1028 du Code de procédure civile et l'article 631 du Code du commerce sur les sentences arbitrales, **n° 1680** [21 mars 1962].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi n° 1419 de M. Diligent, tendant à modifier et à compléter l'ordonnance n° 59-273 du 4 février 1959 relative à la Radiodiffusion télévision française, **n° 1743** [5 juin 1962].

Sa proposition de loi tendant à fixer à 20 ans l'âge de la majorité électorale et de la majorité civile, **n° 1919** [4 octobre 1962].

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 6 et 7 de la Constitution, **n° 1922** [4 octobre 1962].

Sa proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1064 du 7 novembre 1958 portant loi organique relative à l'élection du Président de la République, **n° 1923** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de programme relatif à l'équipement sanitaire et social, Art. 2 : *Amendement de M. Bisson (Avis du comité technique d'action sanitaire et social et consultation des Commissions régionales d'action sanitaire et sociale) ; détournement des cotisations privées au profit de l'Etat ; accroissement excessif du rôle de l'Etat ; retard apporté au vote de la loi* [8 juillet 1959] (p. 1371, 1372).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative au sursis d'incorporation des étudiants [16 octobre 1959] (p. 1837).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INFORMATION : *Situation actuelle de la presse ; réforme de la Commission paritaire des papiers de presse ; aboutissement d'une vaste campagne contre la presse, dite du cœur et du crime ; création d'un ordre des journalistes ; promulgation du statut des journalistes de la R.T.F. ; suppression regrettable des émissions de chansonniers à la R.T.F. ; manque d'objectivité du journal parlé à propos du budget des anciens combattants* [24 novembre 1959] (p. 2929, 2930).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Répercussions sociales entraînées par la fermeture de puits de mine ; création d'un bureau de conversion et de développement industriel* [10 décembre 1959] (p. 3316, 3317).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à la politique de l'emploi dans la région du Nord [10 juin 1960] (p. 1270, 1271).

Prend part au débat :

— sur les questions orales posées par M. Bertrand Denis et Mme Thome-Patenôtre relatives à la protection de la jeunesse contre certains films : *Projection des bandes publicitaires de films interdits au moins de 18 ans ; affichages licencieux et mensongers* [24 juin 1960] (p. 1503) ;

— sur les questions orales posées par MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Attitude de la jeunesse devant la guerre d'Algérie ; application loyale de la politique d'autodétermination* [24 juin 1960] (p. 1526).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en deuxième lecture ; Art. 16 *bis* (*Approbation par le Parlement de la mise en recouvrement de la taxe radiophonique en cas de modification du taux de la redevance en cours d'année*) : *Observations sur : le journal parlé ; l'esprit de polémique de certains commentateurs officiels ; l'envoi d'une copie à l'Assemblée Nationale du journal parlé et des éditoriaux de la R.T.F. ; l'inopportunité d'une augmentation de la taxe à une époque où les programmes diminuent de qualité et de quantité ; l'augmentation des émissions d'initiative sportive ; la publicité à la télévision ; l'importance sociale de la télévision* [21 juillet 1960] (p. 2092, 2093) ;

— du projet de loi de finances pour 1961, (première partie) ; Art. 11 (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article ; maintien d'une charge trop lourde sur l'ensemble des activités textiles ; difficultés récentes de l'industrie textile spécialement dans la laine et le coton ; opportunité du projet du Gouvernement tendant à réintégrer les interventions dans le Fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles* [26 octobre 1960] (p. 2819) ; EDUCATION NATIONALE : *Développement nécessaire du goût de l'effort sportif ; amertume suscitée par nos échecs aux olympiades ; danger des « usines à champions »* [4 novembre 1930] (p. 3096, 3097) ; TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 123 (R.T F.) : *Ses observations sur : l'audience réduite de la R.T.F. ; l'esprit de polémique de certains commentateurs officieux (émission de Jean Nocher)* [13 novembre 1960] (p. 3818) ; *son amendement tendant à ce que la R.T.F. ne puisse ni disposer de son monopole d'émissions, ni accepter de nouvelles sources de financement sans autorisation législative* (p. 3824) ; *nécessité de soumettre au Parlement toute décision tendant à introduire la publicité à la télévision* (p. 3825) ; *son amendement*

(*Nomination de deux députés et d'un sénateur dans la Commission de surveillance chargée de contrôler la gestion financière de la R.T.F.*) (p. 3824, 3825); deuxième lecture; Art. 51 *ter* (Contrôle de la gestion financière de la R.T F.) : *Amendement de M. Marc Jacquet* (*Création d'un conseil de surveillance chargé de suivre le fonctionnement de la R.T.F., représentation des membres des deux assemblées dans ce conseil); imprécision de ce texte* [6 décembre 1960] (p. 4342); Rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : la représentation du Parlement au sein du Comité financier de la R.T.F.; l'imprécision du texte élaboré à ce sujet par la Commission mixte paritaire* [12 décembre 1960] (p. 4541); Art. 51 *A* (*Statut la R.T.F.*) . *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de cet article* (p. 4543);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Imprécision du texte, notamment sur le rôle du représentant de l'Etat désigné auprès de chaque fédération sportive ; danger des doubles licences ; limitation des saisons; aide devant être apportée aux mouvements de jeunesse et aux associations d'éducation populaire, notamment en matière de locaux* [16 mai 1961] (p. 780, 781).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [30 juin 1961] (p. 1409) *: Ses observations sur : l'échelle mobile des prestations familiales; la crainte de l'inflation; la loi programme d'aide à la famille* (p. 1416, 1417).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'utilisation de la taxe d'encouragement à la production textile; la majoration souhaitable de la dotation allouée au Centre de recherches et à l'Institut textile de France pour leur permettre de faire face à leurs besoins* [28 octobre 1961] (p. 3339, 3340); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur : les saisies arbitraires de journaux ; la tutelle gouvernementale sur la R.T.F.; les intentions du Gouvernement quant à la forme de la deuxième chaîne; l'introduction éventuelle de la publicité à la télévision; la nécessité d'informer le Parlement des intentions du Gouvernement à ce sujet; le rôle important joué par le Ministre de l'Information par l'intermédiaire de la télévision* [7 novembre 1961] (p. 3969 à 3971); *la nécessité d'une information objective dans une démocratie moderne ; l'ouverture souhaitable d'un débat sur la radiodiffusion et la télévision* (p. 3972) ; JUSTICE : *Ses observations sur : l'institution souhaitable d'une présidence dans les tribunaux pour enfants ; l'insuffisance du nombre des juges pour enfants étant donné l'accroissement de la délinquance juvénile* [12 novembre 1961] (p. 4470) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 123 (R T F.) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances* (*Institution par décret d'une redevance à l'achat et fixation des modalités de recouvrement de cette redevance auprès des usagers* (p. 4545); *le retire*) (ibid.);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la deuxième chaîne de télévision ; la réorganisation administrative et financière de la R.T.F.* [7 juin 1962] (p. 1574, 1575);

Prend part au débat sur la question orale de M.Brocas relative au rapatriement des Français musulmans : *La situation dramatique de nombreuses familles musulmanes qui se sont compromises pour la France* [29 juin 1962] (p. 2138, 2139).

DIXMIER (M. Joseph), *Député du Puy-de-Dôme, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, routes, chemin de fer et transports : *Problème de la voirie vicinale ; rétablissement de la tranche vicinale du Fonds routier : réalisation du Plan quinquennal prévu pour 1957* [20 novembre 1959] (p. 2672).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Godonnèche relatives aux conséquences du Plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Situation critique des houillères du bassin d'Auvergne ; cas du bassin de Saint-Eloy-les-Mines ; disparition ou diminution de la clientèle du bassin de Saint-Eloy-les-Mines; alimentation des usines de la région soit par des produits pétroliers soit par les gaz de Lacq ; alimentation de la centrale du pont de Ménat ; nécessité de réexaminer la question du tonnage attribué au bassin houiller d'Auvergne ; importation de charbon russe* [21 octobre 1960] (p. 2692 à 2694).

Prend part au débat sur les questions orales de M. Godonnèche tendant à étendre à l'ensemble des salariés des entreprises privées de tout le territoire la prime spéciale de transport instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne : *Mesure tendant à fixer la main-d'œuvre et à favoriser la décentralisation, exemple des usines des Ancizes et des houillères de Saint-Eloy ; le recrutement des ouvriers des usines Michelin à Clermont* [6 juillet 1962] (p. 2257).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 34 : *Les protestations élevées contre le Plan de regroupement des abattoirs publics ; le cas du Puy-de-Dôme ; la nécessité de ne pas procéder à une concentration trop forte des abattoirs* [19 juillet 1962] (p. 2674).

DJEBBOUR (M. Ahmed), *Député d'Alger-Ville (E. A. S. ; U.R. ; I. ; U.R. ; puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

S'inscrit au groupe de l'U.R. [21 octobre 1960] (p. 2713).

Est nommé :

— Secrétaire d'âge [9 décembre 1958] (p. 1), [4 octobre 1960] (p. 2461) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Courage des élus musulmans ; situation des musulmans établis en métropole ; existence d'une discrimination raciale inadmissible ; nécessité d'accorder la préférence aux Algériens dans la distribution du travail ; développement des mouvements nationalistes en métropole ; appel à la fraternisation ; application d'une justice rigoureuse* [9 juin 1959] (p. 836 à 838) ;

— d'un projet de loi relatif à la réparation de dommages physiques subis en métropole par les personnes de nationalité française par suite des événements qui se déroulent en Algérie : *Nécessité de mettre fin au terrorisme métropolitain* [7 juillet 1959] (p. 1324, 1325) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les Affaires algériennes : *Inopportunité des S. A. S. en métropole ; caractère discriminatoire de certaines méthodes administratives employées dans le département de la Seine ; internement de Français de souche algérienne dans les centres d'assignation à résidence* [22 novembre 1959] (p. 2821, 2822) ;

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Développement de l'enseignement de la langue arabe en Algérie* [25 novembre 1959] (p. 2999).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Lien existant entre la solidarité atlantique et la soli-*

darité méditerranéenne ; *la situation de l'armée française en Algérie* [29 décembre 1959] (p. 3720).

Est entendu à propos de la lecture d'une lettre du Premier Ministre relative au mode de désignation des députés appelés à siéger dans les commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Aptitude de tous les parlementaires à participer aux travaux relatifs aux réformes en Algérie*; *situation des députés isolés* [19 juillet 1960] (p. 2035).

Rappel au Règlement de M. Arrighi sur les irrégularités relevées dans la désignation des membres des commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Représentation des isolés* [22 juillet 1960] (p. 2147).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (Vote sur la motion de censure) : *Ses explications de vote : approbation de la création d'une force de frappe nationale, mais refus de la confiance au Gouvernement devant la non-exécution des promesses contenues dans le discours du général de Gaulle du 7 juin 1958* [24 octobre 1960] (p. 2749) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES, Budget de l'Algérie : *Observations sur : l'éventualité d'une République indépendante d'Algérie ; le report de son intervention au prochain débat devant avoir lieu sur l'Algérie* [12 novembre 1960] (p. 3644) ; Seconde délibération : *Ses explications de vote : précisions devant être données par le Gouvernement sur ses intentions concernant l'Algérie* [13 novembre 1960] (p. 3839) ;

— sur le projet de loi relatif au budget de l'Algérie ; son rappel au Règlement : *Déception des musulmans* [12 novembre 1960] (p. 3667) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'absence d'une solution nationale au problème national que constitue la question algérienne ; le collège unique ; l'attachement des classes sociales moyennes à l'Algérie française ; les difficultés des Algériens installés en métropole; la protection scandaleuse accordée au F.L.N. ; l'inquiétude suscitée par l'instauration d'une République algérienne* [7 décembre 1960] (p. 4427 à 4430).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Ouverture souhaitable d'un débat sur le problème algérien* [3 octobre 1961] (p. 2339, 2340).

Son rappel au Règlement : *Couvre-feu imposé aux Algériens* [6 octobre 1961] (p. 2442).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2552, 2556, 2557).

Son rappel au Règlement : *Impossibilité pour les élus musulmans d'assister aux séances de nuit* [17 octobre 1961] (p. 2570).

Son rappel au Règlement : *Manifestations musulmanes dans les rues de Paris* [18 octobre 1961] (p. 2594).

Prend la parole à propos de la déclaration du Gouvernement sur les événements survenus à Paris dans la nuit du 17 au 18 octobre : *Attitude contradictoire du Gouvernement engageant des négociants avec les représentants du F.L.N. et donnant l'ordre de frapper les partisans du F.L.N.* [18 octobre 1961] (p. 2616).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962, deuxième partie, INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'absence de résolutions gouvernementales énergiques à l'encontre du F.L.N. et l'encouragement ainsi donné à la lutte en Algérie; le terrorisme en métropole; le renvoi regrettable des supplétifs parisiens dont l'efficacité était certaine; la nécessité d'arrêter les dirigeants de France du F.L.N.; la protection scandaleuse accordée aux grands patrons de la rébellion et aux responsables des attentats* [30 octobre 1961] (p. 3597, 3598) ; TRAVAIL : *Ses observations sur les licenciements d'ouvriers algériens en métropole et l'embauche d'ouvriers tunisiens et marocains* [10 novembre 1961] (p. 4319) ; *la différence de traitement des travailleurs algériens pour le paiement des allocations familiales selon que leur famille réside en France ou en Algérie* (p. 4333) ; JUSTICE : *Ses observations sur : le retard apporté à la réforme de la justice musulmane et à l'institution d'une unité de juridiction en Algérie; la non-application des textes votés* [12 novembre 1961] (p. 4484, 4485).

Son rappel au Règlement (*Refus du régime politique aux Algériens patriotes incarcérés*) [21 novembre 1961] (p 4928).

Prend part à la discussion :

— d'urgence d'un projet de loi relatif à la répression des infractions en matière de matériel de guerre, armes, munitions ou explosifs : Art. 2 (*Application de la loi en métropole*) : *Ses observations sur l'attitude du Gouvernement envers le F.L.N.* [21 novembre 1961] (p. 4931) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Extension éventuelle des dispositions du texte en discussion aux Algériens rapatriés, désir des Algériens de rester en Algérie* [22 novembre 1962] (p. 4962).

Est entendu pour un fait personnel (p. 4977).

Son rappel au Règlement : *Retrait du Journal Officiel des injures dont ses collègues d'Algérie et lui-même ont été victimes de la part d'un député communiste* [24 novembre 1961] (p. 5052).

Prend part à la discussion d'un projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1961 ; Art. 1er : *Ses observations sur la méfiance que lui inspire le Gouvernement, les négociations avec le F.L.N.* [30 novembre 1961] (p. 5154).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie ; son rappel au Règlement (*Refus opposé à sa demande d'intervention*) [21 mars 1962] (p. 511) ;

— sur la communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Le problème algérien, le sort des Musulmans qui veulent demeurer Français* [26 avril 1962] (p. 790).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2207).

DJOUINI (M. Mohamed Lakhdar), *Député de Bône (E.A.S.; U.R. puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'U.R. [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

DOLEZ (M. Carlos), *Député du Nord, 14e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521).

Est élu Vice-président de cette Commission [28 avril 1960] (p. 521).

Est nommé membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714).

Est élu Vice-président de cette Commission [25 octobre 1960] (p. 2792).

Est nommé membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est élu Vice-président de cette Commission [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Est élu Vice-président de cette Commission [15 décembre 1961] (p. 5710).

Est nommé membre de la Commission chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est élu Président de cette Commission [11 juillet 1962] (p. 2358).

Est nommé membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Est élu Président de cette Commission [27 juillet 1962] (p. 2910).

Est nommé Vice-président suppléant de la Haute-Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [18 novembre 1959] (p. 2589).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 724, 1388, 1393, 1399, 1400, 1497, 1832, 2135 et 2193 à 2195 du Code civil, à supprimer les articles 1540 à 1581 du Code civil, ainsi qu'à ajouter au titre V du Livre III du Code civil un chapitre IV, intitulé « Du régime légal de séparation de biens avec participation aux acquêts à la dissolution du mariage », **n° 114** [2 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 659) autorisant la ratification de l'accord de coopération économique et technique entre la France et l'Afghanistan signé à Caboul le 6 janvier 1959, **n° 716** [28 juin 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 22 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 et l'article 16 de la loi n° 46-730 du 16 avril 1946 en vue d'assurer la réintégration dans l'entreprise des représentants du personnel licenciés sans le respect des formalités légales, **n° 855** [25 juillet 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1468) adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, **n° 1542** [16 novembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi n° 1088 de M. Marcellin et plusieurs de ses collègues, relative aux filiales d'entreprises publiques, **n° 1673** [20 mars 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Souci de la dignité humaine du travailleur ; développement de la promotion collective ; rôle du Comité de coordination* [30 juin 1959] (p. 1182, 1183) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération économique entre la France et l'Afghanistan, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les ressources de l'Afghanistan ; l'importance minime, jusqu'en 1959, des échanges entre les deux pays ; la tendance à l'accroissement des exportations de l'Afghanistan ; la déclaration d'intension constituée par le traité ; la possibilité d'une extension des exportations française ; la nomination d'attachés commerciaux à Caboul ; les conséquences probablement heureuses de cet accord, prélude à un éventuel traité de commerce* [28 juin 1960] (p. 1552) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art. 34 : *Amendement de la Commission (Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles) ; création de sociétés d'économie mixte sous la IIIe République ; limitation de leur intervention dans le cas présent en cas de carence de l'initiative privée* [11 juillet 1960] (p. 1828) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'artisanat, son rôle important dans le Marché commun ; l'institution souhaitable d'un régime de protection sociale des artisans ; la prise en considération par le Gouvernement de l'avis du Conseil économique et social dans la préparation du décret relatif au registre des métiers et à la protection du titre d'artisan ; l'accroissement des charges des charbonnages dû essentiellement à la diminution du rapport*

actifs-non actifs; la prise en charge souhaitable par l'Etat d'une partie de ces charges nouvelles [27 octobre 1961] (p. 3297, 3298);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les raisons techniques, économiques et psychologiques de la concentration dans l'agriculture; les formes juridiques de sociétés existantes (Coopératives, sociétés civiles, commerciales); les dispositions du texte créant un type nouveau de travail en commun en agriculture; son caractère facultatif; le maintien de la petite exploitation familiale; le respect de la personnalité de chaque membre du groupement; la nécessité de ne pas détourner le statut du fermage* [28 novembre 1961] (p. 5090, 5091); Art. 1er (*Définition des groupements agricoles d'exploitation*) : *Son amendement au nom de la Commission (Référence à l'article 7 de la loi d'orientation agricole); la nécessité d'une référence aux dispositions de la loi agricole définissant l'exploitation familiale type* (p. 5098); *son amendement au nom de la Commission (Possibilité pour les groupements d'effectuer la vente en commun à frais communs, du fruit du travail des associés)* (ibid.); *amendement de M. Briot (Situation du groupement en cas de décès, faillite ou déconfiture d'un associé)* (p. 5099); *amendement de M. du Halgouët limitant le nombre des exploitations associées et l'étendue des terres exploitées par le groupement* (p. 5100); *ses observations sur la contradiction entre ces dispositions et l'article 7 de la loi d'orientation agricole sur les normes de l'exploitation familiale* (ibid); Art. 2 (*Membres des groupements*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer les mots : « en travail » par les mots : « en industrie »* (p. 5102); *son amendement au nom de la Commission (Participation effective des associés au travail-répartition du travail par les statuts)* (ibid); *ses observations sur : la nécessité d'une participation personnelle des associés; l'interprétation donnée par la Cour de cassation à l'expression « exploitation personnelle en matière de reprise »* (p. 5103); *amendement de la Commission des lois (Disposition d'ordre général prévoyant la participation effective des associés au travail); interprétation de l'expression « participation effective »* (p. 5104); *son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter les mots « force majeure » après les mots « sont contraints »* (ibid.); *son amendement au nom de la Commission (Limitation des droits des associés ne participant pas au travail commun)* (p. 5105); Art. 3 (*Apports*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à substituer aux mots : « apports en industrie » les mots : « apports en travail »*; Art. 4 (*Responsabilité des associés*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à limiter la responsabilité personnelle de chaque associé à deux fois la fraction du capital social qu'il possède* (p. 5107); *le retire* (ibid); Art. 5 (*Octroi d'avantages aux groupements agréés*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à réserver les avantages de la loi aux groupements dont les statuts se conforment aux statuts-types; ses observations sur le maintien nécessaire de la procédure de l'agrément en contrepartie des avantages attribués aux groupements* [13 décembre 1961] (p. 5566, 5567); *son amendement au nom de la Commission tendant dans le premier alinéa à substituer aux mots : « comité régional » les mots : « comité départemental »* (p. 5567); *son amendement au nom de la Commission (Précisant que le refus de reconnaissance par le comité d'agrément doit être motivé)* (ibid); *son amendement au nom de la Commission (Agrément de plein droit pour les groupements dont les statuts sont conformes aux statuts-types)* (ibid); *son amendement au nom de la Commission (Retrait de l'agrément en cas de fraude dûment constatée)* (ibid); *son amendement au nom de la Commission (Relatif à la détermination des modalités de publicité à l'égard des tiers lors de la création de groupements)* (ibid); Art. 6 (*Maintien des avantages économiques, fiscaux et sociaux dont bénéficient les chefs d'exploitation agricole*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article* (p. 5568); *ses observations sur : le respect de la personnalité de chaque associé; la nécessité de lui conserver les avantages que la loi donne aux autres exploitants* (ibid); *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression du dernier alinéa de l'article* (ibid); Art. 8 (*Apport du droit au bail*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 5569); *ses observations sur : la possibilité pour un associé de mettre à la disposition du groupement son droit au bail sans le céder; l'inutilité, dans ce cas de l'accord préalable du bailleur; la nécessité de l'avertir; la possibilité d'un refus légitime et motivé de sa part* (ibid); *sous-amen-*

dement de la Commission des lois (Rapport en jouissance du droit au bail, envoi d'une lettre recommandée au bailleur avec accusé de réception, possibilité pour le preneur de saisir le tribunal paritaire dans le délai de deux mois) (ibid); *amendement de M. de Sesmaisons (Pas d'indemnité à verser pour le bailleur pour les constructions ou plantations ne correspondant pas à la nature propre de l'exploitation isolée)* (p. 5571); *amendement de M. Trémolet de Villers tendant à mettre à la charge conjointe et solidaire du preneur et du groupement les frais de remise en état que pourrait exiger le bailleur* (p. 5571, 5572); Art. 9 (*Modification de l'article 837 du Code rural*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 5572); *ses observations sur : le caractère facultatif donné par l'article au renouvellement des baux à ferme, lorsque le preneur est un groupement, si la jouissance du groupement dure depuis plus de trente ans; l'influence du rapport Rueff; la brèche qu'une telle disposition ouvrirait dans le droit au renouvellement au bail; la situation défavorisée qui serait faite aux groupements contrairement au but de la loi; le droit au renouvellement de toutes les formes collectives d'exploitation* (p. 5572, 5573); Art. 10 (*Modification de l'article 845, 1° du Code rural*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : la modification du droit de reprise visée dans l'article; la nécessité d'attendre le vote définitif d'une proposition de loi actuellement en discussion au Sénat, ayant le même objet* (ibid); après l'Art 10 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Précisant que le droit de chasse de l'apporteur ne peut profiter aux autres membres du groupement)* (ibid); Art. 11 (*Constitution de groupements sur les droits d'enregistrement*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à substituer aux mots : « au droit fixe de 10 nouveaux francs », les mots : « au droit simple »* (ibid); *le retire* (p. 5574); *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la dernière phrase du dernier alinéa de l'article* (ibid); Art. 13 (*Droits d'enregistrement sur les prorogations de groupements*) : *Son amendement au nom de la Commission* (ibid); *le retire* (ibid); seconde délibération : Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Détermination du nombre maximum d'exploitations associées par le préfet après avis des chambres d'agriculture)* (p. 5576); Art. 2 (*Membres des groupements*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer les mots : « ou en travail », par les mots : « ou en industrie »* (p. 5577);

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux : Art. 2 : *Sous-amendement de M. Collette à l'amendement de la Commission (Refus du renouvellement du bail); les modalités de reprise* [26 juin 1962) (p. 2007);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 1er : *L'harmonisation souhaitable des amendements adoptés, au cours d'une deuxième délibération* [18 juillet 1962] (p. 2610); Art. 11 : *La procédure de discussion des nombreux amendements déposés sur cet article* (p. 2633); Art. 12 : *Les pénalités prévues en matière de cumul* (p. 2652).

DOMENECH (M. Gabriel), *Député des Basses-Alpes, 2e circonscription (App. R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Indemnisation des dommages subis par les collectivités locales, cas de la région de Riez dans les Basses-Alpes; crise de la lavandiculture* [24 novembre 1960] (p. 4041, 4042);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'équipement scolaire nécessité par la transformation économique des Basses-Alpes; l'absence de crédits pour les collèges techniques de ce département; la construction de collèges de moyenne altitude en Haute-Provence; les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la nomination de conseillers techniques auprès des fédérations sportives; l'insuffisance des crédits de rattra-*

page en matière d'équipement sportif [28 octobre 1961] (p. 3390) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, INFORMATION : *Ses observations sur : la situation défavorisée des régions de montagne en matière de télévision ; les inconvénients de la taxe perçue sur les récepteurs placés dans les lieux publics, notamment pour les petits établissements ; la crainte inspirée par la création éventuelle d'une seconde chaîne d'Etat ; le manque d'objectivité du journal parlé ; les inconvénients du monopole de l'information au profit de l'Etat ; la nécessité de décentraliser davantage la seconde chaîne et de faire une place plus large aux stations d'émission régionales; l'atteinte portée à la liberté de la presse par les saisies* [7 novembre 1961] (p. 3973, 3974) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Ses observations sur : l'occasion perdue du 13 mai ; la lutte entre le F.L.N. et l'O.A.S. ; les concessions faites par le pouvoir en reniant le principe même de l'autodétermination ; la naissance d'une nouvelle rebellion, celle de l'O.A.S. ; l'arrêt nécessaire de toute négociation tant que les armes ne sont pas déposées ; la nécessité de réaffirmer l'Algérie française et de désavouer la rébellion ; le retour nécessaire à l'autodétermination, seule politique valable* [8 novembre 1961] (p. 4006, 4007).

DOREY (M. Henri), *Député du Territoire de Belfort, 2e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [30 janvier 1959] (p. 197), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et les voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi n° 39 portant statut de l'économat de l'armée, **n° 140** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi portant charte de l'agriculture française, **n° 222** [22 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre la titularisation dans les conditions prévues par les articles 3 et 4 de la loi n° 50-400 du 3 avril 1950, de certaines catégories d'agents antérieurement affectés dans des administrations temporaires, **n° 303** [15 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Dépenses militaires, Section commune), **n° 328,** annexe 35 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 784) relative à certains équipements militaires, **n° 870** [11 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits du Ministère des Armées : I. — Exposé d'ensemble sur les crédits militaires; II. — Crédits de la section commune) **n° 886,** annexe n° 41 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, **n° 954** [17 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme, rejeté par le Sénat, relative à certains équipements militaires, **n° 955** [17 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, rejeté par le Sénat dans sa deuxième lecture, **n° 1003** [1er décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Crédits du Ministre des Armées : I. — Exposé d'ensemble sur les crédits militaires; II. — Crédits d'ensemble de la section commune, **n° 1445,** annexe 39 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses explication de vote : confiance vigilante accordée au Gouvernement ; répartition plus équitable des sacrifices* ; *importance sociale du problème scolaire*; *aménagement des mesures relatives à l'agriculture, aux anciens combattants et à la sécurité sociale* [16 janvier 1959] (p. 84).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 1er (Groupes) : *Son amendement tendant à supprimer l'obligation de communiquer la liste des membres des bureaux des groupes* [20 janvier 1959] (p. 96) ; *son amendement tendant à associer les présidents de groupes à l'élaboration du statut et à la fixation des conditions de travail du personnel* (p. 97) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur spécial : Mode de financement contestable de l'achat des vinpt-sept hélicoptères* [18 juin 1959] (p. 891) ;

— d'un projet de loi relatif au statut de l'économat de l'armée, en qualité de *Rapporteur pour avis : Rétablissement du contrôle économique et financier sur les économats* [18 juin 1959] (p. 894).

Pose à M le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à la taxe frappant certains travaux de voirie [19 juin 1959] (p. 940).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Sécurité sociale des exploitants agricoles* [25 juin 1959] (p. 1050) ; Article unique : *Son amendement prévoyant que le Gouvernement déposera avant le 1er novembre 1959 un projet de loi portant organisation du régime d'assurance longue maladie et risques chirurgicaux des exploitants agricoles* (p. 1073) *le retire* (ibid.).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale Art. 26 (*Suppression des décotes sur stocks*) : *Son amendement* (*Référence à une période ne pouvant excéder deux exercices successifs*) [28 octobre 1959] (p. 2025); après l'art. 40 : *Son article additionnel application du décret du 29 août 1957 aux sociétés ayant émis avant le 31 décembre 1961 des obligations convertibles en actions* (p. 2035); *explications de vote : report regrettable de la fusion de la taxe proportionnelle et de la surtaxe progressive*; *allégement nécessaire du barème de la surtaxe progressive* ; *insuffisance des ressources proposées en faveur des collectivités locales pour compenser la suppression de la taxe locale*; *caractère limité de la réforme*; *possibilité de modifications ultérieures au fur et à mesure du redressement financier et de l'expansion économique* ; *étude de la fiscalité dans le cadre du Marché commun* [29 octobre 1959] (p. 2107, 2108); en deuxième lecture, Art. 30 (*Amortissement dégressif des biens d'équipement*) : *Son amendement* (*Extension du nouveau régime aux investissements commerciaux*) [9 décembre 1959] (p. 3250); *le retire* (ibid.); *son amendement précisant qu'il ne s'agit que des biens acquis ou fabriqués après le 1er janvier 1960* (p. 3250, 3251); Art. 43 (*Taxation de la réserve spéciale de réévaluation*) : *Régime de taxation des réserves de reconstitution des entreprises sinistrées* (p. 3255);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES (Section commune) : *Retard dans le dépôt du projet de loi de finances; laconisme des commentaires fournis par les fascicules bleus ; impossibilité pour le Parlement d'exercer un contrôle sérieux; insuffisance des crédits; diminution des dépenses militaires par rapport aux dépenses publiques depuis 1954; budget d'entretien consacré par priorité à l'Algérie; constatation d'une orientation de la politique militaire du Gouvernement vers la constituiion d'une force de frappe nucléaire ; intentions du Gouvernement sur la part faite à la modernisation de l'armement classique; établissement d'une loi de programme assortie d'autorisations de programme et de crédits de paiement et portant sur une période d'au moins cinq années; conditions de l'exécution des missions traditionnelles de l'armée; diminution des dépenses d'équipement; maintien de 380.000 hommes en Algérie; problème de l'encadrement; revision nécessaire du statut des officiers et sous-officiers; réduction du parc automobile militaire; caractère disparate de la section commune; situation peu satisfaisante du casernement de la gendarmerie; intérêt encouragement des collectivités locales disposées à participer à la construction de casernements ; problème posé par le matériel de gendarmerie; difficultés de la justice militaire ; accroissement de sa compétence; insuffisance de ses magistrats ; nécessité de définir un statut des magistrats militaires ; insuffisance des effectifs d'infirmières; inquiétude soulevée par le départ de l'armée, de médecins qualifiés; situation des médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires, aspirants de réserve maintenus sous les drapeaux après la durée légale et servant en métropole et en Allemagne; urgence de la construction d'un centre hospitalier moderne dans la région parisienne; gravité de la crise des logements militaires; répercussion sur le moral des cadres de l'armée* [17 novembre 1959] (p. 2515 à 2520); Art. 32 : *Son amendement tendant à un abattement de crédits de cinq millions N.F. au Titre III; moyens des armes et services* (p. 2532); *le retire* (ibid.); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Revalorisation des rémunérations de la fonction publique; suppression des primes non soumises à retenue* [24 novembre 1959] (p. 2940);

— sur la fixation de l'ordre du jour : *Eventualité d'une session extraordinaire ; dépôt d'un projet de loi relatif au problème scolaire* [3 décembre 1959] (p. 3150).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Coordination de l'énergie; taxation du fuel* [10 décembre 1959] (p. 3322).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1959, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits militaires contenus dans le projet ; l'opportunité de faire signer les arrêtés d'annulation de crédit, non seulement par le Ministre des Finances, mais encore par le Ministre intéressé; les nombreuses modifications intervenues dans le budget de 1959, arrêté par le Gouvernement seul, à une époque où les besoins de l'armée étaient prévisibles* [17 décembre 1959] (p. 3419, 3420).

Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale relatif au tarif des télégrammes de presse [29 avril 1960] (p. 552).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux retraites et pensions des retraités du Maroc [13 mai 1960] (p. 846).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : l'accentuation de la dégradation de la situation matérielle et morale des fonctionnaires par rapport au secteur privé et au secteur nationalisé; la modernisation nécessaire de notre administration* [16 juin 1960] (p. 1380).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en qualité de *Rapporteur spécial : Faiblesse des crédits supplémentaires destinés aux forces armées étant donné les insuffisances signalées lors de la discussion budgétaire de 1960; dépôt souhaitable dans un bref délai d'une loi de programme; transfert des crédits destinés au déplacement du P.C. du commandant en chef en Algérie au profit des crédits d'entretien des matériels de l'armée de terre; lacunes et insuffisance des crédits proposés; dépôt probable d'un nouveau collectif d'ici la fin de l'année* [5 juillet 1960] (p. 1684); Art. 23 : *Dépenses en capital des services militaires; son amendement tendant à supprimer les crédits prévus pour le déplacement du P.C. du commandant en chef en Algérie hors la ville d'Alger* (p. 1706); *transfert de ces crédits*

au profit de l'entretien du matériel (ibid.) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur l'ensemble des opérations à réaliser comprenant, outre le déplacement du poste de commandement opérationnel du commandant en chef en Algérie, la mise en place d'un poste de commandement intégré M.E.D.A.L.S.A. et le regroupement hors d'Alger des organismes fonctionnels dispersés en ville; l'gnorance du coût total des dépenses envisagées, la nécessité de revenir au texte voté en première lecture* [21 juillet 1960] (p. 2091, 2092) ; Art. 23 (*Dépenses en capital des service militaires*) : *Son amendement* (*Réduction des crédits*) (p. 2097) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur suppléant : Observation sur les modifications apportées par le Sénat* [20 juillet 1960] (p. 2058) Art 5 : (Supprimé par le Sénat); *Amendement de M. Catayée tendant au rétablissement de l'article; caractère politique de ce texte* (p. 2061, 2062) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la véritable révolution de notre système militaires contenue dans le projet, l'ampleur de l'effort financier demandé, les opérations envisagées ne constituant que l'amorce de dépenses ultérieures ne trouvant leur plein volume qu'entre les années 1965 à 1970; le plafond des dépenses inscrites dans le projet; l'évolution de la loi de programme et des crédits non programmés; la crainte de ne pouvoir rester dans le cadre du plafond fixé pour les dépenses programmées et devoir recourir à des crédits supplémentaires, les virements de crédits pouvant être éventuellement réalisés en application de l'article 12 de l'ordonnance du 2 janvier 1959; la nécessité d'un engagement du Gouvernement de ne jamais porter atteinte à l'effort militaire en Algérie; la présentation annuelle par le Gouvernement d'un compte rendu de l'exécution de la loi de programme; les obligations internationales de la France, les moyens d'y faire face; l'insuffisance numérique de nos effectifs en Allemagne; le maintien et la modernisation nécessaires des forces classiques, leur importance militaire et politique; les conséquences de l'impasse faite sur nos obligations vis-à-vis de l'O.T.A.N. ; notre mission en Afrique; les délais nécessaires à la réalisation de la force de dissuasion; les divergences de vue sur les possibilités de performance du Mirage IV, le silence sur la défense intérieure du territoire indispensable pour faire face à la guerre subversive; les répercussions économiques et sociales du projet sur notre industrie et l'ensemble de la répartition du revenu national; le coût élevé de la réalisation de la force de frappe; la crainte de voir la France s'engager dans une compétition au-dessus de ses moyens; l'évolution de nos dépenses militaires par rapport au budget ou au revenu national; les charges imposées à la France dans les années à venir; la crainte de voir la France en situation d'infériorité par rapport à nos partenaires du Marché commun;* [18 octobre 1960] (p. 2547 à 2555) ; deuxième lecture : *Ses observations sur l'échec de la Commission mixte paritaire* [17 novembre 1960] (p. 3908) ; *la reprise souhaitable du texte considéré comme adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* [17 novembre 1960] (p. 3908) ; troisième lecture : *Le rejet du texte par le Sénat en seconde lecture; l'adoption souhaitable du texte considéré comme adopté par l'Assemblée Nationale en seconde lecture* [1er décembre 1960] (p. 4226) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Retard apporté à la publication du statut des sous-préfets, inopportunité d'une réforme territoriale des tribunaux administratifs* [3 novembre 1960] (p. 3031, 3032) ; CRÉDITS MILITAIRES, section commune, en qualité de *Rapporteur spécial : Insuffisance de l'augmentation des crédits de paiement ne permettant pas de couvrir la hausse des prix et aboutissant à une aggravation de la pénurie des moyens mis à la disposition de nos forces armées, de l'armée de terre notamment; reconduction pure et simple du budget de 1960 avec ses insuffisances, orientation du budget vers la continuation de la pacification en Algérie, supériorité des dépenses de fonctionnement sur les crédits d'équipement, diminution de l'ensemble des crédits de la Défense nationale par rapport au produit national brut, importance anormale des crédits de reports, insuffisance des crédits affectés à l'aménagement des conditions de gestion, ajournement regrettable de la revalorisation de la condition militaire, retard apporté à la modernisation de l'armée de terre et à l'exécution de la deuxième tranche du Plan pour la marine, priorité accordée à l'atome et à l'engin au détriment des forces classiques;*

répartition des crédits de la section commune, répercussions de la loi programme militaire, situation de la gendarmerie, insuffisance de ses effectifs, retour à l'alignement des indices de solde des militaires non officiers sur les indices correspondants des personnels de police, attribution souhaitable de prêts ou de subventions aux collectivités désireuses de construire des casernements, vétusté du matériel de la gendarmerie, nécessité d'une réforme du statut des magistrats militaires, insuffisance numérique des infirmières, problème des logements militaires [7 novembre 1960] (p. 3252, 3253); section Marine, Art. 29, paragraphe II, titre III : *Amendement de M. François-Valentin tendant à une réduction de crédits* (p. 3297); seconde délibération : *Ses explications de vote, ses observations sur : les améliorations devant intervenir dans le domaine social, la priorité reconnue aux dépenses de consommation, l'harmonisation des charges fiscales et sociales dans le cadre du Marché commun, les méthodes de travail imposées à l'Assemblée, l'aménagement souhaitable du régime des sessions parlementaires* [13 novembre 1960] (p. 3838, 3839);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits militaires contenus dans le projet; l'absence regrettable de crédits au titre de la hausse des prix; l'affectation des crédits; l'absence de dotation pour compenser la cessation de l'aide américaine pour la section guerre* [5 décembre 1960] (p. 4272, 4273); rapport de la Commission mixte paritaire : *Sa demande de suspension de séance* [13 décembre 1960] (p. 4555).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative au réinvestissement des bénéfices des sociétés immobilières [23 juin 1961] (p. 1281).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Reprise souhaitable des négociations; aspect humain du problème; coopération nécessaire des deux Communautés; garanties devant être accordées aux minorités* [29 juin 1961] (p. 1369).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : les crédits des forces armées; l'insuffisance des sommes affectées à la revalorisation des soldes des sous-officiers; la menace d'une grave crise de recrutement; l'évolution du budget des forces d'outre-mer; la nécessité de régler rapidement le problème des reports de crédits et la répartition des crédits entre le budget des armées et celui de l'aide et de la coopération; les précisions devant être données par le Ministre des Armées, notamment quant au coût du repli des bases françaises au Maroc et en Afrique Noire et le remplacement des chars Patton* [7 juillet 1961] (p. 1519, 1520) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe II ; ses observations sur : l'insuffisance de la revalorisation de la condition militaire proposée par le Gouvernement ; l'injustice dont souffrent les sous-officiers* [11 juillet 1961] (p. 1629); en deuxième lecture, Art. 20 (*Crédis militaires*) : *Insuffisance des crédits destinés à la revalorisation de la condition militaire* [21 juillet 1961] (p. 1925).

Son rappel au Règlement : *Refus opposé par le Gouvernement à l'établissement d'un dialogue avec le Parlement; nombreux remaniements du Cabinet de M. Debré; retrait des questions orales posées par les députés M. R. P.* [12 septembre 1961] (p. 2245).

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Question préalable opposée par M. Bernard Lambert ; sa demande de suspension de séance* [10 octobre 1961] (p. 2462).

Rappels au Règlement de MM. Lalle et Boudet sur l'organisation du débat budgétaire [26 octobre 1961] (p. 3130).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ALGÉRIENNES ET BUDGET DE L'ALGÉRIE : *Sa demande de suspension de séance* [8 novembre 1961] (p. 4054); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'affaiblissement progressif de notre potentiel militaire ; l'importance excessive des crédits de report ; la revalorisation de la condition des cadres militaires envisagée par le Gouvernement; l'insuffisance des mesures prises en faveur des sous-officiers ; l'optimisme des prévisions relatives à la diminution de la durée du service militaire ; la diminution de la part du revenu national consacrée à la défense ; l'in-*

suffisance des crédits militaires et leur inadaptation aux tâches demandées ; *le dépassement des prévisions relatives à la construction de l'usine de Pierrelatte et les intentions du Gouvernement quant à ce financement complémentaire* ; *les crédits de la section commune* ; *le déficit des effectifs de la gendarmerie* ; *les difficultés de logement des militaires* [9 novembre 1961] (p. 4141, 4142) ; Art. 24 : *Amendement de M. Jean Valentin tendant à réduire à dix-huit mois la durée du service militaire actif*; *ses observations sur les conséquences qui pourraient résulter pour l'Alliance atlantique de l'adoption de cet amendement* (p. 4198) ; en deuxième lecture, Art. 18 *bis* (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Amendement du Gouvernement tendant à reprendre l'article dans une nouvelle rédaction* ; *sous-amendement de M. Cermolacce* (*Augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés*) ; *sa demande de scrutin* [1er décembre 1961] (p. 5229) ; Dépenses militaires, Art. 24 : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression de l'article* ; *ses observations sur le déclassement des ingénieurs de direction des travaux maritimes* (p. 5246) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 25 (*Dépenses ordinaires des services militaires*), en qualité de *Rapporteur spécial* : *Ses observations sur* : *les crédits* ; *l'indemnité versée à la S. N. C. F. en compensation des réductions de tarif accordées aux militaires isolés*; *l'absence d'un crédit supplémentaire pour la construction de l'usine de Pierrelatte* ; *les crédits de la section commune* (*outre-mer*), *ceux de la section air* ; *l'amélioration des conditions d'entretien des matériels* ; *les études relatives au cargo transall* ; *l'achat éventuel d'avions cargos de gros tonnage à l'étranger* ; *les crédits de la section guerre, ceux de la section marine* [5 décembre 1961] (p. 5303, 5304) ; *amendement de la Commission de la défense nationale tendant à supprimer les crédits concernant l'indemnité versée à la S. N. C. F.* (p. 5306) ;

— d'une proposition de loi organique relative à la délégation du droit de vote des parlementaires, Article unique : *Amendement de M. Schmittlein précisant les nouveaux cas où la délégation du droit de vote est autorisée* [16 novembre 1961] (p. 4891) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 4 : *Situation des Alsaciens repliés dans le territoire de Belfort* [6 décembre 1961] (p. 5358) ;

— sur une motion de censure : *Ses observations sur* : *l'aspect alarmant du problème algérien*; *les erreurs du Gouvernement*; *le mépris manifesté par le pouvoir à l'égard des intermédiaires* ; *l'ignorance dans laquelle le Parlement est tenu en ce qui concerne la politique étrangère* ; *l'isolement dangereux de la France* ; *le coût de la force de frappe* ; *la nécessité de la cohésion nationale* [15 décembre 1961] (p. 5690 à 5692).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Les perspectives de l'Algérie nouvelle* ; *la place de la France à l'O. N. U.* ; *les problèmes européens et l'Europe communautaire* ; *la nécessité de développer les constructions scolaires* ; *les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé* ; *les problèmes sociaux* (*niveau de vie, élections à la sécurité sociale*) [26 avril 1962] (p. 766, 767) ; *les problèmes constitutionnels et les rapports entre le Gouvernement et le Parlement* (p. 768).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale sans débat relative à la situation des rentiers-viagers et des personnes âgées ou invalides [18 mai 1962] (p. 1206, 1209).

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Ses explications de vote : l'application des accords d'Evian* ; *les mesures en faveur des rapatriés* [5 juin 1962] (p. 1479).

Son rappel au Règlement (*Fin du mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens*) : *le principe de la représentation nationale*; *l'atteinte portée aux droits du Parlement* [3 juillet 1962] (p. 2151).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, en qualité de *Rapporteur spécial* : *La signification des crédits militaires envisagés*; *les conséquences de la fin de la guerre d'Algérie*; *le problème des engins* ; *les crédits demandés pour l'usine de Pierrelatte* ; *les conditions dans lesquelles la construction de l'usine a été envisagée* ; *les caractéristiques sommaires de cette usine* ; *les variations envisagées dans les prévisions de dépenses* ; *la limitation de la production de Pierrelatte au faible enrichissement* ; *l'étalement de la construction dans le temps*;

l'association de l'Europe à la construction de Pierrelatte ; *l'emploi des crédits nécessités par Pierrelatte* [10 juillet 1962] (p. 2279 à 2282) ; après l'art. 38 : *Amendement de la Commission (Usage du titre de conseil fiscal)* ; *la nécessité de protéger le contribuable contre les abus résultant de l'emploi de ce titre* [12 juillet 1962] (p. 2385, 2386) ; troisième et dernière lecture : *La nécessité pour le Gouvernement de faire connaître sa politique en ce qui concerne l'Algérie* [24 juillet 1962] (p. 2838, 2841) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, après l'art. 38 : *Amendement de M. Sagette (Assurance vieillesse des exploitants agricoles)* ; *la décision du Conseil constitutionnel du 20 janvier 1961 en la matière, l'application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* [19 juillet 1962] (p. 2686).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Les conditions dans lesquelles la télévision a rendu compte des débats de l'après-midi* [4 octobre 1962] (p. 3239) ; *l'instabilité constitutionnelle actuelle ; la violation de la Constitution* (p. 3254, 3255).

DOUBLET (M. Jean), *Député de la Somme, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

DOUZANS (M. Jacques), *Député de la Haute-Garonne, 5e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Responsabilité des élus de la Nation dans le choix d'une décision de cette importance ; précédents historiques des appels à un homme glorieux ; lacune de notre activité passée en Afrique ; attraction exercée par le communisme sur les pays sous-développés ; importance de la guerre psychologique en Algérie ; respect de la mentalité orientale ; réalisation d'un socialisme franco-maghrébin éloignant les Algériens de la rebellion* [14 octobre 1959] (p. 1778 à 1781) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Sauvegarde de la petite exploitation agricole ; aspect social et humain de toute solution susceptible de mettre fin à la grande pitié de l'agriculture française ; défense des prix agricoles ; utilisation du maïs du Sud-Ouest ; faible part du budget de l'agriculture dans le budget total ; nécessité de remédier à la désertion des campagnes par une décentralisation des industries ; disparité entre le prix à la production et le prix à la consommation* [23 novembre 1959] (p. 2865, 2866) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Conséquences désastreuses du gel récent ; nécessité de mesures immédiates pour arrêter l'exode rural en pratiquant une politique de soutien des prix et de décentralisation industrielle ; insuffisance du projet de loi sur l'assurance maladie ; menace que fait peser le projet de loi d'orientation agricole sur les petites exploitations familiales du Sud-Ouest ; retour à l'indexation* [4 mai 1960] (p. 643, 644) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Nécessité d'un Gouvernement et d'un Parlement européens ; constitution d'une puissance nucléaire européenne moins coûteuse pour la France permettant d'éviter la réalisation d'une force allemande* [19 octobre 1960] (p. 2640, 2641) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la possibilité de freiner l'exode rural en organisant le ramassage scolaire et en facilitant l'accès à la demi pension des*

jeunes ruraux ; la nécessité de procéder à une enquête approfondie avant de décider la fermeture d'une école rurale [4 novembre 1960] (p. 3087) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Révolte des agriculteurs de la Haute-Garonne ; endettement des paysans ; compétence des pouvoirs publics en matière d'organisation des exportations ; échec du Marché commun ; possibilités offertes par les pays sous-développés pour l'écoulement de nos excédents conformément à la tradition humanitaire de la France ; maintien nécessaire de la petite exploitation ; insuffisance du prix du maïs ; implantation souhaitable d'industries dans les campagnes* [11 octobre 1961] (p. 2487, 2488) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Ses observations sur : le manque d'information de l'opinion publique sur la politique extérieure ; la nécessité de faire connaître au Parlement les intentions du Gouvernement dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la construction européenne ; l'échec des Etats-Unis d'Europe préconisés par Winston Churchill ; le nationalisme périmé de M. Debré ; la reprise des contacts avec la Pologne ; la réunification souhaitable de l'Allemagne* [6 novembre 1961] (p. 3750 à 3752) ;

— d'un projet de loi sur les prix agricoles : *Ses observations sur : la participation éventuelle des agriculteurs à la résorption des excédents agricoles ; le prix du maïs ; les débouchés pouvant être offerts à cette céréale par le Marché commun ; la nécessité d'un accord entre les pays de grande production agricole pour écouler leurs excédents ; l'aide alimentaire aux pays sous-développés* [7 décembre 1961] (p. 5395, 5396) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème de la main-d'œuvre ; rappel historique de la question ; l'aménagement de la région parisienne ; les zones d'industrie créées par le Marché commun ; le recul du Sud-Ouest (manque de débouchés, problème du transport) ; nécessité de moderniser la voie d'eau Ouest-Méditerranée ; les conséquences de cette modernisation sur l'ensemble du Midi ; le problème de l'arrière-pays du port de de Bordeaux ; les possibilités offertes à l'agriculture par l'irrigation à partir des canaux du Midi* [7 juin 1962] (p. 1554 à 1557).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Paquet et Voisin relatives au marché de la viande : *La nécessité d'encourager la décentralisation et la présence d'abattoirs sur les lieux de production ; la réforme de la S.I.B.E.V.* [22 juin 1962] (p. 1976).

DREYFOUS-DUCAS (M. Daniel), *Député de la Seine, 51e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1961] (p. 5436).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan,

sur le projet de loi de finances pour 1960 (Comptes spéciaux du Trésor), **n° 328,** annexe 34 [28 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à titulariser dans les emplois permanents des administrations de l'Etat les agents et ouvriers de l'Etat, contractuels ou auxiliaires, invalides de guerre à 100 0/0, **n° 617** [6 mai 1960].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Comptes spéciaux du Trésor), **n° 886,** annexe n° 39 [18 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à étendre en faveur des propriétaires de terrains à usage de carrière le droit de reprise accordé aux bailleurs de baux à ferme, **n° 985** [25 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436, Comptes spéciaux du Trésor, **n° 1445,** annexe 37 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Valeur juridique des lois-programmes; inconvénients de la séparation en tranches annuelles des autorisations de programme; définition des objectifs économiques à long terme du Gouvernement* [14 mai 1959] (p. 490 à 492);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Insuffisance des crédits d'investissements; politique économique du Gouvernement; présentation de la loi de programme; définition nécessaire d'une politique des transports; importance des transports et de l'industrie automobile; insuffisance des crédits routiers; problème de la circulation et de la desserte des grandes villes; abus des contraventions; sécurité des piétons et des cyclistes; nécessité de demander des crédits supplémentaires* [29 juin 1959] (p. 1127 à 1130) ; Article unique : *Son amendement tendant à substituer au chiffre de « 54.000 millions » le chiffre de « 94.610 millions »* [30 juin 1959] (p. 1175);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Son amendement tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi portant réforme fiscale* [27 octobre 1959] (p. 1966) ; *incidence des circonstances budgétaires actuelles; objectifs d'une véritable réforme fiscale; affectation des plus-values fiscales à l'élargissement des tranches; établissement d'un impôt de forme indiciaire pour les sociétés; simplification et allégement des impôts indirects; nécessité d'une déclaration du Gouvernement sur ses intentions en matière de réforme fiscale* [27 octobre 1959] (p. 1966, 1967) ; *retire son amendement* (p. 1969) ; Art. 31 : *Son amendement prévoyant qu'un décret fixera les conditions dans lesquelles les sociétés concessionnaires des services publics seront soumises à l'obligation de procéder à la révision de certains éléments de leur bilan* [28 octobre 1959] (p. 2031) ; Art. 43 (*Taxation des réserves de réévaluation*) : *Son amendement tendant à exempter les sociétés concessionnaires de services publics pour la partie de leur immobilisation devant faire retour à l'autorité concédante* (p. 2038); en deuxième lecture, Art. 11 A et 11 *bis* [8 décembre 1959] (p. 3225) ; Art. 43 (*Taxation de la réserve spéciale de réévaluation*) : *Son amendement* (*Fixation par décret des conditions d'application aux sociétés concessionnaires de services publics des dispositions de l'article*) [9 décembre 1959] (p. 3258) ; *nécessité de prendre des dispositions pour chaque entreprise concessionnaire de services publics ; mesures destinées à éviter l'augmentation de certains services publics départementaux ou communaux* (ibid) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Rapport du Comité des experts sur l'augmentation de l'épargne; succès de la politique financière du Gouvernement; timidité injustifiée du budget ; insuffisance du taux d'expansion prévu ; timidité de l'évaluation des ressources fiscales, de l'estimation de l'épargne; poursuite de la non-budgétisation des investissements; relève de l'impôt par l'épargne; renaissance du marché financier; timidité de la politique du crédit et de la politique bancaire;* [6 novembre 1959] (p. 2236, 2237) ; Art. 11 : *Prélèvement exceptionnel opéré sur le Fonds spécial d'investissement routier ; insuffisance des ressources du Fonds d'investissement routier; intentions du Gouvernement en matière de politique routière; création d'un nouveau fonds ou recours à l'emprunt pour le financement de certains travaux; augmentation des autorisations de programme* [9 novembre 1959] (p. 2292, 2293) ; deuxième

partie, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Report de son intervention à la discussion d'une question orale* [17 novembre 1959] (p. 2509) ; Routes, chemin de fer et transports : *Effort louable du Ministre des Travaux publics pour réaliser une réforme* [20 novembre 1959] (p. 2667) ; Travaux publics et transports, Art 71 (*Fonds spécial d'investissement routier*) : *Son amendement tendant à porter de 7 à 7,7 0/0 le montant du prélèvement sur la taxe intérieure des produits pétroliers appliquée aux carburants routiers ; nécessité de faire payer les travaux routiers par les seuls usagers de la route* (p. 2690) ; *son article additionnel* (*Fixation à 250 millions de NF du montant des emprunts que peuvent être autorisées à émettre en 1960 les collectivités publiques ou les sociétés d'économie mixte pour la construction d'autoroutes*) (p. 2699) ; AGRICULTURE, Etat G, titre VI : *Suppression regrettable actuellement des subventions en annuités pour les travaux d'adduction d'eau ; augmentation appréciable des autorisations de programme* [23 novembre 1959] (p. 2887) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : *Exercice d'un véritable contrôle du Parlement* [24 novembre 1959] (p. 2969) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. 1er : *Son amendement* (*Priorité de l'ancien locataire pour l'acquisition d'un local équivalent après reconstruction* [1er décembre 1959] (p. 3101) ; *le retire* (p. 3102).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des transports une question orale avec débat sur l'étalement des vacances : *Nécessité d'une organisation autoritaire imposée par le Gouvernement aux entreprises et aux administrations pour réaliser un étalement des congés évitant l'exode massif des mois d'été imposant une surcharge aux transports et au tourisme ; suppression de la fermeture des usines sauf dérogation ; problème des vacances scolaires ; organisation des congés d'hiver ; avantages de l'institution de la journée continue dans l'administration et de l'étalement des heures de service des entreprises pour éviter les pointes journalières dans les transports* (*expériences de Strasbourg et de Dijon*) ; *réorganisation des heures d'ouverture des commerçants* [4 décembre 1959] (p. 3183 à 3185) ; *faible nombre des Français ayant actuellement le libre choix de la date de leurs vacances* (p. 3187).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Nécessité de réorganiser complètement les réseaux de distribution de Lacq afin qu'ils puissent servir à l'expansion du sud-ouest* [10 décembre 1959] (p. 3306, 3307).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 7 : *Amendement du Gouvernement tendant à modifier les pourcentages et les taux ; inopportunité des participations du Gouvernement au remboursement du capital ; paiement intégral de la réparation par le responsable une fois la décision des tribunaux acquise* [21 décembre 1959] (p. 3520) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 18 : *Sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement de la Commission* (*Péréquation des tarifs de transports ferroviaires*) ; *application de l'article 40 de la Constitution* [17 mai 1960] (p. 874).

Prend part au débat :

— sur la question orale posée par M. de la Malène relative à la politique de la circulation dans la Seine : *Nécessité d'interdire le stationnement dans le centre de Paris ; création de parkings répartis dans chaque quartier ; problème des routes nouvelles, des routes de dégagement et du débouché des autoroutes ; affectation de crédits du Fonds routier à tous les travaux urbains ou extra-urbains ; nécessité du financement par le Fonds routier de l'extension du réseau du métropolitain et de l'amélioration des services publics de transports ; aménagement des horaires de travail dans les grandes villes et les grandes administrations ; problème de la réglementation de la circulation ; création d'une distinction entre la circulation en ville et la circulation routière ; institution d'un code de la ville ; répercussions de l'urbanisme sur la circulation* [10 juin 1960] (p. 1283, 1284) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : la stagnation du pouvoir d'achat ; le retard des rémunérations de la fonction publique sur le secteur privé ; l'insuffisance des investissements publics et du taux d'expansion ; l'amélioration des circuits de distribution ; l'effort nécessaire*

en matière d'expansion régionale [16 juin 1960] (p. 1372 à 1374).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 4 (*Taux de la taxe dans les zones pour locaux à usage industriel*) : *Implantation souhaitable d'industries dans les communes-dortoirs* [19 juillet 1960] (p. 2038) ; Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Amendement de M. Féron (Application de la loi à l'Etat, aux administrations et aux collectivités publiques) ; difficultés pouvant résulter de l'adoption de cet amendement pour les communes de la banlieue parisienne désireuses de construire des écoles ou des hôpitaux* (p. 2043) ;

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Ses observations sur les tarifs des transports urbains à Paris et en province* [21 juillet 1960] (p. 2107) ; Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à réserver le versement du supplément de prime aux salariés justifiant de l'utilisation d'un transport* (p. 2110) ; *nécessité de limiter l'incidence sur les prix de l'augmentation de la prime* (p. 2110) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Son amendement* (*Nouvelle rédaction de l'article*) [26 octobre 1960] (p. 2808) ; *uniformisation de la taxe pour les transports publics et privés ; dépôt d'une loi-cadre concernant l'organisation des transports ; taxation des camions et remorques ; inégalité entre les transports privés et les transports publics au désavantage de ces derniers* (p. 2808, 2809) ; *modification de son amendement ; suppression de la partie relative au paragraphe 3* (p. 2810) ; *suspension du décret du 13 novembre 1949 relatif à la publication de la tarification routière par le Gouvernement* (ibid) ; *conséquences économiques très graves d'un relèvement important des prix de transports* (p. 2811) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Absence regrettable d'une liberté de l'air ; révision nécessaire de la protection de l'espace aérien ou excluant les lignes intérieures ; création d'une desserte intérieure à partir de lignes nouvelles et de trafics nouveaux* [5 novembre 1960] (p. 3158) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Attitude des associations du Comité d'entente 1939-1945 n'ayant jamais réclamé la retraite du combattant* [6 novembre 1960] (p. 3211) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la suppression du prélèvement sur le Fonds spécial d'investissement routier, le Fonds national pour le développement des adductions d'eau, le Fonds national pour la vulgarisation du progrès agricole, le Fonds de soutien aux hydrocarbures, le Fonds spécial d'investissement routier ; la modicité des crédits de paiement ; la participation réclamée injustement aux collectivités locales pour les travaux d'aménagement des routes nationales à la sortie des agglomérations ; les avantages des commandes groupées pour les achats de matériel de l'éducation nationale ; le Fonds national d'aménagement du territoire ; les comptes des prêts et consolidations ; les comptes du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) ; l'aménagement de la région de la Défense* [12 novembre 1960] (p. 3668) ; Art 39 : *Son amendement tendant à une réduction de crédits ; nécessité d'une étude approfondie de l'aménagement du quartier de la Défense et du problème de la circulation* (p. 3673) ; après l'art. 73 : *Son article additionnel tendant à autoriser les collectivités publiques à émettre des emprunts pour la construction d'autoroutes* (p. 3674) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 82 : *Son article additionnel tendant à la suppression des articles 35 à 40 du décret du 14 novembre 1949 réglant la coordination des transports : absence regrettable d'une véritable organisation des transports ; hausse des transports résultant de la réglementation tarifaire proposée au Gouvernement ; nécessité d'une organisation rationnelle de la fonction commerciale des transports ; trafic auquel donnent lieu les cartes de transport* (p. 3682) ; *retire son amendement* (p. 3683) ; Seconde délibération, Art. 2 : *Amendement du Gouvernement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; ses observations sur : la supériorité de la progression de l'impôt sur le revenu sur celle du niveau de vie ; l'aggravation de la fiscalité* [13 novembre 1960] (p. 3833) ; Seconde délibération, Art. 17 : *Amendement du Gouvernement* (*Ajustement des dotations*) : *intentions*

du Gouvernement quant au maintien du Fonds de soutien aux productions textiles des départements algériens [6 décembre 1960] (p. 4362).

Est entendu sur un fait personnel : *Contradiction entre ses déclarations en Commission et le rapport de M. Ruais* [10 novembre 1960] (p. 3560).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement relatif à l'organisation de la coopération des administrations douanières des six pays du Marché commun* ; *ses observations sur : la communication éventuelle par nos partenaires de renseignements correspondants par voie de réciprocité*; *le maintien des textes sur la coopération douanière votés avant guerre* [5 décembre 1960] (p. 4286) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observations sur : l'impossibilité pour les communes de la banlieue parisienne de financer des installations sportives*; *la révision nécessaire de l'étalement des vacances, pour permettre une meilleure utilisation des colonies de vacances* ; *l'institution souhaitable de la journée continue pour assurer la rentabilité des stades* ; *l'aide devant être apportée en priorité aux sports amateurs* [16 mai 1961] (p. 782, 783) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, Art. 2 : *Amendement de M. Pinoteau tendant à ajouter les gaz odorants aux émanations nocives visées dans l'article* [18 mai 1961] (p. 869) ;

— de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du Traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Absence de politique commune entre les six pays dans la plupart des domaines*; *contradiction entre la péréquation des prix de transport demandée par certains et l'établissement d'une politique commune des transports* ; *problème des certificats d'origine et des investissements*; *nécessité d'une organisation commune permettant d'harmoniser les politiques communes* [15 juin 1961] (p. 1105, 1107) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 3 (*Objet du district*) : *Amendement de la Commission tendant à reprendre le texte de l'Assemblée Nationale voté en première lecture : nécessité de permettre au district de prendre en charge les travaux d'intérêt national lorsque l'accord des collectivités intéressées fait défaut* [21 juin 1961] (p. 1204) ; Art. 6 (*Financement*) : *Amendement du Gouvernement* (*Financement par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et par une superpatente*) ; *amendement de la Commission des finances* (*Recours à l'emprunt*) ; *répercussion finale des emprunts sur les finances locales du fait du paiement des annuités*; *recours normal à l'emprunt pour des travaux d'équipement*; *inopportunité d'une taxe additionnelle aux impôts locaux injustes, mal répartis, et destinés à disparaître* [22 juin 1961] (p. 1231) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : le mode de financement injuste et maladroit retenu par la Commission mixte* ; *la révision souhaitable «des trois vieilles» contributions* [21 juillet 1961] (p. 1942, 1943) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 27 (*Ouverture de crédits au titre du Fonds national d'aménagement du territoire*) : *Son amendement tendant à réduire de 35 millions de NF l'autorisation de programme*; *ses observations sur : l'aménagement du Rond-Point de la Défense* ; *le caractère «aberrant» du projet*; *les difficultés de la circulation à la sortie Ouest de Paris* [11 juillet 1961] (p. 1631, 1632).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Denvers et Boscher relatives à la liaison ferroviaire et routière entre la Grande-Bretagne et la France : *Ses observations sur : l'importance capitale du franchissement du Pas-de-Calais pour l'ensemble des transports anglais, en particulier pour les chemins de fer britanniques*; *l'appel à des capitaux américains pour financer ces travaux*; *la nécessité de rechercher les avantages apportés par le pont et le tunnel à l'économie française* [6 octobre 1961] (p. 2449).

Est entendu sur la question orale sans débat de M. Davoust relative à la politique du Gouvernement à l'égard de l'industrie automobile (*Baisse du prix de l'essence*) [13 octobre 1961] (p. 2543).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale sans débat relative à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2552, 2556).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) ; Art. 5

(*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Son amendement* (*Evaluation des voitures automobiles*) ; *ses observations sur la nécessité de tenir compte de la valeur vénale des véhicules et de retenir comme base d'évaluation les trois-quarts de la valeur d'achat de la voiture pour la première année et d'opérer un abattement de 20 0/0 après un an d'usage et de 10 0/0 supplémentaires par année pendant les quatre années suivantes ; l'injustice de la référence à la puissance fiscale* [20 octobre 1961] (p. 2812) ; Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Ses observations sur l'inefficacité de la taxe proposée pour permettre de décongestionner le centre des grandes villes* (p. 2822, 2823) ; BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : l'effort considérable devant être fait dans les nouveaux ensembles urbains en ce qui concerne l'installation du téléphone et la création de bureaux de poste* [25 octobre 1961] (p. 3048) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur la nécessité de financer l'Etablissement national des invalides de la marine par une ressource pesant moins sur le trafic international que le droit de timbre sur les connaissements* [27 octobre 1961] (p. 3284) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'action de l'ancien Fonds national de vulgarisation du progrès agricole ; le nombre élevé des associations subventionnées par le Ministère de l'Agriculture* [29 octobre 1961] (p. 3518) ; INTÉRIEUR, après l'article 59 : *Son article additionnel* (*Autorisation pour les communes d'instituer une redevance compensatoire des moins-values fiscales résultant de la présence de biens appartenant à d'autres communes, exonérés de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties*) [30 octobre 1961] (p. 3629) ; *ses observations sur : la nécessité de compenser les moins-values fiscales résultant, pour certaines communes rurales ou suburbaines, de la présence d'établissements qui, n'ayant pas le caractère industriel ou commercial, n'apportent aucune ressource à ces communes* (ibid.) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre V : *Conséquences désastreuses du système de péréquation des chemins de fer, notamment pour la décentralisation industrielle* [7 novembre 1961] (p. 3949) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, titre III : *Ses observations sur, l'utilisation des crédits nouveaux inscrits pour la majoration des traitements de la fonction publique ; leur répartition entre l'élargissement des échelles indiciaires et le relèvement de l'ensemble des traitements ; l'alignement des rémunérations de la fonction publique sur celles du secteur nationalisé* [12 novembre 1961] (p. 4449) ; JUSTICE, titre III : *Ses observations sur : la réintégration du directeur de la prison de Fresnes ; l'insuffisance du nombre et de la rémunération du personnel pénitentiaire* [12 novembre 1961] (p. 4504, 4505) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la stagnation du rendement des opérations de la Loterie nationale malgré les efforts de publicité ; le Fonds spécial d'investissement routier ; la diminution regrettable de la dotation destinée aux opérations de voirie urbaine ; la reconstruction des ponts détruits sur les voiries autres que la voirie nationale ; le coût élevé de l'entretien des ponts provisoires ; la clôture du compte de commerce relatif à la construction des « Armagnac » et des « Bretagne » ; l'augmentation de la dotation du Fonds national d'aménagement du territoire ; le Fonds de développement économique et social ; la nécessité de surveiller les investissements en raison de la menace d'inflation des salaires et des prix que constitue le plein emploi ; l'aménagement de la région de la Défense* [12 novembre 1961] (p. 4510 à 4512) ; Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale, mesures nouvelles*) : *Amendement de M. Catalifaud tendant à supprimer le prélèvement effectué sur les crédits du Fonds routier destinés à l'entretien des routes au profit de la reconstruction des ponts détruits par faits de guerre* (p. 4517) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 6 (O.N I.C.) : *Ses observations sur l'achat de blé dur par l'O.N.I.C.* (p. 4537) ; après l'article 59 : *Son article additionnel* (*Création d'une redevance établie par certaines collectivités locales sur les biens situés sur leur territoire et appartenant à d'autres collectivités*) ; *ses observations sur le dépôt de cet amendement au cours de la discussion du budget de l'Intérieur, la demande de réserve présentée à ce sujet par le Rapporteur* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; seconde délibération : *Amendements du Gouvernement tendant à améliorer le régime des prestations familiales ; son sous-amendement tendant à réduire le crédit prévu comme provision pour le relèvement éventuel du plafond concernant les salaires soumis à cotisations* (p. 4556) ; en

deuxième lecture : *Ses observations sur la remarquable gestion de la plupart des entreprises nationalisées* [1er décembre 1961] (p. 5201) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Amendement du Gouvernement tendant à la création d'un emploi d'ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées devant être mis à la disposition du délégué général du district de Paris ; ses observations sur l'inutilité de cette création ; l'existence de fonctionnaires de ce cadre et de ce rang au Commissariat à la construction* (p. 5242) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 [5 décembre 1961] (p. 5287) ; Art. 8 (*Déclaration d'urgence de la prise de possession de biens à exproprier, postérieurement à la déclaration d'utilité publique, en vue de la construction d'autoroutes*) ; *Son amendement tendant à faire prononcer la déclaration d'urgence par un décret en Conseil d'Etat* (p. 5291) ;

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *L'abattement à la base ; l'élargissement des tranches ; l'insuffisance de ce projet* [9 mai 1962] (p. 991, 992) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le principe d'une liaison navigable Rhin-Rhône* [6 juin 1962] (p. 1531) ; après l'article 1er : *Amendement de la Commission* (*Inclusion dans le Plan des mesures nécessitées par le rapatriement des Français d'Afrique du Nord*) ; *le problème de la concurrence entre les différents modes de transports ; les inconvénients de la réforme tarifaire envisagée ; l'intervention du processus de concentration industrielle qu'elle entraînera* [21 juin 1962] (p. 1917, 1918).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Montalat, Sagette, Nenwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *L'impossibilité de résoudre le problème du déficit des chemins de fer par la coordination tarifaire* [22 juin 1962] (p. 1938, 1939).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *L'équilibre budgétaire depuis 1959 ; l'aisance de la trésorerie depuis cette date ; les inquiétudes que suscite la tension des prix ; la non-intervention du Gouvernement en matière de prix ; la modification souhaitable, à titre provisoire, de certains taux de la T.V.A.* [11 juillet 1962] (p. 2348 à 2350) ;

— du projet de loi relatif à la cession des Etablissements français de l'Inde : *Les sentiments pro-indiens de la population locale ; les avantages d'une ratification rapide* [12 juillet 1962] (p. 2411) ;

— du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière ; Art. 9 : *Son amendement* (*Soumission à un droit des ventes non publiques faites sur offre par correspondance*) [17 juillet 1962] (p. 2540).

Prend part au débat sur une motion de censure (*Election du Président de la République au suffrage universel*) : *L'aspect juridique de la controverse élevée à propos du projet de révision ; la chute de Raymond Poincaré en 1926 ; la déclaration de guerre en 1939 ; l'affaire de Suez et le respect de la Constitution ; le projet d'alliance électorale entre les socialistes et les communistes* [4 octobre 1962] (p. 3244).

DRONNE (M. Raymond), *Député de la Sarthe, 3e circonscription (U.N.R. puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [11 décembre 1961] (p. 5459).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [12 décembre 1961].

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des allocations familiales aux familles des apprentis durant toute la durée de l'apprentissage, **n° 407** [27 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux diverses dispositions tendant à la promotion sociale, Art. 4 : *Son amendement* (*Promotion professionnelle dans l'artisanat*)

[1er juillet 1959] (p. 1220) ; *situation de l'artisanat en France et à l'étranger* (ibid.) ; Art. 6 : *Son amendement tendant à insérer après les mots « les centres de formation créés », les mots : « par les établissements publics »* (p. 1223) ; *son amendement tendant à faire précéder le deuxième alinéa par les mots : « les centres créés par les établissements publics »* (ibid.) ; Art. 14 (*Formation des salariés agricoles*) : *Son amendement concernant les compagnons des entreprises artisanales* (p. 1230).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Son amendement tendant à supprimer le cinquième alinéa de cet article relatif à la participation des communes aux dépenses des établissements privés bénéficiant d'un contrat simple* [23 décembre 1959] (p. 3643) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Conditions variables, selon les régions, des possibilités de reclassement des ouvriers licenciés par la Régie Renault* [27 octobre 1960] (p. 2869) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'amélioration de la situation militaire ; la détérioration du climat politique et psychologique ; l'attentisme et la lassitude des Musulmans ; les occasions perdues ; l'inquiétude suscitée par la solution de compromis proposée* [7 décembre 1960] (p. 4448, 4449).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure : *Ses observations sur : les menaces reçues par certains députés ; l'emprisonnement éventuel de parlementaires après la session ; la carence du Gouvernement devant la menace de guerre civile ; la campagne officieuse en faveur de la guerre civile menée par M. Ponchardier ; le mécontentement de presque toutes les catégories sociales ; la conjonction des extrêmes et du pouvoir dans la course à la guerre civile ; la nécessité de l'unité nationale* [15 décembre 1961] (p. 5693, 5694) ;

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : sa déception et ses désillusions ; le cessez-le-feu illusoire conclu à Evian et la poursuite probable des violences ; les lacunes des accords ; le rattachement des départements sahariens malgré eux à l'Algérie ; la prédétermination dans les accords d'Evian du destin de l'Algérie et le caractère illusoire des garanties et de la coopération envisagées ; l'abandon de la politique d'autodétermination ; la négociation menée avec une seule tendance minoritaire de l'opinion algérienne ; la mise à l'écard des élus de la nation ; l'évolution du processus de la négociation ; le désespoir des Français d'Algérie voulant rester Français, sur une terre française ; la non-utilisation par le pouvoir des chances qui ont été offertes en mai 1958 ; l'installation prochaine d'une démocratie populaire en Algérie ; le détournement du régime républicain ; l'alliance éventuelle du pouvoir avec le F.L.N. pour lutter contre les Français d'Algérie* [20 mars 1962] (p. 482 à 484) ;

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Le problème des militaires français prisonniers de l'A. L. N. ; l'application des accords d'Evian dans le bled ; le sort des Musulmans désireux de rester Français ; l'impossibilité d'une véritable coopération de l'Algérie avec la France* [6 juin 1962] (p. 1433, 1434).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème de la réalisation d'une force de frappe nationale ; l'utilisation civile de l'uranium enrichi ; le caractère souhaitable d'une force de frappe française ; l'Union Soviétique et l'éventualité d'une force atomique allemande ; la possession par la France, dès 1963, d'un stock de bombes A ; la fabrication par la France d'une bombe H ; le problème du vecteur ; le caractère très important des dépenses à engager en la matière ; le retard grandissant de la France en matière d'armement moderne ; l'absence de terrains français d'expérience pour les armements atomiques ; l'impossibilité pour la France d'atteindre le but envisagé* [11 juillet 1962] (p. 2323, 2329) ;

— du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *Oppose la question préalable (article 91, alinéa 3 du Règlement) : la nécessité de surseoir à la ratification, l'intérêt de nouvelles négociations* [12 juillet 1962] (p. 2406, 2407) ; *le refus de ratification, seule carte dont dispose la France dans une nouvelle négociation* (p. 2409) ;

— du projet de loi relatif aux objecteurs de conscience : *Oppose la question préalable (article 91, alinéa 3 du Règlement) : objecteurs de conscience et objecteurs d'inconscience ; urgence d'une amnistie complète en ce qui concerne les*

événements liés à la politique algérienne du Gouvernement [27 juillet 1962] (p. 2886, 2887).

DROUOT-L'HERMINE (M. Jean), *Député de Seine-et-Oise, 7e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure de la défense passive [7 juillet 1959] (p. 1335).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3403), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faire bénéficier les maires et premiers adjoints, s'ils sont salariés, d'avantages semblables à ceux qui sont accordés aux délégués syndicaux par les entreprises, pour l'exercice de leurs fonctions, **n° 108** [29 mai 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— en troisième lecture, d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire, Art. 1er : *Amendement de M. Catayee tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte ; envoi d'une mission parlementaire en Guyane pour y établir un programme de travail ; inopportunité de l'exclusion de la Guyane du champ d'application du texte* [29 décembre 1959] (p. 3728) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Médiocrité des crédits de la protection civile ; difficultés des communes désireuses de renouveler leur matériel d'incendie* [3 novembre 1960] (p. 3038, 3039) ;

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Nécessité d'une mise en ordre des transports nationaux préalablement à l'établissement d'une politique commune des transports ; absence regrettable d'une autorité politique chargée de diriger l'Europe* [15 juin 1961] (p. 1103, 1104).

DUBUIS (M. Émile), *Député de l'Ain, 3e circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Conseil national des services départementaux et communaux [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire [23 juin 1961] (p. 1300) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi n° 562 relatif au remembrement des propriétés rurales, à certains échanges

et cessions d'immeubles ruraux, à l'usage et à l'écoulement des eaux d'irrigation, à certains boisements, **n° 640** [17 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 678 autorisant la ratification de la convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 décembre 1949, **n° 715** [28 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 1041, adopté par le Sénat, tendant à modifier la loi du 29 janvier 1831, en ce qui concerne la prescription des créances de l'Etat et des collectivités publiques, **n° 1313** [6 juillet 1961].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi n° 1163 relatif à l'organisation des Comores, **n° 1606** [8 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 41 du Code civil, relatif à la tenue des registres de l'état-civil, **n° 1750** [6 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Son article additionnel prévoyant que, dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers seront affectés au fonds d'investissements routier institué par la loi du 30 décembre 1951* [30 juin 1959] (p. 1176) ; en deuxième lecture, Article unique : *Son amendement (Rétablissement du fonds routier)* [23 juillet 1959] (p. 1463) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Situation des greffiers et secrétaires de parquets mutés en application de la réforme judiciaire ; possibilité de leur attribuer une indemnité de déplacement ; conditions d'utilisation du palais de justice des villes dont le tribunal de première instance a été supprimé ; nécessité d'en faire assumer la charge par l'Etat ou le département* [16 novembre 1959] (p. 2465) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, en qualité de *Rapporteur pour avis : Timidité des dispositions envisagées ; stimulation insuffisante des échanges amiables ; insuffisance numérique des géomètres ; augmentation et utilisation des employés du cadastre pour leur permettre de participer aux opérations de remembrement ; lutte contre le démembrement des exploitations ; création d'une carte d'exploitant ; attribution à leur titulaire d'une priorité pour la location des terres, notamment des parcelles isolées* [19 mai 1960] (p. 978, 979) ; avant l'art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission tendant à modifier l'article 2 du Code rural (Mise en concordance avec la réforme judiciaire de 1958)* (p. 979) ; *son amendement permettant, dans certains cas, aux commissions communales et départementales de faire appel aux techniciens et employés du cadastre* (p. 979) ; *maintien d'une priorité aux géomètres du secteur privé, simple faculté accordée aux commissions départementales et communales* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission (Attribution d'un délai de deux mois au conseil municipal pour se prononcer sur les modifications ou suppressions de chemins ruraux proposées par la commission communale)* (p. 982) ; après l'art. 3 : *Son article additionnel au nom de la Commission tendant à ce que les contestations judiciaires soient portées à la connaissance de la commission communale par le propriétaire apparent et à ce que la commission communale notifie son avis au contestant* (p. 982, 983) ; Art. 4 (*Maintien en possession des bénéficiaires du transfert des propriétés jusqu'à la nouvelle décision de la commission départementale en cas d'annulation de la première décision*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à exiger des bénéficiaires du transfert qu'ils conservent l'assolement en vigueur au moment où la décision d'annulation leur sera notifiée* (p. 983) ; Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à supprimer le premier alinéa du texte proposé par cet amendement (Suppression du choix du tribunal d'instance du lieu de l'immeuble)* (p. 983, 984) ; Art. 8 : *Son amendement ou nom de la Commission tendant à substituer aux termes « parcelles non louées » les termes « parcelles non exploitées »* (p. 985) ; après l'art. 8 : *Son article additionnel tendant à mettre en concordance l'article 835 du Code rural avec l'article 38-2* (p. 999) ; Art. 9

(*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Son amendement* (p. 1003) ; *le retire* (ibid.) ; *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement prévoyant la représentation des conseils municipaux et des conseils généraux dans le conseil d'administration de l'établissement public prévu à l'article* (p. 1004) ; *le retire* (ibid.) ; après l'art. 13 : *Son article additionnel au nom de la Commission modifiant l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation pour permettre la rétrocession des immeubles acquis par voie d'expropriation et non utilisés* (p. 1011) ; Art. 5 : *Son amendement au nom de la Commission* (*Compétence du juge d'expropriation pour les contestations relatives à la fixation de l'indemnité prévue à l'article*) (p. 1013) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, en qualité de *Rapporteur* : *Importance de ce texte* ; *son application à tous les départements français* ; *suppression du fichier sanitaire et social créé après la suppression des registres spéciaux de police en 1946* ; *importance de la ratification de cette Convention consacrant la dignité et la valeur de la personne humaine* [28 juin 1960] (p. 1546, 1547).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), JUSTICE : *Insuffisance des crédits du budget de la justice* ; *suggestions du rapport Rueff relatives à la fermeture des études d'avoués* ; *insuffisance numérique des créations de postes de magistrats prévues* ; *crise de recrutement sévissant dans la magistrature, notamment par suite de l'insuffisance numérique des licenciés de droit privé, frais devant être supportés par les communes pour l'entretien des palais de justice* ; *insuffisance de la rémunération des agents des services pénitentiaires étant donné les sujétions spéciales auxquelles ils sont soumis* ; *nécessité de les mettre à égalité avec la police* ; *mesures devant être prises en leur faveur* (*Rémunération des heures de nuit, attribution d'une prime de risque*) ; *réglementation nécessaire des mesures libérales en faveur des détenus nord-africains* [28 octobre 1960] (p. 2949, 2950) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur* : *l'importance juridique, mais la portée sociale limitée de la réforme* ; *l'accroissement insuffisant des pouvoirs de la femme, notamment dans le domaine de la gestion des valeurs mobilières* ; *la suppression regrettable de la faculté, pour la femme, de renoncer à la communauté* ; *les avantages du régime de participation aux acquêts adopté dans de nombreux pays* ; *l'institution éventuelle d'un système d'option permettant aux futurs époux de choisir entre deux régimes légaux par simple déclaration devant l'officier d'état civil* [16 novembre 1960] (p. 3897, 3898) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : *Précipitation avec laquelle le projet est discuté* ; *amélioration apportée au décret-loi du 17 juin 1938* ; *extension du maintien de l'indivision et des attributions préférentielles* ; *possibilité d'une attribution préférentielle conjointe* ; *création d'une attribution préférentielle de plein droit en faveur des petits exploitants* ; *insuffisance des allégements fiscaux* ; *suppression nécessaire de l'attribution automatique de la quotité disponible primitivement prévue* ; *introduction opportune par la Commission d'une attribution préférentielle en jouissance* ; *application souhaitable de l'article premier de la loi d'orientation agricole relatif à la parité entre l'agriculteur et les autres activités économiques* [22 juin 1961] (p. 1246, 6247) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), JUSTICE : *Ses observations sur : la nécessité urgente d'une remise en ordre du régime du travail et de la rémunération des agents du service pénitencier* ; *la nécessité d'assurer leur sécurité et d'éviter le renouvellement de la tragédie de Chambéry* ; *la crise de plus en plus aiguë des effectifs des magistrats* ; *la revalorisation nécessaire de leur carrière* ; *l'amélioration souhaitable des locaux judiciaires* ; *le retard apporté à l'intégration des juges de paix* ; *la compétence trop limitée des nouveaux suppléants* ; *le maintien souhaitable, dans leurs fonctions, des magistrats acceptant de servir après la limite d'âge* ; *les inconvénients d'une fonctionnarisation des greffiers* ; *l'indemnisation souhaitable des greffiers et secrétaires de parquets mutés à la suite de la réforme judiciaire* ; *l'éventuelle fusion des professions d'avoué et d'avocat* ; *les intentions du Gouvernement quant à une nouvelle répartition des études de notaires* ; *les inconvénients de la nouvelle carte des juridictions et le rétablissement souhaitable des*

tribunaux pour les zones les plus défavorisées [12 novembre 1961] (p. 4468, 4469) ;

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores, en qualité de *Rapporteur : Importance du problème économique ; nécessité d'un statut accordant une large autonomie interne et permettant une évolution dans le cadre de la République française ; compétence de l'Assemblée territoriale* [12 décembre 1961] (p. 5526, 5527) ; Art. 3 : *Son amendement* (*Nouvelle rédaction*) (p. 5531) ; Art. 5 : *Son amendement* (*Possibilité pour le Président du Conseil de Gouvernement de poser la question de confiance avec l'accord du Conseil*) (ibid) ; Art. 6 : *Son amendement* (*Pouvoirs du Conseil de Gouvernement*) (ibid.) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à remplacer les mots « services territoriaux » par les mots « services administratifs »* (ibid) ; *ses amendements tendant à remplacer les mots « Assemblée territoriale » par les mots « Chambre des Députés des Comores » dans les articles 10, 12, 24, 26, 27, 36* (p. 5532, 5534, 5536) ; Art. 11 : *Son amendement* (*Pouvoirs de la Chambre des Députés des Comores*) (p. 5532) ; Art. 13 : *Son amendement* (*Mandat de conseiller de subdivision*) (p. 5532) ; Art. 15 : *Son amendement* (*Inégibilités au Conseil de subdivision*) (ibid.) ; Art. 18 : *Son amendement* (*Pouvoir délibératif du Conseil de subdivision*) (p. 5533) ; Art. 19 : *Son amendement* (*Pouvoir consultatif du Conseil*) (ibid.) ; Art. 21 : *Son amendement* (*Possibilité pour le Haut Commissaire de la République d'annuler les délibérations du Conseil de subdivision*) (p. 5533) ; Art. 28 : *Son amendement* (*Attributions du Haut Commissaire de la République*) (p. 5534) ; Art. 29 : *Son amendement* (*Déclaration de l'état d'urgence*) (p. 5535) ; Art. 30 : *Son amendement tendant à substituer aux mots « le Commissaire de la République » les mots « le Haut Commissaire de la République »* (p. 5535) ; Art. 31 : *Son amendement* (*Représentation du Haut Commissaire de la République aux séances du Conseil de Gouvernement*) (ibid) ; Art. 32 : *Son amendement* (*Désignation des services d'Etat*) (ibid,) ; après l'art. 32 : *Son amendement* (*Liste et gestion des services de caractère mixte*) (ibid.) ; Art. 33 : *Son amendement* (*Conseil de Gouvernement*) ; *mesures transitoires* ; Art. 34 : *Son amendement* (*Renouvellement de la Chambre des Députés des Comores et des conseils de subdivision* (p. 5536) ; Art. 35 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 37 : *Son amendement* (*Modalités d'application de la présente loi*) (ibid.) ;

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat concernant la prescription des créances de l'Etat et des collectivités publiques, en qualité de *Rapporteur : Intérêt de ce texte ; calcul de la période quadriennale* [16 mai 1962] (p. 1140, 1141) ; Art. 3 : *Amendement du Gouvernement* (*Application du texte aux créances auxquelles la déchéance n'a pas encore été opposée, encore qu'elle ait pu l'être selon le droit ultérieurement en vigueur) : caractère restrictif de celui-ci* (ibid.).

DUCAP (M. Armand), *Député de Haute-Garonne (U. N. R.).*

En remplacement de M. Jacques Maziol devenu Ministre de la Construction, en application de l'ordonnance (n° 58-1099) du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier, 2 et 7.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [16 mai 1962] (p. 1120).

S'inscrit au Groupe de l'Union pour la Nouvelle République [29 mai 1962] (p. 1385).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 juin 1962] (p. 1452) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *La liaison à assurer entre les Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture en matière d'enseignement agricole ; le problème des écoles supérieures agronomiques ; la passerelle à établir entre l'enseignement agricole et l'enseignement classique ; l'augmentation souhaitable des crédits prévus pour les centres de formation professionnelle* [3 juillet 1962] (p. 2168).

DUCHATEAU (M. Fernand), *Député du Nord, 20e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Dépôts :

Sa proposition de loi portant unification de l'enseignement obligatoire, **n° 436** [3 décembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 415) de M. Brice et plusieurs de ses collègues, relative au régime de retraite des instituteurs ayant enseigné dans les écoles des houillères, **n° 1006** [1er décembre 1960];

Sa proposition de loi portant réforme de l'éducation physique et du sport en France, **n° 1086** [16 décembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Problème des crédits; retard dans le règlement des travaux; lenteur de la procédure administrative des subventions; importance de la formation des jeunes de demain au moment de l'entrée dans le Marché commun; problème des locaux et des écoles normales (Egalité des candidats); difficultés opposées à l'agrément des constructions scolaires; revalorisation de la fonction enseignante; pénurie du personnel scientifique* [2 juillet 1959] (p. 1262, 1263);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Reclassement indiciaire des inspecteurs primaires; attribution d'une indemnité de logement semblable à celle accordée aux autres catégories des maîtres de l'enseignement primaire; situation des ex-instituteurs des houillères nationalisées, devenus instituteurs publics; problème de leur retraite; développement du ramassage scolaire faisant craindre, dans certains endroits, la suppression de l'école publique; insuffisance des crédits par rapport aux besoins; retard sur le plan Le Gorgeu; modicité des crédits pour l'enfance inadaptée; normalisation du recrutement des écoles normales; maintien du passage des maîtres par ces écoles; insuffisance de la rémunération du personnel enseignant; information du Parlement sur la réorganisation éventuelle de l'administration centrale du Ministère; nécessité d'une véritable démocratisation de l'accès aux plus hautes études* [21 novembre 1959] (p. 2789, 2790); titre III : *Amendement de M. Charpentier tendant à réduire le montant des autorisations nouvelles de 518.000 NF; préjudice causé aux enfants des agriculteurs et paysans par la suppression des 200 postes d'instituteurs itinérants agricoles prévus* [22 novembre 1959] (p. 2803, 2804).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative au Comité national de la vieillesse de France [18 décembre 1959] (p. 3466).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Son exception d'irrecevabilité (Projet de loi contraire à l'article 2 de la Constitution); analyse historique des principales réalisations des Républiques en matière d'enseignement; non-application du projet de loi aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, contrairement au caractère indivisible de la République* [23 décembre 1959] (p. 3601, 3602); Art. 1er : *Ses amendements (Contradictions entre l'enseignement dogmatique donné et les croyances des élèves; contrôle financier, administratif et pédagogique des établissements sous contrat); son amendement tendant à éviter la création de nouveaux établissements d'enseignement privé* (p. 3641); Art. 2 : *Ses amendements (Titres exigés des professeurs libres, vérification de l'enseignement; suppression des établissements à effectifs insuffisants (moins de 10 élèves)* (ibid); Art. 3 : *Ses amendements (Justification de la capacité des maîtres laïques)* (p. 3642); Art. 4 : *Ses amendements (L'enseignement et l'inspection des classes sous contrat; intégration dans l'enseignement public des maîtres agréés;*

paiement des dépenses de personnel des établissements sous contrat) (ibid) ; Art. 5 : *Ses amendements* (*Avis du Conseil supérieur de l'éducation nationale pour l'agrément des établissements du second degré; contrôle de l'Etat pour les établissements sous contrat*) (p. 3643) ; *son amendement tendant à supprimer le cinquième alinéa de cet article relatif à la participation des communes aux dépenses des établissements privés bénéficiant d'un contrat simple* (ibid) ; Art. 6 : *Son amendement* (*Organisme compétent pour connaître des contestations nées de l'application de la présente loi*) (p. 3644) ; Art. 8 : *Ses amendements* (*Maintien des ressources de la loi Barangé au profit des établissements scolaires publics*) (ibid) ; Art. 10 : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (*Attribution de l'allocation scolaire aux enfants de moins de 10 ans*) (p. 3645) ; Art. 12 : *Son amendement* (*Non-application de la présente loi à l'Algérie, aux départements des Oasis et de la Saoura; conditions d'application à l'Alsace-Lorraine*) (p. 3646) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Observations sur : les défauts et lacunes du projet de loi sur l'enseignement agricole; la situation défavorisée au point de vue pécuniaire des instituteurs de campagne; la tutelle exercée par le Ministère de l'Agriculture sur le deuxième et troisième cycles de l'enseignement agricole au détriment du Ministère de l'Education nationale; les difficultés d'application de ce transfert de compétence* (*précédent de la loi Astier*)*; l'atteinte portée à la laïcité; la reconnaissance officielle de l'enseignement privé* [4 mai 1960] (p. 621 à 623) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles : *Sa motion de renvoi en Commission* [31 mai 1960] (p. 1068) ; Art. 1er : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article; reprise du contre-projet présenté par le Conseil supérieur de l'éducation nationale; nécessité de donner aux enfants ruraux une base solide* [1er juin 1960] (p. 1132, 1133) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à ce que l'enseignement agricole relève de la compétence du Ministre de l'Éducation nationale* (p. 1139) ; après l'art. 2 : *Son article additionnel tendant à placer l'enseignement agricole du second degré sous la responsabilité du Ministre de l'Éducation nationale avec la coopération du Ministre de l'Agriculture* [7 juin 1960] (p. 1164) ; Art. 3 : *Son amendement* (*Institution par le Ministre de l'Éducation nationale de diplômes concernant les différents niveaux de l'enseignement agricole correspondant aux diplômes et grades actuellement délivrés par l'Université*) (p. 1164, 1165) ; après l'art. 3 : *Son article additionnel tendant à confier au Ministre de l'Agriculture, avec la coopération du Ministre de l'Éducation nationale la formation professionnelle agricole permanente et la vulgarisation agricole* (p. 1166) ; Art. 4 (*Programme d'investissements pour l'implantation rationnelle des établissements publics devant assurer les divers cycles de l'enseignement agricole*) : *Son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1167) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. Boinvilliers tendant à substituer aux termes « établissements privés reconnus » les termes « établissements privés intégrés »* (p. 1169) ; *son amendement* (*Suppression de l'exception relative aux départements de la Seine*) (p. 1171) ; Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) : *Son amendement* (*Participation des services de l'éducation nationale*) (ibid.) ; Art. 6 (*Création d'un comité de coordination entre les Ministères de l'Agriculture et de l'Education nationale*) : *Son amendement* (*Transmission des avis de ce comité au conseil supérieur de l'éducation nationale*) ; *nécessité de permettre au conseil supérieur de l'éducation nationale de donner son avis sur les équivalences de titres* (p. 1174) ; *retire son amendement* (ibid.) ; Art. 7 (*Aide aux établissements d'enseignement privé*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1174, 1175) ; *son amendement* (*Intégration éventuelle des établissements privés*) (p. 1175) ; *amendement de la Commission* (*Caractère automatique de l'aide financière de l'Etat une fois la reconnaissance acquise*) ; *maintien d'une simple possibilité* (p. 1176) ; *ses explications de vote : lacunes du projet relatif à l'enseignement primaire agricole ; hommage devant être rendu aux instituteurs ruraux ; absence de mesures relatives au recrutement et au maintien des maîtres de nos villages ; création d'un enseignement diminué ; tutelle inadmissible du Ministère de l'Agriculture ; atteinte portée à la laïcité par les subventions accordées à l'enseignement privé* (p. 1178) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, ÉDUCATION NATIONALE, Titre IV : *Son amendement* (*Suppression du crédit de 60 millions de nouveaux francs affectés à l'aide à l'enseignement privé*) [5 juillet 1960] (p. 1693) ;

anticonstitutionnalité de la loi du 31 décembre 1959 contraire à l'article 2 de la Constitution ; abrogation nécessaire de cette loi ; attachement de la majorité des Français à l'école laïque ; attribution de crédits à l'école privée alors que les crédits alloués pour les constructions scolaires publiques sont insuffisants ; opposition probable des supérieurs hiérarchiques des maîtres de l'enseignement confessionnel à la solution de l'intégration (p. 1694, 1695) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations, deuxième lecture : *Dégâts causés dans la région du Nord* [9 décembre 1960] (p. 4505) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'acharnement dirigé par certains parlementaires contre l'U.N.E.F. ; le désir de paix de cet organisme ; l'insuffisance des locaux scolaires ; l'insuffisance des crédits d'équipement pour les collèges et les lycées ; la prolongation souhaitable d'une année du cycle d'observation ; la régression de la renommée de l'université française ; la nécessité urgente de donner au budget de l'éducation nationale les crédits nécessaires pour démocratiser notre enseignement et permettre à tous nos enfants de lutter à armes égales avec les enfants des pays étrangers ; le lancement souhaitable d'un emprunt national en faveur de l'université ; les conditions dans lesquelles a été opérée la réforme de structure de l'administration centrale ; l'insuffisance numérique de maîtres qualifiés ; l'importance de leur formation dans les écoles normales ; la revalorisation urgente des traitements du personnel enseignant ; la suppression souhaitable des zones de salaires ; l'octroi de 20 milliards à l'enseignement privé* [4 novembre 1960] (p. 3088 à 3091) ; *la prise en charge éventuelle par l'Etat des maîtres faisant des cours spéciaux dans les localités autres que celles de la Seine* (p. 3107) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Inscription dans le collectif de 1961 des crédits nécessaires au paiement du pécule des prisonniers de 1914-1918* [6 novembre 1960] (p. 3210) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Dépôt souhaitable d'une loi de programme concernant les secteurs scolaire et universitaire ; problème du recrutement des moniteurs ; envoi souhaitable des instituteurs en stage à Joinville pendant leur service militaire ; effort devant être fait en faveur des petites communes ; adaptation nécessaire des normes proposées dans le projet ; coût du stade de 100.000 places ; longueur excessive des formalités requises pour l'installation des salles de sports* [10 mai 1961] (p. 724, 725) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : le problème scolaire ; les conditions difficiles de la rentrée de 1961 ; l'absence regrettable de crédits supplémentaires pour les constructions et le recrutement des maîtres ; le lancement souhaitable d'un emprunt au profit de l'Éducation nationale ; l'importance des reports de crédits en matière de constructions scolaires ; la revalorisation nécessaire des traitements du personnel enseignant ; les difficultés des instituteurs ruraux ; la garantie accordée par l'Etat aux emprunts émis pour la construction d'édifices cultuels* [7 juillet 1961] (p. 1548, 1549) ; Art. 12 (*Garantie de l'Etat et des collectivités locales pour les emprunts contractés en vue de la construction d'édifices cultuels à proximité des grands ensembles*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [11 juillet 1961] (p. 1601) ; Etat A, ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'aide à l'enseignement confessionnel ; la création d'emplois d'inspecteurs destinés à contrôler l'application de la loi du 31 décembre 1958 ; les difficultés de la rentrée scolaire 1961 ;* Titre IV de l'Etat A. SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Secrétariat général pour les Affaires algériennes : *Son amendement tendant à la suppression du crédit inscrit à ce titre* (p. 1617) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : le refus du Gouvernement d'octroyer un pécule aux anciens prisonniers de guerre 1914-1918 ; la modicité des crédits nécessaires au paiement de ce pécule étant donné le petit nombre de bénéficiaires* [25 octobre 1961] (p. 3017, 3018) ; *l'octroi souhaitable par le Secrétaire d'Etat des finances des crédits nécessaires au paiement du pécule aux anciens prisonniers de guerre 1914-1918* (p. 3031) ; ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : le caractère catastrophique de la rentrée de 1961 ; la pénurie d'enseignants dans le second degré ; les conditions de travail imposées aux professeurs ; l'insuffisance des prévisions en matière de recrutement ; la pénurie de maîtres dans l'enseignement primaire malgré l'emploi d'un personnel non pourvu des titres*

réglementaires ; l'absence de crédits pour la création de nouvelles écoles normales ; le maintien nécessaire du statut de ces écoles ; l'absence regrettable de mesures dans le IVe Plan en faveur de l'enfance inadaptée ; l'institution souhaitable d'un fonds national de développement, de modernisation et de démocratisation de l'enseignement public ; le refus de la péréquation aux instituteurs et professeurs certifiés retraités ; l'assimilation souhaitable du « chargé d'école » au directeur d'école à deux classes ; l'exclusion regrettable des intendants et du personnel civil du bénéfice du reclassement ; la désaffection des futurs agrégés pour l'Ecole normale supérieure [28 octobre 1961] (p. 3380, 3381) ; *le déclassement des adjoints du service de santé scolaire et universitaire ; la procédure administrative en ce qui concerne les salles de sport bénéficiant du double financement* (p. 3382) ; Titre III : *Son amendement tendant à une augmentation de crédits (Revalorisation de la retraite des professeurs certifiés et instituteurs)* (p. 3407) ; Art. 56 (*Equipement en matériel d'enseignement des établissements publics, prélèvement sur les fonds attribués aux caisses départementales scolaires) : Amendement de la Commission des finances (Extension de la procédure proposée à des communes où l'expansion industrielle a entraîné la création de nouveaux groupes scolaires)* (p. 3410) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : les revendications des mutilés ; la situation des conjoints des grands mutilés du travail devant recourir à l'aide d'une tierce personne ; l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur les travailleurs handicapés ; l'extension nécessaire des avantages de la nouvelle législation « aux avant-lois »* [10 novembre 1961] (p. 4317, 4318) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur l'octroi de crédits à l'enseignement privé alors que l'enseignement public manque de locaux et de maîtres* [5 décembre 1961] (p. 5288).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative aux retraites des instituteurs [25 mai 1962] (p. 1334, 1335, 1336).

Prend part au débat sur la question orale de M. René Schmitt relative à la pénurie de fourrage dans certains départements, en qualité de *suppléant : L'augmentation du prix du fourrage ; la pénurie de fourrage due à l'augmentation continue du cheptel* [25 mai 1962] (p. 1338, 1339).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative aux instituteurs chargés d'école : *Les traitements insuffisants des instituteurs chargés d'école ; la nécessité d'assimiler les instituteurs chargés d'école à classe unique aux directeurs chargés d'une école élémentaire à deux classes* [25 mai 1962] (p. 1347, 1348).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème de l'éducation nationale ; les réductions de crédits intervenues ; l'insuffisance des mesures prévues par le IVe Plan en la matière ; le caractère néfaste des réductions de crédits entreprises ; le manque d'instituteurs ; l'insuffisance des maîtres et des locaux ; les estimations de la Commission spéciale chargée d'évaluer les besoins de l'éducation nationale* [7 juin 1962] (p. 1558 à 1560).

DUCHESNE (M. Edmond), *Député du Calvados, 3e circonscription (App. I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député, n° 1016 [7 décembre 1960] (p. 4453).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Marine marchande, **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Situation des caboteurs ; absence de bateaux français dans le cabotage international ; aide*

apportée à nos chantiers par la construction de cent petits navires [19 novembre 1959] (p. 2616, 2617).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la circulation des piétons [6 mai 1960] (p. 697).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Indemnisation du Calvados* [24 novembre 1960] (p. 4059) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement ; Art. 7 : *Amendements relatifs à la modification du mode de perception de la redevance d'équipement* [13 décembre 1960] (p. 4578) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques ; Art. 2 : *Son amendement prévoyant que les décrets d'application détermineront les mesures pouvant être prescrites pour éviter l'émission dans l'atmosphère de diverses subtances nocives* [18 mai 1961] (p. 868) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation des subventions aux entreprises d'intérêt général ; l'aide nouvelle à l'armement naval ; les conditions de sa répartition ; le remplacement souhaitable de l'aide sélective par une compensation automatique des charges sociales et fiscales pour tout l'armement ne bénéficiant ni du monopole du pavillon, ni de l'aide apportée en faveur des lignes contractuelles subventionnées par l'Etat ; la prorogation opportune de l'aide au cabotage ; le maintien nécessaire de l'activité des petits ports français ; le faible nombre de caboteurs français comparativement à la Hollande et à l'Allemagne de l'Ouest* [27 octobre 1961] (p. 3271, 3272) ; en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis ;* Art. 11 supprimé par le Sénat (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Ses observations sur : le taux anormal atteint par le droit de timbre sur les connaissements ; la nécessité de l'aligner sur celui pratiqué dans les autres pays du Marché commun afin de ne pas désavantager les ports français* [1er décembre 1961] (p. 5215).

Son rappel au Règlement : *Régime de travail et de présence imposé à l'Assemblée* [30 octobre 1961] (p. 3607).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à la commercialisation de produits agricoles ; Art. 2 (*Règles de consultation des producteurs intéressés*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à soumettre le plan d'action à l'agrément du Ministère chargé des Affaires économiques* [13 décembre 1961] (p. 5598) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole ; Art. 12 : *L'inquiétude des milieux industriels et commerciaux et le respect du droit de propriété* [19 juillet 1962] (p. 2647) ; Art. 30 : *L'entrée en France, en provenance des pays du Marché commun, des produits de l'élevage industriel* (p. 2662).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La nécessité d'assurer la pérennité du régime actuel ; la volonté des opposants au présent projet de renverser le Président de la République ; les discussions des juristes à propos du projet ; les conséquences malheureuses qu'entraînerait l'adoption de la motion de censure* [4 octobre 1962] (p. 3239, 3240).

DUCOS (M. Hippolyte), *Député de la Haute-Garonne, 6e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à interdir à tous les établissements scolaires et universitaires publics de se donner ou de continuer à porter, comme appellation, le nom d'une personnalité vivante, **n° 283** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi relative au baccalauréat de l'enseignement du second degré, **n° 652** [19 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier les dates du début et de la fin des grandes vacances scolaires dans les enseignements du premier et du deuxième degré, **n° 671** [8 juin 1960].

Interventions :

Est entendu sur les questions orales relatives à la suppression de la retraite du combattant [5 mai 1959] (p. 430).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Routes, chemin de fer et transports : *Situation désavantageuse des conducteurs de chantiers, agents de travaux et auxiliaires des ponts-et-chaussées*; *intégration totale des conducteurs de chantiers* [20 novembre 1959] (p. 2667) ; AGRICULTURE, Etat G, Titre VI : *Amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 N. F. » celui de « 455.830.000 N.F »*; *aggravation des charges des collectivités locales en matière d'électrification à la suite de l'ordonnance du 31 décembre 1958; rétablissement indispensable du fonds d'amortissement des charges d'électrification* [23 novembre 1959] (p. 2888); en nouvelle lecture, Art. 69 *ter* (*Rétablissement du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale*) *: Retour nécessaire au système antérieur plus favorable aux communes* ; *insuffisance des nouvelles dispositions pour les travaux d'extension* [22 décembre 1959] (p. 3572);

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale, avec débat, sur la création d'une agrégation des lettres modernes : *Ses observations sur : la création, en dehors de toute consultation du Parlement pour des motifs contestables, d'une agrégation des lettres modernes compromettant, par la facilité de son accès, le recrutement de véritables agrégés littéraires et entraînant un nouvel abaissement du niveau général des études; l'impossibilité d'enseigner le français sans avoir une forte culture classique*; *le témoignage de personnalités littéraires et scientifiques du monde entier sur l'importance du latin, le maintien nécessaire des humanités classiques* ; *sources de la culture française*; *les dangers d'un abandon de l'intellectuel et du moral au profit du pratique et de l'utilitaire* ; *la contradiction avec l'attitude du Ministre des Affaires culturelles* [18 décembre 1959] (p. 3475 à 3479).

Son rappel au Règlement : *Mise au point au sujet d'un vote* [1er juin 1960] (p. 1115).

Prend part à la discussion sur le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, conclusions de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : le rôle des S.A.F.E.R.; le problème des accidents du travail agricole* [27 juillet 1962] (p. 2906).

DUFLOT (M. Henri), *Député du Pas-de-Calais, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à attribuer au Ministre des Armées un contingent de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires pour récompenser les combattants volontaires de la Résistance, **n° 616** [6 mai 1960].

DUFOUR (M. Pierre), *Député de Saône-et-Loire, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 530) portant ratification du décret

n° 60-53 du 18 janvier 1960, suspendant jusqu'au 31 mars 1960 inclus, la perception des droits de douane d'importation applicables à certains produits, **n° 687** [17 juin 1960].

DUMAS (M. Pierre), *Député de la Savoie, 3e circonscription (U.N.R.).*

Secrétaire d'Etat aux Travaux publics
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril au 15 mai 1962.

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des relations avec le Parlement
(Remaniement du Cabinet POMPIDOU)
du 15 mai 1962 au 28 novembre 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Est élu vice-président de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1556).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 568) relatif à la création de parcs nationaux, **n° 595** [29 avril 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 742) modifié par le Sénat, relatif à la création de parcs nationaux, **n° 743** [7 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 663) portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, **n° 1263** [27 juin 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1552) autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Grèce, **n° 1570** [29 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1553) autorisant l'approbation de l'accord conclu le 9 juillet 1961 entre les membres de la Communauté économique européenne au sujet de l'application du protocole financier annexé à l'accord entre la Communauté économique européenne et la Grèce, n° **1571** [29 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 11 : *Prélèvement exceptionnel injustement opéré sur le Fonds spécial d'investissement routier ; retards dans l'amélioration de notre réseau routier particulièrement dans les zones rurales ; construction de routes, de ponts et de tunnels à péage* [9 novembre 1959] (p. 2291, 2292) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Routes, chemin de fer et transports : *Retard dans le réseau routier de la France ; faiblesse de nos moyens ; possibilité de recourir à l'initiative régionale pour des constructions d'intérêt national ; appel à des capitaux étrangers* [20 novembre 1959] (p. 2671).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Production d'électricité d'origine hydraulique ; les tarifs des différentes formes d'énergie ; les tarifs préférentiels susceptibles de favoriser l'expansion régionale* [10 décembre 1959] (p. 3298).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Mise en garde contre des difficultés d'application analogues à celles rencontrées en Savoie après les inondations de 1957 ; opportunité d'une loi générale permanente assurant la garantie contre les cataclysmes* [21 décembre 1959] (p. 3515) ;

— des projets de loi concernant l'agriculture, en qualité de *Rapporteur*, pour le projet sur les parcs nationaux : *Intérêt scientifique, esthétique et touristique du projet débordant le domaine de l'agriculture proprement dite ; distinction devant être faite entre les parcs envisagés et les réserves américaines ou africaines ; création de zones où une protection particulière sera assurée à la faune, la flore, les sites et le calme ; constitution d'une zone de parcs proprement dite et d'une*

zone périphérique; *précisions et garanties devant être données : consultation des collectivités locales intéressées, particulièrement des chambres d'agriculture, établissement d'une simple réglementation des activités agricoles et pastorales dans les zones de parcs proprement dites*; *nature des établissements publics chargés de la gestion des parcs nationaux*; *représentation des collectivités locales et des intéressés dans leur conseil d'administration* ; *création souhaitable d'un conseil supérieur de parcs nationaux où siègeraient des représentants des collectivités aux côtés des représentants des administrations* ; *caractère facultatif de la participation financière des collectivités* [3 mai 1960] (p. 568, 569); Art. 1er : *Amendement de M. Palmero* (*Création de parcs nationaux par une loi en cas d'opposition d'une ou plusieurs communes*) ; *création d'un droit de veto risquant de retarder toute création de parcs nationaux* [8 juin 1960] (p. 1197); Art. 2 : *Son amendement tendant à exclure des activités interdites les activités agricoles, pastorales et forestières* (p. 1198) ; *son amendement tendant à interdire les activités publicitaires* (ibid.) ; *son amendement* (*Réglementation de l'exercice des activités agricoles, pastorales et forestières par le décret créant le parc national*) (ibid.) ; *amendement de M. Becker* (*Création de zones de réserves intégrales à l'extérieur des parcs nationaux*) (p. 1194) ; *amendement de M. Tremollet de Villers* (*Etablissement des réserves intégrales en tenant compte de l'occupation humaine*) (p. 1200); Art. 3 : *Son amendement prévoyant que le programme d'exploitation de la zone périphérique sera établi en liaison avec l'organisme de gestion prévu à l'article 4* (p. 1200) ; *son amendement* (*Extension du programme d'aménagement au parc lui-même*) (ibid) ; *son amendement tendant à ajouter au mot «améliorations» le mot «réalisations»* (ibid.) ; *son amendement tendant à limiter strictement la publicité dans les zones périphériques* (p. 1200, 1201); Art. 4 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des lois constitutionnelles tendant à supprimer les mots «la loi ou»* (p. 1201) ; *amendement de M. Tremollet de Villers* (*Prise en charge par l'organisme chargé du parc national du maintien des populations déjà installées dans le périmètre du parc*) (p. 1201) ; Art. 7 (*Répression des infractions*) : *Amendement de la Commission des lois constitutionnelles tendant à la suppression du dernier alinéa de l'article* ; *maintien de ces deux alinéas* (p. 1202); en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* [7 juillet 1960] (p. 1788) ; Art. 3 : *Adaptation à chaque cas de la réglementation de la publicité dans les zones périphériques* (p. 1789) ;

— générale commune sur les projets de loi agricoles : *Ses observations sur : les particularités de l'agriculture de montagne*; *les difficultés de remembrement dans ces régions* ; *le renforcement des services de l'inspection des lois sociales en agriculture rendu nécessaire par l'application du régime d'assurance maladie obligatoire* ; *le perfectionnement souhaitable de ce régime*; *la nécessité, pour la définition de l'exploitation optimum, d'effectuer des études dans de petites régions*; *l'insuffisance des crédits affectés à la sauvegarde des terrains de montagne*; *les qualités de ténacité et de courage des paysans montagnards* [3 mai 1960] (p. 599, 600) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 4 (*Etudes sur les structures*) : *Son sous-amendement tendant à tenir compte des régions naturelles et de l'altitude* [12 mai 1960] (p. 801) ; *son amendement* (*Avis préalable des chambres d'agriculture et des organisations professionnelles agricoles départementales*) (p. 802) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, Art. 10 (*Fixation des conditions d'application de la loi par décret*) : *Conditions de fonctionnement du nouvel organisme en province*; *utilisation éventuelle des services de logements déjà existants* [21 juillet 1960] (p. 2133) ;

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Ses observations sur : l'accroissement des besoins en bois de l'industrie des pâtes françaises* ; *la nécessité d'employer par priorité les ressources françaises et de protéger l'industrie naissante de notre pays contre l'industrie scandinave* ; *la position de tous les pays du Marché commun* ; *les intentions du Gouvernement sur le maintien du tarif au taux réduit actuel*; *la limitation des importations aux quantités strictement nécessaires* [22 juillet 1960] (p. 2165, 2166).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Situation critique des personnels municipaux*; *difficultés de leur recrutement* ; *revalorisation nécessaire de leurs traitements* [3 novembre 1960] (p. 3038) ; AGRICULTURE, titre III : *Ses observations sur :*

la faiblesse du taux de la subvention accordée aux centres d'apprentissage par rapport à l'apprentissage technique; la disparité entre les inspecteurs des lois sociales en agriculture et les inspecteurs du travail; l'insuffisance de la rémunération des contrôleurs ; l'attribution souhaitable au personnel de l'inspection des lois sociales en agriculture de l'indemnité de sujetion particulière accordée aux inspecteurs du travail; la nécessité de faciliter l'accès des alpages et des forêts afin d'en permettre l'exploitation [9 novembre 1960] (p. 3445, 3446);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur le désir de la Savoie d'être française bien avant le référendum de 1860* [7 décembre 1960] (p. 4412);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Nécessité d'une utilisation rationnelle des installations sportives, notamment en montagne; complément de ressources apporté aux petites communes de montagne par l'installation de centres sportifs* [16 mai 1961] (p. 779);

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Aide devant être apportée aux producteurs de lait victimes de l'augmentation de leur production, encouragée par le Gouvernement; inquiétude suscitée par le protocole n° 7 de l'accord douanier relatif à la suppression des droits de douane sur les pâtes à papier ; conséquences désastreuses de cette disposition pour l'industrie française des pâtes à papier incapable de soutenir la concurrence de la Suède; engagement pris par M. Fontanet le 22 juillet 1960 quant au maintien à 6 0/0 du tarif périphérique applicable aux pâtes à papier* [15 juin 1961] (p. 1098, 1099) ;

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les conséquences de la réforme sur les prix et par suite sur les salaires; l'accroissement probable des difficultés rencontrées dans l'harmonisation des charges fiscales au sein du Marché commun; les inconvénients du projet du fait de l'imbrication des activités des ventes au détail et des ventes dites en gros, des contestations pouvant surgir à proximité de la limite d'exonération et des taux multiples de la T.V.A.; les avantages de la réforme, notamment la libération des petits redevables; les modifications devant être apportées au projet pour permettre son adoption* [5 juillet 1961] (p. 1450 à 1453).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre sur la politique économique et sociale : *Nombre d'emplois à créer dans les années à venir; problème de la décentralisation; implantation souhaitable de petites affaires dans les petites localités; nécessité d'un aménagement préalable du territoire; développement nécessaire des moyens de communication, notamment entre les régions frontières de France et les régions voisines des pays qui sont nos partenaires du Marché commun; aide devant être apportée par le Fonds national d'aménagement du territoire à ces régions limitrophes pour le développement de leurs possibilités touristiques* [5 octobre 1961] (p. 2402, 2403, 2404).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Information* [7 novembre 1961] (p. 3971);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement électrique : *Ses observations sur : le prix du kilowatt-heure; les avantages devant être accordés aux régions productrices d'électricité, notamment à la Savoie; l'influence des prix de vente de l'électricité sur la décentralisation industrielle* [23 novembre 1961] (p. 5027) ;

— de deux projets de loi relatifs à l'association de la Grèce au Marché commun, en qualité de *Rapporteur : Difficultés rencontrées dans l'association de l'économie grecque, essentiellement agricole et méditerranéenne, à celle des six Etats de la Communauté tous fortement industrialisés; choix de la formule de l'Union douanière; revenu moyen par an et par habitant en Grèce; débouchés des produits agricoles excédentaires après mise à la disposition du Gouvernement hellénique; production par la Grèce de raisins secs, de tabacs bruts et de vins* [6 décembre 1961] (p. 5335 à 5339) ;

— d'un projet de loi sur les prix agricoles : *Ses explications de vote : Effort accompli par la Commision; amélioration de la condition paysanne devant résulter de l'adoption du texte* [13 décembre 1961] (p. 5565).

Est nommé Secrétaire d'Etat aux Travaux publics (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

Est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement (remaniement du Cabinet Pompidou) [décret du 16 mai 1962, *J.O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

L'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [16 mai 1962] (p. 1120).

En qualité de Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre :

Rappel au Règlement de M. Debray (Ordre du jour complémentaire) : *L'importance de la discussion du Plan; la volonté du Gouvernement de voir inscrites à l'ordre du jour des propositions de loi* [7 juin 1962] (p. 1550) ; rappel au Règlement de M. Bernard Laurent (Absence regrettable à l'ordre du jour de textes concernant l'agriculture) : Dépôt prochain de ces textes (p. 1551).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème de la lenteur des constructions scolaires* [20 juin 1962] (p. 1841);

— de la proposition de loi organique adoptée par le Sénat relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs : *Le problème des élections partielles au Sénat* [26 juin 1962] (p. 1986).

Fait part à l'Assemblée d'une modification de l'ordre du jour [27 juin 1962] (p. 2051).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 39, état A : *Amendement de la Commission* (*Réduction des crédits prévus pour la Marine marchande*) *: La distinction à opérer entre l'aide à l'armement et l'aide au cabotage* [12 juillet 1962] (p. 2391).

Répond à la question orale avec débat de M. Brocas relative à la révision de la Constitution : *Les conditions de révision prévues par la Constitution de 1958, les deux procédures possibles* (*article 89 et article 11*) [20 juillet 1962] (p. 2730).

Prend part à la discussion :

— en troisième lecture, du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques, Art. 2 *bis : Amendement de la Commission* (*Ouverture de droit à indemnité pour tout dommage provoqué par l'exercice de la servitude* [23 juillet 1962] (p. 2811);

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal de la Marine marchande : *Les données juridiques du problème de la réglementation de l'exercice du droit de grève; les dispositions du Code disciplinaire et pénal de la Marine marchande sur l'interruption volontaire du service à bord* [23 juillet 1962] (p. 2812); Art. 1er, 2, 7, 9, 11, 13, 18, 21 : *Amendement du Gouvernement* (*Exclusion de l'Algérie des territoires visés par le présent texte* [23 juillet 1962] (p. 2813 à 2816).

Dresse le bilan de la présente session [27 juillet 1962] (p. 2909).

Donne lecture du décret portant clôture de la deuxième session extraordinaire (*ibid.*).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée, en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

DUMORTIER (M. Jeannil), *Député du Pas-de-Calais, 5e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Cesse d'appartenir à cette Commission spéciale [26 avril 1960] (p. 475).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les contacts nécessaires dans le cadre des institutions du Marché commun pour uniformiser les législations

applicables aux véhicules utilisés pour les transports routiers, **n° 125** [4 juin 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme n° 55 relatif à l'équipement économique général (Voies navigables et ports maritimes), **n° 129** [10 juin 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 41 portant ratification du décret n° 59-402 du 11 mars 1959 réduisant provisoirement la perception du droit de douane d'importation applicable à l'acide alginique, ses sels et ses esters à l'état sec, **n° 188** [2 juillet 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Voies navigables et ports), **n° 339**, T. II, 15 [4 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 502 portant ratification du décret n° 59-1494 du 28 décembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, du droit de douane d'importation applicable à l'acide alginique, ses sels et ses esters à l'état sec, **n° 686** [17 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 549 portant ratification du décret n° 60-109 du 10 février 1960 modifiant le tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier, **n° 688** [17 juin 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 548 portant ratification du décret n° 60-107 du 8 février 1960 portant modification du tarif des droits de douane d'importation en ce qui concerne certains produits sidérurgiques, **n° 689** [17 juin 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Voies navigables et ports) **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 551 portant ratification du décret n° 60-160 du 20 février 1960 relevant le taux de perception des droits de douane applicables au glucose, du n° 17-02 B du tarif des droits de douane d'importation en régime de droit commun, **n° 1020** [7 décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Voies navigables et ports), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale ; Art. 10 : *Rappel au Règlement de M. Vals* (*Application des règles relatives au vote par scrutin public*) [20 janvier 1959] (p. 111) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis : Etablissement d'une politique d'ensemble en matière de voies navigables ; liaison Dunkerque-Valenciennes ; intérêt du canal du Nord ; importance des voies navigables pour la décentralisation ; nécessité de considérer les crédits d'équipement portuaires comme des crédits-planchers (trauche modulable) ; développement industriel des ports* [29 juin 1959] (p. 1117, 1118) ; *retard de la France en matière d'investissements, notamment pour la S.N.C.F. ; contenu de la tranche modulable ; avantages de l'électrification ; rentabilité des dépenses d'équipement* (p. 1131, 1132) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Discussion des amendements non renvoyés à la Commission* [27 octobre 1959] (p. 1984) ; Après l'Art. 8 : *Article additionnel de M. Jacquet ; son ignorance du dépôt de cet amendement* (p. 1990) ; Art. 9 : *Amendement de M. Jacquet* (*Manque d'information des parlementaires sur les textes qui leur sont soumis*) (p. 1992) ; Art. 11 : *Amendement de M. Leenhardt tendant à modifier les cinq premières tranches du barème de la surtaxe progressive et proposant que la déduction de la T.V.A. sur les investissements soit réservée aux investissements favorisant l'expansion économique et la productivité des entreprises ; non-distribution de certains amendements* (p. 1993) ; en deuxième lecture, Art. 8 *bis* (*Exonération des sommes épargnées investies dans la construction*) : *Amendement de M. Charret tendant à ajouter après les mots : «de la présente loi» le mot : «notamment»* [8 décembre 1959] (p. 3221) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Saine gestion des P.T.T. ; avantages de rendre leur budget autonome ; modernisation*

nécessaire des méthodes de leur gestion financière; insuffisance des effectifs ; amélioration nécessaire des conditions d'existence du personnel ; réforme des personnels de la catégorie B ; révision du classement indiciaire des agents d'exploitation et des installations ; réforme du service automobile ; recrutement et rémunération des techniciens ; remise en ordre des traitements et des retraites ; compétence et dévouement du personnel [12 novembre 1959] (p. 2361, 2362); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Tourisme : *Réalisations d'Air France à l'étranger, notamment à Berlin, Vienne et Athènes* [19 novembre 1959] (p. 2631); *insuffisance des crédits affectés aux ports ; comparaisons avec les pays étrangers ; participation des collectivités intéressées, notamment des Chambres de commerce aux investissements ; communication entre les ports de l'Ouest et l'Australie; revalorisation du corps des Ponts et Chaussées* (p. 2639); *inconvénients d'un tarif national des péages* (p. 2640); Routes, chemin de fer et transports : *Contradiction entre le désir du Gouvernement d'éviter les hausses de prix et le fait de provoquer la hausse des tarifs sur certains transports par canaux; application du décret sur la coordination des transports ; contradiction entre la fermeture de certaines lignes de chemin de fer et les efforts de décentralisation industrielle ; impossibilité de recourir aux notions de rentabilité et de bilan exact en matière d'exploitation ferroviaire ; problème de la tarification ; projet d'un système linéaire permettant l'implantation d'industries locales le long de la ligne de chemin de fer ; avantages d'une sorte de péréquation géographique ; mécontentement des travailleurs devant la politique économique et sociale du Gouvernement entraînant une baisse du prix d'achat et favorisant les grandes entreprises ; réunion du Comité mixte des chemins de fer* [20 novembre 1959] (p. 2667 à 2669) ; Travaux publics et transports; Art. 39 : *Amendement de M. Sammarcelli tendant à ce que la désaffection des installations et du matériel du chemin de fer corse ne se fasse que par échelon au fur et à mesure que les transports de remplacement seront assurés ; déficit anormal de l'exploitation corse ; étude de la possibilité d'en confier la direction à un cheminot de métier* (p. 2689); Art. 86 (*Répartition entre l'Etat et les collectivités locales des charges résultant de l'exploitation des services des transports de la région parisienne*) : *Inconvénients d'une aggravation des charges des collectivités locales de la région parisienne ; établissement d'une taxe payée par les entreprises bénéficiant de l'amélioration des transports* (p. 2692, 2693); *son amendement* (*Institution à la charge des employeurs de la région parisienne employant plus de dix salariés d'une taxe annuelle de 0,25 0/0 sur les salaires versés*) (p. 2696);

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Conséquences désastreuses de la suppression de certaines lignes de chemin de fer* [4 mai 1960] (p. 617).

Son rappel au Règlement : *Inclusion du cas cas de force majeure dans les motifs d'excuses ; éventuelle déclaration du Gouvernement sur le mécontentement régnant parmi les cheminots et les agents de la fonction publique* [31 mai 1960] (p. 1040).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles ; Après l'Art. 3 : *Article additionnel de M. Duchâteau tendant à confier la formation professionnelle agricole permanente et la vulgarisation agricole au Ministre de l'Agriculture avec la coopération du Ministre de l'Education nationale ; situation des instituteurs assurant les cours d'enseignement rural dans les campagnes* [7 juin 1960] (p. 1166).

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Caractère excédentaire de ce budget malgré la prise en charge de dépenses ne lui incombant pas ; opportunité d'une autonomie financière du Ministère des Postes et Télécommunications ; insuffisance des mesures prises en faveur du personnel; nécessité d'une révision indiciaire et d'une extension de la réforme du cadre B ; multiplication souhaitable des œuvres sociales ; participation du personnel aux bénéfices de la rentabilité accrue ; insuffisance du relèvement de la prime de résultat de l'exploitation ; nécessité d'une véritable revalorisation des traitements et de la création d'emplois nouveaux* [28 octobre 1960] (p. 2910, 2911) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les voies navigables et ports : Ses observations sur la mise au gabarit international de 1350 tonnes de la liaison Dunkerque—Valenciennes ; la liaison de Maubeuge et du bassin de la Sambre avec*

Dunkerque—Valenciennes ; l'intérêt d'une jonction entre le nouveau bassin minéralier de Dunkerque et l'avant-port ; la reconstruction urgente du quai de la Floride au Havre ; la construction de la digue de Bayonne ; l'utilité de ce port pour le développement du Sud-Ouest ; la répartition des investissements portuaires entre l'Etat et les collectivités locales : les facilités d'emprunt offertes aux collectivités locales en Belgique ; la situation des ports de tourisme ; l'aménagement du port de Valras ; les intentions du Gouvernement quant à l'aménagement de la haute Seine [10 novembre 1961] (p. 3527, 3528) ; *la nécessité d'étudier les possibilités de l'alimentation en eau de Dunkerque sans porter atteinte à la région touristique de la vallée de la Canche* (p. 3533) ; *les revendications légitimes des cheminots victimes de la hausse du coût de la vie ; l'association nécessaire du personnel de la S.N.C.F. à la modernisation de l'exploitation ; la réduction apparente de la subvention pour déficit d'exploitation ; l'inopportunité d'une hausse des tarifs marchandises* (p. 3536) ; *le silence du Ministre sur l'équilibre du budget des chemins de fer* (p. 3555) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux ; Art. 1er (*Modification de l'article 453 du Code pénal*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des lois (Confiscation de l'animal par le juge saisi d'une plainte)* [12 juillet 1961] (p. 1674) ; *ses observations sur les nombreux cas où la bête meurt avant que la justice ne soit saisie de l'affaire* (p. 1675) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Application du rapport constant en novembre 1956 par le Gouvernement socialiste* [25 octobre 1961] (p. 3018) ; BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur la sur-estimation des recettes ; sa répercussion gênante au cours du prochain exercice ; la nécesité de donner leur autonomie aux Postes et Télécommunications ; le remboursement nécessaire des services rendus, notamment en matière de tarifs de presse ; la fusion souhaitable des deux budgets annexes des Postes et Télécommunications et de la Caisse nationale d'épargne ; l'insuffisance des mesures en faveur du personnel ; le faible nombre des créations d'emplois ; les conditions de travail extrêmement dures du personnel ; la modicité de l'augmentation des crédits du service social ; l'insuffisance de l'indemnité de guichetier et de la prime de rendement ; l'indexation souhaitable de la prime de résultat d'exploitation ; l'ajournement de la réforme de la catégorie B et de la création du corps de chefs de section principaux ; les transformations d'emplois ; la disparité entre les préposés des Postes et Télécommunications et les agents des douanes* [25 octobre 1961] (p. 3042 à 3044) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur pour avis pour les voies navigables et les ports : Ses observations sur : la diminution regrettable de la tranche modulable pour les ports de commerce et les ports de pêche ; la réalisation opportune à Lyon de l'écluse dite de Pierre-Bénite ; l'extension du port de Concarneau ; l'inopportunité de l'inclusion de la reconstruction des ponts dans le programme d'investissement routier ; le désir de la Commission de la production d'être rapidement saisie du projet de réforme portuaire ; la communication souhaitable au Parlement du projet et des conclusions de la Commission Boulloche sur la liaison Rhône—Rhin ; la necessité d'un aménagement préalable du Rhône ; le problème de l'alimentation en eau de la région dunkerquoise et les inconvénients d'un prélèvement sur la Canche ; la défense du port d'Etaples* [6 novembre 1961] (p. 3773, 3774) ; *la fermeture regrettable de certaines lignes secondaires contrairement à la politique de décentralisation industrielle ; l'insuffisance des recettes prévues étant donné les besoins de la S.N.C.F. ; le retard des salaires des cheminots ; l'attribution nécessaire aux cheminots anciens combattants du bénéfice de la campagne double* (p. 3782, 3783) ; *l'impuissance du comité de conciliation de la S.N.C.F. et la nécessité pour les cheminots de recourir à la grève pour faire valoir leurs revendications* [7 novembre 1961] (p. 3922) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur la bonne gestion de la S.N.C.F.* [1er décembre 1961] (p. 5201, 5202) ; Art. 11 supprimé par le Sénat (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Ses observations sur la nécessité urgente de régler le problème du financement de l'Etablissement national des Invalides* (p. 5216).

Son rappel au Règlement : *Absence d'une réponse à sa question écrite relative à la réduction des programmes régionaux et à la suppres-*

sion de l'« Heure du colombophile » [17 novembre 1961] (p. 4912).

Son rappel au Règlement (Retard apporté à répondre à une question écrite) [21 novembre 1961] (p. 4912).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative à l'enseignement technique : *Les difficultés considérables de l'enseignement technique, parent pauvre de l'Education nationale ; la non-utilisation de tous les crédits votés pour l'enseignement technique ; l'insuffisance des prévisions d'accroissement en effectifs, en locaux et en maîtres ; la création des instituts de préparation à l'enseignement technique ; la réforme du recrutement des professeurs techniques adjoints ; l'amélioration des traitements de début* [25 mai 1962] (p. 1342 à 1344).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La fusion des communes et leurs libertés* [20 juin 1962] (p. 1849) ; *le IVe Plan et les Postes et Télécommunications ; l'écart entre le programme initial et les propositions du IVe Plan ; le retard de la France en la matière* [20 juin 1962] (p. 1854).

DURAND (M. Henri), *Député de la Drôme, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cette élection est contestée [10 décembre 1958] (p. 18). Son annulation est annoncée à l'Assemblée Nationale en vertu de la Commission constitutionnelle provisoire du 15 janvier 1959 (p. 25).

A été proclamé député le 1er mars 1959 [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe des Indépendans et Paysans d'Action sociale [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminlstration générale de la République [5 mai 1959] (p. 424), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission supérieure de la protection contre l'incendie et autres sinistres du temps de paix [1er décembre 1959) (p. 3113).

DURBET (M. Marius), *Député de la Nièvre, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164., [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741).

Est élu président de cette Commission [27 octobre 1959] (p. 1995), [11 octobre 1960] (p. 2504), [7 juillet 1961] (p. 1503) ; [27 avril 1962] (p. 830).

Est nommé :

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482).

Est élu président de cette Commission [9 décembre 1960] (p. 4519).

Est nommé membre du Conseil supérieur de la sécurité sociale [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur : I. — Le projet de loi n° 473 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés. II. — Les propositions de loi n° 435 de M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues tendant à réaliser la nationalisation de l'enseignement, n° 436 de M. Duchêteau et plusieurs de ses collègues portant unification de l'enseignement obligatoire, **n° 490** [22 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre le recours de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable, **n° 1357** [13 juillet 1961].

Son rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la

Commission des affaires culturelles familiales et sociales, à la suite de la mission effectuée du 9 au 27 mars 1962 en Grèce, en Turquie, au Liban, en Syrie et en Iran par une délégation de la Commission chargée d'étudier le rayonnement culturel de la France, **n° 1755** [7 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règleglement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art 3 : *Amendement de Mme Devaud tendant à inclure le travail dans la liste des matières relevant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* [20 janvier 1959] (p. 99) ;

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social, Art. 2 : *Son sous-amendement (Décision ministérielle concernant la participation des Caisses de sécurité sociale à l'équipement sanitaire et social)* [14 mai 1959] (p. 508).

Pose à M le Ministre du Travail une question orale relative à l'insuffisance des prestations familiales [15 mai 1959] (p. 529, 530).

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 32 : *Son amendement (Constitution d'une communication spéciale)* [27 mai 1959] (p. 620) ; Art. 143 : *Son amendement (Communication des documents par le Rapporteur)* [2 juin 1959] (p. 704) ;

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, Article unique : *Amendement de M. Fréville tendant à la disjonction du paragraphe concernant l'enseignement agricole; retrait de l'amendement de M. Boscary-Monsservin au nom de la Commission* [25 juin 1959] (p. 1070).

Son rappel au Règlement : *Mise en cause de M. Chalandon par un parlementaire* [27 octobre 1959] (p. 1983).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 1er : *Amendement de M. Lolive; dispositions tendant à donner tous les pouvoirs aux organisations syndicales* [3 novembre 1959] (p. 2141) ;

— sur la fixation de l'ordre du jour [18 novembre 1959] (p. 2567) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Conditions du vote intervenu à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* [22 novembre 1959] (p. 2810) ; INFORMATION : *Insuffisance de la censure; indulgence de la Commission de censure; exemple de la « Jument verte »* [24 novembre 1959] (p. 2929) ; motion de censure : *Motifs des sacrifices imposés aux anciens combattants; solidarité du Gouvernement* [27 novembre 1959] (p. 3083, 3084) ;

— d'un projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, en qualité de *Rapporteur : Souci d'assurer l'unité nationale en parvenant à une paix scolaire; recherche d'une solution de conciliation; refus d'une aide inconditionnelle à l'école privée; neutralité de l'enseignement donné au nom de l'Etat, dans le domaine religieux notamment; contrôle financier et pédagogique de l'Etat; les trois secteurs prévus par le projet de loi : secteur public, secteur contractuel, secteur libre* [23 décembre 1959] (p. 3599 à 3601) ; *précisions sur le secteur libre* (p. 3623) ; Art. 1er : *Son amendement tendant à remplacer cet article par deux articles* (p. 3640) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 4 : *Son amendement relatif à l'enseignement supérieur* (p. 3642) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 6 : *Son amendement (Composition du comité de conciliation)* (p. 3644) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement (Les recours contentieux de la présente loi)* (ibid.) ; Art. 8 : *Son amendement tendant à porter à six ans la durée supplémentaire d'application de la loi Barangé* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; *son amendement (Répartition pour les établissements d'enseignement des ressources visées à l'article 1621* ter *du Code général des impôts* (ibid.) ; Art. 9 : *Son amendement (Durée d'application du régime du contrat simple)* (p. 3645) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 11 : *Décrets d'application de la présente loi* (ibid.) *le retire* (ibid.).

Son rappel au Règlement : *Absence de certains collègues en séance, justifiée par leur présence en Commission* [3 mai 1960] (p. 586).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Cassagne relative au fonctionnement du Fonds national de solidarité : *Insuffi-*

sance des précisions apportées dans le fonctionnement de la loi [13 mai 1960] (p. 858).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Sous-amendement de M. du Halgouët à l'amendement de la Commission (Définition des missions de l'enseignement supérieur agricole) ; conditions dans lesquelles le sous-amendement a été adopté par la Commission* [1er juin 1960] (p. 1138) ; *adjonction, depuis le vote intervenu en Commission, des mots « et des docteurs-vétérinaires »* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles : *Report de la discussion au lendemain étant donné le dépôt d'un amendement important* [7 juin 1960] (p. 1180) ; *motion de renvoi présentée par M. Cassagne* [12 juillet 1960] (p. 1859) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur : la manière démocratique dont a été constituée la Commission mixte paritaire ; l'utilité de ces Commissions* [13 décembre 1960] (p. 4557).

Prend part au débat :

— sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : le lourd tribut payé par les salariés au redressement économique et financier ; la poussée des prix de détail ; la nécessité d'un ajustement des salaires sur le coût de la vie ; la liaison entre l'accroissement de la productivité et l'augmentation des salaires ; la possibilité de satisfaire les légitimes revendications des salariés* [16 juin 1960] (p. 1374 à 1376) ;

— sur les questions orales posées par M. Bertrand Denis et Mme Thome-Patenôtre relatives à la protection de la jeunesse contre certains films : *Mécanisme de la censure ; non représentation du Ministre des Affaires culturelles au sein de la Commission de censure ; nécessité de créer une nouvelle ambiance dans les milieux de production ; nécessité pour la sous-Commission d'attribution de l'aide financière de tenir compte des avis formulés par la Commission de censure ; dégrèvement des charges pesant sur les exploitations de cinéma* [24 juin 1960] (p. 1503, 1504).

Prend part à la discussion d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Dépôt, par les commissaires socialistes, d'une question préalable tendant à refuser la prise en considération du texte ; application de l'article 90 du Règlement* [18 juillet 1960] (p. 1957) ; *demande le renvoi du texte à la Commission* (p. 1961) ; *adoption du rapport par la Commission* (p. 1965).

Pose à M. le Ministre une question orale relative au rapport du comité Armand et Rueff [14 octobre 1960] (p. 2535).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Nécessité urgente de mettre fin au déclassement du corps enseignant* [4 novembre 1960] (p. 3084) ; *mise au point au sujet de la position de la Commission* (p. 3106) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Convocation immédiate de la Commission* [5 novembre 1960] (p. 3184) ; SAHARA, en qualité de *Rapporteur suppléant : Ses observations sur : l'équipement sanitaire des régions sahariennes ; les modalités de l'aide sociale ; le taux excessivement bas de la scolarisation ; l'absence regrettable d'une aide aux sœurs blanches dont l'effort en matière d'enseignement privé est énorme ; le développement de la formation professionnelle des adultes ; l'effort devant être fait pour la radiotélévision* [8 novembre 1960] (p. 3319, 3320) ;

— de la proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 28 de la Constitution : *Question préalable opposée par M. Briot ; ses observations sur : les méthodes de travail imposées à l'Assemblée ; les conditions dans lesquelles a été votée la loi sur les pouvoirs spéciaux en matière d'alcoolisme ; la date tardive à laquelle interviendra la ratification des ordonnances prises en application de cette loi* [15 décembre 1960] (p. 4651).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'une inscription prochaine à l'ordre du jour du projet de loi sur la ratification des ordonnances relatives à la lutte contre les fléaux sociaux* [10 mai 1961] (p. 722).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observations sur : les sports de neige ; l'équipement souhaitable des petits centres menacés par l'exode rural* [16 mai 1961] (p. 775 à 777).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 89 du Règlement et de l'article 48 de la*

Constitution sur la fixation de l'ordre du jour; exercice abusif de son droit de priorité par le Gouvernement; non-inscription regrettable à l'ordre du jour du projet de loi relatif à la ratification des ordonnances sur les fléaux sociaux [22 juin 1961] (p. 1222, 1223).

Prend part à la discussion :

— de propositions de loi de MM Chazelle, Toutain et Mariotte relatives au développement de l'aide à domicile apportée par les travailleuses familiales : *Motion de renvoi en Commission présentée par le Gouvernement; déception de la Commission en cas d'ajournement sine die de ces propositions d'une importance sociale considérable* [19 juillet 1961] (p. 1806, 1807);

— d'un projet de loi tendant au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Malaise des débitants de boisson à la suite de la publication des textes contre l'alcoolisme ; apaisements devant être donnés par le Ministre sur la limitation de leur champ d'application* [22 juillet 1961] (p. 2007) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : le prochain dépôt du rapport de la Commission Laroque ; les intentions du Gouvernement en matière de politique familiale; l'éventuel « déplafonnement » des cotisations de la Sécurité sociale ; l'ouverture souhaitable d'un large débat, au cours de la prochaine session sur l'ensemble des problèmes de la Sécurité sociale* [19 octobre 1961] (p. 2674, 2675) ; (deuxième partie), BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Ses observations sur les brimades infligées dans un lycée d'Alger à la fille d'un officier gaulliste* [27 octobre 1961] (p. 3269) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : le rejet de certaines demandes de contrats simples déposés par les maîtres de l'enseignement privé; l'institution souhaitable d'une procédure de recours au profit des postulants évincés ; l'application de la loi programme d'éducation sportive ; le groupement souhaitable des petites communes pour bénéficier de subventions* [28 octobre 1961] (p. 3367, 3368) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur la liberté laissée au Directeur des Services de la R.T.F. dans le choix des animateurs des émissions* [7 novembre 1961] (p. 3971) ; TRAVAIL, titre III : *Ses observations sur : les charges que va imposer à la Sécurité sociale la poussée démographique ; les intentions du Gouvernement à ce sujet ; la nécessité d'une réforme du financement de la Sécurité sociale ; d'une séparation des risques et d'une autonomie complète de leur gestion* [10 novembre 1961] (p. 4330, 4331) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 123, R.T.F., après l'Art. 44 : *Article additionnel de M. Boinvilliers tendant à interdire toute création d'emplois à la R.T.F. en dehors d'un plan de réorganisation et éventuellement d'expansion des services approuvé par le Parlement ; application abusive de l'article 41 de la Constitution par le Gouvernement* [12 novembre 1961] (p. 4546) ; seconde délibération : *Sous-amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à réduire le crédit prévu comme provision pour le relèvement éventuel du plafond concernant les salaires soumis à cotisation* (p. 4556).

Rappels au Règlement de MM. Lalle et Boudet sur le déroulement du débat budgétaire [26 octobre 1961] (p. 3130).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Lavigne, vote nécessaire de cette proposition avant la fin de la session* [16 novembre 1961] (p. 4888) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 ; Art. 36 (*Equilibre financier du régime général de sécurité sociale*) : *Ses observations sur : l'engagement pris par le Premier Ministre de consacrer aux vieux travailleurs l'intégralité des ressources instituées autrefois par le fonds de solidarité ; la nécessité d'une séparation comptable des différents risques ; les charges propres du régime général et les dépenses qui lui sont imposées par l'Etat* [5 décembre 1961] (p. 5308) ;

— d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant : *motion de renvoi de M. Nilès* [12 décembre 1961] (p. 5518) ;

— du projet de loi de finances adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre mer en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant*, deuxième lecture, Art 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) : *Ses observations sur les déclarations du Gouvernement concernant la situation des rapatriés après leur transfert* [12 décembre 1961] (p. 5498).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative à la date des élections des administrateurs des caisses primaires de sécurité sociale et d'allocations familiales [15 décembre 1961] (p. 5663, 5664).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Question préalable opposée par M. Boscary-Monsservin ; ses inconvénients* [24 mai 1962] (p. 1303, 1304), *question préalable opposée par M. Cassagne : les progrès réalisés en matière de démocratisation des méthodes d'élaboration du Plan* (p. 1308, 1309).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le vote de la motion de censure et l'intervention de M. Waldeck-Rochet* [4 octobre 1962] (p. 3237).

DURROUX (M. Jean), *Député de l'Ariège, 1re circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission de la production et des échanges [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'assurer les comptes de l'Assemblée Nationale [8 octobre 1959] (p. 1724), [6 octobre 1960] (p. 2490), [5 octobre 1961] (p. 2430).

Cesse d'appartenir à cette Commission [8 juin 1962] (p. 1624).

Est nommé :

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

Est élu secrétaire de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

Est nommé membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Est élu vice-président de cette Commission [11 juillet 1962] (p. 2358).

Est nommé membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 78) relatif à la confiscation des appareils radioélectriques d'émission privés établis et utilisés sans autorisation, **n° 327** [28 octobre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Emploi de la main-d'œuvre des régions sous-développées* [30 juin 1959] (p. 1150);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Conditions dans lesquelles les amendements déposés à l'article 46 ont été adoptés à la Commission des finances* [29 octobre 1959] (p. 2067);

— du projet de loi relatif à la confiscation des appareils radioélectriques d'émission privés non autorisés, en qualité de *Rapporteur : Inefficacité de la sanction actuelle consistant dans la destruction des postes non autorisés; établissement d'une sanction supplémentaire : confiscation de ces postes* [4 novembre 1959] (p. 2183).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Ses observations sur la planification nécessaire en matière d'expansion régionale* [13 novembre 1959] (p. 2410).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Application de la disposition relative au bénéfice de la présomption d'origine pour les jeunes soldats du contingent; situation créée par le remplacement du drap cardé par le drap peigné* [17 novembre 1959] (p. 2532); EDUCATION NATIONALE :

Attente d'une réponse favorable du Premier Ministre sur le projet de collège technique et moderne de Mirepoix [22 novembre 1959] (p. 2799); AGRICULTURE : *Insuffisance des crédits de personnel; situation désavantagée du personnel des Eaux et Forêts; insuffisance numérique des ingénieurs du génie rural; situation des agents contractuels des fonds de la viande et du lait; insuffisance des crédits destinés à la vulgarisation; modifications regrettables intervenues dans le financement des travaux d'adduction d'eau entraînant une diminution probable des travaux; suppression du Fonds d'amortissement d'électricité rurale; retard inopportun dans l'équipement des campagnes au moment de la mise en vigueur du Marché commun; augmentation des charges des communes; inquiétude suscitée par la budgétisation de certains fonds après la disparition du titre VIII; maintien des prix agricoles à un taux anormalement bas; situation misérable et découragement du monde agricole* [23 novembre 1959] (p. 2882, 2883); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Problème posé par l'autonomie de gestion et la parité des prestations agricoles avec les autres régimes* [24 novembre 1959] (p. 2910).

Est entendu sur la Communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Utilisation de l'énergie; son incidence sur la production industrielle; possibilités de la région de Lacq* [10 décembre 1959] (p. 3322).

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Ses observations sur : le projet d'assurance maladie ; les difficultés d'application de la référence à l'exploitation type ; le champ d'application limité du texte ; l'insuffisance des prestations en matière de maladie et d'invalidité ; le mode de financement ; le désir des agriculteurs de voir confier à la mutualité sociale agricole la gestion et l'assujettissement* [4 mai 1960] (p. 639, 640);

— du projet de loi d'orientation agricole : après l'art. 2, *article additionnel de la Commission faisant obligation au Gouvernement, dans le délai d'un an, de diminuer la disparité entre les prix à la production et les prix de détail ; abandon regrettable par le rapporteur de la condition de délai et de l'aménagement des charges fiscales* [12 mai 1960] (p. 798) ; après l'art. 10 : *Amendement de M. Bayou (Création d'un institut national foncier et d'un institut national des régions agricoles sous-développées) ; nécessité de prendre des mesures pratiques et immédiates en faveur des régions agricoles sous-développées ; avantages d'une centralisation des actions en matière d'aménagement foncier* (p. 818, 819) ; Art. 12 : *Amendement de M. du Halgouët précisant que les sociétés d'aménagement foncier sont des sociétés d'économie mixte ; éventualité de l'agrément de sociétés étrangères* (p. 822); en quatrième lecture : *Ajournement inadmissible du projet de loi sur les assurances sociales agricoles ; aggravation de l'inégalité sociale dont souffrent les agriculteurs* [25 juillet 1960] (p. 2210, 2211);

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : *Sa motion de renvoi à la Commission ; ses observations sur : ce projet ne correspondant pas, dans ses objectifs, à une politique agricole susceptible de donner à l'agriculture la place qu'elle mérite dans l'économie du pays et aux agriculteurs le sentiment qu'ils doivent être préservés ; le problème de la mise en valeur régionale ; la présence, dans ce projet de loi, de dispositions étrangères aux investissements ; l'insuffisance des dotations pour l'électrification rurale et l'alimentation en eau potable ; la remise en vigueur nécessaire du Fonds de modernisation pour l'électrification et du programme conditionnel en matière d'adduction d'eau ; les lacunes relatives à la voirie rurale ; l'habitat rural ; l'exploitation familiale ; l'enseignement ; les installations d'eau individuelles* [31 mai 1960] (p. 1040 à 1042) ; *amendement du Gouvernement tendant à augmenter les crédits destinés à l'aménagement des grandes régions agricoles ; insuffisance de ces crédits ; inconvénients d'une individualisation des aménagements régionaux* (p. 1049) ; *sous-amendement de M. de Poulpiquet tendant à une répartition de crédits par moitié au titre de l'aménagement des grandes régions agricoles et au titre de l'aménagement individuel des exploitations familiales ; partage inopportun de crédits déjà insuffisants* (p. 1051) ; après l'article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année sur les crédits d'adduction d'eau des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles ; mesures tendant à restreindre des crédits déjà insuffisants* (p. 1052); *suppression regrettable des possibilités de prêts du crédit*

agricole; *abandon du programme inconditionnel*; *longueur du délai prévu pour l'achèvement des travaux* (p. 1054); en deuxième lecture, Art. 3 (*Rétablissement des Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale*) : *Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article*; *précisions devant être données sur les modalités du nouveau système et le volume des travaux qu'il pourra assurer* [11 juillet 1960] (p. 1837);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'art. 7 : *Article additionnel de M. Regaudie relatif au financement des travaux d'électrification rurale*; *lenteur de la réalisation des travaux d'électrification rurale avec le système actuel* (p. 1065); *article additionnel de M. Le Roy Ladurie* (*Rétablissement de la faculté de recourir aux subventions en annuités*); *désillusion et mécontentement des paysans devant la sévérité dont ils sont l'objet* (p. 1067); en deuxième lecture, Art. 1er : *Amendement de M. de Poulpiquet* (*Répartition des crédits inscrits au cinquième alinéa entre l'aménagement des grandes régions et l'amélioration des exploitations familiales*) ; *nécessité de réserver les crédits déjà insuffisants prévus pour l'aménagement des grandes régions* [11 juillet 1960] (p. 1835); Art. 5 (*Dépôt avant le 31 mars 1961 d'un projet de loi relatif aux adductions d'eau rurales fixant le volume des travaux restant à engager*) : *Volume des travaux envisagé par le Gouvernement* (p. 1838, 1839);

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, après l'art. 2 : *Article additionnel de la Commission faisant obligation à la S.E.I.T.A. d'acheter par priorité un contingent de tabac en provenance des D.O.M.* [30 juin 1960] (p. 1632); *article additionnel de la Commission tendant à réserver des postes supplémentaires dans les grandes écoles aux candidats s'engageant à servir dans les D.O.M.* (p. 1633).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 50 sur la tenue des séances*; *examen de projets importants au cours de séances «à la sauvette» imposées par le Gouvernement, maître de l'ordre du jour* [7 juillet 1960] (p. 1773).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, art. 1106-5 à 1107-7 du Code rural, Financement : *Ses observations sur : le caractère incertain de la charge imposée au monde rural et du plafond de la participation de l'Etat*; *les économies substantielles réalisées sur les dépenses d'assistance médicale gratuite*; *l'absence d'une solidarité nationale et d'une solidarité professionnelle* [12 juillet 1960] (p. 1878, 1879); *son amendement* (*Institution d'une double cotisation, l'une individuelle, l'autre cadastrale*) (p. 1881) ; *son amendement* (*Prélèvement sur les prix de commercialisation*) (p. 1883); Art. 1106-8 du Code rural, Assujettissement et organisation : *Avantages de l'unicité de gestion par la mutualité sociale agricole*; *efficacité de ce système*; *facilité de contrôle*; *rôle de pivot de la mutualité sociale agricole*; *association éventuelle des caisses de secours mutuels, notamment de la mutualité 1900* [13 juillet 1960] (p. 1906, 1907); deuxième lecture : *Ses observations sur : les incidences financières des modifications du Sénat*; *le financement*; *l'insuffisance de la participation financière de l'Etat et de la solidarité nationale*; *les avantages d'un mode de gestion exclusivement réservé aux organismes de mutualité sociale agricole et à toutes les sociétés de secours mutuel* [23 novembre 1960] (p. 3990 à 3992) ; Art. 1er, « Section I, Champ d'application » ; Art. 1106-1 du Code rural : *Amendement de M. Paquet tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture* ; *situation difficile de la plupart des vieux agriculteurs* (p. 3997, 3998); *ordre de discussion des amendements* (p. 3999); « Section II, Prestations » (Art. 1106-2 du Code rural) : *Amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents*; *ses observations sur : l'obligation faite au Gouvernement de déposer un projet de loi sur la couverture des accidents du travail et de la vie privée ; le contentieux résultant de la couverture des accidents de la vie privée* (p. 4001); «Section III, Financement » (Art. 1106-7 du Code rural : Participation de l'Etat): *Amendement de M. Méhaignerie* (*Double cotisation*); *amendement de M. Paquet* (*Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation*); *inclusion souhaitable des charges sociales dans les prix agricoles* [29 novembre 1960] (p. 4118, 4119); « Section IV, Assujettissement et organisation » (Art. 1106-8 du Code Rural) : *Adoption souhaitable du texte du Sénat instituant la pluralité mutualiste et excluant les compagnies d'assurance*; *collaboration des béné-*

ficiaires à la gestion (p. 4126, 4127) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Sous-amendement de la Commission des finances (Possibilité de résiliation du contrat au bout de deux ans)* (p. 4140) ; *sous-amendement de M. Laudrin (Exercice du contrôle et de la compensation par la mutualité sociale agricole)* (p. 4142) ; *sous-amendements de la Commission des affaires culturelles et de la Commission des finances permettant la dénonciation des affiliations de régime* (p. 4143) ; *amendement de la Commission (Institution auprès de chaque groupement d'organismes assureurs d'un conseil de gestion composé d'agriculteurs élus)* (p. 4144) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 4149) ; Art. 4 *quater* : *Amendement de la Commission des finances (Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance sociale agricole dans les départements d'outre-mer)* (p. 4151) ; Art. 6 *(Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance obligatoire des accidents)* : *Amendement de la Commission des finances tendant à limiter la couverture des accidents au remboursement des frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques* (p. 4153) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Son rappel au Règlement* ; *conditions dans lesquelles a été constituée la Commission mixte paritaire* [13 décembre 1960] (p. 4555) ; *ses observations sur l'absence de mesures nouvelles et d'améliorations* (p. 4556) ; Art. 6 : *Amendement de M. Paul Reynaud (Dépôt avant le 1er avril 1962 d'un projet de loi substituant au revenu cadastral un autre mode d'assiette des cotisations des régimes sociaux agricoles)* ; *remplacement souhaitable du revenu forfaitaire comme base de cotisation par leur système de double cotisation* (p. 4560) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : les lacunes de la loi de programme et du budget ; l'insuffisance des mesures pour améliorer l'équipement individuel ; la portée limitée des crédits annuels pour la prophylaxie ; le ralentissement des travaux d'adduction d'eau par suite de la suppression du programme conditionnel ; le retard des travaux d'électrification, la lenteur de l'amélioration de l'habitat rural ; la patente injustement demandée aux propriétaires des gîtes ruraux* [9 novembre 1960] (p. 3422, 3423).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Contraste entre les promesses gouvernementales et les actes ; insuffisance du prix du tabac ; non-application de l'article 31 de la loi d'orientation agricole ; régression des surfaces plantées et diminution de la production ; préjudice causé aux petites exploitations ; mécontentement exprimé par les planteurs de tabac au congrès des Sables-d'Olonne* [12 mai 1961] (p. 762, 763).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, Titre Ier, Art. 1er : *Dommages causés aux productions agricoles et aux animaux par certaines installations industrielles ; nécessité de lutter contre le fluor ; aide devant être apportée aux établissements industriels pour supprimer ou diminuer cette pollution* [18 mai 1961] (p. 866, 867) ; Art. 2 : *Aide devant être apportée par l'Etat à certains établissements industriels incapables d'assumer les travaux imposés* (p. 871) ;

— commune des deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarif des droits de douane d'importation : *Nécessité d'une organisation des diverses agricultures nationales de l'Europe, notamment de l'agriculture française ; développement souhaitable des équipements collectifs et de la vulgarisation ; effort de propagande devant être fait en faveur de nos produits agricoles à l'étranger* [15 juin 1961] (p. 1104, 1105).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative à la situation de l'industrie du textile cardé [23 juin 1961] (p. 1282) : *Insertion de cette industrie dans le Marché commun ; aspects très particuliers de la concurrence de nos partenaires européens ; situation de la région de Lavelanet (Ariège) ; réduction des charges trop lourdes pour les industries marginales* [23 juin 1961] (p. 1293, 1294, 1299, 1300).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Son rappel au Règlement : modification, par le Gouverne-*

ment, du jour réservé réglementairement aux réponses aux questions orales; absence regrettable de nombreux députés à la présente séance [7 juillet 1961] (p. 1532).

Prend part au débat sur la déclaration de M. le Premier Ministre relative à la politique économique et sociale : *décalage existant entre l'opinion officielle et l'opinion publique populaire; report regrettable de l'examen du IVe Plan après la discussion budgétaire; problème posé par la survie de départements français; mise à l'écart injustifiée du bénéfice des primes d'équipement de la région Midi-Pyrénées; utilisation souhaitable des possibilités de reconversion de cette région (Ensemble industriel de la Roque-d'Olmès)* [5 octobre 1961] (p. 2426 à 2428).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles; après l'art. 7 : *Son article additionnel prévoyant que l'entrée dans la politique agricole européenne commune ne saurait avoir pour résultat une diminution des prix et garanties contenus dans la loi* [12 octobre 1961] (p. 2526); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1962 : BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : la contribution du budget général aux frais de gestion du Fonds national de solidarité; l'automaticité souhaitable des revalorisations des retraites et pensions; l'amélioration souhaitable de leur taux; le non-respect par le Gouvernement de ses promesses faites devant les « tables rondes »; l'insuffisance du budget social de l'agriculture* [26 octobre 1961] (p. 3124, 3125); AGRICULTURE: *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour les adductions d'eau, l'électrification rurale et l'aménagement des grandes régions, l'habitat rural, la voirie; le retard apporté à la réalisation d'un réseau d'abattoirs et de réseaux de marchés d'intérêt national ou régional; l'absence regrettable de crédits pour la propagande en faveur de nos produits à l'étranger et la prospection des marchés extérieurs; la nécessité de pratiquer, pour la fabrication des aliments du bétail, des prix de rétrocession plus bas et d'en augmenter la fabrication chez nous: le paiement nécessaire des produits agricoles à un juste prix, la planification devant être appliquée à l'agriculture* [29 octobre 1961] (p. 3502, 3503); titre III : *Ses observations sur: le rôle du F.O.R.M.A. en matière de prospection des marchés étrangers* (p. 3516); titre V : *l'inscription anormale de crédits pour le transfert des halles parmi les grands travaux hydrauliques* (p. 3520); titre VI : *la décentralisation souhaitable des investissements en matière d'industries agricoles et alimentaires; l'aide devant être apportée aux collectivités locales pour réaliser des programmes supplémentaires en matière d'adductions d'eau et d'électricité* (p. 3522); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : la décentralisation et la reconversion; la stagnation regrettable des crédits relatifs aux primes d'équipement; l'exclusion inadmissible de la région du Midi-Pyrénées des zones de reconversion; les possibilités industrielles de cette région* [10 novembre 1961] (p. 4356, 4357); en deuxième lecture, Art. 12 supprimé par le Sénat (*Majoration des cotisations individuelles de vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur: la demande de rétablissement de cet article proposée par le Gouvernement; les engagements pris par le Gouvernement au cours des tables rondes; les négociations de Bruxelles sur la politique agricole commune* [1er décembre 1961] (p. 5217 à 5219).

Rappel au Règlement de MM. Boudet et Lalle sur l'organisation du débat budgétaire [26 octobre 1961] (p. 3130).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur : l'absence d'une participation de l'Etat, contrairement aux engagements pris par le Gouvernement; l'insuffisance de la couverture prévue par le projet et la nécessité de recourir à des assurances complémentaires* [14 novembre 1961] (p. 4846, 4847); *son rappel au Règlement : retrait du projet de l'ordre du jour* [15 décembre 1961] (p. 5606);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement électrique : *Ses observations sur: les méthodes de travail déplorables imposées à l'Assemblée; la nécessité de tenir compte pour les implantations nouvelles des possibilités naturelles en matière d'énergie hydraulique et des impératifs du développement régional* [23 novembre 1961] (p. 5027, 5028).

Prend part au débat :

— sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Le problème de l'encouragement économique de la région de Toulouse* [24 novembre 1961] (p. 5069, 5070) ;

— sur la question orale de M. Charret relative à la situation des tisseurs à façon de la région lyonnaise [24 novembre 1961] (p. 5077).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun : *Ses observations sur : la possibilité d'utiliser les textes existants pour améliorer le fonctionnement des exploitations agricoles ; les avantages pouvant être apportés aux agriculteurs par l'adoption du texte, notamment l'allégement du travail des femmes ; le danger d'une introduction de capitaux sans travail effectif ; le respect du statut du fermage* [28 novembre 1961] (p. 5096, 5097) ; Art 1er (*Définition des groupements agricoles d'exploitation*) : *Amendement de M. du Halgouet tendant à limiter le nombre des exploitations associées et l'étendue des terres exploitées par le groupement* (p. 5101) ; *la limitation souhaitable de la superficie du groupement à dix fois la superficie considérée comme normale pour la mise en valeur par deux unités de main-d'œuvre* (p. 5101, 5102) ; Art. 3 (*Apports*) : *Amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « apports en industrie », les mots : « apports en travail » ; nécessité de réserver l'accession dans les groupements à ceux qui font du travail agricole* (p. 5106).

Prend part au débat sur la question orale de M. Bégué relative à la fixation des prix agricoles : *Ses observations sur la crise agricole en général* [8 décembre 1961] (p. 5431).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi sur les prix agricoles ; Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission (Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole) ; ses observations sur : l'application nécessaire de la loi d'orientation* [7 décembre 1961] (p. 5400, 5401) ; après l'Art. 5 : *Article additionnel du Gouvernement (Prix de campagne, attribution d'une prime de calamités) ; ses observations sur : l'attribution de la prime de calamités selon une procédure fixée par décret ; la remise en cause éventuelle de la notion et du respect du quantum ;* Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de M. Gauthier (Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole) ; ses observations sur : l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole* [13 décembre 1961] (p. 5564) ; *ses explications de vote ; disparité entre la situation de l'agriculture et celle des autres secteurs de la nation ; non-inscription dans le IVe Plan des mesures sur les prix propres à stimuler la production agricole ; retour souhaitable à l'indexation automatique ; recherche nécessaire de débouchés pour la production agricole* (p. 5564, 5565) ; deuxième lecture : *Ses explications de vote ; ses observations sur : la rédaction inacceptable de l'article 3 et de l'article 5 bis ; l'intention du groupe socialiste de repousser le texte* [15 décembre 1961] (p. 5672) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation des produits agricoles : *Ses observations sur : l'opportunité contestable du texte ; le tort risquant d'être fait aux coopératives ; l'absence d'un prix minimum ; l'organisation du seul marché des fruits et légumes qui résulterait de l'adoption du projet* [13 décembre 1961] (p. 5592) ; après l'Art. 2 : *Sous-amendement du Gouvernement à l'article additionnel de la Commission (Fixation éventuelle d'un prix de retrait) ; ses observations sur : l'utilisation éventuelle du prix de retrait comme base pour fixer le prix ultérieur* (p. 5595) ; *le développement nécessaire des possibilités d'équipement pour éviter la chute des cours* (p. 5596) ; Art 2 (*Procédure de consultation*) : *Sous-amendement de M. Duchesne à l'amendement de la Commission tendant à soumettre le Plan d'action à l'agrément du Ministère des Affaires économiques* (p. 5599) ; *sous-amendement de M. Coudray tendant à substituer à la majorité des trois-quarts des producteurs la majorité des deux tiers ; ses observations sur les inconvénients d'une majorité qualifiée trop importante* (p. 5600) ; *ses explications de vote ; propositions socialistes pour l'organisation de la production* (p. 5605).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière : *L'utilité des autoroutes ; la nécessité de créer des circuits entiers sur le plan du tourisme ;*

l'entretien des chemins ruraux [18 mai 1962] (p. 1219).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *La faiblesse du nombre des syndicalistes dans les Commissions de préparation du Plan ; le rôle qui devrait être imparti aux parlementaires en la matière ; les objectifs de la loi d'orientation agricole ; la persistance de la disparité entre les prix agricoles et les prix industriels ; le retard du secteur agricole en matière d'équipement social et éducatif ; les problèmes de l'Ariège ; la planification de l'expansion régionale ; les manifestations concrètes de la politique dite de l'entraînement ; le caractère néfaste de la planification française* [21 juin 1962] (p. 1887 à 1890) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat concernant le tunnel transpyrénéen d'Aragouet à Bielsa : *La nécessité de construire d'autres tunnels de ce type ; le développement du tourisme et des relations internationales* [17 juillet 1962] (p. 2555, 2556) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d orientation agricole ; Art 30 : *La nécessité de surveiller la qualité des produits d'élevage industriels* [19 juillet 1962] (p. 2663) ; *ses explications de vote ; les modifications apportées au cours de la discussion ; l'usage fait par le Gouvernement de l'article 40 de la Constitution* (p. 2700) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *L'importance du texte en discussion ; l'attention insuffisante apportée au problème des disparités régionales ; les S.A.F.E.R. et la limitation du droit de propriété ; le problème des prix agricoles ; la retraite vieillesse des exploitants agricoles* [27 juillet 1962] (p. 2897, 2899).

DUSSEAULX (M. Roger), *Député de la Seine-Maritime, 1re circonscription (U.N.R.).*

Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour les relations avec le Parlement

(Cabinet POMPIDOU)

du 15 avril au 15 mai 1962

Ministre des Travaux publics et des Transports

(remaniement du Cabinet POMPIDOU)

du 15 mai au 28 novembre 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération [15 décembre 1960] (p. 4682).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali, sur le projet de loi n° 718 portant approbation des accords particuliers signés le 22 juin 1960 entre la République française et la Fédération du Mali, **n° 728** [5 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali, sur le projet de loi n° 719 portant approbation des accords particuliers signés le 27 juin 1960 entre la République française et la République malgache, **n° 729** [5 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali, sur le projet de loi n° 720 portant approbation des accords signés entre la République française, la Fédération du Mali et la République malgache et relatifs : 1° à la conciliation et à la cour d'arbitrage ; 2° aux droits fondamentaux des nationaux

des Etats de la Communauté, **n° 730** [5 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux groupements professionnels ou interprofessionnels d'engager l'action civile et d'exercer toutes poursuites devant toutes juridictions légalement appelées à connaître des infractions en matière de commerce, **n° 1169** [10 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 11 octobre 1946, modifiée et complétée par la loi du 25 février 1956 créant la Caisse nationale des lettres, **n° 1409** [22 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, **n° 1410** [22 juillet 1961].

Interventions :

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux travaux d'adductions d'eau [6 novembre 1959] (p. 2233).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 6 (*Droits de timbre sur la publicité routière*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (*Exception pour les affiches et panneaux publicitaires des spectacles*) ; *cas des cirques forains* [9 novembre 1959] (p. 2285) ; *le retire* (p. 2286) ; (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Voies navigables et ports : *Modifications nécessaires du financement des ports* ; *trop grande part laissée aux collectivités locales* ; *concurrence des autres pays du Marché commun ; définition d'une politique portuaire* ; *inconvénients du morcellement des cargaisons* ; *moyens permettant de rendre nos ports compétitifs* ; *répartition des crédits d'investissements selon leur vocation* ; *étude de tarifs par la S.N.C.F. ; établissement d'un tarif national des péages diversifié ; création d'un fonds de bonifications d'intérêt et d'un fonds commun d'investissements déterminés suivant la vocation de chaque port* ; *problème du statut administratif des ports français* ; *modification de la loi de 1921 sur les ports autonomes* ; *coordination entre ports voisins* ; *problème de pilotage et de manutention* ; *construction de routes en fonction de notre activité économique et de l'extension possible de nos régions* [19 novembre 1959] (p. 2639 à 2641) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Esprit de la communauté* ; *réalisation d'un échange entre la République française et les nouvelles républiques d'outre-mer par l'aide et la coopération ; révision du texte relatif aux modalités d'aide et de coopération* ; *association des Etats à la gestion des crédits* [21 novembre 1959] (p. 2741, 2742) ; Art. 51 : *Doctrine du Gouvernement au sujet du franc C.F.A.* (p. 2747) ; AGRICULTURE : après l'art. 68 : *Amendement du Gouvernement* (*Majoration de 50 0/0 des redevances perçues au profit du fonds national pour le développement des adductions d'eau*) ; *nécessité de trouver une méthode de financement définitive des adductions d'eau* [23 novembre 1959] (p. 2892) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Etablissement dans la réforme prochaine de la sécurité sociale d'un régime agricole différencié et géré par les agriculteurs eux-mêmes* [24 novembre 1959] (p. 2910) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, Art. 1er : *Amendement de M. Jacquet* (*Conditions d'inscription sur la liste des bénéficiaires du privilège*) ; *demande que les deux premiers alinéas soient réservés* [3 décembre 1959] (p. 3155) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : *Sa demande de levée de séance* [8 décembre 1959] (p. 3226).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Les importations de charbon, les avantages d'accords de clearing : diminution du prix de revient* ; *augmentation des exportations françaises* ; *les possibilités de reconversion pour les mineurs* [10 décembre 1959] (p. 3309, 3310).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 2 : *Amendement de la Commission sur la politique de stockage devant être faite par le Gouvernement, politique non seulement de stocks mais de moyens de stockage* [12 mai 1960] (p. 795, 797) ; après l'art. 4 : *Article additionnel de la Commission créant une commission nationale et des commissions départementales de l'exploitation familiale* (p. 802) ; après l'art 11 : *Article additionnel de M. Faure tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé* ;

imprécision de la notion de « petite parcelle » (p. 820) ; Art. 32 (*Groupement des exploitants en sociétés coopératives agricoles ou en sociétés d'intérêt collectif agricole*) *: Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article ; fixation par voie législative des principes de la coopération* [18 mai 1960] (p. 945) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : après l'article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année, sur les crédits d'adduction d'eau, des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles ; précisions nécessaires sur le taux moyen effectif des subventions pour les programmes d'adduction d'eau* [31 mai 1960] (p. 1052) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Sous-amendement de M. Grasset-Morel à l'amendement de la Commission* (*Formation professionnelle pendant la scolarité obligatoire*) ; *silence du projet sur la manière dont s'effectuera l'enseignement pratique* [1er juin 1960] (p. 1134) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Comparaison entre l'effort fait par le Portugal en faveur de l'Angola et celui fait par la France dans les anciens territoires d'outre-mer à l'avantage de la France* [9 juin 1960] (p. 1229) ;

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Ses observations sur : l'ouverture d'une nouvelle phase de l'évolution de la Communauté ; les différences entre les accords conclus avec le Mali et ceux conclus avec Madagascar ; le caractère contractuel de la nouvelle Communauté ; la nécessité d'une création rapide du Sénat interparlementaire prévu ; l'importance des dispositions relatives à la politique étrangère ; la nécessité d'une définition claire de la politique étrangère du Mali et d'une définition de la défense de la Communauté ; la participation de l'armée française à cette défense ; la situation des ressortissants maliens servant dans l'armée française ; l'insuffisance de la couverture du Nord du Soudan ; les problèmes posés par l'accord de coopération en matière économique, monétaire et financière ; l'aide générale de la France au plan du Mali ; l'adaptation de l'Office du Niger à la nouvelle économie de la Fédération du Mali ; la participation des nouveaux Etats au Marché commun ; le statut de l'université de Dakar ; l'accord de coopération en matière de marine marchande ; le statut des personnels d'assistance technique ; la candidature des nouveaux Etats à l'O.N.U. ; l'accord de coopération avec Madagascar en matière de justice ; la fondation nationale de l'enseignement supérieur malgache ; la création d'une cour d'arbitrage ; la fixation des droits des nationaux* [6 juillet 1960] (p. 1725 à 1728) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles ; Art. 1er, Prestations, Art. 1106-2 du Code rural : *Nécessité d'arrêter la discussion afin de respecter l'horaire prévu* [12 juillet 1960] (p. 1897) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) *: Augmentation éventuelle des crédits en cours d'année pour l'aide au lin et au chanvre* [26 octobre 1960] (p. 2818) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Effort spécial devant être fait en faveur du centre anti-cancéreux de Rouen* [28 octobre 1960] (p. 2937) ; CONSTRUCTION : *Priorité devant être assurée aux habitants des taudis pour être relogés ; difficultés de la rénovation urbaine ; attribution de crédits spéciaux aux communes pour permettre la rénovation des îlots insalubres et résoudre le problème des asociaux ; suppression souhaitable des baraquements* [3 novembre 1960] (p. 3004, 3005) ; INDUSTRIE : *Nécessité d'une baisse du prix de l'essence pour encourager l'industrie automobile ; part excessive des taxes dans le prix de l'essence, comparaison avec le prix de l'essence à l'étranger ; expérience de baisse du prix du carburant en Italie* [8 novembre 1960] (p. 3345, 3346) ; TAXES PARAFISCALES, état A, ligne 123 (R.T.F.) : *Maintien nécessaire de la séance prévue pour l'après-midi pour voter sur l'ensemble du budget* [13 novembre 1960] (p. 3821) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant au soutien du marché de la betterave ; la consultation nécessaire du Parlement pour la modification éventuelle du régime des retraites* [5 décembre 1960] (p. 4306) ; *le sort réservé aux sommes garantissant la répartition des retraites aux cadres* (p. 4307) ; Art. 6 (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*) *: La suppression de la taxe exceptionnelle au cas où l'équilibre financier de l'établissement national des invalides de la marine serait réalisé* (p. 4310, 4311) ; Art. 11 (*Réforme du fonds d'encouragement à la production textile*) *: Amen-*

dement de la Commission de la production et des échanges tendant à porter à 0,45 0/0 le taux de la taxe textile ; le retard apporté au paiement des primes en faveur de la production linière (p. 4315).

Prend part au débat sur la Communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la fin de la guerre grâce au Général de Gaulle ; la condamnation de toutes les formes de violences par l'U.N.R. ; la répression nécessaire de l'O.A.S. ; les perspectives ouvertes par les accords d'Evian ; le soutien apporté au Gouvernement et au Général de Gaulle par l'U.N.R.; la nécessité d'une stabilité des pouvoirs publics pour une bonne application des accords ; les garanties obtenues pour les Français d'Algéie* [21 mars 1962] (p. 514 à 516).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre pour les relations avec le Parlement (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Annonce un débat de politique étrangère pour le début du mois de juin 1962 [2 mai 1962] (p. 837).

Est entendu sur l inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, de propositions de loi [10 mai 1962] (p. 1015, 1016).

L'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [16 mai 1962] (p. 1120).

Est nommé Ministre des Travaux publics et des Transports (Remaniement du Cabinet Pompidou) (décret du 16 mai 1962) (*J.O.* du 17 mai 1962) (p. 4835).

En cette qualité :

Répond sur la question de la fixation de l'ordre du jour [17 mai 1962] (p. 1162, 1163).

Répond à la question orale sans débat de M. Guy Ebrard relative à l'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée d'Ossau [18 mai 1962] (p. 1212).

Répond à la question orale avec débat de M. Jouault relative au statut de la pêche sous-marine, l'arrêté du 1er décembre 1960 ayant pour but d'éviter les accidents et de réduire le braconnage [18 mai 1962] (p. 1213, 1214).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Junot, Fanton et Neuwirth relatives à l'organisation de la circulation routière [18 mai 1962] (p. 1217) : *L'augmentation des accidents de la route ; la prévention routière ; l'uniformisation de la vitesse dans les agglomérations ; la règlementation de la circulation des poids lourds ; la création éventuelle d'itinéraires à sens unique ; le problème des arbres et liaison du problème des autoroutes et de l'aménagement du territoire ; nécessité d'accélérer la réalisation du programme d'autoroutes ; la densité de notre réseau routier ; le recours à l'emprunt par des sociétés d'économie mixte pour la construction d'autoroutes à péage* (p. 1221 à 1223).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Vayron, Baudis et Cermolacce relatives à la situation des cheminots [8 juin 1962] (p. 1603).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Montalat, Sagette, Neuwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F.: *La réforme tarifaire et le développement de la politique d'aménagement régional ; le problème de la concurrence routière et de la coordination des transports ; les correctifs régionaux prévus ; les obligations posées par le Marché commun ; la réforme tarifaire de la S.N.C.F. ; la sidérurgie du Centre-Midi ; la néeessité d'une décentralisation régionale* [22 juin 1962] (p. 1964, à 1967, 1969) ; *l'impossibilité d'appliquer le correctif régional aux produits de la pêche ; le bénéfice des correctifs régionaux pour les petites entreprises ; le correctif appliqué au département des Hautes-Alpes ; le maintien d'une situation financière satisfaisante de la S.N.C.F. et l'octroi de salaires plus élevés aux cheminots ; les tarifs des transports routiers* (p. 1969, 1970).

Répond à la question orale avec débat de M. Garraud relative aux routes de montagne : *L'accroissement des crédits affectés au déneigement et à l'acquisition et au remplacement des chasse-neige ; le problème de l'utilisation permanente des routes en hiver ; la protection des passages les plus essentiels ; les travaux entrepris au Col du Lautaret* [22 juin 1962] (p. 1971, 1972).

Répond à la question orale sans débat de M. Ebrard relative à l'aménagement hydro-électrique de la Haute vallée d'Ossau [29 juin 1962] (p. 2125, 2126).

Répond à la question orale sans débat de M. Hostache relative au transport des denrées périssables de la région d'Avignon [29 juin 1962] (p. 2126, 2127).

Répond à la question orale sans débat de M. Christian Bonnet relative au prix des carburants pour bateaux de pêche [29 juin 1962] (p. 2128).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 ; Art. 34 : *Amendement de suppression de la Commission (Taxes sur les navires de pêche) ; le retard du taux des taxes sur l'armement par rapport à la dévaluation de la monnaie* [12 juillet 1962] (p. 2383, 2384) ; *la nécessité de donner à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes les moyens financiers suffisants* (p. 2384) ; Art. 39, état A : *Amendement de la Commission (Réduction des crédits prévus pour la marine marchande) ; nécessité d'aider le petit cabotage* (p. 2392) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat concernant le pont international Hendaye—Irun : *Comparaison de la situation entre le tunnel du Mont-Blanc et le présent tunnel ; les inconnues techniques du tunnel du Mont-Blanc ; la participation des collectivités locales au tunnel transpyrénéen ; les difficultés pour établir un plan d'ensemble en matière de réseau routier pyrénéen ; le développement de l'infrastructure du Sud-Ouest* [17 juillet 1962] (p. 2556, 2557) ;

— du projet de loi relatif à l'accélération de la mise en œuvre de travaux publics : *La construction d'autoroutes et le problème des parcelles à acquérir ; les difficultés entraînées par la procédure d'expropriation ; le cas des exploitations agricoles démembrées par suite de l'implantation des autoroutes* [17 juillet 1962] (p. 2559, 2560).

Répond à la question orale sans débat de M. Desouches relative à l'insuffisance du réseau routier autour de Chartres [20 juillet 1962] (p. 2720, 2721).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

DUTERNE (M. Henri), *Député du Nord, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à créer dans les facultés de médecine une chaire dite de médecine physique et de réadaptation et à régler les rapports entre les médecins spécialisés en cette matière et les auxiliaires médicaux qualifiés, **n° 1420** [22 juillet 1961].

Son rapport, au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi, adopté par le Sénat, n° 1737, relatif aux réparations à accorder aux jeunes gens et aux militaires de la disponibilité ou des réserves victimes d'accidents lors de leur participation à des séances d'instruction militaire, **n° 1798** [28 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'émotion suscitée par l'attitude de l'U.N.E.F. et de certains jeunes; les dangers de certaines campagnes défaitistes; l'organisation des pouvoirs publics en Algérie en application de l'article 72 de la Constitution dans le cadre de la République française* [7 décembre 1960] (p. 4432 à 4434);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, concernant la réparation des accidents survenus au cours de séances d'instruction militaire en qualité de *Rapporteur : La situation juridique actuelle; l'extension aux intéressés des dispositions du Code des pensions militaires; le problème des rallyes en particulier ceux effectués à l'étranger* [12 juillet 1962] (p. 2423).

DUTHEIL (M. Charles), *Député de l'Aveyron, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723),

[6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi, n° 991, autorisant l'approbation de la Convention sur le service militaire des doubles nationaux, conclue à Paris le 30 juin 1959 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État d'Israël, **n° 1342** [12 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Situation de la petite propriété ; lutte contre l'exode rural* [23 juin 1959] (p. 977, 978).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative au matériel de lutte et assurances contre l'incendie [16 octobre 1959] (p. 1835).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Lacunes relatives à la lutte contre les calamités, notamment contre l'incendie* [12 novembre 1959] (p. 2348) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Etat F, titre IV : *Amendement de M. Ribière (Suppression de la subvention accordée au « Monde bilingue ») ; rôle de l'association du « Monde bilingue » dans le jumelage culturel ; développement de l'enseignement du français et du rayonnement de la France à l'étranger ; importance du jumelage dans le monde entier ; activité des Etats-Unis dans ce domaine ; nécessité de maintenir la France comme centre de gravité des jumelages* [16 novembre 1959] (p. 2454, 2455) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine : *Menace de crise dans la marine de guerre ; insuffisance des rémunérations ; évasion des techniciens vers le secteur privé ; situation défavorisée de la marine par rapport à l'armée de l'air* [18 novembre 1959] (p. 2577, 2578) ; TRAVAIL : *Situation difficile des industries de main-d'œuvre écrasées par les charges salariales ; comparaison avec les entreprises mécanisées* [20 novembre 1959] (p. 2707, 2708).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Situation du bassin de Decazeville* [10 décembre 1959] (p. 3311).

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole ; Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Amendement de M. Philippe précisant que les organismes visés dans le nouveau texte proposé par l'article 42 du Code rural sont ceux prévus aux articles 11 et 12 de la loi* [17 mai 1960] (p. 869).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Conséquences du fonctionnement du Fonds national de solidarité ; nécessité d'instituer une véritable retraite nationale ; organisation de centres pour la formation de directeurs et de directrices d'établissements de vieillards* [20 mai 1960] (p. 1031, 1032).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Difficultés rencontrées par les municipalités désireuses d'obtenir des caisses de sécurité sociale une aide pour la construction de maisons de repos et de logements pour les vieux ménages* [27 octobre 1960] (p. 2868) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur la création de maisons de vieillards dans chaque canton ; leur financement ; leur gestion* [28 octobre 1960] (p. 2930) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Ses observations sur : l'inquiétude suscitée par les suggestions du rapport Armand-Rueff relatives à la suppression de la propriété commerciale ; la nécessité de permettre une plus grande mobilité des transactions immobilières ; le maintien souhaitable des petites entreprises familiales du commerce et de l'artisanat ; l'opportunité d'une réforme administrative* [12 novembre 1960] (p. 3631).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative à l'aide aux enfants majeurs infirmes ou aveugles [25 novembre 1960] (p. 4094).

Est entendu sur la question orale avec débat de M. Frédéric-Dupont, relative à l'aide aux aveugles travailleurs [25 novembre 1960] (p. 4098).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont et Dalbos relatives à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans et à la condition des chômeurs de plus de 55 ans : *Suppression de l'abattement de l'indemnité de chômage* [28 avril 1961] (p. 592, 593).

Prend part à la discussion :

— commune de deux projets de loi : l'un sur un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne, l'autre portant ratification des décrets modifiant les tarifs des droits de douane d'importation : *Organisation nécessaire des marchés internationaux pour résoudre le problème des excédents* [15 juin 1961] (p. 1102, 1103);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la crise de recrutement des infirmiers et des infirmières ; la création souhaitable d'écoles publiques d'infirmières dans les établissements hospitaliers de plus de cinq cents lits; les mesures devant être prises en faveur des vieillards ; le relèvement nécessaire du plafond fixé pour l'octroi de l'allocation du Fonds national de solidarité* [26 octobre 1961] (p. 3154, 3155); AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Son amendement tendant à réduire les crédits du titre IV ; ses observations sur : la campagne de diffamation menée contre la Fédération de jumelage par le Conseil des communes d'Europe; l'absence de communistes parmi les promoteurs de la Fédération ; la majorité non communiste du Conseil exécutif de la Fédération; son caractère apolitique; le succès des jumelages en Afrique noire; les personnalités appartenant à la Fédération* [6 novembre 1961] (p. 3758, 3759); *son amendement tendant à une réduction de crédits du titre IV* (p. 3760); *le retire* (ibid.); TRAVAIL : *Ses observations sur : la situation critique des industries de main-d'œuvre menacées de disparition ; la concurrence des autres pays européens où les salaires sont inférieurs aux nôtres* [9 novembre 1961] (p. 4210, 4211); Art. 40 (*Reports de crédits*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à insérer, après le chapitre 44-28, un nouveau chapitre* (*Inscription des nouveaux crédits destinés aux amendements calcaires sur la liste des crédits reportables*) [12 novembre 1961] (p. 4524, 4525).

Prend part au débat sur la question orale de M. Dumortier relative à l'enseignement technique : *La nécessité d'améliorer le traitement des maîtres de l'enseignement technique* [25 mai 1962] (p. 1344).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des industries de main-d'œuvre ; leur importance économique et sociale ; l'incidence des charges salariales; les souhaits exprimés par les industries de main-d'œuvre ; les mesures à prendre en la matière ; la situation douloureuse de l'Aveyron* [14 juin 1962] (p. 1696, 1697);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le problème de l'Ecole nationale de Grignon et de l'Institut national agronomique; leur implantation géographique* [3 juillet 1962] (p. 2166).

DUVEAU (M. Roger), *Député de Madagascar (I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

DUVILLARD (M. Henri), *Député du Loiret, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 3 (*Réalisation d'économies*) : *Amendement de M. Fanton* (*Publication annuelle en annexe du projet de loi de finances de la liste des associations ayant bénéficié de subventions*) ; *sa demande de scrutin* [26 octobre 1960] (p. 2805).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Battesti et Bégué relatives à la poli-

tique du Gouvernement à l'égard des rapatriés [11 mai 1962] (p. 1064, 1067).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan, en qualité de *Rapporteur pour avis : Le IVe Plan et les transports ; le projet de dépéréquation des tarifs de la S.N.C.F. ; la fermeture des petites lignes ; la nécessité d'assurer des liaisons ferroviaires et routières transversales ; l'insuffisance des efforts envisagés dans le domaine du réseau routier, tout particulièrement en ce qui concerne les transversales souhaitables Est-Ouest (Océan-Suisse, Océan-Italie, Centre Europe-Océan) ; nécessité d'accélérer le rythme des constructions d'autoroutes ; le problème de la navigation intérieure et la nécessité de le relancer en fonction du Marché commun ; orientation du plan à reviser en matière de marine marchande et de constructions navales ; approbation par la Commission des objectifs de modernisation du commerce ; l'octroi des crédits en la matière ; le problème des abattoirs de La Villette* [24 mai 1962] (p. 1298, 1299).

E

EBRARD (M. Guy), *Député des Basses-Pyrénées, 2e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1960 (Finances et Affaires économiques, Services financiers), **n° 328,** annexe 11, (Travaux publics et transports, Tourisme), **n° 328,** annexe 25 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des Finances et des Affaires économiques, services financiers), **n° 886,** annexe 11 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits des Travaux publics et des Transports, Tourisme), **n° 886,** annexe 28 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Finances et Affaires économiques : II. — Services financiers, **n° 1445,** annexe 14 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436); Travaux publics et Transports, Tourisme, **n° 1445,** annexe 27 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 11 : *Son amendement tendant à supprimer la limitation relative à la suppression de la taxe complémentaire* [28 octobre 1959] (p. 2012); *son amendement étendant le bénéfice de l'arlicle à ceux qui accomplissent leur service militaire légal même s'ils ont plus de 25 ans ou aux rappelés servant en Algérie* (ibid); Art. 40 (*Taxation des décotes sur stocks*) : *Amendement de M. Gaillard* (*Paiement de la taxe en six fractions semestrielles pour les secteurs professionnels dont la durée de rotation des stoks est supérieure à trois ans*) (p. 2036); Art. 43 (*Taxation des réserves de réévaluation*) : *Son amendement tendant à exempter les entreprises hôtelières et à taxer les bénéfices sur les plus-values immobilières* (p. 2038); ses explications de vote : *Déception causée dans l'opinion publique par la portée limitée de la réforme; suppression de déductions; ajournement de la suppression de la taxe locale* [29 octobre 1959] (p. 2108);

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Modicité des crédits prévus ; création d'un équipement hospitalier dans la ville d'Orthez à la suite de l'industrialisation de la plaine de Lacq ;* article 2 *tendant à dessaisir les caisses de Sécurité sociale de la gestion de leur fonds d'action sanitaire et sociale* [14 mai 1959] (p. 497, 498).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative à la couverture des frais de cures thermales [15 mai 1959] (p. 534, 535, 536).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes dans la zone de Lacq ; toxicité reconnue dans les rapports officiels ; accidents causés par des émanations de gaz sulfureux ; insuffisance des moyens mis à la disposition des services officiels pour défendre la population ; absence de matériel de réanimation ; nécessité de prendre une décision en Conseil des Ministres* [13 novembre 1959] (p. 2388, 2389) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Tourisme, en qualité de *Rapporteur spécial : Modicité des crédits par rapport à l'évolution du tourisme étranger en France et l'apport de devises qu'il constitue ; atteinte portée au tourisme intérieur par la modification des dates de vacances scolaires et les décisions prises en matière de thermalisme ; transformation de la direction générale, établissement d'un commissariat général et d'un Comité interministériel ; réforme du Conseil supérieur du tourisme ; statut du personnel ; insuffisance des crédits affectés à la propagande à l'étranger ; mesures nécessaires en faveur de l'hôtellerie (Dispositions fiscales, mesures en faveur du crédit) ; question du crédit thermal ; absence de crédits pour l'équipement collectif ; nécessité d'une politique routière et aérienne cohérente ; organisation d'un réseau aérien intérieur ; établissement d'une politique touristique vis-à-vis de la Communauté* [19 novembre 1959] (p. 2627 à 2629) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers, en qualité de *Rapporteur spécial : Réorganisation des services centraux et des services extérieurs de la direction générale des impôts ; modifications des effectifs dues à la mise en place de la Communauté et au desserrement des liens entre la France et certains pays (Anciens pays associés et protectorats) ; mesures tendant à rapprocher le fonctionnaire fiscal du redevable et à concentrer les agents et les documents dans un centre connu ; modernisation des moyens de travail et des méthodes ; réorganisation de la direction générale des douanes en tenant compte du rôle économique et fiscal de la douane ; regroupement des laboratoires de province* [21 novembre 1959] (p. 2762, 2763) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Faible coût du rétablissement de la retraite ; refus de la suggestion d'affecter au règlement de la retraite des tranches spéciales de la loterie nationale* [24 novembre 1959] (p. 2960).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative au régime social du personnel de la S.N.P.A. de Lacq [11 décembre 1959] (p. 3342).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative au remboursement par la Sécurité sociale des frais de cures thermales [18 décembre 1959] (p. 3473).

Son rappel au Règlement au sujet du report de sa question orale relative aux problèmes posés à l'échelon national par l'exploitation du gisement de Lacq [20 mai 1960] (p. 1026).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale avec débat relative à la protection des personnes et des biens dans la zone de Lacq : *Problèmes économiques résultant de l'industrialisation de la plaine de Lacq ; problèmes de sécurité soulevés par cette industrialisation ; nécessité d'apurer l'atmosphère ; insuffisance des moyens mis à la disposition des services chargés de lutter contre les accidents possibles ; développement de l'équipement hospitalier ; poussée démographique de la région de Lacq et insuffisance des prévisions budgétaires scolaires ; regroupement de certains agriculteurs dans d'autres zones ; création indispensable de centres de secours de protection civile à Lacq et à Mourenx ; cas des villages d'Arance et d'Abidos ; dégâts causés aux cultures par l'anhydride sulfureux ; problème des eaux résiduaires* [17 juin 1960] (p. 1407 à 1410) ; *inscription budgétaire de l'hôpital d'Orthez ; construction de grands immeubles à Mourenx ; évacuation du village d'Arance* (p. 1415, 1416).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES (Services financiers), en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la répartition des effectifs du*

personnel du Ministère des Finances ; les crédits ; la prise en charge par le Ministère de l'ancien Office des changes et des services du Trésor dans les Etats de la Communauté ; la création de postes de vacateurs employés à l'examen des dossiers de prêts aux Français rapatriés du Maroc ; la situation des receveurs-buralistes ; la simplification des tâches devant résulter de la réforme fiscale ; la direction générale des douanes ; la création d'un corps d'assistantes de visite ; les crédits affectés à la mise en place des services électroniques dans l'administration centrale et dans les services extérieurs du Trésor ; l'amélioration des locaux des services financiers ; l'équipement en véhicules automobiles du service des douanes ; l'accroissement des tâches de la douane avec la mise en vigueur du Marché commun ; le logement des douaniers ; la réorganisation de la direction générale des impôts ; la création de huit postes d'inspecteurs des finances ; le maintien des nouveaux inspecteurs pendant cinq ans dans leur cadre [8 novembre 1960] (p. 3559, 3560) ; Charges communes : *Ses observations sur : les problèmes posés par les rapatriés ; la réforme administrative des services chargés de leur venir en aide ; la création d'un Haut commissariat auprès du Premier Ministre muni de l'autorité et des crédits nécessaires ; les mesures devant être prises en faveur des rapatriés (Logement, réintégration dans la nation, prêts) ; les devoirs du Parlement dans ce domaine* (p. 3372, 3373) ; Travaux publics et Transports, Travaux publics et transports, en qualité de *Rapporteur spécial pour le tourisme : Ses observations sur : l'insuffisance des statistiques pour l'année 1960 ; l'étalement nécessaire des vacances ; la modification souhaitable de la date des congés scolaires ; la crise du thermalisme ; la nécessité de faire connaître aux assurés sociaux les nouvelles dispositions ; l'excellente qualité des services de tourisme à l'étranger ; l'insuffisance de leur matériel ; l'harmonisation souhaitable entre les services de l'étranger et ceux de France ; les conséquences de la réforme fiscale envisagée pour la petite et moyenne hôtellerie ; l'équipement des Antilles ; l'opportunité de l'institution du crédit thermal ; l'équipement collectif ; l'envergure excessive du projet relatif à la station des trois Vallées* [10 novembre 1960] (p. 3528, 3529) ; Comptes spéciaux du Trésor, Art. 34 : *Ses observations sur : le Fonds routier ; l'insuffisance des crédits pour la voirie communale : l'absence regrettable dans la loi de finances du pourcentage des taxes sur les carburants affecté, en recettes, au Fonds routier ; l'inquiétude soulevée par la participation éventuelle des communes à l'aménagement des sections de routes nationales à la sortie des grandes agglomérations* [12 novembre 1960] (p. 3671) ; Seconde délibération : *Ses explications de vote : allongement souhaitable du délai constitutionnel prévu pour la discussion budgétaire ; disproportion entre l'accroissement des autorisations de programme et celui des crédits de paiement ; suppression regrettable du Fonds d'amortissement de l'électrification ; allégement souhaitable des charges financières imposées aux communes par les travaux d'adduction d'eau ; absence regrettable de crédits pour la création d'une caisse des calamités agricoles ; disparité entre le secteur public et le secteur national ; diminution inopportune des crédits H.L.M. ; absence d'un contrôle parlementaire sur les Fonds distribués aux Etats de la Communauté devenus indépendants ; insuffisance de la détente fiscale ; rejet nécessaire du budget* [13 novembre 1960] (p. 3838, 3839).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative aux dommages causés en septembre 1959 dans le département des Basses-Pyrénées [2 décembre 1960] (p. 4253, 4254).

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas du département des Basses-Pyrénées* [2 novembre 1960] (p. 4046) ; deuxième lecture : *Cas des sinistrés de 1959* [9 décembre 1960] (p. 4508).

Rappels au Règlement de MM. Durbet, Anthonioz, Jaillon, Jacquet, Bourgeois, Catayé [22 juin 1961] (p. 1224).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative à la retraite complémentaire des personnels des sociétés d'exploitation et de recherches d'hydrocarbures [6 juillet 1961] (p. 1483, 1484).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en deuxième lecture : Art. 15 K (*Financement des dépenses du centre spécialisé de secours de la protection civile à Lacq*) : *Nécessité de supprimer les dispositions introduites par le Sénat tendant à faire supporter par la Société des Pétroles d'Aquitaine la participation budgétaire de l'Etat*

[21 juillet 1961] (p. 1921) ; en troisième lecture, Art. 15 K : *Son amendement relatif à la répartition des dépenses du centre spécialisé de secours de la protection civile à Lacq* (p. 1966) ; *sous-amendement du Gouvernement fixant les charges incombant au département des Basses-Pyrénées* (p. 1967) ; en quatrième lecture, Art. 15 K [22 juillet 1961] (p. 2011, 2012).

Sa mise au point au sujet d'un vote [26 octobre 1961] (p. 3116).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Ses explications de vote : usage abusif de l'article 40 de la Constitution et de l'article 44 du Règlement; abandon regrettable de l'indexation* [18 octobre 1961] (p. 2618) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : le ralentissement de l'effort de détente fiscale; l'augmentation des dépenses, notamment des dépenses de personnel et des interventions publiques; les précisions devant être données par le Gouvernement sur ses intentions quant à la revalorisation de la fonction enseignante : le cas des intendants et du personnel des services économiques du Ministère de l'Education nationale et des adjoints d'enseignement; l'importance scandaleuse des reports et l'augmentation relativement peu importante des crédits de paiement; l'aggravation probable des charges publiques dans le prochain budget; la contradiction entre la reconnaissance prévisible de l'indépendance de l'Algérie et le Plan de Constantine; la dispersion et l'importance des crédits à destination des pays d'outre-mer alors que nos provinces sont sous-équipées; la charge que fera prochainement peser sur les finances publiques les crédits pour les rapatriés en provenance des pays d'Afrique du Nord; le devoir du Gouvernement de réaliser la cohésion nationale; les équipements devant être envisagés pour l'avenir; les menaces d'ordre économique, social et politique pesant sur la stabilité* [20 octobre 1961] (p. 2783 à 2786) ; Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Amendement de M. Hersant tendant à la suppression de l'article; inefficacité de la taxe proposée; pénalisation imposée aux usagers pour lesquels l'automobile est un moyen de travail; caractère antitouristique du nouvel impôt* (p. 2825) ; (deuxième partie) : COOPÉRATION, titre IV : *Son amendement tendant à réduire les crédits de 110 Millions de NF; suppression nécessaire des subventions d'équilibre; complexité de l'organisation de la structure gouvernementale concernant les Etats de la Communauté* [24 octobre 1961] (p. 2869) ; INDUSTRIE : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant aux pollutions industrielles dans les régions agricoles de Lacq; les modalités de l'évacuation des populations de certaines zones; la décentralisation; les mesures devant être prises en faveur des petites entreprises; le réexamen du prix de l'énergie, des transports et du problème des primes d'équipement* [28 octobre 1961] (p. 3347, 2248) ; EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur le désir manifesté par la majorité des membres de la Commission des finances, au cours de la discussion du budget du tourisme, de revenir à la date du 1er octobre pour la rentrée scolaire* [28 octobre 1961] (p. 3359) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, en qualité de *Rapporteur spécial pour le tourisme : Ses observations sur : le résultat satisfaisant de l'industrie du tourisme pour 1960, le caractère inégal de la saison 1961; la création de deux postes de délégué régional au tourisme et de 6 emplois d'inspecteur de l'hôtellerie; l'augmentation des prêts consentis par le Fonds de développement économique et social pour le financement des opérations d'équipement hôtelier et thermal; la fiscalité excessive pesant sur l'hôtellerie; les détaxations prévues en faveur des investissements; la parafiscalité; la libération des tarifs accordés à certaines catégories d'hôtels, le marasme des hôtels saisonniers, la crise du thermalisme; les incidences de la fixation des congés scolaires sur l'industrie touristique française* [6 novembre 1961] (p. 3774, 3775) ; *amendement de la Commission de la production* (*Suppression des 6 postes d'inspecteur de l'hôtellerie*) : *Ses observations sur : l'abandon de la dénomination d'inspecteur de l'hôtellerie; le rôle d'adjoints aux délégués régionaux au tourisme qui leur sera dévolu* [7 novembre 1961] (p. 3944, 3945) ; AFFAIRES ALGÉRIENNES, Etat B : *Son amendement tendant à réduire les autorisations de programme et les crédits de paiement relatifs à la subvention d'équipement de l'Algérie* [8 novembre 1961] (p. 4044) ; *ses observations sur l'inopportunité d'accroître ou même de maintenir à leur rythme des investissements par ailleurs si utiles à la métropole* (p. 4044) ; FINANCES ET AFFAI-

RES ÉCONOMIQUES, Services financiers en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'affectation de ces crédits à la rémunération du personnel du Ministère des Finances; la prise en charge de la rémunération des 33 agents contractuels employés par le service des études économiques et financières, actuellement rémunérés par divers organismes semi-publics; la réforme du statut des agents de brigade des douanes et la réforme s'appliquant au personnel de la catégorie B du service du cadastre; l'augmentation de la subvention budgétaire destinée à assurer le logement en caserne du personnel des douanes; les créations d'emplois entraînées par l'accroissement des tâches et la réorganisation des services; l'augmentation des crédits destinés à couvrir les travaux à la tâche; l'installation en province d'un centre électronique régional; l'absence de crédits pour la construction de perceptions; l'opportunité d'une participation de l'Etat pour la construction ou l'aménagement des locaux des services extérieurs du Trésor; le coût élevé de la construction d'un immeuble annexe destiné à la Cour des comptes; l'augmentation des effectifs malgré le développement de la mécanisation; l'inopportunité de la création de 16 emplois pour la mise en place de deux recettes municipales au Sahara étant donné l'avenir incertain des départements sahariens; la suppression nécessaire de la création de 40 emplois d'agents de constatation; les difficultés de recrutement dans le cadre A du Ministère des Finances; l'utilisation du personnel, notamment de l'expérience des trésoriers-payeurs généraux* [12 novembre 1961] (p. 4449 à 4451); *son amendement tendant à réduire les crédits du titre III (Suppression des créations d'emplois prévues pour la mise en place de deux recettes au Sahara)* (p. 4453); *son amendement (Suppression de la création de 40 emplois d'agents de constatation)* (ibid.).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative à la situation des personnels des Services économiques du Ministère de l'Education nationale [15 décembre 1961] (p. 5658).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à l'utilisation des adjoints d'enseignement [15 décembre 1961] (p. 5658).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à la péréquation des retraites des instituteurs [15 décembre 1961] (p. 5660).

Prend part au débat sur la motion de censure : *Ses observations sur : l'opportunité d'un débat de politique générale avant la fin de la session; la possibilité de faire des économies au lieu de recourir à des impôts nouveaux; les prodigalités consenties aux pays de l'ex-communauté; l'augmentation inopportune de nos investissements en Algérie et au Sahara; les méthodes critiquables de l'action gouvernementale; le renversement de la politique étrangère; les discours de Strasbourg et le retour à un nationalisme intransigeant; l'isolement de la France; l'abandon regrettable d'une Europe politique unie; le problème algérien; la garantie des droits individuels; les concessions faites sans contrepartie; la carence de l'Etat envers le F.L.N. et l'O.A.S.; la nécessité de s'appuyer sur le Parlement pour faire respecter la loi* [15 décembre 1961] (p. 5678, 5679).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative à l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée d'Ossau [18 mai 1962] (p. 1212); [29 juin 1962] (p. 2125, 2126).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes de l'aménagement du territoire : la refonte souhaitable des critères d'attribution des primes d'équipement; le problème des dispositions tarifaires de la S.N.C.F.; la coordination des moyens de transport; les méthodes de décentralisation; les difficultés des régions françaises situées loin du centre de gravité du Marché commun* [6 juin 1962] (p. 1521 à 1523).

EHM (M. Albert), *Député du Bas-Rhin, 4e circonscription (App. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRI-

CULTURE : *Augmentation nécessaire dans le prochain budget des crédits destinés à l'enseignement et à la formation agricoles ; nécessité de procéder rapidement à la création du Comité de coordination des Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture et à celle du Conseil supérieur de l'enseignement et de la formation professionnelle ; importance primordiale du choix et de la formation des maîtres de l'enseignement agricole* [9 novembre 1960] (p. 3438, 3439) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la définition nécessaire d'une véritable politique du tourisme analogue à celle suivie dans les pays étrangers (Italie) ; le développement du tourisme au cours de ces dernières années ; l'extension des facilités d'emprunt pour les hôteliers ; l'allégement souhaitable de la fiscalité ; le développement des sociétés d'économie mixte ; le développement d'une conscience touristique dans les établissements scolaires ; les efforts faits par les collectivités locales pour rendre leur pays attrayant ; la revision des conceptions selon lesquelles les villes sont classées en stations de tourisme* [10 novembre 1960] (p. 3546, 3547).

ESCUDIER (M. Gabriel), *Député du Var, 1re circonscription (App. U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'être apparenté au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [20 mars 1962] (p. 493).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Budgets annexes, Imprimerie nationale), **n° 328**, annexe 32 [28 octobre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), IMPRIMERIE NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial : Augmentation du budget par rapport à 1959 correspondant à l'activité des services de l'imprimerie nationale* [16 novembre 1959] (p. 2477).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [5 juin 1962] (p. 1458).

EVRARD (M. Just), *Député du Pas-de-Calais, 11e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Coordination nécessaire des différentes sources d'énergie; menace de chômage dans les mines par suite de la modernisation des méthodes d'extraction et du développement des autres sources d'énergie; situation critique du Nord et du Pas-de-Calais; reclassement des mineurs* [29 juin 1959] (p. 1138, 1139).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Exploitation rationnelle et harmonieuse des sources énergétiques; aspect social du problème; situation catastrophique de nos régions minières; création d'un Bureau de conversion et de développement industriel* [10 décembre 1959] (p. 3314, 3315).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Darchicourt relative au chômage dans les mines : *Nécessité de remédier à la situation alarmante des mineurs avant que ne se produisent des remous sérieux* [6 mai 1960] (p. 717).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : les conséquences des fermetures de puits de mines; l'absence de*

mesures de reconversion ; la nécessité de prendre des dispositions en faveur des jeunes de la région du Nord [8 novembre 1960] (p. 3351).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative à l'indemnisation des planteurs de tabac du Pas-de-Calais [2 décembre 1960] (p. 4254, 4255).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Régression de la culture du tabac faute d'une indemnisation totale des planteurs* [12 mai 1961] (p. 766).

F

FABRE (M. Henri), *Député du Var, 3e circonscription (App. U.N.R., puis I.).*

L'Assemblée prend acte son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'être apparenté au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [16 décembre 1960] (p. 4729).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [27 avril 1961] (p. 552).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [7 juillet 1961] (p. 1555) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale ; Art. 29 (*Réintégration des dépenses somptuaires*) : *Amendement de M. Pleven (Interdiction pour les sociétés de posséder des biens destinés à la chasse) ; extension des dispositions de l'amendement aux sociétés nationalisées* [28 octobre 1959] (p. 2028) ; *irrecevabilité des amendements déposés à l'article 8* [29 octobre 1959] (p. 2107) ; en troisième lecture, Art. 29 *bis : Amendement de M. Pleven tendant à ce que les sociétés détachent dans leur comptabilité les dépenses d'apparat visées par l'article 29 et demandant l'approbation de ces dépenses aux actionnaires chaque année par une résolution spéciale ; son application aux entreprises nationalisées* [21 décembre 1959] (p. 3532) ;

— du projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949 lors de leur mise à la retraite, en qualité *de Rapporteur pour avis* ; Article unique : *Son amendement (Suppression du délai de dix ans imparti pour le droit d'option)* [4 novembre 1959] (p. 2177) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section marine : *Crise de recrutement dans la marine ; construction de bâtiments nécessaires au maintien de notre flotte ; rôle de la marine dans la défense d'une grande nation* [18 novembre 1959] (p. 2575) ;

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset : *Oppose la question préalable ; imprécisions du texte ; nécessité d'une réparation rapide* [18 décembre 1959] (p. 3504) ; après l'Art. 4 : *Son amendement (Changement du titre du projet)* [21 décembre 1959] (p. 3526) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie) : *Son rappel au Règlement ; rectification d'une erreur de vote* [27 octobre 1960] (p. 2848) ; (deuxième partie), CRÉ-

DITS MILITAIRES, section Marine : *Précisions devant être données sur l'utilisation des transferts opérés dans la loi de programme au profit de la marine ; rôle de la marine dans la pacification en Algérie ; surprise causée par les autorisations de programme concernant Bizerte et Casablanca ; établissement d'une discrimination injustifiée entre le personnel ouvrier des arsenaux sous statut et le personnel d'appoint ; alignement souhaitable des chefs d'équipe de la marine sur leurs homologues du secteur privé ; nécessité de reviser la répartition des salaires et les conditions d'avancement du personnel hautement qualifié des arsenaux ; établissement d'une liste des immeubles ; installations ou terrains devant être transférés à l'autorité civile* [7 novembre 1960] (p. 3292, 3293) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Ses observations sur l'importance regrettable accordée par la presse et la télévision aux récents incidents intervenus à Toulon entre les marins et les blousons noirs* [30 octobre 1961] (p. 3593, 3594) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : la condition modeste de la plupart des rapatriés ; le problème causé par leur reclassement ; la nécessité pour l'Etat de prendre en charge les fonctionnaires ; l'abaissement souhaitable du taux de l'intérêt des prêts consentis aux non-salariés ; la représentation des rapatriés au sein de la Commission habilitée à consentir les avances ; les mesures urgentes devant être prises pour faciliter le logement des rapatriés et leur donner du travail* [22 novembre 1961] (p. 4270).

— Pose à M. le Ministre des Postes et Télécommunications une question orale relative aux communications téléphoniques dans le département du Var [1er décembre 1961] (p. 5184, 5185).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la zone provençale ; les proportions internes de cette région à sauvegarder ; l'absence d'un réseau routier suffisant ; le développement des zones industrielles de cette région ; le IVe Plan et la question des circuits commerciaux ; la disparition envisagée dans le IVe Plan du petit commerce ; le problème de la formation des commerçants ; le danger des déspécialisations commerciales et l'aménagement souhaitable de la structure du réseau commercial ; le problème des commerçants rapatriés ; l'insuffisance de la France en matière de communications téléphoniques* [19 juin 1962] (p. 1810, 1811).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *Ses explications de vote ; les pressions exercées sur l'Assemblée ; la signification du vote de la motion de censure* [16 juillet 1962] (p. 2521).

FALALA (M. Marcel), *Député de la Marne, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ; Routes, chemin de fer et transports : *Refus injustifié du bénéfice de la double campagne aux cheminots ; caractère pénible et dangereux de leur métier ; participation des cheminots à la libération de Paris et du territoire* [20 novembre 1959] (p. 2666, 2667) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Insuffisance des crédits pour les travailleurs handicapés ; création de postes nouveaux de démarcheurs-placiers chargés spécialement des travailleurs handicapés* [27 octobre 1960] (p. 2864).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [6 décembre 1960] (p. 4630).

FANTON (M. André), *Député de la Seine, 9e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminis-

tration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1932] (p. 752);

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567);

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifiée) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [5 mai 1960] (p. 678);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714);

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1193) [19 mai 1961] (p. 910);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976);

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (n° 1767) [21 juin 1962] (p. 1924);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'immeubles à usage d'habitation et aux sociétés immobilières d'acquisition ou de construction (n° 1788) [13 juillet 1962] (p. 2457).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faciliter, pour les gardiens de la paix des services actifs de la Préfecture de police et de la Sûreté nationale s'étant distingués dans les opérations de la guerre de 1939-1945, des T.O.E. ou de Résistance, les conditions d'avancement dans les cadres de leur administration, **n° 99** [27 mai 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission spéciale, sur le projet de loi relatif à diverses dispositions tendant à la promotion sociale, **n° 173** [29 juin 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission spéciale sur le projet de loi (n° 237) modifié par le Sénat, relatif à diverses dispositions tendant à la promotion sociale, **n° 243** [27 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives à la responsabilité des gérants et associés des sociétés à responsabilité limitée, dans le cas de faillite ou de liquidation judiciaire, **n° 286** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à faire présider les conseils de prud'homme par un magistrat, **n° 292** [8 octobre 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 989, relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1055** [13 décembre 1960].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1239** [16 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 1319, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture, relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1372** [18 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, **n° 1399** [20 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et

de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, n° 1562, relatif à l'indemnisation de dommages matériels résultant d'attentats ou de tous autres actes de violences en relation avec les événements survenus en Algérie, **n° 1598** [6 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi organique, n° 1512, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'article 8 de l'ordonnance n° 58-1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs, **n° 1627** [13 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale; Art. 79 : *Amendement de M. Schmitt (Interdiction d'adhérer à une association de défense d'intérets particuliers, locaux ou professionnels)* [28 mai 1959] (p. 638); Art. 81 : *Son amendement (Impression des propositions de lois déclarées recevables)* (p. 643); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi tendant à la promotion sociale, en qualité de *Rapporteur* : *Distinction entre promotion sociale et formation professionnelle ; promotion individuelle et promotion collective ; organisation de la promotion du travail; amélioration des dispositions existantes; nouvelles mesures destinées à pallier la pénurie d'ingénieurs et de techniciens ; création d'un Comité de coordination de la promotion sociale; dispositions pratiques du projet; exonérations fiscales accordées aux entreprises faisant des efforts de promotion sociale; avantages accordés aux agriculteurs ; caractère partiel du projet* [30 juin 1959] (p. 1179, 1180); Art. 1er : *Amendement de M. Cassagne tendant à insérer avant l'article premier un article précisant ce qu'est la promotion sociale; inutilité de cet amendement ayant le caractère d'un exposé des motifs; méthode regrettable de dépôt d'amendements à l'insu de la Commission* [1er juillet 1959] (p. 1212); *son amendement tendant à modifier la forme du premier alinéa* (ibid.); *son amendement tendant à modifier la forme du deuxième alinéa* (p. 1213); *amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à préciser qu'il s'agit des établissements d'enseignement «publics ou privés» et des centres collectifs «publics et privés» de formation d'adultes* (p. 1213); *son amendement tendant à insérer après les mots : «départements ministériels» les mots : «soit par des établissemcnts publics»* (ibid.); *son amendement tendant à supprimer les mots : «notamment par des centres d'entreprise»* (ibid.); Art. 2 : *Son amendement tendant à la fusion des dispositions relatives à la promotion professionnelle du premier degré et la promotion professionnelle du second degré* (p. 1214); *sous-amendement de M. Moulessehoul prévoyant l'application du projet aux travailleurs algériens résidant en France* (p. 1215); Art. 3 (*Formation professionnelle du second degré*) : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.); Art. 4 (*Promotion professionnelle en agriculture*) : *Son amendement tendant à l'introduction de la notion de promotion collective* (ibid.); *amendement de M. Boscary-Monsservin prévoyant une formation du premier et du second degré* (p. 1216); *amendement de M. Dronne (Promotion professionnelle dans l'artisanat) ; application des dispositions sociales aux artisans, notamment aux artisans ruraux* [1er juillet 1959] (p. 1220); Art. 5 : *Son amendement tendant à remplacer les mots : «formation professionnelle» par les mots : «promotion professionnelle»* (p. 1221) ; *amendement de M. Bertrand Denis tendant à organiser les cours de formation professionnelle le plus près possible des centres industriels, commerciaux, artisanaux et agricoles* (p. 1223); *dispositions du domaine du pouvoir réglementaire* (ibid); Art. 7 : *Son amendement tendant à supprimer le mot : «scientifiques»* (p. 1224); *son amendement tendant à modifier la rédaction de la fin de l'article* (ibid.); Art. 8 : *Son amendement tendant à remplacer les mots : «du Conseil de l'enseignement supérieur ou du Conseil de l'enseignement technique» par les mots : «des organismes consultatifs compétents»* (p. 1226) ; *harmonisation des articles 8 et 9* (ibid.); *le retire* (ibid.); *son amendement tendant à remplacer les mots : «Ministre de l'Education nationale» par les mots : «Ministère de l'Education nationale»* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 9 : *Amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots : «après avis des organismes consultatifs compétents» par les mots : «après avis du Conseil de l'enseignement supérieur ou du Conseil de l'enseignement technique»* (ibid.); *demande la réserve de l'article* (p. 1227); Art. 11 : *Son amendement prévoyant qu'un décret déterminera les facilités qui seront accor-*

dées aux travailleurs pour leur permettre de suivre les cours de perfectionnement ou des stages de formation (p. 1228); *son amendement précisant que les intéressés bénéficieront des prestations sociales* (ibid.); Art. 13 : *Amendement de M. Cassagne (Application de la dérogation aux règles du cumul, aux bénéficiaires de la formation professionnelle du premier degré); procédure de dépôt des amendements en séance* (p. 1228); Après l'Art. 13 : *Amendement de M. Claudius Petit tendant à faciliter l'accès aux fonctions publiques, aux personnes ayant acquis dans l'exercice de la profession ou de l'emploi et des cours de promotion, les connaissances nécessaires* (p. 1228); *détournement du but du projet de promotion sociale* (p. 1229); Art. 14 : *Amendement de M. Dronne concernant les compagnons des entreprises artisanales* (p. 1230); Après l'Art. 14 : *Son amendement relatif à l'institution du Comité de coordination de la promotion sociale ; amendement de M. Darchicourt (Institution, rôle et composition d'un Comité de coordination)* (p. 1230, 1231); Art. 9 : *Amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « après avis des organismes consultatifs compétents » les mots : « après avis du Conseil de l'enseignement supérieur ou du Conseil de l'enseignement technique »* (p. 1231, 1232); Art. 15 : *Son amendement tendant à remplacer le titre : « Dispositions concernant les jeunes gens ayant servi en Algérie pendant plus d'un an » par les mots : « Dispositions diverses »* (p. 1232); *son amendement tendant à accorder aux militaires blessés le bénéfice des dispositions de l'article, sans condition de durée de séjour et quelle que soit la date de leur libération* (p. 1232); *son amendement tendant à intervertir l'alinéa 2 et l'alinéa 3* (p. 1232) ; *sous-amendement de M. de Sesmaisons (Extension aux militaires évacués pour maladie)* (p. 1233, 1234) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article* (p. 1234); Après l'Art. 18 : *Son article additionnel prévoyant que les conditions d'application des articles 15, 16, 17 et 18, ainsi que la date à laquelle ils cesseront d'être applicables, seront fixées par décret pris sur avis du Comité de coordination de la promotion sociale* (p. 1234) ; *son article additionnel (Extension par décret des dispositions du projet aux départements d'Algérie, sous réserve des adaptations nécessaires)* (p. 1234); *sous-amendement de M. Moulessehoul tendant à ajouter les mots : « pour tenir compte des objectifs du plan de Constantine »* (p. 1235); *amendement de M. Molinet* (ibid.); en deuxième lecture : *Qualification exigée pour les centres chargés d'assurer la promotion supérieure du travail ; précisions sur l'exonération de la taxe d'apprentissage ; extension de la dérogation aux règles du cumul, au personnel en retraite ; harmonisation des articles 14 et 4* bis [27 juillet 1959] (p. 1513, 1514); *accord de l'agrément aux centres chargés de la promotion supérieure en fonction de la qualification* (p. 1515) ; Art. 8 : *Son amendement (Qualification des établissements agréés)* (p. 1516);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie : *Son article additionnel* [8 juillet 1959] (p. 1350); *le retire* (ibid.); Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Biaggi (Suspension des poursuites en cas de requête en amnistie) ; application de l'article 88 du Règlement* (p. 1364);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Conditions dans lesquelles s'est déroulée la séance précédente ; infractions au Règlement ; validité contestable d'une demande de scrutin en l'absence du président de groupe; mise en cause du secrétariat général de l'Assemblée* [29 octobre 1959] (p. 2066, 2067) ; en deuxième lecture, Art. 8 *bis* : *Exonération des sommes épargnées investies dans la construction; son rappel au Règlement (Ordre d'appel des amendements)* [8 décembre 1959] (p. 3222);

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales, Art. 3 : *Intention du Gouvernement, quant au programme préalable de stages ou sessions ; limitation à des questions économiques et sociales; objectivité nécessaire des enseignements et des enseignants* [3 novembre 1959] (p. 2142, 2143).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Protestations contre les méthodes de travail ; ignorance dans laquelle se trouvent les parlementaires de l'ordre d'examen des budgets* [12 novembre 1959] (p. 2328).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Examen du budget de la Justice inscrit à l'ordre du jour* [12 novembre 1959] (p. 2368) ; JUSTICE, Etat G, Titre V : *Son amendement (Diminution de trois millions de nouveaux francs, des autorisations de programme)* ; *inopportunité de la*

construction d'un établissement scolaire sur l'emplacement de la Petite Roquette ; priorité à la destruction des îlots insalubres et au relogement de leurs habitants [16 novembre 1959] (p. 2472) ; *le retire* (ibid.) ; ÉDUCATION NATIONALE, Titre V : *Son amendement tendant à diminuer le montant des autorisations de programme de trois millions de nouveaux francs* [22 novembre 1959] (p. 2804).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative à la situation des mallogés [20 novembre 1959] (p. 2682, 2683).

Son rappel au Règlement (*Application de l'article 64 et de l'article 65 du Règlement*) [18 décembre 1959] (p. 3492, 3493).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale relative aux transferts d'autorisation de stationnement des taxis [6 mai 1960] (p. 694).

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole, après l'art. 35 : *Article additionnel de M. Billères (Dépôt avant le 1er janvier 1961 d'un projet de loi portant création d'une caisse nationale de garantie contre les calamités agricoles) ; son rappel au Règlement : caractère de proposition de résolution de l'amendement en discussion ; application de l'article 82 du Règlement* [18 mai 1960] (p. 950) ; *son rappel au Règlement : dépôt d'un amendement ayant la forme d'une proposition de résolution* [19 mai 1960] (p. 967).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Habib-Deloncle relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Problème du logement des personnes âgées et des soins à domicile ; cas des personnes âgées occupant des appartements ou logements devenus trop grands ; institution de l'allocation logement aux personnes âgées ; recrutement d'assistantes sociales, d'infirmières et d'aides ménagères ; nécessité de reconnaître les aides ménagères, employées par des groupements bénévoles, comme gens de maison pour les cotisations à la sécurité sociale* [20 mai 1960] (p. 1033).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale relative à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Suppression de la subvention du Gouvernement à l'U.N.E.F. ; nécessité de conserver un caractère apolitique à l'U.N.E.F. ; position politique prise par M. Danton ; son rapport sur le projet de constitution ; la publication d'une brochure intitulée « Le Syndicalisme étudiant et le problème algérien » ; le communiqué commun de l'union nationale de France et de l'union générale des étudiants musulmans d'Algérie ; nécessité de continuer à accorder des subventions aux associations générales d'étudiants se préoccupant uniquement des problèmes intéressant les étudiants* [24 juin 1960] (p. 1516, 1519 à 1521).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 : *Amendement de M. Boscher (Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et les officiers publics ou ministériels) ; pénalisation inadmissible des jeunes médecins ou jeunes avocats s'installant dans un bureau n'attenant pas à leur local d'habitation* [19 juillet 1960] (p. 2044) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements, Art. 1er : *Amendement de la Commission tendant à exclure les locaux professionnels : cas des locaux mixtes ; difficultés des jeunes gens entrant dans une profession libérale* [21 juillet 1960] (p. 2126) ; deuxième lecture, Art. 1er : *Amendement de M. Mignot (Exclusion des locaux professionnels) ; inclusion souhaitable dans la loi des locaux à usage d'habitation et professionnel ; difficultés de logement des jeunes gens exerçant des professions libérales* [24 novembre 1960] (p. 4031).

Son rappel au Règlement : *Aménagement défectueux de l'ordre du jour* [20 octobre 1960] (p. 2672).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 3 (*Réalisations d'économies*) : *Son amendement (Publication annuelle en annexe du projet de loi de finances de la liste des associations ayant reçu une subvention)* [26 octobre 1960] (p. 2805) ; *modification de son amendement (Publication chaque année avant le 1er octobre de la liste en question)* (p. 2806) ; TRAVAIL, Etat G, Titre III : *Ses observations sur : la création de 11 postes d'inspecteurs généraux de la sécurité sociale* [27 octobre 1960] (p. 2874) ; Titre IV : *L'application de la loi du 28 décembre 1959 sur la promotion syndicale ; les conventions devant être passées avec les organisations syndicales ; le retard apporté au développement de l'intéressement des travailleurs à l'entreprise* (p. 2874) ; JUSTICE, Titre IV : *Intentions du Garde des*

Sceaux relatives à la construction d'une nouvelle prison à Ballainvilliers; *nécessité d'une démolition rapide de la Petite Roquette* [28 octobre 1960] (p. 2960) ; CONSTRUCTION, après l'art. 28 : *Son article additionnel faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation logement* [3 novembre 1960] (p. 3011) ; *l'extension de l'allocation logement aux personnes âgées* (ibid.) ; *remise en ordre éventuelle des textes en seconde délibération* ; *un amendement identique ayant été déposé à l'occasion de la discussion du budget du travail* (p. 3012) ; *retrait de son amendement* (ibid.) ; INTÉRIEUR, après l'art. 78 : *Son article additionnel (Validation de l'intégration de certains fonctionnaires du département de la Seine et de la ville de Paris dans le corps des administrateurs de ces deux collectivités)* (p. 3046) ; *nécessité de régler la situation de certains administrateurs du département de la Seine et de la ville de Paris dont l'intégration n'est pas encore définitive treize ans après la création de ce corps* ; *nombreux recours ayant été formés contre les arrêtés du préfet de la Seine* (p. 3046) ; *modification de son amendement* (p. 3047) ; ÉDUCATION NATIONALE, Titre IV : *Son amendement tendant à une réduction de crédits* ; *suppression nécessaire de la subvention à l'U.N.E.F.* ; *conditions dans lesquelles une subvention lui a été accordée pour l'organisation du festival de Grenoble* ; *distribution du produit de la quête au profit de l'association « Jeunesse au plein air » entre toutes les organisations participant à l'établissement de colonies de vacances* [4 novembre 1960] (p. 3108, 3109) ; *le retire* (p. 3109) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Ses observations sur : le rôle du comité de coordination de la promotion sociale*; *l'insuffisance numérique des bourses* ; *la publicité qu'il convient de donner aux dispositions de la loi du 31 juillet 1959* [12 novembre 1960] (p. 3631, 3632) ; deuxième lecture, Art. 3 (*Réalisation d'économies*) : *La nécessité d'une publication annuelle de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention* [5 décembre 1960] (p. 4308).

Son rappel au Règlement : *non-inscription au procès-verbal à l'avenir de l'indication de vote pour ou contre* ; *modifications intervenues dans l'ordre du jour des séances* [7 novembre 1960] (p. 3303).

Son rappel au Règlement au sujet du report de questions orales sans débat : *Nécessité pour la Conférence des Présidents de dresser une liste des questions susceptibles de remplacer éventuellement celles qui ne peuvent pas venir en discussion en raison de l'absence des Ministres intéressés* [25 novembre 1960] (p. 4094).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative aux régimes complémentaires de retraites [9 décembre 1960] (p. 4498, 4499, 4500).

Prend part à la discussion :

— de la proposition de loi relative au sursis aux expulsions de certains occupants de bonne foi, Art. 3 : *Amendement de M. Sudreau (Prorogation des réquisitions jusqu'au 1er avril 1961)* [13 décembre 1960] (p. 4582) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : les études faites dans le passé sur l'aménagement de la région parisienne* ; *le problème posé par l'accroissement de la population et l'inadaptation des structures administratives* ; *l'opposition des assemblées parisiennes à l'ordonnance du 4 février 1959* ; *les dispositions du projet* ; *l'effort supplémentaire demandé aux contribuables de la région parisienne* ; *la nécessité d'augmenter les facultés d'emprunt des collectivités locales* ; *le financement du projet* ; *l'emploi des crédits* ; *l'amélioration souhaitable des transports en commun* ; *la construction d'une liaison ferroviaire entre le pont de Neuilly et le rond-point de la Défense* ; *la nécessité de ne pas imposer au district une participation à l'aménagement de la voirie du rond-point de la Défense* ; *l'exclusion souhaitable du ressort du district des cinq cantons sud de l'Oise* ; *la composition du conseil d'administration* ; *la représentation des collectivités locales* ; *la création opportune de sections d'études spécialisées* ; *le remplacement souhaitable du préfet de la Seine comme chef de district par un délégué général* ; *la majoration du prix de l'eau proposée par le Gouvernement* [15 décembre 1960] (p. 4656, 4659) ; *question préalable opposée par M. Lolive* (p. 4663) ; Art. 2 (*Limites du district*) : *Amendement de M. Lolive (Avis conforme des conseils généraux et municipaux)* [16 décembre 1960] (p. 4709) ; *Son amendement au nom de la Commission (Exclusion des cinq cantons sud de l'Oise)* (p. 4709) ; Art. 3 (*Objet du district*) :

Amendement de M. Lolive tendant à modifier la liste des activités du district (p. 4710) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier le deuxième alinéa* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Concours du district pour le placement d'emprunts des collectivités locales*) (p. 4711) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Conclusion de conventions avec des collectivités locales ne faisant pas partie du district*) (p. 4712) ; Art. 4 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la composition du conseil d'administration* (*Augmentation du nombre des membres qui seront pour moitié élus, pour moitié désignés*) (p. 4713) ; *sous-amendement de M. Boscher* (*Approbation préalable par le conseil des programmes d'équipement*) (p. 4713) ; *amendement de M. Lacroix* (*Election du président du conseil d'administration*) (p. 4714) ; *son amendement* (*Institution d'un délégué général*) ; *le surcroît de travail imposé au préfet de la Seine* ; *les les difficultés pouvant surgir en cas de conflit entre les divers départements* (4714, 4715) ; Art. 5 : *Sa demande de réserve de l'article* (p. 4715) ; Art. 6 (*Taxe d'équipement*) : *Amendements de MM. Wagner, Lolive et Lacroix* (*Institution d'une super-patente*) (p. 4718) ; Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau*) : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) (p. 4719) ; Art. 8 (*Décrets d'application*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation des modalités de désignation des membres du conseil d'administration par décret en Conseil d'Etat*) (p. 4720) ; après l'art. 8 : *Article additionnel de M. Mignot* (*Versement au district d'une partie de la taxe locale perçue par les communes riches*) : *l'inopportunité de cette disposition étant donné les projets relatifs à la suppression de la taxe locale* (p. 4720, 4721) ; *amendement de la Commission de la production et des échanges* (*Dépôt d'un projet de loi relatif à la stabilisation de la population du district de Paris*) : *l'inopportunité d'une disposition de ce genre dans le projet en discussion* (p. 4722) ;

— en deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur* : *Modifications apportées par le Sénat, notamment à propos du financement* ; *recours souhaitable à l'emprunt, conformément à l'amendement de la Commission des finances* 21 juin 1961] (p. 1198) ; Art. 2 : *Amendement de M. Ballanger* (*Fixation des limites du district par décret, après avis des conseils généraux et des conseils municipaux*) (p. 1202) ; Art. 3 (*Objet du district*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture* ; *concours du district pour le placement d'emprunts des collectivités locales* ; *possibilité pour le district de prendre en charge les travaux d'intérêt régional lorsque fait défaut l'accord des collectivités et établissements publics intéressés* (p. 1203) ; *amendement de M. Lolive* (*Création d'un comité d'arbitrage en cas de désaccord entre les collectivités intéressées*) ; *amendement de la Commission de la production* (*Modification du dernier alinéa*) (p. 1204) ; Art. 4 (*Composition du conseil d'administration*) : *Amendement de M. Lolive* (*Désignation des représentants des conseils municipaux et généraux compte tenu de l'importance démographique et de la structure sociale ou économique des communes ou départements*) ; *amendement de M. Nungesser* (*Représentation du Parlement*) (p. 1206) ; Art. 5 *bis* (*Constitution d'une commission d'étude chargée d'examiner les problèmes posés aux collectivités locales par le financement de leurs équipements*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 1207) ; *utilisation souhaitable de la Commission de réforme municipale fonctionnant au Ministère de l'Intérieur* (p. 1208) ; *retire son amendement* (p. 1208) ; Art. 6 (*Financement*) [22 juillet 1961] (p. 1224) ; *amendement du Gouvernement* (*Financement pour moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et pour moitié par une super-patente*) ; *charges excessives imposées aux contribuables assujettis à la patente* [22 juin 1961] (p. 1228) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : les modifications apportées par le Sénat* ; *l'acceptation par la Commission du financement par les quatre vieilles contributions en limitant ce financement à 170 millions de NF* ; *le rejet nécessaire de la disposition introduite par le Sénat pénalisant des contribuables récemment arrivés dans la région parisienne* [18 juillet 1961] (p. 1736, 1737) ; rapport de la Commission mixte paritaire, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : les conclusions de la Commission* ; *les abattements et les coefficients d'adaptation envisagés pour les bases d'imposition* [21 juillet 1961] (p. 1941).

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Insuf*

fisance numérique des centres sportifs et des piscines dans les grandes villes ; *plein emploi souhaitable des installations existantes* ; *suppression regrettable de certains terrains de sports* ; *construction éventuelle d'une annexe de l'école normale supérieure de jeunes filles de Sèvres sur l'emplacement de la Vache Noire* ; *affectation du gymnase Japy à des fins autres que sportives* ; *financement du stade de 100.000 places* [16 mai 1961] (p. 786, 787) ;

— du projet de loi relatif aux pollutions atmosphériques, titre Ier : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter les bruits aux pollutions de l'atmosphère prévues dans l'article* [18 mai 1961] (p. 867) ; Art. 2 : *Son amendement* (*Fixation dans les décrets d'application des mesures de nature à limiter l'importance des bruits*) (p. 869) ; Art. 4 : *Son amendement tendant à ajouter les mots « ou des bruits »* (p. 872) ; *son amendement tendant à changer le titre du projet de loi en y ajoutant la lutte contre les bruits* (p. 874) ; en deuxième lecture : *Son rappel au Règlement* (*Pollution de l'atmosphère de l'Assemblée Nationale*) [21 juillet 1961] (p. 1975) ; Art. 1er : *Son amendement* (*Inclusion des bruits parmi les causes de pollutions*) (p. 1975) ;

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à l'organisation de l'industrie du taxi : *Les trois catégories A, B, C de taxis ; le nombre de taxis en circulation dans Paris ; l'arrêté du 31 décembre 1938 sur l'industrie du taxi dans la Seine ; la réglementation des transferts ; le développement de l'artisanat des chauffeurs de taxis* [6 juillet 1961] (p. 1489, 1490, 1492).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 ; Art. 29 : *Ouverture de crédits pour les prêts concernant les organismes H.L.M. ; modification souhaitable des règles d'attribution des logements H.L.M.* [11 juillet 1961] (p. 1633, 1634) ;

— du projet de loi organique sur les conditions d'éligibilité et les incompatibilités parlementaires ; avant l'Art. 1er : *Article nouveau de la Commission tendant à autoriser les députés avocats à plaider les affaires de diffamation et d'injures envers les particuliers* [12 juillet 1961] (p. 1680) ; *inopportunité de cette disposition* (ibid.) ;

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [19 juillet 1961] (p. 1824) : *Rappel au Règlement de M. Boscher* (*Prolongation de la séance*) ; Art 1er : *Amendement de M. Mignot* (*Référence à l'utilisation potentielle des sols pour la fixation de l'indemnité en cas d'expropriation*) (p. 1831) ; *son rappel au Règlement* (*Clôture du débat à une heure tardive ; fatigue imposée aux députés*) (p. 1832) ; Art. 2 (*Institution de zones d'aménagement différé*) : *Amendement de M. Eugène-Claudius Petit* (*Exercice du droit de préemption à l'intérieur du périmètre d'un plan d'urbanisme directeur approuvé*) ; *signification du terme zone réservée à l'intérieur du périmètre* (p. 1838) ; *son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*L'état de cession prévu dans l'amendement précisera les superficies cédées à des organismes H.L.M.*) (p. 1839) ; *ses observations sur les agissements de certains offices publics d'H.L.M., principalement ceux du département de la Seine et de la ville de Paris* (ibid.) ;

— d'un projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires, en deuxième lecture : *Son Rappel au Règlement* [21 juillet 1961] (p. 1948) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés*) : *Son amendement* (*Publication annuelle par le Gouvernement de la liste des associations ayant reçu directement une subvention*) [20 octobre 1961] (p. 2787) ; *ses observations sur : l'adoption d'un amendement analogue au cours de la dernière discussion budgétaire ; le retard apporté à la publication de cette liste* (ibid.) ; Art. 5 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Son amendement* (*Evaluation des voitures automobiles*) ; *ses observations sur la nécessité de tenir compte de la valeur vénale des véhicules* (p. 2812) ; (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance de l'équipement sportif de la région parisienne ; la construction regrettable d'un lycée sur l'emplacement du stade de la Vache Noire* [28 octobre 1961] (p. 3396) ; *l'installation éventuelle des services du Ministère des Armées sur l'emplacement du stade Henry-Paté* (p. 3406) ; titre IV : *Son amendement tendant à une réduc-*

tion des subventions aux associations de jeunesse ; ses observations sur le nombre et la diversité des associations subventionnées au titre de l'Education nationale (p. 3408, 3409) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE : *Ses observations sur : les anomalies relevées dans la liste des associations subventionnées ; la distribution souhaitable aux parlementaires du bilan du Comité de coordination de la promotion sociale ; la diminution des crédits accordés à la promotion sociale en 1962 ; l'utilisation des sommes affectées à la promotion syndicale collective, l'effort devant être fait en priorité pour la promotion syndicale individuelle ; les transferts de crédits opérés à partir des sommes affectées à la promotion sociale au profit de travaux immobiliers pour le Ministre des Travaux publics* [30 octobre 1961] (p. 3577) ; *ses observations sur : l'indemnisation des victimes des attentats au plastic ; l'utilisation des subventions relatives aux travaux des collectivités locales ; l'arrêt souhaitable de la dévastation des rues de Paris et des travaux d'élargissement ; l'insuffisance des crédits pour la protection civile comparativement aux efforts faits à l'étranger ; l'opportunité des mesures prises par le Gouvernement pour protéger les Musulmans algériens contre les exactions du terrorisme du F.L.N. ; les conditions de travail imposées à la police et le nombre d'attentats dont elle a été victime ; l'insuffisance de ses effectifs et de son matériel pour faire face à l'accroissement de ses tâches* [30 octobre 1961] (p. 3617, 3619) ; titre IV : *ses observations sur : le règlement souhaitable de l'indemnisation des victimes des attentats au plastic avant la fin de la session ; les intentions du Ministre de l'Intérieur quant à la réparation des dommages causés aux édifices publics par ces attentats* (p. 3628) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la défense nécessaire des espaces verts ; les activités de l'agence de l'arbre récemment créée ; les difficultés de logement des personnes âgées ou isolées ; l'affectation souhaitable aux étudiants de logements dans les grands ensembles ; les injustices relevées dans les attributions des logements H.L.M. dans le département de la Seine* [31 octobre 1961] (p. 3695, 3696) ; Art. 53 (*Exercice du droit de recours en matière de dommages de guerre*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission des finances tendant à substituer aux mots : « antérieurement à la date de promulgation de la présente loi », les mots : « antérieurement au 1er avril 1962 »* (ibid.) ; *le retire* (ibid.) ; JUSTICE : *Ses observations sur : la nécessité de condamner les attentats au plastic ; les menaces de l'O.A.S. adressées aux députés U.N.R.* [12 novembre 1961] (p. 4492, 4493) ; titre V : *Ses observations sur les intentions du Gouvernement quant à la démolition et au transfert de la prison de la Petite Roquette* (p. 4510) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 6 (O.N.I.C) : *Ses observations sur : l'achat du blé dur par l'O.N.I.C. à un prix élevé ; les conditions dans lesquelles s'exerce le contrôle gouvernemental sur la gestion de cet organisme* (p. 4537) ; après l'Art. 21 : *Son article additionnel tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 119 L du Code de la sécurité sociale* (p. 4547) ; *ses observations sur la détermination de règles précises pour la fixation du plafond des cotisations de la Sécurité sociale* (ibid.) ; *la compétence du Parlement dans ce domaine* (ibid.) ; en deuxième lecture ; Art. 5 supprimé par le Sénat (*Taxation des plus-values foncières*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de la Commission des finances tendant à exonérer les plus-values inférieures à 5.000 nouveaux francs* [1er décembre 1961] (p. 5210) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Amendement du Gouvernement tendant à créer un emploi de chef de service du groupe B devant être mis à la disposition du délégué général au district de la région de Paris* (p. 5239) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre III ; ses observations sur : les créations d'emplois prévues pour le fonctionnement du district, leur nombre, leur répartition ; le double emploi risquant de se produire avec le Commissariat à la construction de la région parisienne ; les intentions du Gouvernement quant à l'avenir de ce dernier ; son rattachement éventuel à la direction générale* (p. 5241) ; Art. 44 A (*Publication de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention*) : *Son amendement* (*Publication annuelle de cette liste*) (p. 5252) ; *ses observations sur la nécessité de faire connaître au Parlement les associations subventionnées* (ibid.) ; *le retire* (p. 5253).

Est entendu à propos d'un rappel au Règlement de M. Baylot [1er décembre 1961] (p. 5195).

Prend part à la discussion d'un projet de loi

relatif à l'indemnisation des dommages résultant d'attentats, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la notion d'assurance retenue par l'Etat*; *l'institution d'une surprime*; *le caractère exceptionnel du risque encouru et la nécessité d'un système fondé sur la responsabilité de l'Etat*; *la proposition faite dans ce sens par la Commission des lois*; *la subrogation nécessaire de l'Etat dans les droits des bénéficiaires de la loi à l'égard de tous les auteurs et co-auteurs des attentats*; *l'exclusion de ces derniers de toute indemnisation*; *la compétence des tribunaux judiciaires pour le règlement des conflits susceptibles de s'élever* [7 décembre 1961] (p. 5376); *la décision prise par l'Assemblée de renvoyer le projet à la Commission*; *les amendements déposés par le Gouvernement (Réparation des dommages survenus en 1961*; *indemnisation des personnes non assurées)*; *la responsabilité de l'Etat en matière d'indemnisation des dommages matériels résultant d'attentats* [12 décembre 1961] (p. 5486); Art. 1er (*Extention de la garantie des contrats d'assurance aux dommages résultant d'attentats*) : *Son amendement, au nom de la Commission (Suppression des mots : « à compter du 1er janvier 1961 »)* (p. 5487, 5488); Art. 3 (*Institution d'un Fonds commun*): *Son amendement au nom de la Commission (Exclusion du bénéfice de la loi des auteurs des attentats)* (p. 5489); *le retire* (ibid.); *son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement du Gouvernement tendant à préciser que le Fonds commun est alimenté uniquement par une contribution de l'Etat* (ibid.); *son sous-amendement au nom de Commission tendant à remplacer le mot surprime par le mot taxe* (ibid.); *son amendement (Subrogation du Fonds commun dans les droits des bénéficiaires à l'égard des auteurs et co-auteurs des attentats)* (p. 5490); Art. 5 (*Institution d'une Commission administrative*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 5490); *ses observations sur : les inconvénients d'une Commission administrative*; *la fixation de la composition de la Commission par décret* (ibid.); *l'intervention de la Commission en cas de conflit entre le Fonds commun et les assureurs* (p. 5491); après l'art. 5 : *Son article additionnel, au nom de la Commission (Compétence des tribunaux judiciaires en cas de litiges résultant de la loi)* (ibid.); Art. 6 (*Institution d'une surprime*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 5492); Art. 7 (*Versement de la surprime au Fonds commun*) : *Son amendement, au nom de la Commission (Suppression de l'article)* ; Art. 8 (*Interdiction de percevoir une commission sur la surprime*) : *Son amendement, au nom de la Commission (Suppression de l'article)* (ibid.); après l'art. 9 : *Article additionnel du Gouvernement (Indemnisation des non-assurés)* ; *son sous-amendement (Suppression des mots : « compte tenu des situations personnelles »)* (ibid.); *son sous-amendement au nom de la Commission tendant à remplacer les mots : « après sa promulgation », par les mots : « après son entrée en vigueur »* (ibid.) ; *article additionnel du Gouvernement (Réparation des dommages survenus en 1961)*; *son sous-amendement au nom de la Commission précisant que l'indemnisation sera intégrale* (p. 5493); *son sous-amendement tendant à remplacer les mots : « en 1961 » par les mots : « depuis le 1er janvier 1961 et avant l'entrée en vigueur de la présente loi »* (ibid.); *son sous-amendement (Suppression dans le dernier alinéa du mot : « administrative »)* (ibid.); *son article additionnel au nom de la Commission (Exclusion du bénéfice des dispositions de la loi des auteurs et co-auteurs des attentats)* (p. 5494) ; *article additionnel de M. Schmitt prévoyant que toute déclaration frauduleuse sera sanctionnée par une amende* (p. 5495).

Est entendu à propos de la fixation de l'ordre du jour : *Ses observations sur la non-inscription à l'ordre de jour de la seconde délibération du projet de loi concernant l'indemnisation des victimes d'attentats* [13 décembre 1961] (p. 5555); *les mesures réglementaires que le Gouvernement entend prendre dans l'immédiat en faveur de ces victimes* [13 décembre 1961] (ibid.).

Prend part à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, après l'art. 3 : *Amendement du Gouvernement (Non-application de la loi aux locaux mixtes) ; limitation souhaitable de cette disposition aux locaux à usage exclusivement professionnel ;* Art. 11 : *Amendement présenté par la Commission ; conséquences regrettables de celui-ci* [17 mai 1962] (p. 1181).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative à l'organisation de la circulation routière [18 mai 1962] (p. 1214) : *L'arrachage*

des arbres le long des routes nationales ; le problème de l'état des abords des routes (Saignées inutiles et fossés dangereux) (p. 1216).

Son rappel au Règlement : *Discussion au sujet d'une question orale non inscrite à l'ordre du jour* [25 mai 1962] (p. 1337, 1338).

Prend part au débat sur la question orale de M. Duchâteau relative aux instituteurs chargés d'école : *La nécessité d'assimiler l'instituteur chargé d'école à classe unique au directeur chargé d'une école élémentaire à deux classes* [25 mai 1962] (p. 1348).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat relative au plafond des cotisations de sécurité sociale [8 juin 1962] (p. 1612, 1613).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, Art. 11 : *Amendement de Mignot et amendement du Gouvernement (Vente d'un appartement au locataire de celui-ci) ; les inconvénients de ces deux amendements ; la nécessité de choisir l'un des deux ; problème du paiement des droits d'enregistrement* [12 juin 1962] (p. 1652, 1653) ;

— de la proposition de loi organique adoptée par le Sénat relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs en qualité de *Rapporteur : La durée du mandat des suppléants devenus sénateurs ; les élections partielles au Sénat* [26 juin 1962] (p. 1984, 1985) ; article unique : *Son amendement au nom de la Commission (Date à laquelle se termine le mandat des suppléants devenus sénateurs)* (ibid.] ; *les avantages que présente la suppression des élections partielles au Sénat* (p. 1986).

Son rappel au Règlement, Art. 71 (*Propos injurieux tenus dans un journal par un collègue*) [6 juillet 1962] (p. 2252).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique une question orale avec débat relative aux problèmes de la famille : *Publication du compte rendu des travaux ou du moins des conclusions de la Commission Prigent chargée d'étudier les problèmes de la famille ; le relèvement des prestations familiales et des allocations de salaire unique ; l'augmentation des prestations en faveur des enfants poursuivant leurs études ; les transferts de fonds opérés à plusieurs reprises du régime des allocations familiales au régime de la sécurité sociale ; l'allocation-logement* [13 juillet 1962] (p. 2454, 2455).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 4 : *Amendement de la Commission (Droits d'enregistrement des actes judiciaires) ; l'allégement de la durée des procédures et le rendement fiscal faible ; conséquences des dispositions contenues dans le texte du Gouvernement* [17 juillet 1962] (p. 2537) ; après l'art. 47 : *Amendement du Gouvernement (Les acquisitions d'immeubles destinés à être transformés en locaux habitables) ; le cas des immeubles dont les locaux sont à usage mixte* [17 juillet 1962] (p. 2550).

Pose à M. le Ministre de l'Education nationale une question orale sans débat relative au cycle d'orientation dans les écoles communales, en qualité de suppléant de M. Peretti [20 juillet 1962] (p. 2724, 2725).

Prend part au débat sur les questions orales de M Dalbos relatives à l'abord des cités en construction et à l'attribution des logements H.L.M. : *Application du décret du 24 novembre 1961 relatif au plafond du salaire donnant droit à l'attribution d'un logement H.L.M.* [20 juillet 1962] (p. 2737).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La parution du décret précisant les règles de fixation du plafond de la sécurité sociale* [23 juillet 1962] (p. 2750).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Les différentes positions adoptées vis-à-vis du projet de révision ; l'aspect juridique de la controverse ; le témoignage des travaux préparatoires ; les citations faites par M. Guy Mollet à ce sujet ; l'importance d'une élection du Président de la République au suffrage universel ; la volonté des opposants au projet de révision de revenir au système de la IVe République ; le caractère hétéroclite de la coalition dressée contre le présent projet* [4 octobre 1962] (p. 3244 à 3248).

FAULQUIER (M. Jehan), *Député de la Nièvre 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre

1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Rôle du Comité de coordination ; nécessité d'une prochaine réforme de notre organisation économique établissant une collaboration entre le capital et le travail* [1er juillet 1959] (p. 1204).

FAURE (M. Maurice), *Député du Lot, 1re circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits.

S'inscrit au groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [15 octobre 1959] (p. 1823).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408), [14 décembre 1961] (p. 5639).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'organisation du S.E.I.T.A. et tendant à augmenter les recettes d'exploitation et à diminuer les dépenses de fonctionnement, **n° 412** [27 novembre 1959].

Interventions :

Est entendu sur la déclaration du Gouvernement concernant la politique étrangère : *Berlin ; réunification de l'Allemagne ; sécurité européenne ; menaces présentées par l'impérialisme soviétique ; tentative d'absorption de Berlin par la République démocratique de l'Est ; risques présentés par un processus de neutralisation de l'Europe occidentale ; impossibilité de conclure un traité de paix avec l'Allemagne autrement que dans le cadre d'une réunification de ce pays ; crainte du peuple russe pour le militarisme allemand* [30 avril 1959] (p. 396 à 398).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme fiscale ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Nécessité de prendre position sur le principe de la suppression de la taxe locale ; recherche de ressources de remplacement* [28 octobre 1959] (p. 2051) ; Après l'Art. 46 : *Son article additionnel prévoyant que le Gouvernement déposera avant le 1er avril 1960 un projet de loi prévoyant en contrepartie de la suppression de la taxe locale à la date du 1er janvier 1961, des ressources de remplacement en faveur des collectivités locales* (ibid.) ; en deuxième lecture ; Art. 46 *bis* : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article* [9 décembre 1959] (p. 3260).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Ses observations sur : l'aggravation de l'appauvrissement et du dépeuplement des départements les plus déshérités ; la faiblesse des budgets des collectivités locales ; la disproportion entre le nombre des fonctionnaires départementaux et communaux par rapport à ceux de l'Etat ; la crainte d'une nouvelle tarification du transport des marchandises par chemin de fer ; les conditions de distribution du gaz de Lacq ; la nécessité de subordonner l'ensemble de la politique financière, économique et sociale du Gouvernement à l'impératif régional* [13 novembre 1959] (p. 2406, 2407).

Est entendu sur une communication du Gouvernement sur la politique extérieure : *Le dialogue russo-américain dû à l'efficacité de la politique atlantique ; la finalité de la politique soviétique ; la liberté d'action de la flotte méditerranéenne ; l'absence d'intégration de notre flotte aérienne ; la retraite éventuelle des troupes américaines du continent et la force de frappe nationale ; l'utilité de faire éclater une bombe atomique française ; le péril chinois ; nécessité de rester fidèle à l'alliance atlantique ; notre isolement lors de la dernière réunion du Conseil de l'O.T.A.N. ; détermination d'une politique économique commune ; difficultés soulevées par*

la détermination de la politique agricole ; élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel ; entente franco-allemande ; effort de la France en Afrique [28 décembre 1959] (p. 3678 à 3681).

Prend part à la discussion :

Sur une motion de censure : *Ses explications de vote ; ses observations sur : la contradiction entre les paroles du Premier Ministre et certains de ses propos antérieurs ; le fondement légitime de la demande de convocation ; l'impossibilité d'admettre une absence de contrôle parlementaire pendant les sept mois d'intersession ; l'atteinte portée à la lettre et à l'esprit de la Constitution* [5 mai 1960] (p. 676) ;

— du projet de loi d'orientation agricole : après l'art. 11 : *Son article additionnel tendant, en cas de mise en vente d'une parcelle enclavée, à accorder un droit de préemption au propriétaire du fonds dans lequel le terrain est enclavé* [12 mai 1960] (p. 820) ; Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Utilisation regrettable de l'article 44 de la Constitution ; accroissement du malaise paysan avec la suppression de l'indexation ; insuffisances du décret du 3 mars ; prétendus inconvénients de l'indexation dont l'aménagement, mais non la suppression avait été demandé par le rapport Rueff ; caractère particulier des produits agricoles ; nécessité d'une définition préalable d'un système français de fixation des prix soumis ensuite à nos partenaires du Marché commun ; imprécision du système gouvernemental sur les garanties de sécurité susceptibles d'être données au monde paysan* [18 mai 1960] (p. 927, 928) ; *son amendement* (*Fixation avant le 15 octobre 1960, pour une période de quatre années, de nouveaux prix d'objectif, rétablissement de l'indexation, harmonisation de la réglementation intérieure et de celle d'un éventuel accord européen*) (p. 931) ; *refus du Gouvernement de consulter l'Assemblée sur cet amendement* (ibid) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires (vote sur la motion de censure) : *Justification diplomatique donnée par le Gouvernement au projet de création d'une force de frappe ; solution conduisant la France et l'alliance atlantique à une dramatique impasse ; ébranlement militaire et politique de l'O.T.A.N. ; nécessité d'une politique d'intégration moins coûteuse, donnant un caractère plus dissuasif au « deterrent » occidental et apportant une solution au problème de la hiérarchie des Nations de l'alliance ; réfutation de l'argument tiré de l'exemple anglais ; crainte d'une renaissance d'un particularisme national allemand* [24 octobre 1960] (p. 2725, 2726) ;

— d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations : *Dommages causés au patrimoine public des collectivités locales ; curage des cours d'eau non navigables et non flottables* [24 novembre 1960] (p. 4037, 4038).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat aux finances et à M. le Ministre des Finances deux questions orales avec débat relatives à l'organisation du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'aide à apporter aux planteurs pour lutter contre le mildiou du tabac ; l'absence jusqu'à maintenant des moyens techniques sérieux pour combattre ce fléau ; l'institution souhaitable d'une prime exceptionnelle de culture pour compenser l'accroissement du prix de revient conformément à l'article 32 de la loi d'orientation agricole ; l'octroi souhaitable de prêts spéciaux d'équipement pour permettre aux planteurs d'acheter le matériel nécessaire ; l'équilibre financier du Fonds national de réassurance des planteurs de tabac ; les modifications regrettables apportées au système d'assurance par le décret du 17 mars 1961 au détriment des planteurs ; les mesures prises en faveur des planteurs à l'étranger ; la diminution des surfaces plantées ; l'importance de la culture du tabac pour de nombreuses petites exploitations agricoles* [12 mai 1961] (p. 754 à 756) ; son rappel au Règlement : *Mépris dans lequel est tenu le Parlement ; réduction de son activité à néant ; retrait des questions orales posées par les membres du groupe de l'Entente démocratique ; contradiction avec le discours du Président de la République sur les pouvoirs du Parlement en période d'application de l'article 16* [12 septembre 1961] (p. 2246, 2247).

Prend part au débat relatif à la Communication du Gouvernement sur la politique étrangère : *Ses observations sur : l'intention de la Russie en faisant pression sur Berlin d'amener les occidentaux à consentir la reconnaissance de la République démocratique de Pankow ; la nécessité de ne pas perdre la face et de ne pas compromettre les possibilités de réunification de*

l'Allemagne ; l'absence regrettable, du côté de la diplomatie occidentale, d'initiative sur la question berlinoise ; la reprise souhaitable des propositions faites à Genève par la France en 1959 sur la consultation des Berlinois sur leur statut; la crise du pacte atlantique ; la nécessité d'une politique d'intégration européenne plus poussée; l'affaire de Bizerte [20 juillet 1961] (p. 1864 à 1867) ; *le projet d'élection au suffrage universel des trois-quarts de l'Assemblée parlementaire européenne* (p. 1890).

Son rappel au Règlement (*Retransmission à la télévision de la dernière séance de l'Assemblée Nationale ; manque d'objectivité des moyens d'information de l'Etat*) [15 décembre 1961] (p. 5698).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure : *Ses explications de vote : impartance primordiale du problème des minorités dans l'affaire algérienne ; échec de la mise en œuvre de la politique algérienne du Gouvernement ; politique extérieure critiquable du Gouvernement ; isolement de la France au Conseil de l'O.T.A.N.* [15 décembre 1961] (p. 5606, 5607) ;

— sur la Communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la mise à l'écart du Parlement de l'élaboration de la politique algérienne ; l'exclusion des représentants du groupe de l'Entende démocratique des négociations d'Evian ; les hypothèques et les incertitudes subsistant à propos des textes et de leur application ; les occasions manquées ; le sart réservé aux Musulmans fidèles à la France, natamment en ce qui concerne l'obtention de la nationalité française ; la mesure dans laquelle les accords engagent le futur Gouvernement d'Algérie; les répercussions heureuses du cessez-le-feu et de la salution choisie sur nas relations avec l'Afrique d'expression française ; le renforcement nécessaire de l'orientation européenne de natre politique ; l'accueil de nos campatriotes cantraints de rentrer en France ; la nécessité d'une application rigoureuse et honnête des accords* [21 mars 1962] (p. 516, 517) ;

— sur la Communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *Ses explications de vate (Nécessité de meilleurs rapparts entre le Gouvernement et le Parlement et d'un débat suivi de vote sur la politique étrangère du Gouvernement)* [27 avril 1962] (p. 828) ;

— sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte) : *La présentation par la Radiodiffusion française du débat en cause ; l'aspect scientifique des travaux de Pierrelatte ; le caractère presque exclusivement militaire de ceux-ci ; la portée militairement illusoire de la force de frappe française ; la question du vecteur ; les charges financières très lourdes qu'implique cette force de frappe ; les conséquences politiques dangereuses de celle-ci ; la nécessité de réformer l'O.T.A.N. ; l'intégration de la Grande-Bretagne au Marché commun ; le problème de l'Allemagne ; la possession par cette dernière d'armes atomiques* [16 juillet 1962] (p. 2486, 2488) ;

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La violation de la Constitution par la non-application de l'article 89 ; le caractère ambigu de la réforme proposée par voie de référendum ; l'unanimité des juristes à l'égard de ce projet; les conséquences de ce référendum sur l'unité de la Nation ; les contradictions entre les propos actuels du Général de Gaulle et ceux qu'il a tenus lors de l'élaboration de la présente Constitution* [4 octobre 1962] (p. 3217, 3218, 3219).

FÉLIX-TCHICAYA (M. Jean), *Député du Moyen-Congo (App. R.P.C.D.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

FÉRON (M. Jacques), *Député de la Seine, 6e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3.)

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre

1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Donne sa démission de cette Commission [19 juin 1962] (p. 1813).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [20 juin 1962] (p. 1858);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme, n° 55, relative à l'équipement économique général (énergie électrique hydraulique), **n° 129** [10 juin 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Industrie), **n° 339,** T II, 7 [4 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 599, portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité, **n° 746** [7 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961, n° 866 (Industrie), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 46, portant ratification du décret n° 59-268 du 7 février 1959 rétablissant la perception des droits de douane d'importation sur certaines fontes et ébauches en rouleaux pour tôles, **n° 995** [30 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 505, portant ratification du décret n° 59-1497 du 28 décembre 1959 portant réduction provisoire, quant à la perception, du droit de douane d'importation applicable, en régime du droit commun, en tarif minimum, à certaines ébauches en rouleaux pour tôles, **n° 996** [30 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, n° 867, portant ratification du décret n° 60-1018 du 19 septembre 1960 portant modification du tarif des droits de douane d'importation applicable à l'entrée dans le territoire douanier, en ce qui concerne certains produits sidérurgiques, **n° 997** [30 novembre 1960].

Sa proposition de loi, tendant à compléter l'article 2102 du Code civil concernant les créances privilégiées sur certains meubles, **n° 1120** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi, tendant à modifier et à étendre l'article 3 du décret du 30 septembre 1953 relatif à la vente à crédit des véhicules automobiles, **n° 1121** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi, tendant à interdire la construction d'immeubles à usage de bureaux dans certaines rues de Paris et dans les grandes villes de France, **n° 1358** [13 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Industrie), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Sa proposition de loi, tendant à modifier l'article 405 du Code pénal, afin de réprimer plus sévèrement l'émission de chèques sans provision et l'utilisation de chèques volés, **n° 1491** [31 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement économique général, en qualité de *Rapporteur pour avis : Coordination des différentes sources d'énergie*; *participation de la Commission de la production et des échanges aux travaux des techniciens*; *importance régionale et internationale du barrage de la Rance*; *développement de l'électrification rurale* [29 juin 1959] (p. 1115, 1116); en deuxième lecture: *Réduction des crédits destinés à l'énergie électrique nucléaire*; *définition nécessaire d'un programme énergétique global* [23 juillet 1959] (p. 1461);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INDUSTRIE ET COMMERCE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Raffinage du pétrole saharien*; *limitation éventuelle de l'extension de l'école des mines de Paris*; *extension nécessaire de l'électrification rurale*; *faible progression des opérations de décentralisation industrielle et d'aménagement du territoire*; *nécessité d'une véritable décentralisation administrative et financière préalable* [24 novembre 1959] (p. 2950, 2951).

Est entendu sur la communication du Gouvernement relative à la politique de l'énergie : *Nécessité d'articuler notre politique de coordination nationale sur une politique de coordination européenne*; *taxe envisagée sur le fuel*; *création du bureau de conversion et de développement industriel*; *importance d'une véritable politique de décentralisation* [10 décembre 1959] (p. 3304).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité, en qualité de *Rapporteur : Relèvement du plafond de production prévu par la loi de 1946 pour maintenir en dehors de la nationalisation la compagnie «Le Gaz d'Avignon» et la Compagnie d'éclairage de Montbéliard*; *nécessité de préserver ces sociétés de la tentation de faire du malthusianisme pour atteindre le plafond prévu* [11 juillet 1960] (p. 1840); *question préalable opposée par M. Vidal* (p. 1842);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 (*Locaux exclus du champ d'application de la loi*) : *Son amendement* (*Application de la loi à l'Etat, aux administrations et aux collectivités publiques*) [19 juillet 1960] (p. 2041); après l'art. 7 *bis* : *Son article additionnel* (p. 2048); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INDUSTRIE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la complexité de la présentation budgétaire*; *le fonctionnement du Fonds de soutien des hydrocarbures*; *le manque d'information sur la répartition de ses crédits*; *le programme du bureau de recherches de pétrole*; *la défense des intérêts de la France dans certains territoires d'Afrique du Nord*; *la reconversion des houillères du Sud-oranais*; *le plan de reconversion et de modernisation des houillères nationales*; *les primes d'équipement dans les zones de sous-emploi*; *l'ouverture souhaitable d'un débat sur la décentralisation*; *le Fonds de développement économique et social*; *l'enquête menée par la Commission sur la situation de l'industrie*; *l'insuffisance des crédits accordés aux grandes écoles en vue de leur modernisrtion*; *l'octroi d'une subvention pour l'encouragement à l'artisanat* [8 novembre 1960] (p. 3340, 3341);

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), Art. 8 (*Réduction du taux de la T.V.A. applicable à l'alcool à brûler*) : *Son amendement au nom de la Commission de la Production* (*Application des dispositions de l'article aux goudrons de houille*) [20 octobre 1961] (p. 2813); Art. 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur l'inutilité d'imposer davantage les automobilistes* (p. 2824); (deuxième partie), INDUSTRIE : *Ses observations sur : l'augmentation des crédits provenant essentiellement du transfert du budget des charges communes de la subvention de 200 millions de NF destinée à la reconversion et à la modernisation des houillères nationales*; *les intentions du Gouvernement quant à l'affectation de la prime spéciale d'équipement*; *les mesures prises en faveur des grandes écoles*; *l'augmentation opportune des crédits pour l'artisanat*; *les difficultés des houillères nationales à la suite des réductions de production décidées par le Gouvernement*; *l'allégement souhaitable de leurs frais fixes* [27 octobre 1961] (p. 3292, 3293); après l'art. 59 : *Son article additionnel au nom de la Commission de la production* (*Allégement des charges des houillères nationales au titre du risque vieillesse invalidité*) [28 octobre 1961] (p. 3353); *le retire* (p. 3354);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les conséquences du rapatriement des Français d'Algérie*; *l'application des accords d'Evian; l'hypertrophie de la région parisienne et la nécessité de déconcentrer celle-ci* [29 mai 1962] (p. 1379, 1380).

FERRI (M. Pierre), *Député de la Seine, 22e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164); [8 octobre 1959] (p. 1723); [6 octobre 1960] (p. 2490); [6 juillet 1961] (p. 1503); [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre suppléant de la Commission centrale de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1959] (p. 1724);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1962 [8 décembre 1962] (p. 5436).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi n° 40 relatif à certaines dispositions applicables aux convoyeuses de l'air appartenant au personnel des cadres militaires féminins, **n° 141** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi tendant à accorder à certains militaires participant aux opérations d'Algérie le statut et la qualité de combattant, **n° 322** [27 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Dépenses militaires, Section Air), **n° 328**, annexe 37 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 n° 866 (Crédits du Ministère des Armées, crédits de la Section Air), **n° 886**, annexe n° 43 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 n° 1436, Armées, Section Air, **n° 1445**, annexe 41 [10 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif au statut des convoyeuses de l'air, en qualité de *Rapporteur pour avis* [18 juin 1959] (p. 895);

— d'un projet de loi portant réforme fiscale : *Caractère modeste de la réforme étant donné les difficultés budgétaires* ; *allégement satisfaisant de l'impôt sur le revenu* ; *suppression souhaitable de la taxe locale* ; *répercussion sur le coût de la vie d'une majoration de la taxe sur la valeur ajoutée* ; *rétablissement de la déduction de certaines charges* ; *aggravation excessive de la charge fiscale des sociétés* ; *maintien nécessaire de la législation sur les sociétés d'investissements* ; *suppression totale des droits de succession en ligne directe et entre époux, compensée par l'augmentation des droits entre collatéraux et non parents* ; *effort louable de simplification fiscale* [21 octobre 1959] (p. 1880 à 1882) ; Art. 15 : *Son amendement tendant à exempter des retenues à la source les dividendes et autres produits distribués par les sociétés nationales ou privées d'investissements* [28 octobre 1959] (p. 2017) ; *maintien de l'actuelle exemption fiscale au profit des sociétés d'investissements* (ibid.) ; *son amendement* (*Application des clauses des statuts ou des contrats d'émission prévoyant que les sociétés ou entreprises débitrices sont tenues de prendre à leur charge la taxe proportionnelle*) (ibid.) ; Art. 31 : *Son amendement tendant à dispenser de la révision des bilans les sociétés d'investissements* (p. 2031) ; Art. 56 : *Son amendement* (*Suppression des droits de succession en ligne directe et entre époux* ; *aggravation des droits applicables en ligne collatérale*) [29 octobre 1959] (p. 2072) ; *protection des fortunes moyennes* ; *mesures destinées à favoriser l'épargne et les investissements et à permettre le rapatriement de capitaux* ; *aggravation dégressive des droits payés par les collatéraux* ; *conditions dans lesquelles la Commission des finances a accepté l'amendement du Gouvernement* (p. 2073, 2074) ; *application d'un taux élevé pour les collatéraux pour une année seulement* (p. 2076) ; Art. 16 (*Imputation des retenues à la source*) : *Son amendement relatif aux sociétés d'investissements* (p. 2104) ; en deuxième lecture, Art. 15 (*Imposition des revenus mobiliers*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à revenir à la rédaction adoptée en première lecture pour le*

paragraphe 3 [9 décembre 1959] (p. 3244); Art. 42 (*Taxation des décotes ou dotations sur stocks*) : *Son amendement tendant à admettre, en déduction, pour l'assiette de cette taxe les déficits figurant au bilan de référence* (p. 3253); Art. 43 (*Taxation de la réserve spéciale de réévaluation*) : *Référence aux déficits constatés au titre de l'année 1959 quelle que soit la date de promulgation de la loi* (p. 3255) ; Art. 58 : *Son amendement* (*Mise en vigueur des allégements prévus en ligne directe et entre époux à la date du 1er janvier 1960*) ; *augmentation corrélative des taux des droits de succession en ligne collatérale* (p. 3262); *le retire* (p. 3264);

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Relèvement de la prime de résultats d'exploitation*; *application d'un système indiciaire prévu dans un arrêté du 30 juin 1954* [12 novembre 1959] (p. 2363); CRÉDITS MILITAIRES, Section Air, en qualité de *Rapporteur spécial : Diminution de notre force aérienne au sein des armées* ; *difficultés rencontrées dans l'accomplissement des missions qui nous sont attribuées dans l'O.T.A.N.* ; *vieillissement de notre matériel* ; *conséquences de l'orientation vers les engins et les armes atomiques* ; *réorganisation nécessaire de l'armée de l'air et l'industrie aéronautique* ; *suppression désastreuse des commandes de Nord 2501* ; *nécessité d'une loi de programme des fabrications militaires*; *activité de l'aviation militaire en Algérie*; *origine étrangère d'une grande partie de notre matériel*; *diminution du personnel de l'armée de l'air*; *problème du recrutement et de la formation des sous-officiers spécialistes non navigants*; *revalorisation nécessaire de la condition militaire*; *alignement des soldes des techniciens de l'armée de l'air sur les rémunérations correspondantes du secteur privé* [18 novembre 1959] (p. 2544 à 2546); Section Guerre : *Application de l'article 16 de la loi du 1er décembre 1956 attribuant aux officiers de réserve les mêmes soldes et indemnités qu'à leurs camarades d'active quand ils effectuent des périodes ou quand ils sont rappelés en activité* (p. 2562);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er, Assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la mutualité sociale agricole ou à leur choix par les organismes assureurs agréés* [13 juillet 1960] (p. 1908) ; *son amendement* (*Conditions imposées aux organismes agréés*) (p. 1911);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : les graves répercussions du projet sur le plan militaire, économique, financier et politique ; notre participation à l'O.T.A.N.; nos obligations en Afrique ; la défense intérieure du territoire ; la modernisation nécessaire de l'armée de terre; le programme de nos fabrications aéronautiques inscrites dans le projet; les performances du Mirage IV ; la nécessité de réaliser la force de dissuasion prévue* [18 octobre 1960] (p. 2575; 2576);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section air, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : le caractère de « budget de continuité » de ce budget; la réduction excessive des allocations du carburant empêchant de maintenir le rythme normal de l'entraînement des pilotes; l'uniformisation souhaitable des limites d'âge des officiers généraux quelle que soit leur arme d'origine lorsqu'ils sont pourvus de postes inter-armées ou lorsqu'ils ont reçu un poste à l'O.T.A.N.; la revalorisation indispensable des charges militaires et des frais de déplacement; la nécessité de remédier à l'insuffisance des crédits d'entretien et de réparation des matériels aériens; les précisions devant être données sur l'utilisation des crédits d'étude et de prototype ; les qualités du Mirage III C; l'importance anormale des reports de crédits de paiement dans une période où l'armement doit être accéléré et où on envisage des fermetures d'usines dans l'industrie aéronautique; la gestion des crédits du Titre V caractérisée par des reports très élevés depuis deux ou trois ans; la faible incidence budgétaire de l'envoi en Algérie par rotation des appelés dans l'armée de l'air* [7 novembre 1960] (p. 3274 à 3276); Seconde délibération, Art. 2 : *Amendement du Gouvernement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; limitation nécessaire du montant maximum de l'impôt à 55 0/0 du revenu global ; conformément à l'article 14 de la loi du 28 décembre 1959 portant réforme fiscale* [13 novembre 1960] (p. 3834);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : Art. 15 (*Ouverture d'un compte spécial de règlement avec les Gouvernements étrangers intitulé « consolidation de la dette commerciale brésilienne ») : Amendement de la*

Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; situation difficile des porteurs français des titres d'emprunt brésilien [11 juillet 1961] (p. 1606) ; après l'art. 15 : *Article additionnel du Gouvernement (Réforme de la Bourse de Paris) ; son sous-amendement précisant que les co-gérants ont des droits et privilèges égaux à ceux de l'agent de change titulaire de l'office* (p. 1607) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Revalorisation souhaitable des rémunérations des ingénieurs de l'Air et des ingénieurs des Travaux* (p. 1627) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur spécial pour la section Air : Ses observations sur : les crédits ; l'évolution de l'armée de l'air depuis le dernier budget sur le plan technique, industriel et financier ; la réorganisation du Ministère des Armées ; la revalorisation de la fonction militaire et la nécessité d'une amélioration de la situation des sous-officiers pour enrayer l'exode des spécialistes vers l'industrie privée ; l'insuffisance et les dangers de l'entraînement aérien ; la diminution regrettable des crédits de paiement et l'importance excessive des reports ; les crédits relatifs aux études et aux investissements ; les programmes de fabrication ; le retard apporté au lancement de l'avion de transport léger prévu dans la loi programme ; l'augmentation des commandes étrangères passées à l'industrie française aéronautique ; la nécessité d'installer le musée de l'air dans un cadre digne de lui* [9 novembre 1961] (p. 4178 à 4181) ; avant l'art. 57 : *Son amendement tendant à permettre aux courtiers en valeurs dont les charges ont été supprimées par la loi de céder leur droit au bail* [12 novembre 1961] (p. 4546) ; Art. 65 (*Régime fiscal des distributions de revenus occultes*) : *Son amendement tendant à ne pas considérer comme revenu distribué les dépenses non déductibles des bénéfices des sociétés lorsqu'elles ont été exposées dans l'intérêt de l'entreprise* (p. 4551) ; en deuxième lecture, Art. 57 *A* (*Droit au bail des courtiers en valeurs soumis aux dispositions de la loi du 29 juillet 1961*) : *Son amendement tendant à reprendre le texte de cet article supprimé par le Sénat* [1er décembre 1961] (p. 5259) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961, après l'art. 20 : *Article additionnel du Gouvernement (Mise en ordre de la situation administrative et fiscale des courtiers en valeurs mobilières pour les opérations de transformation qui résulteront de la réforme entrant en vigueur le 1er janvier 1962) ; son sous-amendement tendant à modifier le deuxième alinéa du paragraphe I* [5 décembre 1961] (p. 5296) ; *son sous-amendement tendant à exonérer des droits de timbre et d'enregistrement les actes et conventions nécessaires à la réalisation des opérations entraînées par la transformation des maisons de courtiers en offices d'agents de change* (ibid.).

FEUILLARD (M. Gaston), *Député de la Guadeloupe, 3e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé membre du Comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer [5 novembre 1959] (p. 2211).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi n° 911, adopté par le Sénat, rendant applicables aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, certaines dispositions en vigueur dans la métropole concernant la protection des mineurs, **n° 1634** [14 décembre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi n° 1722, adoptée par le Sénat, tendant à étendre aux départements

d'outre-mer l'application de la loi validée du 22 septembre 1942 sur les effets du mariage quant aux droits et aux devoirs des époux, **n° 1841** [12 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Application intégrale de la loi aux départements d'outre-mer* ; *supériorité des Antilles françaises au point de vue social et dans le domaine de l'instruction publique* [1er juillet 1959] (p. 1201, 1202).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Inquiétude soulevée par les projets d'importation de bananes étrangères* ; *nécessité d'inclure les D. O. M. dans le plan d'aménagement du territoire national* ; *classement de certaines communes comme zones critiques* [21 novembre 1959] (p. 2757) ;

— du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer : *Nécessité de concilier le caractère de département des départements d'outre-mer et leur situation particulière* ; *approbation des récentes mesures de déconcentration et de décentralisation administrative* ; *recherche d'une égalité entre le niveau de vie des habitants des D. O. M. et celui des Français de la métropole* ; *importance de la participation de l'économie guadeloupéenne à l'économie nationale* ; *recherche du plein emploi* ; *construction d'un poste à quai pour les navires bananiers à Basse Terre* ; *organisation du marché de la banane* ; *développement des exportations, notamment vers les pays du Marché commun* ; *augmentation de la production sucrière* ; *agrandissement du port de Pointe-à-Pitre* ; *modernisation du téléphone* ; *urgence d'une amélioration de l'habitat* ; *situation angoissante de l'île de Marie-Galante* ; *développement du tourisme, source de richesse* ; *nécessité de mesures fiscales exceptionnelles étant donné l'état de sous-développement des D. O. M.* ; *constitution d'une Commission d'enquête sur le problème démographique* ; *extension aux D. O. M. de la législation sociale en vigueur dans la métropole* ; *problème du paiement de la canne à la richesse* ; *caractère particulier des questions économiques selon chaque département* ; *importance des Antilles pour le prestige et la sécurité de la France* [30 juin 1960] (p. 1609 à 1612) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Ses observations sur : la nécessité d'assurer une meilleure coordination et une efficacité plus grande des services du Ministre chargé des Départements d'outre-mer* ; *le climat de confiance qu'il convient d'établir dans les D. O. M.* ; *les différentes mesures devant être prises pour matérialiser cette confiance (Réalisation des investissements de la loi de programme, établissement de mesures sociales; aménagement de la fiscalité)* ; *les conséquences désastreuses d'une taxe de résorption sur les excédents de la production de sucre* ; *la protection de la banane contre la concurrence étrangère sur le marché français* ; *les dangers d'un changement de statut pour les D.O.M.* ; *l'importance du maintien de la France aux Antilles* [6 novembre 1960] (p. 3239, 3240) ; deuxième lecture, Art. 51 *quater*, Etat M (*Taxes parafiscales*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à rétablir la ligne 46 (Cotisations versées par les planteurs et transformateurs de canne)* ; *la discrimination inadmissible établie entre les producteurs de sucre guadeloupéens et les betteraviers français* ; *les difficultés d'écoulement des excédents de la production sucrière de la Guadeloupe* ; *la suppression nécessaire de la taxe à défaut d'une aide pour l'écoulement des excédents* [6 décembre 1960] (p. 4350) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles ; deuxième lecture ; Art. 4 *quater : Amendement de la Commission des finances (Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance maladie des exploitants agricoles des départements d'outre-mer)* ; *ses observations sur : la supériorité du texte du Sénat plus général ; l'opportunité d'une loi sociale en faveur des agriculteurs des départements d'outre-mer* [29 novembre 1960] (p. 4150) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : l'incidence de la réforme fiscale proposée sur l'essor économique dans les départements d'outre-mer ; la discrimination inadmissible établie entre les planteurs de betteraves et les planteurs de cannes à sucre ; la revision éventuelle des dispositions proposées au cas où elles se révèleraient insuffisantes* [1er dé-

cembre 1960] (p. 4238, 4239) ; après l'Art. 15 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Catayée tendant à déclarer la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique zones critiques* [8 décembre 1960] (p. 4475) ; *le retire* (p. 4476) ; *article additionnel de M. Roux (Institution d'une taxe sur les bananes en provenance d'autres régions que les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer) ; le prix de revient des bananes dans les départements d'outre-mer plus élevé qu'en Afrique où les charges sociales n'existent pas* (p. 4478) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif au régime foncier des départements d'outre-mer: Art. 2 : *Amendement de M. de Villeneuve (Application aux départements d'outre-mer des dispositions du Code rural relatives à la mise en valeur des terres incultes en métropole) ; retard inopportun apporté au vote du texte ; urgence de la mise en application de ce dernier présentant des avantages certains en faveur de la petite paysannerie d'outre-mer* [21 juillet 1961] (p. 1982) ;

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Le problème de la Martinique* [12 décembre 1961] (p. 5530) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les problèmes des départements d'outre-mer ; la contradiction entre les objectifs définis par les départements d'outre-mer et les moyens financiers prévus ; l'aide apportée aux anciens Etats de la Communauté devenus indépendants ; le problème du sucre dans les D.O.M. ; la limitation de la production au tonnage actuel ; l'aide spécifique à accorder en la matière ; la lenteur de la reconversion de la production agricole ; les perspectives de la sucrochimie ; les problèmes de la production bananière antillaise ; les effets néfastes d'une suppression des contingents de rhum ; la pression démographique dans les Antilles et La Réunion ; l'extension aux départements d'outre-mer de la législation sociale pratiquée en France* [21 juin 1962] (p. 1880 à 1884) ;

— des propositions de loi concernant le maintien dans les lieux de certains occupants de locaux d'habitation à usage professionnel : *L'application aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion* [26 juin 1962] (p. 1989) ;

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D.O.M. : *La nécessité de réviser la répartition des contingents de rhum attribués à chaque département* [27 juin 1962] (p. 2065) ; Art. 4 : *Amendement de M. de Villeneuve (Taxe uniforme sur les rhums valable pour tous les D.O.M.) ; les dangers de cet amendement pour les Antilles* (p. 2067).

FILLIOL (M. Jean), *Député de la Corrèze, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant à l'Assemblée parlementaire européenne [29 janvier 1959] (p. 189), [16 décembre 1959] (p. 3408).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la la réparation des dommages causés par les inondations : *Cas de Brive; exemple de la loi du 11 avril 1930 sur la réparation des dommages causés par les inondations du Tarn* [24 novembre 1960] (p. 4043 à 4045) ; Art 7 (*Taux de l'intérêt*) (p. 4016) ; deuxième lecture [9 décembre 1960] (p. 4505) ;

FLÉCHET (M. Max).

Est nommé *Secrétaire d'Etat* (Cabinet Michel DEBRÉ) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques* [20 janvier 1959] (*J.O.* du 21 janvier 1959, p. 1106).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Succès de la quinzaine technique de Téhéran ; activités du Secrétariat d'Etat dans le domaine du développement de nos échanges extérieurs ; assouplissement des conditions*

d'attribution de la carte d'exportateur : mesures permettant le groupement des petites et moyennes entreprises en sociétés conventionnées avec l'Etat ; inquiétudes devant l'importance du déficit des échanges de biens d'équipement ; prochaine augmentation des crédits affectés au Comité des foires ; informations sur l'activité de ce Comité ; réorganisation prochaine du C.N.C.E. ; justifications de l'inscription des crédits concernant la coopération technique au budget des Affaires étrangères ; prochaine élaboration d'un plan quinquennal de coopération technique avec l'étranger ; information des Commissions sur l'activité des contrôleurs d'Etat ; difficultés rencontrées en matière d'expansion économique régionale ; tentative d'allégement des procédures dans ce domaine [17 novembre 1959] (p. 2492 à 2494).

Est nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques extérieures [17 novembre 1959] (*J.O.* du 22 novembre 1959, p. 11203).

FONTANET (M. Joseph), *Député de la Savoie, 2e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé *Secrétaire d'Etat* (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Est nommé *Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce* [20 janvier 1959] (*J.O.* du 21 janvier 1959, p. 1106).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Prend le titre de *Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur* auprès du Ministre des Finances et des Affaires économiques le 17 novembre 1959.

Ministre de la Santé publique et de la Population
(Cabinet Michel Debré)
du 24 août 1961 au 14 avril 1962
(Cabinet Pompidou)
du 15 avril 1962 au 16 mai 1962.

Dépôts :

Son projet de loi relatif à la repression de la propagande et de la publicité tendant à favoriser l'exercice illégal de la médecine et de l'art dentaire, **n° 1664** [20 mars 1962].

Interventions :

Répond à une question orale de M. Coudray relative à la situation de notre commerce et de notre artisanat dans le Marché commun [5 juin 1959] (p. 788, 789).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux : *Etalement des hausses de loyers ; prochain débat sur la réforme de la législation des loyers commerciaux ; application par les Cours d'appel des nouvelles dispositions* [21 juillet 1959] (p. 1393) ; *son acceptation au nom du Gouvernement pour l'inscription de l'ordre du jour des propositions de loi relatives à la modification de la législation des loyers* (p. 1394) ; *délai accordé aux locataires condamnés à l'expulsion* (p. 1395) ; *avis du Conseil d'Etat attribuant la fixation du prix des loyers au domaine réglementaire ; application des articles 34 et 37 de la Constitution* (p. 1396) ; Article unique : *Amendement de M. Ballanger tendant à remplacer la date du 1er janvier 1957 par celle du 5 août 1956* (p. 1396) ; *article additionnel de M. Frédéric-Dupont (Limitation de la reprise par le bailleur à la partie des locaux à usage d'habitation)* (p. 1398) ; *amendement de M. Mignot (Abrogation du dernier alinéa de l'article 26 du décret du 30 septembre 1953)* (p. 1399) ; *amendement de M. Mignot (Substitution de la notion de « nouvelle demande » à celle de « nouveau prix »)* (p. 1399) ; en deuxième lecture [27 juillet 1959] (p. 1508) ; en troisième lecture [18 décembre 1959] (p. 3493).

Est nommé *Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur* [17 novembre 1959] (*J.O.* du 22 novembre 1959, p. 11203).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Liberté du commerce ; procédure de double expertise pour la fixation du prix des loyers* [26 novembre 1959] (p. 3029, 3030) ; avant l'Art. 1er : *Amendement de M. Charret (Renouvellement du bail lorsque le bailleur*

a primitivement refusé ce renouvellement) (p. 3033) ; Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail*) (p. 3034) ; *le retire et se rallie à l'amendement de M. Palewski* (p. 3036) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Refus de renouvellement du bail par suite du défaut d'exploitation commerciale*) (p. 3037) ; Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Indemnisation en cas de reprise par le bailleur*) [1er décembre 1959] (p. 3109) ; *amendement de M. Ballanger tendant à réduire de six à trois mois de délai d'occupation par le propriétaire en cas de reprise* (p. 3110) ; *explications de vote : réunion prochaine d'un groupe de travail pour étudier les problèmes relatifs à l'expertise et à la fixation des prix des loyers* (p. 3112) ;

— du projet de loi portant ratification du décret du 6 mars 1959 suspendant provisoirement la perception du droit de douane d'importation de certains légumes secs : *Suspension des droits de douane pendant trois mois sans préjudice des intérêts des producteurs métropolitains et algériens* [21 juin 1960] (p. 1445) ; *souci du Gouvernement de ne procéder qu'aux importations de complément inévitables, soumises à une procédure rigoureuse* (p. 1445, 1446).

Répond aux questions de MM. Vidal et Boisdé relatives aux rapports commerciaux entre fabricants-fournisseurs et commerçants-revendeurs : *Nécessité pratique ayant entraîné la publication de la circulaire du 31 mars sur l'interdiction des pratiques commerciales restreignant la concurrence ; développement des produits de marque et conditions de revente de leur production ; évolution des structures commerciales et diversification des méthodes de vente ; apparition des formules de vente à marge réduite* (*Exemple des magasins Leclerc*) ; *nécessité d'assurer entre les différentes formules de commerce une complète égalité de chances ; interdiction des refus de vente et des pratiques discriminatoires de prix* [24 juin 1960] (p. 1512 à 1514) ; *nécessité de concilier deux impératifs : maintien de la libre concurrence et des possibilités de progrès, nécessité pour le commerce et l'industrie de recourir à diverses techniques d'organisation* (p. 1515, 1516).

Répond à la question orale posée par M. Roulland relative à la concurrence commerciale entre secteur privé et secteur nationalisé [8 juillet 1960] (p. 1795).

Répond à la question orale posée par M. de la Malène relative au transfert des halles centrales [8 juillet 1960] (p. 1796, 1797).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Effets protecteurs de la dévaluation intervenue ; maintien du taux de 6 0/0 pour assurer l'équilibre nécessaire entre les industries intégrées et les industries travaillant à partir de pâtes importées ; désir du Gouvernement d'encourager la production nationale* [22 juillet 1960] (p. 2167) ; Article unique : *Amendement de la Commission* (*Limitation de l'application du décret au 1er août 1960*) ; *mise en œuvre d'une procédure de contrôle de l'origine pour éviter les détournements de trafic* (p. 2169) ; *amendement de M. Muller* (*Dépôt d'un plan d'équipement tendant à mettre en valeur la forêt française*) (ibid.) ;

— du projet de loi portant ratification d'un décret modifiant certains droits de douane d'importation : *Application aux extraits tannants d'un droit nul à partir du 1er janvier 1961 en raison des clauses du Traité de Rome ; limitation au 1er août de l'application du décret fixant à 6 0/0 les droits de douane* [22 juillet 1960] (p. 2170) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Affaires économiques : *Ses observations sur : le retard de la France dans le domaine de l'information du consommateur comparativement avec l'étranger ; les conditions de l'aide aux organisations de consommateurs* [9 novembre 1960] (p. 3423) ;

— d'un projet de loi portant ratification d'un décret suspendant provisoirement la perception de certains droits de douane : *Ses observations sur : l'intention du Gouvernement de demander désormais l'examen prioritaire des projets de loi tendant à la ratification des décrets pris en vertu de l'article 8 du Code des douanes ; la publication des décrets en cause à la suite d'une sécheresse exceptionnelle ; le respect des droits du Parlement en matière de modification des droits de douane* [21 juillet 1961] (p. 1958) ;

— d'un projet de loi portant ratification d'un décret relatif à la perception des droits de

douane applicable aux extraits tannants de Quebracho : *Aide apportée par le Gouvernement aux industries d'extraits tannants pour améliorer leur production ; mesures devant être prises en faveur d'entreprises obligées de licencier du personnel* [21 juillet 1961] (p. 1960).

Est nommé Ministre de la Santé publique et de la Population (remaniement du Cabinet Michel Debré) (Décret du 24 août 1961, *J. O.* du 25 août 1961) (p. 7987).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : l'augmentation du projet, traduisant la volonté du Gouvernement de consacrer des sommes accrues à l'équipement sanitaire et à l'action sociale en France ; les crédits destinés à la création à Rennes de l'Ecole nationale de la santé ; l'installation à Montpellier d'une section du Laboratoire national de la Santé publique ; le développement de la recherche scientifique ; l'étude des inadaptations sociales ; le regroupement des services du Ministère ; la revalorisation souhaitable de la carrière des inspecteurs de la population et des inspecteurs de la santé ; l'intention du Gouvernement de ne pas subordonner ces derniers aux inspecteurs de la population ; la prochaine publication de mesures améliorant la situation du personnel infirmier ; l'augmentation des bourses ; la création d'écoles de cadres d'infirmières en application du plan quadriennal ; les mesures devant être prises prochainement concernant la promotion sociale des aides soignants ; l'amélioration des conditions de travail du personnel hospitalier ; l'application progressive de la réforme hospitalière et du développement de la médecine à plein temps ; les disparités entre les prix de journée ; le remboursement par l'Education nationale des charges d'enseignement incluses jusqu'alors dans le prix de journée ; la création d'une cellule statistique de prix de journée ; aide sociale : l'intention du Gouvernement d'améliorer la situation faite aux vieillards et aux infirmes après le dépôt du rapport de la Commission Laroque ; l'extension de l'aide à domicile aux vieillards ; la transformation de l'allocation compensatrice de loyer en allocation loyer ; l'affectation aux vieillards d'une partie des crédits d'équipement des hôpitaux ; l'amélioration apportée à la situation des infirmes par le décret du 15 mai 1961 ; le développement des services de réadaptation hospitaliers ; la revalorisation substantielle des allocations familiales devant intervenir en 1962 ; le règlement du problème des travailleuses familiales après le dépôt des conclusions de la Commission Prigent ; les besoins en foyers des jeunes travailleurs ; la création d'établissements pour l'enfance inadaptée ; l'aménagement des hôpitaux psychiatriques en vue d'accueillir les enfants déficients mentaux ; les nouvelles méthodes de traitement des malades mentaux et la transformation de l'équipement hospitalier correspondant ; la volonté du Gouvernement de maintenir la responsabilité des pharmaciens au sein des établissements de fabrication ou de répartition des produits pharmaceutiques* [27 octobre 1961] (p. 3249 à 3253).

Répond à la question orale de M. Bourgeois relative aux conséquences des explosions atomiques sur la santé de l'humanité [10 novembre 1961] (p. 4336).

Répond à la question orale sans débat de M. Laurent relative à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité [17 novembre 1961] (p. 4912).

Répond à la question orale sans débat de M. Laurent relative à la parité sociale en faveur des exploitants et salariés agricoles [17 novembre 1961] (p. 4913).

Répond à la question orale de M. Mainguy relative au danger des examens radiographiques systématiques [24 novembre 1961] (p. 5052, 5053).

Répond à la question orale de M. Peretti relative au recrutement des chefs de service dans les hôpitaux de 2e catégorie [24 novembre 1961] (p. 5054).

Répond à la question orale de M. Mazurier relative à la pénurie d'infirmières dans les hôpitaux publics [24 novembre 1961] (p. 5055, 5056).

Prend part à la discussion d'une proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant : *Nécessité d'une réglementation de la profession ; la possession de certains diplômes, les mesures transitoires prévues* [12 décembre 1961] (p. 5517) ; Article unique : *Son amendement* (*Dérogations prévues, situation des pharmaciens titulaires de certificats d'optique*) (p. 5519, 5520) ; *sous-amendement de M. Moore* (*Prise en considération des années de scolarité ou d'apprentissage*) (p. 5521) ; *sous-amendement de M. Chazelle* (*Composition de la Commission nationale d'appel*) (p. 5521).

Ses fonctions de Ministre de la Santé publique

et de la Population cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre de la Santé publique et de la Population (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Répond à la question orale avec débat de M. Garraud relative à la politique économique des stations climatiques : *L'ancienneté de la législation du climatisme en France; le projet d'un texte de réglementation du climatisme (Aide financière en matière d'hébergement et d'aménagement; les avantages climatiques de la France par rapport aux autres pays du Marché commun)* [11 mai 1962] (p. 1057, 1058); *la thalassothérapie et sa reconnaissance éventuelle par la sécurité sociale* (p. 1066).

Ses fonctions de Ministre de la Santé publique et de la Population cessent le 16 mai 1962 [décret du 16 mai 1962, *J. O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

FOREST (M. Pierre), *Député du Nord, 22e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] p. 1503), [25 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1463).

Est nommé juré suppléant de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée [19 novembre 1959] (p. 2636).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi-programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Problème des hôpitaux de province; aide de la sécurité sociale et conditions imposées par elle (clinique ouverte)* [14 mai 1959] (p. 494, 495);

— du projet de loi de finances pour 1962; BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Ses observations sur : la nécessité de porter à 20.000 NF le maximum des dépôts autorisés; l'augmentation nécessaire du montant de l'épargne annuelle pour atteindre les prévisions du IVe Plan; les difficultés financières des collectivités locales pour la réalisation de leur équipement ; la nécessité d'un accroissement des ressources leur revenant en application de la loi Minjoz* [25 octobre 1961] (p. 3036, 3037); FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur : le déclassement des fonctionnaires ; la nécessité d'octroyer les avantages promis aux agents du Ministère des Finances; l'évolution de l'activité des douanes avec la mise en vigueur du Marché commun ; l'insuffisance des effectifs et des indemnités de leur personnel ; la rénovation nécessaire de leurs installations* [10 novembre 1961] (p. 4355, 4356).

FOUCHET (M. Christian).

Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information
(Cabinet POMPIDOU)
du 11 septembre 1962 au 28 novembre 1962.

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information (Cabinet Pompidou) [Décret du 11 septembre 1962, *J.O.* du 12 septembre 1962] (p. 8891).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

FOUCHIER (M. Jacques), *Député des Deux-Sèvres, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753);

— membre du Comité national consultatif de défense contre les maladies des animaux [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962, n° 1436 (Coopération), **n° 1459** [13 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Transfert de l'école de Saint-Maixent à Cherchell; importance économique du maintien de cette école pour le département des Deux-Sèvres* [17 novembre 1959] (p. 2528, 2529);

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole; Art. 28 : *Sous-amendement de M. Guitton à l'amendement de la Commission (Nomination par le Ministre de l'Agriculture des vétérinaires chargés de l'inspection des abattoirs agréés pour l'exportation) ; ses observations sur l'existence dans les abattoirs agréés pour l'exportation, d'un service d'inspection organisé et qualifié* [11 juillet 1960] (p. 1824);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE, titre IV : *Ses observations sur : les intentions du Gouvernement quant à la liquidation des petites races bovines régionales* [9 novembre 1960] (p. 3449); *l'interdiction faite à certaines caisses régionales de crédit agricole de prêter de l'argent pour l'achat de reproducteurs de certaines races* (p. 3450);

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 6 (*Participation des producteurs au financement*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Révision de toute application des quantums ou des taxes de résorption lors de la mise en place du système contractuel d'organisation de la production et des marchés*) [12 octobre 1961] (p. 2525);

— du projet de loi de finances pour 1962 en qualité de *Rapporteur pour avis* (discussion générale et deuxième partie), COOPÉRATION : *Ses observations sur : l'orientation de notre politique d'aide aux Etats africains*; *le renouvellement de la convention de la Communauté économique européenne avec les pays d'outre-mer*; *les lignes directrices souhaitables de l'action du Gouvernement en matière de coopération*; *l'harmonisation du développement économique des Etats africains et l'intensification des échanges inter-africains*; *les initiatives prises par le Comité de développement économique et social issu de la Conférence de Tananarive*; *la suppression progressive des subventions d'équilibre*; *les explications devant être données par le Ministre sur la suppression des dépenses de fonctionnement de la Cour d'arbitrage de la Communauté et de celles relatives au Sénat parlementaire consultatif et l'inscription de nouveaux crédits destinés aux voyages officiels des chefs d'Etats africains et malgaches ainsi qu'aux dépenses nécessitées par les réunions des parlementaires*; *les investissements intellectuels*; *le regroupement souhaitable sous l'autorité du Ministre de la coopération des administrations et des services appliquant la politique d'aide et d'assistance aux pays en voie de développement* [24 octobre 1961] (p. 2848 à 2850); AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'insuffisance des crédits pour la transformation et le stockage, notamment pour la viande*; *l'implantation des abattoirs*; *les conditions d'attribution des fonds pour l'encouragement des productions animales*; *la réduction du nombre des races des bovins*; *l'absence de crédits pour l'encouragement à la production chevaline et mulassière*; *l'insuffisance des crédits pour l'équipement rural, l'aménagement des grandes régions* [29 octobre 1961] (p. 3481, 3482); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *L'inquiétude soulevée à Saint-Maixent par l'éventuelle installation à Nîmes de l'Ecole d'application de l'infanterie* [9 novembre 1961] (p. 4174); COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale, mesures nouvelles*) : *Ses observations sur la diminution regrettable de la tranche communale du Fonds d'investissement routier* [12 novembre 1961] (p. 4516); en deuxième lecture, Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale*) : *Ses observations sur: l'insuffisance de la part communale du Fonds d'investissement routier*; *le nouvel amendement déposé par le Gouvernement; les besoins des communes rurales en matière de voirie* [1er décembre 1961] (p. 5249, 5250);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le problème de la formation des vétérinaires* [3 juillet 1962] (p. 2169, 2170).

FOUQUES-DUPARC (M. Henri), *Député d'Oran (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164).

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Interventions :

Prend part à la discussion sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : les garanties devant être données aux Européens et aux Musulmans désireux de rester en Algérie*; *l'inquiétude suscitée par les institutions provisoires annoncées par le Gouvernement* [7 décembre 1960] (p. 4426).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

FOURCADE (M. Jacques), *Député des Hautes-Pyrénées, 2e circonscription (I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373) ;

— juge titulaire à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1459) ;

— Vice-Président de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15).

En cette qualité :

Préside : la 1re séance du 28 janvier 1959 (p. 179) ; la séance du 15 mai 1959 (p. 528) ; la 1re séance du 27 mai 1959 (p. 599) ; la séance du 5 juin 1959 (p. 787); la 1re séance du 25 juin 1959 (p. 1043) ; la 2e séance du 29 juin 1959 (p. 1131); la séance du 21 juillet 1959 (p. 1386); la 1re partie de la 2e séance du 27 juillet 1959 (p. 1512).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel : *Conditions d'application de l'article 88 du Règlement relatif à la discussion des amendements déposés en séance* [21 juillet 1959] (p. 1390).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1702).

FOURMOND (M. Louis), *Député de la Mayenne, 2e circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Dépôts :

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles afin d'améliorer le fonctionnement des Commissions visées à l'article L 507 du Code de la santé publique, **n° 143** [18 juin 1959].

Sa proposition de loi relative à l'organisation du contrôle des films cinématographiques en vue d'assurer la protection morale de la jeunesse, **n° 537** [3 février 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Problème de l'ensei-*

gnement agricole ; *formation des jeunes ruraux partis vers l'industrie* ; *création de cadres nécessaires à l'agriculture* ; *concurrence de nos partenaires du Marché commun en matière de qualité et de prix* ; *problème du marché de la viande et de la libre circulation de la main-d'œuvre* [24 juin 1959] (p. 1031, 1032) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 22 (*Normalisation des produits*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer la date du 1er janvier 1964 à celle du 1er janvier 1966* ; *avancement souhaitable de la normalisation de deux ans étant donné l'accélération du Marché commun* ; *retire son amendement* [17 mai 1960] (p. 892) ; en deuxième lecture, Art. 9 : *Sous-amendement de M. Méhaignerie à l'amendement de la Commission* (*Dépôt d'un projet de loi établissant et réglementant la propriété d'exploitation*) [11 juillet 1960] (p. 1810) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission prévoyant qu'une formation professionnelle associée à une formation générale sera donnée aux futurs agriculteurs au-delà du cycle d'observation, soit d'une façon permanente, soit selon un rythme approprié* [1er juin 1960] (p. 1135) ; *nécessité de permettre aux jeunes ruraux de prendre part aux travaux de l'exploitation* (ibid.) ; Art. 7 : *Son amendement prévoyant que des décrets fixeront les conditions de reconnaissance, de contrôle et de financement des établissements d'enseignement privé* [7 juin 1960] (p. 1176) ; Art. 8 : *Son amendement* (*Fixation par décret, pris en Conseil d'Etat, des conditions d'application de la loi*) (p. 1177) ; *ses explications de vote* : *création opportune des « passerelles » permettant le passage d'un enseignement dans un autre* ; *attribution des bourses* (p. 1179) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur suppléant* [21 juillet 1960] (p. 2122) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er (Champ d'application) ; Art. 1106-1 du Code rural : *Son amendement* (*Application du bénéfice de la loi aux anciens exploitants à condition qu'ils paient une cotisation individuelle*) ; *caractère symbolique de la cotisation qui sera exigée ; situation précaire des personnes âgées n'ayant pu cotiser à l'assurance-vieillesse* [12 juillet 1960] (p. 1893) ; Art. 1106-3 du Code rural : *Son amendement tendant à accorder les prestations d'invalidité aux exploitants incapables, en raison de leur état physique, de continuer leur activité professionnelle* (p. 1898) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Observations sur le téléphone rural* [28 octobre 1960] (p. 2913) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Relèvement nécessaire du plafond exigé pour l'assistance médicale gratuite* (p. 2936) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Difficultés de la petite exploitation cinématographique depuis la suppression de la loi d'aide ; allégement souhaitable de la fiscalité ; utilisation des petites salles comme maisons de culture* [5 novembre 1960] (p. 3174, 3175) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Retour souhaitable à la règle générale de la priorité aux voitures venant de la droite* [10 novembre 1960] (p. 3541).

Son rappel au Règlement (Report de sa question orale sans débat) [9 décembre 1960] (p. 4498).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale relative à l'utilisation de matières grasses dans l'alimentation de l'armée [16 décembre 1960] (p. 4698).

Son rappel au Règlement : Report des questions orales sur les produits laitiers [5 mai 1961] (p. 682).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la fixation du prix du lait à la production [19 mai 1961] (p. 883) : *Application de la taxe de résorption* ; *vente du lait représentant le véritable salaire de l'exploitation familiale* (p. 884).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Etat A, AGRICULTURE : *Ses observations sur : les conditions dans lesquelles des prêts seront octroyés aux jeunes agriculteurs ; l'installation du téléphone dans les campagnes* [11 juillet 1961] (p. 1602, 1603) ;

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 2 : *Prix d'objectifs ; ses observations sur : les précisions devant être données sur la notion de rentabilité des exportations ; la confusion souvent faite entre rentabilité et productivité* [12 octobre 1961] (p. 2508) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'attribution souhaitable de crédits pour financer les expériences de la culture du*

chanvre entreprise dans un département de l'Ouest en vue de la production de la pâte à papier ; la priorité devant être accordée aux exploitations familiales pour certaines productions ; l'augmentation souhaitable des crédits affectés à l'équipement téléphonique des zones rurales ; l'achat par l'armée, de beurre importé de Suède ; la nécessité d'une discussion prochaine du projet de loi sur le cumul des exploitations [29 octobre 1961] (p. 3471) ; CONSTRUCTION, Art. 23 (*Primes à la construction*) : *Son amendement* (*Etablissement d'un droit de priorité en faveur des communes rurales à concurrence de 30 millions de N.F. jusqu'au 1er septembre*) [31 octobre 1961] (p. 3702) ; *retire son amendement* (ibid.) ; Art. 36 (*Octroi de prêts aux organismes d'H.L.M.*) : *Son amendement* (*Priorité pour les opérations effectuées dans les communes rurales*) (p. 3705) ; *le retire* (ibid.) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : le retard apporté à la nomination des agents de travaux déclarés admissibles après le concours de 1959 ; les salaires des ouvriers des parcs des ponts-et-chaussées ; la signalisation des routes prioritaires* [6 novembre 1961] (p. 3783) ; Taxes parafiscales, ligne 41 (*Cotisations versées par les vendeurs en gros de fruits et légumes*) : *Sous-amendement de M. WaldeckRochet à l'amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de la ligne* [12 novembre 1961] (p. 4537) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des non-salariés contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur : l'unification souhaitable des cotisations ; l'absence regrettable d'une participation de l'Etat ; la situation des vieux travailleurs agricoles* [14 novembre 1961] (p. 4846).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale sans débat relative à l'organisation de l'abattage sur le plan régional [11 mai 1962] (p. 1052 à 1054).

Son rappel au Règlement : *Tenue concomitante d'une séance plénière et de séances des Commissions* [12 juillet 1962] (p. 2370).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962, Art. 1er : *L'obligation du paiement par chèque dans le monde agricole ; les adductions d'eau ; les achats de la S.I.B.E.V.* [12 juillet 1962] (p. 2370, 2371) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *La précipitation regrettable avec laquelle le débat s'engage ; la nécessité de maintenir des hommes à la terre ; les problèmes relatifs aux groupements d'exploitations ; la commercialisation des produits agricoles* [18 juillet 1962] (p. 2580, 2581) ; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : les insuffisances du projet en discussion ; le rôle des S.A.F.E.R.* [27 juillet 1962] (p. 2905).

FOYER (M. Jean), *Député du Maine et Loire, 1re circonscription (I.).*

Secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 17 mai 1961.

Ministre de la Coopération
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 18 mai 1961 au 14 avril 1962.

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962 au 28 novembre 1962.

En remplacement de M. Chatenay devenu membre du Conseil constitutionnel (1).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de ce remplacement (*J.O.* du 10 mars 1959, p. 2918).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale du Règlement [5 mai 1959] (p. 424) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner les problèmes intéressant l'administration communale et d'étudier les modifications qui

(1) En application de l'article 25 de la Constitution et de l'article 5 de l'ordonnance n° 58-1065 du 7 novembre 1958.

pourraient être apportées à la législation en vigueur [20 novembre 1959] (p. 2720).

Est élu :

— membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372) ;

— juge titulaire à la Haute Cour de Justice [23 juillet 1959] (p. 1459).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, **n° 533** [2 février 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 4 avril 1960 entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements de la République du Sénégal et de la République soudanaise, groupées au sein de la Fédération du Mali, **n° 664** [7 juin 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 2 avril 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République malgache, **n° 665** [7 juin 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 22 juin 1960 entre la République française et la Fédération du Mali, **n° 718** [29 juin 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords particuliers signés le 27 juin 1960 entre la République française et la République malgache, **n° 719** [29 juin 1960].

Son projet de loi portant approbation des accords signés entre la République française, la Fédération du Mali et la République malgache et relatifs : 1° à la conciliation et à la cour d'arbitrage ; 2° aux droits fondamentaux des nationaux des Etats de la Communauté, **n° 720** [29 juin 1960].

Sa lettre portant envoi de documents relatifs à la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée, **n° 1795** [27 juin 1962].

Son projet de loi tendant à protéger certains bénéficiaires d'allocations, **n° 1905** [2 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel ; Art. 5 (*Article 82 du Règlement*) : *Son amendement* (*Recevabilité des propositions de résolution formulant des mesures et décisions d'ordre intérieur qui, ayant trait au fonctionnement et à la discipline de l'Assemblée relèvent de sa compétence exclusive*) [21 juillet 1959] (p. 1389) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Evolution prévue de la Communauté en fonction du développement des Etats africains ; établissement d'un lien volontaire entre la métropole et ces Etats ; importance d'un esprit commun et d'une solidarité entre les Etats ; problème suscité par l'évolution du Mali ; avantage d'un ensemble franco-africain opposé à la poussée communiste ; carence de notre action diplomatique à l'intérieur de la Communauté et dans les pays étrangers d'Afrique ; rattachement des Africains à l'Occident* [14 octobre 1959] (p. 1777, 1778) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat modifiant la loi du 4 janvier 1955 relative aux marques de fabrique et de commerce sous séquestre en France comme biens ennemis ; Art. 1er : *Son amendement* (*Non-application aux marques de fabrique et de commerce ayant déjà fait l'objet d'une demande de cession dans le délai ouvert par la loi du 4 janvier 1955 ou d'une cession effectuée en application de cette loi*) [3 novembre 1959] (p. 2151) ; Art. 3 : *Son amendement* (*Disposition de l'article 4 concernant les marques de fabrique dont la cession a été demandée et n'a pas réussi et permettant la cession à l'auteur de la demande*) (p. 2152) ; Art. 4 : *Son amendement* (*Faculté de cession selon le droit commun des marques lorsqu'aucune demande de cession n'a été présentée ou lorsqu'aucune cession n'a été conclue*) (ibid.) ; *application de l'article 34 de la loi du 21 mars 1947* (ibid.) ;

— d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 344 du Code civil relatif à l'adoption ; Article unique : *Son amendement* (*Suppression de l'expression « femme seule » ; séparation de corps prononcée dans les huit ans du mariage* ;

interdiction d'adopter pour les femmes divorcées aux torts réciproques) [4 novembre 1959] (p. 2167, 2168) ; *sous-amendement de M. Moatti tendant à n'interdire l'adoption que lorsque le divorce ou la séparation de corps a été prononcé aux torts exclusifs de la femme ; consécration du divorce par consentement mutuel* (p. 2168) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux ; Art. 1er : *Amendement de M. Palewski* (*Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail*) *; problème de la sous-location* [26 novembre 1959] (p. 3037) ; Art. 6 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article* (*Date d'application de la loi ; rétroactivité*) [1er décembre 1959] (p. 3107) ;

— du projet de loi relatif à la publicité foncière en Algérie ; après l'Art. 13 : *Son article additionnel tendant à tenir compte des prescriptions spéciales au droit musulman* [16 décembre 1959] (p. 3395).

— du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset, Art. 4 : *Amendement de M. Laurin* (*Transfert du droit à réparation en cas d'aliénation de biens de mineurs à la suite d'une autorisation du tribunal de grande instance*) [21 décembre 1959] (p. 3518) ; après l'art 20 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission permettant au tribunal de grande instance, en cas de décès d'un futur époux, de déclarer le mariage contracté au jour du décès* (p. 3525) ; en deuxième lecture, Art 21 : *Reprise de son sous-amendement déposé en première lecture ; inopportunité d'une modification de caractère général du Code civil ; compétence de l'autorité judiciaire pour l'état des personnes* [29 décembre 1959] (p. 3731) ; *prudence nécessaire dans l'établissement de textes généraux* (p. 3732) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *La laïcité de l'Etat et celle de l'enseignement public, bases constitutionnelles nécessaires ; l'augmentation des charges de l'enseignement privé ; cas des départements dans lesquels la majorité de la population est attachée à l'enseignement privé ; régime des établissements sous contrat* [23 décembre 1959] (p. 3619 à 3621) ; Art. 1er : *Son amendement* (*Respect de la liberté de l'enseignement*) ; *le régime sous contrat et le contrôle de l'Etat* (p. 3640) ;

— du projet de loi organique portant promotion exceptionnelle des Français musulmans dans la magistrature, Art. 2 (*Création d'un concours spécial pour les Musulmans non licenciés en droit*) : *Son amendement tendant à exiger des candidats le baccalauréat en droit* [29 décembre 1959] (p. 3737, 3738) ; Art. 5 : *Amendement de la Commission tendant à déterminer par une loi les conditions d'application de la présente loi organique ; fixation des modalités d'application par des règlements d'administration publique* (p. 3740) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, en qualité de *Rapporteur : Importance des pouvoirs spéciaux demandés au Parlement, entraînant une modification provisoire de la répartition normale des compétences entre le Parlement et le Gouvernement ; remise des pleins pouvoirs au Gouvernement de M. Debré seulement ; précisions devant être données sur leur définition ; utilisation opportune de l'article 38 ; caractère exceptionnel du texte ; manifestation de confiance envers le Gouvernement* [2 février 1960] (p. 117, 118) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission* (*Signature du Général de Gaulle, attribution des pleins pouvoirs au Gouvernement actuellement en fonction*) (p. 125) ; *amendement de M. Brocas* (*Enumération limitative des matières du domaine des pouvoirs spéciaux*) (p. 125) ; après l'art. 1er : *Son article additionnel au nom de la Commission tendant à exclure du champ des pleins pouvoirs les règles concernant les droits civiques et les garanties d'exercice des libertés publiques ; les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales autres que celles des départements algériens ; les principes fondamentaux du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale* (p. 126) ; Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à fixer au 4 octobre 1960 la date d'expiration des pleins pouvoirs* (ibid.) ; Art. 3 (*Dépôt des projets de loi portant ratification des ordonnances*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer la date du 1er avril 1961 par celle du 1er novembre 1960* (p. 127) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Caducité des dispositions de la présente loi en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale*) (p. 127).

Est nommé Secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté [5 février 1960] (*J. O.* du 6 février 1960, p. 1226).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député à la date du 6 mars 1960 [26 avril 1960] (*J. O.* du 6 mars 1960, p. 2328).

En qualité de Secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution : *Observations sur : l'accélération de l'évolution des peuples d'outre-mer depuis la conférence de Brazzaville* ; *la politique intelligente et courageuse de la IVe République responsable de la loi-cadre*; *la souplesse prévue dans l'institution de la Communauté en 1958*; *le désir du Mali et de Madagascar d'accéder à l'indépendance en restant membres de la Communauté*; *les accords signés avec ces états sous réserve de l'approbation du Parlement portant transfert des compétences de la Communauté définies à l'article 78* ; *le nouvel aspect de la Communauté rénovée : Communauté de défense, Communauté économique et culturelle*; *sa figure juridique d'une confédération d'Etat*; *la modification nécessaire du titre XII qu'elle entraîne*; *l'utilisation justifiée de la procédure de l'article 85 comportant l'intervention du Parlement et du Sénat de la Communauté*; (*Désir manifesté par de nombreuses personnalités africaines de participer à cette révision constitutionnelle*; *travaux préparatoires de la Constitution*) [10 mai 1960] (p. 724 à 726); Article unique : *Opportunité de la révision constitutionnelle après et non avant les négociations avec les Etats désireux de devenir indépendants* ; *application justifiée de l'article 85 garantissant les Etats de la Communauté contre une modification unilatérale du titre XII* ; *fonctionnement de la Communauté depuis sa constitution*; *rôle capital des quatres ministres conseillers* ; *avantages de l'originalité et de la souplesse des accords passés avec le Mali et Madagascar*; *désir manifesté de part et d'autre au cours des négociations de faire une construction durable* [11 mai 1960] (p. 764, 765); *amendement de M. Moatti tendant à reconnaître aux citoyens de la République française, originaires des Etats, devenus indépendants, le droit de demeurer Français*; *engagement donné par la délégation du Mali qu'aucun militaire servant actuellement dans les forces armées françaises ne sera transféré dans les forces armées maliennes sans son consentement* (p. 770);

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Légalité de la procédure utilisée ; modification préalable de la Constitution ; ratification des accords passés entre le Gouvernement de la République et les Gouvernements des pays intéressés ; accords portant transfert intégral des compétences de la Communauté et dispositions transitoires destinées à éviter toute solution de continuité entre le régime actuel de l'exercice des compétences communes et le régime nouveau de coopération ; signature des accords de coopération après la mise en vigueur des accords de transfert ; réalisation de l'accession des Etats intéressés à l'indépendance par voie amicale avec maintien volontaire dans la Communauté ; recul nécessaire pour juger de la valeur de cette solution souple, libérale, réaliste* [9 juin 1960] (p. 1217, 1218);

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Caractère réciproque de l'entraide organisée par les accords ; avantages procurés aux Etats nouvellement indépendants, directement dans le domaine de la sécurité extérieure de la formation des cadres* (*Rôle des universités de Dakar et de Tananarive*) *et indirectement* (*Organisation de marchés, maintien du compte d'opérations entre les institutions d'émissions et le Trésor français, allocation de devises*) ; *contreparties offertes à la France ; libre disposition des bases de Dakar et de Diego-Suarez ; promesse d'un régime préférentiel réciproque dans nos relations économiques ; maintien des deux Etats dans la zone franc ; établissement de liens étroits entre les Français, d'une part, les Maliens et les Malgaches d'autre part ; sincérité de l'amitié des Maliens et des Malgaches pour la France ; intérêt de ces accords traduisant le maintien, sous une forme nouvelle, de la Communauté, faite de l'opinion d'Etats indépendants ; création rapide d'un Sénat interparlementaire ; reconnaissance du Président de la République comme Président de la Communauté* [6 juillet 1960] (p. 1724, 1725); *motif des différences relevées dans les accords conclus avec le Mali et ceux conclus avec Madagascar ; étude des problèmes généraux de la défense en conférences périodiques des*

chefs d'Etat et de Gouvernement ; participation éventuelle des forces françaises à la défense intérieure ; conditions du transfert des Maliens servant actuellement dans l'armée française ; communication par le Gouvernement du coût de l'aide de la France aux Etats de la Communauté ; restitution légitime des actions de la Société nationale de navigation aux Africains ; prochaine étude du problème de la nationalité (p. 1737 à 1739) ;

— du projet de loi portant approbation des accords avec la République centrafricaine et les Républiques du Congo et du Tchad : *Ses observations sur : les procédures différentes suivies par les Etats de l'ancienne A.E.F. d'une part, et les Etats de l'Entente d'autre part pour accéder à l'indépendance ; le désir des Etats de l'Entente de ne négocier que les accords de transfert ; leur intention de conclure des accords de coopération après leur admission à l'O.N.U. ; la nécessité pour le Gouvernement français d'accepter leur demande ; le danger d'un recours au référendum prévu par l'article 86 de la Constitution en cas de refus ; l'évolution de la Communauté dans un climat exempt de haine raciale* [20 juillet 1960] (p. 2070, 2071) ; Art. 1er (*Accords conclus avec la République centrafricaine*) : *Amendement de la Commission précisant que ces accords sont approuvés en application de l'article 86 alinéa 3 de la Constitution* (p. 2073) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec les Républiques de Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Niger et de la Haute-Volta ; Art. 1er : *Procédure spéciale suivie par les Etats de l'Entente ; nécessité pour le Gouvernement français d'éviter le recours au référendum prévu par l'article 86 de la Constitution* [20 juillet 1960] (p. 2075) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Ses observations sur : les trois projets soumis à l'approbation de l'Assemblée ; les deux premiers relatifs aux accords de coopération avec les Etats de l'ancienne A.E.F., et le troisième relatif à un accord portant transfert de compétences de la Communauté signé avec le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie ; l'échec du projet d'une union des Républiques d'Afrique centrale (U.R.A.C.) ; la conclusion d'accords multilatéraux avec la République Centre Afrique, la République du Congo et la République du Tchad ; la conclusion d'accords bilatéraux avec le Gabon ; le choix par la Mauritanie d'une procédure analogue à celle utilisée par les Etats de l'Entente pour le transfert des compétences ; le manque de fondement des revendications territoriales marocaines ; les difficultés menaçant la République de Mauritanie ; la nécessité de l'aider* [15 novembre 1960] (p. 3865, 3866) ; *l'objet limité des accords avec la Mauritanie (Transfert de compétences) ; le caractère général des accords de défense conclus avec les Etats de l'ancienne A.E.F. ; le désir des Gouvernements de l'Entente de négocier des accords de coopération ; la mise en place rapide des institutions de la Communauté rénovée* (p. 3871, 3872) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Ses observations sur : les crédits ; leur répartition ; l'élaboration d'un statut de l'assistance technique ; l'étude par des missions d'experts de plans d'assainissement financier permettant de supprimer progressivement les subventions d'équilibre ; les conséquences catastrophiques d'une suppression brutale de ces subventions ; la différence entre ces crédits et les crédits budgétaires ; la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.A.C. ; le décret venant signé à ce sujet ; la réduction souhaitable des délais administratifs ; l'application du droit local aux sociétés constituées avec des prises de participation du F.I.D.E.S. ayant leur siège social sur le territoire des nouveaux Etats ; l'exclusivité réservée aux entreprises et au matériel français* [6 novembre 1960] (p. 3230, 3231) ; *amendement de la Commission de la production et des échanges (Réduction des crédits de la section 9 du titre IV) ; suppression totale dans un délai de deux ou trois ans des subventions d'équilibre* (p. 3232) ; après l'Art. 78 : *L'article additionnel de M. Hénault tendant à fixer la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.A.C. à quatre députés et deux sénateurs ; alourdissement inutile d'un organisme comprenant déjà beaucoup de monde ; présence suffisante de quatre parlementaires ; différence entre le F.A.C. et le F.I.D.E.S.* (p. 3234) ; *fixation par décret de la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.A.C.* (p. 3234, 3235) ; *article additionnel de la Commission des finances sur la représentation parlementaire au sein du Conseil de sur-*

veillance de la caisse centrale de coopération économique ; règlement de cette question d'ordre réglementaire par décret ; reprise des conversations entre la France et la Guyane sur l'initiative du Gouvernement français ; maintien de contacts étroits interparlementaires entre les parlementaires français et les représentants des nouveaux Etats (p. 3236).

Est nommé Ministre de la Coopération [Décret du 18 mai 1961, *J.O.* du 19 mai 1961] (p. 4547).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— générale commune de cinq projets de loi adoptés par le Sénat, autorisant la ratification de traités de coopération avec les Etats de l'Entente : *Ses observations sur : le désir du Gouvernement d'encourager les missions d'information parlementaires en Afrique; les raisons des difficultés rencontrées par la troisième mission en Afrique de la Commission des affaires étrangères* [19 juillet 1961] (p. 1790); *le désir du Gouvernement de conclure prochainement une convention d'établissement; les accords de coopération en matière d'enseignement supérieur* (p. 1791, 1792); *l'effort considérable consenti par la France en faveur des Etats africains.*

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale, deuxième partie); COOPÉRATION : *Ses observations sur : la poursuite de l'aide de la France aux pays d'Afrique noire, conformément à son devoir et à son intérêt; l'importance des dépenses envisagées, certaines correspondant au paiement des dettes incombant à la France, tel le service des pensions; l'institution d'une Commission chargée de proposer au Gouvernement une réorganisation des services de coopération; la double compétence du Ministère (Compétence d'aide et compétence de coopération proprement dite); les aides de fonctionnement de la France; l'assistance technique, la formation des cadres africains, l'impossibilité d'instituer un service civil de coopération technique, avant la fin des opérations en Algérie; la création et le développement de quatre centres d'enseignement supérieur; le développement de l'accueil des Africains dans les établissements français; la diffusion des livres français en Afrique; la suppression progressive des subventions d'équilibre; l'aide devant être apportée aux Etats africains pour l'entretien de leurs armées; les dispositions devant être prises par ces Etats pour réduire le coût des armées que nous leur avons transférées; l'aide au développement économique et social des Etats; les opérations d'intérêt général; les opérations comprises dans les programmes des Etats; la reconduction de la Convention avec la Communauté économique européenne; les inconvénients d'une méthode inspirée du Plan Marshall; l'aide découlant des accords de coopération dans le domaine agricole, dans le domaine indutriel et dans le domaine des transports; les conséquences de l'application du Traité de Rome* [24 octobre 1961] (p. 2856 à 2858); Titre IV : *Amendement de M. Ebrard tendant à réduire les crédits de 110 millions de NF : Ses observations sur l'effort considérable intervenu pour réduire les subventions d'équilibre* [24 octobre 1961] (p. 2859).

Ses fonctions de Ministre de la Coopération cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962 *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation du statut de la Conférence de La Haye de droit international privé; discussion générale : *L'activité de la Conférence de droit international de La Haye; difficultés à vouloir unifier les règles du droit international privé* [10 mai 1962] (p. 1024, 1025);

— du projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.), en deuxième lecture, avant l'art. 9 : *Nécessité de conserver la procédure prévue en matière d'expropriation par l'ordonnance du 23 octobre 1958* [16 mai 1962] (p. 1122, 1123);

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant la prescription des créances de l'Etat et des collectivités publiques; Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Application du texte aux créances auxquelles la déchéance n'a pas encore été opposée,*

encore qu'elle eût pu l'être selon le droit antérieurement en vigueur [16 mai 1962] (p. 1142);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la législation sur les loyers, Art 11: *Amendement de la Commission (Vente d'un appartement au locataire de celui-ci); les avantages de la technique du droit de préemption et du droit de retrait* [12 juin 1962] (p. 1651, 1652);

— de la proposition de loi tendant à supprimer le privilège des matelots et pêcheurs de la commune de Fort-Mardyck, Art. 5 : *Son amendement au nom du Gouvernement (La cession à la commune par les habitants de leurs droits)* [26 juin 1962] (p. 1987);

— des propositions de loi concernant le maintien dans les lieux de certains occupants de locaux d'habitation à usage professionnel, après l'art. 3 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement (Mesure en faveur des militaires stationnés en Algérie et de leur famille)* [26 juin 1962] (p. 1989);

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive, avant l'art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Délai probatoire avant le prononcé de l'adoption)* [27 juin 1962] (p. 2047); Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Maintien des conditions d'âge pour l'adoption d'un enfant naturel par un de ses auteurs)* (ibid.); après l'art. 1er : *Amendements de M. Hostache et de Mme Delabie (Nécessité de rendre sans objet une reconnaissance non mentionnée au jour du jugement en marge de de l'acte de naissance de l'enfant); le caractère exceptionnel d'une affaire judiciaire récente;* Art. 2 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Les délais de recevabilité pour une tierce opposition); le caractère rare de la voie de recours par tierce opposition* (p. 2049, 2050); *son amendement au nom du Gouvernement (Suppression de l'action principale en nullité); alignement de la procédure d'adoption sur celle de la légitimation adoptive* (p. 2051, 2052); Art. 4 : *Son amendement au nom du Gouvernement (L'acte de naissance de l'enfant adoptif); nécessité de ne pas « truquer » le véritable l'acte de naissance* (p. 2057, 2058); Art. 5 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Les conditions de la légitimation adoptive); la nécessité ou bien de conserver la possibilité de la tierce opposition ou bien de laisser un délai raisonnaible avant le prononcé du jugement* (p. 2059); seconde délibération, Art. 2 : *La nécessité de prévoir un délai raisonnable pour une tierce opposition* (p. 2063)

— du projet de loi relatif à l'usage de documents fiscaux, Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Le cas des droits perçus à l'occasion de mutation à titre gratuit); la possibilité d'erreur commise de bonne foi dans l'évaluation des biens* [28 juin 1962] (p. 2091);

— de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant de désaveu de paternité en Polynésie française ,Art. 3 : *Amendement de la Commission (Suppression de la procédure de désignation du tuteur par le juge); difficultés de réunir un conseil de famille* [28 juin 1962) (p. 2093).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Le droit pour le Gouvernement de prendre la parole à tout moment; les données de la demande en discussion; l'authenticité des documents; les juridictions d'exception; le passé de M. Bidault* [5 juiller 1962] (p. 2229, 2230).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure [4 octobre 1962], la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 10 octobre 1962](p. 9818).

FRAISSINET (M. Jean), *Député des Bouches-du-Rhône, 2e circonscription (App. I. P. A. S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638).

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le

projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1962 et des voies et moyens qui leur sont applicables [1er décembre 1961] (p. 5270);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 [20 juillet 1962] (p. 2742);

— membre du Comité d'examen des comptes de la marine [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre du Sénat de la Communauté [21 octobre 1959] (p. 1895).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances sur le projet de loi de finances pour 1960 (Dépenses militaires, Section marine), **n° 328,** annexe 39 [28 octobre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits du Ministre des Armées, Section marine), **n° 886,** annexe 45 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Armées, Section marine), **n° 1445,** annexe 43 [10 octobre 1961].

Interventions :

Est entendu sur le Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Place des différentes formations dans l'hémicycle* [11 décembre 1958] (p. 21).

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Hommage rendu au Gouvernement, à son chef et à l'homogénéité de sa structure; situation de la production rentable, impopularité de certaines mesures financières génératrices d'économies insignifiantes; poids excessif des charges sociales imposées aux entreprises privées; comparaison avec les pays étrangers; protection abusive des entreprises nationalisées; critiques de la gestion de l'Etat patron; espoir d'une réforme de l'instruction orientée vers la technique* [15 janvier 1959] (p. 39 à 41).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, en seconde délibération [21 janvier 1959] (p. 147); Art. 70 (*Répartition des places dans l'hémicycle*) : *Son amendement tendant à soumettre au vote de l'Assemblée les dispositions prises en vertu de cet article* (p. 149); *système préférable du tirage au sort des places* (ibid); *retire son amendement* (ibid);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale: *Nécessité de ne pas gêner la mise en route des institutions; rétablissement des contacts désirables entre l'exécutif et le législatif* [27 mai 1959] (p. 610, 611);

— d'un projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis au Maroc par les personnes de nationalité française : *Hommage à l'œuvre des Français d'outre-mer*; *attitude de l'administration française envers des anciens combattants d'Indochine* [7 juillet 1959] (p. 1319, 1320);

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'assurance vieillesse volontaire des salariés français de Tunisie et du Maroc : *Situation des caisses des cadres créées au Maroc* [21 juillet 1959] (p. 1402);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Situation difficile des Français rapatriés; fragilité de la Communauté; nécessité d'une plus grande surveillance de l'information; sort de Bizerte* [14 octobre 1959] (p. 1772, 1773).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 40 (*Imputation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques acquitté sur certains éléments du bénéfice des personnes morales*) : *Son amendement tendant à la suppression du paragraphe 2* [28 octobre 1959] (p. 2035); *aggravation de la charge fiscale des sociétés détenant des titres en portefeuille sans être des sociétés mères au sens fiscal* (ibid);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 8 (*Taxe perçue au profit de l'établissement des invalides de la marine*) : *Sous-amendement de M. Denvers* (*Limitation de la majoration prévue à l'année 1960*); *mauvaise gestion de l'établissement; compression nécessaire des dépenses* [9 novembre 1959] (p. 2290); (deuxième partie) CRÉDITS MILITAIRES, Section marine, en qualité de *Rapporteur spécial : Découragement du personnel des arsenaux et des établissements de la marine; retard dans la reconstruction de l'école navale; lenteur dans l'avancement du personnel militaire non officier; menace de récession dans les arsenaux; légère amélioration de la situation de la flotte par la renaissance d'une tranche navale; construction d'un sous-marin atomique; travaux de Cherbourg; impossibilité financière de réaliser les engins et lance-engins; comparaison avec les budgets des flottes étrangères; situation de Bizerte et de Mers-el-Kebir; participation de la marine à la guerre d'Algérie; rôle de la demi-brigade des fusilliers-marins combattant avec les troupes de terre; incertitude sur l'avenir de l'aéronautique navale; nécessité d'une loi de programme; importance de la marine dans une éventuelle guerre atomique* [18 novembre 1959] (p. 2570 à 2572); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Incompréhension de l'opinion publique à l'égard de la marine marchande; raisons pour lesquelles la marine marchande française est moins atteinte que d'autres par la crise internationale; déclin du pavillon français sur le long cours international par suite de son coût élevé; danger de multiplier les subventions; définition d'une politique de la marine marchande; recherche de la rentabilité de la libre entreprise; compréhension et amour professionnel des équipages; motifs des bonifications d'intérêt accordées à l'armement; système des subventions pratiquées à l'étranger* [19 novembre 1959] (p. 2608 à 2610); Etat F, titre IV : *Son amendement tendant à substituer au chiffre de 12 millions 401.909 NF celui des 2 millions 401.909 NF; définition des lignes d'intérêt national bénéficiaires de subventions augmentées de 28 0/0; ses observations sur : l'inopportunité des nationalisations dans le domaine de la marine marchande; la manière dont elles ont été faites en France; la non-concordance des sociétés d'économie mixte avec la définition des nationalisations donnée par le Général de Gaulle; la nomination des présidents des sociétés nationalisées; la gestion de ces sociétés par rapport à celles des libres entreprises; prétendue défense de l'intérêt général* (p. 2620 à 2622); *conditions différentes de l'exploitation de la ligne de Corse par la Société Fraissinet et par la Compagnie générale transatlantique* (p. 2623, 2624); *retire son amendement* (p. 2626).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la Caisse des retraites de l'établissement national des invalides de la marine [18 décembre 1959] (p. 3470).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie, Art. 1er : *Amendement de la Commission* (*Signature du Général de Gaulle, attribution des pleins pouvoirs au Gouvernement actuellement en fonction*); *ses observations sur le rôle de «figurant» réservé au Parlement* [2 février 1960] (p. 125);

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur : les petits Etats africains difficilement viables; les inconvénients de la loi-cadre de 1956; la précipitation des négociations avec le Mali, à l'insu des autres Etats; l'attachement de nombreux Etats africains à la France; l'exemple du Portugal qui a su se maintenir en Afrique et aux Indes; les conséquences de l'indépendance du Mali pour l'Algérie; la protection des Français résidant dans ces territoires; la fragilité de cette Communauté rénovée* [9 juin 1960] (p. 1228, 1230);

— du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Vanité des interventions des parlementaires mis devant le fait accompli; distribution tardive du rapport de la Commission spéciale; imprécision de certains passages des accords, notamment en matière de citoyenneté; nécessité d'une définition de la politique étrangère malienne; nombre élevé des Maliens et Malgaches dans l'armée française; maintien des possibilités de recru-*

tement offertes par ces territoires africains; contradiction entre la reconnaissance du franc C.F.A. comme monnaie légale et le droit pour le Mali de créer une monnaie nationale et un institut d'émission; importance de l'aide financière de la France; orientation de l'enseignement donné à Dakar; problème de la marine marchande; conditions dans lesquelles des actions d'une compagnie de navigation française ont été transférées au Mali [6 juillet 1960] (p. 1730);

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Insuffisance des crédits destinés à la marine dans la loi de programme ; construction du sous-marin expérimental ; importance des crédits affectés à l'aviation, proche de son déclin ; représentation de la marine à l'échelon supérieur de la société pour les études et la réalisation d'engins balistiques (S.E.R.E.B.)* [19 octobre 1960] (p. 2626, 2627);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Causes des difficultés actuelles de la marine marchande française (Crise internationale, départ de la France des territoires d'outre-mer, coût élevé du pavillon français) ; attribution nécessaire d'une aide compensatrice des charges sociales excédentaires ; mesures adoptées par la Grèce pour relever son pavillon ; conditions d'attribution des subventions aux sociétés d'économie mixte; mode de désignation des directeurs de ces sociétés ; conséquences des fermetures de chantiers navals ; réforme nécessaire de l'établissement national des invalides de la marine ; ventilation devant être établie entre le commerce et la pêche en ce qui concerne la Caisse générale de prévoyance ; représentativité des syndicats* [27 octobre 1960] (p. 2884 à 2886) ; *nécessité d'apporter une solution au problème de l'établissement national des invalides de la marine* (p. 2897) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Ses observations sur : l'évolution de la Communauté, les précisions devant être données sur le montant et les modes d'attribution de l'aide accordée, avec juste raison, aux nouveaux Etats ; les gaspillages commis par la France en Afrique ; l'inventaire devant être fait des principaux investissements ; le statut juridique et la composition actuelle de la Communauté rénovée* [6 novembre 1960] (p. 3229, 3230) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la diminution de la part du budget de la Marine dans le budget des Armées ; la faible importance des commandes passées aux chantiers privés ; la situation relativement satisfaisante des arsenaux ; les répercussions de la loi de programme ; le report regrettable au deuxième plan quinquennal du troisième porte-avions; l'activité des différents arsenaux ; les décisions devant être prises par le Conseil supérieur de la marine pour la construction du sous-marin atomique ; le repli de nos bases extérieures ; la base de Mers-el-Kébir ; la disparité existant entre les soldes de la marine de guerre, d'une part, et celle de la marine marchande et des entreprises privées, d'autre part ; la lenteur de l'avancement dans la maistrance ; la diminution des engagements et des rengagements ; les missions de la marine ; l'importance attachée aux porte-avions par les Etats-Unis ; la nomination souhaitable d'un représentant de la marine à la direction générale du S.E.R.E.B. ; les précisions devant être données sur l'affectation du crédit supplémentaire alloué à la marine dans la loi de programme ; les intentions du Gouvernement quant à la nouvelle répartition par grade des équipages de la flotte et quant aux sous-marins océaniques chasseurs de sous-marins* [7 novembre 1960] (p. 3286 à 3288) ;

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre mer, après l'art. 15 : *Article additionnel de M. Roux (Institution d'une taxe sur les bananes en provenance d'autres régions que les D.O.M. et les T.O.M.) ; charge écrasante qu'infligerait injustement l'amendement proposé aux bananes africaines produites dans de meilleures conditions* [8 décembre 1960] (p. 4477, 4478) ; *menace d'une surproduction de bananes dans la zone franc par rapport à la capacité d'absorption du territoire français métropolitain* (p. 4479).

Son rappel au Règlement : *Silence du Gouvernement sur des sujets d'importance capitale* [18 mai 1961] (p. 842).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : les privilèges scandaleux accordés aux détenus politiques de la prison des Baumettes ; l'achat de l'Hôtel de Breteuil pour le logement des services de l'Education nationale* [11 juillet 1961] (p. 1586, 1587) ; Etat A, TRA-

VAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : les conditions d'exploitation de l'armement naval ; les dépenses annuelles d'équipement pour un navire marchand français comparativement aux navires étrangers* (p. 1618) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Ses observations sur : la situation défavorisée des ingénieurs de direction des travaux de la marine ; leur assimilation souhaitable aux officiers des armes, comme le sont les officiers d'administration* (p. 1626) ; *la différence inadmissible existant entre les ingénieurs de direction des travaux, d'une part, les officiers d'armes, les officiers d'administration et les ingénieurs des travaux publics de l'Etat, d'autre part* (p. 1630).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à la politique étrangère : *Liens existant au sujet de Bizerte entre le Gouvernement français et l'Organisation atlantique* [20 juillet 1961] (p. 1894).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Ses observations sur : la nécessité d'équilibrer d'une façon plus saine le budget de l'Etablissement national des Invalides ; l'attribution des subventions aux compagnies dites d'intérêt national ; le germe de nationalisation contenu dans les subventions ; la nouvelle aide à l'armement naval et sa répartition ; la condamnation de toute formule sélective ; l'opportunité d'une compensation uniforme des surcharges inhérentes au pavillon national ; l'injustice d'une aide aux entreprises déficitaires et du refus de cette aide aux entreprises dont le budget est équilibré ; la création récente d'une Commission d'étude des problèmes de l'armement maritime ; le maintien souhaitable d'une école d'apprentissage maritime à Marseille* [27 octobre 1961] (p. 3281 à 3283) ; après l'art. 43 : *Article additionnel de la Commission des finances* (*Allocations compensatrices en faveur de l'armement naval*) : *Ses observations sur : la différence existant entre la situation des compagnies de navigation américaines et françaises, la nationalisation n'existant pas en Amérique dans ce domaine ; l'inégalité de traitement réservé aux compagnies ; le dirigisme de la conception gouvernementale, notamment de l'aide spécifique pouvant être accordée aux pétroliers excédentaires* (p. 3289) ; *son article additionnel tendant à réduire les crédits du titre IV ; suppression de l'aide sélective envisagée par le Gouvernement* (p. 3290) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section marine, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la faible part des crédits militaires affectée à la marine ; la croissance fâcheuse des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'équipement ; l'implantation de la nouvelle école navale de Lanveoc-Poulmic ; la qualité des ingénieurs de direction des travaux et la nécessité de leur accorder les relèvements indiciaires consentis aux officiers des armes ; la brièveté des engagements de la marine ; les travaux maritimes ; la reconstruction des quais de Toulon ; l'insuffisance des travaux d'enfouissement ; la manière dont le travail est assuré dans les arsenaux ; l'arrêt regrettable des commandes de l'Etat à l'industrie privée ; les stocks insuffisants de torpilles ; le problème posé par la réalisation du sous-marin atomique ; les dépassements de devis pour l'usine de Pierrelatte ; la construction souhaitable d'un sous-marin atomique chasseur de sous-marins, de préférence à celle du sous-marin lanceur d'engins plus coûteux ; les bases et le matériel de l'aéronavale ; la participation de la marine à la guerre d'Algérie* [9 novembre 1961] (p. 4188 à 4190) ; *l'emploi de la demi-brigade de fusiliers marins en Algérie ; l'articulation du commandement militaire en Méditerranée ; l'avenir de Bizerte* (p. 4192, 4193) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de M. Jean Valentin tendant à ramener à 18 mois la durée du service militaire actif* (p. 4198) ; *ses explications de vote* [12 novembre 1961] (p. 4558, 4559) ; deuxième lecture : Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 5263) ; *ses observations sur la nécessité de ramener à 10 0/0 le pourcentage laissé au Gouvernement pour exercer l'aide sélective* (p. 5264) ; *sous-amendements de M. Christian Bonnet : ses observations sur la cherté du pavillon français ; la nécessité d'une aide et non d'une compensation* (ibid.) ;

— d'un projet de loi de programme relatif à la restauration des monuments historiques : *Ses observations sur l'intention du Gouvernement de maintenir une subvention à l'Egypte pour la restauration des monuments historiques* [14 décembre 1961] (p. 5638).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement

relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le rejet par le Gouvernement des contre-propositions faites par les députés partisans de l'Algérie française en février ; le mal fait à l'armée ; l'agitation dans les classes de préparation aux grandes écoles militaires ; la clémence nécessaire envers les révolutionnaires ayant lutté pour leur idéal de l'Algérie française ; le sort réservé aux Français coupables de délit d'opinion ; l'éventuelle responsabilité du Gouvernement dans les attentats* [20 mars 1962] (p. 465 à 467) ; *les déclarations faites par M. Debré en septembre 1957 sur l'illégitimité d'un abandon de l'Algérie* (p. 467) ;

— sur une communication du Gouvernement (programme de M. Pompidou) : *Les droits des membres des Commissions de l'Assemblée ; l'application de la Constitution ; les internements administratifs ; le Gouvernement et la marine marchande* [26 avril 1962] (p. 781 à 783).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : Art. 39, Etat A : *Le problème de l'aide compensatoire aux surcharges du pavillon français ; la nécessité de définir une politique de la marine marchande ; la définition des lignes d'intérêt général ou national* [12 juillet 1962] (p. 2386, 2387) ; *amendement de la Commission (Réduction des crédits prévus pour la marine marchande) : la nécessité de voir préciser par le Gouvernement l'application de la compensation des surcharges de l'armement naval* (p. 2391) ; en deuxième lecture : *Le cas des fonctionnaires invités à rentrer en Algérie* [23 juillet 1962] (p. 2751, 2752) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif au Code disciplinaire et pénal de la marine marchande : *La réglementation de l'exercice du droit de grève dans la marine marchande* [23 juillet 1962] (p. 2812, 2813).

FRANCO (M. Léonce), *Député du Morbihan,* (*I. P. A. S.*).

En remplacement de M. Marcelin, nommé Ministre de la Santé publique [19 juin 1962]. En application de l'ordonnance (n° 58-1099) du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles premier et 2.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [19 juin 1962] (p. 1776).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'Action sociale [3 juillet 1962].

FRANÇOIS-VALENTIN, *Député de la Meurthe-et-Moselle, 5e circonscription* (*I. P. A. S.*).

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503) ;

— président de cette Commission [29 janvier 1959] (p. 192), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504). [7 juillet 1961] (p. 1556) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Ses observations sur : le rôle du Premier Ministre au Conseil de la République, sa personnalité ; la légitimité de sa nomination ; l'inquiétude soulevée par la composition du Gouvernement ; la crainte d'une dictature de l'administration ; la nécessité de conserver un rôle et un droit de contrôle au Parlement ; la coopération des pouvoirs ; l'appui des libéraux pour la réalisation de la Communauté ; la pacification en Algérie et la promotion de l'Algérie ; l'aménagement de certaines mesures financières dans un esprit humain ; le retour à un libéralisme adapté aux circonstances ; les rapports du Gouvernement avec la majorité ; la nécessité de ne pas décevoir l'espérance française ; la question scolaire* [15 janvier 1959] (p. 48 à 51).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 4 : *Amendements de MM. Dejean et*

Coste-Floret relatifs à la constitution des Commissions; coexistence provisoire des deux modes de scrutin; garantie accordée aux députés jusqu'alors non inscrits [20 janvier 1959] (p. 104, 105); seconde délibération : *Ses explications de vote : satisfaction accordée à l'opposition; souplesse du Règlement* [21 janvier 1959] (p. 151);

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 133 : *Amendement de M. Chandernagor (Vote d'une motion d'orientation après la question orale); recevabilité des propositions de résolution* [3 juin 1959] (p. 750);

— d'un projet de loi relatif au statut de l'économat de l'armée, Art. 4 : *Amendement de M. Buot tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article (Rétroactivité de la loi)* [18 juin 1959] (p. 895);

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Absence de la notion de défense* [30 juin 1959] (p. 1170, 1171);

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Ses explications de vote : sacrifices nécessaires dans le présent et l'avenir pour la formation de la jeunesse* [2 juillet 1959] (p. 1276);

— d'un projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole, par des militaires, par suite des événements d'Algérie, Art. 1er : *Amendement de M. Bourgoin (Application des dispositions de la loi du 6 août 1955, modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relatives aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre); problème de l'unité et du moral de l'armée* [7 juillet 1959] (p. 1328); *nécessité d'une extension de la législation devant l'extension du terrorisme* (p. 1329);

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Valeur de l'opinion internationale; détérioration de notre position en Algérie; difficultés d'obtenir un « cessez-le-feu » sans négociations politiques; conditions de réussite et portée de la pacification; concours de la population; confiance de l'armée dans la cause qu'elle sert; interprétation du refus de sécession énoncé par le Premier Ministre; déroulement des élections; application rigoureuse de la loi républicaine, notamment en matière d'amnistie et d'atteinte à la sûreté de l'Etat; maintien de l'armée en Algérie; nécessité de donner des instructions précises aux fonctionnaires envoyés en Algérie; abandon regrettable de l'idée d'intégration* [15 octobre 1959] (p. 1806 à 1809);

— du projet de loi fixant un nouveau régime de limite d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer : *Portée limitée des mesures proposées; problème général de l'avenir de l'armée du corps des officiers et des sous-officiers* [4 novembre 1959] (p. 2181, 2182);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 10 (*Plafond des crédits applicables au budget général de 1960*) : *Impossibilité d'effectuer des modifications après la fixation des plafonds; difficultés de supporter les charges d'une guerre dans le cadre d'un budget fixé de façon classique; atteinte portée aux autres dépenses par la priorité accordée à l'Algérie; nécessité d'une explication du Premier Ministre au moment de la discussion du budget des forces armées* [9 novembre 1959] (p. 2310, 2311); (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section guerre : *Diminution de nos dépenses militaires par rapport à l'ensemble des dépenses budgétaires et au revenu national depuis 1954; conséquences de la priorité accordée à l'Algérie; faible proportion des crédits affectés aux études et aux recherches; charges imposées à l'armée de terre; insuffisance du budget pour permettre la réalisation des trois objectifs définis par le Ministère de la Défense nationale (défense interne de la République et de la Communauté, participation à l'O.T.A.N., effort en vue d'obtenir une force de frappe nationale); part énorme d'impôts acquittée par l'armée; constat de carence intellectuelle et financière pour la Communauté; création d'une force de frappe; accroissement du retard dans la modernisation de nos forces conventionnelles en vue de l'adaptation aux obligations de notre sécurité extérieure; diminution de notre potentiel de défense; redressement nécessaire; définition d'une loi de programme; association de la Commission de la défense nationale à son élaboration; règlement de son financement; définition corrélative d'une conception d'ensemble cohérente et homogène (Livre blanc britannique); définition d'une orientation permettant des choix ultérieurs* [18 novembre 1959] (p. 2559 à 2561); ANCIENS

COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Son rappel au Règlement (Interprétation de la demande formulée par le Premier Ministre sur la réserve du vote du budget des Anciens combattants)* [24 novembre 1959] (p. 2968) ; Motion de censure : *Utilisation de la nouvelle procédure constitutionnelle ; manifestation des droits de l'opposition ; notion de majorité ; attitude du Gouvernement contraire au désir de sa majorité; méconnaissance de la représentativité des élus ; attachement du pays à l'égalité et à la paix ; nécessité de ne pas confondre autorité et autoritarisme ; inquiétude suscitée par les cavalcades publicitaires entourant la venue de M. Krouthchev ; mise en garde du Premier Ministre contre les dangers d'un certain développement constitutionnel ; usage des articles 44 et 49 ; emploi de la question de confiance ne pouvant être utilisée au Sénat ; nécessité de respecter le cadre du régime parlementaire institué par la Constitution acceptée par la majorité des Français ; normalisation et humanisation souhaitables du régime* [27 novembre 1959] (p. 3065 à 3067) ;

— du projet de loi de programme relative à certains équipements militaires : *Ses observations sur : la brièveté de l'exposé des motifs ; l'impossibilité d'une modernisation des moyens de défense sans armement atomique ; la nécessité de ne pas limiter cette modernisation à la constitution d'une force stratégique nucléaire étant donné la diversité des menaces ; l'organisation de la défense intérieure du territoire ; la lutte contre la guerre subversive ; la modernisation de l'armement de nos unités terrestres ou navales ; le maintien sans réserve des moyens réclamés pour les opérations d'Algérie ; le renforcement de la défense commune et de notre rôle dans cette défense pour en accroître l'efficacité à notre profit et au profit de tous ; la compatibilité de la défense commune avec la possession d'une force atomique nationale (exemple de l'Angleterre) ; la cohérence nécessaire de notre défense ; le maintien d'une grande capacité d'adaptation ; le rôle de l'homme dans l'armée et dans la Nation* [19 octobre 1960] (p. 2616 à 2619) ; deuxième lecture : *Sa demande de suspension de séance ; ses observations sur : l'amendement devant être déposé par le Gouvernement par lequel celui-ci s'engage à prendre les initiatives nécessaires pour mettre en œuvre la politique définie par le texte de loi ; les réserves suscitées par la procédure utilisée par le Gouvernement ; l'opposition de la Commission au projet* [17 novembre 1960] (p. 3908, 3909) ; Motion de censure : *Ses observations sur : la nécessité mais non l'urgence du projet ; le refus du Gouvernement d'ajourner la discussion pour entreprendre des négociations avec nos alliés ; l'absence regrettable d'un vote positif du Parlement ; l'usage abusif fait par le Gouvernement des textes constitutionnels ; l'opposition de la lettre de la Constitution à l'esprit des travaux préparatoires du Comité consultatif ; le détournement du régime ; l'atteinte portée au principe de la loi* [22 novembre 1960] (p. 3956 à 3958) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, section Marine, Art. 29, paragraphe II, titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédits ; amendement indicatif destiné à attirer l'attention du Gouvernement sur l'urgence d'une revalorisation de la condition militaire ; insuffisance du début de réalisation envisagée par le Gouvernement ; problème posé par le corps des sous-officiers ; accroissement de l'exode des sous-officiers spécialistes vers le secteur privé* [7 novembre 1960] (p. 3296, 3297) ; *conformité de son amendement à l'ordonnance organique ; nécessité d'une amélioration du rythme de la revalorisation de la condition militaire ; engagement du Secrétaire d'Etat aux finances à ce sujet ; retrait de son amendement* (p. 3298, 3299) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux obligations militaires des mineurs de fond, Art. 1er : *Amendement de M. Mayer (Cas des mineurs de fond ajournés des classes 1959 et 1960)* [29 novembre 1960] (p. 4113, 4114) ; Seconde délibération (p. 4114) ;

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : la prolongation probable de la guerre ; la suppression des garanties du pacte atlantique en cas de modification du statut de l'Algérie ; le danger d'une république algérienne* [7 décembre 1960] (p. 4405, 4406) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : Etat B, SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*Secrétariat général pour les affaires algériennes*) : *Ses observations sur : la réduction regrettable du nombre des harkis ; les conséquences psychologiques de cette mesure sur les musulmans fidèles à la France* [11 juillet 1961] (p. 1620) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Amendement de la Com-*

mission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe II ; ses observations sur : l'effort consenti par le Gouvernement en faveur de la revalorisation des soldes militaires; l'injustice commise à l'égard des sous-officiers les plus méritants et les plus anciens ; le déficit numérique actuel de nos cadres de sous-officiers de métier ; le coût de la formation des spécialistes et leur évasion vers le privé (p. 1628, 1629) ; *les conséquences désastreuses du départ des spécialistes de l'armée de l'air* (p. 1629, 1630) ; en deuxième lecture, Art. 20, Crédits militaires : *Amendement de la Commission des finances et de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du deuxième paragraphe ; ses observations sur : l'insuffisance de la revalorisation de la condition militaire; la situation défavorisée des sous-officiers les plus méritants ; la grande utilité des techniciens de qualité dans une armée moderne ; les difficultés de leur recrutement* [21 juillet 1961] (p. 1928) ; en troisième lecture, Art. 20, Crédits militaires : *Amendement du Gouvernement tendant à une majoration de crédits* (p. 1968) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans à certains grades militaires, Article unique : *Amendement de la Commission (Avis conforme du Conseil supérieur de l'armée intéressée ; nécessité d'asseoir au maximum l'autorité d'officiers dont l'origine est exceptionnelle)* [21 juillet 1961) (p. 1949).

Son décès est annoncé à l'Assemblée Nationale [3 octobre 1961] (p. 2337).

FRÉDÉRIC-DUPONT (M. Édouard),

Député de la Seine, 5e circonscription (I. P. A. S.).

Vice-président de l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu Vice-président de l'Assemblée Nationale [10 décembre 1958] (p. 15).

En cette qualité :

Préside :

La séance du 5 mai 1959 (p. 424) ; la première séance du 28 mai 1959 (p. 632) ; la première séance du 10 juin 1959 (p. 847) ; la première séance du 24 juin 1959 (p. 1003) ; la troisième séance du 30 juin 1959 (p. 1178) ; la deuxième partie de la première séance du 1er juillet 1959 (p. 1207) ; la première séance du 2 juillet 1959 (p. 1243) ; la séance du 21 octobre 1959 (p. 1877) ; la deuxième séance du 6 novembre 1959 (p. 2231) ; la deuxième séance du 9 novembre 1959 (p. 2300) ; la troisième séance du 16 novembre 1959 (p. 2468) ; la deuxième partie de la première séance du 21 novembre 1959 (p. 2729) ; la troisième séance du 21 novembre 1959 (p. 2770) ; la séance du 2 décembre 1959 (p. 3125) ; la première séance du 18 décembre 1959 (p. 3466).

Communique à l'Assemblée la composition du bureau du Sénat [5 mai 1959] (p. 440).

Rappelle les termes de l'article 65 du Règlement relatif au vote par scrutin public [1er juillet 1959] (p. 1213).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961], (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers, **n° 11** [27 janvier 1959] (p. 167).

Sa proposition de loi tendant à réprimer la vente à la sauvette et d'une façon générale la vente illicite de marchandises ou denrées sur la voie publique et dans les lieux assimilés et à réglementer l'exercice du commerce sur la voie publique ou dans les lieux assimilés et sur les emplacements privés donnant accès à la voie publique, **n° 16** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi relative à la promotion de certains officiers de réserve au grade supérieur dans l'honorariat, **n° 17** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi relative à la protection des animaux, **n° 19** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi relative au placement et à l'engagement des artistes, **n° 22** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à compléter les articles 270 et 271 du Code pénal réprimant le vagabondage, afin de faire disparaître l'état de « clochard », **n° 29** [28 avril 1959] ; la retire [31 octobre 1961].

Sa proposition de loi ayant pour objet de modifier les articles 9, 14 et 32 du décret du 30 septembre 1953 sur les baux commerciaux, **n° 106** [29 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à mettre les organismes gestionnaires des H. L. M. dans l'obligation d'aliéner, au profit de leurs occupants qui en feront la demande, les logements situés dans les immeubles collectifs édifiés en application de la loi Loucheur du 13 juillet 1928, n° **277** [8 octobre 1959].

Son avis présenté, au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1960 (nos 300-328) (Dépenses militaires, Section marine), n° **365** [12 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier la loi du 11 octobre 1940 sur les cumuls d'emplois, n° **408** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 130 du Code de la sécurité sociale concernant les dispenses de cotisation d'allocations familiales des travailleurs indépendants, n° **409** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 22 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, n° **416** [27 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à autoriser la priorité sur certains marchés aux mutilés de guerre, n° **519** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 767 du Code civil en ce qui concerne les droits du conjoint survivant, n° **541** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi du 1er septembre 1948 en ce qui concerne le maintien dans les lieux au cours d'une procédure de divorce ou de séparation de corps, conformément à l'ordonnance de non-conciliation, n° **542** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1758 du Code civil pour assurer la reconnaissance du droit familial au logement, n° **543** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à reviser certaines rentes viagères, n° **569** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à interdire la vente des carburants pendant la nuit, n° **590** [26 avril 1960].

Sa proposition de loi relative à la réorganisation de la musique de la garde républicaine de Paris, n° **622** [6 mai 1960].

Sa proposition de loi tendant à modifier le décret du 30 septembre 1953 relatif au nantissement de matériel, n° **770** [11 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à déterminer les mesures régularisant la situation des personnels des ex-concessions françaises en Chine, n° **871** [11 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à permettre l'adoption ou la légitimation adoptive en présence d'enfants légitimes, majeurs, y consentant, n° **872** [11 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Crédits du Ministère des Armées, section marine) (n° 866), n° **924** [4 novembre 1960].

Sa proposition de loi tendant à permettre de conférer l'honorariat du grade supérieur à certains officiers de réserve et assimilés, n° **1116** [25 avril 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi (n° 1282), adopté par le Sénat, portant modification de la loi du 13 décembre 1932 sur le recrutement de l'armée de mer et l'organisation de ses réserves, n° **1340** [12 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 1259 du Code pénal en vue de rétablir son application au costume porté par un ministre d'un culte ou par un membre d'une communauté religieuse, n° **1354** [13 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1382) modifiant certaines dispositions de la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte, n° **1389** [19 juillet 1961].

Sa proposition de loi tendant à compléter les articles 270 et 271 du Code pénal réprimant le vagabondage, afin de faire disparaître l'état de « clochard », n° **1493** [31 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Dépenses militaires, Section marine, n° **1498** [31 octobre 1961].

Sa proposition de loi tendant à réglementer l'installation des antennes extérieures de radiodiffusion dans les immeubles collectifs, n° **1648** [15 décembre 1961].

Sa proposition de loi tendant à étendre le bénéficice des prestations maladie maternité de la Sécurité sociale aux grands infirmes civils ayant besoin de l'aide constante d'une tierce

personne, titulaires de l'allocation de compensation instituée par l'article 171 du Code de la famille et de l'aide sociale, ainsi qu'à leurs ayants droit, n° **1683** [21 mars 1962].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 25 de la loi (n° 57-1223) du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés, n° **1685** [21 mars 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux : *Prétendu caractère de proposition de résolution de l'article 46 bis* [9 décembre 1959] (p. 3262).

Donne lecture d'une lettre du Premier Ministre relative à une modification de l'ordre du jour [18 décembre 1959] (p. 3466).

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, en qualité de *Rapporteur: Absence du Rapporteur aux réunions du « Comité des tendances » ; simplifications apportées par le nouveau Règlement ; statut des groupes ; institution d'un véritable débat parlementaire ; renforcement des pouvoirs du Président ; allégement de la procédure ; respect de l'esprit de la Constitution et des attributions du Parlement* [20 janvier 1959] (p. 92) ; Art. 1er : *Amendement de M. Dorey tendant à supprimer l'obligation de communiquer la liste des membres des bureaux des groupes* (p. 96) ; *amendement de M. Ballanger tendant à permettre aux députés appartenant à des formations politiques ayant présenté des candidats dans plus de 75 circonscriptions de se constituer en groupes quel que soit leur effectif* (p. 97) ; *amendement de M. Dorey tendant à associer les présidents de groupes à l'élaboration du statut et à la fixation des conditions de travail du personnel* (ibid) ; Art. 3 : *Amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots « pour l'examen des projets et des propositions qui ne sont pas renvoyés à une Commission spéciale » et à préciser que « les Commissions permanentes sont les organes qui assurent l'information du Parlement pour lui permettre d'exercer son contrôle »* (p. 98) ; *amendement de Mme Devaud tendant à inclure le travail dans la liste des matières relevant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* (p. 99) ; Art. 4 : *Amendements de MM. Dejean et Coste-Floret relatifs à la constitution des Commissions ; absence de la représentation proportionnelle intégrale dans les Règlements passés ; nécessité de maintenir le droit de statuer sur une opposition nettement manifestée* (p. 105, 106) ; Art 9 : *Amendement de M. Habib-Deloncle précisant qu'en dehors des sessions les Commissions sont convoquées par leur président sur l'initiative de leur bureau ; nécessité d'accroître les pouvoirs des présidents des Commissions* (p. 109) ; Art. 30 : *Amendement de M. Portolano prévoyant que les renvois en Commission ne peuvent faire échec à la priorité fixée par le Gouvernement pour la discussion des projets et propositions de loi* (p. 121, 122) ; Art. 50 : *Amendement de M. Ballanger tendant à instituer deux sortes d'interpellations : les interpellations simples ne mettant pas en cause le Gouvernement et les interpellations accompagnées d'une motion de censure ; violation de la Constitution* (p. 124) ; Art. 53 : *Amendement de M. de Broglie tendant à élargir la procédure des questions orales ; simple faculté accordée au président de donner la parole aux députés qui en font la demande* [21 janvier 1959] (p. 139) ; *amendement de M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat ; diminution des pouvoirs de la conférence des présidents* (p. 140) ; *légalité contestable de la procédure employée au Sénat ; contradictions entre les amendements proposés et la Constitution* (p. 141) ; Art. 56 : *Amendement de M. Baudis précisant que les questions écrites ne doivent contenir aucune imputation d'ordre personnel à l'égard de tiers nommément désignés* (p. 143) ; Art. 71 (*Indemnité de fonction*) : *Propose une nouvelle rédaction de cet article* (p. 145) ; Art. 14 (*Réunion des Commissions*) : *Propose de le scinder en deux articles* (p. 146, 147) ; En seconde délibération ; Art. 9 : *Propose de porter le délai de convocation des Commissions à une semaine pendant les intersessions* (p. 148).

Pose à M. le Ministre du Travail deux questions orales relatives au régime des retraites vieillesse (*Attribution d'une pension de reversion aux conjoints survivants, assurés nés avant le 1er avril 1886*) [5 juin 1959] (p. 790).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Coût réel de la liaison Orly—gare d'Orsay* [30 juin 1959] (p. 1155, 1156) ;

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Réadaptation des travailleurs âgés ; obstacles opposés en France à leur emploi ; utilisation des personnes âgées à l'étranger ; limite d'âge imposée par certains règlements d'administration publique ; mise à la retraite des auxiliaires ; méfiance injustifiée des employeurs ; mesures destinées à la formation professionnelle accélérée des femmes âgées* [1er juillet 1959] (p. 1199, 1200).

Pose à M. le Ministre de la Justice, une question orale relative aux traitements afférents à la Légion d'honneur et à la Médaille militaire [3 juillet 1959] (p. 1298, 1299).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux ; Article unique : *Amendement de M. Hoguet (Non-application des décisions intervenues entre le 16 février et le 5 juillet et passées en force de chose jugée ainsi que des accords amiables)* [21 juillet 1959] (p. 1397) ; *son article additionnel (Limitation de la reprise par le bailleur à la partie des locaux à usage d'habitation)* (p. 1397) ; *le retire* (p. 1398).

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1703).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers : *Inopportunité de la revendication du Ministre des Finances à propos d'un texte apportant des ressources à l'Etat ; diminution des économiquement faibles ; augmentation d'impôts sur les allocations payées aux rentiers viagers ; réhabilitation de l'épargne française* [4 novembre 1959] (p. 2172, 2173) ; Art 1er : *Amendement du Gouvernement (Remplacer la date du 1er janvier 1949 par celle du 1er janvier 1952 dans les articles 1, 3, 4, 4 bis et 4 ter de la loi du 25 mars 1949) ; insuffisance de la majoration de 10 0/0 pour les rentes constituées avant le 1er janvier 1949 ; acceptation du taux de 50 0/0 pour celles ayant pris naissance entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1952* [5 novembre 1959] (p. 2193) ;

— de sa question orale posée à M. le Premier Ministre relative au siège des institutions européennes : *Vocation de Paris pour devenir la capitale européenne; nombreux avantages du choix de la région parisienne au point de vue pratique et politique; avantages d'un rapprochement des institutions européennes; rôle de Paris comme capitale de l'Eurafrique; vocation de Paris pour symboliser la liberté dans le monde entier; raisons des réticences du Gouvernement; appui du général de Gaulle à la candidature de Paris* [5 novembre 1959] (p. 2196, 2197) ;

— d'un projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Revalorisation de l'allocation viagère accompagnant la médaille d'honneur de la police* [12 novembre 1959] (p. 2341) ; CRÉDITS MILITAIRES, section marine, en qualité de *Rapporteur pour avis : Importance du rôle de la marine dans les opérations d'Algérie; action de pacification entreprise par les fusiliers-marins; inauguration de la Base de Mers-el-Kebir; conséquences des économies réalisées dans les crédits de fonctionnement; nécessité d'une loi de programme; sort des arsenaux; situation de la flotte; nécessité de la construction du croiseur lance-engins; impossibilité pour la marine de réaliser ses missions; contribution de la marine française à la force de frappe; problème du sous-marin atomique; essais de Cherbourg; rôle dans la défense de la Communauté : nécessité de forces amphibies et d'éléments d'intervention mobiles et rapides; crise de recrutement dans la marine; perspicacité de la Commission de l'armée (exemple d'avant-guerre)* [18 novembre 1959] (p. 2572 à 2574) ;

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux [26 novembre 1959) (p. 3028) ; Art. 1er : *amendement de M. Palewski (Notification du refus de renouvellement par suite d'inexécution des clauses du bail); cas du locataire ayant sous-loué* (p. 3036) ; *amendements de MM. Hoguet et Ballanger (Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité) ; indemnité d'éviction; priorité de l'ancien locataire en cas de reconstruction* (p. 3039) ; *achat de rues entières par l'administration à Paris* (ibid.) ; Art. 5 : *Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (Procédure de la double expertise); répression des ventes à la sauvette* [1er décembre 1959] (p. 3105).

En sa qualité de Vice-Président de l'Assemblée Nationale :

Préside : La séance du 29 avril 1960 (p. 551) ; la 2e séance du 12 mai 1960 (p. 812) ; la 2e

séance du 19 mai 1960 (p. 996); la 2e séance du 1er juin 1960 (p. 1127); la séance du 8 juin 1960 (p. 1196); la séance du 9 juin 1960 (p. 1233); la séance du 23 juin 1960 (p. 1474); la séance du 1er juillet 1960 (p. 1651); la 1re séance du 11 juillet 1960 (p. 1803); la 2e séance du 12 juillet 1960 (p. 1874).

Est élu Vice-Président de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463).

En cette qualité :

Préside : La 2e partie de la séance du 6 octobre 1960 (p. 2490); la 2e partie de la 3e séance du 18 octobre 1960 (p. 2594); la 1re partie de la 2e séance du 19 octobre 1960 (p. 2631); la 2e séance du 27 octobre 1960 (p. 2863); la 3e séance du 28 octobre 1960 (p. 2947); la 2e séance du 6 novembre 1960 (p. 3219); la 3e séance du 8 novembre 1960 (p. 3349); la 1re séance du 13 novembre 1960 (p. 3799); la séance du 16 novembre 1960 (p. 3887); la séance du 2 décembre 1960 (p. 4250); la séance du 8 décembre 1960 (p. 4466); la 2e partie de la 3e séance du 7 décembre 1960 (p. 4430); la 2e séance du 12 décembre 1960 (p. 4531); la 1re partie de la 1re séance du 14 décembre 1960 (p. 4598).

Informe l'Assemblée Nationale de l'aménagement de l'ordre du jour [29 avril 1960] (p. 552).

Prend part à la discussion du projet de loi d'orientation agricole, Art. 12 : *Amendement de M. Waldeck-Rochet; son irrecevabilité en vertu de l'article 99 du Règlement* [12 mai 1960] (p. 821); en deuxième lecture : *Ordre de discussion des amendements; conditions particulières étant donné le rejet de l'ensemble du projet par le Sénat* [11 juillet 1960] (p. 1820).

Proclame les membres des six Commissions permanentes [6 octobre 1960] (p. 2490).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICE DU PREMIER MINISTRE, relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo; après l'art. 78 : *Article additionnel de M. Hénault sur la représentation parlementaire au sein du Comité directeur du F.A.C.; application de l'article 93 du Règlement* [6 novembre 1960] (p.3235); *communication de l'incident au Président de l'Assemblée Nationale; prochaine réunion du Bureau* (ibid.).

Informe l'Assemblée du dépôt d'une motion de censure (Loi de programme relative à certains équipements militaires) [2 décembre 1960] (p. 4250).

En qualité de Député :

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la lutte contre le bruit des moteurs [6 mai 1960] (p. 698).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à l aménagement de la gare d'Orsay en aérogare [6 mai 1960] (p. 701).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques sur les mesures qu'il compte prendre en faveur des rentiers viagers publics : *Injustice du sort fait aux rentiers viagers de l'Etat et des compagnies d'assurances sur la vie; importance des réserves des compagnies d'assurances sur la vie; possibilité de revaloriser les rentes qu'elles servent; nombre important de rentiers viagers parmi les économiquement faibles et les titulaires de l'allocation spéciale vieillesse; diminution du nombre des assistés entraînée par une revalorisation des rentes viagères versées par l'Etat, mesure n'entraînant pas en définitive une grande dépense et préservant la dignité des rentiers viagers ayant fait confiance à l'Etat* [6 mai 1960] (p. 704, 705).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale relative aux attentats contre les agents de la force publique [10 juin 1960] (p. 1274 à 1278).

Prend part au débat sur les questions orales posées par MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *L'usage fait par la radio des fellagha du communiqué de l'U.N.E.F.; la répression de la complicité avec le terrorisme; suppression de la subvention à l'U.N.E.F.* [24 juin 1960] (p. 1527).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi adopté par le Sénat tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne : *Crainte d'une sclérose des entreprises existantes; nécessité d'une décentralisation administrative préalable à la déconcentration industrielle; prolifération des locaux administratifs à Paris; affectation de la*

redevance aux communes intéressées ; paiement par l'Etat de sa part comme un simple particulier [19 juillet 1960] (p. 2024) ; Art. 5 (*Calcul de la redevance*) ; *son amendement* (*Versement de la redevance au budget des communes où se trouvent les constructions*) (p. 2040) ; *immense besoin des communes de la région parisienne* (ibid.) ;

— du projet de loi de programme relatif à à certains équipements militaires : *Ses observations sur : l'armée d'Algérie et son matériel ; le rôle de la flotte dans les opérations d'Algérie ; l'insuffisance de notre aviation d'appui ; la nécessité d'une force de dissuasion nationale ; les avantages du sous-marin atomique, discret, invulnérable et universel représentant la force parfaite de dissuasion ; la nécessité de donner à la marine, dans la force de frappe et dans les programmes, la place qui doit lui revenir* [18 octobre 1960] (p. 2573, 2574) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Augmentation nécessaire des effectifs de police pour leur permettre de faire face à leurs charges nouvelles* (*Présence à Paris d'organismes internationaux ; lutte contre le terrorisme ; accroissement de la population ; augmentation de la circulation*) ; *retard apporté à l'approbation du budget de la préfecture de police ; augmentation des tâches des services administratifs de la préfecture de police ; simplification souhaitable du mode de perception des amendes en cas de contravention ; situation dramatique du régiment des sapeurs-pompiers de Paris par suite de leur insuffisance en nombre et en matériel* [3 novembre 1960] (p. 3039, 3040) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section marine ; *ses observations sur : les trois missions de la marine* (*Mission de dissuasion ; mission d'intervention, mission de défense des lignes de communications*) ; *l'utilité d'une force d'intervention analogue aux « marines » des Etats-Unis ; la nécessité pour la marine de faire face à la menace permanente que constitue la présence des sous-marins russes en Méditerranée ; l'intégration insuffisante de la marine dans la loi de programme ; la nécessité de renforcer rapidement nos moyens conventionnels ; le rôle efficace de la marine en Algérie ; la diminution regrettable des crédits par rapport à l'année passée ; les conditions d'avancement défavorisées des équipages de la flotte ; l'absence regrettable d'une cérémonie d'inauguration de la base de Mers-el-Kébir ; l'intérêt de la mobilité de la marine en cas d'attaque ; la nécessité d'avoir le plus rapidement possible des frégates lance-engins et des sous-marins perfectionnés destinés à la chasse aux sous-marins ; l'utilité du sous-marin atomique* [7 novembre 1960] (p. 3288 à 3290) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 54 : *Relèvement nécessaire du plafond imposé pour les souscriptions volontaires des anciens combattants mutualistes* [8 novembre 1960] (p. 3329, 3330) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : l'utilité de l'aménagement de l'aérogare d'Orsay ; la liaison de ce projet avec le projet d'express régional ; la construction éventuelle d'un hôtel sur l'emplacement de la gare d'Orsay les propositions qui auraient été faites au Gouvernement pour l'achat de terrains avoisinant la gare d'Orsay* [10 novembre 1960] (p. 3550, 3551) ; Titre III : *La reconstruction des ponts de Saint-Louis et de Solférino à Paris* (p. 3558).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la population une question orale avec débat relative à l'aide aux aveugles travailleurs [25 novembre 1960] (p. 4094 à 4099).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : la nécessité reconnue par tous d'une réforme des régimes matrimoniaux ; l'opportunité du choix comme régime légal de la Communauté réduite aux acquêts ; l'utilité de la double signature pour les actes importants ; l'association souhaitable de la femme à l'aliénation des valeurs mobilières, automobiles et objets de valeur ; les pouvoirs excessifs du mari sur les biens propres de la femme ; la suppression regrettable de la faculté de renonciation et des biens réservés ; la nécessité de réserver les droits de la femme en matière de logement et d'habitation* [30 novembre 1960] (p. 4170 à 4172) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Ses observations sur : l'augmentation du prix de l'eau à Paris ; le captage des eaux du Val de Loire* [15 décembre 1960] (p. 4678).

En sa qualité de Vice-Président de l'Assemblée Nationale :

Préside : la séance du 4 mai 1961 (p. 658) ; la séance du 19 mai 1961 (p. 881).

Est élu vice-président de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

En cette qualité :

Préside : la séance du 5 juillet 1961 (p. 1441) ; la première séance du 7 juillet 1961 (p. 1517) ; la deuxième séance du 12 juillet 1961 (p. 1671) ; la séance du 13 juillet 1961 (p. 1695) ; la première séance du 20 juillet 1961 (p. 1859) ; la troisième séance du 21 juillet 1961 (p. 1965) ; la première séance du 5 octobre 1961 (p. 2397) ; la deuxième séance du 18 octobre 1961 (p. 2609) ; la deuxième séance du 20 octobre 1961 (p. 2798) ; la troisième séance du 26 octobre 1961 (p. 3153) ; la première séance du 28 octobre 1961 (p. 3335) ; la troisième séance du 28 octobre 1961 (p. 3379) ; la première séance du 6 novembre 1961 (p. 3736) ; la première séance du 10 novembre 1961 (p. 4313) ; la séance du 17 novembre 1961 (p. 4911) ; la séance du 24 novembre 1961 (p. 5052) ; la deuxième séance du 1er décembre 1961 (p. 5198) ; la deuxième séance du 6 décembre 1961 (p. 5324) ; la première séance du 13 décembre 1961 (p. 5554) ; la première séance du 15 décembre 1961 (p. 5658).

Déclare la session interrompue [19 mai 1961] (p. 910).

Annonce la constitution d'une Commission spéciale pour l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1961 (collectif agricole) [15 juin 1961] (p. 1112).

Rappel au Règlement de M. Durroux sur la modification du jour réservé aux réponses aux questions orales [7 juillet 1961] (p. 1532).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative à l'emploi des travailleurs de plus de cinquante ans : *Cas des femmes seules ; exemple des pays étrangers ; Institut fédéral du placement en Allemagne ; institution de Centres de perfectionnement professionnel organisant le « recyclage » et l'adaptation des travailleurs âgés ; date limite d'entrée dans les administrations ; statut des caisses de retraites* [28 avril 1961] (p. 588, 589, 590).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale relative à la liaison entre l'aéroport d'Orly et Paris : *Liaison de l'aéroport d'Orly à la gare d'Orsay* [5 mai 1961] (p. 682 à 685).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, rapport de la Commission mixte paritaire : *Avantages du projet ; étendue de l'assiette du financement finalement retenu* [21 juillet 1961] (p. 1943) ;

— du projet de loi relatif à la protection des animaux : *Ses observations sur : la reprise, dans le texte, d'une partie de sa proposition de loi déposée dix ans auparavant ; la nécessité d'une limitation territoriale des courses de taureaux* [12 juillet 1961] (p. 1664, 1665) ; Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Autorisation des courses de taureaux dans les pays de tradition locale ininterrompue* (p. 1675) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, en deuxième lecture, Etat C, Affaires culturelles : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'autorisation de programme ; consultation nécessaire de la Commission des sites préalablement à toute modification dans un arrondissement classé* [21 juillet 1961] (p. 1924, 1925) ; Art. 20 (*Crédits militaires*) : *Ses observations sur le coût de la construction de nouvelles casernes à Bizerte* (p. 1926, 1927).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale relative à la recrudescence des maladies vénériennes [21 juillet 1961] (p. 1938).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves, en qualité de *Rapporteur : Alignement des conditions de passage dans la réserve de l'armée de mer sur celles de l'armée de terre* [21 juillet 1961] (p. 1951) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation des corps d'officiers de l'armée de mer en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les nouvelles missions de la marine ; la modification nécessaire de la notion de commandement requise pour accéder à un grade supérieur ; la substitution de l'expression commandement maritime plus large à celle de commandement à la mer ; l'avis du Conseil constitutionnel sur le Règlement par décret des conditions de l'assimilation* [21 juillet 1961] (p. 1952) ;

— d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au bénéfice du maintien dans les lieux pour certains clients des hôtels et meublés : *Préjudice causé aux hôteliers par la prorogation*

de la loi sur le maintien dans les lieux dans les meublés ; garantie apportée par l'intervention des services de la préfecture de police dans l'exécution des expulsions [21 juillet 1961] (p. 1955).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur une question orale sans débat relative à la lutte contre le terrorisme fellagha [13 octobre 1961] (p. 2552, 2555, 2556).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur : la réalisation souhaitable d'une liaison ferroviaire entre Orly et la gare d'Orsay; l'erreur commise par le Gouvernement en procédant à la vente des terrains de la gare d'Orsay préalablement à la décision concernant la liaison en question ; l'inopportunité de la construction d'un grand hôtel à Orly* [7 novembre 1961] (p. 3922, 3923) ; *la nécessité d'une décision sur la liaison d'Orly préalablement à la vente des terrains de la gare d'Orsay* (p. 3941) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section marine, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : la faible part des crédits affectée à la marine ; les inquiétudes du Parlement quant à l'application de la loi-programme, notamment quant au nombre des avions « Etendards » construits ; la faiblesse de notre flotte ; les avantages du sous-marin atomique ; le recul éventuel de sa mise en chantier ; l'absence regrettable de crédits d'étude pour les sous-marins classiques ; le manque de protection des ateliers de réparation de Brest ; la constitution souhaitable d'un refuge anti-atomique à Mers-el-Kébir; la nécessité de ne pas remettre à neuf la canonnière restituée à la Tunisie ; l'insuffisance des effectifs de la marine ; l'œuvre des fusiliers-marins en Algérie sur mer et sur terre* [9 novembre 1961] (p. 4190 à 4192) ; JUSTICE : *Ses observations sur la nécessité de protéger les policiers parisiens contre le terrorisme et la complicité des avocats du F.L.N.* [12 novembre 1961] (p. 4475, 4476) ;

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 25 (*Dépenses militaires*) : *Ses observations sur les conséquences graves de l'abandon de la construction de dix avions « Etendards IV »* [5 décembre 1961] (p. 5305) ;

— d'un projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : les victimes innocentes ; les dommages subis par les commerçants parisiens au cours des dernières manifestations anti-O.A.S.; le sort des gardiens de la paix victimes des manifestations* [7 décembre 1951] (p. 5385).

Est élu Vice Président de l'Assemblée Nationale [24 avril 1962] (p. 736).

En cette qualité :

Préside : la séance du 8 mai 1962 (p. 893) ; la séance du 24 mai 1962 (p. 1292) ; la 2e séance du 29 mai 1962 (p. 1369) ; la 2e séance du 19 juin 1962 (p. 1799) ; la 2e partie de la 1re séance du 26 juin 1962 (p. 1984) ; la 1re séance du 4 juillet 1962 (p. 2181) ; la 2e séance du 18 juillet 1962 (p. 2599) ; la 2e séance du 19 juillet 1962 (p. 2657).

Prend part au débat sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'angoisse suscitée par les accords d'Evian ; la prédominance du F.L.N. dans l'exécutif provisoire ; la défaite morale et matérielle de la France ; le reniement des promesses faites aux chefs de villages de ne pas les abandonner ; les changements d'attitude du général de Gaulle ; la condamnation par M. Debré en 1957 des bradeurs de l'Algérie ; le retrait de l'Algérie du Pacte atlantique, son glissement inévitable vers l'Est ; la menace communiste pesant sur la Méditerranée ; l'atteinte portée à la sécurité du monde libre ; le départ de l'armée française des bases du Mali* [20 mars 1962] (p. 486, 487).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques et à M. le Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur une question orale avec débat relative à la fermeture des établissements commerciaux : *Observations sur : le projet de loi n° 1659, véritable texte d'exception contraire au principe de la séparation des pouvoirs et aux règles du droit pénal français ; le droit des préfets d'ordonner la fermeture d'un établissement commercial au simple vu du procès-verbal constatant une infraction à la législation économique ; le commerce libre livré à l'arbitraire de l'administration* [4 mai 1962] (p. 873, 874, 875, 878).

Prend part à la discussion du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Le cas des femmes ayant un ascendant à charge et le cas des rentiers-viagers* [9 mai 1962] (p. 990, 991).

Pose à M. le Ministre des Finances et des

Affaires économiques une question orale sans débat relative à la situation des rentiers-viagers et des personnes âgées ou invalides [18 mai 1962] (p. 1206, 1207, 1208, 1209).

Pose à M. le Ministre de l'Intérieur deux questions orales sans débat relatives à l'indemnité de sujétion spéciale de police et à la médaille de la police [25 mai 1962] (p. 1336, 1337).

Rappel au Règlement de M. Fanton au sujet de la discussion d'une question orale non inscrite à l'ordre du jour [25 mai 1962] (p. 1337, 1338).

Pose à M. le Ministre du Travail deux questions orales avec débat relatives à la situation des personnes âgées : *Le dépôt des conclusions de la Commission Laroque* ; *le plafond des ressources des économiquement faibles* ; *la création du Fonds national de solidarité géré par la Caisse des dépôts et consignations* ; *le reclassement professionnel des personnes âgées et la construction d'H. L. M. et de logements Eco spécialement destinés aux personnes âgées* ; *le problème de l'aide sociale* ; *la création de services de gériatrie dans les centres hospitaliers universitaires* [15 juin 1962] (p. 1756, 1757, 1758, 1762).

Prend part à la discussion :

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive, Art. 1er : *Son amendement* (*Accord des enfants légitimes majeurs pour une adoption*) [27 juin 1962] (p. 2048) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *L'intérêt du sous-marin atomique* ; *les insuffisances techniques du Mirage* ; *la question des fusées A. S. B. S.* ; *la suppression des crédits envisagés en ce qui concerne les avisos* ; *la fabrication du Bréguet N. A. T. O.* ; *le retard de la France en matière de porte-avions* ; *l'absence de navires de guerre mis à la disposition des rapatriés d'Algérie* ; *la situation des Français d'Algérie* [11 juillet 1962] (p. 2329 à 2332) ; Art. 20 : *Amendement de Mme Devaud* (*Montant de la pension versée aux personnes âgées*) ; *les conclusions de la Commission Laroque* ; *l'insuffisance de l'effort du Gouvernement en faveur des personnes âgées* [12 juillet 1962] (p. 2377, 2379).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale sans débat relative à l'affectation du jardin de la clinique Velpeau [13 juillet 1962] (p. 2452, 2453).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la fonction publique une question orale sans débat relative aux traitements des divers agents du secteur public [20 juillet 1962] (p. 2721, 2722).

FRÉVILLE (M. Henri), *Député d'Ille-et-Vilaine, 1re circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre du Conseil d'administration du Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles [28 avril 1960] (p. 521).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commisssion des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de programme n° 61 relatif à l'équipement scolaire et universitaire (Art. 2), **n° 181** [1er juillet 1959]

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 752 R) adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la Santé publique **n° 779** [13 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi de M. René Pleven (n° 345) tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, **n° 794** [19 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Santé publique et Population), **n° 897** [27 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Santé publique et Population), **n° 1466** [20 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales,

sur le projet de loi (n° 1573) portant approbation du Plan de développement économique et social, **n° 1714** [16 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Conformité de la déclaration du Premier Ministre avec celle de M. Violette en 1927 ; justification et affermissement de notre légitimité par les réalisations sociales et économiques obtenues en Algérie ; portée politique des textes financiers ; importance du Plan de Constantine ; question de la scolarisation ; création d'une Algérie nouvelle* [9 juin 1959] (p. 817, 818) ;

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole ; Article unique : *Son amendement tendant à la disjonction du paragraphe concernant l'enseignement agricole* [25 juin 1959] (p. 1070) ; *rôle des instituts agricoles régionaux et des collèges techniques agricoles ; maintien du contrôle parlementaire en matière d'enseignement agricole* (ibid.) ;

— d'un projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Insuffisance du projet devant les besoins réels ; méconnaissance de la déconcentration économique et de l'accroissement du taux de la population dans diverses régions (Cas de la Bretagne) ; insuffisance des crédits des œuvres sociales ; besoins de l'enseignement technique ; problème de l'équipement sportif ; développement de la collaboration des jeunes étudiants avec les cadres universitaires ; recrutement du personnel enseignant ; inadaptation du Ministère de l'Economie nationale aux réalités modernes ; coordination entre l'activité des divers Ministères constructeurs ; collaboration de l'Etat et des collectivités locales dans le respect de leurs prérogatives* [2 juillet 1959] (p. 1254 à 1256) ; Art. 2 : *Attribution de l'Etat de la qualité de maître d'ouvrage dans certains projets subventionnés ; son amendement au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à la suppression de cet article* (p. 1273) ; *méconnaissance de l'esprit de la loi du 20 juin 1885 ; atteinte aux prérogatives des collectivités locales* (p. 1273) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Raisons pour lesquelles M. Karcher s'est démis de son mandat de Rapporteur ; importance des reports de crédits de paiement correspondant à des opérations engagées au cours des exercices antérieurs en application des autorisations de programme et non terminées ; application des dispositions de la loi de programme ; évolution apportée dans le Ministère de la Santé publique par l'ordonnance du 11 décembre 1958 ; réforme de la législation hospitalière ; réforme de l'enseignement médical ; effort indispensable en faveur de l'Institut national d'hygiène ; réforme du régime des visas des produits pharmaceutiques ; mesures transitoires nécessaires pour l'installation des nouveaux directeurs des bureaux municipaux d'hygiène ; augmentation des crédits destinés aux interventions publiques ; absence regrettable de crédits pour la protection sanitaire en matière de protection civile ; inadaptation et vétusté de notre appareil hospitalier ; transformation nécessaire de toutes nos institutions hospitalières et sociales ; crainte d'une « déshumanisation » de la médecine due au progrès ; rôle de la psychologie médicale ; augmentation souhaitable des crédits dans les prochains budgets* [13 novembre 1959] (p. 2385 à 2387) ; EDUCATION NATIONALE : *Information du Parlement sur les modifications pouvant intervenir dans la structure et le fonctionnement des institutions universitaires publiques ; nature et limite de compétence de la nouvelle direction de l'équipement ; création éventuelle d'une direction commune du personnel ; statut des maîtres assistants ; définition nécessaire d'une véritable recherche scientifique ; mesures destinées à faire face aux besoins nés de la concentration économique et industrielle ; problème des aumôneries dans les établissements de l'enseignement public ; maintien de l'aide à l'université de Dakar* [21 novembre 1959] (p. 2780, 2781) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés : *Mesures à prendre en faveur de l'enseignement public ; nécessité de la présence inconditionnelle de l'université française en Afrique noire ; question des aumôneries des établissements d'enseignement du second degré ; octroi de subsides à l'enseignement privé dans les pays étrangers ; composition de la clientèle des établissements libres ; insuffisance des salaires des maîtres des écoles libres ; problème des locaux scolaires ; conditions dans lesquelles l'Etat peut venir en aide à l'enseignement privé sans porter atteinte*

aux caractères intrinsèques de celui-ci ; *sa préférence pour la conclusion d'un pacte de paix scolaire semblable à celui conclu en Belgique* ; *l'harmonisation de nos enseignements* [23 décembre 1959] (p. 3609 à 3611) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Ses observations sur : L'insuffisance de l'enseignement agricole actuel* ; *l'accès des jeunes ruraux aux plus hauts établissements agricoles et le passage des fils d'agriculteurs vers des activités industrielles et économiques non agricoles* ; *revalorisation de l'enseignement agricole* ; *la collaboration entre les Ministres de l'Agriculture et de l'Education nationale* ; *les lycées et collèges agricoles, leur direction, la collaboration entre les écoles d'enseignement supérieur agricole et les facultés* ; *les conditions d'accès aux chaires des établissements d'enseignement supérieur agricole* [31 mai 1960] (p. 1071, 1072) ; Art. 1er : *Sous-amendement de M. du Halgouet à l'amendement de la Commission* (*Définition de la mission de l'enseignement supérieur agricole*) ; *introduction d'une tendance à une ségrégation inopportune* ; *nécessité de permettre une sorte d'osmose entre les deux enseignements* [1er juin 1960] (p. 1138) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la Santé publique, en qualité de *Rapporteur : Formation complémentaire des infirmiers de la Santé publique et des agents de la Protection civile* ; *organisation de l'enseignement* (*Elèves permanents et stagiaires*) ; *implantation de l'école à Rennes* ; *financement par l'Etat de cette nouvelle école* ; *suppression de la contribution annuelle des différents établissements hospitaliers* [18 juillet 1960] (p. 1952, 1953, 1954) ; Art. 2 : *Son amendement* (*Formation et perfectionnement des personnels*) (p. 1956) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Insuffisance de l'augmentation des crédits budgétaires proposée étant donné l'ampleur de la tâche dans ce domaine* ; *mise en application des mesures figurant dans la loi de programme relatives à la construction des hôpitaux pour l'année 1961* ; *coordination souhaitable dans ce domaine des services ministériels* ; *«humanisation» nécessaire des hôpitaux* ; *développement des secrétariats techniques* ; *relations entre le médecin traitant et les hôpitaux* ; *difficultés de recrutement des infirmières* ; *problème posé par le développement considérable des maladies mentales* ; *nécessité de diminuer la durée d'hospitalisation et de créer des ateliers protégés pour la réadaptation des malades* ; *création souhaitable de services de neuro-psychiatrie infantile* ; *abandon des anciennes formes d'hôpitaux psychiatriques* ; *création d'hôpitaux distincts pour les malades dangereux* ; *désir de la Commission d'être informée des problèmes relatifs aux structures techniques et juridiques diverses des centres anti-cancéreux et des projets ministériels relatifs à la coordination des hôpitaux dans les cadres départemental et régional* ; *importance de la formation d'un nombre accru d'assistantes sociales et d'infirmières* ; *faible taux de l'aide aux personnes âgées* ; *nécessité d'une mise au point de la législation existante en matière d'aide sociale* ; *variation du coût de l'aide médicale selon les départements* ; *effort devant être accompli en faveur des jeunes travailleurs* ; *nécessité d'une politique de l'immigration et des mouvements de population* ; *problème du logement des familles musulmanes* ; *création souhaitable d'une direction de la pharmacie au Ministère de la Santé publique* ; *nécessité de voir rapidement se résoudre les difficultés entre les médecins et la sécurité sociale* [28 octobre 1960] (p. 2924 à 2927) ; INTÉRIEUR : *Révision nécessaire de la situation des membres des tribunaux administratifs* ; *insuffisance des subventions accordées aux collectivités locales pour les travaux d'assainissement* ; *sous-administration croissante des collectivités locales* ; *revalorisation nécessaire du traitement de leur personnel* [3 novembre 1960] (p. 3032) ; ÉDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'heureuse réforme organique intervenue au sein du Ministère de l'Education nationale* ; *la coordination devant intervenir entre l'activité du C.N.R.S. et l'enseignement supérieur* ; *la transformation des facultés de sciences en facultés de sciences et des techniques* ; *les intentions du Gouvernement quant à l'activité du B.U.S.* ; *l'effort important devant être fait dans le domaine social et médical étudiant* ; *l'aide en personnel à apporter aux doyens de nos facultés* ; *la revalorisation de la situation des inspecteurs primaires* ; *l'amélioration des traitements des maîtres* [4 novembre 1960] (p. 3084, 3085) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : l'enseignement artistique*

provincial; *les charges imposées aux communes par les écoles d'art local*; *la modicité de la subvention de l'Etat*; *la valeur incontestable des élèves sortant de ces écoles régionales* [5 novembre 1960] (p. 3173, 3174).

Pose à M le Ministre de l'Education nationale une question orale avec débat relative au logement des étudiants [27 octobre 1961] (p. 3259); *Ses observations sur : l'exemple de l'université de Rennes; le recours au financement indirect; les réserves de logements pour les étudiants dans les H.L.M.; l'allocation-logement* (p. 3260, 3261, 3265).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Affectation des crédits à des actions coordonnées dans dix domaines retenus par des Comités d'études; collaboration entre le secteur public et le secteur privé; nécessité de faire confiance aux jeunes talents; collaboration souhaitable des industries entre elles et avec l'Etat; actions envisagées dans le domaine de la documentation; résultats obtenus par la collaboration entre les établissements publics et privés; développement souhaitable de la collaboration entre le C.N.R.S. et l'université; augmentation nécessaire des traitements des chercheurs; archaïsme et insuffisance des laboratoires universitaires; importance des sciences humaines* [3 mai 1961] (p. 636 à 638);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : le développement souhaitable des maisons de culture; la coordination de l'action du Ministre des Affaires culturelles et du Haut-Commissariat à la jeunesse; l'insuffisance de la participation de l'Etat aux dépenses des écoles d'art et de musique de province; la création souhaitable d'une direction de l'enseignement artistique véritable dotée des moyens d'action nécessaires* [26 octobre 1961] (p. 3138, 3139); SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation du budget de 15 0/0 par rapport à celui de 1961; l'équipement satisfaisant du Centre technique de l'équipement sanitaire et social du Vésinet; la réalisation prochaine d'une cellule de statistiques de prix de journée; le manque regrettable de liaison entre l'hôpital et le médecin de ville; la poursuite nécessaire de l'humanisation des hôpitaux; la mise en place de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes; le problème posé par le développement des maladies mentales; la nécessité d'une réforme rapide des hôpitaux psychiatriques; les mesures devant être prises pour le traitement des enfants inadaptés; le maintien inadmissible des taux d'allocation d'aide sociale et des plafonds des ressources* (p. 3153, 3154); EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'importance des reports de crédits de 1960 à 1961 pour les constructions scolaires; la nécessité de donner aux chefs de service de la direction des constructions scolaires un plus grand nombre de collaborateurs techniques spécialisés et d'assurer une décentralisation effective des constructions; la réforme intervenue au sein du Ministère; le refus opposé au maintien dans l'enseignement supérieur de certains assistants reçus à l'agrégation; le cloisonnement risquant de s'élever entre l'enseignement général et l'enseignement supérieur et l'atteinte pouvant être portée à l'agrégation; l'insuffisance des bourses pour l'université de Rennes; la création d'établissements de cure pour les étudiants atteints de troubles mentaux curables et le rétablissement souhaitable des crédits pour la construction de l'établissement de postcure mentale de Rennes; l'équipement nécessaire des rectorats; le refus d'un chauffeur aux recteurs d'académie* [28 octobre 1961] (p. 3368 à 3370); INTÉRIEUR : *Ses observations sur : l'importance des interventions des collectivités locales en matière économique; les intentions du Gouvernement quant à une réforme de l'administration départementale, la sous-administration départementale et communale par suite de la faiblesse des rémunérations du personnel; l'augmentation opportune des subventions aux collectivités pour les réseaux urbains et l'équipement; l'attribution souhaitable de ressources convenables aux conseillers techniques pour les affaires musulmanes* [30 octobre 1961] (p. 3593); *l'importance regrettable donnée par la presse et la télévision aux récents incidents survenus à Toulon entre les marins et les blousons noirs* (p. 3593, 3594);

— d'une proposition de loi tendant à instituer des sociétés professionnelles coopératives d'architectes, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la nécessité de concilier le caractère libéral de la profession d'architecte avec l'utilisation des techniques les plus perfectionnées et parfois fort coûteuses; le groupement*

souhaitable des architectes en sociétés coopératives ; la nécessité de les laisser justiciables des seules juridictions civiles [16 novembre 1961] (p. 4883, 4884) ; Art. 15 (*Pouvoirs des gérants*) (p. 4889) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan en qualité de *Rapporteur pour avis : Les données générales du Plan : la part de l'investissement et de la consommation, l'augmentation de la productivité ; la nécessité d'envisager une politique cohérente des revenus : effort à accomplir en faveur des personnes âgées ; évolution des données démographiques et ses conséquences (le logement, les besoins de l'enseignement) ; nécessité d'une réforme des méthodes financières du Ministère de l'Education nationale ; augmentation souhaitable du nombre et des montants des bourses ; faiblesse des crédits en matière d'équipement sanitaire et social ; nécessité de pratiquer une politique fiscale rationnelle ; obscurité des statistiques en matière de salaires ; le problème de la politique des salaires* [23 mai 1962] (p. 1262 à 1265).

FREY (M. Roger), *Ministre de l'Intérieur.*

Ministre de l'Information
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 4 février 1960.

Ministre délégué près le Premier Ministre
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 5 mai 1961.

Ministre de l'Intérieur
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 6 mai 1961 au 14 avril 1962.
(Cabinet POMPIDOU)
du 15 avril 1962 au 28 novembre 1962.

Dépôts :

Son projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, **n° 1222** [13 juin 1961].

Interventions :

Est nommé Ministre de l'Information (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

En cette qualité :

Répond à la question orale de Mme Thome-Patenôtre relative à la diffusion de certains films [5 mai 1959] (p. 432).

S'associe à l'hommage rendu par le Président de l'Assemblée à la mémoire de M. Caudron [26 mai 1959] (p. 552).

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Indépendance du pouvoir judiciaire* [3 juin 1959] (p. 727).

Répond à une question orale de M. Biaggi relative à la publication des mémoires d'un général [24 juillet 1959] (p. 1480, 1481).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), INFORMATION : *Difficultés de la tâche du Ministre de l'Information ; modicité des crédits mis à sa disposition ; efforts pour mieux informer les citoyens des problèmes qui les concernent ; interdiction de certains films aux mineurs de 18 ans ; examen des modalités d'une réforme du contrôle cinématographique ; respect de la liberté de presse ; absence de mesures discriminatoires à l'égard des journaux ; respect dans le statut des journalistes de la R.T.F. des droits qui leur ont été octroyés par la loi de 1935 ; objectivité nécessaire de la R.T.F. ; nécessité de l'indépendance de l'agence France-Presse à l'égard de l'Etat ; espoir de crédits plus importants dans le prochain budget* [24 novembre 1959] (p. 2931, 2932).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre (Remaniement du Cabinet Michel Debré) [5 février 1960] (*J.O.* du 6 février 1960, p. 1226).

Assiste le Premier Ministre dans l'exercice de ses attributions de coordination interministérielle [14 mars 1960] (*J.O.* du 16 mars 1960, p. 2535).

En qualité de Ministre :

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Report de l'ouvertuture de la séance du lundi prochain à 15 h. 30* [7 juillet 1960] (p. 1772).

Demande au nom du Gouvernement le retrait de l'ordre du jour prioritaire du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport [20 juillet 1960] (p. 2068).

Prend part à la discussion de la loi de finances pour 1961. Rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 51 *A* (*Statut de la R.T.F.*) :

Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article; objectivité des informations données par la R.T.F.; la nécessité de ne pas remettre en cause le statut de la R.T.F.; la détaxation éventuelle des postes de télévision destinés aux salles publiques et installés dans les communes de moins de 500 ou 600 habitants [12 décembre 1960] (p. 4542, 4543); *le fonctionnement du conseil de surveillance à partir du 1er janvier 1961* (p. 4543).

Son allocution à l'occasion de la clôture de la session [16 décembre 1960] (p. 4728, 4729),

Est nommé Ministre de l'Intérieur (Cabinet de Michel Debré) [décret du 6 mai 1961] (*J.O.* du 8 mai 1961, p. 4259).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris : *Nécessité de permettre au district de fonctionner rapidement* [21 juin 1961] (p. 1201); Art. 3 (*Objet du district*) : *Amendement de la Commission des lois tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture; amendement de la Commission de la production et des échanges* (*Modification du dernier alinéa*); *amendement de M. Lolive* (*Création d'un comité d'arbitrage en cas de désaccord*) (p. 1204); Art. 4 (*Composition du Conseil d'administration*) : *Amendement de M. Lolive* (*Désignation de représentants des conseils généraux et municipaux, compte tenu de l'importance démographique et de la structure sociale ou économique des communes ou départements*); *amendement de M. Nungesser* (*Représentation du Parlement*) [21 juin 1961] (p. 1206); en troisième lecture : *Question préalable opposée par M. Le Roy Ladurie ; inopportunité de cette question préalable, étrangère au débat* [18 juillet 1961] (p. 1738);

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, Art. 2 : *Amendement de M. de Broglie* (*Tenue des sessions ordinaires des Conseils généraux en dehors des sessions ordinaires du Parlement*); *caractère trop strict de l'amendement; possibilité pour les Conseils généraux de tenir des séances non consécutives* [18 juillet 1961) (p. 1745).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Frédéric-Dupont, Dreyfous-Ducas et Djebbour relatives à la lutte contre le terrorisme [13 octobre 1961] (p. 2552 à 2555).

Sa déclaration au nom du Gouvernement (Evénements survenus à Paris dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961) : *Ses observations sur : l'efficacité certaine des mesures prises par le Gouvernement pour limiter la circulation des algériens; la terreur exercée par les meneurs du F.L.N., sur la masse musulmane de la région parisienne pour qu'elle se livre aux manifestations récentes; la nécessité de protéger la vie des gardiens de la paix; les manifestations ; le nombre d'arrestations opérées ; la discipline des forces du maintien de l'ordre; la volonté du Gouvernement de ne pas abandonner les rues de Paris à l'émeute* [18 octobre 1961] (p. 2614, 2615).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INTÉRIEUR: *Ses observations sur : l'augmentation du budget affectant essentiellement la sécurité publique et les subventions aux collectivités locales ; la modicité du coût de l'administration générale ; le prochain dépôt d'une lettre rectificative au Sénat proposant des crédits nouveaux et importants en faveur des rapatriés ; le lancement d'une expérience de réorganisation des services de l'Etat dans les départements de la Seine-Maritime, de la Corrèze, de l'Eure et de la Vienne ; l'alignement des conseillers administratifs sur les administrateurs civils et la révision de leur rémunération après la publication des mesures relatives aux administrateurs civils ; les mesures prises en faveur du cadre A des préfectures; l'examen de la situation des agents non intégrés ; les démarches faites par le Ministre de l'Intérieur auprès du Ministre des Finances en vue d'améliorer la situation du personnel des transmissions; l'examen, sur le plan interministériel, de la situation des fonctionnaires du cadre du matériel; l'affectation éventuelle à des dépenses de matériel de police et à la création d'emplois de sous-préfets chargés des questions économiques d'une partie du crédit prévu pour la durée d'un an en faveur de 450 unités du corps urbain ; la difficulté de revenir sur la situation des anciens secrétaires et inspecteurs de police d'Etat dégagés des cadres et reclassés gardiens de la paix ; l'examen de la situation des officiers de police adjoints ; le rattachement à l'état-major de la*

Défense nationale des crédits d'équipement en faveur de la protection civile ; le relèvement sensible du budget de fonctionnement en la matière ; l'intention du Gouvernement de faire un exposé général sur la protection civile de la nation en temps de guerre dès la première session de 1962 ; le prochain examen par la Commission paritaire de la protection contre l'incendie des textes relatifs aux pensions d'invalidité des sapeurs-pompiers volontaires ; les subventions aux collectivités locales ; l'impossibilité d'une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; l'attribution éventuelle d'une aide supplémentaire aux villes au développement rapide ; le prêt provisoire d'effectifs de C.R.S. aux maires des grandes villes pour pallier les insuffisances des effectifs des corps urbains ; le passage de 700 C.R.S. dans le corps urbain à partir du 1er novembre et l'affectation à la Seine-et-Oise d'un certain nombre d'entre eux ; l'importance de l'intervention des collectivités locales en matière économique ; l'enquête venant d'être effectuée sur les sociétés d'économie mixte ; les propositions faites au Ministre des Finances pour améliorer la situation du personnel communal ; l'action sociale exercée en faveur de l'accueil et du logement des Musulmans dans la métropole ; les logements devant être construits par la S.O.N.A.C.O.T.R.A.L. ; le nombre des foyers ouverts dans la Seine et dans les départements à forte densité algérienne ; l'inscription normale d'un crédit de 30 millions pour le renouvellement du stock permanent d'enveloppes des services du Ministre de l'Intérieur ; les intentions prêtées à tort au Gouvernement en matière d'élections et de modification de la loi électorale ; la prochaine réunion de la Commission d'étude des problèmes municipaux ; la création éventuelle d'une caisse d'équipement des collectivités locales ; le rôle du Ministre de l'Intérieur comme conseiller des collectivités locales et les mesures de déconcentration et de décentralisation parues et devant paraître ; l'alignement éventuel des fonctionnaires de la Préfecture de Police sur ceux de la Sûreté nationale en ce qui concerne la retraite ; les conditions dans lesquelles des bonifications d'intérêt peuvent être octroyées par le Fonds national d'aménagement du territoire aux opérations des collectivités locales ; l'ouverture dans la loi de finances rectificative pour 1961 d'un crédit pour la réparation de réseaux urbains d'adductions d'eau et d'assainissements endommagés à la suite des inondations ; l'incidence sur les finances locales de l'aménagement d'aérodromes sur le territoire des communes ; l'étude de ce problème par le Ministre des Finances ; les difficultés rencontrées dans la reconstruction des ponts sinistrés ; l'utilisation du crédit mis à la disposition de la Sûreté nationale pour réaliser certaines réformes statutaires ; l'examen des transferts des charges des collectivités locales à l'Etat par la Commission d'étude des problèmes municipaux ; le devoir de la police parisienne d'empêcher les manifestations musulmanes ; les sanctions que le Ministre de l'Intérieur entend prendre contre les auteurs des sévices commis à l'encontre de Musulmans, à condition d'en avoir la preuve [30 octobre 1961] (p. 3621 à 3627) ; après l'article 59 : *Article additionnel de la Commission des finances (Autorisation pour les communes d'instituer une redevance compensatoire des moins-values fiscales résultant de la présence sur leur territoire de biens appartenant à d'autres collectivités exonérés de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties) ; le remplacement souhaitable de l'expression « collectivités territoriales » par le mot « communes » dans le texte de l'amendement* [30 octobre 1961] (p. 3629) ; JUSTICE : *Ses observations sur : les arrestations opérées à l'occasion des manifestations des 17, 18 et 20 octobre derniers ; les libérations intervenues après examen des situations individuelles ; le renvoi en Algérie d'un certain nombre de Français musulmans ; l'ajournement des autres départs à la demande des autorités d'Algérie ; le prochain assainissement de la situation du camp de Vincennes ; le contrôle exercé sur ce camp par la Commission de vérification des droits de l'homme ; les visites qui y sont faites régulièrement par la Croix-Rouge internationale et la Commission internationale des juristes ; la nécessité dans certains cas de recourir aux camps d'internement ; les succès remportés par la D.S.T. grâce à l'arrestation des meneurs du F.L.N. notamment l'arrestation, les 10 et 11 novembre derniers, de l'état-major F.L.N. et la saisie d'armes et de documents ; la mise en évidence, prochainement, des exactions et des meurtres commis par le F.L.N. sur des coreligionnaires et la justice qui sera alors rendue aux gendarmes et aux forces de l'ordre, victimes de mensonges et de calomnies* [12 novembre 1961] (p. 4495, 4496).

Répond à la question orale sans débat de

M. Longequeue relative aux garanties du personnel communal en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles [1er décembre 1961] (p. 5182).

Répond à la question orale sans débat de M. Mazurier relative aux déprédations causées aux routes communales et départementales par les charrois de betteraves [1er décembre 1961] (p. 5183).

Ses fonctions de Ministre de l'Intérieur cessent le 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (Démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre de l'Intérieur (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962, *J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi fixant la date des élections cantonales et municipales, discussion générale : *Accord du Gouvernement pour une modification de la date de la deuxième session ordinaire du Parlement ;* Art. 2 : *Amendement de la Commission* (*Interdiction aux Conseils généraux de tenir des sessions ordinaires pendant la durée des sessions parlementaires*) [10 mai 1962] (p. 1017 à 1019).

Répond aux questions orales de M. Frédéric-Dupont relatives à l'indemnité de sujétion spéciale de police et à la médaille de la police [25 mai 1962] (p. 1336).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Carous et Courant relatives à la situation des fonctionnaires municipaux : *Situation des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints de mairie ; révision du classement indiciaire des emplois communaux* [29 juin 1962] (p. 2130 à 2132).

Prend part à la discussion de la proposition de loi modifiant certains articles du Code électoral : *Le caractère partiellement réglementaire du présent texte* [10 juillet 1962] (p. 2296) ; *la nécessité de prévoir des formalités spéciales d'inscription sur une liste électorale pour les Français rapatriés d'Algérie* [23 juillet 1962] (p. 2824).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J.O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

FRIC (M. Guy), *Député du Puy-de-Dôme (U.N.R.).*

En remplacement de M. Giscard d'Estaing devenu *Secrétaire d'Etat* (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [30 avril 1959] (p. 412), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de membre de cette Commission [16 juin 1961] (p. 1159).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, [20 juin 1961] (p. 1178).

Donne sa démission de membre de cette Commission [27 juin 1961] (p. 1315).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 juin 1961] (p. 1331), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (nos 1604, 1611) [14 décembre 1961] (p. 5641) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée (no 1767) [21 juin 1962] (p. 1924).

Dépôts :

Sa proposition de loi, tendant à modifier la réglementation qui régit actuellement les rapports entre bailleurs et locataires hôteliers, **no 1842** [12 juillet 1962].

FRYS (M. Joseph), *Député du Nord, 7e circonscription (U.N.R., puis app. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3].

(1) En application de l'ordonnance no 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution et notamment ses articles 1er, 2 et 7.

Cesse d'appartenir au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [15 décembre 1961] (p. 5710).

S'apparente au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [15 décembre 1961] (p. 5710).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962) (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à organiser le recrutement des personnels administratifs et techniques des admnistrations du secteur privé, **n° 1676** [21 mars 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Structure désuète de nos exploitations agricoles* ; *introduction nécessaire de techniques modernes* [23 octobre 1959] (p. 1952, 1953).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, section commune : *Modernisation nécessaire des méthodes* ; *incapacité de notre armée à maîtriser la guerre psychologique* ; *déclaration sur la prochaine explosion de la bombe atomique française* ; *séparation exagérée de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée* ; *importance vitale de la possession de la bombe atomique* [17 novembre 1959] (p. 2527, 2528) ; ÉDUCATION NATIONALE : *Modification nécessaire des structures traditionnelles des universités et facultés* ; *augmentation de leurs moyens* ; *mauvaise implantation des établissements* ; *création de camps universitaires* ; *nombre insuffisant d'ingénieurs pour assurer le rythme de notre développement économique* ; *comparaison avec les pays étrangers* ; *primauté de la recherche scientifique* ; *problème de la formation accélérée des spécialistes* ; *rôles des centres d'études* ; *coopération entre les centres de recherches, les écoles d'ingénieurs et les facultés* ; *nécessité pour une nation moderne d'affecter 2 0/0 de son revenu national à la recherche scientifique et technique* ; *partage de l'effort financier entre l'Etat et le secteur privé* ; *collaboration, université-industrie* [21 novembre 1959] (p. 2781 à 2783) ;

— du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Liaison des objectifs militaires et économiques* ; *progrès de l'industrie entraînés par les progrès de la défense nationale* ; *association du Gouvernement et de l'Assemblée* [18 octobre 1960] (p. 2598, 2600) ;

— du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Importance de la recherche scientifique dans le monde moderne* ; *désir des parlementaires d'être informés régulièrement du développement de la recherche scientifique et technique* ; *modicité de la part du revenu national affecté à la recherche en France* [3 mai 1961] (p. 640 à 642) ;

— d'un projet de loi instituant un centre national d'études spatiales : *Ses observations sur : le rôle grandissant de la science et de la technique dans les intérêts supérieurs de la nation* ; *l'importance capitale de la vulgarisation* ; *la nécessité d'informer les parlementaires de l'état des recherches* [18 octobre 1961] (p. 2625) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : la nécessité d'informer le Parlement et l'opinion publique des problèmes atomiques intéressant la défense nationale* [9 novembre 1961] (p. 4166) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les données nouvelles de la politique française : adaptation aux réalités techniques et vieillissement de l'administration* ; *l'effort à accomplir en matière d'information sur le Plan* ; *le retard de la France en ce qui concerne la formation des ingénieurs* ; *le renouveau souhaitable de l'esprit politique* [29 mai 1962] (p. 1377 à 1379) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Les recherches atomiques et le développement de la technique* ; *le sous-marin atomique et la non-possession par la France d'un réacteur* ; *la nécessité d'établir des contacts constants entre le législatif et l'exécutif* [11 juillet 1962] (p. 2345, 2346).

FULCHIRON (M. Roger), *Député du Rhône, 5e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des Forces armées [27 janvier 1959] (p. 164) ; [8 octobre 1959] (p. 1723) ; [6 octobre 1960] (p. 2490) ; [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

Est élu représentant suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 191).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à faciliter le logement des réfugiés d'Algérie, **n° 1847** [12 juillet 1962].

G

GABELLE (M. Pierre), *Député du Loiret, 2e circonscription (R. P. C. D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165);

— membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [26 mai 1959] (p. 567);

— membre du Comité consultatif du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les campagnes [29 juin 1959] (p. 1141);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1960 [15 décembre 1959] (p. 3372);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1960 [25 juillet 1960] (p. 2222);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de programme relative à certains équipements militaires [12 novembre 1960] (p. 3693);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1961 [12 décembre 1960] (p. 4547);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris [19 juillet 1961] (p. 1845);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [8 mai 1962] (p. 976);

— membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations [5 juin 1962] (p. 1482);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 56) relative à l'équipement agricole, **n° 105** [29 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à appliquer au personnel féminin de l'administration des P. T. T. les dispositions du Code du travail interdisant le travail de nuit, **n° 199** [8 juillet 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, ds l'économie générale et du

Plan, sur le projet de loi de programme (n° 213) rejeté par le Sénat, relatif à l'équipement agricole, **n° 217** [21 juillet 1959].

Son rapport fait au nom de la Commission des Finances de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Agriculture), **n° 328**, annexe 6 [28 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 564) relative aux investissements agricoles, **n° 593** [29 avril 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur projet de loi d'orientation agricole (n° 565), **n° 596** [29 avril 1960].

Sa proposition de loi tendant à préciser la situation juridique des personnes employées dans les maisons d'alimentation à succursales et dans les coopératives de consommation en qualité de directeur, chef de magasin, gérant, cogérant et employé-gérant et à fixer les conditions dans lesquelles elles exercent leur profession, **n° 649** [19 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme modifié par le Sénat relatif aux investissements agricoles, **n° 753** [8 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme, modifié par le Sénat dans sa deuxième lecture (n° 813) relatif aux investissements agricoles, **n° 822** [21 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à compléter l'article 4 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 relatif à l'assurance vieillesse, **n° 852** [25 juillet 1960].

Sa proposition de loi tendant à accorder aux agents retraités des collectivités locales, titulaires de pensions proportionnelles, le maintien des droits acquis en matière de liquidation de pensions, **n° 881** [11 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Crédits de l'agriculture), n° 886, annexe n° 6 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Budget annexe du Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles), **n° 886**, annexe n° 38 [18 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), Agriculture, **n° 1445**, annexe n° 6 [10 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme (n° 1781) relatif à la création et au développement des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, **n° 1800** [28 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de programme n° 1868 modifié par le Sénat, relatif à la création et au développement des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, **n° 1870** [23 juillet 1962].

Interventions :

Prend part au débat sur le programme du Gouvernement de M. Michel Debré : *Injustice de la répartition des sacrifices demandés ; atteinte portée aux salariés et aux petites gens par les récentes mesures financières ; hausse des prix ; diminution des avantages sociaux et familiaux ; nécessité de prendre des mesures de redressement* [16 janvier 1959] (p. 74, 75).

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 1er : *Amendement de M. Dorey tendant à supprimer l'obligation de communiquer la liste des membres des bureaux des groupes* [20 janvier 1959] (p. 97).

Pose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur une question orale relative à la lutte contre les inondations et l'alimentation en eau de la région parisienne [15 mai 1959] (p. 539, 540, 541).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, en qualité de *Rapporteur : Lacunes du projet, comparaison avec le troisième Plan d'équipement ; insuffisance des crédits alloués à l'I.N.R.A. ; absence de la recherche vétérinaire dans la loi de programme ; retard dans l'enseignement agricole ; aménagement des*

grandes régions agricoles; *association des populations locales aux nouvelles créations* ; *amélioration des circuits de distribution*; *réorganisation de la Villette et des Halles centrales* ; *absence regrettable d'un programme de travaux d'adduction d'eau*; *lutte nécessaire contre les maladies des animaux* [23 juin 1959] (p. 959 à 961) ; Article unique : *Amendement de M. Fréville tendant à la disjonction du paragraphe concernant l'enseignement agricole* [25 juin 1959] (p. 1071); *son amendement tendant à appliquer les dispositions de la loi aux industries vinicoles* (ibid.); *amendement de M. Charpentier précisant que les sommes ainsi prévues constituent un programme minimum qui pourra être complété par des autorisations annuelles complémentaires* (p. 1072); *amendement de M. Charpentier tendant à donner au Gouvernement la possibilité d'effectuer un transfert de crédit d'un chapitre sur un autre, en cas d'inutilisation* (p. 1073);

— en deuxième lecture : *Rejet du projet par le Sénat, insuffisance des dispositions* ; *possibilité d'un programme triennal d'adduction d'eau et d'électrification rurale* ; *nécessité du lancement d'un programme conditionnel complémentaire d'adduction d'eau subventionné en annuités*; *insuffisance des crédits affectés aux travaux d'irrigation et d'assainissement* [21 juillet 1959] (p. 1433, 1434).

Prend part à la discussion :

— d'un rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale après décision du Conseil constitutionnel : *Ses explications de vote : Interprétation restrictive du Conseil constitutionnel* ; *problème du dialogue entre l'Assemblée et le Gouvernement* [21 juillet 1959] (p. 1390);

— du projet de loi portant réforme fiscale, après l'art. 3 : *Son article additionnel tendant à exclure le salaire unique des revenus imposables et à compenser la perte de recettes ainsi obtenue par la taxation des plus-values foncières et une modification du nouveau système de décote et de la limite d'exonération* [27 octobre 1959] (p. 1970) ; *situation généralement modeste des familles où la mère est retenue au foyer* (ibid.); Art. 62 : *Amendement de M. Guillain concernant le régime des assurances relatives aux risques agricoles et établissant une égalité entre les compagnies d'assurances et la mutualité agricole*; *sa demande de scrutin* [29 octobre 1959] (p. 2085); Art. 3 : *Amendement du Gouvernement (Non-imposition du salaire unique) (Précisions nécessaires sur l'interprétation de ce texte)* (p. 2101);

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), Art. 6 (*Droit de timbre sur la publicité routière*): *Conséquences pour toutes les professions intéressées par la fabrication des affiches* [9 novembre 1959] (p. 2284); (deuxième partie), INTÉRIEUR : *Situation des commis de préfectures* [12 novembre 1959] (p. 2344) ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Excédent des recettes du budget d'exploitation* ; *rejet injustifié de revendications légitimes du personnel*; *insuffisance de la prime de résultats d'exploitation*; *insuffisance des effectifs*; *aggravation des conditions de travail* ; *inconvénients des réductions d'horaires pour les usagers* ; *application de la réforme des cadres de la catégorie B*; *octroi d'une indemnité de technicité aux techniciens des Postes et Télécommunications* (p. 2360, 2361); AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur spécial : Importantes modifications dans la présentation du budget par suite de la suppression de l'ancien Titre VIII*; *retard de la France en matière d'enseignement professionnel agricole*; *insuffisance des effectifs et des établissements*; *insuffisance d'ingénieurs formés* ; *constitution d'un corps de maîtres assistants analogue à celui des facultés*; *nécessité de doter notre enseignement d'un statut comportant la mise à la disposition du Ministre de l'Agriculture des crédits comparables à ceux de l'enseignement technique du secteur industriel et commercial* ; *développement de l'effort de vulgarisation* ; *progrès appréciables dans le domaine de la recherche*; *insuffisance de la rémunération des ingénieurs des eaux et forêts* ; *augmentation nécessaire des crédits pour la prophylaxie* ; *rétablissement de la ristourne sur l'achat de matériel au taux de 15 0/0*; *augmentation nécessaire des subventions pour le remembrement* ; *insuffisance des crédits destinés à la voirie agricole*; *conséquences des modifications intervenues dans le mode de financement des adductions d'eau et de l'électrification rurale* ; *suppression des programmes subventionnés en annuités*; *réduction du rythme de l'équipement*; *lancement nécessaire d'un nouveau programme complémentaire conditionnel d'adduction d'eau subventionné en annuités par le Fonds national des adductions d'eau* [23 novembre 1959] (p. 2854 à 2856); Budget annexe des prestations

sociales agricoles : *Ses observations sur : la manière dont l'équilibre du budget des prestations sociales agricoles est assuré ; sa préférence pour des ressources nettement délimitées au lieu d'une subvention du budget général* [24 novembre 1959] (p. 2918) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Interdiction de distillation à domicile ; emploi de compteurs alcoolamétriques obligatoire* [2 décembre 1959] (p. 3142) ;

— générale commune sur les projets de loi agricoles, en qualité de *Rapporteur pour avis*, sur le projet d'orientation agricole : *Examen des amendements de la Commission de la production et des échanges susceptibles d'avoir une incidence financière ; nécessité de faire bénéficier les investissements agricoles du même régime que les investissements industriels ; conditions d'attribution des prêts du Crédit agricole pour les paiements des soultes dues à leurs cohéritiers par les héritiers attributaires d'une exploitation agricole ; développement de la constitution de sociétés civiles d'exploitations agricoles ; création opportune de sociétés conventionnées et de sociétés d'économie mixte pour l'exportation des produits ; inopportunité des sociétés de ce genre pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; suppression de l'établissement de contrats types en matière de contrats de culture ; suppression de l'article relatif à la réforme par décret de la structure du Crédit agricole ; assurance donnée par le Gouvernement que les crédits relatifs à l'enseignement et à la recherche continueront à être inscrits dans les budgets annuels de l'agriculture* [28 avril 1960] (p. 511 à 513) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles, projet reprenant et complétant le projet de loi de programme agricole, en qualité de *Rapporteur. Nécessité d'une révision réaliste des prix agricoles en tenant compte des perspectives du Marché commun ; établissement d'un programme triennal d'équipement agricole visant la commercialisation et la transformation des produits agricoles, l'aménagement des grandes régions, le remembrement, les adductions d'eau et l'électrification rurale ; raisons de l'exclusion de la recherche et de l'enseignement ; fonctions des sociétés de regroupement foncier et d'aménagement rural ; insertion des mesures pour l'aménagement des grandes régions agricoles dans la politique générale d'expansion économique du pays ; achèvement d'opérations en cours (région du Bas-Rhône, vallée de la Durance, Gascogne, marais de l'Ouest) ; simple reconduction, pour les trois prochaines années, des moyens de financement prévus en 1960 pour l'alimentation en eau potable et l'électrification rurale ; précisions nécessaires sur le financement des travaux complémentaires d'adduction d'eau ; dispositions relatives à la commercialisation des produits agricoles ; modernisation des abattoirs de la Villette ; efforts du Gouvernement pour l'assainissement du cheptel* (p. 513 à 516) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 21 : *Son amendement limitant l'objet social des sociétés mixtes ou conventionnées, créées en application de l'article, à l'exportation des produits agricoles métropolitains normalisés ou revêtus d'un label de qualité* [17 mai 1960] (p. 889) ; Art 25 (*Contrats de culture*) : *Amendement de M. Charvet proposant une nouvelle rédaction de l'article précisant de quelle manière le Ministre de l'Agriculture favorisera la conclusion de contrats de culture entre les producteurs et les entreprises de transformation de produits agricoles ; suppression de la disposition prévoyant que les contrats types deviennent obligatoires* (p. 896) ; Art. 26 (*Transformation de la taxe et de la surtaxe d'abattage en redevance pour services rendus : Institution des redevances pour services rendus par décret en Conseil d'Etat pris sur rapport du Ministre des Finances et des Ministres intéressés* (p. 898) ; Art 34 (*Création de sociétés d'économie mixte pour la transformation au la commercialisation des produits agricoles*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [18 mai 1960] (p. 947) ; Art. 36 (*Réforme par décret du Crédit agricole*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; imprécision de l'article tendant à une délégation de pouvoirs au profit du Gouvernement* [19 mai 1960] (p. 968) ; en deuxième lecture, Art. 5 (*Aide financière de l'Etat aux exploitants agricoles*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission de la production tendant à supprimer les remises partielles ou totales d'impôts ou de taxes* [11 juillet 1960] (p. 1808) ; *nécessité de conserver au Parlement toutes ses prérogatives en matière de fiscalité* (ibid.) ; Art 9 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission de la production tendant à permettre et non à imposer au Crédit agricole d'accorder des prêts aux*

bailleurs pour leur permettre de payer les indemnités dues aux preneurs (p. 1810) ; Art. 19 (*Priorité accordée dans les investissements en matière d'enseignement et de formation professionnelle aux zones spéciales d'action rurale se trouvant dans des régions ayant un excédent manifeste de population et de jeunesse rurale*) *: Son sous-amendement tendant à faire bénéficier des dispositions de l'article les zones connaissant un exode important de population rurale* (p. 1814) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à ajouter, après les mots « centres de formation professionnelle » les mots « ainsi qu'en matière de promotion sociale »* (p. 1814) ; Art. 20 *ter* : *Son amendement au nom de la Commission des finances tendant à donner un caractère permanent à la prime d'encouragement aux productions textiles* (p. 1816) ; *son rappel au Règlement* (*priorité accordée injustement à l'amendement de la Commission de la production*) (p. 1817) ; Art. 23 (*Importation de produits agricoles*) *: Son sous-amendement* (*Suppression du paragraphe 3 de l'amendement de la Commission permettant au Ministre de l'Agriculture de décider de l'utilisation obligatoire de matières premières françaises d'origine agricole dans la fabrication de produits transformés*) (p. 1818) ; *disposition contraire aux clauses du Marché commun* (p. 1819) ; *son rappel au Règlement* (*ordre de discussion des amendements*) (p. 1820) ; Art. 38 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Suppression de la compétence exclusive du Ministre de l'Agriculture pour contrôler les crédits mis à la disposition des sociétés d'intervention*) (p. 1830) ;

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : *Motion de M. Durroux tendant au renvoi du projet en Commission; insuffisance du financement du programme d'adduction d'eau* [31 mai 1960] (p. 1042) ; *sous-amendement de M. de Poulpiquet à l'amendement du Gouvernement tendant à la répartition des crédits par moitié au titre de l'aménagement des grandes régions agricoles et au titre de l'aménagement individuel des exploitations familiales ; nécessité de réserver le crédit inscrit dans l'article aux grands travaux et de prévoir dans le budget de 1961 des crédits pour les travaux d'assainissement* (p. 1050) ; après l'article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année sur les crédits d'adduction d'eau des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles ; précisions nécessaires sur les crédits de subvention et les crédits de financement complémentaire pour les travaux d'adduction d'eau* (p. 1052) ; en deuxième lecture : *Modifications apportés par le Sénat : rétablissement des subventions en annuités pour les adductions d'eau ; dépôt d'un projet de loi relatif aux adductions d'eau rurales fixant le volume des travaux restant à engager* [11 juillet 1960] (p. 1834) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 1836) ; Art 3 (*Rétablissement du fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale*) *: Amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; proposition du Gouvernement relative à la majoration de 25 0/0 des crédits figurant au programme ; garantie d'un financement à 85 0/0 en capital* (p. 1838) ; Art. 5 (*Dépôt par le Gouvernement avant le 31 mars 1961 du projet de loi relatif aux adductions d'eau rurales fixant le volume des travaux restant à engager*) (ibid.) ; en troisième lecture, en qualité de *Rapporteur : Nouvelle majoration de crédits proposée par le Gouvernement et accepté par le Sénat pour les programmes de travaux d'électrification rurale* [22 juillet 1960] (p. 2160) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1960 (Agriculture), en qualité de *Rapporteur suppléant* [11 juillet 1960] (p. 1839, 1840) ;

— en troisième lecture, du projet de loi de programme pour les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur suppléant* [25 juillet 1960] (p. 2202) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur spécial pour avis : Ses observations sur : l'augmentation des crédits, notamment des autorisations de programme ; les incidences des diverses lois agricoles votées au cours de la dernière session ; le développement des migrations rurales ; l'accroissement des tâches de l'inspection des lois sociales en agriculture et les créations d'emplois dans ce domaine ; l'absence regrettable d'un statut des rédacteurs des lois sociales ; l'accroissement des crédits des services vétérinaires pour permettre le renforcement de la lutte contre les maladies des animaux ; l'urgence de la promulgation du statut des personnels des directions vétérinaires ; le retard dans le rem-*

boursement de la ristourne de 10 0/0 sur le matériel agricole ; l'insuffisance de ce taux ; la recherche agronomique ; la création d'emplois nouveaux dans les Eaux et Forêts ; l'inscription souhaitable au budget de l'agriculture des crédits destinés à l'encouragement des amendements calcaires ; le retard apporté à la publication du décret d'organisation de la section d'application de la recherche de la vulgarisation au sein de l'Institut national de la recherche agronomique ; les crédits destinés à l'équipement pour l'enseignement agricole et vétérinaire ; l'aménagement des grandes régions agricoles ; les précautions devant être prises pour éviter un déséquilibre entre les nouvelles régions aménagées et les régions de production de qualité traditionnelle ; l'habitat rural ; l'électrification rurale ; le problème des adductions d'eau ; les charges imposées aux communes à la suite des modifications apportées au mode de financement des travaux [9 novembre 1960] (p. 3392 à 3395) ; BUDGET ANNEXE DU FONDS DE RÉGULARISATION ET D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES (F.R.O.M.A.), en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : la constitution et le rôle de ce Fonds institué par la loi de finances rectificative du 21 juillet 1960, le retard apporté à la publication des textes d'application et à la mise en place des organes de gestion ; la présentation succincte des fascicules budgétaires ; les ressources du budget annexe ; l'ajournement du recouvrement de la prime de soutien ; les dépenses ; l'absence de précisions sur la répartition des crédits et l'activité des diverses sections du Fonds* [9 novembre 1960] (p. 3459, 3460) ; deuxième lecture, Art. 51 *quater*, état M, taxes parafiscales : *Amendements de MM. Cermolacce et Thomazo tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique interprofessionnel des fruits et légumes ; observations sur : la différence entre cet organisme et le comité interprofessionnel des fruits et légumes ; son utilité* [6 décembre 1960] (p. 4348) ; Art. 105 (*Etablissement d'un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices réalisés par des entreprises à l'occasion de l'exécution de la loi de programme relative à certains équipements militaires*) : *Amendement de la Commission des finances proposant une nouvelle rédaction de l'article ; remplacement des termes « loi de programme relative à certains équipements militaires » par les termes « force de dissuasion »* (p. 4357) ; Art. 106 (*Modification de l'article 175 du Code pénal*) (p. 4358) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses explications de vote : les qualités du texte malgré ses imperfections ; la charge qui va être imposée à certains petits exploitants par les cotisations ; les améliorations susceptibles d'être apportées au texte* [13 décembre 1960] (p. 4560) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales en qualité de *Rapporteur pour avis : Atténuation souhaitable des droits de mutation à titre onéreux applicables à la partie de la soulte dépassant 50.000 NF. ; extension souhaitable du régime d'exonération aux attributaires préférentiels d'entreprises commerciales, industrielles ou artisanales ; mesures fiscales devant être prises pour faciliter les attributions préférentielles en jouissance introduites par la Commission, notamment en matière de taxe de publicité foncière* [22 juin 1961] (p. 1237, 1238) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie) : *Ses observations sur : le sort particulièrement dur fait aux rentiers viagers, notamment aux assurés de la Caisse nationale de prévoyance ; la possibilité d'exonérer de l'impôt sur le revenu la fraction des arrérages des rentes temporaires ou viagères représentative du capital, comme cela se fait dans les législations fiscales étrangères ; l'insuffisance des allocations versées aux personnes âgées ; le relèvement nécessaire des plafonds limitant l'attribution des diverses mesures et allocations d'aide sociale ; la coordination souhaitable des plafonds fixés pour l'attribution de l'allocation spéciale de vieillesse et pour l'attribution de la carte d'économiquement faible* [19 octobre 1961] (p. 2667, 2668) ; Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur : l'ajournement souhaitable des retraits de l'allocation vieillesse et de l'allocation d'aide sociale aux bénéficiaires dont les ressources dépassent peu le plafond, la révision de ce dernier devant prochainement intervenir* [20 octobre 1961] (p. 2814) ; après l'article 18 : *Article additionnel du Gouvernement (Rétablissement de la taxe complémentaire à titre provisoire) ; ses observtions sur la sur-imposition frappant actuellement les rentiers viagers* (p. 2826) ; AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur spécial : Ses observations sur : l'augmentation des crédits résultant essentiellement de la mise en œuvre des*

lois d'intérêt agricole de caractère économique ou social votées depuis 1960 ; l'aspect politique du problème des débouchés ; l'insuffisance des crédits pour l'équipement rural et le génie rural ; le développement du service des enquêtes statistiques ; la réinscription souhaitable des crédits pour les amendements calcaires sur la liste des crédits reportables ; l'inquiétude suscitée par la disparition prochaine du corps des officiers des haras ; l'augmentation des responsabilités et des prérogatives des services vétérinaires ; le démarrage de la réforme statutaire de ces services ; l'insuffisance des moyens dont dispose le service de la répression des fraudes ; la majoration des crédits pour l'enseignement et la vulgarisation ; l'application de la loi sur l'enseignement agricole ; l'accroissement des crédits pour les affaires professionnelles et sociales ; l'accroissement des moyens de l'inspection des lois sociales en agriculture pour lui permettre de faire face à ses nouvelles attributions ; les crédits pour les migrations ; l'octroi de prêts aux agriculteurs migrants par le Fonds de développement économique et social ; la stagnation regrettable des autorisations de programme dévolues aux grands aménagements régionaux ; les crédits affectés au remembrement ; le rétablissement souhaitable de la priorité d'affectation des crédits H.L.M. pour les opérations effectuées dans les communes rurales ; l'absence d'autorisation pour la réalisation du programme national des abattoirs ; les crédits pour l'accélération de la commercialisation et du stockage ; les crédits pour les adductions d'eau, l'électrification rurale et la voierie rurale ; la nécessité de financer un programme départemental des travaux d'adduction d'eau [29 octobre 1961] (p. 3461 à 3464) ; titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédits ; ses observations sur : les explications données par le Ministre de l'Agriculture concernant la réorganisation de son ministère ; la nécessité pour le service d'étude et de synthèse de ne pas concurrencer les services d'études économiques des autres ministères* (p. 3516) ; *le retire* (ibid) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Déséquilibres régionaux français ; absence de solution concrète en la matière dans le IVe Plan ; la région du Centre : difficultés d'industrialisation ; la constitution d'une société économique pour l'étude de la Communauté de la Loire et de ses affluents ; la vocation essentiellement agricole des régions du Bassin de la Loire ; le problème de l'irrigation ; les conséquences de celle-ci ; la nécessité de desserrer la région parisienne ; installation souhaitable dans l'estuaire de la Loire d'un complexe sidérurgique ; les transports transversaux en France et l'axe Est-Ouest (Voie fluviale de Nantes à Chalon-sur-Saône et Bâle)* [29 mai 1962] (p. 1370 à 1373) ; après l'Art. 1er : *La création d'une société d'économie mixte pour l'étude du Bassin de la Loire* [21 juin 1962] (p. 1915) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole en qualité de *Rapporteur : Les objectifs à atteindre en dix ans ; les deux niveaux de l'enseignement agricole (l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur) ; le retard de la France en ce domaine ; la participation des collectivités locales à l'implantation de collèges et lycées agricoles ; l'aide à l'enseignement privé ; les possibilités de financement offertes par l'Etat ; la nécessité de nouveaux statuts des personnels enseignants et administratifs du nouvel enseignement agricole* [3 juillet 1962] (p. 2153 à 2156) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission (Aide à l'enseignement privé) ; la nécessité de réviser les dotations prévues pour tenir compte des possibilités de création et d'extension* [4 juillet 1962] (p. 2196, 2197) ; en deuxième lecture : *L'inclusion dans la loi de finances des crédits nécessaires* [23 juillet 1962] (p. 2810).

GAHLAM (M. Makhlouf), *Député de Médéa (E.A.S., I., puis I.P.A.S., puis I., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [2 février 1960] (p. 131).

Cesse d'appartenir au groupe des Indépendants et Paysans d'action sociale [*J. O.* du 24 février 1961] (p. 2025).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [*J. O.* du 2 mars 1961] (p. 2262).

Est nommé :

— membre de la Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164);

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [27 avril 1961] (p. 552).

Est nommé :

— membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées [26 avril 1962] (p. 752);

— membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à la suppression de la délégation générale du Gouvernement à Alger, **n° 506** [29 décembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Protestation des élus d'Algérie*; *influence insignifiante des réformes sur la rebellion* ; *durcissement de la rebellion devant les hésitations de la France*; *nécessité d'une attitude nette des députés français garantissant l'unité de la République et l'Algérie française* [14 octobre 1959] (p. 1767, 1768);

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à l'Algérie : *Ses observations sur : le régime d'exception infligé aux Algériens*; *l'inutilité des S.A.S. et des S.A.U.*; *la situation des populations de l'intérieur*; *l'espoir mis dans le général de Gaulle, créateur du collège unique* [7 décembre 1960] (p. 4430, 4431).

Prend part au débat :

— sur la communication du Gouvernement relative à l'Algérie : *Ses observations sur : l'hommage devant être rendu au général de Gaulle, le plus grand des décolonisateurs de tous les temps*; *la protection nécessaire des prisons algériennes* [20 mars 1962] (p. 479, 480);

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La coopération franco-algérienne* [5 juin 1962] (p. 1464, 1465).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

GAILLARD (M. Félix), *Député de la Charente, 2e circonscription (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au Groupe de l'Entente démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Chapitre II : *Questions orales ; équilibre entre les rapports des différents pouvoirs ; possibilité pour l'Assemblée d'indiquer nettement ses tendances* [2 juin 1959] (p. 708, 709);

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 26 : *Son amendement* (*Réintégration dans les bénéfices, des provisions pour hausse de prix, après la sixième année dans les secteurs où la durée normale de rotation des stocks est supérieure à trois ans*) [28 octobre 1959] (p. 2025); Art. 42 (*Taxation des décotes sur stocks*) : *Son amendement* (*Paiement de la taxe en six fractions semestrielles pour les secteurs professionnels dont la durée de rotation des stocks est supérieure à trois ans ; institution d'une taxe statistique sur les plus-values foncières*) (p. 2036);

— sur la motion de censure (Loi de finances pour 1960) : *Respect des droits des anciens combattants par son Gouvernement* [27 novembre 1959] (p. 3069) ; *politique de redressement financier et monétaire appliqué par son Gouvernement ; attribution de crédits à la France sans que le Gouvernement français de l'époque ait pris aucun engagement ou accepté aucun lien de subordination de caractère intérieur ou extérieur* (p. 3085);

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [19 mai 1960] (p. 969); *ses observations sur : les demandes répétées de délégation de*

pouvoirs au profit du Gouvernement; le fonctionnement satisfaisant du crédit agricole ; le dévouement de ses animateurs; la compétence du Parlement pour discuter la réforme du crédit agricole (p. 970, 971).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La manière dont la télévision a assuré le compte-rendu des débats de l'après-midi; les reproches adressés par le Premier Ministre au parti radical* [4 octobre 1962] (p. 3241); *la position adoptée par le parti radical en 1945 ; le problème du contrepoids au pouvoir exécutif* (p. 3242).

GAMEL (M. Pierre), *Député du Gard, 1re circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Donne sa démission de cette Commission [16 juin 1961] (p. 1159).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [20 juin 1961] (p. 1178).

Donne sa démission de cette Commission [27 juin 1961] (p. 1315).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [28 juin 1961] (p. 1331), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 54 : *Refus des combattants de 1945 de demander une retraite ; sentiment des anciens combattants de la dernière guerre d'avoir fait leur devoir à l'égard de la patrie et de n'avoir aucun droit sur elle* [8 novembre 1960] (p. 3331, 3332).

GARNIER (M. Jean-François), *Député de Saône-et-Loire, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre du conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction [29 juin 1959] (p. 1141).

GARRAUD (M. Robert), *Député des Hautes-Alpes, 2e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier des amendements à la Convention du 28 juillet 1946 créant l'Organisation mondiale de la santé, **n° 683** [17 juin 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Petit nombre d'hôpitaux neufs inscrits au programme ; modernisation des hôpitaux de villes de facultés en vue de leur adaptation à l'enseignement ; lutte contre le cancer; problème de l'enfance inadaptée; création d'établissements médicaux-sociaux dans les régions de haute montagne* [14 mai 1959] (p. 496, 497);

— d'un projet de loi de programme relative à l'équipement agricole, Article unique : *Son amendement tendant à étendre l'utilisation des crédits à l'installation et au fonctionnement d'un centre national de la recherche agronomique appliqué à la montagne* [25 juin 1959] (p. 1071); *importance des régions de montagne en France* (ibid); *le retire* (ibid);

— du projet de loi tendant à harmoniser l'application de la loi du 23 novembre 1957 sur

le reclassement des travailleurs handicapés et la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre : *Multiplication nécessaire des ateliers protégés* ; *création possible de ces ateliers dans les grandes stations sanatoriales* [21 juin 1960] (p. 1437) ;

— du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier des amendements à la Convention relative à l'Organisation mondiale de la santé, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'augmentation justifiée des membres du Conseil exécutif de l'O.M.S. à la suite de l'augmentation des membres adhérents* ; *le rôle primordial de la France dans le domaine de la coopération sanitaire internationale* ; *la place de l'O.M.S. dans le cadre des organismes internationaux* ; *sa tâche sociale* ; *son caractère essentiellement politique* ; *son rôle capital dans les pays sous-développés* ; *l'importance du maintien d'une représentation satisfaisante de la France à tous les échelons de cette organisation* [23 juin 1960] (p. 1483, 1484) ;

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, portant création d'une école nationale de la santé publique : *Création d'un corps de médecins civils formés aux techniques de médecine préventive collective* ; *ouverture de cette école aux médecins et techniciens sanitaires de la Communauté européenne* [18 juillet 1960] (p. 1954, 1955) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er : *Difficultés d'application des nouveaux règlements par les médecins* ; *nécessité d'un remboursement de tous les risques chirurgicaux* ; *suppression de l'hospitalisation obligatoire comme condition du remboursement* ; *abandon de la distinction entre accident du travail et accident de la vie courante* ; *suppression de la franchise de quatre mois* ; *inconvénients de la non-couverture du petit risque* ; *nécessité de reconnaître aux exploitants agricoles les mêmes droits qu'aux salariés en matière de sécurité sociale* [12 juillet 1960] (p. 1867 à 1869) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : l'inclusion souhaitable de cette loi dans le cadre de la législation générale de la Sécurité sociale* ; *la couverture des accidents* ; *la création d'un Fonds d'action sanitaire et sociale* [23 novembre 1960] (p. 3993, 3994).

Prend part au débat sur sa question orale relative à l'équipement routier touristique : *Ses observations sur : le faible nombre des routes purement touristiques* ; *la nécessité de construire des routes d'accès à des sites réputés, des routes d'intérêt culturel, des routes d'accès à des stations balnéaires, thermales ou de sports d'hiver* ; *la compétence du Conseil supérieur du tourisme pour sélectionner les projets* ; *le financement de ces routes par le Fonds routier départemental subventionné par l'Etat* ; *la création souhaitable d'un Fonds spécial d'investissement des routes touristiques* ; *l'institution opportune d'une Commission ministérielle de gestion comportant des représentants des usagers* [6 octobre 1961] (p. 2445, 2446) ; *l'impossibilité pour les départements d'entreprendre l'aménagement de voies de pénétration secondaires sans un concours massif de l'Etat* ; *les réalisations gouvernementales considérables sur la route des grandes Alpes* ; [6 octobre 1961] (p. 2446).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la faiblesse de la représentation numérique de la France à l'organisation mondiale de la santé* ; *la prééminence des anglo-saxons dans cet organisme* ; *les conséquences désastreuses de cette situation pour notre culture, notre commerce et notre industrie* ; *l'accueil en France des boursiers de l'O.M.S.* ; *la propagande devant être faite en France pour le développement de notre présence dans cet organisme* [27 octobre 1961] (p. 3243, 3244) ; TRAVAIL : *Ses observations sur : le reclassement des travailleurs handicapés* ; *le retard apporté à la publication du Règlement d'administration publique relatif à la loi du 23 novembre 1957* [10 novembre 1961] (p. 4318, 4319).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur : l'état actuel de l'agriculture et de l'industrie en Limousin* ; *la crise de l'industrie de la chaussure* ; *l'exemple des Hautes-Alpes créant une Société de développement départemental, puis une Société d'économie mixte* ; *la possibilité pour le Limousin de se revitaliser par l'industrie atomique en exploitant son gisement d'uranium* [24 novembre 1961] (p. 5068, 5069).

Prend part à la discussion du projet portant aménagement hydro-électrique du Mont-Cenis : discussion générale : *Historique de la question* ; *le problème du Col La Croix* [10 mai 1962] (p. 1022, 1023).

Pose à M le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale avec débat

relative à la politique économique des stations climatiques : *La climatothérapie, parente pauvre de la médecine*; *l'intérêt d'une spécialisation des stations climatiques et le problème de l'équipement climatique*; *le traitement de l'asthme dans les Hautes-Alpes et les Pyrénées*; *la création de pavillons et d'habitations pour enfants asthmatiques des pays du Marché commun* [11 mai 1962] (p. 1056, 1057).

Pose à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population une question orale sans débat relative aux cartes d'identité médicale et sanguine [15 juin 1962] (p. 1752, 1753).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Montalat, Sagette, Neuwirth et Crucis relatives à la réforme des tarifs de la S.N.C.F. : *La liaison ferroviaire Oulx-Briançon*; *l'équipement industriel des Hautes-Alpes* [22 juin 1962] (p. 1968).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale avec débat relative aux routes de montagne : *Amélioration du service routier d'hiver dans les montagnes en vue de faciliter l'accès par route aux stations de sports d'hiver*; *le déneigement*; *la reconstruction des rampes du Col Bayard* ; *l'amélioration du profil des routes*; *la mise en chantier des travaux d'infrastructure nécessaires à l'ouverture permanente du Col du Lautaret* ; *le développement des équipes de déneigement* [22 juin 1962] (p. 1970, 1971).

GAUTHIER (M. André), *Député de l'Isère, 3e circonscription (N.I., puis E.I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu vice-président de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques [9 novembre 1959] (p. 2312);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178);

— représentant suppléant de la France à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [15 décembre 1961] (p. 5710).

Dépôts :

Son rapport d'information, présenté en application de l'article 144 du Règlement au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les aménagements de la région du Bas-Rhône et du Languedoc, **n° 394** [19 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 560) relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 639** [13 mai 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 894) modifié par le Sénat, relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariéés de leur famille, **n° 960** [18 novembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Situation désavantagée de l'agriculture ; développement de l'exode rural et du chômage ; suppression de l'indexation ; réforme du fermage ; établissement de prix rémunérateurs permettant la modernisation des exploitations familiales* [25 juin 1959] (p. 1059, 1060) ;

— générale commune des projets de loi concernant l'agriculture : *Aggravation du malaise paysan à la suite de la suppression de l'indexation et du refus opposé à la convocation du Parlement ; absence de mesures immédiates pour fixer les prix agricoles en fonction des prix de revient ; abrogation du néfaste décret du 7 janvier 1958 ; aménagement du territoire compte tenu des besoins de l'agriculture* [4 mai 1960] (p. 633) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, après l'article 2 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission prévoyant que les prix d'objectifs et de rentabilité fixés dans le plan national d'orientation, devront assurer la rentabilité définie par la présente loi* [12 mai 1960] (p. 797) ; en deuxième lecture, Art. 24 (*Fixation des prix agricoles*) : *Son amendement* (*Rétablissement de l'indexation*) [11 juillet 1960] (p. 1821) ; en troisième lecture : *Fixation du prix du blé à 4.200 francs* [23 juillet 1960] ;

— du projet de loi relatif aux assurances agricoles, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : les nombreux travaux parlementaires antérieurs ; le retard de l'agriculture dans le domaine social ; les insuffisances du projet en matière de prestations ; les conséquences graves de la non-couverture du petit risque ; l'insuffisance de la participation de l'Etat ; les divergences de vues sur le mode de gestion ;* [7 juillet 1960] (p. 1779, 1780) ; Art. 1er, section III, Financement : Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission tendant à ajouter aux cotisations individuelles et à la participation de l'Etat un prélèvement sur les prix de commercialisation des produits agricoles* [12 juillet 1960] (p. 1879) ; *son sous-amendement au nom de la Commission proposant un financement provenant pour 40 0/0 des cotisations individuelles, pour 30 0/0 d'une taxe sur les produits agricoles et pour 30 0/0 de l'Etat* (p. 1884) ; Art. 1106-6 du Code rural (*Exemption de cotisations*) : *Son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement de la Commission des affaires culturelles* (*Exemption en faveur des personnes relevant d'un autre régime d'assurances*) (p. 1886) ; *son sous-amendement au nom de la Commission* (*Exemption en faveur des retraités partiels*) (ibid.) *le retire* (ibid.) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Conditions de la participation de l'Etat*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la notion d'emploi de plus de 75 journées de main-d'œuvre salariée par an*) (p. 1890) ; section I, champ d'application, Art. 1106-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux agriculteurs exploitants, quelle que soit la surface exploitée, lorsque l'agriculture constitue l'activité principale de l'intéressé*) (p. 1892) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Modification de forme*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux anciens exploitants*) (p. 1893) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux enfants en cours d'apprentissage, aux enfants poursuivant leurs études et aux enfants infirmes*) (ibid) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Extension de la loi aux agriculteurs, membres de sociétés d'exploitation*) (p. 1894) ; section II, prestations, Art. 1106-3 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Prestations d'invalidité*) (p. 1898) ; Art. 1106-4 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Prescription de deux ans de l'action pour le paiement des prestations*) (ibid.) ; section IV, assujettissement et organisation, Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement prévoyant que les intéressés seront obligatoirement assurés par les caisses de la mutualité sociale agricole, ou à leur choix par les organismes assureurs agréés* [13 juillet 1960] (p. 1907) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement relatif aux conditions imposées aux organismes assureurs* (*Agrément, contrats-types, tarifs identiques, interdiction de faire des bénéfices*) (p. 1911) ; Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement* (*Prescription de trois ans pour les cotisations*) (p. 1913) ; Art 3 du projet de loi : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) (p. 1914) ; Art. 4 du projet : *Son amendement* (*Modification de l'article 1049 du Code rural permettant de contracter des assurances complémentaires*) (p. 1915) ; après l'article 4 : *Son aticle additionnel* (*Etablissement d'un rapport*

annuel sur les opérations relatives à l'assurance maladie des exploitants) (p. 1915) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur la charge financière entraînée par les modifications votées par le Sénat* [23 novembre 1960] (p. 3983) ; Art. 1er « section I, champ d'application » ; Art 1106-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges* (*Assurance volontaire des anciens exploitants n'ayant pas cotisé au régime d'allocation vieillesse agricole*) (p. 3996) ; *le retire* (p. 3998) ; « section II, prestations » ; Art. 1106-3 du Code rural : *Amendement du Gouvernement tendant à exclure le conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité ; le rôle important de l'épouse dans la vie paysanne* (p. 4010) ; *son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges, précisant que les exploitants non couverts par un autre régime en raison de l'insuffisance de leurs versements seront de droit couverts par le régime agricole* (p. 4012) ; Art. 1106-3 *bis* du Code rural (*Création d'un Fonds d'action sanitaire et sociale*) : *Amendement de MM. Grèverie et Paquet tendant à la suppression de l'article* (p. 4012) ; « section III, financement » Art. 1106-5 du Code rural : *Amendements de MM. Paquet et Grèverie tendant à la suppression du plafond des cotisations prévues dans le deuxième alinéa* (p. 4013) ; *son amendement tendant à assurer le financement à concurrence de 10 0/0 par une taxe sur les corps gras importés d'origine végétale* (p. 4013-4014) ; Art. 1106-6 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à exempter de cotisation les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire ou à temps partiel une activité salariale* (p. 4015-4016) ; Art. 1106-7 du Code rural (*Participation de l'Etat*) : *Amendement de M. Méhaignerie* (*Double cotisation*) ; *amendement de M. Paquet* (*Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation*) ; *variabilité du bénéfice agricole ; application souhaitable de la référence au revenu cadastral* [29 novembre 1960] (p. 4118) ; *son amendement tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (*Pluralité de gestion*) (p. 4128) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 4138) ; Art. 2, Art. 1244-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Désignation des agents chargés du contrôle conjointement par la mutualité sociale et les autres organismes assureurs*) (p. 4147) ; *son amendement au nom de la Commission prévoyant une amende correctionnelle pour ceux qui mettraient obstacle à l'accomplissement du contrôle* (p. 4148) ; Art. 1250-1 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Détermination de la répartition de la cotisation par un règlement d'administration publique*) (p. 4148) ; *le retire* (p. 4149) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : la mauvaise situation de l'agriculture et les manifestations paysannes ; la nécessité de prix garantis pour les productions céréalières et animales* [7 juillet 1961] (p. 1542, 1543) ;

— d'un projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles : *Amélioration nécessaire du texte gouvernemental en retrait sur la loi d'orientation ; établissement souhaitable des prix compte tenu des coûts de production ; écoulement éventuel de nos excédents vers les pays affamés* [10 octobre 1961] (p. 2466) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : les conditions imposées aux députés pour discuter du budget de l'agriculture ; l'insuffisance des crédits de l'agriculture par rapport à ceux affectés à la création d'une force de frappe et à l'aide aux anciens pays de la Communauté ; l'augmentation nécessaire des crédits pour les adductions d'eau et l'amélioration de l'habitat rural ; le rétablissement souhaitable de la possibilité, pour les collectivités locales, d'emprunter auprès des caisses de crédit agricole ; l'amélioration nécessaire du niveau de vie des agriculteurs pour enrayer l'exode rural* [30 octobre 1961] (p. 3480) ; SAHARA : En qualité de *Rapporteur pour avis suppléant* [8 novembre 1961] (p. 4060) ;

— d'un projet de loi sur les prix agricoles, Art. 3 (*Modification des prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) [7 décembre 1961] (p. 5400) ; *son amendement* (*Modification éventuelle des prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole*) ; *ses observations sur : la nécessité d'inscrire dans la loi l'obligation de modifier les prix d'objectifs pour l'application de l'article 6 de la loi d'orientation agricole ; l'acheminement*

souhaitable vers la parité [13 décembre 1961] (p. 5563) ; deuxième lecture, Art. 3 (*Prix d'objectifs*) : *Amendement de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture* [15 décembre 1961] (p. 5671).

Son rappel au Règlement : *La nécessité de maintenir une discussion générale pour le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole* [18 juillet 1962] (p. 2576).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les S.A.F.E.R. et la reprise des terres mises en vente ; la condition des cumuls ; le Fonds d'action sociale pour les structures agricoles ; la nécessité de parvenir à une discipline interne de la profession agricole* [18 juillet 1962] (p. 2584, 2585) ; Art. 11 : *La nécessité de lutter contre les reprises et les cumuls abusifs* (p. 2621).

GALVINI (M. Jacques), *Député de la Corse, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du Comité consultatif chargé de donner son avis sur les horaires et les tarifs de fret des services maritimes entre la France continentale et la Corse [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), Routes, chemins de fer et transports : *Suppression injuste des chemins de fer de Corse ; maintien de l'aide de l'Etat pour compenser les autres déficits ; insuffisance du réseau routier de l'île pour l'écoulement du trafic ; méconnaissance des dispositions du décret du 2 avril 1957 portant approbation du plan d'expansion économique de la Corse ; réactions de la population* [20 novembre 1959] (p. 2664, 2665) ; Travaux publics et Transports, Art. 39 : *Amendement de M. Sammarcelli tendant à ce que la désaffection des installations et du matériel ne se fasse que par échelon au fur et à mesure que les transports de remplacement seront assurés ; mise en état préalable du réseau routier avant la fermeture du chemin de fer ; expression de l'opinion publique* (p. 2689) ; en nouvelle lecture, Art. 39 : *Suppression du chemin de fer de la Corse : amendement de M. Cermolacce tendant à la suppression de l'article* [22 décembre 1959] (p. 3565) ;

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Nécessité urgente de mesures effectives en faveur de l'économie corse ; graves conséquences sur l'opinion publique d'une éventuelle carence du Gouvernement* [4 mai 1960] (p. 627, 628) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 5 : *Son amendement tendant à supprimer les mots « dans la France métropolitaine et en Corse » ; suppression de la distinction juridique inadmissible établie entre la Corse et l'ensemble de la France* [31 mai 1960] (p. 1063, 1064) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), Travaux publics et Transports, Titre IV : *Suppression du chemin de fer de Corse sans qu'il y ait eu préalablement mise en place d'un service de remplacement et mise en état des routes ; nécessité d'un délai de réflexion avant de fixer la date de la fermeture définitive ; injustice du système économique et fiscal de la Corse ; déception et colère des insulaires* [10 novembre 1960] (p. 3558, 3559) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'art. 6 : *Son article additionnel invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi comportant les mesures propres à remédier aux charges et au handicap de l'insularité du département de la Corse et à promouvoir son développement économique* [5 décembre 1960] (p. 4284) ; *inclusion d'un statut fiscal spécial parmi les mesures envisagées* (ibid.) ;

— d'un projet de loi portant ratification d'un décret relatif à la perception de droits de douane applicables aux extraits tannants de Quebracho, article unique : *Importance de l'industrie des extraits tannants pour la Corse, ressource procurée aux propriétaires de châtaigneraies par la vente des extraits tannants à l'industrie* [21 juillet 1961] (p. 1960) ;

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Retrait du projet de l'ordre du*

jour par le Gouvernement; absence regrettable dans l'exposé des motifs des indications que le Gouvernement s'était engagé à y faire figurer, à défaut d'une loi de programme sur l'ensemble des questions économiques en cours [22 juillet 1961] (p. 2009, 2010);

— du projet de loi de finances pour 1962, deuxième lecture, Art. 11 supprimé par le Sénat *(Reconduction du droit de timbre sur les connaissements) : Ses observations sur : la liaison existant entre les prestations de la Caisse des invalides de la marine et le droit de timbre sur les connaissements* [1er décembre 1961] (p. 5216);

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Question préalable opposée par M. Cermolacce ; nécessité de poursuivre la discussion du texte* [14 décembre 1931](p. 5623); *sa motion de renvoi à la Commission* (p. 5629); *ses observations sur : l'inutilité des dispositions donnant valeur législative au décret de 1811* (p. 5631); *la généralisation souhaitable de la réduction de 50 0/0 de la T.V.A. sur l'ensemble des biens importés* (p. 5630);

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, Art. 1er : *La portée limitée du texte en discussion* [27 juin 1962] (p. 2070, 2971); *amendement de suppression de M. Cermolacce ; la nécessité de supprimer l'article premier et de maintenir les franchises contenues dans le décret de 1811* [12 juillet 1962] (p. 2427).

GERMAIN (M. Angelin), *Député du Var (I.).*

En remplacement de M. Escudier, décédé.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [5 juin 1962] (p. 1458).

GERNEZ (M. Raymond), *Député du Nord, 16e circonscription (S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18), [6 octobre 1959] (p. 1704), [4 octobre 1960] (p. 2463), [4 juillet 1961] (p. 1430).

Est nommé :

— membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

GISCARD D'ESTAING (M. Valéry), *Député du Puy-de-Dôme, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

Secrétaire d'Etat.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier au 20 janvier 1959.

Secrétaire d'Etat aux Finances.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 20 janvier 1959 au 17 janvier 1962.

Ministre des Finances et des Affaires économiques.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 18 janvier 1962 au 14 avril 1962.

Ministre des Finances et des Affaires économiques.
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962 au 28 novembre 1962.

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164) ;

— Secrétaire d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J. O.* du 9 janvier 1959, p. 612) ;

— Secrétaire d'Etat aux Finances [20 janvier 1959] (*J.O.* du 21 janvier 1959, p. 1106).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Dépôts :

Son projet de loi ratifiant le décret n° 61-1517 du 31 décembre 1961 qui a modifié les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1669** [20 mars 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-214 du 28 février 1962 qui a modifié les tarifs des droits de douane d'importation et le tarif des droits de douane d'exportation, **n° 1671** [20 mars 1962].

Son projet de loi portant règlement définitif du budget de 1959, **n° 1672** [20 mars 1962].

Son projet de loi portant unification ou harmonisation des procédures, délais et pénalités en matière fiscale, **n° 1692** [24 avril 1962].

Son projet de loi portant allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en faveur des redevables disposant de faibles revenus, **n° 1693** [24 avril 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-494 du 14 avril 1962 qui a modifié le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1694** [24 avril 1962].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1962 relatif à la participation de la France au Fonds monétaire international, **n° 1706** [10 mai 1962].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1962, **n° 1741** [5 juin 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-613 du 30 mai 1962 qui a modifié le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1742** [5 juin 1962].

Son projet de loi de programme relatif à la création et au développement des établissements d'enseignement et de formation professionnelles agricoles, **n° 1781** [21 juin 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-689 du 22 juin 1962 qui a modifié les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1789** [26 juin 1962].

Son projet de loi de finances rectificative pour 1962, **n° 1809** [29 iuin 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-866 du 28 juillet 1962 qui a modifié les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1899** [2 octobre 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-867 du 28 juillet 1962 relatif au recouvrement des prélèvements et taxes compensatoires établis conformément aux règlements arrêtés par le Conseil de la Communauté économique européenne, **n° 1900** [2 octobre 1962].

Son projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération monétaire conclu le 12 mai 1962 entre le Gouvernement de la République française d'une part et les Gouvernements respectifs des Républiques membres de l'Union monétaire ouest-africaine d'autre part, **n° 1901** [2 octobre 1962].

Son projet de loi ratifiant le décret n° 62-1066 du 11 septembre 1962 qui a modifié le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1902** [2 octobre 1962].

Son projet de loi de finances pour 1963, **n° 1903** [2 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de loi de programme relative à l'équipemént sanitaire et social : *Approbation par le Parlement du IVe Plan de modernisation et d'équipement ; obligation de réaliser les objectifs du plan dans la stabilité monétaire et l'équilibre économique* [14 mai 1959] (p. 502, 503).

Répond à la question orale de M Devemy relative aux droits des anciens combattants [15 mai 1959] (p. 543).

Répond aux questions orales de MM. Pic, Paquet et Japiot relatives au Fonds spécial d'investissement routier [29 mai 1959] (p. 684, 685, 687).

Répond à la question orale de M. Lolive relative à la ristourne sur l'essence pour les exploitants de taxis [29 mai 1959] (p. 688).

Répond à la question orale de M. Weber relative au règlement des sommes dues aux collectivités hospitalières par les caisses de secours minières [5 juin 1959] (p. 798, 799).

Répond à la question orale de M. Ulrich relative au retard apporté au versement d'une avance du Trésor pour couvrir le déficit de la Sécurité sociale dans les mines [5 juin 1959] (p. 798, 799, 801).

Prend part à la discussion d'un projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Prochaine communication du Gouvernement sur l'économie nationale et les finances publiques* [18 juin 1959] (p. 892).

Répond à la question orale de M. Burlot relative aux emprunts des collectivités locales [19 juin 1959] (p. 938, 939).

Répond à la question orale de M. Dorey relative à la taxe frappant certains travaux de voirie [19 juin 1959] (p. 940).

Répond à la question orale de M. Regaudie relative aux travaux d'électrification réalisés par les collectivités locales [26 juin 1959] (p. 1090, 1091, 1092).

Répond à la question orale de Mme Patenôtre relative au taux d'intérêt de l'épargne-crédit [3 juillet 1959] (p. 1303, 1304, 1305).

Répond à la question orale de M. Seitlinger relative aux échanges économiques entre la France et la Sarre [24 juillet 1959] (p. 1484, 1485, 1486).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative

pour 1959 (Dispositions concernant le Trésor), Art. 2 (*Autorisation donnée au Gouvernement d'accorder la garantie de l'Etat à des emprunts contractés par le Crédit foncier à l'étranger*) : *Amendement de M. Leenhardt, tendant à la suppression de cet article; stabilité du franc; avantage de la consolidation de nos dettes extérieures; possibilité de dépassement du plafond de 200 milliards; dispositions favorables à la construction* [27 juillet 1959] (p. 1506, 1507); *amendement de M. Jaillon tendant à annuler la circulaire du 22 octobre 1956 apportant des restrictions à l'application de la loi Minjoz; reconstitution en cours des ressources de la Caisse des dépôts; étude des projets pouvant bénéficier d'un prêt au cours des prochaines discussions budgétaires* (p. 1507);

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Attachement du Gouvernement à présenter ce projet promis par ses prédécesseurs depuis longtemps; travaux du groupe d'études présidé par M. Brasard; souci de simplification; abandon de toute solution révolutionnaire; établissement d'une structure fiscale fondée sur quatre impôts; recherche d'une plus grande équité; concours des nouvelles dispositions à l'expansion économique; nécessité de tenir compte des besoins de la famille et de la structure européenne; allégement de 10 0/0 de l'impôt sur le revenu; établissement d'un impôt unique, personnel, progressif et familial plus rationnel et plus moderne; disparition des cloisonnements entre les différentes origines de revenus; révision du régime des déductions; système transitoire d'une taxe complémentaire; mesures en faveur des revenus modestes; prévision d'une perte d'impôts sur le revenu de 65 milliards pour 1960; mesures relatives à l'imposition des entreprises industrielles et commerciales : création d'un système d'amortissement dégressif; atténuation de la double imposition des sociétés mères et filiales; suppression des décotes sur stocks; revision obligatoire des bilans ; création d'une provision pour hausse de prix ; extension de la provision pour fluctuation des cours à toutes les matières premières acquises sur le territoire national; inconvénients économiques de la taxe locale, notamment pour les artisans; recherche d'un système d'impôts de remplacement au profit des collectivités locales; allégement et simplification du système des droits de succession; simplification des droits d'enregistrement et de timbre; renforcement de la répression de la fraude fiscale ; possibilité pour les syndicats de se constituer partie civile dans les procès en matière de fraude fiscale; aménagements du contentieux fiscal; création du référé fiscal et de sections fiscales dans les tribunaux administratifs ; recherche d'une fiscalité cohérente et équilibrée en accord avec l'ensemble de la politique financière du Gouvernement* [20 octobre 1959] (p. 1854 à 1860); *sa proposition de modifier l'ordre du jour* (p. 1878); *application de la réforme relative au statut du cadre A des régies financières* [21 octobre 1959] (p. 1886); *clôture de la discussion générale au cours de la séance de ce jour* [22 octobre 1959] (p. 1923) ; *amendement de MM. Dreyfous-Ducas, Courant et Leenhardt : action progressive du Gouvernement en matière de réforme fiscale; difficultés soulevées par l'institution d'un impôt indiciaire ; inconvénients de la création d'une indexation du barème de l'impôt sur le revenu* [27 octobre 1959] (p. 1968, 1969); après l'art. 3 : *Article additionnel de M. Gabelle et sous-amendement de M. Leenhardt (Suppression du salaire unique des revenus imposables) : prochaine institution d'un impôt sur les plus-values foncières; inconvénients de la remise en cause du quotient familial proposée par M. Leenhardt ; recherche de ressources de substitution en Commission* (p. 1972) ; Art. 4 : *Amendement de M. Jacquet tendant à rétablir la déduction des revenus fonciers ruraux des primes d'assurances et des dépenses effectuées pour des améliorations non rentables et d'autre part à maintenir au taux de 20 0/0 l'abattement forfaitaire sur les valeurs locatives des terres* (p. 1974) ; Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Prétendue hostilité de la politique financière du Gouvernement vis-à-vis des agriculteurs; maintien du forfait collectif; introduction du forfait individuel dans certaines conditions; cas des exploitations plus importantes et plus modernisées; recherche d'un critère de base; faculté de dénoncer le forfait et de recourir au bénéfice réel ; diverses mesures en faveur de l'agriculture* (p. 1977, 1978); *sa demande de renvoi de l'article à la Commission* (p. 1984) ; Art. 6 : *Amendements de MM. Boisdé et Tony Larue portant à 25 0/0 le taux de la réfaction en faveur des traitements et salaires* (p. 1987); *amendement de M. Charret tendant à rétablir une réfaction de 19 0/0 sur les revenus déclarés par des tiers pour l'établis-*

sement des bénéfices non commerciaux et proposant une augmentation des droits sur l'alcool (p. 1987) ; *mesures transitoires en attendant l'unification de l'impôt sur le revenu; justification des décotes sur stocks en période d'inflation ; détermination d'une méthode pour la recherche des ressources compensatrices* (ibid); *oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Charret* (p. 1989) ; Art. 8 : *Demande la réserve de l'examen de ce texte* (p. 1989, 1990) ; après l'art. 8 : *Article additionnnel de M. Jacquet tendant à rétablir la déduction du montant des primes d'assurance-vie du revenu soumis à l'impôt et proposant la taxation d'autres formes d'assurances ; justification de ces déductions à une époque de dépréciation monétaire ; inopportunité d'encourager cette forme de placement au détriment des autres ; avantages nouveaux accordés par l'exonération des droits de succession du capital constitué au titre de l'assurance-vie ; insuffisance des ressources proposées en contre partie ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 1990, 1991) ; *sous-amendement de M. Clermontel à l'amendement de M. Jacquet tendant à permettre la déduction des primes d'assurance-vie ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 1991) ; Art 11 : *Amendement de M. Pleven prévoyant que lorsque la taxe complémentaire aura été supprimée le Gouvernement devrait saisir d'urgence le Parlement d'un projet de loi sur le montant de l'impôt calculé par application des critères fixés dans le texte du Gouvernement* [28 octobre 1959] (p. 2011) ; *amendement de M. Ebrard tendant à supprimer la limitation de date relative à la suppression de la taxe complémentaire* (p. 2012) ; *amendement de M. Jacquet tendant à étendre le bénéfice de l'article à ceux qui accomplissent leur service militaire légal même s'ils ont plus de 25 ans ou aux rappelés servant en Algérie* (ibid.) ; *report de la discussion de cette disposition à la loi de finances* (ibid) ; *limitation aux cas des militaires servant en Algérie* (ibid.) ; après l'art. 11 : *Article additionnel de M. Meck tendant à faire bénéficier tous les contribuables celibataires, veufs ou divorcés des réductions d'impôts prévues à l'article 196 du Code général des impôts et proposant de taxer les plus-values réalisées dans la vente des terrains à construire ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2013) ; Art. 15 : *Amendement de M. Chauvet tendant à substituer au taux de 24 0/0 celui de 22 0/0 pour la retenue à la source opérée sur les revenus de capitaux mobiliers autres que les intérêts des obligations ; son amendement au nom du Gouvernement (Retenue à la source sur les revenus de toute personne vivant hors de France) ; exonérations accordées aux sociétés d'investissements* (p. 2016, 2017) ; *le retire* (p. 2017) ; Art. 16 : *Amendement de M. Pleven tendant à la restitution des retenues à la source au profit des contribuables non imposés à la surtaxe progressive ; complexité d'un système de restitution ; faible nombre des contribuables intéressés ; étude au cours de la prochaine session d'un système analogue au système anglais* (p. 2018, 2019) ; *modalités d'application des déductions* (p. 2019) ; *amendement de M. Jacquet relatif aux sociétés d'investissements ; sa demande de renvoi à la Commission* (ibid) ; *son amendement relatif aux sociétés d'investissements* (ibid.) ; Art. 18 : *Amendement de M. Jacquet tendant à limiter l'application de la taxe complémentaire entre le 1er janvier 1960 et le 1er janvier 1962 ; menace d'un déséquilibre fiscal entre les contribuables salariés et les autres* (p. 2020, 2021) ; *amendement de M. Trébosc prévoyant que la taxe complémentaire ne porte que sur la partie des revenus imposables dépassant le S. M. I. G. pour toutes les catégories de contribuables ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2021) ; après l'art. 25 : *Article additionnel de M. Le Roy Ladurie (Majoration de 30 0/0 du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réalisés dans les fabrications d'armement et rétablissement de la retraite du combattant) ; examen de cette mesure au cours de la discussion du budget* (p. 2024) ; Art. 29 : *Amendement de M. Degraeve (Exonération fiscale au profit des entreprises faisant participer leur personnel aux bénéfices) ; complexité des mesures d'application ; sa demande de réserve de l'amendement* (p. 2027) ; *amendement de M. Pleven tendant à ce que les sociétés propriétaires de chasse ou de pêche soient obligées de les liquider dans le délai d'un an* (p. 2027, 2028) ; après l'art. 30 : *Article additionnel de M. Courant (Report des amortissements non pratiqués en période bénéficiaire) ; dispositions contraires au but de l'amortissement dégressif* (p. 2029) ; Art. 31 : *Amendement de M. Ferri tendant à dispenser de la révision des bilans les sociétés d'investissements* (p. 2031, 2032) ; Art. 35 (*Modifications du régime fiscal des sociétés mères et filiales*) : *Examen de la situation des*

sociétés de développement régional (p. 2032) ; *amendement de M. Courant prévoyant une rétroactivité pour des cas exceptionnels récents ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2033) ; *article additionnel de M. Jacquet tendant à assimiler à des immobilisations les acquisitions d'actions ou de parts d'une tierce entreprise sans aucune exigence de pourcentage minimum par rapport au capital de l'entreprise ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2033) ; Art. 42 : *Amendements de M. Waldeck Rochet tendant à augmenter les taux de la décote sur stocks* (p. 2036) ; Art. 43 : *Amendement de M. Grenier teudant à taxer à 5 ou 10 0/0 les réserves spéciales de réévaluation* (p. 2038) ; *amendement de M. Ebrard tendant à exempter les entreprises hôtelières et à taxer les bénéfices sur les plus-values immobilières ; oppose l'article 40 de la Constitution ; amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à exonérer les sociétés concessionnaires de services publics pour la partie de leur immobilisation devant faire retour à l'autorité concédante* (p. 2039) ; *oppose l'article 40 de la Constitution* (ibid.) ; Art. 44 : *Amendement de M. Jacquet tendant à rétablir l'exonération de la contribution foncière dont bénéficient les coopératives agricoles ; question du domaine de la fiscalité locale laissée à l'appréciation de l'Assemblée* (p. 2043, 2044) ; Art. 46 (*Suppression de la taxe locale*) : *Inconvénients de la taxe locale* (*Complication administrative, facilité de fraude, inégalité de la charge fiscale ainsi créée entre les circuits commerciaux*) ; *problème posé par la recherche des ressources de substitution et leur répartition ; crainte d'une hausse de prix consécutive à l'augmentation de la T.V.A. envisagée ; abandon par le Gouvernement de la date du 1er janvier 1960 pour l'application de la réforme ; nécessité d'un large débat prochain sur la suppression de la taxe locale* (p. 2049, 2050) ; *suppression de tout le titre III ; dépôt d'un projet reprenant ce titre au cours de la prochaine session ; inopportunité d'un vote de principe* (p. 2051) ; après l'art 55 : *Amendement de M. Palewski tendant à faire bénéficier les disques du régime fiscal appliqué aux livres en matière de T.V.A. ; reprise du projet gouvernemental sur la suppression de la taxe locale ; consultation des parlementaires pour la recherche de ressources de remplacement ; inopportunité des amendements relatifs au titre III désormais retiré* [29 octobre 1959] (p. 2069, 2070) ; *oppose l'article 40 à l'amendement de M. Palewski ;* Art. 56 : *Amendement de M. Jacquet tendant à réduire les droits entre époux et ligne directe et à augmenter les tarifs applicables en ligne collatérale ; amendement de M. Ferri tendant à la suppression des droits de succession en ligne directe et entre époux : abaissement à 50 ans de l'âge limite pour bénéficier de l'abattement à la base des frères et sœurs ; exigence d'un domicile commun pendant les cinq dernières années ; simplification et allégement des droits de succession en ligne directe et entre époux ; inconvénients pratiques de la suppression de tous droits de succession ; établissement d'une véritable confiscation au détriment des collatéraux ; justification et équité d'une imposition modérée des successions ; participation de la fortune aux grands efforts nationaux* (p. 2075, 2076) ; *son amendement, au nom du Gouvernement, concernant la situation des frères et sœurs ayant vécu avec le défunt* (p. 2077) ; *amendement de M. Mondon* (*Application des nouveaux taux aux successions déclarées à compter de la date de promulgation de la présente loi*) ; *oppose l'article 40 de la Constitution* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Application de la suppression de la taxe Ramadier à la date de la promulgation de la loi*) (p. 2081) ; Art. 58 : *Amendement de M. Trébosc tendant à modifier la date ; prise en considération de la date d'ouverture de la succession* (ibid.) ; après l'art. 59 : *Article additionnel de M. Jacquet tendant à ne faire retenir en matière de biens forestiers dans les déclarations de succession que la valeur du sol à l'exclusion de la valeur des plantations ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2082) ; après l'art. 60 : *Article additionnel de M. Jacquet tendant à remplacer l'article 668 du Code pénal des impôts les mots « au nom des offices publics d'habitations à loyer modéré » par les mots « au nom des organismes d'habitations à loyer modéré ou dans leurs unions »* (ibid.) ; Art. 62 : *Amendement de M. Guillain concernant le régime des assurances relatives aux risques agricoles et établissant une égalité entre les compagnies d'assurances et les mutuelles agricoles ; caractère spécial des mutuelles d'assurance agricole* (p. 2085) ; Art. 64 : *Son amendement* (*Allégement du droit de timbre*) ; *mesures en faveur des places de cinéma d'un prix inférieur à 250 francs* (p. 2086) ; Art. 72 : *Amendement de M. Jacquet tendant à permettre la solidarité des auteurs et complices d'une même*

fraude sans la rendre automatique (p. 2088) ; Art. 73 : *Amendement de M. Liogier au nom de la Commission de la production et des échanges réservant au groupement professionnel ou interprofessionnel le plus représentatif la possibilité de se constituer partie civile dans les poursuites engagées sur plainte des administrations fiscales ; appréciation, par le tribunal, du caractère représentatif de l'organisme professionnel* (ibid) : après l'art. 75 : *Article additionnel de M. Bégué tendant à amnistier certaines infractions commises vis-à-vis des codes douaniers et fiscaux ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 2039) ; Art 76 : *Travaux de la Commission des finances relatifs au contentieux fiscal ; hommage aux agents des administrations financières* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Bégué à l'amendement de la Commission des finances tendant à revenir à l'état de chose antérieur aux ordonnances de décembre 1958 et février 1959 pour le fonctionnement de la Commission centrale des impôts directs* (p. 2090) ; *sous-amendement de M. Liogier à l'article 76 F de la Commission des finances tendant, en cas de recours gracieux, à fixer un délai et à assimiler le silence du directeur à une décision d'acceptation une fois le délai passé* (p. 2094) ; *sous-amendement de M. Marcellin à l'article 76 G tendant à adresser au directeur départemental des impôts une simple copie de la demande du redevable et à notifier les observations en défense et les conclusions du directeur au requérant selon le droit commun ; sources de complications et de formalités* (p. 2095) ; *sous-amendement de M. Marcellin (Possibilité pour le président du tribunal administratif de réduire les délais impartis à l'administration et d'imposer des délais aux contribuables)* (p. 2096) ; *sous-amendement de M. Marcellin à l'article 76 J (Possibilité pour le Conseil d'Etat de réduire le délai de quatre ans)* (p. 2098) ; Art. 76 L de la Commission (*Référé fiscal*) : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement (Consignations et garanties, mesures conservatoires pendant la durée de la procédure du référé)* (p. 2097, 2098) ; Art. 76 M de la Commission : *Sous-amendement de M. Liogier (Introduction d'un juge consulaire dans les sections fiscales des tribunaux administratifs)* (p. 2099) ; après l'art 76 R : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement tendant à réserver l'application des délais de procédure visés aux articles 76 G et 76 J aux instances ouvertes après la promulgation de la loi* (ibid.) ; Art. 77 : *Diligence du Gouvernement pour les décrets d'application* (p. 2100) ; *amendement de M. Jacquet prévoyant que le Gouvernement pourra prendre par décrets les mesures d'assouplissement nécessaires en matière d'impôts directs et indirects dans les D.O.M.* (p. 2100) ; Art. 3 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à exclure le salaire unique des revenus imposables au titre de la surtaxe progressive ; exonération limitée en 1960 aux contribuables d'un revenu inférieur à 1.200.000 francs* (p. 2101) ; Art. 5 (*Bénéfices agricoles*) : *Amendement de M. Halbout (Imposition des exploitants agricoles exerçant une seconde profession)* (p. 2103) ; *ses observations sur la modification du titre proposé par la Commission des finances* (p. 2105) ; Art. 8 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Maintien des déductions des arrérages des rentes à titre obligatoire et gratuit constituées antérieurement au 1er octobre 1959)* (p. 2106) ; *première étape d'une période de réforme fiscale* (ibid) ; *possibilité de réduire les dettes des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de logements* (p. 2107) ; *sa demande de vote sur l'article 8 du projet modifié par le seul amendement du Gouvernement ainsi que sur l'ensemble du projet de loi* (ibid.) ; *application de l'article 44 de la Constitution* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 5 : *Institution d'un forfait individuel pour les exploitations agricoles importantes ; amendement de M. Jacquet (Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture) ; application modérée du droit commun fiscal à la catégorie particulière que représente l'agriculture* [8 décembre 1959] (p. 3215) ; Art, 8 (*Charges déductibles pour la détermination du revenu global net imposable*) : *Ses observations sur la véritable discussion qui a eu lieu sur l'article 8 en première lecture* (p. 3217) ; *amendement de de M. Jacquet tendant à la suppression du deuxième et troisième alinéa de l'article ; application de la conception nouvelle d'un impôt unique sur le revenu ; déductibilité des dettes concourant à la formation du revenu ; forme suspecte de certains emprunts* (p. 3218, 3219) ; *demande la réserve de l'amendement* (p. 3219) ; *application de l'article 95 du Règlement ; réserve successive de chaque amendement, puis réserve de l'article* (p. 3220) ; Art. 8 *bis* (*Exonération des sommes épargnées investies dans la cons-*

truction) : Difficultés d'application de l'article 34 de la loi du 10 avril 1954 tendant à alléger l'imposition des contribuables ayant employé une partie des revenus à la construction ; amendement de M. Charret tendant à ajouter après les mots «de la présente loi», le mot « notamment » (p. 3221) ; *amendement de M. Jacquet tendant à limiter l'exonération du revenu investi à 25 0/0 du revenu global imposable à condition que l'investissement soit supérieur à 10 0/0 de ce revenu* (p. 3223) ; Art. 11 : *Amendement de M. Leenhardt tendant à reprendre, pour le paragraphe 2, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* (p. 3224) ; Art. 16 : *Amendement de M. Chauvet (Restitution des retenues à la source pour tous les contribuables, qu'ils soient tenus ou non, de souscrire une déclaration) : Difficultés d'ordre pratique, notamment pour l'imposition des revenus des non-résidents ; fixation des conditions d'application de cette restitution par décret en Conseil d'Etat* [9 décembre 1959] (p. 3245) ; Art. 26 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Mode de calcul de la provision pour fluctuation des cours)* (p. 3246, 3247) ; Art. 27 : *Son amendement (Suppression du paragraphe 2)* (p. 3247) ; Art. 29 *bis : Amendement de M. Pleven tendant à interdire aux sociétés la propriété ou la location de droit de chasse et prévoyant l'aliénation de ces biens et de ces droits ; renseignements demandés par le Gouvernement aux sociétés placées sous son contrôle sur les dépenses de cette nature* (p. 3249) ; Art. 30 (*Amortissement dégressif des biens d'équipement*) : *Amendement de la Commission des finances (Extension du nouveau régime aux investissements commerciaux) ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 3250) ; *amendement de M. Marcellin (Application du nouveau système aux installations de magasinage et de stockage) ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 3251) ; Art. 31 (*Revision des bilans*) : *Amendement de la Commission des finances : Suppression de la référence au portefeuille* (p. 3251) ; Art. 35 (*Aménagement du régime des sociétés mères et filiales*) : *Amendement de M. Ruais tendant à permettre la rétroactivité pour certaines opérations déjà réalisées ; oppose l'article 40 de la Constitution* (p. 3252) ; Art. 42 (*Taxation des décotes ou dotations sur stocks*) : *Son amendement tendant à la suppression du deuxième alinéa du paragrrphe 1* (p. 3253) ; *amendement de M. Ballanger tendant à reprendre la rédaction adoptée par l'Assemblée pour les paragraphes 2, 3 et 4* (p. 3254) ; Art. 43 (*Taxation de la réserve spéciale de réévaluation*) : *Assujettissement des réserves de reconstitution des entreprises sinistrées au droit d'apport seul fixé à 2,40 0/0* (p. 3255) ; *référence aux déficits constatés au titre de l'année 1959 quelle que soit la date de promulgation de la loi* (p. 3255) ; *amendement de M. Boisdé tendant à la suppression de la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe 1 et son amendement au nom du Gouvernement (Maintien de la déductibilité du droit d'apport lorsque la décision d'incorporation de la réserve de réévaluation au capital est antérieure au 30 juin 1959)* (p. 3256) ; *non-rétroactivité de la loi ; référence à la date du 23 juillet, date du dépôt du projet de loi* (ibid.) ; *problème de la rétroactivité en matière financière ; nécessité de ne pas favoriser les entreprises les plus actives ou les plus entreprenantes ayant su prendre les devants* (p. 3257) ; *amendement de M. Lecocq (Exonération des sociétés immobilières pour la quote-part de leur réserve spéciale de réévaluation afférente aux immeubles loués par elles à des organismes ayant un but charitable, social ou culturel)* (p. 3258) ; *amendement de M. Dreyfous-Ducas (Fixation par décret des conditions d'application des dispositions de l'article aux sociétés concessionnaires de services publics) ; application du droit fiscal à toutes les entreprises* (p. 3258, 3259) ; Art. 46 *bis (Réforme des finances locales) ; Amendements tendant à rétablir l'article ; non-interprétation des dispositions de l'amendement comme une renonciation à une augmentation des ressources procurée par la taxe locale* (p. 3261) ; *institution d'un débat au fond lors de la discussion d'un projet portant suppression de la taxe locale et définition des ressources de remplacement* (p. 3261) ; Art. 58 : *Amendement de M. Ferri (Mise en vigueur des allégements prévus entre ligne directe et entre époux à la date du 1er janvier 1960) ; application de l'article 40* (p. 3263) ; Art. 57 : *Assimilation des personnes des groupements forestiers aux forêts ; exonérations réservées à ceux respectant les obligations d'entretien et d'aménagement de la loi de 1930 ; son amendement au nom du Gouvernement (Application des dispositions prévues à l'article 1370 du Code général des impôts)* (p. 3266) ; Art. 74 (*Ventes sans facture*) : *Son amendement tendant à porter le taux de l'amende prévue à 500.000 francs* (p. 3266) ;

Art. 76 A : *Amendement de M. Jacquet sur la composition de la Commission départementale des impôts* (p. 3267) ; Art. 76 G : *Amendement de M. Marcellin tendant à ce que les comparaisons avec des entreprises similaires ne justifient pas à elles seules les prétentions de l'administration* ; *remplacement du terme « prétentions » par le terme « demandes »* (p. 3268) ; Art. 76 H *bis : Amendement de M. Marcellin tendant à permettre en matière d'instruction de recourir à la la visite des lieux, l'enquête et l'interrogatoire, la vérification d'écritures et à l'inscription en faux* ; *demande la suppression des mots « enquête et interrogatoire »* (ibid.) ; Art. 76 T : *Amendement de la Commission des finances (Inscription, dans la prochaine loi de finances, des dispositions légales nécessaires pour procéder aux mesures d'unification contenues dans l'article) ; sa demande de substituer la date de 1962 à celle de 1961* (p. 3270) ; Art. 77 *bis : Application de la réforme aux D.O.M. ; amendement de M. Jacquet tendant à la suppression de l'avis des Conseils généraux des départements intéressés* (p. 3271) ; *utilisation en deuxième lecture d'une procédure analogue à celle employée en première lecture ; améliorations apportées au texte dans le sens des demandes du Parlement* ; *distinction nécessaire entre les questions de fond et les questions de procédure ; impartialité du Gouvernement ; conditions du vote intervenu au Sénat ; collaboration entre le Gouvernement et l'Assemblée* [10 décembre 1959] (p. 3284, 3285) ; *respect de la vocation du Parlement ; nécessité de faire aboutir les réformes* (p. 3286) ; en troisième lecture, Art. 39 *bis : Amendement de M. Pleven tendant à ce que les sociétés détachent dans leur comptabilité les dépenses d'apparat visées par l'article 29 et demandent l'approbation de ces dépenses aux actionnaires chaque année par une résolution spéciale* [21 décembre 1959] (p. 3532) ; Art. 30 *: Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture ; non-extension du régime d'amortissement dégressif aux entreprises commerciales* (p. 3533) ; en quatrième lecture, Art. 29 *bis* : *Amendement de M. Pleven établissant la responsabilité solidaire des administrateurs de sociétés et les rendant passibles, en cas d'infraction, d'une amende fiscale égale à 25 0/0 du montant des dépenses et charges correspondantes* [22 décembre 1959] (p. 3568).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Son engagement de soumettre au Premier Ministre une modification de l'ordre du jour (Suppression des séances du 10 novembre)* [28 octobre 1959] (p. 2043).

Prend part à la discussion d'une proposition de loi tendant à l'augmentation des rentes viagères constituées entre particuliers ; Art. 1er : *Son article additionnel au nom du Gouvernement tendant à substituer la date du 1er janvier 1952 à celle du 1er janvier 1949 ; dans les articles premier, 3, 4, 4* bis *et 4* ter, *de la loi du 25 mars 1949 ; caractère excessif du taux de 80 0/0 pour les rentes constituées entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1952* [5 novembre 1959] (p. 2193).

Répond aux questions orales posées par M. Brocas relatives au prix du maïs [6 novembre 1959] (p. 2231, 2232).

Répond à la question orale posée par M. Dusseaulx relative aux travaux d'adductions d'eau [6 novmbre 1959] (p. 2233, 2234).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (discussion générale et première partie) : *Augmentation des crédits en faveur de la recherche scientifique ; la formation professionnelle et l'organisation des marchés ; maintien à l'impasse de 6 milliards NF ; intentions du Gouvernement en matière d'économies administratives ; difficultés de l'application dans le domaine public des méthodes pratiquées dans le privé ; prétendue timidité du budget ; prévision d'un taux d'augmentation de la production analogue à celui constaté dans différents pays d'Europe ; problème de la subvention à la R.A.T.P. ; choix opérés à l'intérieur des dépenses ; amélioration de la présentation du budget pour l'année prochaine ; examen des questions spéciales aux départements d'outre-mer ; vigilance du Gouvernement devant la menace d'une récession ; mesures pour développer l'activité économique et créer une expansion continue* ; *établissement d'une politique budgétaire à longue portée* [6 novembre 1969] (p. 2249 à 2251) ; Art. 2, Etat A : *Amendement de M. Mirguet tendand à supprimer les cotisations destinées au financement des comités interprofessionnels des vins du Beaujolais et des vins de Gaillac ; poursuite de l'effort d'assainissement dans le domaine de la parafiscalité ; inscription dans le budget de propositions correspondant aux demandes formulées par certains organismes à*

caractère privé cherchant à accroître la production ou la consommation de certaines denrées [9 novembre 1959] (p. 2278) ; Art. 4 (*Simplifications administratives*) : *Amendement de M. Courant* (*Communications au Parlement des conclusions de la Commissions des économies*) (p. 2280) ; Art. 5, État B : *Amendement de M. Mirguet tendant à augmenter le taux de la taxe intérieure de consommation sur les gas oils et les fuels ; coordination nécessaire entre les différentes sources d'énergie ; inconvénients d'un renforcement de notre protection douanière sur les fuels ; son sous-amendement à l'amendement de M. Courant* (*Application des dispositions du deuxième paragraphe de l'article 5 a partir du 1er janvier 1960 à zéro heure*) (p. 2283) ; Art. 6 (*Droits de timbre sur la publicité routière*) : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article ; protection des sites ; limitation aux affiches placées en dehors d'une agglomération ; définition d'une agglomération ; critère de l'installation des affiches ; imposition plus lourde des affiches établies sur des supports durables ; exonération pour les affiches de caractère touristique, artistique et culturel* (p. 2285) ; *sous-amendement de M. Peytel* (*Modification du droit de timbre et de la périodicité des versements pour les affiches visées au 3° de l'article 206 du Code de l'administration communale*) ; *sous-amendement de M. Dusseaulx* (*Exception pour les affiches et panneaux publicitaires de spectacles*) (ibid) ; *sous-amendement de M. Peytel* (*limitation de l'exonération en faveur des hôtels et restaurants à une affiche ou enseigne par établissement local par sens de circulation*) ; *domaine du décret d'application* (p. 2286) ; Art. 7 (*Taxe sur les appareils automatiques*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Etablissement d'un tarif dégressif, diminution du plafond*) (p. 2288) ; *trafic opéré sur ces appareils* (ibid) ; Art. 10 : *Sa demande de réserve de l'article* (p. 2291) ; Art. 11 : *Amendement de M. Catalifaud* (*Rétablissement et réaménagement du Fonds d'investissement routier*) ; *précédent d'un reversement des ressources au budget général ; affectation de crédits supérieurs à ses besoins pour 1960 pour permettre son développement ultérieur ; échange de vues avec le Ministre des Travaux publics sur le financement de la construction de routes et de ponts ;* (p. 2293) ; Art. 12 (*Évaluation des voies et moyens*) : *Simple article d'évaluation* (p. 2301) Art. 16 (*Plafond des crédits applicables au budget général de 1960*) : *Augmentation considérable des crédits militaires* (p. 2310) ; (deuxième partie), Art. 26 : *Expérimentation d'une procédure nouvelle ; conciliation entre un vote d'ensemble et l'exercice par le Parlement du contrôle de l'action financière du Gouvernement ; vote par ministère et par titre ; communication de documents annexes sur la répartion des chapitres ; réduction possible de services votés par voie d'amendements ; respect du Gouvernement pour l'opinion de l'Assemblée ; domaine des initiatives parlementaires au cours de la discussion budgétaire ; expérimentation préalable de la nouvelle procédure avant tout projet de modification* [12 novembre 1959] (p. 2332, 2333) ; (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Examen du budget de la Justice au cours de la séance de ce jour* (p. 2368) ; AFFAIRES ÉTRANGÈGES, État F, Titre IV : *Vote par priorité sur l'amendement de la Commission des affaires étrangères* (p. 2456) ; *virement de crédit, en cours d'année, au profit du Fonds culturel* [16 novembre 1959] (p. 2435) ; MONNAIES ET MÉDAILLES : *Poursuite de la fabrication des nouvelles pièces à un rythme satisfaisant ; mise en circulation des pièces de cinq francs et de un franc le 4 janvier prochain* (p. 2477) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Règlement du problème de la parité du franc C.F.A. seulement après consultation du Conseil exécutif, jusque là, maintien de la doctrine du Gouvernement* [21 novembre 1959] (p. 2747) ; après l'art. 51 : *L'article additionnel de M. Jacquet* (*Etablissement d'un document annexe récapitulant l'ensemble de l'effort accompli par le budget national à destination des Etats membres de la Communauté, des territoires et départements d'outre-mer de la République*) ; *difficultés de donner des renseignements concernant les prêts et avances ; distinction entre l'aide consentie par la métropole en faveur des territoires et Etats qui font partie de la République et celle consentie en faveur des Etats de la Communauté* (p. 2748) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Importance de l'administration des finances ; crise de recrutement ; mesures en faveur du personnel ; développement du matériel mécanographique ; installation de locaux permettant l'évacuation du pavillon de Flore ; création de centres*

fiscaux en province ; amélioration de l'organisation du réseau comptable ; organisation des services de manière à leur assurer la plus grande efficacité ; mise en place des cellules communes de la direction générale des impôts ; action psychologique pour modifier les rapports entre les contribuables et les administrations foncières (p. 2764, 2765) ; CONSTRUCTION : *Amendement du Gouvernement tendant à relever totalement ou partiellement de la déchéance du droit aux dommages de guerre les personnes ayant été condamnées pour profits illicites ; non-application de ces dispositions lorsque le montant de l'amende infligée dépasse trois millions de francs* [23 novembre 1959] (p. 2852) ; Art. 88 : *Amendement du Gouvernement tendant à étendre à toutes les sociétés de construction les dispositions de la loi du 7 février 1953 accordant des avantages fiscaux* (p. 2853) ; AGRICULTURE, Etat G, titre VI : *Amendement de M. Regaudie tendant à substituer au chiffre de « 490 millions 830.000 NF » celui de « 455 millions 830.000 NF » ; dispositions tendant en fait à supprimer les subventions en capital et à rétablir les subventions en annuités du Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; inconvénients de l'ancien système de financement de l'électrification rurale ; déficit permanent du Fonds ; complexité de la procédure et du barème des primes ; avantages de la réunion, sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture, de tous les problèmes concernant l'électrification rurale ; règlement du financement des travaux d'électrification où l'E.D.F. n'intervient pas* (p. 2889, 2890) ; après l'art. 68 : *Amendements du Gouvernement (Majoration de 50 0/0 de redevance perçue au profit du Fonds national pour le développement d'adductions d'eau) (Autorisation de prélever sur le Fonds national pour le développement des adductions d'eau des sommes qui seront affectées à l'octroi des subventions en capital) ; différentes mesures permettant d'aboutir pour 1960 à un volume de décisions de financement identique à celui de 1959 pour les travaux des adduction d'eau (60 milliards d'opérations) ; priorité accordée dans le budget à l'alimentation en eau potable des villages de notre pays ; prêts de la Caisse des dépôts et consignation pour un montant de 5 milliards pour certaines opérations particulières, en l'absence de subvention de l'Etat* (p. 2891, 2892, 2893) ; Budget annexe des prestations sociales agricoles ; Art. 54 : *Amendement de M. Jacquet tendant dans le paragraphe 1 à supprimer le texte proposé pour l'article L 1003-3 du Code rural* [24 novembre 1959] (p. 2915) ; *amendement de M. Jacquet tendant à ce que les dépenses relatives aux assurances sociales agricoles et à l'assurance vieillesse agricole soient équilibrées sans qu'il soit tenu compte du versement du fonds de surcompensation des prestations familiales ; acceptation de l'amendement sous réserve qu'il s'agisse d'une limite et non d'une affectation* (p. 2916) ; *amendement du Gouvernement relatif à des dispositions en faveur des exploitants montagnards ; fixation des modalités d'application par décret avant le 1er avril 1960* (p. 2917) ; *impossibilité d'une apuration des avances ; inutilité du rétablissement de la notion de ressource affectée pour le crédit inscrit à la ligne 22* (p. 2918) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, Art. 64 : *Revalorisation des traitements des fonctionnaires ; efforts pour supprimer l'écart entre les rémunérations du secteur public et celles du secteur semi-public* [24 novembre 1959] (p. 2942) ; *compétence du Ministère du Travail en matière de revalorisation de l'allocation aux vieux ; surveillance du rapport entre les ressources et les prestations en matière d'allocation* (ibid.) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, après l'Art. 75 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement (Ouverture d'un compte spécial de règlement avec les gouvernements étrangers, intitulé « aide technique militaire à divers Etats étrangers » géré par le Ministre des Armées)* [24 novembre 1959] (p. 2970) ; Art. 96 (*Exonération en matière de contribution foncière et mobilière au profit des économiquement faibles*) : *Amendement de M. Chauvet tendant à la suppression de l'article ; complexité du système actuel de remboursement des dégrèvements pour les contribuables économiquement faibles* (p. 2976) ; rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 16 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Augmentation des crédits pour tenir compte des modifications proposées par ailleurs par le Gouvernement)* ; Art. 19 : *Son amendement (Augmentation des plafonds des crédits applicables aux comptes de prêts)* ; Art. 21 : *Son amendement pour tenir compte des modifications proposées par ailleurs par le Gouvernement* [17 décembre 1959] (p. 3439) ; *aspect particulier de la procédure de la Commission mixte destinée à mettre fin aux divergences entre les deux Assemblées ; dépôt d'amendements concernant le régime de l'électrification rurale ;*

reprise des dispositions gouvernementales pour le financement des prestations sociales agricoles, le Fonds routier et les anciens combattants (p. 3440, 3441) ; Art. 24 : *Son amendement ;* Art. 25 : *Son amendement (Incidence des amendements déposés par ailleurs)* (p. 3442) ; Art. 27 : *Son amendement (Rétablissement des crédits des anciens combattants)* (ibid.) ; Art. 44 *bis : Son amendement (Limitation à l'année 1960 du taux réduit de la retraite)* (p. 3443) ; Art. 27 : *Son amendement pour tenir compte du projet de loi relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par la rupture du barrage de Malpasset* (p. 3445) ; Art. 28 : *Son Amendement (Augmentation des crédits de l'agriculture pour l'électrification rurale)* (ibid.) ; *son amendement pour tenir compte de l'incidence des modifications intervenues à l'état G* (p. 3446) ; Art. 54 : *Son amendement (Suppression de l'alinéa 3 établissant une majoration du taux de la taxe sur les viandes) ; retour au financement du budget des prestations sociales agricoles par la cotisation cadastrale* (p. 3446) ; *son amendement autorisant le Gouvernement à réduire le montant des cotisations cadastrales si l'évolution des ressources du budget annexe des prestations sociales agricoles le permet* (p. 3446) ; Art. 69 *ter: Son amendement (Suppression de l'article) ;* Art. 71 *(Fonds spécial d'investissement routier) : Son amendement (Suppression du terme « rurale » et de l'ensemble du deuxième alinéa de l'article)* (p. 3447) ; en nouvelle lecture, après l'Art. 44 : *Son article additionnel, au nom du Gouvernement (Rétablissement au taux de 3.500 francs pour la seule année 1960 de la retraite des anciens combattants pour les combattants âgés de plus de 65 ans)* [22 décembre 1959] (p. 3569) ; Art. 54 *(Budget annexe des prestations sociales agricoles) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture et à autoriser le Gouvernement à réduire éventuellement le montant des cotisations cadastrales* (p. 3569, 3570, 3571) ; *maintien des trois commissions consultatives existant sur le plan national pour les trois branches ; unicité du budget, évolution des allocations familiales du régime agricole d'une manière analogue à celle des allocations familiales du régime général* (p. 3571) ; Art. 69 *ter (Rétablissement du Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (p. 3573) ; *avantages du nouveau système ; supériorité du financement par subventions en capital sur le financement par subventions en annuités ; modification des taux des subventions en faveur des régies et des S.I.C.A.E. ; sa demande de réserve de l'article* (p. 3573) ; Art. 43 : *Son amendement (Rétablissement du crédit de subventions et de prêts au montant correspondant aux engagements prévus pour le système de financement d'électrification rurale proposé) ; ses observations sur : le coût final plus élevé des subventions en annuités ; l'établissement d'un mode de financement plus sain* (p. 3574) ; Art. 71 : *Son amendement (Retour au texte initial adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale sur le Fonds d'investissement routier)* (p. 3575) ; *engagement du Gouvernement relatif aux tranches locales ; sa demande de réserve de l'article* (ibid.) ; Art. 86 *(Répartition du déficit des transports parisiens entre l'Etat et les collectivités locales) : Caractère réglementaire des dispositions de l'article ; recherche des moyens pour réaliser l'équilibre nécessaire de la R.A.T.P. ; sa demande de réserve des amendements* (p. 3578) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Son amendement (Rétablissement des crédits)* (p. 3579) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Son amendement (Rétablissement des crédits)* (ibid.) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, charges communes : *Son amendement (Provision pour la loi de réparation des dommages causés par la catastrophe de Malpasset)* (p. 3579) ; AGRICULTURE : *Son amendement (Augmentation des autorisations de programme et des crédits de paiement)* (p. 3580) ; Art. 28 *(Rectifications rendues nécessaires par le refus par l'Assemblée de reverser au budget général l'excédent des ressources du Fonds d'investissement routier)* (p. 3581) ; *rappel au Règlement de M. Pleven sur l'application de l'article 41 de la Constitution* (p. 3582).

Répond à la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Importance en des comités d'expansion économique ; politique du Gouvernement en matière de développement régional, d'inspiration libérale ; intervention de l'Etat par des mesures d'incitation, d'ordre financier et fiscal ; mesures destinées à obtenir une structure administrative nouvelle intéressant la totalité du territoire ; différentes initiatives en matière de politique régionale ; financement de l'exécution des programmes d'expansion régionale ; association des*

ressources locales au financement des projets locaux; *développement des emprunts des sociétés de développement régional*; *poursuite des efforts de décentralisation administrative*; *établissement d'un plan décennal*; *recherche d'une décentralisation dans le domaine des établissements scolaires et universitaires et d'une croissance équilibrée de l'activité de chaque région*; *rapprochement des échelons d'instruction et de décision des véritables instances régionales* [13 novembre 1959] (p. 2402 à 2404); *observations sur les zones critiques* (p. 2408) ; *répression des infractions relatives aux installations d'entreprises industrielles dans la région parisienne* ; *examen d'une amélioration des tarifs du gaz de Lacq pour la région du Sud-Ouest* ; *attribution des primes en dehors des zones critiques* (p. 2410, 2411).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960, Art. 18 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Suppression du Trésor algérien remplacé par une section spéciale du Trésor public*) [25 novembre 1959] (p. 3011) ; Art. 20 : *Son amendement sur le maintien de la taxe cinématographique et son affectation à un compte spécial du Trésor algérien* (p. 3012);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru, après l'art. 2 : *Amendement de MM. Jacquet et Bayou* (*Interdiction de la mention du degré alcoolique dans la commercialisation et la publicité des vins*) [3 décembre 1959] (p. 3160);

— d'un projet de loi portant modification de l'ordonnance instituant une nouvelle unité monétaire : *Extension de l'ordonnance aux territoires des îles Saint-Pierre-et-Miquelon et de la Réunion*; *report de l'application de cette même ordonnance aux départements d'outre-mer* [3 décembre 1959] (p. 3164); Art. 1er : *Amendement de M. Catayée tendant à exclure la Guyane du champ d'application du texte* ; *introduction automatique du nouveau franc dès le 1er janvier sans possibilité de délai d'adaptation en cas d'adoption de l'amendement* [10 décembre 1959] (p. 3288).

Demande à l'Assemblée de lever sa séance pour manifester sa solidarité avec les victimes de la catastrophe du département du Var [3 décembre 1959] (p. 3165).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Recours justifié à la procédure de décrets d'avances*; *application à partir de 1960 d'une procédure budgétaire normalisée*; *bilan de l'équilibre financier pour 1959* [17 décembre 1959] (p. 3422, 3423).

Répond à la question orale, avec débat, posée par M. Blin relative au crédit aux entreprises moyennes : *Ses observations sur : les moyens financiers mis à la disposition des entreprises moyennes en dehors des facilités offertes par le système bancaire proprement dit*; *l'augmentation des crédits publics*; *la création de la société de caution mutuelle des industries diverses*; *l'attribution de crédit à des taux avantageux pour les programmes de productivité, de décentralisation et de conversion industrielles* ; *l'évolution des prêts consentis par l'intermédiaire du crédit hôtelier*; *les crédits du Fonds de développement économique et social*; *l'abaissement du coût du crédit* [18 décembre 1959] (p. 3484 à 3486).

Répond à la question orale posée par M. Davoust relative à l'imposition aux bénéfices industriels et commerciaux par la méthode du forfait [6 mai 1960] (p. 692, 693).

Répond à la question orale posée par M. Hauret relative au programme d'économies dans les services de l'Etat [13 mai 1960] (p. 846).

Répond à la question orale posée par M. Dorey relative aux retraites et pensions des retraités du Maroc [13 mai 1960] (p. 846, 847).

Répond à la question orale, avec débat, posée par M. Cassagne relative au fonctionnement du Fonds national de solidarité : *Constitution d'une Commission d'étude des problèmes de la vieillesse*; *affectation des recettes* [13 mai 1960] (p. 856); *projet de réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ayant pour conséquences la disparition de toute imposition sur les produits alimentaires de grande consommation*; *allocation compensatrice des majorations de loyer* (p. 858).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif aux investissements agricoles : après l'article unique : *Article additionnel de M. Voisin tendant à permettre au Ministre de l'Agriculture de prévoir chaque année, sur les crédits d'adduction d'eau, des sommes destinées à compléter l'effort financier en faveur des adductions d'eau individuelles*; *ses observations sur : la manière dont sera réalisé le programme d'adduction d'eau de 600 millions de nouveaux francs prévus par*

le Gouvernement (500 millions subventionnés au taux moyen de 40 0/0, 50 millions financés par subventions provenant du Fonds de développement des adductions d'eau, 50 millions prêtés par la Caisse des dépôts et consignations au taux de 5,5 0/0 pour les programmes départementaux bénéficiant de subventions); étalement du taux des subventions budgétaires selon un barème établi par le Ministre de l'Agriculture tenant compte du prix brut du mètre cube d'eau [31 mai 1960] (p. 1053) ; en deuxième lecture, Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Augmentation de 55 millions des crédits au titre de l'électrification rurale)* [11 juillet 1960] (p. 1836) ; *sa demande de réserve de l'article* (ibid.); Art. 3 (*Rétablissement des subventions en annuités pour l'électrification rurale*) : *Son amendement au nom du Gouvernement (Suppression de l'article)* ; *attribution de subventions au taux uniforme de 85 0/0 conformément aux engagements pris par le Gouvernement au cours du débat budgétaire* ; *inconvénients du texte proposé par le Sénat transformant les subventions en capital en subventions en annuités et rétablissant provisoirement le Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale* ; *déficit de ce Fonds* ; *nombreuses critiques suscitées par sa gestion* ; *supériorité de l'organisation actuelle préservant les libertés des collectivités locales*; *augmentations proposées par le Gouvernement permettant un rythme de travaux correspondant à l'ensemble des besoins* (p. 1836, 1837); Art. 5 (*Dépôt par le Gouvernement avant le 31 mars 1961 d'un projet de loi relatif aux adductions d'eau rurales fixant le volume des travaux restant à engager*) (p. 1838) ; *effort important accompli par le Gouvernement en matière d'adduction d'eau* (p. 1839) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : après l'art. 7 : *Article additionnel de M. Regaudie tendant à assurer le financement des travaux d'électrification rurale dans les conditions fixées par l'article 108 de la loi de finances de 1936 et le règlement d'administration publique du 14 octobre 1947* ; *ses explications sur : les modalités de financement de l'électrification rurale permettant un volume de travaux de 175 millions de nouveaux francs*; *le réexamen, lors de la préparation du prochain budget, du problème du niveau des travaux d'électrification rurale* (p. 1064, 1065) ; *article additionnel de M. Le Roy Ladurie (Rétablissement de la faculté de recourir aux subventions en annuités) : Réalisation d'un volume de travaux analogue à celui qui aurait été atteint avec le maintien du système du Fonds d'amortissement*; *application possible de l'article 40 à l'amendement* (p. 1066, 1067); *application de l'article 40 de la Constitution* (p. 1067).

Répond à la question orale posée par M. Joyon relative à l'emprunt par les collectivités locales en vue d'améliorer l'équipement sportif [10 juin 1960] (p. 1272, 1273).

Répond à la question orale posée par M. Catalifaud relative aux constructions scolaires du premier degré [10 juin 1960] (p. 1273, 1274).

Prend part à la discussion :

— sur le conflit de compétence entre la Commission des finances et la Commission des lois constitutionnelles pour l'examen du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Dépôt d'un projet de loi constituant, non une réforme des finances locales, mais une réforme des taxes sur le chiffre d'affaires* ; *compétence de la Commission des finances pour l'examen de ce projet*; *légalité de l'intervention du Gouvernement dans cette discussion* ; *application de l'article 57 de la loi sur les aménagements fiscaux* ; *maintien du montant des ressources affectées aux collectivités locales au même niveau* [14 juin 1960] (p. 1292, 1293);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : après l'art. 16 *: Article additionnel de M. Privat (Dépôt d'un projet de loi de programme définissant un plan d'harmonisation et de réorganisation des traitements et des carrières de la fonction publique)* [5 juillet 1960] (p. 1692, 1693); *son irrecevabilité par suite de l'application de l'article 93 du Règlement* (p. 1693) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Services financiers : *Son amendement au nom du Gouvernement (Augmentation de crédits destinée à faire face au renforcement des effectifs de la Cour des comptes)*; *renforcement nécessaire pour permettre à la Cour des comptes de remplir sa tâche de contrôle* (p. 1701, 1702) ; TRAVAIL : *Etudes en cours pour l'assainissement de la sécurité sociale minière* (p. 1703); Art. 23 (*Dépenses en capital des services militaires*) *: Gestion budgétaire satisfaisante du département des armées* ; *amendement de la Commission des finances tendant à supprimer les crédits prévus pour le déplacement du P.C. du commandant en*

chef en Algérie hors de la ville d'Alger ; *impossibilité du transfert de ce crédit au profit de l'entretien du matériel* (p. 1706) ; *traduction dans un texte budgétaire d'une décision gouvernementale impossible à modifier* (ibid.) ; Art. 27 : *Attribution par le Gouvernement de crédits complémentaires pour les H.L.M.* ; *affectation d'une partie appréciable de ces crédits à l'accession à la propriété* ; *inscription d'autorisations de programme pour 1960 d'un montant supérieur à celui inscrit pour 1959* (p. 1708, 1709) ;

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Conditions d'emploi des jeunes provenant de la promotion sociale* [18 juillet 1960] (p. 1950) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts*) : *Information des parlementaires pour leur permettre de contrôler efficacement le budget* ; *montant de la retenue opérée sur les impôts locaux en contre partie des frais de recouvrement* ; *prochaine disparition des impôts indirects sur les produits agricoles* [26 octobre 1960] (p. 2801) ; Art. 2 (*Fixation d'un plafond de 300 millions de nouveaux francs pour les allègements fiscaux*) : *Prochain dépôt d'un projet portant aménagement de la surtaxe progressive au titre des exercices 1961, 1962, 1963* ; *modification éventuelle par l'Assemblée de l'ordre des opérations proposé par le Gouvernement* ; *possibilité de commencer par l'allègement du barême* (p. 2802, 2803) ; *impossibilité pour le Gouvernement, à la suite du rejet de l'article, de déposer le projet de loi d'aménagement du barême de la surtaxe progressive* (p. 2803) ; Art. 3 (*Réalisations d'économies*) : *Précisions sur les économies envisagées* ; *reversement à l'Etat de ressources provenant de l'aliénation ou de la liquidation de biens inutiles* (p. 2805) ; *amendement de M. Fanton* (*Publication annuelle, en annexe du projet de loi de finances, de la liste des associations ayant reçu des subventions*) ; *nécessité de ne pas allonger la liste des documents budgétaires* (p. 2805) ; *retour à la gestion hôtelière de certains établissements gérés par l'administration des domaines* (p. 2806) ; Art. 4 (*Taxe sur les transports de marchandises*) : *Amendement de M. Dreyfous-Ducas proposant une nouvelle rédaction de l'article* ; *justification de la différence de taux entre les transports publics et les transports privés* (p. 2808) ; *amendement de la Commission des finances tendant à supprimer le paragraphe 3 de l'article* : *maintien de la taxe sur la batellerie intérieure au même taux depuis 1956* ; *revalorisation de cette taxe dans la proportion où les tarifs seront eux-mêmes revalorisés* (p. 2809) ; Art. 5 (*Institution d'une taxe d'Etat sur les appareils de jeux automatiques et les jeux de quilles et de boules*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article* ; *reprise du projet rejeté l'année passée avec un barême moins élevé* ; *exonération des «baby-foot» et des électrophones* ; *désir du Gouvernement de tenir compte de la nécessité de ne pas mettre en difficulté les entreprises productrices* ; *légitimité d'une taxe d'Etat portant sur des appareils de distraction* (p. 2812) ; Art. 6 (*modification des tarifs du droit de timbre sur les connaissements*) : *Amendement de la Commission tendant à limiter l'application de ces taxes à l'année 1961* ; *prochaine discussion sur l'équilibre financier de l'établissement national des invalides de la Marine* ; *diminution de la majoration appliquée en 1960* (p. 2813) ; Art. 8 (*Détaxation des carburants agricoles*) : *Difficultés d'application d'un système tendant à la création d'un carburant détaxé coloré* (*distribution, contrôle*) (p. 2815) ; *amendement de M. Le Roy Ladurie tendant à étendre aux entreprises d'équarrissage le bénéfice de cette détaxation* (p. 2816) ; Art. 11 (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *Historique de la taxe d'encouragement à la production textile* ; *réduction de moitié de cette taxe* ; *abandon de certaines interventions inutiles laissées désormais à la charge de la profession* ; *maintien du soutien aux produits textiles par l'intermédiaire du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles* (*F.O.R.M.A.*) ; *maintien de l'aide au lin et au chanvre et d'un versement en faveur des textiles d'outre-mer* ; *désir du Gouvernement d'aider les productions de fibres nationales* (p. 2817) ; *intégration du soutien à la production du lin et du chanvre dans la procédure agricole normale* (p. 2818) ; Art. 12 (*Financement du budget annexe du F.O.R.M.A.*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression du paragraphe 2* ; *fixation des conditions de recouvrement de la taxe dite prime de soutien des produits agricoles, compte tenu de la situation agricole* ; *incidence de l'allègement de la taxe d'encouragement à la production textile sur le prix des produits textiles* (p. 2828) ; Art. 13 (*Financement du budget*

annexe des prestations sociales agricoles) : Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article relatif à la majoration de la taxe sur la viande ; nécessité d'équilibrer le budget des prestations sociales agricoles (p. 2831, 2832) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à appliquer aux cotisations de quotité (Assurance vieillesse), les dispositions de l'article 1063 du Code rural concernant les cotisations des allocations familiales agricoles ; unification des modes de recouvrement des deux cotisations, celle concernant le financement des prestations familiales et celle relative au régime d'assurance vieillesse* (p. 2832) ; Art. 14 (*Financement du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole*) *: Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à substituer à la majoration de la taxe de circulation sur les viandes une taxe sur les corps gras d'origine végétale ; incidence de cet amendement sur les prix* [27 octobre 1960] (p. 2842) ; Art. 15 (*Autorisation de perception des taxes parafiscales*) *: Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; report de l'article 15 dans la deuxième partie de la loi de finances* (p. 2843) ; Art. 17 (*Equilibre général du budget*) *: Comparaison entre les gestions financières passées et les gestions financières actuelles* (p. 2848) ; Art. 23 (*Equilibre général*) *: Ajustement des chiffres auquel il conviendra de procéder pour tenir compte des votes intervenus au cours de l'examen des articles de la première partie* (p. 2855) ; (*deuxième partie*) TRAVAIL, Etat G, titre III : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'augmentation du traitement du ministre* [27 octobre 1960] (p. 2874) ; BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Diminution du taux de l'intérêt servi par les caisses d'épargne ; fixation d'un taux analogue à celui des bons du Trésor ; nécessité d'une baisse générale du loyer de l'argent ; réduction éventuelle du taux des prêts aux collectivités locales* [2 novembre 1960] (p. 2973, 2974) ; BUDGET ANNEXE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE : *Réduction des dépenses de matériel provenant de la prise en charge par l'imprimerie nationale de travaux donnés auparavant à faire à l'extérieur et d'un effort de réduction des stocks ; poursuite de l'effort de modernisation de l'équipement de l'imprimerie nationale* (p. 2976) ; MONNAIES ET MÉDAILLES : *Prochaine réforme de la présentation de ce budget pour tenir compte du caractère industriel de l'administration des monnaies et distinguer le résultat monétaire de la frappe ; substitution de l'acier inoxydable à l'aluminium trop léger pour la frappe des pièces divisionnaires ; étude technique en cours relative à la construction d'une usine à Beaumont-le-Roger* (p. 2977) ; CONSTRUCTION : après l'art. 28 : *Article additionnel de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de procéder avant le 1er avril 1961 à une réforme du système de l'allocation logement ; adoption par l'Assemblée d'un amendement identique au cours de la discussion du budget du travail* [3 novembre 1960] (p. 3011, 3012) ; INTÉRIEUR, Titre III, Etat G : *Amendement de la Commission des finances tendant à une diminution de crédits ; inconvénients d'un regroupement autour du Premier Ministre des actions en faveur des rapatriés étant donné la diversité de ces actions ; vocation du Ministre de l'Intérieur dans ce domaine ; report de la discussion au budget des charges communes* (p. 3044) ; Art. 77 (*Aménagement éventuel des taxes communales et départementales*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de cet article ; simple faculté offerte aux collectivités locales d'augmenter les taxes* (p. 3046) ; après l'art. 78, *article additionnel de M. Fanton (Validation de l'intégration de certains fonctionnaires du département de la Seine et de la ville de Paris dans le corps des administrateurs de ces deux collectivités) : nécessité d'attendre la décision du Conseil d'Etat* (p. 3046, 3047) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Rappel au règlement de M. Schmitt* [6 novembre 1960] (p. 3214) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo*) : *Facilités offertes aux entreprises exportatrices à destination des Etats nouvellement indépendants* (p. 3231) ; après l'art. 78, *article additionnel de la Commission des finances tendant à faire ressortir dans chaque budget ministériel les dépenses relatives à l'assistance et à la coopération avec les Etats de la Communauté ; difficultés matérielles de la distinction proposée* (p. 3233) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine, Art. 29, paragraphe 2, Titre III : *Amendement de M. François-Valentin tendant à une réduction de crédits ; incidence sur la loi de finances des amendements acceptés par le Gouvernement au projet de loi de programme ; interdiction des amendements indicatifs ;*

inscription d'une provision pour la revalorisation de la condition militaire; *liaison de cette revalorisation avec l'ensemble des opérations intéressant la fonction publique*; *mise en application en 1961 du programme arrêté en commun avec le ministre des armées*; *prolongation de ce programme en 1962*; *revision du chiffre budgétaire au cas où le crédit de mise en route lui serait supérieur* [7 novembre 1960] (p. 3298, 3299) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, départements et territoires d'outre-mer : *Observations sur les dispositions du projet de réforme fiscale dans les D.O.M. prochainement soumis à l'Assemblée* [8 novembre 1960] (p. 3313); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Art. 54 : *Rétablissement définitif de la retraite pour les anciens combattants conformément à l'engagement pris par le Gouvernement l'année dernière* (p. 3334); INDUSTRIE : *Prochain examen du prix de l'essence en tenant compte de l'importance du prélèvement fiscal et du prix «économique» du pétrole*; *reversement au budget général des subventions dites «subventions du cap»* (p. 3358) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, services financiers : *Ses observations sur : le regroupement des services des impôts en centres fiscaux*; *la suppression de 108 perceptions*; *le recours à du personnel intermittent ou à la tâche pour certains travaux matériels* ; *la création d'un corps d'assistantes de visite des douanes*; *la situation des receveurs-buralistes fonctionnaires et non fonctionnaires* ; *le classement dans l'échelle 8 C des agents de constatation*; *les expériences de mécanisation devant être réalisées en 1961 dans les services extérieurs*; *leur incidence sur les effectifs* ; *l'établissement d'un programme quinquennal d'équipement immobilier des services*; *le prochain dégagement du pavillon de Flore*; *la simplification des formules de déclaration d'impôts*; *la mise à jour du Code général des impôts* ; *sa simplification après la réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires* ; *le dévouement et la conscience professionnelle des personnels financiers* [8 novembre 1960] (p. 3661 à 3663) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur : la réalisation au cours de l'année 1961 de travaux d'adduction d'eau d'un montant total de 600 millions* ; *l'attribution de subventions d'un taux moyen identique à celui de 1959*; *la diminution de la charge financière des collectivités locales avec l'application du système de subvention en capital* ; *l'application normale de la patente aux gîtes ruraux* ; *l'augmentation du taux de la subvention aux centres d'apprentissage* [9 novembre 1960] (p. 3444, 3445); Titre IV : *Le prélèvement des crédits pour la sélection animale sur le Fonds de l'élevage*; *l'attribution éventuelle de la prime de technicité aux chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique jusqu'alors bénéficiaires de la prime de recherche* (p. 3450) ; Titre VI : *L'étude actuellement en cours sur l'intégration des vétérinaires d'Etat dans le cadre national*; *l'exposé que fera le Gouvernement au début de l'année 1961 sur l'ensemble de la procédure des adductions d'eau* (p. 3452); BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : la prise en charge par le budget annexe des frais de gestion du Fonds national de solidarité* ; *la ventilation prochaine entre ce budget et le budget de l'agriculture des frais d'administration des personnels de l'inspection des lois sociales en agriculture* [9 novembre 1960] (p. 3458) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Adoption, au cours du dernier Conseil des ministres, d'un projet de loi relatif à l'indemnisation des victimes des inondations* [10 novembre 1960] (p. 3553); *ses observations sur : la fiscalité applicable aux gîtes ruraux* ; *l'inscription de crédits pour l'équipement des ports de plaisance*; *l'augmentation des crédits pour l'entretien des routes* ; *l'éventualité d'un financement international de l'autoroute Paris-Bruxelles*; *l'institution d'un système de péage* ; *l'allègement de la fiscalité hôtelière*; *la suppression de l'assujettissement à la T.V.A. des bateaux de plaisance* (p. 3554) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES ALGÉRIENNES : après l'art. 53, *article additionnel de la Commission faisant obligation au Gouvernement de déposer en annexe au projet de loi de finances, un rapport sur les activités de la Caisse d'équipement de l'Algérie* [2 novembre 1960] (p. 3657) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : après l'art. 73, *un article additionnel de M. Dreyfous-Ducas tendant à autoriser les collectivités publiques à émettre des emprunts pour la construction d'autoroutes*; *inutilité de cet article plafond* ; *approbation du Gouvernement pour le recours à l'emprunt pour le financement des autoroutes* (p. 3674); après l'art. 87, *Article additionnel de la Commission (Représentation des Chambres de Commerce au sein du Comité supérieur du tarif des douanes)* : *Ses observations sur : le fonctionnement du Comité* ; *l'augmentation du nombre des experts* ; *les modifications pouvant*

être éventuellement apportées (p. 3679, 3680) ; Art. 90 (*Imposition à la contribution foncière des propriétés bâties, du gros matériel des établissements industriels*) : *Amendements de la Commission et de M. Niles tendant à la suppression de l'article ; retrait de l'article* (p. 3681) ; Art. 94 (*Retenue à la source effectuée sur certains revenus mobiliers ; suppression de l'exonération prévue pour les primes de remboursement attachées à certaines obligations*) : *Amendement de la Commission des Finances tendant à la suppression de l'article ; retrait de l'article* (p. 3684) ; Art. 95 (*Exonération des taxes sur le chiffre d'affaires des opérations portant sur les billets de loterie nationale*) : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 3684) ; Art. 96 (*Contribution des patentes ; exonérations en faveur des transferts ; extentions ou créations d'entreprises*) : *Amendement de M. Félix Mayer tendant à étendre l'exonération aux entreprises ne bénéficiant pas de la prime spéciale d'équipement* (p. 3685) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe 2 de l'article* (p. 3686) ; Art. 98 (*Taxes forestières*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression du deuxième alinéa du paragraphe 2 ; maintien par décret de la suspension de la taxe forestière sur les bois d'importation, compte tenu de la situation économique* (p. 3686) ; Art. 100 (*Imposition forfaitaire des revenus agricoles des personnes physiques disposant d'autres ressources*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; établissement d'un régime fiscal spécial pour les personnes exploitant des propriétés agricoles, mais dont l'activité principale n'est pas l'agriculture* (p. 3687) ; Art. 102 (*Remploi des plus-values d'actif immobilisé en acquisition d'actions ou de parts remises en représentation d'apports agréés*) : *Amendement de M. Cance tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur l'opportunité d'encourager les actions de transformation ou de fusion des entreprises au moment de l'entrée en vigueur du Marché commun* (p. 3688) ; Art. 104 (*Régime des taxes sur le chiffre d'affaires applicables aux objets d'art*) : *Ses observations sur : la protection apportée par le visa d'exportation ; la suppression nécessaire de la taxe sur la réexportation des objets étrangers pour permettre à Paris de redevenir un des grands centres mondiaux du commerce des objets d'art* (p. 3689) ; TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 43 (*Cotisations perçues au profit du Centre technique de la salaison, de la charcuterie et des conserves de viande*) : *Amendement de M. Motte tendant à la suppression de la ligne* [13 novembre 1960] (p. 3812) ; après la ligne 55, *l'article additionnel de M. Bricout* (*Augmentation de 3 NF du permis de chasse ; affectation de cette augmentation au Conseil supérieur de la chasse*) (p. 3813) ; Seconde délibération, Art. 4 : *Son amendement au nom du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction de l'article comportant la suppression de l'alinéa 3 relatif aux voies navigables et de l'alinéa 4* (p. 3828) ; Art. 25, Etat G, Affaires étrangères, Titre III : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* (*Rétablissement des crédits de fonctionnement de la direction des affaires marocaines et tunisiennes*) ; AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Titre IV : *Son amendement tendant à une majoration des crédits ; rétablissement des crédits d'aide aux rapatriés ; modification de son amendement* (*Affectation de la majoration prévue au budget du Ministère de l'Intérieur*) ; INTÉRIEUR, Titre III : *Son amendement tendant à une majoration de crédits ;* Titre IV : *Son amendement tendant à une majoration des crédits ; regroupement de l'ensemble des crédits destinés aux rapatriés de Tunisie et du Maroc au sein du Ministère de l'Intérieur* (p. 3828, 3829) ; Art. 2 : *Son amendement proposant un aménagement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu et la suppression progressive du décime supplémentaire institué en 1956 ; ses observations sur : les modalités de l'allégement proposé par le Gouvernement ; le coût total de l'opération ; la suppression totale du décime en 1963 ; l'effort fait en faveur des catégories petites et moyennes* (p. 3830, 3831) ; *la légalité de la procédure utilisée par le Gouvernement ; les précautions prises pour que l'allégement soit proportionnel pour toutes les catégories, salariés et non-salariés* (p. 3835) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : le soutien apporté à l'équilibre du marché betteravier ; la prochaine revalorisation des allocations familiales ; la consultation des organisations représentatives des cadres et éventuellement du Parlement avant toute modification réglementaire ou législative du régime des retraites des cadres* [5 décembre 1960] (p. 4306, 4307) ; *la nécessité de trouver un financement des primes d'arrachage des pommiers* (p. 4307) ; Art. 3 (*Réalisation d'économies*) : *La publication*

annuelle de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention (p. 4308) ; Art. 6 (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son amendement tendant au rétablissement de l'article dans une rédaction différente de celle proposée en première lecture : ses observations sur : l'établissement d'un barème différentiel ; l'affectation de la majoration au budget de l'établissement national des invalides de la marine pour en permettre la mise en équilibre* (p. 4308, 4309) ; *le vote intervenu en première lecture limitant à un an la perception de cette taxe ; la nécessité d'accepter cette taxe pour gager la subvention d'équilibre accordée à l'établissement national des invalides de la marine* (p. 4310) ; Art. 6 *bis* (*Etablissement d'une taxe sur les appareils automatiques*) : *Amendements de MM. Anthonioz, Cermolacce et Vayron tendant à la suppression de l'article ; le caractère facultatif de cette taxe laissée à l'appréciation des collectivités locales* (p. 4312) ; Art. 6 *ter* (*Etablissement d'une taxe sur les jeux de boules et de quilles*) : *Amendements de MM. Anthonioz et Vayron tendant à la suppression de l'article* (p. 4312) ; Art. 11 (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à porter à 0,45 0/0 le taux de la taxe textile : inutilité de cette majoration pour assurer la couverture d'actions désormais inscrites et dotées dans le budget de l'agriculture ou dans le F.O.R.M.A.* (p. 4315) ; Art. 14 (*Financement du Fonds national de vulgarisation du progrès agricole*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Institution d'une taxe sur la margarine*) ; *amendement de MM. Cermolacce et Leenhardt instituant un prélèvement additionnel sur le P.M.U. ; amendement de M. Marchetti* (*Majoration du droit de circulation sur les viandes*) ; *amendement de la Commission des finances* (*Institution d'une taxe sur les corps gras d'origine végétale*) *: ses observations sur : les dispositions prises en 1959-1960 relatives aux courses ; l'impossibilité d'un prélèvement supplémentaire sur le montant du Pari mutuel* (p. 4317, 4318) ; Art. 17 : *Son amendement tendant à une majoration de crédits ; l'inscription au F.O.R.M.A. et au budget des charges communes de crédits supplémentaires au titre des actions de l'ancien Fonds d'encouragement à la production textile* [6 décembre 1960] (p. 4337) ; *augmentation de l'aide accordée aux productions textiles animales ; paiement rapide des primes afférentes à la dernière campagne ; étude par le Gouvernement de l'aide à la sériciculture* (p. 4338) ; Art. 23 : *Son amendement* (*Ajustement des dotations*) ; *incidence de l'article 7* bis (p. 4339) ; Art. 51 *quater*, Etat M (*Taxes parafiscales*) *: Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la cotisation versée au centre technique de la salaison : recouvrement des cotisations par la profession elle-même* (p. 4349) ; *amendement de la Commission des finances tendant à rétablir la ligne 46* (*Cotisation versée par les planteurs et transformateurs de canne*) (p. 4350) ; Art. 51 *quinquiès* (*Abattement forfaitaire sur les créations et transformations d'emplois*) *: Amendements de la Commission des finances et de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* (p. 4351) ; Art. 87 (*Comité supérieur du tarif des douanes*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : la procédure suivie en matière de litiges douaniers ; la composition du comité supérieur du tarif des douanes ; son fonctionnement* (p. 4353, 4354) ; *la représentation des chambres de commerce au sein du comité supérieur* (p. 4354) ; Art. 98 (*Taxes forestières*) *: Amendement de M. Voisin tendant à modifier le deuxième alinéa du paragraphe III* (p. 4356) ; Art. 105 : *Amendement de la Commission des finances proposant une nouvelle rédaction de l'article ; sous-amendement de M. Roux* (*Application aux marchés passés par tous les établissements publics de l'exception prévue pour les études et recherches concernant l'énergie nucléaire et les engins balistiques*) (p. 4357) ; *sa demande de seconde délibération au nom du Gouvernement* (p. 4358) ; **Seconde délibération** : Art. 17 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Ajustement des dotations*) (p. 4361) ; Art. 18 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Ajustement des dotations*) (p. 4362) ; Art. 23 : *Son amendement* (p. 4363) ; Art. 25 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (p. 4364) ; Art. 33 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits ouverts au titre des mesures nouvelles du F.O.R.M.A.* (p. 4365) ; rapport de la Commission mixte paritaire : Art. 6 A (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son amendement au nom du Gouvernement prévoyant qu'à compter du 1er janvier 1962 le tarif applicable sera celui existant au 31 décembre 1959* [12 dé-

cembre 1960] (p. 4542) ; Art. 51 A (*Statut de la R.T.F.) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (ibid.); Budget de l'Algérie : après l'art 23, *article additionnel de la Commission (Dépôt avant le 1er juin 1961 d'un projet de loi aménageant le régime de la taxe unique applicable en Algérie) : Ses observations sur : le caractère réglementaire des mesures d'adaptation de la fiscalité métropolitaine; la publication avant le 1er janvier 1961 d'un décret sur la détaxation des investissements* [12 novembre 1960] (p. 3666); deuxième lecture, Art. 1er A : *Amendement de la Commission tendant à la suppression de l'article : ses observations sur : la répercussion de la taxe sur l'activité industrielle et commerciale sur les prix; la longueur du délai prévu pour procéder à la revision des prix* [6 décembre 1960] (p. 4359);

— du projet de loi relatif aux aménagements fiscaux dans les départements d'outre-mer : *Ses observations sur : la procédure utilisée ; la consultation pour avis des conseils généraux des départements intéressés ; l'attribution d'avantages fiscaux en vue de stimuler le développement économique de ces départements* [1er décembre 1960] (p. 4227) ; *les réductions d'impôt importantes obtenues par le jeu des exonérations et des abattements* (p. 4228) ; Article premier : *Amendement de M. Sablé (Application dans les départements d'outre-mer de l'article 70 de la loi portant réforme fiscale) ; inconvénients d'une rétroactivité* [8 décembre 1960] (p. 4467, 4468); Art. 8 (*Bénéfices industriels et commerciaux faisant l'objet d'investissements agréés) : Amendement de la Commission des finances (Dépôt d'un projet de loi tendant à encourager l'investissement dans les départements d'outre-mer des bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans les départements français) ; sous-amendement de M. Cerneau (Exonération en faveur de l'investissement des revenus réalisés localement dans les départements d'outre-mer)* (p. 4470); Art. 9 (*Avantages accordés aux sociétés nouvelles agréées et aux sociétés anciennes entreprenant une activité nouvelle) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à porter à huit ans la durée d'exonération* (p. 4471) ; Art. 12 : *Amendement de la Commission tendant à faire présider la Commission départementale des impôts directs par un magistrat de l'ordre judiciaire* (p. 4472) ; Art. 13 : *Amendement de la Commission des finances (Intervention du Ministre chargé des départements d'outre-mer dans l'établissement de la liste des importations bénéficiant d'une exonération de la T.V.A.) ; sous-amendement de M. Cerneau tendant à ajouter les matériels et biens d'équipement aux biens susceptibles d'être exonérés ; étude actuellement en cours d'un nouveau texte intéressant le régime des droits indirects dans les départements d'outre-mer ; le prochain allégement du taux de la T.V.A. sur l'alcool à brûler ; extension aux départements d'outre-mer de la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires devant être discutée prochainement au Parlement* (ibid.) ; Art. 15 (*Exonérations fiscsales en faveur de l'agriculture) : Absence de contribution foncière en Guyane ; octroi d'avantages fiscaux par priorité aux cultures nouvelles* (p. 4474) ; après l'art. 15 : *Article additionnel de M. Catayée (Création d'un port franc à Régina) ; observations sur : les divergences se manifestant quant à l'implantation d'un port franc en Guyane ; la nécessité d'une étude plus approfondie de la question* (p. 4476) ; *l'application de l'article 41 à l'amendement (Question du domaine réglementaire)* (ibid.) ; *article additionnel de M. Roux (Taxation des bananes étrangères) : Les difficultés internationales suscitées par l'amendement; le désir du Gouvernement de trouver rapidement une solution au problème de l'organisation du marché de la banane et du financement des exportations* (p. 4478) ; *article additionnel de M. Roux (Etablissement d'un chapitre consacré aux résultats des aménagements fiscaux dans le rapport annuel sur l'exécution de la loi de programme dans les départements d'outre-mer* (p. 4479) ; *la difficulté de fournir certains des renseignements demandés dans l'amendement* (ibid.) ; *son article additionnel tendant à prolonger de deux ans le délai imparti aux entreprises qui doivent reviser leur bilan* (p. 4480) ; *article additionnel de M. Césaire (Dépôt d'un projet de loi instituant un régime fiscal au profit des artisans) ; récent dépôt d'un projet de loi relatif au régime fiscal des artisans de la métropole ; son adaptation éventuelle aux départements d'outre-mer* (p. 4480) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 : *Ses observations sur : la bonne exécution du budget de 1960 ; l'emploi mesuré de la procédure des décrets d'avance ; les différences entre le collectif discuté et celui du mois de juin ; la distinction entre les transferts et les virements ; les différentes affectations des crédits;*

l'application correcte du budget militaire ; l'impossibilité de prévoir avant 1961 les crédits nécessaires pour compenser la cessation de l'aide américaine pour l'armée de terre ; la diminution finale de l'impasse par suite des plus-values des recettes fiscales [5 décembre 1960] (p. 4274 à 4276) ; *les mesures prises par le Gouvernement pour maintenir le prix du sucre à la consommation ; la revision éventuelle des crédits pour les inondations* (p. 4277) ; *la mise en application des recommandations du comité Armand-Rueff par la voie législative pour les questions du domaine législatif* (p. 4278) ; Art. 2 : *L'application de cet article aux rapports entre les chantiers navals et les armateurs ; l'économie de la loi d'aide à la construction navale ; l'impossibilité pour le Gouvernement d'augmenter les crédits déjà considérables d'aide à la construction navale* (p. 4280, 4281) ; Art. 6 : *La fiscalité applicable à la Corse ; les arrêtés Miot et le décret de 1811 ; les initiatives prises en faveur de la Corse ; le prochain dépôt d'un projet de réforme fiscale pour cette île ; retrait de l'article au nom du Gouvernement* (p. 4283, 4284) ; après l'art. 6 : *Sous-amendement de M. Cermolacce à l'article additionnel de M. Gavini (Suppression des taxes indirectes sur les opérations de transport) ; application de l'article 40 de la Constitution ;* après l'art. 8 : *Son article additionnel tendant à permettre aux administrations fiscales de communiquer aux organismes de sécurité sociale les renseignements nécessaires à l'assiette des cotisations et au calcul des prestations* (p. 4285) ; *son article additionnel concernant l'intégration des magistrats d'outre-mer* (p. 4285, 4286) ; *son article additionnel (Organisation de la coopération des administrations douanières dans les six pays du Marché commun) : Nécessité de faciliter le transit des marchandises et de réprimer les fraudes éventuelles dans le cadre du Marché commun* (p. 4286) ; *les réunions périodiques des directeurs généraux des douanes des six pays du Marché commun* (p. 4286) ; *réciprocité des dispositions sur la coopération douanière ; maintien des textes autorisant la coopération douanière France-Belgique et France-Etats-Unis* (p. 4286) ; *son article additionnel (Allégement des impôts sur les spectacles) : Observations sur la faculté laissée aux collectivités locales de majorer l'impôt sur les spectacles ; extension de l'exonération des premières représentations* (p. 4287) ; *sous-amendement de M. Denvers tendant à supprimer le plancher de la majoration laissée à la disposition des communes ; non-application aux cirques de campagne du barème proposé* (p. 4288) ; *son article additionnel (Majoration des droits sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool) : Affectation de ces ressources nouvelles à l'arrachage des pommiers à cidre et des poiriers à poiré ; difficultés d'écoulement de la récolte actuelle ; application de la surtaxe aux apéritifs à base d'alcool, à l'exclusion des apéritifs à base de vin* (p. 4289) ; Art. 9, INTÉRIEUR, titre III : *Son amendement tendant à la majoration des crédits (Création de cinq nouvelles compagnies républicaines de sécurité)* (p. 4299) ; Art. 10, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Utilisation des crédits de paiement excédentaires pour le financement de la canalisation de la Moselle* (p. 4302) ; Art. 11, Etat C, INTÉRIEUR, titre V : *Son amendement (Inscription de crédits pour l'aménagement des cantonnements des nouvelles compagnies de sécurité* (p. 4303) ; deuxième lecture, Art. 8 *quinquiès (Communication de renseignements par l'administration des douanes aux douanes étrangères) : Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat ; ses observations sur : la nécessité d'organiser un contrôle efficace des certificats d'origine des produits agricoles ; le dépôt d'un projet de loi identique dans la République fédérale allemande* [12 décembre 1960] (p. 4544) ;

— du projet de loi portant modification des crédits civils en Algérie pour 1960 : *Ses observations sur l'évolution correcte du Budget de l'Algérie* [6 décembre 1960] (p. 4360) ;

— du projet de loi relatif à l'organisation de la région de Paris, Art. 6 (*Taxe d'équipement) : Amendement de MM. Wagner, Lolive, Lacroix (Institution d'une superpatente) ; amendement de la Commission des finances (Institution d'une imposition additionnelle au versement forfaitaire sur les salaires) ; ses observations sur : les différentes modalités de financement envisagées ; les avantages d'une superpatente limitée aux entreprises industrielles ; les inconvénients d'une contribution supplémentaire sur les salaires* [16 décembre 1960] (p. 4718) ; *le montant variable de la patente selon les localités* (p. 4719) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission au nom du Gouvernement tendant à supprimer les impositions en 1961* (p. 4719) ; Art. 7 (*Taxe sur les fournitures d'eau) : Amendements de MM. Fanton, Ballanger, Jacquet,*

Wagner, Lacroix et Roux tendant à la suppression de l'article ; retrait de l'article au nom du Gouvernement (p. 4719, 4720) ; après l'art. 8 : *Article additionnel de M. Mignot (Versement au district d'une partie de la taxe locale perçue par les communes riches) : l'intention du Gouvernement de réformer la fiscalité locale ; l'inopportunité de cette disposition* (p. 4721).

Répond à la question orale de M. Jaillon relative à l'harmonisation des charges fiscales et sociales et investissements publics dans la Communauté économique européenne [5 mai 1961] (p. 685, 686).

Répond à la question orale de M. de la Malène relative au plafond de la prime spéciale d'équipement [5 mai 1961] (p. 687, 688).

Répond aux questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.) et à l'aide aux planteurs de tabac : *Ses observations sur : les textes d'application de l'ordonnance du 7 janvier 1959 relative à la réorganisation administrative, financière et comptable des monopoles fiscaux des tabacs et des allumettes ; la création d'un établissement public à caractère commercial et industriel doté de l'autonomie financière pour l'exploitation de ces deux monopoles (S.E.I.T.A) ; les mesures prises pour assurer l'équilibre financier du Fonds national de réassurance des planteurs de tabac ; le réaménagement des primes ; les mesures adoptées pour le financement des produits nécessaires au traitement des semis et plantations ; la fixation des prix du tabac compte tenu de l'ensemble des charges imposées aux planteurs ; les inconvénients et le coût d'un système de prêts pour l'acquisition de matériel de lutte contre le fléau ; le recours éventuel des planteurs aux caisses locales de crédit agricole* [12 mai 1961] (p. 756 à 758) ; *le paiement des indemnités aux planteurs par la caisse d'assurance en tout état de cause ; la fixation du prix du tabac compte tenu de l'ensemble des frais supportés par les planteurs* (p. 766).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, Article unique : *Amendement du Gouvernement (Majoration de crédits) ; ses observations sur : les tranches annuelles de crédits de la loi de programme ; l'engagement par anticipation des 20 millions de nouveaux francs pour l'année en cours ; l'importance de l'effort d'équipement proposé* [17 mai 1961] (p. 820) ;

— du projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à l'organisation de coopération et de développement économiques : *Ses observations sur : la nouvelle organisation ; l'introduction comme membres de plein droit des Etats-Unis et du Canada ; la tâche accomplie par l'O.E.C.E. ; l'évolution de l'économie depuis 1948 ; les objectifs de la nouvelle organisation (Expansion de l'économie, aide aux pays sous-développés, expansion du commerce mondial) ; ses pouvoirs ; son organisation* [18 mai 1961] (p. 847 à 849) ; *le désir du Gouvernement de voir s'établir des liens étroits entre l'O.C.D.E., et les parlementaires des pays membres* (p. 853) ;

— du projet de loi autorisant la ratification de la Convention avec la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions : *Ses observations sur : les dispositions des conventions franco-allemandes et franco-autrichiennes sur les doubles impositions soumises à l'approbation de l'Assemblée ; les différences entre la législation fiscale allemande et la législation française du point de vue de l'impôt sur les sociétés ; les travaux du groupe d'études de Bruxelles relatifs à l'harmonisation des charges fiscales, salariales et sociales entre les pays du Marché commun* [18 mai 1961] (p. 855) ;

— du projet de loi tendant à la ratification d'un traité de commerce entre la France et Haïti : *Ses observations sur : l'évolution des échanges commerciaux franco-haïtiens depuis la conclusion du traité de commerce du 28 décembre 1959 ; l'arrangement financier intervenu pour régler le remboursement des titres de l'emprunt 5 0/0 1910 et pour permettre le paiement intégral des sommes dues à des entreprises de travaux publics françaises* [18 mai 1961] (p. 856).

Répond à la question orale sans débat de M. Lefebvre d'Ormesson relative à la prise en compte, en faveur des fonctionnaires, des services accomplis dans une entreprise nationalisée [19 mai 1961] (p. 903, 904).

Répond à la question orale avec débat de M. Hostache relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Ses observations sur : les investissements de l'Etat dans les entreprises nationalisées ; la coordina-*

tion nécessaire entre les entreprises nationalisées et le Ministère des Finances pour les salaires ; la difficulté de fixer les salaires dans chaque entreprise nationalisée ; les conclusions de la Commission de vérification des comptes des entreprises nationalisées ; le redressement financier dans tous les domaines de la vie économique ; la planification dans l'ensemble du pays ; le rajustement des rémunérations du secteur semi-public et du secteur public [19 mai 1961] (p. 908, 909).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord douanier tarifaire conclu en application du traité instituant la Communauté économique européenne : *Demande d'ajournement de M. Alliot (Suppression du protocole 7 relatif aux droits de douane sur les pâtes à papier) ; désir du Gouvernement de protéger la forêt française et l'industrie française des pâtes à papier ; maintien du taux périphérique de 6 0/0 applicable aux pâte à papier* [15 juin 1961] (p. 1121) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi sur l'organisation de la région de Paris : Art. 5 *bis* (*Constitution d'une Commission d'étude chargée d'examiner le problème du financement de l'équipement des collectivités locales*) : *Amendement de M. Lolive (Dépôt avant le 1er mai 1962 d'un projet de loi créant une Caisse nationale d'équipement des collectivités locales) ; amendement de la Commission (Modification de forme) ; utilisation possible de la Commission de réforme municipale fonctionnant au Ministère de l'Intérieur pour étudier ce problème* [21 juin 1961] (p. 1208) ; Art. 6 (*Financement*) : *Son amendement au nom du Gouvernement (Financement pour moitié par une taxe additionnelle aux quatre vieilles et pour moitié par une superpatente)* [22 juin 1961] (p. 1226) ; en troisième lecture : *Question préalable opposée par M. Le Roy Ladurie : ses observations sur l'intention du Gouvernement de soumettre à la ratification de l'Assemblée les ordonnances sur la lutte contre les fléaux sociaux au cours de la prochaine session ; la réunion venant d'avoir lieu à ce sujet avec les présidents des groupes ; les instructions données aux préfets pour autoriser les transactions sur les débits de boissons en attendant la publication des arrêtés délimitant les périmètres de protection* [18 juillet 1961] (p. 1738 à 1739) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Ses observations sur l'allégement fiscal consenti par le Gouvernement en faveur du district ; l'abattement prévu en faveur des communes non concernées par les travaux du district et non agglomérées ; l'intention du Gouvernement de supprimer les zones de salaires* (21 juillet 1961] (p. 1944, 1945) ;

— du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires : *Ses observations sur : l'ampleur du projet étant donné l'importance des sommes recouvrées au titre des taxes sur le chiffre d'affaires et le nombre des redevables ; la nécessité de cette réforme pour faire cesser la fraude fiscale, assurer l'égalité des circuits économiques et simplifier la tâche de l'administration et des contribuables ; le maintien d'un seul impôt, la taxe sur la valeur ajoutée sur la production et la fonction grossiste, avec exonération des petits détaillants et des artisans ; l'affectation de la nouvelle taxe au fonds de péréquation, à charge de les restituer aux communes ; l'indexation du minimum garanti ; les problèmes posés par le bâtiment, les pâtissiers et l'hôtellerie ; les mesures prises pour éviter une hausse des prix ; le respect de l'autonomie locale ; les avantages du projet au point de vue de la simplification et de la justice ; la nécessité pour le Parlement de le voter* [5 juillet 1961] (p. 1442 à 1447) ; *l'exonération d'un million de différents artisans et prestataires de service* (p. 1452) ; *question préalable posée par M. Mignot : la nécessité d'amender le projet mais de ne pas refuser de le discuter ; la suppression souhaitable de la fonction de collecteur d'impôt ; l'indexation du minimum garanti ; la prise en considération de l'intérêt général fiscal* (p. 1458) ; *demande au nom du Gouvernement une modification de l'ordre du jour* (p. 1460) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 3 (*Validation des décrets portant remise en ordre des traitements et soldes des personnels civils et militaires*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* [11 juillet 1961] (p. 1598) ; Art. 6 (*Section viticole du fonds national de solidarité agricole*) (p. 1600) ; Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension de locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Amendement de M. du Halgouët tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur : la faible portée de l'extension de la franchise proposée par le Gouvernement ; la*

nécessité de mettre fin à l'inégalité de traitement entre les entreprises passant de la zone 1 à la zone 2 et les entreprises de la zone 2 se développant dans la même zone (p. 1604) ; *les inconvénients de la procédure du compte spécial* (ibid.) ; *amendement de la Commission de la production tendant à remplacer les chiffres « 50 0/0 » par « 25 0/0 »* (p. 1604) ; *amendement de M. Nungesser (Etablissement d'une franchise pour le paiement des redevances)* (p. 1605) ; Art. 16, Etat A : *Ses observations sur : le prochain règlement du statut des auxiliaires des agents du corps diplomatique et consulaire ; les instructions données à la Société Interlait pour l'achat de fromages de Cantal ; le prochain examen par le Gouvernement des conclusions de la Commission de la famille et de la vieillesse* (p. 1612) ; Etat B : *La suppression des crédits destinés aux harkis en contrepartie de la création de 4 escadrons de gendarmerie et de 13 groupes mobiles de sécurité ; le reclassement dans les forces armées classiques d'une partie des harkis licenciés* (p. 1619) ; Etat C, AFFAIRES CULTURELLES : *La prochaine augmentation des crédits d'entretien des monuments historiques* (p. 1622) ; AGRICULTURE, Titre V : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une majoration de crédits : affectation de cette majoration aux travaux de reboisement* (p. 1623) ; Titre VI : *Son amendement au nom du Gouvernement : augmentation de l'autorisation de programme* (ibid.) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, titre V : *Son amendement au nom du Gouvernement (Majoration des autorisations de programme et de crédits de paiement)* (p. 1623) ; Etat D, EDUCATION NATIONALE, titre V : *Son amendement (Majoration des autorisations de programme et de crédits de paiement)* (p. 1625) ; Art. 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Ses observations sur : les mesures de revalorisation de soldes prises en faveur des officiers et sous-officiers ; la parité établie entre la gendarmerie et la police* (p. 1627, 1628) ; *le prochain examen par le Gouvernement de la situation des ingénieurs de direction des travaux de l'Air et de la Marine* (p. 1630) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : les mesures prises par le Gouvernement en faveur de la fonction publique ; l'intégration dans le traitement de base des éléments dégressifs pour le calcul de la retraite ; l'aménagement des carrières des catégories C et D* [21 juillet 1961] (p. 1917) ; Art. 4 (*Retenue sur les traitements des fonctionnaires en cas d'absence de service*) : *Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat* (p. 1919) ; Art. 15 N (*Prorogation du délai imparti aux sinistrés mobiliers pour demander la réparation des dommages subis par eux lorsqu'il s'agit de spoliations effectuées pour des raisons raciales, religieuses ou politiques*) : *Ses observations sur : la nécessité de liquider les dossiers de dommages de guerre mobiliers ; la publicité devant être faite pour l'indemnisation de certains spoliés par la République fédérale allemande* (p. 1922, 1923) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Amendement de la Commission tendant à rétablir les crédits du titre III ; maintien nécessaire de ces crédits représentant les fonds spéciaux mis à la disposition du Premier Ministre* (p. 1923) ; Art. 20, Crédits militaires : *Amendements de la Commission des finances et de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe 2 ; ses observations sur : l'importance des crédits consacrés à la revalorisation de la condition militaire ; les mesures envisagées en faveur des ingénieurs des travaux de l'armée ; la nécessité d'éviter des modifications d'indices risquant d'entraîner des revendications des autres catégories de la fonction publique* (p. 1927, 1928) ; en troisième lecture, Art. 4 : *Amendement de la Commission des finances tendant au rétablissement de l'article ; rétablissement nécessaire de la règle du trentième comme unité de rémunération dans toutes les administrations* (p. 1966) ; Art. 15 K : *Son sous-amendement au nom du Gouvernement à l'amendement de M. Ebrard (Participation du département des Basses-Pyrénées)* (p. 1966) ; Art. 20 (*Crédits militaires*) : *Son amendement au nom du Gouvernement (Majoration de crédits)* (p. 1968) (*Financement des dépenses du centre spécialisé de secours de la protection civile à Lacq*) ;

— d'un projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Ses observations sur : les ordonnances concernant les débits de boissons ; l'intention du Gouvernement de tenir compte des rapports de la Commission des affaires culturelles ; les directives adressées aux préfets ; l'intérêt présenté par l'arrachage des pommiers pour les producteurs ; le Trésor et la santé publique ; l'affectation au budget général de la ressource demandée ; l'engagement du Gouvernement d'assurer le finan-*

cement complémentaire en cas d'insuffisance des crédits [22 juillet 1961] (p. 2007, 2008);

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse, rappel au Règlement de M. Sammarcelli : *Ses observations sur : l'effort d'information et de réflexion du Gouvernement; l'étude par le conseil général de la Corse du projet de loi ; son retrait du projet de l'ordre du jour* [22 juillet 1961] (p. 2009) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (discussion générale et première partie), titre Ier, Art. 1er (*Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés*) : *Ses observations sur : l'allégement de la présentation du budget; la sincérité des évaluations des dépenses et des recettes ; la progression des autorisations de programme ; la continuité de l'œuvre budgétaire ; la prise en considération par le Gouvernement des observations des parlementaires* [20 octobre 1961] (p. 2786, 2787) ; *amendement de M. Fanton (Publication annuelle de la liste des associations ayant reçu une subvention) ; dépôt sous trois jours du document en question* (p. 2788) ; Art. 4 (*Reconduction à un taux réduit de la taxe complémentaire sur le revenu des personnes physiques*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de la taxe ; ses observations sur : le déséquilibre que créerait la suppression de la taxe complémentaire entre les salariés et les non-salariés ; son engagement au nom du Gouvernement de supprimer progressivement la taxe complémentaire ; la nécessité de permettre le financement de nombreuses dépenses demandées par le Parlement* (p. 2789, 2790) ; Art. 5 (*Imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de terrains à bâtir*) : *Amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur l'exonération prévue dans l'article en faveur des exploitations demeurant affectées à la culture* (p. 2792) ; *la nécessité de faire entrer l'enrichissement visé dans l'article dans le système général d'imposition des revenus : l'exemple d'une taxation de ce genre dans le droit fiscal anglais et américain ; la portée limitée de la disposition contenue dans l'article ; la dissociation de la perception de l'impôt du fait de la vente* [20 octobre 1961] (p. 2793, 2794) ; *amendements de la Commission des finances et de M. Denvers tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; ses observations sur : les difficultés d'application de ces textes visant l'ensemble des personnes physiques, professionnelles ou non ; le risque d'une répercussion immédiate de l'impôt sur les prix ; sous-amendement de M. Boscary-Monsservin (Non-application de la loi aux arrangements familiaux intervenant dans le cas d'un partage) ; ses observations sur la spéculation pouvant avoir lieu lors de la revente ; sous-amendement de M. Boscher (Taxation à 80 0/0 dans le cas où la revente a lieu moins d'un an après l'acquisition à titre onéreux)* (p. 2804) ; *son sous-amendement au nom du Gouvernement (Perception de la taxation par voie de rôle)* (ibid.) ; *ses observations sur l'impossibilité d'affecter aux collectivités locales des ressources qui ne sont pas directement liées à leur activité ou qui ne résultent pas de leur initiative* (p. 2805) ; *sous-amendement de M. Denvers à l'amendement de la Commission (Affectation de 80 0/0 des recettes tirées de l'article aux collectivités locales) ; ses observations sur : l'injustice de la répartition du produit, la distinction devant être faite entre ce nouvel impôt et la redevance d'équipement ; l'interdiction de l'affectation des recettes ; l'application de l'article 42 de la loi organique* (p. 2806) ; Art. 7 (*Evaluation forfaitaire minimale du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Amendement de la Commission des finances (Réduction du coefficient applicable aux résidences secondaires à trois fois la valeur locative pour celles non soumises à la limitation des loyers et à six fois la valeur locative pour les autres) ; ses observations sur : le faible nombre des personnes taxées d'après leurs signes extérieurs de richesse au cours de l'année précédente ; les instructions données pour que le texte soit appliqué avec discernement* (p. 2810, 2811) ; *la possibilité pour le contribuable d'apporter la preuve que la différence existant entre la base d'imposition forfaitaire et son revenu déclaré provient d'un revenu exonéré de la surtaxe progressive ; la fraude pouvant résulter de la possibilité pour le contribuable de faire la preuve d'une aliénation de son patrimoine* (p. 2811, 2812) ; *amendement de M. Fanton (Evaluation des automobiles d'après leur valeur vénale) ; amendement de la Commission des finances (Suppression de la distinction entre la première et la seconde voiture) ; ses observations sur les difficultés d'une référence à la valeur vénale* (p. 2812) ; Art. 8 (*Réduction de la T. V. A. applicable à l'alcool à brûler*) : *Amendement de la Commission de la production tendant à appliquer*

les dispositions de l'article aux goudrons de houille : application de l'article 40 de la Constitution (p. 2813) ; Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur : la participation de l'Etat au financement des mesures sociales en faveur de l'agriculture pour un montant supérieur à celui annoncé par le Premier Ministre ; la légitimité d'une participation de la profession au financement de l'allocation complémentaire de vieillesse ; la répartition de l'effort demandé entre les cotisations individuelles et les cotisations cadastrales* (p. 2815, 2816) ; *la prise en charge intégrale du financement de la suppression de la franchise en matière d'assurance maladie par le budget* (p. 2817) ; après l'art. 18 : *Son article additionnel (Rétablissement de la taxe complémentaire à titre provisoire)* (p. 2826) ; *ses observations sur les mesures pouvant être prises en faveur des rentiers-viagers lors de la suppression de la taxe complémentaire* (ibid.) ; Art. 19, Etat B : *Son amendement au nom du Gouvernement (Prise en compte par le budget de l'Etat de la suppression de la moitié de la franchise du régime d'assurance maladie des exploitants agricoles)* (p. 2836) ; deuxième partie, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur l'intégration dans le traitement de base retenu pour le calcul de la retraite de l'indemnité spéciale dégressive* [25 octobre 1961] (p. 3016) ; BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE : *Ses observations sur : le relèvement éventuel du plafond des dépôts des caisses d'épargne ; le maintien nécessaire d'une certaine harmonie entre les différentes formes de conservation de l'épargne ; le taux relativement élevé de l'intérêt servi par les caisses d'épargne* (p. 3037) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur : l'augmentation du budget social de l'agriculture ; la diminution de la part demandée à la profession ; l'absence de recours à de nouvelles taxes ; l'octroi de crédits supérieurs à ceux annoncés par le Premier Ministre ; le coût élevé de l'alignement de l'allocation de la mère au foyer sur celle de salaire unique ; la rétroactivité prévue pour le régime de vieillesse des exploitants montagnards ; l'exemption des cotisations en faveur des salariés ayant une exploitation agricole de caractère complémentaire ; le prochain examen de la situation des veuves, chefs d'exploitations agricoles et de leurs cotisations* [26 octobre 1961] (p. 3120, 3121) ; après l'art. 46 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement (Modification de l'article 1106-8-1 du Code rural) : Imputation sur le montant des cotisations prévues à cet article d'une contribution uniforme de l'Etat de 39 NF* [26 octobre 1961] (p. 3127) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section Marine : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à supprimer l'augmentation de la subvention versée à la S.N.C.F. en compensation de certains avantages accordés aux militaires* [9 novembre 1961] (p. 4200) ; *ses observations sur : les crédits affectés à la revalorisation de la condition militaire conformément aux engagements pris au cours du vote du collectif ; le problème posé par les dépassements de devis de l'usine de Pierrelatte et les modifications éventuelles du calendrier d'exécution d'un certain nombre de matériels inscrits dans la loi de programme* (p. 4203) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Ses observations sur l'inscription dans le prochain collectif des crédits pour le recensement du nombre des agents des services publics* [10 novembre 1961] (p. 4347) ; *les transferts de crédits opérés au profit du budget ; l'évolution favorable de la dette publique ; l'allégement de la dette extérieure et de la dette à long terme ; la stabilité de la dette à court terme ; le maintien de l'emprunt à 7 milliards de NF ; la remise en ordre de la fonction publique ; l'intégration des éléments dégressifs dans le nouveau traitement de base ; les mesures prises en faveur des petites catégories ; l'équilibre devant être réalisé entre l'augmentation du traitement de base et l'ouverture de l'échelle indiciaire ; le maintien nécessaire du parallélisme d'évolution des rémunérations du secteur public et du secteur semi-public ; la prochaine publication du statut des administrateurs civils ; les interventions économiques ; l'accroissement de la dotation du F.O.R.M.A. ; les résultats attendus de sa nouvelle structure ; le dépôt en seconde lecture d'un amendement tendant à la revalorisation des allocations familiales* (p. 4350 à 4352) ; *le désir du Gouvernement de maintenir une évolution parallèle des rémunérations publiques et semi-publiques ; la réunion éventuelle de la Commission Masselin ; la prochaine publication du Code des pensions ; les prêts d'honneur et de réinstallation accordés aux sinistrés d'Agadir ; le renouvellement souhaitable de l'accord de Rome sur le Fonds européen d'investissement ; la mise à l'étude des réformes*

intéressant les catégories Cet D ; *la prochaine publication du décret sur le recrutement des administrateurs de la Seine* ; *la mise au point du statut des douanes* ; *la poursuite de l'intégration des éléments dégressifs dans le traitement de base et la réforme du supplément familial de traitement des fonctionnaires* ; *l'incidence sur les retraites et les pensions des anciens combattants du relèvement du traitement de base et de l'intégration des éléments dégressifs* ; *le relèvement depuis le 1er juillet 1961 du traitement minimum dans la fonction publique* ; *l'accroissement de l'effort budgétaire en faveur de l'exportation des sucres et les mesures prises en vue de faciliter l'écoulement de la production excédentaire de betteraves* ; *les cours élevés auxquels l'O.N.I.C. a été contraint d'acheter du blé dur* ; *le soutien des fibres textiles par l'intermédiaire du F.O.R.M.A.* [12 novembre 1961] (p. 4445, 4446) ; *l'intention du Gouvernement d'encourager la production du blé dur en France* (p. 4447) ; *amendement de M. Molinet tendant à réduire de 500.000 NF les crédits du titre II de l'état C* ; *ses observations sur le maintien opportun du Secrétariat général pour la Communauté* (p. 4448) ; *le caractère politique de l'amendement* ; *sa demande de scrutin* (ibid.) ; Services financiers : *Ses observations sur : la faible progression des crédits de fonctionnement* ; *l'accroissement des tâches du personnel* ; *la poursuite du regroupement des services fiscaux* ; *les avantages de cette réforme pour les contribuables* ; *l'installation de bureaux périodiques dans certaines localités* ; *la mise sur pied d'un programme d'équipement en matériel mécanographique moderne et d'un programme d'équipement immobilier* ; *l'institution d'un organisme de coordination de la politique immobilière des services extérieurs* ; *le prochain examen de la situation des agents du cadre A des services financiers* (p. 4452, 4453) ; *amendement de la Commission des finances tendant à la suppression des créations d'emplois nécessitées par la mise en place de deux recettes au Sahara* (p. 4453) ; *amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la création de 40 emplois d'agents de constatation* ; *ses observations sur : les avantages de ces créations d'emplois* ; *l'allégement des agents du cadre A qu'elles entraîneront* (p. 4454) ; MONNAIES ET MÉDAILLES : *Ses observations sur : le prochain démarrage de la frappe de nouvelles pièces de 1 et 5 centimes* ; *la mise au point des outillages de frappe des pièces de bronze et d'aluminium* ; *la décentralisation éventuelle de la fabrication de la monnaie* ; *la publication l'an prochain, en annexe au budget des monnaies et médailles, de l'ensemble des documents comptables permettant au Parlement de connaître effectivement le bilan réel de cette administration à vocation commerciale* (p. 4456) ; JUSTICE : *Ses observations sur : le déroulement ultérieur du débat budgétaire* ; *l'intention du Gouvernement de demander une seconde délibération de l'ensemble du projet de loi de finances après le dépôt d'un amendement tendant à majorer les allocations familiales* [12 novembre 1961] (p. 4458) ; Titre III : *Amendement de la Commission des lois (Suppression de l'inscription pour mémoire d'un article relatif à la réforme des greffes)* ; *ses observations sur l'impossibilité de supprimer un article ouvert pour mémoire* (p. 4507) ; *l'engagement pris par le Premier Ministre de déposer un projet de loi sur la réforme des greffes au cours de la prochaine session* (p. 4508) ; Art. 40 (*Reports de crédits*) : *Amendement de la Commission des finances (Inscription des crédits destinés aux amendements calcaires sur la liste des crédits reportables)* ; *ses observations sur : la fixation du taux de la subvention aux amendements calcaires pour l'année calendaire* ; *l'inopportunité de l'inscription du chapitre correspondant sur la liste des crédits reportables* (p. 4525) ; *amendement de M. Nungesser (Publication annuelle d'un document récapitulatif des crédits reportés)* (ibid.) ; TAXES PARAFISCALES, ligne 6 (O. N. I. C.) : *Ses observations sur : les achats de blé dur à un prix élevé par cet organisme* ; *la péréquation à établir à l'intérieur de ses ressources* (p. 4537) ; après l'art. 21 : *Article additionnel de M. Fanton tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 119 L du Code de la sécurité sociale* ; *ses observations sur : l'application de l'article 41 de la Constitution à cet amendement* ; *la fixation du plafond des cotisations de sécurité sociale étant du domaine réglementaire* ; *la compétence du Parlement pour décider de la suppression ou du maintien du plafond seulement* (p. 4547, 4548, 4549) ; Art. 62 (*Refonte du Code général des impôts*) : *Amendement de la Commission des finances faisant obligation au Gouvernement de déposer le nouveau Code sur le Bureau du Parlement à l'ouverture de la seconde session ordinaire 1962-1963* (p. 4549) ; Art. 63 (*Impositions des revenus de valeurs mobilières étrangères*

non abonnées encaissés à l'étranger ou reçus directement de l'étranger) : *Amendement de M. Cermolacce tendant à la suppression de l'article* ; *ses observations sur : l'évolution politique des Etats africains* ; *la nécessité de nous aligner maintenant sur le système de déduction, revenu sur revenu, pratiqué dans les rapports internationaux* ; *la simplification introduite par l'article* (p. 4550) ; Art. 65 (*Régime fiscal des distributions de revenus occultes*) : *Amendement de la Commission tendant à ne pas considérer comme revenus distribués les dépenses non déductibles des bénéfices des sociétés lorsqu'elles ont été exposées dans l'intérêt de l'entreprise* ; *son sous-amendement tendant à exiger la justification de l'engagement des dépenses en question dans l'intéret de l'entreprise* (p. 4551) ; Art. 67 (*Reconduction et aménagement du régime fiscal des constitutions ou augmentations de capital de sociétés agréées*) : *Ses observations sur : l'octroi d'avantages aux entreprises ayant obtenu l'assentiment des pouvoirs publics pour leur programme de développement* ; *l'interdiction du cumul de deux régimes de faveur* (p. 4552) ; Art. 68 (*Régime fiscal des avances prêts ou acomptes versés aux associés*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à la suppression de l'article* (p. 4552) ; après l'art. 59 : *Article additionnel de M. Dreyfous-Ducas* (*Création d'une redevance établie par certaines collectivités locales sur les biens situés sur leur territoire et appartenant à d'autres collectivités*) : *Ses observations sur : le retrait souhaitable de cet amendement* ; *son dépôt au cours du collectif* (p. 4553) ; *sa demande de seconde délibération du projet de loi de finances* (ibid.) ; seconde délibération (p. 4553) ; Art. 19 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (p. 4554) ; après l'art. 59 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Régime fiscal des casinos*) (ibid.) ; après l'art. 68 : *Article additionnel au nom du Gouvernement* (*Ristourne sur les achats de matériels et d'équipements hôteliers*) (ibid.) ; après l'art. 58 : *Son article additionnel* (*Modification de la taxe spéciale additionnelle au prix du billet d'entrée de cinéma*) (p. 4555) ; Art. 30 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les dépenses ordinaires civiles* (ibid.) ; Art. 32 : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à réduire le montant des crédits de paiement inscrits à l'article* (ibid.) ; *ses observations sur la poursuite de l'allégement des taxes particulières en matière de cinéma, conformément aux engagements pris par le Gouvernement* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre I* ; Art. 21, Etat C (*ibid.*) ; *ses observations sur l'ajustement rendu nécessaire par l'adoption des mesures d'allégement en faveur de l'hôtellerie* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir les crédits de l'information* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir les crédits du titre III concernant le Ministère du Travail* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir le titre IV du budget des Travaux publics et des Transports* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre III concernant le Ministère de la Justice* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre II concernant les Finances et les Affaires économiques* (ibid.) ; *sa demande de réserve de ces cinq derniers amendements* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre III des Finances et des Affaires économiques* (ibid.) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits de l'article 28, paragraphe 2* (*Prestations sociales agricoles*) (ibid.) ; *sous-amendement de M. Dreyfous-Ducas tendant à réduire le crédit prévu comme provision pour le relèvement éventuel du plafond concernant les salaires soumis à cotisations* (p. 4556, 4557) ; *demande à l'Assemblée de se prononcer pour un vote unique sur le projet de loi de finances pour 1962 en application de l'article 44* (p. 4557) ; *ses observations sur : le rétablissement souhaitable des titres disparus à la suite des votes indicatifs* ; *la prise en considération par le Gouvernement des modifications apportées par les parlementaires* (p. 4557) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur : le maintien nécessaire de la stabilité* ; *le montant du découvert réel* ; *l'augmentation de la masse salariale au cours des dix premiers mois* ; *le suremploi* ; *la nécessité d'une interpénétration entre le secteur public et le secteur privé* ; *la prétendue mauvaise gestion des entreprises publiques* ; *les impôts nouveaux* ; *le maintien des mesures d'allégement fiscal* ; *la réduction des dépenses des forces militaires stationnées outre-mer* ; *l'ajustement du budget proposé par le Gouvernement* [1er décembre 1961] (p. 5205, 5206) ; Art. 5 supprimé par le Sénat (*Taxation des plus-values foncières*) :

Son amendement au nom du Gouvernement (Reprise du texte dans une nouvelle rédaction) ; *ses observations sur tes modifications apportées aux dispositions votées en première lecture, natamment la réduction du taux et la suppression de l'exonération à la base* (p. 5208) ; *sous-amendement de la Commission des finances tendant à ramener le délai de sept à cinq ans* (ibid.) ; *son sous-amendement (Affectation de la taxe par moitié à l'Etat et par moitié au Fonds national de péréquation de la taxe locale)* (p. 5209) ; *ses observations sur le problème de localisation du produit de la taxe* (ibid.) ; *sous-amendement de la Commission des finances (Exonération des plus-values inférieures à 5.000 NF)* ; *ses observations sur : les fraudes pouvant être favorisées par l'adoption de cette disposition ; les exonérations prévues dans le texte* (p. 5210) ; *ses observations sur le paragraphe 3 du sous-amendement tendant à exonérer les plus-values réalisées à l'occasion d'apports de terrains à des sociétés de construction régies par la loi du 28 juin 1936* (p. 5211) ; *sous-amendement de la Commission (Cas des terrains nus supportant un droit de bail commercial) : ses observations sur le caractère exceptionnel de ces dispositions, la possibilité de les régler par voie réglementaire* (p. 5212) ; *son sous-amendement au nom du Gouvernement (Date d'application de la loi)* ; Art. 5 *bis (Institution d'une taxe sur les plus values foncières au profit des collectivités locales) : Son amendement tendant à la suppression de l'article* (ibid.) ; Art. 6 *(Exclusion de certaines dépenses de caractère somptuaire des frais généraux d'entreprises) : Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer les dispositions relatives aux voitures de tourisme de plus de 15.000 NF ; amendement de M. Cance tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 5213) ; Art. 7 *(Evaluation forfaitaire du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie* (p. 5214) ; *amendement de la Commission des finances tendant à exclure la seconde voiture de l'évaluation forfaitaire minimale du revenu imposable : ses observations sur : les possibilités données à l'administration de tenir compte de la possession d'une seconde voiture comme élément de train de vie ; l'application de cette disposition avec modération, compte tenu de la situation professionnelle ou familiale des intéressés* (p. 5215) ; Art. 11, supprimé par le Sénat *(Reconduction du droit de timbre sur les connaissements) : Ses observations sur l'affectation du produit de ce droit à l'Etablissement national des invalides de la marine* (p. 5216) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir le texte* (ibid.) ; *sous-amendement de la Commission des finances (Dépôt dans un délai de six mois d'un projet de loi portant réorganisation de l'Etablissement national des invalides de la marine) : ses observations sur le désir du Gouvernement de voir se réaliser l'équilibre financier de l'établissement* (p. 5216) ; Art. 12 *(Majoration des cotisations individuelles des exploitants agricoles) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article* (p. 5220) ; Art. 15, supprimé par le Sénat *(Reversement au budget général du prélèvement sur les ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures)* (p. 5220) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article* ; Art. 18 *bis*, supprimé par le Sénat : *Sa demande de réserve de l'article* (p. 5220) ; Art. 18 *ter (Remboursement par le budget général du déficit d'exploitation du service des chèques postaux) : Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (ibid.) ; Art. 19 *(Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges) : Son amendement au nom du Gouvernement (Mise en harmonie des chiffres avec les décisions précédentes de l'Assemblée Nationale)* (p. 5232) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant à modifier l'état B (Economies)* (ibid.) ; *ses observations sur la répartition des économies* (p. 5233) ; *l'originalité de l'aide à l'armement naval ; le montant de cette aide en 1961 et en 1962 ; l'engagement du Gouvernement, au cours du prochain collectif, de reporter sur le chapitre de l'armement naval les économies réalisées sur la construction navale* (ibid.) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre III : ses observations sur le rétablissement souhaitable du crédit supprimé par le Sénat pour manifester ses désirs à propos de la construction d'un hôtel sur l'emplacement de la gare d'Orsay* (p. 5235, 5236) ; AGRICULTURE, titre III : *Son amendement au nom du Gouvernement (Rétablissement des crédits nécessaires aux haras) : ses observations sur : l'intention du Gouvernement de ne pas modifier la situation administrative des officiers des haras ; l'ouverture souhaitable d'une dotation complémentaire pour*

l'encouragement à la production lainière ; *les crédits versés au F. O. R. M. A.* ; *la défense des fibres textiles* (p. 5236) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir les crédits supprimés par le Sénat* (p. 5237) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant au rétablissement des crédits relatifs au Secrétariat général de la Communauté supprimés par le Sénat* ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Majoration des crédits du titre III*) ; *ses observations sur la nécessité de rétablir à leur niveau de 1961 les crédits pour dépenses accidentelles éventuelles ayant fait l'objet d'un abattement par le Sénat* ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Majoration de 610 millions des crédits du titre III*) ; *ses observations sur la majoration de la provision pour l'augmentation des traitements de la fonction publique* (p. 5238) ; *les majorations intervenues et à intervenir entre le 1er juillet 1961 et le 31 décembre 1962* ; Services financiers : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Création d'un emploi de chef de service du groupe B devant être mis à la disposition du délégué général au district de la région de Paris, l'échelle indiciaire et les fonctions de ce chef de service*) (p. 5239) ; INTÉRIEUR : *Son amendement tendant à majorer les crédits du titre III* : *ses observations sur la possibilité de mettre un préfet hors cadre à la disposition du délégué général du district de la région parisienne* ; *retire son amendement* (ibid.) ; JUSTICE : *Amendement de M. Albert-Sorel tendant à supprimer la création de deux postes de conseillers en surnombre à la Cour de Cassation* : *ses observations sur le désir du Gouvernement de reclasser deux magistrats d'origine ultra-marine* (p. 5240) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre III* ; *ses observations sur les créations d'emplois proposées par le Gouvernement pour le fonctionnement du district* (p. 5241) ; *la nécessité d'une nouvelle répartition des tâches entre la Délégation et le Commissariat à la Construction de la région parisienne* ; SAHARA : *Son amendement tendant à rétablir les crédits du titre III* ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Son amendement tendant à majorer les crédits du titre III* ; *ses observations sur la création d'un emploi d'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées devant être mis à la disposition du délégué général du district* ; *son amendement tendant à réduire les crédits du titre III* ; *ses observations sur la suppression de l'augmentation de crédits votée par le Sénat tendant au maintien d'emplois de conducteurs de travaux* (p. 5243) ; *son amendement au nom du Gouvernement* : *rétablissement des crédits du titre IV supprimés par le Sénat* (ibid.) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une majoration de crédits* ; *ses observations sur le rétablissement, au niveau de l'exercice 1961, des crédits destinés aux augmentations de capital des entreprises publiques ou d'économie mixte* (p. 5243) ; AGRICULTURE, titre VI : *Son amendement tendant à une majoration des autorisations de programme* ; *ses observations sur* : *le montant du programme d'Etat et des programmes départementaux des adductions d'eau* ; *le concours apporté par la Caisse des dépôts* ; *le cas des départements pauvres* (p. 5244) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression des crédits* (p. 5245, 5246) ; *les mesures prises pour améliorer la condition militaire* ; *les revalorisations indiciaires prévues en faveur des sous-officiers* ; *la priorité accordée aux spécialistes* (p. 5248, 5249) ; Art. 28 (*Budgets annexes*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Rétablissement des crédits du budget annexe de la Légion d'honneur*) (p. 5249) ; Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Rétablissement des crédits votés en première lecture*) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Majoration de la tranche communale du Fonds d'investissement routier*) ; *ses observations sur* : *le niveau élevé des crédits du fonds routier* ; *l'augmentation de la tranche communale* ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Reversement au budget de l'Etat de l'excédent constaté dans les disponibilités du fonds de soutien des hydrocarbures*) (p. 5250) ; Art. 33 (*Comptes de commerce, mesures nouvelles*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant, dans le paragraphe 2, à rétablir le chiffre voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 5251) ; Art. 44 A (*Publication de la liste des associations régies par la loi de 1901 ayant reçu une subvention*) : *amendements de M. Fanton et de la Commission des finances tendant à rendre cette publication*

annuelle ; *ses observations sur le surcroît de travail qu'imposerait l'adoption de cet amendement à la direction du budget, l'impossibilité de publier ce document avant le 1er novembre* (p. 5253) ; Art. 47 *bis* (*Versement des crédits du Fonds national de la vulgarisation du progrès agricole à un compte ouvert à la Caisse nationale du crédit agricole*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer l'article* ; *ses observations sur les difficultés d'application de cette disposition introduite par le Sénat* (p. 5253) ; Art. 53 (*Exercice du droit de recours en matière de dommages de guerre*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir cet article supprimé par le Sénat* (p. 5255) ; Art. 55 *ter* (*Fixation à 1.000 NF du plafond des trop perçus au titre des dommages de guerre pouvant donner lieu à répétition*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Extension des dispositions de l'article à tous les sinistrés de condition modeste quel que soit le montant du trop perçu*) (p. 5257, 5258) ; Art. 59 B (*Rémunération des fonctionnaires de l'Etat en service à la R.T.F.*) : *Son amendement au nom du Gouvernemeut tendant à la suppression de l'article* (p. 5260) ; Art. 59 C (*Caractère parafiscal de la seule redevance d'usage établie sur les postes récepteurs de radiodiffusion et de télévision*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* ; Art. 59 D (*Conseil de surveillance de la R. T. F., fonctionnement*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (p. 5261) ; *le retire* (ibid.) ; Art. 44 *bis* (*Autorisation de percevoir les taxes parafiscales*) : *Son amendement tendant au rétablissement de la ligne 123* (*Redevance radiophonique*) (p. 5262) ; *son amendement au nom du Gouvernement tendant au rétablissement de la ligne 140* (*Majoration du droit de timbre sur les connaissements*) (ibid.) ; Art. 59 *quinquiès* (*Communication de documents aux présidents et rapporteurs généraux des Commissions de finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à la suppression de l'article* (p. 5266) ; Art. 62 (*Refonte du Code général des impôts*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Natianale* (p. 5267) ; Art. 71 (*Taxe de la redevance communale des mines*) : *Amendement de M. Japiot tendant à la suppression de l'article* (p. 5268) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Variation du taux des redevances départementales et communales des mines en fonction des centimes additionnels aux anciennes contributions directes perçues au profit des départements*) (p. 5268) ; *ses observations sur l'impossibilité de faire varier le taux de la redevance en fonction de considérations communales étant donné le caractère national de la redevance minière* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Darchicourt* (*Egalité des redevances pour les mines de fer et pour les mines de charbon*) (ibid.) ; *rapport de la Commission mixte paritaire : ses observations sur : les amendements déposés par le Gouvernement tendant, les uns à revenir à des dispositions déjà adoptées par l'Assemblée Nationale, les autres à tenir compte des demandes du Parlement ; la revalorisation de la condition des sous-officiers en activité et en retraite ; l'amélioration de la situation des ingénieurs de travaux ; l'intention du Gouvernement de faire porter les économies sur les crédits militaires sur l'ensemble du budget et non pas exclusivement sur les forces stationnées outre-mer ; l'exclusion des voitures d'un prix élevé des frais généraux déductibles des sociétés ; le droit de répétition des dommages de guerre ; l'augmentation de la tranche communale du fonds d'investissement routier ; la suppression de l'article 12 concernant le financement du régime vieillesse agricole* [11 décembre 1962] (p. 5455, 5456) ; *l'octroi d'une prime de 6.000 anciens francs à tous les fonctionnaires en activité* (p. 5457) ; Art. 5 *bis* : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Imposition des plus-values foncières*) (ibid.) ; Art 6 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Exclusion des frais généraux des entreprises des voitures de plus de 25.000 NF*) (ibid.) ; Art. 18 *bis* : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Rétablissement de la taxe complémentaire*) ; Art. 19 et Etat b : *Son amendement* (*Harmonisation des chiffres rendue nécessaire par suite de l'adoption des amendements précédents*) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Son amendement tendant à une majoration des crédits* (ibid.) ; Art. 30 : *Son amendement : Majoration de la tranche communale du fonds d'investissement routier* ; Art. 55 *ter* : *Son amendement : Non-répétition du trop perçu pour les sinistrés* (p. 5458) ; en troisième lecture : *Ses observations sur le rejet par le Sénat du texte de la Commission mixte paritaire, sa demande, en application de l'article 44, d'un vote unique*

sur le texte du projet de loi de finances pour 1962 tel qu'il a été voté par le Sénat en deuxième lecture, modifié par les amendements du Gouvernement et un sous-amendement de la Commission des finances [12 décembre 1961] (p. 5475, 5476) ; Art. 5 *bis* (*Taxation des plus-values foncières*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à substituer la date du 1er janvier 1962 à celle du 1er novembre 1961 et à établir un nouveau partage du produit de la taxe entre l'Etat et les collectivités locales* (p. 5476, 5477) ; Art. 6 (*Exclusion des frais généraux des entreprises de certaines dépenses de caractère somptuaire*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à remplacer, pour les automobiles, le chiffre de 15.000 NF par celui de 20.000 NF* ; Art. 11 supprimé par le Sénat (*Reconduction du droit de timbre sur les connaissements*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à reprendre le texte de la Commission paritaire* (ibid.) ; Art. 15 supprimé par le Sénat (*Prélèvement exceptionnel sur le fonds de soutien aux hydrocarbures*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à reprendre le texte de la Commission mixte paritaire* (p. 5478) ; Art. 18 *bis* supprimé par le Sénat (*Reconduction de la taxe complémentaire*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale* (ibid.) ; Art. 18 *ter* (*Remboursement par le budget général des charges d'exploitation du service des chèques postaux*) : *Son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 19 (*Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges*) : *Son amendement tendant à rétablir l'état B* (ibid.) ; Art. 21, AFFAIRES CULTURELLES, titre III : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* (p. 5479) ; AGRICULTURE, titre III : *Son amendement tendant à une majoration des crédits* (ibid.) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, titre III : *Son amendement tendant à rétablir ce crédit supprimé par le Sénat* (ibid.) ; FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* (ibid.) ; Services financiers, titre III : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* (p. 5480) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, titre III : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédits* (ibid.) ; Art. 22, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, titre V : *Son amendement tendant à une majoration des autorisations de programme et de crédits de paiement* (ibid.) ; AGRICULTURE, titre VI : *Son amendement tendant à une majoration des autorisations de programme* (ibid.) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Son amendement tendant à une majoration de crédits* (ibid.) ; Art. 30 (*Comptes d'affectation spéciale, mesures nouvelles*) : *Son amendement tendant à une majoration des crédits de paiement* (p. 5481) ; *son amendement tendant à une majoration des autorisations de programme* (ibid.) ; Art. 33 (*Comptes de commerce, mesures nouvelles*) : *Son amendement tendant à majorer les autorisations de découvert* (ibid.) ; Art. 34 A (*Publication de la liste des associations régies par la loi du 1er juillet 1901*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Publication de la liste tous les deux ans*) (p. 5481) ; Art. 44 *bis* (*Perception des taxes parafiscales*) : *Son amendement tendant à rétablir la ligne 123* (*Perception de la taxe radiophonique*) ; *son amendement tendant à rétablir la ligne 140* (*Participation au produit du droit de timbre sur les connaissements*) ; Art. 53 (*Octroi d'un délai pour exercer un droit de recours en matière de dommages de guerre*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir cet article, supprimé par le Sénat, dans le texte proposé par la Commission mixte paritaire* (p. 5482) ; *sous-amendement de M. Félix Mayer tendant à étendre le bénéfice du délai prévu dans l'amendement aux personnes ayant acquis la nationalité française depuis la guerre* (ibid.) ; Art. 55 *bis* (*Primes à la construction, priorité pour les constructeurs s'engageant à occuper personnellement les logements économiques et familiaux*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à rétablir le texte de la Commission mixte paritaire* (ibid.) ; Art. 55 *ter* (*Dommages de guerre immobiliers, relèvement du plafond fixé pour le trop perçu*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 5482, 5483) ; Art. 56 supprimé par le Sénat (*Equipement en matériel des collèges d'enseignement général, prélèvement sur les fonds des caisses départementales scolaires*) : *Son amendement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction* (ibid.) ; Art. 59 B (*Rémunération des fonctionnaires de l'Etat en service à la R. T. F.*) : *Son amendement au nom du Gou-*

vernement (*Possibilité d'une mise à la retraite anticipée pour les fonctionnaires en service à la R.T.F. sous réserve qu'ils n'exercent plus de fonction à la R.T.F. après cette mise à la retraite*) (ibid.) ; *ses observations sur la nécessité pour les fonctionnaires désireux de bénéficier de cette retraite anticipée d'opter dans le courant de 1962* (ibid.) ; Art. 59 C (*Caractère parafiscal de la redevance radiophonique*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; Art. 59 D (*Conseil de surveillance de la R.T.F.*) : *Son amendement au nom du Gouvernement prévoyant la réunion du Conseil par le Président à la demande d'un de ses membres* (p. 5484) ; Art. 59 *ter* (*Aide à l'armement naval*) : *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction* (ibid.) ; Art. 59 *quinquiès* (*Communication de documents aux Présidents et aux rapporteurs généraux des Commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée Nationale*) : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (ibid.) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur : le maintien de l'équilibre budgétaire en 1961, malgré le soutien apporté à l'agriculture et la revalorisation des traitements des fonctionnaires ; la diminution du découvert ; l'augmentation des ressources fiscales en dépit des mesures d'allégement fiscal* [5 décembre 1961] (p. 5288, 5289) ; Art. 1er (*Reconduction de la législation sur les emplois réservés*) : *Amendements de la Commission des finances et de M. Hanin tendant à une prorogation de six ans* ; Art. 2 (*Modalités d'accès direct des fonctionnaires de la catégorie A à certains corps supérieurs*) : *Ses observations sur la nécessité de mettre en conformité le statut général de la fonction publique avec les dispositions statutaires concernant l'accès à certains corps financiers et à certains corps techniques* (p. 5290) ; Art. 5 (*Octroi d'une allocation temporaire d'invalidité aux agents permanents des collectivités locales*) : *Ses observations sur la préparation d'un texte relatif aux sapeurs-pompiers volontaires et à leurs ayants droit* (p. 5291) ; *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Extension du bénéfice de l'article aux agents permanents départementaux et des offices H.L.M.* (ibid.) ; Art. 17 (*Exonération de la patente des exploitants des gîtes ruraux dans les zones d'action rurale*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article : Ses observations sur les allégements fiscaux consentis en faveur des gîtes ruraux, les impôts locaux les frappant actuellement* (p. 5293) ; Art. 18 (*Taxes sur les spectacles, faculté donnée aux conseils municipaux d'adopter les majorations distinctes par catégorie de spectacles*) : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Imposition des représentations mixtes*) ; après l'art. 20 : *Son article additionnel au nom du Gouvernement* (*Majoration du droit de timbre sur les lettres de voiture*) : *Affectation de cette majoration à la formation professionnelle des transporteurs* (p. 5295) ; *sous-amendement de M. Denvers tendant à exclure les transports fluviaux de la majoration* (ibid.) ; *son article additionnel au nom du Gouvernement tendant à interdire le remploi des plus-values provenant des cessions d'actif en or ou en biens meubles et immeubles de caractère somptuaire* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Palewski tendant à supprimer l'interdiction frappant les meubles et immeubles de caractère somptuaire* (p. 5296) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Mise en ordre de la situation administrative et fiscale des courtiers en valeurs mobilières pour les opérations de transformation résultant de la réforme entrant en vigueur le 1er janvier prochain* (ibid.) ; Art. 21, Etat A, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Charges communes, titre IV : *Ses observations sur le financement des interventions du F.O.R.M.A.* (p. 5298) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Son amendement au nom du Gouvernement tendant à majorer le crédit du titre IV* (*Financement de la formation professionnelle des chefs des petites et moyennes entreprises de transports*) (p. 5299) ; Art. 22, Etat B, AFFAIRES ÉTRANGÈRES : *Amendement de la Commission des finances* (*Suppression du crédit affecté à la construction à Brazzaville d'un immeuble destiné à la représentation française dans la République du Congo*) ; *ses observations sur l'inscription au budget des Affaires étrangères d'un crédit prélevé sur le Fonds d'aide et de coopération* (p. 5302) ; Art. 25 (*Dépenses militaires*) : *Ses observations sur : l'inscription dans un collectif pour 1962 de crédits supplémentaires pour l'usine de Pierrelatte, les études relatives à ce problème n'étant pas encore terminées ; l'abandon de l'achat d'avions à long rayon d'action en raison du lancement de l'opération de coopération franco-allemande Transall* (p. 5306) ; *amendement de la Commission de la défense*

nationale tendant à supprimer le versement à la S.N.C.F. effectué en contrepartie des réductions de tarif accordées aux militaires ; *son engagement au nom du Gouvernement de rechercher un meilleur système d'évaluation et d'éviter à l'avenir de demander des crédits supplémentaires pour cette dotation* (ibid.) ; en deuxième lecture, Art. 10 (*Création d'un service de tourisme en Polynésie française*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* [14 décembre 1961] (p. 5619) ; *ses observations sur l'extension aux départements d'outre-mer des avantages accordés en métropole à la petite exploitation cinématographique* (p. 5621) ;

— d'un projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse : *Question préalable opposée par M. Cermolacce* [14 décembre 1961] (p. 5623) ; *ses observations sur le revirement de la jurisprudence de la Cour de cassation entre le 24 avril 1811 et le mois de septembre 1956 en ce qui concerne l'application du décret impérial du 24 avril 1811 exonérant la Corse de tout impôt indirect* (p. 5628) ; *motion de renvoi à la Commission présentée par M. Arrighi : ses observations sur : le contentieux fiscal ouvert en Corse depuis 1956, les contestations s'étant élevées entre l'arrêté de 1956 et la mise en application du présent projet de loi ; les répercussions du non-recouvrement des impôts indirects sur les prix ; les allégements fiscaux proposés par le Gouvernement, notamment l'exonération de la T.V.A. et la réduction de la taxe intérieure sur les carburants ; les inconvénients d'une généralisation de l'exonération de la T.V.A. ; l'examen de la situation économique de la Corse au cours de la discussion du IVe Plan* (p. 5630, 5631).

Ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux Finances cessent le 17 janvier 1962.

Est nommé Ministre des Finances le 18 janvier 1962 (*J.O.* du 19 janvier 1962, p. 635).

Ses fonctions de Ministre des Finances et des Affaires économiques cessent le 14 avril 1962 (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé Ministre des Finances et des Affaires économiques (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962, p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'Exercice 1957 : *L'approbation des comptes, élément du contrôle parlementaire ; les impasses budgétaires en 1957, 1958, 1959 ; les dépassements de crédits ; les reports* [8 mai 1962] (p. 896, 897) ;

— du projet de loi portant allégement de l'impôt sur le revenu en faveur de certains contribuables : *Le rendement de l'impôt sur le revenu au cours des dernières années ; recherche d'une justice fiscale ; la technique de l'abattement à la base ; la limite d'exonération ; la décote* [8 mai 1962] (p. 972, 973) ; *la perte de recettes consécutive au projet ; la suppression de la taxe complémentaire* ; *le poids trop élevé des impôts indirects* ; *la modification du mode de calcul de la décote* ; *les femmes seules* ; *les rentiers viagers* ; *les rendements de l'impôt sur le revenu* [9 mai 1962] (p. 993, 997) ; *déduction du revenu des frais entraînés par l'internat des enfants en âge scolaire* (p. 998) ;

— du projet de loi de finances rectificative relative au Fonds monétaire international : *Caractère technique du projet, ajustement du mécanisme du Fonds monétaire international à une nouvelle situation monétaire mondiale (Reconstitution de monnaies solides en Europe continentale, déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, liberté des transferts entre les pays européens) ; ajustement à la nouvelle situation de la balance française des paiements du mécanisme reliant la situation monétaire externe à la situation monétaire interne de la France* ; *renforcement nécessaire du Fonds monétaire international* ; *recours aux emprunts pour opérer ce renforcement* ; *rappel de l'évolution de la balance des paiements français depuis 1958* ; *fin du régime de la devise-titre* ; *accroissement de nos réserves en devises* ; *ouverture d'un compte spécial du Trésor pour enregistrer l'octroi par la France au Fonds monétaire international de ressources supplémentaires* ; *parallélisme du mécanisme du Fonds de stabilisation des changes avec celui des rapports de la France avec le Fonds monétaire international* ; *précautions nécessaires pour éviter un renversement de la tendance actuelle (La réserve de la France en devises)* [17 mai 1962] (p. 1165 à 1168).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Leenhardt, Frédéric-Dupont et Dorey

relatives à la situation des rentiers-viagers et des personnes âgées ou invalides [18 mai 1962] (p. 1206, 1207, 1208).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Billoux et Bernard Laurent relatives au relèvement du S M.I.G et à la suppression des zones de salaire [18 mai 1962] (p. 1209, 1210).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Les raisons de l'établissement d'un Plan : nécessité d'une expansion économique dirigée, développement démographique de la France ; caractère non obligatoire du Plan ; engagement qu'il constitue pour l'Etat ; élaboration du IVe Plan : Esquisses préliminaires (Les hypothèses envisagées pour 1965, les taux d'expansion étudiés : 3 0/0, 4,50 0/0, 6 0/0) ; établissement des directives gouvernementales après consultation du Conseil économique et social, travaux des commissions, élaboration de documents de synthèse, démocratisation de la consultation ; objectifs du Plan : progression de 240/0 de la production nationale brute en quatre ans, amélioration des conditions de vie, suppression des disparités régionales ; priorité donnée aux équipements collectifs (Education nationale, Santé publique, problèmes de l'urbanisation) ; l'orientation du développement de l'agriculture (Recherche de nouveaux débouchés, réformes des structures de commercialisation) ; développement de la production d'énergie, coordination souhaitable des politiques européennes en ce domaine ; problème financier que pose le développement de la sidérurgie ; amélioration des capacités de transport et des communications ; les mesures à prendre pour réaliser les objectifs du IVe Plan : les interventions directes (Contrôle des investissements ; le rôle du Fonds de développement économique et social, l'intégration des décisions budgétaires annuelles dans le cadre des objectifs du Plan, la politique des marchés publics ; les autorisations d'émission de grands emprunts privés) ; les incitations (Dans le domaine fiscal, les problèmes d'équipement, les prêts à taux préférentiel, les subventions et primes à la reconversion, les quasi-contrats) ; nécessité pour l'action gouvernementale d'utiliser le Plan comme cadre de référence, nécessité d'une adhésion de l'opinion et de ses représentants aux objectifs et aux méthodes du Plan, effort de vulgarisation souhaitable en la matière ; les ombres au tableau : La prolongation actuelle de l'hiver, la hausse du niveau des prix ; les possibilités de perturbation du IVe Plan : La situation mondiale, les liens avec les pays de la zone franc, la mise en application éventuelle d'un Plan intérimaire, le problème des rapatriés* [22 mai 1962] (p. 1231 à 1236) ; question préalable opposée par M. Boscary-Monsservin : *La recherche d'éléments normalisant la procédure d'élaboration du Plan ; les obstacles que comportent les amendements sur les chiffres du Plan, les amendements concernant le dispositif économique inscrit dans le Plan ; le problème de la dépéréquation des tarifs ferroviaires et ses conséquences régionales* (p. 1304, 1305) ; question préalable de M. Cassagne : *Forte participation syndicale à la préparation du IVe Plan, le sérieux des travaux préparatoires, le dépôt pour la première fois d'un plan avant son entrée en application* (p. 1309, 1310) ; *le problème de la liaison Rhin-Rhône et l'ordre de priorité* [6 juin 1962] (p. 1530) ; *la livraison de matériels de chemins de fer à la Thaïlande* [21 juin 1962] (p. 1904) ; *l'utilisation par le Gouvernement des remarques faites au cours de la discussion, la non-mise en cause des objectifs fondamentaux du IVe Plan, le succès de l'idée de déplanification ; les problèmes généraux de la planification ; la démocratisation des procédures, l'information du Parlement, la composition des commissions de modernisation, la formation économique de leurs membres, l'octroi au Plan d'un statut légal, le rôle du Parlement dans l'élaboration du Plan ; la conformité du IVe Plan aux perspectives économiques européennes ; les aspects concernant les grandes structures de l'économie : Le IVe Plan et la défense nationale, les problèmes de la recherche scientifique, la création éventuelle d'une banque nationale des investissements, les problèmes extérieurs, les problèmes agricoles, la recherche de la parité avec le secteur industriel, la question des abattoirs, les crédits consacrés aux adductions d'eau, l'amenée en Europe du gaz saharien, le problème de l'automation, ceux de l'emploi, l'accélération du programme d'autoroutes, la continuation du programme d'électrification, le rajeunissement du matériel roulant, le développement des télécommunications, les problèmes portuaires ; le report au 1er octobre de la date d'application de la réforme des tarifs ferroviaires ; le IVe Plan et les problèmes régionaux : La définition de l'optimum économique d'une région ; l'urbanisation des cités provinciales ; la technique des*

tranches opératoires, l'association des représentants locaux à la planification régionale ; l'hypertrophie de la région parisienne ; la création d'une société d'économie mixte pour l'étude de l'infrastructure de la région du Bassin de la Loire ; les problèmes des départements d'outre-mer ; le contenu social du IVe Plan ; la question des rapatriés ; le problème de la main-d'œuvre, la réduction de la durée du service militaire, le problème de la reconversion des travailleurs, l'imposibilité de diminuer la durée du travail, la politique nationale des revenus, les problèmes du logement, les objectifs à atteindre en matière de constructions scolaires, l'équipement urbain, l'équipement scolaire et universitaire ; la question de la réforme de l'enseignement ; les problèmes administratifs relatifs aux constructions scolaires ; la limite possible pour les ajustements du Plan, la certitude d'une croissance régulière dans les quatre années à venir, les caractéristiques générales de la planification française (p. 1905 à 1913) ; Après l'Article premier : *Le problème de la liaison Rhône-Rhin, Bassin de la Seine Rhône-Rhin, Loire-Garonne et canaux du Nord* (p. 1914) ; *la création d'une société d'économie mixte pour l'étude du Bassin de la Loire* (p. 1915) ; *amendement de M. Pleven (Mesure à prendre en faveur des régions françaises sous-développées), son intérêt ; son amendement au nom du Gouvernement (Discussion au Parlement des hypothèses préparatoires à l'élaboration du Plan)* (p. 1919) ; *l'intérêt de la discussion entreprise sur le IVe Plan* (p. 1923).

En deuxième lecture : *Le vote préalable à la préparation du plan d'un texte définissant les grandes options* [23 juillet 1962] (p. 2769, 2770).

Répond à la question orale sans débat de M. Carous relative au mode de règlement des traitements mensuels supérieurs à mille nouveaux francs [8 juin 1962] (p. 1611).

Répond à la question orale sans débat de M. Deschizeaux relative au Fonds national d'assurance contre les fléaux naturels [8 juin 1962] (p. 1611, 1612).

Répond à la question orale de M. Bignon relative à la solde des sous-officiers : *Le programme de revalorisation de la condition militaire ; le bénéfice de la revalorisation indiciaire pour les sous-officiers et pour les retraités* [8 juin 1962] (p. 1623).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi concernant le régime fiscal et économique des rhums et alcools à brûler dans les D.O.M. ; Art 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement (Suppression de l'admission des cafés au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée)* [27 juin 1962] (p. 2067) ; Art. 4 : *Amendement de M. de Villeneuve (Taxe uniforme sur les rhums valable pour tous les départements d'outre-mer)* : *les dangers d'une péréquation* (p. 2068) ;

— du projet de loi relatif au régime fiscal de la Corse ; Art. 1er : *L'aspect à la fois fiscal et économique du problème de la Corse, le maintien des droits historiques de l'île en matière d'impôts indirects et de taxes ; les détaxations envisagées pour certains produits* [27 juin 1962] (p. 2072, 2073) ; *le retrait de l'ordre du jour du texte en discussion* (p. 2076) ; *le montant des exonérations liées au texte du Premier Empire, les conséquences pour les finances locales corses des exonérations sur la T.V.A.* [2 juillet 1962] (p. 2427, 2428).

Prend part au débat sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *La situation économique de la France, la stabilité gouvernementale, la croissance régulière de l'économie, la stabilité des prix industriels, le maintien de la demande de main-d'œuvre à un niveau très élevé, l'augmentation régulière de la masse salariale, les tendances favorables du commerce extérieur, les résultats remarquables des finances extérieures, l'éventualité d'une réévaluation de l'or par rapport au dollar, le ralentissement de l'activité dans certaines branches, le niveau satisfaisant des investissements privés, l'objet du présent projet, le financement des dépenses exceptionnelles par des ressources ordinaires, les diverses dépenses civiles envisagées, les dépenses militaires prévues, les mesures d'allégement fiscal, les dispositions en faveur de certaines régions, les dispositions d'ordre social, les crédits pour la fonction publique et les rapatriés, le problème des fabrications militaires lié à la constitution de la force de dissuasion, l'achat d'avions de ravitaillement en vol aux Etats-Unis, la poursuite de la construction des usines de Pierrelatte* [10 juillet 1962] (p. 2274, 2277) ; Art. 1er : *La signification d'un collectif, les crédits en faveur de l'agriculture, le fonctionnement de la S.I.B.E.V.* [12 juillet 1962] (p. 2371) ; Art. 10 : *Son*

amendement au nom du Gouvernement (Nouveau délai pour l'attribution du titre de « patriote résistant » dans les départements du Rhin et de la Moselle) (p. 2372); Art 14 : *Le problème de l'assimilation des sapeurs-pompiers votontaires aux victimes de la guerre et des sauveteurs et secouristes bénévoles aux sapeurs-pompiers volontaires* (p. 2373); après l'Art. 17 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Services de l'ambassadeur de France en Algérie)* (p. 2374); Art. 19 : *Amendements de la Commission et de M. Leenhardt (Validation des textes concernant les procédures d'intégration et de dégagement des cadres en faveur des fonctionnaires de la France d'outre-mer) : le cas particulier des conseillers du travail outremer* (p. 2375); Art. 20 : *Amendement de la Commission (Montant de la pension versée aux personnes âgées) : Les crédits prévus dans le texte en faveur des personnes âgées, l'augmentation des ressources prévues en la matière, l'application de l'article 40 à cet amendement* (p. 2377); Art. 21 : *Amendement de suppression de la Commission (Obligation alimentaire et ressources des bénéficiaires de l'allocation-vieillesse agricole) : l'application souhaitable du droit classique à l'ensemble des prestations non contributives* (p. 2378, 2379); Art. 26 : *Facilités accordées à des entreprises procédant à des transferts* (p. 2380); après l'Art. 26 : *Amendement de M. Pleven (Taxes de voirie perçues par les communes) : Le problème des frais de recouvrement* (p. 2381); après l'Art. 29 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Régime fiscal des sociétés par actions constituées avant le 1er juin 1966, dont les objectifs seront conformes au Plan) : Les facilités accordées aux sociétés se groupant pour entreprendre des études ou des fabrications nouvelles* (p. 2381); après l'Art. 29 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Régime des sociétés mères et filiales) : La quote-part des frais et charges que les sociétés détenant des participations sont obligées de soumettre à l'impôt* (p. 2382); Art. 31 : *Amendement de suppression de la Commission (Exonération des taxes de certains produits pétroliers) : Le rapport existant entre le carburant léger et le combustible léger et la détermination des taxes* (p. 2382); Art. 33 : *Ses amendements au nom du Gouvernement (Taxe sur les blés tendres) : Mise en harmonie des taxes existantes avec la réglementation du Marché commun en ce qui concerne les céréales* (p. 2383); Art. 36 : *Discussion souhaitable du projet sur la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 2385); après l'Art. 38 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Exonération de certaines taxes dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane) : L'extension à ces départements des avantages consentis en métropole aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural* (p. 2383); après l'Art. 38 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Situation fiscale des caisses de crédit mutuel) : L'exonération de ces caisses des taxes sur le chiffre d'affaires et la contribution des patentes*; Art. 39, Etat A : *Amendement de M. Brice (Réduction des crédits attribués aux affaires étrangères) : L'inscription de mesures nouvelles au budget de 1963* (p. 2388); Art. 39, Etat A : *Amendement de M. Burlot (Réduction des crédits prévus pour les terres australes et antarctiques) : L'intérêt scientifique des expériences menées en Terre Adélie* (p. 2389); En deuxième lecture : *Le retour en Algérie des fonctionnaires qui y servaient, la discussion de l'article concernant les pensions militaires, l'inclusion dans la loi de finances pour 1963 d'une série de dispositions intéressant les pensions civiles et militaires, la promulgation très prochaine du décret concernant la surtaxation des bénéfices des entreprises ayant obtenu des commandes au titre de la force de frappe, les plafonds des cotisations de la Sécurité sociale* [23 juillet 1962] (p. 2751); Art. 16 : *Le financement du réajustement de la subvention prévue pour la société française concessionnaire de la construction et de l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc* (p. 2754, 2755); Art 19 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Le reclassement des administrateurs de la France d'outre-mer);* Art. 26 : *(Exonération de la patente pour les entreprises ayant procédé à des transferts ou des extensions)* (p. 2758); Art. 35 : *(Les difficultés rencontrées pour répartir entre les agriculteurs les dépenses de caractère national, le revenu cadastral, reflet non fidèle de la richesse agricole véritable, les différents critères de substitution possibles* (p. 2760, 2761); Art. 35 : *Son amendement au nom du Gouvernement (Décret d'application pour les dispositions relatives aux taxes fiscales ou parafiscales établies en fonction du revenu*

cadastral (p. 2761) ; Art. 38 : *L'application des patentes à l'exploitation des centrales électriques* (p. 2761) ; Art. 49 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Le financement par le Fonds d'investissement routier de la subvention de l'Etat à la société française concessionnaire pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont-Blanc* (p. 2768, 2769) ; En troisième lecture : *Le processus d'intégration des fonctionnaires de la France d'outre-mer, les crédits relatifs à la commission de l'eau* [24 juillet 1962] (p. 2848).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J. O.* du 10 octobre 1962, p. 9818).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière : *La très grande complexité du problème de l'enregistrement, la nécessité de rajeunir la législation de l'enregistrement et du timbre, la suppresion de certaines dispositions, la réduction du coût fiscal des mutations rurales, la neutralité de l'impôt à l'égard des non-professionnels de la propriété immobilière, le développement des ventes publiques d'objets d'art, la création d'un régime spécial pour les ventes publiques de matières premières, l'imposition des profits retirés des opérations de construction, le statut fiscal des sociétés immobilières d'investissement* [12 juillet 1962] (p. 2432 à 2434) ; *l'identité du régime fiscal des logements urbains et des logements ruraux* [17 juillet 1962] (p. 2532) ; Art. 1er : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Location de droits de pêche ou de chasse*) (p. 2534) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Droits sur les baux à vie ou à durée illimitée*) (p. 2534) ; *amendement de M. Bertrand Denis* (*Obligation pour les locataires de déclarer leur bail à l'enregistrement*) : *Les avantages de la solution proposée par le Gouvernement* (p. 2534, 2535) ; Art. 2, *amendement de M. Delrez* (*Répression des fraudes et infrations*) : *L'attitude ultérieure de la Commission à propos de l'article 53 du présent projet* (p. 2536) ; Art. 4, *amendement de M. Delrez* (*Les droits bruts sur l'enregistrement*) : *Application de l'article 40 de la Constitution au présent amendement* ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Droits d'enregistrement sur les actes des tribunaux paritaires agricoles*) (p. 2537) ; *l'application à toutes les décisions judiciaires du droit d'enregistrement* (p. 2537, 2538) ; Art. 7, *amendement de la Commission* (*abrogation de l'article 1912 du Code des impôts*) : *Les frais de poursuite entraînés par l'action du Trésor dans le recouvrement des impôts, l'application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement* (p. 2539) ; Art. 8 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Vente de yachts et de bateaux de plaisance*) (ibid.) ; Art. 9, *amendement de M. Dreyfous-Ducas* (*La soumission à un droit des ventes non publiques faites sur offre par correspondance*) : *Les conséquences de l'adoption de cet amendement* (p. 2540) ; Art. 10 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Taxes sur les transactions sur les cuirs et peaux, réduction du droit proportionnel d'enregistrement applicable aux ventes publiques de matières premières*) (p. 2541) ; Art. 12 : *Amendement de M. Collette* (*Partage de soulte*) : *La nécessité d'éviter la fraude* ; Art. 16, *amendement de M. Delrez* (*Dispense du droit de timbre sur certains actes notariés*) : *La nécessité de ne pas distinguer les actes juridiques selon leur contenu, l'application à cet amendement de l'article 40 de la Constitution* (p. 2542) ; Art. 17, *amendement de M. Ballanger* (*Maintien de l'article 761-5° du Code général des impôts*) : *La nécessité d'admettre la déduction de la dette dans le cas d'une succession* (p. 2542, 2543) ; Art. 20, *amendement de suppression de M. Ballanger* : *Les inconvénients du système actuel dans l'évaluation forfaitaire* (p. 2543) ; après l'Art. 20 : *Ses amendements au nom du Gouvernement* (*Transactions entre vifs et mutations de biens situés hors de France*) (p. 2544) ; Art. 30, *amendement de M. Delrez* : *Le sens du mot registre* (p. 2545) ; Art. 33 : *Le cas des expéditions des projets de partage et de règlement de copropriété* (p. 2546) ; Art. 40, *amendement de M. Delrez* (*Enregistrement gratis des actes portant sur des biens dont la valeur est inférieure à 500 NF*) : *L'application de l'article 40 de la Constitution au présent amendement* ; après l'Art. 40 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Droit fixe sur les contrats de mariage*) (p. 2547, 2548) ; après l'Art. 40 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Droit de soulte en faveur de partages d'exploitations*

agricoles) (p. 2548) ; Art. 43 : *Les exonérations en faveur des rapatriés* (ibid) ; *les mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux* (p. 2549) ; après l'Art. 44 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*l'exonération du droit de timbre de la première carte de séjour délivrée aux étrangers*) (p. 2549, 2550) ; après l'Art. 47, *son amendement au nom du Gouvernement* (*Les acquisitions d'immeubles destinés à être transformés en locaux habitables*) (p. 2550) ; Art. 49 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Les exonérations en faveur des transferts aux caisses de Sécurité sociale des biens des anciens organismes d'assurances sociales, l'exonération de certains actes concernant les coopératives agricoles* (p. 2551) ; Art. 24 : *Son amendement au nom du Gouvernement* (*Exclusion de la taxe sur la valeur ajoutée des livraisons portant sur les logements destinés au secteur locatif ayant bénéficié d'une aide financière de l'Etat*) (p. 2783) [23 juillet 1962] ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Le cas des ventes d'immeubles*) (p. 2784) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Mode de fixation et de perception de la taxe sur la valeur ajoutée en matière de construction*) (p. 2784) ; *son amendement au nom du Gouvernement* (*Calcul de la réfaction pour l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée en matière de construction*) (p. 2784, 2785) ; *sous-amendement de M. Chauvet à l'amendement ci-dessus : Les inconvénients d'une telle disposition* (p. 2785, 2786) ; Art. 25, *son amendement au nom du Gouvernement* (*Impôts sur les sociétés réalisant des opérations de construction*) (p. 2786, 2787) ; *sous-amendements de la Commission à l'amendement ci-dessus : La nécessité d'encourager la création de sociétés d'investissement immobilier* (p. 2789) ; Art. 26, *amendement de la Commission* (*Maintien du régime fiscal actuel des sociétés coopératives H.L.M.*) : *Les inconvénients de ce maintien pour les intéressés* (p. 2791) ; Art. 29, *amendement de la Commission* (*Possibilité pour les sociétés immobilières d'investissement d'avoir pour objet l'exploitation d'immeubles locatifs situés en France*) : *La nécessité d'accorder aux sociétés immobilières d'investissement comme objet exclusif la construction d'immeubles destinés à la location* (p. 2794, 2795, 2796) ; seconde délibération ; Art. 12 : *La perception des droits sur les soultes de partages de biens et immeubles* (p. 2798).

GODEFROY (M. Pierre), *Député de la Manche, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1932] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur la proposition de loi n° 508 de M. Thorailler et plusieurs de ses collègues, tendant à relever de la forclusion les preneurs de baux ruraux qui ont saisi les tribunaux paritaires cantonaux dans les délais institués par l'article 841 du Code rural, **n° 1387** [19 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur la proposition de loi n° 1042, adoptée par le Sénat, tendant à modifier les articles 811 et 845 du Code rural relatif aux droits de reprise en matière de baux ruraux, **n° 1689** [24 avril 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Problème du marché de la viande et de l'élevage; insuffisance des crédits destinés à l'assainissement du bétail; organisation de la production; zones de sélection, développement des exportations* [25 juin 1959] (p. 1047, 1048).

Prend part au débat sur diverses questions orales relatives à la politique agricole du Gouvernement : *Situation inquiétante des producteurs de lait, spécialement des fermiers dont les baux sont basés sur le prix des produits laitiers* [23 octobre 1959] (p. 1948, 1949).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Absence de ressources nécessaires au développement des télécommunications; retards de la France dans ce domaine; fonctionnement du service télégraphique et téléphonique dans les campagnes* [12 novembre 1959] (p. 2359); AGRICULTURE : *Budget ne correspondant ni aux besoins ni au potentiel de l'agriculture dans notre économie* [23 novembre 1959] (p. 2866, 2867).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Graves conséquences du projet de loi sur l'orientation agricole; avantages du point de vue économique, social et national, du maintien de la petite exploitation familiale, notamment pour la production laitière et l'élevage (exemple du Danemark); constitution souhaitable d'une classe d'ouvriers paysans comme en Allemagne; coût de revient plus élevé de l'agriculture moderne* [4 mai 1960] (p. 636, 637).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 4 (*Etude des structures*) : *Son amendement prévoyant que les études porteront sur les moyens techniques indispensables à la productivité maximum et au niveau de vie des exploitants* [12 mai 1960] (p. 800);

— du rapport de la Commission mixte paritaire, Art. 23 : *Amendement du Gouvernement tendant à lui permettre de suspendre les droits de douane dans des circonstances exceptionnelles* [22 juillet 1960] (p. 2158);

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er (*Financement*), Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement tendant à corriger la référence au revenu cadastral par une estimation du revenu réel des terres* [12 juillet 1960] (p. 1880); *imperfection du critère du revenu cadastral; cas des régions à forte densité rurale* (p. 1881); *le retire* (p. 1885); En deuxième lecture, Art. 1er, Section III (*Financement*) (Art. 1106-7 du Code rural) : *Ses observations sur les différences parfois exorbitantes entre le revenu cadastral et le revenu réel des terres* [23 novembre 1960] (p. 4017-8);

— du projet de loi de finances pour 1961 (première partie), Art. 13 : (*Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles); inconvénients d'une majoration de la taxe de circulation sur les viandes; taxation préférable de la margarine; inopportunité de la transformation de la cotisation cadastrale pour le financement de l'assurance vieillesse en cotisation de répartition; application d'un coefficient de correction au revenu cadastral* [26 octobre 1960] (p. 2830); (deuxième partie); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Levée souhaitable de l'interdiction de l'emploi des filets de haut parc dans la baie de Saint-Vaast-la-Hougue* [27 octobre 1960] (p. 2892); AGRICULTURE : *Ses observations sur le problème des débouchés, l'ampleur de la récolte de pommes, le rétablissement souhaitable d'une indemnité d'arrachage de pommiers, la réduction du taux anormalement élevé de la taxe sur le transport des pommes destinées à la consommation familiale, les possibilités du marché allemand pour absorber nos pommes* [9 novembre 1960] (p. 3431).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Comparaison entre le prix du litre de lait et le prix du litre d'eau minérale; taxe de résorption du lait; suppression de l'introduction d'arômes (diacétyl) dans les corps gras* [19 mai 1961] (p. 890, 891).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 : *Ses observations sur les mesures proposées par la Commission spéciale du lait pour résoudre le problème des excédents : L'exemple du Danemark* [7 juillet 1961] (p. 1545, 1546);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 5 (*Prix de campagne*) : *Son amendement (Échelonnement des prix selon la qualité)* [12 octobre 1961] (p. 2521); *ses observations sur l'opportunité d'instituer un système de prix garantis accordant une prime aux produits de qualité : L'exemple du lait* (ibid);

— en deuxième lecture du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, Art. 2 du projet, *Art. 832-1 du Code civil (Attribution préférentielle) : Son amendement tendant à remplacer les mots*

« *lorsque le bail continue au profit du demandeur* » *par les mots* « *lorsque le demandeur continue à exploiter le fonds en cette même qualité* » [18 octobre 1961] (p. 2602);

— d'une proposition de loi relative à la forclusion en matière de baux ruraux; en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur l'article 841 du Code rural; les conditions exigées pour la délivrance du congé prévu à cet article; les règles de procédure fixées par les articles 971 et suivants du Code rural; la nécessité de saisir le tribunal dans les quatre mois de la tentative de conciliation; le relèvement nécessaire de la forclusion des preneurs de bonne foi n'ayant pas saisi en temps utile le tribunal compétent* [14 novembre 1961] (p. 4838);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS (Marine marchande) : *Ses observations sur les charges pesant sur la pêche du fait de la taxe sur les produits pétroliers; l'institution souhaitable d'une taxe sur les fruits de mer en provenance de l'étranger, notamment du Maroc; l'attribution nécessaire aux veuves allocataires, de 37 0/0 de la pension de marin au lieu de 25 0/0; le maintien souhaitable des filets de bas parcs* [27 octobre 1961] (p. 3283); AGRICULTURE : *L'effort budgétaire devant être fait pour le maintien ou le développement du revenu agricole; le problème des excédents; la nécessité d'empêcher toutes les importations jugées nocives et pour lesquelles nous n'aurions contracté aucune obligation; la conquête des consommateurs du Marché commun* [29 octobre 1961] (p. 3479); *l'inexactitude des déclarations du Ministre de l'Agriculture relatives à l'élevage français* (p. 3511); *rappel au règlement de M. Schmitt* (p. 3514).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à la pénurie de fourrages dans certains départements : *La situation en Basse-Normandie; la densité du cheptel; la mortalité accrue du bétail due à la sous-nutrition; la possibilité de classer le département de la Manche comme « département sinistré »* [25 mai 1962] (p. 1338); *la possibilité de stocker des animaux vivants* (p. 1340).

Prend part à la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, concernant les baux ruraux, en qualité de Rapporteur : *La diversité des situations d'une région à l'autre, la nécessité d'établir un équilibre entre les droits et les devoirs des bailleurs et des preneurs, le respect du droit de propriété, le devoir des bailleurs à l'égard des preneurs, l'apparition de sociétés anonymes dans les campagnes, le problème des reprises et des cumuls* [26 juin 1962] (p. 1991, 1992); Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission; les modalités de la reprise triennale* (p. 1995); après l'Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Modalités de congé donné aux bailleurs) : Garanties à assurer* (p. 2000); Art. 2 : *Son amendement au nom de la Commission (Refus du renouvellement du bail de la part du bailleur) : Limitation du droit de reprise* (p. 2004, 2005).

GODONNECHE (M. Paul), *Député du Puy-de-Dôme, 3e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles [29 juin 1959] (p. 1141) [6 mai 1960] (p. 720);

— membre du comité de gestion du budget annexe des prestations sociales agricoles [25 octobre 1960] (p. 2792) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178] ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264).

Dépôts :

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 n° 300 (Budget annexe des prestations sociales et agricoles, **n° 357** [6 novembre 1959].

Son rapport, d'information, présenté en application de l'article 144 du règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles,

familiales et sociales, sur le problème de l'assurance maladie des exploitants agricoles, **n° 557** [26 avril 1960] ;

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 560) relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 605** [6 mai 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (Budget annexe des prestations sociales agricoles) (n° 866), **n° 891** [21 octobre 1960].

Sa proposition de loi tendant à étendre à l'ensemble des salariés du territoire national la prime spéciale uniforme de transport créée par l'arrêté interministériel du 28 septembre 1948 au profit des salariés du secteur privé dont le lieu de travail est situé dans la première zone de la région parisienne, **n° 1151** [25 avril 1961].

Son avis présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) Budget annexe des prestations sociales agricoles, **n° 1469** [20 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi n° 1751 de M Bricout et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article 1106-1-3°, (titre II, Livre VII) du Code rural, relatif à l'assurance - maladie des anciens exploitants agricoles, **n° 1853** [18 juillet 1962].

Interventions :

Pose à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, une question orale relative aux graves difficultés d'application auxquelles va donner lieu l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative à la réforme de la justice [5 mai 1959] (p. 425, 426).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Conditions de vie retardataires des agriculteurs* ; *insuffisance des crédits* ; *retard de l'enseignement* ; *lacunes du projet*; *problèmes de la viande et du lait* [25 juin 1959] (p. 1048, 1049) ; Article unique : *Son sous - amendement à l'amendement de M. Dorey (Régime d'assurance pour les exploitants agricoles) tendant à substituer aux mots « longue maladie » le mot « maladie »* (p. 1073) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (première partie), en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 10 : *Suppression du budget annexe des prestations familiales agricoles et création d'un Budget annexe unique des prestations sociales agricoles* ; *régime provisoire en attendant l'institution, sur le plan national, d'un régime garantissant aux agriculteurs les mêmes prestations qu'aux autres classes du pays* ; *établissement injustifié d'un régime corporatif* ; *mélange inconcevable, dans un même budget, des allocations familiales et des prestations vieillesse et maladie* ; *son amendement (Création de deux budgets annexes distincts)* [9 novembre 1959] (p. 2302) ; *distribution tardive du rapport sur le Budget annexe des prestations agricoles* (p. 2303) ; *mise en cause d'un principe fondamental de la Sécurité sociale par le biais de la loi de finances* (ibid) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Regroupement, dans un seul budget, des prestations familiales, d'une part, sociales de l'autre, dont l'objet est entièrement différent* ; *amorce d'une réforme de structure de la Sécurité sociale agricole orientée dans un sens déterminé* ; *réserve des organismes syndicaux agricoles sur la fiscalisation et la budgétisation du système de prestations sociales de l'agriculture* ; *formule préférable de deux budgets séparés* ; *nécessité d'un engagement du Gouvernement de présenter au Parlement un projet d'assurance maladie obligatoire des exploitants* ; *inscription dans le budget de 1961 des crédits nécessaires au financement de la part devant provenir de l'Etat dans le financement de cette amélioration* [24 novembre 1959] (p. 2908, 2909) ; Art. 54 : *Son amendement (Création d'un budget annexe des assurances sociales agricoles)* (p. 2913, 2914) ; *maintien d'une manière distincte du Budget des prestations familiales agricoles* (p. 2914) ; le retire (p. 2915).

Prend part au débat sur la question orale posée par M. Dreyfous-Ducas relative à l'étalement des vacances : *Avantages de l'étalement des vacances pour le tourisme* ; *nécessité de trouver une solution permettant d'augmenter le rendement touristique et la satisfaction des touristes* ; *extension des classes de neige* [4 décembre 1959] (p. 3186, 3187).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 5 : *Son*

amendement (*Etablissements pouvant passer un contrat avec l'Etat*) [23 décembre 1959] (p. 3643) ;

— d'un projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, en qualité de Rapporteur : *Ses observations sur l'urgence du règlement de cette question, la nécessité de mettre fin au complexe de frustration des agriculteurs, l'insuffisance du projet gouvernemental établissant une disproportion trop flagrante entre la faiblesse des risques assurés et l'importance de la charge laissée à l'agriculture, l'ampleur de la créance de l'agriculture à l'égard de la nation par suite de la non-inclusion des charges sociales dans les prix agricoles, le complément de financement indispensable devant être fourni par l'Etat, les conditions de l'assujettissement, les lacunes en matière de prestations, les divergences à propos des cotisations, le désir de la Commission d'instituer à l'intérieur même de la profession un régime de solidarité, les différentes thèses en matière de gestion* (*Pluralité, unicité*), *la préférence des agriculteurs pour une gestion professionnelle et mutualiste, l'œuvre accomplie par les sociétés mutualistes agricoles, la nécessité de ne pas créer une assurance au rabais et de mettre fin au mécontentement justifié des agriculteurs* [7 juillet 1960] (p. 1775 à 1779) ; Article premier du projet, Section III (Financement), Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Double cotisation*) [12 juillet 1960] (p. 1879, 1880) ; *substitution de la notion de revenu forfaitaire à celle de revenu cadastral comme base d'évaluation* (p. 1880) ; *son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement de la Commission de la production* (*Fixation de la participation de l'Etat à 30 0/0 au moins*) (p. 1883) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à faire figurer les opérations relatives au présent chapitre dans le Budget annexe des prestations sociales agricoles* (p. 1885) ; Art. 1106-6 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle énumération des cas d'exemption totale de cotisations*) ; *nécessité d'une exemption en faveur des conjoints, des enfants mineurs de 16 ans et des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire vieillesse ; cas des cultivateurs retraités ayant gardé quelques ares à cultiver* (p. 1885, 1886) ; Art. 1106-7 du Code rural : (*Conditions de la participation de l'Etat*) ; *son amendement* (p. 1887) ; le retire (ibid) ; *amendement de M. Reynaud tendant à substituer à la référence du revenu cadastral celle du bénéfice agricole forfaitaire ; sa demande de vote par division* (p. 1888) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à porter à 75 0/0 le plafond du pourcentage de la participation de l'Etat* (p. 1890) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la notion d'emploi de plus de 75 journées de main-d'œuvre salariée par an*) (p. 1891) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la condition ci-dessus en faveur des veuves*) (ibid) ; Section I (Champ d'application) Art. 1106-1 du Code rural : *Amendement de M. Gauthier* (*Application de la loi aux agriculteurs quelle que soit la superficie exploitée lorsque l'agriculture constitue l'activité principale de l'intéressé* (p. 1892) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Exclusion des exploitants déjà assujettis à un autre régime d'assurance-maladie obligatoire*) (p. 1892) ; *son amendement* (*Application du bénéfice de la loi aux anciens exploitants*) (p. 1893) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Extension du bénéfice de l'assurance aux enfants atteints d'une infirmité ou d'une maladie chronique, aux enfants de moins de 17 ans effectuant leur apprentissage et aux enfants de moins de 20 ans poursuivant leurs études*) (p. 1893) ; Section II (Prestations) Art. 1106-2 du Code rural : *Son amendement* (*Nouvelle rédaction de l'article*) (p. 1895) ; *couverture du risque maladie pour les enfants jusqu'à 16 ans ; couverture totale des maladies les plus graves ; établissement d'une franchise de deux cents nouveaux francs par an pour les autres maladies* (ibid) ; *son sous-amendement au nom de la Commission* (*Etablissement d'un contrôle médical commun au régime agricole maladie et à l'aide maladie sous l'égide du haut comité médical*) (p. 1896) ; Art. 1106-3 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission supprimant la référence au ticket modérateur et à l'abattement à la base* (p. 1898) ; Section IV (Assujettissement et organisation) Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement* (*Harmonisation rendue nécessaire par suite de modifications intervenues par ailleurs*) [13 juillet 1960] (p. 1913) ; Art. 4 du projet de loi : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Gauthier* (p. 1915) ; le retire (ibid) ; après l'Art 5 du projet de loi : *Son article additionnel* (*Dépôt avant le 1er mai 1961 d'un projet de loi sur l'assurance des*

risques non couverts par la présente loi, limitation à 50 0/0 de la participation des assujettis) (p. 1916); le retire (p. 1917); après l'Art. 5, *article additionnel de M. Paquet* (*Dépôt d'un projet de loi prévoyant l'assurance obligatoire des accidents du travail*) (p. 1917); Seconde délibération : *Sa demande de suspension de séance* (ibid); *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier l'article 1106-3 du Code rural* (p. 1918); *son amendement au nom de la Commission tendant, dans le texte proposé pour l'article 1106-7 du Code rural, à supprimer la référence à l'emploi d'une main-d'œuvre salariée pendant 75 jours par an* (p. 1919); deuxième lecture : *Ses observations sur les raisons pour lesquelles il s'est démis de ses fonctions de Rapporteur; les incidences financières des modifications apportées au texte par le Sénat; l'exclusion souhaitable des accidents de la vie privée; l'insuffisance du financement; le désir manifesté par la majorité des organisations nationales professionnelles d'avoir une gestion professionnelle et mutualiste* [23 novembre 1960] (p. 3988 à 3990); Sous l'égide du haut comité médical, RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : *Ses observations sur les méthodes de travail imposées à l'Assemblée l'empêchant de se livrer à une étude suffisante des textes; le compromis élaboré par la Commission mixte paritaire* [13 décembre 1960] (p. 4655, 4656).

Pose à M. le Ministre de l'Industrie une question orale avec débat relative aux conséquences du Plan d'assainissement de l'industrie charbonnière : *Cas des houillères du bassin d'Auvergne; conséquences de la réduction de leur production ou même de leur fermeture à bref délai; cas de la mine de Brassac; précédent fâcheux de la fermeture de la mine de Champagnac; prix comparé des anthracites de Brassac et des anthracites d'importation* [21 octobre 1960] (p. 2689, 2690, 2691, 2700).

Prend part à la discussion du Budget annexe des prestations sociales agricoles, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur l'importance considérable de ce Budget, tant par sa portée sociale que par son volume financier, son financement comportant une part professionnelle et une part extra-professionnelle, les dépenses, les créations de postes nouveaux rendues nécessaires par le décret du 12 mai 1960 et l'institution de l'assurance maladie agricole, l'inscription anormale à ce Budget de crédits concernant l'inspection du travail agricole, l'augmentation souhaitable des prestations familiales, l'insuffisance des crédits pour les prestations maladie versées aux salariés du régime agricole, le relèvement urgent du plafond exigé pour le versement de l'allocation vieillesse, l'opportunité d'une revalorisation des rentes et pensions des salariés du régime agricole* [9 novembre 1960] (p. 3452, 3453); *l'engagement pris par le Gouvernement de ventiler à l'avenir les crédits relatifs au personnel de l'inspection des lois sociales en agriculture entre le Budget annexe des prestations sociales agricoles et le Budget de l'agriculture* [9 novembre 1960] (p. 3458, 3459); Art. 33 : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une réduction de crédits* (p. 3459); le retire (ibid).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Cas des exploitants agricoles des régions montagneuses du Massif Central* ; *mesures de stockage et de soutien par l'intermédiaire d' « Interlait » envisagées en faveur de fromages tels que le Saint-Nectaire, le bleu de Laqueuille ou la fourme d'Ambert* ; *nécessité de ne pas limiter au seul secteur agricole le principe d'une taxe de résorption*, [19 mai 1961] (p. 893, 894, 903).

Prend part à la discussion :

— d'une proposition de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages: *Ses observations sur les conséquences regrettables de l'adoption du texte* (*Accélération de l'exode rural, préjudice causé aux régions touristiques*) ; *l'inefficacité des dispositions envisagées pour réprimer le braconnage* ; *le supplément de paperasseries imposé abusivement et inutilement aux hôteliers* ; *le privilège contestable accordé aux adjudicataires de la pêche aux engins et aux filets dans les eaux du domaine public et dans les retenues de barrages ainsi que dans certains lacs du domaine privé* ; *l'activité d'appoint constituée par la pêche dans certaines régions* ; *le préjudice que causerait l'adoption du texte à de modestes pêcheurs* [19 juillet 1961] (p. 1798, 1799) ;

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles : *Ses observations sur la contradiction*

existant entre le projet et les promesses du Ministre quant à l'établissement de la parité agricole en matière sociale ; la situation dramatique de nombreux vieux agriculteurs ; la nécessité, pour le calcul des ressources, de ne pas tenir compte de la cession intervenue en faveur du descendant de l'exploitant ; l'augmentation regrettable des cotisations individuelles contrairement aux engagements pris par le Gouvernement lors des « tables rondes » de juillet dernier ; l'admission souhaitable de tous les anciens exploitants au bénéfice de l'assurance-maladie ; la situation défavorisée de l'agriculteur mis dans l'impossibilité d'inclure ses charges sociales dans les prix de ses produits [17 octobre 1961] (p. 2577, 2578) ;

— d'un projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 12 (*Majoration de la cotisation individuelle de vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur la nécessité pour le Gouvernement de prendre à sa charge le financement de la majoration de l'allocation complémentaire de vieillesse, conformément à ses engagements devant les « tables rondes »* [20 octobre 1961] (p. 2814) ; *son amendement tendant à instituer une répartition entre les cotisations cadastrales et les cotisations individuelles ; ses observations sur le nouvel engagement du Gouvernement de prendre en charge l'allocation complémentaire de vieillesse* (p. 2815) ; le retire (ibid) ; *les déclarations faites par M. le Ministre de l'Agriculture le 17 octobre dernier* (p. 2816) ; deuxième partie, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Son rappel au règlement (Brusque modification de l'ordre du jour)* [25 octobre 1961] (p. 3005) ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : La reconnaissance par le Gouvernement, au mois de juillet, de la nécessité de la parité pour le monde rural ; les déclarations du Ministre de l'Agriculture sur les transferts sociaux devant être opérés au profit de l'agriculture ; la révision nécessaire de la répartition du financement entre la profession et l'Etat ; la prise en charge souhaitable de la totalité de l'allocation complémentaire vieillesse par l'Etat ; les intentions du Gouvernement quant aux prestations familiales et l'allocation de la mère au foyer ; la suppression urgente de la totalité de la franchise pour l'assurance maladie* [26 octobre 1961] (p. 3118, 3119) ; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Ses observations sur l'insuffisance du réseau routier dans les régions de montagne, en particulier dans le Massif Central ; la reconstruction du pont de Parentignat sur l'Allier, la réduction nécessaire du délai prévu pour la réalisation du Plan de modernisation du réseau routier national ; le recours souhaitable à un emprunt pour assurer un programme complémentaire ; les conséquences désastreuses pour les industries et l'agriculture des régions de montagne, des majorations de tarifs ferroviaires annoncées, l'entrave mise par ces mesures à la décentralisation du territoire, l'aide à apporter aux collectivités locales pour couvrir le déficit d'exploitation des lignes aériennes intérieures, l'incidence sur le tourisme et le thermalisme de la fixation au 15 septembre, de la rentrée scolaire* [6 novembre 1961] (p. 3784, 3785) ; TRAVAIL : *Ses observations sur l'extension souhaitable aux travailleurs de province de la prime spéciale de transport attribuée aux salariés de la région parisienne ; la suppression souhaitable des abattements de zones néfastes et injustes* [10 novembre 1961] (p. 4317, 4328) ; en deuxième lecture, Art. 12 : Supprimé par le Sénat (*Majoration des cotisations individuelles de vieillesse des exploitants agricoles*) : *Ses observations sur les obligations faites à la profession de prendre en charge une partie du financement de l'allocation complémentaire vieillesse, contrairement aux promesses gouvernementales, le maintien nécessaire de la suppression de l'article 12* [1er décembre 1961] (p. 5218, 5219) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Ses observations sur l'exclusion de l'assurance-accident de la loi sur l'assurance-maladie, étant donné l'insuffisance du financement de l'Etat, la charge que ferait peser sur l'agriculture l'adoption du projet, tel qu'il est présenté, la nécessité d'une participation de l'Etat analogue à celle adoptée pour les autres régimes sociaux de l'agriculture, les insuffisances du projet, notamment l'exclusion de toute assurance-invalidité* [14 novembre 1961] (p. 4845).

Prend part au débat sur la question orale de M. Montalat relative à l'aide aux départements du Centre : *Ses observations sur la situation dans les campagnes du Puy-de-Dôme par rapport à la ville tentaculaire de Clermont-*

Ferrand ; *la suppression des trois tribunaux d'arrondissement de Thiers, Ambert et Issoire* ; *le plan de suppression des subdivisions des Ponts et Chaussées* ; *la fermeture des houillères de Brassac et de Saint-Eloy* , *la carence de l'Etat pour cette région* ; *la nécessité de prévoir la création en plus grand nombre de centres industriels secondaires* ; *l'exploitation des richesses touristiques et thermales* [24 novembre 1961] (p. 5065, 5066).

Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux versements de rachat des cotisations par les exploitants agricoles : *La nécessité de faire bénéficier les anciens exploitants agricoles des dispositions de ce texte* [26 juin 1962] (p. 1990).

Son rappel au règlement (article 48) : *La détermination du champ d'application de l'article 34 de la constitution et les propositions de loi sur la prime de transport accordée aux salariés* [27 juin 1962] (p. 2056, 2057).

Est entendu sur le Rappel au règlement de M. Fanton relatif aux *propos injurieux tenus dans un journal par un collègue* [6 juillet 1962] (p. 2252).

Pose à M. le Ministre du Travail et à M. le Ministre des Finances deux questions orales avec débat tendant à étendre à l'ensemble des entreprises privées de tout le territoire la prime spéciale de transport instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne : *Caractère législatif du problème, exemple des salariés ayant à faire un parcours de 30 à 100 kilomètres dans le Puy-de-Dôme pour se rendre à leur travail* ; *comparaison entre les tarifs des transports publics en province et dans la région parisienne* ; *création d'une prime de transport obligatoire contribuant à fixer en zone rurale de nombreux travailleurs* [6 juillet 1962] (p. 2253, 2254, 2255, 2258).

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les problèmes sociaux de l'agriculture, l'assurance-vieillesse des exploitants agricoles, l'organisation de la profession agricole, le financement de l'allocation complémentaire vieillesse-agricole, la parité à assurer entre l'agriculture et les autres branches de l'économie, le problème des prix agricoles et de leur mode de fixation* [18 juillet 1962] (p. 2585 à 2587) ; Art. 37 : *Son amendement (Création d'un Fonds d'aménagement des structures agricoles et d'action sociale)* [19 juillet 1962] (p. 2682).

GORSE (M. Georges).

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 18 mai 1961 au 14 avril 1962.

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
(Cabinet POMPIDOU)
15 avril 1962.

Interventions :

Est nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (Cabinet Michel Debré), décret du 18 mai 1961 [*J.O.* du 19 mai 1961] (p. 4547).

En cette qualité :

Prend part à la discussion générale commune de cinq projets de loi adoptés par le Sénat, autorisant la ratification de traités de coopération avec les Etats de l'Entente : *Ses observations sur : L'amenuisement de la notion de communauté* ; *l'importance du groupe africain des pays d'expression française* ; *l'institution souhaitable des rencontres entre les parlementaires africains, malgaches et français* ; *le maintien de l'association des pays d'Afrique et de Madagascar à la Communauté économique européenne* ; *l'effort fait par la France en faveur des pays africains amis* [19 juillet 1961] (p. 1792, 1793).

Ses fonctions de *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* cessent à dater du 14 avril 1962 [*J.O.* du 16 avril 1962] (p. 3941) (démission du Gouvernement Debré).

Est nommé *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères* (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962] (*J.O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

En cette qualité :

Prend part à la discussion du projet de loi portant aménagement hydro-électrique du Mont-Cenis ; discussion générale : Les ressources fiscales compensatoires prévues pour le département de la Savoie ; négociations en cours au sujet du problème du Col La Croix [10 mai 1962] (p. 1023).

Est nommé Ministre de la Coopération (remaniement du Cabinet Pompidou) [décret du 16 mai 1962] (*J.O.* du 17 mai 1962) (p. 4835).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution

de l'Assemblée nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 [*J.O.* du 10 octobre 1962] (p. 9818).

GOULED (M. Hassan), *Côte française des Somalis (U.N.R.).*

A été proclamé député le 19 avril 1959 en remplacement de M. Mahamoud Harbi [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [26 mai 1959] (p. 567).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de cette Commission [8 décembre 1959] (p. 3226).

Est nommé :

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant séparation du culte musulman et de l'Etat [20 octobre 1959] (p. 1864).

— membre de la Commission des affaires étrangères [9 décembre 1959] (p. 3271). ;

— membre de la Commission des affaires cultureiles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la làgislation et de l'administration générale de la République [6 juillet 1961] (p. 1503) ; [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [26 avril 1960] (p. 475).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi constitutionnelle tendant à réviser l'article 76 de la Constitution, **n° 782** [18 juillet 1960].

Sa proposition de loi portant statut du territoire de la Côte française des Somalis, **n° 1544** [17 novembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique générale du Gouvernement : *Ses observations sur l'orientation à donner à l'action politique de la France dans les T.O.M.*; *nécessité de mesures immédiatement efficaces; formation pratique des jeunes*; *rôle de la France dans l'évolution des pays sous-développés* [15 octobre 1959] (p. 1804, 1805) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (Discussion générale et première partie) : *Complexité des documents budgétaires; imprécision de la politique du Gouvernement pour la Côte française des Somalis; affectation des crédits aux dépenses de fonctionnement au détriment des investissements*; *problème de la formation des techniciens indigènes; problème de l'eau; importance économique de la création d'une cale de radoub à Djibouti* [6 novembre 1959] (p. 2243 à 2245) ;

— d'un projet de loi autorisant la ratification d'un traité retatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba : *Ses observations sur : les conséquences favorables du traité dans le domaine économique, l'éloignement dans lequel le territoire a été tenu dans cette affaire, l'ajournement de la question jusqu'en avril, la nécessité d'obtenir, avant la ratification, des précisions sur la limitation et les fonctions des agents éthiopiens, les dispositions relatives au temps de guerre, la délimitation du port et l'installation d'entreprises éthiopiennes, la représentation de la société au conseil du port, l'égalité des avantages tarifaires ou fiscaux entre le port éthiopien et Djibouti* [16 décembre 1959] (p. 3400, 3401); *sa demande d'ajournement : Nécessité de donner aux dispositions du traité un caractère purement commercial; sauvegarde de l'intérêt du territoire* (p. 3406) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (Discussion générale et première partie) : *Insuffisance de l'effort de la métropole en faveur de la Côte française des Somalis ; évolution nécessaire des territoires d'outre-mer ayant opté pour le titre XI de la Constitution ; réalisation immédiate de l'autonomie interne de la Côte française des Somalis permettant à l'Assemblée territoriale d'agencer un budget*

orienté vers l'équipement avec une administration rénovée; confiance dans la politique du Général de Gaulle [25 octobre 1960] (p. 2783 à 2783); (deuxième partie), SERVICE DU PREMIER MINISTRE, Départements et territoires d'outre-mer : *Importance excessive des dépenses de fonctionnement pour la Côte française des Somalis, augmentation nécessaire de l'effort d'investissement, extension souhaitable à la Côte des Somalis des dernières lois d'amnistie, absence regrettable d'une représentation des autorités locales au Conseil de Gouvernement du chemin de fer franco-éthiopien, entraves apportées à la liberté de parole et à la liberté syndicale, intentions du Gouvernement quant à l'évolution politique des populations du territoire, retard apporté au dépôt d'une loi de programme relative aux territoires d'outre-mer* [6 novembre 1960] (p. 3247, 3248); titre III de l'Etat G : *Son amendement tendant à une réduction de crédits; suppression des dépenses de contrôle du chemin de fer franco-éthiopien; absence regrettable d'un représentant du territoire au conseil d'administration; nécessité d'éviter le gaspillage; inutilité de certains fonctionnaires* [8 novembre 1960] (p. 3313, 3314); le retire (p. 3314);

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Ses observations sur l'hommage devant être rendu au Général de Gaulle, les précisions devant être données sur la répartition des crédits proposés entre les différents T.O.M., l'absence regrettable de crédits pour les Somalis au titre de la recherche scientifique, la nécessité de faire l'inventaire du sous-sol de l'arrière pays désertique, le retard apporté à l'installation d'un dock flottant à Djibouti, la nécessité de diminuer les taxes de ce port qui entravent ses activités, les intentions du Gouvernement, quant à l'aménagement hydraulique, l'urgence d'une réforme scolaire profonde, l'accroissement inquiétant de la jeunesse délinquante, le désir des populations de posséder une autonomie intérieure, réelle et complète, leur attachement à la France* [27 avril 1961] (p. 540, 541); ses explications de vote : *Absence regrettable d'une répartition des crédits par territoire ; nécessité d'un nouveau statut garantissant simultanément les intérêts généraux de la République française et les intérêts particuliers des territoires* [28 avril 1961] (p. 606);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie, D.O.M. ET T.O.M.) : *Ses observations sur : les crédits affectés à la Côte française des Somalis; les faibles prérogatives des élus locaux; la représentation pléthorique du pouvoir central; le retard apporté à l'africanisation des cadres supérieurs; le montant élevé des dépenses des Services d'Etat; les intentions du Gouvernement quant au renforcement de la sécurité; le retard apporté à la mise en chantier du dock flottant; la nécessité d'une réforme profonde des structures organiques du territoire; l'élargissement souhaitable des franchises locales; le retard apporté à la discussion du projet de loi d'amnistie; le maintien regrettable d'un néo-colonialisme périmé; l'opposition manifestée par le Gouvernement à l'envoi d'une mission parlementaire dans le territoire des Somalis* [25 octobre 1961] (p. 2983 à 2985); Titre III : *Son amendement tendant à une réduction de crédits (Suppression des crédits relatifs aux dépenses de contrôle du chemin de fer franco-éthiopien); ses observations sur l'absence regrettable d'un représentant de la Côte française des Somalis au sein du Conseil d'administration du chemin de fer; l'attribution souhaitable d'un des quatre sièges réservés au Gouvernement français à une personnalité du territoire désignée par l'Assemblée territoriale* (p. 2999);

— d'un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'amnistie dans les territoires d'outre-mer, après l'Art. 3 : *Son amendement tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'Etat* [6 décembre 1961] (p. 5346); seconde délibération, Art. 3 *bis* : *Son amendement tendant à accorder par décret le bénéfice de l'amnistie aux personnes poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'Etat* (p. 5348);

— d'un projet de loi relatif à l'organisation des Comores, Art. 29 : *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article* [12 décembre 1961] (p. 5535);

— du projet de loi fixant le régime des armes en Côte française des Somalis, Art. 3 (*Autorité qui déterminera les modalités pratiques du régime des armes*) : *Son amendement tendant à prévoir un avis de l'Assemblée territoriale;* Art. 4 (*Modalités pour l'entrée d'armes en dehors de Djibouti*) : *Son amendement tendant à prévoir un avis de l'Assemblée territo-*

riale; Art. 5 (*Interdiction de fabriquer des armes*) : *Son amendement tendant à prévoir un avis de l'Assemblée territoriale* [3 mai 1962] (p. 850);

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et la Côte française des Somalis; l'insuffisance des études sur lesquelles reposait la loi de programme pour les départements et les territoires d'outre-mer, l'absence de rôle imparti aux assemblées locales, le manque de précision des mesures prévues pour la Côte française des Somalis, l'association souhaitable des populations de cette région à l'appréciation de leurs besoins et à l'établissement des plans, les libertés publiques dans la Côte française des Somalis; le caractère étonnant de la décision prise de faire stationner des unités de la Légion étrangère dans cette région* [20 juin 1962] (p. 1831 à 1833).

GRACIA (M. Pierre de), *Député de la Gironde, 7e circonscription (U.N.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme n° 55 relative à l'équipement économique général (Télécommunications) **n° 129** [10 juin 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1960 (Postes et Télécommunications), **n° 339**, T. II, 19 [4 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à exclure des dispositions relatives à la nouvelle unité monétaire les obligations libellées en francs-or n'ayant pas fait l'objet de revalorisation, **n° 539** [3 février 1960].

Sa proposition de loi tendant à créer un ordre des experts comptables et une compagnie nationale des comptables agréés **n° 853** [25 juillet 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Postes et Télécommunications), n° **892** [21 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) ; Postes et Télécommunications, n° **1459** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1811 adopté par le Sénat autorisant l'approbation de la convention entre les Gouvernements de la République française et de l'Etat espagnol concernant la construction du nouveau pont international Henday—Irun, **n° 1834** [10 juillet 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie) TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Marine marchande : *Amendement de M. Fraissinet tendant à substituer au chiffre de 12 millions 401.909 NF celui de 2 millions 401.909 NF ; nécessité de soumettre, à l'avenir les avenants entre l'Etat et les compagnies, à la ratification du Parlement* [19 novembre 1959] (p. 2626).

Pose à M. le Ministre des Anciens combattants une question orale relative aux délais pour les demandes de certains titres de guerre et de pécule [27 novembre 1958] (p. 3059).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 en qualité de *Rapporteur pour avis*, BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Ses observations sur : L'expansion du trafic des Postes et Télécommunications à un rythme nettement supérieur aux prévisions du IVe Plan ; l'insuffisance des améliorations en faveur du personnel ; l'absence de mesures en faveur des catégories B et C ; la situation des surveillants et surveillantes ; le refus de la prime de risque aux agents auxiliaires ; le développement de la mécanisation et de l'automation et la nécessité d'une politique d'investissements ;*

l'extenstion et la modernisation nécessaires du réseau téléphonique dans les régions rurales ; le retard de l'automatique rural ; la modernisation des services de poste et chèques postaux ; l'augmentation souhaitable de l'intérêt servi par le Trésor public sur les sommes mises à sa disposition par les chèques postaux ; la nécessité de donner aux services des Postes et Télécommunications un statut mieux adapté aux besoins de sa gestion ; l'exemple des pays étrangers [25 octobre 1961] (p. 3039, 3040) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat concernant le pont international Hendaye—Irun en qualité de *Rapporteur*: *L'urgence de cette construction, l'importance du trafic, le contenu de la convention franco-espagnole en discussion, la prise en charge des frais, les crédits inscrits à cet effet dans le troisième programme du Fonds routier* [17 juillet 1962] (p. 2554).

GRANDMAISON (M. Jean-Allard de), *Député de la Loire-Atlantique, 8e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

— membre de la Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier l'article 812 du Code rural relatif aux baux ruraux, **n° 411** [27 novembre 1959].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur l'insuffisance des crédits pour l'électrification rurale; l'impossibilité pour certaines communes d'accorder aux exploitations se modernisant et aux industriels le courant qui leur est nécessaire* [29 octobre 1961] (p. 3520, 3521); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Aviation civile et commerciale : *Ses observations sur l'absence regrettable de crédits pour les dessertes aériennes intérieures, notamment pour les lignes transversales de Bretagne; les charges imposées aux collectivités locales pour combler le déficit d'Air-Inter; le rétablissement souhaitable de la subvention de l'Etat* [7 novembre 1961] (p. 3958, 3959).

GRANDVAL (M. Gilbert).

Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur
(Cabinet POMPIDOU)
(du 15 avril 1962 au 16 mai 1962)

Ministre du Travail
(Cabinet POMPIDOU)
(16 mai 1962)

Dépôts :

Son projet de loi relatif aux pouvoirs des conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale ou d'allocations familiales du régime général, **n° 1849** [13 juillet 1962].

Interventions :

Est nommé Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur (Cabinet Pompidou) [décret du 15 avril 1962](*J. O.* du 16 avril 1962) (p. 3940).

Est nommé Ministre du Travail (Remaniement du Cabinet Pompidou) [décret du 16 mai 1962] (*J. O.* du 17 mai 1962] (p. 4835).

En cette qualité

Répond à la question orale sans débat de M. Fanton relative au plafond des cotisations de Sécurité sociale [8 juin 1962] (p. 1612, 1613).

Répond à la question orale avec débat de M. Debray relative au remboursement des soins médicaux : *Le problème de la notoriété, le secteur hors convention, la suppression du double secteur préconisée par M. Profichet ; la désignation des membres de la Commission prévue par l'article 24 du 12 mai 1960* [8 juin 1962] (p. 1618, 1619).

Répond aux questions orales avec débat de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées :

L'institution du Fonds national de solidarité par la loi du 30 juin 1956 ; la nécessité d'une véritable politique vieillesse, l'étalement sur quatre ans du relèvement des allocations de base ; le cas des vieux exploitants agricoles ; la modification des limites d'âge pour le recrutement de la main-d'œuvre ; le logement et l'aide sociale directe nécessaires aux personnes âgées [15 juin 1962] (p. 1756, 1760, 1761, 1762) ; *la distribution de denrées et de charbon, la question des titres de transport et celle de l'hospitalisation à domicile ; le problème de l'écrêtement des retraites complémentaires, le chiffre des recettes du Fonds national de solidarité* (p. 1766, 1767).

Prend part au débat, en deuxième lecture, sur le projet de loi relatif aux versements de rachat au titre de l'assurance vieillesse : *L'étude actuellement entreprise du problème du rachat des cotisations par les exploitants agricoles* [26 juin 1962] (p. 1990, 1991).

Répond aux questions orales sans débat de MM. Billoux et Darchicourt relatives aux abattements de zones [6 juillet 1962] (p. 2250, 2251).

Répond à la question orale sans débat de M. Le Douarec relative au calcul des allocations familiales [6 juillet 1962] (p. 2251, 2252).

Répond à la question orale sans débat de M. Le Douarec relative aux indemnités allouées aux travailleurs du bâtiment en cas d'intempéries [6 juillet 1962] (p. 2252, 2253).

Répond aux questions orales avec débat de M. Godonnèche tendant à étendre à l'ensemble des salariés des entreprises privées de tout le territoire la prime spéciale de transport instituée au profit des salariés de la première zone de la région parisienne [6 juillet 1962] (p. 2255, 2256) : *La décision du Gouvernement de procéder à l'étude et à l'aménagement des zones de salaires et du S.M.I.G.* (p. 2258, 2259).

Répond à la question orale sans débat de M. Habib-Deloncle tendant à exonérer du versement des cotisations personnelles aux Caisses d'allocations familiales les petits employeurs et les travailleurs indépendants âgés de plus de 65 ans et continuant à exercer une activité professionnelle [6 juillet 1962] (p. 2259).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux pouvoirs des conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale et d'allocations familiales : *Le principe des élections des conseils d'administration de la Sécurité sociale, la nécessité de valider les décisions prises de mai 1961 au 31 mars 1963* [23 juillet 1962] (p. 2819, 2820).

Rappel au règlement de M Darchicourt : *La discussion du texte relatif à certaines catégories de silicosés* [23 juillet 1962] (p. 2819, 2821).

Reste en fonction après l'adoption de la motion de censure (4 octobre 1962), la dissolution de l'Assemblée Nationale ayant été prononcée en vertu de l'article 12 de la Constitution, par décret du 9 octobre 1962 (*J. O.* du 10 octobre 1962, (p. 9818).

GRASSET (M. Yvon), *Député de Tlemcen (E.A.S., puis U.N.R., puis I., puis U.R., puis R.N.U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara [28 avril 1959] (p. 327).

S'inscrit au groupe U.N.R. [28 avril 1959] (p. 327).

Cesse d'appartenir au groupe U.N.R. [16 octobre 1959] (p. 1844).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [22 juillet 1960] (p. 2179).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la production et des échanges [20 octobre 1959] (p. 1864).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2207).

GRASSET-MOREL (M. Pierre), *Député de l'Hérault, 1re circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960]

(p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de finances rectificative pour 1961 [20 juin 1961] (p. 1178) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Sa proposition de loi organique présentée en application du dernier alinéa de l'article 34 de la Constitution et tendant à en préciser et compléter les dispositions fixant le domaine de la loi en ce qui concerne les impositions parafiscales et les contrats réglementés soit par le Code civil, soit par un statut particulier, **n° 72** [5 mai 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 561) relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, **n° 598** [29 avril 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles), **n° 892** [21 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la proposition de loi (n° 902) de M. Guillon et plusieurs de ses collègues, tendant à interdire la vente des salmonidés sauvages, **n° 1188** [17 mai 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436), (Fonds de régularisation et d'orientation des marchés agricoles) **n° 1459** [13 octobre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi de programme (n° 1781) relatif à la création et au developpement des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, **n° 1805** [29 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à l'équipement agricole : *Définition d'une politique agricole fondée sur une intervention souple respectant les libertés nécessaires à la profession ; causes naturelles et politiques du retard de l'agriculture ; aide nécessaire de l'Etat pour revaloriser le pouvoir d'achat des agriculteurs ; rôle de la Commission nationale de l'agriculture ; problème du vin et de la vulgarisation ; institution d'un crédit d'ordre technique, consultation des intéressés* [24 juin 1959] (p. 1004 à 1007) ; Article unique : *Son amendement prévoyant que la répartition des crédits sera effectuée après avis des Commissions parlementaires compétentes et que si des modifications interviennent pendant les trois ans à venir elles seront adoptées dans les mêmes conditions* [25 juin 1959] (p. 1073) ; le retire (ibid).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur : Les dispositions du décret du 16 mai ; la modification nécessaire du prix d'objectif ; le remplacement de la référence de 10° par celle de 9° ; l'insuffisance des mécanismes d'intervention et de soutien des cours ; la confiance nécessaire entre la profession et le Gouvernement ; le rétablissement d'une société interprofessionnelle d'intervention* [13 novembre 1959] (p. 2423, 2424).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE, titre III : *Amendement de M. Charpentier tendant à réduire le montant des autorisations nouvelles de 518.000 NF ; suppression des crédits portant création de 200 postes d'instituteurs itinérants agricoles ; nécessité d'une loi sur la formation professionnelle agricole ; reprise des pro jets des précédentes législatures reconnaissant l'appartenance de la formation professionnelle au Ministère de l'Agriculture* [22 novembre 1959] (p. 2803) ; retire l'amendement (p. 2804) ; AGRICULTURE, Etat F, titre III : *Absence regrettable de l'attribution d'une prime aux chercheurs de l'I.N.R.A. ; insuffisance des moyens des services du Ministère de l'Agriculture ; suppression ou retard des créations d'emplois ; conditions de carrière défavorables*

des ingénieurs des eaux et forêts ; réduction des crédits affectés à l'institut des vins de consommation courante ; problème de l'enseignement ; compétence et vocation du Ministère de l'Agriculture pour assurer l'enseignement professionnel agricole [23 novembre 1959] (p. 2886) ;

— en deuxième lecture, d'un projet de loi portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux, Art. 11 (*Barème de l'impôt*) : *Situation des ménages ayant perdu un enfant à la guerre et se voyant refuser la demi-part supplémentaire attribuée aux contribuables isolés* [8 décembre 1959] (p. 3223, 3224] ;

— du projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole, Art. 2 : *Ses observations sur : la contradiction législative et la révision du principe mutualiste de la retraite, introduites par l'article ; la jurisprudence constante en matière d'assujettissement à la cotisation cadastrale* [15 décembre 1959] (p. 3369, 3370) ; *substitution d'une fiscalisation à la notion mutualiste du régime d'assurance vieillesse agricole* (p. 3370) ;

— sur les projets de loi concernant l'agriculture, en qualité de *Rapporteur pour avis*, pour le projet de loi sur l'enseignement agricole : *Ses observations sur : l'urgence d'un statut de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles ; l'insuffisance et la confusion de la législation existant à ce jour ; la faiblesse des résultats obtenus ; les nombreux textes déposés au cours des deux précédentes législatures ; les divergences de vues sur le choix du ministère de tutelle et le statut de l'enseignement privé ; l'application de l'ordonnance et du décret du 6 janvier 1959 et de la loi sur la promotion sociale ; les dispositions du projet relatif aux trois enseignements ; la nécessité de généraliser la formation professionnelle agricole et de l'inscrire dans le cadre de la scolarité obligatoire ; l'orientation souhaitable d'une formation du second degré vers les industries agricoles et alimentaires et l'horticulture ; la nécessité de sauvegarder le caractère spécifique de l'enseignement de l'Institut national agronomique ; la généralisation du titre d'ingénieur agronome ; les formations spécialisées ; les critères de la reconnaissance des établissements privés ; la liaison entre cette reconnaissance et le droit à l'aide financière ; l'intérêt des classes de passage d'un niveau à un niveau supérieur ou à un autre type d'enseignement ; la nécessité de substituer des comités départementaux de l'enseignement et de la formation professionnelle aux comités d'apprentissage agricole ; l'urgence de la formation des maîtres* [29 avril 1960] (p. 556 à 559) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art 1er : *Son amendement prévoyant que les instruments de la politique agricole seront des organismes professionnels disposant de moyens d'exécution* [12 mai 1960] (p. 793) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à compléter le premier alinéa de l'article 4* (p. 800) ; Art. 5 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à réserver l'aide financière prioritaire aux cas d'agrandissement ou de migration* (p. 803) ; Art. 12 : *Son amendement* (*Constitution de sociétés d'aménagement foncier en vue d'acquérir des terres mises en vente par leur propriétaire*) (p. 822) ; *le retire* (ibid) ; Art. 13 : *Son amendement limitant l'aide financière de l'Etat aux opérations d'aménagement foncier* (p. 823) ; Art 16 (*Mise en valeur des terres incultes*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Nullité de la demande d'attribution du fonds si, dans le délai d'un mois, après la mise en demeure, le propriétaire manifeste l'intention d'exploiter lui-même le fonds*) [17 mai 1960] (p. 867, 868) ; *le retire* (p. 868) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, après l'Art. 8 : *Son article additionnel tendant à permettre la cession du droit de plantation en cas d'échange amiable ou de remembrement dans les régions de vignoble par dérogation au décret de septembre 1953 ; mesure destinée à faciliter les échanges amiables en permettant au droit de plantation de suivre le fonds* [19 mai 1960] (p. 996, 997) ; *compétence du Parlement pour décider du statut en matière de plantation de vigne, question touchant au droit de propriété* (p. 997) ; Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Son amendement tendant à supprimer les textes proposés pour les articles 128-1, 128-2, 128-3 et 128-4 du Code rural ; ses observations sur la possibilité d'utiliser l'eau, élément du droit de propriété des propriétaires des terres situées au bord de l'eau, l'atteinte portée à ce droit par le texte gouvernemental, l'imprécision des attributions de l'établissement public créé par l'article, les conséquences désastreuses de la limitation des*

arrosages gratuits à un litre par seconde et par hectare, la nécessité de réserver les droits acquis de ceux qui ont consenti des investissements onéreux et d'éviter de favoriser indirectement ces spéculations (p. 1001, 1002); *retire son amendement* (p. 1003); *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement prévoyant que le taux des redevances prévues à l'article 128-1 sera fixé par arrêté préfectoral sur proposition des municipalités intéressées* (p. 1004); *le retire* (ibid); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-3 du Code rural : son sous-amendement tendant à n'appliquer les mesures proposées qu'aux installations créées après la promulgation de la loi* (p. 1005); *le retire* (ibid); *amendement du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction pour l'article 128-4 du Code rural : son sous-amendement tendant à substituer aux mots « un litre » les mots « cinq litres »* (p. 1005); *le retire* (p. 1006); *son sous-amendement (Non-application de la limitation de l'arrosage gratuit aux prélèvements sur la nappe phréatique)* (ibid); *son sous-amendement (Exclusion des terres salées des dispositions prévues)* (ibid); *son amendement tendant à modifier l'alinéa 6 du texte proposé pour l'article 128-5 du Code rural* (ibid); *son amendement (Limitation des servitudes pour l'implantation de canalisations souterraines aux seules irrigations d'utilité publique)* (p. 1007); *le retire* (ibid); en deuxième lecture, Art. 8 *bis* : *Son amendement tendant à rétablir la cessibilité des droits de plantation de vigne en matière d'échange amiable* [7 juillet 1960] (p. 1784); Art. 9, Art. 128-4 du Code rural (*Limitation du droit à l'arrosage gratuit*) : *Son amendement tendant à supprimer les exceptions prévues pour la nappe phréatique et pour les zones rizicoles ou les zones de submersion contre le phylloxéra; son amendement (Détermination dans un nouvel article du Code rural du domaine exonéré de la réduction d'arrosage)* (p. 1786); *non-application des limitations d'arrosage aux zones rizicoles, aux terres salées, aux zones de submersion contre le phylloxéra et aux prélèvements sur la nappe phréatique* (ibid); en troisième lecture, Art. 9 : *Son amendement précisant que les modifications des autorisations de prises d'eau décidées par le Préfet doivent respecter les besoins réels résultant de la nature des cultures, des sols et des climats* [21 juillet 1960] (p. 2120); *Son amendement (Non-application des dispositions restrictives aux prélèvements d'eau souterraine effectués par les exploitants sur leurs propres terres)* (p. 2120, 2121);

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, en qualité de *Rapporteur pour avis*, Art. 1er : *Son sous-amendement au nom de la Commission à l'amendement de la Commission; association de la formation professionnelle proprement dite à la formation générale dès l'âge de 13 ans afin que dès la fin de la scolarité obligatoire le futur agriculteur puisse bénéficier d'une sanction l'ayant préparé à sa future profession* [1er juin 1960] (p. 1134); *le retire* (p. 1135); *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Nouvelle rédaction du troisième alinéa)* (p. 1135); *le retire* (p. 1136); Art. 2 (*Compétence du Ministre de l'Agriculture en matière d'enseignement et de formation professionnelle agricoles*) : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 1140); *le retire* (ibid); Art. 4 (*Programme d'investissements relatif à la construction des établissements d'enseignement*) : *Sous-amendement de M. Charvet à l'amendement de M. Boinvilliers (Création d'établissements en fonction des besoins)* [7 juin 1960] (p. 1169); *son amendement, au nom de la Commission de la production* (p. 1170); *le retire* (ibid); Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) : *Son sous-amendement, au nom de la Commission de la production, à l'amendement du Gouvernement précisant qu'il s'agit d'un conseil supérieur* (p. 1172); *son sous-amendement, au nom de la Commission de la production (Création, à l'échelon départemental ou régional d'un comité de l'enseignement agricole)* (ibid); *modification de son amendement* (p. 1173); Art. 6 (*Création d'un comité de coordination entre les Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture*) : *Son amendement, au nom de la Commission de la production* (p. 1174); *le retire* (ibid); Art. 7 : *Son amendement, au nom de la Commission de la production (Fixation des conditions de reconnaissance des établissements privés et de l'aide financière de l'Etat)* (p. 1175); *nécessité, pour fixer les conditions de reconnaissance, de tenir compte de la qualité de l'enseignement et non d'un concours public ouvert à tout candidat* (ibid); *le retire* (ibid); *son sous-amendement, au nom de la Commis-*

sion de la production, à l'amendement de M. Fourmond (Avis du conseil de l'enseignement agricole pour les décrets de reconnaissance) (1176) ; après l'Art. 7 : *Son article additionnel, au nom de la Commission de la production (Application de la réforme avant le 15 septembre 1965) ; le retire* (ibid) ; *son article additionnel, au nom de la Commission de la production (Application de la loi à l'Algérie)* (ibid) ; *le retire* (ibid) ; Art. 8 (*Décrets d'application*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement* (p. 1177) ; *le retire* (ibid) ; après l'Art. 8 : *Son sous-amendement, au nom de la Commission, à l'article additionnel du Gouvernement (Extension automatique de la loi à l'Algérie, et aux départements d'outre-mer)* (ibid) ; en troisième lecture, Art. 4 : *Amendement de la Commission tendant, pour l'attribution des bourses, à tenir compte, dans chaque département, de l'importance de la population rurale* [21 juillet 1960] (p. 2123).

Pose à M. le Ministre de l'Agriculture une question orale avec débat relative à l'aménagement de la région Bas-Rhône—Languedoc : *Opportunité d'apporter aux viticulteurs de l'Hérault, condamnés à la monoculture, la possibilité d'une option en faveur de la reconversion ; le programme des travaux de la compagnie du Bas-Rhône—Languedoc ; les statuts de cette compagnie ; la reconversion de la viticulture en polyculture ; les craintes de la reconversion obligatoire ; le réemploi de la main-d'œuvre viticole, les vastes projets d'irrigation de la Crau ; création d'un organisme responsable de l'orientation économique du Bas-Rhône—Languedoc ; le centre d'économie rurale de Montpellier dirigé par le professeur Milhau* [13 mai 1960] (p. 849 à 852 et 854).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la création de parcs nationaux, Art. 2 : *Amendement de M. Tremollet de Villers (Etablissement de réserves intégrales, compte tenu de l'occupation humaine et de ses caractères) ; prise en considération au moment de la constitution d'un parc national ou d'une réserve intégrale, non seulement de la faune et de la flore à protéger mais aussi de la faune humaine vivant dans cette zone* [8 juin 1960] (p. 1199) ; Art. 4 : *Amendement de M. Tremollet de Villers (Prise en charge par l'organisme chargé de l'aménagement et de gestion du parc national du maintien des populations déjà installées dans le périmètre du parc) ; nécessité de prévoir l'embauche par priorité des personnes installées antérieurement sur le parc national* (p. 1201) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Article premier, Art 1106-6 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission prévoyant une exemption totale des cotisations en faveur des personnes bénéficiant des prestations d'un régime d'assurance obligatoire* [12 juillet 1960] (p. 1886) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Nécessité de réformer la législation sur les débits de boissons ; suppression des abus du privilège des bouilleurs de cru ; lutte contre la fraude ; aide aux productions agricoles ou industrielles fabriquant des jus de fruits ; respect du statut viticole* [18 juillet 1960] (p. 1977) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (Première partie), Article premier (*Autorisation de percevoir les impôts*) : *Dispositions de la loi d'orientation agricole prévoyant un aménagement des taxes fiscales pour rapprocher les prix à la consommation des prix à la production ; taux excessif de la taxe unique sur la viande et de la taxe unique sur le vin* [26 octobre 1960] (p. 2800, 2801) ; Art 11, (*Réforme du Fonds d'encouragement à la production textile*) : *Amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article ; ouverture souhaitable d'un débat sur la politique textile du Gouvernement ; maintien du système actuel ; manque d'informations sur la ventilation des crédits versés au Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (F.O.R.M.A.) ; protection nécessaire de l'industrie textile ; maintien de la taxe à 0,70 0/0* (p. 2818, 2819) ; Art. 12 (*Financement du Budget annexe du F.O.R.M.A.*) : *Inopportunité de la mise en recouvrement de la taxe dite prime de soutien des problèmes agricoles ; suppression de la deuxième partie de l'article prévoyant un financement partiel du F.O.R.M.A. par l'attribution d'une subvention du Bubget au titre de la taxe d'encouragement à la production textile* (p. 2827) ; *amendement de la Commission de la production et des échanges tendant*

à la suppression du paragraphe 2 de l'article (p. 2828) ; (deuxième partie) EDUCATION NATIONALE : *Problème des instituteurs agricoles itinérants* [4 novembre 1960] (p. 3107) ; AGRICULTURE : *Faible augmentation des crédits destinés à l'enseignement agricole, insuffisance des bourses, faiblesse de l'augmentation accordée aux centres d'apprentissage, communication nécessaire aux Commissions des modifications pouvant intervenir dans la politique ou la répartition des crédits destinés à l'aménagement des grandes régions, substitution d'un projet de barrage sur le Salagou au projet initial sur l'Hérault* [9 novembre 1960] (p. 3435, 3436) ; BUDGET ANNEXE DU FONDS DE RÉGULARISATION ET D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES (F.R.O.M.A.) en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'ajournement depuis 1955 de la perception de la prime de soutien, l'absence regrettable d'un prélèvement au profit du F.R.O.M.A. à l'intérieur de la taxe unique sur le vin, le manque de précision sur la ventilation des crédits, le retard apporté à la publication du texte d'application sur le fonctionnement du Fonds et à la mise en place du comité de gestion, l'insuffisance des crédits pour les interventions de 1961* [9 novembre 1960] (p. 3460, 3461) ; *l'insuffisance des crédits pour les interventions sur le marché de la viande* (p. 3462, 3463) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 34 : *Ses observations sur : le Fonds national de la vulgarisation et du progrès agricole, la création éventuelle d'un compte de réserve, la nécessité d'attribuer à ce Fonds la totalité du produit des taxes dont la recette lui est affectée* [12 novembre 1960] (p. 3671, 3672) ; Art. 39 : *Réduction regrettable des crédits réservés aux calamités agricoles* (p. 3673) ;

— en deuxième lecture du projet de loi instituant une redevance d'équipement, Article premier : *Son amendement tendant à exclure des travaux pouvant faire l'objet d'une redevance la construction des bâtiments publics* [17 mai 1961] (p. 824, 825, 826).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *ses observations sur : l'insuffisance du prix plancher ; la revalorisation des cours ; l'élimination des excédents ; l'estimation du stock à prévoir ; la création d'une société interprofessionnelle d'intervention ; la chaptalisation ; la péréquation des prix de transport* [16 juin 1961] (p. 1150 à 1152).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Etat A : *Ses observations sur : les responsabilités du Gouvernement dans les perturbations du marché du lait et du vin ; les importations excessives de vin ; la construction de caves coopératives et particulières ; l'affectation souhaitable d'une partie des fonds du F.O.R.M.A. à l'assainissement du marché du vin ; la distillation nécessaire des excédents* [11 juillet 1961] (p. 1610, 1611) ;

— du projet de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages en qualité de *rapporteur : Ses observations sur : le dépeuplement accéléré des rivières ; ses conséquences graves pour les propriétaires, l'industrie de tourisme et les industries de fabrication du matériel spécialisé de pêche ; l'interdiction souhaitable de la vente des poissons pour mettre fin au braconnage ; l'exception prévue en faveur des adjudicataires et des permissionnaires de la pêche dans les eaux du domaine public ou dans des lacs de retenue ou des lacs du domaine privé ; l'autorisation de vente pour le poisson en provenance des élevages ; la proportion importante des truites d'élevage servies dans les hôtels ; la nécessité de tenir compte de l'effort et des dépenses effectués par les sociétés de pêche ; la tenue de registres d'achat pour permettre d'effectuer un contrôle sur l'origine des poissons ; la répression des infractions par des peines contraventionnelles* [19 juillet 1961] (p. 1797, 1798) ; Art. 2 *(Publication des modalités d'application par un règlement d'administration publique)* : *Fusion souhaitable des articles premier et 2 en un article unique du Code rural* (p. 1801, 1802) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE, en qualité de *Rapporteur pour avis pour le F.O.R.M.A. : Ses observations sur : la transformation du F.O.R.M.A. en un établissement public autonome ; l'augmentation en 1961 des crédits pour les interventions sur les viandes et sur le lait ; la nécessité d'un budget prévisionnel des interventions prévues pour permettre un contrôle a priori du Parlement ; l'insuffisance des interventions sur le vin, les fruits et les légumes ; la nécessité d'une action par produit pour permettre des interventions préventives* [29 octobre 1961]

(p. 3465, 3466) ; *ses observations sur : La non application de la loi sur l'enseignement agricole ; l'insuffisance des implantations de lycées et collèges publics ; l'absence de crédits pour les établissements privés de ce niveau ; le retard apporté à la création de comités départementaux devant être consultés sur l'implantation des établissements publics et la reconnaissance des établissements privés, l'insuffisance des bourses pour l'enseignement agricole* (p. 3486, 3487) ;

— d'un projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles, Art. 2 (*Procédure de consultation*) : *Sous-amendement de M. Boscary-Monsservin à l'amendement de la Commission (Suppression de la condition de tonnage) maintien nécessaire de la notion de majorité qualifiée sur la production, cas des maraîchers* [13 décembre 1961] (p. 5601) ; après l'Art. 3 : *Son article additionnel (Application de la loi exclusivement aux produits vendus sur les emplacements réservés à un marché public) ses observations sur la préservation nécessaire des initiatives en matière d'amélioration de la qualité et des techniques de commercialisation : l' exemple du vin et des pommes ; les difficultés rencontrées dans la vente de certains vins de l'Hérault ; les règles imposées pour l'exportation des pommes ; le maintien nécessaire de la possibilité d'une vente directe* (p. 5603, 5604) ;

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Nécessité d'étendre les dispositions du projet aux salariés agricoles et aux non-salariés* [3 mai 1962] (p. 853, 854) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole, en qualité de *Rapporteur pour avis : Le retard avec lequel ce texte a été adopté, le problème des ingénieurs agricoles, la situation des écoles nationales supérieures d'agronomie et de l'Institut national agronomique, le maintien de Grignon à son emplacement actuel, l'installation de l'Institut national agronomique à Palaiseau, l'implantation de collèges agricoles, l'année de formation professionnelle complémentaire, le rôle de l'enseignement privé, les critères retenus en matière de ressources des agriculteurs* [3 juillet 1962] (p. 2156 à 2159) ; *le pourcentage des subventions dans le financement global, la reconnaissance des établissements privés de l'enseignement supérieur agricole* [4 juillet 1962] (p. 2188) ; Article additionnel : *La répartion des dotations annuelles dans le cadre du Plan de seize ans* [4 juillet 1962] (p. 2200).

GRENIER (M. Fernand), *Député de la Seine, 40e circonscription (I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi programme relative à l'équipement sanitaire et social : *Insuffisance de ce projet de loi-cadre ; cas du centre hospitalier de Saint-Denis ; parc de la Légion d'Honneur ; incidence tragique entraînée par le drame algérien pour l'équipement sanitaire du pays* [14 mai 1959] (p. 496) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, Art. 19 : *Son amendement tendant à permettre aux députés appartenant à une formation politique dont les candidats ont obtenu plus de 10 0/0 des suffrages dans l'ensemble du pays aux élections législatives de se constituer en groupe quel que soit leur nombre* [27 mai 1959] (p. 616, 617, 618) ;

— d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour maintenir l'entière liberté de la Bibliothèque polonaise de Paris : *Sa motion de renvoi ; intensification des échanges culturels franco-polonais, séparation des pouvoirs, exclusion des députés communistes des Commissions ; Convention franco-polonaise pour la coopération culturelle* [3 juin 1959] (p. 728 à 731).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative aux droits de mutation des appartements [19 juin 1959] (p. 942).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative aux loyers des veuves de guerre de plus de 60 ans habitant des locaux insuffisamment occupés [19 juin 1959] (p. 944, 945).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Imprécision des dispositions proposées ; absence d'une volonté réelle d'une promotion sociale ; développement du chômage et baisse du pouvoir d'achat ; développement de la concentration des terres ; nécessité d'une réfor-*

me démocratique de l'enseignement [30 juin 1959] (p. 1184 à 1186) ;

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art. 43 : *Son amendement tendant à taxer à 5 ou 10 0/0 les réserves spéciales de réévaluation* [28 octobre 1959] (p. 2037) ;

— du projet de loi tendant à favoriser la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales : *Conditions déplorables dans lesquelles est préparé le travail législatif ; élimination des députés communistes ; rappel des conquêtes sociales obtenues par les ouvriers ; protection nécessaire du droit syndical ; entrave mise au libre exercice des fonctions syndicales ; sanction nécessaire contre les employeurs violant le droit syndical ; problème de la formation des militants syndicaux ; rôle du centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. ; conditions de l'efficacité de l'aide de l'Etat ; respect nécessaire du droit de chaque centrale ; attribution de crédits suffisants* [3 novembre 1959] (p. 2138 à 2140) ; Article premier : *Amendement de M. Lolive (Formation des travailleurs syndicaux par des organismes légalement constitués, désignés chaque année par des centres spécialisés attachés aux organisations syndicales) ; crainte d'une dispersion des crédits au détriment des centrales syndicales* (p. 2141, 2142) ; Art. 3 : *Amendement de M. Cermolacce prévoyant que les organisations syndicales établissent la liste des stages ou sessions avec, en regard, la durée de scolarité ; respect de l'indépendance des organisations syndicales* (p. 2144) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Affectation d'une partie du parc de la maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis à la population de Saint-Denis* [16 novembre 1959] (p. 2475) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Problème du cinéma* [17 novembre 1959] (p. 2498) ; CINÉMA : *Nécessité de renouveler la loi d'aide de 1953 et de permettre la modernisation des petites et moyennes entreprises ; perspectives du marché commun ; dispositions regrettables du décret du 26 juin 1959 constituant une véritable pré-censure de la qualité ; amorce d'une colonisation du cinéma français ; attribution des subventions d'après des critères politiques* [24 novembre 1959] (p. 2946, 2947) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissement privés, Art. 12 : *Son amendement (Application de la présente loi sur tout le territoire de la République)* [23 décembre 1959] (p. 3646).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Ses observations sur : le mécontentement légitime des travailleurs, artisans de la prospérité de l'économie française sans être les bénéficiaires, la mise en application de la semaine de quarante heures sans diminution de salaire ; les problèmes posés par la fermeture d'usines dans la région parisienne, notamment des chantiers de l'Atlantique à Saint-Denis ; les brimades dont sont victimes les délégués du personnel ; les liens étroits reconnus par les ouvriers entre leurs difficultés et la prolongation de la guerre d'Algérie* [16 juin 1960] (p. 1383, 1384).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'établissement entre la France et les Etats-Unis d'Amérique : *Accentuation de la dépendance économique et par suite politique de la France à l'égard de l'Amérique ; avantages consentis aux Américains sans véritable réciprocité ; développement dans tous les domaines des investissements américains attirés en Europe par le coût élevé de l'intérêt du capital ; exclusion inexplicable de l'application du traité de la zone du canal de Panama et du territoire sous tutelle des îles du Pacifique ; application de la Convention à l'Algérie contrairement à l'autodétermination ; volume des investissements français aux Etats-Unis* [23 juin 1960] (p. 1475 à 1477) ; *lien du Ministre des Affaires étrangères avec la banque de l'union parisienne* (p. 1480).

Prend part au débat sur les questions orales posées par M. Bertrand Denis et Mme Thome-Patenôtre relatives à la protection de la jeunesse contre certains films : *Recrudescence des délits commis par les mineurs et responsabilité du cinéma dans ces délits ; déficience de l'équipement scolaire ; responsabilité de la grande presse et de nombreux illustrés ; crise traversée par le cinéma français ; problème de la détaxation* [24 juin 1960] (p. 1504, 1505, 1506) ;

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à la répression des infractions en matière de décentralisation : *Ses observations sur : le système d'administration inique imposé à Paris*

depuis la Commune ; *le régime de la libre entreprise* ; *la mauvaise répartition des forces productrices* ; *l'absence de mesures en faveur des ouvriers des entreprises décentralisées, les conséquences pour les ouvriers de la fermeture de l'usine des chantiers de l'Atlantique de Saint-Denis* ; *la démantèlement économique de la région parisienne* [20 juillet 1960] (p. 2065, 2066) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1960, Art. 16 *bis* (*Approbation par le Parlement de la mise en recouvrement de la taxe radiophonique en cas de modification du taux de la redevance en cours d'année*) : *Ses observations sur : l'illégalité de l'augmentation de la taxe radiophonique effectuée en cours d'exercice par décret en violation de l'article 14 de la loi de finances; le nouveau régime de la R.T.F. écartant le contrôle parlementaire; la possibilité de prévoir l'augmentation de ses charges dès décembre dernier; l'inflation de ses effectifs, la faible part de l'augmentation de la taxe affectée à l'amélioration des programmes, la partialité de l'information, l'émission de M. Jean Nocher* [21 juillet 1960] (p. 2095, 2096) ; rapport de la Commission mixte paritaire : *Opposition répétée justifiée du Sénat à l'augmentation illégale de la taxe radiophonique décidée par décret en cours d'exercice en violation de l'article 14 de la loi de finances; augmentation des dépenses improductives et des frais généraux de la R.T.F.* [25 juillet 1960] (p. 2207, 2208) ; en troisième lecture : *Rejet de l'augmentation de la redevance au Sénat à une forte majorité; nécessité d'un scrutin à l'Assemblée sur la question* [25 juillet 1960] (p. 2218) ; en quatrième lecture (p. 2220).

Est entendu sur la question orale de M. Boutard relative à la crise de l'industrie cinématographique et du théâtre : *Diminution de la fréquentation des cinémas; allégement de la fiscalité; cas des cinémas de villages « tourneurs »* [21 octobre 1960] (p. 2707, 2708).

Est entendu sur la question orale de M. Boutard relative aux conclusions de la Commission de censure des films cinématographiques : *Conclusions du rapport de M. de Ségogne* [21 octobre 1960] (p. 2711, 2712).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Crise du cinéma, infériorité de la situation du cinéma français par rapport à nos partenaires du Marché commun, nécessité de réduire le poids de la fiscalité pesant sur le cinéma, de revenir à la liberté du prix des places et de rétablir l'aide à la petite exploitation, définition souhaitable d'une politique d'utilisation rentable de l'U.G.C.* [5 novembre 1960] (p. 3172, 3173) ; *impossibilité pour les films français de s'amortir en France* (p. 3173) ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Information : *Ses observations sur : les entraves à la liberté de la presse, les déclarations du chef de l'Etat à Menton relatives aux personnalités journalistiques, les violences dont des journalistes ont été l'objet, l'interdiction faite à un journaliste de l'Humanité d'assister à une conférence de presse au camp de Mourmelon, la déclaration de M. Terrenoire sur la prétendue arrestation de M. Khrouchtchev, les sanctions prises contre les artistes signataires du manifeste des 121, les émissions de M. Jean Nocher, la partialité du journal parlé* (p. 3190, 3191) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, Art. 92 (*Prorogation d'avantages fiscaux au profit des sociétés françaises émettant des obligations à l'étranger*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [12 novembre 1960] (p. 3683) ; TAXES PARAFISCALES, Etat A, ligne 41 : *Amendement de M. Waldeck Rochet tendant à la suppression de la ligne* (*Cotisations perçues au profit du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes*) [13 novembre 1960] (p. 3811) ; ligne 123, radiodiffusion télévision française : *Ses observations sur : la préférence manifestée par les auditeurs français pour les postes périphériques plus objectifs, les éditoriaux haineux de Jean Nocher, les répercussions sur les programmes de la mesure prise contre les signataires du manifeste des 121* (p. 3822).

Pose à Monsieur le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la politique sociale du Gouvernement [20 juin 1961] (p. 1409) : *Ses observations sur : l'appui du Gouvernement au patronat; l'augmentation des profits; la capitalisation boursière des valeurs métropolitaines; l'augmentation des accidents et maladies du travail; le plan d'essor économique proposé; les atteintes aux libertés syndicales; l'insuffisance des petits traitements et des salaires* ; *l'augmentation des impôts indirects* (p. 1412, 1413).

Prend part au débat sur la question orale de M. Baudis relative à la situation du logement à Toulouse : *Ses observations sur : l'insuffisance criante de logements H.L.M. dans les villes en expansion et notamment dans la banlieue parisienne; le scandale de la Résidence de Villiers-le-Bel ; le problème de la famille Soudan exploité dans l'émission « Faire face » du 29 septembre; la situation de l'Office d'H.L.M. de Saint-Denis; la politique systématique d'achat des terrains pratiquée par la municipalité de Saint-Denis* [13 octobre 1961] (p. 2560, 2561).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie), Art. 6 (*Exclusion des frais généraux des entreprises de certaines dépenses de caractère somptuaire*) : *Son amendement* (*Abaissement à 7.500 NF du plancher pour l'amortissement des voitures de tourisme*) [20 octobre 1961] (p. 2807); (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : le prochain dépôt d'un projet de loi programme sur l'entretien des monuments historiques ; le maintien souhaitable de l'Opéra-Comique et de son répertoire; les conséquences désastreuses pour les exploitants et les producteurs indépendants de la suppression de la loi d'aide au cinéma ; la diminution de la fréquentation des salles de cinéma en France; la fiscalité excessive pesant sur le cinéma; l'impossibilité pour les municipalités de diminuer la part des taxes qui leur reviennent; la situation désastreuse des directeurs de salles dont la clientèle était composée essentiellement d'Algériens, après la décision imposant le couvre-feu aux Musulmans; l'interdiction frappant certains films* [26 octobre 1961] (p. 3142, 3143); BUDGETS ANNEXES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Ses observations sur : le refus opposé par la Chancellerie à la proposition de la municipalité de Saint-Denis d'acheter la moitié du parc de la Maison de la Légion d'Honneur totalement à l'abandon ; le désir de la municipalité de conserver au parc son caractère et son harmonie; l'intérêt présenté par cette acquisition pour les habitants de Saint-Denis privés d'espaces verts; les rapports cordiaux entretenus entre la municipalité de Saint-Denis et la Maison de la Légion d'Honneur* [27 octobre 1961] (p. 3267, 3268); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, information : *Ses observations sur : le manque d'objectivité des informations données par la R.T.F., notamment en ce qui concerne le problème algérien; la reprise des expériences nucléaires et le problème allemand; les nombreuses omissions volontaires; l'introduction de la publicité directe à la télévision ; le choix regrettable de la définition des 625 lignes pour la deuxième chaîne; les intentions du Gouvernement à ce sujet; la modification nécessaire du mode de recouvrement de la taxe radiophonique* [7 novembre 1961] (p. 3976, 3977); en deuxième lecture, Art. 7 (*Evaluation forfaitaire du revenu imposable d'après certains éléments du train de vie*) : *Amendement de M. Ballanger tendant à reprendre pour la valeur locative des droits de chasse, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture* [1er décembre 1961] (p. 5215); *ses observations sur : la substitution par le Sénat de la notion de « montant des loyers payés » à celle de « valeur locative réelle » ; la nécessité d'imposer les signes extérieurs de richesse plutôt que d'augmenter les impôts indirects frappant les petites gens* (ibid) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Ses observations sur : l'impuissance du pouvoir à garantir l'ordre public, le climat de violence que tente d'installer l'O.A.S., les parlementaires complices de l'O.A.S., l'origine des fonds dont dispose cette organisation, la complaisance du pouvoir envers les criminels et l'indulgence de la justice, l'impunité dont bénéficient les journaux porte-parole de l'O.A.S., l'irrecevabilité opposée à un amendement déposé par les députés communistes tendant à mettre à la charge de l'Etat, la réparation des dommages résultant des attentats O.A.S., les brutalités policières dont ont été victimes les manifestants anti-O.A.S.* [7 décembre 1961] (5381).

Est entendu pour un fait personnel : *Sa mise en cause par M. Cathala au cours du débat sur l'indemnisation des dommages résultant des attentats* [7 décembre 1961] (p. 5388).

Prend part au débat sur une motion de censure (Crédits pour l'usine de Pierrelatte), Art. 43 : *Les crédits relatifs à l'usine de Pierrelatte, l'incertitude des chiffres avancés, les firmes intéressées à ces fabrications, la construction du « Mirage IV », la priorité à*

accorder à d'autres objectifs, le retard de la France en matière d'armement atomique, la course à l'armement entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis [16 juillet 1962] (p. 2395. 2397).

Prend part à la discussion du projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière, Art. 29 : *Son amendement de suppression* (*Formes et fonctionnement des sociétés immobilières d'investissement*) [23 juillet 1962] (p. 2792).

Prend part au débat sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *La résistance, fait non d'un homme, mais d'un peuple* [4 octobre 1962] (p. 3250).

GRENIER (M. Jean-Marie), *Député des Vosges, 3e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 juillet 1961] (p. 1503).

Cesse d'appartenir à cette Commission [13 décembre 1961] (p. 5609).

Est nommé membre de la Commission de contrôle de la circulation monétaire [16 octobre 1959] (p. 1844).

GRÈVERIE (M. Robert), *Député de la Seine-Maritime, 8e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur : 1° la proposition de loi de M. Guillon relative à l'exercice, en France, de la profession de sage-femme par des personnes de nationalité française ayant exercé cette profession en Indochine en vertu de la réglementation particulière à ce pays, avant les accords de Genève ; 2° la proposition de loi de M. Paul Coste-Floret tendant à compléter l'article premier de l'ordonnance n° 45-2184 du 24 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme, **n° 336** [3 novembre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 894), modifié par le Sénat, relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 956** [17 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille, **n° 1054** [13 décembre 1960].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi sur les assurances sociales agricoles (deuxième lecture) en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur l'incidence financière des modifications apportées au texte par le Sénat* ; *le rétablissement souhaitable de la franchise* ; *l'institution opportune d'une pluralité pondérée en matière de gestion* [23 novembre 1960] (p. 3982, 3983) ; Art. 1er « Section I — Champ d'application », Art. 1106-1 du Code rural : *Amendements de MM. Sagette et Gauthier* (*Assurance volontaire pour les vieillards n'ayant par cotisé*) ; *amendement de la Commission des finances* (*Reprise du texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale*) (p. 3997) ; *amendement de M. de Sesmaisons* (*Application de la loi aux petits-enfants mineurs*) : *Ses observations sur l'inutilité de cet amendement, la notion d'« enfants à charge» contenue dans le texte* (p. 3999) ; « Section II — Prestations », Art. 1106-2 du Code rural :

Amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents ; exclusion nécessaire des accidents de la vie privée (p. 4000-1) ; *son amendement au nom de la Commission (Rétablissement de la franchise)* (p. 4006) ; *son amendement (Institution d'un ticket modérateur variable défini par le Haut comité médical)* (p. 4008) ; Art. 1106-3 du Code rural : *Amendement du Gouvernement tendant à exclure le conjoint du bénéfice de l'assurance invalidité ; tarvail important fourni par les épouses dans les petites exploitations* (p. 4010) ; Art. 1106-3 *bis* du Code rural : *(Création d'un fonds d'action sanitaire et social)* : *Son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression de l'article* (p. 4012) ; « Section III — Financement », Art. 1106-5 du Code rural : *Son Amendement (Suppression du plafond des cotisations prévues au deuxième alinéa)* (p. 4013) ; Art. 1106-7 du Code rural *(Participation de l'Etat)* : *Amendement de M. Méhaignerie (Double cotisation)* ; *amendement de M. Paquet (Référence au bénéfice agricole forfaitaire comme assiette de cotisation)* [29 novembre 1960] (p. 4118) ; « Section IV — Assujettissement et organisation », Art. 1106-8 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (Pluralité de gestion)* (p. 4128) ; Art. 1106-9 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale* (p. 4138) ; *son sous-amendement (Possibilité de dénonciation des contrats au bout de deux ans)* (p. 4139, 4140) ; *son amendement au nom de la Commission (Institution auprès de chaque groupement d'organismes assureurs d'un conseil de gestion composé d'agriculteurs élus)* (p. 4144) ; Art. 1106-11 du Code rural : *Son amendement subordonnant le paiement des prestations au versement des cotisations dans les six mois à compter de la mise en demeure* (p. 4145) ; Art. 2, Art. 1250-1 du Code rural : *Son amendement relatif à la coordination entre le régime agricole et le régime général* (p. 4148) ; *le retire* (p. 4149) ; Art. 3 *(Résiliation des contrats volontaires en cours relatifs à l'assurance maladie)* : *Son amendement tendant à la suppression de l'article ; conséquence de la pluralité de gestion votée précédemment* (p. 4149) ; Art. 6 *(Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance obligatoire des accidents)* : *Son amendement (Liberté de choix de l'assureur)* (p. 4152) ; Rapport de la Commission mixte paritaire, en qualité de *rapporteur* : *Ses observations sur l'accord intervenu au sein de la Commission mixte paritaire, notamment à propos de la gestion* [13 décembre 1960] (p. 4555).

GRUSSENMEYER (M. François), *Député du Bas-Rhin, 7e circonscription (U.N.R.)*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre du comité de contrôle du Fonds forestier national [29 juin 1959] (p. 1141).

Dépôts :

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1195). adopté par le Sénat, rendant applicables les articles 12 à 27 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer à certaines entreprises de transport public, **n° 1334** [12 juillet 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1658) relatif à la suppression de la Commission supérieure de cassation des dommages de guerre, **n° 1739** [30 mai 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Problème posé en Alsace par les difficultés linguistques, développement des cours complémentaires* [2 juillet 1959] (p. 1258) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Déception des sinistrés du Nord de l'Alsace devant l'ajournement de la reconstruction de leurs biens en raison de l'insuffisance des crédits pour 1960 ; mode de financement appliqué aux sinistrés*

immobiliers ; *indemnisation en espèces des personnes âgées, des sinistrés partiels et des collectivités de moindre importance* ; *application compréhensive des dispositions en vigueur* ; *problème posé par la suppression de 1100 emplois au Ministère* ; *mesures de reclassement nécessaires* ; *dispositions en faveur du personnel des associations syndicales et des associations de reconstruction* ; *caractère économique, financier et social du problème de la construction* ; *réforme du système de l'allocation de logement* ; *développement des mesures destinées à encourager les candidats à la construction* ; *conception humaine de l'habitation* [23 novembre 1959] (p. 2836, 2837) ;

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Développement des installations de fabriques de jus de fruits ou de mise en conserve de fruits* [2 décembre 1959] (p. 3141) ;

— du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, après l'article 2 : *Son article additionnel (Enseignement postscolaire agricole)* [7 juin 1960] (p. 1163) ; *maintien souhaitable des jeunes dans l'exploitation familiale durant la période des grands travaux* ; *avantages de l'utilisation d'une main-d'œuvre gratuite pour la rentabilité de l'exploitation* (p. 1163, 1164) ; *le retire* (p. 1164) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, en qualité de *Rapporteur pour avis suppléant : Ses observations sur : l'effort remarquable de modernisation entrepris par le Ministère des Postes et Télécommunications malgré la modicité des crédits qui lui sont alloués, l'importance des problèmes sociaux, la nouvelle présentation du budget par suite de l'application du plan comptable, la distorsion entre la croissance du trafic et l'évolution des effectifs malgré les progrès réalisés dans l'automatisation et la mécanisation, les progrès du téléphone rural, la reprise des ouvertures de comptes de chèques postaux, les améliorations devant être apportées à la situation du personnel, l'extension nécessaire de la réforme du cadre B, l'attribution souhaitable d'une indemnité aux facteurs le logement du personnel, la nécessité de donner l'autonomie financière au Ministère des Postes et Télécommunications* [28 octobre 1960] (p. 2906, 2907) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : la liquidation des dommages de guerre, la reconnaissance d'un droit d'indemnité à certains sinistrés mobiliers actuellement écartés de ce bénéfice (sinistrés modestes n'ayant pas été indemnisés pour la perte de leur bicyclette ou de leur T.S.F.), la nécessité de permettre le nantissement et le remboursement anticipé des titres mobiliers, l'attribution d'une indemnité de dépossession aux personnes contraintes par l'ennemi de fermer leurs établissements, l'octroi d'une indemnité de dommages de guerre aux étrangers dont les fils combattent en Algérie, les conséquences des décisions d'annulation de créances et de diminution des indemnités, le versement en espèces des sommes restant dues au titre de la liquidation des dossiers immobiliers, notamment pour les personnes âgées et pour les bâtiments cultuels* [3 novembre 1960] (p. 2993, 2994).

Est entendu sur les questions orales avec débat relatives à la politique sociale du Gouvernement : *Ses observations sur les abattements de zones de salaires* [30 juin 1961] (p. 1423).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : l'effondrement des cours des fruits à noyaux au cours de l'été dernier par suite du manque d'organisation du marché et de la publication des décrets d'application de la loi sur la lutte antialcoolique* ; *la réglementation trop rigoureuse imposée pour l'exploitation* ; *le financement du programme complémentaire d'adductions d'eau* [29 octobre 1961] (p. 3495, 3496) ; CONSTRUCTION : *Ses observations sur : le règlement des dommages de guerre, l'opportunité d'un règlement accéléré des recours contentieux et d'un remboursement anticipé des titres mobiliers en réduisant le nombre des échéances et en payant immédiatement les titres aux sinistrés âgés de plus de 65 ans, ou tout au moins en leur permettant de les céder* ; *la lenteur de la réparation des bâtiments classés monuments historiques* ; *l'augmentation de la productivité de l'industrie du bâtiment* ; *l'octroi souhaitable aux communes constructrices de lotissements, à défaut de subventions, de la possibilité de contracter un emprunt à long terme et à un taux particulièrement faible pour les dépenses de viabilité* ; *l'inutilité de l'avis du Service des Ponts-et-chaussées pour les constructions scolaires* [31 octobre 1961] (p. 3676, 3677) ;

— du projet de loi adopté par le Sénat, complétant et modifiant le Code de la nationalité française, Art. 4 : *Situation douloureuse de certains alsaciens lorrains* [6 décembre 1961] (p. 5358) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *Le caractère général de l'enseignement agricole, son importance pour le monde rural* [3 juillet 1962] (p. 2161, 2162) ;

— du projet de loi relatif à la suppression de la Commission supérieure de Cassation des dommages de guerre en qualité de *Rapporteur* : *Le report de cette suppression au 1er juillet 1963, l'existence de pourvois dus à la liquidation de dossiers, les différentes instances de dommages de guerre, la nécessité de hâter l'instruction des affaires en instance* [12 juillet 1962] (p. 2412) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Date de la suppression reportée au 1er juillet 1963) le nombre des affaires en instance à liquider* (p. 2412, 2413).

GUETTAF (M. Ali), *Député de Blida (E.A.S., puis U.R., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [3 février 1960] (p. 151).

S'inscrit au groupe de l'U N.R. [28 juin 1960] (p. 1553).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission de la défense nationale et des forces armées [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [30 juin 1960] (p. 1638), [6 octobre 1960] (p. 2490).

Cesse d'appartenir à cette Commission [5 novembre 1960] (p. 3198).

Est nommé membre des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes [22 juillet 1960] (p. 2179).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [20 juin 1961] (p. 1178).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part au débat sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *La prise de conscience des Musulmans algériens ; la construction de l'Algérie nouvelle* [5 juin 1962] (p. 1461).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

GUILLAIN (M. Pierre), *Député du Pas-de-Calais, 8e circonscription (I.P.A.S.).*

Secrétaire de l'Assemblée Nationale

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu juge suppléant à la Haute Cour de justice [23 juillet 1959] (p. 1463).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à permettre aux usagers des locaux à usage professionnel ou à usage mixte de céder à leur successeur le bénéfice du maintien dans les lieux, **n° 460** [16 décembre 1959].

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 octobre 1960] (p. 2463), [24 avril 1962] (p. 737).

Interventions :

Prend part à la discussion d'un projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale, Art. 3 : *Son amendement tendant à inclure la reconstruction et la réparation des dommages de guerre dans les matières de la compétence de la Commission de la production et des échanges* [20 janvier 1959] (p. 99, 100).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [6 octobre 1959] (p. 1704).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale : *Déception causée par la réforme ; faible importance du rôle des parlementaires ; maintien des défauts de la fiscalité actuelle, complexe, injuste et lourde ; possibilité d'amender le texte proposé ; nécessité d'une réforme profonde, voire révolutionnaire* [22 octobre 1959] (p. 1917 à 1919) ; Art. 26 (*Suppression des décotes sur stocks*) : *Sa demande de suppression de l'article* [28 octobre 1959] (p. 2025) ; Art. 37 : *Choix contestable du lieu d'imposition* (p. 2034) ; *sa demande du rejet de l'article* (ibid) ; Art. 62 : *Son amendement concernant le régime des assurances relatives aux risques agricoles et établissant une égalité entre les compagnies d'assurances et les mutuelles agricoles* [29 octobre 1959] (p. 2083) ; *faible nombre des adhérents aux mutuelles agricoles* (p. 2084) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CONSTRUCTION : *Promulgation nécessaire d'un plan de financement permettant le règlement en espèces des derniers sinistrés ; réexamen de l'article 14 de la loi du 28 octobre 1946 ; paiement en espèces des indemnités mobilières aux cas sociaux ;* [23 novembre 1959] (p. 2841) ; Art. 60 : *Irrecevabilité opposée à un amendement concernant les cas sociaux par la Commission des finances* (p. 2852) ; Art 61 : *Amendement du Gouvernement tendant à relever totalement ou partiellement de la déchéance du droit aux dommages de guerre les personnes ayant été condamnées pour profits illicites* (ibid) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échanges de logements : *Ses observations sur la décentralisation du nouvel organisme* [20 juillet 1960] (p. 2078) ; Art 5 (*Procédure contentieuse en cas d'échec de la tentative amiable*) : *Amendement de la Commission ; suppression des garanties données au propriétaire par la loi de 1948 ; nécessité de faire assurer à la bourse les responsabilités de son intervention* [21 juillet 1960] (p. 2131) ;

— du projet de loi relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier : *Ses observations sur : l'aspect économique des droits de douane ; l'insuffisance de la forêt française pour satisfaire les demandes en bois et en pâte ; les conditions de la fabrication des pâtes à papier en France ; l'inopportunité du rétablissement des droits de douane qui ne profiterait qu'aux grosses entreprises ; la nécessité de conserver à la papeterie française une place compétitive dans le Marché commun* [22 juillet 1960] (p. 2164, 2165).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [4 juillet 1961] (p. 1430).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième lecture), Art. 55 *ter* (*Fixation à 1.000 NF du plafond des trop perçus au titre des dommages de guerre, pouvant donner lieu à répétition*) : *Ses observations sur la situation des sinistrés saisis à l'heure actuelle d'une décision du Ministère de la Construction leur notifiant le trop perçu et de ceux déjà saisis par le service des recouvrements d'un ordre de reversement* [1er décembre 1961] (p. 5257).

GUILLAUMAT (M. Pierre).

Ministre des Armées.
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 4 février 1960

Ministre délégué auprès du Premier Ministre
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 5 février 1960 au 14 avril 1962

Dépôts :

Son projet de loi portant statut de l'économat de l'armée, **n° 39** (*J.O.* du 28 avril 1959).

Son projet de loi relatif à certaines dispositions applicables aux convoyeuses de l'air appartenant au personnel des cadres militaires féminins, **n° 40** (*J.O.* du 28 avril 1959).

Son projet de loi fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, **n° 51** (*J.O.* du 28 avril 1959).

Son projet de loi modifiant les articles 17 et 151 du Code de justice militaire pour l'armée de mer, **n° 65** [5 mai 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret n° 59-666 du 26 mai 1959 relatif à la formation de la classe 1961, **n° 127** [9 juin 1959].

Son projet de loi relatif à la notification des

ordres de route pour le recutement des forces armées, **n° 197** [7 juillet 1959].

Son projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949, lors de leur mise à la retraite, **n° 262** [6 octobre 1959].

Son projet de loi fixant un nouveau régime de limite d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, **n° 265** [6 octobre 1959].

Son projet de loi complètant l'article 2 du Code de justice militaire pour l'armée de terre, **n° 266** [6 octobre 1959].

Son projet de loi portant ratification du décret concernant la composition, les dates d'appel et les obligations d'activité des premier et deuxième contingents 1960, **n° 520** [29 décembre 1959].

Son projet de loi instituant un Centre national d'études spatiales, **n° 1429** [12 septembre 1961].

Interventions :

Ses fonctions de Ministre des Armées (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre des Armées (Cabinet Michel Debré) [Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959] (p. 612).

En cette qualité :

Répond aux questions orales de M. Villon relatives aux primes de rendement et salaires des ouvriers de la défense nationale [29 mai 1959] (p. 689).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959, Art. 2 : *Reprise des constructions abandonnées pour permettre l'achat d'hélicoptères lourds* [18 juin 1959] (p. 893) ;

— du projet de loi relatif au statut de l'économat de l'armée, Art. 1er : *Amendement de M. Buot au nom de la Commission tendant à soumettre l'intervention de l'économat à l'existence de difficultés exceptionnelles de ravitaillement perturbant les conditions normales du commerce* [18 juin 1959] (p. 894) ; Art 2 : *Amendement de M. Buot tendant à insérer après les mots « le point de départ », les mots « et la durée »* (ibid) ; Art. 4 : *Amendement de Buot tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article (Rétroativité de la loi)* (p. 895) ;

— du projet de loi fixant les conditions de recrutement et d'avancement des cadres du service du matériel de l'armée de terre, Art. 1er : *Amendement de M. Bignon au nom de la Commission concernant les sous-officiers* [18 juin 1959] (p. 897) ; Art. 4 : *Amendement de M. Bignon tendant à supprimer la phrase « l'ancienneté ne peut être inférieure à celle de l'arme ou du service le plus favorisé »* (ibid) ; Art. 5 : *Amendement de M. Bignon prévoyant que la constitution d'un cadre de sous-officier, son recrutement et son avancement seront fixés par décret* (p. 898).

Répond à une question orale de M. Schmitt relative aux salaires des ouvriers des établissements industriels de l'Etat [19 juin 1959] (p. 936).

Répond à une question orale de M. Boudet relative aux droits des titulaires de brevets de préparation militaire [19 juin 1959] (p. 938).

Répond aux trois questions orales posées par MM. de la Malène, Waldeck-Rochet et Diligent relatives au sursis d'incorporation des étudiants [16 octobre 1959] (p. 1838, 1839).

Répond à la question orale de M. Deschizeaux relative au nouveau type de drap militaire [16 octobre 1959] (p. 1842, 1843).

Répond à la question orale de M. Schmitt relative au plein emploi dans les établissements industriels de la Défense Nationale [30 octobre 1959] (p. 2120, 2121).

Répond à la question orale de M. Pierre Villon relative à la solde des militaires [30 octobre 1959] (p. 2121, 2122).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la notification des ordres de route pour le recrutement des forces armées, Art. 1er : *Amendement de M. de Lacoste-Lareymondie (Notification au maire du lieu de recensement ou au maire de la commune du dernier domicile connu lorsque l'enquête administrative n'a pas permis de déterminer le domicile de l'intéressé)* [4 novembre 1959] (p. 2176) ; Art. 2 : *Amendement de M. de Lacoste-Lareymondie tendant à supprimer dans le deuxième alinéa les mots « lorsque celui-ci est inconnu »* ; Art. 3 : *Amendement de M. de Lacoste-Lareymondie tendant à supprimer les mots « ou au domicile élu »* (ibid) ; Art. 4 :

Amendement de M. de Lacoste-Lareymondie tendant à ajouter après les mots « la loi du 13 décembre 1932 » les mots « relative au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves » (ibid) ;

— du projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'orde technique une option en faveur d'une pension au titre de la loi du 2 août 1949 lors de leur mise à la retraite, Article unique : *Amendement de M. Fabre (Suppression du délai de dix ans imparti pour le droit d'option)* [4 novembre 1959] (p. 2177) ; *amendement de M. Villon tendant à supprimer le mot « différentielle »* ; *application de la loi aux cas pouvant se rencontrer dans les trois armes* (p. 2178) ;

— du projet de loi fixant un nouveau régime de limite d'âge pour les militaires non officiers des armées de terre et de mer, Art. 2 : *Amendement de M. Bignon (Age de 36 au lieu de 35 ans)* [4 novembre 1959] (p. 2180) ; Art 4 : *Amendement de M. Bignon (Admission d'office dans le corps des sous-officiers de carrière des sous-officiers servant sous le régime de la loi du 3 mars 1928 ayant été autorisés à servir jusqu'à la limite d'âge supérieure* (p. 2181) ; en deuxième lecture [18 décembre 1959] (p. 3496) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, section commune : *Répartition des crédits entre les différentes missions de l'armée*; *maintien en Algérie en 1960 d'effectifs égaux à ceux de 1959; prolongation de la durée du service; sévérité plus grande en matière de sursis*; *transfert d'effectifs; fourniture des moyens de combat indispensables (hélicoptères, avions légers); accroissement de la consommation de carburants; accomplissement de la mission européenne de l'armée dans le cadre de l'O.T.A.N.*; *exécution de la mission « communauté »*; *efforts d'économies; difficultés rencontrées dans la conciliation de la conduite d'opérations militaires et la rigueur d'un cadre budgétaire; constitution d'une force de frappe*; *continuation et intensification des recherches nucléaires appliquées aux utilisations militaires de l'atome*; *modernisation du matériel des armées, notamment de l'armée de l'air et de l'armée de mer; fabrication d'engins sol-air du type « Hawk »; fabrication de cent « Mirage III »; construction d' « Etendard IV »; problème des fabrications aéronautiques; régression prévisible de l'activité des usines; étude des possibilités de reconversion; nécessité d'une loi de programme relative aux équippements militaires; situation des personnels militaires*; *revalorisation de la rémunération des cadres; création d'un fonds de prévoyance militaire; problème posé par le déficit d'infirmières et le départ prématuré des médecins militaires; contrôle de l'utilisation du parc automobile militaire* [17 novembre 1959] (p. 2521 à 2524); *utilité du croiseur lance-engins; application de la loi sur la présomption d'origine pour les jeunes soldats du contingent; prochain établissement d'un statut de la magistrature militaire; coopération entre civils et militaires en matière d'énergie atomique; maintien de l'école militaire d'application d'infanterie à Saint-Maixent; expérience limitée de l'utilisation du drap peigné pour l'habillement des soldats* (p. 2531, 2532); Art. 32 : *Amendement de M. Dorey tendant à un abattement de crédits de cinq millions de NF au titre III, Moyens des armes et services* (p. 2532); Section Air : *Rétablissement probable de la commande des « Nord 2501 »*; *justification de l'existence des ateliers industriels de l'air; étude du Cargo 8 tonnes; résultats satisfaisants obtenus dans l'utilisation des T 6* [18 novembre 1959] (p. 2553); Section Guerre : *Accord du Ministre des Finances pour l'application de la loi du 1er décembre 1956 relative aux officiers de réserve de l'armée de terre*; *dégagement des crédits nécessaires à l'intérieur du budget des armées* (p. 2562); SECTION COMMUNE, Affaires d'outre-mer, Art. 32: *Amendement de M. Thomazo tendant à la réduction des crédits inscrits sous le titre III dans le premier alinéa de l'article; emploi des crédits prévus pour la rémunération des personnels, officiers et sous-officiers de prisons militaires et non utilisés pour l'élaboration d'un nouveau statut pour la justice militaire* [18 novembre 1959] (p. 2582); *problème posé par les troupes d'outre-mer*; *avantages du maintien de la direction de ces troupes; renforcement du recrutement dans certains de nos T.O.M., notamment dans la Côte française des Somalis; arbitrage du Premier Ministre relatif au lancement du navire lance-engins; examen de la situation des offciers; avantages du Mirage IV A; prochaine approbation d'un plan d'implantation de l'armée de terre; commandes passées à l'établissement militaire de la D.E.F.A. à Vernon*; *refus de l'exemption de service en*

Tunisie et au Maroc aux exempts de service en Afrique du Nord [18 novembre 1959] (p. 2582, 2583); ESSENCES ET POUDRES : *Préservation des droits du personnel de la poudrerie de Ripault; prise en considération de la situation des chercheurs du Bouchet* (p. 2596);

— du projet de loi relatif à l'accès des Français musulmans aux différents grades d'officiers : *Dispositions prises dans un souci de justice et de fraternité à l'égard des populations musulmanes d'Algérie* [15 décembre 1959] (p. 3366, 3367);

— du projet de loi relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole, Art. 2 : *Caractère de solidarité de la cotisation cadastrale* [15 décembre 1959] (p. 3370);

— du projet de loi portant ratification du décret du 20 octobre 1959 suspendant provisoirement la perception des droits de douane d'importation sur le lait : *Rôle du Ministre des Finances et des Affaires économiques en matière d'importations* [15 décembre 1959] (p. 3372); *suppression de la séance du soir* (ibid);

— du projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Ses observations sur : les difficultés de vouloir mener des opérations militaires en fonction de crédits prévus dans un cadre budgétaire; les remaniements des crédits militaires dus non à des imprévisions sur les besoins de l'armée mais aux vicissitudes de la guerre et à la hausse des prix* [17 décembre 1959] (p. 3422).

Est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre (Remaniement du Cabinet Michel Debré) [5 février 1960] (*J. O.* du 6 février 1960, p. 1226).

Exerce les attributions dévolues au Premier Ministre en matière d'énergie atomique, de recherche scientifique et de fonction publique [19 mars 1960] (*J. O.* du 20 mars 1960, p. 2663).

En cette qualité :

Répond à la question orale posée par M. Durbet relative au rapport du comité Armand et Rueff [14 octobre 1960] (p. 2536, 2537).

Répond à la question orale posée par M. Pinoteau relative à la condition des administrateurs civils [14 octobre 1960] (p. 2538, 2540).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relatif à certains équipements militaires : *Conditions dans lesquelles un refus a été opposé à notre proposition relative à la création d'une usine commune de séparation des isotopes* [18 octobre 1960] (p. 2582); *ses observations sur l'ordonnance de 1945 chargeant le Commissariat à l'énergie atomique d'entreprendre des travaux de défense nationale* (p. 2590); motion de censure : *Ses observations sur : les résultats satisfaisants des piles G1, G2 et G3; l'inexactitude des accusations lancées contre le Commissariat à l'énergie atomique; l'impossibilité de faire des réponses précises dans les domaines touchant à la défense nationale* [22 novembre 1960] (p. 3961).

Répond à la question orale de M. Jean-Paul David relative à la recherche scientifique et technique [28 octobre 1960] (p. 2920, 2921).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Services généraux : *Ses observations sur : le projet de loi de programme sur le Fonds national de la recherche scientifique devant être prochainement soumis à l'Assemblée; l'accroissement souhaitable du rôle du comité de coordination de la promotion sociale; la reconstruction du centre François Toullec à Lorient; le caractère indicatif du rapport Armand-Rueff; les études actuellement en cours relatives à la réforme administrative; le coût peu élevé du kilowatt-heure nucléaire; les résultats satisfaisants de la production de plutonium; la construction d'une usine au cap de la Hague; le prochain regroupement des services centraux; la signature par la France de la Convention de l'O.E.C.E. sur la responsabilité civile en cas d'accident nucléaire* [12 novembre 1960] (p. 3633, 3634).

Est chargé de l'intérim du Ministère de l'Education nationale, le 22 novembre 1960, en remplacement de M. Joxe (*J. O.* du 23 novembre 1960, p. 10436).

Prend part à la discussion du projet de loi de programme relative à la recherche scientifique et technique : *Ses observations sur : les missions de la délégation générale à la recherche scientifique; l'importance des dépenses publiques consacrées à la recherche en 1959 et 1960; la création de nombreux centres de recherches au cours de ces dernières années; la nécessité d'actions complémentaires; les thèmes d'actions concertées retenus par les dix comités d'études*

créés en décembre 1959; la dotation affectée au comité de recherches spatiales; le lancement éventuel d'un satellite français d'ici quelques années ; *la coopération internationale dans le domaine scientifique et technique de l'espace; les travaux et les projets du comité européen de recherches spatiales (C.O.P.E.R.S.); l'accord passé avec l'administration de l'espace américain (N.A.S.A.) d'une part, le comité français de recherches spatiales et l'organisation similaire de Grande-Bretagne d'autre part; les prochaines expériences de télécommunications par satellites devant être tentées conjointement par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne; l'invitation adressée par la Grande-Bretagne à la France, aux pays industriels de l'Europe en vue de la constitution d'une organisation de construction d'engins spatiaux*; *l'adaptation des structures de recherches françaises aux conditions modernes de progrès; l'effort de coordination devant être fait dans le domaine de la recherche* [3 mai 1961] (p. 628 à 630); *la revalorisation de la situation des techniciens du C.N.R.S.; les relations entre l'université et le C.N.R.S.; les mesures prises en faveur des sciences humaines; la prochaine construction d'une maison des sciences de l'homme à Paris; le développement de la recherche pharmaceutique française* ; *l'étude venant d'être faite sur la fiscalité relative à l'invention; le problème de la documentation et de l'information* ; *les résultats de la recherche privée* [4 mai 1961] (p. 661, 662).

Retire de l'ordre du jour au nom du Gouvernement une proposition de loi [18 octobre 1961] (p. 2620).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi instituant un centre national d'études spatiales : *Ses observations sur : les conséquences scientifiques, économiques et industrielles de recherches spatiales; l'intention du Gouvernement de réaliser un effort raisonnable accru sur le plan national et international* [18 octobre 1961]; *la prochaine réalisation du satellite français utilisant le lance-satellite « Diamant »; la création souhaitable d'une organisation européenne de lance-satellites; la nécessité de créer un organisme indépendant; l'examen des demandes budgétaires de ce nouvel organisme par le Comité international et le Comité consultatif de la recherche scientifique* (p. 2627, 2628); après l'Art. 5 : *Article additionnel de M. Schmitt (Dépôt annuel par le Centre national d'études spatiales d'un rapport sur son activité et les résultats obtenus pendant l'année écoulée)* : *Ses observations sur : l'audition des experts scientifiques par les Commissions et les Ministres; les études actuellement en cours sur la propulsion atomique et ionique* (p. 2630);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Section I, Services généraux : *Ses observations sur : l'application de la loi de programme relative aux actions complémentaires coordonnées de recherche scientifique et technique; l'ampleur considérable prise par la recherche spatiale et la création récente d'un centre d'études spatiales; la priorité accordée aux sciences biologiques dans les actions concertées financées par la loi de programme; l'effort fait pour la biologie moléculaire et les recherches sur le cancer et la leucémie; la construction d'un centre de pathologie cellulaire dans une unité hospitalière parisienne; les recherches en matière de conversion des énergies et d'exploitation des océans; la mise à l'étude d'un second navire océanographique; les actions concertées dans le domaine des sciences humaines (Analyse démographique, économique et sociale et science économique et problème de développement); le rejet de la candidature de M. Wallon à l'Ecole nationale d'administration en raison de son attitude à l'étranger hostile à la France; les fonctions du service de documentation et de contre-espionnage; le désir du Gouvernement de mieux informer les parlementaires des résultats obtenus et des perspectives en matière de promotion sociale; les réalisations intervenues dans ce domaine en 1960 dans l'agriculture et l'éducation nationale; la définition des actions des prochaines années en matière de promotion sociale, lorsque sera connu l'inventaire des moyens et des besoins prioritaires; le caractère incomplet de la liste des associations subventionnées* [30 octobre 1961] (p. 3577 à 3580); ENERGIE ATOMIQUE : *Ses observations sur : le programme atomique du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.); la production des matières fissiles; l'amélioration des installations de Marcoule; la révision du devis primitif de Pierrelatte; la poursuite des études appliquées à la production d'électricité et à la production d'armes; l'offre faite par les constructeurs français pour la construction d'une centrale*

nucléaire aux Indes; la recherche éventuelle de nouveaux sites pour les explosions atomiques au cas où les sites sahariens deviendraient inutilisables; le problème des déchets radioactifs; la construction à Cadarache d'un prototype à réacteur pour sous-marin; la protection des travailleurs et de la population contre les radiations [12 novembre 1961] (p. 4519, 4520).

Répond à la question orale sans débat de M. Meck relative aux indemnités pour difficultés administratives dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [1er décembre 1961] (p. 5192, 5193).

Répond à la question orale sans débat de M. Lurie relative aux fonctionnaires licenciés en application de l'acte dit loi du 17 juillet 1940 [1er décembre 1961] (p. 5193, 5194).

GUILLON (M. Paul), *Député de la Vienne, Ire circonscription (U.N.R., puis app. U.N.R., puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Se sépare du groupe de l'U.N.R. [27 janvier 1959] (p. 170) et s'apparente au groupe U.N.R. (p. 170).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [6 octobre 1959] (p. 1707).

Est nommé membre de la Commission des afiaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice-président de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 830).

Est nommé :

— membre de la Commission consultative des assurances sociales agricoles, en remplacement de M. Tomasini (Application de l'article premier du décret n° 50-1226 du 21 septembre 1950) [28 juin 1960] (p. 1553);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux assurances maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille [8 décembre 1960] (p. 4482);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1372).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'exercice, en France, de la profession de sage-femme par des personnes de nationalité française ayant exercé cette profession en Indochine en vertu de la réglementation particulière à ce pays avant les accords de Genève, **n° 34** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à interdire la vente des salmonidés sauvages, **n° 417** [27 novembre 1959]; la retire [27 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 319) autorisant le Président de la République à ratifier les amendements à la Convention du 28 juillet 1946 créant l'Organisation mondiale de la santé, **n° 442** [10 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à interdire la vente des salmonidés sauvages, **n° 902** [27 octobre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur les propositions de loi (nos 760, 881 rectifié et 960) : 1° de M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues, tendant à remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « victimes de la déportation du travail », et à modifier en conséquence le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre; 2° de M. Van der Meersch et plusieurs de ses collègues, tendant à limiter aux seuls bénéficiaires des articles L 272, L 275 et L 286 du Code des pensions militaires d'invalidité et des

victimes de guerre les appellations de « déporté » et de « déportation » ; 3° de M. Darchicourt et plusieurs de ses collègues, tendant à remplacer dans le titre et dans la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail », **n° 1254** [22 juin 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Sahara), **n° 1506** [6 novembre 1961].

Son rapport d'information, en application de l'article 144 du Règlement, fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la condition des personnels enseignants, **n° 1670** [20 mars 1962].

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance : *Minute de silence à la mémoire des morts de la Résistance* [18 juin 1959] (p. 888).

Prend part à la discussion d'un projet de loi de finances rectificative pour 1959 : *Mise en circulation du franc lourd sans avertissement préalable au Parlement* [18 juin 1959] (p. 891, 892).

Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente [19 juin 1959] (p. 936).

Prend part à la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis : Amendement de M. Maziol (Grâce amnistiante pour les titulaires de la Médaille de la résistance) ; remplacement de la condition de titulaire de la Médaille de la résistance, par celle de « titulaire de la carte de combattant volontaire de la résistance »* [8 juillet 1959] (p. 1358).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Situation matérielle des chercheurs du C.N.R.S.; insuffisance et caractère aléatoire de leur salaire ; absence de garantie de carrière* [21 novembre 1959] (p. 2788, 2789) ;

— du projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements privés, Art. 2 : *Son amendement (Contrôle de l'obligation scolaire)* [23 décembre 1959] (p. 3642) ;

— de la proposition de loi tendant à permettre l'accession des travailleurs français, non salariés, du Maroc et de la Tunisie aux régimes d'allocation et d'assurance vieillesse, en qualité de *Rapporteur suppléant* [21 juin 1960] (p. 1442, 1443) ;

— du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier des amendements à la Convention relative à l'Organisation mondiale de la santé, en quatité de *Rapporteur : Rôle considérable de l'O.M.S. dans le monde ; continuation de l'œuvre des médecins du corps de santé des troupes d'outre-mer ; maintien de la représentation de la France à l'O.M.S.* [23 juin 1960] (p. 1482, 1483).

Est entendu pour un fait personnel : *Attitude de certains parlementaires à l'issue de la discussion sur le projet de loi relatif à certains équipements militaires* [20 octobre 1960] (p. 2671).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur la nécessité de donner aux autorités académiques les moyens supplémentaires en matériel et personnel qui leur sont nécessaires pour effectuer le surcroît de travail provenant de l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé* [4 novembre 1960] (p. 3093) ;

— du projet de loi relatif à la ratification de traités conclus avec la République du Cameroun : *Ses observations sur : les liens d'affection nous unissant au Cameroun ; l'œuvre de la France dans ce pays ; le ralliement du Cameroun à la France libre ; son attachement à la France* [12 décembre 1960] (p. 4535, 4536) ;

— du projet de loi de programme relative au développement de l'action sociale dans les départements des Oasis et de la Saoura : *Amélioration nécessaire de la situation du personnel civil du service de santé mal rémunéré et soumis à de nombreuses sujestions, hommage devant être rendu au dévouement de ce personnel* [2 mai 1961] (p. 619).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur le maintien nécessaire de l'aide de la France aux Sahariens pour leur*

permettre d'exploiter et de profiter des ressources de leur sol [29 juin 1961] (p. 1343, 1344).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale avec débat relative aux rémunérations des auxiliaires médicaux : *La distinction entre les auxiliaires médicaux diplômés et non diplômés* [6 juillet 1961] (p. 1495, 1496, 1497, 1501).

Prend part à la discussion :

— de sa proposition de loi tendant à l'interdiction de la vente des salmonidés sauvages : *Ses observations sur : les avantages des dispositions proposées; les frais importants engagés par les sociétés de pêche et de pisciculture pour l'alevinage des rivières; le dépeuplement des rivières et le préjudice causé au tourisme; la difficulté d'établir une distinction entre la truite d'élevage et la truite sauvage; l'attrait exercé sur les touristes pêcheurs étrangers par les possibilités de pêche dans les rivières françaises; la répression nécessaire du braconnage; l'amélioration constante de la qualité des truites d'élevage; la protection nécessaire des industries de matériel de pêche* [19 juillet 1961] (p. 1799, 1800);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Ses observations sur : la situation des médecins inspecteurs de la Santé*; *la stagnation regrettable des subventions des œuvres concourant à la protection sociale des enfants et des jeunes; l'augmentation souhaitable des crédits pour la transfusion sanguine; l'accroissement du nombre des travailleuses familiales et l'amélioration de leur recrutement; les mesures devant être prises pour l'accueil des enfants inadaptés* [27 octobre 1961] (p. 3244); SAHARA, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : l'insuffisance des crédits propres des collectivités locales pour faire face à l'entretien des locaux administratifs, scolaires et hospitaliers; l'effort budgétaire accompli en faveur de l'enseignement technique; le développement nécessaire de l'enseignement agricole et la formation professionnelle des adultes*; *le prix élevé des denrées de première nécessité au Sahara*; *l'amélioration nécessaire des conditions de travail du personnel médical*; *les possibilités touristiques du Sahara* [8 novembre 1961] (p. 4059, 4060).

Prend part au débat :

— sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Les positions adoptées par M. Bidault; signification de la Résistance sous l'occupation* [5 juillet 1962] (2224, 2225);

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le passé républicain du Général de Gaulle; la signification du retour du Général de Gaulle en 1958; l'aspect vain des discussions juridiques au sujet du projet de révision; le caractère démocratique d'une élection du Président de la République au suffrage universel* [4 octobre 1962] (p. 3249, 3250).

GUISSOU (M. Henri), *Député de la Haute-Volta (N.I.).*

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Est élu Secrétaire de l'Assemblée Nationale [11 décembre 1958] (p. 18).

Cesse d'appartenir à l'Assemblée à partir du 15 juillet en application de l'article 91 de la Constitution et de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [21 juillet 1959] (p. 1404).

GUITTON (M. Antoine), *Député de la Vendée, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165).

Cesse d'appartenir à cette Commission [30 janvier 1959] (p. 196).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [30 janvier 1959] (p. 196), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu représentant titulaire à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe [29 janvier 1959] (p. 189).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE, après l'article 49 : *Son article additionnel (Doublement des redevances prévues par les décrets des 1er octobre et 14 décembre 1954)* [23 novembre 1959] (p. 2891) ; *le retire* (ibid.) ;

— en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole, Art. 26 : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement (Fixation des redevances d'abattage par les communes et syndicats de communes)* [11 juillet 1960] (p. 1822, 1823) ; Art. 28 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Nomination par le Ministre de l'Agriculture des vétérinaires chargés de l'inspection des abattoirs agréés pour l'exportation)* (p. 1824) ; *exigence de nos partenaires du Marché commun en matière sanitaire* (ibid) ; *son sous-amendement (Suppression des abattoirs publics par arrêté du Ministre de l'Agriculture et du Ministre de l'Intérieur après avis de la Commission nationale des abattoirs ; définition par décret des conditions de création et de fonctionnement des abattoirs privés de type industriel ou d'expédition)* (p. 1825) ; Art. 35 : *Son amendement (Représentation du Ministre de l'Agriculture dans les conseils d'administration des sociétés d'économie mixte)* (p. 1828) ;

DU BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES : *Ses observations sur la distinction devant être faite par les caisses mutuelles d'assurances sociales entre les frais administratifs d'une part et les frais sanitaires et sociaux d'autre part* [9 novembre 1960] (p. 3458).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale relative à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales [2 décembre 1960] (p. 4261, 4262).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1961, deuxième lecture, Art. 51 *quater*, état M (Taxes parafiscales), ligne 43 (*Cotisations versées au centre technique de la salaison*) : *Ses observations sur l'utilisation de la taxe* [6 décembre 1960] (p. 4349).

Est entendu sur les questions orales de M. Maurice Faure relatives à l'organisation du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), et à l'aide aux planteurs de tabac : *Nécessité de réviser le montant de la prime spéciale accordée aux planteurs pour les aider à lutter contre le mildiou du tabac ; application de la loi d'orientation agricole ; importance du maintien de la culture du tabac pour de nombreux petits exploitants* [12 mai 1961] (p. 762).

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Nécessité de ne pas remettre en cause la liberté de l'enseignement et de conserver les crédits affectés à l'enseignement privé* [28 octobre 1961] (p. 3396) ; AGRICULTURE : *Ses observations sur la suppression souhaitable de la cotisation imposée au titre des cultures spécialisées aux planteurs de tabac, pour le financement des allocations familiales* [29 octobre 1961] (p. 3480, 3481).

Est entendu pour un fait personnel (*Injures adressées par un collègue à un autre collègue*) [1er décembre 1961] (p. 5222).

Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale sans débat relative à la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme [15 décembre 1961] (p. 5664, 5665).

GUTHMULLER (M. Charles), *Député des Vosges, 1re circonscription (N.I., puis E.D., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [27 juillet 1959] (p. 1521).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Entente Démocratique [26 avril 1960] (p. 475).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier les dispositions pénales relatives à la jeunesse délinquante, **n° 1412** [22 juillet 1961].

Interventions :

Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance [10 décembre 1958] (p. 13, 14).

H

HABIB-DELONCLE (M. Michel), *Député de la Seine, 20e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires étrangères [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre titulaire de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165) ;

— membre de la Commission « ad hoc » chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un membre de l'Assemblée [7 juillet 1959] (p. 1334) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 578 rectifié) tendant à requérir la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée [28 avril 1960] (p. 521) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner une demande de suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée (n° 883) [21 octobre 1960] (p. 2714) ;

— membre de la Commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un député (n° 1016) [7 décembre 1960] (p. 4453).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines conséquences du divorce ou de la séparation de corps en ce qui concerne la garde des enfants, **n° 32** [28 avril 1959].

Son rapport au nom de la Commission spéciale du Règlement sur le règlement définitif de l'Assemblée Nationale (Dispositions relatives à l'élection de membres du Sénat de la Communauté), **n° 58** [28 avril 1959].

Son rapport au nom de la Commission spéciale du Règlement sur le règlement définitif de l'Assemblée Nationale (Dispositions relatives à l'élection de membres de la Haute Cour de justice), **n° 59** [28 avril 1959].

Son rapport au nom de la Commission spéciale du Règlement sur le règlement définitif, **n° 91** [26 mai 1959].

Son rapport au nom de la Commission spéciale du Règlement sur le règlement définitif (Articles réservés et articles renvoyés à la Commission), **n° 117** [3 juin 1959].

Son rapport supplémentaire au nom de la Commission spéciale du Règlement chargée de préparer et de soumettre à l'Assemblée Nationale un projet de règlement définitif (Après décision du Conseil Constitutionnel), **n° 210** [8 juillet 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du Code civil relatives à la reconnaissance de paternité hors mariage, **n° 278** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux officiers de réserve, ayant eu des responsabilités particulières en temps de guerre, de postuler au grade supérieur dans l'honorariat, **n° 285** [8 octobre 1959].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 401) autorisant la ratification du traité franco-éthiopien et ses annexes signés à Addis-Abeba le 12 novembre 1959 et fixant le nouveau régime de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba, **n° 463** [16 décembre 1959].

Son rapport, au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1004) autorisant la ratification du traité de coopération avec ses annexes et des traités portant respectivement convention judiciaire et convention consulaire conclus le 13 novembre 1960 entre la République française d'une part et la République du Cameroun d'autre part, **n° 1039** [9 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1242), adopté par le Sénat, autorisant: 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire, **n° 1375** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1243), adopté par le Sénat, autorisant: 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Dahomey ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Dahomey, **n° 1376** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1244), adopté par le Sénat, autorisant: 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Haute-Volta ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Haute-Volta, **n° 1377** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1245), adopté par le Sénat, autorisant : 1° la ratification du traité de coopération conclu le 24 avril 1961 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger ; 2° l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger, **n° 1378** [18 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1246), adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord de défense conclu le 24 avril 1961 entre les Gouvernements de la République française, de la République de Côte-d'Ivoire, de la République du Dahomey et de la République du Niger, **n° 1379** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1321), autorisant la ratification du traité de coopération conclu le 19 juin 1961 entre le Président de la République française et le Président de la République islamique de Mauritanie et l'approbation des accords de coopération conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, **n° 1393** [19 juillet 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de résolution relatif au Règlement provisoire de l'Assemblée Nationale : *Demande une suspension de séance* [16 janvier 1959] (p. 89) ; *rupture avec les errements passés* ; *établissement de règles permettant au Parlement de légiférer et contrôler* ; *caractère pléthorique des Commissions permanentes* ; *rôle des Commissions spéciales* ; *limitation de la convocation des Commissions pendant les intersessions* ; *rôle de la proposition de résolution* ; *contrôle de sa recevabilité* ; *importance nouvelle de la question orale et de la motion de censure* ;

répartition des places dans l'hémicycle [20 janvier 1959] (p. 93, 94) ; Art. 3 : *Amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots « pour l'examen des projets et des propositions qui ne sont pas renvoyés à une Commission spéciale » et à préciser « que les Commissions permanentes sont les organes qui assurent l'information du Parlement pour lui permettre d'exercer son contrôle »* (p. 98) ; Art. 4 : *Amendements de MM. Dejan et Coste-Floret relatifs à la constitution des Commissions ; trop grand nombre des membres des Commissions ; garantie des droits des députés isolés* (p. 104) ; Art. 9 : *Son amendement précisant qu'en dehors des sessions les Commissions sont convoquées par leur président sur l'initiative du Bureau* (p. 108) ; *possibilité pour le président de l'Assemblée de convoquer les Commissions en cas d'urgence* (p. 109) ; *amendement de M. David (Convocation des Commissions par leur président avec l'accord de la majorité)* (p. 109) ; Art. 10 : *Demande la réserve de cet article jusqu'au vote de l'article 14* (p. 111) ; *rappel au Règlement de M. Vals (Application des règles relatives au vote par scrutin public) ; demande une suspension de séance* (p. 111) ; Art. 14 : *Amendement de M. Coste-Floret prévoyant que lorsqu'une réunion de Commission a été demandée par le président, la majorité des membres présent peut décider qu'il n'y a pas lieu de tenir cette réunion ; demande le renvoi de l'article 14* (p. 113) ; après l'Art. 16 : *Son amendement tendant à faire le bureau de l'Assemblée Nationale juge de la recevabilité d'une proposition de résolution dont l'adoption mettrait en jeu la responsabilité du Gouvernement en dehors des formes prévues par l'article 49 de la Constitution* (p. 118) ; Art. 52 : *Amendement de M. de Broglie (Possibilité pour la Conférence des présidents d'inscrire une question orale à l'ordre du jour de la séance la plus proche)* (p. 126) ; Art. 53 : *Amendements de M. Ballanger tendant à établir une procédure élargie pour les questions orales avec débat ; teneur des propositions de résolution déposées en conclusion des débats sur les questions orales* [21 janvier 1959] (p. 141) ; *création de véritables ordres du jour ; crainte d'un retour à la pratique passée des démissions en dehors des formes constitutionnelles et à l'instabilité ministérielle* (p. 142) ; Art. 70 (*Répartition provisoire des groupes dans l'hémicycle*) (p. 145) : *Position du groupe de l'U.N.R.* (ibid.) ; Art. 3 : *Transformation des Commissions permanentes en Commissions d'enquêtes avec l'adoption de l'amendement de M. Pleven* (p. 145) ; Seconde délibération, Art. 48 : *Son amendement (Interdiction du retrait d'une motion de censure après sa mise en discussion)* (p. 148, 149) ; *demande une suspension de séance* (p. 150) ; *ses explications de vote : adoption regrettable de certains amendements rappelant le Parlement de la IVe République* (p. 150, 151) ;

— d'une proposition de résolution tendant à compléter par un article 28 *bis* les règles provisoires de fonctionnement de l'Assemblée Nationale : *Amendement de M. Paul Coste-Floret (Faculté donnée au président d'autoriser un orateur à répondre au Gouvernement)* [29 avril 1959] (p. 318) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale (Election des membres du Sénat de la Communauté), en qualité de *Rapporteur : Définition de la représentation équitable ; nombre de membres désignés par l'Assemblée ; notification des désignations faites par l'Assemblée Nationale au président du Sénat* [29 avril 1959] (p. 376, 377) ; Article 1er : *Amendement de M. Seitlinger tendant à augmenter la représentation au Sénat de la Communauté des Départements et Territoires d'outre-mer* (p. 378) ;

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale (Election des membres de la Haute Cour de justice), en qualité de *Rapporteur* [29 avril 1959] (p. 378).

— du Règlement définitif de l'Assemblée Nationale en qualité de *Rapporteur : Application stricte de la Constitution* [26 mai 1959] (p. 554) ; *coutume créée par le Règlement* (ibid) ; *établissement d'un véritable régime parlementaire et fin du régime d'Assemblée* (ibid) ; *propositions de résolutions* (p. 554, 555) ; *droits et moyens de contrôle du Parlement* (p. 555) ; *établissement de la charte des libertés et des devoirs des parlementaires, rôle de l'opposition* (ibid) ; *forme adoptée pour le Règlement* (p. 556) [27 mai 1959] (p. 608) ; *nécessité de l'intervention du Gouvernement dans ce débat ; application de la Constitution ; conception d'un régime parlementaire, contrôle du conseil constitutionnel, difficulté de cataloguer les propositions de résolution ; problème des questions orales avec débat, rôle du Conseil constitutionnel en la matière ; compromis envisagé* [27 mai 1959] (p. 611 à 614) ; Art. 10 : *Amendement de*

M. Ballanger (*Election des vice-présidents, questeurs et secrétaires au scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste*) (p. 615); Art. 19 : *Amendement de M. Grenier tendant à permettre aux députés appartenant à une formation politique dont les candidats ont obtenu plus de 10 0/0 des suffrages dans l'ensemble du pays aux élections législatives, de se constituer en groupe quel que soit leur nombre* (p. 617); Art. 37 : *Amendement de M. Dejean complété par le sous-amendement de M. Souchal tendant à permettre aux Commissions permanentes de s'adjoindre des membres choisis en raison de leur compétence parmi les députés n'appartenant à aucun groupe* (p. 622); Art. 41 : *Détermination des matinées réservées de préférence aux Commissions permanentes et spéciales et aux groupes* [28 mai 1959] (p. 632); Art. 42 : *Amendement de M. Souchal* (*Absences en Commission*) (ibid); Art. 48 : *Amendement de M. Ballanger* (*Fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée*) (p. 633); Art. 56 : *Amendement de M. Ballanger* (*Droit de réponse de tout député au Gouvernement et à la Commission*) (p. 635); Art. 59 : *Amendement de M. Ballanger* (*Adoption du procès-verbal des séances*) (p. 636); Art. 79 : *Amendement de M. Schmitt* (*Interdiction d'adhérer à une association de défense d'intérêts particuliers locaux ou professionnels*) (p. 638); Art. 81 : *Procédure du contrôle de recevabilité des résolutions et propositions de loi* (p. 638, 639); *amendement de M. Claudius-Petit* (*Composition de la délégation du bureau chargée de juger de la recevabilité des propositions*) (p. 643); *amendement de M. Fanton* (*Impression des propositions de loi déclarées recevables*) (ibid); *amendement de MM. Villon, Dejean et Souchal* (*Recevabilité des propositions de résolution*) (p. 646, 648); *Amendement de M. Leenhardt* (*Impossibilité d'opposer l'irrecevabilité financière de la proposition de résolution lorsque les dépenses envisagées sont compensées par des économies ou des recettes fiscales d'un montant équivalent*) (p. 656); Art. 82 : *Amendement de M. Chandernagor* (*Appréciation par le bureau de l'Assemblée Nationale de la recevabilité des propositions de résolution au regard des dispositions de l'article 49 de la Constitution*) (p. 657); *amendement de M. Nungesser* (*Irrecevabilité des amendements et rapports présentés au sujet des propositions de résolution*) (p. 658); Art. 86 : *Amendement de M. Arrighi* (*Irrecevabilité des modifications proposées par la Commission lorsqu'elles contreviennent à l'article 40 de la Constitution ou à l'article 81 du Règlement*) (p. 659); *amendement de M. Ballanger tendant à permettre à l'auteur d'une proposition ou d'un amendement d'assister au vote à la Commission*) (p. 660); *demande le renvoi de l'article 87* (p. 660, 661); Art. 92 : *amendement de M. Sammarcelli* (*Obligation pour le bureau de la Commission des finances d'entendre l'auteur d'une proposition ou d'un amendement frappé d'irrecevabilité*) (p. 661, 662); **chapitre VI** : *Rapports de l'Assemblée Nationale avec le Sénat, création d'une Commission paritaire à l'occasion de l'examen d'un texte en navette par l'Assemblée Nationale et le Sénat; élection des membres du Sénat de la Communauté* (p. 663, 664); Art. 130 : *Amendement de M. Dejean* (*Possibilité pour le Gouvernement de solliciter un vote de l'Assemblée Nationale à la suite de sa déclaration*); *demande de renvoi en Commission* [2 juin 1959] (p. 702); Art. 157 : *Amendement de M. Souchal* (*Absence et congé des parlementaires*) (p. 706); *demande le renvoi des articles 131 à 135 à la Commission* (p. 715); **Articles réservés** [3 juin 1959] (p. 732); Art. 28 : *Désignation des membres du Sénat de la Communauté* (p. 733); Art. 29 : *Election des membres des Assemblées européennes* (ibid.); Art. 32 : *Constitution d'une Commission spéciale* (ibid.); Art. 87 : *Procédures pour avis : textes renvoyés à une Commission permanente, textes renvoyés à une Commission spéciale* (p. 734); Art. 108 : *Rapports de l'Assemblée Nationale avec le Sénat, procédures de discussion en deuxième lecture et en lectures ultérieures des projets et propositions de loi* (p. 734); Art. 122 : *Durée du délai accordé au Sénat* (p. 735); Art. 129 : *Application des articles 35 et 36 de la Constitution relatifs à la déclaration de guerre et à l'état de siège* (p. 735, 736); Art. 130 : *Amendement de M. Dejean déjà soutenu à la séance précédente* (p. 736, 737); Art. 132 : *Procédure d'appel et de discussion des questions orales avec débat; inscription à l'ordre du jour et vote des propositions connexes aux questions orales* (p. 742, 743); *amendement de M. Pleven* (*Conditions d'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale*); *séance réservée par priorité aux questions des parlementaires* (p. 745); Art. 133 : *Amendement de M. Chandernagor* (*Vote d'une motion d'orientation après la question orale*); *interprétation de l'article 93 du Règlement;*

assimilation des propositions de résolution aux propositions de loi ; avis du Conseil constitutionnel sur la recevabilité des propositions de résolution (p. 750, 751) ; Art. 160 : *Dispositions transitoires* (p. 752) ; *possibilité d'une seconde délibération* (ibid.).

Pose à M le Premier Ministre une question orale relative à la représentation des Etats de la Communauté dans les Assemblées européennes [29 mai 1959] (p. 680).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement économique général : *Article additionnel de M. Dubuis prévoyant que, dans dans la loi de finances 1960, 22 0/0 du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers seront affectés au Fonds d'investissement routier institué par la loi du 30 décembre 1951* ; *son rappel au Règlement* ; *application de l'article 34 du règlement provisoire relatif aux cas litigieux* ; *vote préalable sur sa recevabilité* [30 juin 1959] (p. 1176) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, portant amnistie, Art. 13 *bis* : *Amendement de M. Le Pen* (*Grâce amnistiante pour les délits commis par des personnes ayant eu leur frère, père, mère, ascendant ou descendant, mort en Algérie ou sur un théâtre d'opérations extérieures ou par suite d'actes de terrorisme*) ; *référence à la nomenclature de la loi de 1953* ; *addition du conjoint* [8 juillet 1959] (p. 1360) ; *son amendement* (*Application de la loi à tous les militaires ayant appartenu à la France Libre*) (p. 1362) ; Art. 13 *bis* : *Sa demande de renvoi à la Commission* (p. 1365) ; après l'art. 13 *bis* : *Son article additionnel* (*Grâce amnistiante pour les militaires de nationalité étrangère ayant contracté un engagement volontaire dans l'armée française*) (p. 1366) ; Art 20 : *Effets de l'amnistie sur l'inscription des contraventions pour infractions aux règles de la circulation sur le Répertoire national du permis de conduire* (p. 1369).

du rapport supplémentaire sur le Règlement définitif de l'Assemblée Nationale, après décision du Conseil constitutionnel, en qualité de *Rapporteur : Adaptations nécessaires d'après l'interprétation du Conseil* ; *limitation des propositions de résolution aux questions intérieures de l'Assemblée* ; *association du Parlement à la politique générale du Gouvernement* ; *inventaire des moyens d'expression de l'opposition* ; *collaboration nécessaire des pouvoirs* [21 juillet 1959] (p. 1386, 1387) ; *compétence du Conseil constitutionnel* ; *exercice de ses droits par le Parlement* (p. 1388) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Départements et Territoires d'outre-mer : *Rajustement des pensions des anciens combattants de Djibouti* ; *mesures nécessaires en faveur du développement économique de la Côte française des Somalis* ; *problème de l'eau* ; *développement de l'industrie de la pêche* ; *réalisation de la cale de radoub de Djibouti* [21 novembre 1959] (p. 2758) ; Motion de censure : *Utilisation par l'opposition de son droit constitutionnel* ; *critique des termes de la motion de censure approuvant la politique algérienne et désapprouvant la politique économique du Gouvernement* ; *conséquences désastreuses de la politique financière menée en 1956 et 1957* ; *redressement financier opéré depuis un an nous permettant d'affronter le Marché commun* ; *nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine économique et social et de promouvoir une loi-cadre pour l'agriculture* ; *mesures prises en faveur des travailleurs* ; *nécessité de la stabilité ministérielle* ; *sauvegarde de la liberté* ; *solidarité gouvernementale et solidarité de la majorité* ; *échanges entre l'action du Gouvernement et l'action de la majorité* ; *représentation de l'opinion par le Parlement* ; *nécessité de dissiper le malentendu entre le Parlement et le Gouvernement et de faire des réformes administratives* ; *espoir devant l'amélioration de la conjoncture de voir se réaliser la promesse relative au rétablissement de la retraite des anciens combattants à une date antérieure à la date fixée* ; *recul nécessaire pour juger de l'œuvre de redressement du Gouvernement* [27 novembre 1959] (p. 3073 à 3076).

Demande à l'Assemblée de s'associer au deuil des populations du Var [3 décembre 1959] (p. 3151).

Prend part à la discussion du projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : le déficit de la Compagnie française du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba en raison de la mise en état du port d'Assab ; la substitution à la Compagnie française d'une société éthio-*

pienne de droit international; la parité entre la France et l'Ethiopie du point de vue de la répartition des actions et de la gestion; le régime fiscal; l'inquiétude suscitée par la disposition relative au partage inégal des déficits à partir d'une certaine somme au détriment de la France; l'importance capitale de la sauvegarde des intérêts de la Côte française des Somalis; la disposition permettant à l'Ethiopie l'utilisation du port en temps de paix comme en temps de guerre; les conditions d'installation des agents douaniers éthiopiens; les risques d'une propagande politique menée par les Ethiopiens à Djibouti; la représentation de la société au conseil du port; l'interdiction de la construction d'une ligne concurrente; la hâte excessive avec laquelle le traité a été présenté au Parlement; le report éventuel à la session extraordinaire; le vote de l'Ethiopie à l'O.N.U. hostile à la France à propos de l'Algérie; la nécessité d'obtenir les précisions demandées avant le dépôt des instruments de ratification; l'association des autorités du territoire à ces négociations [16 décembre 1959] (p. 3395 à 3400); *demande d'ajournement déposée par M. Hassan Gouled: inconvénients très graves pouvant résulter d'un ajournement; nécessité de procéder rapidement à la ratification du traité* (p. 3406, 3407).

Son rappel au Règlement : *Manque de courtoisie dont a été victime un parlementaire de la part de ses collègues* [10 mai 1960] (p. 723, 724).

Prend part au débat sur la questions orale posée par M. Cassagne relative au fonctionnement du Fonds national de solidarité : *Mesures envisagées par le Gouvernement pour manifester aux personnes âgées la solidarité de la nation* [13 mai 1960] (p. 857).

Son rappel au Règlement : *Report de questions orales sans débat; interruption des travaux de l'Assemblée Nationale en raison des élections cantonales en Algérie* [20 mai 1960] (p. 1024).

Est entendu sur les communications de M. le Premier Ministre : *Fixation de l'heure de la séance du mardi 31 mai en raison de la session du Sénat de la Communauté* [20 mai 1960] (p. 1025).

Pose à M. le Premier Ministre une question orale avec débat relative à l'action en faveur de la vieillesse : *Accroissement de la population âgée; solidarité de la nation; nécessité de définir une conception d'ensemble des problèmes de la vieillesse; proposition de loi tendant à la création d'un haut commissariat à la vieillesse placé sous l'autorité de M. le Premier Ministre; problème de l'emploi des personnes âgées; problème des veuves; sécurité du logement; création d'une carte de priorité pour les personnes âgées; programme de construction de villages de retraite; groupe de travail de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* [20 mai 1960] (p. 1026, 1027, 1028); *activité du comité national de la vieillesse en France* (p. 1035).

Son rappel au Règlement : *Application de l'article 32 sur la constitution d'une Commission spéciale* [9 juin 1960] (p. 1216).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation des accords avec la Fédération du Mali : *Ses observations sur : la politique du Gouvernement fondée sur la confiance; les possibilités d'indépendance offertes par la Constitution de 1958; le désir manifesté par les Africains d'adhérer à la Communauté rénovée; la réalisation d'une nouvelle forme d'indépendance dans la coopération; les revendications des Etats de l'Entente; le procès d'intention fait à M. Houphouet-Boigny* [9 juin 1960] (p. 1242 à 1244); *la construction nécessaire d'une Communauté rénovée résultant de l'accord mutuel des peuples; l'ouverture, après l'ère de l'indépendance, de l'ère de la coopération* (p. 1244).

Prend part au débat sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Rappel au Règlement de M. Boscher : Sa suggestion de tenir une séance nouvelle le lendemain pour épuiser le débat en cours* [16 juin 1960] (p. 1387).

Prend part à la discussion du projet de loi portant approbation des accords particuliers signés entre la République française et la Fédération du Mali : *Ses observations sur : l'échange de vues auquel a procédé la Commission des affaires étrangères; l'étonnement des commissaires devant la hâte avec laquelle les accords ont été discutés et la mise en vigueur de certaines dispositions des conventions avant la ratification des accords (Désignation d'un haut représentant); la construction nouvelle résultant de deux accords bilatéraux n'ayant pas la même force que des accords multilatéraux conclus par tous les Etats ayant voté la Constitution de 1958; la différence entre les accords conclus avec le Mali et ceux conclus avec Madagascar, notamment en ce qui concerne les*

hauts représentants; *la répartition des postes consulaires en France*; *les consultations prévues en matière de politique étrangère entre le Mali ou Madagascar et la République française*; *l'appartenance du Mali et de Madagascar aux Communnautés européennes*; *les conditions de leur candidature à l'O.N.U.*; *le problème de la nationalité*; *les risques de double nationalité* [6 juillet 1960] (p. 1732 à 1735); *rappel au Règlement de M. Chandernagor : Simple exposé traduisant l'opinion de la Commission des affaires étrangères*; *prétendu rapport pour avis* (p. 1735, 1736).

Son rappel au Règlement à propos du scrutin pour la nomination des membres des Commissions d'élus pour l'étude des questions algériennes : *Possibilité de procéder immédiatement au scrutin étant donné le dépôt d'une opposition*; *inutilité de respecter le délai exigé par l'article 25 du Règlement* [22 juilllet 1960] (p. 2178).

Prend part à la discussion :

— en deuxième lecture, du projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Nécessité d'inscrire dans la loi l'engagement du Gouvernement de communiquer au Parlement les projets des textes réglementaires relatifs à la réorganisation de la R.A.T.P.*; *nécessité d'une réforme effective de cet organisme avant le 31 décembre* [23 juillet 1960] (p. 2187).

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960 (Rapport de la Commission mixte paritaire) : *Son rappel au Règlement : vote d'un article additionnel au Sénat au cours d'une navette après l'adoption par l'Assemblée d'un texte conforme à celui du Sénat* [25 juillet 1960] (p. 2209).

Son rappel au Règlement : *Mise aux voix de la demande de suspension formulée par un président de groupe*; *prochaine modification de l'article 20 du Règlement*; *application de l'article 47 du Règlement sur l'ordre du jour* [26 octobre 1960] (p. 2826).

Prend part à la discussion :

— d'une demande tendant à la suspension de la détention d'un membre de l'Assemblée : *Non-immixtion du législatif dans le judiciaire* [15 novembre 1960] (p. 3876);

— du projet de loi relatif à la ratification des traités conclus avec la République du Cameroun, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les étapes de l'accession du Cameroun à l'indépendance*; *la réunification éventuelle du Cameroun*; *le contenu des accords signés le 13 novembre*; *l'importance des traités de coopération générale*; *les conversations diplomatiques devant avoir lieu périodiquement entre les deux Gouvernements sur les questions de politique étrangère*; *les accords économiques, monétaires et financiers*; *la liberté des échanges entre les deux pays*; *la protection par le Cameroun de ses activités naissantes*; *l'association du Cameroun à la Communauté économique européenne*; *l'assistance technique*; *la possibilité de mettre fin à tout moment à la mission des experts français*; *la possibilité pour certains agents mis à la disposition du Cameroun d'exercer une activité lucrative*; *l'importance de la convention culturelle*; *l'accord concernant l'assistance militaire technique*; *la convention relative au rôle et au statut de la mission militaire française*; *la convention judiciaire*; *la convention consulaire* [12 décembre 1960] (p. 4532 à 4535); *l'intervention des personnels militaires français pour former la future armée camerounaise* (p. 4537);

— du projet de loi de programme pour les territoires d'outre-mer : *Sa demande de seconde délibération du projet* [28 avril 1961] (p. 607).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : le contexte international de l'affaire algérienne*; *la faille irrémédiable risquant de se produire entre la France et l'Afrique Noire du fait de la prolongation de la guerre d'Algérie*; *la reconnaissance, par les alliés de la France, de sa volonté de paix*; *la poursuite nécessaire de la paix négociée et de l'autodétermination* [29 juin 1961] (p. 1377 à 1379).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, Art. 2 (*Durée des mandats des conseils généraux élus en avril 1958*) : *Son amendement* (*Simultanéité des élections municipales et des élections cantonales*); *ses observations sur : le nombre élevé des abstentions aux élections cantonales*; *la nécessité de grouper les consultations*; *l'exemple des grandes démocraties étrangères*; *le renouvellement global des conseils*

généraux et des conseils municipaux [18 juillet 1961] (p. 1744, 1745) ;

— générale commune de cinq projets de loi, adoptés par le Sénat, autorisant la ratification des traités de coopération avec les Etats de l'Entente, en qualité de *Rapporteur* : *Ses observations sur : la négociation des accords de coopération avec les Etats de l'Entente postérieurement aux accords de transfert de compétence, conformément au désir de ces Etats; la fidélité des Etats de l'Entente à l'amitié française; le désir de ces nouvelles Républiques africaines de demeurer nominalement en dehors de la Communauté; le maintien souhaitable des relations humaines entre les gouvernants et les représentants des différentes Républiques d'expression française et ceux de la France; les traités de coopération; l'aménagement nécessaire des relations diplomatiques entre les Etats; la périodicité souhaitable des consultations sur la politique étrangère; la nécessité d'une convention d'établissement et d'une convention consulaire; l'importance des accords de coopération en matière économique et financière; l'engagement pris par les Etats de l'Entente de maintenir leur association à la Communauté économique européenne et leur appartenance à l'Union monétaire Ouest-africaine; les consultations prévues sur les problèmes de politique économique, monétaire et financière; l'accord d'assistance militaire technique; le problème du transfert des nationaux servant actuellement dans l'armée française; l'accord de coopération en matière de justice; l'importance des accords en matière d'enseignement; la reconnaissance dans les Etats de l'Entente de la langue française comme langue officielle; le développement, sur le territoire même des nouvelles Républiques, d'un enseignement supérieur égal à l'enseignement supérieur français; les inconvénients d'une transplantation prématurée des étudiants africains en France; l'adoption par les nouvelles Républiques de la réglementatiion française de l'enseignement supérieur; le maintien de la liberté d'enseignement et du droit d'ouvrir des établisssements privés; la coordination en matière de recherche scientifique et technique; les accords de défense; le refus de la Haute-Volta de signer l'accord multilatéral de défense; l'ouverture des barrières douanières entre le Ghana et la République de Haute-Volta; la création d'un conseil régional de défense* [19 juillet 1961] (p. 1785 à 1787) ; *la coopération existant entre la délégation française aux Nations Unies et les délégations des différentes Républiques africaines* (p. 1793, 1794) ;

— du projet de loi autorisant la ratification du traité de coopération avec la République islamique de Mauritanie, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la situation particulière de la Mauritanie; son départ de la Communauté; la ressemblance entre le traité conclu avec la Mauritanie et ceux conclus avec les Etats de l'Entente; les difficultés particulières de cette jeune République sur le plan international; le retard apporté à son admission à l'O.N.U.; la répartition des postes consulaires en France et en Mauritanie; l'accord de défense; l'accord d'assistance militaire technique; l'accord de coopération économique; l'accord de coopération culturelle; les apaisements attendus sur l'évolution des relations entre la Mauritanie et le Maroc* [19 juillet 1961] (p. 1795, 1796) ;

— du projet de loi instituant un Centre national d'études spatiales : *Etude éventuelle par le C.N.E.S. de la dégravitation* [18 octobre 1961] (p. 2627) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : la désoffectation du stade André Rondenay pour permettre la construction de la Maison de la radio; l'absence de solution de remplacement contrairement à la loi de 1941* [28 octobre 1961] (p. 3406) ; titre III : *Amendement de M. Duchateau tendant à une majoration de crédits; rejet souhaitable par la présidence des amendements irrecevables, en application des articles 40 de la Constitution et 42 de la loi organique* (p. 3408) ; AGRICULTURE : *Son rappel au Règlement; ses observations sur : l'irrecevabilité opposée à l'article additionnel de M. Marcellin tendant à instituer un Conseil parlementaire de surveillance auprès du F.O.R.M.A., en application de l'article 41 de la Constitution; le pouvoir donné aux parlementaires par l'article 42 de la loi organique budgétaire de déposer en séance des amendements tendant à renforcer le contrôle des dépenses publiques; l'application nécessaire de l'article 93 du Règlement* (p. 3524) ; seconde délibération : *Ses explications de vote, brièveté du délai imparti aux députés pour la discussion budgétaire; collaboration fructueuse du Gouvernement et du Parlement; poursuite du redressement de notre situation économique et*

financière extérieure [12 novembre 1961] (p. 4560).

Sa demande de rectification du procès verbal de la deuxième séance du 12 novembre 1961 [14 novembre 1961] (p. 4848).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture : *Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Laudrin, sa demande de suspension de séance* [15 novembre 1961] (p. 4862) ;

— du projet de loi relatif à l'indemnisation de dommages résultant d'attentats : *Sa motion de renvoi à la Commission; ses observations sur : la nécessité de faire intervenir la notion de la responsabilité de l'Etat en tant que garant de l'ordre public, de la sécurité des biens et des personnes* [7 décembre 1961] (p. 5386, 5387) ; Art. 1er (*Extension de la garantie des contrats d'assurance aux dommages résultant d'attentats*) : *Amendement de la Commission des lois (Suppression des mots « à compter du 1er janvier 1961 »); sa demande de réserve de l'amendement* [12 décembre 1961] (p. 5488) ; après l'Art. 9 : *Article additionnel du Gouvernement (Indemnisation des personnes non assurées); sous-amendement de la Commission des lois tendant à supprimer les mots « compte tenu de leur situation personnelle »; ses observations sur : l'avantage dont bénéficieraient les personnes non assurées par rapport aux personnes assurées au cas où l'amendement serait adopté* (p. 5493) ; *article additionnel de M. Schmitt prévoyant une amende en cas de déclaration frauduleuse, son sous-amendement tendant à ajouter les mots « sans préjudice des peines prévues par l'article 405 du Code pénal »* (p. 5495).

Est entendu sur la fixation de l'ordre du jour : *Nécessité d'une indemnisation rapide par voie réglementaire des victimes des attentats au plastic* [13 décembre 1961] (p. 5586).

Est entendu à propos d'un fait personnel évoqué par M. Le Pen (*Provocation constante de l'opposition*) [21 mars 1962] (p. 523).

Prend part au débat sur une communication du Gouvernement (Programme de M. Pompidou) : *L'œuvre de M. Debré; les rapports entre l'exécutif et le législatif; la situation actuelle de la France : plein emploi, production en hausse, élévation du niveau de vie; l'œuvre sociale du Gouvernement Debré : le problème algérien et ses perspectives; le rôle de la France entre l'Europe et l'Afrique* [26 avril 1962] (p. 762).

Prend part à la discussion du projet de loi fixant la date des élections cantonales et municipales, Art. 2 : *Regroupement à une même date des élections cantonales et municipales* [10 mai 1962] (p. 1018).

Prend part au débat :

— sur une motion de censure (Affaires algériennes) : *Les exactions actuelles en Algérie* [5 juin 1962] (p. 1472) ;

— sur une déclaration du Gouvernement (Politique étrangère) : *La querelle atlantique et la révision nécessaire de l'Alliance atlantique; la signification de l'Europe IIIe force; le Marché commun; la nécessité de passer au stade de la construction politique de l'Europe; les trois approches des partisans de l'Europe intégrée (La fusion des exécutifs, l'élargissement des compétences du Parlement européen, le report à une date ultérieure du resserrement des liens)* [13 juin 1962] (p. 1676, 1677, 1678).

— sur les questions orales de MM. Frédéric-Dupont, Baylot et Cassagne relatives à la situation des personnes âgées : *Son rappel au Règlement : intervention du Ministre après les auteurs de questions et avant les orateurs inscrits dans le débat* [15 juin 1962] (p. 1760) ; *l'augmentation des plafonds pour l'obtention de la carte d'économiquement faible; la création d'un haut-commissariat pour les problèmes de la vieillesse; la suppression de toutes les règles limitant le cumul des pensions de vieillesse et l'exercice d'une activité professionnelle; la construction dans les H.L.M. de logements spécialement affectés aux personnes âgées; le chiffre des recettes du Fonds national de solidarité* (p. 1765, 1766).

Prend part à la discussion de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive, Art. 5 : *Avantages d'une définition de l'abandon* [27 juin 1962] (p. 2061) ; *article additionnel : amendement de M. Albert-Sorel (L'assimilation la plus complète possible des enfants adoptés aux enfants légitimes); les conséquences regrettables de l'adoption de cet amendement dans le cas de l'héritage* (p. 2062).

Son rappel au Règlement (Articles 47 et 48) : *La nécessité d'employer complètement la durée des séances* [28 juin 1962] (p. 2095).

Prend part au débat sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault : *Son rappel au Règlement (Article 80); l'ordre des interventions dans un débat sur une demande de levée d'immunité parlementaire* [5 juillet 1962] (p. 2226); *le droit pour le Gouvernement de prendre la parole à tout moment* (p. 2227).

Pose à M. le Ministre du Travail une question orale sans débat tendant à exonérer du versement des cotisations personnelles aux caisses d'allocations familiales les petits employeurs et les travailleurs indépendants âgés de plus de 65 ans et continuant à exercer une activité professionnelle [6 juillet 1962] (p. 2259).

Prend part au débat sur la question orale de M. Brocas relative à la révision de la Constitution : *La publication des avis du Conseil d'Etat* [20 juillet 1962] (p. 2726).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale sans débat relative aux organismes spécialisés pour la construction et la gestion des logements « foyers de vieillards » [20 juillet 1962] (p. 2737).

Prend part au débat :

— sur les questions orales de MM. Rombeaut et Chandernagor relatives à l'application de la loi-cadre des départements et territoires d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie : *Les allégations de M. Chandernagor concernant l'action de la Fédération de l'U.N.R. de la Nouvelle-Calédonie; le rôle de l'U.N.R. dans le succès du référendum* [20 juillet 1962] (p. 2733, 2734);

— sur une motion de censure (Election du Président de la République au suffrage universel) : *Le fonctionnement du système politique autrichien et l'élection du Président de la République au suffrage universel; le rôle de la majorité dans le Parlement de la Ve République; le mécanisme d'équilibre des pouvoirs dans les constitutions anglaises et américaines; le rôle primordial du suffrage universel; les deux ordres de procédure (articles 42, 46 et 89) établis par la Constitution de 1958; les périls encourus actuellement par le Président de la République; la véritable signification de la fonction présidentielle; la valeur que représentera l'élection du Président de la République au suffrage universel* [4 octobre 1962] (p. 3227 à 3229).

HALBOUT (M. Emile), *Député de l'Orne, 3e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Est élu vice président de cette Commission [7 juillet 1961] (p. 1556), [27 avril 1962] (p. 831).

Est nommé membre suppléant de la Commission spéciale du Règlement [27 janvier 1959] (p. 165).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à imposer les cumuls d'exploitations agricoles réalisés par des sociétés et des personnes étrangères à la profession, **n° 12** [29 janvier 1959].

Sa proposition de loi tendant à modifier les articles 554, 555, 658, 660 et 661 du Code civil relatifs à la mitoyenneté, **n° 24** [28 avril 1959].

Sa proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir un Service national civil en Algérie, **n° 100** [27 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à autoriser, sous certaines conditions, les transports des corps, sans mise en bière, de personnes décédées dans les établissements hospitaliers, **n° 453** [16 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à confier dans certains cas à l'administration des contributions directes le recouvrement et le paiement des pensions alimentaires, **n° 517** [29 décembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) : 1° Crédits des services du Premier Ministre : Section V, Etat-Major général de la Défense nationale ; Section VI. Service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; Section VII, Groupement des contrôles radioélectriques ; 2° Crédit des ministères civils, affectés à la Défense, **n° 943** [9 novembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées,

sur le projet de loi de finances rectificative (n° 961) pour 1960, **n° 1005** [1er décembre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi de finances (n° 1262) pour 1961, **n° 1302** [5 juillet 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (Crédits civils de défense), **n° 1507** [7 novembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, sur le projet de loi (n° 1597), adopté par le Sénat, accordant des congés non rémunérés aux travailleurs salariés et apprentis en vue de favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse, **n° 1612** [11 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant réforme fiscale, Art 5 : *Son amendement* (*Imposition des exploitants agricoles exerçant une seconde profession*) [29 octobre 1959] (p. 2103) ;

— du projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie : *Situation des populations rurales éprouvées par la guerre* ; *envoi d'administrateurs qualifiés* ; *formation de techniciens* ; *établissement d'un plan d'investissements* ; *problème de la santé publique et de la promotion de la femme musulmane* ; *aide apportée par les jumelages* [9 juin 1959] (p. 827, 828) ;

— du projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, Article unique : *Amendement de M. Boscher tendant à limiter l'indemnisation à la réparation des dommages causés et à la remise des lieux en état* ; *nécessité d'indemniser les propriétaires* [18 juin 1959] (p. 900) ;

— du projet de loi relatif à la réparation des dommages physiques subis en métropole par des militaires, par suite des événements d'Algérie : *Unité de l'armée et de la lutte contre le terrorisme* [7 juillet 1959] (p. 1329) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), Intérieur : *Nécessité d'exiger dans le prochain budget les crédits indispensables à la protection civile* ; *urgence de la généralisation des plans « Orsec »* ; *rôle du Ministère de l'Intérieur comme Ministre de la Défense et de la Protection civile* [12 novembre 1959] (p. 2350) ; SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Absence de crédits pour la protection sanitaire de la population civile en cas de conflit* [13 novembre 1959] (p. 2394) ; CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Incidence des programmes de budgets civils sur la défense nationale* ; *application de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur l'organisation de la défense* ; *rôle des ministres de chaque département* ; *insuffisance des crédits de la protection civile par rapport à ses besoins* ; *rôle du Premier Ministre dans la coordination militaire et civile* ; *nécessité d'une coordination plus parfaite entre les impératifs de la défense et les émissions radiophoniques* [17 novembre 1959] (p. 2521) ; CONSTRUCTION : *Nécessité de permettre à de jeunes ménages désireux de construire, d'utiliser les titres de dommages mobiliers dont ils sont détenteurs* [23 novembre 1959] (p. 2834, 2835).

Prend part au débat sur la question orale de M. Motte relative à l'expansion économique régionale : *Ses observations sur le but de la décentralisation* ; *la nécessité de regarnir le désert français* ; *de constituer des districts ruraux, administativement et économiquement viables, susceptibles de bénéficier des décentralisations* [13 novembre 1959] (p. 2403, 2409).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant fixation des crédits des services civils en Algérie pour 1960 : *Efforts nécessaires en faveur des populations nomades* ; *délégation des crédits aux préfets et sous-préfets* ; *faiblesse des crédits de personnel* : *nécessité d'encourager le recrutement des moniteurs agricoles* ; *situation des médecins devant relayer les médecins militaires* [25 novembre 1959] (p. 2996, 2997) ;

— sur les projets de loi d'orientation agricole, après l'art. 1er : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission sur les enquêtes statistiques* (*Substitution de la date du 1er juin 1962 à celle du 1er juin 1963*) [12 mai 1960] (p. 794) ; Art. 4 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à insérer après les mots « unités de main-d'œuvre » les mots « masculine ou féminine »* (p. 801) ; après l'art. 4 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission prévoyant que les*

Commissions nationales et départementales de l'exploitation familiale ne se substituent pas aux Commissions des cumuls (p. 802) ; *le retire* (ibid) ; Art. 10 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Poudevigne prévoyant que les sociétés civiles d'exploitation agricole devront comprendre des exploitants agricoles à concurrence de 50 0/0* (p. 817) ; *le retire* (p. 818) ; Art. 21 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission supprimant le dernier alinéa prévoyant qu'un décret précisera les conditions de délivrance des certificats de normalisation et des labels d'exportation avant le 1er janvier 1961* [17 mai 1960] (p. 889) ; Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* [19 mai 1960] (p. 968) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 4 (*Maintien en possession des bénéficiaires du transfert de propriété jusqu'à la nouvelle décision de la Commission départementale en cas d'annulation de la première décision*) : *Son amendement tendant à faire intervenir la nouvelle décision dans le délai d'un an* [19 mai 1960] (p. 983) ; Art. 8 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant à substituer aux mots « un hectare » les mots « trois hectares »* (p. 986) ; Art. 13 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de la Commission* (*Rétrocession de terrains agricoles expropriés et non utilisés*) (p. 1011) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi complétant l'ordonnance du 4 février 1959 instituant l'épargne-crédit, Article unique : *Extension des dispositions de l'épargne-crédit aux bénéficiaires de la législation H.L.M. ; caractère de prêts complémentaires des prêts accordés* [22 juin 1960] (p. 1459) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, état major de la défense nationale, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : l'application de l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation de la défense nationale ; le rôle du Premier Ministre dans ce domaine ; l'insuffisance des crédits ; l'envoi de directives particulières aux Ministres ayant des responsabilités de défense ; la lutte contre la subversion ; l'insuffisance des crédits pour la défense civile ; les sommes consacrées à l'étranger dans ce domaine ; l'aménagement industriel du territoire ; la défense du moral des populations ; l'utilité de la propagande dans un régime démocratique ; l'institution souhaitable du service national civil* [12 novembre 1960] (p. 3635, 3636) ; COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR : Art. 100 (*Imposition forfaitaire des revenus agricoles des personnes physiques disposant d'autres ressources*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur l'inégalité entre le fermier soumis à l'impôt forfaitaire sur bénéfices agricoles et le commerçant possédant des propriétés agricoles* (p. 3687, 3688) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le faible pourcentage de l'augmentation de crédits par rapport au budget de 1960 ; le nombre important des annulations de crédits ; les réductions de crédits affectant les soldes du service de santé au moment où l'on déplore l'insuffisance numérique des infirmiers militaires ; l'importance des crédits de report ; l'absence de crédits pour compenser la cessation de l'aide américaine pour l'armée de terre ; la nécessité de munir nos chars Patton de pièces de rechange ; l'absence de crédits pour compenser la hausse des prix et compenser les matériels cédés aux armées nationales des Etats africains indépendants ; l'insuffisance probable des crédits prévus pour le transfert de nos bases du Maroc air et marine* [5 décembre 1960] (p. 4273, 4274) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales : Art. 1er du projet de loi. Art. 815 du Code civil : *Son amendement* (*Maintien de l'indivision pour toute exploitation agricole dont la mise en valeur était assurée par le défunt ou le conjoint*) [22 juin 1961] (p. 1251) ; *suppression souhaitable de toute notion d'unité économique viable ; avantages du maintien de l'indivision pour des petites métairies dans des régions mi-agricoles, mi-industrielles* (p. 1252) ; *retire son amendement* (ibid.) ; *amendement de la Commission* (*Suppression du maintien obligatoire de l'indivision pour cinq ans pour les petites exploitations*) (p. 1253) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961 en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : la nécessité de faire bénéficier les sous-officiers de la revalorisation de la condition militaire prévue dans le collectif ; les crédits de la gendarmerie ; la création souhaitable de nouveaux escadrons de gendarmerie ; l'exécution de la loi de programme militaire*

[7 juillet 1961] (p. 1522, 1523) ; Art. 2 : *Pensions des militaires africains et malgaches transférés à leur armée nationale : son amendement au nom de la Commission de la défense nationale (Suppression du paragraphe III de l'article)* [11 juillet 1961] (p. 1596) ; *retire son amendement* (p. 1597) ; Etat B : *Annulation regrettable des crédits destinés au paiement des harkis ; répercussion des mesures de compression des effectifs* (p. 1619) ; Art 20 (*Dépenses ordinaires des services militaires*) : *Son amendement au nom de la Commission de la défense nationale tendant à la suppression du paragraphe II* (p. 1630) ; deuxième lecture, en qualité de *Rapporteur pour avis* ; Art. 20 : *Ses observations sur : les conséquences de l'interruption des opérations offensives et la réduction des effectifs français stationnés en Algérie ; la revalorisation nécessaire de la condition des sous-officiers ; la nécessité du statut pour les harkis* [21 juillet 1961] (p. 1925, 1926) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article* (p. 1927).

— du projet de loi de finances pour 1962 (Deuxième partie), CRÉDITS MILITAIRES, Section commune, en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le vote souhaitable d'une loi-programme de défense civile ; la nécessité de décentraliser les fabrications pharmaceutiques et de prévoir des réserves alimentaires ; l'accroissement nécessaire de l'aide consentie aux départements chargés éventuellement de préparer l'accueil d'une partie de la population repliée* [9 novembre 1961] (p. 4148) ; Section marine : *Ses observations sur : le retard apporté à la reconstruction de Toulon ; la revalorisation nécessaire des traitements des sous-officiers ; l'alignement souhaitable des salaires du personnel civil de la marine sur ceux du secteur privé* (p. 4194) ; en deuxième lecture, Art. 5, supprimé par le Sénat (*Taxation des plus-values foncières*) : *Amendement du Gouvernement tendant au rétablissement de l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de la Commission des finances tendant à exonérer les plus-values inférieures à 5.000 francs* [1er décembre 1961] (p. 5211) ; Art. 24 (*Dépenses militaires*) : *Amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article ; ses observations sur la disparité existant entre la retraite d'un officier marinier maître principal et un fonctionnaire d'un ministère civil* (p. 5248) ; Art. 55 *ter* (*Fixation à 1.000 NF du plafond des trop perçus au titre des dommages de guerre pouvant donner lieu à répétition*) : *Ses observations sur la remise gracieuse devant être accordée à tous les sinistrés de bonne foi* (p. 5257) ;

— du projet de loi portant modification des crédits des services civils en Algérie pour 1961 ; Art. 7 (Troisième partie, dispositions spéciales) : *Son amendement précisant que la gendarmerie locale est partie intégrante des forces armées françaises* [30 novembre 1961] (p. 5157) ; *le retire* (p. 5158) ;

— du projet de loi déposé par le Sénat, tendant à favoriser la formation de cadres et animateurs pour la jeunesse, en qualité de *Rapporteur pour avis : Extension du bénéfice de ce texte aux militaires* ; Art. 5 : *Son amendement* (*Application de la loi aux militaires*) [12 décembre 1961] (p. 5522, 5524, 5525) ;

— du projet de loi de programme concernant les H.L.M. ; Art. 5 : *Amendement de M. Catalifaud* (*Limitation à 150 logements de l'importance minimale des marchés à conclure*) ; *son intérêt pour la répartition des crédits dans les départements n'ayant pas droit à 500 logements par an* [12 juin 1962] (p. 1647) ; Art. 8 : *Amendement de M. Bernard Laurent* (*Part des crédits réservés aux communes de moins de 2.000 habitants*) ; *l'adoption souhaitable de cet amendement* (p. 1648) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'incidence des crédits militaires sur l'exécution du Plan ; les dispositions à prendre pour assurer la survie en cas de cataclysme ; le problème des prix* [14 juin 1962] (p. 1698, 1699) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 en deuxième lecture : *Les crédits destinés à l'achat de 6 Bœing ravitailleurs en vol ; l'emploi d'un avion stratégique ; le caractère périmé du Mirage IV ; le problème du ravitaillement en vol* [23 juillet 1962] (p. 2750, 2751).

HALGOUET (M. Yves du), *Député du Morbihan, 4e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959]

(p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 634) ratifiant le décret n° 60-437 du 7 mai 1960 portant réduction provisoire de la perception des droits de douane d'importation applicables, en régime de droit commun, en tarif minimum, à certaines pâtes à papier, **n° 772** [12 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 567) portant ratification du décret n° 60-344 du 8 avril 1960 portant rétablissement, relèvement, réduction et suspension de la perception de certains droits de douane d'importation dans le territoire douanier, **n° 812** [20 juillet 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 865) portant ratification du décret n° 60-922 du 6 septembre 1960 relatif à la perception du droit de douane d'importation applicable à l'entrée sur le territoire douanier aux extraits tannants de québracho du n° 32-01 C du tarif des droits de douane, **n° 1027** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 724) portant ratification du décret n° 60-624 du 29 juin 1960 portant réduction, en régime de Communauté économique européenne, des droits de douane d'importation applicables dans le territoire douanier, **n° 1031** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 725) portant ratification du décret n° 60-625 du 29 juin 1960 portant, pour certains produits, modification du tarif des droits de douane applicable à l'entrée dans le territoire douanier et, pour d'autres produits, réduction de la perception des droits, **n° 1033** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 731) portant modification du décret n° 60-635 du 2 juillet 1960 relatif à la perception, en régime de droit commun, d'un droit de douane d'importation sur le styrolène (styrène), monomère, n° 29-01 D du tarif des droits de douane d'importation, **n° 1034** [8 décembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1045) ratifiant le décret n° 60-437 du 7 mai 1960 portant réduction provisoire de la perception des droits de douane d'importation applicables, en régime de droit commun, en tarif minimum, à certaines pâtes à papier, **n° 1062** [15 décembre 1960].

Son rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 865) portant ratification du décret n° 60-922 du 6 septembre 1960, relatif à la perception du droit de douane d'importation applicable à l'entrée sur le territoire douanier aux extraits tannants de quebracho du 32-01 C du tarif des droits de douane, **n° 1218** [13 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à faciliter la modernisation du logement de l'agriculteur dans le cadre de l'exploitation familiale, **n° 1265** [28 juin 1961].

Sa proposition de loi tendant à faciliter les améliorations techniques de l'exploitation agricole, **n° 1266** [28 juin 1961].

Son deuxième rapport supplémentaire, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 865) portant ratification du décret n° 60-922 du 6 septembre 1960, relatif à la perception du droit de douane d'importation, applicable à l'entrée sur le territoire douanier aux extraits tannants de québracho du n° 32-01 C du tarif des droits de douane, **n° 1400** [20 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1428) portant ratification du décret n° 61-956 du 24 août 1961 modifiant le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1522** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1432) portant ratification du décret n° 61-1021 du 12 septembre 1961 modifiant les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1523** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1186) portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant le tarif des

droits de douane d'importation, **n° 1524** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1433) portant ratification du décret n° 61-1053 du 20 septembre 1961 modifiant le tarif des droits de douane d'exportation applicable à la sortie du territoire douanier, **n° 1527** [10 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1669) ratifiant le décret n° 61-1517 du 30 décembre 1961 qui a modifié les tarifs des droits de douane d'importation, **n° 1763** [14 juin 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1694) ratifiant le décret n° 62-494 du 14 avril 1962 qui a modifié le tarif des droits de douane d'importation, **n° 1764** [14 juin 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Absence d'une politique des investissements et d'une politique de l'énergie* [4 mai 1960] (p. 640, 641) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 9 (*Indemnisation des améliorations culturales*) : *Son amendement tendant à accorder des prêts spéciaux à long terme aux bailleurs* [12 mai 1960] (p. 813, 814) ; *son amendement* (*Fixation par le Ministre de l'Agriculture des caractéristiques d'amortissement et d'intérêt des prêts accordés pour le financement des investissements agricoles*) (p. 816) ; Art. 10 (*Aménagement foncier*) : *Son amendement tendant à prévoir, parmi les moyens de réalisation de l'aménagement foncier exceptionnellement une nouvelle répartition des bâtiments au moyen du remembrement et des échanges, et éventuellement un regroupement des propriétés et des exploitations* (p. 816) ; Art. 12 : *Son amendement précisant que les sociétés d'aménagement foncier sont des sociétés d'économie mixte* (p. 821) ; *nécessité de réserver les subventions et prêts aux paysans français* (p. 822) ; *son amendement* (*Avis des chambres d'agriculture intéressées*, (ibid.) ; Art. 18 : *Amendement de M. de Broglie tendant à l'installation de petites unités industrielles dans des régions sous peuplées ; suppression de la distinction entre les régions sur-peuplées et sous-peuplées* [17 mai 1960] (p. 973) ; Art. 20 (*Fonds de régularisation et d'orientation*) : *Son amendement précisant l'orientation et l'organisation du Fonds* (p. 880) ; *nécessité de prévoir la résorption des excédents possibles et de parer au déficit permanent ou occasionnel de la production française* (ibid) ; *le retire* (p. 881) ; Art. 28 : *Son amendement tendant à ce que les dispositions de l'article prennent effet au plus tôt le 31 décembre 1961 et à une date fixée par décret* [18 mai 1960] (p. 940) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 1er : *Son amendement tendant à insérer après les mots « correspondant à leur utilisation agricole » le mot « possible »* [19 mai 1960] (p. 981) ; Art. 8 : *Son amendement* (p. 986) *le retire* (ibid) ; *son amendement tendant à faire bénéficier les opérations d'échanges amiables ces dispositions concernant les travaux connexes de remembrement effectués avec l'aide de l'Etat* (ibid.) ; *nécessité, pour accélérer le remembrement, de favoriser les échanges amiables spécialement les échanges amiables multilatéraux* (p. 987) ;

— du projet de loi relatif à l'enseigement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 1er : *Son sous-amendement à l'amendement de la commission* (*Définition des missions confiées à l'enseignement supérieur agricole*) ; *nécessité d'assurer la formation, d'une part, d'ingénieurs spécialisés ou non, d'autre part, de chercheurs, de professeurs et d'économistes ; détermination de la double mission de l'enseignement supérieur : étude et diffusion* [1er juin 1960] (p. 1136) ; *sa proposition de vote par division* (ibid.) ; Art. 5 (*Création d'un conseil de l'enseignement agricole*) : *Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à tenir compte du niveau de la formation technique ou scientifique dispensé par les établissements d'enseignement agricole* [7 juin 1960] (p. 1173, 1174) ;

— du projet de loi relatif aux assurances sociales agricoles, Art. 1er « Section III - Financement », Art. 1106-5 du Code rural : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission de la production proposant un financement provenant pour 40 0/0 de cotisations individuelles, pour 30 0/0 d'une taxe sur les produits agricoles et pour 30 0/0 de l'Etat* [12 juillet 1960] (p. 1884) ; Art 1106-4 du

Code rural : *Son rappel au Règlement : raisons pour lesquelles son amendement n'a pas été discuté* (p. 1898) ; « Section IV - Assujettissement et organisation », Art. 1106-11 du Code rural : *Amendement de M. Alliot tendant à la suppression du cinquième alinéa de l'article* [13 juillet 1960] (p. 1913, 1914) ; Art. 1106-12 : *Amendement de M. Alliot tendant à supprimer l'hypothèque judiciaire comme pénalité, en cas de retard dans le règlement des cotisations* (p. 1914) ; deuxième lecture : *Ses observations sur : le financement éventuel du projet par une taxe sur les produits à leur première commercialisation* [23 novembre 1960] (p. 3995) ; « Section II - Prestations », Art. 1106-2 du Code rural : *Son amendement prévoyant une couverture de risques progressive suivant l'importance des frais occasionnés et leur durée* (p. 4000) ; *le retire* (ibid.) ; *amendement de M. Paquet tendant à prévoir la couverture des accidents* : *Urgence du dépôt d'un projet de loi sur la couverture des accidents* (p. 4001) ; « Section III - Financement », Art. 1106-5 du Code rural : *Son amendement tendant à en modifier la forme* (p. 4013) ; *le retire* (ibid.) Art. 6 (*Dépôt d'un projet de loi relatif à l'assurance obligatoire des accidents*) : *Son amendement tendant à substituer à la date du 30 juin 1961 celle du 30 avril 1961* [29 novembre 1960] (p. 4152) ;

— du projet de loi ratifiant un décret relatif à la réduction provisoire de la perception des droits de douane sur certaines pâtes à papier, en qualité de *Rapporteur* [22 juillet 1960] (p. 2164) ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission* (*Limitation de l'application du décret au 1er Août 1960*) (p. 2168) ; *inconvénients de la réduction de la protection des pâtes françaises* ; *nécessité de considérer le taux de 6 0/0 comme un taux minimum, de limiter les importations aux quantités strictement nécessaires et d'éviter les détournements de trafic* (p. 2168, 2169) ;

— du projet de loi portant ratification d'un décret modifiant certains droits de douane d'importation, en qualité de *Rapporteur* : *Nécessité de limiter les importations pour protéger notre industrie nationale des extraits tannants de châtaignier et de chêne* ; *suppression des détournements de trafic* ; *protection excessive accordée à nos partenaires du Marché commun* [22 juillet 1960] (p. 2170] ; Article unique : *Son amendement au nom de la Commission tendant à limiter au 1er Août l'application du décret pour les extraits tannants* (p. 2171) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant une redevance d'équipement, Art. 7 : *Son sous-amendement* (*Octroi de délais pour le paiement de la redevance d'équipement*) [13 décembre 1960] (p. 4578).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Fourmond, Buron et Lambert relatives à la fixation du prix du lait à la production : *Emotion soulevée par l'introduction de la taxe de résorption* [19 mai 1961] (p. 901).

Prend part à la discussion

— du projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 13 (*Modification de l'assiette de la redevance pour l'extension des locaux à usage industriel dans la région parisienne*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur : l'assouplissement de la loi du 2 août 1960 envisagé dans l'article; l'atteinte que son adoption porterait à la décentralisation industrielle; la crainte d'une suppression totale de la loi* [11 juillet 1961] (p. 1602, 1603); Art. 14 (*Suppression du compte d'affectation spéciale*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article; ses observations sur les difficultés des parlementaires pour exercer leur droit de contrôle sur l'application de la loi du 2 août 1960* (p. 1605); *retrait de son amendement* (ibid.); Etat B, Finances et Affaires économiques, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité ; *Son amendement tendant à supprimer l'annulation de crédits* (p. 1619); *ses observations sur : la nécessité de consulter les comités d'expansion régionale pour l'élaboration du IVe Plan; l'association souhaitable des parlementaires à ces études* (p. 1619, 1620); *retire son amendement* (p. 1620);

— du projet de loi portant ratification d'un décret relatif à la perception du droit de douane applicable aux extraits tannants de quebracho, en qualité de *Rapporteur : Problème posé par la fermeture d'usines d'extraits tannants en Bretagne et en Corse; nécessité de pousser la recherche technique et d'assurer des débouchés nouveaux; conséquences graves de l'accélération du Marché commun pour les entreprises marginales* [21 juillet 1961] (p. 1959);

— du projet de loi relatif à la fixation des prix agricoles, Art. 3 (*Mise à jour annuelle*

des prix d'objectifs) : Nouvelle rédaction de l'article proposée par le Gouvernement; son explication de vote ; nécessité pour le Gouvernement de retenir les éléments déterminés par la Commission paritaire pour fixer les prix agricoles [12 octobre 1961] (p. 2520, 2521);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), INDUSTRIE, titre III de l'Etat C : *Ses observations sur : l'échec de la décentralisation des petites et moyennes entreprises; la localisation souhaitable de l'aide de l'Etat en fonction des besoins humains et sociaux et des possibilités économiques* [28 octobre 1961] (p. 3352, 3353);

— du projet de loi portant ratification du décret n° 61-1021 du 12 septembre 1961 modifiant des droits de douane d'importation, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : la généralisation de la dernière baisse volontaire de 10 0/0 des droits de douane sur les produits industriels; les baisses successives depuis 1959; l'accélération du déroulement de la première étape du Marché commun; les protestations émises par les secteurs industriels de la mécanique et de la construction électrique; la nécessité de ne pas prendre de nouvelles mesures volontaires d'abaissement du tarif intra communautaire sans contrepartie de nos partenaires du Marché commun* [16 novembre 1961] (p. 4874, 4875);

— du projet de loi portant ratification du décret n° 61-482 du 15 mai 1961 modifiant des droits de douane d'importation, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : l'application, en France, de décisions du Conseil de la Communauté économique; l'application unilatérale par la France du tarif extérieur commun; la suspension de perception de droits dans la limite d'un contingent* [16 novembre 1961] (p. 4877); *amendement de M. Schmittlein tendant à permettre une importation supplémentaire, en franchise, de papier journal satiné : la différenciation exigée par nos partenaires du Marché commun entre le papier apprêté et le papier satiné; leur refus de nous accorder un contingent tarifaire pour ce dernier* (p. 4878);

— du projet de loi portant ratification du décret n° 61-956 du 24 août 1961 modifiant des droits d'importation, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur la modification de dix huit positions tarifaires réalisée par le décret soumis à la ratification de l'Assemblée, en vue de simplifier le calcul des droits ou de supprimer une anomalie* [16 novembre 1961] (p. 4879);

— du projet de loi portant ratification du décret n° 61-1053 du 20 septembre 1961 modifiant des droits de douane d'exportation [16 novembre 1961] (p. 4880);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif aux groupements agricoles d'exploitation en commun, Art. 1er (*Définition des groupements*) : *Son amendement tendant à limiter le nombre des exploitations associées et l'étendue des terres exploitées par le groupement* [28 novembre 1961] (p. 5100); *ses observations sur : les difficultés de gestion d'un groupement trop important, la nécessité de conserver au groupement son caractère familial* (ibid.);

— du projet de loi sur les prix agricoles, Art. 6 (*Taxe de résorption*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission tendant, à la fin du premier alinéa, à supprimer les mots « en tenant compte des importations »* [13 décembre 1961] (p. 5561); *la nécessité de faire porter la taxe de résorption en premier lieu sur les importations éventuelles* (ibid.); *retire son amendement* (ibid.); *son sous-amendement tendant à substituer aux mots « prix plancher », les mots « prix de campagne »* (p. 5561); après l'Art. 5 : *Article additionnel du Gouvernement (Prix de campagne; attribution d'une prime de calamités) : Ses observations sur l'interprétation de la notion de quantum* (p. 5562);

— du projet de loi, voté par le Sénat, relatif à la commercialisation de produits agricoles, Art. 2 (*Procédure de consultation*) : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Adhésion des seuls producteurs dont la profession principale est agricole)* [13 décembre 1961] (p. 5600); *Ses observations sur la nécessité de ne pas faire bénéficier des avantages accordés par l'Etat ou des collectivités, des grosses exploitations dirigées par des personnes étrangères à la profession agricole;* après l'Art. 2 : *Article additionnel de la Commission tendant à faire bénéficier les membres du comité des producteurs des avantages du décret du 29 juillet 1961* (p. 5602);

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole, article unique : *Son amendement (Transfert de l'Institut national agronomique)* [4 juillet 1962] (p. 2195);

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 12 : *Son amende-*

ment (*Cumul des professions dans le cas des exploitants dépassant une certaine superficie*) [19 juillet 1962] (p. 2652); avant l'Art. 30 : *Son amendement* (*Discussion par le Parlement avant le 15 décembre 1962, des objectifs régionaux de production agricole en rapport avec les données de la politique agricole commune*) (p. 2660, 2661); Art. 30 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission* (*Extension des élevages industriels déjà existants*), *autorisation d'extension réservée aux entreprises familiales* (p. 2665); *son amendement* (*Les critères servant de base au classement dans la catégorie industrielle de certains élevages*) (p. 2666); *son amendement* (*La résorption des excédents produits par les élevages industriels au moyen de mesures fiscales*) (p. 2667); *son amendement* (*Protection des exploitations de petits artisans ou d'ouvriers à la campagne, exclusion de ces exploitations de la législation frappant les cumuls d'exploitations*) (p. 2668); Art. 34 : *Son amendement de suppression : les principes du plan d'équipement en abattoirs, les conséquences de la fermeture des abattoirs municipaux* (p. 2678);

— du projet de loi adopté par le Sénat relatif à la protection du patrimoine historique et esthétique de la France, Art. 1er : *Le rôle nécessaire des représentants des collectivités locales au sein de la Commission nationale* [23 juillet 1962] (p. 2777).

HANIN (M. Raymond), *Député de la Haute-Marne, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet relatif à la promotion sociale [26 mai 1959] (p. 567) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise [21 juin 1962] (p. 1925).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1960 (n° 300) (Anciens combattants et victimes de guerre), **n° 379** [17 novembre 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1961 (n° 866) (Anciens combattants et victimes de guerre) **n° 905** [28 octobre 1960].

Son avis, présenté au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) Anciens combattants et victimes de guerre, **n° 1461** [17 octobre 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1621), adopté par le Sénat, relatif à la prise en compte, en ce qui concerne les droits à pension, du temps passé en congé d'armistice par certains militaires, **n° 1630** [14 décembre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi tendant à la promotion sociale : *Activité de certaines entreprises privées dans le domaine de la promotion sociale de l'Est de la France ; création utile de comités de coordination départementaux et régionaux* [1er juillet 1959] (p. 1203, 1204) ;

— sur la question orale posée par M. Darchicourt relative à la retraite du combattant : *Opinion de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, ultime démarche auprès de M. Debré ; faible incidence budgétaire du rétablissement de la retraite ; abrogation nécessaire de l'ordonnance du 30 décembre 1958* [5 novembre 1959] (p. 2207) ;

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION : *Urgence du reclassement des hôpitaux des petits centres* [13 novembre 1959] (p. 2392) ; ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, en qualité de *Rapporteur pour avis : Insuffisance des crédits malgré d'heureuses initiatives* (*Amélioration du matériel et du fonctionnement des services, mesures en faveur des mutilés, des invalides et des veuves de guerre*) ; *intérêt des mesures adoptées en*

faveur de l'Algérie ; *insuffisance des crédits pour les soins gratuits* ; *attribution des bonifications de campagnes de guerre aux cheminots* ; *réexamen de la situation des ascendants des morts pour la France* ; *rétablissement de la retraite à un taux vexatoire pour les anciens combattants de plus de 65 ans* ; *nécessité d'un engagement formel du Gouvernement de rétablir la retraite à 14.800 francs à tous les anciens combattants de plus de 65 ans au cours de l'exercice 1960* ; *contradictions de ces mesures avec l'œuvre entreprise par le chef du Gouvernement* [22 novembre 1959] (p. 2808, 2809, 2810).

Pose à M. le Ministre de la Construction une question orale relative aux programmes de construction de logements en accession à la propriété [20 novembre 1959] (p. 2681).

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, Art. 4 : *Son amendement tendant, dans l'évaluation de l'aide apportée par l'Etat aux comités départementaux de vulgarisation, à tenir compte de l'appui financier consenti par les communes et les départements sur leur budget annuel* [7 juin 1960] (p. 1170) ; *importance de l'étude de la vulgarisation agricole pour les jeunes ruraux* ; *nécessité de permettre aux conseils municipaux et aux conseils généraux d'aider les jeunes et les comités de vulgarisation* (ibid.) ; *le retire* (ibid.).

Prend part au débat :

— sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale : *Relèvement nécessaire de l'allocation-logement pour permettre à certains ouvriers frappés de diminution de salaire de payer leur loyer* [16 juin 1960] (p. 1386, 1387) ;

— sur les questions orales posées par M. Bertrand Denis et Mme Thome-Patenôtre relatives à la protection de la jeunesse contre certains films : *Projection de films d'une moralité douteuse dans les ciné-clubs des lycées et collèges de France* ; *danger de la propagande faite en faveur des films interdits aux moins de seize ans* [24 juin 1960] (p. 1506).

Prend part à la discussion :

— d'urgence d'un projet de loi relatif à l'institution d'un supplément à la prime de transport : *Ses observations sur : la répercussion des dispositions sur le budget des salariés de province* ; *la hausse du coût de la vie entraînée inévitablement par l'application de la surprime* ; *les charges imposées aux collectivités locales pour combler le déficit des lignes d'autobus remplaçant les lignes de chemin de fer arbitrairement supprimées par l'Etat* ; *la révision nécessaire du problème des transports sur le plan national* [21 juillet 1960] (p. 2105) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur : l'augmentation des crédits par rapport à l'année dernière* ; *le rétablissement de la retraite des anciens combattants de la guerre 1914-1918* ; *la discrimination regrettable établie entre les deux générations de feu* ; *l'unification souhaitable du taux de la retraite* ; *l'effort appréciable accompli en faveur des grands invalides* ; *l'insuffisance de la majoration accordée aux veuves de guerre* ; *la titularisation du personnel administratif des foyers d'anciens combattants* ; *l'action médicale et sociale* ; *les soins gratuits* ; *la centralisation souhaitable des ateliers d'appareillage* ; *la capacité hospitalière insuffisante de l'Institut national des invalides* ; *l'importance de l'action médicale et sociale outre-mer* ; *la création de missions itinérantes en Algérie* ; *les conventions signées avec des Etats de la Communauté en vue de l'organisation d'un Office des combattants dans chacune de ces Républiques* ; *la stabilisation regrettable des pensions d'un taux inférieur à 85 0/0* [5 novembre 1960] (p. 3196 à 3198) ; Art. 54 : *Unité des associations des anciens combattants* ; *rapprochement nécessaire des deux générations de feu* [8 novembre 1960] (p. 3335, 3336) ;

— du projet de loi de finances pour 1962, en qualité de *Rapporteur pour avis* (deuxième partie), ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Ses observations sur : l'accroissement des crédits dû en majeure partie à l'application du rapport constant* ; *les mesures nouvelles* ; *l'insuffisance de l'amélioration du sort des victimes de guerre* ; *le rétablissement souhaitable de la proportionnalité des pensions et de l'égalité des droits de tous les anciens combattants* ; *le problème des jeunes combattants d'Algérie, leur adhésion aux mutuelles de retraites volontaires* ; *le dépôt souhaitable d'un plan d'ensemble, conformément à la conclusion de la Commission des vœux* ; *la nécessité d'une application plus rapide de la loi sur les emplois*

réservés; *la répartition des indemnités versées par l'Allemagne pour les déportés et internés*; *l'entretien des sépultures allemandes en France par les jeunes allemands*; *le sort des prisonniers alsaciens et lorrains encore détenus en Russie*; *la nécessité d'octroyer aux veuves une pension au taux de 500 points*; *l'amélioration souhaitable de l'allocation en faveur des grands invalides et du sort des ascendants*; *le rétablissement urgent de l'égalité des droits en matière de retraite pour tous les anciens combattants* [25 octobre 1961] (p. 3009, 3010); *la nécessité d'une répartition plus équitable des dépenses d'entretien des cimetières* (p. 3026); *l'ordre d'urgence des désirs exprimés par la Commission des vœux* (p. 3030); après l'Art. 49 : *Son article additionnel au nom de la Commission (Rétablissement de la majoration de 5 0/0 du taux d'invalidité accordée autrefois aux amputés hors guerre du membre inférieur et du membre supérieur et dont la blessure ne permet pas le port d'un appareil de prothèse)* (p. 3032); Art. 50 (*Attribution d'une retraite de 35 NF aux anciens combattants de la guerre 1939-1945*) : *Ses observations sur l'examen souhaitable par le Gouvernement, dès le début de 1963, du rétablissement de l'égalité de la retraite entre tous les anciens combattants* (p. 3033, 3034); AGRICULTURE : *Exclusion regrettable du bénéfice de l'assurance-maladie des vieux agriculteurs n'ayant pu cotiser pendant cinq ans à la retraite vieillesse* [29 octobre 1961] (p. 3499); TRAVAIL, Titre IV : *Ses observations sur le relèvement souhaitable du plafond de la retraite mutualiste des anciens combattants* [10 novembre 1961] (p. 4333); en deuxième lecture, Art. 52 *bis* (*Examen par le Parlement, au cours de la discussion de la loi de finances pour 1963, des dispositions relatives à l'ensemble des questions concernant les anciens combattants et victimes de guerre*) : *Ses observations sur . l'obligation faite au Gouvernement d'établir un plan pour les anciens combattants*; *le rétablissement souhaitable de l'égalité des droits entre tous les anciens combattants* [1er décembre 1961] (p. 5254);

— d'un projet de loi de finances rectificative pour 1961, Art. 1er (*Reconduction de la législation sur les emplois réservés*) : *Son amendement tendant à substituer la date du 27 avril 1968 à celle du 27 avril 1964* [5 décembre 1961] (p. 5289); après l'Art. 1er : *Son article additionnel tendant à permettre aux militaires atteints d'une maladie à évolution lente contractée en service et qui n'auraient pas sollicité un emploi réservé dans le délai prévu par la loi, de pouvoir le faire dans un nouveau délai de trois ans à compter de leur guérison définitive* (p. 5289);

— du projet de loi tendant à faciliter les versements de rachat de l'assurance-vieillesse : *Sa proposition de loi tendant à permettre aux anciens exploitants agricoles le rachat des cotisations et l'opposition faite par le Gouvernement de l'article 40 de la Constitution* [3 mai 1962] (p. 855) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *L'amélioration des conditions de vie des populations des petites communes, le transport des voyageurs entre les petits villages et le chef-lieu de canton, le problème du logement dans les centres de moyenne et petite importance* [19 juin 1962] (p. 1807, 1808) ;

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole : *L'aide à apporter à l'enseignement privé, le problème des maisons familiales agricoles* [3 juillet 1962] (p. 2170).

HASSANI (M. Noureddine), *Député de Batna (E.A.S., puis U.R., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E. A. S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République [5 juillet 1960] (p. 1710).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [7 juillet 1960] (p. 1790).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [5 juillet 1960] (p. 1710).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 octobre 1960] (p. 2940), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

HAURET (M. Robert), *Député du Maine-et-Loire, 4e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753).

Dépôts :

Son avis, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le projet de loi n° 1438 modifiant le Livre VII du Code rural et instituant une allocation complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées **n° 1447** [12 octobre 1961].

Interventions :

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Bayou et Poudevigne relatives à la politique viticole du Gouvernement : *Ses observations sur les excès de la propagande anti-vin et de la fiscalité viticole, la situation des vins mousseux* [13 novembre 1959] (p. 2420, 2421).

Prend part à la discussion générale commune sur les projets de loi concernant l'agriculture : *Aspect psychologique du malaise paysan ; incompréhension dont sont victimes les agriculteurs ; vétusté de leurs habitations ; caractère ingrat de leur travail ; incertitude de leur rémunération ; protection nécessaire des paysans contre les calamités atmosphériques ; mise en œuvre d'une politique réaliste des prix* [4 mai 1960] (p. 619, 620).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale relative au programme d'économies dans les services de l'Etat [13 mai 1960] (p. 846).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 36 (*Réforme par décret du crédit agricole*) : *Nombreux services rendus par le crédit agricole par la variété et l'adaptation de ses formules de prêts ; opportunité d'un aménagement des possibilités de garantie et de caution ouvertes à tous les exploitants* [19 mai 1960] (p. 968) ;

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 13 : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Dubuis sur la reprise de certains immeubles expropriés et non utilisés, tendant à appliquer ces dispositions aux galeries souterraines* [19 mai 1960] (p. 1011) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), TRAVAIL : *Licenciements d'ouvriers devant être opérés par la régie Renault au Mans ; équipement de tracteurs Renault avec des moteurs allemands* [27 octobre 1960] (p. 2869) ; AGRICULTURE : *Nécessité de réparer le préjudice causé aux pépiniéristes par le décret d'avril 1953 encourageant l'arrachage des pommiers à cidre, relèvement souhaitable du plafond des prêts à long terme consentis aux agriculteurs* [9 novembre 1960] (p. 3439, 3440) ;

— du projet de loi relatif aux Assurances sociales agricoles (deuxième lecture), Art. 1er, « Section III - Financement » (Art. 1106-7 du Code rural) (*Calcul des cotisations*) : *Ses observations sur l'injustice du critère du revenu cadastral ; l'établissement souhaitable d'une double cotisation* [23 novembre 1960] (p. 4017).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste-Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou, relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : le cas des viticulteurs sinistrés du Centre Ouest ; la nécessité de leur faciliter l'accès aux prêts à moyen terme ; le remplacement de la fiscalité actuelle par la taxe à l'hectare* [16 juin 1961] (p. 1152, 1153).

Prend part à la discussion :

— d'un projet de loi instituant une allocation agricole complémentaire de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles en qualité de *Rapporteur pour avis : Ses observations sur : le drame des vieux agriculteurs et ses conséquences sur l'économie agricole; les mesures prises en faveur des vieux agriculteurs chez nos partenaires du Marché commun; les différents avantages sociaux accordés à l'agriculture ; la trop grande complexité du système ; le nombre des redevables et des bénéficiaires du régime vieillesse ; les inconvénients du maintien prolongé des anciens exploitants sur leur exploitation ; l'extension souhaitable des retraites complémentaires volontaires ; la nécessité de permettre aux anciens exploitants ayant cotisé pendant moins de cinq ans de*

racheter leur retraite ; la majoration souhaitable des avantages vieillesse pour ceux qui, à un âge déterminé, quitteraient leur exploitation; la nécessité de la mise en place d'une procédure simple et rapide pour le versement de cette nouvelle allocation ; le relèvement souhaitable du plafond des ressources ; l'exclusion du calcul du plafond des ressources de la cession de l'exploitation aux enfants de l'allocataire ; le financement du projet et le relèvement de la cotisation individuelle contrairement aux engagements pris par le Gouvernement devant les « tables rondes » ; l'absence regrettable d'une participation de parlementaires à ces « tables rondes » [17 octobre 1961] (p. 2572 à 2574) ; Art. 1er du projet, Art. 1122-1 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission de la production (Non-imputation dans le calcul des ressources de la cession de l'exploitation consentie soit à un descendant de l'exploitant, soit à un agriculteur ayant exercé pendant cinq ans)* [17 octobre 1961] (p. 2582) ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie) , CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Ses observations sur : la nécessité de soustraire la gendarmerie à l'autorité militaire et de la rattacher directement soit au Premier Ministre soit au chef de l'Etat ; l'aide devant être apportée aux municipalités désireuses de procurer à la gendarmerie des logements convenables ; la création souhaitable d'un corps de chirurgiens-dentistes militaires* [9 novembre 1961] (p. 4173, 4174) ;

– du projet de loi portant approbation du IVe Plan, après l'Art. 1er : *Son amendement (Liaison à grand gabarit Rhin—Rhône, Ouest—Est par la Loire* [21 juin 1962] (p. 1913).

HEDER (M. Léopold), *Député de la Guyane (I.)*

En remplacement de M. Justin Catayée, en application de l'article 32 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958.

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [26 juin 1962] (p. 1984).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole; conclusions de la Commission mixte paritaire : *Les regrets que provoque la mort de M. Catayée; les problèmes agricoles de la Guyane ; la nécessité de prévoir une loi spéciale qui y serait consacrée ; les illogismes de la politique administrative menée en Guyane* [27 juillet 1962] (p. 2893, 2894).

HEMAIN (M. Emile), *Député de la Loire (I.P.A.S.).*

En remplacement de M. Pinay devenu Ministre (1).

L'Assemblée prend acte de ce remplacement [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1843).

S'inscrit au groupe des Indépendants et Paysans d'Action sociale [28 avril 1959] (p. 327).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [5 mai 1959] (p. 424).

Cesse d'être membre de cette Commission [3 juin 1959] (p. 757).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [3 juin 1959] (p. 757) ;

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 mai 1960] (p. 720).

Est nommé :

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 mai 1960] (p. 720), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au droit de préemption dans les zones à urbaniser en priorité et dans les zones d'aménagement différé [20 juin 1961] (p. 1178).

(1) En application de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment ses articles premier, 2 et 7.

HENAULT (M. Pierre), *Député de la Manche, 2e circonscription (I.P.A.S.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission économique et sociale de l'O.C.R.S. [5 juin 1959] (p. 802);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à rendre obligatoire pour les utilisateurs de margarine un affichage informant le public de son intégration dans le produit acheté, **n° 20** [28 avril 1959] ; la retire [31 mai 1960].

Sa proposition de loi relative à la protection du beurre fermier, **n° 25** [28 avril 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer un contingent complémentaire spécial de croix de la Légion d'honneur au profit des anciens combattants de 1914-1918, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Victoire, **n° 107** [29 mai 1959].

Sa proposition de loi tendant à créer des « concours de pronostics » sur les matches sportifs, **n° 281** [8 octobre 1959].

Sa proposition de loi tendant à permettre aux seuls chiropracteurs titulaires du diplôme de docteur en chiropractie d'exercer leur art, **n° 349** [5 novembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à instituer le crédit privé à l'élevage bovin, **n° 1150** [25 avril 1961].

Sa proposition de loi tendant à faire prendre en charge par un fonds national la réparation des affections silicotiques contractées dans les entreprises autres que celles où travaille la victime lors de la première constatation médicale de la maladie professionnelle, **n° 1440** [3 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION : *Assouplissement des conditions requises pour la promotion au grade supérieur des grands mutilés de la guerre 1914-1918* [16 novembre 1959] (p. 2474); CRÉDITS MILITAIRES, Section commune : *Application des dispositions de la loi du 3 avril 1955 sur le bénéfice de la présomption d'origine pour les jeunes soldats du contingent* [17 novembre 1959] (p. 2527); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, routes, chemin de fer et transports : *Historique du Fonds routier; modifications du calcul de ses ressources*; *prélèvement spécial opéré au profit du Budget général*; *intentions du Gouvernement à l'égard des chemins reconnus de la tranche vicinale et de la tranche rurale* [20 novembre 1959] (p. 2670, 2671); SAHARA : *Hommage aux précurseurs*; *rôle de MM. Guy Mollet, Houphouet-Boigny et Max Lejeune* [21 novembre 1959] (p. 2728); SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Aide et coopération : *Eclatement du Ministère de la France d'outre-mer*; *dispersion des services s'occupant de la Communauté*; *manque d'information du Parlement*; *reconnaissance des prêts consentis par la Caisse centrale par les Etats bénéficiaires*; *situation des sociétés d'économie mixte* (p. 2739, 2740); *modalités du contrôle parlementaire* (p. 2746); après l'Art. 51 : *Son article additionnel (Etablissement dans le Budget de 1961, d'un fascicule spécial sur l'ensemble des autorisations de la Communauté)* (p. 2747); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru : *Distillation en franchise des fruits des jardins et des vergers français*; *instauration probable de la fraude généralisée*; *manque d'équité du décret Mendes-France et ses difficultés d'application*; *coût de la fraude sur*

l'alcool pour les finances publiques [2 décembre 1959] (p. 3128, 3129, 3130) ; Art 1er : *Conditions requises pour bénéficier du privilège* ; *son amendement tendant à la suppression de cet article* [3 décembre 1959] (p. 3152) ; *le retire* (ibid.) ; *son article additionnel (Lutte contre l'alcoolisme et la fraude) ; composition du Haut comité national d'études et de lutte contre l'alcoolisme* (p. 3161) ; *le retire* (p. 3162) ;

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec la Fédération du Mali : *Craintes suscitées par l'approbation des accords franco-maliens, notamment en matière de coordination des politiques monétaires* [9 juin 1960] (p. 1226, 1227) ;

— d'un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre par application de l'article 38 de la Constitution les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux : *Question préalable de M. Darchicourt* [18 juillet 1960] (p. 1961) ; *abrogation des décrets Mendes-France* (p. 1966, 1967) ; *la sévérité de M. Georges Clemenceau à l'égard de l'alcoolisme* (p. 1975) ; Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de Mme Devaud (Abrogation du décret Mendes-France avant le 1er septembre)* (p. 1981) ;

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE, Relations avec les Etats de la Communauté, du Cameroun et du Togo : *Ses observations sur : l'évolution africaine* ; *le caractère nouveau de l'aide qu'il convient de continuer d'accorder aux Etats nouvellement indépendants* ; *la nécessité pour ces Etats de prendre conscience de leurs devoirs* ; *l'inquiétude suscitée par la transformation selon le droit local, des sociétés exerçant leur activité dans la Communauté, le Togo ou le Cameroun* [6 novembre 1960] (p. 3225, 3226) ; après l'Art. 78 : *Son article additionnel tendant à fixer la représentation parlementaire au sein du comité directeur du Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) à quatre députés et deux sénateurs* (p. 3233, 3234) ; deuxième lecture : *Ses observations sur la date à laquelle le Gouvernement a l'intention de proposer un nouveau mode de financement de l'arrachage des pommiers* [5 décembre 1960] (p. 4307) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1960, après l'Art. 8 : *Article additionnel du Gouvernement (Majoration des droits sur l'alcool et de la surtaxe sur les apéritifs à base d'alcool)* ; *ses observations sur : l'utilisation des nouvelles ressources* ; *l'augmentation de la fraude pouvant résulter de l'adoption de l'article* ; *la nécessité d'un projet de loi* ; *les difficultés rencontrées par les agriculteurs désireux de planter de jeunes arbres* [5 décembre 1960] (p. 4290, 4291) ;

— du projet de loi relatif au financement du plan d'assainissement de l'industrie cidricole : *Contradiction entre les dispositions du projet et l'engagement du Gouvernement de ne pas proposer d'impôts nouveaux* ; *principe de la non-affectation des recettes* ; *retour souhaitable au plan d'assainissement de 1953 et au système de l'inscription budgétaire annuelle des crédits pour la prime d'arrachage* [22 juillet 1961] (p. 2004, 2005) ; Article unique : *Amendement de la Commission des finances tendant à sa suppression* ; *insuffisance probable des crédits* ; *report souhaitable de la discussion au mois d'octobre* ;

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), D.O.M. et T.O.M. : *Ses observations sur : le particularisme de la Guyane* ; *les possibilités de ce département* ; *la mise en place nécessaire d'un statut spécial en sa faveur* [25 octobre 1961] (p. 2989, 2990) ;

— du projet de loi de finances rectificative pour 1962 : *Le problème de l'arrachage des pommiers* ; *les impératifs nés de la loi concernant les fléaux sociaux* ; *la distillation des cidres* ; *les mesures contre les bouilleurs de cru* ; *le succès grandissant des jus de fruits* ; *la diminution de la consommation d'alcool parmi les jeunes* ; *la ratification par le Parlement des ordonnances nées de la loi sur les fléaux sociaux* [11 juillet 1962] (p. 2316, 2317) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Le problème de la collecte des œufs et l'organisation du marché de l'aviculture* ; *la limitation progressive de la liberté d'entreprise* [18 juillet 1962] (p. 2590) ; Art. 30 : *Son amendement (Dépôt d'une loi déterminant les conditions pour la collecte et la commercialisation des œufs et volailles destinés à la consommation)* [19 juillet 1962] (p. 2665).

HERSANT (M. Robert), *Député de l'Oise (N.I., puis E.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

S'inscrit au groupe de l'Entente Démocratique [6 octobre 1959] (p. 1706).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [23 octobre 1959] (p. 1957).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à permettre l'exercice du droit de réponse aux émissions télévisées et radiodiffusées, **n° 511** [29 décembre 1959].

Sa proposition de loi tendant à porter amnistie pleine et entière de toutes les infractions commises à l'occasion des événements qui se sont déroulés en Algérie du 1er novembre 1954 au 8 avril 1962, **n° 1699** [27 avril 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (Discussion générale et première partie) ; Art 16 (*Institution d'une redevance sur le stationnement des véhicules sur la voie publique*) *: Son amendement tendant à la suppression de l'article* [20 octobre 1961] (p. 2824).

HERZOG (M. Maurice), *Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports.*

En cette qualité :

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif : *Ses observations sur : l'intention du Gouvernement de respecter le pluralisme et l'autonomie des organisations et institutions de jeunesse; les principaux points du programme de rénovation sportive; les conventions pouvant être passées pour réaliser le plein emploi des installations, la politique de standardisation et de déconcentration devant être suivie; l'inclusion de la loi de programme dans le IVe Plan; l'importance des crédits prévus et des mesures prises pour la formation des cadres; le caractère complet de l'inventaire des besoins ayant été effectué; les instructions données pour l'application des circulaires Billères et Bordeneuve; la souplesse avec laquelle sera appliquée la loi; la prise en considération des conditions locales et régionales; la réunion des petites communes en syndicats pour bénéficier des avantages de la loi de programme; l'aide éventuelle à la construction des voitures de course; les obligations des municipalités en matière d'entretien des équipements sportifs; le développement souhaitable du sport automobile et du sport d'équitation; l'équipement en remontées mécaniques de certaines stations réservées aux populations scolaires; le plein emploi des colonies de vacances et des classes de neige; la création d'une maison de jeunesse à la demande des mouvements de jeunesse, le développement de la natation; l'effort devant être fait en faveur des grandes villes notamment en matière de piscines; le contrôle médical sportif* [17 mai 1961] (p. 808 à 816);

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), EDUCATION NATIONALE : *Ses observations sur : l'insuffisance des effectifs malgré leur augmentation prévue pour 1962; les difficultés de recrutement; l'exercice des fonctions de professeur d'éducation physique par les instituteurs dans les collèges d'enseignement général; la limitation de l'importance des investissements proportionnellement à l'importance des agglomérations bénéficiaires et de leurs possibilités ultérieures d'entretien; les recommandations faites à la Caisse des dépôts pour qu'elle consente des prêts à des taux relativement bas; les mesures de déconcentration prises par le Gouvernement; la souplesse des critères d'application de la loi de programme; la substitution de la notion d'agglomération à la notion de municipalité; la création, dans le cadre du Haut-Commissariat, de commissions chargées de veiller à l'application de la loi de programme et d'envisager la préparation d'une prochaine loi de programme; la progression des crédits de rattrapage; le règlement du conflit de l'O.S.S.U. et son remplacement par l'Association du sport scolaire et universitaire; la variation éventuelle des taux de subvention pour les installations non rentables à but éducatif ou sportif évident; la réalisation souhaitable de projets dans le cadre d'un même exercice budgétaire; l'amélioratton de la réalisation des petites*

et moyennes opérations grâce aux mesures de déconcentration; l'individualisation des équipements sportifs dans les établissements neufs; l'équipement sportif et socio-éducatif dans les grands ensembles; le règlement du désaccord entre le Haut-commissariat et la Fédération française de natation; l'affectation par priorité aux étudiants sportifs des chambres du gymnase Bullier; l'amélioration nécessaire de l'équipement sportif de la région parisienne: la protection des installations sportives existantes découlant de la loi de 1941, exigeant des solutions de remplacement en cas de suppression [28 octobre 1961] (p. 3402 à 3406); titre IV *: Amendement de M. Fanton tendant à une réduction de crédit (Subvention aux associations de jeunesse) : Ses observations sur la distribution des subventions aux activités de jeunesse d'après des critères objectifs* (p. 3408, 3409); *l'attribution de subventions d'un montant moyen de 30.000 anciens francs* (p. 3409).

HEUILLARD (M. Claude), *Député de la Seine-Maritime, 10e circonscription (I., puis N.I., puis I.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

S'inscrit à la formation administrative des non-inscrits [3 juillet 1959] (p. 1306).

Cesse d'appartenir à la formation administrative des non-inscrits [27 juillet 1959] (p. 1521).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [28 janvier 1959] (p. 184), [13 octobre 1959] (p. 1741), [11 octobre 1960] (p. 2504), [27 avril 1962] (p. 830).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant au paiement mensuel des pensions, retraites et allocations, actuellement payées trimestriellement, **n° 1915** [4 octobre 1962].

Sa proposition de loi tendant à fixer à soixante ans l'âge d'ouverture du droit à pension vieillesse, au taux normal, pour les assurés sociaux du sexe féminin, **n° 1916** [4 octobre 1962].

Sa proposition de loi tendant à la modification, aux fins d'interprétation, de l'article 24 de la loi de finances du 31 mars 1961, **n° 1917** [4 octobre 1962].

HOGUET (M. Michel), *Député d'Eure-et-Loir, 3e circonscription (app. U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752) ;

— membre de la Commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence [23 juillet 1960] (p. 2193) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 du Code civil, les articles 780, 807, 808 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales [16 novembre 1961] (p. 4901) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstalisation des Français d'outre-mer [13 décembre 1961] (p. 5609) ;

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole (n° 1825) [6 juillet 1962] (p. 2264) ;

— membre suppléant de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole [27 juillet 1962] (p. 2910).

Dépôts :

Sa proposition de loi tendant à modifier et compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal, **n° 33** [28 avril 1959].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 565) d'orientation agricole, **n° 628** [10 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 583) de M. Raymond Boisdé tendant à garantir aux garagistes, subrogés à l'administration, la récupération des impôts et taxes sur des produits pétroliers payés pour le compte d'un débiteur failli, **n° 950** [12 novembre 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil, les articles 807 et 808 du Code rural et certaines dispositions fiscales, **n° 1234** [15 juin 1961].

Son rapport fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1317) modifié par le Sénat, relatif à la lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs et portant modification de la loi du 19 décembre 1917, **n° 1373** [18 juillet 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1401) modifié par le Sénat, modifiant les articles 814, 832, 866 et 2103 (3°) du Code civil, les articles 790 et 831 du Code rural et certaines dispositions fiscales, **n° 1451** [13 octobre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil, les articles 807 et 808 du Code rural et certaines dispositions fiscales, **n° 1563** [28 novembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 770) de M. Frédéric-Dupont tendant à modifier le décret du 30 septembre 1953 relatif au nantissement de matériel, **n° 1625** [13 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 1271) de M. Jean-Paul David et plusieurs de ses collègues tendant à réglementer les autorisations de voirie concernant les postes de distribution de carburants, **n° 1626** [13 décembre 1961].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 1120) de M. Féron tendant à compléter l'article 2102 du Code civil concernant les créances privilégiées sur certains meubles, **n° 1628** [13 décembre 1961].

Son avis, présenté au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi (n°s 1042, 1689) adoptées par le Sénat, tendant à modifier les articles 811 et 845 du Code rural relatifs au droit de reprise en matière de baux ruraux, **n° 1708** [15 mai 1962].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1786) tendant à accélérer la mise en œuvre de travaux publics et notamment des autoroutes et à assurer la sécurité de la navigation aérienne, **n° 1849** [13 juillet 1962]

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi de M. Hénault (n° 1150 rectifié) tendant à instituer le crédit privé à l'élevage bovin, **n° 1926** [4 octobre 1962].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de programme relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Problème de l'équipement sportif à la ville et à la campagne* [2 juillet 1959] (p. 1260) ;

— du projet de loi relatif à la révision des loyers commerciaux : *Propositions de loi sur les modifications de la législation des loyers commerciaux ; indulgence nécessaire en matière d'expulsion ; inscription d'un débat en la matière dès la rentrée parlementaire* [21 juillet 1959] (p. 1394, 1395) ; *nécessité d'une codification de l'ensemble de la législation des loyers ; cas des situations réglées entre février et juillet 1959* (p. 1395) ; Article unique : *Son amende-*

ment (*Non-application des décisions intervenues entre le 16 février et le 5 juillet et passées en force de chose jugée ainsi que des accords amiables*) (p. 1396) ; *son amendement relatif aux avenants ou conventions conclues entre les parties* (p. 1397); *le retire* (ibid); *son amendement* (*Reprise par le bailleur des locaux d'habitation accessoires des locaux commerciaux*) (p. 1398); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce, Art. 1er : *Son amendement* (*Extension de l'Art. 1er à tous les immeubles ; application aux cessions de cheptel mort ou vif*) [3 novembre 1959] (p. 2148);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux : *Importance économique de la stabilité des entreprises commerciales ; réinstallation des commerces préexistants en cas de démolition d'un immeuble ; système de la double expertise ; fixation du loyer et détermination de l'indemnité d'éviction* [26 novembre 1959] (p. 3024 à 3026); avant l'Art. 1er : *Amendements de MM. Thorailler et Ballanger* (*Renouvellement du bail pour les locaux accessoires à l'exploitation commerciale*) (p. 3030); *amendement de M. Charret* (*Renouvellement du bail lorsque le bailleur a primitivement refusé ce renouvellement*) (p. 3033); Art. 1er : *Son amendement* (*Refus de renouvellement du bail par suite de démolition ayant pour cause l'insalubrité ; indemnité d'éviction ou relogement en cas de reconstruction ; cas des expulsions à Boulogne*) (p. 3037, 3038); *nécessité d'accorder des autorisations de construire comportant un nombre de maisons de commerce égal à celui existant précédemment dans l'îlot détruit* [1er décembre 1959] (p. 3100); Art. 2 : *Son amendement tendant à abroger les articles 11 et 12 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953* (p. 3102); *le retire* (ibid.) ; après l'Art. 6 : *Son amendement* (*Date d'application de la loi-rétroactivité*) (p. 3108); Art. 3 : *Son amendement* (*Indemnisation en cas de reprise par le bailleur*) (p. 3109, 3110); après l'Art 6 : *Son amendement* (*Application de la loi aux instances en cours*) (p 3110);

— du projet de loi d'orientation agricole, en qualité de *Rapporteur pour avis*, après l'Art. 6 : *Son article additionnel, au nom de la Commission des lois constitutionnelles* (*Modification des art. 815 et 832 du Code civil*) [12 mai 1960] (p. 804); *inconvénients du texte proposé pour l'article 7 du projet ; nécessité d'une extension de l'article 832 du Code civil relatif à l'attribution préférentielle de l'exploitation agricole à celui qui la cultive* (p. 806, 807); Art. 9 (*Indemnisation des améliorations culturales*) : *Son amendement, au nom de la Commission des lois constitutionnelles* (*Etat des lieux préalables*) (p. 813) ; Art. 16 (*Mise en valeur des terres incultes*), Art. 39 du Code rural : *Amendement de la Commission de la production* (*Compétence du tribunal d'instance ; dispense de timbre et d'enregistrement pour tous les actes de procédure*) ; *ses observations sur : l'intérêt manifesté par la Commission des lois constitutionnelles pour cet article touchant au droit de libre disposition du propriétaire ; la compétence du tribunal paritaire en matière de contestations rurales* [17 mai 1960] (p. 866); *son sous-amendement au nom de la Commission des lois constitutionnelles* (*Compétence du tribunal paritaire des baux ruraux*) (ibid.) ; *son sous-amendement, au nom de la Commission* (*Limitation de l'application de l'article 39 aux terres incultes portées à l'inventaire*) (ibid); *son sous-amendement, au nom de la Commission* (*Limitation de l'application de l'article 39 aux terres incultes situées au voisinage des exploitations inférieures aux normes prévues dans la loi*) (p. 867); *le retire* (ibid); *son amendement, au nom de la Commission* (*avis du Comité d'aménagement foncier*) (p. 868); *le retire* (ibid.); *son amendement, au nom de la Commission* (*Reboisement des terres incultes*) ; *amendement de M. Le Douarec* (*Compétence du tribunal administratif pour les contestations relatives au classement des terres incultes ; compétence du tribunal d'instance pour les contestations relatives à l'exécution du cahier des charges*) (p. 870); *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du texte proposé pour l'article 44 du Code rural ; droit de visite des fonctionnaires et contrôle de la comptabilité*) (ibid); Art 26 (*Redevances d'abattage*) : *Son amendement* (*Suppression de l'article*) ; *nécessité d'assurer aux collectivités locales une contrepartie équivalente aux taxes et surtaxes d'abattage* (p. 897); *respect de l'autonomie des collectivités locales et maintien de leurs ressources au montant de la redevance actuelle* (ibid.) ; *le retire* (p. 898); Art. 37 : *Son amendement tendant à étendre aux territoires d'outre-mer les dispositions des articles 10 à 16, 30 à 33 de la loi* [19 mai 1960] (p. 972); Art. 7 : *Son amendement* (p. 975); *le retire* (ibid.);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à la limitation de l'extension des locaux à usage industriel et de bureaux pour la région parisienne, Art. 7 : *Amendement de M. Boscher* (*Exception en faveur des bureaux utilisés par les membres des professions libérales et les officiers ministériels ou publics*) ; *situation des officiers ministériels obligés de transférer leur étude à la suite de la réforme judiciaire* [19 juillet 1960] (p. 2044) ;

— en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, Art. B : *Amendement de M. Mignot* (*Date de renouvellement du bail en cas de décision judiciaire*) [21 juillet 1960] (p. 2134) ;

— du projet de loi portant création d'une bourse d'échange de logements, après l'Art. 10 : *Son article additionnel* (*Caducité de la loi en cas d'abrogation de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948*) [21 juillet 1960] (p. 2133) ; *le retire* (ibid.) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux : *Ses observations sur : le maintien souhaitable de l'immutabilité des conventions matrimoniales dans l'intérêt de la famille, des époux et des tiers ; l'opportunité d'une mesure transitoire permettant aux époux de choisir l'un des nouveaux régimes sous le contrôle d'un tribunal et avec la garantie d'une publicité légale pendant l'année qui suivra la publication de la loi* [30 novembre 1960] (p. 4173, 4174) ; Art. 1442 du Code civil : *Son sous-amendement à l'amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à rétablir le droit de renonciation à la communauté au profit de la femme quand celle-ci a donné procuration générale au mari* [14 décembre 1960] (p. 4620) ; après l'Art. 15 du projet : *Son article additionnel limitant à un an la faculté pour les époux de modifier leur régime matrimonial ; conséquences désastreuses de la mutabilité des conventions matrimoniales, notamment dans le domaine du crédit* (p. 4643) ; *le retire* (p. 4644) ;

— du projet de loi relatif à la dévolution successorale des exploitations rurales, en qualité de *Rapporteur : Ses observations sur : les dispositions agricoles du projet se substituant à l'article 7 de la loi d'orientation agricole retiré par le Gouvernement ; l'économie du projet* (*Maintien de l'indivision et attribution préférentielle*) ; *l'extension du maintien de l'indivision à l'égard de la propriété ou du droit au bail du local d'habitation à usage professionnel habité au décès par le défunt ou son conjoint ; les amendements déposés par la Commission, notamment celui relatif à l'attribution du bail rural de la famille entière à son membre exploitant ; la suppression nécessaire de l'attribution automatique de la quotité disponible ; la possibilité d'une attribution conjointe à deux ou plusieurs héritiers ; l'application souhaitable de la loi nouvelle aux successions ouvertes et non encore réglées ; la suppression souhaitable de toute perception fiscale sur la soulte* [22 juin 1961] (p. 1234 à 1236) ; Art. 1er du projet, Art. 815 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission tendant à insérer les mots « et notamment »* (p. 1251) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Application de l'article à toutes les exploitations constituant une unité économique* (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du droit au bail dans la liste des éléments susceptibles de bénéficier du maintien de l'indivision*) ; *réserve souhaitable de la discussion de cette disposition jusqu'à l'examen du projet de loi adopté par le Sénat tendant à modifier la législation sur les loyers* (p. 1252, 1253) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Modification du 6e alinéa*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du maintien obligatoire de l'indivision pour cinq ans pour les petites exploitations*) ; *difficultés d'application de cette disposition étant donné l'absence d'un texte organisant l'indivision en droit français* (p. 1253) ; Art. 2 du projet de loi, Art. 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article* (p. 1254) ; *sous-amendement de M. Collette* (*Extension de l'attribution préférentielle au bénéfice du bail rural et aux éléments mobiliers composant l'exploitation agricole*) ; *modification nécessaire de l'amendement pour respecter les droits que le bailleur tient de l'article 831 du Code rural* (p. 1254) ; *création souhaitable d'un alinéa 3 bis pour l'extension de l'attribution préférentielle aux entreprises commerciales, industrielles ou artisanales* (p. 1255) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Nouvelle rédaction du 4e alinéa*) ; *suppression de l'attribution préférentielle en ce qui concerne les meubles d'usage courant ; limitation de l'attribution préférentielle du local professionnel au cas où le demandeur continue l'activité pro-*

fessionnelle du défunt (p. 1225) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier le 6e alinéa de l'article* (*Appréciation du tribunal à défaut d'accord amiable pour l'attribution préférentielle unique ou conjointe*) (p. 1255, 1256) ; Art. 3 du projet de loi, Art 832-1 du Code civil (*Attribution préférentielle de droit si un des héritiers s'engage à mettre personnellement l'exploitation en valeur pendant quinze ans*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Fixation par décret en Conseil d'Etat des normes de superficie et de valeur vénale maxima retenues pour l'application de l'article*) (p. 1256) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Désignation de l'attributaire en cas de pluralité des demandes, en fonction des intérêts en présence et de l'aptitude des différents postulants à gérer l'exploitation*) (p. 1257) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'attribution automatique de la quotité disponible*) (p. 1257) ; *son amendement* (*Délai de paiement de la soulte et taux d'intérêt*) (p. 1257) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression du 4e alinéa*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de l'obligation faite à l'héritier attributaire d'exploiter pendant quinze ans*) (p. 1257) ; *amendement de la Commission de la production* (*Suppression de la révision éventuelle des soultes*) ; *maintien souhaitable de cette révision en compensation du délai pouvant être imposé aux co-héritiers pour percevoir les soultes* (p. 1257, 1258) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Modification de la rédaction du 6e alinéa*) (p. 1258) ; après l'Art. 3 : *Son article additionnel au nom de la Commission* (*Attribution préférentielle en jouissance*) (p. 1258, 1259) ; Art. 4 du projet de loi, Art. 866 du Code civil (*Rapport en valeur des libéralités portant sur les exploitations agricoles, commerciales, industrielles ou artisanales*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Application de l'article à l'immeuble ou aux immeubles formant l'ensemble indivisible d'une exploitation*) (p. 1260) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Délai de dix ans pour le paiement de la soulte si l'objet de la libéralité est une exploitation agricole*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Report du 3e alinéa après le 5e alinéa*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à modifier la rédaction du 7e alinéa* (ibid) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Suppression des 8e, 9e et 10e alinéas*) (ibid.) ; Art. 5 du projet, Art 807 et 808 du Code rural : *Son amendement au nom de la Commission* (*Harmonisation des articles du Code rural précités avec les nouvelles dispositions de l'article* 832-2 *du Code civil*) (p. 1261) ; *sous-amendement de M. Villedieu* (*Suppression du bail obligatoire de dix-huit ans*) (p. 1261, 1262) ; après l'Art. 8 : *Son article additionnel au nom de la Commission ; application de la loi aux successions ouvertes et non encore liquidées à sa date d'entrée en vigueur* (p. 1263) ; en deuxième lecture : *Ses observations sur la suppression regrettable par le Sénat du système de l'attribution préférentielle en jouissance introduit par l'Assemblée Nationale* [18 octobre 1961] (p. 2596, 2597) ; Art. 1er du projet, Art. 815 du Code civil (*Maintien de l'indivision*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Désignation d'un administrateur*) (p. 2599) ; Art. 2 du projet, Art. 832 du Code civil (*Attribution préférentielle*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Non-application des dispositions de l'article aux exploitations agricoles exploitées sous forme de sociétés*) ; *ses observations sur : le maintien souhaitable de l'intégrité de l'exploitation, même si elle est assurée sous forme sociale ; la contradiction entre l'amendement et l'article 14 de la loi d'orientation agricole sur les sociétés d'exploitation ou de gestion* (p. 2600) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Attributiou préférentielle de l'exploitation à celui qui a participé à l'exploitation soit au cours des cinq années ayant précédé le décès, soit après le décès*) ; *ses observations sur le cas de celui qui a participé à l'exploitation entre le décès et le partage* (p. 2601) ; *son amendement au nom de la Commission tendant à exiger du bénéficiaire de l'attribution préférentielle qu'il ait résidé dans les lieux à l'époque du décès et au moment de la demande* (p. 2601) ; Art. 3 du projet, Art. 832-1 du Code civil (*Attribution préférentielle de plein droit pour les exploitations remplissant certaines conditions de superficie et de valeur vénale*) : *Amendement de la Commission de la production* (*Avis des chambres d'agriculture*) ; *fixation souhaitable des maxima de superficie par région naturelle en étroite liaison avec les chambres d'agriculture* (p. 2602, 2603) ; Art. 3 *bis* du projet, Art. 832-2 du Code civil (*Attribution préférentielle en jouissance*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant*

au rétablissement de l'article supprimé par le Sénat dans une nouvelle rédaction ; ses observations sur : les avantages de l'attribution préférentielle en jouissance ; le respect de l'égalité des partages (p. 2603 à 2605) ; Art. 4 du projet, Art 866 du Code civil (*Rapport des dons ou legs excédant la quotité disponible*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant à remplacer le mot « indemnité » par le mot « soulte »* (p. 2605, 2606) ; Art. 4 *bis*, Art. 2103 du Code civil : *Son amendement au nom de la Commission* (p. 2606) ; Art. 5 du projet, supprimé par le Sénat : *Son amendement au nom de la Commission tendant à rétablir cet article modifiant le Code rural pour tenir compte du nouvel article 832-1 du Code civil* (p. 2606) ; Art. 8 du projet (*Abrogation de la loi du 15 janvier 1943 relative à la dévolution successorale des exploitations agricoles et de l'article 232 du Code de l'urbanisme*) : *Son amendement au nom de la Commission* (*Suppression de la référence à l'article 231 du Code de l'urbanisme*) (p. 2607) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Maintien provisoire de l'application de l'article 3 de la loi du 15 janvier 1943 jusqu'à l'entrée en vigueur des textes d'application prévus par l'article 832-1*) (ibid.) ; Art. 9 du projet : *Son amendement au nom de la Commission* (*Application de la loi aux communautés dissoutes par décès et non encore liquidées à la date de son entrée en vigueur*) (ibid.) ; *son amendement au nom de la Commission* (*Application des dispositions relatives à l'attribution préférentielle aux communautés dissoutes par divorce, séparation de corps ou séparation de biens et non encore liquidées à la date de l'entrée en vigueur de la loi*) (ibid.) ; en qualité de *Rapporteur de la Commission mixte paritaire : Ses observations sur : l'article 7 de la loi d'orientation agricole; son retrait et l'adoption par l'Assemblée des dispositions tendant à éviter le morcellement des exploitations familiales ; le rejet par le Sénat de l'attribution préférentielle en jouissance ; les dispositions transactionnelles adoptées par la Commission mixte ; le droit de préemption reconnu à l'attributaire des bâtiments ; les difficultés d'application du nouveau texte et la nécessité pour des utilisateurs éventuels de consulter un notaire* [29 novembre 1961] (p. 5127 à 5129) ;

— **en deuxième lecture du projet de loi contre les pollutions atmosphériques, en qualité de** *Rapporteur : Ses observations sur : le développement accéléré des facteurs de pollution au cours de ces dernières années ; l'insuffisance de la législation existante ; les modifications apportées par le Sénat ; la substitution des odeurs aux bruits ; la sanction administrative prévue dans l'article 1 bis à l'égard des responsables de toute incommodité ou de tout préjudice occasionné par les pollutions ou par les odeurs ; les procès et les conflits de compétence qu'entraînerait l'adoption de cette disposition ; la nécessité de prévoir d'abord des moyens de lutte contre les pollutions ; le rétablissement souhaitable de l'obligation faite aux préfets de suspendre le fonctionnement d'un établissement non classé en infraction ; les mesures réglementaires devant être prises, d'ordre fiscal et financier, pour aider la lutte contre les pollutions* [21 juillet 1961] (p. 1971 à 1973) ; Art. 1er : *Amendement de M. Fanton lutte contre le bruit ; inutilité de cette disposition étant donné le prochain dépôt d'un texte d'ensemble dans ce domaine* (p. 1975) ; Art. 1er *bis* (*Possibilité de poursuivre l'administration en dommages et intérêts*) : *Son amendement tendant à la suppression de l'article* (p. 1975) ; Art. 2 : *Ses amendements tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa* (p. 1976) ; Art. 7 (*Application des dispositions des articles précédents aux pollutions et dommages causés par des substances radioactives*) : *Son ammendement au nom de la Commission tendant à la suppression du mot « dommages »* (p. 1976) ; Art. 8 A (*Suppression des autorisations provisoires données par le préfet*) : *Amendement de M. Nilès tendant au rétablissement de cet article supprimé par le Sénat : utilité des autorisations provisoires dans certains cas exceptionnels* ; Art. 8 C (*Obligation pour le préfet de suspendre le fonctionnement d'un établissement non classé en infraction*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant au rétablissement de l'article* (p. 1977) ; Art. 11 (*Possibilité pour le préfet de faire apposer les scellés*) : *Son amendement au nom de la Commission tendant au rétablissement de cet article supprimé par le Sénat* (p. 1978).

— **du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie),** JUSTICE : *Ses observations sur : la revalorisation nécessaire des indemnités de démission et de transfert versées aux officiers ministériels en application des ordonnances de décembre 1958 ; l'augmentation souhaitable du*

plafond des prêts de réinstallation ; l'inquiétude soulevée par l'inscription de crédits d'étude pour la réforme des greffes ; les conséquences néfastes d'une fonctionnarisation des greffes pour les intéressés et pour les finances publiques du fait du nombre élevé des postes à créer, de la nécessité de racheter le matériel des greffiers et des pertes résultant pour le Trésor des droits d'enregistrement et de divers impôts ; la nécessité de rajuster les tarifs, notamment en matière de police et de faire prendre en charge par l'Etat le rachat des greffes rendus inutiles par la réforme judiciaire [12 novembre 1961] (p. 4488 à 4490) ;

— d'une proposition de loi relative au relèvement de la forclusion en matière de baux ruraux, après l'Art. 1er : *Son article additionnel (Suppression dans l'article 841 du Code rural, de la mention relative à la saisine du tribunal paritaire dans les quatre mois de l'affichage de sa composition)* [14 novembre 1961] (p. 4841) ;

— de la proposition de loi adoptée par le Sénat concernant les baux ruraux, en qualité de *Rapporteur pour avis : Le but recherché par le texte, la nécessité de faciliter le droit de reprise et d'éviter les abus qui se sont manifestés à cet égard, les dispositions en faveur des bailleurs et des preneurs* [26 juin 1962] (p. 1992) ; Art. 1er : *Son amendement (Modalité de reprise triennale)* (p. 1997) ; après l'Art. 1er : *Amendement de la Commission (Modalités de congé donné au bailleur) ; son sous-amendement (Indications précises sur la qualité du bénéficiaire)* (p. 2001) ; *son sous-amendement (Exercice du droit de reprise de la part d'un acquéreur à titre onéreux)* (p. 2002) ; Art. 2 : *Son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Refus du renouvellement du bail de la part du bailleur)* (p. 2005) ; *son sous-amendement à l'amendement de la Commission (Le droit de reprise des personnes morales)* (p. 2010).

— du projet de loi de programme relatif à l'enseignement agricole, Article unique : *Son amendement (La répartition de la dotation annuelle) ; la proportion à établir entre l'enseignement privé et l'enseignement public* [4 juillet 1962] (p. 2198, 2199) ;

— du projet de loi relatif à l'accélération de la mise en œuvre de travaux publics en qualité de *Rapporteur : Les retards entraînés par la procédure d'expropriation, les nécessités impérieuses de la sécurité de la navigation aérienne, le problème des oléoducs, les trois types de procédure d'expropriation (Ordinaire, d'urgence, d'extrême urgence), l'extension de la procédure d'extrême-urgence aux travaux d'autoroutes et d'oléoducs, la nécessité d'assurer la protection des intérêts légitimes des expropriés, le cas des exploitations agricoles démembrées par l'implantation des autoroutes* [17 juillet 1962] (p. 2557, 2558, 2559) ; Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Utilisation de la procédure d'extrême urgence dans le cas des travaux intéressant la défense nationale)* (p. 2561) ; *son amendement au nom de la Commission (Paiement de l'indemnité provisionnelle aux expropriés)* ; après l'Art. 1er : *Son amendement au nom de la Commission (Application de la procédure d'expropriation aux travaux de construction des autoroutes et des oléoducs)* (p. 2561) ;

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole, Art. 1er : *Son amendement (Passage au domaine de l'Etat de toute parcelle dont les contributions foncières n'ont pas été acquitées durant 5 ans) ; le respect de l'usucapion* [18 juillet 1962] (p. 2609) ; Art. 11 : *Ses sous-amendements à l'amendement de la Commission (Les exceptions au droit de préemption) ; le cas des neveux et nièces, le cas des fermiers et métayers* [19 juillet 1962] (p. 2642) ; *son amendement (Application de l'article 795 du Code rural dans le cas de prix trop élevés)* (p. 2644).

HOSTACHE (M. René), *Député des Bouches-du-Rhône, 9e circonscription (U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Donne sa démission de membre de cette Commission [17 décembre 1959] (p. 3452).

Est nommé membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [18 décembre 1959] (p. 3506).

Donne sa démission de membre de cette Commission [28 décembre 1959] (p. 3702).

Est nommé :

— membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [29 décembre 1959] (p. 3742), [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission des affaires étrangères [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner les projets de loi portant approbation de divers accords passés entre la République française, la République malgache et la Fédération du Mali [30 juin 1960] (p. 1638);

— membre de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques [9 mai 1961] (p. 710);

— membre de la Commission de contrôle sur l'union générale cinématographique [14 décembre 1961] (p. 5641).

Dépôts :

Sa proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales, **n° 613** [6 mai 1960].

Son rapport, fait au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi : 1° de MM. Yrissou, Dusseaulx et Neuwirth relative à la réglementation de diverses manifestations commerciales; 2° de M. Beauguitte tendant à réglementer les « quinzaines commerciales »; 3° de M. René Schmitt et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi du 21 mai 1936 modifiée et à permettre l'organisation de loteries pendant les « quinzaines commerciales », **n° 1199** [19 mai 1961].

Sa proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1306 du 23 décembre 1958 concernant la légitimation adoptive (article 370 du Code civil), **n° 1227** [13 juin 1961].

Sa proposition de loi relative à l'exécution des condamnations pour abandon de famille, **n° 1442** [3 octobre 1961].

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), JUSTICE : *Maintien de l'unité de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence; question de principe importante; rejet de tout détachement de chambres à Nice* [16 novembre 1959] (p. 2466, 2467);

— d'une proposition de loi relative aux baux commerciaux, avant l'Art. 1er : *Son amendement (Renouvellement du bail pour les locaux accessoires des entreprises publiques, logement de gardiens, chantiers, magasins d'exposition)* [26 novembre 1959] (p. 3031, 3032);

— du projet de loi constitutionnelle tendant à compléter les dispositions du titre XII de la Constitution : *Absence regrettable d'une expérience fédéraliste; espoir suscité par le désir du Mali et de Madagascar de devenir indépendants tout en continuant d'appartenir à la Communauté; prestige immense du Président de la Communauté auprès de tous les Etats de cette Communauté* [10 mai 1960] (p. 748, 749);

— du projet de loi relatif au remembrement des propriétés rurales, Art. 9 (*Réglementation de l'usage et de l'écoulement des eaux d'irrigation*) : *Inquiétude provoquée par le projet de suppression de la Commission administrative de la Durance chez les usagers des canaux de la Basse-Durance* [19 mai 1960] (p. 1000).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Laudrin et Fanton relatives à l'activité politique de certains mouvements de jeunesse : *Position politique récente de certains mouvements de jeunesse; attitude navrante de dirigeants de mouvements tel que celui des Scouts de France; nécessité de défendre la jeunesse française contre la propagande antifrançaise* [24 juin 1960] (p. 1523, 1524).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi portant modification de l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation du gaz et de l'électricité : *Sa motion de renvoi à la Commission; étude insuffisante de ce texte; nécessité d'une étude approfondie après l'audition par la Commission de M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce et des représentants de la direction du Gaz de France* [11 juillet 1960] (p. 1843);

— du projet de loi portant approbation des accords signés avec les Républiques de Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Niger et de la Haute-Volta, Art. 1er : *Incompétence de la Commission des affaires étrangères en matière de simples accords de transfert* [20 juillet 1960] (p. 2076);

— du projet de loi de finances pour 1961 (deuxième partie), CONSTRUCTION, Art. 59 (*Institution d'une redevance pour la protection du littoral Provence-Côte d'Azur*) : *Son amendement tendant à confier à l'administration des eaux et forêts l'aménagement et la gestion des terrains visés par cet article ; nécessité de protéger nos forêts contre le feu ; création souhaitable en Provence et sur la Côte d'Azur d'un corps de sapeurs-pompiers analogue à celui des Landes de Gascogne* [3 novembre 1960] (p. 3019) ; *retire son amendement* (ibid.) ; AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : la qualité de certaines manifestations de province, notamment du festival d'Aix-en-Provence ; la réduction regrettable des crédits destinés à ces festivals ; l'augmentation souhaitable de la participation de l'Etat à la gestion des écoles nationales de musique de province ; le caractère dérisoire des subventions accordées aux sociétés musicales de province ; le retard avec lequel est versée la subvention aux centres dramatiques ; l'extension aux écrivains du bénéfice des lois sociales et la création d'une caisse de vieillesse en leur faveur ; le maintien de la culture provençale* [5 novembre 1960] (p. 3175, 3176) ;

— du projet de loi relatif à l'accord particulier signé avec la République islamique de Mauritanie : *Ses observations sur : les liens profonds et anciens nous unissant à la Mauritanie ; la nécessité d'aider ce pays et de le protéger contre les revendications territoriales marocaines et contre les visées soviétiques* [15 novembre 1960] (p. 3870, 3871) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réforme des régimes matrimoniaux, Art. 1403 du Code civil (*Contribution des époux aux charges du mariage*) : *Son amendement* (*Prise en considération pour la femme de son activité matérielle et de son rôle au foyer*) (p. 4202) ; *son amendement prévoyant que l'obligation d'assumer les charges du mariage pèse à titre principal sur le mari ; reprise de l'article 214 du Code civil abrogé par le précédent projet* (ibid.).

Est entendu contre le retrait de sa question orale avec débat relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics [19 mai 1961] (p. 904).

Pose à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques une question orale avec débat relative à la gestion des entreprises nationalisées et services publics : *Etatisation des entreprises nationalisées ; renforcement des contrôles a priori, substitués aux contrôles a posteriori ; retard des salaires ; projet de revalorisation des traitements ; impossibilité de recruter des ingénieurs sortant des grandes écoles ; réactions hostiles des syndicats* [19 mai 1961] (p. 904, 905, 906).

Prend part au débat sur les questions orales de MM. Coste Floret, Raymond-Clergue, Poudevigne et Bayou relatives aux mesures en faveur de la viticulture : *Ses observations sur : les viticulteurs sinistrés ; la différence entre la lutte anti-alcoolique et la lutte anti-vin* [16 juin 1961] (p. 1153, 1154).

Prend part à la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux limites d'âge du personnel des cadres militaires féminins : *Révision nécessaire du statut des personnels féminins de l'armée resté inchangé depuis 1951 ; amélioration souhaitable des conditions de leur avancement* [21 juillet 1961] (p. 1950).

Prend part au débat sur les questions orales relatives aux prix agricoles : *Ses observations sur : l'organisation interprofessionnelle de la tomate ; l'importance des investissements ; les aménagements régionaux ; le canal de Provence ; l'électrification rurale dans les Bouches-du-Rhône* [13 septembre 1961] (p. 2280).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AFFAIRES CULTURELLES : *Ses observations sur : la décentralisation culturelle ; le retard apporté au versement des subventions ; la décentralisation culturelle à Paris avec la création prochaine du théâtre de l'Est parisien ; l'extension de cette décentralisation culturelle aux théâtres lyriques ; le projet de création du Centre lyrique aixois ; la crise du théâtre lyrique et dramatique ; les conséquences désastreuses pour les artistes d'un éventuel déplafonnement des cotisations d'allocations familiales ; la restauration des monuments historiques en province ; le problème posé par le gardiennage des musées de province ; l'amélioration souhaitable de la situation des conservateurs de musées ; la situation défavorisée de l'archéologie* [26 octobre 1961] (p. 3137, 3138) ; CONSTRUCTION : *L'utilité des liaisons fluviales ; les intentions du Gouvernement quant à la liaison Rhône—Rhin* [31 octobre 1961] (p. 3686) ;

— du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *Ses observations sur : l'insuffisance des moyens de l'ancien Commissariat à l'aide et à l'orientation des rapatriés ; l'application nécessaire de la loi à l'Algérie ; la nécessité d'affirmer le principe de l'indemnisation ; le cas des salariés dépourvus de biens* [22 novembre 1961] (p. 4982, 4983) ; Art. 1er (*Mesures en faveur des rapatriés*) *: Son amendement tendant dans le premier alinéa, après les mots « d'événements politiques », à insérer les mots « ou de leurs conséquences »* (p. 4986) ; *ses observations sur le caractère équivoque de l'expression « événements politiques »* (ibid.) ; *retire son amendement* (p. 4987) ; *son amendement tendant, dans le troisième alinéa, à substituer au mot « indemnités », le mot « allocations »* (p. 4989) ; *son amendement tendant à ajouter après les mots « prestations sociales », les mots « des subventions de reconstitution de carrière en matière de prévoyance » ; ses observations sur la situation douloureuse des salariés français qui travaillaient dans une entreprise égyptienne non soumise à la législation sociale française et sont actuellement dépourvus de retraites et de ressources* (p. 4990) ; *le retire* (ibid) ; *son amendement* (*L'indemnisation des biens étant réservée, possibilité d'attribuer des indemnités particulières aux rapatriés les plus défavorisés*) *; sous-amendement de M. Joyon tendant à ajouter « en particulier les ascendants des victimes de guerre » ; nécessité de permettre au Gouvernement de venir immédiatement en aide à beaucoup de gens pour lesquels le reclassement n'est pas possible et de réserver le principe de l'indemnisation* (p. 4992) ; après l'Art. 1er : *Son sous-amendement à l'article additionnel de M. Abdesselam tendant à réserver les dispositions de l'amendement aux entreprises employant par priorité les rapatriés appartenant à leur personnel* [23 novembre 1961] (p. 5010) ; *le retire* (p. 5011) ; Art. 4 (*Création des ressources nécessaires à l'application de la loi par une loi de finances*) *: Ses observations sur le délai dans lequel le Gouvernement pense déposer le projet de loi de finances et constituer l'office chargé de la défense des biens* (p. 5018) ; *son amendement* (*Octroi de prêts aux rapatriés gagés sur leurs biens abandonnés*) *; ses observations sur les difficultés des rapatriés dépossédés de leurs biens pour obtenir du crédit ; la situation particulièrement difficile de nos compatriotes qui ont laissé en Guinée des terrains que leur avait vendus l'Etat français* (p. 5019) ; *le retire* (p. 5020) ; seconde délibération, Art. 2 (*Délégation de pouvoirs*) *: Son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à étendre aux agents contractuels et auxiliaires de l'administration et au personnel des services publics les garanties prévues en faveur des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat ; ses observations sur la nécessité de prendre en faveur du personnel des services publics rapatrié des Etats d'Afrique noire les mesures prévues par la loi de 1956 pour les personnels des services publics autrefois en service au Maroc et en Tunisie* [29 novembre 1961] (p. 5124) ; *le retire* (p. 5126) ; *ses explications de vote ; nécessité d'agir rapidement en faveur des rapatriés et de déposer les projets de loi annoncés dans le texte initial, notamment celui relatif à l'Office des biens ; exploitation regrettable à des fins politiques du sort des rapatriés* (ibid.) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le IVe Plan et le problème de l'eau ; l'utilisation de la Durance ; les perspectives de l'équipement hydro-électrique en France ; les conséquences du barrage de Serre-Ponçon ; la liaison Rhône-Rhin ; son rôle dans l'aménagement du territoire ; ses aspects européens ; son aspect financier ; la nécessité de mener à bien cette entreprise* [19 juin 1962] (p. 1786 à 1789) ;

— de diverses propositions de loi concernant l'adoption et la légitimation adoptive, après l'Art. 1er : *Son amendement* (*Nécessité de rendre sans objet une reconnaissance non mentionnée au jour du jugement en marge de l'acte de naissance de l'enfant*) [27 juin 1962] (p. 2048, 2049) ; Art. 2 : *Son amendement* (*Le délai pour une tierce opposition dans le cas des adoptions ou légitimations adoptives prononcées antérieurement à la publication de la présente loi*) *; la nécessité d'éviter que ces légitimations adoptives soient frappées d'une tierce opposition* (p. 2051) ; Art. 5 : *Son amendement* (*L'affirmation de la volonté d'adoption des parents*) (p. 2060) ; Article additionnel : *Caractère irrévocable de la légitimation adoptive* (p. 2062).

Pose à M. le Ministre des Travaux publics et des Transports une question orale sans débat relative au transport des denrées périssables de la région d'Avignon [29 juin 1962] (p. 2126, 2127, 2128).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi relatif à la cession des établissements français de l'Inde : *La situation actuelle née du mouvement de décolonisation; la situation irréversible en Inde; la politique générale du gouvernement indien* [12 juillet 1962] (p. 2410, 2411);

— du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant l'organisation générale de la défense : *Le loyalisme de la gendarmerie; la reconnaissance du rôle de charnière qu'elle joue entre le militaire et le civil* [12 juillet 1962] (p. 2420).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale sans débat relative à la situation du personnel militaire féminin [13 juillet 1962] (p. 2450, 2451).

Pose à M. le Ministre des Armées une question orale sans débat relative au rapatriement des familles des militaires musulmans [13 juillet 1962] (p. 2451, 2452).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi complémentaire à la loi d'orientation agricole : *Les problèmes de l'hydraulique agricole ; l'homogénéisation souhaitable des tarifs d'évaluation foncière ; la nécessité de juger équitablement les revenus réels; le problème des incendies de forêts dans le sud-est; les causes de ces incendies et l'augmentation souhaitable du taux des amendes; le pique-nique en forêt ; la nécessité de disposer de moyens d'action accrus; l'organisation des corps de sapeurs-pompiers pour les incendies de forêts ; l'utilisation éventuelle des « harkis » repliés en France* [18 juillet 1962] (p. 2590 à 2592).

HOUDET (M. Roger).

Ministre de l'Agriculture
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 27 mai 1959.

Ses fonctions de Ministre de l'Agriculture (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre de l'Agriculture (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Sa démission de Ministre de l'Agriculture est acceptée (Décret du 27 mai 1959, *J.O.* du 29 mai 1959, p. 5442).

Dépôts :

Son projet de loi instituant une servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement, **n° 68** [5 mai 1959].

HOUPHOUET-BOIGNY (M. Félix).

Ministre d'Etat
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 8 janvier 1959 au 20 mai 1959.

Ministre Conseiller
(Cabinet Michel DEBRÉ)
du 23 juillet 1959 au 19 mai 1961.

Est autorisé à siéger en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 58-974 du 17 octobre 1958 [9 décembre 1958] (p. 3).

Ses fonctions de Ministre d'Etat (Cabinet Charles de Gaulle) prennent fin le 8 janvier 1959.

Est nommé Ministre d'Etat (Cabinet Michel Debré) (Décret du 8 janvier 1959, *J.O.* du 9 janvier 1959, p. 612).

Le Président de l'Assemblée Nationale prend acte de la cessation de son mandat de député [9 février 1959] (*J.O.* du 10 février 1959, p. 1842).

Sa démission de Ministre d'Etat est acceptée (Décret du 20 mai 1959, *J.O.* du 21 mai 1959, p. 5170).

Est nommé Ministre Conseiller (Décret du 23 juillet 1959, *J.O.* du 24 juillet 1959, p. 7347).

I

IBRAHIM (M. Saïd), *Territoire des Comores (U.N.R.).*

Son élection est annoncé à l'Assemblée Nationale [5 juin 1959] (p. 802).

S'inscrit au groupe de l'U.N.R. [23 juin 1959] (p. 988).

Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'organisation des Comores : *Octroi de l'autonomie et le maintien des Comores dans la souveraineté française, développement et aménagement économique du territoire* [12 décembre 1961] (p. 5528).

IHADDADEN el FOUDHID (M. Mohamed), *Député de Bougie (E.A.S., puis U.R., puis U.N.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Cesse d'appartenir au groupe de l'Unité de la République (*J.O.* du 13 février 1960, p. 1442).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la Nouvelle République [7 juillet 1960] (p. 1790).

Est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723).

Cesse d'appartenir à cette Commission [26 avril 1960] (p. 476).

Est nommé membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [6 octobre 1960] (p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962) (p. 753).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

IHUEL (M. Paul), *Député du Morbihan 6e circonscription (R.P.C.D.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Est nommé :

— membre de la Commission de la production et des échanges [27 janvier 1959] (p. 165), [8 octobre 1959] (p. 1723), [6 octobre 1960]

(p. 2490), [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 753) ;

— membre de la Commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole [29 juin 1959] (p. 1141) ;

— membre titulaire de la Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dicussion du projet de loi d'orientation agricole [21 juillet 1960] (p. 2139).

Interventions :

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1960 (deuxième partie), AGRICULTURE: *Place mineure du Ministre de l'Agriculture dans la structure gouvernementale ; absence de véritable politique agricole ; pression constante exercée sur les prix agricoles ; modifications regrettables intervenues dans le financement des adductions d'eau ; suppression du Fonds d'amortissement des charges de l'électrification rurale ; liaison entre le problème de l'équipement et le problème des prix ; nécessité d'être fortement outillé pour avoir des prix compétitifs et aborder le Marché commun ; irritation des populations paysannes de l'Ouest* [23 novembre 1959] (p. 2864, 2865) ;

— du projet de loi d'orientation agricole, Art. 18 : *Fusion nécessaire des dispositions concernant les zones spéciales d'action rurale ; nécessité de donner un droit de priorité totale dans la répartition des investissements publics tendant à la mise en valeur du sol aux zones d'action rurale se trouvant dans des régions surpeuplées* [17 mai 1960] (p. 872) ; après l'Art. 37 : *Son article additionnel tendant à réserver au Ministre de l'Agriculture la disposition et la gestion de tous les crédits affectés à l'agriculture, tant dans les budgets que dans les lois de programme et les plans d'aménagement ; dispersion des crédits affectés à l'agriculture ; nécessité de redonner au Ministère de l'Agriculture une place éminente étant donné les intérêts considérables dont le Ministre de l'Agriculture a la charge* [19 mai 1960] (p. 972, 973).

Est entendu sur la question orale de M. de Poulpiquet relative à la situation critique de la région bretonne [30 juin 1961] (p. 1401).

Prend part à la discussion :

— du projet de loi de finances pour 1962 (deuxième partie), AGRICULTURE : *Ses observations sur : la transformation du F.O.R.M.A. en un établissement public autonome et ses conséquences pour le contrôle du Parlement ; l'insuffisance de l'augmentation des crédits de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.); la stagnation regrettable des crédits pour l'amélioration de la vie quotidienne des paysans ; le caractère misérable de l'habitat de la région bretonne ; l'insuffisance des crédits pour les adductions d'eau, la voirie, l'électrification et l'assainissement ; la lenteur des opérations de remembrement ; le retard apporté à l'application du décret du 13 juin déclarant la Bretagne zone d'action rurale* [29 octobre 1961] (p. 3468) ;

— du projet de loi portant approbation du IVe Plan : *Le problème des régions déshéritées et le cas de la Bretagne : dépopulation, niveau de vie précaire ; la politique dite d'entraînement, l'institution de tranches opératoires ; la nécessité de véritables lois de programme, l'amendement déposé à ce sujet; la zone spéciale d'action rurale du Morbihan; l'effort financier à accomplir* [6 juin 1962] (p. 1505 à 1507).

IOUALALEN (M. Ahcène), *Député de Tizi-Ouzou (E.A.S., puis U.R.).*

L'Assemblée prend acte de son élection [9 décembre 1958] (p. 3).

Cesse d'appartenir à la E.A.S. [21 juillet 1959] (p. 1404).

S'inscrit au groupe de l'Unité de la République [21 juillet 1959] (p. 1404).

Est élu membre du Sénat de la Communauté [8 juillet 1959] (p. 1373.)

Est nommé :

— membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan [27 janvier 1959] (p. 164), [8 octobre 1959] (p. 1723);

— membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [6 octobre 1960] (p. 2490);

— membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées [6 juillet 1961] (p. 1503), [26 avril 1962] (p. 752).

— membre du Comité de coordination des enquêtes statistiques [29 juin 1959] (p. 1141).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif à l'équipement scolaire et universitaire : *Lacunes relatives à l'Algérie ; insuffisance des crédits scolaires accordés à l'Algérie, notamment pour la formation professionnelle et l'enseignement supérieur* [2 juillet 1959] (p. 1269, 1270).

Prend part au débat sur la déclaration du Gouvernement relative aux problèmes algériens : *Ses observations sur : l'inquiétude provoquée par l'éventuelle suppression de 7.000 harkis ; la déclaration du général de Gaulle du 4 juin 1958 ; la difficulté de procéder à un regroupement des Musulmans fidèles à la France ; la lutte contre le F.L.N. pour que naisse l'Algérie nouvelle éternellement française* [29 juin 1961] (p. 1369, 1370).

Fin de son mandat [3 juillet 1962] (p. 2149).

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.